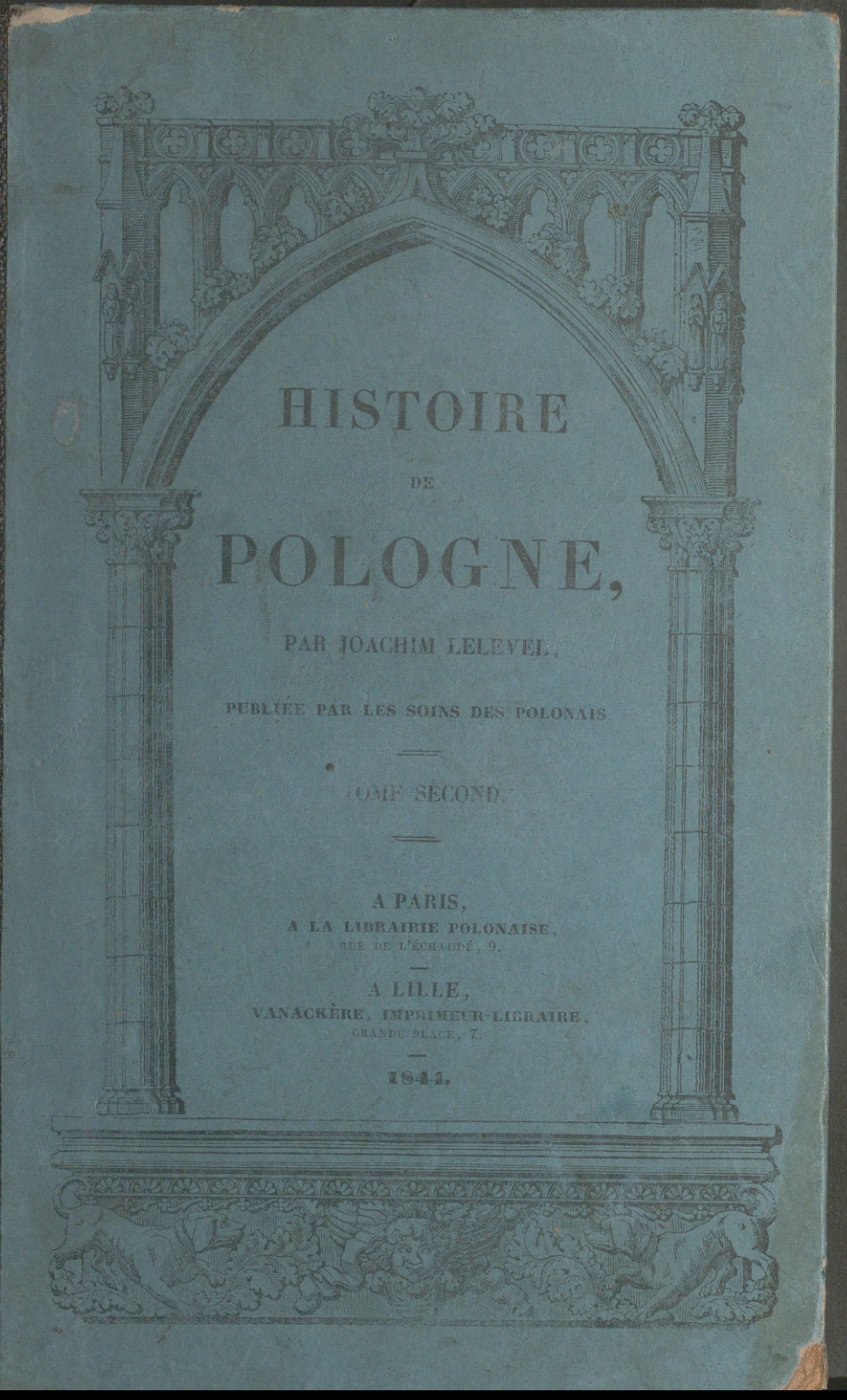


HISTOIRE

DE

POLOGNE,

PAR JOACHIM LELEVEL,

PUBLIÉE PAR LES SOINS DES POLONAIS

TOME SECOND.

A PARIS,
A LA LIBRAIRIE POLONAISE,
RUE DE L'ÉCHAUDÉ, 9.

A LILLE,
VANACKÈRE, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
GRANDE PLACE, 7.

1844.

HISTOIRE

DE

POLOGNE,

PAR JOACHIM LELEVEL,

PUBLIÉE PAR LES SOINS DES POLONAIS.

TOME SECOND.

A PARIS,
A LA LIBRAIRIE POLONAISE,
RUE DE L'ÉCHAUDÉ, 9.

A LILLE,
VANACKÈRE, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
GRANDE PLACE, 7.

1844.

Antonium Ostrowskiemu
wspominku przesyła
Adam

HISTOIRE

DE

POLOGNE.

TOME PREMIER.





Delecourt Joachim

14328

HISTOIRE

DE

POLOGNE,

PAR JOACHIM LELEVEL.

CETTE PREMIÈRE PARTIE CONTIENT

1. L'HISTOIRE DE LA POLOGNE RACONTÉE PAR UN ONCLE A SES NEVEUX.
2. LA POLOGNE RENAISSANTE.

PUBLIÉE PAR LES SOINS DES POLONAIS.

TOME PREMIER.

13644

VIII. 6.4.2.3.4.

A PARIS,
A LA LIBRAIRIE POLONAISE,
RUE DE L'ÉCHAUDÉ, 9.

A LILLE,
VANACKERE, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
GRANDE PLACE, 7.

1844

AVIS DES ÉDITEURS.

L'ouvrage que nous donnons ici sous le titre d'*Histoire de Pologne,* diffère entièrement de tous ceux qui portent le même titre, et qui, pour la plupart, ont été écrits sans idée arrêtée. Ces histoires contiennent les détails les plus minutieux sur tout ce qui se rapporte aux rois, les événements y sont méthodiquement retracés par année et par régne , mais aucune liaison, aucune filiation n'y sont indiquées parmi les faits qui se succèdent, et souvent l'on y passe sous silence des événements d'une grande valeur, par cela seul qu'ils n'ont eu rien de brillant, rien qui puisse exciter la curiosité du vulgaire. Si parfois on y a examiné les causes de la chute de la Pologne dans le but de trouver les moyens de rétablir le royaume en décadence, on l'a toujours fait en se plaçant sous un faux point de vue.

L'auteur de l'histoire que nous publions a fait d'immenses recherches; il a puisé à toutes les sources, il a pris soin d'établir une distinction entre ses idées et celles qu'il emprunte aux autres, il a fait ressortir l'élément national, l'élément propre à la Pologne, en indiquant la liaison, le point de contact de l'histoire de son pays avec les événements généraux survenus dans le reste de l'Europe.

Ayant consacré toute sa vie à l'étude de l'histoire, il a éclairci un grand nombre d'événements restés obscurs jusqu'à lui; dans différentes dissertations qu'il a publiées, pour apprécier les divers historiens qui se sont occupés de l'histoire de sa patrie, il a analysé les travaux de plusieurs savants et surtout des auteurs de compendium. C'est en procédant de cette manière qu'il est parvenu à exposer l'histoire de Pologne sous son véritable jour; il a retrouvé le ressort de l'action nationale, il a décrit avec les couleurs qui lui conviennent le caractère polonais, il a su faire voir la tendance vers l'ensemble, vers l'unité, qui a toujours existé dans les différentes fractions de ce grand peuple, et les conséquences qui doivent en résulter.

Soit dans les publications, soit dans les cours à l'Université qu'il professait avec tant d'éclat, l'auteur a particulièrement examiné :

Le règne de Boleslav-le-grand, esprit créateur mais dont les conceptions hardies ne se sont développées qu'avec le temps.

Le règne de Kazimir-le-grand, qui emprunta tout son éclat à la grandeur de son père.

L'abolition du pernicieux système de l'hérédité.

L'indolence de Sigismond Auguste, qui malgré son infatigable besoin d'activité, laissa flotter les rênes de l'état, et sous le règne duquel s'accomplit la fusion des provinces en un seul corps; la réorganisation de la république sur le principe de l'égalité des droits pour les diverses parties du territoire; la réaction contre la féodalité, le déplacement de l'action civique.

Enfin l'action et l'influence des dissidences religieuses, et surtout le sort qui fut, aux différentes époques, le partage du peuple.

Dans ses recherches historiques et érudites sur le moyen-âge, l'auteur s'est beaucoup occupé des rois de la dynastie de Piast. Il s'est attaché à l'étude de la législation civile et criminelle, il en a soigneusement fait connaître le développement et le perfectionnement, et c'est cette étude qui l'a conduit à ouvrir la nouvelle voie qu'il a suivie, la seule au reste qui peut donner une juste idée des événements accomplis

M. Lelevel a rassemblé en Pologne d'immenses matériaux, pendant trente années il a recueilli des notes pour écrire l'histoire complète et détaillée de sa glorieuse patrie, et il ne désespère pas encore

de terminer un jour cet important travail. Aujourd'hui, cédant aux instances de ses amis, il s'est contenté de faire publier, sous la forme d'un récit fait à des enfants, le résumé de ses recherches. La forme qu'il a choisie ne l'a pas empêché d'examiner d'un point de vue élevé les événements et les conséquences qu'ils entraîneront dans l'avenir, et bien qu'ordinairement les histoires publiées pour les enfants ne consistent qu'en un recueil d'anecdotes auxquelles on a attaché les événements historiques, sans ordre ni liaison, parce que les esprits auxquels on s'adresse ne sont pas encore capables de s'élever aux idées générales, l'auteur n'a pas cru devoir suivre cette méthode. Il a pensé qu'il était possible de fixer l'attention des enfants par une narration continue, en prenant pour base, non les actions d'une certaine classe de personnes, telles que les rois, mais l'action générale de la nation toute entière; il ne s'agissait que d'approprier le style à la classe des lecteurs à laquelle on destinait l'ouvrage, et nous ne craignons pas de dire qu'il y a parfaitement réussi.

Au reste, bien qu'écrite pour des enfants, cette histoire sera consultée avec fruit par des hommes mûrs; l'auteur a voulu qu'elle devînt la clef de tous ses travaux, le résumé de la grande histoire dont il a conçu le plan et rassemblé les matériaux.

L'ouvrage entier se compose de quatre parties : la première partie est un précis historique qui a

déjà été publié plusieurs fois en polonais et que l'auteur a enrichi d'un grand nombre de notes pour l'édition française.

La seconde contient le récit des événements survenus depuis la chute de la Pologne jusqu'à nos jours.

La troisième retrace l'histoire des derniers temps de la république en décadence; beaucoup de détails étaient ici nécessaires, car on a beaucoup écrit sur cette époque dans les langues étrangères, mais presque rien en polonais, la censure s'étant toujours opposée à ce qu'on profitât des documents qui existent. Ce travail avait d'abord paru dans un journal sous le titre de règne de Stanislav-Auguste, il avait été rédigé à l'aide des renseignements fournis par des témoins oculaires des faits qui y sont retracés. Plus tard l'auteur en publia de nouvelles éditions, en y faisant chaque fois d'importantes additions. Celle que nous publions aujourd'hui, en français, est la première qui ait paru dans cette langue, elle a été entièrement refondue; ce qui joint aux nombreuses observations qu'on y a ajoutées, en fait un ouvrage entièrement nouveau, bien que l'esprit qui a présidé à sa rédaction soit toujours le même.

La quatrième renferme des considérations historiques et politiques sur l'état de la Pologne. L'auteur a réuni ici tous les matériaux qu'a pu lui faire découvrir dans l'émigration un travail assidu; il y a

retracé le triste tableau des progrès de l'asservissement du peuple, résultat terrible mais inévitable des priviléges exorbitants accordés à une seule classe de citoyens, à l'exclusion de toutes les autres. Cette partie destinée uniquement à la publication française, a été rédigée dans cette langue, il y a neuf ans, par l'auteur lui-même et elle parait pour la première fois.

Nous nous bornons à ce simple exposé, persuadés qu'il serait superflu de faire l'éloge de l'œuvre d'un homme que ses recherches sur l'histoire et la géographie, sur la numismatique, la bibliographie et la législation, ont depuis long-temps signalé à l'Europe savante. Aussi nous ne doutons point que les admirateurs du talent et du noble caractère de M. Lelevel, ne reçoivent son ouvrage avec empressement.

REMARQUES

SUR L'ORTHOGRAPHE DES NOMS PROPRES.

Il est de toute impossibilité d'inventer et de fixer des règles positives et satisfaisantes pour écrire les noms polonais dans la langue française : les orthographes de ces deux langues étant formées sur des bases tout-à-fait différentes.

La prononciation polonaise est très-conforme à l'étymologie; or, l'orthographe polonaise, très-simple, répond à ces deux conditions. La prononciation française s'étant éloignée de l'étymologie, est forcée, afin de ne pas devenir inintelligible dans la lecture, de se reporter par l'orthographe aux racines, d'où résulte que l'orthographe française est très-compliquée.

On pourrait croire que cette confusion n'empêche pas de régler l'orthographe des noms propres, dans lesquels l'étymologie et les racines n'ont point d'intérêt. Pour arriver à ce but, se présentent deux modes opposés : L'un, consiste à travestir tous les noms suivant leur prononciation nationale, en orthographe française; l'autre, à conserver l'orthographe polonaise, sans se soucier de quelle manière les noms seront prononcés par les lecteurs français. Malheureusement, à chaque mode, l'idiome polonais oppose des obstacles invincibles.

De prime abord, le premier mode paraît préférable, car l'orthographe française, avec son caractère latin, rend suffisamment la prononciation de beaucoup de langues orientales et même des idiomes slaves, du russe par exemple. Cela ne blesserait guère les noms de familles, qui consistent, chez les Polonais, plutôt dans la prononciation que dans l'orthographe qui peut varier sans les altérer. Mais précisément contre ce

mode, c'est la prononciation polonaise qui se soulève avec ses modulations inconnues à la prononciation française. Sans doute on pourrait bien remplacer :

un a_{ι}	par	on	un g	par	gh
e_{ι}		in	n'		gn
c		tz	rz		rj ou rgi
cz		tch	sz		sch ou ch
dz		dj	z'		j ou gi

On pourrait même rendre *ch*, bien qu'imparfaitement par *kh;* mais comment suppléer par l'orthographe française, à presque toutes les consonnes molles, surtout *s'*, *c'*, *z'*, *dz'*, et le dur *l'*, qui sont fréquentes dans l'idiome polonais, bien que leurs sons soient inconnus à la prononciation française? L'orthographe française ne pourrait instruire le lecteur qui ne les aurait pas entendues prononcer de vive voix. Certes, il serait facile de suppléer, ou par de nouveaux signes, ou par un concours inusité de lettres, à cette lacune de la prononciation, mais alors ce ne serait plus l'orthographe française, ce serait une orthographe à demi-barbare.

Dans le second cas proposé, c'est l'orthographe polonaise elle-même, qui ne peut s'amalgamer à quelqu'autre idiome. Elle se sert de l'écriture latine comme les autres langues de l'Europe. Mais toutes les autres langues n'ont que les 24 lettres connues dans l'alphabet latin, tandis que l'orthographe polonaise pour garder sa simplicité, a inventé quelques autres lettres inconnues à toutes les langues de l'Occident. Si donc on voulait conserver l'orthographe polonaise pour les noms, il faudrait introduire dans les typographies les caractères polonais et les lecteurs étrangers seraient arrêtés à chaque *s'*, *c'*, *z'*, etc., et surtout à ces trois lettres : a_{ι}, e_{ι}, *l'*, dont ils ne sauraient que faire et qu'ils ne pourraient rendre par les articulations de la gorge ou du palais. C'est comme si l'on voulait dans les noms turcs, suppléer aux lacunes de l'alphabet latin par des lettres arabes.

Il est donc absolument nécessaire de sacrifier quelque chose, tant dans la prononciation que dans l'orthogra-

phe. Pour ce juste milieu, l'usage établi en Pologne de latiniser les noms propres, peut servir de modèle à la langue française. On y conserve l'orthographe polonaise autant que possible, mais les consonnes molles se perdent; la consonne *l'* dure est réduite à un *l* ordinaire; enfin les deux voyelles nasales $a_{,}$, $c_{,}$ sont rendues par *on* ou *om* et par *èn* ou *èm*. L'essentiel y est pour les lecteurs français qui voudraient se rapprocher de la prononciation réelle, de ne pas oublier que chaque lettre dans l'orthographe polonaise, même latinisée, se prononce suivant sa valeur propre, toujours de même. Ainsi le *c*, quelque part qu'il se trouve est toujours *tz* (jamais *k*). *Vysocki*, *Chlopicki*, *Potocki*, lisez *Vysotzki*, *Chlopitzki*, *Pototzki*.

Pour diriger plus facilement les lecteurs dans cette prononciation nette de toutes les lettres, je pense que je ne déroge point à l'orthographe polonaise, qui est susceptible de modifier quelques lettres, quand j'en conforme quelques-unes à la prononciation française.

Or, un *e*, pour qu'il ne paraisse pas un *e* muet au lecteur français, est accentué *è* ou *é*.

Quand un *i*, est séparé de la voyelle précédente *a* ou *o*, il porte un tréma *ï*.

L'idiome polonais ne possède qu'un seul *w*, qu'on est habitué de prononcer en France comme *eu*: or pour lever cet inconvénient, dans les noms polonais, au lieu de *w*, j'ai mis un *v*. Pour l'orthographe et la prononciation polonaise, cela est tout-à-fait indifférent.

L'idiome polonais, comme toutes les langues slaves, possède un *i* voyelle et un *i* consonne, qu'on prononce également *i*. La consonne se prononce partout de la même façon; la voyelle est soumise, dans son articulation, à une double modification, que décide la consonne dure ou molle qui la précède; c'est ainsi qu'on a, dans le polonais, trois sortes d'*i* : La consonne, qui suivant la rectification introduite depuis peu dans l'orthographe polonaise, est marquée par un *j* (lisez *i*); la voyelle après une consonne molle *i*, et la voyelle placée à la suite de la consonne dure *y*. Ces trois distinctions, embarrasseraient immanquablement le

lecteur français, c'est pourquoi j'écris indifféremment consonne et voyelle par *i*, et je garde par-ci par-là l'*y*, lorsque la consonne qui le précède est trop dure : les noms de *Lęczyca*, *Zamojski*, *Dąbrowski*, *Zajączek*, *Litwa*, *Wol'yn*, sont écrits *Lènczica*, *Zamoïski*, *Dombrovski*, *Zaïonczek*, *Litva*, *Volyn*.

Il serait difficile de s'étendre sur les adoucissements dont les Polonais se servent dans la prononciation de leurs consonnes, et impossible de les expliquer suffisamment, surtout dans le concours de *s* et de *z*, dans *sz* (sche), *cz* (che), *szcz* (ch'tche), *ś'ć*, *dź'*, *dz'* (dji), *rz*, (rji); et dans *v* et *z'* suivant la consonne devant laquelle ils sont placés. Ces adoucissements sont nécessaires à la prononciation : Cependant je ne cesse de recommander aux lecteurs français de prononcer dans tous les noms propres, nettement, toutes les lettres suivant leur valeur invariable. C'est l'unique moyen d'éviter les monstrueuses défigurations qu'on invente ordinairement.

Enfin nulle règle sans exceptions : l'usage donne à ces exceptions la plus haute autorité. En français on dit : *Varsovie*, *Vistule*, *Dantzick*, il serait donc déplacé de vouloir continuellement revenir au polonais : *Varszava*, *Visla*, *Gdansk*. De même dans l'idiome polonais, il est d'usage d'appeler *Paris*, *Rome*, de la façon polonisée : *Paryz*, *Rzym*.

ORDRE DES MATIÈRES.

PRÉCIS DE L'HISTOIRE.

CONTES FABULEUX.

1. Il est bien de connaître la fable. — 2. Des Sarmates. — 3. Lech, Czech, Rus. — 4. Dragon. — 5. Alexandre et les Leszek. — 6. Les rats dévorent Popiel. — 7. Mieczislav cherche à obtenir la couronne. — 8. L'empereur Otton couronne Boleslav-le-vaillant.— 9. Kazimir-le-moine. — 10. La vérité est préférable.

INTRODUCTION.

11. Tout change, le temps s'écoule. — 12. Chaque événement a sa cause. — 13. Différents peuples dans les régions des Slavons. — 14. Slavonie Occidentale. — 15. Slavonie Méridionale. — 16. Russiens. — 17. Léchites, Pologne.

PREMIÈRE PÉRIODE, POLOGNE CONQUÉRANTE.

Les rois de la famille de Piast, jouissent du pouvoir absolu.

18. Ziemovit et ses successeurs. — 19. Introduction du christianisme. — 20. Baptême de Mieczislav. — 21. Mieczislav humilié par le titre de comte. — 22. Conquêtes de Boleslav-le-grand. — 23. Arrivée d'Otton III. — 24. Otton III visite le tombeau et fonde des évêchés. — 25. Les banquets. — 26. Traité de Gniezno. — 27. Guerre avec l'empereur Henri II. — 28. État et organisation du pays. — 29. Force armée, dispositions militaires. — 30. Fin de la guerre avec Henri II. Paix de Budiszin (Bautzen). — 31. Expédition contre les Russiens. — 32. Routes de commerce. — 33. Objet de commerce, esclaves. — 34. Divertissements de Boleslav. — 35. Réunion de plusieurs peuples dans un seul état. — 36. Gouvernement, pouvoir. — 37. Justice et tribunaux. — 38. Écoles, clergé, sacre du roi. — 39. Mieczislav II et Rixa. — 40. Anarchie. — 41. Kazimir-le-restaurateur. — 42. Boleslav

II le hardi. — 43. Assassinat de l'évêque Stanislav. Retraite en Hongrie. — 44. Vladislav-Herman et son favori Sieciech. — 45. Les fils se révoltent contre leur père et son favori. — 46. Boleslav III, bouche-torse, et Zbigniev.—47. Assassinat de Zbigniev.— 48. Chagrins et affaiblissement. — 49. Caractère des conquêtes de la première période. — 50. L'absolutisme affaibli.

(Voyez considérations, chap. 1 à 18).

SECONDE PÉRIODE, LÉCHIE EN PARTAGE.

Les princes de la famille de Piast, avec l'aristocratie,

51. Il est nécessaire de connaître la généalogie. — 52. Partage. — 53. Vladislav II chassé.—54. Boleslav IV, le crépu.—55. Mieczislav III chassé. — 56. Léchie. — 57. Kazimir-le-juste, Sénat. — 58. Aristocratie. Priviléges. — 59. Mieczislav III et Leszek-le-blanc. La monarchie va passer dans la branche cadette. — 60. Vladislav-aux-jambes-grêles et Leszek-le-blanc. La monarchie passe dans la branche cadette. — 61. Russie en partage. —62. Halicz.— 63. Poméranie et Dantzick. Svèntopelk. — 64. Les Prussiens et les chevaliers teutoniques. — 65. Boleslav V, le pudique. — 66. Mongoux, Tatars. — 67. Discorde entre les princes. Nantissements. — 68. La Pologne se germanise. — 69. La nationalité sauvée. — 70. Les chevaliers teutoniques guerroyent. Puissance des papes. — 71. Royaumes russien et litvanien. Mort de Boleslav V, le pudique. — 72. Leszek-le-noir. Anarchie. — 73. Przemislav roi. Vladislav-lokétèk chassé. — 74. Vènceslav. Vladislav-lokétèk se corrige. — 75. Révoltes. Pertes. — 76. Couronnement. — 77. Aisance dont jouissent les habitants. — 78. Commerce intérieur. — 79. Commerce extérieur. — 80. L'ordre et les lois. — 81. Vladislav-lokétèk entreprend la guerre contre les chevaliers teutoniques. — 82. Accroissement de la Litvanie. — 83. Alliance avec la Litvanie et guerre en commun contre les chevaliers. — 84. Diète de Chènciny. — 85. La noblesse et les autres classes. — 86. Force militaire. — 87. Plovcé. Nouvelles pertes. — 88. Retour et entrée à Krakov.

(Voyez considérations, chap. 19 à 45).

TROISIÈME PÉRIODE, POLOGNE FLORISSANTE.

Les nations se réunissent à la Pologne. Règne des Iagellons, Démocratie nobiliaire.

89. La Pologne devient florissante. — 90. Kazimir-le-grand recherche la paix.—91. Législation. Russie-rouge.—92. Guerres d'Olgerd.— 93. Kazimir est riche. — 94. Louis néglige la Pologne, mais il accorde

des priviléges à la noblesse. — 95. Interrègne. Hedvige. La Litvanie baptisée. — 96. Iagello combat les chevaliers teutoniques. Privilége de Horodlo. — 97. Vitold veut être roi. — 98. Vladislav III. — 99. Litvanie. — 100. Législation. Priviléges accordés aux Russiens. — 101 Kazimir-Iagellon. Réunion de plusieurs pays. — 102. Guerre de Prusse avec les chevaliers teutoniques. — 103. Commerce. L'état prospère. Habillement. — 104. Progrès de l'aisance du peuple. — 105. Instruction. Lumières. — 106. Brigandage. Égalité de la noblesse — 107. Diète. Chambre des nonces. — 108. La maison Iagellone. acquiert des couronnes. La Litvanie cause des désordres.—109. Souhaits des nobles en Litvanie. Crainte des seigneurs. — 110. Contestation au sujet de plusieurs districts. — 111. La Litvanie demande un grand-duc particulier. — 112. La Litvanie affaiblie. Ses pertes. — 113. Jean-Albert. Callimaque. Noblesse. — 114. Alexandre. Noblesse. — 115. Sigismond I, le vieux. — 116. Révolte de Glinski. — 117. Traité avec Maximilien; duché de Prusse. — 118. Paix avec les Turcs. — 119. Concorde et prospérité de la Pologne. — 120. Intrigues de la reine Bone et des seigneurs. — 121. Guerre de coqs; Sigismond affligé. — 122. Sigismond-Auguste. — 123. Barbe. — 124. Un travail assidu console dans le malheur. — 125. Lumières. Langue polonaise. —126 Équipages. Habillements. — 127. Cuisine. Jardins. — 128. La Livonie donne occasion à la guerre avec la Moskovie. — 129. La noblesse litvanienne acquiert des droits. — 130. Réorganisation de la République.—131. Starosties, tribunal extraordinaire, douanes, péages. — 132. Population. Villes. Industrie. — 133. Commerce de Dantzick. — 134. Difficulté de l'union écartée. — 135. Union de Lublin. — 136. Législation. — 137. On se ressent toujours des vices de la jeunesse. — 138. Les obsèques du roi.

(Voyez considérations, chap. 46 à 93).

139. Interrègne. Confédération des dissidents. — 140. Lois fondamentales. — 141. Henri de Valois. — 142. Etienne Batori. Tribunaux. —143. Force-armée.—144. Guerre avec les Moskovites.—145. Les jésuites. La paix.—146. Jean Zamoïski.—147. Les Zborovski.—148. Projet de réformer la République.—149. La Pologne était une République.

QUATRIÈME PÉRIODE. — POLOGNE EN DÉCADENCE.

150. La république se dérange. — 151. On ne doit pas se laisser tromper par les apparences. — 152. Sigismond III. La maison de Habsburg veut acquérir la couronne. — 153. La maison d'Autriche cherche à entraîner la Pologne dans ses vues politiques. — 154. Guerre avec la Suède pour la Livonie. — 155. Législation. — 156. Confidents

de Sigismond III. — 157. Altercations intestines. Irritation. — 158. Rokosz. — 159. Luxe des Magnats. — 160. Expéditions des seigneurs. — 161. Guerre avec les Moskovites. — 162. Révoltes militaires, troubles de religion.—163. Guerre avec la Turquie et la Suède. — 164. Vladislav IV. Les Kosaks asservis. — 165. La noblesse consolide sa puissance et son égalité.

(Voyez considérations, chap. 94 à 126).

166. Bogdan Chmielnicki. — 167. Jean-Kazimir. La guerre avec les Kosaks est désastreuse. — 168. Les Kosaks se séparent de la Pologne. — 169. Radzieiovski. — 170. Guerre de Moskovie et de Suède. — 171. Confédération de Tiszovcé. — 172. Guerre des Brandebourgeois et des Transylvaniens. — 173. Paix de Velav et d'Oliva. — 174. Traité d'union de Hadziacz. Guerre avec les Moskovites. Paix d'Andruszov. — 175. Révolte militaire. — 176. Rupture des diètes. — 177. La reine veut désigner un successeur au trône. — 178. Lubomirski persécuté. — 179. Guerre civile. — 180. Des calamités viennent atteindre la Pologne. — 181. Le commerce et l'industrie en décadence. —182. Coutumes des nobles de la classe moyenne.—183. Habillements, mœurs. — 184. Misère des paysans, des bourgeois et de la petite noblesse. — 185. Les dissidents mécontentés. — 186. Ecoles. — 187. Jean-Kazimir abdique. — 188. Michel Visnioviecki. — 189. Jean Sobieski. — 190. Vienne sauvée. — 191. Querelles intestines. — 192. Auguste II. — 193. Guerre avec Charles XII. — 194. La Pologne accablée de désastres. — 195. Inertie. Mécontentement des dissidents. — 196. Stanislav Leszczinski. — 197. Auguste III.

(Voyez considérations, chap. 127 à 174).

198. Les idées monarchiques se propagent en Pologne.—199. Zaluski. Kornarski. — 200. Les princes Czartoryski. — 201. Convocation. — 202. Election. — 203. Réforme, concorde. — 204. Confédération de Radom. — 205. Confédération de Bar. — 206. Guerre. Les Pulaski. — 207. Enlèvement du roi. — 208 Cordons sanitaires. Diète de délégation. — 209. Premier démembrement. Constitution. — 210. Tranquillité, industrie, administration. — 211. Lumières. Mœurs. — 212. Histoire nationale. Langue polonaise. — 213. Relations politiques des puissances. — 214. Diète de quatre ans. — 215. Lois. Trône héréditaire. Le nombre des nonces est doublé. — 216. Constitution ou statut gouvernemental.—217. Confédération de Targovica.—218. Second démembrement. Diète de Grodno. — 219. Faiblesse de la Pologne. — 220. Insuffisance des moyens dans l'insurrection. — 221. Succès vacillant. Des dissidents agitent les esprits.—222. Troisième démembrement.

A LA JEUNESSE DE POLOGNE.

CINQUIÈME PÉRIODE, POLOGNE RENAISSANTE.

La Pologne est envahie et démembrée par des rois étrangers. La nation cherche les moyens de recouvrer son indépendance.

1. Convalescence. — 2. La Pologne n'a pas péri, — 3. Captivité de plusieurs illustres citoyens.—4. Émigration polonaise. République française.—5. Dombrovski. Légions polonaises en Italie.—6. Espérances des légionnaires en Italie et des émigrés en Moldavie.—7. Fin déplorable des légions en Italie. — 8. Nouvelles légions au service de la France. — 9. Les légions détruites pour la seconde fois. St.-Domingue.— 10. État de la Pologne sous les gouvernements prussien et autrichien.—11. Etat de la Pologne sous le gouvernement russe. — 12. L'empereur Alexandre. Adam Czartoryski. Thaddée Czacki. — 13. Rapacité de l'administration russe. Misère du peuple, son esclavage. — 14. Kosciusko républicain; Napoléon empereur.

II. Duché de Varsovie ; l'armée polonaise.

15. Campagne de Prusse; Napoléon érige le duché de Varsovie. — 16. Les Polonais chassent les Autrichiens de la Galicie. Napoléon augmente le duché de Varsovie.—17. Le duché de Varsovie sous la domination de Napoléon. — 18. Le duché de Varsovie fait de grands efforts dans l'espoir d'un meilleur avenir.—19. Existence de la Pologne proclamée. — 20. Campagne de Russie. — 21. Chute de Napoléon.

III. Royaume de Pologne ; l'armée polonaise.

22. Politique de l'empereur Alexandre. Envahissement de la Pologne. — 23. Le congrès de Vienne établit un royaume de Pologne. — 24. Constitution de la Galicie, de Posen et du royaume de Pologne.— 25. Bonnes dispositions d'Alexandre. Première diète. — 26. Mort de Kosciusko.— 27. Mort de plusieurs illustres citoyens.

28. Alexandre change de disposition. Seconde diète. — 29. Xavier Lubecki, ministre des finances. — 30. Opposition dite de Kalisz. — 31. Censure; suppression des écoles primaires.—32 Le grand-duc Constantin. — 33. Espionnage.—34. Lukasinski.— 35. Effroi d'Alexandre : les élèves de l'université de Vilna. — 36. Novosiltsov lâché après les enfants. Enquête de Vilna. — 37. Troisième diète à huit-clos.

38. Nicolas monte sur le trône. — 39. Cour suprême du sénat. — 40. Obsèques. Couronnement.—41. Diète sous Nicolas.—42. Les Polonais provoqués à l'insurrection par leurs ennemis mêmes. — 43. Conspiration.

IV. Insurrection. Révolution.

44. Le 29 novembre, conseil d'administration. — 45. Incertitude le lendemain de la révolution. — 46. Retraite du grand-duc Constantin, gouvernement provisoire. — 47. Insurrection générale, allégresse. — 48. Chlopicki prend la dictature. — 49. Chlopicki revèle ses plans. — 50. Ouverture de la diète. — 51. Dictature confirmée par la diète. — 52. Manifeste de la diète. — 53. Gouvernement du dictateur Chlopicki. — 54. La diète proclame la déchéance de Nicolas, nomme un général en chef, établit le gouvernement national. — 55. Campagne sous le commandement de Radzivill. — 56. Skrzynecki général en chef. — 57. Préparatifs, armements. — 58. Vaver, Dembéviélkié, Iganié. — 59. Insurrection en Litvanie et en Samogitie. — 60. Expédition de Dvernicki en Volynie. — 61. Insurrection dans les terres russiennes de la Volynie, de la Podolie et de l'Ukraïne. — 62. Expédition de Tikocin. — 63. Défaite d'Ostrolénka. — 64. Insurrection, révolution. — 65. Les Israélites composent une race à part. — 66. Changements opérés chez les Israélites. — 67. Conduite des Israélites dans l'insurrection et dans la révolution de Pologne. — 68. Nobles et bourgeois. — 69. Les Polonaises. — 70. Clergé. — 71. Paysans, peuple asservi. — 72. Serfs opprimés. — 73. Etat différent de deux fractions de paysans de l'ancienne Pologne. — 74. Nécessité de l'émancipation des paysans. — 75. Quelles mesures a-t-on pris après le 29 novembre pour affranchir les paysans. — 76. Faction diplomatique croyant à la coopération des étrangers. — 77. La diète proclame une monarchie constitutionnelle représentative. — 78. Diète. — 79. Menées de la faction diplomatique. — 80. Composition du gouvernement national. — 81. Tentative de renverser le gouvernement national. — 82. Gielgud attaque Vilno. — 83. Il conduit les insurgés Litvaniens en Prusse. — 84. Skrzynecki passe la Vistule à Poticze. — 85. Paskievicz passe la Vistule à Nieszava. — 86. Non intervention. — 87. Espérances des diplomates et de leurs agents. — 88. Les illusions de Czartoryski dissipées. — 89. Le diplomate Skrzynecki fomente la discorde. — 90. Conseil de guerre. — 91. Retour de Dembinski de Litvanie. — 92. Diétines des insurgés. — 93. Bolimov, revue des troupes. — 94. Société patriotique. — 95. Nuit du 25 août. — 96. Dembinski veut usurper le pouvoir suprême. — 97. Miendzirzec. — 98. Krukoviecki. — 99. Il gouverne. — 100. Prise de Varsovie. — 101. Ramorino et Samuel Rozycki entrent en Galicie. — 102. Gouvernement de Bonaventure Niemoïovski. — 103. Ribinski conduit en Prusse le reste de l'armée. — 104. Suites. — 105. La renaissance, l'accroissement des forces. — 106. La Pologne renaîtra quand ses forces seront bien dirigées.

HISTOIRE
DE POLOGNE,

RACONTÉE

PAR UN ONCLE A SES NEVEUX.

(Publiée pour la cinquième fois).

HISTOIRE

DE POLOGNE,

Prépare-toi à servir ta patrie, rejeton de la gloire nationale deviens son héritier.

MIASKOVSKI, chant à la mort, de Jean Zamoiski, v. 229, 230.

CONTES FABULEUX. (1)

1. Il est bien de connaître la fable.

Vous entendez, parfois, mes chers enfants, raconter de bien vieux contes, réciter et chanter d'anciens événements dans des chants populaires. Sachez-donc que dans le nombre, s'il y en a qui sont vrais, d'autres sont inventés et fabuleux. Ces fables sont quelquefois utiles et fournissent une belle leçon, mais aussi, bien souvent, elles ne produisent aucun fruit, quoiqu'elles soient si curieuses qu'on ne peut pas se lasser de les entendre, et après les avoir entendues, on ne peut ensuite guère dormir, et lorsque l'on dort on ne cesse d'y rêver. On a accolé beaucoup de ces fables aux histoires de Pologne: je les aurais omises volontiers, car je n'aime pas les fables, mais vous, mes enfants, vous auriez peut-être à m'en vouloir de ce qu'en les omettant j'eusse perdu l'occasion de vous détourner de la voie du mensonge pour vous introduire dans celle de la vérité. Je les répéterai donc, mais

(1) Le lecteur est prié de ne pas oublier que ce précis est rédigé pour des enfants, neveux de l'auteur.

permettez que je vous prouve en même temps que la plus grande partie n'est qu'un composé d'absurdes inventions (2).

2. Des Sarmates.

On dit et vous l'avez certainement lu et entendu, que la nation des Sarmates, arrivée d'Asie en Europe, prit plus tard le nom de Slaves, mot dérivé de *slava*, gloire, qui désignait celle dont elle était avide : mais c'est une supposition mal fondée, une nation aussi grande et aussi nombreuse que celle des Slaves ou Slavons n'est pas nomade comme un voyageur, mais reste toujours à sa place et y prend son accroissement. Son origine donc peut très-bien se reporter jusqu'au temps voisin du déluge. Quant aux Sarmates, ce fut une nation peu nombreuse vivant sur des chevaux et chariots, originaire des montagnes du Caucase, ressemblant pour les mœurs, costumes et armes, aux Tcherkiesses (3), qui encore à présent habitent près du Caucase. Ces Sarmates divisés en plusieurs hordes, errant dans les déserts de l'Ukraïne, ou sur les bords du Danube, à l'exemple des Tatars qui sont venus après, furent dispersés et exterminés par des ennemis étrangers ou par les indigènes.

3. Lech, Czech, Rus.

On dit qu'il y avait un certain individu nomme Lech, qui arriva avec ses frères Czech et Rus du pays des Karvates, dans les contrées où se trouve actuellement la ville de Gniezno. Là, dans une forêt, il trouva l'aire d'un aigle (gniazdo), là aussi il commença à bâtir une ville, capitale du pays, et il adopta l'aigle pour symbole de sa puissance et pour les armoiries de l'état. Il envoya ses frères dans les directions suivantes : le Czech à l'occident et le Rus à l'orient pour chercher à s'établir. De Czech et de Rus viennent les nations Bohême

(2) Les recherches que l'auteur a faites sur cette partie fabuleuse, se trouvent dans les remarques sur l'historien Mathieu, aux armoiries de Choléva, Wilna, 1811. Cet ouvrage a été traduit en allemand, par Lindé, et publié dans l'ouvrage, Vincenz Kadlubek, *Ein Beitrag zur slavischen Litteratur*, Warschau, 1822.

(3) Circassiens.

(Czeski) et Russe; Lech donna à son peuple le nom de Lechites, nom que les Russiens et les Russes donnent encore aujourd'hui aux Polonais. Tout cela est une fable que l'on a inventée fort tard. Il y a eu plusieurs Lech au monde, mais on n'a pas entendu pendant bien des siècles parler d'un seul qui ait fait ces choses. Dans le temps où il doit avoir fixé son séjour imaginaire, il n'y avait pas encore d'armoiries, et nul état n'en possédait : les insignes héraldiques sont d'invention bien postérieure. Pareillement le nom des Russes, n'existait pas à l'époque où ces Lech et Rus, sont supposés avoir vécu. L'origine de cette fable date donc de l'époque où les Russes ont pris ou reçu ce nom. Il est bien évident, mes amis, que d'après les noms des Léchites, des Czechiens (Bohême), des Russiens et de Gniezno, on imagina les trois frères; on les appela Lech, Czech, Rus, et on inventa la fable de l'aire d'aigle, *gniazdo orle*. Partout on a inventé de semblables contes, dont aucun n'offre ni utilité ni instruction.

4. Dragon.

On dit que Krakus, prince polonais, transféra sa capitale dans la ville de Krakovie fondée par lui et à laquelle il donna ce nom, imité du croassement des corbeaux. Aux environs de cette ville apparut un dragon qui faisait de grands ravages. Il attaquait les villages, dévorait le bétail et les hommes. Pour le faire périr on lui jeta en pâture le corps d'un mouton rempli de soufre allumé. Ce soufre brûlant continuellement, fit un embrasement terrible dans le ventre du monstre et le feu le consuma. D'autres disent que ce fut le fils cadet de Krakus qui l'acheva dans son agonie, de quoi son frère aîné fut si jaloux qu'il le fit périr par trahison, ce pourquoi il fut chassé de la Pologne. Comme il ne se trouvait plus de fils de Krakus pour lui succéder, sa fille Vanda prit les rênes du gouvernement. Ne voulant point pour mari d'un allemand nommé Rittiger, elle lui fit la guerre, le vainquit et se noya ensuite volontairement dans la Vistule. Tous ces récits sont encore dépourvus de sens et d'imagination. Il n'a jamais existé nulle part de dragon comme celui dont il vient d'être question et tout ce qu'on en raconte n'est que mensonge. Ce qu'on dit de la manière dont on le fit périr n'est pas moins absurde, car le soufre

ne peut brûler privé du contact de l'air, dans le corps d'un mouton, et bien moins encore dans le ventre d'un dragon. Quant au fratricide, c'est une chose si abominable, que cette invention ne doit pas donner une haute idée de celui qui l'a conçue, quoiqu'il ait essayé de parodier l'histoire de Caïn. Enfin le conte de Rittiger a été tiré d'anciennes histoires d'autres nations et appliqué à Vanda. Donc, nous ne pouvons retirer aucun fruit de tels contes et mensonges.

5. Alexandre et les Leszek.

On dit, qu'à deux reprises, au lieu de princes, régnèrent douze palatins, et que les Polonais choisissaient de différentes manières leurs Leszeks. Un d'eux fut élevé au trône pour avoir vaincu Alexandre-le-grand d'une façon très-ingénieuse. Il exposa aux rayons du soleil des armures, des boucliers et autres pièces de métal poli, ce qui fit croire à l'ennemi qu'il avait en face une armée polonaise très-nombreuse, lui fit perdre courage et prendre la fuite. Un autre Leszek devint roi pour avoir triomphé dans une course de chevaux. Il sema la carrière de morceaux de fer pointus, recouverts d'une légère couche de sable, à l'exception d'un sentier étroit qu'il s'était réservé. Les chevaux de ses rivaux tombèrent, et lui, arriva au but. Mais la trahison découverte, on le détrôna et on mit à sa place un autre Leszek qui avait dévoilé la trahison, en parcourant la carrière à pied, ou, comme d'autres disent, sur un cheval qu'il avait ferré de plaques de fer. Un autre Leszek fit la guerre et des conquêtes. Il partagea son vaste empire entre ses vingt fils, réservant à l'aîné Popiel la puissance souveraine. Mais ce sont encore des fables tirées de livres étrangers et appliquées très-maladroitement aux Leszeks polonais, car Alexandre-le-grand, roi de Macédoine, le plus fameux conquérant de son temps, régnait à une époque bien antérieure à celle des Leszek, dans une autre partie du monde, et ne mit jamais le pied sur le sol polonais. La ridicule anecdote d'une élection par la course des chevaux, est tirée d'une fable très-ancienne. Il y avait autrefois une puissante république phénicienne en Asie, nommée Tyr. On dit que là les tyrans concoururent de la même façon pour se saisir du pouvoir

Certes, nulle part une pareille absurdité n'a eu lieu, surtout en Pologne où l'on procédait aux élections des rois par des votes universels. Vous voyez donc, mes chers enfants, que toutes ces fables sont ineptes et pitoyables. Mais je vous en raconterai une plus stupide et plus ridicule sur Piast et Popiel fils.

6. Les rats dévorent Popiel.

Le vieux Popiel, en mourant, laissa à son fils Popiel la souveraineté, même sur ses oncles, dont le nombre allait jusqu'à vingt. C'était un homme méchant et inhumain. Un jour, deux pèlerins vinrent lui demander l'hospitalité, il les repoussa; alors les pèlerins se rendirent chez un simple villageois, nommé Piast, charron de profession, qui justement ce jour-là célébrait la cérémonie de la tonsure de son fils. C'était une cérémonie païenne qu'on pratiquait lorsqu'un enfant arrivait à un certain âge; à cette occasion on invitait beaucoup de convives et on régalait ses voisins. Les pèlerins furent invités à cette fête, et, après avoir coupé les cheveux du fils de Piast, lui donnèrent le nom de Ziemovit, en prédisant qu'il monterait un jour sur le trône. Ils persuadèrent à Piast d'inviter le prince Popiel à venir partager le repas dans sa cabane. Quoique la foule des convives fût très-nombreuse, il ne manqua de rien à Piast, car les pèlerins firent un tel miracle, qu'une petite mesure d'hydromel se trouva si multipliée qu'on en remplit tous les vases et que la viande d'un seul porc remplit un tonneau entier. Le prince Popiel fut donc copieusement régalé. A l'instigation de sa femme, allemande d'origine, il feignit une maladie dangereuse, et, comme se préparant à mourir, il invita tous ses oncles et les fit empoisonner dans un repas. De leurs cadavres, jetés dans le lac de Goplo, il sortit une quantité énorme de rats et de souris qui se dirigèrent vers le palais du prince, à Kruszvica. A cet aspect, tous les courtisans prirent la fuite et Popiel s'enfuit lui-même : mais les souris le poursuivirent. Il fuyait dans les champs : les souris l'y suivaient; il se jeta dans une barque, sur le lac Goplo : les rats nagèrent après lui; il se sauva dans une île, où il chercha asile dans une tour, avec sa femme et ses deux fils : les souris y

pénétrèrent. Enfin l'ayant atteint dans cette tour, elles le dévorèrent, lui, sa femme et ses deux fils. Cette catastrophe finit la race de Popiel, et les Polonais se rassemblèrent en diète pour se choisir un prince. Après de longues discussions, on donna la couronne au charron Piast, au moment où il traversait le lac revenant de la récolte de miel. Ce même Piast fut la souche d'une race qui régna longtemps en Pologne. Voici comme l'on contrefait la vérité pour la faire dégénérer en fable. Ce Piast ne régna jamais, et ne fut ni roi, ni duc. Vous n'ignorez pas, mes enfants, qu'aux noces de Cana en Galilée, le Christ remplit miraculeusement de vin tous les vases de la maison et que par la même puissance, dans le désert, il multiplia cinq pains et deux poissons. C'est d'après cela que l'on a feint une pareille multiplication dans la cabane de Piast. Que dirai-je encore du grand nombre des oncles de Popiel, des rats et des souris? de cet atroce empoisonnement? Quant aux rats et aux souris, je n'ai rien à dire à cet égard, car vous savez par une expérience journalière que ces petits animaux s'enfuient à votre approche, tout enfants que vous êtes. Comment auraient-ils donc pu dévorer des personnes plus âgées. Et de plus, que n'y aurait-il pas à dire sur cet engendrement de rats et de souris, puisque les souris se produisent et croissent d'une manière commune à tous les autres animaux. Tout cela n'est qu'une invention ridicule et privée de bon sens.

7. Mieczislav cherche à obtenir la couronne.

On dit que Mieczislav, l'un des descendants de Piast, naquit aveugle, et qu'il n'ouvrit les yeux à la lumière que dans sa septième année, au moment de la cérémonie de la tonsure : ce qui signifiait qu'un jour il recevrait le baptême. En effet, au commencement de son règne, il se fit baptiser et renversa les idoles. Voulant devenir roi, il envoya un évêque de Krakovie pour demander la couronne au pape. A la même époque, saint Etienne, prince de Hongrie, fit la même demande pour les souverains de son pays, d'une manière beaucoup plus humble. Ce fut donc lui qui obtint la couronne destinée d'abord au prince Polonais. On dit et on trouve dans les chroniques, que la décision du pape fut pro-

voquée par l'apparition d'un ange qui défendit d'accorder la couronne aux Polonais, parce que c'était une nation encore sauvage, vivant dans les forêts, dont il prédit cependant la gloire et la grandeur futures. D'après cette narration, ce devait être en 999. Ce qui montre entre autres preuves, que c'est là un conte de pure invention, c'est que du temps de Mieczislav, il n'y avait point encore d'évêché de Krakovie, et puis en 999, Mieczislav ne vivait déjà plus : étant mort en 992.

8. L'empereur Otton couronne Boleslav-le-vaillant.

On dit que Boleslav-le-vaillant, *Chrobry*, ayant parfaitement accueilli l'empereur Otton III, lorsque celui-ci visita le tombeau de saint Adalbert, à Gniezno, réussit à obtenir, ce qui fut refusé à Mieczislav; car Otton en reconnaissance de ce bon accueil, couronna Boleslav dans une église. Mais il faut bien remarquer, que dans ce temps-là, ce n'étaient point les empereurs, mais seulement les papes qui dispensaient les couronnes; que ce n'étaient pas les empereurs, mais les évêques qui couronnaient les rois. Par conséquent, cette fable aussi bien que les autres a été inventée plus tard (4).

9. Kazimir-le-moine.

On dit encore que le petit-fils de ce Boleslav, Kazimir, après s'être enfui avec sa mère, allemande d'origine, en Allemagne, et ensuite en France, se fit moine dans l'abbaye de Cluny, et que pour qu'il pût monter sur le trône, on pria le pape de le relever de ses vœux, ce que le pape accorda sous cette condition, que tous les Polonais se raseraient la tête, dans la forme de la tonsure ecclésiastique. On ajoute qu'il y joignit l'obligation de porter une cravate blanche. Ils devaient aussi payer le denier à Saint-Pierre, c'est-à-dire un impôt par tête, une capitation, pour subvenir aux frais d'entretien d'une lampe dans l'église de Saint-Pierre à Rome. Mais ces choses ne purent avoir lieu, car bien antérieurement les Polonais payaient déjà le denier à St-Pierre; et les cheveux

(4) Ces deux chapitres, 7 et 8, sont éclaircis par l'auteur dans les deux mémoires intitulés : Épitaphe de Boleslav-le-grand. — Titre de roi, et relations politiques de la Pologne avec l'Allemagne, jusqu'à la vision entre les enfants de Boleslav-bouche-torse.

longs furent généralement portés. Ce n'est que plusieurs siècles après que l'on commença à se raser la tête, innovation empruntée aux Tatars. Voici encore une de ces fables dont on ne peut tirer aucune utilité, qui n'apprend rien et qui ne peut édifier en aucune manière (5).

10. La vérité est préférable.

On raconte encore beaucoup de choses aussi fabuleuses, mais je les passerai sous silence (6); et quoique les contes vous amusent, vous leur préférez sans doute la vérité. Toute personne qui pense bien et qui veut s'instruire, doit préférer la vérité au mensonge. Il est bien d'observer encore que la plupart de ces fables sont très-nuisibles à l'histoire et à la vérité, qui doit être l'unique élément de l'histoire, car elles pervertissent les faits, défigurent les événements et donnent de fausses idées à ceux qui ne sont pas en état de distinguer la fable de l'histoire, de discerner la vérité des inventions bizarres et mensongères. Il fallait vous entretenir de ces fables, trop souvent reproduites, pour vous en faire connaître la fausseté. Il est bon d'ailleurs d'en être instruit, ne fut-ce que pour ne pas encourir le reproche d'ignorance. Vous me dites sans doute : si tout ceci est faux où donc est la vérité? Attendez un peu. Après vous avoir raconté ce qui n'est pas vrai, je vous dirai bien plus volontiers ce qui l'est; car, comme je vous l'ai dit, la vérité est préférable au mensonge. Je vous raconterai l'histoire véritable de la Pologne, mais écoutez d'abord, avec la plus grande attention, ce que j'ai premièrement à vous dire.

(5) La prétendue tonsure de Kazimir est une invention des moines. L'historien polonais Naruszévicz a longuement réfuté cette fable.

(6) Tels sont, par exemple, les contes sur la fondation des évêchés par Mieczislav Ier ; sur la dignité archiépiscopale de certains évêques de Krakovie ; sur les conquêtes de Boleslav Ier, les piliers de fer qu'il dut enfoncer dans plusieurs rivières et les trompettes qui, placées sous les eaux du Borysthène, résonnaient perpétuellement à haute voix ; sur l'excommunication de Boleslav II, par le pape Grégoire VII, son allié, et sur la pénitence de ce roi dans le couvent d'Ossiak en Styrie; sur les combats navals de Boleslav III, contre les Danois ; sur le rokosz de Gliniany, du temps de Louis d'Anjou, et le massacre du sénat; sur le rebelle Gliinsk privé de la vue par l'ordre du tzar de Moskou.

INTRODUCTION.

11. Tout change, le temps s'écoule.

Certainement chacun de vous aura remarqué, qu'un jour il fait beau temps, que l'autre il pleut, et que le troisième nous amène du brouillard; que tantôt vous êtes bien portants et tantôt malades; petits à votre naissance, puis grandissant; avec le temps vous deviendrez vieux. Il en a été de même de la Pologne, votre patrie. Elle a subi aussi de nombreux changements : d'abord petite, puis grande, elle fut tantôt heureuse et tantôt malheureuse. Comment cela se fit-il, et pourquoi? c'est ce que chaque Polonais devrait connaître comme il connait son père et sa mère, son grand père et sa grande mère et c'est ce que l'histoire polonaise nous apprendra.

12. Chaque événement a sa cause.

Vous voyez que quand l'un de vous devient malade, qu'il a été attaqué d'une toux, d'un rhume ou d'une fièvre, c'est pour s'être surchargé l'estomac ou pour avoir bu de l'eau froide étant échauffé, ou enfin par quelque cause semblable Connaissant les diverses causes de ces maladies, vous pouvez éviter d'en être atteints, et cette connaissance vous devient une leçon dont vous profitez pour l'avenir. Vous devez également désirer apprendre pourquoi notre Pologne fut tour-à-tour si grande et si petite, tantôt heureuse, tantôt malheureuse, une fois riche, l'autre fois pauvre. N'est-il pas vrai que vous êtes curieux de savoir comment et pourquoi tout cela fut? Votre curiosité est très-louable, car vous pouvez en tirer d'utiles enseignements. Vous saurez comment il faut être juste et honnête pour son propre bien et celui des autres; comment il faut aimer la concorde, estimer l'ordre, le progrès et les améliorations; sacrifier son intérêt à celui de ses compatriotes, chérir sa patrie de tout son cœur et de

toute son âme, et se pénétrer de ces grandes vertus qui constituent un bon et vrai Polonais. Apprenez donc tout cela, mes enfants, pour qu'en essayant d'imiter les vertus de vos ancêtres, vous parveniez à éviter leurs défauts.

13. Différents peuples dans les régions des Slavons.

Regardez, mes chers enfants, la carte n. 1, déroulez-là devant vos yeux et, avec un peu d'attention, vous y distinguerez le cours de diverses rivières telles que l'Oder, la Vistule, le Niemen, la Dzvina, le Bug, le Pripec, le Dniepr, le Dniestr, le Danube et autres qui coulent exactement comme sur toutes les cartes; vous y verrez les monts Karpats et les bords de la mer Baltique et de la mer Noire, qui sont également dans la même position et direction que sur les autres cartes. Mais comme les feuilles changent tous les ans sur les arbres, on voit aussi sur ces cartes, d'époque en époque, des changements de noms de villes, de pays et de frontières : tout cela prouve l'instabilité des choses de ce monde. Il y a deux mille ans et plus encore, dans les pays que baignent ces rivières, habitait un peuple le même qui s'y trouve de nos jours, qui portait et porte encore aujourd'hui le nom de Slave, peuple très-nombreux qui fut successivement connu sous diverses dénominations, telles que celles de Gètes, de Daces et autres moins connus (7). Ce peuple subit diverses chances de

(7) Les Tyri-Gètes (des anciens Grecs) sont nommés, dans les chroniques slavones et russiennes, Tyrvèces et sont qualifiés de Slavons. Parmi les peuplades des anciens Daces ou Gètes, on les voit très-fréquemment nommés : Tryballiens, Krobyzes, Koraliens, Dolonces, Pélagons. Les mêmes dénominations reparaissent chez les Slaves, Drevlaniens (habitants des bois), Kriviczes (habitants des broussailles): Gorales ou Goraliens (montagnards), Dolences (habitants des vallées ou du pays bas), Polaniens ou Poloniens (habitants des champs, ou du pays plat, ou des plaines). — Les Odryses, Mœsiens, Karpes ou Karpides, Besses des anciens, se reproduisent, chez les Slaves, dans les Obotrites, Maziens ou Mazoviens, Karpiens et Besses des monts Karpats qui portent le nom de Bess, Besciades. — Les noms de différentes rivières des anciennes Gètie et Thrace, sont slavons : Strymon (tor-

fortune et les vastes régions qu'il occupait furent envahies plusieurs fois par d'autres peuples qui l'asservirent. Je vous aurais parlé de ces envahisseurs, mais je crains de vous effrayer de tant de détails. Ce furent les Scythes, les Sarmates, les Bastarnes, les Goths, les Huns, les Gépides, les Avares ou Obres (8). Ces nations bien souvent furent composées d'un petit nombre d'hommes, mais elles réussirent de temps en temps à opprimer la nation plus nombreuse des Slaves. Cependant, par un heureux concours de circonstances, avec la protection de Dieu et par leur bravoure, les nations Slaves parvinrent toujours à secouer le joug. Quand elles prirent le nom de Slaves ou Slavons, elles étaient libres et partagées en un grand nombre de peuplades très inégales en force. Mais pour les connaître, retournons à la carte n. 1, sur laquelle vous chercherez les noms que je vais vous indiquer.

14. Slavonie Occidentale.

Regardez ! à votre gauche est l'occident. Là, du côté de l'Allemagne, entre l'Elbe et l'Oder, habitaient les Slaves Vi-

rent). Zerna (noire), Ister, Iastros, Nestos, Naparis; ces deux derniers noms sont, depuis, donnés aux Tyras et Borysthènes qui sont appelés d'Niester, d'Nieper. — Plusieurs noms des anciennes villes de la Thrace ; Zerna ou Zernes, Bylazora, Doberos, Bersovia, Develtos, se répètent sur les cartes modernes de la Slavonie : Czarna (noire), Bielozero (grand lac, ou blanc), Dobré (bon-lieu), Varsava, Varsovie, Dzievaltov, etc.

Faisant ce petit rapprochement des noms, nous partageons évidemment l'opinion du savant Gatterer, qui, dans un mémoire : *An populorum Slavicorum originem a Dacis Getisque liceat repetere* (Mémoires de l'université de Göttingue), proposa de considérer les anciens Daces et Gètes pour les ancêtres des Slaves.

(8) Il faut prendre garde de ne pas confondre les *Goths*, race germanique, qui fit des courses et des conquêtes dans toute l'Europe, avec les paisibles *Gètes*, cultivateurs indigènes des environs du Danube et des Karpates, qui, sans changer de pays, changèrent de nom et furent appelés Slavons.

Les Avares sont appelés, par les Slavons, *Obres*, *Obriniens*, d'où vient le mot connu dans les dialectes slaves, *obrin*, *olbrzim*, géant; ou, plutôt, les Slavons en ont reporté le mot, *obrin*, géant, consonnant avec Avares, sur les Avares mêmes.

nides, parmi lesquels les Obotrites et les Lutices ou Vilces, sur les bords de la Baltique. Les Syrbes occupaient l'intérieur jusqu'à la rivière de Sale, et les Luzinks avec les Milziens, de l'autre côté de l'Elbe, vers l'Oder. Dans le pays de Bohême cerné des montagnes qui environnent le haut Elbe, les Czechs fondèrent un état, dont la principale ville était Praga. Ils reconnurent la suzeraineté des empereurs d'Allemagne, embrassèrent le christianisme, combattirent et subjuguèrent les peuples voisins, c'est-à-dire les Slazaniens ou Silésiens avec leur ville Vrotslav, les Moraves et les Chrobates avec leur ville Krakov. Au pied des monts Karpats demeuraient les Chrobates ou Kroates-blancs qui possédaient ladite ville de Krakov, et leur pays s'appelait Chrobatie-blanche ou grande. C'est dans cette ville et chez les Chrobates que régnèrent Krak et après lui Vanda comme il résulte des traditions locales et de différents tombeaux ou tertres funéraires érigés en leur mémoire. A côté des Chrobates-blancs se trouvaient des Chrobates-rouges, qui ont eu pour place forte Galis ou Halicz (9).

15. Slavonie Méridionale.

De la Chrobatie-blanche, sortirent des colonies qui se dirigèrent vers le midi, passèrent le Danube et gagnèrent les bords de la mer Adriatique où ils s'établirent sous les noms de Kroates et de Dalmates, à côté des Serbes et des Slavons ou Slavaks. Les Kroates et les Serbes se subdivisèrent en plusieurs tribus qui reconnaissaient pour leurs chefs les Zupans (10). Et dans le pays appelé Pannonie, habité par les

(9) Ils ont eu aussi une place forte nommée *Czervien*. On pense que la Russie-rouge, *Rus czervona*, prit le nom de cette place. Il est bon de remarquer que, dans les qualifications des pays, blanc, *bialy*, répond au grand *boli*, *vêli*, *vielki*; et rouge ou noir, *czervony*, *czarny*, au petit *maly*. Or, la grande Russie est blanche; la petite, rouge ou noire. Comme il y avait une Chrobatie grande, blanche, on peut supposer l'existence d'une petite, rouge, qui avait une place forte Czervien et son pays Czerviensk.

(10) Serbes, autrement nommés Serves, Serviens, Serbliens.—Kroates, autrement, Karvates et leur pays Karvatie, Charvatie, ce qui répond à la Chrobatie de la Vistule; la transposition de *r*, avec les voyelles et les consonnes, et la mutation de *b* et *v*, étant très-fréquentes dans l'idiome slavon. — Slaves, Slabes, Slabiniens des historiens grecs.

Kroates et les Slavaks, arrivèrent plus tard les Magyars ou les Hongrois de race étrangère, asiatique, qui s'y établirent et soumirent tous les Slaves du pays, en occupant de l'un et de l'autre côté tout le territoire qui se trouve entre la Serbie, la Kroatie et les monts Karpats. La nation des Magyars était très-sauvage et féroce, mais dès qu'elle eut embrassé le christianisme et renoncé à l'idolâtrie, elle devint plus tranquille et moins farouche. En l'an 1000 ses rois obtinrent du pape le droit de l'onction de l'huile-sainte à leur couronnement, dont la cérémonie fut administrée par les évêques. Une nation semblable à celle des Hongrois s'établit dans la partie la plus méridionale de la Slavonie. C'étaient les Bulgares qui formèrent un peuple à part; non seulement ils devinrent chrétiens, mais ils adoptèrent la langue slave à la place de la leur qu'ils délaissèrent. Vous voyez que le Danube se jette dans la mer Noire au milieu de leurs possessions.

16. Russiens (11).

Dirigeons-nous présentement au loin à droite, vers le nord, pour reconnaître les frontières de l'Orient. Nous voyons à leur extrêmité une ville nommée Novogorod; c'est-à-dire Nouvelle-ville, qui plus tard fut appelée Novogorod-la-grande. Les Novogorodiens de concert avec les nations voisines, invitèrent les Varègues-Russiens, peuple originaire de la Suède qui faisait le commerce et exerçait la piraterie sur la mer Baltique. Ces Varègues-Russiens arrivèrent en 860, sous la conduite de leur chef Rurik, et ils conquirent d'abord les villes et peuplades qui se trouvèrent à leur portée. Les compagnons ou les successeurs de Rurik subjugèrent successivement la ville de Polock, le pays des Kriviczaniens avec leur ville Smolensk; celui de leurs voisins les Drégoviczes, les Sievierans, les Derevlans et les Polaniens avec leur ville Kiiov. Avant l'an 1000, un des successeurs de Rurik, nommé

(11) Nous prévenons nos lecteurs, une fois pour toujours, que nous voulons distinguer les *Russiens* (Russini) des *Russes* (Rossianie d'aujourd'hui). Ces derniers qui s'appelaient autrefois Moskovites, forment l'empire russe d'aujourd'hui.

Vlodimir, poussa ses conquêtes jusqu'aux monts Karpats ou il soumit la Chrobatie-rouge. Toutes ces conquêtes, depuis Novogorod jusqu'aux monts Karpats, prirent le nom de Russie et ses habitants Slaves celui de Russiens. Les Varègues-Russiens dispersés parmi les Slaves, finirent par oublier leur langue maternelle pour adopter celle du pays, et finirent par devenir de véritables Slaves. C'est ainsi que se forma une très-vaste Russie, pays des Russiens, où la religion chrétienne du rit grec se répandit très-promptement : elle y devint dominante et généralement reçue, dès que le duc des Russiens, Vlodimir l'eut adoptée.

17. Léchites, Pologne.

En arrêtant nos regards sur les bords si intéressants de la Vistule, nous y remarquons plusieurs peuples des Léchiens ou Léchites : vers la mer sont les Poméraniens; à l'orient les Mazoviens ou Mazures; au midi les Lènczicaniens, et au centre se trouvent les Polaniens ou Polonais. Tous ces peuples sont Léchites, ainsi que les Kaszubes, les Kuïaviens, les Sieradiens et autres ; même les Krakoviens dont nous avons déjà parlé (12). Les Poméraniens eurent sur les bords de la

(12) Il est important d'observer les terminaisons des noms des différents peuples slaves qui sont très-variées, et donnent occasion à la confusion dans les recherches des scrutateurs; exemples :

Slav.	*der Pole* (disent les allemands).	Serb.	—	Russe.
Slavon.	Polan.	Serbien.	Morlan.	Russien.
Slavinien.	Polanien.	Serbianien.	Morlanien.	Rossianien.
Slavak.	Polak.	Serbak.	Morlak.	Russak.

La dernière est une terminaison diminutive dont le pluriel est *ki* ou *ci*, *cy*, Slavaki ou Slavacy.— Luzik, Luzak, Vilk, au pluriel Luzici, Luzaci, Vilci ; Luzices, Morlaces; et Morl-aciens, Luz-aciens par la combinaison de plusieurs terminaisons. — Les habitants de la ville de Pologne, Lènczica ou Lèczica (*lisez* Lintchitza), sont Lènczica-niens, ou Lènczica-ni-ciens, Lènczica-ni-ki; ils sont appelés Licicaniki (*lisez* Litzitzaniki) par Vitikind de Corvei, écrivain du XIe siècle.

Voici encore les autres terminaisons, une en *it*, *ita*, et au pluriel, *ity*, *ici*, *icy*, et l'autre en *ov*, *ovié*, ordinairement employée au pluriel seulement *ovič*.

mer des villes célèbres par leur commerce; leur chef Ismar ou Vizimir, se distingua dans les guerres maritimes contre

Morav.	Serb.	Lech.	Kaszub.
Moravite.	—	Lechite.	Kaszubite.
Moravites.	—	Lechites.	Kaszubites.
Moravović.	Serbović.	Lechović.	Kaszubović.

L'indigène de Mazovie est appelé Mazur. La terminaison en *r, ur, er, or, ora,* est une terminaison particulière, qu'on emploie rarement pour agrandir ou grossir quelque chose. Il y a d'autres terminaisons données au Maz, qui combinent différentes dissonnances et les cumulent singulièrement : Maz-ur, Maz-ovien, Maz-ovite, Maz-ovitien ou Maz-ovicien, Maz-ovitanien, Maz-ovszanin (*lisez* Mazovschanine), etc., abondance que le diminutif multiplie.

Toutes ces variétés de terminaisons, au fond, ne changent en rien l'identité des noms et de la parenté qui existe entre les peuples slaves disséminés sur une étendue bien considérable de la terre. Cependant l'usage, la langue et l'histoire se servirent quelquefois de ces variétés pour distinguer les peuplades du même nom, de la même origine, mais placées sur plusieurs points de la Slavonie. C'est ainsi que nous nommons *Polonais* les Polaniens des environs de Poznan, et les Polaniens des environs de Kiiov; nous distinguons toujours par leur nom *Polaniens* pour bien signaler leur différence. C'est ainsi que les Slavons qui habitent la Hongrie jusqu'au pied des Karpats, sont appelés *Slavaks*. Les colonies des Russiens dans les monts Karpats, s'appellent *Rusniaks*, et on les nommerait mal si on les appelait Russiens, ou Russes, ou Rossianiens.

L'idiome slavon et tous ses dialectes distinguent parfaitement l'empire Russe et cette portion d'habitants issus de colonies slavones qui y dominent avec leur capitale, Moskovie, de l'ancien peuple et son pays subjugués et incorporés à l'empire. L'empire s'appelait *Rossia* et ses habitants *Rossianie*, particulièrement ceux des environs du Volga et de la Néva. Ceux qui habitent les deux côtés du Dnieper et tout son occident jusqu'aux sources du Dniester, sont *Rusini* et leur pays spacieux *Rus*. Cette distinction est indispensable pour bien discerner les événements historiques. La langue française appelait indistinctement les *Rusini* et *Rossianie*, Russes; et leurs pays respectifs, *Rus* et *Rossia*, Russie, ce qui occasionnait des méprises fâcheuses pour la vérité historique. Nous tâchons donc de distinguer cette grave différence en nommant toujours les *Rusini, Russiens*, et les *Rossianie, Russes*, et nous éviterons, autant qu'il est possible, de nommer l'ancien pays

les Danois(13). Les Polonais ou Polaniens, possédaient les villes suivantes : Poznan ou Posen, Gniezno, Kruszvica, où dominèrent les Leszeks et les Popiels, sur lesquels les traditions ne nous offrent rien de remarquable. Sous la domination du dernier des Popiels, prince ladre et fainéant, Ziemovit fils de Piast fut appelé au commandement de l'armée, et, à la faveur des troubles civiles, il s'empara du trône des Popiels. Ainsi devenu roi de Pologne vers 860, il commença l'agrandissement du territoire de ce petit royaume. Telle fut la Slavonie dans les IXe et Xe siècles, et c'est ainsi que commença la puissance de la Pologne avec le règne des Piast.

des Russiens, Russie, parce qu'il n'y a pas moyen d'y inventer une distinction, sans offenser l'usage établi. Russie-rouge, Russie-noire, Russie-blanche, petite-Russie, ou belle-Russie, sont les pays des *Russiens* (chez les Allemands *Reussen*, peuple et pays) ; la grande Russie est le domicile des *Russes, Rossianiens* (chez les Allemands *Russen, Rus-land*).

(13) Le roi des Danois était Kanut, suivant les historiens polonais, et suivant les écrivains danois le roi des Slaves, Ismar, fut tué par leur roi Iarmard, fils de Sivard.

PREMIÈRE PÉRIODE.

DEPUIS 860 JUSQU'A 1139. — 280 ANS.

POLOGNE CONQUÉRANTE.

Les rois de la famille de Piast, jouissent du pouvoir absolu (14).

18. Ziemovit et ses successeurs.

C'est donc par le règne de Piast que je commence, mes chers amis, à vous raconter l'histoire de la nation polonaise et de ses rois. Elle a dès-lors un cours non interrompu et à chaque pas elle devient plus claire. Je la partage en quatre périodes ou portions que je désignerai différemment d'après l'activité différente de la Pologne et de son état intérieur et

(14) Les ouvrages et mémoires de l'auteur relatifs à cette première période, sont :

Tableau historique du commerce des Slavons et de la Pologne, depuis sa naissance, jusqu'à la chute de Maslav (inséré dans la Numismatique du moyen-âge, t. II, p. 77-108).

Épitaphe de Boleslav-le-grand.

Conquêtes de Boleslav-le-grand.

Relations politiques de la Pologne avec l'empire d'Allemagne, et le titre de roi jusqu'au partage de l'Etat entre les enfants de Boleslav III.

Essai historique sur la législation polonaise civile et criminelle (inséré par Léonard Chodzko, dans le second vol., p. 235-313 du tableau de la Pologne, de Malte-Brun).

Législation primitive, civile et criminelle de la Pologne.

Les lumières et les études en Pologne jusqu'à l'introduction de la typographie.

d'après les circonstances qui ont affecté ce pays. Vous jugerez sur les événements que je vais vous raconter jusqu'à quel point mes désignations sont exactes. Je distinguerai la première période par la dénomination de la Pologne conquérante : Ziemovit la commence. Il était fils d'un certain Piast simple paysan : ce qui n'a rien d'extraordinaire chez les Slaves qui tous cultivaient la terre et ne quittaient la charrue que pour prendre les armes pour la défense de la patrie : par conséquent, ceux qui se signalaient dans les combats acquéraient beaucoup de considération parmi leurs concitoyens. C'est ainsi que Ziemovit, quoique simple laboureur, parvint au trône de Pologne. Quand il fut roi, il soumit les peuplades et tribus voisines. Ses descendants et successeurs, Leszek, Ziemomysl et Mieczislav imitèrent son exemple et le suivirent si bien, que Mieczislav régna sur les Polonais, les Lènczicaniens, Mazoviens et sur d'autres de ses voisins, ayant étendu sa domination d'un côté jusqu'aux terres des Russiens et de l'autre jusqu'à celle des Bohémiens.

19. Introduction du christianisme.

Prenons à présent la deuxième carte, là nous reconnaîtrons distinctement tous ces puissants états que nous avons dit s'être formés dans la Slavonie, tels que ceux des Bulgares, des Hongrois, des Serbes, des Kroates, des Bohémiens, des Russiens et des Polonais. Par sa position centrale, la Pologne se trouvait embarrassée, non par le voisinage de puissants Bohémiens et Russiens qui formèrent des états nouveaux, mais à l'égard des Allemands. La Pologne était encore idolâtre, quoique les Bohémiens eussent déjà ouvert les yeux à la lumière du christianisme. Les Vinules qui habitaient entre l'Oder et l'Elbe, étaient aussi païens. Les Allemands cherchaient avec beaucoup d'ardeur et même par la force à introduire le christianisme parmi eux, espérant par ce moyen établir leur influence et leur domination en Slavonie. Partagés en une foule de petites peuplades, les Slaves-Vinules, sans lien commun, sans ensemble, essayèrent pourtant d'opposer la force à la force. Les Obotrites, les Vilces les Serbes, les Luzices se défendirent et défendirent leur ido-

làtrie avec force et opiniatreté, persuadés qu'en les sauvant ils sauveraient aussi leur indépendance. Cependant les Allemands unissant leurs efforts, poussèrent leurs envahissements jusqu'à la frontière de la Pologne. Afin d'assurer leur pouvoir et leurs conquêtes, les princes Allemands établirent parmi les Slaves différents postes militaires commandés par des gardiens des marches ou frontières, appelés comtes de la frontière ou mark-graves et autres fonctionnaires. Les rois de l'Allemagne divisèrent les pays vaincus en diocèses et y mirent des évêques. Ils nommèrent à l'évêché de Pologne, Jordan, qui y prêcha le christianisme sous le règne de Mieczislav.

20. Baptême de Mieczislav.

Ne pouvant résister à l'influence étrangère, voyant les changements introduits chez les voisins et redoutant les forces supérieures de l'Allemagne, Mieczislav se décida à changer de coutume. En conséquence il répudia toutes les emmes païennes ses épouses, et se maria avec une femme chrétienne princesse de Bohême nommée Dombrovka. Elle arriva avec plusieurs ecclésiastiques de Bohême, et persuada son mari de se convertir et de se faire baptiser. L'exemple du souverain prépara le peuple à la démolition des idoles. Les soins infatigables de l'évêque Jordan, secondés par Mieczislav et Dombrovka, décidèrent une conversion générale, confirmée définitivement par saint Adalbert, évêque de Praga en Bohême. Cet apôtre traversa Krakovie et la Pologne allant en Prusse et prêchant partout la doctrine de la foi. C'est ainsi que la Pologne devint graduellement chrétienne.

21. Mieczislav humilié par le titre de comte.

Quoique le roi Mieczislav fut devenu chrétien, les Allemands ne voulurent point reconnaître sa qualité de roi et le désignèrent sous le titre de comte, qui signifiait alors fonctionnaire, employé ou domestique de l'empire. Mieczislav se soumettant aux Allemands lorsqu'il était idolâtre, s'humilia bien plus encore, lorsqu'il eut embrassé la religion chré-

tienne. Pendant la paix il payait un tribut, pendant la guerre il servait avec son armée et il avait tant de frayeur des mark-graves des frontières, qu'en leur présence il n'osait ni se revêtir de sa pelisse, ni s'asseoir. Tout cela humiliait extrêmement la nation et l'état. Son fils Boleslav-le-vaillant (*chrobry*), ou plutôt le grand, retira la Pologne de cet abaissement. Conséquemment c'est lui qui doit être considéré comme le véritable fondateur de la Pologne. Boleslav fut un grand monarque, c'est pourquoi je vais fixer plus longuement votre attention sur lui, pour que vous puissiez apprécier son règne, et connaître mieux et en détail ce qui se passa de son temps.

22. Conquêtes de Boleslav-le-grand.

Vous savez très-bien, mes amis, que quand un père riche meurt, il divise sa fortune entre ses enfants. Dans ces temps-là, la même coutume existait entre les familles régnantes, de sorte que Mieczislav partagea la Pologne entre ses fils. Boleslav l'aîné conçut d'autres idées à cet égard. Voulant amener l'unité de la Pologne, il employa un moyen extrême, ce fut de chasser ses frères et de régner tout seul. Ses frères excitèrent ses voisins contre lui. Boleslav attaqué se défendit et conquit sur eux plusieurs pays. Il prit aux Bohémiens la Silésie, Krakovie avec tout le pays avoisinant les monts Karpats. D'un autre côté, toute la Poméranie le reconnut pour son chef et maître. Par ces conquêtes, Boleslav étendit les frontières de son royaume, et le bruit de ses hauts faits se répandit non-seulement chez les Allemands ses voisins, mais dans le monde entier; la réputation qu'il acquit, par sa richesse et son bon gouvernement parvint à un tel degré, que l'empereur Otton III, bien disposé en sa faveur, résolut de faire connaissance particulière avec un héros si célèbre.

23. Arrivée d'Otton III.

Otton III, prince très-dévôt, conçut le projet, en l'an 1000, de visiter le tombeau de saint Adalbert, dont le martyre était arrivé depuis peu chez les païens de la Prusse qui le tuèrent et dont le corps fut racheté par Boleslav et déposé à

BIBLIOTEKA GŁÓWNA

Gniezno. Boleslav reçut un hôte si distingué avec la plus grande distinction. Dès la frontière, il fut accueilli par une foule immense accourue au-devant de lui. Boleslav lui-même était à la tête avec ses guerriers. L'or, l'argent, le cuivre ou l'acier et le fer bien poli, que chacun portait selon ses moyens, éblouissaient tous les yeux. Les plus riches escortaient les deux princes, Boleslav et Otton; ils portaient une robe de dignité nommée zupan et autres habits en couleurs claires et voyantes, écarlate, vert, bleu, cramoisi, avec des chaînes d'or. L'or, les pierreries ornaient leurs sabres, leurs cuirasses et leurs boucliers; leurs chevaux étaient richement enharnachés. Les plus riches composaient de nombreux corps de cavalerie couverts de cuirasses; mais plus nombreux étaient les guerriers à pied, armés d'arcs et de boucliers, avec la lance à la main. Les uns portaient des capotes blanches, d'autres des rousses, d'autres encore des noires, mais tous avaient un cœur aussi brave que les plus riches seigneurs. C'est avec ces guerriers que Boleslav allait habituellement à la guerre; mais, cette fois, il les dirigea au-devant d'Otton qui se rendait à Gniezno. C'était en son honneur que Boleslav fit tout cela et pour lui faire voir de près la nation pour laquelle les Allemands avaient de l'antipathie. Otton aperçut donc dans la vaste étendue des champs et prairies qui bordaient son chemin, de nombreux corps armés qui l'escortaient. Ce fut un coup-d'œil magnifique.

24. Otton III visite le tombeau et fonde des évêchés

Quand Otton se trouva près de Guiezno, il voulut manifester sa piété et résolut d'entrer dans la ville pieds nus pour visiter avec plus de respect le tombeau du saint. Boleslav fit passer l'empereur avec son cortège, au milieu des rangs de ses guerriers et à travers une multitude de spectateurs. Sur le passage, il avait fait étendre des draps et des tapis jusqu'au tombeau du saint. Otton s'approcha de la tombe avec recueillement et la plus profonde piété : après avoir fait ses prières, il commença à s'occuper des affaires de la Pologne, d'après la coutume qu'avaient prise les rois

et empereurs d'Allemagne de considérer la Pologne comme un comtat de leur ressort, une dépendance de leurs états. Ayant trouvé que c'était un état considérable, il y établit une hiérarchie ecclésiastique. A côté de l'évêché de Pologne ou de Pozen, déjà existant, il érigea l'archevêché de Gniezno et les évêchés de Krakovie, de Vrotslav et de Poméranie, qui devaient ressortir de l'archevêché de Gniezno.

25. Les banquets.

Otton resta trois jours à Gniezno et Boleslav le fêta à ses propres frais. Dans le temps où régnait Boleslav, il existait tout un autre ordre et tout une autre coutume qu'aujourd'hui dans la manière de vivre. Tout était simple et rustique. Les châteaux des rois, les maisons des seigneurs et les cabanes des paysans, se ressemblaient beaucoup. Rien n'y était élégant comme de nos jours, mais partout régnait la cordialité, la simplicité et la franchise; partout aussi, on voyait le bien-être et l'abondance. Dans une maison de citoyen propriétaire et cultivateur, et de kmeton, on apercevait plus de vases en bois et en terre, qu'en argent; il y avait un peu moins de luxe que chez les riches et chez les rois. La maison royale était aussi en bois; mais ses parois étaient couvertes de riches tapis, ornés de plaques d'or et d'argent, de boucliers, de sabres resplendissant de pierreries. Les chambres étaient vastes et pouvaient contenir des hôtes nombreux. Les tables étaient grandes, en bois de chêne ou tout autre bois du pays, faites avec simplicité, mais revêtues quelquefois de lames d'or ou d'argent, couvertes de draps de laine ou de toile de chanvre ou de lin, assez grossière, mais très-blanche et peu connue hors du pays. On plaçait sur ces tables des plats d'or ou d'argent de différentes formes, avec des vases de même métal artistement ciselés; des cuillers d'argent en abondance. Tous les plats étaient remplis de mets accommodés bien simplement. La viande bouillie et rotie était tantôt d'animaux domestiques tels que bœufs, porcs, volailles, tantôt de gibier, tels que lièvre, chevreuil, sanglier, daim, bison, urus, castor. Il ne manquait pas de légumes; on y avait du millet, des gruaux, de l'orge bien gras avec du lard; le

pain et le gâteau faits de farine de seigle. Il y avait en tout abondance et richesses. Les hôtes étaient placés sur des bancs longs et quelquefois des tabourets; les plus distingués, avaient des fauteuils couverts de riches brocards, étoffes qui venaient de la Grèce ou des pays des Mahométants d'Asie. On versait dans des vases brillants des boissons aceteuses et rafraîchissantes; de la bière forte, de l'hydromel et autres boissons douces et spirituеuses. Tout le monde était admis à boire et à manger. Ce n'est pas tout : après que l'empereur, les seigneurs allemands, leur suite et tous leurs domestiques s'étaient bien rassasiés, à chaque repas, tout ce qui était en or et en argent sur les tables était donné à l'empereur et distribué entre tous les seigneurs allemands et leurs domestiques. De plus, Boleslav donna aux Allemands d'autres présents en fourrure, riches vêtements, armes précieuses, et argent monnayé. C'est ainsi que Boleslav fêta et régala son hôte Otton III, pendant son séjour à Gniezno.

26. Traité de Gniezno.

Les Allemands furent étonnés des richesses et de la prodigalité du roi de Pologne. Otton lui-même s'apercevant, que la réalité surpassait tout ce qu'il avait entendu dire de Boleslav et saisi d'étonnement, tint conseil avec les seigneurs de sa suite, déjà gagnés par la munificence du roi polonais, sur la manière dont il devait traiter un si riche et si puissant prince : on décida, qu'il serait très-inconvenant de lui donner le titre de comte ou de marck-grave et de le considérer sujet à l'empire. Or donc, un jour que tout le monde était réuni au banquet, Otton éprouva une telle satisfaction qu'il la témoigna en ôtant de sa tête, sa propre couronne impériale, et en la posant sur la tête de Boleslav comme un gage de l'amitié et de la fraternité qui devait exister désormais entre les deux monarques. Ensuite, il fit avec Boleslav, un traité par lequel il le reconnaissait comme roi de Pologne, son allié et défenseur de l'empire; il le délivra de toute sujétion et dépendance envers les rois ou empereurs allemands qui ne devaient à l'avenir gêner l'indépendance des possessions de Boleslav ni entraver aucune acquisition qu'il ferait

en Slavonie. Par le même traité, il lui remit tout son pouvoir sur la hiérarchie nouvelle qu'il venait de fonder. Ce traité fut ratifié par le pape. S'appuyant sur ce traité, bientôt après Boleslav érigea Lubusz en évêché qu'il mit avec celui de Posen, sous la dépendance de l'archevêché de Gniezno; plus tard, Mieczislav II son fils, fonda encore l'évêché de Kuiavie.

27. Guerre avec l'empereur Henri II.

Après le traité de Gniezno, Otton de retour dans son pays, envoya en présent à Boleslav un morceau de la lance de saint Maurice : cette relique richement enchassée dans une sorte de lance, remplaçait alors le sceptre et servait de marque distinctive de la dignité royale. Donc, Boleslav, ayant reçu Otton comme son souverain, se sépara de lui comme ami et allié. On devait attendre beaucoup de cette amitié, mais elle ne dura pas long-temps. Otton mourut bientôt et son successeur Henri II devenu roi, ne put rester l'allié de Boleslav-le-grand, car celui-ci se lia avec ses ennemis de l'intérieur de l'Allemagne, attaqua les mark-graves des frontières et autres fonctionnaires commandants des places fortes, et conquit rapidement la Luzace, la Misnie ou la Serbie, la Bohême et la Moravie, qu'il joignit à son royaume, comme pays Slaves, sans avoir aucun égard aux prétentions des Allemands et de leurs rois sur ces possessions. C'est ainsi que commença une guerre de plus de quinze ans, guerre onéreuse pour un état nouvellement fondé par Boleslav et qui était bien loin d'être aussi peuplé et d'offrir autant de ressources que l'Allemagne, tandis que Henri II roi d'Allemagne, qui était en même temps empereur, disposait d'une vaste puissance et commandait à des troupes nombreuses et bien armées. Cependant, Boleslav, avec l'aide de Dieu et par son génie, triompha, et Henri II le considéra comme un fléau que Dieu lui envoyait pour le punir de ses péchés.

28. État et organisation du pays.

Tous les pays réunis sous le gouvernement de Boleslav, se composaient de différentes peuplades et communautés qui furent organisées, sans aucune distinction en districts ou terres *(poviaty ziemié.)* Dans chaque district on voyait çà et là, ou des chaumières dispersées et isolées, ou des hameaux et villages qui comptaient quelquefois des centaines de chaumières et maisons, dont les habitants furent tous occupés d'agriculture. Boleslav mit ses soins à augmenter ces villages et à les faire prospérer en bourg, *(posada)* pour que les gens de métier s'y établissent et que le commerce y développât comme dans les villes d'Allemagne. Il attira donc le peuple dans ces communes, hameaux ou bourgs, par des fêtes et surtout par des repas publics dont il faisait les frais. Toutes les habitations étaient en bois : à peine pouvait-on trouver de loin en loin une maisonnette ou une église en briques, car dans ce temps-là les églises mêmes étaient construites en bois. Près du chef-lieu ou bourg principal, qui tenait lieu de ville capitale de district, on construisait un château ou une place forte qu'on appelait *castrum*, *castellum*, *grod*. Les constructions de la place étaient ordinairement en bois, mais elles étaient entourées de fossés difficiles à franchir et cernées quelquefois d'un mur et de palissades; de sorte que des remparts en pierre ou en terre à côté de larges fossés environnaient un espace assez vaste pour contenir beaucoup de monde. Ces places de défense aussi bien que les forêts environnantes, servaient de refuge et d'asile aux autorités et aux populations dans le cas d'invasion. Dans ces bourgs-forts *grod*, résidaient les premiers magistrats du district nommés châtelains, castellans ou comtes, titres et fonctions qui répondaient à ceux de graf ou mark-grave, fonctions allemandes. En temps de paix les châtelains administraient et rendaient la justice; en temps de guerre ils conduisaient les populations de leurs districts aux combats.

29. Force armée, dispositions militaires.

Tout habitant du pays de quelque condition qu'il fût, s'il était en état de porter les armes, était appelé, en cas de

besoin, à la défense générale. Les cultivateurs, les plus pauvres désignés sous le nom de kmetons, c'est-à-dire paysans, veillaient à la sûreté des châteaux et places fortes; ils y montaient la garde en se promenant d'un bout à l'autre et chantant continuellement. Le plus grand nombre d'entre eux s'exerçaient au maniement des armes et aux manœuvres Ceux des *kmetons* qui avaient les moyens de se procurer un cheval, entraient dans les rangs des *sléchites* (*szlachcic*, nobles) qui, étant les plus riches, composaient l'élite de l'armée Par ce service ils s'ennoblissaient, car, pour avoir un cheval, un bouclier, une cuirasse, une armure complète enfin, il fallait posséder une fortune considérable. Un homme ainsi armé en valait plusieurs autres qui ne l'étaient pas. Dès que la guerre était déclarée, ou si l'ennemi faisait une invasion inopinée, la nouvelle s'en transmettait rapidement par tout le royaume. On brûlait le feu, on allumait des tonneaux remplis de résine et de poix, placés sur les montagnes, dans les places fortes et au milieu des champs ouverts, pour avertir du danger commun; les gardes s'avertissaient mutuellement; des courriers étaient envoyés de tous côtés pour porter les ordres du roi, et aussitôt les châtelains rassemblaient les guerriers de leurs districts et les conduisaient à Boleslav. Tout le royaume était en mouvement. Point de délais ni de retard, partout de la bonne volonté et de l'empressement, car Boleslav avait su gagner la confiance et l'attachement des peuples dont il cherchait toujours à épargner le sang, tout en le conduisant à la victoire. Il aimait mieux voir la dévastation d'une partie de pays, que d'exposer les hommes qui défendaient les places fortifiées et assuraient l'indépendance de leur patrie.

30. Fin de la guerre avec Henri II. Paix de Budiszin (Bautzen).

Pendant la guerre avec Henri II, celui-ci envahit plusieurs fois avec toutes ses forces les possessions de Boleslav et y porte le pillage; mais jamais il ne réussit à s'emparer d'aucune place fortifiée; ses armées fatiguées par des escarmouches et des attaques imprévues, furent enfin détruites, et il

fut obligé de s'enfuir sans butin. Boleslav voulant éviter une bataille décisive avec ses forces inférieures, et cependant vaincre son ennemi, faisait des excursions jusqu'à l'embouchure de la Saal et envoyait des détachements jusqu'en Bavière; ayant séduit à force d'argent quelques seigneurs allemands, il suscita par leur moyen des embarras à Henri II en Allemagne et même en Italie, en provoquant contre lui des rébellions et des révoltes. Plusieurs fois Henri II chercha à faire la paix, mais les Allemands désiraient que Boleslav vînt chez eux leur en faire la demande. Boleslav répondit qu'il ne passerait pas même un pont pour se rapprocher d'eux. Les Allemands furent donc obligés de venir trouver Boleslav à Budiszin (Bautzen), ville conquise, où ils conclurent en 1018 une paix définitive, par laquelle, Boleslav renonça à ses prétentions sur la Bohême et la Misnie, mais il conserva la Moravie et la Luzace, comme on le voit sur la carte n. 3. De plus les Allemands s'obligèrent à fournir un contingent composé de quelques centaines d'hommes armés pour servir dans la guerre que Boleslav était dans l'intention d'entreprendre contre les Russiens. Tels furent la paix et le traité de Budiszin qui terminèrent la guerre de quinze ans.

31. Expédition contre les Russiens.

Les discordes qui s'élevèrent entre les fils de Vlodimir et dans lesquelles Boleslav intervint, le décidèrent à cette expédition. La fortune lui fut favorable cette fois comme antérieurement. Son entrée dans la superbe et vaste cité de Kiiov, qui comptait plusieurs centaines d'églises et temples, est très-célèbre parce qu'il donna un coup de sabre à la porte principale, nommée porte d'or, qui en fut ébréchée. Ce sabre, présent d'Otton III, reçut le nom d'ébrécheur (*szczerbiec*) et fut gardé avec les autres insignes de la couronne. Boleslav s'étant convaincu qu'il trouverait trop de difficulté à se maintenir à Kiiov, pilla cette ville et enleva le trésor qu'elle contenait, trésor qui ne fut pas assez considérable ainsi qu'on l'a prétendu pour l'enrichir, car il était très-riche comme nous venons de le voir, et sa richesse ne provenait point de pillage, mais de la prospérité de son royaume et de ses habitants qui,

par leur commerce et leur travail, étaient en état de payer de fortes impositions foncières appelées *poradlne*.

32. Routes de commerce.

Jetez maintenant un coup-d'œil sur la carte n. 3, et remarquez bien l'étendue et la position du royaume que fonda Boleslav : vous y distinguerez les routes de commerce qui traversaient la Pologne. Les Normands de cette époque, animaient les communications lointaines. Les Russiens-Varègues, d'origine normande, conservaient leurs relations avec la mère-patrie. Les Danois, qui régnaient en Angleterre, étaient de la même race, comme tous les habitants de la Skandinavie. Ceux-ci créèrent un état particulier en France, d'où, ils allaient en pèlerinage jusqu'à Jérusalem, traversant l'empire d'Orient. Les Normands-français cherchaient des communications avec les Normands-russiens : c'est pourquoi ils établirent des routes commerciales qui traversaient la Pologne : de l'Allemagne par Krakovie, Luck jusqu'à Kiiov; par Posen, Gniezno, Plock jusqu'en Moravie; de la Hongrie par Krakovie, Vrotslav, Glogov, d'où elles se dirigeaient à gauche vers l'Elbe, et à droite vers la mer par Czarnkov, Bialigrod. Dans les pays des Russiens elles allaient par Novogorod, Smolensk, Kiiov, jusqu'à Constantinople ou Byzance.

33. Objet de commerce, esclaves.

Ces routes de commerce et beaucoup d'autres étaient fréquentées par des caravanes de marchands, qui tenaient leurs foires dans les villes les plus considérables de la Pologne. Les Anglais et les Danois se rencontraient avec les peuples de la Grèce; les Français et les Allemands avec les Russiens. Les précieuses marchandises de Byzance abondaient sur ces marchés. Outre les marchandises grossières de l'Allemagne, l'argent des Allemands et des Anglais, restait en Pologne et y circulait, car les Polonais avaient beaucoup de produits en grain, fourrures, bétail et chevaux, qu'ils vendaient et échangeaient contre les armes d'Allemagne ou les riches étoffes de l'Orient. Dans ces temps-là les esclaves

étaient aussi un objet de trafic. C'étaient des prisonniers de guerre qui ne pouvaient être rachetés par leurs parents ou amis. Mais en Pologne la population étant encore peu nombreuse, Boleslav donna des terres à des milliers de ces prisonniers et en fit des colons agricoles, qui recouvrant ainsi leur liberté, devenaient kmetons et citoyens. Les seigneurs en faisaient de même dans leur terres et changeaient leurs prisonniers en colons, qui ordinairement étaient établis au milieu des forêts qu'ils devaient défricher et changer en culture pour devenir libres. Au reste, à cette époque, des mesures étaient déjà prise en Pologne, pour diminuer et abolir le trafic barbare de l'esclavage.

34. Divertissements de Boleslav.

Le pays était boisé et contenait d'immenses forêts, des forêts vierges pleines de gibier. Tous les seigneurs et Boleslav lui-même se livraient avec ardeur à la chasse, chacun dans les forêts qui lui appartenaient. Quoique gros, gras et d'un embonpoint gênant (15) Boleslav aimait beaucoup cet exercice. Dans les grandes chasses on ordonnait des battues générales, et les populations voisines se mettaient en mouvement pour faire lever le gibier et le pousser sur un seul point. Le gibier offrait alors des espèces d'animaux devenus aujourd'hui très-rares, tels qu'élans, bizons, urus, ours, sangliers. Dans les petites chasses au lièvre, aux oiseaux on employait quelquefois des faucons dressés. Pour ces chasses, dans plusieurs cantons, les habitants étaient soumis à certains services et à cer-

(15) Nous avons restitué l'épithète de *Grand* à Boleslav. Cette épithète lui a été donnée par les premiers écrivains qui traitent son histoire, même par les annalistes russiens, et aucun de ces derniers ne connaît d'épithète *chrobri*, *chrabri*, vaillant, que les historiens polonais du XVe siècle disent avoir été donnée par les Russiens, quoique le mot *chrobri* soit aussi bien polonais que russien. Les Russiens, et particulièrement les Russiens-Varègues qui avaient des motifs de se plaindre de Boleslav, l'appelèrent *porc*, par dérision de sa corpulence, comme attestent les annalistes russiens. Les Allemands, qui se fâchaient beaucoup plus contre lui, le nommèrent *trink-bier*, buveur de bière, et se moquaient de sa respiration difficile.

taines redevances. On soignait beaucoup le castor, qui était aussi l'objet d'une chasse particulière. La pêche était considérable, très-variée et imposait des redevances locales qui furent comptées au nombre des charges publiques.

35. Réunion de plusieurs peuples dans un seul état.

Boleslav entreprit la tâche difficile de réunir et de fonder dans le seul état de Pologne, les peuplades de différents districts et communautés, entre lesquelles il existait des haines et des rivalités, quoique la plupart tirassent leur origine de la même souche, celle des Lechites. Doué d'un rare talent de manier le cœur humain, il réussit à se faire autant aimer des Mazoviens, des Krakoviens, des Silésiens et des Moraviens que des Polonais qui croyaient régner avec lui. Tous le considéraient comme un père. Pour les Krakovieus, les Silésiens, les Mazoviens ou Polonais enfants de différentes mères et orphelins, Boleslav-le-grand était effectivement un père. Par le respect pour leur liberté individuelle et par la distribution égale de la justice : il réussit à leur faire oublier qu'ils n'avaient pas la même origine maternelle : ils commençaient à fraterniser, et se croyaient frères. Tous étaient également attachés à Boleslav, non-seulement à cause des victoires qu'il avait remportées contre les Allemands et qui garantissaient leur liberté et leur indépendance, mais encore parce que son gouvernement était juste et son affabilité égale envers tout le monde.

36. Gouvernement, pouvoir.

Conformément aux mœurs généralement adoptées dans ces temps éloignés, Boleslav était général en chef en temps de guerre et juge suprême pendant la paix. C'était une ancienne coutume chez les Slaves, que le peuple et les habitants des communes se réunissent en masse pour délibérer des affaires publiques. Si ce n'était pas la population entière du canton, alors c'étaient ses anciens, respectables par leur âge et leur expérience, qui se rassemblaient en conseil, afin de pourvoir au besoin de la commune ou du pays. Il ne faut

pas s'imaginer Boleslav comme un conquérant arbitraire, sans égard pour ces droits sacrés, il les observait et les respectait. Aussitôt qu'il arrivait dans un district, le magistrat et les anciens du lieu accouraient auprès de lui : il assistait au conseil, à l'assemblée territoriale, y rendait la justice et délibérait. Mais quand il réunit tant de populations diverses en un seul peuple et les districts et les communes en un seul état, il fallait un pouvoir suprême qui fût concentré dans la personne de Boleslav. Il composa un conseil de douze dans lequel il avait toute confiance, et avec lequel, lui, comme roi de Pologne, méditait sur les besoins du royaume, sur ce qui pouvait lui être le plus utile; il s'informait des vœux des habitants et ensuite décidait et agissait. Il était législateur et souverain absolu.

37. Justice et tribunaux.

Boleslav rendait ses jugements d'après les lois et les coutumes adoptées depuis longtemps, et conservées par des traditions et usages, ainsi que d'après des réglements qu'il établit lui-même. Il accueillait avec une égale bienveillance les requêtes des seigneurs léchites ou nobles, et celle des plus pauvres kmetons ou paysans, contre les employés qu'il jugeait sévèrement. Il surveillait la perception des impôts et autres redevances, pour qu'ils fussent exactement perçus, sans injustice ni vexation. Il veillait aussi à ce que les magistrats ne négligeassent rien de ce qui était nécessaire pour la sûreté des districts contre toute invasion extérieure ou pour la tranquillité publique; que les rapines et le brigandage fussent réprimés et que les fonctionnaires ne commissent point d'abus dans l'administration de la justice. Boleslav lui-même, comme la dernière haute instance, entendait avec assiduité les litiges des habitants, et rendait des sentences toujours justes et équitables. A l'égard des criminels, il poussa quelquefois la sévérité à l'extrême; pour les fautes moins graves il était indulgent, espérant toujours que les bons conseils et une bonne admonition suffiraient pour ramener les coupables au devoir. D'après les usages de ce temps-là, il arriva quelquefois à Boleslav d'appliquer lui-

même une correction paternelle aux réfractaires. Quand des seigneurs avaient commis quelques fautes, ils étaient invités par le roi à un banquet et à un bain à vapeur; ils devaient d'abord écouter une réprimande, après quoi ils recevaient une fustigation qui devait les réconcilier avec la probité. De là vient le proverbe polonais: «Donner un bain à quelqu'un.» Beaucoup de personnes en reçurent, mais comme c'était toujours avec équité, personne ne s'en plaignit. Si les voisins de Boleslav le reconnurent comme grand à cause de ses conquêtes et de ses richesses, combien les peuples slavons et léchites ne devaient-ils pas le bénir, lui qui était si bien connu par sa justice Aussi, long-temps après sa mort, surtout, au moment des revers et du malaise, son nom seul rappelait le vieux temps prospère, l'âge d'or, et ramenait la concorde fraternelle parmi les habitants.

38. Écoles, clergé, sacre du roi.

Boleslav avait beaucoup de considération pour le clergé et fonda des églises et plusieurs couvents. Ayant reconnu que les lumières avaient atteint un plus haut degré dans certains pays que dans le sien, il voulut que le clergé les introduisît en Pologne. Ces sciences se bornaient alors à la connaissance de la langue latine, à savoir lire et écrire en latin, à savoir chanter dans les cérémonies religieuses et à lire le saint évangile et les écritures saintes. Ces premières connaissances conduisirent à de plus profondes recherches sur d'autres ouvrages et sur l'histoire du pays. C'était presque uniquement le clergé qui s'y livrait. Le clergé reconnaissant, considérait beaucoup Boleslav et se montrait envers lui, non-seulement docile, mais très-obéissant. Ce grand prince ne pouvant obtenir du pape de Rome la permission de se faire couronner avec le cérémonial du sacre, et ne voulant plus faire des démarches qui lui semblaient incompatibles avec son autorité et sa puissance, il prit le parti de se faire couronner et oindre par ses évêques, ce dont ils s'acquittèrent très-volontiers. Peu de temps après cette cérémonie, Boleslav-le-grand, au faite de la grandeur et couvert de gloire, mourut en paix, en 1025.

39. Mieczislav II et Rixa.

Entre les mains d'un mauvais fermier la meilleure moisson se perd récoltée en temps non convenable; le bétail le mieux portant succombe faute de soins; les bâtiments les mieux construits tombent en ruines ou périssent par l'incendie; par la même cause, Boleslav était un excellent fermier; mais son fils et successeur, Mieczislav II, ne suivit pas son exemple. A peine son court règne fini, ce fut encore pis. Sa femme devenue veuve, parente des empereurs d'Allemagne et de race allemande, prit les rênes du gouvernement. Elle n'eut aucune considération pour les mœurs et coutumes du pays. Elle méprisait les Polonais, se moquait de leurs manières et costumes qu'elle trouvait grossiers ; elle n'avait de confiance que dans les Allemands auxquels elle donna toutes les places et emplois qui étaient à sa disposition, ce qui enfin irrita tellement les Polonais, qu'ils se révoltèrent contre son autorité. Elle fut obligée de s'enfuir en Allemagne, ce qu'elle fit en emportant la couronne et les trésors royaux. Son fils Kazimir, très-jeune encore, la suivit en Allemagne et s'occupa à Liége à étudier les sciences et l'art militaire; de sorte que la Pologne resta sans chef.

40. Anarchie.

L'anarchie n'eut alors aucun frein. Les nombreux colons composés d'hommes des pays conquis ou dévastés dans les guerres précédentes et établis dans différentes parties du royaume, s'étant réunis aux paysans, se révoltèrent et prirent les armes contre leurs seigneurs qui s'armèrent aussi entre eux. Les païens reprirent leur haine contre les chrétiens, détruisant les églises et massacrant les ecclésiastiques. L'assassinat était à l'ordre du jour. Les Russiens d'un côté et de l'autre les Bohêmes profitant de ces circonstances, firent une irruption dans le pays et le pillèrent. Ils commirent d'affreux ravages. On voyait les habitants sans défense, dépouillés de tout ce qu'ils possédaient, arrachés à leur patrie et vendus à l'étranger; les villes et les villages incendiés; les trésors de l'église et de l'état pillés et emportés; une partie

considérable du pays entièrement dépeuplée et changée en un désert. Personne ne se trouva pour défendre une patrie désolée, pour arrêter l'ennemi, parce que la discorde était implacable. Ces mêmes guerriers, ces mêmes hommes qui, réunis d'un commun accord, avaient déployé tant d'énergie sous Boleslav-le-grand, se montrèrent sans force dès qu'ils furent divisés. Dans cette déplorable perplexité, dans une province reculée de la Pologne, se trouva un chef nommé Maslav, qui défendit la vaste Mazovie contre les invasions étrangères. C'est là que le peuple chercha un refuge, et trouva la sécurité sous les ordres de Maslav qui y établit sa domination.

41. Kazimir-le-restaurateur.

Plusieurs années passées dans ces tourments firent sentir aux Polonais la nécessité de la concorde. On demanda d'une commune voix le retour de Kazimir. Il fut appelé au trône. Ce prince tout jeune encore, ayant repris la couronne déposée par sa mère chez l'empereur, fut salué et reçu partout avec des cris de joie. Il n'éprouva aucun obstacle pour se mettre en possession des pays dévastés et dépeuplés de la Pologne : le seul Maslav, confiant dans ses forces, ne voulut point le reconnaître et Kazimir eut beaucoup de peine à le vaincre. Il obtint aussi des Bohêmes la restitution de Vrotslav et d'autres places de la Silésie. Kasimir gouverna avec habileté, rétablit les évêchés, les abbayes, les couvents et les écoles; il consolida la paix dans tout le pays et lui donna ainsi le temps de se refaire des pertes éprouvées dans les derniers revers; il fit refleurir la Pologne et mérita ainsi d'être nommé le restaurateur ou le rénovateur de cet état.

42. Boleslav II le hardi.

Boleslav II, courageux sur un champ de bataille, prodigue dans ses dépenses, voulut imiter Boleslav-le-grand, son aïeul et son prédécesseur. Les dissensions des familles régnant sur la Bohême, la Hongrie et les pays des Russiens, provoquèrent son intervention et lui facilitèrent ses victoires. Il humilia

les Bohêmes. Médiateur généreux et désintéressé, on le vit souvent, de concert avec les évêques hongrois, ramener la concorde dans la Hongrie, entre les princes de ce pays et y établir plusieurs rois de suite. Dans les vastes contrées des Russiens, les descendants de Jaroslav-le-grand, divisés entre eux, s'emparèrent mutuellement de plusieurs principautés et de plusieurs villes. Boleslav II secourut les ducs de Kiiov, chefs de tous les autres, et fit en même temps la conquête de la Russie-rouge, l'ancienne Chrobatie-rouge. Il soutenait activement cette guerre depuis plusieurs années, lorsqu'en 1077, le jour de Noël, ayant convoqué plusieurs évêques polonais et hongrois, il se fit solennellement couronner; mais il ne régna pas longtemps après cet événement.

43. Assassinat de l'évêque Stanislav. — Retraite en Hongrie.

Une guerre que ce prince soutenait avec opiniâtreté contre les Russiens, depuis plusieurs années, lui attira le mécontentement de ses guerriers, qui étaient habitués à rentrer dans leurs foyers à la fin de chaque campagne entreprise dans le courant d'une année. Comptant trop sur ses moyens, Boleslav-le-hardi voulut gouverner par lui-même; ne se fiant à personne, il devint trop soupçonneux et trop sévère. Stanislav, évêque de Krakovie, blâma sa conduite et lui adressa ouvertement des réprimandes : on dit même qu'il conspira contre lui. Dans sa colère, Boleslav se fit justice lui-même et tua l'évêque. Ce forfait et toutes ses violences attirèrent sur lui l'animadversion générale, au point qu'il fut obligé de quitter la Pologne. Il se rendit en Hongrie avec son fils Mieczislav. Vladislav, roi de Hongrie, alla à sa rencontre avec une suite nombreuse pour lui témoigner sa reconnaissance et ses bonnes dispositions. Mais l'orgueil du proscrit lui fit méconnaître cet acte d'un cœur généreux. Il ne voulut point s'incliner devant le roi qu'il avait lui-même placé sur le trône. Les Hongrois, justement indignés, murmurèrent hautement contre un orgueil si mal placé, et quoique Vladislav lui offrît un asile assuré, il périt misérablement oublié dans sa retraite, victime de la haine qu'il avait inspirée aux Hongrois.

44. Vladislav-Herman et son favori Sieciech.

Après l'éloignement de Boleslav-le-hardi, on mit sur le trône son frère, Vladislav-Herman. Ce prince, d'un esprit indolent et borné, accorda aux étrangers des évêchés et des abbayes. Il laissa passer sans recherches la mort de son neveu Mieczislav qui était revenu de la Hongrie, et qui fut empoisonné. Quoique placé sur le trône, il ne se fit point couronner et n'osa même prendre le titre de roi. Incapable de se gouverner dans les plus petites actions, il se reposa sur son favori Sieciech du soin de toutes ses affaires, le créa son palatin (*voïevoda*), l'investit du pouvoir militaire et de la puissance civile. Sieciech pouvait, par conséquent, comme juge suprême, terminer à l'amiable toutes les contestations entre les citoyens, punir les coupables d'après les lois, comme administrateur veiller au maintien de l'ordre dans tout le pays, à l'accomplissement des obligations imposées par l'état, au paiement des redevances et des impôts. Vladislav laissa Sieciech abuser de son pouvoir et enfreindre les lois, disposer des emplois à son profit, construire des châteaux forts, ce qui jusqu'alors n'avait jamais été accordé à aucun citoyen. Ce favori, enhardi par sa faiblesse, protégea les uns au détriment des autres, commit mille exactions et se livra à l'arbitraire le plus effréné. Cette conduite fit naître des plaintes et indisposa tous les esprits contre lui. L'animadversion générale causée par les fautes du ministre retomba sur le roi. Telle fut l'origine des discordes civiles.

45. Les fils se révoltent contre leur père et son favori.

Les Bohêmes ne laissèrent point échapper cette occasion; ils intervinrent et envenimèrent des dissensions qui n'étaient déjà que trop graves. Leur duc, Bretislav, tira d'un couvent Zbigniev, fils illégitime de Vladislav-Herman, destiné par son père à l'état ecclésiastique, et réussit à persuader aux mécontents de le choisir pour leur chef. Vladislav-Herman avait un autre fils légitime, dit Boleslav-bouche-torse (*krzivousty*). Plusieurs combats, dans lesquels ce prince se distingua très-jeune encore, développèrent son caractère bel-

liqueux. On le décida à s'associer à la révolte de Zbigniev contre son père ou plutôt contre son favori Sieciech. Tous les mécontents, ainsi réunis et formant un parti formidable, déclarèrent la guerre à Vladislav-Herman qui consentit d'abord à éloigner Sieciech pour s'unir à ses enfants; mais ce favori s'était tellement emparé de son esprit, qu'une nuit il s'échappa de son camp, et, traversant la Vistule sur une barque avec deux de ses confidents, il se rendit au château de Sieciech, où ce ministre s'était retiré. Sieciech fut enfin banni du royaume. Vladislav-Herman, en mourant, laissa ses enfants divisés entre eux, et la Pologne exposée à de nouvelles guerres civiles.

46. Boleslav III, bouche-torse, et Zbigniev.

Zbigniev fut vraiment malheureux! Plus âgé que Boleslav III, il régna sur la partie de la Pologne qui lui avait été désignée par son père; mais il ne put effacer la tache imprimée à sa naissance, et son cœur mal disposé en fut exaspéré. L'ambition le porta plusieurs fois à se liguer avec les ennemis de la patrie. Cette conduite attira sur la Pologne de nouveaux malheurs. — Boleslav III eut à combattre sans relâche les ennemis suscités par l'esprit turbulent de Zbigniev : les Prussiens, les Poméraniens, les Bohêmes et les Allemands. La guerre qu'il eut à soutenir contre ces derniers fut la plus importante ; elle se termina ainsi : L'empereur avait placé son camp près de Vrotslav, lieu qui lui devint funeste. Il fut forcé de l'abandonner avec les restes de son armée affaiblie par la famine. Dans la suite, par mépris contre les Allemands, on le nomma le champ des chiens (16). Un autre fait d'armes de Boleslav III fut la conquête de la Poméranie, pays situé entre la Vistule et l'Oder, et dont il convertit les habitants au christianisme. Les rois de Pologne l'avaient soumise plusieurs fois, mais Boleslav III, bouche-torse, la réunit définitivement à la Pologne. Entraîné par son caractère belliqueux, il poussa ses conquêtes jusqu'à l'île de Rugen et au-delà des pays habités par les Lutices-Vilces. Mais elles ne furent point conservées par ses successeurs.

(16) *Psie polé* en polonais, *Hundsfeld* en allemand, aujourd'hui petit bourg, près de Breslav.

47. Assassinat de Zbigniev.

Chaque victoire gagnée sur les ennemis était une nouvelle humiliation pour Zbigniev, et rendait plus évidentes ses coupables manœuvres et sa scélératesse. Souvent il conjura la perte de son frère, lorsque celui-ci, au contraire, l'ayant mainte fois à sa disposition, lui pardonnait généreusement. Enfin, dépouillé de cette partie de l'état qui lui fut désignée par son père et banni de sa patrie, il obtint de son frère la permission d'y rentrer. Revenu, il fit porter devant lui son glaive, comme insigne de la royauté et de la souveraineté. Ses vaines bravades et ses présomptueuses menaces indignèrent Boleslav au point qu'il lui échappa une fois de manifester le désir de s'en voir débarrassé, et des hommes serviles, toujours trop empressés de chercher les occasions de se rendre agréables à leur maître, se hâtèrent d'assassiner Zbigniev. Mais si cette mort délivra Boleslav d'un ennemi, elle lui en suscita un autre dans sa propre conscience qui lui reprochait d'avoir causé la mort de son frère. Son repentir et les actes expiatoires qu'il s'imposa publiquement, ne calmèrent point ses remords.

48. Chagrins et affaiblissement.

Les tourments auxquels il était en proie, furent encore aggravés par les révoltes de plusieurs châtelains, ses principaux officiers, qu'il fut forcé de punir sévèrement. Dans la guerre civile de Hongrie, le parti au secours duquel il était venu le trahit et, par sa défection, lui fit essuyer une grande perte. Les Bohêmes pillèrent la Pologne et les Russiens, secondés par la trahison, l'envahirent plusieurs fois. Boleslav, ne pouvant plus réparer ses pertes ni venger ses outrages réitérés, en conçut une affliction qui détruisit sa santé et accéléra sa fin. Dans son agonie à Plock, en 1139, il partagea son royaume entre ses quatre fils Vladislav, Boleslav, Mieczislav et Henri; le plus jeune, Kazimir, encore enfant, n'obtint rien.

49. Caractère des conquêtes de la première période.

La première période depuis l'avénement au trône de Ziemovit jusqu'à la mort de Boleslav III, depuis 860 jusqu'à 1139, comprend un espace d'environ 280 ans. Vous avez dû remarquer, mes amis, que pendant ce laps de temps les rois soumirent différents pays. Ziemovit et ses successeurs firent des conquêtes; celles de Boleslav-le-grand furent les plus étendues; Boleslav II, dans ses exploits guerriers, se montra grand capitaine. Boleslav III, qui fut aussi conquérant, se distingua plutôt par son courage personnel que par son habileté comme général. Par conséquent, c'est à juste titre que nous avons désigné sous le nom de Pologne conquérante la période comprise entre Ziemovit et Boleslav III. Les monarques suivants ne furent point conquérants

50. L'absolutisme affaibli.

Dans cet espace de 280 ans, n'oubliez pas que les rois furent absolus. Bien qu'ils respectassent les institutions locales, leur volonté avait cependant plus de force. Mais l'absolutisme, au lieu de se soutenir, s'affaiblissait considérablement, parce que les évêques, les séculiers grands seigneurs et hauts dignitaires, les palatins et les gouverneurs des provinces s'emparèrent graduellement d'une portion du pouvoir, ce qui restreignit celui des rois. L'abus que Boleslav II fit de sa puissance, et les dissensions intestines qui survinrent sous ses deux successeurs contribuèrent beaucoup à relever l'autorité des particuliers et à diminuer celle des monarques. Boleslav III ne fut pas aussi absolu que Boleslav Ier. Ceci est d'une considération importante, car les successeurs de Boleslav III cessèrent tout-à-fait de régner sans contrôle. L'aristocratie acquit une telle puissance que le roi ne régna plus seul, mais partagea la souveraine autorité conjointement avec les évêques, les palatins et les grands seigneurs.

(Les chap. un à dix-huit des considérations sur l'état politique de l'ancienne Pologne forment le complément de cette période, à la suite de laquelle on peut les lire.)

SECONDE PÉRIODE.

DEPUIS 1139 JUSQU'A 1333; — 200 ANS.

LÉCHIE EN PARTAGE.

Les princes de la famille de Piast, avec l'aristocratie (17).

51. Il est nécessaire de connaître la généalogie.

Depuis Ziemovit jusqu'à la mort de Boleslav III, la Pologne resta toujours unie. Partagée quelquefois momentanément entre les membres de la famille régnante, elle se reformait bientôt sous le même sceptre. Après le partage de Boleslav III, elle demeura longtemps divisée en plusieurs duchés. C'est pourquoi nous l'appelons pendant cet espace de temps, depuis 1139 jusqu'à 1333, 194 ans, la Pologne en partage. Cet espace de deux siècles fut le règne de l'aristocratie : car les grands seigneurs étaient tout puissants, comme nous allons

(17) Les ouvrages et les mémoires de l'auteur qui se relatent à cette seconde période, sont :

La Pologne sauvée du temps de Vladislav-Lokétèk.

Essai historique sur la législation polonaise civile et criminelle (publié, par Léonard Chodzko, dans le second volume du Tableau de la Pologne, de Malte-Brun).

Législation primitive, civile et criminelle de la Pologne.

Analyse critique du statut de Vislitza.

Esquisse de l'histoire de la Lithuanie et des pays russiens jusqu'à leur union avec la Pologne.

Les lumières et les études en Pologne jusqu'à l'introduction de la typographie.

vous le faire connaître. Vous trouverez, avec raison, ce récit compliqué. Les princes se succèdent quelquefois bien rapidement; plusieurs règnent en même temps, ce qui occasionne une certaine confusion. Je chercherai à vous faciliter les moyens de retenir ces événements. Ayez soin de consulter les tables généalogiques, remarquez-y en particulier tous les princes, membres de la famille de Piast; distinguez-y avec attention les aînés des puînés, les branches aînées des branches cadettes; les parents et les oncles, les enfants et les neveux; les petits-fils, leurs grands-pères et leurs aïeux. Cette connaissance de la généalogie vous facilitera l'étude de cette période, et votre bon vouloir, votre assiduité, votre attention surmonteront les difficultés. Avec une ferme volonté rien ne paraît difficile.

52. Partage.

Les grands seigneurs ne jouirent point tout d'un coup d'une influence et d'un pouvoir aussi étendus. Diverses circonstances, et surtout les querelles de Zbigniev et de Boleslav III leur furent déjà profitables. La Pologne partagée leur offrit plus souvent de semblables occasions dans les dissensions continuelles des princes qui divisaient et déchiraient la Pologne entre eux en différents duchés. (Voyez la carte n° 4.) Les cartes géographiques facilitent toujours la mémoire et l'intelligence : vous y remarquerez la monarchie de Boleslav III et comment elle fut partagée. Henri reçut, de son père, Sandomir; Mieczislav, la Pologne proprement dite; Boleslav-le-crépu, Mazovie et Kuiavie; Vladislav II eut le reste en partage, c'est-à-dire la Poméranie, la Silésie, le Siéradz, la Lènczica et la province de Krakovie avec le titre de monarque.

53. Vladislav II chassé.

Vladislav II avait près de 30 ans que ses frères étaient très-jeunes encore, car le plus âgé, Boleslav-le-crépu, n'avait guère plus de douze ans. La femme de Vladislav II, Agnès, née en Allemagne, n'aimait pas les Polonais; elle ridiculisait leur chaussure et leurs costumes, et leur faisait des affronts. Ce mépris qu'elle ne dissimulait pas mécontenta

tout le monde. Elle conseilla à son mari de chasser ses frères afin de régner seul. Longtemps auparavant Boleslav-le-grand, obéissant à une inspiration personnelle, avait réussi dans la même tentative; mais Vladislav II n'avait pas les capacités de Boleslav, et les circonstances ne lui furent point favorables. Il assiégea Posen, où ses jeunes frères s'étaient retirés. Le haut-clergé et les seigneurs, c'est-à-dire, les évêques et les palatins, avec d'autres personnes de qualité, se rangèrent du parti des opprimés, conduisirent les combattants de leurs districts à leur secours et forcèrent Vladislav II, vaincu, à se réfugier, avec sa femme, en Allemagne.

54. Boleslav IV, le crépu.

Les évêques et les seigneurs reconnurent Boleslav IV le crépu comme leur souverain. L'empereur Frédéric II barberousse envahit la Pologne pour rétablir Vladislav II sur le trône. Boleslav IV ne repoussa point l'ennemi avec l'énergie de ses prédécesseurs, et accepta une paix humiliante conclue à Krisgové, en 1157, où il fit de grandes promesses (18); mais,

(18) Boleslav (disent l'empereur Frédéric, dans sa lettre adressée à l'abbé Vibald, et son historien et chancelier Radevic) supplia la paix par ses ambassadeurs, et c'est à force de prières et de larmes qu'il versa en se présentant personnellement, qu'il recouvra la grâce et que sa soumission fut acceptée. Il jura, pour lui et pour tous les Polonais, que son frère exilé ne fut point expulsé dans le but de faire quelque affront à l'empire; il promit de payer 2,000 marcs à l'empereur, 1,000 marcs à ses seigneurs, 20 marcs d'or à l'impératrice et 200 marcs d'argent à la cour impériale, pour avoir manqué de se présenter lorsqu'il était mandé et pour avoir négligé de rendre l'hommage dû pour sa terre; il jura aussi d'assister à l'expédition de l'Italie et de se rendre aux prochaines fêtes de Noël, à Magdeburg, pour répondre aux accusations portées par son frère expulsé; enfin, pour gage de ses promesses, il donna en ôtage son frère, Kazimir, et plusieurs notabilités de son pays. — On dit que, Boleslav, dans son humble présentation à Krisgové, aborda l'empereur nu-pieds, nu jusqu'à la ceinture, tenant un glaive au-dessus de sa tête. Cette cérémonie, comme amende expiatoire pour l'homicide, fut connue dans la législation polonaise et

par un nouveau traité, il consentit seulement à céder la Silésie aux fils de Vladislav II, avec la condition de renoncer à tous leurs droits sur la couronne de Pologne. Ce traité, qui déplaça les limites de la Pologne et donna lieu à de nouveaux partages, fut l'origine des duchés de Silésie, très-nombreux dans la suite à cause de l'accroissement de la branche aînée de la famille de Boleslav-bouche-torse. Les princes de cette branche oublièrent souvent leur renonciation, car ils considéraient leur expulsion comme un tort qu'on leur avait fait injustement. A cette époque, Henri ayant été tué dans une guerre contre les Prussiens, le Sandomir échut à Kazimir, qui était le plus jeune de sa famille et n'avait rien reçu en partage. Après la mort de Boleslav-le-crépu, son fils Leszek hérita de la Mazovie et de la Kuiavie, et Mieczislav III, le vieux, prince de Pologne, monta sur le trône.

55. Mieczislav III chassé

Mieczislav III, le vieux, voulant relever la puissance royale affaiblie, offensa les magnats, c'est-à-dire, le haut clergé et les seigneurs laïcs. Les injustices des hommes en place, qui voulaient servilement contribuer au rétablissement de l'autorité du souverain, provoquèrent des plaintes de la part des évêques et des seigneurs; ils s'adressèrent à Kazimir-le-juste qui ne leur refusa point sa protection et sa participation à l'expulsion de son frère. Kazimir-le-juste arriva à la place de Mieczislav-le-vieux, chassé. Bientôt après la mort de Leszek, ce prince, ayant hérité de la Mazovie et de la Kuiavie, se trouva maître d'un très-vaste pays.

se nommait *pokora* (se présenter humblement), à quoi on substituait improprement le mot latin *homagium;* elle était réconciliatrice, afin d'obtenir un pardon qui ne pouvait être refusé lorsqu'elle était légalement offerte et remplie. Ni l'empereur, ni Radevic n'en ont point donné la description; mais Radevic dit que Boleslav ne se rendit point à Magdeburg, et que, par avarice et ambition, il mentit à ses serments. Quelques années après, Kazimir et les ôtages retournèrent dans leur pays, et une autre convention fut conclue, par laquelle les descendants de l'exilé entraient en possession de la Silésie, sans qu'aucune prétention de l'empereur ou de l'empire s'en mêlât.

56. Léchie.

Cependant la Pologne, constamment partagée, ne put se réunir en un seul corps de nation. A peine un duc avait-il fermé les yeux que ses fils se partageaient ses états. S'il n'avait pas d'enfants, les parents les plus proches étaient ses héritiers. La Léchie se trouva ainsi divisée en un plus ou moins grand nombre de duchés. Elle était appelée Léchie et non Pologne, car, comme elle comptait au nombre de ses duchés un duché de Pologne tout particulier, le pays entier et l'état prirent le nom plus général de Léchie

57. Kazimir-le-Juste.—Sénat.

La Léchie fut partagée en évêchés et en duchés. Chaque duc eut son *voïévode*, palatin, dont le nombre se trouva ainsi augmenté. Les évêques, convoqués par Kazimir-le-juste, formèrent, en 1180, un synode à Lènczica, où ils promulguèrent des lois, garantissant les propriétés des ecclésiastiques et des paysans contre les attaques des nobles plus opulents. Les évêques, conjointement avec les palatins et châtelains ou castellans et autres seigneurs, créèrent un sénat qui servit de conseil au prince régnant, et partagea le pouvoir. Ce sénat limita la puissance royale à tel point que, sans son consentement, c'est-à-dire, sans la volonté des prélats et des barons, des seigneurs ecclésiastiques et laïcs, il ne pouvait faire aucune loi, ni entreprendre une guerre, ni gouverner, ni accorder un privilége, ni même prononcer un décret comme juge suprême.

58. Aristocratie. — Priviléges.

Une fois en possession de ce pouvoir, les seigneurs s'en servirent à leur profit, ce qui occasionna dans la suite au pays un tort toujours croissant. Ils cherchèrent à s'enrichir et à s'exempter des charges publiques. Les dotations qu'ils obtenaient des ducs les mettaient au-dessus du droit commun. Ils recevaient en dons de vastes domaines, et les paysans qui y étaient établis, passaient du pouvoir immédiat du souverain sous le pouvoir des seigneurs. Les seigneurs, tant

ecclésiastiques que séculiers, devenaient exempts d'impôts et du service national, qui, d'après la loi polonaise, étaient obligatoires pour tous; ils obtenaient la juridiction sur les habitants de leurs terres; la liberté de bâtir des châteaux forts; le droit de disposer de leur bien sans réserve, pour en assurer l'héritage à leurs collatéraux, les vendre, les donner en garantie ou les aliéner, n'observant en aucune manière ni les coutumes, ni les lois anciennes. Tous les princes, et Mieczislav-le-vieux lui-même, ne se refusaient point ce genre de faveur : et plus les seigneurs et les prélats profitaient de ces priviléges exceptionnels, plus les impôts et le service public devenaient onéreux à cette classe de sclachic moins aisée, aux kmetons ou paysans et à la classe laborieuse. Ce changement opéré graduellement dans l'espace de cent ans, menaça dans la suite le pays de nouveaux malheurs, car les désordres et les abus croissaient avec lui.

59. Mieczislav III et Leszek-le-blanc. — La monarchie va passer dans la branche cadette.

Kazimir II mérita le plus beau titre, celui de juste (19), mais en acceptant la couronne, il dépossséda son frère, Mieczislav III, de Krakovie. Celui-ci exclu à la fois de monarchie et de Krakovie, se crut lésé dans ses droits. Le pape reconnut Kazimir et ses descendants comme les seuls possesseurs légitimes de la monarchie, mais cette sanction étrangère n'affermit point les prétentions de Kazimir, ni celles de ses descendants. Après la mort de ce prince, l'opinion était partagée pour décider laquelle des deux branches avait plus de droits à la couronne. Les aristocrates reconnurent Leszek-le-blanc, fils de Kazimir : mais Mieczislav-le-vieux trouva aussi des partisans. Une sanglante

(19) L'épithète de *juste* lui a été donnée, à l'occasion d'une petite mésaventure qui lui était arrivée, étant duc de Sandomir. Dans un jeu, un certain Jean, impatienté des pertes et des plaisanteries que Kazimir lui adressait, s'emporta au point de lui appliquer un soufflet. Kazimir, loin de s'en offenser, pardonna généreusement à Jean et avoua que par ses plaisanteries il avait lui-même mérité cette confusion.

bataille eut lieu près de la rivière Mozgava, entre l'armée de Mieczislav et les partisans de Leszek, où les deux partis se crurent victorieux. Mieczislav III, ne pouvant réussir par les armes, eut recours à l'intrigue, il déclara que lui seul pouvant légitimer l'autorité de son neveu par son droit de souverain, il promettait de le faire : mais c'était un piége pour recouvrer la possession de Krakovie et il ne tint guère sa parole (20).

(20) Formation du pouvoir aristocratique. La lutte de Mieczislav-le-vieux avec le parti contraire est d'autant plus importante qu'elle décide la formation du gouvernement aristocratique. C'est pourquoi nous extrayons, à ce sujet, un passage que l'auteur a inséré dans l'histoire de Théodore Vaga, qu'il fit publier en 1824 :

« Les factions des Weibelingues et des Welfs qui divisaient l'Allemagne prirent, dès le principe, un caractère plus général, et, lorsqu'elles envahirent la péninsule, elles s'emparèrent des contestations qui existaient entre le pape et l'empereur. La cour de Weibelingues releva le droit absolu des anciens empereurs romains, et Frédéric barberousse s'efforça de l'établir sur les ruines des immunités et des franchises des villes italiennes. Les villes, de leur côté, sans désavouer l'autorité de l'empire, défendaient leur liberté. Le pouvoir impérial, déjà ébranlé par les guerres des investitures, se vit ruiné par la politique italienne et par l'intérêt des seigneurs de l'Allemagne. L'empire, déchiré par les combats des Guelfs et Guibelins, assurant à la Léchie le repos du côté de l'Occident, éveilla, par son exemple, la haute question politique dans les duchés des Piasts.

« *Mieczislav III*, duc de Pologne, pour sa gravité et sa sagesse appelé *vieux*, occupa le trône après la mort de son frère, Boleslav IV. Dans le but de rétablir le pouvoir monarchique, il s'engagea dans une lutte dangereuse qui abrégea son règne. Il faisait exécuter avec plus d'exactitude les exactions et les prestations ; il protégeait les juifs et les classes pauvres contre les violences des seigneurs. La sévérité qu'il exigeait de ses fonctionnaires dégénéra bientôt en oppression, car ses employés parlèrent hautement du fisc et se permirent toutes sortes de vexations et d'injustices. Des plaintes sont adressées de toutes parts ; l'évêque de Krakovie, Gédéon, s'efforce en vain de ramener le souverain à un meilleur conseil, il demande sans succès la répression des exorbitances des employés. Alors les seigneurs, réunis sous la direction de l'évêque, se consultent, ils déplorent la triste nécessité de rébellion, mais ils réflé-

60. Vladislav-aux-jambes-grêles et Leszek-le-blanc. — La monarchie passe dans la branche cadette.

Après la mort de Mieczislav III le vieux, Leszek-le-blanc refusant d'éloigner le palatin de Sandomir, Govorek, son tuteur, auquel il était fort attaché, les ennemis de celui-ci, et surtout Nicolas palatin de Krakovie, placèrent sur le trône

chissent sur la honte, bien plus fâcheuse, d'être opprimés ; ils décident l'expulsion de Mieczislav III, et invitent le duc de Sandomir, le plus jeune des fils de Boleslav III, de prendre possession de Krakovie et de la monarchie. Après quelques hésitations, le jeune prince cède et accepte leur proposition.

« *Kazimir-le-Juste*, afin d'affermir son usurpation, permit et autorisa l'expulsion de son frère, Mieczislav III, de la Pologne même qui lui fut assignée en partage ; il donna une petite portion de la Poméranie odérane à Boguslav avec le titre de duc, confia le reste de cette province à l'administration du gouverneur Sambor, et institua, en Mazovie, pour son neveu une tutèle. Il prit en considération toutes les plaintes ; régla les impôts et les taxes, abrogeant les exactions ; il fit agir scrupuleusement la justice dans toutes les juridictions. En 1180, il convoqua à Lenczica une assemblée ou synode où tous les évêques se réunirent, et, en présence des dignitaires et hauts fonctionnaires, ils décrétèrent les lois contre la saisie des biens après la mort des ecclésiastiques et contre les rapines auxquelles les classes pauvres d'agriculteurs étaient sujets.

« Pour donner plus d'autorité à ces décisions et un caractère plus légal à ces démarches, Kazimir ne se borna pas à la célébration synodale, il envoya une ambassade au pape Alexandre III, afin d'obtenir son consentement et la confirmation des décisions synodales et de l'occupation de la monarchie. Alexandre III se montra très-complaisant sous tous les rapports. Par conséquent, non-seulement les descendants de Vladislav II renonçèrent à leurs droits de succession, mais le fils de Boleslav IV, qui mourut bientôt, et la postérité de Mieczislav III furent éloignés de la monarchie. Alexandre III reconnut le droit de succession à la seule branche cadette des Piasts, aux descendants de Kazimir-le-juste, qui voyait, par ce procédé, légitimer son règne.

« Outre ce changement très-important pour le pays, il faut observer que Kazimir admit le clergé et particulièrement les évêques à la législation ; mais il ne s'est pas borné à laisser jouir les évêques exclusivement de leur prépondérance dans l'État, car les puissants seigneurs de

Vladislav-aux-jambes-grêles, fils de Mieczislav III. Mais ce prince s'apercevant que les seigneurs et toute la nation affectionnaient plus la branche cadette issue de Boleslav-bouche-torse, c'est-à-dire les enfants de Kasimir-le-juste,

la noblesse y prirent leur part et composèrent, dans la monarchie, un conseil qui, siégeant avec le souverain, prit le nom de sénat. C'était le pape qui réglait les siéges des évêques; ceux des palatins, des castellans et d'autres dignitaires furent déterminés avec le temps. Dans le morcellement de la Léchie, ce sénat ne pouvait être bien organisé et paraître en son complet, cependant il ne manquait jamais dans la capitale de dignitaires, hauts fonctionnaires et magnats qui représentaient le sénat. Désormais les monarques, maintes fois, ne peuvent rien entreprendre ni décider sans le concours du sénat et de l'aristocratie, qui se manifeste d'une manière hautaine et impérieuse.

« Un jour Kazimir, à la demande de son frère Mieczislav III, allait exposer au sénat les droits et les prétentions du prince expulsé, sans vouloir faire préjudice de sa part. Le sénat y voit un assentiment fraternel. Un murmure soudain remplit le conseil, les esprits des seigneurs s'irritent. « Nos pressentiments, disent-ils, se réalisent; un corbeau n'arrache pas l'œil à un autre, en voici le danger; au lieu de nous délivrer d'une tyrannie, nous avons deux ennemis : Mieczislav voudra se venger pour ses propres offenses, Kazimir pour le tort de son frère! Ne convient-il pas mieux de couper ce rejeton et d'empêcher la prolongation de la souche, car le chardon ne peut être extirpé lorsqu'il lui reste quelque racine. » Kazimir comprit les menaces, protesta qu'il ne pensait guère au rétablissement de son frère, et qu'il était content de voir l'attachement qu'on témoigne pour son règne.

« Il éprouva plus d'une fois une résistance invincible et une mutinerie lorsqu'il comptait agir sans leur concours. Kazimir s'occupa de la Russie-rouge contre l'avis du sénat, il y réprima l'agression des Hongrois, les scissions entre les princes, en y plaçant un prince féroce; enfin, en 1193, il conclut un traité avec les Hongrois à Staravies, en désignant à jamais les Karpates pour la frontière. Pendant ces expéditions, en 1190, les mécontents s'adressèrent à Mieczislav III, qui recouvra le duché de Pologne, et le firent entrer à Krakovie, proclamant la mort de Kazimir. La surprise ne dura pas longtemps, Kazimir revint au contentement des habitants, et l'intervention de l'archevêque Pierre préserva les coupables des poursuites de la justice et de la vengeance.

« Après avoir calmé les esprits, Kazimir soumit les Prussiens et les

renonça volontairement à la souveraineté après la mort de Nicolas, palatin, et se retira de Krakovie dans son duché de Pologne. Les deux branches aînées de Piast, celle de Silésie et de Pologne, c'est-à-dire les descendants de Vladislav II et de Mieczislav III furent ainsi éloignées de la suc-

Jadzvingues. Il mourut à Krakovie, généralement regretté, sans avoir démenti l'épithète de Juste qu'on lui donna dans sa jeunesse. Il laissa deux fils, dont le bas âge produisit quelques incertitudes dans le conseil sur le choix d'un successeur. On y décida, d'accord, qu'aucune disposition impériale ne peut servir de règle, que la confirmation papale n'a plus de valeur et ne saurait rendre légale la succession de la postérité de Kazimir : et tout en avouant que la monarchie est héréditaire, et que le prince administre la république par ses lieutenants, par les autorités de l'État, les seigneurs réunis, à la proposition de l'évêque Fulco, proclament, par leur choix, prince-roi, Leszek, auquel on donne pour tuteurs sa mère Hélène, l'évêque Fulco et le palatin Nicolas. Le sénat domine.

« *Leszek-le-blanc* devait régner, mais son règne ne pouvait être assuré par quelque décision du pape ou du sénat, sans l'effusion de sang et les débats que le temps seul pouvait apaiser. La Léchie se divise en deux parties. Mieczislav III fait armer la noblesse du duché de Pologne, il appelle l'assistance de Mestvin, gouverneur de la Poméranie, et trouve l'alliance des ducs de Silésie. Les deux branches aînées marchent contre la branche cadette. L'armée de Leszek, composée de Krakoviens, Sandomiriens, Lubliniens, Brzesciens, Mazoviens, Kuiaviens et Russiens, fut commandée par les palatins Nicolas de Krakovie et Govorek de Sandomir, et par le duc russien Romain. La bataille eut lieu, en 1196, sur les bords de la Mozgava, à 14 lieues de Krakovie. Mieczislav-le-vieux y est grièvement blessé, son fils Boleslav tué; de l'autre côté, le duc Romain fut aussi blessé. Nicolas se vit vainqueur, mais Govorek fut défait par les Silésiens qui arrivèrent avec des troupes fraîches. Après un carnage terrible, les combattants se séparèrent sans que la victoire fût décidée. Mais les seigneurs remportèrent tout leur avantage, parce qu'ils repoussèrent l'agression de Mieczislav III et des deux branches aînées. Cependant la question ne fut point vidée : les partis épuisés sur le champ de bataille, commencèrent à traiter et diplomatiser.

« *Mieczislav III* cabale. Il explique que la proclamation des seigneurs ne suffit pas à rendre le titre de Leszek légal, que lui seul, comme souverain légitime, peut transmettre son droit, et qu'il le ferait volontiers en faveur de son neveu. C'est le seul moyen, disait-il, de cal-

cession au trône; l'hérédité de la monarchie fut assurée à la branche cadette, aux enfants de Kazimir-le-juste, dont les deux fils prirent possession de différentes provinces ou duchés. Leszek eut Krakovie, Sandomir et la Poméranie; Konrad obtint en partage, en 1207, Mazovie, Kuiavie, Sieradz et Lènczica.

61. Russie en partage.

Leszek-le-blanc était un prince bon et probe, l'amabilité et la douceur étaient le cachet particulier de son caractère. Les Russiens lui suscitèrent de nombreux embarras. Les

mer les contestations, de lever les incertitudes; afin de l'accomplir, il lui faut entrer en possession de l'autorité suprême et de la capitale. Il promet, sous l'anathème le plus solennel, à la mère, Hélène, d'adopter le petit Leszek pour fils et de le nommer héritier présomptif. Hélène se laisse tromper et Mieczislav-le-vieux fit, en 1200, son entrée à Krakovie.

« *Leszek-le-blanc* y revint bientôt parce que la mauvaise foi de l'oncle était reconnue, et il ne put prendre de mesures efficaces pour résister. Congédié pour la troisième fois, il recommence ses intrigues et sème la discorde entre Hélène et Nicolas. Il se plaint devant elle, que le palatin l'empêcha de tenir sa parole; il s'engage de nouveau de remplir sa promesse, si elle veut éloigner le vieux palatin. Elle se rend à ses suggestions, et se montre implacable dans sa colère contre Nicolas, ce qui décide une réconciliation du vieux prince avec le vieux palatin; Mieczislav III est même invité par Nicolas de retourner de nouveau.

Mieczislav III arrive à Krakovie prendre possession de la monarchie pour la quatrième fois. Leszek se retire à Sandomir. Ce fut la dernière reprise de l'autorité par Mieczislav. Deux fois du temps de son frère Kazimir, deux fois du temps de son neveu, il s'empara du trône; il mourut en 1201, laissant aux aristocrates la question indécise. Leszek est d'abord invité après la mort de son oncle, mais le palatin offensé ne voulait y consentir qu'à condition que le palatin de Sandomir, Govorek, serait éloigné et exilé. Malgré les protestations très-dévouées de Govorek, qui voulait se retirer, le jeune Leszek ne crut pas convenable d'acheter sa monarchie à cette condition humiliante, et consentit qu'elle fut offerte à Vladislav-aux-jambes-grêles, fils de Mieczislav III.

descendants de Jaroslav-le-grand s'étant multipliés, devinrent beaucoup plus nombreux que ceux de Boleslav-bouche-torse. Pendant leurs discordes, il se forma un grand nombre de petits duchés dont les uns furent gouvernés par des ducs élus et les autres le furent par droit de succession, par certaines branches de la famille de Jaroslav : tels furent les duchés de Polock, Smolensk, Czerniechov, Vlodimir sur la Klazma, Halicz dans la Russie-Rouge et beaucoup d'autres dont l'existence fut plus ou moins prolongée. Vlodimir sur la Klazma et ses environs n'étaient qu'une colonie de Russiens, ainsi que toutes les villes de ces contrées situées au-delà des forêts. Les princes de Vlodimir sur Klazma s'arrogèrent le titre de grands-ducs et humilièrent les grands-ducs de Kiiov. La Russie fut de cette manière très-divisée. La décadence de Kiiov, contribua à l'accroissement de Halicz. Mais les guerres civiles y amenèrent les Polonais et les Hongrois, et comme ils avaient chacun des partisans, ils s'y formèrent deux partis appelés polonais et hongrois, ce qui permit aux voisins d'envahir mainte fois cette principauté puissante et d'y conserver leur influence. Leszek-le-blanc, devait veiller aux changements qui y arrivaient.

62. Halicz.

Les princes de la branche de Volodar, issus de Jaroslav-le-grand exerçaient leur domination sur Halicz, lorsque ceux de la branche cadette kiiovienne d'Izaslav II, voulurent s'emparer de ce duché. Kazimir soutint Romain, prince de cette branche cadette, et le mit en possession du duché de Halicz ; mais Romain, farouche et cruel envers ses sujets, fit aussi preuve d'ingratitude en déclarant la guerre à Leszek-le-blanc fils de son bienfaiteur, lorsqu'il n'avait encore sous sa domination que le Sandomir. Romain vaincu, périt dans une sanglante bataille, près de Zavichost, laissant son fils Daniel dans un âge très-tendre. Leszek le protégea et invita les Hongrois à lui prêter leur appui. Reconnaissant l'impossibilité de soutenir sa cause, il donna le trône de Halicz à sa fille Salomée et la maria à Koloman, fils du roi de Hongrie, qui fut couronné roi de Halicz : il crut par ce moyen

concilier les intérêts des partis : mais l'esprit inquiet et remuant des grands de Halicz ne pouvait être satisfait, ni d'un descendant d'Izaslav II, ni d'un Lach (Léchite), pas plus que d'un Hongrois. Les Hongrois qui, par Koloman, avaient acquis une grande prépondérance, irritèrent les Russiens en persécutant le rite grec Leszek indigné de voir les Hongrois opprimer les Russiens, provoqua l'intervention de Mstislav-Mstivlavicz. C'était un de ces hommes rares, vertueux et désintéressés, disposés à se sacrifier pour le bien de ses compatriotes. Il était un des princes de Smolensk. Les villes et les ducs s'adressaient à lui dans leurs contestations. Arbitre de tous les différends russiens, il réconciliait ou châtiait les turbulents. Il régissait le gouvernement de Novogorod-la-grande, lorsque Leszek l'invita à venir à Halicz. Il se sépara donc des Novogorodiens, et courut à Halicz, d'où il chassa les Hongrois. Après avoir rétabli la tranquillité et l'ordre dans le duché, il le remit à Daniel, lorsque devenu plus âgé celui-ci eut acquis plus d'expérience.

63. Poméranie et Dantzik. — Svèntopelk.

Tranquille du côté de la Russie, Leszek éprouva de plus grandes difficultés du côté de la mer Baltique. Les pays entre l'île de Rugen et la rivière de Pregel avaient appartenu à Boleslav III; mais aux temps de Boleslav IV-le-crépu, les Allemands dans leurs croisades réitérées conquirent jusqu'à l'Oder les pays habités par les Lutices, peuples païens. Peu de temps après Kazimir-le-juste donna les contrées situées à l'embouchure de l'Oder, aux seigneurs du pays, et leur permit de prendre le titre de duc. Il établit des gouverneurs dans le reste de la Poméranie où était la ville de Dantzik. Ces nouveaux ducs de la Poméranie et les gouverneurs se défendirent contre les Danois, très-puissants à cette époque sur la mer Baltique. Cependant, ceux-ci dans leurs invasions en Poméranie, s'emparèrent enfin de Dantzik. La Léchie, morcelée, négligea ces fertiles et spacieuses provinces; les indigènes, afin de mieux résister aux envahissements, choisirent unanimement pour gouverneur Svèntopelk qui parvint à chasser les Danois de la Poméranie, et reconquit Dantzik. Leszek-le-

blanc le reconnut comme gouverneur de cette vaste province : mais Svèntopelk désirait être prince et duc indépendant. Bien que quelques-uns des princes de Piast se montrassent disposés à lui accorder ce titre, Leszek n'y voulut point consentir et indiqua un congrès général des princes à Gonsava pour mettre fin aux mésintelligences. Svèntopelk, qu'on y avait aussi appelé, s'y rendit en effet; mais comme un lâche assassin, il s'empara de Leszek par trahison, tandis qu'il était au bain de vapeur, l'emporta sur son cheval aussi loin qu'il put et le tua lorsque ses forces ne lui permirent pas d'aller plus avant avec ce fardeau. Ainsi périt Leszek. Svèntopelk acquit par ce meurtre le titre de duc et affermit son autorité sur la Poméranie et le Dantzik.

64. Les Prussiens et les chevaliers teutoniques.

Conrad, duc de Mazovie, frère de Leszek-le-blanc, était d'un caractère tout-à-fait opposé; violent et farouche, il tua de sa propre main son palatin Kristian, digne vétéran célèbre par sa valeur dans les guerres contre les Prussiens dont il était devenu la terreur (21). Dès ce moment, Conrad s'op-

(21) Le même duc Conrad se rendit célèbre par un autre forfait sur Czapla, chanoine scolastique de Plock. Soupçonneux et impérieux, ayant envoyé son fils cadet sous la conduite de ce prélat à Breslav, pour y régler le mariage avec Constance, fille du duc Henri : Kazimir épris des charmes de sa future et flatté de la réception brillante qu'on lui avait faite, y prolongea son séjour au-delà du temps que son père lui avait prescrit. Imputant ce délai à quelques trames secrètes de Czapla, Conrad le rappela sous prétexte d'une affaire importante. Revenu en Mazovie, ce prélat fut mis à la question et ensuite pendu publiquement. Agasie, épouse de Conrad, qui n'aimait pas ce prélat, on ne sait pourquoi, renchérit encore sur les atrocités commises sur cette malheureuse victime. L'outrage fait à Czapla glaça d'horreur tout le clergé et l'excommunication frappa bientôt l'auguste coupable. Conrad chercha à se réconcilier avec le clergé. En expiation, il conféra à l'archevêque, Lovicz, avec ses appartenances; l'archevêque, de son côté, devait annuellement payer un marc d'argent au duc, et faire partie du chapitre de Plock comme chanoine. Indépendamment de cette amende, Conrad octroya encore des immunités aux églises de Kuiavie et de Plock.

posa sans succès aux invasions des Prussiens qui pillaient, dévastaient, et occupaient les province limitrophes. Conrad fut forcé de leur payer un tribut : il opprima à cet effet ses sujets; il leur faisait payer des taxes exorbitantes, et les dépouillait de leurs pelisses et de leurs vêtements pour satisfaire les Prussiens qui demandaient à être payés en objets de cette nature. Afin d'être plus capable de repousser leurs invasions prochaines, il eut recours à l'assistance de l'ordre teutonique, composé de moines aguerris qui portaient une croix noire sur des vêtements blancs, et avaient fait vœu de combattre les idolâtres. Il leur donna en possession la terre de Chelmno (Culm), sous la condition, de lui subjuguer les Prussiens. Svèntopelk, duc de Poméranie, désapprouva qu'on permît à ces Allemands de s'établir au centre de l'état, prédisant que cela amènerait de grands dangers pour la Léchie, et des suites funestes. Bientôt on put voir clairement qu'ils songeaient plutôt à leur intérêt qu'à celui de la Mazovie. Peu après, ils conquirent la Prusse, renforcés par l'affluence continuelle des Allemands, ils entreprirent des expéditions contre les Jadzvingues et les Litvaniens.

65. Boleslav V, le pudique.

Leszek-le-blanc laissa en mourant son fils, Boleslav V, dit le pudique, tout-à-fait en bas âge (22). Henri-le-barbu,

(22) Boleslav-le-pudique, dans son âge nubile, épousa Cunégonde, fille du roi de Hongrie. Boleslav ne parut devant elle qu'avec un air grave et contraint, qu'on eût pris pour un triste augure de désunion et de discorde. Rien n'égalait cependant l'attachement qu'il avait pour son épouse; mais il ne lui marqua jamais que de l'estime, et la princesse, qui, jalouse de la pureté, craignait même les feux innocents d'un amour légitime, lui pardonna de l'aimer sans désir. De là vient le surnom de *chaste* ou *pudique* qu'on donna à Boleslav. On attribua à un excès de piété cette union étrange, mais, malgré les préjugés de ce temps, la piété de Boleslav ne s'attira jamais de grands éloges. En effet, la famille régnante de Piast, dans toute son existence de 500 ans, n'a pas eu bonheur de produire un seul prince qui ait l'honneur de sainteté. Le temps de Boleslav-le-pudique, plein de violences, de crimes, de forfaits,

duc de Silésie, comme chef de la branche aînée des Piast, et Conrad, duc de Mazovie, comme oncle, se disputèrent la tutelle du jeune prince. Conrad l'emporta, conserva la tutelle et exerça une curatelle oppressive, lors même que Boleslav V eut atteint sa majorité. Le règne de Boleslav V, qui dura 52 ans, fut le plus long; cependant, c'était un juge inique, un guerrier qui avait de l'aversion pour les armes, un souverain qui négligeait le gouvernement. Pendant les nombreuses années de son règne, les malheurs de la Léchie, s'accrurent d'une manière effrayante : l'intérêt général y fut sacrifié à l'intérêt privé.

66. Mongoux, Tatars.

En 1240, les Tatars-Mongoux, après avoir subjugué les Russiens, envahirent la Léchie et la Hongrie. Boleslav-le-pudique et Béla roi de Hongrie, qui s'étaient enfuis à leur approche, se rencontrant au milieu des monts Krapates, rebroussèrent chemin vers la Moravie. Les Mongoux n'éprouvant pas de grands obstacles, brûlèrent Krakov, et ne s'arrêtèrent que près de Lignica en Silésie, où une bataille décisive, dans laquelle périt Henri-le-pieux, duc de Silésie, leur fut livrée. La retraite des Mongoux en fut le résultat. Dans la suite, mainte fois, on vit se renouveler de semblables invasions, qui souvent furent terribles. Les premières surtout furent les plus désastreuses, car la désunion et les nombreux partis par lesquels le pays était divisé, lui ôtèrent tout moyen de défense. A l'apparition des Tatars on n'avait d'autre moyen que de s'enfuir dans les bois, dans

se distingua particulièrement par la piété et par quelques canonisations, savoir : de l'évêque Stanislas, tué par Boleslav-le-hardi, de plusieurs princesses, Hedwige de Mérian, mère de Boleslav-le-pieux, duc de Silésie; de Cunégonde, femme de Boleslav-le-pudique; de Salomée, femme de Coloman, roi de Halicz, et sœur du même Boleslav, princesse qui, pour sa chasteté, mérita mieux le ciel que son frère. C'est le siècle où la France avait son roi saint Louis IX. Il est bon d'observer que la Pologne est le seul état chrétien en Europe qui n'avait pas de roi canonisé, ni réputé saint : tous les autres en avaient.

les forêts, ou dans les lieux marécageux et inaccessibles; de se réfugier dans les places fortes, qui étaient peu nombreuses, laissant à l'abandon les villes ouvertes et les villages. Les Tatars conduisaient dans leur camp, dans leur tabor, tout ce qu'ils pouvaient saisir : troupeaux, hommes, femmes, enfants, pour les vendre, et brûlaient ce qu'il leur était impossible d'emporter.

67. Discorde entre les princes. — Nantissements.

Cependant les querelles des ducs silésiens, polonais, kuiaviens, continuaient; Boleslav-le-chauve, ou le cornu, surtout, troublait la tranquillité de tous. Ils étaient en guerre les uns contre les autres, et en contestations avec les seigneurs et les évêques. En accordant aux évêques le droit ducal et le pouvoir suprême dans leurs domaines épiscopaux, ces princes excitèrent la jalousie des seigneurs ou barons, et le reste de la noblesse ou de slachcic ne dissimula point son mécontentement. Les nouveaux priviléges augmentaient les désordres. Une multitude d'habitants se trouva ainsi soustrait à la loi polonaise, pour subir ou exercer l'arbitraire. Les ducs appauvris par la diminution de leurs revenus, contractèrent des dettes, empruntèrent de l'argent des Allemands, donnèrent en garantie leurs vastes terres dont la plupart passèrent de cette manière aux markgraves de Brandebourg, qui en retirant un intérêt usuraire de leurs avances pécuniaires, dépouillèrent de leurs biens les possesseurs imprévoyants. C'est ainsi que furent aliénées à jamais des terres situées au confluent de l'Oder et de la Varta. Lubusz, Santok, Krosno et les plus beaux domaines de la Luzace furent perdus sans retour, car les Allemands ne s'en dessaisirent pas. Remarquez, mes chers amis, la carte n. 5, vous y verrez combien notre malheureuse patrie souffrit par l'égoïsme de quelques hommes, tant princes qu'aristocrates, dont les uns faisaient périr le pays par leur conduite désordonnée, les autres par leur soif des richesses et leur ambition de s'élever au-dessus des autres. L'anarchie désolait toute la Léchie.

68. La Pologne se germanise.

La Léchie courut un danger encore plus effrayant de la part des Allemands. Un grand nombre d'individus de cette nation, artisans et marchands, vinrent s'établir dans les villes de la Léchie. Leur industrie et leur travail furent utiles, il est vrai, au bien-être du pays; mais les ducs, pour les attirer encore davantage, accordaient aux villes, en faveur des artisans, les priviléges et les lois teutoniques ou allemandes. Des villages, des bourgades, des villes entières, passaient sous le régime allemand. Depuis 1250, ces priviléges furent donnés avec profusion dans toute la Léchie. La prédilection de quelques princes pour les Allemands était telle qu'ils adoptaient leur langage et leur court vêtement. L'on ne voyait plus que des Allemands peupler leurs cours, entourer leurs personnes. Les grands seigneurs, ou l'aristocratie, par imitation se faisaient allemands, croyant se distinguer ainsi du peuple polonais et se séparer de ceux qui se considéraient comme leurs égaux et restaient fidèles à leur nationalité. Les effets de la contagion allemande se faisaient sentir partout : l'usage de cette langue devenait général en Silésie, on savait la parler et l'écrire dans des grandes villes, à Pozen, à Krakov; les villes gouvernées d'après les lois allemandes étaient disposées à reconnaître l'autorité de l'empereur d'Allemagne; les ducs, ainsi germanisés, sympathisaient avec l'empire allemand. Le pays entier fut donc sur le point de perdre son indépendance et sa nationalité.

69. La nationalité sauvée.

Dans cette situation critique, les prêtres et les évêques seuls déployèrent le plus grand zèle à défendre la nationalité menacée. Ils avaient la direction des écoles où l'on enseignait l'histoire nationale. Les histoires étaient alors écrites en latin. Les évêques encourageant cette étude enjoignirent aux précepteurs de les traduire et de les expliquer en langue polonaise, avec défense d'employer l'allemand. Vous concevez bien, en effet, mes enfants, que la conservation des coutumes et de la langue constitue la garantie la

plus certaine du maintien de la nationalité. Si notre langue fut alors tombée en désuétude, vous ne seriez point Polonais! Vous devez donc de la reconnaissance aux évêques et au clergé de ce temps-là, qui nous conservèrent ce précieux dépôt de nos ancêtres. Ne le négligez pas non plus, car rien ne forme mieux un bon citoyen et ne le fortifie dans ses vertus civiques, comme son attachement pour sa propre langue et sa nationalité. Si vous osiez les négliger, vous répudieriez vos pères et mères qui vous ont donné la vie et vous ont élevés sur la terre de Pologne.

70. Les chevaliers teutoniques guerroyent. — Puissance des papes.

Svèntopelk, duc de Poméranie, sentit alors tout le danger dont les Allemands menaçaient son pays. Voulant détruire l'ordre teutonique établi en Léchie, il se lia avec les Prussiens subjugués et les Litvaniens encore païens, contre les chevaliers de cet ordre. Les chevaliers teutoniques, de leur côté, s'allièrent avec les chevaliers porte-glaive, aussi d'origine allemande, établis en Livonie, pour combattre le paganisme. Le pape appela toute l'Europe au secours des moines de ces deux ordres. De toute part, on voyait arriver des guerriers croisés pour soutenir l'ordre teutonique. Ces croisades rendirent les guerres plus terribles dans les pays situés entre la Vistule et le Niémen. Cependant Svèntopelk, déployant un caractère et des talents rares, soutint la lutte avec une vigueur qui fatigua enfin ses ennemis. A cette époque, la puissance du pape était grande; tous les pays chrétiens se soumettaient à ses ordres, on le regardait comme le chef suprême de la chrétienté, et les souverains respectaient son autorité. Il agissait en suzerain de tous les états chrétiens, parlait en leur nom, et traitait au nom de l'Europe, avec la horde d'or des Mongoux, qui dominaient en Asie. On avait une haute idée de la puissance du pape, et plusieurs souverains recherchèrent sa protection. Mindove, duc de Litvanie, la recherchait contre ses ennemis de l'intérieur, les chevaliers teutoniques, porte-glaive et les croisés; Daniel, duc russien de Halicz, pour obtenir des se-

cours contre les Tatars; et les Polonais souffrant tant de tort de la part des chevaliers teutoniques, croyaient trouver auprès du pape, justice, aide et protection. Mais toute sa puissance fut rendue vaine par le désordre et l'indocilité de la chrétienté, et son intervention souvent resta sans succès.

71. Royaumes russien et litvanien. — Mort de Boleslav V, le pudique.

Rappelez-vous que le duc russien, Daniel, était chrétien du rite grec, et le duc litvanien, Mindové, idolâtre. La domination de Daniel et son duché de Halicz s'étendaient depuis l'embouchure du Danube jusqu'au delà du Dnieper; il régna également sur Kiiov. Ayant promis au pape d'unir le rite grec dans ses états avec le latin, il fut couronné roi de Russie en 1246, avec le consentement du pape : alors il espérait obtenir les secours qu'on lui avait promis contre les infidèles Tatars. Mindové se fit baptiser en 1252, et fut couronné roi de Litvanie : entré au sein de l'église romaine, il attendait avec impatience le moment où les chevaliers teutoniques et porte-glaives, obéissant au pape, cesseraient de l'inquiéter. Mais aucun secours n'arrivait, et les chevaliers continuaient leurs déprédations; alors, Daniel renonça à son alliance avec le pontife, et Mindové abjurant le christianisme, excita les païens à déployer toute leur énergie et se rendit redoutable. La mort de Mindové en 1263, et celle de Daniel en 1266, donna occasion aux Polonais d'entreprendre la guerre. Ils détruisirent, en 1264, les Jadzingues déjà très-affaiblis par les Litvaniens, les Russiens et les chevaliers teutoniques; ils conquirent la Podlachie dépeuplée. Par la bataille de Piéta en 1266, ils se mirent à couvert du côté des Russiens où ils affermirent leur influence. Cependant la Léchie se trouva continuellement dévastée par les invasions des Tatars et des Litvaniens, et de plus en plus menacée du côté de l'Allemagne. Enfin, Boleslav V, le pudique, sous le règne duquel eurent lieu tous ces événements, termina une existence trop prolongée, sans laisser de postérité. La monarchie passa aux descendants de Conrad, fils cadet de Kazimir-le-juste; ces descendants formaient deux branches de ducs, de Kuiavie et de Mazovie.

72. Leszek-le-noir. — Anarchie.

Leszek-le-noir, duc de Kuiavie, chef de la lignée kuiavienne, issu de Conrad, et par conséquent, depuis l'extinction de la lignée krakovienne de Leszek-le-blanc, chef de la branche cadette de Kazimir-le-juste, monta sans obstacle sur le trône, comme héritier. Les Krakoviens l'affectionnaient à cause de sa prédilection pour le costume allemand. Cependant il fut inhabile à régner, et la Léchie fut livrée sous lui aux plus grands désordres, et se trouva dans l'état le plus déplorable lorsqu'il mourut. Son frère, Vladislav-lokétek, ou le bref, était l'héritier le plus proche, mais plusieurs princes des branches aînées prétendaient aussi à la couronne, et entreprirent de déposséder la branche de Kazimir-le-juste. Les Krakoviens choisirent Henri-le-probe, de Vrotslav, issu de la branche de Vladislav II. Vladislav-lokétek, forcé de s'enfuir de Krakovie, partit déguisé en moine franciscain, et ne s'arrêta qu'en Kuiavie. Peu de temps après, Henri-le-probe, sur le point de mourir, reconnut et désigna pour son successeur Przemislav, duc de Pologne, le dernier de la branche de Mieczislav III. Dans le même temps, Griffine, veuve de Leszek-le-noir, produisit un faux testament de son mari, qui léguait la couronne de Pologne au roi de Bohême. Cette désignation d'un prince mourant, ni ce legs testamentaire, s'il existait, ne pouvaient avoir de valeur. Cependant Przemislav disputa le trône de son propre droit et Vènceslav, roi de Bohême, se présenta au nombre des prétendants, prenant acte d'un faux.

73. Przemislav roi. — Vladislav-lokétek chassé.

Przemislav fut, de tous les compétiteurs, le premier qui eut du succès. Le fils de Svèntopelk, Mestvin, duc de Poméranie, lui donna en mourant ses états avec la ville de Dantzik, et agrandit ses états déjà considérablement étendus. En 1295, tous les évêques de la Léchie se réunirent dans l'antique métropole à Gniezno où ils le couronnèrent roi avec toute la pompe religieuse. L'allégresse que cet acte fit naître, ne dura pas longtemps; car les mark-graves de Brandebourg

l'assassinèrent dans une surprise nocturne qu'ils entreprirent et accomplirent comme des brigands (23). Avec ce prince s'éteignit la branche masculine de Mieczislav III, et Vladislav-lokéték vint régner sans obstacle sur la Pologne, qui prend le nom de Grande-Pologne, sur la Poméranie, le Sieradz, la Lènczica, la Kuiavie et la Petite-Pologne, comprenant Krakovie et Sandomir. Jamais, depuis la mort de Boleslav-bouche-torse, aucun prince des Piast n'avait possédé autant de provinces, qu'un heureux concours de circonstances avait réunies sous le sceptre de Vladislav-le-bref. On se réjouissait de voir renaître le royaume de Pologne : mais la satisfaction générale, cette fois même, ne fut pas de longue durée. Tant de prospérité enivra Lokéték au point qu'il s'oublia et indisposa les habitants de la Grande-Pologne, qui appelèrent inopinément au trône Vènceslav, roi de Bohème, et le couronnèrent roi de Pologne. Les autres suivirent bientôt cet exemple et Lokéték abandonné resta sans asile et mena une vie errante.

74. Vènceslav. — Vladislav-lokéték se corrige.

Ce fut une dure leçon pour la Pologne que ce court règne de Vènceslav et de ses lieutenants ou gouverneurs, qui por-

(23) Przemislav était allé à Rogozno pour s'y distraire. Satisfait d'un honnête délassement, il était prêt à retourner à Krakovie, lorsque le mercredi des cendres ses gardes étant endormis, ou peut-être encore troublés des vapeurs de leurs débauches, il fut assassiné dans son lit par une foule de satellites qui avaient à leur tête les markgraves de Brandebourg, Otton-le-long, un autre Otton et Jean, qui étaient tous les trois les propres neveux de ce prince. — Les sceaux et les enseignes ou armoiries des duchés de la Léchie variaient à cette époque et n'offraient rien de fixe. Les ducs de Mazovie se servaient d'un aigle; ceux de Krakovie d'un dragon, de Poméranie d'un griffon, de Pologne, tantôt d'un lion, tantôt d'un aigle ; ceux de Kuiavie prirent les mi-corps d'un aigle et d'un lion adossés. Przemislav ressuscitant le titre royal, donna aussi l'origine des armoiries pour l'État en entier. Il fit graver un sceau majestatique où l'on voyait sa personne assise sur le trône, ayant sur sa tête une couronne et un globe en main, avec la légende : *Sigillum Premislai Polononem regis et ducis Pomeraniæ.* Le contre-sceau offrait un aigle éployé entouré de la légende : *Reddidit ipse suis victricia signa Polonis.*

taient le titre de starostes. Mais elle fut bien plus pénible pour Vladislav-lokétèk. Comme un pèlerin, le bâton à la main, il se rendit à pied en 1300 au jubilé à Rome. Là, il médita et se rappela ses fautes, réfléchit sur les malheurs dont il était accablé par la volonté divine, et qu'il devait considérer comme une juste expiation de ses fautes. Il prouva que l'infortune l'avait corrigé entièrement lorsqu'il fut de retour dans sa patrie, où, à la mort de Vènceslav, qui ne tarda pas à arriver, il parvint à rentrer, non sans difficultés. Il était plus facile de perdre une couronne que de la recouvrer. Bien qu'ayant à souffrir sans cesse des pertes et des malheurs, son courage ne fut point abattu. Il déploya sa fermeté et sa grandeur d'âme en consacrant tous ses moyens, tous ses instants au salut de la Pologne, que des dangers imminents entraînaient à une perte presque inévitable. Il en fut le sauveur. Apprenez, mes amis, par l'exemple de ce grand roi, comment on doit se corriger de ses fautes, supporter les revers et se montrer courageux dans l'adversité. L'espérance adoucit les peines de l'homme probe et vertueux, elle le console; une activité constante et infatigable manifeste son courage.

75. Révoltes. — Pertes.

En 1305, Vladislav-lokétèk fut accueilli à son retour par les Sandomiriens, par les habitants de la Petite-Pologne et par beaucoup de Polonais des autres duchés. Mais des signes de mécontentement, provoqués par des hommes turbulents, se manifestèrent sur différents points. Les habitants de la Grande-Pologne reconnurent l'autorité de Henri duc de Glogov. La famille de Schventz se révolta en Poméranie, et livra Dantzik aux Brandebourgeois. Pour les chasser de cette ville, Lokétèk permit de solliciter les secours des chevaliers teutoniques qui les accordèrent avec empressement et bientôt se rendirent maîtres de Dantzik par trahison, de concert avec le duc de Poméranie, située sur Oder; ils envahirent et partagèrent entre eux toute la Poméranie dantzikoise, après avoir commis les plus atroces excès et les plus grands forfaits. Non contents de ces usurpations, ils s'approprièrent encore

la terre de Michalov, engagée par les neveux de Lokéték (24). Celui-ci n'était pas en état de repousser ces hostilités et de réprimer ce débordement d'irruptions. Il reprit possession de la Grande Pologne, après la mort du duc de Glogov, mais les habitants de Posen, mieux disposés en faveur des ducs germanisés de Silésie, se révoltèrent et se soumirent aux Silésiens. Albert, bourgmestre de Krakovie, originaire allemand, ayant soulevé la ville contre Lokéték, en 1311, attira dans son parti l'abbé de Miechov et l'évêque de Krakovie, Muskata. Vladislav-lokéték, fit rentrer ces villes

(24) Le grand-maître de l'ordre voulant intimider les deux gouverneurs qu'il avait assiégés à Svieca, fit élever près des remparts deux gibets et leur fit dire qu'il les leur destinait. Pour en imposer davantage aux assiégés, il ne se passa plus de jour où il ne fit pendre sous leurs yeux quelques paysans des campagnes voisines. Le commandeur Siffrid de Weissenfels, montait tous les matins à cheval, et, sortant du camp avec autant de cordes qu'il en avait pu ramasser dans les tentes, il jurait de ne point manger qu'il ne les eût toutes employées à faire étrangler les Poméraniens et les Polonais qu'il trouverait sur la route. Ces chevaliers avaient fait trancher la tête à une foule de nobles au milieu d'un festin où ils ne les avaient invités, que pour abuser plus sûrement de la sécurité qu'ils leur avaient inspirée. Plus de dix mille habitants de Dantzik, estimés rebelles parce qu'ils désiraient être libres, venaient d'être égorgés de leurs mains; et, ni les femmes, ni les enfants n'avaient été épargnés dans cet horrible massacre. Ils choisirent pour cette boucherie un jour de foire, dans lequel ils surprirent les habitants désarmés et la population assemblée. — Ils s'étaient emparés du district de Michalov. Ce pays leur avait été engagé par Leszek, duc de Kuiavie, à qui ils avaient prêté 300 marcs d'argent, dont ce prince avait besoin pour se racheter des mains de Venceslav, roi de Bohême, qui l'avait fait prisonnier en Hongrie. Il était porté par le contrat, que, si Leszek, dans l'espace de trois ans, ne rendait point la somme avancée, la terre de Michalov avec toutes ses dépendances appartiendrait irrévocablement aux chevaliers. Leszek n'eut garde de manquer à ses engagements. Il offrit l'argent que les chevaliers refusèrent jusqu'au moment que le terme prescrit fut écoulé. Il le fut à peine, que, se prétendant maîtres de la terre, ils forcèrent le duc de la leur abandonner, moyennant 262 marcs qu'ils ajoutèrent aux 300 dont ce prince leur était redevable.

sous son obéissance; mais il éprouva encore de nouveaux revers à l'époque de son couronnement, en 1319. Les ducs de Silésie reconnurent par jalousie l'autorité des rois de Bohême, qui s'arrogeaient toujours le titre de roi de Pologne. Les ducs mêmes de Mazovie se soumirent à eux comme vassaux. Ainsi, coup sur coup, Lokétek et le pays éprouvèrent des désastres terribles.

76. Couronnement.

Il fallait être doué d'un génie extraordinaire pour sauver le reste de la Pologne et y trouver une force capable de la mettre à l'abri du danger. Heureusement il s'y trouva des Polonais sincèrement dévoués à leur patrie, qui aidèrent Lokétek à rendre cette partie de la Pologne qui lui restait plus forte et plus puissante que tous les duchés de la Léchie réunis. Ce prince d'un cœur vraiment polonais, réussit par son zèle infatigable à gagner tous les esprits et à persuader aux Allemands établis en Pologne de la considérer comme leur patrie natale et de l'aimer comme telle. Il fit sentir aussi aux habitants de la grande et de la petite Pologne, ainsi qu'à ceux de tous les duchés de Kuiavie, l'obligation où ils étaient de se réunir pour se constituer en un seul royaume. A cet effet, il fit transporter les insignes royaux de la métropole de Gniezno, à la capitale de Krakov, où il convoqua, en 1319, tous les évêques, les seigneurs et grand nombre de citoyens distingués de la Léchie, et se fit couronner solennellement. Les évêques le prenant par les bras, l'amenèrent devant l'autel où déjà s'était placé l'archevêque de Gniezno qui, après avoir oint ses épaules nues avec l'huile sainte, lui attacha au côté l'ébrécheur, sabre de Boleslav-le-grand. Vladislav-lokétek tirant l'ébrécheur du fourreau, fit en l'air le signe de la croix. Puis l'archevêque lui présenta un drapeau qu'il replia et remit au porte-enseigne. L'archevêque prenant ensuite la couronne de Boleslav-le-grand des mains des évêques, la posa sur la tête de Vladislav, lui mit un sceptre dans la main droite, un globe dans la gauche, et le conduisit jusqu'au trône où il s'assit. A côté de son trône flottait un drapeau où un aigle blanc était représenté au mi-

lieu d'un écusson rouge. Ce symbole devint alors invariablement les armoiries de la Pologne. La majesté royale reprit ainsi devant la nation toute son antique splendeur, et acquit à Vladislav-lokéték l'affection de tous les habitants. Cet événement eut lieu trois siècles après le couronnement de Boleslav-le-grand, car depuis 1025 jusqu'à 1319, il s'est écoulé 294 ans, et 23 ans depuis le couronnement de Przemislav, son prédécesseur. Dans la suite, on observa le même cérémonial au couronnement de tous les rois de Pologne.

77. Aisance dont jouissent les habitants.

La Pologne, malgré la situation fâcheuse où elle se trouvait, n'était cependant pas au fond tout-à-fait pauvre et malheureuse; il lui manquait seulement l'ordre et l'activité que Lokéték faisait renaître. La population augmentait d'une manière visible; le nombre des villes et des villages devenait plus grand. Les Polonais allaient tenter la fortune dans les pays russiens et litvaniens et s'y établissaient. Les capitales des nombreuses principautés en s'agrandissant devenaient plus opulentes et contribuaient au bien-être des autres villes et bourgs. On élevait en maçonnerie les églises, les couvents et même les maisons dans les villes. Dans les maisons mieux bâties tant des villes que des campagnes, on avait, non-seulement un poële, mais aussi des foyers larges et commodes avec des cheminées qui s'élevaient au-dessus des toits pour donner une issue plus facile à la fumée. Les habitations étaient aussi moins embarrassées, plus propres et plus salubres. Les fenêtres, quoique petites étaient vitrées. L'usage de la verrerie se répandait; à côté des vieux gobelets, des coupes et vases en bois ou en argile, on voyait des verres et des bouteilles. La poterie se perfectionnant devenait plus répandue; l'usage des tapis de plus en plus général; le drap meilleur, les étoffes en soie recherchées des bourgeois comme des nobles plus opulents. Il était évident que l'or et l'argent n'étaient plus comme au temps de Boleslav-le-grand, seuls indices de l'aisance et de la richesse; il y avait d'autres articles d'industrie, autrefois considérés comme objets de luxe, qui devenaient d'une nécessité plus générale, et il était chaque

jour plus facile de se les procurer. Le progrès de l'aisance, malgré sa lenteur, se faisait remarquer. Il était plus évident chez les grands qui, non-seulement se distinguaient par les priviléges dont ils jouissaient, mais aussi par les mœurs, les habitudes et les besoins. Leurs repas et leurs banquets furent plus somptueux. A l'exemple des prélats, ils plaçaient sur leur table, à côté de l'hydromel et du pain de seigle, le vin, le pain de froment et les pâtisseries. On épiçait les assaisonnements; bien qu'il fût encore d'usage d'avoir peu de plats, ils offraient cependant de la variété. On mettait sur le même plat l'oie rôtie, du chevreuil et du porc; sur un autre, le chou et les pois (25).

78. Commerce intérieur.

A mesure que le goût des commodités et de la bonne chère augmentait, l'industrie et le commerce grandissaient aussi. Les indigènes seuls s'adonnaient à l'agriculture, et ils partageaient le commerce et le trafic avec les étrangers surtout avec les Allemands et les Juifs, déjà très-nombreux en Pologne. Nous avons déjà dit qu'une multitude d'Allemands s'établissaient dans la Pologne, choisissant le plus souvent les villes pour demeure; ils apportaient avec la loi et les mœurs allemandes, leurs métiers et leur industrie, et composaient une classe très-laborieuse. Les juifs arrivèrent aussi de l'Allemagne dans des temps plus anciens, surtout à l'époque des croisades lorsqu'en butte à des persécutions plus sérieuses et plus violentes dans la basse Allemagne, ils allaient chercher asile en Pologne où ils le trouvèrent bien assuré. Ces hommes habiles et astucieux s'insinuant partout, devenaient très-dangereux et très-nuisibles pour les indigènes par leurs usures. En aidant le petit trafic, ils pratiquaient la petite industrie, en ayant maintes fois recours à la mauvaise foi et à l'escroquerie. Le négoce en gros du blé, du sel, des chevaux, des bestiaux, des troupeaux, des porcs, des moutons, des cuirs et des pelleteries était le partage des indigènes.

(25) D'où vient le proverbe polonais pour désigner un mélange bizarre: Le pois avec du chou.

On voyait aussi les marchands indigènes établir leurs boutiques dans les maisons et dans de petites baraques construites sur les marchés, présentant au peuple les objets de première nécessité. Les juifs, ouvrant aussi de petites boutiques, vendaient toute sorte de vêtements, d'habillements de consommation dont on ne pouvait se dispenser.

79. Commerce extérieur.

Les étrangers qui arrivaient avec leurs marchandises s'établissaient pendant la foire sous des tentes où ils ouvraient leurs magasins. Les Russiens fournissaient des pelleteries d'un grand prix. Les parties méridionales de l'Europe, la Grèce, l'Italie et la Hongrie, envoyaient des vins, des tapis, différentes étoffes en soie ou en coton, des épiceries, la meilleure verrerie. Les productions de l'Asie et de l'Inde arrivaient dans les pays méridionaux de l'Europe, soit par les caravanes qui circulaient sur le vaste continent de l'Asie, soit par la mer Méditerranée sur les vaisseaux des républiques italiennes et surtout sur ceux de Venise. Certaines étoffes sortaient directement des manufactures grecques ou italiennes. On faisait venir de l'Allemagne de la quincaillerie et de la joaillerie, qui cependant étaient aussi bien travaillées en Pologne. On tirait du nord, par l'entremise de Lubek, première ville de la ligue hanséatique, les harengs et les produits des manufactures de la basse Allemagne ou de la Belgique où l'industrie était alors perfectionnée; on avait de ces pays le meilleur drap et d'autres objets d'habillement. Les principales villes de Pologne, Dantzik et Krakov, pour faciliter le commerce, accédèrent à la ligue hanséatique. Sous Boleslav-le-grand, il y avait quelques routes de commerce qui traversaient la Pologne. A cette époque on les voyait se croiser en tous sens en très-grand nombre conduisant d'une ville à une autre. Dantzik devint le centre du commerce de la Poméranie. Ce commerce rendit cette province florissante depuis le règne de Sventopelk qui contribua beaucoup à la vivifier. La navigation sur la Vistule devenait de jour en jour plus importante et fort suivie. Les villes de Mazovie, situées sur ce fleuve, s'agrandissaient, et Varsovie

commença à se faire connaître. Il était nécessaire d'assurer la sécurité des routes, et il importait à la Pologne de recouvrer la Poméranie et les bords de la mer Baltique. Les chevaliers teutoniques, qui s'étaient emparés de ces riches plages, possédant toute la basse Vistule, entravaient et maintes fois empêchaient entièrement la navigation sur cette partie du fleuve, et arrêtaient le passage des denrées et des produits que la Pologne y dirigeait par terre.

80. L'ordre et les lois.

Par les soins de Vladislav-le-bref, les chemins furent purgés du brigandage. Il acheva différents réglements commencés par ses prédécesseurs. Il chercha à réprimer et à déraciner l'arbitraire et l'injustice qui partaient des priviléges particuliers et exceptionnels, cause principale de la décadence de la loi nationale. Il déclara qu'il maintiendrait seulement ceux qui étaient d'accord avec la loi nationale polonaise, commune, terrestre. Il entreprit de remettre en vigueur l'ancienne législation nationale pour les slachcic et les kmetons, les nobles et les paysans. La loi étrangère, allemande, teutonique, municipale devait rester dans sa force pour les bourgeois et tous ceux qui les préféreraient. Ainsi, les personnes privilégiées durent se soumettre à une de ces deux lois et au jugement du roi dans leurs hautes instances. Lokétek parcourait tous les duchés, présidait lui-même, paraissait aux assemblées provinciales appelées *viéca;* avec le concours des juges du lieu, il y rendait les sentences selon la loi terrestre. L'appel en dernier ressort de la loi municipale allait aussi au roi où il observait la loi teutonique. Toutes les sentences, tous les décrets rendus par Vladislav-lokétek étaient basés sur la justice. Il abolit un grand nombre de priviléges; toutes les fois qu'ils furent contraires à la loi générale, il brisait de ses propres mains les sceaux, coupait ou déchirait les titres et les diplômes et en livrait d'autres en leur place. Il eut, à cause de ces priviléges, une contestation très-vive avec Nankier, évêque de Krakov, et s'emporta même jusqu'à le frapper. Nankier, offensé par cet emportement du roi, quitta l'évêché de Krakov et obtint

l'évêché de Vrotslav (26). Cependant Vladislav-lokétek estimait le clergé et affermissait les fondations des ecclésiastiques, qui, par les priviléges dont ils jouissaient, lui suscitaient encore d'autres difficultés. Il voulut que tous les habitants nobles, slachcic, riches ou peu aisés, kmetons, paysans, bourgeois, sans excepter les ecclésiastiques, supportassent également les impôts, sans avoir égard aux conditions ni aux priviléges. Chaque mesure de la terre dites *vloka* ou *lan*, devait rapporter d'impôts fonciers, nommé *lanové* ou *poradlné*, au moins 12 gros (9 fr. et 20 cent.). Les ecclésiastiques seuls n'y furent point assujettis. Cependant, lorsqu'ils voyaient les pressants besoins du pays, ils offraient volontairement des sommes considérables; ce qui procura à Vladislav-le-bref les ressources nécessaires pour soutenir la guerre contre les chevaliers teutoniques.

81. Vladislav-lokétek entreprend la guerre contre les chevaliers teutoniques.

Lokétek s'adressa souvent aux papes pour obtenir justice des spoliations et des brigandages commis par les chevaliers teutoniques. Plusieurs fois les papes leur firent intimer l'ordre de rendre et restituer ce dont ils s'étaient emparés, mais l'audace et l'effronterie de ces moines armés étaient sans bornes; ils se moquaient des papes; sans honte ni vertu, peu leur importait l'estime des hommes, encore moins la crainte de Dieu. Vladislav, convaincu de leur impiété, s'apercevant qu'ils avaient fait alliance avec les markgraves de Brandebourg et le roi de Bohême, qu'ils augmentaient encore leurs forces en faisant un appel général à la bannière de la croix, profanant impunément par ce moyen ce signe sacré, s'arma de son côté et chercha des alliances. La Litvanie, opprimée par les mêmes chevaliers, lui offrit une

(26) Alapæ etiam contumelia, quam a Vladislao Loketek, pro executione justitiæ et defensione jurium ecclesiæ suæ Cracoviensis constanter se opponens, patienter pertulit Nankerus. Ideoque minus cunctanter postulationi de se ad ecclesiam Vratislaviensem (ann. 1326) facte consentit (Dlugoss. IX, p. 991; Vitæ eppor. Vratisl. editio Sommersb., t. II, p. 166).

alliée d'autant plus naturelle qu'elle était sa voisine la plus proche.

82. Accroissement de la Litvanie.

A cette époque, après beaucoup de discordes intérieures, le trône de Litvanie passa dans la famille de Lutuver. Son petit-fils, Gedimin, s'allia à plusieurs ducs russiens et gouverna non-seulement la Litvanie, mais encore un grand nombre de duchés russiens; on lui donnait le titre de duc ou de roi de Litvanie et de Russie. Ses cousins protégèrent les villes libres et surtout les républiques russiennes de Pskov et de Novogorod-la-grande. Tous les pays russiens étaient ainsi étroitement liés à la Litvanie, et Gedimin donnait des duchés russiens à ses parents. Les ducs qui lui furent soumis pouvaient doter les boïars, c'est-à-dire les nobles russiens et litvaniens, de domaines dans leurs duchés respectifs, exigeant d'eux le service personnel. Gedimin seul se regardait comme souverain absolu et suzerain de toutes les terres dont il était lui seul propriétaire; tous les ducs et tous les habitants personnellement dépendaient de lui et lui devaient service public. La Litvanie fut donc une puissance féodale. Gedimin distribuait les fiefs à ses vassaux; la servitude féodale y était imposée sur les arrières-vassaux et sur toutes les classes d'habitants. Cet état était déjà très-étendu. A l'orient, le seul duché de Vlodimir sur la Klazma ou duché de Moskovie ne reconnut point Gedimin pour son suzerain; il en fut de même à l'occident de celui de Halicz dont hérita Boleslav, prince de Mazovie. Jetez les yeux sur la carte nº 6 et vous y verrez l'immense étendue de l'empire croissant de la Litvanie.

83. Alliance avec la Litvanie, et guerre en commun contre les chevaliers.

Gedimin pensait à embrasser le christianisme. A cet effet, il entama des négociations avec le pape, mais la méchanceté des moines armés le détourna de cette idée. Ils assassinaient les prêtres appelés chez lui à prêcher l'évangile, et leur faisaient essuyer mille autres outrages. Il négligea ses relations

avec le pape et saisit avec empressement l'occasion de conclure, en 1323, à Vilno, une alliance avec Vladislav-lokétek, où, sans abjurer la foi de ses pères, il trouvait un allié sincère. Il donna en mariage sa fille Anne-Aldone à Kazimir, fils de ce prince; 20,000 Polonais, prisonniers de guerre, furent délivrés. D'accord avec les Polonais, il déclara la guerre aux chevaliers teutoniques et à tous leurs alliés. Cette guerre fut soutenue plusieurs années avec acharnement sans qu'aucun des deux partis obtînt de grands succès; des dévastations épouvantables et l'épuisement réciproque en furent la suite. En attendant Vladislav-le-bref vieillissait et gagnait sa soixante-et-dixième année.

84. Diète de Chènciny.

Vladislav se disposait à continuer la guerre, et, voulant mettre ordre aux affaires de l'état, il convoqua à Chènciny, en 1331, une assemblée générale et solennelle, les grandes viéca, la diète, le ziem ou seim. Ce fut la première diète générale où la nation agit par sa représentation. Tous les sénateurs, les chanceliers de plusieurs duchés, les membres des magistratures locales, les seigneurs se réunirent en une seule chambre. Le vieux roi, blanchi sous le poids des revers et des fatigues, se dépouille de son armure, prend le manteau et les insignes royaux et se place sur son trône afin de présider aux conférences de la diète. On y adopte des lois auxquelles devaient être soumis également les habitants de la grande et de la petite Pologne et d'autres provinces et duchés, comme faisant partie d'un même état, sous un même chef; on y avise aux moyens de défense; on y décide un impôt général. C'est ainsi que Vladislav-le-bref délibéra et prononça sur les affaires de l'état, non-seulement avec les sénateurs, comme c'était la coutume jusqu'à ce jour, mais conjointement avec les prélats, les barons et les nobles, slachcic.

85. La noblesse et les autres classes.

A partir de cette époque remarquable de la diète de Chènciny, un nouveau point de vue se présente dans l'histoire

de Pologne; c'est la marche de la classe noble. Jusqu'à ce jour-ci un petit nombre de seigneurs puissants et de prélats seulement avaient joui de quelque influence sur l'état du royaume; dorénavant toute la noblesse appelée à participer au même avantage va agir et s'emparer des affaires du pays. Avant, c'étaient les individus qui jouissaient de leurs priviléges particuliers; à partir de cette époque, tous les nobles slachcic composent l'ordre privilégié. Vladislav-lokéték les a élevés à cette considération en les conduisant à la guerre et en les convoquant à délibérer sur la situation de la patrie. Désormais la noblesse va prendre le premier pas. La bourgeoisie compose un autre ordre, une classe puissante par ses richesses, mais distincte du reste de la nation par les lois teutoniques. La troisième classe composée des kmetons, des paysans tenant à bail des terres de labour appartenant pour la plupart aux nobles, se trouvait en quelque sorte sous leur dépendance; elle était cependant libre et jouissait de la même loi terrestre qui obligeait les nobles. Dans la classe des nobles ou de l'ordre équestre, l'égalité n'était pas encore établie. L'amende imposée pour le meurtre d'un seigneur était deux fois plus forte que pour celui d'un slachcic ordinaire. Les seigneurs seuls parvenaient à la dignité de sénateur; ils prenaient alors le titre de comte, *comes*, indiquant une haute dignité ou un emploi important, dont le corps retenait encore le titre de baron, *barones*. Ils eurent des armoiries particulières à leur famille : telles furent nalènez, skarbek, iastrzèmbczik, topor, grzimala et autres semblables comme signes de leur haute noblesse blasonnée, *kleinot*. On les gravait sur les bagues, les cachets et les armes. Un noble de distinction portait au cou une chaîne d'or. La noblesse d'un rang moins élevé n'eut point d'armoiries, elle était admise à prendre celles d'une famille armoriale, *kleinotna;* ou bien, quelques-uns d'entre eux prenaient et changeaient à leur gré différentes armoiries. On ne connaissait point encore les noms de famille; on ajoutait au nom de baptême le nom d'un hameau, d'une ville, ou arbitrairement quelque mot, épithète ou sobriquet qui servait de surnom. Les seigneurs distinguaient leurs familles par les noms de leurs armoiries. Cette distinction entre la haute noblesse et la moyenne ne

disparut que lorsque l'égalité et la fraternité civique de la noblesse s'établit solidement.

86. Force militaire.

L'ordre équestre formait la principale force de la nation. On conserva en partie l'ancien partage en district; mais depuis Boleslav-le-grand de grandes modifications s'étaient opérées sous différents rapports. Les châtelains ou castellans, dépouillés en grande partie de leur pouvoir judiciaire par les priviléges, négligeaient la juridiction, s'en déchargeant en partie sur les juges terrestres et ne s'occupant plus que des affaires criminelles dans leur grod; ils devaient conduire leurs districts à la guerre, mais quand le nombre des palatins augmenta, ceux-ci marchèrent à la tête des guerriers. Ils étaient déjà au nombre de huit dans les états de Vladislav-le-bref (27). Les autres classes d'habitants ne furent pas aussi rigoureusement astreintes au service militaire; mais dans une invasion, dans une pressante circonstance, les paysans et la bourgeoisie devaient se tenir en armes. L'ordre équestre était non-seulement soumis aux palatins, mais suivait aussi en partie différentes bannières armoriales des seigneurs dont les détachements prenaient place avec ceux des palatins. Chacun montait son cheval et s'armait selon ses moyens. L'armure des seigneurs était ordinairement légère, et il y en avait peu qui se couvrissent de cuirasses ou même de cottes-de-mailles. Toute cette force nommée la pospolite (*pospolité ruszénié*) se réunissait au premier appel ou ban, et tout le monde montait à cheval à la réception des *vici* (rouleaux), c'est-à-dire des ordres de la levée générale écrits sur du parchemin roulé. Le roi avait aussi une poignée d'hommes à sa solde, mais cet usage y était introduit tout récemment, et l'on employait des étrangers pour ce service.

(27) Savoir : les palatinats de Krakovie et de Sandomir; de Posen et de Kalisz; de Brzesc, d'Inovroclav, de Gnievkov (qui cessa bientôt d'exister), de Sieradz, de Lenczica. *Voyez* sur la création des palatins et des palatinats, la note 126 du chap. 50, Des considérations sur l'état dolitique de Pologne.)

Toute la levée devait être payée dès qu'elle franchissait la frontière. Les Polonais furent ainsi rassemblés et prêts à combattre lorsque le vieux roi termina les conférences de la diète de Chènciny.

87. Plovcé. — Nouvelles pertes.

La diète de Chènciny terminée, Vladislav, vieillard septuagénaire, reprit son armure et son heaume, attacha à sa ceinture sa lourde épée et s'avança rapidement contre l'ennemi acharné. Les chevaliers teutoniques de leur côté avaient rassemblé en cette occasion des forces plus considérables qu'à l'ordinaire. Ils étaient secondés et conduits par Vincent de Szamotuly, seigneur puissant de la Grande-Pologne, gouverneur staroste-général de la province, traître à sa patrie, irrité contre le vieux Vladislav. Une bataille décisive fut livrée en 1331, près de Plovcé. Les chevaliers vaincus perdirent 20,000 hommes. Vincent de Szamotuly contribua beaucoup à la victoire dans le but d'obtenir son pardon que le vieux roi lui accorda; mais abhoré et détesté par ses compatriotes à cause de sa trahison, il périt de leurs mains. Ce fut le dernier traître de cette période où la Pologne, depuis Boleslav-bouche-torse, souffrait de l'ambition et de la turbulence des aristocrates. Cette victoire signalée rehaussa le courage de la nation et de l'état équestre (28). Vladislav-lokétèk subit encore une perte très-grave, lorsque les chevaliers s'emparèrent de la plus belle province, de la Kuiavie

(28) On dit qu'en visitant le champ de bataille, Lokétèk remarqua parmi les blessés un certain Florien Szary, percé de trois lances, retenant, de ses mains affaiblies, les intestins qui sortaient de son ventre. Compâtissant à ses souffrances, le vieux roi s'écria : « Quelle douleur ce malheureux ne doit-il pas avoir ! » Florien lui répliqua : « la douleur est plus grande d'avoir un mauvais voisin. » Lokétèk comprit la double allusion du guerrier qui effectivement avait un mauvais voisin, comme la Pologne en avait dans les chevaliers teutoniques. Lokétèk s'empressa d'acheter les biens du mauvais voisin de Florien et calma ses successeurs en les leur donnant; mais il était trop vieux pour délivrer la Pologne du mauvais voisinage des chevaliers.

presque entière; mais sans se décourager il renouvela ses expéditions, pénétra dans le pays de l'ennemi, le dévasta sans que celui-ci, refugié dans ses forteresses, osât se montrer en rase campagne. Il retourna ensuite pour la dernière fois à Krakov.

88. Retour et entrée à Krakov.

Lorsqu'il allait entrer dans la capitale, toute la population courut au-devant de lui; le magistrat de la capitale, le bourgmestre avec ses conseillers et ses échevins; les corps de métiers, leurs enseignes déployées; les confréries portant les bannières de l'église; les prélats et le bas clergé précédés de la croix; les moines de différents ordres et une foule innombrable des deux sexes, de tous rangs, de tous âges et de toutes conditions marchaient au-devant. Les jeunes gens couraient et les vieillards s'acheminaient pour les rejoindre. Les enfants entraînaient leurs mères et les étrangers curieux de ce spectacle imposant s'entremêlaient avec les indigènes. Les Juifs portaient leur décalogue. On y voyait des costumes riches, simples et même pauvres d'une grande variété, longs et larges selon la mode nationale, courts et étroits selon la mode allemande ou hongroise qui trouvait des amateurs. Le vieux roi, sur son cheval, entouré de ses guerriers, rejoignit très-loin de la capitale toute cette immense population. Félicité par les cris de joie, d'allégresse et d'attendrissement, il s'avança lentement et rentra dans la ville suivi des bénédictions du peuple. Il ne la quitta plus. Sa santé, après tant de fatigues dans un âge si avancé, se trouva très-affaiblie. Il succomba après avoir reçu les derniers sacrements et termina une vie entièrement vouée à sa patrie. Le peuple, qui le chérissait, appréciant toute la grandeur de sa perte, en fut vivement affligé. Vous aussi, mes enfants, vous avez sans doute conçu de l'estime pour lui, il était si malheureux et si grand, plein d'amour pour le pays auquel il rendit des services immenses et si multipliés. Aussi, je n'ai pas de regret d'avoir consacré quelques pages de plus à l'histoire de ce roi qui régna sur les Polonais, il y a 500 ans, sauva sa patrie et assura son bonheur, ranima son existence et prépara sa grandeur prochaine.

(Le complément pour cette période se trouve dans les considérations sur l'état politique de l'ancienne Pologne, chap. 19 à 45).

TROISIÈME PÉRIODE,

DEPUIS 1333 JUSQU'A 1587. — 250 ANS.

POLOGNE FLORISSANTE.

Les nations se réunissent à la Pologne. Règne des Jagellons. Démocratie nobiliaire (29).

89. La Pologne devient florissante.

Lokétek laissa à son fils Kazimir un royaume peu étendu mais en bon ordre, fort, et ne craignant plus ses voisins. Il était déjà dans un état florissant. Sa grandeur et sa richesse devaient s'accroître chaque jour de plus en plus. Aussi appellerons-nous cette période de deux siècles et demi, la Pologne florissante, parce que pendant ce temps elle fut constamment grande et prospère. Pendant cette période la noblesse prédominait. C'était une république nobiliaire, une démocratie nobiliaire, elle correspond au règne de la plupart des Jagellons.

(29) Les mémoires de l'auteur qui ont du rapport avec cette période, sont :

Esquisse de l'histoire de la Litvanie;

Analyse critique du statut de Vislica;

Reine Bone et la guerre des coqs, dans les dernières années du règne de Sigismond-le-vieux et le commencement de celui de Sigismond-Auguste : fragment historique;

Parallèle historique entre l'Espagne et la Pologne;

Histoire des bibliothèques et histoire de la typographie en Pologne. — Notices sur les historiens et sur les premiers typographes de la Pologne.

90. Kazimir-le-grand, recherche la paix.

Ce petit royaume qui échut à Kazimir après son père, prouve que la richesse d'un état ne dépend pas de l'étendue du territoire, il suffit d'y établir une sage administration et le bon ordre. Kazimir-le-grand fut le plus riche des rois de l'Europe ses contemporains, aussi habile que son père à gouverner, il économisa les dépenses; ses réglements furent même plus perfectionnés. Pour remplir son but il s'efforça d'affermir la paix et d'éviter la guerre. Cependant il fut trop confiant dans le roi de Bohême et dans le roi de Hongrie ses voisins, qui le trompaient et ils intervinrent avec leur mauvaise foi dans tous les traités que Kazimir conclut au détriment de l'état. Le traité de Kalisz en 1343, lui rendit la Kuiavie et la terre de Dobrzin, mais il renonça à la riche province de la Poméranie dantzikoise, qui restant dans la possession des chevaliers teutoniques, depuis lors fit partie et prit le nom de la Prusse (30). Pour obtenir du roi de

(30) Diplomatie de Kasimir-le-grand. — Lokétek, dans les instructions qu'il donna sur le lit de mort à son fils, ne lui recommande rien si expressément que d'employer tous ses efforts pour recouvrer la Poméranie et toutes les terres envahies par les chevaliers teutoniques. « Si vous aimez votre gloire, lui dit-il, gardez-vous de leur rien céder, et prenez plutôt le parti de vous ensevelir sous les débris de votre trône, que de leur abandonner ces portions de votre héritage qu'ils possèdent et que vous devez à vos peuples et à vos enfants. Ne laissez point à vos successeurs un exemple de lâcheté capable de ternir vos vertus et tout l'éclat de votre règne. Punissez les perfides, et plus heureux que votre père, chassez-les, s'il se peut, du royaume : asile respectable que la pitié leur avait ouvert et qu'ils n'ont pas craint de profaner par la plus noire ingratitude. (*Dlugosz chez Solignac, liv.* IX.)

Mais le nouveau roi estimait plus la paix que des victoires; sa seule ambition fut de se la procurer, au hasard même de l'acheter. Avec ces dispositions très-contraires à l'instruction de son père, Kazimir se trouva entre les deux maisons émules en acquisition et domination. La maison d'Anjou, outre ce qu'elle possédait en France, occupa la couronne des Deux-Siciles, s'empara de la couronne de la Hongrie, et alliée à la famille de Lokétek pensait à convoiter la possession de la Pologne. La maison de Luxembourg, outre les comtés et les duchés qu'elle avai

Bohême une renonciation à la Mazovie et au titre de roi de Pologne, il renonça de son côté à la Silésie possédée par le roi de Bohême. Elle fut ainsi détachée pour toujours de la Pologne et fit partie de la Bohême. Il assura la succession du trône de Pologne à son neveu Louis de Hongrie. Cependant le prince de Kuiavie Vladislav-le-blanc et les autres princes de Mazovie de la famille de Piast, de la branche de

au-delà du Rhin, avait été honorée de la couronne impériale et nourrissait une expectative indubitable de la ressaisir bientôt ; elle jouissait de la couronne de Bohême, tenait sous sa domination une partie de la Pologne, c'est-à-dire la Silésie, et prenait le titre de roi de Pologne, disposant en suzerain des terres qui n'étaient point en sa possession. Kasimir fils de Lokétek, succédant à son père, se vit placé au milieu de l'amitié hypocrite et perfide du roi Jean de Luxembourg, et de l'amitié intéressée et avide de la cour d'Anjou. Ces deux cours convenaient entre elles d'avance des traités, auxquels Kazimir adhérait avec une facilité scandaleuse. (*Lelewel dans l'Histoire de Pologne de Vaga*, p. 126.)

Les deux cours, dans un congrès tenu à Vissegrad en 1335, convinrent que les chevaliers rendraient à Kazimir la Kuiavie et le district de Dobrzin, en lui payant 10,000 florins pour les dommages causés à la Pologne, et que d'un autre côté, Kazimir renoncerait pour lui et pour ses successeurs à la Poméranie et la céderait purement et simplement aux chevaliers. Quant à l'affaire avec la Bohême, ils stipulèrent que pour la renonciation du titre de roi de Pologne, que prenait Jean roi de Bohême, Kazimir payerait à celui-ci 20,000 marcs et renoncerait à ses droits à la Silésie possédée par Jean, et à la Mazovie qui reconnaissait Jean pour suzerain. Kazimir délégua d'abord ses plénipotentiers, Spytek castellan de Krakovie, Zbigniev chancelier de la province de Krakovie, Pierre castellan de Sandomir, Thomas de Zaïonczkovo et Niemira, avec un plein pouvoir. Ils étaient choyés et salariés par le roi de Hongrie et ils acceptèrent toutes les conditions sans réserve. A la fin arriva Kazimir lui-même pour partager les festins monarchiques, et qui sans hésiter souscrivit à toutes ces conditions. La facilité avec laquelle Kazimir acceptait la cession de la Poméranie étonna les chevaliers : ils lui firent signifier qu'il eût auparavant à faire approuver cette convention par tous les ordres du royaume.

Il convoqua en 1337 une diète générale et y proposa la ratification du traité. Tous ses efforts furent inutiles; on rejeta les conditions qu'il

Kazimir-le-juste étaient ses héritiers les plus proches. Kazimir-le-grand, ayant convoqué une diète à Krakovie, en 1339, soumit à sa décision la question de Louis qu'il désignait pour son successeur : elle y fut acceptée et ratifiée. Un peu plus tard, en 1355, à Bude, Louis, roi de Hongrie et

avait acceptées, et l'on résolut qu'en attendant qu'on put prendre les armes contre les chevaliers, on implorerait encore l'autorité du pape pour les mettre à la raison.

Jean Grot de Slupcza, évêque de Krakovie, fut choisi pour aller à Avignon représenter à Benoît XII les injustices des chevaliers; il y trouva tous les esprits disposés à écouter ses plaintes et à venger le saint-siége si souvent outragé par ces religieux. Les commissaires nommés pour informer de leur conduite furent, Gothard, prévôt de Tulle et Pierre Gervais, chanoine du Puy en Valay. Leurs pleins pouvoirs étaient extrêmement étendus. Ils surent en faire usage. Arrivés en Pologne, ils établirent leur tribunal à Varsovie et après un mûr examen de tous les chefs de l'accusation formée contre les chevaliers, sans égard à leurs subterfuges et à leurs protestations, ils les condamnèrent à restituer aux Polonais la Poméranie, la province de Culm, le territoire de Michalov, la Kuiavie, le district de Brzesc et celui de Dobrzin, ils leur enjoignirent en même temps de rétablir au plus tôt, à leurs frais, les églises et les monastères de ces provinces qu'ils avaient pillés et détruits, et de payer à Kazimir, pour dommages et intérêts, 194,500 marcs de Pologne et 1,600 pour les dépens du procès.

L'excommunication suivit de près cette sentence. Les chevaliers n'en furent ni étonnés, ni abattus; méprisant les décrets du pape, ils lui opposèrent un rescrit de l'empereur Louis de Bavière, par lequel celui-ci défendait sous de graves peines, à Thierry d'Altemburg, leur grand-maître, de se dessaisir des biens de l'ordre sans son consentement; il lui ordonnait de tenir comme frivoles et non avenus les jugements de quelque puissance que ce pût être, qui voudrait s'arroger le droit d'en disposer.

La chose en resta là. Quelques années après, Kasimir résolut définitivement de leur accorder la paix aux conditions dont les rois de Hongrie et de Bohême étaient convenus au congrès de Vissegrad. Les chevaliers surent à peine ses intentions qu'ils envoyèrent en 1343 des députés à Kalisz, où il fut décidé que le roi leur céderait la province de Culm, le district de Michalov et la Poméranie, s'engagerait à ne plus prendre les titres, ni les armoiries de ce duché, et que d'une

successeur présomptif de la couronne de Pologne, promit à la nation polonaise que, de son gré, jamais elle ne serait chargée d'impôts. Depuis lors on a regardé la couronne de Pologne, comme élective.

91. Législation. — Russie-rouge (31).

Kazimir-le-grand fut législateur. En 1347, à la diète législative de Vislica, il promulgua en latin un statut célèbre

autre part les chevaliers restitueraient la Kuiavie et la terre de Dobrzin. Il ne s'agissait que de faire ratifier cet accord par tous les ordres du royaume. Ils furent convoqués à Juniviadislav, où se trouva Henri Dusner grand-maître des chevaliers (*Solignac, liv.* x.). On dit que Kazimir apprit enfin à gouverner une multitude impérieuse, mais il est notoire que cette fois même il ne put obtenir le consentement de l'assemblée ; il s'adressa particulièrement aux représentants et se montra assez habile, pour procurer l'adhésion de plusieurs villes, et les signatures d'une partie de la noblesse; les autres représentants de la bourgeoisie et de la noblesse le désapprouvèrent constamment, et le clergé ne signa que sa présence, qui devait servir de protestation.

Quant à la controverse avec Jean de Bohême, elle se modifia dans l'intervalle de quelques années. Kazimir paya les 20,000 marcs et donna un contingent contre l'empereur Louis de Bavière; Jean cessa de se qualifier roi de Bohême. Mais la cession de la Silésie présenta quelques difficultés : le duché de Svidnitza restait fidèle à la Pologne, et Kazimir tenait en nantissement pour des sommes considérables plusieurs places fortes en Silésie. La Bohême n'était pas en état de les payer encore; Charles markgrave de Moravie (depuis empereur), emprunta de Kazimir 10,000 marcs. Kazimir profita de l'affaire compliquée. Il protégea les ducs de Svidnitza et s'empara d'une partie de la Mazovie lorsque l'occasion s'en présenta. On allait vider la contestation l'épée à la main. Kazimir se ressaisit de Vschova et vit la retraite de Jean des murs de Krakovie. La mort de Jean facilita de terminer tout à l'amiable. Par de nouvelles conventions, en 1346, 1348, 1353 et 1356, Mazovie et Vschova restèrent à la Pologne; Kazimir de sa part fit don à Charles de 10,000 marcs, renonça à toutes sommes qu'il avait en Silésie, évacua les places qu'il y tenait, abandonna le duché de Svidnitza et céda à perpétuité toute la Silésie à la Bohême.

De cette façon il dépouilla très-pacifiquement la Pologne de deux tiers de son étendue.

(31) Voyez analyse du statut de Vislica et esquisse de l'histoire de la Litvanie et des pays russiens.

réunissant et conciliant les lois de la grande et de la petite Pologne. En 1363, il établit des hauts tribunaux judiciaires pour les villes et pour leur loi municipale dite teutonique. Plusieurs villes furent entourées par ses soins de murailles; il fit bâtir plusieurs édifices en briques. En 1364, il posa les premiers fondements de l'université de Krakovie, qui fut ensuite finalement organisée par Vladislav-Jagello, en 1400. Il ne put cependant éviter la guerre. Boleslav-le-mazovien, duc de la Russie-rouge étant mort, en 1340, sans postérité, Kazimir réunit le duché de Haliczou Russie-rouge à la couronne, avec le consentement du plus grand nombre des seigneurs de ce pays. Cette incorporation fut exécutée sans empêchement, en pleine paix; mais il fallait arrêter et réprimer les incursions des Tatars, puis soumettre les Valaques établis sur les terres méridionales de ce duché, enfin disputer les armes à la main la possession de la Volynie à Olgerd, grand-duc de Litvanie. Les Tatars furent repoussés avec succès : mais l'expédition contre les Valaques ne fut pas aussi heureuse.

92. Guerres d'Olgerd.

Olgerd était le plus puissant souverain de la Litvanie et le plus habile guerrier. Cependant dans la guerre avec Kazimir, les succès se partagèrent et Kazimir ne perdit rien, il confia seulement, en 1366, Luck comme fief, à ses cousins qui l'étaient aussi d'Olgerd. Regardez, mes chers enfants, la carte n° 7, vous y verrez les frontières de la Pologne agrandies sans aucune guerre et vous y remarquerez l'immense étendue de l'empire d'Olgerd, fruit de ses conquêtes. Olgerd fit reconnaître la suzeraineté de la Litvanie par la république de Pskov, en 1346, par celle de Novogorod-la-grande, en 1349, et par les Tatars de Perekop, en 1363. Il courut trois fois sous les murs de Moskovie, en 1368, 1370, 1373, pour défendre le duc de Tver qui cherchait sa protection; il étendit ses frontières jusqu'à Mozaisk : tandis que réuni à son frère Kieistut, un des plus grands héros de son temps, il combattait sans relâche les chevaliers teutoniques. Dans un âge très-avancé

Olgerd et Kieistut, dans leurs combats contre les chevaliers, furent remplacés par Vitovd et Jagello, tous deux fils du premier de ces princes.

93. Kazimir est riche.

Kazimir-le-grand mérita l'épithète de grand par ses actions qui firent beaucoup de bien à la Pologne; mais trop porté à la volupté par ses mœurs relâchées et par quelques démarches indignes et scandaleuses qui en furent la suite, il encourut une réprobation générale (32). La nation ne put

(32) LA DISSOLUTION DES MOEURS DE KASIMIR parut de bonne heure et causa d'abord d'affreux malheurs. Marié depuis cinq ans avec Anne-Aldone, fille de Gedimin, il fut envoyé en 1330 en Hongrie à l'occasion des affaires des chevaliers teutoniques, pour s'aboucher avec le roi Charles-Robert d'Anjou, qui était marié avec sa sœur Elisabeth. Là il devint amoureux d'une fille d'honneur de la reine, et fut fort étonné de la trouver à l'épreuve de ses recherches. Il s'imagina que la violence aurait plus de succès que la persuasion; la reine sa sœur, à ce qu'on dit, approuva, favorisa même l'enlèvement, qui le fit triompher de la vertu qu'il n'avait pu séduire.

Cette fille appelée Claire, était de la maison de Zaach. Rendue à elle-même, elle sentit son malheur, et osa l'avouer à Félicien son père, qui sur le champ résolut de la venger. Kazimir ne parut plus après son crime et son absence ne fit qu'irriter davantage la colère de Félicien. Transporté d'une fureur dont il n'était plus le maître, ce malheureux père épia le moment : le roi étant à table, Félicien lui porta un coup de poignard que le prince évita par hasard. Le meurtrier à son tour se précipita sur la reine et lui blessa cruellement les mains, il allait s'élancer sur les fils du roi, lorsque les domestiques, revenus de leur surprise, tombèrent sur lui le sabre à la main, le mirent à mort et le hachèrent en pièces.

Presque aussitôt, toute la maison du roi, ayant pris les armes, on courut à l'hôtel de l'assassin. On attacha son fils à la queue d'un cheval et on le traîna vivant dans les rues. On n'épargna point l'infortunée Claire; on lui coupa le nez, les lèvres, tous les doigts des mains et dans cet état, on la donna en spectacle à toute la ville, indignée d'un traitement si affreux. Charles-Robert n'avait aucune part à ces mouvements de rage, mais sans les arrêter, il parut les approuver par les peines qu'il infligea dans la suite, à tous les parents, à tous les alliés, à tous les amis de Félicien, qu'il condamna, les uns à l'exil, les autres à une mort honteuse.

approuver la cession de la Poméranie. Les sommes énormes qu'il paya et donna avec profusion, ou celles qu'il prêta pour ne les recevoir jamais, aux voisins dont il fut tant de fois la dupe; l'éclat des noces de sa nièce avec l'empereur Charles IV, en 1363, prouvent ses richesses immenses. Par un heureux hasard, il se trouvait en même temps à ces noces, à Krakovie,

Onze ans plus tard, en 1341, Kazimir déjà veuf résolut de se remarier, et il épousa Adélaïde fille de Henri, landgrave de Hesse. Cette femme pleine d'un orgueil austère, semblait dédaigner tous les plaisirs et se croyant seule digne des empressements de Kazimir, elle ne cessait de l'inquiéter par des jalousies, souvent affectées, et qui étaient moins un effet de la délicatesse de ses sentiments, que de la bizarrerie de son caractère. Excédé des reproches continuels de cette femme altière, le roi prit bientôt la résolution de s'en séparer. Il l'exila à Zarnoviec, où il la retint quinze ans dans une espèce de prison.

Kazimir porta alors ses déréglements à l'excès. Epris d'une fille de qualité de Bohême, nommée Rokiczana, il lui faisait espérer le divorce avec Adélaïde et de l'épouser, car cette fille déclarait que le mariage seul pouvait triompher de sa vertu; elle voulait même pour témoin de ses engagements l'évêque de Krakovie, mais elle ne le connaissait pas. Le roi ne cherchait qu'à la tromper. Il substitua à ce prélat l'abbé de Tynietz, qui revêtu de ses habits pontificaux, présenta l'acte du divorce, les dispenses du pape et administra la bénédiction nuptiale. Cette amante séduite, n'ignora pas long-temps son malheur et le brava; elle consentit à changer en intrigue une passion à laquelle elle avait cru ne se rendre que par devoir. Une fille juive, appelée Esther lui succéda, et céda bientôt la place à une foule de rivales qui se remplacèrent tour-à-tour. Esther habitait dans les splendides palais de Lobzov et de Kazimir, et jouit assez longtemps de la tendresse de son auguste amant. Kazimir eut de cette concubine deux fils, Niemira et Pelka qui furent élevés dans la religion chrétienne, mais Kazimir permit que les filles qu'elle lui donna fissent profession du judaïsme comme leur mère.

Il régnait alors en Pologne un vice, que le temps, ni la raison n'y ont point encore flétri: on y aimait indiscrètement les plaisirs de la table. Ce fut un des nouveaux goûts de Kazimir et il se livra à ses excès. Ce déréglement en fit revivre de plus honteux, son incontinence devint plus effrénée et elle ne supposa, non plus qu'auparavant, ni un choix fort scrupuleux, ni un goût délicat, ni des attachements bien durables. Le Salomon de Pologne se fit des idôles de toutes les femmes qui

l'empereur, les rois de Hongrie, de Danemarck, de Chypre, plusieurs ducs et princes souverains, ce qui contribua à l'éclat des fêtes. Tous ces hôtes couronnés furent aussi invités et régalés particulièrement par le trésorier de Kazimir, le bourgeois krakovien Vierzinek.

94. Louis néglige la Pologne, mais il accorde des priviléges à la noblesse.

Louis, successeur de Kazimir-le-grand, eut aussi le surnom de grand. Il mérita ce titre que les Hongrois lui décernèrent, car il se voua tout entier à leur pays. Il augmenta son étendue et sa puissance, assura un grand nombre de

troublaient sa raison; il n'employa plus le pouvoir que son rang lui donnait, qu'à les enivrer des mêmes passions qu'elles lui avaient inspirées. A l'exemple des princes de l'Orient, il en renferma plusieurs dans des palais et il multiplia si fort ces lieux de licence, que les évêques prièrent le pape de les faire abolir. La crainte ou la politique les empêchaient de porter leurs remontrances. Une autre affaire semblait animer le haut clergé contre le roi. Kazimir donna ordre de demander à l'évêque de Krakovie l'acquittement des impôts attachés aux domaines de l'évêché. L'évêque excommunia le staroste et ensuite le roi, mais il n'osait lui notifier ses foudres. Martin Bariczka, vicaire de l'église cathédrale de Krakovie, se chargea de cette mission; il blâma la conduite pusillanime des évêques et, moins sage, ou plus hardi, il alla reprocher à Kazimir toute l'horreur de ses scandales. Il fut puni de sa témérité. Le roi le fit jeter dans la Vistule, où il périt. (En 1352.)

Peu de temps après, Kazimir, à la vue de l'austérité des Flagellants conçut des regrets de la mort de Bariczka et en envoya demander l'absolution au pape. Il subit la pénitence qui lui fut imposée et il l'accomplit de meilleure foi que les Flagellants n'en montraient dans leur conduite. Adélaïde, délivrée de sa captivité, venait de mourir dans le pays de Hesse, où le landgrave son père l'avait ramenée de Zarnoviec; alors le roi prit encore le dessein de se remarier pour la troisième fois, et il épousa, en 1357, Hedvige fille de Henri duc de Glogov. Soit que cette nouvelle femme eut captiver son cœur, soit que l'âge ou la raison eussent amorti ses passions, Kazimir paraissait revenu de ses égarements, et menait une vie assez tranquille. (*De Solignac, Histoire de Pologne, liv.* 9. 10.)

libertés au peuple : mais il négligea la Pologne. Cependant la nation polonaise et particulièrement la noblesse lui doivent de grandes obligations sous certains rapports. Louis n'ayant pas d'enfants mâles, voulut assurer la succession à ses filles. Il convoqua dans cette intention, en 1374, la noblesse polonaise à Koszicé, où il garantit par un privilége l'intégralité du pays, renouvela la promesse de ne point exiger arbitrairement les taxes et les impôts. Le même privilége détermina pour toujours un impôt fixe de 2 gros (1 franc 42 cent.) par an, qui devait être payé, même dans les années de la paix. Louis réussit, en 1381, à obtenir du clergé le consentement de payer les mêmes impôts que la noblesse et les kmetons. Dans les circonstances extraordinaires, ou plutôt pendant la guerre, la nation votait elle-même par l'intermédiaire d'une diète des impôts et des taxes plus élevés. Ces conditions et d'autres semblables établirent d'une manière certaine, les prérogatives de la noblesse, aplanirent les distinctions qui existaient encore dans cette classe, et assurèrent l'égalité dans la jouissance des priviléges. Cependant Louis indisposa les esprits de la nation et de la noblesse parce que non-seulement il ne réprimait pas les abus que ses employés commettaient, mais parce qu'encore il eut recours dans mainte occasion à l'intrigue et à la mauvaise foi. Il se les aliéna davantage lorsqu'il entreprit de réunir à la Hongrie le duché de Halicz où il introduisit la force armée hongroise, violant ouvertement les serments qu'il avait faits à Bude et à Koszicé.

95. Interrègne. — Hedvige. — La Litvanie baptisée.

La reine-mère n'ayant laissé partir aucune de ses filles, l'interrègne trop longtemps prolongé causa une guerre civile de longue durée dans la Grande-Pologne, entre les Nalènez et les Grzimala, dont les noms servaient de mots de ralliement aux partis combattants (33). Cette guerre ne cessa qu'à

(33) VLADISLAV-LE-BLANC. Il serait très-long d'indiquer tous les motifs et tous les prétextes qui firent agiter la Pologne après la mort de Louis d'Anjou; cependant il est bien d'observer que Louis occupa le trône

l'arrivée et au couronnement d'Hedvige, princesse accomplie, qui toute jeune encore et quoique éprise de Guillaume duc d'Autriche, avec lequel elle avait été élevée dès son enfance, accepta cependant, pour le bien de l'état, la main d'un homme de quarante ans nommé Jagello, grand-duc de Lit-

par un choix qui dérogea aux successeurs mâles, éloigna du sceptre tous les Piast et particulièrement Vladislav-le-blanc, duc de Gnievkov, de la lignée de Kuiavie, neveu germain de Kazimir-le-grand. Vladislav abandonna par dépit la Pologne, alla chercher une retraite en France, et fut mal accueilli à la cour où il se présenta. N'y trouvant point les ressources qu'il avait espérées, il se rendit à l'abbaye de Cîteaux où il fit profession, l'an 1366, en qualité de religieux convers. La règle austère de l'ordre le rebuta, quelques mois après il passa dans l'ordre de St-Benoît et fut placé dans l'abbaye de St-Benigne à Dijon. Du temps de Louis, plusieurs mécontents des procédés iniques de ce roi, engagèrent Vladislav-le-blanc à venir prendre possession du trône de Pologne qui lui avait été injustement enlevé. Il part furtivement, mais malgré les bonnes dispositions de ses partisans, il est contraint d'abandonner une seconde fois la Pologne. Louis devait faire un accommodement avec Vladislav, moyennant 10,000 florins et lui donner de plus une riche abbaye en Hongrie. Ce qui est cependant certain c'est que Vladislav revint à St-Benigue, en 1375, où depuis ce temps là il fut appelé roi Lancelot.

Après la mort de Louis, Sigismond de Luxembourg, mark-grave de Brandebourg, qu'il avait désigné pour son gendre entra en Pologne pour en prendre possession. Cependant il n'y avait rien de déterminé; laquelle des deux filles de Louis devait lui succéder en Pologne ? l'aînée Marie, fiancée à Sigismond, où la cadette Hedvige, fiancée à Guillaume duc d'Autriche? Lorsque le choix s'arrêta sur cette dernière, Sigismond se retira définitivement et le duc d'Autriche vit bientôt s'évanouir ses belles espérances. Un nouveau compétiteur à la couronne gagna un certain parti qui pensa réunir le droit suranné de Piast, avec le droit tout récent, évolu sur une jeune fille. Ziémovit, duc de Mazovie, était ce compétiteur, issu de Kazimir-le-juste, le plus proche parent de Vladislav-le-blanc, qui à la mort de Vladislav entrait dans le droit d'héritier prétendant.

Au milieu de ce revirement, les amis de Vladislav-le-blanc lui écrivirent en l'assurant que pour cette fois le sceptre ne pouvait lui échapper. Vladislav, avant de partir, fit solliciter et obtint du pape Clément VII

vanie, regardé généralement comme un barbare (34). Jagello s'étant fait baptiser, accepta le nom de Vladislav et promit de réunir à la Pologne toute la Litvanie et de la convertir à sa nouvelle croyance. Hedvige qui aimait la langue polonaise, encouragea les études; elle aida son mari à introduire le christianisme en Litvanie, reconcilia les Grzimala avec les Nalènez, chassa elle-même les Hongrois du duché de Halicz. Une mort prématurée mit fin à son règne et plongea la nation dans le deuil. Jagello savait que la perte de sa femme lui faisait perdre son droit à la couronne de Pologne; mais les Polonais voyant un avantage réciproque dans la réunion avec les Litvaniens, et considérant Vladislav Jagello comme élu volontairement par eux, le maintinrent sur le trône.

un bref du 6 juillet 1382, qui lui ordonnait d'aller prendre possession du royaume qui lui était offert. Non content de cet ordre, il alla trouver le pape qui lui fit expédier, le 13 septembre 1382, un bref de sécularisation. Muni de ces patentes, il fut reçu avec acclamation par ses partisans. Mais l'arrivée d'Hedvige en diminua le nombre, poursuivi, il prit la fuite. Il paraît que ne sachant que devenir il erra l'espace d'environ trois ans en Allemagne. Enfin, résolu de retourner en son monastère, il est arrêté à Strasburg, par une maladie qui le conduit au tombeau, l'an 1388. En mourant il fit un testament par lequel il ordonnait à ses serviteurs de reporter son corps à St-Benigne, et léguait 2,500 florins à ce monastère. On voit encore son tombeau dans la nef de St-Benigne. (Art de vérifier les dates, vol. II, rectifié par des recherches ultérieures.)

(34) Pour le duc d'Autriche, les tendres souvenirs de sa jeunesse avaient autant de valeur que la couronne dont Hedvige venait d'être investie. Il entretenait avec elle une correspondance et prit la résolution de se rendre à Krakovie, où la reine elle-même le pressait de venir. Effectivement il arriva, mais l'accès du château lui était interdit. Hedvige avertie, voulut le voir pour faire ses adieux, à ce qu'elle disait. Trouvant des empêchements insurmontables, une fois, elle courut impatientée vers la porte du château, et saisissant de sa main débile une hache, elle s'efforça de briser la porte. Ce n'est qu'avec grande peine, que les prières de plusieurs seigneurs et particulièrement du trésorier Demetre de Gorai réussirent à la calmer. Guillaume partit enfin, et la somme stipulée dans l'acte des fiançailles lui fut scrupuleusement

96. Jagello combat les chevaliers teutoniques. — Privilége de Horodlo.

Les chevaliers teutoniques et l'empereur Sigismond virent d'un œil jaloux cette union de la Pologne avec la Litvanie. Les premiers déclarèrent la guerre, mais battus et taillés en pièces dans la mémorable bataille de Grunvald, en 1410 (35), après de nouveaux efforts dans le but de prolonger les hostilités, ils conclurent enfin sur le lac de Mielna, en 1422, un traité de paix par lequel ils furent maintenus dans leurs

payée. Jagello devint mari et roi ; mais après avoir surmonté différents obstacles; il doutait mainte fois du sentiment de la vertueuse Hedvige. Jaloux et méfiant, il prenait ombrage à chaque bruit. Une fois, en 1388, un vice-komornick de Krakovie, Gnievosz Dalevicz, connaissant le faible de ce prince et par des motifs qu'on ignore, lui fit entendre que le duc d'Autriche s'étant rendu secrètement à Krakovie et avait eu durant quelques jours de fréquents entretiens avec la reine. Jagellon fit éclater son ressentiment, et l'aurait porté jusqu'au dernier excès, si quelques seigneurs n'avaient pris connaissance de cette affaire. Ils citèrent le délateur. Après l'audition des témoins, Jasko de Tenczin, castellan de Voïnicz, jura au nom de la reine qu'elle était innocente. A la suite de cette déclaration, douze citoyens demandèrent à venger la reine par un combat singulier. Mais la loi terrestre n'admettait point les combats ni le duel, elle réprouvait une semblable justice, par conséquent, les juges ordonnèrent à Gnievosz de porter parole pour défendre son accusation. Il fut long-temps à se taire; enfin rompant le silence, il dit : « Je demande grâce et pardon. » Il devait donc se soumettre à la condamnation, qui le forçait à *désaboyer*, *odszczekac* ce qu'il a avancé, c'est-à-dire à démentir la colomnie. La sentence fut exécutée sur le champ dans le sénat. Gnievosz se coucha à terre sous la stalle de la reine, et prononça à haute voix, qu'en répandant un tel bruit injurieux, il en avait menti comme un chien. Cette confession publique achevé, il imita à trois diverses fois l'aboyement d'un chien.

(35) Dans la mêlée de la bataille, le roi aurait péri sous la hache de Dupold, chevalier teutonique, si la valeur et la présence d'esprit de Zbigniev Olesnicki ne l'eût sauvé. Ce jeune homme n'avait alors pour toute arme qu'un tronçon de lance dont il frappa si rudement l'agresseur, qu'il le jeta par terre. Jagello en fut si touché que sur le champ il

possessions, renonçant à toute prétention sur la Samogitie. Vladislav-Jagello ne put mettre à exécution, comme il l'avait promis, l'union de la Litvanie et de la Pologne, par égard pour ses cousins; il fut même obligé de nommer un grand-duc comme prince-lieutenant de cette province. Son cousin-germain Vitovd, fils de Kieistud, étant grand-duc, ne voyait pas avec plaisir les avantages que les Polonais pouvaient tirer de l'entière soumission des chevaliers, et refusa son assistance dans la guerre contre eux qui s'était prolongée comme nous l'avons dit. Afin de soutenir la guerre à forces réunies et de la terminer avec succès, Jagello s'adressa à la nation: il convoqua une diète des deux nations à Horodlo, en 1413, où il accorda aux Litvaniens du rite romain l'exemption de toute servitude et de tous devoirs féodaux envers leurs seigneurs et leurs suzerains qui leur étaient imposés depuis le règne de Gedimin; il leur accorda des libertés et des prérogatives semblables à celles dont jouissait la noblesse polonaise. Tous ces avantages causèrent une joie inexprimable dans l'assemblée de Horodlo. Les nobles litvaniens adoptèrent les armoiries de ceux de Pologne et s'unirent étroitement avec leurs frères; on s'y embrassa cordialement. Mais on ne prévoyait pas combien il restait encore de difficultés à surmonter; Vitovd et plusieurs grands seigneurs cousins de Jagello empêchèrent l'exécution du privilége.

voulut donner à Olesnicki un baudrier militaire. Zbigniev le refusa modestement, en disant, qu'il prétendait se dévouer au service de l'église. Il joua depuis un rôle important dans le pays et disposa de la destinée de la maison des Jagellons. Devenu dans la suite évêque de Krakovie, il fut le plus fort soutien de cette maison. Il empêcha en 1429, à Luck, de désunir l'état par un titre royal particulier pour la Litvanie, comme le désirait le grand-duc Vitovd; il plaça sur le trône le jeune Vladislav-Jagellonide, et sauva le sceptre à Kazimir son frère. Il acquit le duché de Sievierz et le réunissant à l'évêché de Krakovie, honora ses successeurs de ses revenus et de son titre. Il fut le premier en Pologne qui fut décoré de la dignité du cardinalat, et éprouva que cet honneur étranger ne s'accordait point avec les dignités de la république.

97. Vitovd veut être roi.

L'empereur Sigismond désirait ardemment allumer le feu de la discorde entre les Polonais et les Litvaniens et les désunir à jamais. Il imagina un congrès à Luck afin d'aviser, disait-il, aux moyens de sauver l'empire d'Orient et sa capitale, Constantinople, menacés par les Turcs. Jagello et Sigismond avec plusieurs autres princes, en 1429, se rendirent à Luck. Vitovd, quoiqu'il fut déjà très-âgé, donna dans le piége et manifesta son désir d'être roi de Litvanie. Sigismond, de son pouvoir impérial, promit de lui envoyer la couronne. Vitovd fut tellement possédé du désir d'être couronné, qu'il ordonna d'avance de solennels préparatifs, et plusieurs personnages invités à cette cérémonie se rendirent à Vilno; seulement la couronne que l'on attendait à chaque instant n'arrivait point. Les Polonais, résolus de s'y opposer, en épièrent nuit et jour sur la frontière les porteurs et empêchèrent leur passage. Vitovd affligé de voir ses espérances déçues, mourut de chagrin en 1430. Ainsi, la conférence ayant pour objet une expédition contre les Turcs, fut sans résultat (36).

(36) Vladislav-Jagello avait deux fils, dont l'aîné, Vladislav, naquit en 1420. Voyant cet enfant avancer en âge, il voulut lui assurer sa succession. Dans une diète tenue à Byzèse, il obtint de la noblesse la déclaration que le jeune Vladislav régnerait après lui, mais c'était à condition que Jagello confirmerait les priviléges et en accorderait de nouveaux, car la confirmation donnée depuis peu à Czervinsk, en 1422, était insuffisante et considérée comme non-avenue à l'instant où il fallait concéder une faveur aussi importante au roi. L'acte d'élection de la part de la noblesse avait été effectivement rédigé et remis à l'évêque de Krakovie, avec ordre néanmoins de ne le délivrer qu'au moment où le roi lui remettrait le diplôme qui devait augmenter leur liberté. Jagello s'était pressé de le promettre, et différait tous les jours de le donner.

En 1426, il avait convoqué une nouvelle diète à Lenczica. On y rappela ses promesses, d'un ton d'aigreur que soutenait l'orgueil d'une autorité déjà établie : on le somma de les accomplir. Pressé de se déclarer et plus offensé de l'audace de la demande que fâché d'avoir manqué d'y satisfaire, le roi répondit avec hauteur que ses engagements étant injustes, ni le devoir ni l'honneur ne l'obligeaient à les

98. Vladislav III.

Le fils de Vladislav-Jagello était à peine monté sur le trône de Pologne que les Hongrois l'appelèrent aussi à prendre leur sceptre. Peu après avoir été couronné roi de Hongrie, il battit les Turcs et conclut avec eux une paix très-avantageuse. D'après le conseil des Italiens, il rompit bientôt cette paix qu'il avait jurée, et il fut à son tour vaincu, en 1444, par les Turcs, près de Varna où il périt. Avec lui disparut l'unique espoir de diversion favorable à l'empire grec. Les Turcs s'emparèrent de Constantinople en 1454. Les Polonais déploraient beaucoup la perte de Vladislav sur lequel ils fondaient de grandes espérances. Les Turcs proclamèrent partout que sa mort était un châtiment des cieux à cause de son parjure.

99. Litvanie.

Jagello régna pendant 48 ans; son fils Vladislav III seulement pendant 10 ans. Vladislav-Jagello fut un très-bon roi, mais d'un caractère trop faible; brave sur un champ de bataille, la superstition le rendait timide. La Litvanie lui causait beaucoup d'embarras; il y nommait toujours les grands-ducs ses lieutenants qui ne purent jamais se mettre d'accord

tenir. Il eut à peine prononcé ces mots, qu'un bruit confus s'éleva dans l'assemblée. Ce n'étaient d'abord que des murmures à demi-étouffés, qui dégénérèrent bientôt en des transports de fureur et de rage. On demanda à l'évêque les lettres d'élection qu'on lui avaient confiées, on les fit sauter en l'air et on les déchira à coups de sabre sous les yeux du roi, qui n'évita de plus grands outrages que par l'intrépidité avec laquelle il sembla plutôt menacer les mutins, qu'il ne parût les craindre.

Ce ne fut que quatre ans après, en 1430, à Jedlno, qu'il se résolut enfin d'accorder les priviléges demandés. On les reçut avec joie, mais avec une fierté qui empêcha de décider l'affaire de la succession. Deux ans seulement avant la mort de Jagello, on décida, en 1433, que son fils Vladislav monterait après lui sur le trône. Ce consentement fut suivi en même temps de la promulgation définitive des priviléges de Jedlno, à Krakovie, en 1433. Cependant le jeune Vladislav occupant le trône en 1334, éprouva encore quelques contrariétés. (*Soligna*c.)

avec les princes et les seigneurs turbulents dont les factions ennemies déchiraient le duché. Il en résulta des troubles sérieux et des guerres civiles. Les mêmes désagréments se renouvelèrent sous Vladislav III. L'aristocratie litvanienne poussa son indocilité jusqu'à proclamer grand-duc de Litvanie, Kazimir-Jagellonide, fils puîné de Vladislav-Jagello. Après le court règne de Vladislav III, les Polonais élurent roi de Pologne ce même Kazimir, grand-duc.

100. Législation. — Privilèges accordés aux Russiens.

Après la mort de Kazimir-le-grand, des désordres commencèrent à désoler la Pologne; sous Jagello, quoique chacun jouît de l'entière liberté d'action, cependant l'ordre se rétablissait peu à peu et l'organisation du pays prenait de la consistance. L'ordre civique ou la noblesse n'oubliait pas de se faire confirmer ses priviléges; mais en même temps, en 1422, à la diète de Czervinsk, le statut négligé de Vislica fut rétabli et confirmé; et, en 1423, à la diète de Varta, il fut remplacé et les doutes qui s'y trouvaient furent levés par de nouvelles lois. Pendant le court règne de Vladislav III, les rites grec et romain se rapprochèrent et s'unirent au synode de Florence. Isidor, métropolitain de Kiiov, réussit à faire adopter l'union par tous les Russiens du rit grec sous la domination des Jagellons. Les nobles russiens furent donc admis en 1433 et en 1443 aux prérogatives et priviléges de la noblesse de Pologne. Par conséquent, dans la Russie-rouge et la Podolie qui faisaient partie de la Pologne, le nombre des citoyens et des défenseurs de la patrie fut considérablement augmenté.

101. Kazimir-Jagellonide. — Réunion de plusieurs pays.

Les nobles polonais, après avoir élu roi Kazimir-Jagellonide, grand-duc de Litvanie, tombèrent bientôt en mésintelligence avec lui, parce qu'il ne voulait pas ratifier et jurer leurs priviléges et leurs lois (37); et, quoiqu'ils le forcèrent

(37) Ces contestations se prolongèrent quelques années. En 1453, malgré l'irritation très-avancée, on se contenta d'une confédération, qui engageait tous les nobles à prendre les armes pour garantir les

à prêter son serment, ils se plaignirent de ce qu'il négligeait la Pologne et favorisait la Litvanie. Cependant la Pologne s'agrandit sous son règne. Des pays qui en avaient été jadis séparés se réunirent de leur plein gré. L'évêque de Krakovie acheta le duché de Sievierz en 1443. Les ducs de Zator et d'Osviecim reconnurent le roi de Pologne pour leur souverain et Kazimir, en 1453, acheta le duché d'Osviecim. Par l'extinction des ducs de Plock, en 1462 Belz, et en 1463 Rava furent incorporés à la couronne. En 1494, Jean-Albert, son fils, acheta le duché de Zator, et, en 1495, il réunit à la couronne le duché de Plock. Les habitants de l'ancienne Poméranie de Dantzik, dite la Prusse, conçurent une haine implacable contre l'injuste domination des chevaliers teutoniques et se mirent sous la protection du roi Kazimir, en 1454 (38).

biens de l'état si le roi persistait à ne les pas défendre et pour en soutenir les priviléges, s'il s'obstinait à ne les point confirmer. On résolut aussi de ne souffrir aucun Litvanien dans le royaume et de donner à Kazimir quatre conseillers sans l'attache desquels, aucun de ses ordres ne serait reçu, quelque avantageux qu'il fût à la république. Le serment de la confédération fut fait en la présence du roi, qui ne pouvant soutenir cette hardiesse, ne balança plus à promettre ce qu'on exigeait de lui. (*Solignac.*)

(38) Les chevaliers teutoniques exaspérèrent leurs sujets, en violant les lois qu'ils avaient eux-mêmes établies et en se portant à toutes sortes de vexations, de crimes, ne respectant plus ni la vie, ni l'honneur, ni la pudeur des personnes. Pour s'opposer à ces infamies, il se forma dans la noblesse, encore en 1397, une confrérie, ou plutôt une société, nommée du Lézard, parce que les membres portaient, pour signe de ralliement, une figure de lézard. Cette société agissait pour la plupart secrètement. Elle se réorganisa en 1451, et donnant l'impulsion à toutes les démarches de la noblesse et des habitants, d'un côté envoya ses émissaires au roi Kazimir pour lui faire ses promesses et afin de s'assurer de son assentiment; de l'autre côté, elle décida la noblesse de Prusse à porter plainte contre les chevaliers à Frédéric III empereur d'Allemagne, qui au lieu de rendre justice, déclara la noblesse prussienne, déchue de tous ses priviléges et de toutes ses franchises. Indignée de l'audace d'un tel décret, la noblesse, poussée par les frères du Lézard, offrit son hommage au roi de Pologne, et témoigna son désir de se réunir à la république. Le premier succès de la guerre était aussi le fuitr de l'opération active des frères du Lézard.

102. Guerre de Prusse avec les chevaliers teutoniques.

Les Prussiens firent ainsi naître une guerre avec les chevaliers teutoniques qui dura plusieurs années et désola leur malheureux pays. Les états de Prusse et la noblesse de Pologne firent tous les sacrifices nécessaires afin de soutenir vigoureusement et achever avec succès le combat opiniâtre qui durait depuis douze années. La Litvanie, par ses tracasseries et ses hostilités contre la Pologne (39), fut une des principales causes de la durée trop longue de cette guerre où les Polonais étaient dépourvus d'un bon général. Cette guerre se bornait à des irruptions réitérées qui cessaient chaque année à la fin de la belle saison. Le noble ordre équestre arrivait de différentes provinces par des levées partielles et se battait avec courage, mais à l'approche de l'hiver, les uns désirant revoir leurs parents et leur famille, les autres leur femme et leurs enfants et ceux qui leur étaient chers désertaient le champ de bataille pour rejoindre leurs foyers. Les armes à feu avaient déjà été inventées et l'on se servait de l'artillerie. Comme elle n'effrayait guère la bravoure de la noblesse, cette dernière négligea son exercice. Kazimir, à la manière des autres états de l'Europe, avait à sa solde des soldats bien disciplinés, tous étrangers, la plupart de Bohême, qui formaient une bonne infanterie et une artillerie très-habile. Cette petite troupe appuyait les irruptions de la pospolite de l'ordre équestre. Les chevaliers teutoniques, de leur côté, secourus par les Allemands, se trouvaient en force égale. Pendant cette guerre d'escarmouches et de petits combats acharnés, où l'on dévastait et incendiait les possessions ennemies, où l'on prenait et reprenait les places fortes et les villes, la Prusse tout entière fut terriblement ruinée. Enfin, le traité de Thorn, en 1466, mit un terme à ces ravages réciproques. La partie de l'ancienne Poméranie de Dantzik, la Varmie et le palatinat de Culm furent restitués à la Pologne et se réunirent à elle; les chevaliers teutoniques restèrent en possession d'une partie de la Prusse proprement dite, pour laquelle le grand-maître de leur ordre, comme vassal, devait rendre hommage au roi de Pologne.

(39) Voyez la note 61, ci-dessous, au chapitre 110.

103. Commerce. — L'état prospère. — Habillement.

La Pologne ayant terminé la guerre avec les chevaliers jouit de la plus grande félicité. Le commerce, surtout celui du blé, s'augmenta et se trouva dans un état prospère. Il se dirigeait vers l'embouchure de la Vistule et du Danube où Dantzik, Bialigrod et autres ports servaient de débouchés. Les fortunes et les revenus de toutes les classes s'accrurent considérablement et chacun put jouir de son bien selon sa volonté. Les nobles prirent du goût pour la mollesse. Trop absorbés dans leurs aises, ils passaient des heures entières devant un miroir occupés à tresser leur chevelure. C'était la coutume alors de laisser croître les cheveux, seulement on les tenait courts au sommet; ils étaient tressés en boucles ordinairement oblongues et perpendiculaires qui entouraient toute la tête par-derrière et aux tempes. Les autres, sans couper leurs cheveux laissaient flotter leurs boucles légères. L'habillement lourd ou léger, tant de la noblesse que de la bourgeoisie, était riche et coûteux. Le velours, le damas et autres brocarts, tissus ou brodés en or et en argent, avec luxe, servaient à couvrir les pelleteries de grand prix. Les zibelines étaient en usage. On appliquait alors des fourrures tant à l'habit de dessous dit *zupan* (joupane), qu'à celui de dessus plus large et plus long. Les Juifs s'habillaient comme les nobles, ils portaient aussi des calottes, des bonnets et des chaînes comme eux. Cependant l'habillement de la noblesse et de la bourgeoisie ne fut pas toujours le même : on aimait à changer la mode. Beaucoup de personnes portaient l'habit serré et collant sur les jambes, les bras et le corps jusqu'à la taille; il s'élargissait et devenait boursoufflé sur toutes les jointures du corps. Ces bouffes furent composées de différentes étoffes de couleurs éblouissantes qui, entrelacées, produisaient un singulier effet. Les souliers, les jabots, les mantelets légers, les chapeaux ornés de plumes, le cou et la poitrine à découvert prouvaient que ce costume était venu des pays chauds d'Italie. Les femmes eurent aussi une toilette plus recherchée; elles ne portaient plus d'habillements semblables à ceux des religieuses qu'elles avaient conservés jusqu'alors.

104. Progrès de l'aisance du peuple.

La félicité descendait même jusqu'aux classes moins aisées des bourgeois, aux kmetons ou paysans et à la pauvre noblesse qui labourait sa petite terre. Les vitres en verre du pays devenaient plus communes et apparurent aux fenêtres d'humbles chaumières. Ces chaumières étaient chauffées par des poëles et avaient des cheminées pour leur foyer, ce qui rendait les habitations plus propres. Dans plusieurs cantons cependant, les anciennes habitudes et les préjugés s'opposaient à ce changement si salutaire à la santé. On voyait déjà les hommes porter des habits de drap plus fin, ornés de cordons et de campanes. Les femmes faisaient ordinairement usage des étoffes de soie et de coton. La table des hommes du peuple était bien servie : la viande n'y manquait pas. L'eau-de-vie, connue depuis peu en Pologne, employée d'abord comme médicament, devenait plus en usage parmi les gens moins riches. Cette liqueur prise modérément et la viande dont la classe laborieuse se nourrissait, augmentaient les forces si nécessaires à la défense du pays et à sa culture. La culture du froment haussa la valeur des terres fertiles et procura aux habitants du pain de meilleur qualité.

105. Instruction. — Lumière.

La liberté dont toutes les classes jouissaient selon leur position fit sentir l'importance de l'instruction. En effet, on écrivait aussi bien en latin qu'en polonais. Les pauvres, tant nobles que bourgeois et kmetons ou paysans, fréquentaient les écoles et s'appliquaient aux études, se disposant ainsi à être plus utiles, puisque rien ne peut rendre l'homme plus capable de servir sa patrie qu'une bonne éducation et une instruction convenable. Elle élève les sentiments et le génie, ennoblit le cœur et ouvre les yeux sur ce qui est bon et utile à la patrie. Ce goût des sciences fut infiniment profitable à la Pologne ; il prépara une génération d'hommes qui furent la gloire du pays. On rencontrait souvent des hommes ayant rendu de grands services à leur patrie, qui n'étaient pas de

la classe noble, mais bourgeois ou kmetons. Plusieurs d'entre eux s'élevèrent aux plus hautes dignités de la république, et quelques-uns, comme évêques, prirent une place distinguée au fauteuil de sénateurs. Janicki, dont les poésies en vers latins sont bien connues, était un simple paysan. Dantisk, fils d'un cordier, célèbre poëte, brillait par son talent dans la diplomatie comme sur son siége sénatorial. Kromer, d'une naissance obscure, dont la chronique et les discours en latin sont estimés et qui écrivait aussi très-bien en polonais, devint évêque de Varmie. Beaucoup d'autres, non par leur naissance, mais par leur science, leurs talents et leurs vertus, se rendirent utiles au pays.

106. Brigandage. — Égalité de la noblesse.

Comme tout le monde pouvait agir selon sa volonté, il s'en trouva qui abusèrent de cette liberté. Des nobles et même des femmes s'établirent dans les forêts, dans les montagnes ou dans les châteaux-forts, exerçant la profession de bandits ou de brigands et dépouillant les voyageurs. Leurs principaux repaires étaient Czorstin, Bervald et quelques autres châteaux moins accessibles. La nécessité de rétablir l'ordre se faisant sentir, ils furent poursuivis et punis. La femme Rusinovska, déguisée en homme, portant de grosses bottes, fut pendue dans son costume. Le brigandage fut réprimé par ce moyen sévère. La noblesse polonaise, jalouse de ses droits, fréquentait avec assiduité les assemblées, les vieca, les diétines, les diètes. Aucun noble n'osa réclamer la supériorité sur les autres; ni les seigneurs opulents ni les employés ne pouvaient prendre de titre de distinction de grafs ou comtes. Il était permis, à chaque noble blasonné, de faire valoir ses armoiries et le nom de sa maison, car chaque noble ou chaque homme de l'ordre équestre était supposé avoir son blason armorial qui ne devait plus être pour lui seul, mais servir d'armoiries à la famille dont il portait le nom. Chacun pouvait donc prendre un nom quelconque, qui fut depuis transmis à sa postérité avec les armoiries qui blasonnaient et distinguaient sa famille. Chacun pouvait aspirer aux emplois lorsqu'il en était capable et lorsqu'il possédait une propriété foncière.

107. Diète. — Chambre des nonces.

Les diètes se succédaient très-souvent, elles se tenaient la plupart à Piotrkov. On y décrétait différentes lois; les plus importantes furent décidées, en 1434, à Nieszava. On se réunissait aussi en diète pour fixer les impôts. La fixation des impôts mal distribués, occasionna des mésintelligences entre les provinces. Pour y remédier à l'avenir, il était évident qu'il fallait corriger l'organisation de la diète qui n'était nullement déterminée. Afin d'écarter cette incertitude, en 1468, toutes les terres et tous les districts élurent leurs nonces pour la diète tenue à Korczin-la-nouvelle. A partir de cette époque, les diétines choisissaient des nonces et leur donnaient des commissions particulières et les autorisaient à aller à la diète partager ses décisions. Ces nonces se rassemblaient à la diète où se trouvaient aussi le roi et les sénateurs. Le sénat occupait la première salle et les nonces la seconde. La loi, approuvée des deux chambres, était acceptée par le roi. Mais lorsque la chambre des nonces rejetait une loi, cette loi ne pouvait être sanctionnée ni par la chambre du sénat, ni par le roi. Toute la force des libertés et du pouvoir de la noblesse résidait dans la chambre des nonces où l'on admettait aussi les représentants des villes.

108. La maison Jagellone acquiert des couronnes. — La Litvanie cause des désordres.

Kazimir, pendant son long règne qui dura quarante-cinq ans, se rendit célèbre dans toute l'Europe, et, quoique les Polonais le vissent avec indifférence, les peuples voisins offrirent des couronnes à ses fils; son fils aîné, Vladislav, accepta la couronne de Bohême, en 1471, et plus tard, celle de Hongrie, en 1490. Les Polonais murmuraient contre la négligence de Kazimir et lui attribuaient tout le mal qui se faisait quelquefois sentir. Ils se plaignaient de ce que le roi ne réprimait point les Litvaniens qui ne cessaient de nuire à la Pologne, de ce qu'il eût toujours une prédilection marquée pour la Litvanie où il passait tout son temps (40). En effet,

(40) Voyez la note 41, ci-dessous, au chapitre 110.

Kazimir y résidait de préférence parce qu'il aimait la grande chasse et que cette province lui offrait plus de ressources par ses immenses forêts pour son divertissement. Et même, afin d'empêcher les troubles, sa présence presque continuelle y était nécessaire. Je vais rendre compte de ces événements en m'occupant de l'état intérieur de la Litvanie.

109. Souhaits des nobles en Litvanie. — Crainte des seigneurs.

La Litvanie et tous les pays russiens ne furent ni aussi peuplés, ni aussi prospères que la Pologne. Figurons-nous le bas peuple soumis et esclave; une noblesse vassale et assujettie aux seigneurs; les seigneurs ombrageux, incertains de leurs priviléges et craignant de perdre quelque chose de leurs droits seigneuriaux, se querellant et se haïssant entre eux. Tous les nobles litvaniens ou russiens du rite grec ou latin, avides de libertés, n'ayant que le seul désir de mettre en pratique dans toute son étendue le privilége de Horodlo, qui leur accordait une égale jouissance des libertés de la noblesse de la Pologne, fatigués de leur servitude, ne voulant enfin souffrir personne au-dessus d'eux. De leur côté, les seigneurs russiens et litvaniens munis pour la plupart de titres héréditaires de duc ou de prince, kniaz, formaient seuls le sénat et la diète, d'où les nobles étaient exclus; ils partageaient seuls le pouvoir avec le grand-duc leur suzerain; ils ne désiraient point une union sincère avec la Pologne parce qu'il leur fallait se résigner à perdre l'autorité et le pouvoir qu'ils exerçaient sur la noblesse, leur considération et leurs titres que l'on ne reconnaissait pas alors en Pologne, car le seul évêque de Krakovie pouvait y prendre le titre de duc de Sievierz; aucun autre n'osait avoir un titre quelconque.

110. Contestation au sujet de plusieurs districts.

Lorsque Kazimir, grand-duc de Litvanie, fut appelé au trône de la Pologne, les Litvaniens lui firent promettre et jurer qu'il ne détacherait aucune des terres en leur possession, qu'il ne diminuerait pas la Litvanie dans son étendue

et n'abaisserait sous aucun rapport ses conseils, c'est-à-dire le sénat. Ils voulurent même reculer les frontières du duché au dépend de la Pologne. Au commencement du règne de Kazimir, ils prirent possession de différents cantons et districts situés dans la Podlasie et les environs de Brzésc. En 1452, ils s'emparèrent de Luck, Vlodzimirz et Horodlo. Après la mort des Buczacki qui défendirent la Podolie contre leurs attaques, ils se saisirent, en 1457, de toute la partie méridionale de cette province avec Braclav jusqu'à la rivière Murakva. Les citoyens de la Petite-Pologne, irrités de cette conduite, demandèrent au roi avec hardiesse de réprimer l'insolence des aristocrates litvaniens (41). Les Polonais

(41) Discours de Ritvianski. — Kazimir-Jagelloniде obligé de tenir, en 1459, une diète à Piotrkov, ne s'y rendit qu'avec une nombreuse escorte de gens armés, moins propres à étouffer une sédition qu'à la faire naître. Les nobles du palatinat de Krakovie, surpris de cette nouveauté, prirent aussi les armes et n'entrèrent dans la ville que comme dans un camp ennemi. On fut quelque temps à s'observer dans la première séance. Chacun par une assurance affectée voulait se faire craindre et se fit craindre en effet. On prit bientôt le parti le moins dangereux, et avec cette hardiesse toujours sûre de plaire dans une république, Jean Ritvianski, staroste de Sandomir, rompit le silence et s'adressant au roi, lui reprocha tous ses désordres dans le discours suivant (*Solignac*) :

« Sire ! Nos calamités sont notoires; elles partent de vous. Si la nation n'avait été surveillée par la providence divine, nous eussions déjà succombé et péri. C'est un destin indigne qui nous a forcé à exiger la réunion de la diète actuelle, afin de demander la réforme et la direction des affaires publiques de votre part et de la part de vos conseils. On y a consenti à contre-cœur et la preuve en est qu'avant que la convocation fût décidée, les nobles de la terre de Chelm, Sigismond de Laticzev et Vierzbienta de Siennica, qui font la même cause avec nous, furent maltraités, arrêtés et blessés par votre staroste, Jean Kuropatva. Mais nous autres qui agissons pour la cause publique lorsque les prélats et les barons dissimulent, nous sommes odieux et détestés, vous nous appelez toujours vos ennemis, et c'est le motif pour vous de faire venir tant de gens armés; cependant, nous disons que nous sommes vos sujets et amis sincères, mais nous gémissons et, tout étonnés, nous déplorons que vous nous soyez contraire et hostile à notre patrie. Vous avez détaché de



démontrèrent, au contraire, que la Litvanie accédant à son union avec la Pologne, devait lui restituer toute la Podolie, la Volynie et l'Ukraïne avec Kiiov ; ils rappelaient qu'on leur

la Pologne une terre considérable, celle de Luck, avec plusieurs cantons des environs de Brzésc, en les attachant aux domaines de la Litvanie. En nous dépouillant et expulsant de la terre notable et de ses campagnes, vous les avez concédées aux seigneurs qui n'avaient aucun droit de les posséder. Non content de cela, vous vous efforcez et désirez avidement d'enlever la Podolie à la couronne, en faveur de la Litvanie. C'est un joli cadeau pour vous, lorsque les Litvaniens enlèvent, par surprise, dans la Podolie, des places fortes, des bourgs et des possessions. Vous avez incorporé au duché de la Litvanie les deux districts de Goniondz et de Vengrov, arrachés par force aux ducs de Mazovie, qui sont vos vassaux de la dépendance de la Pologne. Vous avez même inspiré aux Litvaniens, qui dépendent et sont soumis à la Pologne, tant d'orgueil, qu'ils refusent de combattre l'ennemi commun, les chevaliers, et à se conformer à vos ordres. Vous nous consumez par cette monnaie légère et sans valeur que vous faites fabriquer. Vous tolérez des brigands, des concussionnaires, des voleurs et d'autres malfaiteurs, particulièrement des faux monnayeurs, fermant les yeux sur les ennemis et les scélérats qui dévorent le pays. En prodiguant les domaines royaux, vous les dissipez sans fruit; par des exactions et des stations, vous surchargez et épuisez le pays à tel point, que les villes et les campagnes sont désolées. Vous êtes sourd aux plaintes des veuves, des orphelins et des opprimés comme si l'administration de la justice n'existait plus sous votre gouvernement ; vous dépouillez la couronne d'armes, de chevaux, d'or et d'argent pour équiper la Litvanie. Votre père cependant, votre frère Vladislav, roi de Hongrie et de Pologne, et vous même, vous avez obtenu tous les honneurs, tout l'éclat, toute la gloire et beaucoup de bénéfices de la Pologne. Lorsque votre parent n'était duc que d'un petit coin de la Litvanie, c'est l'assistance et le zèle des Polonais qui le firent maître de toute la Litvanie. Inconnu, obscur, païen, il est parvenu, par les Polonais, à la connaissance de toute la chrétienté, à la lumière de la Foi et à sa haute renommée ; il recouvra la Samogitie et plusieurs provinces litvaniennes, des mains des chevaliers teutoniques, par les bras des Polonais, pour les restituer à la Litvanie. Il vainquit les vainqueurs par les armes des Polonais. Après un long règne de votre père, nous avons élevé votre frère, non-seulement au trône de Pologne, mais aussi à celui de Hongrie. Après sa mort glorieuse, nous vous vonas illustré de notre couronne et d'une alliance brillante. Dans la

promit, sous Jagello, de satisfaire à ces demandes, parce que ces pays composaient autrefois le duché de Russie ou de Halicz qui appartenait légitimement à la Pologne, et n'avaient jamais fait partie de la Litvanie.

111. La Litvanie demande un grand-duc particulier.

Kazimir s'efforça de calmer les différends entre les deux nations et à réprimer les altercations, mais il n'eut jamais recours à des moyens sévères. Cette conduite prudente pouvait

guerre contre les chevaliers teutoniques, nous vous assistons avec nos armes, notre vie, nos trésors et tous nos biens; pour ce dévouement, pour la célébrité, l'élévation et les honneurs procurés pour votre père, votre frère et pour vous-même, nous sommes affligés et accablés d'une douleur inexprimable, voyant que vous préférez la nation litvanienne, qui avait si peu mérité de vous et de votre père, et, s'il en faut dire la vérité, si peu fidèle à votre parent et à vous-même. C'est en sa faveur que vous nous opprimez par des iniquités, par des vexations, et que vous nous exploitez et absorbez jusqu'à la ruine entière.

» Nous demandons instamment la restitution de la terre de Luck, de Parczov avec ses campagnes, de la Podolie dont vous avez injustement séparé une portion; la suppression de la fabrique de la monnaie faible, futile et nuisible au pays; l'abolition des stations et des vexations oppressives. Nous demandons une protection obligeante et exorable pour ceux qui implorent la justice; enfin, la défense du pays. Déposez votre paresse et soyez plus animé, faites voir que vous êtes homme et n'oubliez point que dans la Pologne vous devez être un bon père et non pas un parent dénaturé. Si nous obtenons tout ceci, vous pouvez compter sur notre fidélité, nous serons empressés à vos ordres, nous sacrifierons nos fortunes pour vous et pour l'état, et nous veillerons pour votre bonheur; dans le cas contraire, soyez certain que nous ne donnerons rien de nos biens, et que nous refuserons de marcher à la guerre sans le salaire. (*Dlugosz*, p. 247-249.) »

Kazimir fut d'autant plus irrité de ce discours qu'il ne pouvait le contredire. Il chercha à se disculper en rejetant tous les torts sur les Litvaniens et sur les Polonais; mais la réplique de Ritvianski prouva que toute la faute était à lui et qu'il en était responsable. Cette réplique foudroyante, exprimée avec convenance, dit Dlugosz, historien contemporain, un des instituteurs du roi, fut applaudie par le parti de l'orateur, sans être désapprouvée par les hommes timides.

seule empêcher la rupture. Il accorda seulement, en 1457, un privilége aux Litvaniens par lequel il les délivra de différentes dépendances et servitudes féodales envers lui, et il réitéra les promesses d'accorder de nouveaux priviléges à la noblesse litvano-russienne. Les seigneurs, mécontents de ce qu'il favorisait la noblesse inférieure, demandèrent un duc-lieutenant. Ils en avaient toujours eu au temps de Jagello et de Vladislav-varnénien, cependant Kazimir, devenu roi, depuis le commencement de son règne les gouvernait lui-même, sans leur donner de prince-lieutenant. Gasztold, moteur de tous les troubles aristocratiques, proposa de choisir un grand-duc-lieutenant parmi les princes, sans aucun égard pour Kazimir. Cette fois, Kazimir s'opposa vigoureusement à cette témérité et imposa silence aux turbulents.

112. La Litvanie affaiblie. — Ses pertes.

Cependant la Litvanie, agitée de tant de dissensions, ruina sa force et perdit la prépondérance qu'elle avait acquise sur différents pays. Ayant fait beaucoup de tort à la Pologne, elle ne put espérer aucun des secours qu'elle avait déjà reçus maintes fois; c'est pourquoi elle se trouva trop faible pour s'opposer à ses ennemis qui se saisirent des grandes et spacieuses provinces de son ressort. Les Tatars de Pérékop passèrent, en 1475, sous la domination des Turcs, et la Pologne perdit à cette occasion, en 1484, Kilia et Bialygrod, deux ports en Moldavie, situés sur la mer Noire, dont les Turcs se sont emparés. Du côté de Moskovie, les pertes étaient bien plus considérables. En 1460, la Litvanie se vit privée de Pskov, et, en 1479, de Novogorod-la-grande que le duc de Moskovie prit sous sa domination; les ducs de Sievierz, en 1490, se soumirent de leur propre gré à l'autorité de ce même duc. Les aristocrates de Litvanie, voulant toujours se tenir séparés de la Pologne lorsque Jean-Albert monta sur le trône, choisirent Alexandre, pour leur grand-duc et ils perdirent encore le reste des spacieux duchés de Sievierz, Bransk, Starodub, en 1494. On peut voir ces pertes immenses sur la carte nº 8. Les seigneurs et le sénat furent enfin effrayés de tant de désastres; ils renouvelèrent à Vilno l'union de

Jagello, et, à la nouvelle de la mort de Jean-Albert, en 1499, ils envoyèrent en Pologne une députation, dont le chef était Tabor, évêque de Vilno, pour assurer qu'ils voulaient conserver une alliance durable et obéir au même maître; c'est-à-dire que la même personne devait toujours réunir en elle le titre et l'autorité du roi de Pologne et du grand-duc de Litvanie.

113. Jean-Albert. — Callimaque. — Noblesse.

Le règne de Jean-Albert, très-court, et, après lui, le règne d'Alexandre encore moins long, ont cependant une importance remarquable dans les fastes de la Pologne, surtout sous le rapport de la législation. Un réfugié italien, Buonacorsi, dit *Callimaque*, d'abord précepteur de Jean-Albert, ensuite son favori, lui conseilla de restreindre le pouvoir des nobles. Le bruit de ce projet jeta l'alarme dans la noblesse qui ne pensa plus qu'à sauver ses priviléges et s'occupa à leur donner plus de développement. Vers la même époque, en 1497, arriva une défaite considérable en Valachie, dans les forêts de hêtres nommées *Bukovina*. Un grand nombre de nobles y périt écrasé par les arbres sous-coupés et renversés dans leur retraite, par les Valaches. Plusieurs se virent arrêtés dans leur fuite précipitée dans l'épaisseur de la forêt et suspendus, par leurs longs cheveux, aux branches des arbres et ils périrent misérablement. La noblesse, déplorant la perte qu'elle venait d'éprouver, voulut croire que cet échec lui avait été préparé par Jean-Albert, d'après les conseils de Callimaque, afin de la soumettre plus facilement. Dans la crainte de perdre quelque chose de ses prérogatives, elle s'empressa de les étendre au préjudice des autres classes. Sous Jean-Albert, en 1494, elle interdit la juridiction terrestre aux kmetons et les laissa à la merci de l'arbitraire; elle interdit aux plébéïens, c'est-à-dire aux kmetons et aux bourgeois, de posséder la propriété foncière et les prélatures, à l'exception d'un petit nombre, réservés pour ceux qui, par leurs études, arrivaient au grade de docteur; elle inscrivit dans l'ancien statut de Nieszava, un article comme s'il était

décrété à cette époque-là, qu'aucune loi, aucune déclaration de guerre ne pouvait être valable ni mise à exécution, sans la décision des diétines et de la diète.

114. Alexandre. — Noblesse.

Sous le règne d'Alexandre, en 1503, on décréta qu'à l'avenir le roi ne pourrait rien statuer de nouveau sans le consentement du sénat et des nonces terrestres; le roi ne pourrait non plus disposer à volonté, ni endetter les domaines royaux sans l'approbation de la diète. Pour satisfaire aux exigences que l'on témoignait d'une législation complète, les anciens statuts de Vislica, de Varta, de Nieszava et plusieurs autres furent confirmés, et devaient composer un seul volume. Le chancelier Laski les réunit en un seul ouvrage qu'il fit imprimer en 1506. Son impression était très-utile, mais les lois dont nous avons parlé, décrétées sous les règnes de Jean-Albert et d'Alexandre, dérogeaient infiniment à la bourgeoisie et aux kmetons, et étaient injustes.

115. Sigismond I, le vieux.

Souvent l'homme s'oublie au sein de la prospérité; dans les instants de bonne humeur ou de distraction joyeuse, il devient étourdi et tombe dans des excès : la noblesse polonaise était à ce point là. Là, où les passions et les haines enveniment les démêlés et la discorde, les événements les plus violents sont à craindre; les seigneurs litvaniens coururent ce danger à l'époque où Sigismond monta sur le trône, après la mort de son frère. Sigismond mérite d'être compté au nombre des grands hommes, car il fit preuve d'un talent remarquable en dirigeant, pendant son long règne de 42 ans, la turbulente Litvanie et la noblesse effrénée de Pologne. Il aimait l'ordre et la paix; doux et indulgent, un peu lent, il ne pouvait être accusé de nonchalance, car il se montrait attentif à ses devoirs et infatigable dans son zèle pour le bien public; heureux dans le choix des hommes capables, il savait soutenir son autorité avec dignité; se félicitant du progrès de l'humanité et de la disposition de l'esprit civique docile à ses vœux, il eut le bonheur de se rattacher tous les cœurs.

116. Révolte de Glinski.

Les passions et les haines qui se manifestaient en Litvanie, troublèrent la tranquillité publique et attirèrent sur ce pays de nouveaux revers et de nouvelles pertes. Glinski, issu des princes russiens, seigneur très-puissant, irrité contre Zabrzezinski, le tua. N'espérant point obtenir le pardon d'un tel crime, il se révolta et forma le projet de rétablir l'ancien grand duché des Russiens renversé depuis long-temps par les Russiens eux-mêmes. Sigismond envoya au secours des Litvaniens, Firley, qui battit Glinski. Celui-ci ne trouvant plus de partisans, se retira en Moskovie, où il persuada au grand-duc d'envahir la Litvanie, et il l'aida en 1514 à s'emparer de Smolensk. Constantin, prince d'Ostrog, remporta une grande victoire près d'Orsza, sur les Moskovites, mais ne put réussir à reprendre Smolensk. L'empereur Maximilien excitait le grand-duc à renouveler la guerre, et à continuer les hostilités, mais Sigismond, par sa prévoyance, sut mettre obstacle aux projets de l'ennemi et l'obliger, en 1534, à une trêve plus longue. Glinski resta en Moskovie.

117. Traité avec Maximilien; duché de Prusse.

Maximilien, empereur de la maison d'Autriche, jaloux de ce que les Jagellons possédaient la Litvanie, la Pologne, la Bohême et la Hongrie, suscitait contre eux leurs ennemis, et particulièrement contre Sigismond de Pologne, les Moskovites et les chevaliers teutoniques; tandis que d'une autre part il recherchait des alliances avec leur famille. A cette intention, il invita, en 1515, les rois Jagellons de se rendre à Vienne, où, en apparence, il proposait une réconciliation, en aplanissant les mésintelligences, et en fiançant son petit-fils avec Anne Jagellone, fille du roi de Bohême et de Hongrie, dans l'espérance de faire valoir un jour, par ce mariage, les prétentions de sa maison à l'hérédité de la Bohême et de la Hongrie. Il ne se trompa point dans ses espérances, et il ne cessa d'intriguer en dissuadant, en apparence, au grand-maître des chevaliers teutoniques, Albert, de la famille des

margraves de Brandebourg, sa rupture avec la Pologne. Albert, suivant ses projets ambitieux et refusant de rendre hommage à Sigismond, son oncle; celui-ci fut obligé de prendre les armes pour l'y forcer. Une campagne suffit pour faire réfléchir Albert, qui, pressé de tous côtés, implora sa grâce de son oncle. A cette époque, l'ordre teutonique abjura presque en entier l'ancienne croyance, et adhéra à la doctrine des Luthériens. Albert suivit cet exemple. Considérant ce changement, Sigismond reprit la Prusse à l'ordre et la confia comme un fief au même Albert, à titre de duché de Prusse, qui devait rester dans sa famille tant qu'il y aurait des descendants mâles. Albert en rendit hommage publiquement à Krakovie en 1525. Depuis lors, l'ancienne Poméranie de Dantzick est nommée Prusse royale, et la Prusse proprement dite Prusse ducale. Le duc de Prusse était ordinairement appelé par les Polonais, duc de Kœnigsberg (42). A cette

(42) Dans l'intervalle de cette contestation avec Albert, mourut Vladislav, roi de Hongrie et de Bohême; son fils, Louis, avait été mis sous la tutelle du roi Sigismond, son oncle. Peu de temps après mourut aussi l'empereur Maximilien, et les électeurs de l'empire se trouvaient les maîtres de donner pour chef à l'Allemagne celui des princes qu'ils jugeraient le plus capable de la bien gouverner. Comme électeur de l'empire, le jeune Louis devait concourir au choix qu'on allait faire. Il envoya à la diète de Frankfort, pour y tenir sa place, Lassa, seigneur de Sternberg. Le roi de Pologne ayant droit à l'administration de la Bohême, voulut aussi prendre part à l'élection, et il nomma deux ambassadeurs pour y assister en son nom : l'un était Raphaël Leszczinski, évêque de Przemisl, l'autre, Mathias Drzevicki, évêque de Vladislav. François Ier, roi de France, qui espérait gagner les suffrages pour lui-même, envoya Jean de Langeac en Pologne demander pour la France la voix de la Bohême. Mais Langeac s'aperçut bientôt qu'il n'aurait point de succès. Sigismond ne lui dégulsa point son attachement pour la maison d'Autriche; il dit que ni l'honneur, ni l'intérêt, ni la bienséance ne pouvaient permettre à son neveu de se déclarer contre Charles, roi d'Espagne, son beau-frère; que Louis n'avait rien tant à désirer que de voir ce prince sur le trône de l'empire; qu'il n'avait à espérer d'aucune autre puissance des secours plus certains contre les Turcs qui menaçaient la Hongrie. Le désintéressement du duc de Saxe décida enfin le choix de Charles V, qui reconnut mal dans la suite

époque en 1526, par l'extinction des ducs de Mazovie de la maison de Piast, le duché de Mazovie fut réuni à la couronne de Pologne.

118. Paix avec les Turcs.

Sigismond mettait le plus grand zèle à établir et à assurer la paix de toutes parts. Une affaire des plus difficiles était de la consolider du côté des Turcs; parce qu'à cette époque de préjugés, les chrétiens et les mahométans ne concluaient que des trèves et ne se croyaient pas mutuellement obligés de garder leurs engagements. Sigismond réussit à détruire cette absurde prévention et à gagner la confiance des Turcs au point de les amener à conclure en 1533 une paix durable. Cette paix assura à la Pologne la navigation libre de la Mer noire, la souveraineté de la Moldavie et empêcha les irruptions des Tatares sur le territoire de Pologne. La Podolie et l'Ukraine rassurées de ce côté, augmentèrent en se peuplant la richesse, la force et la prospérité de la nation.

le service qu'il avait reçu de ce prince vertueux. Quant à Sigismond, il fut bientôt désappointé dans ses espérances de trouver chez lui des secours efficaces contre les Turcs; la seule circonstance avantageuse pour la Pologne dans ses relations amicales avec Charles V, était que le grand-maître Albert n'avait pu engager cet empereur à seconder ses desseins hostiles contre Sigismond ; il ne trouva de secours qu'auprès de quelques princes de l'empire. Lorsque la sécularisation de la Prusse par l'hommage d'Albert, duc de Prusse, fut effectuée, l'empire ne fit que mettre le duc au ban de l'empire, et Charles V n'inquiéta point Sigismond. Certes, ce n'était pas un sentiment d'obligation et d'amitié, mais parce qu'il lui convenait de ne pas multiplier des embarras de ce côté pour ses actes politiques. Le pape désapprouva vivement cette convention; il la traita d'impie et de sacrilége. Par convenance, Sigismond envoya un député à Rome pour se laver des soupçons qu'on y avait de ses sentiments sur la religion; il parut cependant fâché que la cour de Rome fît éclater son zèle avec tant de chaleur dans un temps où l'on s'efforçait d'échapper à sa puissance. (*Solignac*, Hist. de Pologne; *Robertson*, Hist. de Charles V.)

119. Concorde et prospérité de la Pologne.

A cette époque le sang humain ruisselait sur tous les points de l'Europe. Les rois se faisaient la guerre entre eux et combattaient leurs sujets; tous les chrétiens divisés d'opinions soutenaient une lutte sanglante; les catholiques se battaient contre les calvinistes et les protestants ou luthériens. Cette discorde entre les chrétiens, qui avait pris naissance peu de temps auparavant, amena bientôt les haines les plus implacables et fit couler des flots de sang parmi les peuples européens qui s'entr'égorgeaient. En Pologne les Sigismond conservaient la paix. Les soins de Sigismond-le-vieux établirent la paix avec ses voisins, entretinrent la bonne harmonie entre les habitants de la Pologne et de la Litvanie. Sous son règne les altercations nationales entre les Polonais et les Litvaniens furent assoupies; l'empiètement sur les territoires en question et toutes les collisions cessèrent; il n'y avait plus de discorde entre les seigneurs Litvaniens, ni de dissensions au sein de la noblesse de Pologne. La prospérité et les richesses s'augmentaient, les sciences et les lumières prenaient un nouvel essor. Kopernik le grand astronome polonais, vivait à cette époque (il mourut en 1543). Les villes s'agrandissaient, la population s'augmentait, tous jouissaient contents de cette félicité. Quoique la noblesse se permît parfois de nouveaux torts envers les autres classes, elle se laissait cependant mitiger et diriger par Sigismond. Ce prince faisait rentrer par la persuasion l'ordre civique dans son devoir, comme un bon père de famille qui exhorte ses enfants. Tout le monde disait hautement que son règne était bon et parfait. Il est évident qu'un bon chef de l'état et les bonnes dispositions des habitants pour son autorité est un bonheur; que la concorde et l'oubli réciproque des offenses sont très-utiles à la félicité publique. Sigismond, satisfait dans sa conscience, désigna d'abord de son vivant Sigismond-Auguste son fils, comme grand-duc de Litvanie; bientôt après, d'accord avec la nation, il le fit couronner roi de Pologne. En 1529, il donna à la Litvanie un code en langue russienne qui était alors la langue officielle de la chancellerie pour la Litvanie et pour tous les pays russiens. Dans la Pologne, on

sentait la nécessité de réunir dans un seul code systéma tique et perfectionné, le grand nombre de statuts écrits en latin, surtout du temps de Sigismond. La nation en exprima le désir, que Sigismond voulut satisfaire, mais les intrigues qui troublèrent la fin de sa vie, l'empêchèrent de réaliser ce projet.

120. Intrigues de la reine Bone et des seigneurs (43).

La reine Bone, méchante italienne, commença à avoir un empire fâcheux sur son mari, et chercha à brouiller tout le monde. Elle souffla des dissensions parmi les nobles et surtout entre les frères aînés et les frères cadets. On appelait frères cadets la noblesse pauvre; on les nommait aussi les frères gris, parce qu'ils portaient l'habillement de couleur grise, leur joupane et leur robe de dessus (oponcza), étaient gris. On appelait frères aînés les seigneurs riches et opulents dont plusieurs formaient le projet de rompre la fraternité civique qui les unissait avec la noblesse, de s'élever de fait et de droit au-dessus de leurs frères cadets et de composer une classe particulière. A l'exemple des Radzivill, en Litvanie, qui obtinrent en 1518, de l'empereur d'Allemagne, le titre de prince, plusieurs seigneurs achetaient et recherchaient aussi les titres allemands des comtes de l'empire. Les empereurs et la cour de Rome ne manquaient point à offrir aux ambitieux ces honneurs désirés. La plupart des seigneurs dédaignèrent l'offre de ces titres, comme contraires aux lois nationales, estimant plus la dignité de la noblesse nationale que celle de titres étrangers. D'autres créaient des majorats (ordinations) pour assurer la possession de leurs biens fonciers à un seul héritier de leur nom. Sigismond n'aimait pas ces distinctions dans la noblesse, s'y opposait formellement, mais l'esprit aristocratique ne se décourageait point et imagina, pour conserver la distinction que des fortunes immenses leur donnaient, de créer l'ordre des magnats, état

(43) Reine Bone et la guerre des coqs, ou les dernières années du règne de Sigismond et le commencement de celui de Sigismond-Auguste; fragment historique (en polonais), Varsovie 1821.

plus haut que celui de la noblesse. Le mécontentement fut la suite de toutes ces machinations. Les seigneurs mêmes étaient désunis entre eux, et Bone ne laissant point passer l'occasion d'en profiter, s'efforçait d'envenimer encore ces querelles. L'hetman, comte de l'empire, Jean Tarnovski, haïssait le palatin de Krakovie, Kmita. Ce dernier, parce qu'il n'avait pas de titre de comte, jouissait d'une grande prépondérance sur les frères cadets et sur tous ses partisans. La reine protégeant les gens lâches et méchants, les élevait aux emplois, cherchait elle-même à ramasser de l'argent et à l'amonceler dans son trésor (44). Elle s'occupait de l'éducation de son fils Sigismond-Auguste. Il semblait même qu'elle lui donnait de mauvais principes avec intention. Elle le retenait dans la société des femmes et l'amollissait. L'héritier d'une vaste monarchie perdait le temps de sa jeunesse aux divertissements du jeu et à des occupations frivoles, au lieu de se rendre capable de remplir dignement la place importante à laquelle il était destiné. Ces circonstances occasionnaient de justes plaintes. Bone et plusieurs seigneurs se fâchaient contre le roi parce qu'il les contrariait; la noblesse exprimait son mécontentement de ce qu'il ne s'empressait pas assez à réprimer le mal, dont chaque jour allait aggraver les conséquences.

121. Guerre de coqs; Sigismond affligé.

Les affaires de la Valachie, qu'on nommait Moldavie, demandaient une expédition militaire; par conséquent, Sigismond fit un appel à la pospolite. Cent cinquante mille nobles, à cet appel, se réunirent avec empressement sous les murs de Léopol; mais, au lieu d'armes, chacun y apportait des parchemins, des papiers et des plaintes contre le roi, la reine, le sénat et les magnats. Exposés aux injures de l'air, ils criaient sans ménagement contre les seigneurs qui cherchaient à s'élever au-dessus d'eux. Le vacarme allait crois-

(44) La reine en colère contre l'évêque de Krakovie, Zebrzidovski, lui reprocha une fois d'avoir acheté l'évêché qu'elle lui avait vendu. « Oui, répartit l'évêque, je l'ai acheté parce qu'il était mis en vente. »

sant, lorsque l'orage et une pluie abondante survinrent et forcèrent tout le monde de se disperser. Riches, pauvres, maîtres, domestiques et toute la noblesse indistinctement coururent confusément se réfugier sous les toits de la ville. Quelques jours après, les frères cadets se réunirent de nouveau en plein champ, rédigeant un acte nommé *rokosz*, dans lequel ils exprimaient leurs plaintes et leurs demandes, et ils le présentèrent au roi. Le vieux roi y répondit avec bonté; mais ne pouvant réussir à calmer les mécontents, il les congédia. Ils revinrent chez eux avec le regret d'avoir affligé leur bon roi sans rien obtenir et honteux du sobriquet de guerre de coqs qu'on a donné à leur rassemmblement. Le mécontentement général ne s'était pas calmé, il causa d'autres dommages dont le vieux roi, qui n'avait pas la force de s'y opposer, fut très-affligé. Les frères aînés voulaient absolument devenir magnats et différer dans toutes les formes des frères cadets; toute la noblesse déclarait hautement qu'elle avait le pouvoir de vie et de mort sur les kmetons ou paysans qui labouraient leurs terres; les starostes et les palatins se permettaient des abus dans l'exercice de leur autorité sur les villes; les représentants de la noblesse expulsaient de la diète les représentants des villes; cette même noblesse exigeait l'union, la législation et la restriction du pouvoir du clergé. Le bon roi, affligé, termina ses jours, laissant à un fils, sans expérience, le royaume et la république plongés dans une agitation pénible.

122. Sigismond-Auguste.

C'était l'opinion générale que sous un prince sans expérience et mal élevé, on pourrait faire des excès, et plusieurs pensaient à gagner leur prépondérance et à diriger les affaires publiques. Mais Sigismond-Auguste prouva qu'il ne faut pas désespérer des enfants gâtés, et il fut un de ces enfants rares, en qui une mauvaise éducation n'étouffe pas le germe des bonnes qualités, qui, à l'âge de la raison, écoutent les sages conseils, reconnaissent leurs défauts et se corrigent. Lorsque Sigismond-Auguste eut atteint l'âge de majorité, il se sépara de sa mère et, se trouvant au milieu des citoyens polonais

et litvaniens, se montra attentif à leurs conseils et, juste observateur des hommes estimables, renonçant à ses propres faiblesses, il devint lui-même un bon modèle à suivre. Plusieurs contrariétés qu'il eut à supporter au commencement de son règne démontrent qu'elles donnent une bonne et utile instruction et qu'avec une ferme résolution, on parvient à sortir d'un mauvais chemin pour entrer dans une bonne voie. Cependant, il est bien dangereux d'attendre cette instruction de l'expérience; il est plus certain d'observer une bonne conduite dans votre enfance, de ne jamais vous écarter du droit chemin et d'éviter les écarts et les mauvaises habitudes.

123. Barbe.

Vous voyez, mes enfants, que Sigismond-Auguste, avec une mauvaise éducation, fit cependant le bonheur de l'état, parce qu'il se corrigea. Après avoir perdu sa première femme, archiduchesse d'Autriche, il se remaria en secret avec Barbe, née Radzivill, veuve de Gasztold. A son avénement au trône, il déclara son mariage publiquement. Sa mère Bone et les seigneurs accueillirent très-mal cette nouvelle et excitèrent l'animosité des nobles, et, d'accord avec eux, commencèrent à presser le roi de se séparer de sa femme Barbe. Le roi résista, supplia, leur disant : « Comment pouvez-vous compter sur la bonne foi de votre roi, s'il manque de fidélité envers sa femme? » Dans cette situation fâcheuse, il fit preuve d'une grande constance et d'une fermeté bien décidée; il se montra disposé à perdre la couronne plutôt que sa chère Barbe. En persévérant dans sa résolution, il gagna du temps lorsqu'il fit remarquer que plusieurs seigneurs possédaient des starosties et cumulaient des emplois sans titres légitimes, faisaient tort aux nobles de modique fortune en les éloignant du service envers leur patrie, car tout-à-coup l'attention générale se porta sur ce sujet. La noblesse recommença à demander l'union, la législation, la réorganisation de la république : elle reconnut le mariage du roi. Les seigneurs, voyant aussi Bone cesser son opposition à ce mariage, s'empressèrent à flatter Barbe, qui mourut six mois après son couronnement.

124. Un travail assidu console dans le malheur.

Le roi conçut une affliction extrême de la perte de sa femme. Sa robe noire, était d'abord celle de deuil; mais il ne la quittait plus depuis et, comme il aimait la couleur noire, ses appartements de Kniszin où il se plaisait à passer son temps, furent aussi tendus en noir, et ce triste appareil paraissait nourrir sa douleur. Il cherchait à se consoler et à se distraire par une occupation continuelle; les devoirs nombreux de sa haute position lui en présentaient, en effet, d'assez suffisants. Aucun travail ne le rebutait et il suivait l'exemple de son père. Aimant la paix, lent, indulgent, nonchalant, (roi du lendemain), il se montra assidu et infatigable (45). La reine Bone se retira en Italie, dans le royaume de Naples, emportant d'immenses trésors dont s'empara, après sa mort, le roi d'Espagne, qui ne voulut jamais les restituer. Ces trésors furent nommés les *sommes napolitaines*. Le départ de sa mère délivra Sigismond-Auguste de beaucoup d'embarras. Avec la noblesse, il trouvait toujours des moyens de s'arranger. Il leur permit de restreindre le pouvoir du clergé; ayant rétabli la bonne harmonie, il réussit à différer les demandes de l'union et de la réorganisation de la république jusqu'à une époque plus favorable. La Pologne et la Litvanie continuèrent donc à jouir d'un bonheur et d'une tranquillité enviés par le reste de l'Europe, inondée de sang et accablée de désolation.

125. Lumière. — Langue polonaise.

La liberté dont tout le monde jouissait et surtout la noblesse, qui, malgré sa prépondérance décisive, tenait une conduite sage, acquit à la Pologne, dans toute l'Europe, la réputation d'être le seul asile des sciences et des lumières. En effet, des hommes persécutés dans les autres pays pour leurs opinions ou leur religion allaient s'établir avec toute

(45) Il fut appelé *roi du lendemain*, parce qu'il formait ses projets avec lenteur et les ajournait; mais il les exécutait avec vivacité et ne reculait plus devant les obstacles lorsqu'il les réalisait.

sécurité en Pologne ou en Litvanie. Mais ce qui mérita à la Pologne sa renommée, c'est qu'elle fourmillait d'hommes capables, instruits et éclairés qui recherchaient et entretenaient des relations avec les savants des autres pays et jouissaient de leur amitié. La langue latine facilitait les correspondances avec l'étranger (46). Quant à la langue nationale polonaise, elle servait pour l'instruction des connaissances utiles et pour les affaires publiques. Sa prose se perfectionna avec un succès admirable et la langue commença à se former aussi pour la poésie. Les Russiens et les Litvaniens prenant de jour en jour plus de goût pour cette langue commençaient à négliger leur idiome russien. C'est aux environs de Sandomir et de Przemysl que la langue polonaise la mieux cultivée se montra la plus polie, quoique le pays de Przemysl fût une portion de la Russie-rouge. L'enseignement dans toutes les écoles avait pour but de former le caractère moral de la jeunesse, afin d'en faire des citoyens utiles à la patrie. On appelait écoles anciennes, celles qui étaient placées sous la direction du clergé, des évêques, curés ou moines; les écoles nouvelles étaient dirigées par des laïques, en grande partie par des protestants (47).

126. Équipages. — Habillements.

Les Polonais, conservant toujours un attachement inaltérable à leur nationalité, adoptèrent cependant les manières italiennes. Quoiqu'ils ornassent leurs habitations de tentures

(46) Voyez les lettres d'Érasme de Rotterdam, de Ruarus, de Muretus et d'autres.

(47) RÉPUBLIQUE FACÉTIEUSE DE BABIN. — On chercha le but civique jusque dans des plaisanteries. En 1548, un particulier nommé Pszonka, homme plein d'esprit et d'enjouement, forma dans le palatinat de Lublin une société joyeuse qui fut appelée la *république des Babins*. *Baba* signifie dans la langue du pays une vieille femme qui aime à caqueter, ce qui voulait dénoter une société de gens qui ne s'assemblent que pour jaser et débiter des contes d'enfant. Modelée sur la république de Pologne, celle des Babins avait les mêmes charges et les mêmes dignités. On y voyait un primat, des évêques, des palatins, des castellans, en un mot, des gens ornés de tous les différents titres qui furent

et de tapis, leur pompe et leur grande dépense, surtout dans les familles plus riches, étaient consacrée à la toilette et au luxe extérieur. Ils avaient, pour les promenades et les

en vogue dans la patrie du fondateur; mais pour montrer qu'on avait secoué le joug des préjugés nationaux, l'on admettait aussi les titres étrangers quand quelque occasion valable l'exigeait.

Les diètes étaient fréquentes dans cette république, mais fort courtes car elles n'avaient ordinairement qu'une séance. Aucune loi n'empêchait de les tenir dans divers endroits; néanmoins elles s'assemblaient la plupart dans un village qui, pour cette raison, fut surnommé *guelda*, d'un terme allemand *geld*, argent, qui désigne un lieu où se réunissent les marchands et les négociants dans une ville commerçante. Dans ces diètes, on ne s'amusait pas à chercher la miraculeuse unanimité des suffrages, c'était la pluralité des voix qui décidait de toutes les brigues et les manœuvres souterraines n'avaient point lieu : ainsi jamais de rupture, aucune issue infructueuse.

On examinait les qualités des personnages les plus notables et, suivant le jugement que l'on portait sur leur compte, ils se trouvaient bientôt décorés de telle ou telle charge dans la république des Babins. Pour donner une idée de la façon avec laquelle ces sortes d'emplois se donnaient, voici la sagesse des motifs qui faisait récompenser le mérite : quelqu'un montrait-il, en même temps, de l'ambition et du penchant à une vie molle et tranquille, il devenait évêque. Un autre parlait-il continuellement de sa valeur sans en avoir donné des preuves, il était fait grand ou petit hetman, ou général. Ceux-ci parvenaient subitement au ministère pour prix de quelques dissertations politiques et de leurs vastes projets dressés sans la moindre connaissance des intérêts de l'état. Enfin, chacun y était traité souvent selon son goût et toujours suivant son mérite. Un festin faisait l'heureuse clôture de l'assemblée et, comme on peut bien l'imaginer, il était de fondation qu'on y bût à la santé des nouveaux dignitaires et qu'on y chantât leurs louanges.

Rien ne ressemblait mieux aux brevets que l'on donne en France, sous le nom du régiment de la calotte, que les patentes que la société des Babins expédiait à ses officiers. Par un pareil badinage, on donnait souvent des leçons frappantes touchant la distribution des grâces faites par la cour; car quelquefois des changements prodigieux avaient lieu dans le sort d'un seigneur qui passait de la république de Pologne dans celle des Babins. Par exemple, on y métamorphosait le primat intéressé en frère quêteur, le palatin ou staroste pillard en archer des

voyages, des calèches branlant sur des chaînes, surmontées d'un dais et de rideaux, ou bien sans dais et couvertes de précieux tapis dont les bords sortaient et pendaient en dehors de la voiture. Ils avaient quelquefois de superbes chars (*ridvans*) ornés de boules dorées, de franges, de clochettes, de pompons. Les chevaux garnis de grandes aigrettes, de plumes et richement caparaçonnés. De superbes équipages étaient suivis de trains nombreux, entourés de gens de service, de haïducs. Les maisons étaient peuplées de domestiques des deux sexes. L'habillement présentait une grande variété, ainsi il devenait difficile de distinguer le costume national. On s'habillait à l'italienne, à l'espagnole en modifiant et changeant la mode. Les habits moskovites et même tatars entraient aussi en usage. Ces nouveaux costumes exigeaient, comme l'ancien, du drap, du velours, d'autres étoffes et des fourrures. Les bonnets en renard cédaient leur place aux bonnets en zibeline. Les fourrures du pays, comme celles de moutons, de renards, de fouines qu'on employait sur les pelisses allaient être remplacées par les zibelines et l'hermine de grande valeur. Sur les chapeaux et les bonnets, on attachait un plumet de héron qui coûtait jusqu'à 500 du-

douanes, le général timide en courrier et le mauvais magistrat en marchand.

On parlait un jour de cet établissement en présence de Sigismond-Auguste, et ce prince ayant demandé si l'on y avait aussi créé un roi, Pszonka répondit gravement : « A Dieu ne plaise, sire ! que nous concevions une semblable pensée du vivant de votre majesté; régnez heureusement sur nous comme vous régnez sur la Pologne entière. » Quoique, suivant les circonstances du temps, la réponse parût susceptible d'une interprétation maligne, Sigismond-Auguste entendit raillerie et ne témoigna aucun mécontentement.

Pendant plusieurs années cette troupe d'observateurs badins fut le fléau du vice et du ridicule; on apercevait de tous côtés le fruit de leurs plaisanteries, car la crainte d'être exposé à la risée publique produisait un changement heureux dans les mœurs et dans la conduite des grands. La société ne tomba que sous les rois suivants. (*Les loisirs du chevalier d'Eon de Beaumont*, t. Ier, p. 252-256, *de l'édition d'Amsterdam*, 1774 ; *Tableau historique et politique de la république de Pologne*, chap. 19.)

cats (6,000 fr.). Les maisons opulentes se distinguaient par un luxe extraordinaire que les moins aisées s'efforçaient d'imiter.

127. Cuisine. — Jardins.

Aux repas somptueux des seigneurs, on servait des vins muscat, tokaï, malvoisie. Les tables étaient couvertes de nappes précieuses, richement brodées, sur lesquelles on étalait l'argenterie, la verrerie peinte et les plats et les assiettes. Chaque convive avait une serviette brodée. Les mets étaient arrangés sur les plats avec un goût bizarre. On y voyait un mouton doré à côté d'un aigle ou d'un coq ; d'une autre part, on figurait une demoiselle qui dérobait à la vue des convives des friandises de nouvelle invention. Chez les gens de fortune modique, on imitait la garniture de table, mais on se contentait de l'hydromel, de la bière, de l'eau-de-vie. Les mets, préparés suivant l'ancienne coutume, étaient moins recherchés et servis chacun sur un plat particulier. Une nouvelle espèce de gruau (*kasza*) y augmenta leur variété, préparé avec du sarrazin, dont on commença la culture. La manière de préparer les mets devenait plus exquise. Les jardins, multipliés, fournissaient des fruits, des plantes potagères, toutes sortes de légumes et servaient de lieux d'agréments. Leurs vergers, gazons et différents parterres de fleurs étaient artistement plantés et arrangés à la façon italienne. On voyait partout une suffisance qui assurait le bien-être, et l'abondance qui prouvait la richesse du pays. On voyait que la Pologne recherchait des communications avec l'Europe occidentale et profitait de ses exemples ; elle introduisit chez elle tout ce qu'elle y trouva de bon. Il est utile et louable de mettre à profit l'expérience des autres. Les Polonais ne se bornaient point à imiter le jardinage, l'habillement et quelques manières étrangères, ils observaient aussi les lumières, les connaissances et les doctrines des autres. Mais ce goût d'imitation ne leur fit point négliger la langue ni les mœurs nationales. Attachés à leur nationalité et aux vertus qu'ils tenaient de leurs ancêtres, ils reconnaissaient comment certaines institutions défectueuses de la république devaient être réformées. Sigismond-Auguste

voyait avec satisfaction les esprits bien disposés pour corriger les abus, et, tout en leur offrant son appui, il savait les rappeler à leurs devoirs lorsqu'ils s'en écartaient.

128. La Livonie donne occasion à la guerre avec la Moskovie.

Un accident imprévu décida les améliorations et la réorganisation longtemps différée de la république, aussi bien que l'union définitive entre la Litvanie et la Pologne. L'archevêque de Riga, de la famille des margraves de Brandebourg, cousin-germain de Sigismond-Auguste, se brouilla avec les chevaliers porte-glaive, en Livonie, et fut emprisonné par eux. Sigismond-Auguste y intervint. Les chevaliers bravent d'abord toutes ses remontrances : ils assassinent ses envoyés. Sigismond-Auguste, indigné, s'avance avec une armée vers la Livonie ; alors, les chevaliers effrayés et craignant sa vengeance s'humilient, donnent satisfaction à l'archevêque et font un accord avec Sigismond-Auguste. Jean Vasilévicz, grand-duc de Moskovie, le voyant de mauvais œil, commença, en 1558, ses cruelles incursions et ses atroces dévastations auxquelles les chevaliers, ne pouvant s'opposer de leurs propres forces, demandèrent des secours à Sigismond-Auguste et, définitivement, conclurent une convention par laquelle l'ordre des chevaliers porte-glaive cesserait d'exister et la Livonie serait cédée à la Pologne sous la réserve de laisser au grand-maître, Kettler, la possession de Kurland et de Semigal, comme duché, jusqu'à l'extinction de ses descendants mâles. Cependant Jean Vasilévicz ne cesse de piller la Livonie d'une manière atroce; il pousse les dévastations jusqu'à la Litvanie et s'empare, en 1563, de Polock. Le roi, entraîné dans les affaires, devait enfin la secourir et défendre son propre état déjà envahi. Il fait un appel aux Litvaniens, dont les forces, toujours paralysées par la prépondérance aristocratique, se montrent insuffisantes. La noblesse polonaise à laquelle il s'adresse ensuite, accueille sa demande avec froideur. Le roi, revenant vers la Litvanie, y augmenta les franchises de la noblesse, toujours asservie, pour l'animer, exciter son ardeur belliqueuse y multiplier ses forces Les Polonais éveillés par cette conduite de leur indifférence, se déclarent prêts à défendre la Litvanie et la Livonie, exigeant cependant avant

tout l'union de la Litvanie avec la Pologne, la réorganisation de la république. Sigismond-Auguste donnant satisfaction à ces demandes, conduisit les Polonais et les Litvaniens à la défense de la Livonie et arrêta le progrès de l'ennemi. Il s'occupa en même temps avec une grande activité de la réorganisation de l'état qui semblait sortir sur tous les points de ses ornières, et il acheva l'union des deux peuples. Ce fait l'immortalise dans les fastes du monde.

129. La noblesse litvanienne acquiert des droits.

Le roi Sigismond-Auguste, pendant son séjour en Litvanie, en 1560, accorda aux Litvaniens le privilége d'envoyer à la diète, comme les Polonais, des nonces choisis dans l'ordre équestre; il leur accorda aussi la juridiction terrestre et de grod comme a été celle des Polonais. Cette fois, les priviléges ne restèrent pas de vaines promesses comme les précédentes. Le roi ne partit de Litvanie qu'après avoir mis à exécution tout ce qu'il avait proposé, malgré le mécontentement de plusieurs grands seigneurs. Ce fut un sujet de joie pour la noblesse litvanienne et russienne. Il revint ensuite en Pologne.

130. Réorganisation de la République.

En 1562, le roi se rendit à la diète de Piotrkov dans une attitude sévère. Le sénat et les nonces s'assemblent, chacun demandant à sa conscience s'il n'avait commis quelque abus, s'il n'avait rien usurpé, s'il s'était emparé des possessions ou des emplois illégalement. Le roi fit des enquêtes sérieuses, sans épargner personne. Plusieurs se montrèrent consciencieux et zélés au point de rendre volontiers tout ce qu'ils possédaient sans titre légitime, offices, emplois ou biens. D'autres, mécontents de ces mesures rigoureuses, y consentirent avec beaucoup de regrets et de résistance. Dans leur colère, ils jetaient leurs papiers au pied du trône, ils foulaient leurs documents et cédaient à contre-cœur tout ce qui augmentait leur faux lustre et leurs injustes revenus. Le roi souffrit tous ces emportements sans témoigner ni impatience, ni fatigue: mais une seule diète n'achevait point l'œuvre commencée. Il fallait encore entrer dans tous les détails de l'intérieur

des villes et chez tous les nobles du royaume. Ce fut l'objet de toutes les diètes suivantes, chaque année, jusqu'à la fin du règne de Sigismond-Auguste. Les sénateurs et les nonces l'aidèrent dans ce travail pénible mais de la plus haute portée.

131. Starosties, tribunal extraordinaire, douanes, péages.

Les starosties et les biens royaux étaient réglés, et une organisation leur était prescrite. On y ôta des possessions à tous ceux qui s'en étaient emparés illégalement, on destina le quart des revenus des starosties comme impôt fixe à l'entretien de l'armée. Comme la population des deux états s'était considérablement accrue, et les occupations des rois, surtout depuis que les deux états étaient gouvernés sous le même chef, s'étaient multipliées à tel point que le roi seul n'était plus capable de suffire à sa haute juridiction, il s'en suivit qu'un grand nombre d'affaires se trouvaient arriérées. Afin d'y remédier, on établit pour une seule fois un tribunal extraordinaire qui devait prononcer les décrets au nom du roi en dernier ressort. La noblesse et les villes avaient des priviléges particuliers et des chartes spéciales d'après lesquelles ils instituèrent dans leurs possessions, et percevaient des contributions sur différentes douanes et octrois, des péages pour le passage des digues et des ponts; ils possédaient exclusivement des foires, des marchés, des moulins sur les rivières, la jouissance des pêches. On demandait sur quel droit tous ces avantages étaient fondés? et on scrutait l'authenticité de leurs documents. Sigismond-Auguste les examina, supprimant tout ce qui était arbitraire, nuisible au commerce; ce qui empêchait les communications ou entravait la navigation. Grand nombre se vit obligé de renoncer à ces avantages, et vous pouvez vous faire une idée, mes chers enfants, des difficultés que Sigismond-Auguste avait à surmonter et combien il dut être sévère. S'il n'y avait pas eu tant d'abus de la part des nobles et des villes, il n'aurait pas eu besoin de sévir. Sigismond-Auguste, dans sa volonté inébranlable, rencontra dans les villes de Prusse une résistance inattendue, et très-obstinée, et ce n'est qu'après des efforts réitérés qu'il les ramena au réglement général.

132. Population, villes, industrie.

Les villes et les bourgs de Pologne et de Litvanie étaient alors très-grands, spacieux et bien peuplés. Leur population prenait en même temps que la population des deux états de grands accroissements. Les stèppes déserts, du Dniestr et du Dnieper se peuplèrent aussi depuis le repos dont jouissaient ces régions. Dans la Litvanie, comme en Pologne, on faisait abattre les bois et les forêts vierges, pour la culture du blé. La culture, sous tous les rapports, faisait plus de progrès en Pologne, où pendant le règne des deux Sigismond la population fut doublée et les champs cultivés également, augmentèrent du double. Ce sont les preuves les plus certaines de la prospérité du pays. Proportionnellement à la population des hameaux, monta celle des petites villes. Quelques-unes comptaient par milliers de maisons, la plupart des cabanes en bois. On y voyait par centaines de bouchers, boulangers, cordonniers, tailleurs, corroyeurs, pelletiers, passementiers, maréchaux-ferrants, serruriers et d'autres artisans de toute sorte de métiers qui fournissaient tous les objets nécessaires aux bourgeois, à la petite noblesse et aux paysans; et malgré le nombre très-considérable de gens de métier, leur travail ne souffrit de repos, parce que la population l'animait. On voyait également dans toutes les villes de nombreuses boutiques: mais les objets de luxe ne brillaient que dans les grandes villes ou dans les capitales. Krakovie possédait un seul magasin de soieries. Les marchands d'objets de luxe voyageaient et faisaient leurs courses avec sécurité aux foires et dans tout le pays spacieux et tranquille. La plupart des villes étaient mal construites. Cependant Vilno, Krakovie, Léopol, Posen, Lublin, Plock, Sandomir, Varsovie et quelques autres avaient des rues entières formées de maisons à plusieurs étages, bâties solidement en briques. Dans la Prusse royale les constructions en briques étaient plus multipliées: presque toutes les maisons d'Elbing, de Torn, de Dantzick étaient murées. La ville de Dantzick était riche, bien fortifiée et puissante.

133. Commerce de Dantzick.

Le commerce faisait prospérer toutes les villes prussiennes où venait se concentrer le commerce de la Pologne et d'une grande partie de la Russie polonaise. Remarquez sur la carte, mes amis, combien la Vistule et le Bug facilitaient les communications avec Dantzick. Rappelez-vous aussi qu'à cette époque, pour le commerce des Indes, on allait en Asie par une nouvelle route. On recevait déjà moins de marchandises par les caravanes du continent et par les navires de Venise. Les Portugais, après avoir découvert la route des Indes autour de l'Afrique, apportaient les produits de l'Asie par la mer. Les Espagnols qui avaient tout récemment découvert et conquis l'Amérique en apportaient de nouveaux produits, surtout de l'argent qu'ils commençaient à retirer des mines et dont l'abondance diminua considérablement la valeur. Les marchands de la basse Allemagne, dont les vaisseaux se mêlaient à ceux des Hanséatiques, transportaient aux ports de la mer Baltique les épiceries et autres cargaisons apportées par les Espagnols et les Portugais. La plupart des marchandises que la Pologne recevait autrefois du midi lui arrivait par la mer Baltique. L'occident, plus peuplé, mais terriblement agité de troubles, était forcé d'acheter du froment et du blé de Pologne, qui lui était livré par Dantzick. La Pologne fut appelée le grenier de l'Europe, et la ville de Dantzick, avec toutes les villes voisines de la Prusse s'étant agrandie, devint fière de son opulence. Dantzick résista quelquefois avec audace aux dispositions générales, et cette cité superbe se fâchait de ce que Sigismond-Auguste avait ses propres navires sur la mer Baltique. Cependant les villes de Prusse, ramenées à un meilleur conseil, devinrent plus réfléchies et adhérèrent à la réorganisation de la République.

134. Difficulté de l'union écartée.

Il existait encore plusieurs obstacles à l'union des deux pays. Les Litvaniens ne voulaient pas se rendre en Pologne, ni les Polonais en Litvanie, afin de conclure un acte aussi

important aux deux peuples. Sigismond-Auguste choisissait maintes fois des villes-frontières pour y convoquer les nonces et le sénat des deux pays. Les Litvaniens s'y rendaient à regret et aigris, car comment pouvaient-ils oublier ces titres princiers, renoncer aux droits seigneuriaux. C'était une triste nécessité ! si l'on n'osait l'exprimer ouvertement, on cherchait à justifier le mécontentement en criant contre les exigeances des Polonais qui voulaient absolument la restitution ou la cession de la Podlachie, de la Volynie et de l'Ukraïne ; on s'effrayait de la bruyante turbulance de l'ordre équestre en l'accusant du désordre et du relâchement de la République. Sigismond-Auguste s'efforçait de calmer les plaintes et à persuader les mécontents de leurs inutiles inquiétudes. Il leur donna lui-même l'exemple, en renonçant, en 1566, à tous ses droits seigneuriaux sur les fiefs des nobles et des seigneurs dont il était suzerain par ses droits féodaux. La noblesse litvanienne et russienne se trouva enfin émancipée et put comme celle de Pologne acquérir des terres en toute propriété. Il renonça, en 1564, à ses droits d'hérédité sur la Litvanie, à laquelle il laissa, comme à la Pologne, le droit de se choisir un souverain. La Litvanie cependant hésitait, c'était toujours un sujet de crainte ou de regret. Habituée à la fraternité de la Pologne, à laquelle elle était attachée depuis tant d'années, elle craignait cependant de lui tendre une main amicale. Enfin la mort de Radzivill, Nicolas-le-noir, un des plus grands adversaires de l'union, arriva à cette époque et éloigna le plus fort obstacle.

135. Union de Lublin.

Sigismond-Auguste réussit enfin à former en 1569 la mémorable diète de Lublin, où il se trouva avec tous les sénateurs et les nonces des deux pays. Il s'y réunit une multitude de citoyens des deux nations ; des ambassadeurs de différents pays. Albert II, duc de Koenisgberg, qui venait d'hériter ce duché par la mort de son père, rendit hommage dans cette occasion solennelle. Au moment de discuter sur l'union, plusieurs citoyens litvaniens, fâchés au dernier point, quittèrent l'assemblée : mais le plus grand nombre,

préférant l'avantage des deux nations et le bonheur de leur patrie à leur propre intérêt, suivirent l'exemple d'Ostrogski et de Czartoryski en signant l'union. La noblesse de Litvanie, affligée du courroux de ses magnats, ne savait si elle devait se réjouir des libertés qui allaient lui être asssurées. Les conditions de l'union portaient : la Litvanie rend à la Pologne la Podlachie ; la Livonie, sous le titre de duché, appartient également aux deux états ; la Volynie et le duché de Kiiov, c'est-à-dire l'Ukraïne, sont incorporés à la Pologne, à la réserve qu'elles conserveront le statut litvanien de la seconde rédaction. On peut voir sur la carte n° 9 les frontières tracées alors entre la couronne et le grand duché. Le royaume de Pologne et le grand duché de Litvanie formeront désormais une seule république indivisible ; ils auront toujours un seul chef de l'état, choisi par leurs communs suffrages. Leur sénat est composé des sénateurs des deux nations dont les places sont désignées confusément sans distinction, excepté que la priorité est réservée à la Pologne. Elle semblait lui appartenir à juste titre, comme à l'état plus ancien que la Litvanie, puissant antérieurement du titre de royaume et des libertés nobiliaires. Dans les diètes et les conseils, il sera délibéré toujours en commun. Varsovie est désignée pour le lieu des diètes. Cette ville, déjà d'une assez grande étendue, faisant partie de la Mazovie, n'était ni polonaise ni litvanienne et convenait mieux pour devenir un lieu de réunion aux deux nations.

136. Législation.

Le grand œuvre terminé, Sigismond-Auguste projeta d'autres travaux utiles à la république. En 1564, il avait donné à la Litvanie, en langue russienne, un second statut, ou le statut de la seconde rédaction qui complétait et corrigeait le premier. Il pensait aussi satisfaire au desir des Polonais en leur donnant un code : mais il rencontrait toujours des difficultés insurmontables. Jusqu'alors les actes et les réglements de la Pologne étaient rédigés dans la langue latine, et ceux de Litvanie en russien : il se servit de la langue polonaise dans les deux états et il crut être utile de

la substituer aux deux autres qui désormais vont lui céder leur place. Il fit en un mot beaucoup de bien, et il réussit à améliorer l'organisation du pays; mais il échoua, lorsqu'il projeta une plus ample réforme et dans la rédaction du statut pour la Pologne. Les obstacles qu'il éprouva furent d'autant plus grands que sa santé affaiblie, le menaçait d'une mort prochaine, et que lui-même commença à négliger les affaires.

137. On se ressent toujours des vices de la jeunesse.

Il ne faut pas oublier les faiblesses et les défauts de Sigismond-Auguste, car il se ressentit de sa mauvaise éducation dans son âge avancé et des déréglements de sa jeunesse par le dérangement de sa santé. Peu de temps après la mort de Barbe, il renoua son alliance avec la maison d'Autriche, par un nouveau mariage; mais sa troisième épouse ne posséda pas des qualités propres à le captiver ni à le consoler; sa stérilité et sa maladie épileptique le dégoûtèrent. Il s'en sépara sans pouvoir obtenir le divorce. Toutes ces contrariétés remplissaient d'amertume les loisirs que lui laissaient ses occupations publiques. Les courtisans, dans le but d'obtenir ses bonnes grâces, inventaient des divertissements, l'entraînaient dans des plaisirs, réveillaient les vices de sa jeunesse. Enfin la mort le délivra de cette troisième femme qui lui était si peu agréable et ce roi, qui avait rendu de si grands services à la république, se laissa dominer par les courtisans et les femmes qui surent gagner sa faveur. Il avait plusieurs femmes qui le débauchaient, cependant Gizanka réussit le mieux à maîtriser le roi et à exploiter ses trésors et son argent. Différentes personnes trouvaient aussi les moyens de mettre à profit les richesses que le roi affaibli répandait avec profusion. On accusa plus spécialement que tous les autres, les Mniszech qui possédèrent sa confiance secrète. La cour de Kniszin où le roi passait ses derniers jours, devint le recoin de séduction et d'intrigue. C'était encore des siècles de superstition. Sigismond-Auguste eut aussi la faiblesse d'ajouter foi à la sorcellerie et à la magie. Affligé de la goutte et d'autres infirmités, conséquences

bien naturelles de sa vie déréglée, trouvant d'autant moins de soulagement auprès des médecins, qu'il ne voulait pas suivre un bon régime ; il se confia aux charlatans. Sans doute il n'est pas impossible qu'un homme sans instruction puisse par l'expérience seule connaître un bon remède et donner des conseils salutaires, cependant Koricka et d'autres femmes intrigantes auxquelles Sigismond-Auguste s'adressa, feignant de posséder des connaissances magibues, abusaient de sa confiance trop crédule. Un jour elles le faisaient promener trois fois autour de son cabinet, un autre jours elles lui détachaient et arrachaient ses cordons et ses boutons, n'oubliant jamais de se faire bien payer. Le roi résidant constamment à Kniszin se laissait mener de cette manière et prodiguait ses trésors, en même temps qu'il perdait le reste de sa santé. Ses maîtresses étalaient un luxe effréné et sa sœur Anne avait à supporter de grandes privations. On voyait sortir tous les jours, de Kniszin, des objets précieux enfermés dans des malles ou des coffres, qui allaient à destination par terre et par eau. Enfin il fut dépouillé si complètement, qu'à sa mort en 1572, on ne trouva pas de quoi payer ses funérailles, ni même de quoi habiller son corps avec décence; il n'y avait ni chaîne, ni bague, qui devaient nécessairement distinguer ses dépouilles mortelles.

138. Les obsèques du roi.

Sigismond-Auguste était le dernier descendant mâle de la maison de Jagello. Les obsèques du roi ne devaient pas se faire immédiatement après sa mort, elles avaient lieu après l'élection et avant le couronnement de son successeur. Le corps allait être transporté à Krakovie, où les obsèques devaient durer trois jours. On était allé recevoir son corps en grande pompe pour le faire entrer dans la ville; il fut ensuite conduit au château et dans la cathédrale, enfin la bière vide, sur sa civière, fut portée dans différentes églises, toujours avec le même appareil. Les étudiants des différentes écoles ouvraient la marche du convoi. Venaient ensuite les religieux et le clergé séculier ; les professeurs

de l'université, après eux, les prélats, c'est-à-dire les chanoines, les abbés, et les évêques, chacun dans leur costume de cérémonie. On voyait suivre les porte-enseignes avec les drapeaux des palatinats, des terres de la couronne, des duchés tributaires, et les drapeaux de la Pologne et de la Litvanie, tous à cheval, au nombre de trente; puis on conduisait trente chevaux richement harnachés et couverts de velours noir; après eux on portait sur trente riches coussins, les armoiries royales; des hommes s'avançaient vêtus d'habits royaux et les dignitaires portaient les insignes de la royauté; enfin venait le corps du roi, placé dans une bière couverte de velours, portée sur une civière, par les sénateurs castellans, accompagnés de leur entourage. On voyait ensuite s'avancer la princesse royale Anne, conduite par les ambassadeurs étrangers. Les seigneurs, les membres de la municipalité et le peuple de toutes les classes terminaient le cortége. Pendant la marche du convoi et les cérémonies funèbres on sonnait, sans interruption, les cloches de toutes les églises. On célébrait dans toutes les églises un grand nombre de messes, et les castellans y portaient de l'argent pour distribuer aux pauvres. Le premier jour on fit descendre le corps dans le tombeau, le second on porta la bière mortuaire et le troisième on célébra le service funèbre. Enfin on déposa la pomme, le sceptre, la couronne et le glaive sur l'autel de la cathédrale; devant l'autel on laissa tomber le casque, le bouclier et le sabre : alors, Miszech revêtu d'une armure, s'élança à cheval dans l'église, et, tout près du catafalque, il tomba avec fracas et rompit sa lance. Les maréchaux et les chanceliers brisèrent, après lui, leurs bâtons et leurs sceaux. Telle était la cérémonie observée à la mort de chaque roi. Par le décès de Sigismond-Auguste, la Pologne et la Litvanie, ou plutôt la noblesse des deux pays, se trouva sans chef, jouissant seule de tous ses droits et de la souveraineté.

(Ici entrent pour la lecture immédiate les chapitres 46 à 93 des considérations sur l'état politique de l'ancienne Pologne.)

139. Interrègne, confédération des dissidents.

L'interrègne suivant démontra bientôt combien il s'en fallait encore qu'on pût organiser la république. On n'avait pas de réglement pour les interrègnes. Ce n'est qu'à la première diète de l'interrègne actuel, qui prit le nom de la diète de convocation, qu'on statua que le primat-archevêque de Gnezne était en droit de convoquer les diètes pendant l'interrègne. En ce qui concerne le mode du choix, l'opinion de Jean-Zamoïski fut applaudie avec allégresse. Il se prononça en faveur du vote universel des citoyens, qui, ainsi que chaque noble, devaient avoir le droit de choisir le roi; cette prérogative étant considérée comme l'indice le plus certain de l'égalité de la noblesse; par conséquent, outre les membres ordinaires de la diète chacun pouvait assister personnellement à la diète d'élection et donner son suffrage. On statua aussi que dans la diète de convocation on déterminerait l'époque de la diète d'élection. — En même temps, des symptômes dangereux pour la tranquillité publique se dévoilaient et on voyait que ce n'était que la sollicitude des Sigismond qui parvenait à les calmer et à les assoupir, sans pouvoir les amortir. C'étaient les dissidences, tant personnelles que religieuses, des seigneurs. Pendant le règne des deux Sigismonds, les sectes religieuses se multiplièrent en Litvanie et en Pologne : différentes doctrines des protestants, calvinistes, luthériens; celles des sociniens que l'animosité des protestants voulut persécuter; grand nombre du rite grec méconnaissant la puissance du pape, adoptèrent les doctrines des protestants. Sigismond-Auguste assura également la liberté des cultes et sa protection à toutes les religions. C'est pourquoi, plusieurs évêques et même l'archevêque-primat Uchanski étaient sur le point de rompre avec le pape; le sénat avait dans son sein un grand nombre de protestants, et le pape craignit de voir lui échapper le roi et toute la république. Après la mort de Sigismond-Auguste, lorsqu'on proposa d'élire Ernst prince de la maison d'Autriche, ou Henri de Valois, duc d'Anjou, prince royal de France, les protestants ne voyant

point de garanties certaines dans les deux princes, tous deux très-zélés catholiques, voulurent prévenir les conséquences et le malheur qui pouvaient résulter pour leur sécurité, et formèrent pendant l'interrègne, sous la direction de Firley, une confédération dont le but était d'assurer à tout dissident, c'est-à-dire à celui différant en matière de religion, le libre exercice de sa croyance. Le primat Uchanski, personnellement fâché contre Firley, en détacha plusieurs évêques, sénateurs et nonces qui avaient déjà signé l'acte, et il les décida à protester contre la confédération. Cette affaire suscita de grandes difficultés dans l'élection, ce qui faillit faire verser le sang et allumer la guerre civile.

140. Lois fondamentales.

Avant d'élire un roi dans la diète élective, la noblesse usant du droit de la souveraineté, s'occupaient de la république et de ses propres intérêts, afin de garantir à l'avenir ses libertés, par des lois claires et précises. Or, elle prescrivit les lois fondamentales de la république qui depuis formèrent la base de la constitution. D'après ces articles, le roi ne peut ni désigner ni proposer qui que ce soit pour son successeur; ni se marier, ni se divorcer sans le consentement du sénat; ni déclarer la guerre, ni envoyer des ambassadeurs à l'étranger sans le concours de la diète; ni lever de nouveaux impôts sans le consentement des états. Il est obligé, de donner la paix aux dissidents; d'avoir à tout moment auprès de lui un conseil de plusieurs sénateurs et nonces terrestres; de convoquer tous les deux ans, une diète, qui durera six semaines. Dans le cas où le roi y contreviendrait, la nation serait dégagée de toute fidélité et obéissance. Chaque roi, à son élection, devait jurer d'observer ces articles.

141. Henri de Valois.

Cette fois on laissa de côté l'autrichien Ernst, pour donner la couronne à Henri de Valois, duc d'Anjou, qu'on envoya chercher en France. On déploya dans cette ambassade polonaise beaucoup de magnificence, ce dont furent émerveillés les Français qui ne connaissaient pas la Pologne. Le roi Henri jura les pacta conventa par lesquels il promit

de grands avantages, il prêta serment d'observer les articles fondamentaux (48). Mais deux mois après son arrivée et son couronnement, lorsque le roi son frère vint à mourir, il s'enfuit de la Pologne et courut prendre possession du trône héréditaire de France. Ainsi la Pologne se vit de nouveau sans roi.

(48) Les relations de l'historien de Thou, dont la gravité est incontestable, de Montluc, de Pibrac, témoins oculaires et d'autres écrivains contemporains qui écrivirent en latin, donnent une notice exacte et détaillée de l'élection et du règne de Henri de Valois. Il nous est agréable de rappeler deux événements qui se passèrent à Paris. L'entrée de l'ambassade polonaise dans la capitale de France, dont on trouve une description succincte dans le livre LVI de de Thou. « Ils firent leur entrée par la porte St-Martin, avec cinquante carosses à quatre chevaux. Toute la ville accourut à ce spectacle: l'âge, le sexe, le mauvais état même de la santé n'arrêtèrent personne. Les fenêtres qui se trouvaient sur leur passage étaient garnies; les toits même étaient si chargés de curieux, qu'il était à craindre qu'ils ne s'enfonçassent. Enfin les rues regorgeaient; et ces nouveaux hôtes voyaient avec étonnement que l'affluence des spectateurs leur laissait à peine le passage libre. Les Parisiens, de leur côté, regardaient avec admiration ces hommes d'une taille avantageuse, leur noble fierté accompagnée d'une gravité extraordinaire, ces longues barbes brillantes, ces bonnets garnis de fourrures précieuses, ces cimeterres ornés de pierreries, ces bottes garnies de fer, ces carquois, ces arcs, ces têtes rasées par derrière et ces grands brodequins à galoches de fer. Il n'y en avait pas un parmi eux qui ne sût parler latin, et plusieurs savaient encore l'italien et l'allemand : quelques-uns même parlaient notre langue avec tant de pureté, qu'on les eût plutôt pris pour des hommes élevés sur les bords de la Seine et de la Loire, que pour des habitants des contrées qu'arrose la Vistule ou le Nieper; ce qui fit grande honte à nos courtisans, qui non-seulement ne savaient rien, mais qui sont ennemis déclarés de tout ce qu'on appelle science. Aussi quand ces nouveaux hôtes les interrogeaient, ils ne répondaient que par signe, ou en rougissant. »

L'autre événement dont nous voulons parler, se relate à la capitulation signée par Montluc, au nom de Henri, que le roi Henri devait jurer. A peine ces articles furent-il divulgués, que les Français en furent indignés, croyant que leur prince serait plutôt premier ministre que roi et ils croyaient déjà le voir esclave dans le pays même de la liberté. Ils étaient révoltés encore plus par la réponse d'un des ambassadeurs au

142. Etienne Batori. Tribunaux.

Un petit nombre de nobles arriva aux élections à cause de plusieurs démarches irréfléchies et mal concertées du primat Uchanski, qui commit encore une plus impardonnable inconséquence en outrepassant son autorité, et en proclamant roi l'empereur Maximilien, sans attendre les suffrages de la nation. Jean Zamoïski, justement indigné de cet abus, proposa de choisir comme roi la princesse Anne Jagellonide. Ce choix plut beaucoup aux Litvaniens, et l'état équestre, présent à l'élection, réunit volontiers ses suffrages et lui destina pour mari Etienne Batori, duc de Transilvanie, qui devenait ainsi roi. Batori se hâta de prendre possession de la couronne, et déjoua, par sa promptitude,

sujet de l'article qui promettait la paix aux dissidents. Cet article était conçu en ces termes : « Nous conserverons la paix et la tranquillité entre les dissidents sur la religion; nous tiendrons la main à ce que personne ne soit opprimé pour cause de religion; et nous ne permettrons jamais que cela arrive sous notre juridiction, ou par l'autorité de quelque tribunal que ce soit, mais surtout par la nôtre. » L'évêque de Poznan, prétendit que le roi ne devait point le ratifier; presque tous ses collègues soutinrent le contraire, et en appelèrent au témoignage de Montluc, qui, honteux de tout ce qu'il avait signé, n'osa répondre. Son silence étonna les Polonais et le roi lui-même. Zborovski plus impatient, s'approcha de Montluc et lui demanda s'il n'avait pas consenti lui-même à cet article : « Vraiment, ajouta-t-il, si vous et vos collègues ne l'eussiez approuvé, jamais notre prince n'aurait eu nos suffrages. » Le roi s'aperçut de la vivacité de cet ambassadeur et voulut savoir ce dont il s'agissait. Montluc plus confus qu'il ne l'avait encore été, feignait de ne rien entendre; Zoborovski prit la parole, et s'adressant au roi, le surprit bien davantage par ces mots : « Je disais, sire, à l'ambassadeur de votre majesté, que s'il ne s'était engagé à vous faire agréer cet article, vous n'auriez pas été élu roi de Pologne, et je dis plus à présent : si vous ne l'acceptez comme tous les autres, vous ne le serez jamais. » Ces paroles hardies, irritèrent tous les courtisans français; les murmures allaient éclater. Les roi les réprima pas un sourire gracieux qui semblait approuver ce qu'il venait d'entendre; mais son cœur ulcéré ne se sentit plus, dès ce moment, le même goût pour le trône qu'on lui préparait. (*Solignac. Histoire de Pol. liv.* XXIII.)

le parti de Maximilien, qui tomba sans retour. Mais les mécontents ne lui manquèrent pas, et il eut de grandes difficultés à surmonter. La ville de Dantzick, entre autres, mal intentionnée depuis quelque temps, ne voulut point le reconnaître; il fallut la soumettre par la force des armes. Il se concilia plus facilement la bienveillance du clergé, au point que celui-ci lui avança, pour la guerre, l'argent que la noblesse ne voulait pas accorder. Mais il gagna en partie la noblesse en instituant des tribunaux suprêmes ou de la dernière instance, pour les Polonais, en 1578, et pour la Litvanie en 1580; en renonçant presque à tout droit de justice, il rendit indépendante cette branche du pouvoir, et le roi ne conserva plus que le droit de grâce. Il ne resta pour la juridiction royale que la justice suprême de la loi teutonnique ou bourgeoise, dont le roi, trop occupé, confiait souvent l'exercice aux chanceliers. On découvrit bientôt dans le nouveau roi des qualités qui lui méritèrent l'estime et la confiance de la nation. Or, il en éprouva moins d'obstacles dans son administration ultérieure, il obtint facilement les impôts de la noblesse qui se montra plus empressée lorsqu'elle fut appelée à la guerre contre les Moskovites.

143. Force-armée.

Jean Vasilevicz recommença ses irruptions dans la Litvanie, et s'empara de plusieurs places; et on peut voir sur la carte nº 9, jusqu'à quel point il a forcé les frontières de la Litvanie. Il n'avait pas prévu que le roi Batori serait d'un caractère plus belliqueux que ses prédécesseurs; que lorsqu'il serait provoqué il déploierait, dans la guerre, une activité dangereuse pour lui. La Pologne, dès le temps de Sigismond, se trouva défendue au midi par un peuple qui était venu s'établir dans les îles du Dnieper. C'était les Kozaks, qui, toujours à cheval, pouvaient poursuivre les Tatars et leur presenter un rempart insurmontable. Batori voulant introduire chez eux une discipline, leur donna une meilleure organisation, leur accorda le droit de choisir leur chef appelé Hetman ou Attaman et il leur procura de meilleures armes. Il continua à payer les subsides que les deux

Sigismonds accordèrent aux Tatars et même il les augmenta, à condition qu'ils resteraient tranquilles et serviraient fidèlement la république en cas de guerre. De cette manière il arma plusieurs points contre Jean Vasilevicz et opposa une barrière aux Turcs. Il lui fallait en même temps organiser la force intérieure de la Pologne. Le quart des rentes des biens nationaux et l'impôt fixe ne pouvaient entretenir une armée de guerre; les autres impôts offraient plutôt des subventions extraordinaires qu'un revenu suffisant à tout moment pour la défense du pays. La noblesse était toujours prête à monter à cheval aux levées générales, et même, selon les dispositions des lois sigismondines, elle devait passer des revues à certaines époques, dans ses palatinats. Cependant le long calme dont on jouit sous les deux Sigismond la rendit paresseuse, elle ne fournit qu'une cavalerie dont la discipline était incertaine. Etienne Batori, suivant les conseils de Jean Zamoïski, tâcha d'enroler un certain nombre de Hongrois mieux exercés et d'améliorer l'artillerie. Aidé par ce même Jean Zamoïski qui jouissait toujours d'une considération et d'une influence très-grande parmi la noblesse, il parvint à la décider à former même des régiments d'infanterie.

144. Guerre avec les Moskovites.

Etienne Batori alla en personne diriger la guerre contre les Moskovites. Le Hetman, Jean Zamoïski, le suivit. Bientôt, en 1579, Polock est reconquise; jusqu'à cette époque les Polonais, invincibles sur le champ de bataille, perdaient leurs forteresses et leurs villes. Batori réussit à les conduire sous les remparts et aux assauts des villes fortifiées. Il reprit ainsi plusieurs places au delà de Dzvina et s'avança au centre des états de Jean Vasilevicz. Zamoïski assiégea la grande ville de Pskov et pressa ses opérations militaires qu'un hiver rude même n'interrompit point. Jean Vasilevicz contemplait d'un œil désolé la dévastation de son pays, et les flammes qui le consumaient; il apprenait chaque jour de nouvelles pertes, et ayant peur d'en supporter encore de plus grandes, pour obtenir la paix il eut recours à la médiation du pape, qui envoya le jésuite Possevin auprès d'Etienne.

145. Les jésuites. La paix.

L'ordre des jésuites, créé depuis peu, fut extrêmement privilégié par les papes et non soumis aux autorités des diocèses. Il soutenait la doctrine du catholicisme romain et de son chef visible. Il cultivait avec assiduité les sciences et tous les genres d'études. Il acquit rapidement une grande influence et une prépondérance formidable. Les jésuites savaient entraîner dans leur ordre les hommes de talents les plus éminents, ils savaient gagner les faveurs des seigneurs et des princes catholiques et se procurer des donations énormes. Ils s'établirent de la même manière en Pologne où ils trouvèrent les bons offices de Batori qui leur témoigna trop de bienveillance. Lorsqu'il voulut établir des écoles en Litvanie et l'université de Vilna, en 1579, il confia cette université aux jésuites et leur laissa l'instruction de cette province. Or, Possevin, jésuite, obtint un accès très-facile auprès de Batori, et ayant acquis une grande influence sur lui, le décida à faire la paix avec Ivan Vasilevicz, qui faisait espérer à la cour de Rome de réunir son rite grec avec le latin. La paix fut conclue en 1582, à Zapolé et à Chiverova-Gorka. Polock avec le pays ajacent fut restitué à la Pologne. Jean de son côté rentrant en possession de plusieurs places, évacua entièrement la Livonie. Ces conditions changèrent les frontières de la Litvanie, comme on peut le voir sur la carte nº 10, et les consolidèrent jusqu'à la fin de l'existence de l'ancienne Pologne.

146. Zamoïski.

Batori projeta de continuer la réforme de la république et conçut l'idée de la métamorphoser. La témérité de plusieurs seigneurs et l'étourderie de la noblesse, lui inspirèrent cette résolution. Il affectionna particulièrement Zamoïski, il lui accorda toutes ses faveurs, des distinctions et une autorité dont jamais aucun citoyen n'avait joui. Zamoïski était castellan, staroste, hetman, chancelier. Comme castellan de Krakovie, il était le premier sénateur

séculier. Comme staroste de la même province, il avait une juridiction criminelle très-étendue dans toute la petite Pologne. Comme hetman, il était généralissime de toutes les forces militaires du pays, commandant toute la noblesse armée pendant la guerre. Comme chancelier, il exerçait la justice suprême des villes; par la même charge de chancelier ou garde des sceaux, il devait être intime du roi et gardien de la loi. Les ordres du roi, ses grâces et ses dons même, n'avaient aucune valeur si le sceau du chancelier n'y était apposé; ce qu'il pouvait refuser toutes les fois que la volonté du roi était contraire aux lois ou aux privilèges.

147. Les Zborovski.

Les Zborovski enviaient les faveurs dont jouissait Zamoïski. Ayant contribué très-efficacement au choix de Batori, ils croyaient avoir des titres à toutes ses grâces, et ils se voyaient négligés. Samuel, l'aîné des Zborovski, banni du royaume au temps de Valois, pour avoir fait commettre un meurtre en présence du roi, espérait au moins obtenir son pardon. Voyant que Batori n'y pensait pas, il entra dans le pays, et bravant toutes les lois et autorités, il s'y promenait impudemment. Enhardi, il allait faire ses tours dans la province de la juridiction starostine de Zamoïski, qui l'avertit d'abord qu'il ne souffrirait pas impunément sa témérité; et, voyant que son avis était méconnu, il le fit arrêter et décapiter à Krakovie, avec le consentement du roi. Alors l'exaspération des Zborovski fut extrême. Ils cherchèrent à indisposer la noblesse contre Batori, et à porter les Kozaks à la révolte, maudissant le roi sans réfléchir qu'ils offensaient l'autorité suprême et la république; qu'ils allaient encourir les peines de lèze-majesté et de perturbation de l'état. Accusés devant la diète, ils furent jugés par la haute cour, et Christophe Zborovski fut condamné à la décapitation, qu'il évita en passant à l'étranger (49).

(49) Procès de Zborovski. Peu de temps avant la décapitation de Samuel Zborovski, Christophe, son frère, avait sollicité de la cour une pension vacante. Le roi ne lui en accorda que la moitié. Ce refus, joint à tant d'autres désappointements poussa toute la famille de Zborovski dans

148. Projet de réformer la République.

Batori disait toujours qu'à Dieu seul appartient le droit de diriger les consciences, et il ne voulait pas les contraindre en

une exaspération extrême contre le roi et Zamoïski. Un de ses gens Voitaszek, musicien, envoyé par Christophe à Samuel, crut devoir révéler le complot en remettant entre les mains du roi les lettres dont il était porteur. Le roi convoqua le sénat à Lublin, produisit les lettres et fit connaître la trame. Jean Zborovski, castellan de Gnezne, jura qu'il en ignorait l'existence. Christophe et André furent assignés à comparaître à la diète de Varsovie. L'affaire de Zborovski troubla cette diète. Irrités du supplice de leur frère, les deux Zborovski arrivèrent avec un nombreux cortége d'amis, de domestiques et de troupes armées. Parmi ces amis on voyait figurer Stadnicki et Gorka palatin de Posen, le plus riche et le plus puissant des seigneurs. Les Zborovski, pour appeler la pitié sur leur situation, firent voir le portrait de Samuel décapité au milieu des pleurs et des plaintes de ses nombreux enfants. Sur ces entrefaites, arriva le roi accompagné d'un grand détachement de troupes; Zamoïski alla au-devant de lui.

L'assignation de Zborovski fut attachée à la porte du sénat. Le roi s'assit sur le trône, et on appela en son nom la cause sur laquelle les sénateurs devaient statuer. Ce fut celle de Christophe Zborovski, et l'huissier l'appela par trois fois. L'accusateur, les défenseurs, les témoins se présentent et produisent les preuves et les lettres. Le château était, ainsi que la résidence du roi, garnis intérieurement et extérieurement d'hommes armés. Dans le sénat même, le roi, Zamoïski, Zborovski et Gorka parurent aussi chacun entouré d'un cortége armé. Les évêques arrivèrent aussi avec un nombreux domestique. Ce jugement offrait un spectacle inconnu jusqu'alors dans les fastes du royaume. Les nonces terrestres, voyant que l'affaire prenait un caractère de sévérité, jaloux de leur autorité, demandèrent à participer à cette cause. On leur répondit que le jugement suprême de la diète n'était pas de leur ressort; mais comme le roi voulait donner de la publicité à cette affaire, il leur fut permis d'y assister comme arbitres.

Avant l'ouverture de la séance, les Zborovski firent des démarches pour fléchir le roi par le ministère du clergé et de leurs amis, espérant d'obtenir grâce pour leur faute. Le roi ne se montra pas éloigné de leur pardonner, mais il voulut d'abord entendre de leur bouche un aveu sincère. Soudain Jean Zborovski, castellan de Gnezne, prit la parole et parla ainsi au roi : « Sire! jamais la fidélité envers la patrie ne fut sus-

aucune manière. Personne ne put lui persuader de persécuter qui que ce fût pour ses opinions. Il laissait chacun

pecte dans la maison de Zborovski ; jamais la loyale et franche nation polonaise ne trama des complots contre ses rois ; si un frère en s'épanchant à son frère exprimait, dans quelques lettres, ses griefs avec un peu plus de vivacité qu'il ne le devait, daignez, sire, ne pas regarder l'expression d'un ressentiment comme celle d'une conspiration ; daignez ne pas traiter mes frères comme des criminels et des traîtres. Les voilà, sire, devant vous ! Ils implorent votre compassion ; ils implorent l'entremise des vénérables hommes réunis pour les juger. Ils n'ont garde de se défendre contradictoirement avec leur souverain, ils ont assez expié leur faute par la mort d'un frère qui a péri sous le glaive du bourreau, d'un frère qui, s'il fût coupable de quelque crime, aurait dû être jugé par vous et le sénat et non pas par un magistrat particulier. Sire ! daignez vous borner à l'effusion du sang d'un seul sans ajouter de nouvelles blessures à notre plaie saignante. Nous supporterons le reste comme le coup de notre malheureuse destinée ou comme l'expiation que le ciel demande pour nos péchés. Ayez pitié, sire ! de la génération de ces hommes qui ont si bien mérité de leur patrie ! »

Les larmes inondèrent la figure de Jean Zborovski ; tout pleura, le sénat, les nonces terrestres, les accusés et ses amis. On n'entendit que des sanglots et des gémissements. Le roi seul ne fut pas touché de ce spectacle, écoutant les plaidoyers avec étonnement plutôt qu'avec sensibilité. Ferme dans sa résolution, il ordonna de commencer le procès. L'instigateur, Rzeczicki, dans un beau discours, accusa Zborovski d'avoir tramé un attentat contre la vie du roi qui devait être effectué dans la forêt de Niépolomicé, quoique les pièces déposées ne le prouvassent point ; cependant il se référait aux aveux de Samuel qui, avant sa mort, en accusa ses frères André et Christophe. Les complots de Christophe, tramés avec le tzar de Moskov, à Lubek, contre le roi et l'état, furent prouvés par les conditions qu'il fit au tzar. Enfin, l'outrage porté à la majesté royale fut évident par les paroles et les écrits de Zborovski. Sedzivoï Czarnkovski et Jacques Niemoïevski, tous deux très-éloquents, tous deux considérés parmi la noblesse, se constituèrent défenseurs de Zborovski. Après l'audition des plaidoiries, le sénat condamna Christophe Zborovski à la peine de mort et d'infamie. On ajourna la décision de l'affaire d'André Zborovski à la tenue de la diète prochaine. Christophe, sans attendre son arrêt, se retira en Moravie avec plusieurs de ses amis et son cortége. (Niemcevicz, *notes à ses chants historiques*, p. 261-265, édit. de Krak.)

libre de professer telle religion qui lui paraissait bonne, selon sa conviction; il était cependant lui-même zélé catholique et veillait à l'exécution des statuts du concile de Trente que le clergé polonais venait d'accepter. Batori déclara qu'il ne voulait pas être un roi nul, ou, comme il le disait, « un roi en image et en poterie; » ce qu'il prouva par son activité. Il se faisait redouter par ses voisins et faisait respecter la Pologne; il n'aimait pas et ne voulait souffrir dans ses sujets, de l'opposition ni d'obstacle à ses plans. Aucun des Jagellons ne régna de cette manière. Batori prouva qu'il était sévère et qu'il voulait strictement tenir sous son obéissance tous ses sujets, sans distinction. On disait qu'il pensait à gagner le consentement de la nation pour indiquer son successeur de son vivant, afin d'établir un trône héréditaire : ce qui aurait été enfreindre la loi et le serment qu'il avait solennellement prêté. On lui supposait aussi l'intention de diminuer les libertés de la noblesse et d'introduire, par ce moyen, un meilleur ordre dans le pays. Toutes ces opérations devaient être proposées à la diète prochaine où l'on devait aussi discuter les impôts nécessités par la guerre qu'on allait entreprendre contre les Moskovites. Batori fit venir son armée et les Hongrois soldés dans les environs de Varsovie où devait siéger la diète. La présence de cet appareil militaire était, disait-on, destiné à forcer le consentement de la diète. La noblesse s'en inquiéta, on craignait des mesures violentes et inconnues dans la république de Pologne, lorsque tout-à-coup, au milieu de ces conjonctures, Batori mourut inopinément à Grodno, en 1586.

149. La Pologne était une République.

Batori fit preuve d'un talent supérieur pendant le petit nombre d'années qu'il régna. Dans ce court espace, il conduisit la noblesse avec une habileté remarquable à des combats et à des victoires ; il décéla sa valeur et sa bravoure et il termina la longue suite d'années de félicité et de bonheur de la Pologne. Il eût été difficile d'exécuter le projet de Batori ayant pour but la transformation de la république de Pologne en une monarchie. De pareils changements ne

peuvent se faire partout ailleurs sans violence et sans effusion de sang. Dieu seul connaît quel en aurait été le résultat. Ce qui est certain, c'est qu'à cette époque la Pologne et la Litvanie n'étaient pas une monarchie, mais une véritable république dominée par la noblesse. Elle l'était comme celle de Venise ou de Hollande, comme était dans l'antiquité Athènes et Rome, comme sont aujourd'hui les États-Unis de l'Amérique. L'état équestre ou la noblesse seule jouissait en Pologne de tous les droits politiques; les autres habitants bourgeois ou paysans étaient entièrement sous sa dépendance, et le bonheur de la nation dépendait de la bonne conduite de la noblesse. Mais vous le savez déjà, mes amis, que cette noblesse, dans sa bonne humeur, dépassait les bornes de la raison, commettait des extravagances, dont se ressentaient les bourgeois, les paysans et la république elle-même, chère patrie de la noblesse. Le penchant aux excès se manifesta singulièrement pendant plusieurs interrègnes qui se suivaient à des époques très-rapprochées. C'est alors que les extravagances dépassaient toutes les bornes; la noblesse se réjouissait et faisait du brouhaha, contente de ce qu'elle pouvait faire du tapage, parce qu'il n'y avait plus personne qui la maintînt; et comme si elle eût perdu la raison : elle se permit toute sorte de torts, de dommages, de violences; ce qui était corrigé et ramené à une marche régulière par les efforts de longues années, était dérangé en quelques mois d'interrègne. Mais elle se permettait aussi des extravagances, même pendant la vie de ses rois. Quelques citoyens l'avertissaient des malheurs qui en résulteraient; ils démontraient que la république était exposée à périr; mais ces avis furent méprisés. Semblables à ces enfants qui, avertis par les hommes sages de ne point gâter leurs jouets, refusent d'écouter un avis salutaire, continuent à les gâter et à les détruire, et pleurent lorsqu'ils n'ont plus rien pour leur amusement. Nous allons considérer cette malencontreuse noblesse sous ce point de vue, dans la longue période qui suit, de la Pologne en décadence.

QUATRIÈME PÉRIODE.

DEPUIS 1587 JUSQU'A 1795; — 200 ANS.

POLOGNE EN DÉCADENCE.

Les rois sont élus. Vasas, Piasts, Saxons. Démocratie nobiliaire tourmentée par l'aristocratie. (50)

150. La république se dérange.

Plusieurs républiques, avaient leurs chefs élus de différentes manières. Les unes avaient des consuls annuels, les autres des présidents élus pour dix ans, d'autres enfin des doges nommés à vie. En Allemagne, l'empereur était élu pour la vie. La Pologne, comme république, choisissait aussi son chef à vie sous le titre monarchique de roi. Ces élections

(50) Les mémoires de l'auteur qui ont rapport à cette période sont:

« Parallèle historique entre l'Espagne et la Pologne, traduit en allemand par Jérôme Bonkovski et inséré, en 1834, dans les *Annalen für Geschichte und Politik*, publiées par Wilderich Weick, à Stuttgard;— en français, par Érasme Rykaczevski et inséré, en 1835, dans la *Revue du Nord*, publiée à Paris.

Règne de Stanislav-Auguste ou les trente dernières années de la république; la troisième édition traduite en allemand, par Aug. v. Drake, Brunswik 1831 et augmentée, se trouve dans le second vol. de notre publication.

Analyse et parallèle des trois constitutions polonaises de 1791, 1807, 1815, traduit en français par Érasme Rykaczevski et publié à Arras, en 1833.

Histoire des bibliothèques et histoire de la typographie en Pologne. Se trouvent dans les deux vol. de Bibliogr., Vilno, 1823, 1826.

lui furent préjudiciables par l'imprudence et l'abus que les électeurs commettaient. Cependant ce serait calomnier la noblesse que de lui imputer tous les maux, et vous ne m'approuveriez pas non plus, mes enfants, si je me bornais à les rejeter sur elle seule, lorsque je vais vous entretenir de la marche de la décadence de votre patrie. Il y a aussi d'autres causes qu'il faut examiner attentivement. Imaginez-vous toujours les Polonais ayant leur patrie à soigner pour jouir de son bonheur comme les enfants qui doivent soigner les jouets qui servent à leur amusement. Mais ils ne manque pas de gens qui gâtent leurs enfants et ces enfants se plaignent plus tard avec raison de leurs perfides conseillers. Il est aussi des personnes qui, s'empressant de partager les amusements des enfants, portent le désordre et la confusion dans tous leurs jeux et brisent leurs jouets. Quelquefois même un homme s'empare de ce que les enfants possèdent et le leur enlève violemment; les pauvres enfants, privés de leurs objets favoris, fondent en larmes. Enfin mainte fois il survient des accidents fâcheux dont on ne peut détourner, prévoir, ni deviner les causes, qui détruisent les choses les mieux gardées. Tout cela arriva à la Pologne dans cette période de sa décadence. Des hommes qui provoquaient la noblesse aux désordres et aux dégâts; d'autres qui, eux-mêmes, troublaient le repos de la république et la conduisaient vers le précipice; des accidents imprévus qui la ruinaient et la dévastaient; enfin des puissances dont la force majeure écrasa l'état souffrant et affaibli. Tout cela causa un mal lent qui mina graduellement la république avant de lui porter le coup mortel, et le mal empira pendant deux siècles, depuis 1587 jusqu'à 1795; 198 ans.

151. On ne doit pas se laisser tromper par les apparences.

Le luxe des seigneurs, pendant cette période, ne doit pas vous en imposer, mes enfants; l'opulence d'une petite partie de la nation n'est point un indice de sa richesse et de son bonheur. Pensez bien à l'indigence des classes inférieures, qui tous les jours retombaient dans la misère et offraient un contraste effrayant. Les succès des armes et les victoires

obtenus au commencement de cette époque, ne doivent pas vous illusionner, ils n'ont pu contribuer à augmenter ni le bonheur ni la force du pays. Quel avantage un enfant peut-il retirer d'une lutte, où en battant son adversaire il aurait déchiré ses propres habits et se serait blessé et estropié. Ainsi la Pologne, par ses victoires, subit quelquefois plus de dommage que ses ennemis vaincus. Ne vous étonnez donc pas de ce que je compte les règnes de Sigismond III et de Vladislav IV à l'époque malheureuse. Vous lirez dans le cours de votre vie le récit des grandes invasions, batailles et triomphes de ce temps, souvent vous citerez les noms des hommes illustres qui s'y sont distingués; alors, ne négligez pas d'observer avec soin les causes des malheurs de votre patrie et de sa décadence. Votre cœur ne peut être indifférent aux funestes destins du pays, et je crois satisfaire vos désirs en vous faisant un fidèle tableau de ces événements.

152. Sigismond III. La maison de Habsburg veut acquérir la couronne.

La puissance de la maison autrichienne de Habsburg était depuis quelque temps très-grande en Europe. Elle possédait plusieurs trônes. Une branche régnait sur l'Allemagne, la Bohème et la Hongrie; l'autre, sur l'Espagne et les pays qui en dépendaient. Elle porta aussi ses vues sur la couronne de Pologne. Voyez la table généalogique, et vous y trouverez les candidats à la couronne de Pologne, dans la personne de Maximilien II, de son fils Ernst et de son neveu Maximilien. S'ils ne réussirent point à se faire élire, ils cherchèrent d'allier leur maison à celle de la Pologne, de sorte que cette famille fournit pendant quatre générations des reines à la Pologne. Vous le voyez très-clairement sur la table généalogique. Mais cette maison se montrait peu favorable pour les libertés, par conséquent elle n'était pas agréable à la noblesse, qui craignait pour ses priviléges et ne voulait pas s'exposer aux perfides hostilités des Habsburgeois, contre les diètes et autres institutions républicaines. Non-seulement elle s'en défiait, mais elle se plaignait encore des intrigues que la maison d'Autriche ne cessait d'ourdir depuis Sigismond-le-vieux. La noblesse éprouvait déjà pour elle une grande

aversion, lorsque après la mort d'Etienne Batori, on appela au trône Sigismond III, Vasa, fils du roi de Suède, né d'une Jagellone. Ce prince rappela aux Polonais et aux Litvaniens les beaux souvenirs du sang qui soutint pendant tant d'années la splendeur de la Pologne. Zamoïski ayant toute la prépondérance dans la nation, concourut avec elle à ce choix. Il se forma cependant un parti contraire qui tourmenta la concorde. Les Zborovski et leurs partisans, ennemis de Zamoïski, insensibles à l'intérêt de leur patrie, ne se bornèrent point à offrir leurs suffrages à la maison d'Autriche, mais ils conduisirent au trône Maximilien, archiduc d'Autriche, à main armée. Zamoïski repoussa, en 1588, tout ce parti des portes de Krakovie, le poursuivit jusqu'en Silésie et le battit près de Byczyna (Pitschen), où Maximilien fut fait prisonnier. Conduit à Krasnystav, Maximilien ne recouvra sa liberté que sous la condition de renoncer à toutes ses prétentions au trône. Cependant la maison d'Autriche continua ses menées afin de s'ingérer dans les affaires de Pologne.

153. La maison d'Autriche cherche à entraîner la Pologne dans ses vues politiques.

La maison d'Autriche ne cessait de s'efforcer à faire entrer la Pologne dans ses vues politiques. Elle profitait des discordes qui divisaient les aristocrates Polonais, et trouvait toujours un parti disposé à favoriser ses desseins. Elle y était encore secondée par les jésuites qui exerçaient une influence terrible dans tous les pays, et particulièrement à la cour de Sigismond III. On crut généralement que si les Kosaks envahissaient le territoire turc, ils étaient excités par les suggestions autrichiennes à commettre cette violation qui pouvait provoquer une guerre avec la Turquie. Les conventions secrètes de Sigismond III, avec la maison d'Autriche, donnaient lieu à mille conjectures qui inquiétaient la nation, et qui augmentèrent encore lorsque Sigismond III épousa, contre l'avis de la nation et du sénat, une archiduchesse. On croyait même qu'il voulait céder le trône aux Autrichiens. En 1592, à la diète d'inquisition, Sigismond III fut interpellé et obligé d'expliquer sa conduite, de se justifier d'avoir violé les lois

et ses serments. Les promesses seules et les assurances de ne plus contrarier le sentiment général, réussirent momentanément à calmer les esprits. Mais on vit bientôt que la maison d'Autriche n'avait pas discontinué ses intrigues, et que Sigismond III persistait dans son attachement pour elle (51).

(51) Diète de l'inquisition, en 1592. — Il est rare de voir, même dans les fastes des peuples libres, dit Niemcevicz dans l'histoire du règne de Sigismond III, d'un côté un roi coupable debout dans toute sa majesté, de l'autre côté une nation l'accusant par l'organe de sa représentation. C'était l'aspect que la diète d'inquisition présentait à l'Europe en 1592. Une assemblée civique, tenue à Iéndrzéïov, sous l'inspiration du vieux Zamoïski, ayant rédigé les griefs contre le roi, provoqua son enquête. Après le choix de Pac, *civun* de Vitepsk pour maréchal de la diète, plusieurs voulurent commencer l'enquête sur-le-champ; cependant l'avis d'observer les convenances prévalut et le maréchal félicita le roi en l'avisant de la nécessité de l'enquête. Le vice-chancelier, l'abbé Tarnovski, prit ensuite la parole au nom du roi et, dans un long discours, après la revue des relations extérieures, pensa prouver toute invraisemblance de l'accusation par les vertus, la piété et la conscience du roi qui, placé sur le trône de la république aux dépens du sang de la nation, ne pouvait se montrer ingrat pour les bienfaits que la république lui a témoignés jusqu'au point de l'abandonner. S'il y avait même quelques apparences, ne convenait-il pas mieux de s'adresser au sénat au lieu d'insulter sa majesté par la lecture des griefs, à Iéndrzéïov, et par leur communication aux différents indigènes et étrangers? En terminant son discours, il invita les représentants de vouloir saisir l'enquête sans délai.

Le primat Karnkovski ouvrit le tour du sénat, disant : « Sire! je vois que notre république a souffert de grandes atteintes; je vois que votre majesté s'offense de la grave accusation qu'elle s'est attirée de notre part; mais je vois que la nation aussi est indignée des liaisons que votre majesté conserve avec les princes étrangers, et de l'intention où elle est de nous quitter. Ce ne sont pas là des atteintes mortelles; nous saurons y remédier pour peu que nous le voulions. Sire! songez à votre serment, prenez l'exemple sur votre prédécesseur, Henri, qui périt misérablement pour avoir violé le sien. Vous régnez sur un peuple libre; vous régnez sur des nobles bien nés, qui n'ont point leurs pareils dans aucune autre nation. Ignorez-vous que votre dignité est au-dessus de celle de votre père, qui, comme on sait, ne régnait que sur les paysans; songez à ce que disait Étienne Batori, de glorieuse mémoire : « Je

154. Guerre avec la Suède pour la Livonie.

Sigismond III fut un bon roi, mais il ne sut jamais choisir les hommes qui l'entouraient et souvent il suivit leurs mauvais conseils. Il perdit pour ces motifs la couronne de

réduirai un jour ces petits rois de Suède et leur imposerai les règles d'une conduite pacifique. » A ces mots, le roi transporté de colère, fit dire au primat qu'il manquait à sa majesté, à quoi le primat répondit : « Je ne dis pas cela pour offenser la majesté du roi de Suède, père de votre majesté, mais je voulais comparer les deux royaumes et j'ai dû m'exprimer de la sorte. Je vous prie, sire, de trouver cette comparaison agréable, car je veux corriger un roi et non l'injurier. » Et comme plusieurs nonces terrestres voulurent ensuite prendre la parole, il les réprimanda : « Messieurs les nonces! où est votre raison, vous voulez parler sans aucune proposition, sans égard pour l'archevêque et le sénat (*); par l'âge même, je suis le plus ancien parmi vous. »

A la suite du discours du primat, les sénateurs parlèrent : Zamoïski, pour sa part, rappela leur serment en appuyant sur ces termes : Je dénoncerai tout ce que je verrai de pernicieux à la république (**); et les engageant d'observer scrupuleusement ce serment. Aussi, les sénateurs dirent tous les propos qu'ils savaient sur le roi; particulièrement le palatin de Troki, Radzivill, qui raconta tous les bruits qui couraient en Litvanie sur sa prochaine évasion. Dans toutes ces relations il n'y avait que des ouï-dires. On conclut qu'il fallait faire une inquisition; seulement on ne s'accordait guère sur la manière dont on devait la commencer, si c'était par les sénateurs, par les courtisans étrangers ou par le roi lui-même. Il y eut beaucoup de vacarme à ce sujet, depuis le 13 jusqu'au 28 septembre.

Sigismond III espérait interrompre et calmer les débats par son propre discours, dans lequel il répéta tout ce qu'il fit dire aux députés envoyés de l'assemblée de Iendrzéiov et ce que le vice-chancelier exposa à l'ouverture de la diète. Il protesta, qu'en considérant les motifs de l'assemblée et les bonnes intentions des personnes qui la composaient, il n'était nullement offensé, qu'il déplorait avoir lui-même donné le

(*) Lorsque les deux chambres étaient réunies dans la salle du sénat, les nonces ne devaient pas prendre la parole avant qu'une proposition ne leur ait été donnée.

(**) Quidquid nocivi videro avertam.

Suède dont il hérita après la mort de son père. Elle fut usurpée par Charles, duc de Sudermanie, son oncle. Cet événement, engagea la Pologne dans une guerre dont la

prétexte à des perturbations provenant du bruit de son départ; il promit d'assoupir toutes ces inquiétudes, de ne pas sortir de la Pologne sans la permission des états, même dans le cas où son royaume héréditaire, par la mort de son père, aurait besoin de sa présence. Il propose, enfin, d'envoyer un ambassadeur en Suède, auprès de son père, et des autres au pape et à l'empereur. Il termine son discours en déclarant qu'il accepte tout ce que les représentants voudront décréter, demandant une prompte clôture de cette affaire qui est un scandale pour les étrangers, car il importe beaucoup à la république que son règne soit d'accord avec la nation et sans offense réciproque. Il ne doute point que, par la grâce de Dieu, il n'obtienne la concorde.

Après cette déclaration, l'opinion se divisa, s'il fallait continuer l'inquisition ou se contenter de la protestation royale. La discussion à ce sujet se prolongea jusqu'au 8 octobre sans résultat. Alors, le primat crut la terminer en protestant qu'il ne convenait pas d'irriter le roi. Zamoïski, cependant, reprit l'affaire par son discours, déplorant le temps perdu, déplorant que la loyauté de sa majesté et sa reconnaissance se soient affaiblies envers ceux qui lui avaient rendu des services, et se soient appuyées sur ceux qui ne cherchent que des faveurs. L'assemblée de Iendrzéïov démontra qu'il y a des gens qui, loin de chercher leur intérêt particulier, sont gardiens des lois et des libertés. La vérité raisonne toujours et ne s'éclipse point, continua-t-il. Sa majesté m'assurait, par ses écrits, qu'elle n'entrait dans aucune relation clandestine avec les étrangers. Cette assurance s'accorde-t-elle avec la parole et la déclaration que sa majesté nous fait aujourd'hui? Nous vous prions, sire, d'agir avec nous plus franchement, puisque nous sommes membres de la république mais non pas quelque propriété de votre majesté. Il fit une longue analyse de la déclaration royale et, relevant les procédés nuisibles à la république, il invita Cieklinski à lire les griefs contre le roi; il appuyait chaque chef d'accusation par des preuves. On produisit les lettres autographes du roi à l'adresse de l'archiduc Ernst. Dans l'intimité de cette correspondance, il n'y avait que des Suédois et des Allemands; le castellan de Podlasie, Lesniovolski, sénateur, présent à l'accusation, ci-devant *podkomorzy* du roi, avait aussi rempli plusieurs missions à la cour d'Autriche et semblait être initié dans le secret; Sigismond se disait étranger à toutes ces menées quoiqu'il ne niât point sa signature. Ses partisans contestaient l'authenticité de toutes les lettres

Livonie fut le théâtre et l'objet. Ni les brillantes victoires gagnées par Jean Zamoïski, ni la mémorable bataille de Kircholm, remportée en 1605 par Jean Charles Chodkiewicz, dans laquelle les Suédois laissèrent sur le champ de bataille trois fois autant de morts, qu'il y avait d'hommes, dans toute l'armée polonaise, ne produisirent aucun résultat avantageux. Les Polonais furent vainqueurs avec un trop petit nombre de troupes qui furent insuffisantes pour tirer parti de leur succès. Les Suédois restèrent en possession d'une grande partie de la Livonie et les Polonais, à cause de leurs discussions civiles, ne purent y continuer la guerre.

qui furent déposées en les imputant à quelqu'un de la chancellerie qui savait parfaitement imiter la main du roi; mais cet homme qui fut arrêté, emprisonné, maltraité, n'avoua jamais le crime dont il fut accusé. On a lu une lettre d'un Suédois où l'on remarquait une expression bien significative : « Vous vous préoccupez du séjour de votre maître, y écrivait-il, et par aucun moyen il ne peut rester avec vous. » Le maréchal de la couronne, auquel appartient la juridiction, pria Zamoïski de ne pas nommer ce suédois, car il serait obligé de le faire décapiter sur-le-champ. Aussi, Zamoïski ne le nomma point, mais demanda l'éloignement immédiat de toutes les gardes étrangères et d'un nommé Reder; il prouvait l'inconvénient de cet entourage mal choisi par des rixes qui arrivaient maintes fois, même pendant la diète.

Cette enquête se prolongea bien dans la nuit; les sénateurs sortirent de la salle et le lendemain envoyèrent à la chambre des nonces, l'évêque de Plock, demandant l'indulgence, puisque l'inquisition en a suffisamment dévoilé toutes les pratiques, et proposant à la discussion ultérieure les questions législatives et la sécurité de l'état. Les nonces s'en offensèrent disant que, l'initiative n'appartenant pas au sénat, une semblable proposition dérogeait à la prérogative de leur chambre. La discussion sur les griefs continua avec plus de confusion sans rien conclure. Il semble que Jean Zamoïski, qui était le moteur et l'acteur de cette enquête, n'avait d'autre but que d'humilier Sigismond et de lui donner une bonne admonition; par conséquent, sans pousser au bout cette affaire, il laissa la diète se dissoudre. Le roi, afin de calmer les esprits, donna par écrit la déclaration suivante : « Quoi qu'il puisse arriver, je promets à l'avenir de n'abandonner jamais le royaume, de ne déroger en rien aux priviléges de la nation, de ne pas nommer mon successeur. »

155. Législation.

Dans les premières années du règne de Sigismond III on parlait encore des améliorations et de la réorganisation de la république : la noblesse et la nation le souhaitaient, on commença même à s'en occuper, mais comme les lois et statuts se faisaient toujours au profit exclusif des nobles, la république n'y gagnait rien. La Litvanie a eu encore l'avantage de perfectionner sa législation et la troisième rédaction de son statut fut décrétée et imprimée en russien en 1588, et bientôt en 1614, traduite et imprimée en polonais. La noblesse de Prusse, qui jusqu'à ce jour était soumise, aussi bien que les bourgeois, aux lois teutoniques, se sépara par un code particulier qu'elle se fit en 1598 sous le titre de réglement prussien. La noblesse de Pologne voulut aussi avoir ses lois améliorées, sans pouvoir cette fois encore y parvenir. L'ancien désordre continua donc dans la législation civile et criminelle de la Pologne, dont les statuts nombreux offraient un fatras de lois supplémentaires, par des coutumes trerestres. Mais le pire de tout cela fut qu'on ne statua plus aucune loi en faveur des paysans. Les villes lésées dans leurs droits, virent leurs députés chassés de la diète et elle furent soumises aux caprises des palatins et des starostes. Un grand nombres de nobles se permettait des excès toujours croissants.

156. Confidents de Sigismond III.

Le roi aimait les usages allemands, leur costume lui plaisait, il le faisait porter à son fils Vladislav, qu'il châtiait de verges lorsque celui-ci refusait de lui obéir. Il fit prêcher en allemand dans les églises ; sa cour était pleine d'Allemands. Il suivait les conseils d'André Bobola et d'autres personnes très-attachées aux jésuites. Il n'avait confiance qu'aux ecclésiastiques de cet ordre, surtout à son confesseur Golynski et au célèbre prédicateur Skarga. Il voyait avec plaisir combien ils déployaient de zèle à convertir les dissidents, tant hérétiques que schismatiques ; combien ils mettaient de soin à l'instruction de la jeunesse ; comme ils augmentaient le nombre des nouvelles écoles, et se chargeaient de diriger les anciennes.

157. Altercations intestines. Irritation.

Je ne finirais jamais, si j'entreprenais de faire connaître toutes les dissensions qui éclataient sur tous les points de l'état, au temps de Sigismond III. Je donnerai seulement un aperçu général de ces désolants événements. La discorde était entre les seigneurs qui se contrariaient. Plusieurs étaient mécontents d'avoir perdu leur influence à la cour; d'autres accusaient le roi d'éloigner son bon conseil. Il y avait des querelles et des rixes entre les écoles. Les dissidents se plaignaient de ce qu'on ne les admettait plus aux emplois publics et qu'on les privait de leurs églises. En 1595, à Brzesc, on renouvela l'union entre les églises grecque-russienne et latine-romaine. Les intrigues y jouant leur rôle, elle déplut à un grand nombre du rit grec qui la rejeta, se sépara décidément du pape et forma une désunion. Ce schisme occasionna dans les provinces russiennes des troubles, des violences et même de sanglantes émeutes qui souillèrent le règne de Sigismond III. Dans les tracasseries avec les protestants, on en venait aux mains et le sang coulait dans les villes de Pologne et de Litvanie. Ainsi la république fut tout-à-coup, de la manière la plus désolante, en proie à des altercations envenimées au dernier point. Les enfants d'une même patrie, s'irritaient les uns contre les autres, le frère se défiait de son frère. Vous devez apercevoir, mes chers amis, combien, dans cet état de souffrance, la république avait besoin d'amélioration, mais elle n'en trouva pas (52).

(52) Dernier discours de Jean Zamoïski, tenu à la diète de 1605, avant le second mariage de Sigismond III. Zamoïski, se levant de sa place, s'avança vers le trône et prit la parole :

« Sire! ne vous offensez pas de la manière insolite, dont je quitte ma chaise curule; je vais vous faire connaître mes opinions au sein de la chambre. Je ne le fais point par légèreté, mais afin que votre majesté et tous les pères réunis puissent m'entendre. J'ai perdu la santé dans les fatigues de la guerre et au service de ma chère patrie; la voix me manque et la viciliesse m'accable. Je dirai donc de cette place ce que je pense être utile dans les perplexités actuelles pour le bien et la gloire de la Pologne. Je répète d'abord ce que j'ai dit autrefois sans que mon conseil fut suivi, et il est probable qu'il ne le

158. Rokosz.

Le second mariage de Sigismond III avec une autrichienne, sœur de sa première femme, contracté en 1605 contre l'avis du sénat, souleva la noblesse. Zebrzidovski et Janus Radzivill

sera pas aujourd'hui. Il faut absolument diriger vers la Livonie toutes les forces, confiant aux hetmans tout le pouvoir et toutes les ressources, pour recouvrer les places fortes de la province et réduire la Suède, royaume de votre majesté. Il est honteux de lutter si long-temps avec un si petit ennemi, et d'être obéré sous ce prétexte, d'impôts dont l'insuffisance est toujours déclarée, lorsque le peuple gémit sous leur poids et provoque la vengeance divine. Le peuple fut déjà imposé plus de dix fois, et son argent, comment fut-il dépensé? sire! vous le savez vous-même. Une petite portion a été destinée pour la défense du pays, le reste, par vos ordres, pour votre propre usage. Cela ne doit pas être ainsi. Dieu vous fera rendre compte, sire! des pleurs du peuple; votre majesté doit savoir que le trésor est pour la défense de la république.

« En ce qui concerne les Moskovites, autrefois le fléau de nos frontières, ils sont soumis par le roi Etienne, de bonne mémoire; le duc Ivan Vasilevitch accepta les conditions que le roi Etienne et le pape Sixte V lui imposèrent, et accéda à l'alliance contre les Turcs. Il devait agir du côté de la Perse, lorsque les trésors de Sixte V devaient aider nos guerriers. Le pape à la nouvelle de la mort d'Etienne, pleura, disant, qu'il avait espéré que ce roi sauverait la chrétienté (*). Le plan était excellent et plus beau que nos autres projets, languissant par l'indécision. Je voulus le relever avec le règne de V. M., mais je ne pus réussir. Ce traité conclu avec Jean Vasilevitch, fut renouvelé avec le duc actuel: il fallait l'observer. Et le voilà! quelques-uns des messieurs, contre l'avis des états, firent une irruption dans la Moskovie, conduisant un Dimitr, qui avait été assommé: et il est ici vivant. Est-ce une comédie de Plaute ou de Térence? Cela peut devenir funeste pour la république, si c'est un imposteur. Si l'on a voulu l'établir sur le trône, il le fallait faire, d'accord avec la diète et avec une force suffisante. Mais pourquoi susciter un ennemi de plus, si l'affaire de la Livonie n'est pas terminée et si les Turcs nous menacent. Il convenait mieux de rechercher des traités avec l'Angleterre et le Danemark. Il faut sur-le-champ assurer la paix du côté des Turcs et des Tatars.

» La dernière diète de Krakovie, a bien discuté l'affaire de notre

(*) Nos autem sperabamus, quod ipse redempturus erat Israel.

particulièrement fâchés contre le roi, se mirent à la tête du mouvement général de la nation. On les regarde, ainsi que quelques autres perturbateurs, comme les chefs d'une ré-

vassal, électeur de Brandebourg. Je crois que mes frères statueront le mieux possible sur la Prusse, si elle ne peut pas être incorporée à la Pologne. Je rappelle seulement, de ma place, que le roi Etienne, de bonne mémoire, destina pour la guerre de Moskou les 200,000 florins qu'il obtint du margrave d'Anspach.

» Lorsque je jette un regard sur les affaires de l'intérieur, l'indiscipline militaire se présente en premier à ma vue. Le pouvoir des hetmans ne peut plus suffire. Il est vrai que la loi défend les confédérations à nos troupes; cependant, lorsque sous mon commandement l'esprit de la révolte allait se manifester, je rangeai mon armée en cercle et je lui fis lire la loi; on m'indiqua une clause qui y est réservée, c'est que si les troupes ne sont pas payées, elles peuvent se confédérer ou se révolter. Il y a un autre article qui ne permet pas au hetman de punir sans l'assistance du lieutenant, et lorsque le lieutenant protége le soldat son compère, adieu la discipline. Il faut absolument rétablir l'ancien pouvoir de hetman, et payer régulièrement les troupes. Le loisir donne les veilles (*) Le soldat ne doit pas pourrir dans le repos d'hiver, il lui convient de camper dans les steppes du Dniepr, pour contenir les Tatars et les excès des Zaporoges.

» Sire! un mal épouvantable a saisi le corps de la république et ronge son élément. Ce sont les excès du luxe qui ne donne aucun avantage aux pauvres ouvriers. Les produits bruts du pays sont exportés et livrés à l'industrie étrangère, et sont rachetés à un prix exorbitant. Je compte, à ces excès, l'inégalité qui s'ingère dans l'ordre équestre. Nous vous prions, sire, de la réprimer et de garder les libertés que vous avez trouvées chez nous. Ne permettez point aux ambitieux de se distinguer des autres. A quoi bon ces titres étrangers, recherchés par quelques maisons, chez des princes étrangers (**). Quant à moi, j'aime mieux, avec mes dignes frères, jouir de la liberté égale; et Dieu m'est témoin que je me tiens égal au moindre des nobles. L'inégalité controuvée excite ce luxe pernicieux, car par ce moyen chacun veut se donner de l'importance et se placer au-dessus des autres.

(*) Otia dant vitia.

(**) Ce reproche est dirigé particulièrement contre le favori du roi, Myszkovski, qui obtint du petit prince de Mantoue, le titre ridicule de marquis.

volte : mais cent mille citoyens qui s'étaient soulevés ne partageaient point leurs motifs particuliers; ils coururent se réunir dans le but de sauver la république dont les lois étaient

» L'intime alliance avec la maison d'Autriche est, à mon avis, pernicieuse à la Pologne. C'est pour la seconde fois que V. M. veut, contre la volonté de la nation, contracter un mariage. Cela ne plaît pas que V. M. contracte une alliance avec la sœur de la reine défunte, cela est défendu par la loi divine. Comment pouvons-nous compter sur la bénédiction céleste, si V. M. ne daigne changer sa résolution. Je vous supplie sire ! de ne pas le faire. Dieu fait ordinairement châtier les peuples pour les péchés et les crimes de leurs rois. Je crains que nous soyons victimes, si V. M. ne daigne se relâcher de son opiniâtreté. En qualité de sénateur, je déclare que je m'oppose à la conclusion de ce mariage.

» Le bruit court que V. M. a conçu le projet de couronner son fils. Cela ne doit pas être. Nous lui souhaitons de mériter un jour la couronne, mais le couronnement du vivant de son père peut porter quelque préjudice à l'hérédité et empêcher d'imposer des conditions à nos rois. Nous désirons tous que le règne de V. M. se prolonge et que son fils lui succède. Les Polonais chérissent toujours le sang de leurs souverains, ils les ont cherchés dans tous les pays, dans des couvents, dans des églises. V. M. elle-même en a une preuve dans sa libre élection, étant élu comme issu des Jagellons. Il ne faut que deux conditions dans l'éducation du fils de V. M. pour qu'il gagne nos suffrages. Retirez-le, sire, de la tutelle des femmes qui avait eu une influence très-fâcheuse sur Sigismond-Auguste de bonne mémoire, et renvoyez les instituteurs étrangers, pour que le jeune prince apprenne à chérir la nation polonaise, respecter la justice, prendre de sages conseils, éviter les flatteurs (*); voilà ce qui le rendra heureux avec nous.

» Sire ! nous avons encore d'autres reproches à vous faire. Vous avez promis de bâtir en Ukraine plusieurs places fortes, aucune ne l'est, et la forteresse de Kamieniec n'est pas soignée. La garde de V. M. ne devait être composée que de polonais et nous voyons V. M. entourée d'hallebardes suédoises, allemandes, espagnoles. Cela ne devait pas être ainsi. V. M. a manqué à son serment. Le mal vient de ce que V. M. prête l'oreille à des conseils frivoles. Malheur à vous, sire ! malheur à nous qui souhaitons le bonheur de notre patrie !

» C'est une injure pour nous que V. M. fasse expédier de son cabinet des lettres clandestines pour l'étranger, comme si elle voulait trafiquer

(*) Justitiam colere, sapientes consulere, assentatores fugere.

méprisées. Près de Sandomir, au nombre de 60,000, ils signèrent le rokosz, c'est-à-dire un acte de plaintes, et ils attendirent paisiblement le dénouement à la diète. Mais leurs

de nous, et peut-être elle nous marchande. Et la république tient ses chanceliers jurés afin qu'aucune lettre royale ne soit expédiée à leur insu. Des hommes respectables et qui ont versé leur sang pour la patrie restent sans récompense. Sire! vos sujets ont perdu leur attachement pour vous! par votre faute, vous avez perdu leur amour. Toute la grandeur, toute la force des rois de Pologne se fondaient sur l'amour de la nation. L'argent, le succès, sont certains lorsqu'on gagne son cœur. En agissant autrement on est en désaccord avec nos libertés, que nous aimons avant tout. Mais notre amour pour la liberté ne nous empêche pas d'aimer nos rois. Aussi nos ancêtres disaient franchement la vérité à leurs souverains, ils les renvoyaient du trône lorsque quelqu'un d'entre eux manquait à son serment, et choisissaient un autre roi à sa place. Nous avons déjà de nombreux griefs contre V. M., et si elle ne réfléchit pas et ne se corrige, nous ne regretterons point d'imiter nos ancêtres, en faisant partir V. M. au-delà de la mer; car V. M. elle-même s'est dépouillée de son pouvoir royal en manquant à son serment. V. M. n'a-t-elle pas articulé elle-même les termes de la loi fondamentale? « En cas que je dusse contrevenir à quelque condition jurée, la nation est dégagée de toute fidélité et obéissance. »

» Au nom de Dieu, sire! je t'en conjure, réfléchis et corrige-toi. La Suède t'engendra, la Pologne te reçut et te nourrit. La Pologne est ta mère, elle te donne le lustre. Chéris-là, aime tes sujets si tu veux vieillir entre nous, aimé et respecté; si tu veux gagner la bénédiction et la grâce de Dieu, et assurer nos suffrages pour tes descendants. »

Enfin, élevant ses mains, il continua : « Mânes des vertueux Tarnovski, Tenczinski, Ostrorog, qui avez bien mérité de votre patrie, qui contemplez la grandeur divine dans sa gloire éternelle, priez pour le bonheur et les victoires de votre patrie ! »

Dès que Zamoïski acheva son discours, le roi Sigismond III, au comble de l'irritation, prenant la parole s'emporta dans sa réplique; dans un mouvement de colère, il se leva du trône et saisit son épée. A la vue de son courroux, les murmures éclatent dans toute la chambre, les sénateurs et les nonces quittent leurs stalles et se dirigent vers le trône, et Zamoïski au milieu de la foule, élevant la voix, prononça avec toute la dignité d'un vétéran :

« Roi ! ne fais pas agir ton glaive, pour qu'on te nomme César, et qu'on nous appelle des Brutus dans la postérité reculée. Nous

chefs dépourvus de talents et de capacité, guidés toujours par d'ignobles motifs, trompèrent l'attente générale. Étant parvenus à entraîner les masses, ils déclarèrent l'interrègne en 1607, et poussèrent le soulèvement à la guerre civile. Le roi, malgré des forces inférieures, remporta accidentellement une victoire sur ses ennemis, à Guzov, près de Radom. Il permit aux chefs de lui demander pardon, et négligea les autres, oubliant sans humeur le désagrément qu'ils lui occasionnèrent, et les laissa rentrer dans leurs familles (53). Ce funeste

sommes électeurs des rois, destructeurs des tyrans. Règne et ne domine pas (*). »

Cette nouvelle menace pouvait désarmer et calmer l'emportement de Sigismond III, mais n'était point capable de le ramener à la raison. Dès que la diète fut achevée, il produisit aux sénateurs la dispense du pape, rompit son conseil et envoya clandestinement en ambassade le nouveau marquis Myszkovski, pour conduire sa future. Jean Ostrogski, hetman, proposa à Zamoïski de soulever la noblesse. Mais Zamoïski, tout en le dissuadant, lui observa qu'il est facile de remuer la multitude, mais qu'il est difficile de la contenir pour qu'elle ne tombe dans les excès. Il donna la même réponse à Zebrzidovski, lorsque celui-ci voulut remuer les bourgeois de Krakovie, afin d'empêcher l'entrée de l'archiduchesse dans la capitale. Zamoïski avait alors 64 ans, et mourut bientôt, le 3 juin 1505, effrayé de l'avenir de sa patrie. Il ne vit pas les noces qui furent célébrées le 11 décembre de la même année.

(53) Rokosz de Sandomir. — Nicolas Zebrzidovski palatin et staroste de Krakovie, institué tuteur de l'unique fils de Zamoïski, crut qu'il lui convenait d'être tuteur de la république et de succéder au grand homme dans la défense des affaires publiques contre le roi. Il conçut le plan de remuer la république, afin d'améliorer son organisation, mais il ne réussit qu'à faire éclater un rokosz, qui finit par une guerre civile. Personnellement, il était fâché contre le roi, parce que celui-ci l'avait forcé à évacuer le château où il était en droit de demeurer comme staroste. « Je m'en vais du château et Sigismond s'en ira du trône, » dit-il, en quittant le château. Il chercha des griefs contre le roi, et il n'en manquait point. Il l'accusait cependant sans fondement, que contre l'obligation jurée, le roi pensait à nommer pour son succes-

(*) Rex! non move gladium, ne te Caium Cesarem, nos Brutos sera posteritas loquatur. Sumus electores regum, destructores tyrannorum. Regna, sed non impera.

événement a eu des conséquences terribles pour l'existence de la république et pour son état civique. La conduite de la noblesse vaincue changea. Une grande partie de frères cadets

seur au trône, son fils Vladislav; et qu'il voulait étendre son pouvoir au détriment des libertés de la noblesse; il citait des conditions garanties par des pactes convenus que le roi n'avait nullement remplis. Une diète étant convoquée, la noblesse du palatinat de Krakovie, réunie pour les diétines à Proszovicé, saisit, à l'instigation de Zebrzidovski, les questions qu'il élevait contre le roi. A cette première manifestation, la noblesse du palatinat de Sandomir adhéra et, conjointement avec beaucoup de l'ordre équestre, tous les mécontents montèrent à cheval et se rendirent à Stènzica, afin de s'entendre avec les autres. Mathias Smogolecki, staroste de Bidgoszcz, gendre de Zebrzidovski, secondant ses vues, remua la grande Pologne qui se réunit avec la noblesse de la petite Pologne, à Korczin, et alla au rendez-vous à Stènzica, de même qu'un nombre considérable des nobles de Litvanie, rejoignit ceux de la petite Pologne, décidés par l'influence de Jean Radzivill, échanson du grand-duché, fâché contre le roi, qui donna à Chodkievicz la starostie de Didin dont il convoitait la possession.

Les griefs furent rédigés à Stènzica et envoyés à la diète séant à Varsovie, où le roi donna avec douceur et modération une réponse très-adroite sur tous les articles; il en nia plusieurs, expliqua les autres et demanda que la diète voulût les apprécier, invitant le palatin Zebrzidovski et ses collègues de se rendre à la chambre pour terminer le malentendu. Le sénat envoya, de sa part, l'évêque de Plock, Baranovski, le palatin de Plock, Stanislas Krasinski, et le castellan de Gnezne, André Przilemski, à Stènzica, afin de persuader le palatin Zebrzidovski et le décider à la concorde. Ces démarches n'avaient d'autre effet que d'enhardir le palatin, et la diète fut dissoute. Jean Radzivill, quittant la diète avec les autres nonces terrestres litvaniens, partit pour Stènzica.

Le palatin désigna à son parti une autre convention à Lublin, où il fit un appel à toute la noblesse de se rendre, sous peine de perdre le droit de citoyen, sous Pokrzivnica, pour y former le *rokosz*. Effectivement, une masse énorme s'assembla au temps indiqué, sous Sandomir, où 60,000 insurgés signèrent l'acte de *rokosz*, énumérant les griefs qui furent le vrai motif d'un si grand mouvement. On y demandait que le roi mît fin aux machinations des étrangers, qu'il conservât le rite grec dans son ancien état, qu'il donnât congé aux étrangers qui peuplaient sa cour, et particulièrement aux jésuites, comme à une congrégation étran-

courant l'aventure, suivit les drapeaux du roi ou ceux des magnats, cherchant la gloire ou le butin; une autre partie, dégoûtée, gardant ses foyers, se vouait à l'agriculture, se

gère et nuisible qui se mêle dans les affaires du monde, déprave la jeunesse, excite le peuple au tumulte; on demanda d'arrêter l'accroissement des colléges de cette congrégation; enfin, on exigea que le roi éloignât sur-le-champ les troupes quartuaires qu'il tenait près de sa personne. Le roi ayant répliqué qu'il ne pouvait rien statuer là-dessus sans la diète, les rokoszans annoncèrent l'arrière-ban, *pospolité ruszénié*. Cependant, il y avait un grand nombre de mécontents qui ne savaient quel parti prendre; ils se trouvaient là par curiosité et étaient toujours prêts à soutenir et à défendre le droit et les libertés, mais ils avaient de l'aversion pour la guerre civile; et, comme le palatin ne put jamais prouver ses accusations contre le roi, un nombre très-considérable des rokoszans commença à se dissiper. En attendant, le roi prolongeant son séjour à Krakovie, chercha à gagner les sénateurs, il fit le choix des personnes auxquelles il allait confier sa défense et tâcha de temporiser, afin de réconcilier les esprits des rokoszans par la persuasion et des explications qu'il fit faire par sa députation, composée de l'évêque de Kuiavie, Tilicki et du vice-chancelier, Stanislav Minski. Il travailla longtemps avec une douceur inépuisable, afin de terminer à l'amiable des mésintelligences si dangereuses pour lui, se servant de la médiation des sénateurs et autres illustres personnes. Voyant que tous ces moyens étaient sans succès, il prit conseil, à Vislica, des sénateurs qui lui étaient restés attachés et dirigea ses troupes contre les rokoszans. Zebrzidovski et Radzivill, campés sous Janoviec, remarquant chez les mécontents une grande aversion pour la guerre civile et une hésitation sans fin, comme celle d'Ostrogski, chef de la noblesse de Volynie et de l'Ukraïne, étaient assez disposés à faire leur soumission, mais, pressés par les troupes royales, ils allaient répandre le sang, lorsque les prières de plusieurs sénateurs et particulièrement d'Alexandre Chodkievicz, de Zbigniev Olesnicki et d'Adam Czarnkovski, palatins de Troki, de Podlasie et de Lénczica, obtinrent chez le roi un délai afin de s'entendre avec les chefs mécontents qui promirent de ne plus faire de conciliabules clandestins et d'attendre tranquillement la décision de la prochaine diète.

Bientôt il résulte de nouveaux manéges : Smogolecki fomente les esprits. La diète est indiquée pour le 7 mai 1607. Les turbulents et les mécontents, au lieu de suivre la marche des diétines, se réunissent à Kolo; là, ils appellent les rokoszans à se rendre à Iéndrzeïov d'où ils se dirigèrent vers Varsovie et s'arrêtèrent à Czersk, à huit lieues de cette

plaignait, murmurait et manisfestait son découragement dans les diétines et à chaque diète, sans plus songer aux améliorations et à la réforme de la république. Le désordre

capitale, où la diète devait être tenue. En attendant, la mauvaise disposition des sénateurs contre Zebrzidovski augmentait tous les jours, et les nonces terrestres qui allaient composer la diète, élus sans la participation des rokoszans, ne leur promettaient rien de favorable. Le roi, ne voulant pas influencer les discussions de la diète, évita d'assister aux séances. Il manifesta aux deux chambres le désir que chacun déposât contre lui ses griefs et particulièrement sur le reproche qu'on lui faisait de vouloir désigner son successeur, contrairement au droit de l'élection. Il défia qu'on pût lui prouver qu'il eût agi au détriment des libertés nationales ; il demanda qu'on nommât ceux qui lui servirent de mauvais conseillers ou ceux qui furent complices de quelque irrégularité, assurant qu'il les ferait juger sur-le-champ par les juges choisis parmi les sénateurs et l'ordre équestre. Le terme désigné de sa protestation étant écoulé et personne ne s'étant présenté comme accusateur ni du roi, ni de ses ministres, le roi justifia son innocence en présence du sénat et de l'ordre équestre, confirma les promesses d'observer la liberté de l'élection et les pactes convenus, et envoya les principaux sénateurs aux rokoszans, en les invitant de se rendre à la diète.

Les rokoszans étaient loin de traiter, et le 24 juin, à Iezierna, presque sous les murs de la capitale, ils retirèrent leur obéissance au roi et proclamèrent l'interrègne. Dans ce moment de rupture décisive, il n'y avait dans le camp des rokoszans que trois sénateurs, le palatin de Krakovie, Nicolas Zebrzidovski, chef du mouvement, Sigismond Grudzinski, palatin de Rava et Pierre Stabrovski, castellan de Parnava; on y comptait 12,000 hommes de l'ordre équestre sous les armes. Le roi avait dans son parti le sénat et une multitude de nobles dont les dispositions étaient variées et beaucoup d'entre eux furent clandestinement attachés à la cause des rokoszans. Les troupes quartuaires répugnaient à verser le sang de leurs compatriotes, les commandants seuls étaient plus décidés et plus attachés à la cause royale, mais divisés par la discorde. Aussi, quand le roi voulut presser l'affaire près de Varka, les quartuaires donnèrent le temps aux rokoszans de se retirer. Le roi se mit à poursuivre ses adversaires et les atteignit dans le palatinat de Sandomirz, non loin de Radom, où l'on en vint aux mains près de Guzov. Les rokoszans y furent déconcertés par cette brusque attaque, et la première voix de : sauve qui peut, les fit disperser. Près de mille hommes périrent sur le champ de bataille. Le roi fut vainqueur par un accident. La défaite

et l'anarchie avançaient à grands pas; partout les jésuites triomphaient et n'éprouvaient plus d'obstacles.

159. Luxe des Magnats.

Les seigneurs jouissaient d'immenses revenus qu'ils retiraient soit de leurs vastes terres, soit des grandes starosties dont ils étaient gratifiés par les rois. Ils voulaient en partie suivre les traces de Jean Zamoïski, qui construisit la forteresse de Zamosc et y fonda une université, laissant aux héritiers de son nom un majorat composé de domaines inaliénables, à condition de soutenir l'université et de défendre la forteresse. Mais le peu de majorats que d'autres seigneurs réussirent à établir n'eurent pas de motifs aussi élevés. Quelques-uns fondèrent également des écoles, mais elles ne furent pas de longue durée, car ils aimaient mieux construire des hôtels, des châteaux, des palais pour leur usage; ils étalaient dans leurs résidences un luxe fastueux et une profusion excessive. On voyait partout leurs armoiries : sur les étendards, les armures, les portes cochères, les bâtiments, les églises. Dans l'intérieur de leurs habitations, les murailles et les meubles étaient couverts de riches tapis; les salons étaient ornés de magnifiques horloges avec des carillons, de différentes petites figures d'ambre, d'argent, d'or, d'ivoire, chefs-d'œuvre des artistes du temps ou des inventions les plus recherchées. Dans une vaste salle se trouvait un Bacchus en or, de la grandeur d'un homme, assis sur un tonneau d'argent, et, au pourtour de la salle, d'autres tonneaux

n'appaisa point les rokoszans qui se réunirent de nouveau avec leurs chefs Zebrzidovski et Radzivill, sous les murs de Varsovie. Ce n'est que l'infatigable persuasion du roi qui les désarma. Zebrzidovski, retiré à Zamosc accepta les conditions et fit sa soumission à Krakovie, en plein sénat. Il fit ses excuses au roi et rétracta solennellement tous les soupçons qu'il avait répandus, et il fut réprimandé dans les discours des sénateurs et des ministres; comme sénateur, il renouvela son serment de fidélité au roi et à la république, et obtint sa grâce. Jean Radzivill suivit cet exemple, et tous les autres imitant les chefs, furent graciés dans la diète suivante où ils firent acte de leur réconciliation (*Lelevel, dans l'édition de l'histoire de Pologne, de Vaga, p.* 258-262).

aux cerceaux d'argent, tous remplis de vin, afin de prouver qu'on était sincèrement hospitalier et que l'on était toujours prêt à régaler ses hôtes. L'argenterie des tables, les pierreries, les vêtements prouvaient l'opulence des familles. Les armures guerrières, les harnais mêmes étaient ornés de pierres précieuses et de perles. Un train nombreux et des équipages superbes, composés de voitures, de carrosses, de coches, de calèches à six chevaux, de chevaux en laisse, de chariots chargés, à l'usage de la cour, suivaient les seigneurs lorsqu'ils se mettaient en route. C'est dans la célébration des noces qu'on étalait un luxe extraordinaire que l'on poussait jusqu'à l'extravagance dans les ambassades à l'étranger. On jetait alors au peuple l'or et l'argent à pleines mains; les seigneurs faisaient sur leurs propres fonds des présents et de grandes dépenses, dans la persuasion qu'ils agissaient au profit de leur patrie. Ils se montraient d'autant plus prodigues, qu'ils se croyaient redevables à l'état, s'étant délivrés de tout impôt. C'est sous prétexte de servir le pays qu'ils entretenaient une suite aussi nombreuse et quelquefois même plusieurs milliers de soldats à leurs frais. (54).

(54) LUXE. On peut avoir l'idée du luxe de cette époque, par l'ambassade de Georges Ossolinski, dont l'entrée à Rome, en 1633, est dessinée et gravée par Dolabella; ainsi que par la description de Laboureur, qui suivit l'ambassade de M.me de Guébriant, en 1647 (*Relation du voyage*, vol. I, p. 134-140-141-154-210-214; vol. II, p. 52-54, etc.), et par celle de Dalerac qui était en Pologne du temps de Sobleski. (*Anecdoctes sur la Pologne*, vol. II, p. 293-306.) Nous extrayons quelques passages de ces deux ouvrages.

» J'entreprends de décrire, dit Laboureur, une chose dont je ne puis faire qu'une peinture morte, et que je ne saurais me vanter d'avoir bien vue, puisque j'en fus ébloui.....

» A la tête paraissaient, dans un lustre digne d'une admiration universelle, 200 gentilshommes de la principale noblesse de Pologne, tous aussi héroïquement vêtus qu'ils étaient montés. Leurs habits étaient pour la plupart de toile d'or persique à fleurs, ou de velours plein de diverses couleurs les plus rares du levant, doublés de fourrures d'un prix inestimable; car elles étaient de pointes de zibelines ou de peaux de pieds de panthères, qui sont autant, ou plus chères que les martres, selon la quantité des mouchetures qui s'y rencontrent. Sous ces vestes

160. Expéditions des seigneurs.

C'était un but très louable que d'entretenir à ses frais des régiments pour le service de la patrie; ces compagnons équestres de la noblesse, cette jeunesse ardente qui se formait pour

ou dolmans, ils avaient de riches tuniques qu'ils appellent joupan, presque toutes de drap d'or ou de brocatel, d'or, d'argent et de soie, dont les fleurs et les façons étaient faites à l'aiguille, car c'était l'ouvrage des dames du pays. Les bonnets étaient de même doublés de pointes de martres : la plupart avaient leurs richesses dans des agraffes de diamants, de dix ou vingt et même jusqu'à trente mille écus de valeur, pour attacher le bout de l'aigrette de plumes de héron, noires, ou pour la seule plume d'épervier.

» Les chevaux étaient caparaçonnés de velours de diverses couleurs, en broderie d'or et d'argent, avec des brides presque toutes d'or pur, et les autres d'argent doré, généralement couvertes de toutes sortes de pierreries. Ils portaient sur la testière et aux deux côtés du col de grandes aigrettes noires de plumes de héron, de plus de cent pistoles la pièce, les moindres; quelques autres montant à mille écus et rehaussées encore d'une agraffe d'or et de pierreries. Outre cela, pendait à l'arçon de la selle un grand cimeterre d'or ou d'argent doré, garni indifféremment de perles, de diamants, de rubis, de turquoises, d'émeraudes et autres pierres fines. Celui qu'ils portaient au côté était de même. Les carquois de ceux qui portaient des flèches étaient de chagrin, et les coins et le milieu de ces carquois, étaient garnis d'or et d'argent, fait à l'aiguille. Tous généralement avaient des boutons d'orfévrerie, d'or, couverts de pierreries. Les haiducs aussi en avaient d'argent massif, avec de grandes agraffes. Enfin, tout ce que les Grecs ont écrit de la richesse et du luxe des Perses anciens n'égale point ce que nous vîmes, et ce que nous ne pouvons à présent nous persuader d'avoir vu.

» Lorsque ce royaume était en son lustre, dit Dalerac, sous Sigismond III et Vladislav IV, son fils, la cour polonaise surpassait en magnificence les plus augustes cours de l'Europe. Jamais nation ne porta si haut le faste, la vanité, la dépense, la grandeur. Les palatins étaient autant de rois, on les voyait aller aux diètes avec douze mille hommes à leurs gages, soldats ou domestiques, et quatre pièces de canon, dont ils ornaient les avenues de leurs palais. Tout suivait dans les démarches de ces seigneurs, festins, présents, équipages. Un Jean Zamoïski, qui fut grand général et grand chancelier tout ensemble,

être utile à sa patrie; tous ces guerriers qui suivaient les drapeaux blasonés des seigneurs; ces hussards, habillés à la hongroise, et quelquefois des Allemands soldés; ces canons qui servaient parfois aux réjouissances de même qu'ils étaient employés à la défense du pays pendant la guerre; enfin, ce grand nombre de serviteurs, domestiques, palefreniers, goujats. Zamoïski, avec son armée composée de semblables éléments, faisait des campagnes avec succès pour sa patrie, cet exemple trouva des imitateurs. Les seigneurs se montraient empressés à entreprendre des expéditions particulières. On allait chercher à l'envi la gloire dans les champs de la Valachie et de la Moldavie. C'est là que Zamoïski, en 1595, plaça sur le trône des hospodars la famille de Mohyla. Mais en 1616, les princes Korecki et Visniovіecki, dans la même entreprise, tombèrent entre les mains des Turcs. De même, en 1605, Mniszech et les Visniovіecki allèrent placer sur le trône

fournissait à toute cette dépense avec profusion, et il lui restait encore cent mille ducats d'or tous les ans, de reste de son revenu. Le fils de ce seigneur poussa plus loin la prodigalité, car avec douze cent mille livres de rente (1,200,000), il ne pouvait aller au bout de la demi-année, aussi a-t-il enrichi un grand nombre de personnes attachées à son service. On remarque de ce prince qu'il aimait la nation française avec passion, et qu'il allait chercher à quinze lieues un voyageur de ce pays-là, dès qu'il en savait quelqu'un en Pologne, pour le mener chez lui et le régaler à sa mode : c'est-à-dire, le charger de présents et de ducats, après une chère extraordinaire.

» C'était l'esprit des Polonais de ce temps-là : on servait après le fruit, à la table de ces grands seigneurs, des pyramides de ducats d'or, qui se distribuaient entre les conviés ; et ce qu'on ne voit aujourd'hui que dans certaines actions principales de la vie des plus grands monarques, qui est la distribution des pièces de monnaie au peuple, était une action fort ordinaire parmi les seigneurs de Pologne.

» Revenons, poursuit Dalerac, à la donation de Brodi et de Podhorcé, faite au prince de Pologne par le dernier Koniecpolski, et l'on verra, dans l'exacte description de ces lieux, une idée parfaite de l'ancienne grandeur polonaise.....

» Le lecteur peut juger par ces deux terres de la grandeur et de l'opulence des anciens Polonais, et se figurer un royaume habité par autant de rois qu'il y avait de chefs de maison.

moskovite le tzar Dimitr. Cependant ce nouveau tzar et sa femme Marianne Mniszech, ne jouirent pas long-temps de la couronne moskovite. En 1606, les princes Chouïski tuèrent ce Dimitr et délivrèrent la Moskovie des Polonais. Les seigneurs Polonais continuaient cependant à vouloir mettre sur le trône moskovite des faux Dimitr, car Marianne voulait absolument être tzarine, et le butin qu'on tirait de ces troubles excitait la noblesse et les Kosaks à courir aux expéditions.

161. Guerre avec les Moskovites.

Il n'est pas douteux que des expéditions semblables à celle de Moskovie et de Moldavie, entreprises par les seigneurs, n'aient contribué à faire briller avec plus d'éclat la valeur et les faits d'armes des Polonais, lorsqu'un petit nombre de guerriers faisait de grands exploits, quelquefois très-avantageux au pays. Cependant toutes ces expéditions faites à la hâte et en particulier, divisaient les forces nationales; par conséquent les hetmans de la république ne pouvaient rassembler des troupes suffisantes pour combattre sur le point essentiel. Les Kosaks, les seigneurs et les hetmans, agissant séparément et souvent en sens contraire, ne pouvaient réussir ni soutenir leurs succès. Ajoutons encore à tous ces désordres, la discorde entre les seigneurs et entre les commandants, et celle de la cour qui influençait et donnait une fausse direction aux mouvements militaires. Il n'est donc pas étonnant que toutes les entreprises au temps de Sigismond III aient manqué leur but. La Moskovie opprimée de toutes parts par les Dimitr et par tant d'agresseurs, se trouvait déjà dans une situation fâcheuse, lorsque Sigismond III se décida à lui faire la guerre en personne. Les Moskovites battus par Zolkievski, près de Klusine, en 1616, livrèrent les Chouïski, et ouvrirent les portes de leur capitale aux Polonais, proclamant pour leur tzar Vladislav, fils du roi Sigismond III. Cependant le roi en personne pressait Smolensk par un siége opiniâtre, et fit arrêter les ambassadeurs des Moskovites, espérant soumettre la Moskovie et faire adhérer ses habitants du rite grec désuni à l'union avec l'église romaine. Il agit donc contre l'intérêt de son fils déjà reconnu tzar, et contre les

Polonais qui n'avaient point encore cessé de secourir les faux Dimitr. Bien que Smolensk eût été prise d'assaut, les beaux projets de Sigismond III échouèrent. Les Moskovites choisirent un tzar de la famille Romanov, et mettant en usage toutes leurs ressources, forcèrent, en 1612, les Polonais désunis à la retraite, non-seulement de Moskou leur capitale, mais encore de presque tout le pays. En 1619, ils conclurent une trève à Diviline par laquelle Smolensk et Sievierz furent abandonnés aux Polonais.

162. Révoltes militaires, troubles de religion.

Enfin les Polonais durent cesser la guerre de Moskovie à la suite des nouveaux malheurs dans lesquels ils étaient plongés, et des guerres nouvelles dont ils étaient menacés. Depuis quelque temps l'armée n'était pas payée et commençait à exiger très-vivement sa solde. Revenant de Moskou en 1612 et rentrant dans son pays, elle forma des liaisons ou confédérations, et s'établissant à Brzesc en Litvanie, à Léopol et à Bydgoszcz (Bromberg), elle s'installa aux environs, dans des villes et villages du roi et du clergé, et y cantonna jusqu'à ce que sa solde arriérée lui fut payée, charge très-onéreuse à la république. Mais avant que le paiement arrivât, la soldatesque pilla et dévasta les villes et les campagnes et commit mille autres excès. Ce malheur se renouvela et affecta le pays plusieurs fois encore. Il est difficile d'admettre que même sans ces événements et ces obstacles, Vladislas, eût pu se maintenir sur le trône des tzars. C'est alors que la haine religieuse contre les schismatiques et tous les dissidents atteignit le plus haut degré. On voyait dans toute l'Europe des torrents de sang répandu dans les guerres entre les catholiques et les dissidents. La Pologne préservée long-temps de semblables calamités, vit s'accroître les mésintelligences à dater du règne de Sigismond III. La maison d'Autriche cherchait à l'entraîner dans la guerre mémorable de trente ans, qu'elle soutenait contre les protestants, en Allemagne. Sigismond III et sa femme d'Autriche pensaient que, soutenus par l'empereur et le roi d'Espagne, ils pourraient reconquérir la cou-

ronne de Suède. Dans cette espérance, ils permirent à l'empereur d'enrôler des volontaires en Pologne, et lui donnèrent même des secours très-efficaces en lui envoyant des régiments de Kozaks dits lissoviens (Lissovcziki); en outre, ils armèrent une flotte dans la mer Baltique et conclurent des traités positifs avec la maison de Habsburg.

163. Guerre avec la Turquie et la Suède.

Les Kozaks lissoviens rendirent de grands services à l'empereur dans la Transilvanie, la Hongrie, l'Allemagne et la Bohême, où leur audace et leur bravoure ajoutèrent un nouvel éclat à la gloire dont ils étaient déjà couverts. Mais la Turquie alliée avec les protestants contre l'empereur, se vengeait de la Pologne par les dévastations qu'elle commettait dans la Moldavie. Zolkievski se voyant dans l'impuissance de garder la Moldavie, céda cette province aux Turcs par un traité conclu en 1619. Cependant la guerre se renouvela bientôt. Les Polonais furent battus près de Cécora, en 1620, et Zolkievski périt dans cette affaire. En 1621, tandis que Chodkievicz était prêt à mourir à Chotzim assiégée par les Turcs, ces derniers essuyant des échecs malgré leurs forces majeures, se virent obligés de renouveler le traité conclu avec Zolkievski. Après ce désastre et la perte définitive de la Moldavie, Sigismond III mit tous ses soins à conserver la paix avec les Turcs et dirigea toutes ses forces contre les Suédois, mais la fortune ne le favorisa plus sur ce point. Gustave-Adolphe, dans ses irruptions réitérées, s'empara de la Livonie et de Riga, en 1621, et transportant ensuite ses opérations militaires en Prusse, il y fit de grands progrès qui ne purent être arrêtés que par Stanislav Koniecpolski. Ce capitaine, de talent supérieur dressa un rempart insurmontable à l'intrépide Gustave-Adolphe. En attendant, les secours promis par l'empereur d'Allemagne et la flotte du roi d'Espagne n'arrivaient point; la flotte de Sigismond III fut détruite en 1628, et les secours qui arrivaient tardivement de l'Allemagne devinrent un vrai fardeau pour l'état. Ils étaient d'abord trop coûteux, puis manquaient de bonne foi, trahissant plutôt les Polonais qu'ils ne les secouraient. Sigismond III, affligé par tant de

revers, accepta une trève qui laissa dans la possession des Suédois la Livonie presque entière et une partie de la Prusse. Vous voyez par tous ces événements, mes amis, combien le règne de Sigismond III fut fatal à la Pologne, et les malheurs qu'il occasionna furent d'autant plus sensibles qu'il dura pendant le long espace de 45 ans.

164. Vladislav IV. Les Kozaks asservis.

Lorsque Valdislav IV, dont la bravoure était déjà connue, monta sur le trône après la mort de son père, il alla à la rencontre des Moskovites qui assiégeaient Smolensk, les vainquit en 1633, sous les murs de cette cité, et conclut un traité de paix à Viazma, en 1634. Bientôt, par la médiation des autres puissances, il conclut avec les Suédois, en 1655, le traité de Stumsdorf, par lequel il recouvra toute la Prusse et assura de cette manière la paix à l'extérieur. Il voulut de même rétablir la bonne harmonie dans l'intérieur : mais il ne put jamais parvenir à réconcilier les catholiques, ni avec les protestants, ni avec les désunis du rite grec. Les Kozaks, peuple de ce rite désuni, qui montraient beaucoup d'insubordination, en contractant avec les Autrichiens des relations trop intimes et en inquiétant la Turquie par leurs agressions, ce qui pouvait allumer une guerre dangereuse à la Pologne, se plaignaient qu'on cherchait à les convertir et à les contraindre à changer de religion ; que les starostes et les seigneurs s'efforçaient à l'aide des juifs de les réduire à la condition des serfs, à les assujettir à la corvée dont ils avaient été exempts jusqu'à ce jour. Ils s'entretenaient des franchises dont ils jouissaient, et réclamaient le droit de citoyen. Leur esprit remuant offrit plus d'une fois des dispositions à la rebellion. Sous le règne de Vladislav IV, effrayés de l'érection de la forteresse de Kudak, ils prirent les armes et la révolte éclata, mais ils furent bientôt vaincus et punis sévèrement. En 1638, on les priva du droit d'avoir un hetman ; plusieurs milliers seulement furent employés au service militaire et le reste fut soumis à la condition des serfs. Leur chef Pavluk, malgré l'assurance qu'il avait reçue d'obtenir la vie sauve, fut décapité. Telle

fut l'origine de la haine de cette nation de désunis contre la noblesse catholique, et des guerres terribles et désastreuses qui ensanglantèrent ce vaste pays.

165. La noblesse consolide sa puissance et son égalité.

Quoique le règne de Vladislav IV fut glorieux par quelques victoires et par des traités avantageux, cependant l'état intérieur de la Pologne ne s'améliorait point. Les discordes, les oppressions, les mécontentements réciproques se soutenaient. Vladislav IV conçut l'idée d'introduire plusieurs nouveautés incompatibles avec les institutions républicaines : il projeta d'établir l'ordre de l'immaculée conception de la sainte Vierge; il voulut entreprendre la guerre contre les Turcs sans se référer à l'ordre équestre, suivant principalement les conseils de Jérôme Radzieiovski et de Georges Ossolinski, grand chancelier de la couronne, il faisait armer les Kozaks. Le bruit courait qu'avec leur concours il pensait humilier la noblesse. La noblesse, jalouse de ses droits et de ses priviléges, alarmée des démarches inexpliquables du roi, à la prochaine diète de 1646, lui prescrivit de rompre ses alliances, de dissoudre ses nouvelles troupes et de ne conserver auprès de lui que 1200 hommes formant sa garde d'honneur. Ne voulant souffrir aucune distinction, ni aucun titre spécial qui distinguassent les citoyens les uns des autres, elle les défendit expressément encore à la diète 1638, afin de maintenir positivement l'égalité nobiliaire. Par conséquent, l'ordre de la conception, ne pouvant obtenir aucune sanction, tomba de lui-même. Bien qu'on laissât à quelques évêques et à plusieurs seigneurs issus des ducs russiens où litvaniens, prendre le titre de princes, ainsi qu'aux Ossolinski, celui de comte; cependant ces titres de prince n'avaient aucune importance civique et n'étaient employés que par un petit nombre de familles; les autres ne voulurent point en profiter et les négligèrent entièrement. Quant au titre de comte, on le dédaigna partout et la dignité nobiliaire de gentilhomme était considérée à tel point, qu'ajouter le titre de comte en parlant à un homme noble, même riche et de haute considération, c'était lui faire

injure. Cette dignité de noble répondait au titre de prince de l'empire allemand et était comparée aux sept électeurs de l'empire. On rencontre plusieurs exemples de princes étrangers qui cherchaient à obtenir la naturalisation, c'est-à-dire, à obtenir le titre de noble polonais, comme une distinction très-flatteuse et d'autant plus estimée, qu'on éprouvait plus de difficulté à l'acquérir, car il fallait, pour y parvenir, le consentement de la diète. On l'accordait par l'anoblissement à ceux qui n'étaient pas nobles. Et les nobles étrangers obtenaient la naturalisation, appelée l'indigénat. La noblesse devait donc, par une conduite sage et irréprochable, conserver toujours à cet état l'estime et la haute considération dont il jouissait.

Il convient de lire ici les chapitres 94 à 126 de considérations sur l'état politique de l'ancienne Pologne.

166. Bogdan Chmielnicki.

Czaplinski, attaché au service de Koniecpolski et sous-staroste de Czechrin, s'empara par la violence du village de Bogdan Chmielnicki, noble polonais, et séduisit sa femme. Chmielnicki demanda justice devant les tribunaux, sans pouvoir l'obtenir. Cependant, il fut honoré de la faveur de Vladislav IV. Comptant beaucoup sur l'assistance de Radzieiovski et d'Ossolinski, il prit des arrangements avec les Tatars et les Kozaks. Ayant déterminé ces derniers à la révolte, il se mit lui-même à leur tête, s'empara de Kudak et envoya, en 1648, à Vladislav IV, une missive contenant les plaintes des Kozaks. Mais Vladislav IV ne vivait plus. Pendant l'interrègne qui suivit la mort de ce prince, Chmielnicki, battu d'abord par Jérémie Visnioviecki, dont le nom intrépide et la cruauté étaient déjà bien éprouvés par les Kozaks, prit sa revanche sur la noblesse, près de Pilavcé. Les Polonais campés en cet endroit, sous la conduite de chefs inhabiles et divisés entr'eux, conçurent une telle frayeur de Chmielnicki et des Tatars, qu'ils désertèrent le camp sans livrer bataille. Chmielnicki continua de s'avancer jusqu'à Léopol et Zamosc, où il s'arrêta et conclut un armistice en attendant le résultat des élections. Jean Kazimir, récem-

ment élu roi de Pologne, lui envoya le bâton de hetman. Chmielnicki le reçut, mais il eût de telles prétentions sur les jésuites, les juifs, les libertés, les priviléges des Kozaks et le rite désuni, que la noblesse se résolut à continuer la guerre.

167. Jean-Kazimir. La guerre avec les Kozaks est désastreuse.

Cette guerre eut lieu sous le règne de Jean-Kazimir, dont je me propose de vous entretenir plus longuement, parce qu'elle fut la plus féconde en événements qui désolèrent la Pologne, déjà inclinée vers sa décadence. Remarquez bien, mes amis, que cette guerre, fut non-seulement déplorable et ruineuse, parce qu'elle avait de fait tout le caractère d'une guerre civile, mais qu'elle fut encore soutenue de part et d'autre avec un grand acharnement. La dévastation, l'incendie des villes, des villages construits ordinairement en bois; le massacre d'une multitude d'hommes des deux partis; la population de certains lieux entièrement exterminée; des hommes, des femmes, des vieillards, des enfants, égorgés, noyés ou enterrés tout vivants ou rôtis devant un feu lent; mille horreurs, en un mot, dont le seul récit ferait frémir d'épouvante le cœur humain, ne sont rien, que des accidents momentanés, en comparaison des désastres que la république devait immanquablement supporter. Les nobles et les Kozaks servaient jadis dans les mêmes rangs et défendaient la même patrie; ils s'égorgeaient alors entr'eux, et de quelque côté que la victoire se déclarât, la république perdait une portion de la nation, ce qui devait l'affaiblir à jamais. Les Kozaks périssaient en grande masse sur le champ de bataille, mais les volontaires qui arrivaient en foule réparaient bientôt les pertes de Chmielnicki et même augmentaient ses forces. Et ces renforts lui arrivaient de toutes les parties de la Pologne. Les peuples russiens, beaucoup de petite noblesse et de toutes les classes d'habitants de la Pologne et de la Litvanie, principalement les paysans, allaient suivre les drapeaux des Kozaks et défendre leur cause. Cette guerre était funeste, et il n'y avait aucune possibilité de conciliation.

168. Les Kozaks se séparent de la Pologne.

En 1649, le roi Jean-Kazimir se vit assiégé près de Zborov, avec toute son armée, par Chmielnicki : par conséquent, on se détermina à un accord dont les conditions portaient que la domination des Kozaks et du rite désuni s'étendrait jusqu'à la rivière de Horin ; qu'on ferait évacuer ce pays par les jésuites et les juifs ; qu'on réserverait pour les personnes du rite désuni des places dans le sénat, qu'enfin le nombre des Kozaks enregistrés sous les armes serait de quarante mille hommes. Mais lorsqu'en 1651, Chmielnicki fut battu, on le força de souscrire, près de Bialacerkier, à d'autres conditions par lesquelles on assura aux Kozaks leurs franchises ; les nobles devaient rentrer en possession de leurs biens en Ukraïne. Chmielnicki, par ce nouvel accord, se trouva dans le plus grand embarras : ne sachant que faire avec cette immense population qui ne voulait pas retourner sur les terres de ses seigneurs, il la dirigea dans les stèpes éloignées et les déserts situés au-delà du Dnieper, où il fonda les villes d'Achtir, de Charkow et les autres colonies des Kozaks. Enfin Chmielnicki, profitant d'une occasion favorable, recommença la guerre. En 1652, il tomba inopinément sur l'armée polonaise, campée près de Batov. L'élite de la jeunesse et de l'armée périt en cette occasion. Dans la même année, réuni aux Tatars, il assiégea de nouveau le roi Jean-Kazimir dans Zvaniec et le força, à renouveler le traité de Zborov. Mais ces conditions, contractées pour la seconde fois, ne pouvaient être mises à exécution; car, au lieu de 40,000 Kozaks enregistrés, il y en avait trois fois autant qui ne voulaient point quitter les armes ; d'une autre part, les évêques menaçaient de sortir du sénat si les sénateurs du rite désuni venaient y prendre place. L'ambitieux Chmielnicki, visant aussi à la domination, cherchait les moyens d'établir sa famille en Moldavie. Ayant échoué dans ces projets, il se soumit aux Moskovites. Cet événement donna lieu à une nouvelle guerre avec la Moskovie qui eut lieu dans le même temps que celle de Suède.

169. Radzieiovski.

Le roi Jean-Kazimir voulut faire divorcer Jérôme Radzieiovski avec sa femme, Elisabeth née Sluzek, mariée en premières noces avec Kazanovski. Cette femme, à la suggestion du roi, intenta à son mari un procès injurieux, et s'empara de vive force des biens et des palais qui appartenaient à elle et à son mari. Radzieiovski, piqué au vif par des procédés aussi violents, usant de représaille, recouvra par force le palais (Kazanovski), situé dans la capitale, à quelque distance du château royal. Cité suivant la volonté du roi, devant la justice du maréchal, il fut condamné à avoir la tête tranchée. Navré de douleur, plein de colère et de vengeance, il quitte la Pologne et se rend en Suède. Le roi, pour satisfaire sa haine, produisit en 1652, devant la diète, plusieurs lettres de Radzieiovski, excitant les Kozaks à de nouvelles révoltes ; sur ces preuves, il obtint de la diète un décret qui le déclarait traître et le condamnait à la mort et à l'infamie. Radzieiovski nia l'authenticité de ces lettres, disant qu'elles étaient inventées pour le calomnier. Accablé d'outrages, il trouva une triste consolation dans une vengeance coupable au moment de la guerre de Suède, qu'il n'eut même pas besoin d'insinuer, car Charles-Gustave, roi de Suède, était lui-même trop-impatient de la recommencer : mais en accompagnant les Suédois, il les conduisit contre sa patrie. Un citoyen vertueux ne devait pas se servir d'un instrument étranger, dans le but de venger ses offenses personnelles.

170. Guerre de Moskovie et de Suède.

Les Moskovites s'avancèrent en 1654 avec les Kosaks, s'emparèrent de Smolensk, bientôt après d'autres villes de la Litvanie, et même de sa capitale, Vilna. Sur un autre point, ils s'approchèrent jusqu'à Léopol. En même temps, en 1655, Charles-Gustave entra par la Prusse dans la grande Pologne, où les nobles, cédant à la persuasion de Radzieiovski, se soumettent volontairement. S'avançant rapidement, il occupe Varsovie presque sans résistance, et s'empare

facilement de la petite Pologne. Le reste de la Litvanie, qui n'était pas envahi par les Moskovites, suivant l'impulsion donnée par Janus Radzivill, se range sous sa domination; enfin, l'armée de la république, troupe quartuaire, le reconnut pour souverain. Jean-Kazimir, abandonné de tout le monde, privé de toutes ses ressources, se retire en Silésie. Les nobles, qui l'abandonnaient avec tant d'indifférence, donnaient pour motif de leur défection, que le roi Jean-Kazimir les avait dédaignés et avait violé le pacte contracté avec la nation; ils pensaient que Charles-Gustave, qui, les armes à la main, promettait de jurer de conserver leurs lois, serait un meilleur roi pour eux. Charles-Gustave prêta en effet le serment de maintenir les lois de la république, ou plutôt les prérogatives de la noblesse, et se vit un moment maître de la moitié de la Pologne, l'autre étant occupée par les Moskovites. Un jour, lorsque maître de Krakovie, il visitait les tombeaux des rois de Pologne, le vieux Simon Starovolski qui le conduisait partout, lui fit remarquer le tombeau de Vladislav-le-bref, et lui rappela que ce prince, chassé trois fois de la Pologne, était trois fois remonté sur le trône. Charles-Gustave répondit à cette observation : Votre Jean-Kazimir, une fois chassé ne reviendra plus. Qui sait, répartit le vénérable vieillard, Dieu seul est tout puissant, et la fortune est inconstante. Le roi de Suède se tut et continua de visiter les autres tombeaux dans un silence respectueux. Bientôt il éprouva qu'il était plus facile de faire des conquêtes que de les conserver.

171. Confédération de Tiszovcé.

Jean-Kazimir n'était certainement pas d'un caractère aussi énergique que l'ancien roi Vladislav-le-bref, cependant il ne se laissa point abattre par le sort implacable qui le poursuivait. Il supporta l'adversité avec résignation et vécut dans l'espérance d'un meilleur avenir; entièrement abandonné de la nation, il comptait encore sur elle et n'attendait que le moment où l'amour de la patrie la rappellerait à ses devoirs. Au reste, il n'y avait que la noblesse de Prusse qui tenait son parti. Mais ce qui était plus étonnant dans ces

conjonctures, c'était de voir un prieur des Pauliniens, Augustin Kordecki, défendre courageusement le couvent de Czènstochova, situé sur une montagne qu'on nomme Clairmont (Jasna-Gora) et célèbre par l'image miraculeuse de la sainte Vierge. Cette défense remarquable réveilla les sentiments patriotiques. Or, en 1655, le 29 décembre, Stanislav Lanckoronski, les Potocki et plusieurs autres, forment une confédération à Tiszovcé, déclarant que, puisque le parjure Charles-Gustave, infidèle à ses promesses, n'observe point les lois, commet des abus et des violences, les confédérés s'engagent à combattre, pour la religion catholique, leurs lois, leurs libertés et leur patrie', regardant comme ennemis tous ceux qui resteraient encore attachés au parti de Charles-Gustave, enfin ils sont certains que Jean-Kazimir ne leur refusera point son assistance. En effet, Jean-Kazimir part de la Silésie, passe la Hongrie, traversant les monts Karpaths, par les chemins escarpés et peu praticables, s'arrête à Léopol où il confie solennellement sa patrie et sa personne à la protection de la sainte Vierge miraculeuse de Czènstochova et il va combattre ses ennemis. De toutes parts on s'empresse de prendre ce parti. Les troupes quartuaires, revenues à leur devoir, rentrent dans l'obéissance. Georges Lubomirski, hetman-de-camp de la couronne, et Etienne Czarniecki, deviennent l'âme du soulèvement général, et, se mettant à la tête de la noblesse et de l'armée, les conduisirent à de glorieux combats. On s'aperçut que la Pologne existait encore toute entière.

172. Guerre des Brandebourgeois et des Transylvaniens.

Charles-Gustave, dans sa colère extrême, exerça sur les nobles une vengeance impitoyable. Il pilla et ravagea leurs biens, il faisait massacrer tous ceux qui tombaient en son pouvoir. Afin d'obtenir des alliés, il dressa un plan de démembrement de la Pologne, il offrit à l'électeur de Brandebourg la grande Pologne, au duc de Transylvanie, la petite Pologne et il destina une partie de la Litvanie à Janus Radzivill qui lui restait fidèle. Charles-Gustave et l'électeur de Brandebourg réunis remportèrent une victoire près de

Praga, après un combat qui se prolongea trois jours. A la suite de cette action, Varsovie retomba encore sous sa domination pour un temps qui cependant ne fut pas de longue durée. Georges Rakoczi, duc de Transylvanie, parcourant avec rapidité la Pologne, se réunit aux Suédois et s'empara de Krakovie et de Brzésc, mais il ne put se maintenir nulle part. Enfin, cette excursion eut pour lui de funestes conséquences avant qu'il pût rentrer dans son pays. Jean-Kazimir, de son côté, recherchait des alliés, et sa femme le secondait très-activement dans ses démarches. On y marchandait d'une manière indigne la couronne de Pologne, on promettait à tout le monde la succession au trône, tantôt au duc de Transylvanie, tantôt à l'Autriche ou à l'électeur, comme s'il eût dépendu de la volonté du roi ou de la reine d'en disposer. L'empereur, sans rompre la paix qu'il devait observer avec la Suède, comme empereur, secourut les Polonais comme roi de Hongrie. Ces secours ne produisirent pas tous les avantages qu'on en attendait, et lorsque l'on compta les frais énormes auxquels ils avaient donné lieu, le pays appauvri et dévasté ne se trouva pas en état de les acquitter, on fut donc obligé de donner en gage à l'Autriche les salines de Vieliczka. La reine, femme de Jean Kazimir, s'opposa beaucoup à cette dernière convention conclue avec l'Autriche.

173. Les paix de Velav et d'Oliva.

On conclut une trève avec les Moskovites et une alliance avec le Danemarck; avec l'électeur de Brandebourg on signa, en 1657, à Velav, un traité de paix par lequel il était affranchi de l'hommage qu'il devait pour le duché de Prusse. L'événement qui eut le plus grand succès pour la Pologne fut son alliance avec le Danemarck, qui attira toute l'attention de Charles-Gustave. Il fut partout poursuivi par le brave et infatigable Etienne Czarniecki, qui se montra supérieur aux Suédois, bien qu'ils fussent, à cette époque, justement renommés par leur adresse et la célérité de leurs mouvements militaires. Semblable à la foudre, dans ses courses rapides, il tombait sur les Suédois au point où l'on croyait n'avoir pas à le craindre, il déconcertait tous leurs plans.

Souvent battus, jamais vaincus, il les poursuivait sans relâche dans la Pologne comme dans la Prusse, et il laissa en Danemarck un souvenir ineffaçable de son habileté et de la bravoure polonaise. La paix d'Oliva, signée en 1660, mit un terme à cette guerre. Les Suédois évacuèrent la Pologne qui renonçant à la Livonie, se réserva seulement la possession d'un palatinat de cette province. Jean-Kazimir, de son côté, renonça à tous ses droits sur la couronne de Suède. Observons que depuis l'avénement au trône de Suède, de Sigismond III, jusqu'à la pacification d'Oliva, dans l'espace de soixante-dix ans, la Pologne a dû supporter de longues guerres, subir des pertes fâcheuses, souffrir des dévastations déplorables à l'occasion du droit de la succession dynastique, lequel était cependant tout-à-fait étranger à son trône électif.

174. Traité d'union de Hadziacz; guerre avec les Moskovites; paix d'Andruszov.

Cependant la guerre avec les Moskovites allait se rallumer. Après la mort de Chmielnicki, la discorde divisa les Kosaks. Une partie d'entre eux, ayant pour chef Jean Vychovski, recherchait sa réunion à la Pologne. En 1658, à Hadziacz, on convint que désormais les deux nations catholiques de Pologne et de Litvanie, seraient réunies à la troisième celle des Russiens-kosaks du rit désuni, et que cette dernière partagerait tous les droits et prérogatives dont jouissaient les deux autres. Vychovski, nommé palatin de Kiiov, devait créer des nobles kosaks et en former un ordre équestre. Un semblable traité, qui allait introduire des priviléges aristocratiques au sein de l'égalité brute des Kosaks, ne pouvait que les blesser et détruire le reste de leurs sympathies. Un très-petit nombre d'entre eux se joignit à la Pologne. La Moskovie voulut se venger de cette petite défection et recommença la guerre avec plus d'acharnement. La noblesse et l'armée, excercées par une longue expérience, délivrées de la guerre avec les Suédois, allaient remporter de grandes victoires, et la population kosake allait voir encore périr une multitude énorme des siens. Le brave Czarniecki, couvert de cicatrices, touchant à la fin de ses

exploits et de sa glorieuse et héroïque carrière, dirigeait encore ces dernières expéditions au-delà du Dnieper, où Jean-Kasimir en personne, remportait des victoires, lorsque des divisions intestines l'empêchèrent de pousser cette guerre avec avantage. En 1667, à Andruszov, on fit la paix avec les Moskovites auxquels on céda entièrement Smolensk, Sievierz, Czerniechov et l'Ukraine au-delà du Dnieper, avec les Kosaks qui s'y étaient retirés; Kiiov devait rester sous leur domination pendant deux années seulement, mais elle ne fut jamais rendue à la Pologne.

175. Révolte militaire.

L'armée n'ayant point reçu de solde, revenant en 1662 en deçà du Dnieper, entra en Litvanie et en Pologne et se cantonna dans plusieurs palatinats exigeant le paiement de ce qui lui était dû. Les violences et les pillages se multipliaient dans le pays délivré alors des ennemis extérieurs, et l'on ne put répondre à des prétentions trop élevées. L'intervention de Florien Czartoryski, évêque de Kuiavie, et celles de Vilno et de Georges Bialiozor, réussirent à les satisfaire en partie, avec l'argenterie des églises. Le paiement du reste devait être effectué par des impôts décrétés à cet effet par la diète.

176. Rupture des diètes.

Mais le succès des diètes devenait très-incertain. Dans cette époque funeste et fatale par tant de désastres, la rupture des diètes passait en habitude. Il ne fallait plus, comme autrefois, de séparation bruyante ou tumultueuse, occasionnée par une dissention générale des esprits; un seul des nonces criait *veto*, c'est-à-dire je m'y oppose, et la dissolution de la diète était décidée, ce cri n'empêchait pas seulement la continuation des délibérations, mais il détruisait et rendait nulles toutes les décisions déjà arrêtées par l'assemblée. La diète était considérée comme non avenue. Sous le règne de Jean-Kazimir, Sicinski, nonce d'Upita, fût le premier qui, à la diète de 1652, cria *véto*, je m'y

oppose, et annula toutes les opérations de l'assemblée, en rompant la diète Tous ses collègues s'emportèrent et se fâchèrent contre lui, mais ils reconnurent la légalité de la rupture. Dorénavant on va voir les ruptures de cette manière de plus en plus fréquentes. La reine savait en profiter, car il n'était pas difficile de trouver quelqu'un de la multitude des nonces, assez disposé à se laisser persuader ou gagner, pour proférer le cri : je m'y oppose. La reine, qui était française, exerçait une grande influence sur le roi, elle avait su captiver l'esprit du sénat qui lui était dévoué ; mais elle ne put parvenir à gagner aussi adroitement la multitude et la noblesse.

177. La reine veut désigner un successeur au trône.

La reine forma le projet de placer sur le trône un prince français qui allait épouser sa cousine. Sans attendre la fin des guerres, elle décida son mari à faire la proposition, à la diète de 1661, de choisir pour successeur le prince de Condé d'Enghien, du vivant de Jean-Kazimir. Le silence de la surprise fut interrompu dans les deux chambres par Maximilien Fredro, dans celle du sénat, et par Povalski, dans celle des nonces. Il s'élevèrent contre l'inconvénient et l'inconséquence d'un tel projet, qui violait les droits fondamentaux de la république. Georges Lubomirski, grand maréchal et hetman-de-camp de la couronne, dont les services éminents envers la patrie et le roi furent si grands et si connus, jouissant d'une très haute considération dans tout le pays, se prononça aussi d'une manière énergique pour le maintien des lois, auxquelles une pareille proposition portait atteinte, et s'attira par cette conduite le ressentiment de la reine.

178. Lubomirski persécuté.

La reine et le chancelier, Nicolas Prazmovski, alors évêque de Luck, réussirent par leurs intrigues à susciter contre Lubomirski, la fausse accusation d'avoir le projet d'abroger la royauté et de se déclarer lui-même protecteur de la république. Bien que cette invention fut dénuée de toute vraisemblance, cependant Lubomirski, cité devant la diète,

en 1664, par l'influence de la reine et de l'évêque, fut condamné par contumace à perdre ses biens, ses dignités et sa vie. Le roi se hâta de nommer aux charges de maréchal et de hetman-de-camp, charges devenues vacantes, Jean-Clément Branicki, mais celui-ci crut indigne de profiter de cette injustice et de tirer avantage du tort qu'on faisait éprouver à un autre, et il repoussa le bâton de maréchal qu'on lui offrait; Jean Sobieski ne se montra pas aussi scrupuleux et l'accepta. Etienne Czarnieckî, qui avait déployé le caractère d'un héros dans la défense de son pays, homme désintéressé mais brusque, sévère et se laissant quelquefois diriger par les passions, étant mal disposé envers Lubomirski, ne dédaigna pas non plus le bâton de hetman-de-camp qui lui fut conféré. En effet, d'une famille noble mais pauvre, malgré les importants services qu'elle avait rendus, il n'obtint point pendant toute sa vie de hautes dignités, et celle de hetman-de-camp lui arriva sur son lit de mort. Jean Sobieski reçut encore après lui le bâton de hetman-de-camp et, protégé par l'amitié de Prazmovski, avec lequel il était très-lié, il devint bientôt grand-hetman.

179. Guerre civile.

Lubomirski, répondant à l'appel de la noblesse de la grande Pologne, revint bientôt de la Silésie où il s'était retiré. Cette noblesse se déclara en sa faveur et prit les armes pour lui. Son parti s'était augmenté depuis que le roi avait manqué aux promesses qu'il avait faites; afin de calmer l'orage (55), et quoique l'armée du roi fut plus de deux fois

(55) Pendant cette guerre civile, Jean-Kasimir, campé près de Rava, voulant se distraire, alla avec la reine chez un certain Sulkovski qui avait chez lui plusieurs militaires, entre autres un officier nommé Pasek qui raconte cette visite inattendue dans ses mémoires, publiés pour la première fois à Posen, en 1837. Lorsque le roi entrait dans la cour, la maîtresse de la maison, Sulkovska, demanda à Pasek : Mon cher, montrez-moi où est le roi, car je ne le connais pas; on dit qu'il s'habille en Allemand, mais je vois plusieurs Allemands, où est-il? » Pasek lui indiqua le cheval sur lequel le roi était monté; alors Sulkovska, court au devant du roi, se jette à genoux devant le cheval, et, arrêtant la mar-

aussi nombreuse que celle de Lubomirski, ce dernier, remporta, en 1666, une victoire près de Montvy. Comme s'il n'avait pas suffi à la malheureuse république de supporter des revers de la part des ennemis extérieurs, il fallait encore qu'elle perdît, dans cette lutte entre le roi et la noblesse, plus de dix mille hommes. La paix étant conclue à Lengonicé, le roi rendit à Lubomirski ses biens et son honneur. Celui-ci fit acte de soumission et craignant quelque nouveau piége, se retira en Silésie, où bientôt après il mourut. La diète ratifia cet accord de Lengonicé et l'on y confirma aussi le droit de l'élection du roi. La reine affligée du mauvais résultat de ses intrigues, mourut (56). Mais la discorde entre les hommes distingués de la république ne discontinua pas.

che du roi, se met à vociférer : « Juste Dieu! si tu as jamais puni des rois, mauvais, injustes, usurpateurs, oppresseurs, ceux qui font répandre le sang innocent, daigne aujourd'hui montrer ta justice sur le roi Jean-Kasimir; que la foudre l'emporte, que la terre le dévore vivant, que la première balle l'abatte; que tous les fléaux du roi Pharaon l'atteignent, pour tous les maux que nous souffrons, nous pauvres gens et notre royaume. » C'est en vain que le mari s'efforça de lui fermer la bouche, elle élevait d'autant plus sa voix et criait de toutes ses forces. Le roi tourna bride pour s'en aller. Sulkovski court après lui, le supplie, veut le retenir par son étrier. Le roi lui réplique : « En aucune manière, tu as une méchante femme; je ne veux pas, je ne veux pas. » Et il repartit disant aussi à la reine qui le suivait dans son carrosse : « Retourne, nous n'avons rien à faire ici. » De retour à Rava, la reine était en colère et le roi riait de cette mésaventure. La reine répétait qu'elle voudrait écraser la femme Sulkovska, et le roi répondait qu'il fallait la laisser, qu'au moins ceux qui souffrent pussent avoir la satisfaction d'en parler et de se plaindre. « Mais au nom de Dieu, ajouta-t-il, qu'on avise Lubomircki de se réconcilier avec nous, car à raison de cette guerre, la confusion nous poursuit même de la part des femmes. Sulkovska, de son côté, était si résolue, qu'elle arriva le lendemain à Rava, demandant une audience au roi qui ne la lui refusa point afin d'apprendre quel grief particulier elle avait, et pour la satisfaire (*Mémoires de Pasck, an* 1665, *p.* 192, 193).

(56) Le lundi après Pâques, 1666, à la fête des noces de Krasinski, fils du trésorier de la couronne, assistait le roi Jean-Kasimir. La reine, chagrinée de la non réussite de son projet, se trouvant depuis quelque

180. Des calamités viennent atteindre la Pologne.

Jean-Kazimir, par tous les événements qui se passèrent, aurait pu facilement prévoir l'avenir désastreux et même la chute prochaine de la république. Son règne, qui dura plus de vingt années, ne fut qu'une suite incessante de malheurs et de pertes, qui augmentaient chaque jour. Les Kozaks restés attachés à la Pologne, irrités de ce que le pacte de Hadziacz n'avait point reçu son exécution, ayant pour chef Doroszenko, se soumirent aux Turcs. La guerre avec la Turquie devenait inévitable. Les Tatars, recommençaient déjà leurs incursions. Au milieu de ces conjonctures critiques, Jean-Kazimir devenu veuf, conçut l'idée d'abdiquer la couronne et aucune considération ne put le faire renoncer à ce projet. Son règne fut une époque de désastres. La Pologne qui avait joui de la paix et de la prospérité lorsque toutes les autres parties de l'Europe étaient souillées de sang, éprouvait à son tour, au temps de Jean-Kazimir, les plus terribles revers. D'autres malheurs, non-moins funestes, devaient encore l'atteindre, et ses forces vitales en furent ébranlées. La Pologne s'était rangée avec l'Espagne et les empereurs contre les dissidents et subit le même sort (57). Comme l'Allemagne catholique, l'Espagne et la maison d'Autriche, elle perdit de vastes provinces, et se vit

temps indisposée, tomba malade. On annonce au roi qu'elle est très-souffrante. « Il ne lui arrivera rien de mauvais, » répartit le roi en bonne humeur, à cette première nouvelle. Bientôt un page lui dit que la reine est à l'agonie. Le roi touchant la joue du page, lui réplique : « Ne me tourmentes pas de bagatelles lorsque je suis gai. » Beaucoup de militaires et de courtisans qui étaient présents se disaient entre eux : « Que notre bon roi ne se fâche pas, s'il vient à être délivré de cette créature qui le tourmente. » Et le roi, sans perdre sa bonne humeur qui rarement le quittait, dansa de son mieux toute la nuit, animant la compagnie, et disant à Krasinski : « Bon hôte, presse les hommes d'armes, fais-les régaler, qu'ils se rappellent toujours la fête. » Et disant aux militaires : « N'épargnez pas cet avare, buvez. » Et on dansait et on buvait (*Mém. de Pasek*).

(57) Voyez Parallèle historique entre l'Espagne et la Pologne.

humiliée, affaiblie et épuisée. On peut dire, que la perte de la Livonie, de la Prusse ducale et des pays situés au-delà du Dnieper, était moins fatale que l'état de démoralisation où se trouvait la population de l'intérieur du pays. Les puissances voisines, au contraire, s'agrandissaient chaque jour, et devenaient plus formidables. Les Kozaks détachés de la Pologne, la Prusse affranchie de tout hommage, ne furent pas les seuls événements qui augmentèrent leurs forces; elles furent favorisées et alimentées par un concours de circonstances propices qu'aucune puissance humaine ne pouvait empêcher, et la conduite la plus sage de la noblesse de Pologne ne put pourvoir au salut de la patrie. Et tandis que les états voisins prospéraient et devenaient plus puissants, la Pologne, bien qu'elle restât dans la même position géographique, se trouva dans une autre situation.

181. Le commerce et l'industrie en décadence.

Le bien-être, l'industrie et le commerce étaient en souffrance. On ne doit pas se méprendre sur l'agrandissement de quelques villes, bâties en briques, de Varsovie surtout qui était devenue depuis quelque temps la capitale et avait une résidence royale; ni se faire illusion à la vue des magasins de soieries qui devenaient plus nombreux qu'antérieurement, et du luxe qu'étalaient toujours les seigneurs opulents. Si le nombre des magasins et des boutiques se multipliait, la raison en était que le prix des soieries et des autres tissus précieux, des plumes de héron, des hermines et d'autres fourrures, baissait considérablement; que ces objets devenaient plus communs; que les marchands étrangers voyageant plus difficilement dans un pays en proie à la guerre, préféraient plutôt s'établir dans un lieu fixe, et principalement dans les villes le plus importantes, où ils trouvaient plus de ressources. Les Arméniens et les Allemands adoptèrent ce parti. Les indigènes ne s'adonnaient point au trafic en détail, ni à l'étalage, et la noblesse en avait une aversion politique. Les juifs montraient toujours une extrême adresse dans les spéculations commerciales et s'emparaient des plus

minutieux détails. La noblesse s'occupait particulièrement du commerce de bestiaux, de céréales et de bois. Les bœufs et les chevaux d'Ukraïne, faisaient l'objet principal du négoce sur le continent. Le vin de Hongrie, les étoffes turques, le tabac, les tapis venant de l'Asie, la quincaillerie de Nuremberg, faisaient aussi l'objet du commerce continental. Dantzick était toujours l'entrepôt du commerce d'outre-mer, et le débouché des produits du pays. Mais la Pologne fournissait alors la moitié seulement de ce qu'elle exportait antérieurement en blé et surtout en froment et en seigle, parce que les besoins n'étaient plus aussi grands à l'étranger, et qu'en réalité elle ne produisait plus autant qu'autrefois. Les étrangers recherchaient de préférence la potasse, les cuirs, le lin, le bois et autres objets de construction. La Hollande apportait par mer la plus grande partie des objets nécessaires à la consommation, comme le sucre et autres épiceries; différentes espèces de vin et principalement les vins de France, plus chers alors que ceux de Hongrie; l'huile, les harengs de leur pêche; les marchandises de leurs fabriques où de celles de la Belgique, telles que la toile, les meilleurs draps, le papier, la tenture en papier, les nappes damassées, les dentelles du Brabant, jusqu'à des briques et des tuiles hollandaises qu'on recherchait en Pologne, pour construire des bâtiments solides. Tous ces objets arrivaient par Dantzick. Dans le pays même, on fabriquait seulement du drap et des toiles grossières, à l'usage des paysans et des classes les moins aisées. A Dantzick, les artisans et les hommes de métiers étaient plus habiles; on y fabriquait de beaux meubles et des voitures qui surpassaient celles des autres pays de l'Europe. Cependant on trouvait aussi dans les grandes villes des artisans très-habiles.

182. Coutumes des nobles de la classe moyenne.

Les anciennes coutumes subirent de grandes modifications chez les nobles de la moyenne classe. Leurs maisons étaient ordinairement en bois, mais décorées des produits industriels fournis par la Hollande. On y voyait sur la tenture de la muraille, les portraits de leurs ancêtres, attachés suivant l'ordre généalogique. On plaçait dans les chambres des poëles énormes

en carreaux de faïence coloriée pour échauffer la maison, et des foyers sous les cheminées, où l'on entretenait un grand feu. Des tables et des chaises travaillées avec simplicité. De nombreuses vaisselles en étain, en verre, en faïence, étalées avec symétrie sur les buffets et armoires, formaient l'échansonnerie et meublaient les pièces destinées aux repas. L'argenterie se trouvait pour les jours de fêtes; dans plusieurs maisons on voyait des commodes et des tables élégantes, incrustées en bois de différentes couleurs, en nacre ou en feuilles d'un métal luisant. L'argenterie ne surchargeait plus les tables comme autrefois, on ne portait plus aussi généralement des chaînes, on ne suspendait plus autant d'armes aux murailles, mais on continuait à servir les repas avec profusion. L'on y prodiguait le vin de Hongrie, l'hydromel et l'eau-de-vie. On commençait à allier le goût français à celui du pays. A l'exemple des riches seigneurs qui faisaient venir des cuisiniers d'Espagne, d'Italie et surtout de France, la noblesse moyenne assaisonnait moins ses plats, mais elle les adoucissait, se servant de patés, de gelées à la française. Cependant on conserva toujours l'ancienne cuisine nationale. On servait tous les mets sur des plats séparés qu'on cessait de placer sur la table; on les faisait porter à l'entour, par des domestiques, pour les présenter aux convives. Pour ce service, des laquais devenaient nécessaires. On renvoya les domestiques de l'ancienne façon, dans les fermes *(czeladz)*; il ne restait que les haïduks, auxquels on réunit pour le sercice de la cour les kozaks et la livrée, et le nombre en était considérable. L'ivrognerie devenait une preuve d'hospitalité. Les nobles se réunissaient aux fêtes de famille, aux assises des tribunaux et de la justice terrestre, aux diétines, aux foires, aux kermesses, aux grandes fêtes de l'église. Ils se conviaient mutuellement, en bonne harmonie, et quelquefois se disputaient, en venaient aux mains et se servaient de leurs armes.

183. Habillements, mœurs.

Le costume national prit une autre façon. Le juste-au-corps, zupan, était coupé à la tatare et adapté au kontusz ou habit tatar plus court que l'ancien et dont les manches

étaient fendues et rabattues sur le dos par-dessus les épaules. Une ceinture d'un grand prix serrait la taille au-dessus des hanches et se nouait au bas ventre. On rasait la tête à la tatare en n'y laissant qu'une touffe de cheveux au sommet qu'on nommait toupet à la horde (czupryna ordinska). La tchapka plus légère et négligemment rabattue vers un côté; les bottes en maroquin de couleur; les moustaches cirées et tressées; le sabre au côté, et des petites et pesantes haches d'armes ou masse d'armes dans la main (58) caractérisaient l'habillement national. Beaucoup de personnes, cependant négligeaient ou même dédaignaient l'habillement polonais, adoptant de préférence le costume français; ils marchaient en souliers, un chapeau tricorne aplati sous leur bras; vêtu de l'habit couvert de broderies et de grands boutons; ils portaient une épée horizontalement suspendue et des perruques poudrées dont la queue était enfermée dans une bourse. Les dames surtout, négligeant l'habillement modeste de leur pays, suivirent les modes françaises, elles poudraient et frisaient leurs cheveux ou portaient des perruques à étage, en forme de forteresse, dont les tours et les bastions artificiellement bouclés, étaient entrelacés de petits colifichets. Le corset serrait leur taille jusqu'aux hanches; de larges poches d'une grandeur démesurée et des baleines placées de chaque côté, élargissaient encore davantage leurs robes faites en étoffes très-riches et souvent terminées par une longue queue. Elle les portaient décolletées, garnies de dentelles de Brabant autour du cou, sur les épaules; les manches courtes, coupées au coude et pendantes, étaient garnies de riches et pesants parements. Elles tenaient à la main un grand et magnifique éventail de haut prix; leurs souliers avaient de hauts talons. Dans la toilette ordinaire, les femmes mariées portaient un bonnet comme marque distinctive, et l'on reconnaissait les demoiselles à leur tête sans aucune coiffure, les cheveux modestement peignés. La jeunesse était sous un régime très rigide et

(58) Berdir, obuszek; en forme d'une razette ou petit marteau de couvreur, quelquefois le cœur est bombé, d'un côté tranchant, de l'autre pointu, de différentes formes.

devait témoigner le plus haut respect pour les hommes âgés. Un jeune homme aux grosses moustaches, n'osait se placer devant son père, se tenait debout, près de la porte et n'avançait dans la chambre qu'à la demande ou avec la permission expresse de celui-ci. Les demoiselles introduites dans la société, se tenaient modestement à leurs places, occupées continuellement à broder ou à tricoter. Les parents, guidés par la dévotion ou par des intérêts de famille, consacraient une partie de leurs enfants, si c'était des filles, à être religieuses, et les garçons à l'état ecclésiastique; ils disposaient arbitrairement du mariage des autres, formant des conventions entr'eux, ordinairement à l'insu des enfants. Il arrivait souvent qu'une jeune fiancée ne voyait pas une seule fois l'époux qu'on lui avait destiné, avant le moment des noces. Cependant ces unions étaient pour la plupart heureuses. Sous cette sévérité de mœurs, on apercevait déjà une certaine liberté dans les manières empruntées aux coutumes françaises, et on observait que les mœurs commençaient à se relâcher, on se plaignait déjà, à cette époque, que la Pologne se francisait.

184. Misère des paysans, des bourgeois et de la petite noblesse.

Vous connaîtrez mieux l'état de décadence et de misère où se trouvait le pays, si vous jetez un coup-d'œil sur les masses et sur les classes des gens moins riches. La population diminua d'une manière excessivement sensible. Plusieurs millions d'hommes périrent dans un court espace de temps. Environ un million suivit les Kosaks et dépeupla le pays. Une multitude d'autres personnes s'expatrièrent et se transportèrent en Silésie. Plusieurs bourgs, villages, hameaux, disparurent, et presque tous les autres éprouvèrent une diminution terrible. Dans les villages où l'on comptait antérieurement les maisons par centaines, souvent il n'en resta pas un tiers. Les villes diminuèrent dans la même proportion. Les champs, jadis labourés et ensemencés se couvraient de forêts. Les gens de métiers que l'on rencontrait jadis dans les villes, en grand nombre, étaient devenus fort rares, et de plus, leur travail moins parfait et moins

recherché. Le peuple n'avait plus besoin, comme au temps plus prospère, de cordonniers, de tailleurs, de joailliers, de passementiers. Une chemise de toile très-grossière, et par-dessus une capote de laine rousse, non moins brute, formaient l'habillement des pauvres paysans, des bourgeois et de la petite noblesse. On ne voyait plus de viandes à leurs tables, ils se contentaient du maigre et étaient servis dans des pots et des plats de terre cuite. On manquait même quelquefois de pain de recoupe. Les malheureux pauvres cherchaient à s'étourdir sur leur misère avec de l'eau-de-vie qui était devenue très-commune; ils étaient exposés à tout instant à perdre leur propriété et leur misérable gain. Les enfants de la petite noblesse et des bourgeois fréquentaient à peine quelques écoles, dont le nombre diminua alors, mais les enfants des paysans ne pouvaient pas y penser. La petite noblesse était souvent opprimée par un opulent voisin, assujettie à la corvée et réduite à l'état de paysans. Les bourgs, changés en hameaux, perdaient leurs priviléges, et, obérés de redevances, subissaient le même sort. Ceux mêmes qu'on appelait royaux n'étaient plus certains de leurs franchises, accablés de charges imposées par le caprice des starostes. Les paysans se trouvaient assujettis à de nouvelles corvées et services appelés par leur juste valeur, jours de violence, jours sans salaire; à des nouvelles rétributions, à des dons, au charroi non redevable. Une maxime abominable s'était établie parmi la noblesse, c'était que le paysan était d'une nature plus vile que le noble, qu'il appartenait sans réserve à son maître, par conséquent que son seigneur pouvait lui ravir tout son bien et le priver de tout ce qu'il possédait, de tout ce qu'il gagnait. Là où la propriété ne conservait plus aucune garantie, le pays ne pouvait que tomber dans la ruine. Les nobles, dans leur égarement, méprisaient les pauvres paysans sans réfléchir qu'ils travaillaient pour leur bien-être; ils oubliaient que ces hommes étaient leurs semblables, élevés sur le même sol, enfants de la même patrie, leurs frères, puisqu'ils parlaient la même langue, et que le même sang coulait dans leurs veines; qu'il n'y avait que le sort aveugle et la violence injuste qui les avaient rangés dans une position subordonnée. Plus ils se trouvaient dans l'in-

suffisance poussée jusqu'à l'indigence, plus il convenait de respecter leur salaire, leur propriété. L'humanité, l'intérêt de la république l'exigeaient. Mais la noblesse était étourdie jusqu'à tel point, qu'elle se faisait tort à elle-même, et changeait la république, renommée par ses libertés, en un repaire d'esclavage.

185. Les dissidents mécontentés.

Le zèle infatigable des jésuites contribua à consolider la religion catholique et à la propager par des conversions, autant dans la Pologne que dans la Litvanie. Plusieurs familles notables, les Radzivill même, renonçant au protestantisme, devinrent de zélés catholiques. Toutes ces conversions s'alliaient avec l'intolérance et la persécution, et le nombre des citoyens diminuait dans la république. Jean-Kazimir obtint de la diète, en 1650, l'expulsion du royaume de tous les ariens ou sociniens; plusieurs protestants s'expatrièrent volontairement. Aucun dissident, calviniste ou luthérien, quels que fussent ses talents ou ses qualités, n'était admis à un emploi et ne pouvait servir la patrie. Ces différents actes, non-seulement privaient la république de citoyens capables, tant nobles que non-nobles, mais ils en mécontentaient une grande partie, au point que beaucoup d'entre eux faisaient cause commune avec les étrangers, au détriment du pays. Si vous remarquez, mes amis, cette noblesse fougueuse indisposant les Kosaks, les habitants du rit désuni, toutes les classes inférieures, repoussant des hommes qui pouvaient bien servir le pays, vous reconnaîtrez facilement les causes qui altérèrent les sentiments nationaux, qui firent naître des discordes, des mécontentements, dont le résultat fut l'affaiblissement de la Pologne. Enfin, la masse de la noblesse, victime du préjugé et de la politique du temps, devenait incapable de discerner habilement ce qui pouvait être avantageux au pays, car elle était privée de l'instruction et devenait ignorante.

186. Ecoles.

La plus grande partie des anciennes écoles n'existait plus. La Pologne était déchue de cette renommée qu'elle s'était acquise par ses lumières et son goût pour les sciences. Le

mauvais style et les goûts dépravés s'emparèrent de toutes les publications, et il n'y eut plus d'ouvrage de quelque importance. Les écoles des protestants furent renversées à l'exception d'un très-petit nombre où l'instruction était meilleure. Quant aux écoles catholiques, celles que dirigeaient les jésuites étaient les mieux dotées, les plus nombreuses et les plus fréquentées; elles jouissaient de la plus brillante renommée. On voyait aussi naître les colléges des piaristes. Dans un pays en décadence, où la lumière était presque éteinte, l'instruction pouvait difficilement avoir une bonne direction. On ne travaillait pas dans les écoles à former un bon citoyen, mais on consumait le temps de la jeunesse à l'étude d'un mauvais latin. Un jeune homme à grosses moustaches, sortait à peine des basses classes des colléges, qu'on appelait infima ou les classes de la grammaire, où il apprenait par cœur les règles grammaticales; et passait à la rhétorique ou à des classes d'éloquence, où l'on enseignait à pérorer d'une manière ampoulée; dans la philosophie, enfin, où l'on apprenait à discuter par des jeux de mots ou des sophismes qui prouvaient aussi bien le faux que le vrai. Les sciences utiles furent presque entièrement négligées. Un jeune homme passait rarement par toutes les classes jusqu'à la philosophie. Dès qu'il avait retenu, comme un perroquet, la grammaire et la rhétorique, il faisait son entrée dans le monde, ignorant bien discipliné, habitué aux rixes et aux voies de fait, exercé dans l'escrime du bâton. Les étudiants, animés par la haine des colléges, se faisaient mutuellement la guerre, bataillaient entre eux, insultaient et battaient les dissidents, lorsque la moindre occasion se présentait favorable à leur agression. Le jeune homme avait ordinairement plus de 30 ans lorsqu'il quittait les études. Il entrait entre les praticiens du barreau, qu'on nommait palèstre, ou dans quelque chancellerie, ou enfin à la cour d'un seigneur où il allait prendre son instruction civique. Sachant qu'il était noble, avant d'être informé qu'il avait une patrie, il ne comprenait pas ce qui était utile pour le pays. A cette époque, apparut l'honneur chez les nobles, imitation baroque de l'honneur français inconnu à la langue nationale. Cet honneur, envenimait les rixes sanglantes qu'on appelait improprement

duels. Mais il était avéré, qu'un tel, querelleur, duelliste, sabreur, qui se présentait audacieusement devant son adversaire, était le premier à lâcher le pied devant l'ennemi, au champ de bataille. Cet honneur mal entendu, menait à des complots, à des intrigues avec les étrangers qui parvenaient à s'immiscer de plus en plus dans les affaires de la république. Elle était dérangée, tombait en décadence, et personne ne se trouvait capable de la relever ni de la réformer. Jean-Kazimir sentait toute la grandeur du malheur et pouvait prédire sa chute prochaine.

187. Jean-Kazimir abdique.

En abdiquant, Jean-Kazimir rappela devant la diète que dans les combats il avait toujours été le premier à l'attaque et le dernier à la retraite. Il disait la vérité. Il eut la consolation de voir qu'au milieu des malheurs dont le pays fut accablé sous son règne, il se trouva des cœurs assez braves et animés pour retirer le pays des plus graves conjonctures. Le danger de la part de la Turquie ne l'effrayait pas, et s'il abdiqua, ce n'était pas pour éviter ses conséquences, mais parce qu'il lui semblait bon de se retirer des affaires publiques. Il changea plusieurs fois de condition dans le cours de sa vie. Guerrier intrépide dans sa jeunesse, plus tard jésuite et cardinal; après la mort de son frère Vladislav IV, devenu roi, il épousa la reine veuve, sa belle-sœur. Lorsqu'il eut abdiqué, il embrassa de nouveau l'état ecclésiastique et passa tranquillement le reste de sa vie en France, dans les abbayes dont il avait été doté. Les adieux à la nation, au moment de s'en séparer, dans la diète de 1669, furent très-touchants. On se rappelait les infortunes et les pertes de la nation, tous les malheurs que le roi partageait avec elle, ce temps où elle le désavoua et abandonna, puis, comme elle prit son parti et sacrifia tout pour sauver le pays désolé; on voyait dans sa personne le dernier des Vasas, et la dernière goutte du sang des Jagellons qui allait disparaître pour toujours. Toutes ces considérations, tous ces souvenirs, éveillèrent un sentiment pénible, un attendrissement, et lorsque les deux chambres furent admises pour la dernière fois au baise-main du roi, des sanglots éclatèrent de toutes parts.

188. Michel Visnioviecki.

On procéda à l'élection. Nicolas Prazmovski, alors primat, et Jean Sobieski, hetman, proposaient le duc de Condé d'Enghien. Mais les dernières intrigues de la feue reine avaient tellement irrité les nobles, qu'ils ne voulurent même pas l'admettre au nombre des candidats. Fâchés contre le primat et le hetman, ils proclament roi Michel Visnioviecki fils de Jérôme Visnioviecki, qui s'était rendu la terreur des Kosaks. Pendant ces guerres, les Visnioviecki avaient perdu toute leur fortune et Michel était pauvre lorsqu'il fut appelé au trône. Il accepta cette dignité les larmes aux yeux, se croyant incapable d'en remplir les devoirs. Le parti français et les seigneurs lui vouant une haine implacable, excitèrent des troubles. Le primat et le hetman, chefs de ce parti, font des projets de le détrôner. Les nobles forment à Golomb une confédération pour sa défense; la guerre civile est sur le point d'éclater. Ce n'est qu'avec peine que l'orage est détourné et une pacification convenue. Au milieu de ces conjonctures, les Turcs prirent les armes, envahirent en 1672 la Pologne et s'emparèrent de Kamieniec, de la Podolie et de l'Ukraïne. Le roi Michel, impuissant pour leur faire face, conclut un traité de paix à Buczacz, par lequel il s'engagea à payer un tribut.

189. Jean Sobieski.

La paix déshonorante conclue avec la Turquie, fut rompue par Jean Sobieski, dont le talent militaire se faisait mieux connaître chaque jour; ses succès lui réconciliant l'esprit de la noblesse, lui acquirent du crédit, à tel point, qu'à la mort de Michel, en 1675, il fut lui-même élu roi. C'est du champ de bataille que le brave Sobieski courut aux élections et alla remplir la cérémonie du couronnement; plusieurs fois vainqueur des Turcs et des Tatars, il se vit, en 1676, assiégé par eux près de Zuravno. Sa position était désespérée : privé de vivres et de munitions, il proposa un accommodement; son nom était déjà si redoutable que les Turcs, signant la paix, lui restituèrent une partie de l'Ukraine,

mais une autre partie de cette province cisdnieprane et la Podolie avec la forterresse de Kamieniec, restèrent sous leur domination. Ce fut le seul avantage que la république retira de toutes les guerres et campagnes de Sobieski, car toutes les expéditions postérieures du règne de Jean III n'offrirent aucun fruit.

190. Vienne sauvée.

Jean III qui aimait la France, était partisan de cet état et son épouse était française. Il était docile et soumis à la volonté de sa femme qui le maîtrisait. Elle fut bientôt indisposée contre la France et tout son courroux se porta de ce côté, parce qu'elle n'avait pu se procurer chez Louis XIV, les honneurs qu'elle croyait lui être dus. Or, la politique de son mari allait changer, et, lorsque les Turcs envahirent l'Autriche, assiégèrent Vienne et menacèrent l'empire, elle se montra favorable à l'Autriche et fut d'avis de lui prêter des secours sollicités et suppliés avec instance. Jean III adhéra d'autant plus volontiers à ses prières empressées et à l'alliance avec l'Autriche, qu'il désirait l'élévation de sa famille et se promettait d'en retirer de grands avantages. Il alla en personne sous les murs de Vienne, remporta en 1663 une victoire mémorable qui fit reculer les Turcs jusqu'en Hongrie. Non seulement il sauva Vienne, mais il contribua encore à forcer les Turcs à évacuer la Hongrie, dont ils possédaient depuis long-temps la plus grande partie. Il rendit donc un service infiniment important à la maison d'Autriche, sans que ni la Pologne ni lui - même en retirassent aucun fruit. Cependant il continua ses hostilités contre les Turcs ; à cet effet, il changea en 1686 le traité de paix d'Andruszov qui n'était qu'une trève, en un traité définitif qui prit le nom de Grzimultovski et céda à perpétuité Kiiov et tout ce que les Moskovites possédaient. Il renouvela ses expéditions contre les Turcs, soutenu toujours par l'espoir de gagner quelque principauté, au moins celle de Moldavie, pour son fils. Mais l'Autriche l'abusait toujours dans ses espérances, et jamais il ne put rien gagner.

191. Querelles intestines.

Il éprouvait plus de chagrins encore par les intrigues de sa femme et les discordes des seigneurs qui ne lui laissaient pas un moment de repos. Il eut contre lui les grandes familles de Litvanie. Afin de balancer leur influence, Sobieski releva la famille ruinée des Sapiéha. Les Brzostovski se déclarèrent contre elle, et la Litvanie allait être déchirée par des dissensions (59), lorsque la reine retira sa faveur à l'Au-

(59) Perturbations de la Litvanie. Les Pac étaient les maîtres de la Litvanie; c'étaient deux frères également accrédités; l'un, Christophe, grand-chancelier, l'autre, Michel, grand général (hetman); tous deux également ennemis du roi, à l'élection duquel ils avaient consenti après un long refus et beaucoup d'efforts inutiles pour l'empêcher.

La même année de cette élection, le grand général refusa de suivre le roi nouvellement élu dans son expédition de l'Ukraïne. Toutes ces manœuvres firent que ce prince songea à prendre des mesures pour abaisser les Pac par l'opposition d'une autre famille. Il trouva ce qu'il cherchait en celle des Sapiéha, fort mécontente de la première, souffrant avec peine l'abaissement où elle était contrainte de vivre, sans autorité, sans crédit, sans distinction, pliant sous la pesante domination des Pac. Ceux-ci se disaient descendus des Pazzi de Florence, quoique l'on croie qu'il n'y eut aucune parenté entre les deux maisons. Le grand chancelier pour s'en faire honneur, avait bâti, près de Vilna, un monastère de religieux camaldules, sous l'invocation de sainte Marie-Magdeleine-de-Pazzi, sa parente, lequel lui avait coûté près de deux millions et en eut coûté bien encore autant à ses héritiers s'ils eussent voulu l'achever.

Les Sapiéha étaient quatre frères bien unis, fort riches, pleins de cœur et de fierté. On n'était pas d'accord sur leur origine, quelques traditions les faisaient descendre de race tatare. Le roi les engagea dans ses intérêts, leur donna des charges à mesure qu'il y en eût de vacantes dans le grand duché et les fit ainsi monter par degrés au niveau des autres. Tout d'un coup ils eurent l'artillerie, le trésor, l'armée; l'aîné, Kasimir, fut fait, en 1680, petit général et castellan de Vilno; l'autre, Benoît, grand trésorier; un troisième, Michel, eut la charge de grand écuyer, ensuite le palatinat de Polock; le cadet, nommé Léon, riche de son chef par une tante qui le fit héritier, eut les charges de grand maître d'artillerie et de trésorier de la cour.

Avec ces dignités, les Sapiéha se firent des créatures et balancèrent

triche : les partisans de cette maison formèrent le projet de dépouiller Sobieski de la couronne, et ce prince essuya les désagréments dont il avait chagriné son prédécesseur Michel.

enfin l'autorité des Pac. La mort s'en méla aussi. Le grand général de ce nom, en 1682, fit place à son ennemi Kazimir Sapiéha, qui monta à son poste et eut le bâton avec le palatinat de Vilno, tout ensemble. Le grand chancelier, Christophe, mourut en 1684, peu de temps après son frère. Ainsi les Sapiéha se trouvèrent sans concurrents dans la domination despotique.

Mais le roi n'a pas tiré l'avantage qu'il avait espéré de leur élévation. En occupant le poste des autres, ils en ont pris les sentiments, leur haine pour la cour, leur esprit d'indépendance, leurs liaisons avec la maison d'Autriche, comme si tout cela était attaché aux charges. Ainsi l'on a vu l'accomplissement d'une pensée prophétique qui échappa à un homme de la cour au commencement de la grandeur des Sapiéha ; puisque le roi a regretté les Pac dans la suite, comme ce gentilhomme l'avait prévu. Il est certain aussi que c'était deux grands hommes, capables de grands desseins, susceptibles de nobles sentiments, touchés de raison et de vraie gloire : l'un habile sénateur, l'autre un des plus braves hommes de son temps. Les Sapiéha peuvent avoir eu de semblables qualités, mais elles restèrent obscures et sans pratique. Le trésorier avait un grand fonds de jugement solide et une dextérité secrète à manier ses intérêts; le grand général n'en avait que le titre et le faste, car depuis qu'il était revêtu de cette dignité, il n'avait pas daigné servir à la tête de ses armées; Léon, grand-maître de l'artillerie, avait une bravoure brutale et vigoureuse; et tous, beaucoup d'ostentation, de vaine gloire et un fond d'ingratitude inconcevable.

Il fallut donc chercher encore des seigneurs pour les opposer à ceux-ci, comme on les avait opposés eux-mêmes aux Pac. Ceux que le roi choisit d'abord pour servir à son dessein et pour faire le contre-poids à la puissance de ces tiercelets de prince, ne répondirent point à son espérance. Les Oginski étaient deux frères personnellement amis du roi, de noble famille, mais peu illustrée par les charges. Il fit l'aîné, Marcien, palatin de Troki; ensuite, en 1604, grand chancelier; l'autre, Jean, eut en 1602 le bâton de petit général avec la dignité de castellan de Vilna. Ces deux hommes ont mollli dans ces charges et n'ont pris aucun ascendant. Le dernier est mort en 1684, la deuxième année de son élévation; l'autre traîna une vie obscure en Litvanie, traversée de beaucoup d'infirmités qui ont affaibli le peu de génie qu'il avait en partage, de sorte que ce ne fut qu'un fantôme revêtu d'un nom et un seigneur léthargique succombant sous le poids de sa dignité. Il est mort en 1690.

Cependant les plus grandes amertumes lui furent causées par son épouse. Cette femme hautaine et tracassière, envenimant les ressentiments qu'elle nourrissait contre différentes

Le grand général comte Kazimir Sapiéha, le plus riche et le plus puissant seigneur du grand duché, ne cacha point ses prétentions à la couronne, prétentions fondées sur le droit prétendu de son pays de donner le successeur du régnant. Il avait près de quinze cent mille florins (125,000 fr.) de revenu, avec des terres jusque vers le Borysthène; une cabale assez forte, soutenue encore de celle de la maison d'Autriche, devait le porter au trône, si elle ne pouvait y placer un prince de Neubourg, ou le mari d'une princesse de cette famille; tout au moins, si Sapiéha échoue dans ce projet, il est en état de se rendre maître de la Litvanie, en la séparant de la couronne de Pologne pour en faire un état souverain à part, comme il était sous les Jagellons; en quoi il serait bien soutenu par les Moscovites.

Le roi qui connaît ce dessein et ce danger, se ménage une forte cabale pour opposer une puissante digue à ce torrent. Il compte en dernière ressource sur ses deux neveux, fils de sa sœur Sophie et d'un prince Radzivill, Michel-Kazimir d'Olyka, vice-chancelier et petit général de Litvanie, mort à son ambassade de Rome, en 1680. C'était en effet deux jeunes seigneurs d'une belle espérance; leur éducation et leurs voyages avaient beaucoup ajouté au naturel et à la naissance. Le roi leur avait ménagé des alliances considérables avec les meilleures maisons d'Allemagne. L'aîné, Georges, épousa une princesse de Saxe de la branche d'Anhalt-Dessau; il fut nommé palatin de Troki n'ayant encore que 22 ans, à la diète de 1688, mais la mort enleva toutes ces espérances, la même année, avec sa personne. Il a laissé son cadet, Charles, héritier de ses grands biens et de sa haine contre les Sapiéha. Le roi l'a fait vice-chancelier en l'année 1690. Mais ce n'est qu'une jeune tête sans expérience et sans autorité. Outre cela, le roi avait jeté les yeux sur la princesse de Radzivill Louise-Charlotte, fille de Boguslav de Brice, veuve du prince Louis Margrave de Brandebourg pour la faire épouser au prince Jacques son fils aîné, lequel se serait trouvé aussi puissant que les Sapiéha en Litvanie, où cette héritière avait plus de huit cent mille livres de rente, avec des places fortes, des châteaux, des villes considérables. Nous verrons comment la cabale autrichienne a fait avorter ce projet de mariage, et comment les Sapiéha ont prévenu la cour qui voulait les prévenir. Car les Sapiéha règnent seuls en ce grand-duché, où ils sont plus absolus que le roi, comme on le verra dans le succès de la diète de Grodno. »

personnes, ne cessa de le tourmenter par ses caprices, de le fatiguer par ses machinations. Enfin elle se prit d'une aversion implacable pour son fils Jacques, et empoisonna d'aigreur

« Leurs majestés arrivèrent à Grodno, vers la fin de janvier 1688, la veille de l'ouverture de la diète, qui se fit avec les cérémonies accoutumées. Les Litvaniens y parurent en pompeux équipage ; mais le grand général Sapiéha ne s'y rendit qu'un mois après les autres, par un certain esprit de mépris ou de vaine gloire, afin que son arrivée eût plus d'éclat et de distinction, car la coutume de ces pays est d'envoyer des gentilshommes et des carrosses au devant des seigneurs. On vit paraître un nouveau nonce extraordinaire, un prélat napolitain, l'archevêque de Césarée, Cantelmi, que le pape envoya. Le baron Jorovski, envoyé extraordinaire de l'empereur, fut le plus diligent : il s'y rendit en poste, un des premiers, avec son gendre qui résidait en Pologne et qui était accouru dans ce cas extraordinaire pour profiter de l'habileté de son beau-père, le plus fin, le plus vigilant, le plus adroit ministre de Vienne. »

« Le nonce du pape commença sa négociation par un point bien délicat, qu'il sut conduire avec finesse et bonheur; des Sapiéha, poussés par la maison d'Atriche, voulurent couper court aux prétentions de la cour pour le prince Jacques, qu'on voulait faire asseoir sur le trône, à côté de son père, comme il l'avait obtenu au sénat de Léopol, consulli, en 1686. Les Sapiéha s'élevèrent contre ces démarches et firent agir le nonce pour qu'on éloignât le prince. Ce ministre pressa leurs majestés par l'intérêt du bien public, par les considérations de l'union si nécessaire entre les membres de la république et le chef, par les besoins pressants de l'état, par la crainte de la rupture de la diète. Sur ces entrefaites arrivèrent des nouvelles que les Tatars avaient fait une irruption. Le nonce redoubla là-dessus ses instances et obtint enfin l'éloignement du prince aîné, qui partit de Grodno le jour des cendres, troisième de mars, sous prétexte d'une partie de voyage au mont de Pazzi, pour voir ce célèbre monastère. Il fut de là à Vilna, pour chasser dans les environs, ensuite il se retira tout-à-fait de la Litvanie et alla à Brodi. Mais cette complaisance de la cour ne fut d'aucune utilité pour le succès de la diète. L'empereur avait pris toutes ses mesures avec les Sapiéha et leurs amis, qu'il combla de présents, parmi lesquels étaient cent pièces du plus précieux vin de Hongrie et une confiscation de certains biens du comte Tekeli, situés sur les frontières de Pologne, donnée au grand maréchal de la couronne, Stanislav Lubomirski, affilié aux Sapiéha. Aussi la diète fut-elle cassée dès le premier mois, avant même qu'elle n'eût commencé ses travaux. »

tous les moments de son mari. Le roi Sobieski mourut d'affliction par suite du scandale qui résultait de la haine de sa femme contre son fils, et il ne vit pas comment cette mère dénaturée empêcha l'élection de Jacques au trône de son père.

» Pour comprendre cette circonstance, il faut savoir que la diète n'a point d'activité avant la nomination d'un maréchal. On travailla inutilement à le faire parce que d'abord on chicana l'entrée de certains nonces (*rugi*); les uns à cause de leurs affaires litigieuses, les autres parce qu'ils étaient décrétés pour dettes ou crimes, les autres pour différents sujets d'exclusion. Les Litvaniens commencèrent à attaquer ceux de la couronne, principalement les amis de la cour; les Polonais recriminèrent sur les partisans des Sapiéha, entr'autres sur un nommé Dombroski, chef de parti et grand braillard. Il retenait injustement un bien adjugé au castellan de Vilna petit général de Litvanie, Jean Oginski, créature de la cour. Dombroski fut mis hors de la chambre. Son collègue voulut le suivre et protesta de ne pas rentrer sans lui. On mania cette affaire épineuse avec toute la dextérité possible. Le castellan se relâcha de ses droits à la prière de leurs majestés, et rendit la voix à Dombroski en levant l'exclusion. Une pure chicane de formalité empêcha l'accommodement. Ce nonce et son collègue voulurent être priés par la chambre et demandèrent une députation dans les formes : les Polonais s'en moquèrent. Enfin, après cinq semaines de vaines contestations, on prévint les Litvaniens de vouloir travailler à l'élection du maréchal. Ceux-ci s'obstinèrent à vouloir faire réhabiliter leurs collègues avec éclat, avant de parler d'affaires, de manière que le terme de la durée de la chambre basse étant expiré, les Polonais se levèrent et déclarèrent que la diète n'avait plus d'activité. Ainsi elle finit, sans être commencée. Les deux partis se reprochèrent mutuellement la rupture, et se séparèrent sans être convenus du fait. »

« Le roi tint ensuite un grand conseil ou sénat-consulte pour remédier au mal et réparer ce désordre : mais le même esprit d'aigreur et de division présida encore à cette assemblée. Chaque sénateur porta son vœu (*votum*) ou suffrage selon l'intérêt qu'il avait embrassé. Le palatin de Siradie, Pienionzek, qui était la créature du roi et son pensionnaire à deux mille écus sur les salines de Krakovie, fut néanmoins le plus déchaîné à déclamer contre son bienfaiteur, qu'il traita de tyran, d'oppresseur du peuple, de violateur des lois et des constitutions, d'ennemi de la patrie, de destructeur de la liberté,

192. Auguste II.

Les dissentions intestines produisirent une désunion dans les élections de 1696. Les suffrages se partagèrent entre le prince français duc de Conti et l'électeur de Saxe Auguste.

et tout cela en face du roi. D'autres moins hardis ou plus modérés que ce palatin, ne touchèrent que légèrement les mêmes cordes. Mais il s'en trouva d'équitables qui repoussèrent ces calomnies. L'évêque de Kiiovie Zaluski, quoique peu satisfait de la cour qui lui avait fait défendre l'entrée des appartements de leurs majestés à cause du peu d'accord qui régnait entre ce prélat et la reine, dont il était la créature, Zaluski, dis-je, répondit au palatin avec vigueur, lui reprochant aigrement sa pétulance et son ingratitude. Enfin le roi, qui parle toujours le dernier dans les conseils fut lui-même son chancelier, ce qu'on appelle ici, parler *ex throno*, répondit à tous les points de l'accusation de Pienionzek avec une force admirable et un mépris noble et fier, sans daigner apostropher ce palatin ni lui reprocher son ingratitude. Il parut en même temps à Grodno un écrit en forme de manifeste ou de pasquinade politique à la suite de ce grabuge. C'était une satire effroyable contre leurs majestés; l'ayant surpris entre les mains d'un secrétaire de quelque seigneur de la cabale qui faisait des copies pour les semer, on la fit brûler par le bourreau en pardonnant à l'écrivain pour ne pas remonter à la source et à l'auteur.

» Tout fut assez triste à la cour, tant à cause de la situation des affaires fort brouillées entre le parti du roi et celui de la cabale autrichienne, à la tête de laquelle on voyait les premiers sénateurs et les plus puissantes maisons; que par le deuil survenu par la mort du grand-chancelier de la couronne, Jean Vielopolski, beau-frère de la reine. C'était assurément un sujet d'une grande capacité, d'un profond savoir, d'une droiture d'âme inflexible; bon père de famille, bon mari, bon républicain, bon justicier; il avait, dans ces derniers temps, embrassé le parti opposé à la cour et devait déclamer surtout contre le séjour du roi en Russie-rouge. Les deux arc-boutants de cette faction nouvelle étaient ce grand chancelier et le cardinal Radziciovski, dont on n'a jamais bien su les projets, parce que le chancelier sentant approcher sa fin, fit brûler devant lui, par sa femme, toutes les lettres du cardinal et celles des conjurés, à cause de quoi la cour témoigna quelque froideur à sa veuve, surtout, pour avoir elle-même, après la mort du grand-chancelier, achevé de brûler d'autres lettres concernant cette affaire, qu'elle trouva dans ses cassettes.

Ce dernier étant plus voisin de la Pologne y arriva le premier. Conti traversant la mer se présenta beaucoup plus tard à Dantzick, faiblement soutenu par la France, et fut contraint

» Quant au mariage du prince Jacques avec sa cousine la princesse de Radzivill veuve du margrave de Brandebourg, leurs majestés ne voulant pas se laisser enlever cette riche héritière, avaient négocié avec elle et avec l'électeur. La France même interposa ses offices. Au milieu de ces négociations secrètes, le prince Jacques arriva à Berlin incognito; il vit plusieurs fois la princesse veuve, laquelle lui donna une promesse en bonne forme de l'épouser après le terme des deux années de deuil, dont il restait sept ou huit mois encore, et cela sous un peine exprimée de la perte de ses biens. Le prince partit avec ces assurances, et sur la première nouvelle qu'il en donna au roi et à la reine, on dépêcha un courrier à Berlin, avec de riches présents en habits, en fourrures et en pierreries, que la reine envoyait à la princesse margrave. Celle-ci avait donné son portrait et une bague au prince, et reçu de lui de semblables bijoux. Cependant, à peine fut-il parti, que cette princesse reçut chez elle le prince Charles de Neubourg, et l'épousa deux jours après, en grand secret, chez l'envoyé de l'empereur.

» Lorsque cette nouvelle arriva à la cour de Pologne, le marquis d'Arquien opina pour une action de vigueur et voulut que le prince allât à Hambourg avec le comte de Maligny, son oncle, pour l'envoyer au prince Charles de Neubourg et l'appeler en duel. Mais la cour, particulièrement la reine, rejeta ce conseil comme funeste. Le roi, d'un autre côté, assembla quelques habiles gens en matière civile, pour examiner la promesse de la margrave et voir si l'on pouvait s'en servir pour s'emparer de ses biens; les lois du royaume, outre cela, défendent aux étrangers, tel que l'était le prince de Neubourg, la possession des terres, et lors du premier mariage de la princesse avec le margrave de Brandebourg, la république de Pologne aurait confisqué les biens, si la cabale n'eut fait casser la diète. Le roi résolut de porter cette affaire à la diète qu'il devait assembler au mois de janvier 1689, comme en effet, elle en fit un des articles de la proposition et un des points expliqués dans les lettres circulaires; mais tandis que la cour travaillait avec éclat à faire prévaloir son ressentiment, la cabale autrichienne prenait de secrètes mesures pour rendre vaine toute la colère du roi de Pologne. On gagna les Sapiéha et ceux-ci apostèrent des nonces qui traînèrent pendant trois mois la diète générale par mille vains projets et la cassèrent enfin sans en exécuter aucun. Ainsi la margrave se retrouva saisie de ses biens héréditaires comme avant son mariage, et

de céder aux Saxons. Auguste II trouva des mécontents et les troubles de Litvanie prirent le caractère de guerre civile. Les nobles y conçurent un tel ressentiment contre les Sapiéha, qu'ils massacrèrent et taillèrent en morceaux, près de Leipuny, Michel, grand-écuyer, et formèrent, en 1700, la confédération d'Olkiéniki. Les Sapiéha, ne trouvant point d'appui auprès d'Auguste II, se liguèrent avec Charles XII, roi de Suède, au moment où il envahissait la Pologne. Auguste II, ayant des relations particulières avec l'Autriche, réussit à recouvrer les salines de Vieliczka, et par la paix signée avec les Turcs à Karlovitz, en 1669, Kamieniec et la

remit à un temps plus favorable à demander l'indigénat pour le prince Charles son second mari. »

(Ce fut à cette diète que Kazimir Opalinski, évêque de Culm, dit dans la chaleur de l'emportement : « Sire! ou régnez justement, ou cessez de régner. » Outré de colère, Jean III voulut aussitôt se démettre de la couronne. Le sénat le détourna de cette résolution. (*Bandtke.*)

» Trois ans après, au commencement de 1691, on maria ce même prince Jacques avec la princesse Elisabeth de Neubourg, cinquième fille de l'électeur palatin, sœur de ce prince Charles qui lui avait enlevé la margrave sa cousine (Dalerac, anecdotes de Pologne, tome II, p. 316-324, 330-342, 384-391.) »

De nouvelles querelles et une guerre intestine éclatèrent en Litvanie, encore avant la mort de Sobieski. La pénurie d'argent faisant naître un grand désordre dans la république, le grand-général Kazimir Sapiéha, répartit quelques régiments dans les terres de l'évêque de Vilna, Constantin Brzostovski. L'évêque l'excommunia solennellement. De là s'élevèrent deux partis. Le primat Radzieiovski et les maréchaux embrassèrent le parti de Sapiéha; la noblesse et le roi saisirent le parti de l'évêque. Le primat leva l'excommunication du grand-général; le nonce du pape, Santa-Croce, abolit l'arrêt du primat, qui porta plainte à Rome contre le nonce. L'évêque à son tour assigna le grand-général au jugement de la nation. On convoqua pour cet effet la diète. Le torrent des passions remplit le sanctuaire des délibérations publiques de bruits et de scandales. La diète fut de nouveau rompue. Le roi lassé, sortit des bornes de la modération et voulut se démettre de la couronne. Zaluski, évêque de Plock, sut le rassurer et le détourner de cette deuxième abdication (Hist. de Pol. par Bandtke, p. 465; par Vaga, p. 337).

Podolie furent restitués. Il croyait qu'il lui serait aussi facile de rentrer en possession de la Livonie, d'autant plus que Charles XII, roi de Suède, était trop jeune et sans expérience. Il fit donc une alliance avec la Russie et le Danemarck, qui déclarèrent la guerre à la Suède. Charles XII, agissant avec une rapidité extraordinaire, battit les Danois, vainquit les Russes, et, après avoir chassé en 1701 les Saxons des environs de la Dzvina, se jeta sur la Litvanie et la Pologne.

193. Guerre avec Charles XII.

Personne dans la Pologne et la Litvanie ne songeait à faire la guerre contre Charles XII. Auguste II l'avait seul entreprise avec ses Saxons, sans le consentement de la noblesse. Charles XII n'éprouva donc point une grande résistance. Il s'empara de Varsovie, et après avoir battu Auguste II près de Kliszov, il entra dans Krakovie. Des confédérations se formèrent dans la Pologne, à Sandomir, en faveur d'Auguste II, et dans la grande Pologne, une autre, en 1704, sous la conduite du primat Radzieiovski, en faveur de Charles XII, qui ordonna d'élire pour roi, Stanislav Leszczinski, palatin de Poznanie. Effectivement le choix eut lieu. Après avoir repoussé Auguste en Saxe, Charles XII, continua de l'y poursuivre jusqu'à ce qu'il l'eut forcé, par la paix d'Altranstadt, d'abdiquer la couronne et de reconnaître comme roi de Pologne Stanislav Leszczinski. La guerre de Saxe étant terminée, il traversa toute la Pologne, marchant contre les Russes qui s'étaient avancés vers Grodno, et se retiraient à son approche. Sa défaite à Pultawa, en 1709, où les Russes mirent en déroute toutes ses forces, enhardit Auguste II à rentrer en Pologne, où, soutenu par les Russes, il repoussa les Suédois et soumit tous leurs partisans. Cependant les troubles recommencèrent bientôt. On demandait que l'armée saxonne évacuât la Pologne. Une confédération eut lieu à cet effet à Tarnogrod. La Russie voulut y apporter sa médiation. Enfin, la pacification fut conclue et ratifiée en 1717, par la diète dite muette. Elle était ainsi qualifiée, parce que pendant le court espace de sept heures

qu'elle dura, on y fit seulement la lecture de la pacification, sans que le silence y fut interrompu. Les Saxons évacuèrent la Pologne, et l'armée russe de Pierre-le-Grand n'en sortit qu'en 1720. Auguste II fit des traités de paix avec la Suède, en 1720 et 1723.

194. La Pologne accablée de désastres.

Ne prenez pas de mauvaise part, mes chers enfants, si je vous ai fait connaître tant d'événements désastreux, et quelles furent les funestes conséquences de tant de victoires remportées, au temps de Sigismond III, et si je vous ai à peine mentionné l'expédition brillante de Sobieski à Vienne, dont tous les avantages furent pour l'Autriche, mais dont la Pologne ne retira aucun profit, tandis que je n'ai pas négligé de vous signaler les troubles qui ont agité le règne de ce même Sobieski. Je devais, mes enfants, dans l'intérêt de la vérité et de votre propre instruction, vous indiquer ces tristes événements. Si j'ai attaché votre réflexion particulièrement aux désastres qui, sous le règne de Jean-Kazimir, se succédèrent sans interruption, si j'ai parlé aussi de ceux qui suivirent, c'est qu'ils eurent une très grande influence sur le sort de la Pologne, déjà en décadence. Les vertus nationales avaient alors d'autant plus de droit à l'estime que dans ces temps de désolation les vices de la noblesse faisaient éprouver à la Pologne les plus terribles angoisses. Ces tristes calamités amenèrent des conséquences plus déplorables encore. Voyez sur la carte n.° 11, les principales routes parcourues par les Suédois, les Kozaks et les autres agresseurs. Ils se répandaient dans toute la Pologne, portant avec eux le pillage et la dévastation. Non-seulement ils laissaient des traces de leurs excès sur la route principale qu'ils suivaient, mais ils portaient aussi la désolation sur les chemins vicinaux, à droite et à gauche des grandes routes. Les guerres civiles de la Pologne et de la Litvanie affectaient non moins le pays ruiné (60). Tels

(60) Voyez la note 348, au chap. 126 des considérations sur l'état polit. de Pol., dans laquelle on a plusieurs exemples de la dévastation

furent les événements qui se passèrent pendant un espace de soixante-dix ans seulement, depuis le commencement du règne de Jean-Kazimir, jusqu'à la diète muette : c'est-à-dire, de 1648 à 1717. Cet aperçu vous rappelle que l'état fut amoindri par plusieurs pertes considérables, dépeuplé, dévasté, la nation affaiblie et démoralisée par les fautes de la classe prédominante et particulièrement par les aristocrates.

195. Inertie ; mécontentement des dissidents.

Depuis la diète muette, pendant toute la durée des règnes des Saxons, la Pologne demeura plongée dans une inaction complète, presque oubliée de toute l'Europe. Aucun fait remarquable ne signala son existence et cela n'était pas étonnant. Elle s'était sauvée, pendant le règne de Jean-Kasimir, par ses efforts et des sacrifices extraordinaires, mais après tant de revers, de pertes et de souffrances, elle tomba dans un épuisement complet. Comme un malade reste affaissé par la douleur lorsqu'on a extrait une partie gangrenée, qu'on lui a coupé la jambe, ou qu'une fièvre violente lui a enlevé toutes ses forces, ainsi la Pologne était, après avoir supporté tous ces malheurs, languissante, indolente; les incidents peu nombreux qu'on rencontre dans cette époque de léthargie sont généralement déplorables. En 1721, au temps d'Auguste II, les habitants de Thorn, révoltés contre les chicanes et les violences jésuitiques, furent jugés par la haute cour de la diète et sévèrement punis; leur bourgmestre, malgré son innocence, périt sur l'échafaud. Cet événement attira l'attention de l'Europe sur la Pologne, mais il n'y causa qu'une impression fâcheuse. Pendant l'interrègne qui suivit la mort d'Auguste II, la diète de convocation, en 1733, décréta que les dissidents seraient reconnus inhabiles à posséder dans l'état une charge, un emploi ou

des premières années des calamités. Le pays ne put se relever de sa ruine, encore moins se repeupler lorsque de nouveaux ravages survinrent et se répétèrent par des commotions civiles, par l'invasion des Turcs, par celle des Suédois, sous Charles XII, et par l'irruption amicale des Moskovites, sous Pierre-le-Grand.

une dignité quelconques. De fait, ils étaient déjà depuis longtemps éloignés de la jouissance des droits de citoyen ; par cette décision, c'était la loi qui les écartait et leur ôtait l'espoir de trouver la justice chez leurs compatriotes.

196. Stanislav Leszczinski.

Pendant l'interrègne, on résolut de choisir pour roi un Piast, c'est-à-dire un Polonais, sans admettre d'étrangers à la candidature et au choix. Les vertus de Stanislav Leszczinski, dont il avait fait preuve dans tant d'adversités, attirèrent l'attention, particulièrement depuis que sa fille était devenue l'épouse de Louis XV. Tous les suffrages se réunirent sur lui et il fut élu roi de Pologne. Mais les cours de Vienne et de Pétersbourg virent avec déplaisir, sur le trône de Pologne, le beau père et par conséquent un allié de Louis XV, elles résolurent, de s'opposer à ce choix. Ces nouvelles ne furent pas plutôt parvenues à Varsovie, que les troupes Russes entrèrent en Pologne. Le chancelier Michel Visnioviecki, avec la noblesse de deux palatinats, l'évêque de Poznanie Hosius et d'autres seigneurs, se rendirent à Prague, où, forts de l'appui des soldats Russes, ils proclamèrent, l'électeur de Saxe Auguste III, roi de Pologne. Bien que Stanislav Leszczinski fut arrivé de France assez tôt à Varsovie, il ne put cependant soutenir ses droits. S'étant retiré à l'approche des troupes russes, il se rendit à Dantzick, où il fut assiégé. La nation affaiblie ne put l'appuyer ; les secours venus de France furent insuffisants et Leszczinski, évitant la funeste issue du siége, parvint sous un déguisement à se sauver de Dantzick où, pressé par les assiégeants, il courait mille dangers. Ses partisans furent vaincus et plusieurs familles ruinées par cet événement. La France déclara la guerre à l'Autriche pour soutenir Leszczinski. La guerre, qui ne fut pas de longue durée, eut lieu sur les bords du Rhin, loin de la Pologne ; elle n'amena aucun résultat favorable à la Pologne. Auguste III resta en possession de l'état et Leszczinski reçut un faible dédommagement dans la possession viagère de la Lorraine et conserva toute sa vie le titre de roi de Pologne. Il régna sur la Lorraine en père, y laissant le plus doux souvenir de ses vertus.

197. Auguste III.

Pendant le règne d'Auguste III, la maison de Ketler, venait de s'éteindre en Kurlaud; les princes qu'on y plaça successivement furent élevés du consentement de la Russie ou imposés par elle. Le reste de la Pologne, continuait de jouir d'une paix profonde. Elle apprenait seulement qu'on faisait la guerre, en voyant passer les troupes qui traversaient son territoire allant combattre l'ennemi, ou retournant dans leur pays; ou par les enrôlements qu'on faisait parmi les Polonais, ou par les approvisionnements, ou par la fausse monnaie répandue en Pologne par le roi de Prusse Frédéric II, dit le grand. La Pologne s'estimait heureuse sous la domination Saxonne, au point qu'il était passé en proverbe et que l'on disait au temps des Saxons, desserrer la ceinture (61) La Pologne était, disait-on, comme une auberge (62) : où chacun pouvait entrer, faire du tapage et s'en aller. On disait que le désordre soutenant son existence, était son bonheur et son salut (63). Les diètes étaient à cet effet toujours rompues par l'opposition d'un seul *veto*. Dans les banquets, l'ivrognerie et les bravades grossières servaient à prouver que l'abondance régnait dans les ménages de la noblesse et qu'elle ne manquait pas de courage. Le verre à la main, on oubliait toutes les pertes, les contributions et les fourrages extorqués par des perfides voisins. Une partie des habitants, privée du droit de citoyen, vivait retirée, jouissant de sa modique fortune. La Pologne ressemblait alors à un homme infirme, dont les douleurs sont continues, et que la longue habitude des souffrances a rendu impassible, ayant engourdi sa sensibilité. Ainsi, les paysans, les bourgeois, les nobles même étaient indifférents à leur avilissement, aux insultes, aux maux dont ils étaient accablés. Cependant cette effrayante insensibilité commençait à diminuer, et l'on put prévoir qu'un changement allait s'opérer dans la nation

(Ici le lecteur pourrait continuer la lecture des considérations sur l'état politique de l'ancienne Pologne et sur l'histoire de son peuple, depuis le chap. 127, jusqu'à la fin).

(61) Zakrola Sasa, popuszczac pasa.

(62) Karczma zaïezdna ; cabaret-hôtellerie.

(63) Polska nierzadem stoï.

198. Les idées monarchiques se propagent en Pologne.

Plusieurs Polonais se retirèrent en France avec le roi Leszczinski; d'autres allèrent le voir dans la Lorraine au lieu de sa résidence; quelques-uns y firent leurs études à ses frais. Ces Polonais, de retour dans leur patrie, apportaient de nouvelles opinions, et des idées toutes différentes de celles qui constituaient l'état politique et social de leur pays. En France comme en Pologne, ils virent un roi, mais en Pologne, le roi était électif, présidait seulement la république, le sénat, les diètes, les états; son pouvoir exécutif était très-limité. En France, la monarchie était héréditaire et absolue, il n'y avait point de diètes, la puissance royale réunissait tous les pouvoirs et toutes les dignités émanaient d'elle. Le roi était entouré de ministres, de princes, de ducs, de comtes, de pairs, de maréchaux, de généraux, de chambellans, d'hommes de cour, toujours prêts à le servir; récompensés et comblés par lui de richesse, d'honneurs, de distinctions, d'ordres de cordons. Rien de tout cela n'existait en Pologne. Auguste II, poursuivi par Charles XII, institua l'ordre de l'aigle blanc; cet ordre se maintint contrairement aux institutions de la république, par abus, par la seule raison que l'esprit républicain de la noblesse fut étourdi, impuissant. Les idées monarchiques françaises se propageaient sans obstacle et trouvaient de jour en jour plus de crédit parce que le peuple noble, sans instruction, sans prévoyance, indolent, ne s'y opposait plus et ne pouvait comprendre ce qui était utile et nécessaire à la république.

199. Zaluski, Konarski (64).

Plusieurs Polonais sentant la nécessité de faire refleurir l'instruction dans la nation, deployèrent tout leur zèle en s'acquittant de cette tâche louable. Joseph André Zaluski,

(64) Cette partie succincte du précis, depuis le chap. 199 jusqu'à 222, se trouve développée avec plus d'extension dans le règne de Stanislav-Auguste.

évêque de Kiiov, mit tous ses soins à la fondation d'une bibliothèque pour laquelle il dépensa des sommes énormes. Afin de consacrer tous ses revenus à l'augmenter, il faisait une épargne rigide et se contentait souvent d'un morceau de fromage pour son repas. Il rassembla en effet un si grand nombre de volumes que sa bibliothèque surpassa toutes les bibliothèques particulières et se trouva au premier rang de celles de l'Europe à cette époque. Il la rendit d'abord publique et l'offrit ensuite en don à la nation. Stanislav Konarski, de l'ordre des piaristes, s'efforça d'améliorer l'instruction. Il fonda à ses frais un collége pour la jeunesse noble, à Varsovie. Il lutta avec une hardiesse constante contre de terribles obstacles et contre les préjugés; il combattit le goût dépravé dans la littérature, la mauvaise méthode d'enseignement, le désordre dans la république, le *veto*, et la scandaleuse rupture des diètes. L'émulation scientifique qui existait entre deux ordres, celui des piaristes et celui des jésuites, échauffa le zèle des adversaires ; les attaques contre les abus qui s'étaient introduits dans la république blessèrent l'amour-propre de la noblesse. Cependant, par leurs efforts, l'éducation prit une marche plus animée et plus régulière, non-seulement dans les écoles des piaristes, mais encore dans celles des jésuites ; et dans toutes les autres institutions, on recommençait à former des citoyens. L'éducation, placée sur le chemin du progrès et de l'amélioration, allait aussi servir à la propagation des idées monarchiques françaises.

200. Les princes Czartoryski.

Plusieurs familles puissantes reconnaissant combien la république était désorganisée, pensaient à rétablir l'ordre et à y introduire des réformes salutaires. Mais leurs idées ne s'accordaient pas: les uns voulaient de promptes mesures d'amélioration, les autres en voulaient des modérées; d'une part on prétendait introduire tout-à-coup des changements importants, d'une autre part on voulait suivre une marche lente et progressive. A ces idées généreuses s'alliait l'ambition de prévenir les autres par ses services envers la patrie. Michel, prince Czartoryski, chancelier de Litvanie, et Auguste, son frère,

palatin de Russie, entreprirent de presser la marche des réformes, et de changer la république en une monarchie bien organisée. Dans cette intention, ils firent de grandes dispositions, s'attendant à rencontrer des obstacles immenses du côté des Radzivill, des Potocki et de la plus grande partie du peuple noble. Sans se décourager toutefois, ils formèrent des liaisons avec la Russie, afin de faire le premier pas avec plus de succès. Cette conduite indisposa encore plus leurs adversaires. Sur ces entrefaites, Auguste III étant mort, le trône resta vacant. Les troupes russes entrèrent dans la Pologne, occupèrent Varsovie, et s'avancèrent même sur la rive gauche de la Vistule.

201. Convocation.

Les deux partis contraires se rendirent en armes à la diète de convocation. La salle de la chambre des nonces était pleine d'hommes armés. D'après les anciennes règles, le maréchal de la dernière diète ouvrait la diète suivante. Le vieux maréchal, Adam Malachovski, devait remplir cette fonction. Un petit nombre de nonces rassemblés attendait depuis longtemps son arrivée. Pendant ce temps, Mokranovski, nonce de Bielsk, prépara au nom des absents un acte de protestation et de rupture de la diète. Enfin, le vieux Malachovski, si impatiemment attendu, entre et s'avance au milieu de la chambre, tenant son bâton de présidence baissé. Aucune menace ne l'effraie, ne peut ébranler sa fermeté. Sans le relever, il déclare s'opposer à toutes mesures indignement préparées, il annonce qu'il va emporter le bâton de président, puisque les lois sont sans force et la liberté insultée par la violence et les troupes étrangères. Aussitôt il s'éloigne de la chambre précédé de Mokranovski, et se frayant un passage à travers la foule, il sort de l'enceinte du château. Ainsi la diète fut rompue, et toutes les formes de la rupture observées. Cependant le parti le plus fort resta dans la salle, proclamant pour maréchal le prince Adam Czartoryski fils d'Auguste; et forma une confédération qui devait continuer la diète, diriger l'élection du roi et exécuter les réformes. Jean-Clément Branicki, hetman, Charles

Radzivill et les autres membres de l'opposition poursuivis, s'apercevant qu'il leur était impossible de lutter contre des forces supérieures, se retirèrent du pays et laissèrent aux adversaires le champ libre pour continuer leurs plans sans obstacles.

202. Election.

Les états s'assemblèrent pour l'élection, comme à l'ordinaire, entre les villes de Varsovie et Vola, sur le champ destiné à cette cérémonie. Au centre du champ, un hangar fut construit, où le sénat se placa dans l'ordre prescrit. A côté, une place plus spacieuse fut destinée aux nonces terrestres, dont l'assemblée portait le nom de cercle, kolo. Le terrain occupé par les membres des deux chambres fut enceint d'un fossé et d'un rempart carré oblong, ayant trois portes, l'une à l'ouest pour la grande Pologne, l'autre au midi pour la petite Pologne, la troisième, à l'est pour la Litvanie. Aux alentours du rempart, des tentes furent dressées pour la noblesse et les députés de sept villes principales, qui s'y réunissaient dans l'ordre des palatinats, relativement aux trois portes des trois provinces. Après la messe du matin, célébrée dans l'église paroissiale de St-Jean, à Varsovie, le primat, comme chef de l'état, l'inter-roi, remplaçant la haute autorité royale, se rend au champ d'élection dans un carrosse à six chevaux, précédé de sa cour, de son crucifix, c'est-à-dire, d'un prélat à cheval, tenant la croix primatiale, et de son maréchal, dont les fonctions étaient toujours remplies par un sénateur castellan. Les sénateurs, les nonces et l'état équestre le suivent, déployant le faste accoutumé à une semblable occasion. Tout le cortége arrivé sur le lieu, chacun se rend à sa place, tant dans l'enceinte du rempart que sous les tentes palatinales. Personne n'ignorait que la cour de Pétersbourg et celle de Berlin proposaient pour roi Stânislav-Auguste Poniatovski, écuyer de la table (stolnik) du grand duché de Litvanie. L'amitié de son père avec le roi Leszczinski, ses liens de parenté avec la famille de Czartoryski, Stanislav-Auguste étant fils de la sœur de Michel et d'Auguste Czartoryski; et surtout les faveurs de l'impéra-

trice Catherine II, et la recommandation des cours étrangères étaient des motifs suffisants et assez puissants pour lui gagner les dispositions des électeurs. Après le chant de l'invocation à l'Esprit-Saint chanté par le primat, et au signal que celui-ci donne, les sénateurs et les nonces terrestres se retirent vers les citoyens de leurs palatinats, qui étant sortis de leurs tentes, se rangent sous leurs bannières respectives. Le primat monte à cheval, fait le tour des palatinats, demandant successivement à chacun quel roi il désire avoir. Unanimement tous les palatinats votent pour Stanislav-Auguste, ou donnent leur consentement à son choix. Alors le primat proclame le nom du roi Stanislav-Auguste, et le grand-maréchal de la couronne annonce son élection aux trois portes du camp. On chante ensuite le *Te Deum*, qui termine les cérémonies de l'élection. Quelques jours après, Stanislav-Auguste jura les *pacta conventa* et se prépara à son couronnement.

203. Réforme, concorde.

Les lois qui devaient réformer la république étant arrêtées par les états à la diète de convocation, sans la participation du roi, on les présenta avec différentes autres décisions à la diète du couronnement où elles furent ratifiées et où de nouveaux réglements furent décretés. La république, conformément à ces décrets, reconnut aux souverains de la Prusse et de la Russie, les titres de roi et d'empereur qu'elle leur contestait; elle borna le pouvoir des hetmans et des maréchaux; limita les effets du *véto*, accorda au roi un pouvoir exécutif plus étendu. Dans la diète du couronnement, on donna le titre de prince à la famille royale. Bientôt après, le roi institua l'ordre de Saint-Stanislav, et organisa sa cour d'une manière très-brillante; il établit l'école militaire des cadets et une fonderie de canons; il ouvrit l'hôtel des monnaies. Son règne commença sous les plus beaux auspices. Jean-Clément Branicki, revenu dans sa patrie, se retira dans sa résidence, à Bialystok, où il mena une vie retirée. Les autres personnages contraires à l'élection du roi, revinrent aussi et reconnurent son autorité. Mais ce calme et cet

accord ne durèrent pas long-temps; et comme dans un beau jour on aperçoit les indices de l'orage, on vit se multiplier des causes de discorde qui ébranlèrent le trône de Stanislav-Auguste.

204. Confédération de Radom.

Les cours de Pétersbourg, de Berlin et d'autres puissances présentèrent des notes par lesquelles elles demandaient de réintégrer des dissidents dans leurs droits de citoyen qu'ils possédaient autrefois. L'ambassadeur de Russie, Repnin, exigea la dissolution de la confédération des princes Czartoryski et le rétablissement du *véto* dans son ancienne vigueur. On se conforma à sa volonté. Quant aux dissidents, plusieurs d'entre eux, impatients de presser leurs affaires, cédaient aux suggestions des étrangers et commençaient à former des confédérations sous la protection des puissances voisines. Stanislav Brzostovski, les autres mécontents et adversaires du roi et des Czartoryski, formaient aussi des confédérations auxquelles la cour de Pétersbourg offrit son appui. Charles Radzivill se laissa séduire par les instances de Brzostovski, revint en Pologne et se joignit aux confédérés. Le prince Repnin tâcha, avec sa politique rusée, de rapprocher les esprits turbulents de tous les mécontents et réussit à réunir toutes les confédérations, quelles que fussent leurs opinions, dans une seule confédération dite de Radom, sous les chefs de Brzostovski et de Radzivill. Alors il agit impérieusement, imposa à cette confédération la garantie de l'impératrice Catherine II et obtint l'adhésion du roi; par conséquent une réconciliation forcée des mécontents avec lui. Il soumit par ce moyen la confédération de Radom et le roi, qui désormais furent dociles à toutes ses volontés. Les confédérés convoquèrent une diète à Varsovie, pendant laquelle Repnin, éprouvant une opposition vigoureuse dans la question des dissidents, employa une violence extrême. Il fit arrêter quatre des plus ardents, ceux qui soulevaient des obstacles, particulièrement dans le sénat, savoir les trois sénateurs Soltik, évêque de Krakovie, Joseph-André Zaluski, évêque de Kiiov, Venceslav Rzevuski, palatin de

Krakovie, et son fils Sévérin, et ils furent, sous une forte escorte russe, transportés de Varsovie au fond de la Russie.

205. Confédération de Bar.

Les dissensions qui travaillaient la cour et tout le pays multipliaient le mécontentement, et l'issue de la confédération de Radom exaspérait les esprits les plus ardents. Les uns se plaignaient qu'ils étaient trompés par la Russie, les autres se fâchaient contre le roi dont ils accusaient la soumission aux Russes, tous étaient révoltés de la violence et de l'outrage portés aux lois et à la liberté. On commença à former des confédérations afin de délivrer le pays du joug des étrangers, d'assurer son indépendance et de sauver la religion. Celle de Bar fut la plus célèbre, toutes les autres s'y réunirent et firent à la Russie une guerre opiniâtre. Plusieurs Pulaski, surtout Kazimir, évêque de Kamieniec, Adam Krasinski, en furent les principaux moteurs. L'évêque implora les secours de plusieurs puissances, mais ceux qu'il parvint à obtenir furent très-faibles Il trouva tous les états fatigués des guerres précédentes et dirigés par une politique égoïste. Les derniers traités avaient apporté de si grands changements dans leurs relations politiques, que la France se trouvait intimement alliée avec l'Autriche. L'Autriche offrait un refuge aux confédérés, qui, essuyant des revers, se retiraient en Hongrie ou en Silésie. La France leur envoyait des secours insuffisants et non avoués. La Turquie seule fit la guerre à la Russie, une guerre qui bientôt se termina à son propre désavantage et ne fut pas d'une grande utilité aux confédérés.

206. Guerre. Les Pulaski.

Les opérations militaires de la confédération de Bar s'étendaient dans toute la Pologne et dans la Litvanie. Les troupes russes stationnées autour de la capitale empêchaient la jonction des confédérés avec l'armée nationale, qui resta inactive. La guerre traîna en longueur. Les confédérés, dont

le nombre montait quelquefois à 8,000 combattants, étaient mal organisés, tandis que la Russie se servait de l'armée disciplinée. Cependant les chances vacillantes tinrent l'issue de la guerre long-temps indécise. Kazimir Pulaski était le plus actif, malgré les adversités dont il éprouvait les conséquences, il remportait le plus de succès et prolongeait la lutte plus long-temps que les autres. Il avait perdu son père et ses frères. Son père, auteur de la confédération, avait été calomnié et soupçonné de trahison par les confédérés; il mourut en prison. Kazimir, profondément affligé de cet événement, redoubla d'activité, voulant prouver par son dévouement son attachement inviolable à la patrie, toute sa sincérité, et réhabiliter la mémoire de son père, si injustement outragée. Par cette conduite admirable, il remplit la volonté de son père. Il combattit avec constance jusqu'à la fin, et lorsque la cause des confédérés fut affaiblie et désespérée, on le vit encore défendre Czenstochova jusqu'à la dernière extrémité. Aux malheurs et au mauvais résultat de la confédération, contribua beaucoup l'enlèvement du roi, qui n'eut pas de succès.

207. Enlèvement du roi.

La confédération inspirée par son secrétaire Bohusz, déclara le trône vacant, et un certain Stravinski remit au roi, dans son château de Varsovie, un acte qui le citait à comparaître devant le tribunal de la confédération. Ce même Stravinski conçut le projet hardi d'enlever le roi. Il obtint le consentement de Pulaski, la vie sauve au roi et Stravinski l'assura par des serments de ne point attenter à la vie du prince, ne voulant pas donner l'exemple d'un crime, jusqu'alors inouï dans les fastes de la Pologne. Avec quelques associés capables de tout entreprendre, il se plaça en embuscade à Varsovie, près de la rue du Miel (Miodova) et lorsque le roi, revenant de la soirée qu'il avait passée chez son oncle, le prince Michel Czartoryski, se dirigea vers son château, entouré des gens de service et portant des torches, Stravinski sortant tout-à-coup de la rue des Electeurs (Elektoralna), attaqua le carrosse royal vis-à-vis de l'église des Capucins

Le roi s'évada de son carrosse au milieu des coups de pistolet que tiraient les assaillants et voulut se réfugier dans le palais de son oncle Michel. Mais les portes étant déjà fermées, ce fut en vain qu'il frappa de toutes ses forces. Les confédérés, attirés par le bruit, le saisirent près de cette porte, l'enlevèrent au milieu de leurs chevaux, et le conduisirent, légèrement blessé, au-delà des remparts et des védettes russes. La profonde obscurité de la nuit fit que les confédérés s'égarèrent et se perdirent de telle sorte, qu'un seul d'entre eux, Kuzma-Kosinski, se trouva rester auprès du roi qui réussit à le persuader qu'il était son souverain et qu'il devait le respecter. Kuzma ayant donc changé d'avis, se dirigea vers un moulin où le roi put se reposer en sécurité et se rendre à son château dans la même nuit. Cet événement refroidit plusieurs confédérés et attira des plaintes contre la confédération.

208. Cordons sanitaires. Diète de délégation.

Ce dernier événement arriva à l'époque où les puissances étrangères cessèrent de soutenir la confédération, et lorsque les états limitrophes conçurent le projet de mettre fin à cette guerre qui durait depuis plusieurs années et de resserrer les frontières de la Pologne. L'Autriche et la Prusse étendirent leurs cordons sanitaires bien avant dans la Pologne, sous prétexte de se garantir contre la peste, et proclamèrent en même temps de longs manifestes prouvant leurs droits à différentes provinces polonaises. Les membres de la confédération qui restaient encore sous les armes, se dispersèrent dans les pays étrangers. Kazimir Pulaski disparut de Czenstochova et se retira en Amérique, où il périt dans une bataille. De tous les confédérés, le brave Zaremba fut le seul qui manifesta ses regrets et son repentir aux autorités russes. La diète convoquée en 1773, devait entrer en arrangement avec les puissances limitrophes et prononcer sur leurs prétentions. Elle se réunit, mais en trop petit nombre. On devait, au moment de l'ouverture, choisir un maréchal, d'après les formalités voulues par la loi. Mais Adam Poninski se présente et déclare prendre lui-même le bâton de maré-

chal et ouvrir la séance. Plusieurs nonces de Litvanie, et principalement Reiten, Korsak et quelques autres s'y opposent et élèvent une résistance intrépide et inébranlable. Ils ne purent cependant empêcher que leurs collègues réunis dans la maison de Poninski, ne formassent une confédération qui les jugea comme rebelles et les éloigna de la séance. Elle choisit ensuite une délégation qui devait remplir les fonctions de la diète.

209. Premier démembrement. Constitution.

Par le premier démembrement, la Prusse s'empara de la Prusse royale, à la réserve de Dantzick et de Thorn et de tous les districts situés aux alentours de Notec. L'Autriche se mit en possession de la Russie rouge, d'une partie de la Podolie et de la petite Pologne, jusqu'à la Vistule. La Russie retint pour son compte Polock, Vitepsk et Mscislav jusqu'au Dniepr et jusqu'à la Dzvina. La même diète prescrivit une nouvelle constitution. Le *liberum veto* conserva sa force, le pouvoir du roi fut restreint, on lui adjoignit un conseil permanent. Cette constitution de la république fut garantie par la Russie, et l'intégrité de la Pologne assurée par les trois puissances limitrophes. La même diète de délégation nomma aussi une commission d'éducation qui rendit à la nation de très-grands services. Les jésuites étant supprimés à cette époque, plusieurs écoles qu'ils dirigeaient allaient disparaître avec eux, et les biens immenses qu'ils possédaient devenir nationaux. La diète destina tout ce qu'ils avaient possédé au profit de l'instruction, et l'on confia la direction des études et de ces biens à une magistrature particulière, nommée commission d'éducation.

210. Tranquillité, industrie, administration.

Depuis la chute de la confédération de Bar et la fin de la diète de délégation, on jouit d'une tranquillité parfaite. Mais bien que les troupes de la Russie eussent évacué la Pologne, cette puissance y exerçait toujours son influence, à tel point qu'on ne pouvait rien se permettre sans son

autorisation. Elle surveillait particulièrement la constitution, tout ce qui tenait à la politique, et les intérêts de quelques individus qui lui étaient voués. Elle laissait du reste à la Pologne la liberté entière de faire tout ce qui lui paraissait utile à l'amélioration et au bien-être du pays. Diverses entreprises se formèrent pour relever le commerce, l'industrie et l'agriculture ; on créa des banques, on négocia et l'on spécula dans le commerce. Le canal d'Oginski et celui de Muchaviec étaient creusés ; les fabriques s'élevaient, le nombre des artisans augmentait. Le trésorier Tyrenhaus établissait en Litvanie d'importantes manufactures. Plusieurs grands seigneurs assuraient à leurs sujets, c'est-à-dire aux paysans, la propriété, les émancipaient, amélioraient ainsi leur état et garantissaient leur liberté. Ce bon exemple donné à la noblesse pouvait contribuer beaucoup à la prospérité du pays : mais il était difficile de triompher des préjugés aussi rapidement. On sentit le besoin d'une législation; le projet en fut rédigé par André Zamoïski, homme de grand mérite, citoyen vertueux, et d'une probité irréprochable. Il se trouva cependant des envieux qui, dans la diète, à laquelle le projet fut présenté, parvinrent à le faire rejeter sans qu'on le discutât. L'opposition élevée contre lui provenait en grande partie de ce qu'il voulait que les paysans fussent régis par les mêmes lois que les nobles leurs maîtres.

211. Lumières. Mœurs.

Peu à peu les préjugés s'affaiblissaient ; les superstitions devenaient l'objet du ridicule ; les lumières se répandaient dans la nation. Il était facile de voir, sous certains égards, l'amélioration des mœurs. Les excès dans la boisson devenaient plus rares, on évitait les rixes et les bravades. Dans les manières on était plus facile, plus dégagé, moins sévère. Les hommes âgés n'exigeaient plus des jeunes gens cette soumission extravagante qui gênait excessivement, ils se contentaient du respect que tout homme âgé est en droit d'attendre de la jeunesse. Dans les cercles, des manières plus élégantes se joignaient à l'antique gravité et à l'urba-

nité nationale et républicaine. On remarquait que les mœurs françaises ne cessaient de produire sur la nation une très-grande influence. L'ancien costume polonais n'était déjà plus de mode; on voyait un plus grand nombre de redingotes ou surtouts et d'habits à la française, moins lourds que ceux dont on faisait usage auparavant. Les femmes négligeaient les jupes à baleines et les robes énormes; elles adoptaient des modes plus légères, plus commodes et plus agréables. On s'attachait davantage au simple et au naturel. On mettait plus d'importance à meubler les appartements. Sur les meubles d'une construction plus simple, on voyait moins de fleurs de fantaisies et d'incrustations qu'auparavant : les plus élégants étaient en acajou. Avec les modes françaises, les voitures changèrent aussi de forme; la garniture, la construction, les ressorts, ayant été perfectionnés, rendirent plus commodes les carrosses, les calèches, les carioles. On pouvait déjà se procurer une voiture beaucoup plus facilement, aussi l'usage en devint-il plus général. Stanislav-Auguste lui-même et les hommes qui fréquentaient sa cour contribuèrent à toutes ces améliorations et au perfectionnement du goût.

212. Histoire nationale. Langue polonaise.

Le roi aimant les études, sachant en apprécier l'importance, donnait une grande impulsion à la culture des lettres et des sciences, et à tout ce qui pouvait contribuer à propager les lumières. Bien que les coutumes françaises se mêlassent aux habitudes nationales, bien qu'on lût un grand nombre d'ouvrages français, la nationalité et la langue polonaise, n'obtinrent pas moins de chaque citoyen une prédilection et un soin tout particulier. On s'appliquait à rechercher les faits nationaux, et le roi désirant voir les fastes de la nation éclaircis et bien expliqués, chargea Naruszevicz de donner tous ses soins à la rédaction de l'histoire du pays. Plusieurs auteurs s'occupèrent aussi de l'histoire nationale. Au lieu de l'ancienne coutume de mêler le français où le latin au polonais, on reprit dans la conversation l'usage exclusif de la langue polonaise, pure

et correcte. A la cour, comme dans les sociétés particulières, la langue se perfectionnait et devenait sous la plume d'écrivains nombreux et habiles, plus polie, plus gracieuse. On avait plusieurs poëtes célèbres, Krasicki, Trembecki. La tribune des deux chambres, était illustrée par des talents oratoires et un langage mâle et plein de dignité. La même perfection prédominait dans la rédaction des actes publics. Les sciences dans les écoles étaient enseignées en langue nationale. On y enseignait le latin, mais avec une méthode déjà plus facile et plus fructueuse, et on y traitait des connaissances variées. La commission d'éducation qui organisait les écoles séculières, pour donner un plan d'éducation, trouvait un grand appui dans le zèle des piaristes. Le principal objet de l'instruction était de former des citoyens vertueux et utiles à leur patrie. Ces écoles produisirent en effet plusieurs hommes devenus capables de bien servir la république, et leur nombre s'accrut de jour en jour. La Pologne ayant augmenté ses forces, animée d'un nouveau sentiment, se prépara à de nouveaux efforts.

213. Relations politiques des puissances.

On devinait, en général, les projets secrets de l'impératrice Catherine II sur la Turquie. Stanislav-Auguste, fit un voyage à Kaniov pour voir cette impératrice, et il éleva à son retour une statue équestre de Jean Sobieski terrassant les Turcs. On pensait qu'il prendrait part à une guerre contre eux. Mais les Polonais n'avaient aucun motif de faire la guerre aux Turcs qui, restant fidèles aux traités, ne donnaient aucun prétexte de les rompre. La Russie était en guerre avec la Suède et la Turquie, et son agrandissement éveilla l'attention de quelques puissances. La Prusse et l'Angleterre, voulant y mettre un terme, cherchèrent à engager la Pologne à accéder à leur plan; et par conséquent à lui faire rompre ses traités avec la Russie, à se débarrasser de la garantie violemment imposée, et à recouvrer son indépendance.

214. Diète de quatre ans.

L'époque de la diète arriva, en 1780, dans des conjonctures aussi favorables. Elle fut ouverte sous les chefs des maréchaux, Stanislav Malachovski et Kazimir Sapiéha. Pour préserver les délibérations de la rupture, on forma une confédération diétale. Le roi et plusieurs seigneurs étaient d'avis de ne pas rompre avec la Russie. Mais le roi changea d'opinion et se lia avec le parti patriote, beaucoup plus nombreux, qui avait une prépondérance dans la diète. La confiance depuis long-temps chancelante et mal assise entre l'esprit national et le roi fut rétablie, de sorte qu'on répéta que le roi était avec la nation, et la nation avec le roi. Un traité fut conclu avec la Prusse, qui assura, en cas de nécessité, des secours suffisants. Cependant, le parti Branicki, appelé ainsi à cause du nom de son chef, le hetman Xavier Branicki, présenta une vive opposition et persista dans son attachement à la Russie. Ce parti, par ses contestations, faisait prolonger les travaux de la diète, absorbait un temps précieux par de vaines discussions, inventait de petites questions sans importance, suscitait mille embarras. C'est ainsi que par des procédés inouïs la diète se traîna plusieurs années, et par des machinations honteuses l'exécution des lois même devint très-difficile; c'est ce que prouva particulièrement l'organisation de l'armée. On avait décrété une levée de 100,000 hommes, et l'on réussit à peine à en rassembler 60,000, encore leur équipement de guerre n'était-il pas au complet.

215. Lois. Trône héréditaire. Le nombre des nonces est doublé.

Cette diète confédérée qui dura quatre ans, sans interruption, fut la plus longue, car les autres n'avaient duré que quelques jours ou quelques semaines. Aucune diète ne fit autant de lois, de réglements, que celle-ci : aussi fut-elle appelée la diète de quatre ans, où la grande diète. On y établit l'impôt sur les biens fonciers des nobles, la dîme; le *veto* fut supprimé, c'est pourquoi on considéra les confédérations comme inutiles et on les abolit. On déli-

héra sur la question de l'hérédité du trône, et on pensa à nommer un successeur à Stanislav-Auguste. La solution sur une prérogative aussi importante et si opiniâtrement défendue, jusqu'à ce jour, par la noblesse, fut renvoyée aux diétines des districts. Deux ans s'étaient écoulés depuis l'ouverture de la diète. D'après les réglements, une autre diète devait avoir lieu. Les diétines allaient se réunir pour choisir de nouveaux nonces à la diète ordinaire. Dans ces diétines de 1790, on prononça sur la succession et l'hérédité du trône. Jamais en aucun temps on n'avait osé discuter sur ce principe que les nobles défendaient comme leur plus précieux privilége : mais alors, les opinions étaient changées à tel point, et le consentement à la monarchie était si général, que d'un commun accord toutes les diétines sanctionnèrent l'hérédité du trône, et l'électeur de Saxe, petit-fils d'Auguste III, fut désigné comme successeur de Stanislav-Auguste. Les nonces nouvellement élus se rendirent à Varsovie, et se réunirent aux anciens. C'est pourquoi le nombre des nonces terrestres se trouva deux fois plus grand pendant le temps que la diète continua à siéger encore.

216. Constitution ou statut gouvernemental.

L'affaire la plus importante était de promulguer et de sanctionner la constitution qui prit le nom de statut gouvernemental (65). Elle rendait le trône héréditaire; la religion catholique était dominante; la liberté religieuse assurée aux dissidents; l'intégrité des droits de la noblesse garantie; l'état bourgeois assimilé à celui de la noblesse, devait avoir ses députés à la diète. Les paysans devaient être mis sous la sauve-garde de la loi commune et leur liberté individuelle assurée. La souveraineté du peuple est manifestée par la diète, et toute la législation est conservée par les diètes; le pouvoir judiciaire est indépendant; les autres

(65) Voyez analyse et parallèle des trois constitutions polonaises de 1791, 1807, 1815, traduites en français par Erasme Rykaczevski, Arras 1833.

pouvoirs exécutifs sont confiés au roi, à qui l'on donne un conseil, composé des ministres et du primat qu'on appelle garde. Cette constitution pouvait être modifiée ou corrigée tous les vingt-cinq ans. Elle fut promulguée le 3 mai 1791. Le roi jura d'abord de l'observer et se rendit ensuite à l'église de St-Jean, où les deux chambres prononcèrent le même serment. Deux jours après, le 5 mai, elle fut prise en considération et acceptée même par quelques personnes qui deux jours auparavant s'opposaient à son adoption. Après avoir été acceptée à l'unanimité par la diète, on l'abandonna encore au jugement de la nation, qui pendant neuf mois put faire toutes espèces de réclamations. Chacun était libre de faire des remarques et d'expliquer sa pensée. Neuf mois après la promulgation, les diétines, furent convoquées d'après le même mode que celles de relations où les nonces rendent compte de leurs travaux devant leurs districts et leurs commettants. Partout dans ces diétines, on accepta et l'on jura la constitution. Le roi de Prusse la reconnut et les louanges non équivoques qu'il lui donna prouvait son entière approbation. Différentes cours la reconnurent aussi.

217. Confédération de Targovica.

Cependant l'opposition chercha les moyens de renverser ce mode de gouvernement. Félix Potocki pensa aux moyens de sauver la liberté dorée de la noblesse, détruite par la dernière constitution. Plusieurs seigneurs, surtout François-Xavier Branicki et Sévérin Rzevuski, de concert avec Félix Potocki, recherchèrent l'appui des cours étrangères. Afin d'exécuter leur projet, ils implorèrent la protection de Catherine II, avec laquelle la Pologne avait rompu des traités humiliants, et formèrent, en 1792, la confédération de Targovica. Les troupes russes conduisant les confédérés, envahirent la Pologne et la Litvanie. Le commandement de l'armée était confié au roi Stanislav-Auguste, qui donna des ordres pour la retraite. Elle s'arrêta, près de Bug. Les relations politiques des puissances étaient changées depuis peu, et le roi de Prusse retractant ses engagements, n'hésita pas à donner un

démenti à ses paroles, en refusant les secours qu'il devait fournir. L'armée polonaise, abandonnée à elle-même, attendit Stanislav-Auguste, mais ce prince n'arriva pas. Elle ne pouvait rester longtemps, près de Bug sans y être inquiétée. Les Russes pensaient à franchir cette rivière. La bataille de Dubienka couvrit le général Kosciuszko d'une gloire bien méritée : mais les Russes traversèrent Bug. Le roi devait enfin se rendre à l'armée mais il fait sa promenade, au faubourg de Prague, et rentre dans la capitale. Il fait des appels aux armes, convoque l'arrière-ban et vingt jours après, afin de répondre aux ordres de l'impératrice Catherine II, il signe sa soumission à la confération de Targovica, et il fait cette lâche adhésion au nom de l'armée. Les Russes occupent Varsovie. La confédération de Targovica prit les rênes du gouvernement et gouverna par ses sancites, c'est-à-dire, par ses ordres et ses décrets.

218. Second démembrement. Diète de Grodno.

Les deux puissances limitrophes annoncèrent, par leurs manifestes, le nouveau démembrement qu'elles avaient arrêté, accusant les Polonais d'idées extravagantes, subversives, anti-sociales. La Prusse s'empara de la grande Pologne et de plusieurs districts plus rapprochés de la capitale. La Russie traça ses frontières par le milieu de la Litvanie et de la Volynie. Le reste du pays devait encore composer une Pologne, dans laquelle une diète était convoquée à Grodno. Elle forma une nouvelle confédération, qui décida la dissolution de celle de Targovica et abrogea ces sancites ; elle prescrivit une nouvelle constitution, et différents réglements sanctionnèrent le démembrement et abolirent toutes les décisions de la diète de quatre ans. Les délibérations de la diète de Grodno se tenaient dans une salle contre laquelle les Russes avaient braqué leurs canons, mèche allumée. Les plus ardents dans l'opposition, Simon Szidlovski, Krasnodebski, Mikorski et Skarzinski, nonces de Mazovie, furent enlevés et éloignés de Grodno.

219. Faiblesse de la Pologne.

Un homme infirme ne peut pas se rétablir de suite; il recouvre ses forces lentement, et s'il veut prématurément se lever de son lit, souvent il retombe dans une maladie plus grave et quelquefois il trouve la mort. Sous certains égards, on pourrait appliquer cette remarque à la Pologne. Voulant se relever, elle faisait des efforts réitérés, ayant chaque fois moins de pays à sa disposition, moins de population et de ressources. L'armée qui lui restait, déjà diminuée, devait être en partie congédiée. Dans cette perplexité, on voyait encore les fortunes d'un grand nombre de citoyens délabrées; les banqueroutes, la décadence du crédit, la diminution de la valeur des biens fonciers, venaient contribuer encore à la ruine. Ceux qui pensaient à l'insurrection, animés des plus généreux sentiments et pleins de devouement, ne comptaient pas les forces matérielles, tant ils étaient préoccupés de leurs devoirs envers la patrie. Ils choisirent pour chef Kosanseko, élève de l'école militaire des cadets, à Varsovie; il avait acquis une expérience honorable dans la guerre de l'indépendance de l'Amérique. De retour dans son pays, il se couvrit de gloire dans l'affaire de Dubienka, gagna la confiance de la nation et se voua à sa défense.

220. Insuffisance des moyens dans l'insurrection.

Les premières démarches pour donner le signal de l'insurrection, faites par Byzevski et Jean-Henri Dambrovski, restèrent sans résultats. Peu après Madalinski, ne voulant pas licencier sa brigade, se dirigea des environs d'Ostrolinka vers Krakovie, où le drapeau de l'insurrection fut levé. On y prit pour mot de ralliement : Liberté, intégrité et indépendance; et on nomma Kosciuszko pour chef. Une victoire remportée près de Raclavicée, fut suivie des insurrections de Varsovie, de Samogitie, et celle de Vilno, sous la conduite de Jasinski; plusieurs détachements militaires, que leurs postes éloignaient et isolaient parvinrent à se rapprocher et à se réunir. Malgré tous ces succès, l'armée

était trop peu nombreuse, les armes et les munitions insuffisantes. On ne pouvait plus compter sur le ban de la noblesse, tombé en désuétude. On manquait de soldats que l'on remplaçait par des paysans armés de faulx et de piques; mais bientôt on se plaignit de ce qne l'on arrachait le peuple à son labeur, car l'agriculture en souffrait. Il y en eut qui sacrifièrent tout dans cette occasion et qui déposèrent d'immenses offrandes sur l'autel de la patrie; mais il y en eut beaucoup plus, qui, par leur position éloignée, ne purent partager le dévouement des autres et qui se montrèrent indifférents ou même contraires à ce mouvement national.

221. Succès vacillant. Des dissidents agitent les esprits.

Près de Szczekociny, Kosciuszko essuya une perte où il apprit qu'il avait à combattre, non-seulement les Russes, mais aussi les Prussiens; Krakovie tomba dans les mains des ennemis et fut occupée par eux. L'action commença à se renfermer aux environs de Varsovie, assiégée par les Russes et les Prussiens. La capitale se trouvait à la veille d'une disette, lorsque le soulèvement opéré dans la grande Pologne par Mnievski et soutenu par Jean-Henri Dombrovski et Madalinski, fit une diversion salutaire qui décida le roi de Prusse à se retirer avec toute son armée des murs de Varsovie. En même temps des renforts très-considérables arrivèrent aux Russes, une nouvelle armée se rapprochait et menaçait d'un autre côté. Dans ces conjonctures difficiles, les inquiétudes et l'animosité agitaient les esprits, les opinions et les partis se divisaient. Une fermentation pénible se faisait sentir à Vilno, mais beaucoup plus à Varsovie. Le peuple de Varsovie, excité contre les détenus politiques, fit pendre ceux dont la sentence était prononcée, et plusieurs autres sans même attendre leur jugement. Ceux qu'on accusait d'avoir poussé le peuple aux excès, appartenaient au parti qu'on jugeait être porté à la violence et qu'on appelait hugoniste, parce qu'il avait pour chef Hugues Kollontay, un des membres du conseil suprême, dont le caractère remuant semblait favoriser la violence. Kosciuszko cherchait à calmer et à réprimer l'exaspération. Il éprouva beaucoup de chagrin en cette occasion.

222. Troisième démembrement.

Cependant l'insurrection touchait à son déclin. Vilno succomba devant les forces supérieures des Russes, Souvarov passa Brzésc et se dirigea pourse réunir avec le général Fersen. Kosciuszko, voulant empêcher cette jonction, fut vaincu par le général Fersen sous Macieiovicé, couvert de blessures, et fait prisonnier. Souvarov prit d'assaut le faubourg de Praga, en fit passer au fil de l'épée tous les habitants et occupa Varsovie par capitulation. L'armée polonaise, découragée, diminuait dans sa retraite vers Radoszicé et Konskie, où elle mit bas les armes. Le roi reçut l'injonction de se rendre à Grodno, où, à l'anniversaire de son couronnement, le 25 novembre 1795, il abdiqua. Les trois puissances limitrophes démembrèrent le reste de la Pologne, en 1796. Les rivières Pilica, Vistule, Bug et Niémen, servirent de frontières aux trois co-partageants excepté pour Varsovie qu'on adjugea au roi de Prusse. Les trois frontières se rencontraient à Nimierov. Le nom de la Pologne fut rayé de la carte géographique, et ne fut plus compté ni parmi les états, ni parmi les peuples. La Providence en avait disposé ainsi. On assigna pour domicile à Stanislav-Auguste Pétersbourg, où il mourut. L'empereur Paul lui fit des obsèques comme à un roi.

POLOGNE RENAISSANTE,

OU

HISTOIRE
DE LA POLOGNE

DEPUIS SA CHUTE

POUR SERVIR DE CONTINUATION A SON HISTOIRE,

RACONTÉE PAR UN ONCLE.

POLOGNE RENAISSANTE

OU

HISTOIRE

DE LA POLOGNE

DEPUIS SA CHUTE,

POUR SERVIR DE CONTINUATION A SON HISTOIRE,

RACONTÉE PAR UN ONCLE;

Traduite par ÉRASME RYKACZEWSKI.

Vous ne sauriez empêcher qu'ils ne vous engloutissent, faites au moins qu'ils ne puissent vous digérer.

J.-J. ROUSSEAU, gouv. de Pol.

A LA JEUNESSE DE POLOGNE.

Il y a dix ans, j'écrivis l'histoire de la république de Pologne, en m'adressant à mes neveux. A cette époque, mon père vivait encore. Il expira au moment où le signal de l'insurrection enflammait le cœur des Polonais et les appelait à une vie nouvelle. Quelques-uns de mes compagnons d'émigration me disent qu'ils ont appris, d'un certain voyageur, que depuis quelque temps un de mes neveux

est mort. Pour les autres, c'est moi qui ai cessé de vivre. En vain je leur parlerais, en vain je leur écrirais : ma voix ni mes écrits ne leur parviendraient pas. Maître puissant rassasié de cruautés, possesseur de la terre qu'ils habitent, de l'air qu'ils respirent, de la lumière et des ténèbres qui passent alternativement sur leurs têtes, gardez toutes les avenues qui conduisent vers eux. L'entrée dans leur pays est donc fermée pour ma narration. Mais ma pensée unie inséparablement à ceux de mes compatriotes qui ont péri sur le champ de bataille, à ceux qui gémissent dans les prisons, ou qui sont allés chercher l'hospitalité dans des pays étrangers, se rattache par des liens indissolubles à la jeunesse polonaise : à celle qui a pu prendre part aux événements passés et à celle sur laquelle la patrie renaissante fonde toutes ses espérances d'avenir. Aucune puissance humaine ne saurait rompre ces liens de ma pensée. Or, en retraçant rapidement l'histoire de la Pologne, depuis la chute de la république, c'est à la nouvelle génération que je m'adresse. Je ne puis pas m'expliquer, comment, mais je le sais positivement, ma parole, ma narration lui arriveront. Ma pensée se gravera profondément dans votre mémoire, elle s'identifiera à vos âmes, chers enfants de l'infortunée Pologne: écoutez :

Le tableau de la Pologne renaissante, n'est qu'une suite de l'histoire de la république que j'avais racontée à mes neveux il y a dix ans. Il existe cependant quelque différence qu'on ne manquera pas d'apercevoir entre ces deux parties d'un même ouvrage; elles proviennent de ce que la première partie a été composée sous la hache de la censure, tandis que dans l'autre j'ai pu exprimer librement ma pensée. Cette seconde partie n'est pas non plus en rapport avec la première, quant à l'étendue, parce qu'ordinairement, dans

les événements contemporains, on ménage moins les détails.

Il y a encore eu une autre circonstance, qui m'a placé dans une position différente de celle où je me trouvais en retraçant les époques antérieures à la chûte de la Pologne. J'avais neuf ans quand la république fut morcelée pour la dernière fois : son histoire était donc en dehors de ma vie, les événements que j'avais à raconter étaient des faits accomplis comme les destinées de la république elle-même. La période actuelle *de la Pologne renaissante* qui se passe sous nos yeux n'est pas encore terminée. La vie de l'auteur, qui, pas plus que l'histoire, n'est arrivée à son terme, s'est mêlée à la chaîne des événements; elle y est enclavée comme celle de mes autres compatriotes qui en écouteront le récit. Le sort voulut encore que je me trouvasse dans ces derniers parmi les hommes qui ont été les principaux acteurs dans le mouvement national où qui ont été appelés à le diriger. Parmi ceux-ci, il y en a beaucoup dont l'opinion est opposée à la mienne, d'autres sont devenus mes ennemis personnels, et plusieurs m'ont voué une haine implacable qui se manifeste avec un aveugle acharnement. Or, il me fallait parler quelquefois de moi-même et plus souvent de mes adversaires. C'est une position toute particulière, dans laquelle je ne me trouvais pas en rapportant les événements des époques précédentes. C'est ce qui m'a obligé aussi à entrer dans plus de détails, et de développements. Si je les avais abrégés, le récit n'aurait pas paru assez clair. Il aurait peut-être fallu entrer encore dans de plus grandes explications, et je ne me serais pas embarrassé d'écrire plus longuement comme font les autres, attendu que les événements sont récents et qu'il n'est pas difficile de se les

rappeler : mais ce ne serait pas là cette courte narration que je confie aux vents de l'ouest, pour qu'elle puisse vous parvenir plus facilement, à vous, jeunesse de la Pologne.

Bruxelles, le 23 janvier 1836.

CINQUIÈME PÉRIODE.

DEPUIS 1795.

POLOGNE RENAISSANTE.

La Pologne est envahie et démembrée par des rois étrangers. La nation cherche les moyens de recouvrer son indépendance.

1. Convalescence.

Il ne vous sera point difficile de comprendre, mes chers enfants, pourquoi j'appelle la cinquième période de notre histoire, celle de la Pologne renaissante; vous verrez en même temps que cette période n'est pas encore terminée, parce que la Pologne n'a pas encore reconquis son indépendance. Avant de vous faire connaître les causes qui en retardèrent la renaissance, je crois devoir vous prévenir qu'il ne faut point comparer la Pologne mutilée, souffrante, opprimée, à un homme mort qui ne peut plus renaître, ni recouvrer la vie. Je l'ai comparée vers la fin de l'époque précédente à un malade. Aussi dans l'époque de la renaissance dont nous allons nous occuper, faut-il regarder votre malheureuse patrie comme atteinte d'un mal grave dont elle n'a pu jusqu'à présent se relever. Chaque effort qu'elle fait pour secouer les liens qui la retiennent est suivi d'une nouvelle rechute. Cependant tout donne lieu de croire que la Pologne va renaître plus belle et plus glorieuse, car vous savez que la maladie n'est qu'une lutte de la nature contre un principe vicieux, et que, victorieuse, elle ravive les forces par la guérison. L'histoire même de Pologne en

fournit quelques exemples. Dans les époques précédentes, plus d'une fois la Pologne était arrivée sur les bords de sa ruine, néanmoins elle n'a pas péri. Il y a huit cents ans, après l'expulsion de Rixe et de Kazimir, il s'en est peu fallu qu'elle ne fut totalement anéantie; et cependant, Kazimir, rendu à son pays, porta le nom de restaurateur, car il en a réuni les parties disloquées. Mais quoiqu'il parvint à guérir le mal de sa patrie, il ne lui rendit pas toute sa vigueur, et la Pologne continua toujours à faiblir sous les successeurs de Boleslav-bouche-de-travers. Trois cents ans plus tard arriva la seconde crise. La Pologne se vit de nouveau prête à se dissoudre, cependant elle reparut bientôt plus compacte et plus puissante, car les Polonais et leur chef Lokietek, confiants dans leurs forces, ne désespérèrent pas du salut de la patrie. Ce fut à cette époque qu'elle acquit en peu de temps une vigueur qu'elle n'avait jamais eue; sous le règne de Kazimir-le-grand et sous celui des Jagellons, ses forces s'accrurent plus que jamais, et elle parvint à l'apogée de sa grandeur et de sa puissance. Or, après avoir traversé ces périodes fatales qui se renouvelaient de temps en temps, elle redevenait plus forte et plus imposante qu'elle ne l'avait été avant ces affaiblissements périodiques.

2. La Pologne n'a pas péri.

Sous Jean-Kazimir, une foule de circonstances malheureuses ébranlèrent la Pologne jusque dans ses fondements. Sa ruine paraissait imminente. L'activité et la persévérance de la nation et de Czarniecki l'arrachèrent à une mort certaine. Mais le mal dont elle était minée n'ayant pas été détruit dans son principe, elle continua à dépérir, jusqu'à ce qu'enfin, sous le règne de Stanislav-Auguste, elle succomba sous un coup plus violent, au moment même où elle entreprenait de se guérir, de réformer les préjugés, les abus, les vices nombreux de son organisation sociale. Cependant elle survécut encore à cette dernière catastrophe, car les Polonais ne cessèrent de s'éclairer, de se corriger, de se consoler au sein des malheurs et de l'adversité, en répétant cet air patriotique : « La Pologne ne périra pas tant que nous

vivrons (1). » Non mes amis, votre patrie n'a pas péri et les quarante années qui se sont écoulées depuis qu'elle fut assaillie et déchirée par les rois voisins, forment une époque de renaissance qui se prépare par une suite d'améliorations sociales et d'un progrès continuel. Le moment de son entier rétablissement n'est pas éloigné, et ce sera vous qui recueillerez les fruits des travaux de vos pères et de vos aînés. Vous verrez renaître la Pologne, vous la verrez libre et indépendante dans ses anciennes limites. Quels seront les moyens d'y parvenir, vous le saurez en apprenant les diverses vicissitudes de ces quarantes dernières années, pleines de revers et d'infortunes, pleines de grandes actions et du plus grand dévouement. Le récit de tout ce qu'on a fait, de tout ce qu'on a souffert pour la patrie, serait trop long et je n'entreprendrai pas de vous retracer tous les détails de ce vaste et triste tableau. Quarante ans sont beaucoup dans la vie d'un homme ; dans l'histoire d'une nation, ils ne forment qu'un court épisode. Moi qui vous parle, j'ai vécu du temps de notre ancienne république. Vous n'étiez pas encore venus au monde quand elle descendit au tombeau ; mais vous la verrez ressusciter, plus jeune, plus belle, plus glorieuse. Vous connaissez plusieurs de ceux qui ont servi la patrie, et vous voudriez que leurs noms fussent signalés à la reconnaissance de la postérité dans le récit des événements de ces quarante dernières années. Moi aussi, je voudrais répéter les noms de tous ceux qui ont rendu quelques services à la patrie, mais cela dépasserait les limites que je me suis tracées. Aussi me bornerai-je à vous indiquer les principaux événements de cette époque, et ceux qui les connaissent pourront vous dire les noms de ceux qui ont bien mérité de la patrie, des patriotes que j'ai oubliés.

3. Captivité ds plusieurs illustres citoyens (2).

Nous avons dit que la Pologne succomba peu de temps après le carnage de Praga. Les trois monarques voisins qui l'avaient envahie et subjuguée commencèrent à délibérer sur

(1) Jeszcze Polska niezginela, kiedy myzyjemy.

(2) *Jarry de Mancy* et *Léonard Chodzko*, tableau historique et chronologique des révolutions nationales de Pologne (méthode de

son sort, et avant qu'ils se fussent concertés sur le partage, ils firent arrêter et mettre en prison une foule d'illustres citoyens, en violant, à l'égard de plusieurs d'entre eux, les conventions les plus sacrées et les traitèrent comme s'ils étaient des sujets révoltés. On les envoya à Pétersbourg comme des criminels et on y incarcéra le général en chef Kosciusko, grièvement blessé; le poëte Niemcevicz, nonce à la diète et plus tard aide-de-camp du général en chef; le cordonnier Kilinski, conseiller municipal de Varsovie et colonel pendant l'insurrection; Ignace Potocki un des auteurs de la constitution du 3 mai, membre du conseil suprême, à qui Souvarov avait garanti la liberté au nom de la tzarine Catherine II, ainsi qu'à Zakrzevski, président de la ville de Varsovie, etc., etc. Le général Kopéc et plusieurs autres furent conduits en Sibérie et jusqu'au Kamtschatka. Les cachots de la Prusse reçurent Madalinski, Georges Grabovski et beaucoup d'autres. L'Autriche enferma à Olmütz et dans d'autres prisons, le général Zaïonczek; le piariste Kopczynski, auteur d'une grammaire polonaise; l'éloquent Stanislav Potocki, nonce à la diète; Hugues Kollontaï, ci-devant vice-chancelier de la couronne, le principal rédacteur de la constitution du 3 mai, ensuite membre du conseil suprême, et beaucoup d'autres. Ainsi, les trois brigands couronnés, non contents d'avoir envahi et morcelé le sol de la Pologne, se partagèrent ses plus illustres enfants et il se passa bien long temps avant qu'ils ne leur rendissent la liberté.

4. Emigration polonaise. République française.

Ceux qui échappèrent à cette dure captivité, se rendirent en Italie, en France et en Turquie. Nous allons les suivre dans leur long pèlerinage, pour voir ce qu'ils ont fait et ce

Lesage, (Las-Cases) 3.me édition, une feuille (jusqu'à avril 1832).

LéonardChodzko (et *Théodor Moravski*) précis rapide de l'histoire de Pologne, inséré dans le second volume du tableau de la Pologne de Malte-Brun, Paris 1830.

Antoine Ostrovski, biographie de Thomas Ostrovski, et l'esquisse

qu'ils sont devenus loin de leur patrie. S'étant retrouvés en Italie, en assez grand nombre, ils méditèrent sur ce qu'il leur restait à faire, tandis que d'autres, arrivés à Paris, cherchèrent à intéresser la république française à la cause de la Pologne. La France venait de sortir alors d'une grande révolution. Les Français, après avoir décapité leur roi, établirent une république fondée sur la souveraineté du peuple. Les monarques de l'Europe, craignant que les principes révolutionnaires dont la France était alors le foyer ardent, ne gagnassent leurs états, formèrent une alliance pour écraser les Français avec leur république, ce qui donna lieu à une guerre acharnée entre le despotisme et la liberté. Les rois avaient à leur disposition une centaine de millions d'habitants, et la France ne comptait que vingt-cinq millions d'âmes. Mais les Français trouvèrent en eux-mêmes des ressources si puissantes et une si grande énergie, qu'ils n'hésitèrent point à se mesurer avec un ennemi dix fois plus nombreux et le battirent dans plus d'une rencontre. Le monde étonné vit alors ce que peut le dévouement à une bonne cause. Les Polonais, dont la vieille république avait été détruite par des rois despotiques, espéraient de voir la jeune république triomphante de cette ligue de rois, leur tendre une main amie et prendre à cœur la cause d'un peuple opprimé. Bars, bourgeois de Varsovie, délégué à Paris par la diète constituante, fut le premier qui salua la naissante république française. D'autres émigrés ne tardèrent pas à arriver, et leur présence même sur un sol étranger, faisait pressentir à la jeune république le sort qui lui était réservé si elle ne voulait pas unir leur cause à la sienne. Mais pendant qu'ils se berçaient d'illusions sur la prochaine délivrance de leur patrie par une coopération étrangère, la république française, pour diminuer le nombre de ses ennemis, signa à Bâle, le 5 avril 1795, un traité de paix particulier avec le roi de Prusse, dans lequel on ne fit aucune mention de la Pologne.

des événements du pays, depuis 1795 jusqu'à 1817 (en polonais), Paris 1836.

Michel Oginski, mémoires de 1788 à 1815. Paris 1827, quatre volumes.

5. Dombrovski. Légions polonaises en Italie.

Parmi les émigrés Polonais, le général Jean-Henri Dombrovski se trouva dans une position singulière. Il avait servi autrefois dans l'armée saxonne et parlait mieux allemand que polonais ; il unissait à l'amour des richesses, de grands talents militaires. Le roi de Prusse, croyait pouvoir l'attacher à son service par l'appât de l'argent ; de leur côté les patriotes polonais comptaient avec confiance, que fidèle à la voix de la patrie, il irait consacrer ses capacités à la cause des nations. Aussi Dombrovski rejeta-t-il les offres du roi de Prusse, et se rendit à Paris, où il proposa au directoire exécutif de former des légions polonaises. Il y avait alors en France une loi qui défendait aux étrangers d'entrer au service de la république, ce qui fit que ce projet n'eût point de suites. Mais, comme la France alors très-puissante, créait d'autres républiques, elle recommanda la formation des légions polonaises à la république Lombarde, qui était connue aussi sous le nom de Cisalpine. Or, le général Dombrovski, signa le 9 janvier 1797, à Milan une convention, en vertu de laquelle les Polonais qui entraient dans la légion, devenaient citoyens de la république Cisalpine, en conservant toutefois leur langue et leurs couleurs nationales ; la république s'engagea à fournir tout ce qui serait nécessaire pour la formation et l'entretien des légions. Ainsi les émigrés Polonais prenaient un service étranger, mais ils le faisaient mûs par un sentiment de fraternité, qui unit tous les peuples et pour défendre une bonne cause, comme l'annonçait la devise qu'ils mirent sur leurs drapeaux : « Les hommes libres sont frères. » (4)

6. Espérances des légionnaires en Italie et des émigrés en Moldavie.

La formation des légions se faisait avec beaucoup de rapidité, car la première légion compta en peu de temps

(3) *Léonard Chodzko*, histoire des légions Polonaises en Italie, Paris, 1829, deux volumes. — Les Polonais en Italie tableau historique et chronologique, une feuille.

(4) Gli uomini liberi sono fratelli.

cinq mille et la deuxième trois mille combattants et leur nombre augmentait chaque jour. On fondait sur elle de grandes espérances qui devaient se réaliser d'autant plus vite, qu'on voyait l'Autriche engagée dans une guerre désastreuse avec la république française en Italie, où Bonaparte commençait à se signaler. Les émigrés accouraient de tous côtés; de jeunes Polonais qui avaient réussi à s'échapper du pays subjugué, abandonnaient leurs fortunes et leurs parents, pour venir combattre l'ennemi de leur patrie; ceux qu'on avait forcés de servir dans l'armée autrichienne, désertaient en masse pour s'enrôler sous le drapeau de la liberté. De cette manière les rangs des légions se remplissaient de nouveaux soldats et quoique dans le plus grand dénuement, ils le supportaient avec beaucoup de patience dans l'espoir d'un meilleur avenir. Le général Dombrovski conçut le projet d'entrer en Pologne par la Dalmatie et la Hongrie. Un grand nombre d'anciens militaires se réunissaient en Moldavie et entretenaient des relations tant avec les légionnaires qu'avec leurs compatriotes restés dans le pays. Mais les intrigues des diplomates et de quelques hommes incapables ou vendus, paralysant ces préparatifs des émigrés en Moldavie, firent évanouir toutes ces belles espérances. L'irruption de Denisko en Pokucie n'ayant pas réussi, compromit beaucoup d'habitants de la Pologne russe et autrichienne, et les exposa à être envoyés en Sibérie, où plongés dans les cachots de l'Autriche. Il s'en suivit aussi que le séjour de la Moldavie, fut interdit aux émigrés. Le projet de réunir la diète Polonaise à Milan n'eut pas de suite non plus. L'ancien maréchal de la diète Stanislav Malachovski, saisi avec plusieurs de ses compatriotes par le gouvernement autrichien fut emprisonné. Pendant que tous ces événements attristaient les Polonais, la campagne d'Italie touchait à sa fin. Mais ni les articles préliminaires, signés à Léoben le 18 avril 1797, ni le traité de paix, fait avec l'Autriche à Campo-Formio, ne firent mention de la Pologne.

7. Fin déplorable des légions en Italie.

La paix ne dura pas longtemps, et quand la guerre éclata de nouveau, les légions Polonaises trouvèrent l'occasion de se faire remarquer par leur bravoure ; elles contribuèrent beaucoup à l'établissement de la république romaine et de la république napolitaine ou parthénopéenne, qui n'eurent qu'une existence éphémère. La Russie ayant envoyé Souvarov au secours des Autrichiens, la fortune abandonna les républicains. Les Français furent battus dans plusieurs batailles et les légions polonaises éprouvèrent avec eux de grandes pertes. La deuxième légion commandée par Vielhorski, ayant déjà perdu la moitié de son monde, entra à Mantoue, que les Autrichiens vinrent assiéger. Trop faibles pour se défendre longtemps, les Français furent forcés de capituler le 28 juillet 1799, et ils s'engagèrent par un article secret, à livrer aux Autrichiens leurs déserteurs, c'est-à-dire, les Polonais qui s'étaient échappés du service Autrichien, pour entrer dans la légion. Peu s'en fallut qu'ils ne fussent passés par les armes. Après la reddition de Mantoue, la deuxième légion tomba au pouvoir de l'ennemi et l'on n'en entendit plus parler. La première légion, partie de Naples sous le commandement de Dombrovski, fit sa jonction avec la grande armée, après avoir surmonté des difficultés inouïes, ayant à combattre l'exaspération générale du peuple italien, dans les pays soulevés contre les Français. A la bataille de Trébie; qui dura trois jours (17, 18 et 19 juin 1799), elle perdit plus de mille hommes; à celle de Novi (15 août), elle fut presqu'entièrement détruite. A la suite de ces désastres, la république Cisalpine, patrie adoptive des légionnaires, disparut pour toujours, et les débris de la légion se sauvèrent en France.

8. Nouvelles légions au service de la France.

Les Polonais sans se décourager par tant de revers, formèrent de nouvelles légions, non plus en Italie, mais en France ; et cela, par suite des événements que nous allons indiquer. Pendant que la fortune semblait vouloir aban-

donner les Français, et qu'ils éprouvaient des échecs dans presque toutes les batailles, Bonaparte et une partie des forces républicaines étaient en Egypte. Rappelé en secret, il devait prendre le commandement d'un corps de réserve, qu'on s'occupait d'organiser; mais avant de se mettre à la tête de cette nouvelle armée, il renversa avec ses baïonnettes le gouvernement républicain, dans la journée du 9 novembre (18 brumaire) 1799; il établit le consulat et se fit proclamer premier consul. Il fit rapporter la loi qui défendait à la France d'avoir à sa solde des troupes étrangères, et autorisa la formation de nouvelles légions. Les débris de celles qui avaient péri en Italie, réunis à Marseille, devinrent le noyau de la légion principale sous le commandement du général Dombrovski. On en détacha une partie pour composer la légion du Danube, dont on donna le commandement au général Kniazievicz. Leurs rangs s'étant remplis en peu de temps, elles prirent part à la campagne qui venait de commencer, quand, après la défaite des Russes, Bonaparte gagna la célèbre bataille de Marengo, en ouvrant ainsi à Dombrovski, le chemin à travers l'Italie, tandis que Kniazievicz, avec la grande armée de Moreau, se dirigeait vers Vienne par la Haute-Allemagne. On conçut de grandes espérances, fondées sur les nouveaux succès de la France et l'on s'attendait cette fois, au moins, à voir la cause nationale se relever à l'aide des secours étrangers. Le général Dombrovski traçait, à travers la Bohême et la Moravie, la route de Pologne, mais ces flatteuses espérances s'évanouirent comme tant d'autres. Le traité de paix, signé à Lunéville le 26 janvier 1801, ne contenait aucun article relatif à la Pologne.

9. Les légions détruites pour la seconde fois. St-Domingue.

Ainsi, chaque nouvelle campagne faisait espérer aux Polonais qu'avec la coopération étrangère, la Pologne serait rétablie. Le chant que les légionnaires avaient composé loin de leur patrie exprimait cette pensée consolante, que Dombrovski les ramènerait un jour de l'Italie en Pologne (5).

(5) Marsz marsz Dombrovski Ziemi Wloskiéi do Polski.

Quelle fut donc leur douleur quand ils virent leurs illusions patriotiques se dissiper à chaque traité de paix, à chaque stipulation faite avec les puissances qui avaient démembré leur pays. Ce qui fut pis encore, c'est qu'après la paix de Lunéville, les légions polonaises, qui, en combattant avec les Français, avaient versé tant de sang et rendu à la France de si grands services, commençaient à lui être à charge. Le premier consul, qui aspirait déjà au pouvoir suprême voulut en tirer parti dans son intérêt personnel, les prendre à son service et s'en composer une garde. Dès que les ouvertures en furent faites, le général Kniazievicz donna sa démission, et il se manifesta un mécontentement général dans les légions. Le gouvernement consulaire voyant qu'elles refusaient de se soumettre à ses vues, en fit cadeau au nouveau roi d'Etrurie, après en avoir détaché quelques parties pour les partager entre les divers corps d'observation. Quoique réduites de moitié par le découragement qui s'était emparé de tous les esprits, leur présence même était un reproche vivant pour ceux qui avaient négligé de relever la cause de la Pologne, malgré tant de services rendus par les émigrés légionnaires. On résolut donc de les renvoyer de l'Europe. Le premier consul avait conçu le projet de réprimer l'insurrection des nègres de Saint-Domingue qui venaient de conquérir leur liberté. Il envoya pour cette expédition lointaine un corps d'armée français et y joignit la plus grande partie des légions polonaises. Toutes leurs protestations et la résistance qu'elles opposèrent ne changèrent rien au sort qui les attendait; menacées du feu de l'artillerie, elles furent embarquées à Gênes et à Livourne, et s'en allèrent faire la guerre à des hommes libres qui n'avaient fait aucun mal aux Polonais ou à leur cause. Dans cette île de l'archipel américain, où le climat est aussi meurtrier que l'ennemi, les légionnaires polonais trouvèrent presque tous leur tombeau. Ceux qui échappèrent à la mort, retournèrent en Europe et dans leur pays, le cœur navré de douleur et plein du regret d'avoir été inutilement sacrifiés en servant une mauvaise cause (6). Une partie de la légion,

(6) Plusieurs aimèrent mieux prendre le parti des nègres et s'établirent à Saint-Domingue.

sous les ordres de Dombrovski, dissoute et dispersée sur plusieurs points de l'Europe, vit paraître des jours un peu meilleurs. Mais avant de dire ce qu'elle était devenue, nous allons voir ce qui se passa en Pologne, après le dernier partage.

10. Etat de la Pologne sous le gouvernement prussien et autrichien.

Des trois despotes qui avaient partagé la Pologne, deux étaient allemands et un russe. Le roi de Prusse donna le nom de Prusse, et l'empereur d'Allemagne, celui de Galicie, aux provinces polonaises tombées sous leur domination. Leur but principal étant de germaniser ces pays; ils ordonnèrent que l'enseignement dans les écoles fût fait moitié en allemand, moitié en polonais; que tous les actes publics fussent rédigés en allemand; ils introduisirent leur mode d'administration et les lois allemandes, qu'ils firent exécuter par des fonctionnaires allemands. Les Polonais semblaient indignes d'obtenir aucun emploi; à la vérité, il y en avait peu qui eussent voulu s'abaisser jusqu'à en solliciter. Ainsi, les Polonais subirent le joug allemand. Il y avait cette différence entre le gouvernement autrichien et celui de Prusse, que ce dernier, plus ami de la paix, plus économe, favorisait la propagation des lumières, augmentait le nombre des écoles primaires, afin que l'instruction fut à la portée des classes les plus pauvres, et tolérait la manifestation des sentiments nationaux que les Polonais ne surent jamais comprimer. Sans parler de liberté, le gouvernement prussien respectait la liberté individuelle et la propriété. La justice était également administrée aux nobles et aux paysans, sans aucune distinction de classe; les uns et les autres étaient soumis au service militaire, il n'y avait d'exception à cet égard qu'en faveur des juifs. On permit, à Varsovie, d'avoir un théâtre national, et la société philotechnique ou des amis des sciences, fondée par quelques patriotes, dans le but de conserver la nationalité polonaise, fut autorisée par le roi de Prusse Il n'en était pas de même en Galicie. Là, l'empereur proclama la liberté des paysans

oubliant que bien avant la chute de la Pologne, la diète quatriennale ou constituante la leur avait garantie. Mais il érigea en principe que tout appartenait à l'empereur, les biens et les personnes, et qu'il pouvait en disposer selon son bon plaisir, comme d'une chose qui était à lui. Occupé de guerres continuelles avec la France, l'empereur épuisait ses états et surtout la Galicie, sa nouvelle acquisition. Dans cette province, tout ce qui était en état de porter les armes, égyptiens (bohémiens ou tziganiens), juifs, chrétiens, étaient enrôlés et forcés de servir comme soldats; on leur donnait pour chefs des comtes et des barons allemands. Ayant toujours besoin d'argent pour réparer les pertes immenses qu'il éprouvait dans chaque campagne, l'empereur écrasait ses sujets d'énormes impôts, leur enlevait leur argenterie et se proposait même de les dépouiller d'une partie de la propriété foncière. Pour subvenir aux dépenses de la guerre il avait souvent recours aux assignats ou papier-monnaie, dont il réduisait ensuite la valeur ou qu'il supprimait totalement; il mettait en circulation de mauvaises monnaies de cuivre qu'il qualifiait d'argent, et faisait recevoir au taux de l'argent. C'était, en un mot, une odieuse spoliation et un esclavage avilissant. Pour s'attacher les magnats et les principaux habitants, il leur vendait des titres de comtes et de barons; pour prix de cette complaisance impériale, ils étaient obligés de payer très-cher le papier timbré. Il y en eut beaucoup qui ne rougirent point d'acheter ces honneurs et d'en souiller leur postérité, oubliant que les anciennes lois de la république privaient des droits de citoyen et déclaraient infâmes ceux qui acceptaient des titres des puissances étrangères.

11. Etat de la Pologne sous le gouvernement russe.

Vers la fin du règne de Catherine II, le gouvernement russe, en Pologne, était barbare et tyrannique. Il détruisait tout ce qui rappelait la Pologne; il confisquait les biens, fermait les écoles, exilait en Sibérie, infligeait la peine du knout, forçait les habitants du rite grec-uni à abandonner la religion de leurs pères, et à se faire schismatiques, trans-

ferait les évêchés catholiques d'un endroit à l'autre, distribuait des paroisses au clergé russe, après les avoir dépouillées de leurs biens (7). Mais, quand après la mort de sa mère, en 1796, l'empereur Paul monta sur le trône, les choses changèrent singulièrement de face. Paul était d'un caractère violent et voulait gouverner par la terreur. A l'exemple de de son père Pierre III, il fit habiller l'armée russe à la façon prussienne et prescrivit aux habitants de son empire une toilette uniforme, qui consistait en *vergette* retroussée au-dessus du front, les cheveux liés en queue par-derrière; un chapeau à trois cornes, un habit à collet simple avec un rang de boutons, un gilet long, ouvert par en bas. Souvent on voyait tailler en pleine rue, d'après la mode prescrite, les habits de ceux qui ne se conformaient pas rigoureusement à l'ukaze. L'épouvante s'emparait de tout le monde dès que l'empereur tombait dans sa mauvaise humeur. Pour des paroles insignifiantes, ses ukazes faisaient emmener en Sibérie des personnes qui ne devinaient point le motif de leur sort. Malgré toute la violence et les bizarreries de son caractère, l'empereur Paul n'était pas inaccessible aux sentiments de justice et même d'humanité. Il rendit la liberté à un grand nombre de Polonais, rappela de la Sibérie ceux que sa mère y avait envoyés, fit cesser les persécutions religieuses dans les provinces incorporées à la Russie, rétablit les évêchés et rendit la paix à l'église catholique. Il fit rouvrir les écoles et permit d'y enseigner en polonais d'après les anciens réglements de la commission d'éducation. C'est lui aussi qui rétablit l'université de Vilna, laquelle ne fut définitivement constituée que le 4 avril 1803. Toute la Pologne occupée par la Russie était en réalité divisée en gouvernements et ses employés russes chargés de la perception des impôts : néanmoins l'empereur Paul rétablit les statuts de Litvanie, ainsi que les élections des juges et des autres fonctionnaires Polonais, qui pouvaient s'opposer

(7) Les ukazes de la tzarine prescrivent le changement des diocèses et des résidences épiscopales de la manière suivante :

De Vilna, transféré à Slonim; de Luck, à Pinsk; de Kamieniec, à Laticzev; de Kiiov (Zitomir), à Berdiczev,

aux abus des employés russes. Il songeait même à rétablir l'existence de la Pologne et s'en occupa surtout quand après la paix de Lunéville, il devint l'ami de Bonaparte. Les seigneurs russes l'empêchèrent d'exécuter ce projet, en le faisant étrangler en 1801. Ils placèrent sur le trône son fils Alexandre.

12. L'empereur Alexandre. Adam Czartoryski. Thaddée Czacki.

A peine les grands ducs Alexandre et Constantin eurent-ils appris la mort de leur père, qu'ils se prirent de querelle sur l'uniforme, les pantalons militaires et la coupe d'habits. La liberté du costume civil fut rétablie. L'empereur Alexandre ne songeait pas à reconstituer la Pologne, mais il se montra encore plus favorable aux Polonais que ne l'était son père, et ils eurent leurs priviléges assurés. Pour preuve de sa faveur, il distribua des titres, des décorations, et même, à quelques-uns, des dignités sénatoriales. Plusieurs Polonais qui étaient encore en Sibérie furent rendus à leurs familles (8), et grâce aux soins d'Alexandre, l'illustre citoyen Hugues Kollontaï fut délivré de la longue incarcération dans laquelle l'Autriche le retenait, et trouva un asile en Russie On fit tourner ces bonnes dispositions au profit de l'instruction nationale. Adam Czartoryski, fils du prince Adam, staroste-général de Podolie, acquit une grande influence à la cour du jeune empereur et sut gagner son amitié et sa confiance. Il fut nommé ministre, sénateur et curateur de l'université de Vilna et des écoles de son ressort, c'est-à-dire de toutes les écoles dans les provinces polonaises incorporées à la Russie. N'oubliant pas qu'il était polonais, il assura l'existence des écoles nationales, les mit à l'abr

(8) Qu'on ne s'imagine pas que tous les exilés de Sibérie, furen rendus à leur patrie. La plupart y veillirent et y finirent leurs jours, privés de ressources et de communications avec leurs parents, ils ne purent entreprendre le chemin de retour qui les séparait de leur patrie. Il y a en Sibérie des centaines de familles qui tirent leur origine des confédérés de Bar et d'autres défenseurs de la patrie, déportés à différentes époques, par la violence des conquérants.

des spoliations russes et rendit par là de grands services à la jeune génération de son pays. L'université de Vilna, organisée par Jérôme Stroinovski, ancien piariste et professeur, acquit bientôt une grande célébrité et devint un foyer de lumières pour toute la Litvanie. En même temps Thaddée Czacki répandait l'instruction dans les gouvernements du midi. Je le signale principalement à votre attention, mes chers enfants, car c'était un bon compatriote qui aimait sincèrement la jeunesse, faisait tout pour son bien et la préparait à relever un jour de ses ruines notre chère patrie. Profond écrivain, il jeta dans ses ouvrages un grand jour sur l'histoire et la législation de la Pologne. Il refusa la place de sénateur et les ordres russes qu'on lui offrait, mais il ne put éviter d'accepter le rang titulaire de conseiller intime. Thaddée Czacki consacra tous ses moments et toute sa fortune à fonder le lycée de Krzemieniec, et employa son influence pour engager ses concitoyens à pourvoir à son entretien par des dons et des souscriptions patriotiques. Tout ce que fit cet illustre citoyen contribua beaucoup à ranimer les esprits abattus par tant de calamités publiques. (9).

12. Rapacité de l'administration russe. Misère du peuple, son esclavage.

N'allez pourtant pas croire mes amis que la nation polonaise fût heureuse sous le gouvernement russe. Elle sentait toujours qu'elle avait perdu son indépendance et qu'elle ne pouvait pas être libre sous un gouvernement étranger. Les lois du

(9) Olizar et plusieurs autres refusèrent la dignité de sénateurs. Adam Rzevuski, Vorcell, Michel Oginski, Stroïnovski, l'acceptèrent. Ce dernier en fut bientôt dépouillé. Les plus anciens des sénateurs nommés encore par l'empereur Paul, furent Auguste Ilinski et Sévérin Potocki. Celui-là, fut le premier qui annonça à Paul, la mort de l'impératrice sa mère, et par cet empressement gagna sa faveur. L'autre, Sévérin Potocki, par son courage et sa probité, illustra le sénat russe. Il était aussi curateur de l'université de Charkov. Devoué à l'humanité, il créa l'instruction de la petite Russie, laissant dans la génération nouvelle un souvenir ineffaçable.

pays auxquelles on avait en apparence restitué leur ancienne vigueur étaient chaque jour renvervées par des ukazes que l'empereur publiait ordinairement selon son bon plaisir où d'après les suggestions des intrigants ou des parties intéressées. Des ukazes contenant pour la plupart des dispositions diamétralement opposées sur une même matière, bouleversaient toutes les conditions d'ordre et de sécurité sociales, et faisaient sentir l'absence totale de bonnes lois. Les soldats et les fonctionnaires russes, mal rétribués, ne pouvant subsister de leurs appointements, étaient un véritable fléau pour le pays et ses habitants, surtout les fonctionnaires civils, qui, habitués de longue main à la vénalité et aux prévarications, étaient toujours prêts à commettre les plus grandes injustices si l'on négligeait de les gagner par de l'argent. Cette vénalité et cette corruption, dont on ne trouve pas d'exemple ailleurs, s'étendaient jusqu'aux membres du sénat et jusqu'aux dignitaires qui occupaient les rangs les plus élevés dans la hiérarchie judiciaire, militaire, administrative. C'était surtout le recrutement qui ouvrait un champ libre à toutes sortes d'abus et de vexations. La perception de l'impôt personnel ou la capitation, devenaient aussi excessivement oppressives. L'un et l'autre pesaient uniquement sur la classe laborieuse des paysans, dont le sort peu amélioré du temps de la république, devint plus déplorable sous le gouvernement russe. Ces malheureux étaient serfs de leurs seigneurs, qui les regardaient comme une espèce extra-humaine, que l'on pouvait compter par âme, vendre comme un troupeau, forcer au travail comme des bêtes de somme, et à qui l'on pouvait arracher la fortune et la vie. Tout ce que les seigneurs étaient obligés de payer au fisc ou aux employés pour acheter leurs faveurs, était extorqué aux paysans, dont la situation devint si malheureuse que même les paysans de Samogitie, qui, de tout temps avaient vécu dans l'aisance et joui d'un meilleur sort, tombèrent dans la plus grande misère. Les hommes libres, non-nobles, étaient également opprimés; ils payaient la double capitation, et étaient exposés à toutes les concussions des fonctionnaires russes en matière de recrutement, d'octroi et de contrebande. Aussi, les petites villes furent

réduites à un état déplorable; il y en eut plusieurs qui présentèrent dans leur appauvrissement un spectacle effrayant (10).

(10) Si l'on veut avoir l'image d'une ville prise d'assaut et saccagée, il ne faut qu'aller voir la perquisition russe, en quête de marchandises de contrebande. Tout est calme et confiant, lorsque tout-à-coup, sur plusieurs points, les bataillons russes font subitement une irruption et prennent possession de toutes les maisons du quartier où sont les boutiques. Toutes les familles sont chassées de leurs habitations; hommes, femmes, vieillards, enfants ; heureux s'ils peuvent emporter un matelas pour coucher en plein vent, dans une rue éloignée qui n'est pas gardée par des baïonnettes. Les seuls marchands sont saisis et attachés à des piliers comme à des carcans, pour qu'ils soient spectateurs du brigandage et victimes en cas qu'on voulût absolument trouver de la contrebande. Personne ne peut pénétrer dans cette partie de la ville, militairement occupée, un voyageur passant est forcé de faire un long détour, par des chemins vicinaux ou par des ruelles encombrées de familles expulsées de leurs foyers. On rencontre parfois des agents ou courtiers de négociants, qui jouent le rôle d'espion et vont se concerter avec les agents du pouvoir, avec lesquels ils ont de mystérieux entretiens. Trouve-t-on de la contrebande ou non, il faut s'arranger, il faut payer à l'amiable la fatigue et le zèle des perquisiteurs. Le marchand recouvrant sa liberté et sa boutique est toujours spolié, subit une exaction, qui, réitérée plusieurs fois, le ruine enfin. C'est surtout dans les années 1823, 1824 et suivantes, que ces perquisitions sont devenues plus fréquentes et ont appauvri ou ruiné les villes les plus commerçantes, comme Berdiczev, Vilna.

Outre ce grand brigandage, de petites extorsions tourmentèrent sans cesse et exténuèrent au dernier point les commerçants. Chaque menace de perquisition est suivie de dons gratuits aux fonctionnaires, que les négociants sont obligés d'apporter spontanément afin d'apaiser leur colère. Cependant ces fonctionnaires sont ordinairement complices de prévarications indispensables et de contrebande. En Volynie, le gouverneur même de cette goubernie, comme bourlei, était protecteur et chef des contrebandiers, et l'intègre sénateur russe Siévers, n'a jamais pu parvenir, malgré toute sa sévérité, à terminer l'affaire et à punir les nombreux coupables. Si les fonctionnaires sont compromis, ils choisissent ordinairement quelqu'un d'entre eux, le moins important, pour victime, qui périt par quelque accident, emportant tout le secret avec sa vie. La contrebande est punie par la Sibérie ou par le knout; si

14. Kosciuszko républicain ; Napoléon empereur.

Kosciuszko se trouvait parmi les Polonais auxquels Paul rendit la liberté. Ce sauvage empereur honora les vertus du grand citoyen en le visitant dans sa prison, il lui fit

donc un marchand est saisi sur le fait, il dépend des fonctionnaires de le faire périr ou de le sauver. Une sentence condamnant effectivement un marchand détenu au knout et à la Sibérie, à cause de la contrebande, il fallait donc qu'un individu fut knouté et partit en Sibérie. Les fonctionnaires voulant sauver les marchands, substituaient le pauvre conducteur de chariots, qui réellement était knouté et conduit à sa triste destination. C'était au grand jour, et quand on demandait au capitaine-commissaire de police : « Comment se fait-il que le conducteur est exécuté à la place du marchand ? » Il ripostait tout naïvement : « Et comment voulez-vous que çà soit le marchand ? moi-même je profite sur lui de mille roubles par an. » Cette scène a eu lieu à Vilna, capitale de la Litvanie. Quelques années après, en 1824, plainte a été portée par la famille du conducteur, au grand-duc Constantin. Mais on a reconnu par l'examen, que le marchand portait sur son corps les marques évidentes du knout. La famille plaignante se vit donc heureuse d'échapper à la poursuite de la fausse accusation de l'autorité.

L'oppression retombe spécialement sur les classes inférieures qui sont graduellement réduites à la misère. En Volynie, le sol manque de pierres ; or, au lieu de paver, on couvre les principales rues des villes et des bourgs de travons, ainsi une espèce de pont continu et ramifié, traverse les villes et les bourgs. Chaque propriétaire du terrain touchant à la rue, doit couvrir la moitié du chemin qui s'étend devant sa propriété, sans égards ni à la largeur de la rue, ni à ses moyens. Cette construction ruine, réduit à la misère les pauvres propriétaires. Le gouverneur Andrzeikovicz, transféré à cause de ses prévarications, de la goubernie de Grodno dans celle de Volynie, voulant prouver son zèle, ordonna dans un court délai le renouvellement du travonage de la capitale goubernialeZitomir. La police le fit exécuter, mais on vit des familles dépossédées de tous leurs meubles et immeubles, mendier et chercher un asile jusque dans des trous creusés dans le terrain argileux. La ville de Luck, dans la même goubernie, présente depuis une vingtaine d'années plusieurs rues, formées par ces espèces de fosses humides, où les misérables familles subissent de nouvelles vexations.

remettre une somme d'argent, mais dès que Kosciuszko, hors de la Russie, se vit en Amérique libre d'agir, il renvoya à Paul tout l'argent qu'il en avait reçu. Il visita l'Amérique,

Dans la capitale de Vilna, le général-gouverneur Korsakof (assez connu par l'affaire de Zurich contre les Français), voulant embellir la cité, traça un plan de promenade sur les bords de la Vilenka. Il fallait y démolir une centaine de maisonnettes qui étaient l'unique refuge de pauvres et nombreuses familles. La police offre aux propriétaires 200 à 300 roubles d'assignats (de francs) pour l'expropriation, s'ils voulaient démolir eux-mêmes et emporter les matériaux de leurs bâtiments. Comme cette somme n'était guère suffisante à la démolition et au déblaiement, la police elle-même se chargea de le faire à ses frais et fit partir les familles dépossédées, le sac au bras. Des plaintes sont présentées au général-gouverneur, mais le horodniczi ou directeur de la police, Schlikof, prouva par des actes officiels que tous les propriétaires avaient été expropriés en droit et suffisamment récompensés, et qu'ils n'étaient que des obstinés (buntovszcziki) s'ils se plaignaient.

Le pauvre paysan conduit-il du bois de chauffage ou quelque sorte de céréales, les fonctionnaires russes aux barrières, lui en enlèvent tout bonnement une portion pour leur propre usage. Sur les marchés, la police russe surveille avec empressement la qualité des légumes, des fruits, et s'en empare sous prétexte qu'ils ne sont pas mûrs et sont nuisibles à la santé. Le pauvre paysan veut-il vendre ses poussins nouvellement éclos, ses œufs tout récemment pondus, la police intervient, reconnaît que les œufs sont vieux, gâtés, les poulettes malades; elle les confisque, cependant ce paysan doit payer sa capitation argent comptant. Ce n'est pas assez pour lui de perdre son petit avoir, s'il vient dans la ville au moment où l'on raccommode le pavé, ses poulettes malades sont confisquées, et lui, il est arrêté et condamné à travailler plusieurs jours au pavage. Mais la police russe, à laquelle la sécurité publique est confiée, est en droit de saisir tous les vagabonds (prazno szataïuszczi), et de les envoyer pour la colonisation (posélénié), dans la Sibérie. Or, chaque homme sans papiers ou dont les papiers ne se trouvent pas en règle, sous mille prétextes, peut subir ce sort. Effectivement, chaque année, il y a sur différentes directions, plusieurs convois de paysans dirigés vers la Sibérie, avant que leurs propriétaires soient à même de faire des réclamations; cependant ces propriétaires sont obligés de continuer à payer la capitation des paysans enlevés. Tout cela se passe dans les bourgs aussi bien que dans les villes les plus considérables, qui finissent par s'appauvrir et par se dépeupler.

puis revint passer quelque temps en France. Les Américains, pour reconnaître les services que Kosciuszko leur avait rendus pendant la guerre d'indépendance, lui firent présent

On demande si la ville de Vilna veut laisser le kabak (régie), en bail ou le prendre sous son administration directe, moyennant telle ou telle somme, la ville étant responsable autant pour les bâillants que pour sa propre administration. Afin d'avoir une déclaration plus universelle, la police fait une ronde et offre sa demande à signer aux propriétaires, aux locataires, aux voyageurs. Elle décide cette fois que la ville administrera elle-même. A la fin de l'année, le compte étant fait, il y manque une somme considérable qu'il faut couvrir; elle va être exigée des signataires; d'un tel qui, en signant, refusa de donner son avis faute de connaissance des choses, d'un autre, voyageur retenu par une maladie grave qui l'emporta de ce monde; mais le propriétaire de la maison est obligé pour lui. Par suite de mesures semblables le malheur toucha particulièrement quelques familles d'un faubourg enclavé dans les barrières. Elles ne furent pas en état de payer; or, leurs meubles furent vendus, leurs maisons saisies et leurs matériaux vendus. C'est ainsi que les environs de la cathédrale et la rue qui conduit à Antokol, ont vu consécutivement disparaître les habitations. Et quand on faisait remarquer au directeur de la police, Schlykov, qu'il ruinait la capitale, il répondait qu'il suffisait qu'il restât quelque chose de la ville, jusqu'à la fin de ses fonctions.

Nous avons vu quelques exemples des vexations et des excès, dont se rendait coupable chaque jour l'administration de la police russe; nous allons en citer quelques autres de l'oppression et de l'asservissement de la classe des cultivateurs, dont la situation généralement a empiré, mais le sort de plusieurs s'est aggravé d'une manière affreuse. Bien des fois, la qualité nobiliaire même ne put mettre le pauvre cultivateur à l'abri des persécutions. La violence décide, sans que l'opprimé soit en état d'obtenir justice; si la justice prend sous sa sauve-garde la cause de l'opprimé, cette cause est irréfragablement perdue dans la haute instance du sénat.

Zoubov, un des meurtriers de l'empereur Paul, avait été doté des grandes starosties de l'économie de Szavlé en Samogitie, où le paysan était libre, redevable seulement de quelques charges déterminées. Zoubov leur imposa de nouvelles corvées et un joug impitoyable. Les plaintes portées aux tribunaux, la résistance la plus ferme, la plus piniâtre, tout fut sans succès. Les défenseurs les plus courageux de la bonne cause finirent leur existence sous le fouet ou dans les

d'une somme d'argent considérable, qu'il accepta comme don d'un peuple libre. Pendant le séjour de Kosciusko en France, le consul Bonaparte prit le titre d'empereur et chan-

tourments de la torture. Cette affaire se prolongea plusieurs années, elle comptait encore des martyrs, en 1807 quelques centaines de familles furent enfin réduites en esclavage. Zoubov, à force d'intrigues, avait obtenu le dessus.

Cependant il ne manque pas d'exemples où le gouvernement, prend les paysans sous sa protection directe. C'est ainsi qu'il a ôté aux fils de Plater, castellan de Troki, les starosties que Catherine II avait données à leur père ; c'est ainsi qu'il a pris en 1816, sous son administration, les biens de Czaplicki, situés daus l'arrondissement de Sluck, parce qu'il était reconnu que les propriétaires polonais opprimaient les paysans, mais il n'en était pas ainsi quand les propriétaires russes, se rendaient coupables de la même oppression ; ils tyrannisaient, ils asservissaient des populations impunément.

En Ukraïne, dans le district de Radomils le russe Kikin, secrétaire de l'empereur Alexandre, fut mis en possession de grandes terres où il trouva beaucoup de cultivateurs propriétaires, libres où nobles. Il les força à la corvée. De leur côté, en 1825, ils eurent recours à la justice locale elle leur fut favorable; le procureur impérial en fut effrayé et ne put concevoir qu'on eût osé contrarier, dans un tribunal polonais, le secrétaire Kikin ; craignant sa propre destitution : celui-ci menace les juges; le tribunal est cependant inflexible. L'affaire va au sénat, là c'est Kikin qui a raison. Les cultivateurs de toutes les conditions sont donc asservis, et la force armée rétablit l'ordre. Le procureur n'éprouva aucun étonnement à ce revirement inique; mais seulement de ce qu'il lui fut permis de continuer ses fonctions, et le tribunal ne fut pas amendé cette fois-ci,

En Ukraïne, dans le district de Taraszcza, un grand procès intenté par la population de Staniszcze contre la veuve du dernier hetman de la couronne, comtesse Branicka, née Engelhard, nièce du fameux Potemkina, se termina en 1819 en faveur de la population, devant les tribunaux polonais; mais la comtesse gagna devant le sénat, et les cultivateurs furent réduits à l'esclavage.

Lorqu'on régla les affaires des Radzivill et de leur majorat de Niesviez en faveur du prince Antoine et les droits de Witgenstein mari de la fille de Dominique Radzivill, en 1822, 1823, il surgit un grand procès; il devait prononcer sur le sort d'une nombreuse population de cultivateurs et propriétaires des environs de Sielec, situé dans le

gea la république française en empire. Il y avait alors dans l'émigration polonaise des hommes véritables amis de la liberté, qui furent profondément affligés par cet événement.

gouvernement de Grodno, portion de l'ancien palatinat de Bresclitevski près de Pruzany. Elle était obligée à quelques redevances et prestations résultant de l'ancien état féodal de la Litvanie, sans jamais être assujettie à la corvée ; elle pouvait même prétendre à la qualité nobiliaire. Elle trouva des défenseurs ardents ; mais déjà dans les tribunaux de Vilna leur cause chancelait, elle était perdue dès qu'elle était portée au sénat. Ils furent donc assujettis et réduits à l'esclavage.

Sur les confins de l'Ukraïne et de la Podolie, dans le gouvernement de Kiiov aujourd'hui, anciennement dans le palatinat de Braclav, près de Lipoviec, existe un village, très-populeux nommé Podvysokie. En 1771, ses habitants, non-seulement repoussèrent toutes les tentatives qu'on fit pour les engager à concourir au carnage provoqué par la tzarine à cette époque, mais réprimèrent ceux qui se montraient disposés au massacre. Le propriétaire du domaine Félix Potocki, un des plus renommés aristocates, depuis le fameux maréchal de Targovica, en récompensant les habitants de Podvysokie, abolit la corvée, et en signe d'émancipation leur donna un drapeau. Après la mort de Félix Potocki, Podvysokie échut en partage au brave Vladimir Potocki, qui périt en 1809. Sa veuve, Thècle, née princesse Sanguszko, jugeant à propos de les réduire à leur ancien état, invoqua en 1818 les autorités russes pour y introduire l'ordre. Les habitants résistèrent, la juridiction polonaise les protégea, car ils déposèrent leurs diplômes et leurs chartes. On a donc recours à un autre expédient. On y fait cantonner des troupes nombreuses, qui réduisent les paysans libres à la misère ; alors on eut pitié d'eux, on déplora leur obstination qui en avait été la cause, on leur persuada de rentrer dans leurs anciens devoirs, en les assurant qu'ils seraient mieux. Ils résistent cependant malgré leurs infortunes ; mais les empiétements sur leurs libertés faisaient des progrès. Il ne leur restait que le drapeau, objet de leur vénération. De longues investigations apprirent enfin qu'il était caché dans une muraille de la chapelle. C'était déjà après l'insurrection, en 1831. Les autorités russes, ordonnent qu'il leur soit remis. Les paysans refusent ; aux baïonnettes ils opposent leurs corps. Les baïonnettes s'arrêtent gardant seulement la chapelle. Quelques instants après, la porte de la chapelle s'ouvre, l'archimandrite sort, portant le drapeau et le livre aux autorités russes ; la désolation et les cris de désespoir, terminent cette scène.

Kosciuszko fut le premier qui comprit qu'un pareil changement dans l'état politique de la France n'annonçait pas le prochain rétablissement d'une Pologne libre et indépendante : car il n'admettait pas que celui qui foulait aux pieds la liberté de la France, voulût respecter celle de la Pologne et voir ce pays indépendant. Cependant, Kosciuszko ne fit aucun reproche aux Polonais qui s'attachèrent à la fortune de Napoléon ; ceux-ci comptaient sur Napoléon fondateur d'une nouvelle dynastie, obligé de faire la guerre à la vieille race des rois qui avaient partagé la Pologne et ils espéraient qu'il les ramènerait un jour sur les bords de la Vistule sous les auspices des aigles françaises. D'un autre côté, des patriotes polonais qui étaient restés dans leur pays, voyant avec quelle facilité l'empereur Alexandre se prêtait à tout ce qu'on lui demandait sous le rapport de l'instruction publique, crurent pouvoir l'engager à rétablir la Pologne, comme son père Paul l'avait projeté ; et lorsqu'Alexandre conduisant une armée au secours de l'Autriche, vint visiter Pulavy, ils accoururent pour lui représenter que le moment était venu de réaliser la pensée de son père. Sans promettre, sans refuser, il ne leur donna qu'une réponse équivoque et insignifiante. Ils virent donc leurs espérances trompées, aussi bien que ceux qui comptaient sur Napoléon. Après avoir vaincu à Austertitz deux puissances qui avaient concouru au partage de la Pologne, l'empereur des Français conclut une paix avantageuse, mais sans songer à la Pologne, quoiqu'il se trouvât sur les frontières de ses anciennes limites. Il retourna à Paris, pour disposer de ses conquêtes en faveur des princes de sa famille qu'il plaça sur les nouveaux trônes qu'il érigait en Allemagne et en Italie. Cependant quelques mois s'étaient à peine écoulés, que de nouveaux triomphes de Napoléon firent naître de nouvelles espérances. Il déclara la guerre au roi de Prusse, le défit dans une bataille décisive, et au moment d'entrer victorieux en Pologne, il jeta les yeux sur Kosciuszko, voulant obtenir sa coopération et regagner par là la confiance des Polonais tant de fois trompés. Kosciuszko, toujours pénétré du plus vif amour de la liberté, ne voulait pas servir de prête-nom à Napoléon. Il avait une telle aversion

pour sa politique, qu'il répondit à ses envoyés : « Despotisme pour despotisme! Les Polonais n'en manquent pas chez eux pour aller le chercher si loin et l'acheter au prix de leur sang. » Napoléon, dévora ce reproche en silence, mais il ne se fit point scrupule d'inventer et de publier des proclamations au nom de Kosciuszko.

15. Campagne de Prusse ; Napoléon érige le duché de Varsovie.

Après la bataille d'Iéna, Napoléon s'avança rapidement, et les débris des légionnaires polonais entrèrent sur le territoire national, avec Dombrovski. Dix ans s'étaient écoulés depuis la chute de la Pologne, et dans cet intervalle la plupart d'entre eux étaient morts ou vieillis; la nouvelle génération, pouvait à peine se rappeler l'ancienne Pologne et ses vieux patriotes qui revenaient cicatrisés et mutilés : cependant rien ne pouvait se comparer à l'allégresse et à l'enthousiasme général avec lequel on reçut les Français et les vieux légionnaires polonais. A Poznan, à Varsovie, dans toutes les villes et villages, hommes et femmes, enfants et vieillards, se pressaient sur leur passage et se réjouissaient de voir arriver des libérateurs. Après dix années d'attente, le moment était enfin arrivé où les Polonais pouvaient combattre sur leur sol natal pour l'indépendance de leur patrie ; chacun volait aux armes, et l'armée polonaise, créée comme par enchantement, courut affranchir la vieille Prusse et assiéger Dantzick. Les Russes allèrent au secours du roi de Prusse, et les Français se battirent de nouveau contre les deux spoliateurs de la Pologne, à Pultusk, à Eylau, à Friedland. Les Polonais croyaient que Napoléon passerait le Niémen et qu'il entrerait en Litvanie, mais il en fut autrement. Il eut une entrevue avec l'empereur Alexandre, à Tilsit, et le 7 juillet 1807, il signa avec lui un traité de paix. Une partie considérable de la Pologne fut enlevée au roi de Prusse et érigée en duché de Varsovie ; en outre, la ville de Dantzick devait former un état libre. Mais ce n'était plus cette liberté dont elle jouissait quand république elle-même, elle faisait partie de la république de Pologne. Ce qui parut aux Polonais plus étrange et plus douloureux, c'est que

Napoléon, loin de reprendre au roi de Prusse tout ce que celui-ci avait acquis dans les trois partages successifs de la Pologne, en détacha une grande partie appelée le cercle de Bialystok,qu'il donna à la Russie. C'est ainsi que Napoléon disposait des terres de la Pologne au profit de la Russie ; c'était le quatrième partage.

16. Les Polonais chassent les Autrichiens de la Galicie. Napoléon augmente le duché de Varsovie.

On disait que Napoléon n'osait pas se hasarder au-delà du Niémen, de peur que l'Autriche ne tombât sur les derrières de son armée. Peu de temps après, il en vint aux mains avec cette puissance. Cette fois la Russie était l'alliée de Napoléon. Les Polonais se trouvèrent dans leur petit pays, n'ayant que quelques mille hommes de troupes et tout-à-fait séparés de la grande armée. Pendant que Napoléon, remportant en Allemagne de brillantes victoires, se frayait le chemin de Vienne, l'archiduc Ferdinand marchait sur Varsovie avec une armée quatre fois plus nombreuse que celle des Polonais (*). Huit mille Polonais combattirent courageusement à Raszin, le 19 avril 1809, et restèrent maîtres du champ de bataille. Cette étonnante résistance engagea l'archiduc à accepter une convention en vertu de laquelle Varsovie lui fut livrée, à condition qu'il n'entreprendrait rien contre Praga. Dombrovski courut alors dans la grande Pologne, pour y lever à la hâte de nouvelles troupes, et le prince Joseph Poniatovski passa la Vistule avec une partie de ses forces. Sa petite armée, gardant toute la rive droite du fleuve, détruisit le pont de Gora par où les Autrichiens tentaient de passer. et inonda la Galicie. Alors s'ouvrit une campagne dont on ne trouve que peu d'exemples. Quelques milliers de guerriers polonais dispersaient sur tous les points les masses autrichiennes, occupaient plusieurs villes et une grande étendue de pays. Les Autrichiens fuyaient de tous côtés sans pouvoir opposer de résistance, ils étaient

(*) Cette guerre de 1809 a trouvée tout récemment un écrivain dans la personne du général Soltik, qui en a publié l'histoire en français, à Paris en 1840.

battus et chassés. Cette poignée de braves prit, dans un mois de temps, Lublin, Sandomirz, Zamosc, Léopol, et devint bientôt une grande armée, égale en forces à celle de l'ennemi. Pressé de tous côtés, l'archiduc Ferdinand jugea nécessaire d'abandonner Varsovie, qu'il quitta précipitamment le 1er juin, et marcha avec toutes ses forces sur Sandomirz. Il s'en empara après plusieurs batailles acharnées, mais il ne put s'y maintenir. Informé des succès de la guerre, l'empereur Alexandre, engagé par une alliance avec Napoléon, se décida enfin à envoyer, vers la fin de mai, des troupes auxiliaires, pour entraver plutôt que pour seconder les mouvements des Polonais (11). Les Russes occupèrent Léopol, et suivant de près l'armée polonaise, ils couvrirent la région montagneuse de la Galicie pour la mettre à l'abri d'une invasion ultérieure. A peine encore le prince Joseph Poniatovski eût-il occupé Krakovie, que les Russes y entrèrent. C'était la dernière conquête, car le lendemain arriva la nouvelle d'une suspension d'armes. Par la paix de Vienne, du 14 octobre 1809, les provinces polonaises appelées par les Autrichiens la Nouvelle-Galicie, avec le district de Zamosc et la moitié des salines de Vieliczka, furent réunies au duché de Varsovie. Napoléon laissa à l'Autriche l'autre moitié des salines, ainsi que la vieille Galicie, après en avoir seulement détaché, pour le donner à la Russie, le cercle de Tarnopol qui faisait partie de l'ancienne Podolie. C'est le cinquième partage de la Pologne.

17. Le duché de Varsovie sous la domination de Napoléon.

Vous serez peut-être surpris, mes amis, que les Polonais eussent si peu de troupes dans le duché de Varsovie, à l'époque de l'invasion autrichienne. Mais observez bien que Napoléon créa ce duché dans son intérêt personnel. Il lui donna pour souverain le roi de Saxe, lui accorda une constitution et établit une administration organisée à la

(11) Alexandre se montra à cette occasion si peu favorable au développement des forces polonaises, qu'il fit confisquer dans les gouvernements polonais incorporés à son empire, les biens de plusieurs Polonais, qui allèrent comme volontaires combattre les Autrichiens, avec leurs compatriotes. — On a une description de la campagne de Gallicie, publiée à Paris, par *Romain Saltyk*.

française. Bientôt le code Napoléon ou le droit civil français y fut introduit. Napoléon avait dit dans sa constitution : « l'esclavage est aboli. » Ne croyez pas que cette disposition eût pour objet les nègres, car les Polonais ne firent jamais la traite des noirs et n'eurent jamais d'esclaves ; elle avait en vue les paysans polonais, mais comme ceux-ci étaient depuis long-temps regardés comme libres par les Allemands et les Polonais, tant dans les provinces tombées en partage à l'Autriche que dans celles incorporées à la Prusse, qui par leur émancipation, en 1807 et 1809, avaient formé le duché de Varsovie, il faut croire que Napoléon ne jeta ces mots dans la constitution, que pour annoncer aux paysans non-libres des gouvernements russes, qu'ils obtiendraient la liberté et les droits de citoyens aussitôt que cette partie de la Pologne serait délivrée du joug de la Russie. La constitution de Napoléon accorda les mêmes droits politiques aux nobles et à ceux qui ne l'étaient pas, en un mot, à tous les habitants sans aucune exception. Les juifs, cependant, ne jouirent point des droits qui leur étaient concédés, parce que cette concession déplaisait généralement au pays, et d'eux-mêmes ils y renoncèrent pour se soustraire au service militaire. Quant aux paysans, ils n'étaient pas assez éclairés pour savoir tirer parti de tous les droits de citoyen qui leur étaient garantis par la nouvelle constitution, et il ne se trouva personne parmi les nobles qui voulût prendre la tâche de les instruire et de les initier à la jouissance de leurs droits. Le pays n'avait pas à s'applaudir beaucoup de la représentation nationale, suivant cette constitution, car son pouvoir législatif était très-limité. Les nonces à la diète, étaient privés de la parole dans la chambre ; ils ne faisaient qu'entendre les propositions du gouvernement et voter ; les conseillers d'état étant admis aux votes avec les nonces, faisaient pencher constamment les décisions du côté du gouvernement. Mais chacun trouvait un libre accès aux fonctions et tout le monde était admis à l'avancement militaire. Tout était sur le pied de guerre. Le duché de Varsovie entretenait une armée de près de quatre-vingt-dix mille hommes. Ainsi, on vit paraître un état appelé duché de Varsovie, ayant des habitants polonais, un roi de Saxe pour souverain, la monnaie saxonne en circulation, une constitution, des lois et une

administration françaises, et un résident français qui était toujours là, pour transmettre les ordres de son maître. Il n'y avait que l'armée qui fût polonaise, mais de même que les anciennes légions, elle était aussi sous les ordres de Napoléon. Il en envoya une partie en Espagne (1808), pour y faire la guerre à un peuple qui défendait son indépendance, comme il avait autrefois envoyé à Saint-Domingue les légions polonaises pour faire la guerre aux noirs affranchis. Ainsi les Polonais furent de nouveau entraînés à combattre, malgré eux, des hommes libres qui ne leur avaient jamais fait de mal, avec lesquels ils n'avaient rien à démêler ; ils ne recueillirent que leur malédiction et la triste gloire d'avoir, sous les drapeaux étrangers, servi une mauvaise cause, en comptant avec trop de confiance sur les faveurs étrangères. Quoi qu'il en soit, cette guerre cruelle attira les enfants de la Pologne dans des contrées éloignées, et leur propre sol resta presque sans défense au moment de l'invasion de l'archiduc Ferdinand. Cependant une poignée de braves et la coopération des habitants suffirent pour repousser cette nouvelle agression.

18. Le duché de Varsovie fait de grands efforts dans l'espoir d'un meilleur avenir (12).

Bien que Napoléon payât une partie de l'armée polonaise, le duché de Varsovie, maintenu constamment sur le pied de guerre, n'en était pas moins réduit à supporter d'énormes fardeaux, pour faire face aux dépenses qu'entraînait cet état de choses. Mais tel était à cette époque l'enthousiasme qui animait les Polonais, qu'ils apportaient volontiers sur l'autel de la patrie tout ce dont elle avait besoin, et trouvaient dans leur pénurie des ressources inexplicables. Il aurait fallu voir

(12) *Pradt*, histoire de l'ambassade dans le duché de Varsovie, en 1812. Paris, 1827.

Oginski, mémoires de 1788 à 1815. Paris 1827, 4 vol.

Auguste de Sayve, souvenirs de Pologne et scènes militaires de la campagne de 1812. Paris, 1834.

La vie de Thomas Ostrowzki, publiée en polonais, par son fils *Antoine Ostrowzki*, à Paris, 1834 et 1840, 2 vol.

avec quel empressement patriotique on accourait pour élever les remparts de Praga, pendant la guerre avec la Prusse; avec quel infatigable dévouement on travaillait ensuite à fortifier Modlin; avec quelle rapidité on créait des armées quand la nécessité l'exigeait. Mais ce n'était pas seulement la guerre qui occupait alors les Polonais du duché de Varsovie; ils dirigeaient aussi leur attention sur les moyens d'améliorer l'instruction publique. Dans le but de faciliter l'étude du code civil français et d'en ressentir les bienfaits, on établit à Varsovie une école de droit. On y fonda aussi des écoles militaires et une école de médecine. Une autorité spéciale, connue sous le nom de chambre d'éducation, s'occupa d'une nouvelle organisation de l'instruction nationale. Cette instruction ne put pas faire les progrès désirés pendant es cinq années de l'existence militaire du duché de Varsovie, cependant tout en s'occupant des affaires de leur pays, les Polonais ne négligèrent pas cet objet important. Ils supportaient les charges publiques sans se plaindre et ne perdaient point courage, car ils vivaient dans l'espérance de voir bientôt Napoléon rompre avec la Russie et rétablir la Pologne dans ses anciennes limites. Cela devenait tellement probable, que le prince Adam Czartoryski, alors ministre et sénateur en Russie, abandonna son ami Alexandre et se mit à voyager, tandis que son père, feld-maréchal d'Autriche, chercha de son côté à se rapprocher de la cour de Saxe qui était mal disposée envers lui. Il gagna aussi les bonnes grâces de Napoléon, au point que vers le déclin de sa vie il eut la satisfaction de reparaître encore sur la scène politique de sa patrie. D'autres Polonais se jetèrent avec encore plus d'ardeur dans la carrière qui allait bientôt s'ouvrir. Du fond de l'Espagne, les troupes polonaises se mirent en marche pour retourner dans leur pays, et les armées de toutes les nations au service de Napoléon, s'ébranlèrent et se dirigèrent vers les frontières de la Russie. Par le traité secret du 14 mars 1812, l'Autriche promit de céder la Galicie à la Pologne, en échange de l'Illyrie ou de la Dalmatie.

19. Existence de la Pologne proclamée.

Il se trouvait cependant des Polonais qui ne cessaient de compter sur la Russie. La création du duché de Varsovie avait jeté une telle épouvante dans l'âme des trois autocrates qui s'étaient partagé la Pologne, que bien loin de sévir contre les Polonais de leurs états, ils cherchaient à s'en rapprocher et à se les attacher. Ce fut l'empereur Alexandre, plus habile que les autres dans l'art de tromper, qui s'y prit le mieux. Prévoyant le moment d'une prochaine rupture avec Napoléon, il remit sur le tapis le projet du rétablissement de la Pologne. Mais ce n'était qu'un leurre habile pour gagner les dispositions des Polonais des divers gouvernements. Dans ce but, il s'entendit avec plusieurs notables citoyens qui préparaient les esprits et les proclamations (13). Mais il était trop tard, Napoléon approchait du Niémen. La grande armée, composée de plusieurs centaines de mille hommes, passa cette rivière le 24 juin. Deux jours plus tard, le vieux prince Adam Czartoryski, staroste-général de Podolie et feld-maréchal d'Autriche, ouvrit la diète à Varsovie, et le 28 juin, jour de l'entrée de Napoléon à Vilna, la diète annonça, au milieu des acclamations et de l'enthousiasme, l'existence de la Pologne composée des deux nations unies polonaise et litvanienne, confédérées pour recouvrer leur indépendance. Il serait difficile de décrire l'émotion universelle et les transports de joie qui accueillirent cet acte national. On se félicitait de voir enfin arriver le moment de la renaissance de la Pologne. Le mot de confédération appelait chacun aux armes. Toute la population voulait se précipiter sur le champ de bataille. Mais après les premiers moments d'allégresse, vint l'incertitude qui précède ordinairement le découragement. Napoléon ne donnait que des réponses vagues à ceux qui lui avaient annoncé ces heureuses dispositions de la nation. D'un autre côté, l'ambassadeur français ayant déclaré que Napoléon n'avait

(13) Oginski, Sulistrovski, Louis Plater, le prince Xavier Lubecki et plusieurs autres.

pas besoin d'une guerre nationale et qu'il ne comptait que sur son armée, l'enthousiasme du peuple se refroidit tout-à-fait. Cependant la grande armée poursuivait sur plusieurs routes les Russes qui se retiraient et occupaient les anciennes provinces polonaises au nom de Napoléon. Les Polonais et les Litvaniens faisaient sur tous les points de nouvelles levées de troupes et on ne pouvait leur reprocher la moindre négligence. Mais à mesure que Napoléon s'avançait dans le fond de la Russie, cette ardeur belliqueuse diminuait et il se répandait dans les esprits une vague inquiétude, une certaine anxiété et le pressentiment d'un funeste avenir. Il en est toujours ainsi quand l'action ne répond pas aux sentiments qui lui ont donné l'impulsion.

20. Campagne de Russie.

L'armée polonaise, composée de quatre-vingt mille hommes, fut partagée entre plusieurs corps français. La plus grande partie, sous les ordres du prince Joseph Poniatovski, débouchant par Mir et Niesviez, se réunit à Smolensk avec la grande armée et marcha avec elle sur Mozaïsk et Moskou. Il est inutile de vous dire, mes enfants, que les Polonais donnèrent partout des preuves de courage, mais ils souffrirent beaucoup dans plusieurs batailles. Dombrovski avec sa division fut laissé dans les environs de Bobruisk dont il fit le siége. Une autre division polonaise faisait partie du corps qui se dirigea sur Riga et l'assiéga; le corps commandé par Kosinski appuyait à l'aile droite les troupes autrichiennes sous les ordres du feld-maréchal Schwartzenberg, qui commandait les secours que l'empereur François s'était engagé à fournir à son gendre Napoléon; mais leur coopération loin d'être utile, était plutôt un obstacle, car Schwartzenberg agissait vraiment à l'autrichienne, c'est-à-dire avec la plus mauvaise foi du monde. La position confiée au feld-maréchal était des plus importantes pour la Pologne, car, dès que la grande armée marchant sur Moskou avait découvert toute la Litvanie, on croyait que, pour appuyer ces grandes opérations, Schwartzenberg ferait un mouvement correspondant, et forcerait les russes à évacuer les provinces mé-

ridionales, la Volynie, la Pododie, l'Ukraïne, s'avançant vers Kiiov et dans la petite Russie, ce qui aurait donné le temps de compléter les armements des Polonais dans ce pays plein d'immenses ressources. Mais il n'en fit rien. Arrivé à la hauteur de Luck, il s'arrêta ne voulant, ni occuper cette ville ni passer le Stir. Pendant ce temps, Napoléon se laissait amuser à Moskou par des propositions de paix, jusqu'à ce que survînt l'hiver le plus rigoureux qu'on ait jamais vu dans ce climat, et qui devait lui enlever les hommes et les chevaux. Il commença son mouvement de retraite, pendant que Tchitchagov général russe, qui observait les Turcs en Moldavie, marchait directement contre Schwartzenberg qui se retirait devant lui et tombait sur les derrières de la grande armée lors de son passage de la Bérézina. Napoléon traversa lui-même cette rivière le 27 novembre 1812, mais la grande armée déjà considérablement affaiblie pendant sa retraite, éprouva à ce passage des pertes énormes. La Litvanie fut de nouveau occupée par les Russes, le duché de Varsovie leur fut ouvert. L'armée polonaise, dont il ne resta que huit mille hommes, fut divisée en plusieurs détachemens, qui allèrent s'enfermer à Dantzick, à Thorn, à Modlin, à Zamosc pour défendre ces places fortes. Une partie suivit avec Dombrovski, la grande armée en Allemagne et vers les frontières de France, une autre commandée par le prince Joseph Poniatovski se maintint pendant quelque temps dans les environs de Krakovie et de Czenstochova, où ses forces s'accrurent par la nouvelle levée jusqu'à treize mille hommes. Ce corps évacua enfin Krakovie le 2 mai 1813, et après avoir traversé la Silésie et la Bohême avec le consentement de l'empereur d'Autriche, il se réunit en Saxe à l'armée française.

21. Chute de Napoléon.

Napoléon trouva encore les moyens de battre complétement les alliés à Lutzen, ce qui ranima les défenseurs des places fortes en Pologne ; mais il ne lui fut plus possible de profiter de cette victoire ; il accepta même les propositions d'un armistice, après l'expiration duquel, la grande bataille de Leipzik vint abattre sa puissance. Le roi de Saxe

fut fait prisonnier, le prince Joseph Poniatovski, périt dans les flots de l'Elster en passant cette rivière le 19 octobre 1813 et les débris de l'armée polonaise suivirent Napoléon en France. Vous avez vu, mes amis, que Napoléon ne se souciait guère dans ces dernières années de l'insurrection nationale en Pologne et ne comptait que sur son armée. Le peu de cas qu'il faisait de la bonne disposition des peuples, lui aliéna tous les esprits, au moment où la fortune se déclara contre lui. Les peuples Allemands et Italiens cessèrent de lui être favorables. Napoléon vit tout le monde s'éloigner de lui et lui devenir infidèle. Ses forces morales et matérielles diminuant tous les jours, il ne lui resta que son propre génie, mais les moyens d'en tirer parti lui manquaient, tandis que ses ennemis augmentaient leurs ressources en faisant un appel aux sentiments des peuples. Napoléon battit encore les alliés entre le Rhin et Paris, mais ses victoires étaient sans résultats utiles, et la trahison de quelques-uns de ses généraux, lui porta le dernier coup. En descendant du trône qu'il avait élevé sur les ruines de la liberté, et avant de partir pour l'île d'Elbe, Napoléon congédia l'armée polonaise qui lui était restée fidèle jusqu'au dernier moment. Il la recommanda à l'empereur Alexandre. Il y eut cependant des Polonais sincèrement attachés à Napoléon qui, nourrissant quelqu'espoir secret, allèrent partager son exil, et revinrent avec lui pour la dernière fois, sur le continent, combattre sous ses étendards, à Waterloo. Les Polonais ont donné à Napoléon des preuves éclatantes de leur dévouement, bien qu'il eût tant de fois trompé leurs espérances. S'il est bien de s'attacher à une personne quand on peut par là être utile à son pays, il est cent fois plus honorable encore et plus digne de la nature humaine, de se dévouer à sa patrie et d'agir directement pour elle, sans les secours étrangers qui sont ordinairement intéressés.

22. Politique de l'empereur Alexandre. Envahissement de la Pologne.

Depuis la chute de Napoléon, la politique de l'empereur Alexandre concernant la Pologne pouvait se développer sans obstacles. Dans les premières années de son règne, il se

fit connaître par la protection qu'il accorda aux lettres et à toutes sortes d'améliorations sociales, et grâce à ses soins, les sciences firent de grands progrès en Russie. Quand le sort des armes le fit de nouveau l'arbitre des destinées de la Pologne, on espérait qu'il continuerait à l'égard de ce pays le même système libéral qu'il avait adopté en montant sur le trône. Après avoir recouvré la Litvanie, Alexandre signa à Vilna, le 24 décembre 1812, une amnistie générale pour tous ceux qui avaient embrassé la cause de Napoléon, et après avoir occupé Varsovie et tout le duché, il conserva l'administration locale, et en confia la direction au prince Xavier Lubecki et à d'autres Polonais, soumis à la surveillance des Russes (14). L'armée polonaise ayant été laissée à la disposition de l'empereur Alexandre, il lui permit de retourner dans son pays, les armes à la main. Le général Vincent Krasinski ramena à Varsovie les débris de cette armée, et quand elle y fut arrivée, elle passa sous les ordres du grand-duc Constantin, ce qui était encore une preuve de la haute faveur d'Alexandre. Le prince Adam Czartoryski, ancien ministre et sénateur russe, possédant toujours l'estime et la confiance de l'empereur, ne tarda pas à arriver à Varsovie. Le grand-duc et lui commencèrent à manœuvrer chacun selon ses vues, l'un dans l'armée, l'autre auprès des citoyens les plus influents, dans le but de préparer et gagner les esprits aux projets d'Alexandre et pour provoquer quelque manifestation en sa faveur. Le grand-duc Constantin éprouva dans cette tâche de grandes difficultés, car les militaires qui n'avaient pas cessé d'être citoyens polonais, en voulant maintenir les droits de la nation, proposèrent de former une confédération pour en réunir toutes les anciennes parties, avant qu'il pût être question de choisir un roi ou d'opérer une réforme militaire. Le grand-duc ayant mis de côté toutes les considérations qui touchaient de si près aux plus chers intérêts de la nation, parvint à réorganiser l'armée à sa

(14) Ils composaient un conseil suprême ou gouvernement provisoire présidé par un russe, Lanetzkoï. Plusieurs voitures russes furent expédiées de Pétersbourg pour placer des surveillants dans tous les départements de l'administration.

mode, mais toujours comme armée polonaise. Le prince Czartoryski ne se proposait rien moins que d'entraîner les citoyens à supplier Alexandre de vouloir bien être roi de Pologne, mais il n'obtint aucun résultat de ses démarches. Il est vrai que la constitution et le roi de Saxe avaient été imposés par une main étrangère à une partie de la Pologne, mais il ne devait pas s'en suivre nécessairement que les polonais dussent faire peu de cas des obligations qui les liaient et se livrer, avec la plus blâmable légèreté, à l'un de ceux qui avaient démembré la Pologne (15). L'armée et les citoyens ayant alors en vue l'intégrité et l'indépendance de la Pologne, repoussèrent les suggestions du prince Czartoryski auquel il ne resta qu'à préparer un projet de constitution, qui fut, dit-on, rédigé dans un esprit aristocratique et ne fut pas adopté.

23. Le congrès de Vienne établit un royaume de Pologne.

Les monarques qui avaient détruit la puissance de Napoléon, voyant qu'ils en étaient redevables aux peuples qui s'étaient soulevés contre son despotisme, sentirent la néces-

(15) A l'inspiration de Czartoryski, on convoqua brusquement les conseils départementaux auxquels la proposition de la soummission à l'empereur Alexandre devait être présentée. Dans le palatinat de Siedlce, le remplaçant du préfet, Louis Buino, prévenant tous les autres, réunit précipitamment le conseil et lui remit avec la proposition le projet de la réponse qu'il avait dressée en réprouvant une semblable proposition comme indigne et contraire aux obligations qu'on avait contractées envers le roi-duc. Son projet obtint le consentement du conseil; signé, il fut sur le champ communiqué aux conseils de tous les départements qui répondirent tous dans le même sens. Louis Buino appelé par Lanetzkoï président du gouvernement provisoire, se rendit dans la capitale. Lanetzkoï lui demanda s'il était l'auteur de la réponse si énergiquement négative de son département. Il l'avoua en ajoutant, qu'il espérait que son fils unique ne serait pas responsable des démarches de son père; quant à lui, qu'il était prêt à répondre de sa fortune et de sa tête. Lanetzkoï lui répliqua qu'il ne s'agissait pas de sa responsabilité et lui commanda, en souriant, d'aller chez le prince Czartoryski. Le prince, désolé, se montra furieux. Buino stupéfait, se retira, renonçant à jamais à sa connaissance.

sité de leur faire quelques concessions, en leur promettant la liberté et de grandes améliorations dans l'état social. Cependant les mêmes monarques, réunis au congrès de Vienne, bien loin de remplir leurs promesses, ne trouvèrent après des discussions interminables, rien de mieux à faire que de partager entre eux les peuples que le sort des armes avait mis à leurs pieds. Chacun d'eux voulait avoir la part du lion. Mais c'était surtout le roi de Prusse qui se livrait avec le plus d'avidité à ces honteux calculs, non sans un grand embarras des autres rois qu'il voulait dépouiller de ce qu'ils possédaient, ou à qui il disputait ce qu'ils réclamaient. Il comptait les hommes comme on compte les troupeaux de bœufs, et il eut beaucoup de peines à trouver le chiffre qu'il lui fallait pour compléter la population de ses états. L'Allemagne, l'Italie et la Pologne, fournirent aux rois alliés de quoi prendre dans les pays qui leur convenaient le mieux. Chacun d'eux voulait avoir ce que convoitaient les autres ; ils se seraient brouillés et peut-être en seraient-ils venus aux mains, si la nouvelle du retour de Napoléon de l'île d'Elbe et de son entrée à Paris, ne fût venue les frapper comme d'un coup de foudre. Aussi les affaires de Pologne furent-elles promptement terminées et signées, le 3 mai 1815. Le nom de Pologne, relevé dans la dernière expédition de Napoléon contre la Russie, fut conservé par le congrès de Vienne qui détermina aussi les portions qui devaient rentrer sous la domination de la Russie, de la Prusse et de l'Autriche. C'était le sixième partage de la Pologne et ce partage l'a morcelée plus que ne l'avaient fait les cinq précédents. On coupa six portions différentes dont on disposa de la manière suivante : 1.° L'Autriche garda la Galicie que Napoléon lui avait laissée, recouvra le cercle de Tarnopol que lui restitua le généreux Alexandre, et acquit le Podgorze, territoire séparé de Krakovie par la Vistule, avec l'autre moitié des salines de Vieliczka. 2.° Le roi de Prusse conserva cette partie de la Pologne que Napoléon lui avait laissée, augmentée de la ville de Dantzick, de celle de Thorn, avec tout l'ancien palatinat de Culm et du duché de Posen. 3.° Le duché de Posen, détaché par le congrès de Vienne du duché de Varsovie, au profit du roi de Prusse, devait former

une portion distincte de la monarchie prussienne. 4.° La Russie garda tous les pays qu'elle avait gagnés dans les trois premiers partages, ainsi que le cercle de Bialystok, que Napoléon lui avait cédé, et acquit le royaume de Pologne. 5.° Ce royaume fut formé, par le congrès de Vienne, de la plus grande partie du duché de Varsovie. Réuni à la Russie, il devait être regardé comme un état à part, ayant sa constitution et une administration séparée. 6.° On découpa encore une portion du duché de Varsovie pour former la république de Krakovie. Mais comme par ce partage toute la Pologne rentrait sous la domination de ceux qui l'avaient tant de fois démembrée, la république de Krakovie devait partager le même sort. Elle fut placée sous la protection de tous les trois co-partageants. Ils s'engagèrent les uns envers les autres à ce même congrès de Vienne, à établir des institutions nationales dans toutes les parties de l'ancienne Pologne, et Alexandre poussa même plus loin sa magnanimité, car il se réserva la faculté d'étendre les limites du royaume, s'engagea à maintenir une armée polonaise et à accorder une constitution et une représentation nationales. Cette constitution ne se fit pas attendre, elle fut publiée le 24 décembre 1815. Ce n'était pas celle que Czartoryski avait préparée, mais une autre plus populaire. A l'exemple d'Alexandre, le roi de Prusse et l'empereur François accordèrent aussi des constitutions aux autres parties, qui leur étaient échues en partage.

24. Constitutions de Galicie, de Posen et du royaume de Pologne.

Ce qu'on voulut bien appeler constitution de Galicie, n'était en réalité qu'une plate et ridicule parodie. On placarda sur les murs de la ville une énorme affiche comme pour une représentation théâtrale; c'était le programme de la parade législative qui devait être jouée pendant toute la séance de la diète. C'était un acte essentiel. Ensuite on vit des magnats, des comtes, des barons, tous sortis de fabrique autrichienne, se rendre en magnifiques équipages et en riches uniformes à la salle qui leur était destinée, et là ils commencèrent par faire acte d'hommage et de fidélité à sa

majesté; puis ils entendirent une déclaration de la volonté impériale, déterminant la quotité des impôts à payer; enfin ils rédigèrent une pétition, dans laquelle il leur fut permis de faire de très-humbles représentations sur la misère publique. Tout cela se fit conformément à la volonté du gouverneur impérial, qui s'institua en même temps président né de la diète. La constitution du duché de Posen est un peu plus raisonnable. La représentation de cette province, bien qu'elle soit aristocratique, répond mieux au besoin du pays, car la diète peut se faire l'organe de la nation, et transmettre ses vœux jusqu'au trône. C'est même par cette voie que le roi de Prusse a souvent entendu de dures vérités et des plaintes énergiques, de ce qu'il ne respectait pas la nationalité polonaise, qu'il favorisait les Allemands de préférence aux Polonais, qu'il introduisait dans l'enseignement public et les actes officiels la langue allemande au détriment de la langue polonaise. Le royaume de Pologne, établi par le congrès de Vienne et divisé en huit palatinats, avait une constitution différente de celles dont je viens de vous parler, D'après cette constitution, le royaume de Pologne avait un ministère et un gouvernement séparés de ceux de la Russie; le roi jurait de l'observer en se faisant couronner; la nation contrôlait les actes du gouvernement et de ses fonctionnaires, tant par les représentants réunis dans une diète, que par les conseils palatinaux. Tous les citoyens, égaux devant la loi, jouissaient des mêmes droits politiques; les assemblées communales, composées de non-nobles, pouvaient choisir un noble pour leur député; de même que les diétines, composées de nobles, pouvaient envoyer un non-noble, comme nonce à la diète. Il y avait cependant une inconséquence qui frappait l'attention d'un observateur, c'est qu'il y avait plus de diétines que d'assemblées communales, tandis que la population du pays se composait d'un plus grand nombre de non-nobles que de nobles. On pouvait aussi remarquer que l'instruction avait été mise plus à la portée de la classe noble que de celle des non-nobles, ce qui empêchait cette dernière de jouir de l'égalité sous différents rapports. Malgré cette fâcheuse distinction, la bourgeoisie, comme la noblesse, s'inscrivait en masse sur les listes des citoyens

actifs, pour avoir le droit de voter, les uns, dans les assemblées communales, les autres dans les diétines. Parmi les paysans il n'y en avait que très-peu qui fussent portés sur les listes des citoyens et qui votassent dans les assemblées communales; mais on en voyait quelques exemples, car les paysans étant investis des droits politiques, avaient aussi le droit de voter. La diète était composée de la chambre des sénateurs où siégeaient les évêques, les palatins et les castellans et de la chambre des nonces, formée des nonces et des députés. Les deux chambres examinaient, adoptaient ou rejetaient, chacune séparément, les projets de lois présentés par le gouvernement, c'est-à-dire par les ministres et le conseil d'état. Les ministres et les conseillers d'état défendaient dans la diète les projets de loi, mais ils n'avaient pas le droit de voter. La constitution commandait au gouvernement de présenter à chaque diète le budget, c'est-à-dire un état des recettes et des dépenses; la chambre des nonces avait la priorité pour les déterminer et les adopter. C'est aussi à cette chambre qu'était dévolu le droit d'accuser et de mettre en jugement les ministres qui auraient violé la constitution. Les deux chambres faisaient connaître au roi les besoins du pays, tant dans leurs remarques sur le rapport du conseil d'état, que par la voie de pétition. La constitution garantissait en outre la sûreté individuelle, ainsi que la propriété et la liberté de la presse.

25. Bonnes dispositions d'Alexandre. Première diète (16).

La constitution accordée par Alexandre, réunit les suffrages unanimes. On ne connaissait pas celle que Czartoryski avait préparée, mais comme ce prince était renommé pour ses principes aristocratiques, on se félicitait qu'une autre constitution, qu'on appelait libérale eût obtenu la préférence.

(16) *Charles Hoffmann;* coup-d'œil sur l'état politique du royaume de Pologne, sous la domination russe, pendant les quinze années de 1815-1830. Paris, 1832.

Maurice Mochnacki; premier volume de son ouvrage (intitulé: Insurrection de la nation polonaise en 1830), publié en polonais.

Quand les commissaires impériaux vinrent la présenter officiellement à Thomas Ostrovski président du sénat, ce vieillard prononça ces paroles mémorables. « malheur au premier qui la violera. » La nomination de Zaïonczek aux fonctions de vice-roi ou de lieutenant du roi, augmenta la satisfaction générale. Il était évident qu'on appréciait le mérite en appelant à cette dignité éminente un vieux soldat estropié, couvert de glorieuses cicatrices, un homme sorti des rangs du peuple. Quelque temps après, la diète fut convoquée. Alexandre lui-même vint ouvrir et clore la session. Debout, à côté du trône des anciens rois de Pologne, la tête découverte, il parla aux deux chambres réunies. Il dit alors qu'il était content de son ouvrage, c'est-à-dire de la constitution, et qu'il espérait en étendre l'influence sulataire sur toutes les contrées, que la providence avait confiée à ses soins ; qu'il était content que les Polonais lui eussent offert les moyens de montrer à sa patrie, c'est-à-dire à la Russie, ce qu'il préparait pour elle depuis longtemps et ce qu'elle devait obtenir. Il donna à entendre, dans des termes non-équivoques, que la constitution du royaume serait bientôt appliquée aux provinces polonaises incorporées à la Russie, et que les provinces détachées de la Pologne par les démembrements successifs, seraient réunies au royaume, pour ne former qu'un seul état.

26. Mort de Kosciuszko.

Grâce aux bonnes dispositions et à la condescendance d'Alexandre, l'esprit de nationalité fut ranimé sans obstacle sur tous les points de l'ancienne Pologne. L'empereur se montrait évidemment favorable à tout ce qui s'y rattachait, et je vais vous citer pour preuve les cérémonies funèbres célébrées en l'honneur de Kosciuszko. Cet illustre citoyen mourut en Suisse, loin de sa chère patrie, dans le courant de l'année 1817. Il avait présidé aux destinées de la Pologne, lorsqu'après avoir fait un dernier effort pour se relever et défendre son indépendance, elle allait descendre dans le tombeau. Dès le moment qu'il fut fait prisonnier, il fut perdu pour la Pologne, qui conserva toujours le souvenir de ses

vertus civiques et de sa grandeur d'âme. Personne n'a songé à reprocher à Kosciuszko de n'avoir pas fait ce qui était au-dessus de ses forces. On pourrait signaler quelques fautes dans sa vie politique, mais on ne saurait s'empêcher de reconnaître, qu'il a marqué sa place parmi les grands citoyens de notre époque. Homme non exempt de faiblesse, mais probe et républicain intègre, il ne s'est pas laissé prendre aux avances de Napoléon. Séduit pour un instant dans sa vieillesse par les cajoleries d'Alexandre, il fut le premier à pénétrer l'astuce et l'hypocrisie profondes de ce monarque. Dans les derniers moments de sa vie, il sentit toutes ses forces défaillir ; enfin il s'éteignit, et sa mort même contribua à ranimer dans les cœurs de ses compatriotes l'amour de la patrie. A Poznan, à Varsovie, à Vilna, à Krakovie, partout en Pologne, les chrétiens de toutes les communions, catholiques, luthériens, calvinistes, rendirent à Kosciuszko les honneurs funèbres. A Vilna, des religieux de l'ordre de St.-Bernard dressèrent un catafalque dans une église de protestants. De leur côté, les sectateurs de Moïse et ceux de Mahomet célébrèrent aussi un service funèbre ; ces derniers prièrent Dieu avec une ferveur sincère d'appeler à lui l'âme juste du chrétien Kosciuszko. Ainsi, tous les cultes chrétiens et non chrétiens, sans s'arrêter à ce que Kosciuszko était catholique, s'accordèrent à honorer ses vertus, chacun à sa manière. Remarquez, mes amis, que la Pologne seule donna l'exemple d'une pareille fraternité entre les différentes religions, et ce fut un pauvre citoyen polonais qui en fournit l'occasion. La nation éleva une montagne près de Krakovie, pour perpétuer son souvenir.

27. Mort de plusieurs illustres citoyens.

A peu près à la même époque, et dans le court espace de quelques années, la nation polonaise perdit d'autres citoyens qui avaient bien mérité de la patrie dans les derniers moments de la république. Hugues Kollontaï mourut en 1812, dans l'année de l'expédition de Napoléon contre la Russie, et il ne vit pas la chute de la puissance gigantesque

sur laquelle il conseillait à ses compatriotes de compter. Un an après arriva la mort de Thadée Czacki, au moment où s'écroula la puissance de Napoléon. Nous avons parlé plus haut de la fin déplorable du prince Joseph Poniatovski, dont la mémoire sera toujours chère à ses compatriotes, par le dévoûment dont il a donné des preuves dans les dernières années de sa vie. La mort de Thaddée Kosciuszko fut suivie de celle du cordonnier Jean Kilinski, conseiller municipal de Varsovie, avant la chute de la Pologne, colonel pendant l'insurrection de 1794, et qui avait rendu de grands services à sa patrie. Après son retour de la prison de Pétersbourg, il habita Varsovie, entouré de la considération générale. Une foule de citoyens de toutes les classes suivirent son cercueil, en se rappelant le carnage de Praga et la chute de l'ancienne république. L'année suivante, 1818, on eut à déplorer la mort du général Jean-Henri Dombrovski, dont le nom sera toujours inséparable de l'histoire des légions polonaises et des armées nationales qu'il commandait aux jours de gloire et d'infortune, donnant partout des preuves de grands talents militaires. Sincèrement attaché à sa patrie, il gémissait sur son lit de mort, sur l'état passé et présent de la nation, et sur tant de sang inutilement répandu. Sa longue expérience lui faisait croire, que si Napoléon fût parvenu à planter ses aigles victorieuses sur les bords de la Vistule, il n'eût rien fait pour la liberté et l'indépendance de la Pologne. Alexandre, qui prenait le titre de restaurateur de la Pologne, offrait, dans son opinion, encore moins d'espérance. Dombrovski craignait que ce titre ne donnât naissance à des illusions dangereuses qui pourraient jeter dans la nation un germe de division. Il souhaitait que les polonais d'aujourd'hui ne s'appuiassent, à l'exemple de leurs ancêtres, que sur leurs propres forces, qu'écartant tout ce qui pourrait les désunir, ils cherchassent à reconquérir leur indépendance par eux-mêmes, et sans attendre des secours étrangers. Ces paroles retentirent dans tous les cœurs; elles furent d'autant mieux comprises que le changement dans les vues d'Alexandre et sa fausseté, se faisaient sentir au pays d'une manière chaque jour plus sensible.

28. Alexandre change de disposition. Seconde diète.

L'empereur Alexandre avait de fréquentes entrevues avec l'empereur François et le roi de Prusse, et il s'en retournait avec des dispositions bien différentes de celles dans lesquelles il était parti. Il forma avec eux ce qu'ils appelèrent la sainte-alliance, dont le but était d'étouffer la liberté des peuples Depuis ce temps le même Alexandre qui avait semblé jusqu'alors protéger les lumières et le progrès de la civilisation commença à rétrograder. En 1818 les citoyens de la Litvanie, réunis dans la diétine de Vilna, ayant pris la résolution de rendre la liberté aux paysans, Alexandre reçut avec froideur leur proposition philanthropique, et bientôt après on leur défendit d'en parler. Dans le royaume, on commença, sous des prétextes futiles, à restreindre la liberté de la presse, à menacer la liberté personnelle. Tout cela était contraire à la constitution, mais ce n'était pas chose nouvelle, car on l'avait déjà violée sous plus d'un rapport. Le gouvernement se garda bien de présenter le budget à la diète, bien qu'il dût le faire, d'après la disposition la plus formelle de la constitution. La première diète ayant réclamé contre cet abus en termes fort modérés, Alexandre répondit le 4 septembre 1818, que la diète n'avait pas le droit d'accuser les actes du gouvernement et de les blâmer, qu'elle n'était réunie que pour donner son opinion sur des objets que le gouvernement croyait nécessaire de soumettre à son examen. Les chambres ne comprenaient pas un pareil commentaire de la constitution libérale. Dans le discours d'ouverture de la seconde diète, le 13 septembre 1820, Alexandre, appela les représentants à la confiance, car disait-il, la constitution qu'il avait accordée ne devait avoir d'autre appui que la confiance illimitée qu'on aurait en lui, et que l'existence même du nom polonais, ne dépendait que de la morale chrétienne qui l'animait. Celui qui exige la confiance des autres n'en mérite guère; il sème la méfiance par son langage hypocrite. C'est ainsi qu'Alexandre annonça qu'il ne se ferait point scrupule de retirer les institutions qu'il avait octroyées, et qu'en étouffant la délicatesse de conscience dont il faisait parade, il mettrait un

terme à l'existence même du nom polonais. Ces menaces n'intimidèrent point la diète de 1820, et les membres de cette assemblée résolurent de faire tête à l'orage. Les deux frères Vincent et Bonaventure Niemoiovski, avec d'autres représentants du palatinat de Kalisz, appuyés par Joseph Godlevski, nonce de Mariampol, firent partager leur opinion à une immense majorité de la chambre des nonces, où il se forma bientôt une opposition constitutionnelle qui comptait cent dix-sept voix contre trois. Si Alexandre eut sincèrement désiré le bonheur de la nation, cette opposition aurait dû lui indiquer les vœux auxquels il devait céder. La diète rejeta les projets de lois qui lui furent présentés, signala les abus, la mauvaise administration du pays et la prochaine banqueroute. Alexandre, indigné de cet avertissement constitutionnel, déclara dans son discours de clôture que la diète avait retardé la restauration de la patrie, et menaça, dans son rescrit du 25 mai 1821, de détruire l'existence politique du royaume, s'il ne trouvait pas des ressources nécessaires pour faire face aux dépenses publiques, et couvrir le déficit du trésor. Il y avait pour cela des moyens suffisants et on pouvait s'en servir légalement; mais il préféra employer des mesures violentes et illégales, dont il confia l'exécution à Novosiltzov, sénateur russe résident, ou commissaire impérial auprès du royaume, et au prince Xavier Lubecki, auquel il donna à cet effet le ministère des finances. Quoique souvent divisés d'intérêt, réunis par le besoin commun d'attirer sur eux les faveurs impériales, et d'en éloigner les autres concurrents, ces deux fidèles serviteurs cherchaient à deviner la pensée intime de leur maître, et travaillaient à l'envi au même but par différents moyens.

29. Xavier Lubecki, ministre des finances.

Le royaume de Pologne était parvenu à un haut degré de prospérité, si l'on en juge par les beaux édifices dont on orna la capitale, les grandes routes qu'on construisit, le grand nombre de fabriques et de manufactures de draps, de tapis et de tissus de coton qui s'élevèrent, et dont les produits trouvaient des débouchés au fond de la Russie, en

Asie et jusqu'en Chine. Mais si l'on réfléchit sur la position des habitants, surchargés de toutes sortes d'impôts, on en conclut que si les forces nationales, comprimées par le système oppressif des finances, inventé par le nouveau ministre, avaient pu se développer sur une si grande échelle, elles auraient conduit le pays, à un haut degré de prospérité si on leur avait laissé plus de liberté dans leurs mouvements progressifs. Lubecki trouva d'abord sans peine les moyens de couvrir le déficit qui commençait à se faire sentir, car le zèle des citoyens l'avait sincèrement secondé. Mais à peine eut-il introduit l'économie dans différentes branches de l'administration, et donné une marche plus régulière au gouvernement, qu'il ne cessa de poursuivre son système jusque dans ses dernières conséquences. Ayant adopté pour principe que l'argent était de bonne prise partout, il eut recours à des arguments sophistiques pour justifier les mesures les plus arbitraires, et se mettre à couvert de toute responsabilité. Il paralysait l'action des autres ministères, ne cessait d'augmenter dans le sien le nombre des bureaux, afin de soumettre à ses décisions ce qui était du ressort des autres ministres. Il prodiguait l'argent à pleines mains à ses créatures, à titres de pensions et de gratifications. Pour subvenir à ces dépenses, il prélevait d'avance les impôts dont le terme n'était pas encore échu, remettait en vigueur ceux qui avaient été depuis longtemps oubliés ou amortis, établissait des accises et octrois, de nouveaux impôts sur la consommation, et des monopoles de toute nature. De là des vexations et des condamnations révoltantes; le monopole du tabac et des boissons donnait lieu à l'oppression la plus odieuse. Le ministre des finances dépouillait le clergé de ses revenus et commençait à vendre les biens nationaux. Après avoir établi une banque très-utile au pays, il en dénatura le but, tournant ses fonctions vers d'étranges opérations financières qui consistaient à placer des millions sur des banques étrangères, à prêter à la Russie à envoyer de l'argent comptant pour acheter les billets de banque de Pétersbourg. Il s'élevait des plaintes, des murmures que Lubecki sut comprimer, et, pour retarder le moment où il devait être obligé de rendre compte de son adminis-

tration, il fit en sorte que la diète ne fût pas convoquée pendant quatre ans. D'après la constitution, le vote du budget et celui des nouveaux impôts appartenaient aux deux chambres ; mais cette même constitution disait aussi, que le premier budget des dépenses et des recettes, serait réglé et exécuté par le roi, jusqu'à ce qu'il fut changé par la diète; or, c'était ce premier budget royal que le ministre des finances développait à sa manière, en s'opposant de toutes ses forces à son changement, sous prétexte qu'il n'était pas encore définitivement réglé pour que la chambre s'en occupât. C'est ainsi qu'en se retranchant derrière des raisonnements captieux, il opprimait le royaume au mépris de la charte constitutionnelle.

30. Opposition dite de Kalisz

Quoiqu'on parvînt à épuiser toutes les sources de la richesse nationale, cependant la colère du roi ne cessa de poursuivre les frères Niemoïovski, et tout le palatinat de Kalisz, dont ils étaient les représentants. Ces deux patriotes, ayant été élus après la diète, membres du conseil palatinal, le sénat pour satisfaire la vengeance royale, déclara illégale la tenue de la diétine, et annula les élections, sous prétexte qu'on n'avait pas rempli toutes les formalités voulues par la loi. Le conseil du palatinat usa de son droit, en appelant les deux frères exclus à siéger par intérim, jusqu'aux nouvelles élections. Cette démarche hardie excita à un tel point la colère d'Alexandre, qu'il supprima arbitrairement le conseil, et priva tout un palatinat de cet organe important dans un pays constitutionnel ; il annonça en même temps que cet état de choses durerait jusqu'à ce que les représentants du palatinat donnassent des garanties suffisantes de leur conduite future comme nonces et comme citoyens. L'ordonnance qui mit pour ainsi dire hors la loi tout un palatinat, fut contresignée par Lubecki, ministre des finances, et jeta le palatinat de Kalisz, non pas dans cette lutte constitutionnelle qu'il soutint avec tant de gloire, pendant la diète, mais dans une guerre ouverte avec le pouvoir exécutif qui avait violé la loi. Par cet acte brutal, les citoyens du pala-

tinat de Kalisz et leurs représentants, séparés en quelque sorte de la nation, devinrent un objet d'estime et de vénération publiques, car les habitants des autres palatinats savaient apprécier les vertus, les lumières et le dévouement qui avaient valu à leurs concitoyens une si indigne persécution.

31. Censure; suppression des écoles primaires.

Nous avons dit que la censure fut introduite aussitôt que l'empereur Alexandre eut adopté une politique rétrograde. Etablie d'abord pour les journaux et les autres écrits périodiques, elle s'étendit en peu de temps sur tous les ouvrages imprimés en Pologne, ou venant des pays étrangers; pendant qu'en Russie même, les anciens réglements de la censure décrétés par Alexandre, prescrivaient d'autoriser des expressions équivoques que l'auteur voulait conserver en leur donnant une interprétation satisfaisante, les réglements de la censure en Pologne, secrètement prescrits aux censeurs, ordonnaient de rechercher des pensées occultes, et des allusions dangereuses, dans les phrases les plus claires. Le pouvoir discrétionnaire laissé aux censeurs dégénéra bientôt en abus monstrueux. Non contents de supprimer des mots et des périodes qui ne leur convenaient pas, ils poussaient l'impudence jusqu'à couper des pages entières dans des ouvrages étrangers, avant d'en permettre la vente, ou de les livrer aux propriétaires; ils confisquaient, en masse, chez les libraires, les livres qu'ils défendaient. A la tête de cette odieuse inquisition de la pensée, on voyait Joseph-Calassant Szaniavski directeur général au ministère de l'instruction, le même qui composa autrefois de beaux ouvrages sur la liberté et la philosophie. Une autre calamité, plus funeste encore dans ses suites, atteignit le pays sous le règne d'Alexandre. Effrayé par les progrès que faisait l'art de lire et d'écrire parmi le peuple, il fit fermer les écoles primaires. Ce fut le prince Zaïonczek, lieutenant du roi, qui commença cette œuvre de destruction. Par cette disposition illégale, communiquée directement aux autorités subalternes, plusieurs centaines de petites écoles, fondées sous le gouvernement

prussien, ou lors du duché de Varsovie, furent fermées. Après lui, Szaniavski et d'autres personnes du ministère de l'instruction, en diminuèrent encore le nombre, de manière que les enfants des paysans et des petits cultivateurs nobles, que l'on connaît en si grand nombre sous le nom de petite noblesse, et les enfants des habitants les moins aisés des villes, furent entièrement privés d'instruction. Ce fut surtout le peuple de la campagne qui se trouva exposé à la mauvaise foi et à la fourberie qu'on reprochait aux juifs avec beaucoup de raison. Privé des moyens de s'instruire, il ne pouvait ni s'occuper utilement après le travail, ni acquérir la connaissance des droits et des devoirs du citoyen. Le ministère de l'instruction, dont le but était plutôt d'étouffer que de répandre des lumières, particulièrement Szaniavski, son directeur général, s'attaquèrent aussi aux écoles supérieures, qu'ils entourèrent de toutes sortes d'obstacles, pour en rendre l'accès moins facile à la jeunesse. Ils prescrivirent un mode d'enseignement dont on ne pouvait s'écarter, et qui, conçu dans un sens rétrograde, avilit les sciences; celles surtout qui pouvaient épurer le cœur, former l'esprit, préparer la jeunesse à la vie politique, et lui inspirer l'amour de la liberté. Voilà ce que faisait le directeur et censeur Szaniavski, de concert avec le sénateur russe Novosiltzov, qu'il consultait en toutes choses.

32. Le grand-duc Constantin.

L'armée polonaise avait toujours pour chef le grand-duc, Constantin, frère de l'empereur Alexandre : animal féroce, honte de l'humanité, esclave de ses passions, les déréglements de sa pensée égalaient les désordres de sa vie; livré aux emportements de sa colère, il tuait les hommes, ou leur faisait les affronts les plus déshonorants. Plusieurs officiers, anciens soldats de Napoléon, ne pouvant supporter les outrages qu'il leur faisait endurer dans ses accès de fureur, aimèrent mieux se donner la mort que de diriger leurs bras contre ce farouche tyran. Grand nombre d'autres donnèrent leur démission. Un jour le grand-duc s'éprit d'amour pour Jeannette Grudzinska, et il se mit en tête de l'épouser.

L'empereur Alexandre y consentit, mais à des conditions onéreuses : le grand-duc devait améliorer ses mœurs et renoncer à ses droits à la couronne de Russie, en faveur de son plus jeune frère Nicolas. Ce fut à ces conditions que la jeune Grudzinska, douée d'une grande douceur de caractère, et d'une santé frêle et chancelante, devint l'épouse du grand-duc avec le titre de princesse de Lovicz. Il fut très-facile au grand-duc de remplir la seconde des conditions imposées par l'empereur, et il renonça à ses droits à la souveraineté; mais la première condition était plus embarrassante : cependant il commença à mener une vie plus régulière. On prétendit qu'il s'était corrigé, qu'il était même devenu plus doux, ce qui voulait dire, qu'il ne tirait plus sur les hommes, qu'il ne les tuait plus d'un seul coup, comme il le faisait auparavant, mais qu'il aimait mieux les faire mourir lentement. Figurez-vous, mes enfants, un homme de grande taille, aux épaules larges et robustes, à la voix rauque, au nez retroussé, ne quittant jamais l'uniforme, portant un chapeau à trois cornes, surmonté de plumes de coq, et placé de manière à ne pas gêner ses regards perçants, qui sous des sourcils blancs et hérissés, cherchaient les victimes qui pussent convenir à ses appétits de tigre : voilà l'homme adouci par le mariage. Pour un bouton mal cousu, il mettait aux arrêts le soldat et son officier ; un passant ne l'avait-il pas salué, il l'envoyait au corps-de-garde ; de jeunes voyageurs s'offraient-ils à ses regards avec des chapeaux de nouvelle mode, il les faisait amener sur la place de Saxe, où il passait en revue les troupes de la garnison, et après les avoir placés sur un tambour, il coupait lui-même les bords de leurs chapeaux ; un enfant aux longs cheveux avait-il attiré ses regards, il le faisait arracher des bras de sa mère éplorée, et pendant que le pauvre enfant pleurait et tombait en convulsions, on lui coupait sa belle chevelure. Tels étaient les amusements du grand-duc Constantin. Il serait long de raconter combien de citoyens de toutes conditions furent jetés par lui en prison sous les plus futiles prétextes; combien, de personnes civiles, de militaires de tous grades, prévenus de délits imaginaires, furent condamnés aux travaux forcés, le boulet aux pieds. On disait cependant

qu'il aimait les Polonais, et l'on a comparé avec justesse, son amour à celui d'un enfant gâté, qui aime les poupées pour avoir le plaisir de les briser. C'est à ce monstre à face humaine, que l'empereur Alexandre donna le commandement de l'armée, sachant que son plus grand plaisir était de faire manœuvrer les troupes, de punir les soldats pour les fautes les plus légères, de les fatiguer par les exercices des camps, où il réunissait chaque année toute l'armée, de confirmer les arrêts que les conseils de guerre prononçaient selon son bon plaisir. Mais ce n'est pas encore tout ce qu'Alexandre fit pour l'amusement de son frère Constantin : il lui permit de se mêler de tous les pouvoirs de l'état; lui accorda illégalement un pouvoir discrétionnaire dans le royaume, et soumit à son pouvoir arbitraire cinq gouvernements formés des provinces de l'ancienne Pologne, où le grand-duc se hâta de promulguer la loi martiale, pour pouvoir plus facilement trouver des coupables et les punir plus sévèrement.

33. Espionnage.

Le grand duc Constantin, peu satisfait de ce qu'il découvrait lui-même avec ses yeux de lynx, voulut encore savoir tout ce que chacun pensait ou faisait. Pour que rien n'échappât à son odieuse surveillance, il institua la police secrète, dont un des plus actifs directeurs fut le général Roznieckí. Une foule d'individus, soudoyés à grands frais, se répandaient et circulaient dans le pays; les uns prenant le masque de l'amitié, employaient mille artifices pour s'introduire dans la confiance des sociétés, dans l'intimité des familles; d'autres jouaient le rôle d'agents provocateurs, cherchant à surprendre les pensées des citoyens et dénonçant tous ceux qui avaient le malheur de tomber dans leur piége. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que l'empereur Alexandre avait des espions qui l'informaient de ce que faisait son frère Constantin, et que celui-ci, à son tour avait les siens qui lui rendaient compte des moindres actions

d'Alexandre (17). Quand les espions n'avaient rien à dénoncer, ils inventaient les contes les plus absurdes pour ne pas perdre leur salaire, et gagner une récompense particulière. Ils exposaient par leurs mensonges des personnes qui ne se doutaient de rien, à la colère et à la vengeance du grand duc. Ceux que les espions avaient signalés dans leurs rapports étaient jetés en prison, sans qu'on se donnât la peine de les confronter avec leurs accusateurs ou de leur faire connaître les motifs de leur arrestation; et Dieu sait combien de temps ils étaient détenus, et quel traitement ils avaient à subir! Ce fut encore le général Roznieçki qui organisa des prisons d'état qui pouvaient rivaliser avec les plus sombres cachots, et où d'abord on enfermait les détenus. Il y réunit tout ce que la cruauté pût imaginer de plus dur et de plus affreux, pour tuer lentement les prisonniers, ou pour les forcer à avouer des crimes qu'ils n'avaient pas commis. Dans la prison des Carmes, à Varsovie, le prisonnier, enfermé dans une petite cellule privée de la lumière du jour, qui ne pénétrait que faiblement par une ouverture très-élevée, et scellée de forts barreaux, ne pouvait voir aucun être humain excepté le geôlier et n'entendait que le bruit des fers, le cliquetis des armes, le grincement des verroux et les gémissements étouffés de ses compagnons de captivité. Personne, en ville ou à la campagne, n'était sûr du lendemain. Des personnes enlevées au milieu de la nuit, au sein de leurs familles et conduites devant le tribunal de la police secrète, ne sachant de quoi on les accusait, et ayant à répondre à des questions captieuses, tombaient souvent victimes de leur propre inexpérience. Quand ce premier moyen d'instruction ne réussissait pas, on avait recours à la faim, à des peines corporelles, à toutes les tortures physiques et morales, pour forcer les pré-

(17) Le général Sass était le double espion du grand-duc et de l'empereur. Toutes les branches d'espionnage du grand-duc se concentraient dans le général Kourouta. — Voyez *Michael Hube*, russiches schrékens und verfolguns-système.... Méthode russe de terreur et de persécution, exposée d'après les actes officiels (en allemand). Paris, 1832.

venus à avouer le crime que le grand duc avait envie de punir. En 1821, le major Lukasinski, l'un des premiers, tomba victime de cette procédure infernale.

3/4. Lukasinski.

Les sociétés secrètes n'étaient pas encore défendues, lorsque plusieurs patriotes se réunirent pour fonder la franche-maçonnerie nationale, dans le but de raviver et de soutenir le sentiment national, de méditer aux moyens de restaurer la Pologne. Lukasinski et quelques autres vieux militaires, dénoncés et jugés par une cour martiale, furent condamnés aux travaux forcés, car telle était la volonté du grand duc. (18). Tous les compagnons d'infortune de Lukasinski furent rendus à la liberté, à l'expiration de la peine qui leur avait été appliquée : lui seul, quoiqu'il eût aussi fait son temps, fut retenu indéfiniment. On l'envoya travailler à la brouette aux fortifications de Zamosc, où les forçats qui avaient voulu rompre leurs fers, l'accusèrent de les avoir provoqués à ce coup de main. Il attendait avec impatience sa sentence de mort, comme le plus grand bien qui pût lui arriver; mais le grand duc Constantin, qui espérait pouvoir lui arracher quelque aveu, en lui faisant subir de nouveaux tourments, aima mieux lui conserver la vie pour jouir plus longtemps du spectacle de ses souffrances. Pendant les dix années de sa captivité le cœur du tigre épuisa tous les genres de supplices et n'en trouva pas d'assez barbares. Le monstre, en fuyant de Varsovie, après la nuit du 29 novembre ne l'oublia point. Lukasinski, enchaîné à un canon avec les mêmes fers qui ne l'avaient pas quitté depuis dix ans, fut entraîné à la suite de l'armée de Constantin que la vue de son prisonnier consolait de son malheur et de son humiliation. Le grand duc a cessé de vivre, et personne ne saurait dire ce qu'est devenu sa victime, si ce n'est le tyran seul qui en hérita après la mort de son frère. Eh ! combien d'autres sont tombés victimes de leur patriotisme !

(18) Furent jugés et condamnés Valérien Lukasinski, Dobrogoïski, Dobrzycki, Koszutski ; les deux, Machnicki et Szreder furent acquittés, mais soumis par le grand-duc à la surveillance de la police ; la détention d'Adolphe Cichovski fut prolongée.

35. Effroi d'Alexandre : les élèves de l'université de Vilna.

Je vais vous raconter ce qu'on n'a pas encore vu dans les annales du monde, savoir : comment un des plus puissants monarques de l'Europe et de l'Asie se prit à guerroyer avec la jeunesse des écoles. On dit qu'Hérode fit mourir tous les enfants nouveaux-nés pour se défaire du Christ. Alexandre, portant le titre de roi de Pologne, s'acharna de même sur la génération nouvelle, pour exterminer la nationalité polonaise. Il avait appris qu'il se formait en Russie un grand nombre de sociétés secrètes, ayant pour but de détruire le despotisme et de réédifier l'empire sur les bases de la liberté. De là naquit en lui la peur des sociétés secrètes, et cette peur se changea en une véritable manie. Il crut voir partout des conspirations, des attentats à sa vie, comme si ses prédécesseurs n'avaient pas été assassinés sans l'impulsion des sociétés secrètes. Il y eut des personnes qui ne demandèrent pas mieux que d'alimenter la peur d'Alexandre, afin qu'appelées à remédier au mal, elles pussent se rendre indispensables. Ce fut surtout le sénateur russe Novosiltzov qui sut le mieux exploiter la faiblesse de son maître. Il fut envoyé à Vilna, à la recherche des sociétés secrètes Avare en quelques cas autant qu'il était prodigue en quelques autres, dénué de tout sentiment moral et s'abandonnant aux vices les plus honteux, il saisit avec empressement cette occasion de réparer les brèches que sa vie déréglée avait faites à sa fortune. Il y avait à Vilna une grande affluence de jeunes gens studieux, tant dans les écoles, qu'à l'université et dans les séminaires; recommandables par leur grande application à l'étude et la pureté de leurs mœurs, les étudiants de Vilna se formaient souvent en sociétés pour pouvoir mieux s'entr'aider dans leurs travaux. C'est dans ce but qu'ils établirent en 1821 la société publique des rayonnants et bientôt après deux autres sociétés mais secrètes, celle des Philarètes, et celle des Philomates. Le chef et l'âme de ces associations, était Thomas Zan, élève de l'université, issu d'une famille pauvre, unissant à une douceur incomparable de caractère, de profondes connaissances, et la morale la plus pure. Il sut de bonne heure

se concilier l'amour de ses compagnons, et leur communiquer ses belles qualités; ils en donnèrent plus tard des preuves dans la persécution commune qu'ils eurent à subir. Encouragés par l'exemple et par une émulation utile, les élèves de l'université faisaient de grands progrès dans les sciences, et, n'oubliant pas qu'ils étaient enfants de l'ancienne république de Pologne, dirigeaient leur attention sur les malheurs de la patrie, dont ils firent l'objet principal de leurs études et de leurs méditations, ce fut tout leur crime aux yeux de Novosiltzov, du grand-duc Constantin et de l'empereur Alexandre, qui se disait roi et restaurateur de la Pologne.

36. Novosiltzov lâché après les enfants. Enquête de Vilna.

Or, bien qu'on dût croire que depuis le moment où les sociétés secrètes avaient été défendues, les Philarètes et les Philomates avaient cessé de se réunir, l'infâme Novosiltzov n'en voulut pas moins connaître leur nombre et leur trouver un crime. Tous ceux qui se distinguaient par leur application à l'étude ou par leur belle conduite, lui étaient suspects. Il changea dix couvents de Vilna en prisons, où il entassa de jeunes étudiants, qu'on arrêtait au milieu de leurs familles, dans les rues, aux cours publics et jusque dans les églises. Chacune des provinces polonaises appartenant à la Russie, fournit à Novosiltzov son contingent de prisonniers politiques. C'était pour la plupart d'anciens élèves de l'université, qui après avoir fini leurs études avaient embrassé la carrière civile, militaire ou ecclésiastique, ou qui cultivaient tranquillement leurs champs loin du bruit du monde. C'était l'élite de la jeunesse qui, à peine avait passé vingt ans, et beaucoup n'étaient que des adolescents qui n'avaient pas atteint cet âge. Après huit mois de détention, ils apprirent par un ukaze d'Alexandre, empereur de Russie et roi de Pologne, en date du 14 août 1824, qu'ils avaient commis le crime de haute trahison, en voulant ranimer au moyen des lettres leur nationalité polonaise. Ce fut pour ce crime que Thomas Zan fut envoyé en Sibérie, plusieurs autres au fond de la Russie, et qu'on destitua quatre jeunes professeurs des

plus populaires parmi les étudiants, avec ordre de quitter Vilna, et de se rendre dans des lieux qui leur furent assignés. Dès ce moment, Novosiltzov, étant devenu curateur à la place de Czartoryski, l'université de Vilna fut dégradée et avilie. L'administration des fonds tomba dans des mains avides, et l'enseignement universitaire confié à des personnes inhabiles, ou qui, craignant de se compromettre, ne prêchaient que des doctrines approuvées par le gouvernement, devint un instrument pour façonner les esprits au joug du despotisme. Mais ce ne fut pas encore là tout ce que fit Novosiltzov dans sa mission. Pendant l'instruction de l'affaire de Vilna, il se passa dans beaucoup d'autres écoles des événements où les élèves manifestèrent des sentiments nationaux, ou commirent des fautes inséparables de leur âge. Le conseil de guerre institué pour les juger, infligea aux enfants, des peines applicables à des crimes d'état. Il les envoya, les uns en Sibérie, ou aux mines, d'autres, dans des casemates ou dans divers régiments, pour y servir comme simples soldats. Arrachés des bras de leurs mères, et jetés sur des charrettes, la tête rasée et les fers aux pieds, ils partirent pour les lieux de leur destination. Leur bourreau Novosiltzov, retourna à Varsovie, chargé des malédictions des familles désolées, et comblé des récompenses impériales (19).

37. Troisième diète à huis-clos.

Il y avait quatre ans que la diète n'avait pas été réunie, lorsqu'Alexandre, s'étant un peu rassuré du côté des étudiants de Vilna, songea à la convoquer, mais auparavant il publia un article additionnel à la constitution, en vertu duquel la diète devait tenir ses séances à huis-clos. Après cet acte arbitraire, qui violait ouvertement la constitution, laquelle garantissait la publicité des délibérations, on commit une autre violence sur la personne du nonce Vin-

(19) Voyez : Novosiltzov à Vilna, ou, guerre impériale contre les enfants et l'instruction, épisode historique arrivé en 1824, publié en polonais à Varsovie en 1831, et en français à Bruxelles en 1844.

cent Niemoïovski, au moment où il se rendait à la session. D'après la constitution, son caractère de nonce le rendait inviolable depuis la convocation jusqu'à la clôture de la diète; on n'avait aucune excuse raisonnable en empêchant l'exercice de son mandat, car il se rendait à son poste dans le temps déterminé par la loi; cependant arrivé à la barrière de Varsovie, il fut arrêté et reconduit chez lui par des gendarmes. Depuis ce moment, il fut gardé à vue, ayant sa propre campagne pour prison. S'il voulait sortir pour se promener ou voir quelqu'un de ses voisins, le gendarme l'accompagnait partout; s'il recevait quelqu'un chez lui, le gendarme venait s'asseoir à côté de son hôte, pour être présent à leur conversation, et n'abandonnait pas un seul instant le vénérable prisonnier. Cette violence n'était que le complément de tant d'autres commises dans le palatinat de Kalisz. Cependant la diète, violée et privée d'un de ses membres, se mit à délibérer à huit clos. Elle établit la société du crédit territorial, qui rendit de grands services à plusieurs citoyens ayant de fortes dettes à payer. Elle fit aussi une loi sur le mariage et le divorce. D'après le code français, qui fut conservé dans le royaume de Pologne, la cérémonie religieuse était tout-à-fait séparée de l'acte civil; il en était ainsi dans les premiers siècles de l'église selon le droit romain, et le code français ne fit qu'en renouveler l'usage. Quelques ecclésiastiques, profitant des dispositions mobiles d'Alexandre, qui, depuis quelque temps, semblait se prêter à leurs exigences, voulurent faire voter une nouvelle loi, qui rendrait au clergé son ancienne influence, en subordonnant les actes civils à la cérémonie religieuse, et en lui assurant le droit exclusif de permettre le divorce, droit dont le clergé était en possession avant l'introduction du code français. Ils rédigèrent un projet de loi, qui fut rejeté. Mais comme le gouvernement d'Alexandre demandait absolument une nouvelle loi, la diète en vota une autre qui fut encore plus incommode au clergé que les dispositions du code français, et d'où résultèrent par la suite beaucoup d'inconvénients. C'est par le vote de cette loi que la dernière diète de ce règne termina ses travaux. Alexandre mourut le premier décembre 1825 quelques mois après la clôture de la session.

38. Nicolas monte sur le trône.

Après la mort d'Alexandre, l'insurrection militaire qui éclata à Pétersbourg, et le droit du grand-duc Constantin à la couronne comme frère aîné de Nicolas, embarrassèrent la succession au trône. En épousant une Polonaise, Constantin avait renoncé à son droit, mais cette renonciation ne semblait pas suffisante; Nicolas ne se crut pas autorisé à prendre le titre d'empereur, avant que son frère eût renouvelé son acte de renonciation. Il importait peu aux Polonais de savoir qui prendrait le titre de roi de Pologne; la révolution de Pétersbourg leur était d'un plus haut intérêt. Nicolas, hésitant à prendre le titre d'empereur au préjudice de son frère, effrayé par l'explosion révolutionnaire de la capitale, se hâta de prêter serment à la constitution comme roi de Pologne. Il avait déclaré qu'il marcherait fidèlement sur les traces de son frère Alexandre. En effet, il n'y eut que cette différence dans leur politique envers la Pologne que le nouveau roi, ne voulant pas tromper les polonais par de fausses promesses, comme l'avait fait tant de fois Alexandre, annonça bientôt dans une lettre publique adressée au gouverneur de Pétersbourg, que les Polonais, n'avaient rien à espérer au-delà de ce qui leur avait été accordé, en d'autres termes que les provinces polonaises appartenant à la Russie ne seraient jamais réunies au royaume de Pologne. Le soulèvement de quelques régiments russes, qui accompagna l'avénement de Nicolas, lui fournit l'occasion de prouver qu'il ne s'écarterait en rien du modèle qu'il s'était proposé de suivre. L'insurrection ayant éclaté prématurément à Pétersbourg et en Ukraine, fut comprimée facilement sur ces deux points et entraîna à sa suite de nombreuses condamnations, qui couvrirent de deuil toute la Russie. C'est par suite de ces événements que l'élite de la jeunesse russe fut déportée en Sibérie, ou envoyée aux mines. Ceux qui étaient jugés comme les plus coupables, Pestel, Riléiév, Mouraviév, Bestujév et Kakhovski, furent condamnés à la peine du gibet. Les patriotes russes, qui avaient entrepris de renverser le despotisme de leurs empereurs, et d'améliorer l'état de l'empire russe, sentaient bien qu'ils ne pouvaient

contester aux Polonais la liberté qu'ils voulaient conquérir pour la Russie, et sachant que les Polonais les seconderaient de toute leur force, dans leur mouvement insurrectionnel, ils établirent avec eux des relations, et leur tendirent une main amie pour pouvoir travailler d'autant mieux à l'affranchissement de leur patrie. Tout cela se passait dans ces sociétés secrètes qu'Alexandre craignait tant, et dont il suivait les traces jusqu'au milieu de la jeunesse inoffensive des universités. Nicolas, marchant sur les traces de son frère, continua son ouvrage, mais en dirigeant son attention sur une position plus élevée. Ce fut parmi les patriotes russes et polonais, qui conspiraient ensemble, qu'il chercha à découvrir et à déraciner les sociétés secrètes (20).

39. Cour suprême du sénat.

L'affaire des prévenus de crimes d'état ayant été instruite à Varsovie par une commission composée de Russes et de Polonais, sous la présidence du président du sénat Stanislav Zamoïski, fut déférée à la chambre des sénateurs qui devait la juger en sa qualité de haute cour nationale. Le palatin Stanislav Zamoïski, son président, ayant perdu le droit de siéger comme juge, parce qu'il avait accepté la présidence de la commission d'instruction, le vieux palatin Pierre Bielinski, fut nommé président de la cour des sénateurs,

(20) Le prince Antoine Iablonovski fut le premier révélateur de la connivence des Polonais avec les conspirateurs russes, et il nomma plusieurs de ses compatriotes qui à mesure de sa déposition furent conduits en prison : Stanislav Soltyk, Sévérin Krzyzanovski, André Plichta, l'abbé Dembek, Nemèse Kozuchovski, Prothe Lelevel, Stanislav Zablocki, Pierre Lagoski et bien d'autres personnes. Mais les dépositions de Jablonovski furent bientôt épuisées. Dans le cours de l'enquête, celles d'Oginski et d'Alexandre Oborski ouvrirent une mine plus riche à exploiter. Au reste, des questions compliquées et captieuses compromirent beaucoup de monde, et firent plus de coupables que n'en eût pu découvrir l'enquête la plus minutieuse, et pour la plupart des prévenus leurs talents et leur importance politique furent tout leur crime.

et le général palatin Vincent Krasinski vice-président. La commission d'instruction faisait transporter à Varsovie une foule de citoyens des parties les plus reculées de l'ancienne Pologne, de la Litvanie, de la Galicie (21), de l'Ukraïne, du duché de Posen (22), de tous les palatinats et les écrouait dans différentes prisons, sur lesquelles veillait le grand-duc Constantin. Après de longues recherches, la commission ayant découvert l'existence des sociétés secrètes et des conspirations dont le but était le rétablissement de l'antique Pologne, accusa du crime de haute trahison et mit en jugement huit citoyens, parmi lesquels on remarquait un vieillard octogénaire, le sénateur palatin Stanislav Soltyk (23). La plupart des Polonais, domiciliés dans les provinces incorporées à la Russie, furent envoyés à Pétersbourg, pour être jugés par le sénat impérial. Les sénateurs polonais, après avoir examiné les chefs d'accusation et entendu la défense des accusés, ne trouvèrent pas de preuves suffisantes pour établir leur culpabilité, et déclarèrent à l'unanimité, moins une voix, que les accusés n'étaient pas coupables. Cette voix unique était celle du vice-président Vincent Krasinski, elle le couvrit d'opprobre aux yeux de toute la nation. Il a dit depuis, qu'il avait voté affirmativement parce qu'il savait de source certaine, que les accusés étaient coupables. S'il en était ainsi, il aurait dû descendre de son siége de juge et se présenter comme accusateur, les preuves à la main. Il ne l'a pas fait, parce qu'il aima mieux manquer à l'honneur, et charger sa conscience de juge, que de laisser échapper cette occasion de gagner les faveurs de l'oppresseur de sa patrie. Quand on lui reprochait cette honteuse complaisance, il répondait que le sénat, comme corps politique, aurait dû condamner tous les accusés, même à défaut de preuves, pour complaire à Nicolas, et sauver le royaume des suites probables de la colère impé-

(21) Strzelbicki, Jean Stadnicki.

(22) Jean Népomucène Uminski, Louis Szczaniecki, Mathias Mielzynski, Joseph Krzyzanovski.

(23) Les huit jugés sont : Sévérin Krzyzanovski, Stanislav Soltyk, François Maïevski, l'abbé Dembek, Stanislav Zablocki, Albert Grzymala, André Plichta, Romain Zaluski.

riale. Mais comment un sénat polonais aurait-il pu déclarer coupables des Polonais qui avaient voulu travailler à l'affranchissement de leur patrie? aussi le président du sénat, Pierre Bielinski, déclara-t-il franchement dans son rapport à Nicolas, qu'il ne pouvait trouver de crime, là où il ne voyait de la part des accusés que les preuves des plus grandes vertus. Le décret du sénat, n'ayant pas convenu au grand-duc Constantin, il en arrêta violemment la publication. L'empereur Nicolas, de son côté, le soumit à l'opinion du conseil d'administration, qui n'osa pas infirmer la décision de la haute cour nationale, et Nicolas, voyant qu'il ne trouverait plus personne en Pologne qui se prêtat à ses désirs de vengeance, permit, après neuf mois de délai, de publier le décret, en signifiant à tous les sénateurs en général, et à chacun en particulier, son mécontentement impérial. Il n'y eut d'exception que pour Vincent Krasinski, qui fut comblé d'éloges, faible compensation du blâme unanime de la nation. L'indignation générale que son vote souleva contre lui monta à un tel point, qu'il s'en est peu fallu, qu'il ne fût massacré pendant la révolution qui ne tarda pas à éclater. Après une détention de quatre ans, les accusés furent mis en liberté, et le vénérable Soltyk sortit de sa prison, mais ses infirmités et son grand âge l'obligèrent de garder le lit pendant le reste de ses jours. Quant aux Polonais qui furent envoyés à Pétersbourg, pour y être jugés par le sénat impérial, ils furent tous condamnés, conformément à la volonté de l'empereur, et envoyés en Sybérie (24).

40. Obsèque. Couronnement.

Je ne vous ai pas parlé, mes chers amis, du convoi funèbre de l'empereur, qu'on a fait promener par les rues de Varsovie. C'était un très-joli spectacle, qui attirait beaucoup

(24) Furent condamnés à différentes peines : Stanislav Tyszkovski, Louis Sobanski, Martin Tarnovski, Félix Ciszevski. AntoineCzarkovski, Jean Chodzko, Stanislav Joteiko, Victor Ossolinski, Vincent Karvicki, Joseph Gruszecki, Thomas Czarkovski, Michel Romer, Nicolas Worcell, Stanislav Karvicki, Anselme Ivaszkievicz, Pierre Moszynski, Anastase Grodecki.

de monde aux fenêtres On porta devant le cercueil vide la couronne royale (on ne vit pas figurer les culottes de l'empereur défunt, car ce ne fut que plus tard que Nicolas en fit présent au sénat). Je passe sous silence le reste de la description, mais je ne puis m'empêcher de vous rappeler les convois de Stanislav Staszic et du palatin Pierre Bielinski, parce qu'ils réunirent plusieurs milliers d'hommes, qui, en conduisant les dépouilles mortelles de ces illustres citoyens à leur dernière demeure voulaient rendre un hommage sincère à leurs vertus civiques. L'un ayant consacré sa longue vie à combattre des préjugés, laissa après lui de beaux souvenirs; l'autre, dernier président de la cour des sénateurs, donna des preuves de courage et de patriotisme. Tous deux s'étaient rendus tellement recommandables auprès de leurs concitoyens, que le prince palatin Czartoryski regagna quelque popularité par les discours qu'il prononça sur leur tombe. Après les cérémonies funèbres, il me reste à parler du couronnement de Nicolas. Le gibet et la Sibérie lui ayant frayé le chemin du trône, il partit pour Moskou, où il fut couronné empereur de toutes les Russies. De retour de cette capitale il confirma le décret qu'il avait fait rendre par le sénat russe contre les Polonais accusés de crimes d'état, et songea à se faire couronner, à Varsovie, roi de Pologne. Il envoya, à cet effet, une petite couronne impériale, qu'il appelait couronne de famille; il ordonna au grand-duc de rendre la liberté à tous ceux qu'il retenait en prison sans jugement, et le força à cet acte tardif de justice (25). Il n'y eut que Vincent Niemoïovski,

(25) Nicolas recevait des avis clandestins; en les confrontant avec les réponses officielles, il ne trouva pas, dans celles-ci entre autres, les deux coupables d'attentat à la vie du grand-duc Constantin, qui n'étaient point traduits devant la justice. Nicolas ordonne qu'on les juge ou qu'ils soient élargis. Le grand-duc s'oppose au jugement à moins que son nom ne soit tenu secret. On a peine à lui expliquer que l'anonyme serait contre toutes les règles de la justice. En attendant, les augustes frères échangent leur correspondance, s'argumentant de part et d'autre avec des maximes évangéliques, l'un ne voulant pas profaner son nom devant la justice et familiariser l'opinion avec cette sorte de délit l'autre, persuadant son frère de faire juger les coupables, ou en bon

qui ne cessa d'être prisonnier dans sa campagne. Devant le château à Varsovie, Nicolas s'arrêta et embrassa cordialement son frère Constantin qui lui avait cédé la couronne. On fit assister, à la cérémonie du couronnement, les sénateurs, les nonces, les autorités civiles et militaires, et l'on plaça autour du trône polonais quelques soldats russes, dont l'uniforme rappelait le régiment de Smolensk, qui, sous les ordres de Souvarov, avait massacré les habitants de Praga. C'était un beau souvenir, le jour d'une pareille solennité. Au milieu d'un silence lugubre, l'empereur et l'impératrice montèrent sur les degrés du trône. L'empereur répéta à genoux un long serment terminé par une prière et s'étant revêtu de son manteau impérial, il plaça sur sa tête la couronne moskovite. L'archevêque-primat, s'écria trois fois, « Vivat rex » et, quoique il y eût une grande foule dans la salle, aucune voix ne répéta cette exclamation ; un silence glacial la suivit. Après la cérémonie, les spectateurs quittèrent leurs places et suivirent leurs majestés à l'église. Un grand nombre de dames, placées sur un amphithéâtre élevé devant le château, ce qui faisait un tableau magnifique, regardaient tranquillement défiler le cortège impérial, et ne témoignaient d'autre sentiment que la satisfaction de la curiosité; pendant ce temps, le grand-duc Constantin faisait la police. Enfin, ces jours-là, il y eut beaucoup de grands dîners, de spectacles, de divertissements publics, de bals, où l'empereur et l'impératrice daignèrent danser. Les rues et les édifices publics furent illuminés on ne peut pas mieux. Peu s'en fallut, cependant, que toutes ces réjouissances ne fussent terminées par une scène tragique. Quelques jeunes Polonais avaient arrêté entr'eux de faire main basse sur toute la famille impériale réunie à Varsovie, sans en excepter le petit Alexandre, héritier présomptif de la couronne, pensant qu'ils rendraient en même temps un grand service à la Pologne, à la Russie, et à toute l'Europe qui serait délivrée tout d'un coup d'un si grand fardeau. Plusieurs personnes

chrétien de leur donner la liberté. Cette correspondance est curieuse. Le grand-duc, pressé par son frère, céda et fit ouvrir les portes de la prison à ses assassins.

paralysèrent leur plan; et tout le monde se sépara en paix : la famille impériale retourna saine et sauve à Pétersbourg (26).

41. Diète sous Nicolas.

La diète convoquée sous Nicolas en 1830 ; commença d'abord par marchander avec le ministre des finances, pour retrancher quelque chose de la somme qu'il avait demandée pour le monument qui devait être élevé à la mémoire d'Alexandre, restaurateur de la Pologne. Puis elle s'occupa d'une loi sur le mariage et le divorce. Celle qui avait été votée cinq ans auparavant; ayant été trouvée mauvaise, le parti jésuitique, présenta par l'organe du gouvernement de nouveaux projets de loi pour lesquels Nicolas se prononça ouvertement. Un de ces projets fut adopté à l'unanimité par le sénat qui croyait qu'il n'y avait pas un grand inconvénient à remplacer une mauvaise loi par une autre qui n'était pas meilleure. La chambre des nonces ne fut pas du même avis : elle manifesta le vœu de revenir aux dispositions du code français : mais l'empereur-roi, espérant trouver dans la chambre des nonces la même docilité qu'il avait trouvée dans le sénat, dit aux nonces dans un entretien, que le code français était un code diabolique. Il fut cruellement détrompé : la chambre des nonces sachant que son devoir était d'améliorer la législation, et non pas de remplacer de mauvaises lois par d'autres qui n'étaient pas moins en désaccord avec le besoin du pays, rejeta par quatre-vingt-douze voix contre vingt-trois le projet que Nicolas approuvait et que le sénat avait adopté à l'unanimité ! Nicolas en fut courroucé,

(26) On raconte au sujet de ce voyage, une étrange anecdote concernant le petit prince royal, qui fait voir comment il se prépare à gouverner plus tard. En traversant la Litvanie et la ville de Riga, le peuple était d'autant plus curieux de le voir, qu'on avait répandu le bruit que c'était le petit roi de Pologne qui voyageait. La grande affluence déplaisait au petit roi, au point que maintes fois il arrachait le fouet des mains du cocher, et dispersait le peuple en frappant aux yeux et à la tête tous ceux qu'il pouvait atteindre de ses mains royales.

mais il n'y eut pas moyen de faire passer les mauvaises lois, car le pouvoir législatif appartenait aux chambres (27). Dans la dernière séance qui eut lieu le 28 juin, quelques membres de cette chambre déposèrent sous le bâton du maréchal des accusations contre les ministres pour avoir violé la constitution, et il s'en fallut peu qu'ils ne fussent mis en jugement. Mais c'était moins aux ministres qu'il fallait s'en prendre, qu'aux deux monarques qui s'étaient imposés rois de Pologne.

42. Les Polonais provoqués à l'insurrection par leurs ennemis mêmes.

Il n'y a que les ennemis mortels de la nation polonaise, qui puissent imputer aux Polonais comme un crime de réclamer le droit imprescriptible de tous les peuples, celui de conser-

(27) Les nouveaux projets de loi sur le mariage et le divorce devaient être présentés par le gouvernement à la chambre des nonces; cependant, lorsque le premier fut unanimement repoussé par les commissions de la diète, les ministres en improvisèrent un autre et le présentèrent d'abord au sénat. Il y eut dix sénateurs qui parlèrent contre; pas une voix favorable ne s'éleva en sa faveur; cependant, par une complaisance inexplicable, le sénat vota pour la loi. Cette condescendance d'un corps respectable n'en imposa aucunement aux nonces; le projet fut, le 24 juin, vivement attaqué; le discours du député François Wolowski, en particulier, qui traitait cette matière à fond, disposa suffisamment la chambre à le rejeter. On criait : à la clôture de la discussion! aux voix! Ceux qui étaient inscrits pour prendre la parole, y renoncèrent, et toutes les formes usitées exigeaient d'aller aux voix immédiatement, quand les ministres proposèrent d'ajourner le vote jusqu'au lendemain. Le maréchal se montra docile à y consentir, mais plusieurs nonces, surtout Jean Ledochovski, s'y opposèrent avec force et emportement. De part et d'autre, on interprétait diversement les réglements. Les ministres espérant gagner beaucoup par les intrigues de la nuit, recoururent encore à un nouvel expédient, ils envoyèrent demander l'opinion du roi Nicolas. Ce roi, qui voulait hautement que la loi proposée fut acceptée, donna son assentiment à l'ajournement. La chambre dut céder et remettre le vote. Tout fut remué dans cette soirée, crainte, flatterie, espérance, promesses de chaires sénatoriales, de baux

ver l'intégrité et l'indépendance de la patrie. Aussi les usurpateurs et les protecteurs qui sont venus régner sur la Pologne, sans y être appelés, savaient-ils qu'il ne pourraient maintenir leur domination, qu'autant qu'ils feraient semblant de déférer aux vœux de la nation, en lui promettant de réunir tous les lambeaux de l'ancienne Pologne, et de leur rendre une existence et une indépendance politique; Napoléon connaissait cet art de s'attacher les Polonais; Alexandre s'en servit avec quelque succès au commencement de son règne : mais le masque qu'il prit tomba bientôt, et découvrit dans toute sa nudité la politique hypocrite, qui ne pouvait supporter la moindre étincelle de liberté, la moindre manifestation de l'esprit national. Le soi-disant restaurateur de la Pologne devenu son persécuteur, trahissant à chaque moment la peur qu'il avait des Polonais, par les violences

des biens nationaux, de fonctions. Pour gagner les esprits des nonces, on les suivait dans leurs demeures, dans les réunions particulières, au bal qui avait lieu ce jour-là. Certes, toutes ces menées n'ébranlèrent point la conviction universelle, n'affaiblirent que peu les dispositions de plusieurs; cependant il convenait, il était même nécessaire, qu'à la séance reprise le lendemain 25 juin, il y eût une manifestation prononcée de la part des nonces et de la commission de la diète, contre le projet que les ministres allaient encore motiver et défendre. C'est alors que le nonce Lelevel, comme un des commissaires, prononça un discours qui devait avoir son effet. Il y signala l'origine du projet gouvernemental, il remonta vers le principe de la question et le considéra sommairement sous tous les rapports, historique, ecclésiastique et légal, en observant ce qui se passait dans toute la chrétienté et en Pologne: il avoue que de graves inconvénients existent dans la loi établie depuis peu, parce que cette loi s'éloigne des principes du code et des dogmes des premiers siècles de la chrétienté ; mais que ce n'est pas une raison pour la remplacer par d'autres inconvénients plus graves peut-être; il demande enfin que le gouvernement explique les empêchements occultes qui entravent l'exécution de la loi existante. En dernier lieu, on laissa parler les ministres, qui évitant toujours des explications franches, chantaient la palinodie, ou comme on disait, le requiem à la loi. Au vote, la cinquième partie de la chambre donna son approbation, les quatre cinquièmes furent contre. Ces votes réunis avec l'unanimité du sénat, donnaient encore plus de dix voix contre le projet.

qu'il commettait, et les précautions dont il s'entourait, leur rappelait, pour ainsi dire, ce qu'ils avaient à faire, et leur faisait entrevoir la possibilité de se délivrer d'une protection qu'ils n'avaient pas demandée, et qui manifestait tant de frayeur. En multipliant les arrestations et les procès politiques, le restaurateur prit à tâche de leur persuader qu'ils étaient en conspiration permanente, et par cela même, il les provoquait à se compter, à serrer leurs rangs, et les forçait, en quelque sorte, à préparer les moyens d'une prochaine insurrection. Les opprimés, ne pouvant échapper à l'oppression, cherchent nécessairement à la repousser par la force; et une nation qui aurait la patience de supporter sans fin son abaissement, serait lâche et indigne d'occuper une place dans la grande famille des peuples.

43. Conspiration (28).

Le procès du vieux Soltik et de ses co-accusés, fit voir qu'il y avait des hommes, qui, voulant secouer le joug imposé à leur patrie, complotaient dans ce but, conjoin-

(28) Il y a déjà beaucoup de publications sur la révolution de Pologne en différentes langues. Elles touchent souvent à ce point obscur de conspiration.

On a des histoires en allemand par *Hund Radovski*, *Spazier* et autres; en anglais par *Hordynski*; en Amérique, à New-Yorck, par *Fletcher*, traduit en français par Alphonse Viollet.

Roman Soltyk, la Pologne, précis de sa révolution. Paris, 1833, deux volumes.

Louis Mieroslavski, histoire de la révolution de Pologne, précédée d'une étude des mœurs et de la servitude du peuple polonais depuis 1815. Château-Thierry, 1836, trois volumes. Une nouvelle édition doit paraître.

Maurice Mochnacki, insurrection de la nation polonaise en 1830, (en polonais), Paris, 1834, le premier et le second volume. L'ouvrage n'est pas terminé; Louis Mieroslavski en a promis la continuation.

Joseph Straszevicz, les Polonais et les Polonaises de la révolution du 29 novembre, ou cent portraits et biographies des personnes qui ont

tement avec les Russes, mécontents de leur gouvernement despotique. La non-réussite de l'insurrection préparée par les patriotes russes, et les malheurs qu'éprouvèrent ses chefs, ne découragèrent point les Polonais. Depuis long-temps, les hommes les plus recommandables par leurs lumières et leur patriotisme, entretenaient entre eux des relations secrètes, et en provoquaient parmi la jeunesse que la politique protectrice des restaurateurs de la Pologne avait aussi honorée de ses persécutions. Plus de quatre cents officiers de l'armée polonaise entrèrent dans la conspiration que dirigeaient les sous-lieutenants Pierre Vysocki et Joseph Zalivski. On y comptait aussi l'école des porte-enseignes, soumise à la discipline la plus rigoureuse, et le quatrième régiment de ligne, que le grand-duc comblait de faveurs. En se déclarant avec la plus grande énergie pour la cause de la liberté, ce régiment prouva que les faveurs d'un tyran rappellent à l'homme le sentiment de sa propre dignité. Dans le civil, l'as-

figuré dans la dernière guerre de l'indépendance. Paris, 1832-1837, in-folio ou in-8.o

Jean Czinski, biographies des hommes du jour; celles des Polonais séparément tirées.

Quelques réflexions générales se trouvent dans des brochures : *Thaddée Krempoviecki*, discours prononcé à Paris, à l'anniversaire du 29 novembre, en 1832. — *Potulicki*, coup-d'œil sur la révolution de Pologne, en 1830, Avignon, 1832. — *Joseph Zaleski*, révolution de Pologne (en polonais). Toulouse, 1834.

Joseph Zalivski, la révolution polonaise du 29 novembre 1830, Paris 1833.

Michel Podczaszinski rédigea quelques articles sur la révolution polonaise, et les inséra dans la *Revue des Deux-Mondes*, des mois d'août et de septembre 1831. Ces articles, rédigés sur les notes de Lelevel, n'embrassent que jusqu'à la fin de la dictature.

Le général Prondzynski, qui traça tous les plans des opérations militaires, avait donné, sur la demande de l'empereur Nicolas, une description de ces opérations, qui fut communiquée à *Frédéric von Smitt*. Celui-ci publia en allemand l'histoire de l'insurrection et de la guerre de Pologne, Berlin, 1839. Histoire dans un sens contraire aux insurgés. Une réfutation de son ouvrage est publiée en allemand, aussi, par le général *Uminski*. Beleuchtung, à Bruxelles, 1840.

sociation secrète était encore plus répandue. Tout ce mouvement entretenu principalement par la jeunesse se concentrait en partie, dans les murs de Varsovie, et ne dépassait pas à cette époque les limites du royaume établi par le congrès de Vienne. La jeunesse comptait sur les ressources de ce petit pays de quatre millions d'habitants, sur celles du trésor et de la banque, sur trente mille hommes de troupes qui devaient former le noyau d'une grande armée nationale, et enfin, sur les bonnes dispositions de la nation polonaise sous quelque gouvernement qu'elle se trouve. Elle espérait aussi que les patriotes russes ne négligeraient pas de profiter de cette occasion pour renverser le despotisme de leurs empereurs, et proclamer la liberté de leur patrie, Elle comptait enfin sur les événements favorables du dehors. Un mois après la clôture de la diète par Nicolas, une révolution éclata à Paris et les Français chassèrent un roi qui avait abusé de son pouvoir; bientôt après, les Belges en firent autant, et il se manifesta, sur plusieurs points de l'Allemagne, des soulèvements populaires. Nicolas se préparait à comprimer et à punir les révolutions de l'ouest, Les armées russes et polonaises reçurent l'ordre de marcher vers le Rhin. Il parut urgent de prévenir le déplacement des troupes, et le jour du 29 novembre fut fixé pour commencer la révolution. Les patriotes polonais pensèrent, qu'en suivant le mouvement révolutionnaire de la France, de la Belgique, ce serait mettre ces pays à l'abri d'une brusque invasion projetée par le despote du nord, et leur donner le moyen de venir eux-mêmes au secours de la Pologne, qui voulait aussi reconquérir son indépendance et sa liberté. Cependant il eût été plus utile de s'entendre avec les Russes, si à cette époque, on eût pu renouer avec eux le fil des négociations rompues depuis la non-réussite de la révolte de Pétersbourg.

44. 29 Novembre : Conseil d'administration. (29).

Les événements de la nuit du 29 novembre, n'ont pas répondu au plan arrêté. Le signal convenu ne fut pas aperçu,

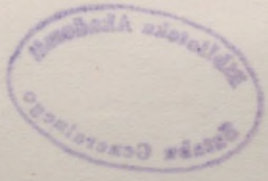
(29) *Michel Podczaszinski*, la nuit du 29 novembre 1830, à Varsovie. Paris, 1833.

Vincent Nieszokoc, l'école des Bombardiers dans la nuit du 29 novembre (en polonais). Mont-de-Marsan, 1834.

ce qui mit du trouble dans les mouvements insurrectionnels; les troupes russes qui devaient être désarmées, ne furent que délogées de leurs casernes, et forcées de sortir de Varsovie. L'intrépide jeunesse s'empara du Belvédère, en chassa le grand-duc, mais elle ne put s'y maintenir, et le grand-duc entra encore une fois dans son château (30). Il ne périt que peu de monde des deux côtés; quelques-uns furent tués par hasard; quelques généraux, qui avaient été les instruments dociles des violences du grand duc, furent mis à mort : cependant Roznіecki, le plus vil séide du tyran, échappa à la colère des insurgés (31). Ceux qui étaient à la tête du soulevement devaient établir un gouvernement provisoire, ce qui aurait tout de suite tranché la question concernant le pouvoir de Nicolas, et donné aux affaires une impulsion révolutionnaire, mais n'ayant pu se retrouver par suite de la décomposition qui s'était introduite dans les opérations qu'ils dirigeaient, il leur fut impossible de prendre cette mesure d'où dépendait peut-être le salut de la révolution. Le conseil d'administration, nommé par Nicolas, dépourvu de toute considération publique, profitant de cette circonstance, se mit à délibérer et à gouverner la révolution. Le prince Lubecki, ministre des finances, qui jouait le premier rôle dans le conseil, et le prince Adam Czaztoryki, se rendirent dans la nuit au Belvédère, auprès du grand-duc

(30) Joseph Zalivski, Pierre Vysocki et Pierre Urbanski, sont les chefs de la conspiration et du mouvement. Florien Dombrovski fit le premier pas, en faisant entrer des munitions dans la ville au grand jour, à 4 heures de relevée. Trzaskovski, Kiekiernicki, Szlegel, etc. etc. — Arthur Zavisza, était chef des étudiants de l'université.

(31) Il périt huit généraux, Novicki, par accident; Stas Potocki, à la suite d'une trop longue et trop obstinée hésitation; Siemiontkovski, Trembicki, à cause de la servilité, de l'honneur mal entendu; Blumer et Hauké, décrétés pour leurs méfaits; avec ce dernier, son chef d'état-major Mèneiszevski. Les deux généraux russes Zass et Gendre, fidèles satellites du grand-duc. Le président de la police, Mathée Lubovidzki, fut percé de treize coups de baïonnette. Dès qu'il fut guéri, il s'évada un peu avant la nouvelle année. Son évasion renversa le crédit et la dangereuse influence de la famille de Lubinski. — Plusieurs généraux russes sont restés prisonniers de guerre.



pour l'engager à se servir de son pouvoir discrétionnaire, pour faire punir les perturbateurs : le grand-duc leur répondit qu'il ne voulait pas se mêler dans la querelle des Polonais, et sortit de la ville. Le ministre des finances réunit alors le conseil d'administration, et appela à y prendre place les princes Adam Czaztoryski et Michel Radzivill, ainsi que Niemcévicz et Kochanovski, jouissant d'une grande considération publique qu'ils devaient à leur âge et à leur mérite, et il essaya d'apaiser l'insurrection par une proclamation publiée dans la nuit, laquelle révolta tous les esprits. Au point du jour, soit peur, soit qu'il comprit mieux la nature du mouvement, Lubecki entra dans les vues des insurgés, et commença à faire des concessions à la révolution. Le conseil d'administration, changeant de caractère, allait se dissoudre, parce que plusieurs de ses membres, repoussés par l'opinion publique, se retiraient. Lubecki, afin de lui donner plus d'activité, dans le sens de la révolution, appela à partager ses travaux, Léon Dèmbovski, sénateur castellan, et trois nonces, Gustave Malachovski, Vladislav Ostrovski et Joachim Lelevel, qui, pendant la dernière session, avaient présidé les commissions de la diète.

45. Incertitude le lendemain de la révolution. (32).

Le grand-duc Constantin, le lendemain, avait avec lui toutes les troupes russes, au nombre de huit mille hommes, trente canons, beaucoup de munitions et quelques détachements de Polonais; il campa dans les allées et sous les murs de Varsovie. Modlin, qui renfermait toutes les munitions de guerre, avec une garnison composée moitié de polonais, moitié de russes, n'avait de communication, ni avec le grand-duc, ni avec la capitale. Les insurgés, à Varsovie, n'avaient que quatre mille hommes de troupes et très-peu de munitions. Les maisons et les boutiques étaient

(32) *Charles Heffmann*, la grande semaine des Polonais; Paris, 1831.
Louis Mieroslovski, tableau de la première époque de la révolution de Pologne; Besançon, 1833.

Biblioteka Akademii Sztabu Generalnego

fermées, le peuple avait pris, à l'exemple des militaires, la cocarde tricolore, (amarante, blanc et bleu); muni de toutes espèce d'armes, il faisait grand bruit dans les rues, en tirant en l'air et répandait l'épouvante dans le camp ennemi et au quartier-général du grand-duc. Le général Chlopicki, appelé par le conseil d'administration au commandement de l'armée, se cachait sans qu'on pût le trouver, et pendant que l'armée était sans chef, le conseil attendait des nouvelles des palatinats et des régiments cantonnés loin de la capitale. Le conseil, sans désavouer Nicolas, passait sous silence son nom ; cependant il était facile de voir qu'il ne voulait pas rompre irrévocablement avec lui. Les proclamations publiées au nom du conseil, avaient pour but d'inviter les habitants à se calmer, à rentrer dans l'ordre, mais il fut impossible d'obtenir des princes Czartoryski et Radzivill, et de ceux qui suivaient leurs avis, de rien publier au nom et dans l'intérêt de toute la nation. Il y eut des personnes qui, s'apercevant de la mauvaise direction qu'on imprimait à la révolution, en prévoyaient les suites funestes. Dans le club formé le premier décembre, des plaintes menaçantes s'élevèrent contre les personnes princières, et contre Chlopicki, qu'on signalait à la méfiance publique : mais ces justes accusations, n'étant appuyées par aucune démonstration active, restèrent sans effet, et le conseil d'administration continuait à délibérer sans obstacles.

46. Retraite du grand-duc Constantin. — Gouvernement provisoire.

Le grand-duc Constantin, logé dans une petite auberge appelée Vierzbna, s'informait de tout ce qui se passait en ville. Ayant manifesté le désir d'être éclairé verbalement par quelqu'un du conseil d'administration, les princes Lubecki et Czartoryski, accompagnés de Vladislav Ostrovski et de Lelevel, se rendirent auprès de lui. Dans cette entrevue, Lubecki, prétendait que la révolution de Varsovie n'était qu'une émeute contre les ministres et autres fonctionnaires publics, ayant pour but la défense de la constitution; Lelevel soutenait que c'était bien plutôt une insur-

rection nationale, et que la nation entière n'attendait que ce signal pour se lever et réclamer les armes à la main ses droits imprescriptibles. Après cette explication, le grand-duc déclara que, pour éviter l'effusion du sang, il ne ferait aucune démarche hostile envers le royaume, ni contre la capitale, et permit de rendre publique sa déclaration. Il se peut bien que dans l'entrevue de Vierzbna, les princes qui étaient de la députation se soient concertés avec le grand-duc sur ce qu'ils devaient faire. Ce qu'il y a de certain, c'est que pendant qu'Ostrovski et Lelevel lui représentaient la nécessité de quitter immédiatement la Pologne, les princes l'engageaient à rentrer à Varsovie, et quand ils furent de retour au conseil, ils lui écrivirent pour l'engager à sortir du royaume (33). Il suivit leur avis. Le lendemain, 3 décembre, le grand-duc congédia les détachements polonais qui étaient avec lui, en déclarant qu'il se mettrait en marche avec les troupes impériales, et qu'il espérait de la loyauté polonaise qu'ils ne seraient pas inquiétés dans leur retraite. Il marchait à petites journées, n'étant tourmenté que par le mauvais temps. Après le retour de la députation de Vierzbna, il se fit un grand changement dans le conseil d'administration. Aussitôt qu'on eût décidé d'établir un gouvernement provisoire, Lubecki déclara qu'il se retirait du conseil et qu'il ne garderait que le ministère des finances. Il lui tardait de se rendre en mission à Pétersbourg, et il se mit à rédiger des rapports sur ce qui s'était passé à Varsovie. Avant que la nuit fut arrivée, le conseil d'administration se sépara pour ne plus se réunir. Le prince Czartoryski, Léon Dèmbovski et Lelevel, formèrent dans la nuit le gouvernement provisoire en y appelant Niemcevicz, Pac, Ostrovski et Kochanovski, auxquels se réunit bientôt le prince Michel Radzivill. Je vous cite les noms de ces citoyens, parce que dans le cours des événements politiques, plusieurs d'entre eux reparaissent plus d'une fois sur la scène. Ce fut Lubecki qui les appela d'abord, en grande partie, comme ayant la confiance de la nation, confiance qu'ils possédaient en effet, puisqu'il leur

(33) La description de l'entrevue à Vierzbna, rédigée par Lelevel et retouchée par Ulad. Ostrovski, avait été publiée à Avignon, 1832.

fût permis de s'imposer ainsi de leur propre chef sans qu'aucune voix ne s'élevât contre eux. Bien que plusieurs d'entre eux aient obtenu plus tard les suffrages de la diète, il n'en résulta rien de bon pour la cause nationale. Le premier soin du gouvernement provisoire fut de convoquer la diète.

47. Insurrection générale. Allégresse.

La nouvelle de la révolution qui venait d'éclater à Varsovie, se répandit dans le pays avec la rapidité de l'éclair; et partout où elle arriva, il n'y eut ni ville ni canton où les sentiments nationaux ne se manifestassent dans toute leur force. L'armée se montra animée du même sentiment, prête à voler à la défense de la patrie. En deux jours, tout le royaume fut en pleine insurrection. La nation sentit que, depuis la chute de la Pologne, jamais une occasion plus favorable ne s'était présentée pour essayer de combattre ses tyrans et de se relever par ses propres forces. Pénétrée de la grandeur de son devoir et prête à tous les sacrifices, elle appelait avec confiance le jour du combat, et se livrait aux émotions que lui inspiraient le bonheur d'être délivrée du joug qui pesait sur elle, et l'espoir de voir renaître de ses cendres une Pologne libre et indépendante. Tout le monde se livrait aux transports de la joie, se félicitait. Chacun voulait transmettre ses élans aux autres. Les membres du gouvernement recevaient les assurances d'une foule de citoyens qui accouraient de tous les points du royaume pour exprimer tout ce que leur patriotisme et leur enthousiasme leur inspiraient dans ces jours de bonheur. Quel cœur eût été assez dur pour rester indifférent à la vue de toute une nation qui, s'étant levée pour défendre la cause sacrée de la liberté, et à la veille de commencer une guerre à mort, se livrait avec le plus touchant abandon aux espérances de l'avenir. Aussi, ce n'est pas sans un pénible sentiment de regret, que je me vois obligé de vous dire, mes enfants, qu'au milieu de l'allégresse générale, Chlopicki, qui sortit enfin de sa cachette pour prendre le commandement de l'armée, fut le seul qui se montra sombre et mécontent. Un jour, les membres du gouvernement furent frappés d'étonnement par

un autre événement. Ils virent entrer d'un pas léger un officier qui venait déclarer froidement qu'il accédait à la révolution, mais qu'il n'oublierait jamais le serment de fidélité qu'il avait prêté à Nicolas. C'était un colonel, et ceux de mes lecteurs qui le connaissent, qui se rappellent son nom, qu'ils le nomment.

48. Chlopicki prend la dictature.

Ceux qui ne croyaient pas que la Pologne pût jamais se relever par ses propres forces étaient divisés d'opinion sur la puissance dont on pouvait espérer des secours. Les uns comptaient sur la France, les autres sur la Russie, et, depuis la chute de Napoléon un troisième parti s'était formé plaçant ses espérances sur l'Autriche. Cette diversité d'opinions fit avorter l'insurrection nationale. Pendant les quinze années de l'existence du royaume depuis le congrès de Vienne, les hommes du système russe se multiplièrent. Ils se glissèrent dans le parti du mouvement révolutionnaire, et, possédant quelque crédit dans le pays, ils surent s'emparer de la révolution et l'entraîner dans des voies opposées aux vœux et aux besoins de la nation. Nous avons signalé que le coryphée du système russe était le prince Lubecki. Il n'avait jamais déclaré avoir changé d'opinion, et s'en cachait si peu, qu'au moment de partir pour Pétersbourg avec les rapports qu'il avait préparés, il disait qu'il espérait gagner Nicolas à la révolution. On ne peut pas douter, qu'avant son départ, il ne se fût concerté avec les partisans russes, sur les meilleures mesures à prendre pour étouffer l'insurrection, et l'apparition de la dictature ne fut que le résultat du plan qu'ils avaient adopté. Chlopicki, qui n'avait pas encore déridé son front, que la nouvelle de la révolution avait couvert de nuages, s'abandonnait aux plus violents emportements quand on venait lui annoncer que des citoyens se rassemblaient pour délibérer sur les affaires publiques, que des plaintes s'élevaient contre la mauvaise direction imprimée à la révolution; mais ce qui enflammait sa colère, c'était le club patriotique, où des orateurs dévoués exposaient avec beaucoup de justesse leur manière de comprendre la situation du moment, et propo-

saient des mesures énergiques pour sauver la révolution. Le 3 décembre, il ordonna une revue de l'armée rassemblée autour de la capitale. Revêtu de son ancien uniforme, coiffé d'un chapeau à la Napoléon et entouré d'un petit cortège d'officiers, il se rend d'abord à la salle des séances du gouvernement, où il déclare qu'il s'empare de la dictature, et qu'il la gardera jusqu'à l'ouverture de la diète. De là, il se dirige vers la place où il devait passer la revue; la foule qui le suit, ne se possède plus de joie à la vue du chapeau qui avait alors un charme indéfinissable. Le gouvernement provisoire, en partie complice du mystère qui couvrait l'origine de ce nouveau pouvoir, ne s'oppose guère à cette usurpation, et le peuple croit que le dictateur est institué par le gouvernement.

49. Chlopicki révèle ses plans.

La dictature à Rome était un pouvoir extraordinaire, illimité, de courte durée, ne pouvant être établi que dans des circonstances difficiles, comme dans les dissensions intérieures; elle cessait aussitôt que les troubles étaient apaisés; le dictateur avait le droit de vie et de mort, et pendant qu'il gouvernait seul, tous les anciens pouvoirs étaient suspendus. On s'imagina de faire parade avec quelque chose de semblable à Varsovie. Quand la dictature fut établie, le club interrompit ses délibérations, et les innocents tapages cessèrent; on dansait seulement et on chantait en l'honneur de Chlopicki, dans le lieu du rendez-vous général, appelé Honoratka. Tout le monde s'armant et s'apprêtant au combat, en attendant l'ouverture de la diète, et espérant qu'alors la situation des affaires se dessinerait plus nettement. C'était le calme majuesteux qui précède l'orage, mais un calme plein d'activité : chacun prenait en silence ses précautions pour ne pas périr pendant l'ouragan qui allait tomber sur le pays. Chlopicki jouissait d'un grand crédit parmi ses compatriotes, et quoiqu'on connût ses emportements et son humeur brusque, cependant la haute idée qu'on avait de ses talents militaires et de sa bravoure personnelle, lui conciliait l'amour des soldats et faisait

naître la confiance générale que partageait la jeunesse de l'université alors animée d'une grande activité. Il maintint sous sa dictature le gouvernement provisoire nommé par les ministres, et se mit à gouverner. Mais il ne faut pas croire que ce fussent des ministres réels. Les anciens ministres conservèrent leurs pensions et se reposèrent pendant que les nouveaux, nommés par intérim, remplissaient leurs fonctions et ne servaient qu'à contrôler et à régulariser les actes de l'administration. Le dictateur Chlopicki ne croyait pas avoir le droit de déplacer des fonctionnaires nommés constitutionnellement par l'empereur-roi. En attendant l'ouverture de la diète, les nonces déjà arrivés à Varsovie se réunissaient préparatoirement et faisaient des conciliabules; afin de connaître les intentions de Chopicki, ils lui envoyèrent des députations. Ces démarches investigatrices peu convenables de la part des représentants, n'étaient pas du goût du dictateur même. Une fois, il demanda que les délégués des chambres se réunissent dans la salle du gouvernement. Là, il déclara dans sa mauvaise humeur et dans les termes les plus précis, qu'il était toujours le fidèle sujet de Nicolas, qu'il ne se proposait autre chose, que de maintenir le royaume dans ses limites actuelles, et qu'à l'avenir, la constitution serait plus strictement exécutée; il promettait même que les troupes russes ne tiendraient plus garnison dans le royaume, et il finit par dire qu'il ne voulait plus entrer dans aucune autre explication. Les délégués, après avoir entendu cette étonnante déclaration du dictateur, et craignant d'effrayer la diète et le public, si elle parvenait à leur connaissance, s'engagèrent mutuellement à la garder secrète, sûrs qu'ils étaient que Chlopicki serait obligé de changer d'opinion (35).

50. Ouverture de la diète.

La chambre des nonces, ne se vit pas plus tôt assemblée, le 18 décembre, qu'elle décida à l'unanimité l'ouverture immédiate de la diète. Vladislav Ostrovski, appelé avec ac-

(35) La narration de cette audience avait été de suite insérée dan un numéros du journal *le Temps*, à Paris, par Michel Podczaszinski et dans la *Revue des deux Mondes*.

clamation à la présidence, fut porté en triomphe sur son siége de maréchal. On nomma aussi un secrétaire, et la séance suivante fut fixée au 21 décembre. Toute la chambre, transportée d'enthousiasme, proclama la révolution nationale, déclarant y voir l'insurrection des deux nations, polonaise et litvanienne, qui composaient l'ancienne république de Pologne. Cette déclaration solennelle donna un nouvel appui à la révolution. Certes, l'insurrection nationale n'avait pas besoin d'être sanctionnée par les représentants choisis sous le gouvernement de Nicolas, mais ils sentaient eux-mêmes la nécessité indispensable de donner une garantie à leurs concitoyens et aux électeurs, de prouver qu'ils étaient dignes de représenter une nation qui venait de ressaisir le plein exercice de ses droits; et, en se constituant de leur propre volonté, ils firent acte de souveraineté nationale. Il est vrai que le prince Czartoryski, président du sénat, disait aux chambres réunies, que la diète ne s'ouvrirait que le 21 décembre, mais il était évident qu'elle était déjà ouverte dans toutes les formes ordinaires.

51. Dictature confirmée par la diète.

L'ouverture de la diète produisit sur Chlopicki une impression des plus pénibles. Il déposa dans la nuit même la dictature et il devait le faire. Mais ceux qui avaient imaginé ce pouvoir monstrueux pour arrêter et étouffer l'insurrection, surent donner le change à l'opinion publique en répandant les alarmes, et les bruits les plus absurdes. Ils ne cessèrent de crier qu'un grand danger menaçait la patrie, que l'ennemi était déjà aux portes de la ville, qu'à tout moment, il pouvait envahir la capitale, et que l'armée était sans chef; et l'on répétait lamentablement : « l'armée est sans chef ! » Des esprits legers ou séduits se déclaraient prêts à défendre les armes à la main la cause de la dictature et de Chlopicki. Le maréchal de la diète, Vladislav Ostrovski, voulant réparer l'échec qui avait déconcerté les plans des contre-révolutionnaires, alla trouver dans la nuit Chlopicki, rédiga avec lui un projet de loi sur la dictature, et sans réfléchir qu'il allait satisfaire les plans du parti russe, il convoqua inopinément

la séance pour le 20 décembre et introduisit par force son projet de loi. La chambre surprise et induite en erreur par Ostrovski, qui jouissait d'un immense crédit, oubliant le pays, la nation, se mit à délibérer sur la dictature. Il n'y eut que Théophile Moravski qui vota contre. Lelevel déclara qu'en de pareilles délibérations, il regardait le scrutin comme nul. Ainsi le général Chlopicki fut autorisé à reprendre la dictature, au grand regret de ceux mêmes qui avaient voté pour lui. D'après cette décision, la séance fixée au 21 décembre n'eut pas lieu et la diète se sépara sans avoir examiné l'état des affaires, ni déclaré par un acte quelconque sa manière d'envisager la révolution et la cause nationale. Elle nomma seulement deux commissions, l'une pour rédiger un manifeste, l'autre pour l'approuver et le publier, ainsi que pour surveiller le dictateur, et lui ôter le pouvoir en cas de besoin.

52. Manifeste de la diète.

Quoique les commissions nommées par la diète pour rédiger et publier le manifeste possédassent de pleins pouvoirs, ces pouvoirs étaient en réalité inférieurs à celui de la diète elle-même, et très-passifs. N'ayant ni la souveraineté ni l'autorité législative de la diète, elles se trouvaient en face de la dictature constituée par la diète, dont les vues politiques étaient opposées; la diète ayant proclamé l'insurrection des deux nations, et la dictature respectant la domination de l'empereur Nicolas, et ne connaissant d'autre Pologne que celle du congrès de Vienne. La commission du manifeste se vit obligée de le rédiger de manière à ménager la chèvre et le chou. Dans le document qu'elle prépara, et qui d'ailleurs n'était pas sans mérite, on produisit les droits imprescriptibles de la nation polonaise et les violences qui la firent succomber; on déclara que la nation ne s'était soumise aux décisions impérieuses du congrès de Vienne que dans l'espoir de trouver dans sa soumission un soulagement momentané à ses malheurs, bien qu'elle eût prévu que l'harmonie n'existerait pas longtemps entre le tzar despotique et le roi constitutionnel. Ce document donna aux Russes l'assurance

la plus solennelle que les Polonais n'avaient aucune haine pour eux, fit connaître aux cabinets les mécomptes que la nation polonaise avait éprouvés, l'oppression qu'elle avait eue à subir, les nombreuses violations de la constitution du royaume, et jusqu'à quel point la nationalité avait été attaquée dans son gouvernement ; il avertit l'Europe du danger dont elle était menacée du côté de l'Orient par l'autocrate russe, et finit par déclarer que, si la nation polonaise était de nouveau abandonnée dans la lutte qui allait s'ouvrir, si le ciel cette fois ne la destinait pas encore à sauver la liberté et la patrie, elle emporterait en succombant cette consolation qu'elle aurait du moins, par un combat à mort, mis à couvert pour un moment l'Europe menacée. Ce manifeste, signé le 5 janvier 1831, et adopté non sans peine par la commission qui surveillait la dictature, excita la colère de Chlopicki qui menaça de ne point en permettre la publication ; mais le manifeste fut publié nonobstant son opposition.

53. Gouvernement du dictateur Chlopicki.

Chlopicki forma, pour s'en aider, un conseil suprême, où il appela les princes Adam Czartoryski et Michel Radzivill, Vladislav Ostrovski, Léon Dembovski et Stanislav Barzykovski. Ainsi, il y eut des ministres en non-activité et des ministres par intérim responsables ; un conseil suprême, sous les ordres du dictateur, un dictateur irresponsable, et à Pétersbourg un roi de Pologne irresponsable, avec lequel le dictateur parlementait. Chlopicki maintenait le royaume et sa constitution dans le meilleur ordre; bien qu'il souhaitât de pouvoir rétablir la censure, il disait que dans la commotion du royaume, il ne pouvait voir une insurrection nationale, mais seulement une émeute occasionnée par la violation de la constitution. Curieux de savoir ce que pensaient les Polonais dans les gouvernements et dans les régiments russes, il répondait à ceux qui venaient de l'autre côté du Bug ou du Niémen lui annoncer qu'ils étaient prêts à lever l'étendard de l'insurrection, que pour eux, il n'avait pas de pierre à fusil. Plus d'un polonais qui avait quitté le service

russe pour venir défendre la patrie, se voyait repoussé par le dictateur; d'anciens militaires du temps de Napoléon n'étaient pas mieux accueillis. Comme la nation voulait absolument s'armer, et que le dictateur ne pouvait s'y opposer, il laissait organiser, sur tous les points, des gardes de sûreté, des gardes nationales, de nouveaux régiments, et ajoutait aux anciens un quatrième bataillon : mais toutes ces troupes nouvellement levées formaient, d'après les dispositions du dictateur, un corps séparé qui ne pouvait se mêler à la vieille armée. Il faisait établir de grands magasins à Lomza, à Lublin, comme s'il se proposait d'aller chercher l'ennemi au-delà du Bug et du Niemen. En attendant, il disposa l'armée en forme de croissant et se garda, non-seulement de l'avancer vers les frontières pour ne pas provoquer l'insurrection dans les bataillons russes, mais il déclara qu'aux premières hostilités il ferait un mouvement de retraite et concentrerait l'armée en triangle sous les murs de Praga, pour la vouer à une boucherie, parce que c'était son sort irrévocable, suivant son opinion et sa propre expression. Les antichambres et les salons du dictateur servaient d'échos aux mensonges et aux bruits les plus absurdes, qui l'effrayaient de plus en plus. Il prévoyait de prétendus complots révolutionnaires, des attentats à sa vie, ne se croyait plus en sûreté dans sa propre chambre et n'osait pas quitter Varsovie un seul instant pour se rendre à l'armée (36). Les négociations de Chlopicki avec son maître Nicolas n'eurent aucun succès. Tout en remerciant dans les termes les plus bienveillants le dictateur de sa fidélité et de ses services, l'autocrate russe foudroyait les Polonais dans ses manifestes, menaçait de les exterminer, et provoquait contre eux l'orgueil et la haine des Moskovites. La politique du dictateur se dévoilait de jour en jour dans toute sa monstruosité, et quand la commission de surveillance lui faisait des représentations, il boudait, s'em-

(36) Voyez accusation et arrestation de Lelevel, le 11 janvier ; *Revue des deux Mondes*, vol. III, p. 405-406.

Des éclaircissements sur cette affaire se trouvent dans les articles de la *Revue des deux mondes*, vol. III, mois d'août et septembre de l'année 1831.

portait et tombait dans des accès de colère qui le privaient de l'usage de sa raison. La commission décida, le 18 janvier, de ne plus souffrir ce pouvoir monstrueux, et le jour suivant Chlopicki déposa sa dignité.

54. La diète proclame la déchéance de Nicolas; nomme un général en chef et établit le gouvernement national.

Aussitôt que la dictature fut abolie, la diète se réunit pour ranimer la révolution dont on s'efforçait d'empêcher le développement. Après avoir annoncé qu'aucun citoyen ne pourrait refuser d'accepter les fonctions qui lui seraient confiées par les suffrages de la diète, elle appela le 20 janvier, le prince Michel Radzivill au commandement de l'armée. Cinq jours plus tard, le 25 janvier, après avoir entendu toute l'histoire des négociations entamées avec l'empereur de Russie, les membres de la diète s'écrièrent : « Plus de Nicolas, à bas Nicolas. » C'est ainsi qu'on proclama la déchéance de Nicolas du trône de Pologne. Cet acte fut rédigé sur-le-champ, et signé par les membres de la diète. En même temps que la diète reprenait ses travaux, on ouvrait deux clubs : l'un, connu sous le nom de société patriotique, n'était que la continuation du premier club dispersé sous la dictature, et l'autre, celui des frères réunis de Litvanie, agissait au nom et dans l'intérêt de la bonne cause des Polonais qui étaient demeurés dans les gouvernements, et que le dictateur avait mis tant d'entêtement à repousser et à renier. Les Polonais des gouvernements, qui se trouvaient alors dans la capitale, s'associant à la motion des clubistes, présentèrent une adresse à la diète qui l'accueillit favorablement, et y répondit en ordonnant la formation des légions litvanienne et russienne (37). Le 1er février, la diète établit le gouvernement national

(37) L'histoire des frères litvaniens réunis, et la formation des légions litvaniennes, a été rédigée dans un petit ouvrage et publié à Varsovie, par Léopold Savaszkiezvicz, un des délégués à la diète au nom de la Litvanie. La députation qui porta l'adresse aux chambres, fut composée d'Alexandre Vérészczinski, Léopold Sawaszkiezvicz, Antoine Bernatovicz, Jean Toplicki, Adolf Giedroic et Louis Bentkowski.

composé de cinq membres qui furent : le prince Adam Czartoryski, président; Vincent Niemoïovski, Théophile Moravski, Stanislav Barzykovski et Joachim Lelevel. Il parut à cette époque quelques nouvelles feuilles périodiques, entre autres la *Nouvelle Pologne*, qui découvrit dans l'acte de déchéance de Nicolas les moyens secrets que s'étaient ménagés les partisans du système russe pour rappeler au trône sinon l'empereur Nicolas, qui en était déchu, du moins l'un de ses fils dont il n'était pas question dans l'acte de déchéance. On aurait dû croire que tous les partisans de la politique russe avaient enfin abandonné leurs illusions. Le prince Czartoryski, qui n'avait pas regardé d'un œil favorable l'adresse que les frères-réunis avaient présentée à la diète, considérait la déchéance et la rupture définitive avec Nicolas comme prématurées : cependant, en acceptant la présidence du gouvernement national, il déclara solennellement à la nation, dans les deux chambres réunies, qu'il avait longtemps espéré que les autocrates russes rendraient à la Pologne ses anciennes limites et son antique nationalité, mais que la révolution ayant dissipé ses patriotiques espérances tant de fois trompées, il se réunissait à la volonté de la nation, et voulait en partager le sort et les dangers. Il semblait alors que le parti russe avait disparu pour toujours et ne trouverait plus de crédit auprès de personne. La suite des événements va nous faire voir comment il s'est transformé et avec quelle audace, il a relevé la tête.

55. Campagne sous le commandement de Radzivill.

Les armées russe et polonaise furent bientôt en présence, on en vint aux mains. Il faisait un beau temps et assez doux malgré la gelée. La Vistule et les autres rivières n'étaient que faiblement prises; cependant on pouvait les passer sur la glace. Les Russes, commandés par Diebitch, entrèrent au commencement du mois de février sur le territoire du royaume tel que le congrès l'avait limité. Suivant le plan des opérations défensives tracées par Chlopicki, l'armée polonaise, tout en livrant des combats d'avant-garde, se repliait vers les remparts de Praga. Un corps russe destiné à entourer l'aile droite

de l'armée polonaise, surpris par Dvernicki, le 14 février, à Stoczek, perdit onze canons que Dvernicki se contenta de ramener, ne pouvant s'aventurer plus loin pendant que toute l'armée était en pleine retraite. Le même jour, Skrzynecki se couvrit de gloire en arrêtant avec deux mille hommes, pendant plusieurs heures, l'ennemi six fois plus nombreux. Le quatrième de ligne combattit avec un courage vraiment héroïque. Mais quel régiment, quel soldat n'eut ces jours-là sa part de gloire et ne montra un dévouement incomparable? La grande bataille de Grochov, livrée à la vue de Praga, en fournit des preuves éclatantes. D'après le plan de campagne de Chlopicki, toutes les forces polonaises se concentrèrent autour de ce faubourg. La cavalerie, placée sur les bords de la Vistule, attendait les événements. Environ trente mille hommes, avec cinquante pièces d'artillerie, étaient disposés en ordre de bataille dans la plaine. De son côté, Diebitch, après avoir envoyé des corps détachés sur la rive gauche de la Vistule, s'établit dans les forêts de Grochov avec quatre-vingt mille hommes de troupes et plus de deux cents bouches à feu. Le 19 février, Dvernicki fit de nouveau tête à l'ennemi à Novaviés, lui prit des canons et le rejeta sur la rive droite de la Vistule. Dans les journées des 19 et 20 février, les bataillons polonais opposèrent à Diebitch, dans les plaines de Grochov, un rempart infranchissable, et remportèrent des avantages sur son armée trois fois plus nombreuse. Le champ de bataille resta aux Polonais. Il y eut après quelques jours de repos qui permirent aux vaillants défenseurs de la patrie de recevoir les embrassements de leurs mères et de leurs sœurs, accourues de Varsovie, pendant la bataille, pour enlever et soigner les blessés sur le champ de bataille même; et pendant la trêve pour passer quelques instants en famille avec les guerriers. S'il y eut une suspension d'armes de quelques jours, c'est que Diebitch attendait l'arrivée d'un renfort de vingt mille grenadiers, sous les ordres de Schakhovskoï, qui devait tomber sur l'aile gauche de l'armée polonaise. Le 25 février, Krukoviecki fut envoyé à sa rencontre, vers Bialolenka: Schakhovskoï échappa à son intrépidité, et, longeant la position de Uminski, après de grandes pertes, exécuta sa

jonction avec l'armée de Diebitch. Diebitch donna l'ordre de renouveler l'attaque sur toute la ligne. Long-temps ses efforts échouèrent contre le célèbre petit bois d'aulnes, la seule position un peu tenable des Polonais. Enfin étant parvenu à rompre le centre et se croyant déjà sûr de la victoire : il fit charger sa cavalerie qui fut repoussée vigoureusement; le régiment des cuirassiers du prince Albert fut écrasé et massacré jusqu'au dernier homme. Cet échec arrêta Diebitch et permit à l'héroïque armée polonaise de se retirer à Praga et de passer la Vistule sans être inquiétée. Ainsi, l'armée se repliant après chaque bataille, sur Varsovie, se vit enfin obligée d'abandonner pour quelque temps les plaines de Grochov. Chlopicki qui avait imaginé ce plan de campagne, ne vit pas la fin de la journée du 25. Blessé vers trois heures de l'après-midi, il se retira du champ de bataille et se rendit à Krakovie, où il demeura pendant les années suivantes (38).

56. Skrzynecki général en chef (39).

Le lendemain 26 février, les généraux et quelques colonels se réunirent en conseil de guerre, en présence des membres du gouvernement. Ils s'adressèrent des reproches mutuels et rejetèrent l'un sur l'autre le désordre des opérations de la veille, avouant qu'il n'y avait que le soldat qui avait tenu bon jusqu'au dernier moment et prolongé le combat si longtemps. Les suffrages étant tombés sur le colonel Jean Skrzynecki, le gouvernement le proposa sur-le-champ à la diète, et celle-ci l'appela au commandement de l'armée. Cet officier avait fait depuis longtemps de l'étude de la guerre son occupation favorite, et l'on avait bonne opinion de ses talents militaires, quoiqu'il avouât lui-même qu'il ne se

(38) De tous les généraux il y eut encore Szembek blessé dans une chute, et le seul Zymirski périt.

(39) Voir les descriptions des opérations militaires dans les ouvrages cités ci-dessus, note 28, de *Sołtyk*, *Mieroslavski*, et l'article du général *Vaudoncourt* inséré dans le bulletin militaire de Paris, traduit en polonais avec quelques notes, par *Josaphat Boleslav Ostrovski*, Paris, 1836.

Marcien Brzozovski publia une description des campagnes, à Dresde.

sentait pas capable de diriger trois armes à la fois, et bien moins encore de commander une grande armée. Pendant toute la retraite, et surtout à la journée de Grochov, il montra une valeur admirable, une grande présence d'esprit et de la tenacité dans les occasions les plus difficiles, joignant à cela une habileté surprenante dans les opérations de second ordre. Le colonel Prondzynski, qui plus tard devint général, était d'avis que dans la guerre actuelle on n'avait pas besoin de général en chef, d'autant plus qu'on ne connaissait encore personne qui fût assez capable pour remplir cette fonction importante; il proposa de former un conseil de guerre chargé de diriger les opérations militaires, et dont les plans seraient exécutés par les corps séparés Cette opinion ne prévalut pas, et, lorsqu'il fut décidé qu'il y aurait un général en chef, Prondzynski ne refusa pas à Skrzynecki ses services. Doué d'une grande facilité à concevoir des plans, il en présenta plusieurs dans la suite de la campagne au choix de Skrzynecki, auquel il ne restait qu'à adopter et à bien exécuter. Tout semblait donc présager qu'avec le courage des soldats et l'habileté des généraux, les opérations militaires seraient conduites au mieux, car c'était d'elles que dépendait le salut de la patrie.

57. Préparatifs, armements.

L'armement était assez avancé. Skrzynecki, en prenant le commandement, trouva le nombre d'hommes sous les armes presque doublé. Malgré l'invasion qui occupait une partie du royaume, ce nombre augmentait toujours. La saison et l'ennemi lui-même favorisaient l'organisation de l'armée. Les glaces de la Vistule étant sur le point de se rompre, Diebitch abandonna les champs de Grochov, et, après avoir retranché son avant-garde à Vaver, se retira dans le palatinat de Lublin pour y prendre ses quartiers d'hiver. Les armements pouvaient donc se poursuivre sans obstacles. On compléta les régiments qui avaient perdu du monde dans les combats; on exerça les troupes nouvellement levées et on les incorpora dans la nouvelle armée. Les préparatifs pour former une nombreuse artillerie, qui se fai-

saient d'abord lentement, étaient aussi poussés avec beaucoup d'activité, de manière que vers la fin de la guerre on comptait trois fois plus de canons qu'on n'en avait au commencement de la campagne. La fonderie établie à Varsovie parvint après quelques essais à fournir même des pièces de position. Mais on éprouva plus de difficultés à confectionner ou à se procurer des fusils dont le besoin se faisait vivement sentir. Il était impossible d'en faire venir de l'étranger, car la Pologne entourée de la Prusse et de l'Autriche vit bientôt qu'elle était cernée d'ennemis déclarés ou cachés; elle était comme bloquée. Les voyageurs ne pouvaient y pénétrer que par ruse; les articles de commerce éprouvaient les mêmes difficultés; l'entrée des espèces ou de métal précieux indispensables alors pour les opérations de la banque, étaient arrêtés; de fortes sommes furent même saisies par ces voisins malveillants. Malgré tous ces obstacles, les armements furent portés au grand complet, et l'on n'attendait que le moment où Skrzynecki jugerait convenable de recommencer les hostilités. L'inquiétude qui s'était emparée des esprits après la journée du 25 février se dissipa et fut remplacée par une confiance absolue dans la bonté de la cause nationale et dans son infaillible succès. Il y eut de nouveau un moment de ce calme solennel qui précède les grands événements. Ces événements se préparaient sur plusieurs points à la fois, dans le royaume, en Litvanie et dans les terres russiennes

58. Vaver, Dèmbéviélkié, Iganié.

Les fêtes de Pâques arrivèrent avec le printemps, et Skrzynecki se décida à les célébrer sur le champ de bataille. Les Russes battus complètement à Vaver et à Dèmbéviélkié, le 31 mars et le 1.er avril, laissèrent plusieurs milliers de prisonniers. Après cette victoire, il ne restait qu'à anéantir la grande armée de Diebitch dispersée dans un pays marécageux, tel était le but de l'expédition et des plans de Prondzynski. Le jour de Pâques devait être le jour de la résurrection de la Pologne. Le général en chef écrivit au gouvernement national que Diebitch était en pleine fuite, mais

il ne voulut point le poursuivre dans sa déroute ni détruire son armée. Après la perte de plusieurs jours, Prondzynski obtint quelques avantages à Iganié, le 10 avril, mais cet épisode belliqueux n'empêcha pas le général ennemi de concentrer ses forces et de se retrancher à Siedlcé. Skrzynecki établit son quartier-général à Ièndrzéiov, et les deux généraux étaient en présence, sans oser rien entreprendre. Des jours, des semaines se passaient, sans qu'aucun parti voulût provoquer l'autre au combat. Skrzynecki comptait les hommes que le choléra enlevait dans les hôpitaux et dans le camp ennemi, et se bornait à faire des marches et des contre-marches dont il plaisantait lui-même en disant qu'il dansait le menuet. On ne plaisante pas ainsi quand il y va du sang des guerriers et des intérêts les plus chers de la patrie qu'on entraîne vers sa ruine.

59. Insurrection en Litvanie et en Samogitie (40).

Pendant que Skrzynecki se remettait en campagne, c'est-à-dire vers la fin de mars, l'insurrection éclata en Litvanie et se développa en peu de temps sur une assez grande étendue. Après la révolution du 29 novembre et l'insurrection du royaume, la Litvanie s'attendait à voir l'armée polonaise prendre l'offensive, passer le Bug et le Niemen et venir joindre l'aigle de Pologne au cavalier armé de la Litvanie. Mais la politique de Chlopicki et des diplomates des bords de la Vistule, qui voulaient conserver le royaume pour Nicolas, enchaîna l'armée polonaise à Varsovie. La Litvanie en fut étonnée et profondément émue : mais loin de se laisser décourager elle commença à calculer ses ressources et résolut d'essayer ses propres forces. Occupé par de nombreuses gar-

(40) *Michel Pietkievicz*, la Litvanie et sa dernière insurrection, Bruxelles, 1832.

Félix Vrotnovski, esquisse de l'insurrection de Litvanie, en 1831 (en polonais) Paris 1834, — collection des mémoires sur l'insurrection de Litvanie de 1831, (en polonais). Paris 1835.

Joseph Straszevicz, Emile Plater, sa vie et sa mort, Paris, 1835.

Z.... Mémoire d'un citoyen du district d'Upita (en polonais), Paris, 1835.

nisons, privé d'armes, tenu, en respect par les marches continuelles des troupes ennemies, ce pays avait à surmonter les plus grandes difficultés dans son insurrection. Il y régnait une apparente inertie, et on ne s'attendait point à Varsovie à aucun mouvement en Litvanie. Cependant des jeunes gens, sans communiquer avec le gouvernement national, dirigés par leur propres élans, se rendaient en secret de Varsovie en Litvanie, et de Litvanie à Varsovie en parcourant la vaste étendue de pays occupée par l'ennemi (41). Comme chez eux, et chez les paysans Litvaniens et Samogitiens, aussi le cœur ardent brûlait d'impatience de saisir l'occasion de se soulever contre l'oppresseur. Ce ne fut pas dans la capitale Vilna, ni dans des villes plus considérables, qu'éclata l'insurrection, mais parmi le peuple des campagnes, dans différents districts à la fois. On cherchait des armes; des mains inhabiles à les manier quittaient la charrue pour saisir avec ardeur tout ce dont on pouvait faire un instrument de combat. Les Litvaniens commencèrent sur tous les points une lutte inégale avec un ennemi plus puissant et plus instruit dans l'art de la guerre. Des forêts impénétrables servirent de citadelles et d'asile aux insurgés. L'ennemi, continuellement harcelé par des escarmouches, perdait souvent ses positions, ses provisions de bouche et de guerre, ses lignes d'opérations. Des milliers d'élèves des écoles accouraient de tous côtés pour se ranger parmi les paysans devenus soldats. Dans cette guerre de partisans chacun était un héros, chacun se dévouait à la patrie avec la plus grande confiance; et le pieux ministre de l'autel bénissait les défenseurs de la bonne cause. La commotion ébranla tout le pays depuis la mer Baltique jusqu'à Lepel et Dzisna; plusieurs villes furent occupées, l'administration insurrectionnelle organisée, des gouvernements provisoires constitués dans certains districts, et une centralisation convenue. Les insurgés de quelques districts se réunirent sous le commandement de Charles Zaluski pour assiéger Vilna, mais serrés de près par les secours que l'ennemi recevait de la Kourlande, ils furent forcés de renoncer à s'emparer de

(41) Le plus actif, Jacq Grotkovski, tué plus tard dans l'expédition du général Chlapovski. Je n'ose pas citer les autres.

cette ville. Leurs forces réunies descendirent des hauteurs de Vilna, et après le combat de Pristoviany, le plus important de ceux qu'ils avaient livrés jusqu'alors, ils reconnurent la nécessité de se séparer et d'agir par détachements comme ils l'avaient fait d'abord. Le massacre des habitans d'Oszmiana par les Tcherkesses et une foule d'autres revers, surtout le manque de munitions, ne découragèrent point les insurgés. Ils prolongeaint avec persévérance la guerre de partisans, dans tous les districts du gouvernement de Vilna et notamment en Samogitie, attendant le moment où viendrait la légion Litvanienne, exercée dans l'art de la guerre sur les bords de la Vistule, et où ils recevraient des secours de leurs frères de Pologne (42).

60. Expédition de Dvernicki en Volynie.

A la même époque, à l'ouverture du printemps, des mouvements insurrectionnels eurent lieu dans les terres russiennes, composant une partie de l'ancienne petite Pologne. Ils devaient être appuyés par le général Dvernicki, qui sortit de Zamosc, et, après avoir trompé les Russes par une manœuvre habile, passa le Bug, le 9 avril, avec deux mille six cents hommes. En laissant les grandes routes aux corps ennemis plus nombreux que le sien, il marcha le long de la frontière de la Galicie autrichienne. Les 18 et 19 avril, il remporta à Boremel, une des plus belles victoires sur un corps russe de neuf mille hommes, lui enleva des canons, fit des prisonniers et poursuivit rapidement la route qui lui avait

(42) Nous nommerons quelques uns des chefs de ces nombreuses insurrections. Elles commencèrent en Samogitie sous la conduite de Jules Gruzèvski et des Kalinovski. Stanievicz, Jacévicz, Gadon, Szémioth, Herubovicz, sont de la Samogitie. Dans le district d'Upita, Przeciszévski, Straszévicz; dans celui de Vilkomir, Médard Koncza, Billévicz, César Plater; dans celui de Kovno, Prozor; dans celui de Troki, Matuszévicz, Gabriel Oginski; dans celui de Vilno, Parczévski, Jean Giecévicz qui fut tué; dans celui d'Oszmiana, Przezdziecki, dans celui de Sviénciany, les Kulblicki, Bortkievicz; dans celui de Vileika Volodkovicz, de Dzisna Brochocki; de Novogrodek Mierzévski, Bronski, Kaszyc; l'insurrection de Dusiaty fut dirigée par M.elle Emilie Plater.

été tracée en se dirigeant vers Kamieniec, chef-lieu de la Podolie. Mais malgré la rapidité de ses mouvements, il fut bientôt gêné dans sa marche, et se vit entouré et pressé de tous côtés, n'ayant que sa droite couverte par la frontière sur laquelle il s'adossait. Les opérations de Sieravski, dans le palatinat de Lublin, qui devaient faire diversion, et attirer l'attention des Russes d'un autre côté, n'étant pas assez bien appuyées furent désavouées par la fortune. Les malheureuses journées de Vronov et de Kazimirz, 17 et 18 avril, en affectant douloureusement l'âme de Sieravski dévoué à la patrie, occasionnèrent de grandes pertes et permirent aux Russes de poursuivre Dvernicki (43). Leurs forces se concentrèrent sur un seul point, et le général polonais au moment d'entrer en Podolie, se vit entouré de trois corps ennemis beaucoup plus nombreux que le sien. Ne pouvant recevoir de nouvelles des insurgés dont il était séparé par les corps qui l'entouraient, ni leur en donner sur la position où il se trouvait, sans aucun espoir de recevoir des secours, ni de se frayer un passage à travers l'ennemi, Dvernicki se conformant aux instructions qu'il avait, entra le 27 avril en Galicie avec tout son petit corps et trente canons; et déposa les armes à la demande des autorités autrichiennes, aux dispositions desquelles on lui avait recommandé de se soumettre. Et, pendant que les officiers et soldats de son corps d'armée rentraient un à un dans le royaume, Dvernicki, ne voulant s'écarter en rien de ses instructions, resta prisonnier en Autriche. La patrie et la révolution perdirent en lui le plus heureux général. On demanda qu'à son défaut, on réorganisât son corps sous son nom, car il était composé d'hommes qui s'étaient déjà distingués dans plusieurs combats, et qui auraient pu servir avec gloire; la diète appuya la demande du public par sa décision expresse, mais le général en chef s'y opposa et le corps ne fut pas réorganisé (44).

(43) A Kazimirz, périt, de la mort des braves, le courageux Jules Malachovski, frère de Gustave.

(44). *Anatase Dunin* a inséré dans un journal polonais la description de cette expédition de Dvernicki : *Charles Rozicki* publia en 1837 à Bruxelles des remarques à ce sujet; les réponses de *Dvernicki* et de *Dunin* parurent peu de temps après. Tout est en polonais.

61. Insurrection dans les terres russiennes de la Volynie, de la Polodie et de l'Ukraïne (45).

L'expédition de Dvernicki devait être concertée avec le soulèvement de la petite Pologne ou des terres russiennes, c'est-à-dire avec les insurrections qui se préparaient en Volynie, Podolie et Ukraïne. Cependant les insurgés ne furent pas instruits de ses opérations. Le corps de Dvernicki, conduit par des sentiers détournés, et n'osant pour ainsi dire se produire au grand jour depuis qu'il avait été cerné par l'ennemi, ne pouvait ni les rejoindre, ni se mettre en rapport avec eux : et lorsque qu'il se jeta en Galicie, les russes, qu'il avait attirés à sa poursuite, se tournèrent contre les insurgés. Les insurgés, sans informations nécessaires, étaient encore en proie aux plus fâcheuses perplexités ; par suite d'ordres contraires secrètement communiqués au nom de Dvernicki et du gouvernement national, qui jetaient la méfiance et la mésintelligence, appelant une fois au soulèvement, une autre fois conjurant de s'en abstenir (46). Il s'en suivait que les insurrections qui n'étaient que partielles, éclataient sur différents points sans liaison, sur cette immense étendue de pays qui est entre Bug, Mozir et Balta. L'insurrection de la Polisie volynienne fut comprimée la première, puis celle de la Basse-Polisie aux environs de Mozir. Les insurgés du district d'Ovrucz, réduits au désespoir par le cruel massacre des habitants de leur chef-lieu, tinrent la campagne plus longtemps que les autres. Sur les confins de la Volynie, de la Polodie et de l'Ukraïne, un nouveau soulèvement se préparait sous la direction de Vincent Tyszkievicz. Il ne connaissait point les ordres et les instructions contradictoires répandus au nom du gouvernement national, il savait que le général Dvernicki abandonnait le champ de bataille ; pré-

(45) *Alexander Ielovicki*, de l'insurrection (en polonais), Paris 1835.

Charles Rozicki, insurrection de Volynie (en polonais) Bourges, 1832.

Félix Vrotnovski, insurrection de Volynie, Podolie et Ukraïne, en 1831 (en polonais), Paris 1837, 2 volumes.

(46) A ce sujet une incrimination terrible pèse sur Chruscikovski.

venu que les troupes russes devaient se retirer sitôt que les insurrections se manifesteraient sérieusement, il en avisa ses compatriotes. Enfin, sans considérer que toutes les forces russes, après la retraite de Dvernicki, menaçaient l'entreprise, ne considérant que le devoir d'un Polonais de se dévouer dans le jour de danger, il appela aux armes. Lui-même, et une foule d'autres citoyens, se soulevèrent, et, après avoir réuni sur un point des forces plus considérables, ils confièrent le commandement au vieux général Kolysko. En réfléchissant sur tant d'obstacles, de désappointements, de contradictions, de désastres, si l'on voit l'insurrection de la petite Pologne s'effectuer, il faut la considérer comme un héroïque dévouement. Les insurgés ne pouvaient pas compter sur les paysans, qui n'étaient pas aussi éclairés que ceux de la Litvanie; et bien que leur nombre diminuant sans cesse fût prêt à se réduire à une poignée d'hommes, ils combattirent l'ennemi, renforcé, avec audace et bravoure. Réunis sous le commandement de Kolysko, ils subirent, le 14 mai, une défaite près de Daszov. Peu habitués au métier de la guerre, déconcertés par cet échec, ils se débandèrent et leurs corps, fort de deux mille cinq cents combattants, se vit tout-à-coup réduit à cinq cents hommes. Les débris de cette petite armée, ne se laissèrent point décourager, et continuèrent à se battre avec l'ennemi, non sans espoir de succès. Vainqueurs et vaincus tour-à-tour, après avoir en dix jours traversé toute la Podolie, ils se sauvèrent aussi en Galicie (47). Pendant que cela se passait, Charles Rozycki, officier expérimenté, partit le 17 mai des environs de Zitomirz avec cent cinquante hommes pour porter secours aux insurgés poursuivis par l'ennemi : mais ayant appris qu'il était trop tard, il passa heureuse-

(47) Les chefs des insurgés en Volynie étaient Narcis Olizar, Stanislav Worcell, Louis Stecki; dans le district de Mozir, Kienievicz; ceux de Podolie et d'Ukraïne, à l'appel de Vincent Tyszkiewicz, qui était chef des préparatifs insurrectionnels, prirent les armes, Venceslav Rzévuski, qui périt, Izidor et Alexandre Sobanski, Pierre Kopczynski, Joseph et Herman Potocki, les trois fils Ielovicki et leur père qui périt.... Orlikovski inconsolable, se reconnaissant cause des premiers revers, se tua lui-même.

ment au milieu des régiments russes échelonnés en Volynie, traversa tout ce pays, et après avoir augmenté du double son détachement et fait en route des prisonniers dans plusieurs petites rencontres, il entra le 12 juin à Zamosc, où se réunissaient beaucoup d'autres insurgés du corps de Kolysko, arrivant un à un de la Galicie. — Je vous ai signalé, mes chers amis, de nombreux soulèvements en Litvanie et dans la petite Pologne, et je ne vous ai pas nommé, ni ceux qui se sont distingués, ni ceux qui périrent. La terre de gloire y est jonchée de morts auxquels les pages de l'histoire, ne sauront indiquer de priorité. Les narrations qui entrent dans plus de détails en nomment un grand nombre, il y en a beaucoup cependant qui sont oubliés. Que la Providence les récompense dans l'autre monde pour le service qu'ils ont rendu à leur patrie.

62. Expédition de Tikocin (48).

Le général en chef regardait les insurrections de Litvanie et des terres russiennes comme de très-utiles diversions, mais il voyait dans la position qu'il tenait, le point principal des opérations : et dans cette position, il restait presque inactif, repoussant toutes les instances qu'on faisait pour l'engager à prendre l'offensive. Les revers, dont nous venons de parler, le décidèrent à envoyer au commencement de mai un corps d'armée sous le commandement du général Chrzanovski dans les environs de Zamosc, tant pour se débarrasser de l'homme importun qui lui représentait la nécessité d'agir offensivement, que pour réparer l'échec que la cause nationale avait essuyée en Volynie, et tendre la main aux insurgés. Chrzanovski parvint à s'ouvrir un chemin à travers les troupes russes répandues dans le palatinat de Lublin, et s'arrêta sous le canon de Zamosc : l'insurrection qu'il devait appuyer était déjà comprimée. Skrzynecki lui-même, après une inaction de six semaines, ayant laissé Uminski à quelque distance de Siedlcé, pour masquer ses

(48) Une publication allemande spéciale sur cette expédition, par le major *Brandt*, imprimée à Glogov, 1832; trouve une réfutation dans es éclaircissements du général *Uminski*, publiés à Bruxelles, 1840.

manœuvres et observer Diebitch, se mit enfin en mouvement, et marcha pour détruire, d'après le plan tracé par Prondzynski, les gardes russes stationnées sur les bords de la Narev (49). L'armée polonaise ayant occupé Ostrolènka et Lomza presque sans éprouver de résistance, les gardes se replièrent rapidement vers Sniadov. Là, cernées de tous côtés pendant deux jours, les 18 et 19 mai, il ne leur restait d'autres alternatives, que d'être taillées en pièces, ou de se rendre à discrétion. Prondzinski conjurait le général en chef, au nom de tout ce qu'il avait de cher au monde, de ne pas perdre de temps, de frapper le dernier coup et d'achever la défaite de l'ennemi ; toutes ses prières ne servirent à rien, Skrzynecki permit aux gardes de s'échapper. Il les poursuivit après jusqu'à Tikocin, envoya à l'aventure un petit détachement sous les ordres du général Chlapovski, au fond de la Litvanie, et retourna lui-même en toute hâte à Ostrolènka, où la perte de temps devait amener un plus grand malheur que l'évasion des gardes qui devaient périr.

63. Défaite d'Ostrolenka (50).

Diebitch après avoir pénétré le projet et compris les opérations du général polonais, partit de Siedlcé, surprit Thomas Lubinski près de Nur, et tomba à marches forcées sur Skrzynecki qui ne se doutait de rien, au moment même où le reste de l'armée polonaise sortait d'Ostrolènka. Il ne lui fut pas difficile d'occuper cette ville le 26 mai, et de déployer sur ses hauteurs une nombreuse artillerie avec laquelle il commença à balayer la rive opposée de la Narev, qui lui offrait toute l'armée polonaise à découvert sur une basse plaine. Après un combat meurtrier, il s'empara aussi du pont par lequel il fit déboucher ses colonnes en masse. Skrzynecki, opposant une résistance vigoureuse, faisait

(49) Sur ce point les partisans rendirent de grands services dans cette guerre. Ils étaient conduits par Valentin d'Hauterive, Puszet, Zalivski.

(50) Voir la note 41 et 28.

Jean Népomucène Uminski; récit des événements militaires de la bataille d'Ostrolènka. Paris 1832.

avancer des régiments qui allaient fondre sur leurs adversaires et mourir sous le feu terrible de l'ennemi. En combattant lui-même aux premiers rangs, il montra toutes les qualités d'un brave soldat, malheureusement il lui manquait celles d'un bon général en chef. Pendant que les deux armées se disputaient le terrain avec un acharnement terrible, Bem acourut avec sa batterie, et les Russes furent à leur tour culbutés et rejetés de l'autre côté de la rivière. Skrzynecki, maître du champ de bataille, l'abandonna précipitamment, en écrivant au gouvernement national que tout était perdu. Il envoya Dèmbinski en Litvanie, et donna des ordres à Gielgud, coupé par l'ennemi, de se diriger vers cette province; lui-même se retira à Praga. Il périt à la bataille d'Ostrolènka autant de monde que dans tous les premiers combats de plusieurs jours, près de Grochov. Trois cents officiers furent tués; le jeune général Kicki, qui donnait les plus belles espérances, et le vieux général Henri Kaminski, y perdirent la vie; le général Pac reçut plusieurs blessures (51). Diebitch, loin d'occuper le champ de bataille évacué par le général polonais, et de le poursuivre dans sa retraite, s'arrêta à Ostrolènka, sans oser rien entreprendre, en dirigeant toute son attention du côté de la Litvanie. L'armée polonaise, après s'être reposée à Praga, fut bientôt prête à se mettre en campagne, seulement le général en chef ne se montra pas disposé à profiter de l'ardeur des soldats. C'est ainsi que Skrzynecki, après ses menuets dansés sous les remparts de Siedlcé, par sa galoppade jusqu'à Tikocin, ferma le bal et les branles lugubres. Mais avant d'expliquer de quelle manière il a quitté le festin, nous devons tourner notre attention sur différentes autres circonstances.

64. Insurrection, révolution.

Pour que la Pologne, morcelée depuis si long-temps par des partages successifs, puisse réunir tous ses tronçons et rétablir son existence, il lui faut l'indépendance et la liberté;

(51) Les combats de Grochov sont des journées de soldats et l'affaire d'Ostrolènka offre une journée d'officiers, tant il en périt.

des améliorations progressives, de l'égalité dans la jouissance des droits. On ne peut obtenir les premières sans soulever en même temps les autres. Le moyen le plus sûr pour arriver à l'indépendance est l'insurrection nationale; la conquête du droit d'égalité et les améliorations ne peuvent s'accomplir que par une réforme ou une révolution sociale. Ceux qui croient pouvoir terminer heureusement une insurrection nationale sans le secours de la révolution, compromettent gravement la cause de la patrie. S'il est des hommes qui s'embarrassent peu de l'indépendance du pays, qui ne se soucient guère quel maître lui impose le joug, pourvu qu'on les laisse exploiter sans obstacles les hommes de condition inférieure, pourvu qu'ils remplissent avec succès leur bourse avare, faut-il s'étonner que ceux qui n'ont aucun espoir d'améliorer leur position sociale par le rétablissement de l'indépendance, restent spectateurs indifférents et inactifs. On compte dans toute la Pologne vingt millions d'habitants, et dans ce grand nombre, l'immense majorité attend toutes sortes d'améliorations. Aussi long-temps qu'on ne lui assurera pas la jouissance de tous les droits et de tous les bienfaits sociaux qui favorisent le progrès, aucune insurrection ne pourra être couronnée de succès. Si tout ce peuple animé par l'espoir d'un meilleur avenir, venait à se lever comme un seul homme, il n'y a pas d'armées quelque nombreuses et redoutables qu'elles puissent être, qui ne soient écrasées par lui dans une guerre nationale allumée sur tous les points de l'ancienne Pologne. Ce peuple puissant ferait évacuer son pays à tous les dominateurs allemands, moskovites, et ne se laisserait point imposer de rois, d'empereurs, de joug étranger. Car, si les rois voisins qui ont partagé son pays, commandent à des millions de sujets, aucun d'eux ne saurait les arracher à leurs foyers et les jeter en Pologne; ils ne peuvent y introduire que des milliers de soldats. Mais que pourraient les bandes les plus nombreuses et les mieux aguerries, là où des millions d'hommes, réunis par une même pensée, manifestent la même volonté. Mais pour qu'un peuple opprimé soit poussé au combat, il faut qu'il soit électrisé par une grande idée, il faut que chaque individu ait la certitude de conquérir, en combattant, la

liberté, la propriété et l'égalité des droits, sans lesquelles il ne peut y avoir d'améliorations sociales. Or, en examinant l'état social de la Pologne démembrée depuis tant d'années, on y découvre de nombreux obstacles qui s'opposent tant à l'insurrection qu'à la révolution, et qui dans ces derniers temps ont contribué à affaiblir et à renverser l'une et l'autre En commençant l'œuvre de la régénération, le premier soin sera de les écarter. Il y a en Pologne des classes d'habitants qui attendent dans des positions différentes et avant tout, des améliorations sociales.

65. Les Israélites composent une race à part.

Les Juifs, autrement appelés Hébreux ou Israélites, composent à peu près la dixième partie de la population de la Pologne. Ils portent le nom de Juifs (Zydzi), de la tribu de Juda, l'une des plus nombreuses tribus, et dont ils tirent réellement leur origine. Race à part, ne s'alliant point avec les chrétiens par les mariages ni par aucun rapport de famille, ayant une répugnance invincible pour l'agriculture et le service militaire, parlant un mauvais jargon allemand, se distinguant depuis bien longtemps par leur barbe et leur chevelure tombant en cadenettes (peis), tressées devant les oreilles ; par leurs mœurs et leurs costumes, que les chrétiens trouvent dégoûtants de saleté. Ils sont entretenus dans cet isolement, non-seulement par la Bible, mais par la doctrine Talmudique, qui en commentant la Bible, prescrit la plus stricte observation des dispositions les plus minutieuses. Ils ont trouvé depuis quelques siècles un asile en Pologne, qu'ils appelaient leur paradis terrestre; et en effet, le chiffre même de leur population, augmentée au-delà de toute proportion, prouve qu'ils devaient y jouir d'une grande prospérité. Les Israélites n'avaient jamais possédé en Pologne les droits de citoyen , parce qu'ils ne voulaient pas en remplir tous les devoirs, notamment le service militaire. Leurs occupations principales étaient d'exercer quelques métiers, tels que le voiturage, de faire toutes sortes de commissions, des spéculations d'argent qu'on qualifiait d'usure, et surtout, le commerce de détail conduit avec beaucoup d'habileté, où les

chrétiens ne voulaient voir qu'une espèce d'escroquerie; ils étaient aussi distillateurs, cabaretiers et débitants de boissons, et ce n'est pas sans fondement qu'on leur reprochait le talent singulier de faire contracter aux classes les plus pauvres le vice de l'ivrognerie, et de les plonger par là dans la misère. Chacun d'eux savait lire, écrire et compter, et il y avait parmi eux des hommes savants et très versés dans la science de leurs lois, mais en général ils manquaient d'hommes éclairés et partageant les lumières du siècle. Méprisés, outragés et flétris, parce que l'opinion publique leur attribuait de la mauvaise foi, de l'artifice et d'odieuses superstitions, les Israélites haïssaient à leur tour les Chrétiens, et poussaient leur haine jusqu'au plus haut degré, dans quelques-unes de leurs sectes plus fanatiques. Etabli depuis des siècles sur le sol de la Pologne, ils ne s'intéressaient à leur nouvelle patrie qu'autant qu'il le fallait pour leur commerce, et n'apprenaient le polonais que pour mieux tromper. Aujourd'hui que quelques-uns d'entre eux ont commencé à s'éclairer, il faut espérer que les Israélites polonais n'oublieront point les obligations qu'ils ont à une nation au milieu de laquelle Dieu leur a permis de se multiplier et de voir augmenter leur bien-être, il faut espérer que le peuple de l'ancienne loi ne gardera point rancune au peuple de la nouvelle, qui l'a accueilli quand les autres nations le repoussaient et l'égorgeaient, qui, sous le poids de ses calamités, vit de l'espérance, et se répète, qu'il a plu à Dieu de l'éprouver.

66. Changements opérés chez les Israélites.

Les Israélites, comme toutes les autres nations, ont subi dans notre siècle des révolutions ou des transformations sociales. Depuis la chute de la Pologne, différents gouvernements se prirent à les réformer et à combattre à force ouverte leurs préjugés. En Galicie, où ils ne sont pas exempts du recrutement, on emploie souvent des mesures violentes pour les forcer à fournir leur contingent. Dans les provinces polonaises incorporées à la Russie, l'empereur Nicolas en a ordonné tout autant, et foulant aux pieds tous les sentiments

de l'humanité, il leur fait enlever leurs petits enfants pour les envoyer au service de la marine, ce que les Hébreux n'ont même pas fait sous leur roi Salomon. Dans le royaume de Pologne on supprima leurs comités administratifs appelés kahal, et on limita le pouvoir des rabbins. Cela leur apporta quelque soulagement en les délivrant d'une foule de vexations qu'ils avaient à supporter de la part du kahal et des rabbins. Mais en même temps, on les écrasa d'impôts et on leur défendit d'avoir des distilleries, des cabarets, des débits de boissons, ce qui enleva à la plupart d'entre eux leurs moyens d'existence et les réduisit à la misère. On voulait les forcer par là à se livrer à l'agriculture; toutefois on vit, après plusieurs années, qu'au lieu d'accroître le nombre des cultivateurs, on avait augmenté celui des malheureux couverts de haillons, qui ne voulaient pas entendre parler de travaux agricoles (52). Cependant, il parut parmi les Israélites des hommes vraiment éclairés, qui, comprenant mieux les relations sociales et se rapprochant sincèrement des chrétiens, furent accueillis en frères. Ils sentaient, qu'outre la science de l'ancienne loi, cultivée avec tant d'ardeur par leurs co-religionnaires, il y a d'autres connaissances qui relèvent la dignité de l'homme. Aussi on méditait beaucoup dans le royaume sur la meilleure organisation des écoles israélites, et on commença par en établir une pour former les rabbins. Quoique les israélites éclairés dirigeassent eux-mêmes ces améliorations, il y en avait d'autres plus attachés à leurs anciennes préventions, qui s'en offensaient, pensant que les lumières qu'on se proposait de répandre parmi eux, finiraient par affaiblir et renverser leur doctrine, tandis que celle-ci ne pouvait que s'éclaircir, se purger des interprétations mensongères et se mettre en harmonie avec les besoins du siècle.

(52) Outre les publications polonaises d'*Antoine Ostrovski*, de *Gadon* et autres, relativement aux Juifs, on peut consulter l'ouvrage de l'avocat *Lubliner*, publié en 1839, à Bruxelles, en français, sous le titre : les Juifs en Pologne, 1839. On y trouve l'analyse raisonnée de toutes les vexations et des inconvénients qui résultent de l'isolement social de la population israëlite.

67. Conduite des Israélites dans l'insurrection et la révolution de Pologne.

Dès que la révolution de novembre fut un fait accompli, des Israélites éclairés, jugeant par leurs dispositions de celles des autres, demandèrent de suite les droits de citoyen, en assurant que leurs co-religionnaires prendraient une part active au mouvement national ; mais ils rencontrèrent à cet égard des obstacles insurmontables. Les gouvernements révolutionnaires qui se succédaient, leur apportèrent quelque soulagement en abrogeant les dispositions illégales et oppressives du gouvernement déchu, mais ils ne pouvaient pas leur accorder les droits politiques, et n'osaient pas en prendre l'initiative, voyant que l'opinion publique n'était pas disposée à approuver cette innovation. A cette époque, le premier devoir du citoyen était de défendre sa patrie, et pendant que des hommes éclairés de la race israélite ne se montraient pas éloignés de remplir ce devoir, la foule imbue de vieux préjugés se révoltait à la seule idée de prendre les armes. Les Israélites se prêtèrent à faire le service de la garde nationale, ce qui souleva dans Varsovie même d'étranges questions touchant les barbes et les tresses en cadenette dont la plupart ne voulaient pas se défaire, tandis que ceux qui les avaient coupées se refusaient à admettre dans leurs rangs ceux qui en portaient. Il arriva aussi pendant la guerre de l'indépendance, que plusieurs israélites polonais se montrèrent dévoués à l'ennemi et lui rendirent tous les services qu'il leur demanda. Cela aigrissait et indisposait contre eux les autres habitants et provoquait des mesures répressives par suite desquelles plusieurs d'entre eux, déclarés coupables ou prévenus seulement d'espionnage, furent condamnés à être pendus. De leur côté, des haines invétérées se réveillant finirent par les rendre totalement indifférents, si ce n'est hostiles à la cause nationale. Ainsi, l'insurrection et la révolution ne se trouvèrent pas appuyées par cette portion considérable de la population juive de la Pologne, comme elles auraient pu l'être si l'on avait voulu faire quelques concessions aux intérêts exclus

qui la composent, conformément à la demande exprimée par quelques hommes éclairés. Quelle difficulté y avait-il à accorder aux Israélites les droits politiques avec tous les avantages et toutes les charges qui y sont attachés, en laissant à chacun la faculté de profiter du droit en remplissant les devoirs qui en découlent, ou de continuer à rester simple habitant et non pas citoyen? Alors ceux qui auraient mieux aimé garder leurs préjugés et croupir dans l'ignorance, seraient restés dans leur isolement, tandis que les hommes du progrès, en augmentant le nombre des citoyens, auraient apporté de nouveaux secours à l'activité nationale. Cela n'a pas eu lieu. Dieu n'a pas encore animé le sentiment fraternel de ses peuples. On vit cependant quelques israélites apporter de riches offrandes sur l'autel de la patrie commune; quelques autres combattre courageusement dans les rangs de l'armée; il y eut même des localités où les populations entières faisaient des vœux sincères pour le succès de la cause nationale. Cela fait espérer qu'à l'avenir le peuple d'Israël s'identifiera avec la nation polonaise, contribuera à relever son indépendance et méritera les droits politiques qui lui seront accordés en récompense de ses services.

68. Nobles et bourgeois.

Les nobles et les bourgeois, qui composent à peu près le tiers de la population, formaient sous la république deux ordres différents, dont chacun avait ses lois et sa juridiction particulière. Bien que les spoliateurs qui avaient partagé la Pologne eussent maintenu dans leurs portions respectives, la ligne de démarcation qui séparait autrefois ces deux classes d'habitants, cependant je les comprends dans la même catégorie, parce que dans le royaume, déclarés égaux en droits, rapprochés partout ailleurs par des liens de famille, plus éclairés que les autres habitants et animés du même amour de la patrie, les nobles et les bourgeois sont également disposés à se sacrifier pour recouvrer leur indépendance, et conquérir des améliorations sociales, tant pour eux-mêmes que pour les autres habitants. C'est cette partie de la nation

qui a toujours pris l'initiative et qui a donné le signal de tous les mouvements qui ont éclaté en Pologne; c'est aussi dans son sein que s'est concentrée jusqu'à présent toute l'activité nationale. Il y a cependant plusieurs obstacles qui empêchent cette fraction de la société de réunir assez de forces, et d'agir avec toute la vigueur dont on aurait besoin pour assurer le triomphe de la cause nationale. Parmi ces obstacles, il faut compter d'abord l'indigence dans laquelle sont tombées les villes de l'est, les spéculations commerciales d'un grand nombre d'étrangers établis dans les villes de l'ouest; ensuite le défaut de lumières parmi les habitants des chaumières, moins aisés; enfin l'intérêt mal entendu des propriétaires très-riches, leur égoïsme, et surtout l'ambition et les intrigues des aristocrates, qui, comptant pour rien les nobles et les bourgeois, ne cherchent qu'à conserver leurs priviléges, à s'élever au-dessus des autres. Ce sont ces derniers, qui, forts de leur influence, parviennent toujours à se jeter à la tête de chaque mouvement insurrectionnel, pour l'arrêter et lui imprimer une fausse direction; ils s'allient avec des rois, ennemis naturels de la Pologne, trament des intrigues diplomatiques avec des cabinets étrangers, mènent la cause nationale vers le précipice et la plongent dans l'abîme.

69. Les Polonaises.

En passant en revue les différentes classes d'habitants de la Pologne, je ne puis m'empêcher de consacrer quelques lignes aux dames polonaises. N'est-ce pas sous leur direction que le premier germe des dispositions patriotiques se développe dans les jeunes générations où reposent toutes les espérances de la patrie. Pendant la dernière commotion, leur sentiment patriotique ne se renfermait pas dans le cercle de leur sein maternel, elles déposaient sur l'autel de la patrie tout ce qu'elles possédaient de plus cher, elles envoyaient aux combats leurs fils, leurs frères, leurs fiancés, elles se séparaient d'eux avec une mâle fermeté et une admirable résignation. La patrie les a vues dans les hôpitaux prodiguer leurs soins aux soldats blessés, ou atteints d'une maladie contagieuse, et combattre sur le champ de bataille à côté de

leurs frères. Les armes n'étaient pas trop lourdes pour leurs mains délicates; les fatigues et les dangers de la guerre n'effrayaient pas leur courage. Pardonnons, s'il y en a qui ont deshonoré le nom polonais, elles sont assez punies par la honte et les reproches de leur conscience.

70. Clergé.

Il y a cinq cents ans, que le clergé contribua puissamment à sauver la Pologne, et à conserver sa nationalité. La patrie attend encore de lui le même service. Le clergé national sut toujours maintenir les libertés de l'église polonaise et les réunir aux devoirs civiques. La soumission servile de quelques membres puissants du clergé à la cour de Rome, l'égarement de quelques autres, infidèles à la cause nationale, n'empêchaient jamais la voix patriotique de se faire entendre à ceux des fils de la Pologne qui portent la soutane ou le froc. Aussi, dans la révolution de novembre, les ministres de l'autel, tant catholiques latins que grec-unis, ont-ils donné des preuves du plus sublime dévoûment. Ces hommes vénérables, interprètes de la parole divine, diront un jour au peuple : lève-toi! et le peuple se lèvera. En Ukraïne, comme dans deux autres provinces russiennes, et dans une partie de la Litvanie, le clergé du rit grec non-uni est en majorité dans les campagnes. Les prêtres de cette communion demeurent sous la dépendance absolue du tzar de Moskovie, qui, pour étendre sa domination jusque sur les consciences de ses sujets, se proclame chef de l'église grecque, la gouverne arbitrairement, sans aucun égard pour la dignité du sacerdoce, et foule aux pieds toutes les lois divines et humaines. Or, à côté des prêtres patriotes, on en voit en Pologne un grand nombre d'autres qui, asservis à la volonté de leur maître, et devenus les instruments aveugles de son despotisme, sont regardés comme des ennemis déclarés de la liberté et de l'indépendance de leur patrie. Si ces hommes égarés voulaient se rappeler les anciennes franchises de l'église de Kiiov, l'ancienne indépendance de cette métropole et de l'église russienne, ils rejetteraient à coup sûr la doctrine avilissante du tzarisme, que le tzar leur a imposée,

et, loin de s'opposer aux vœux du peuple de leur religion, ils seraient les premiers à l'appeler à la liberté, et à l'engager à s'unir aux Polonais, pour la reconquérir. Quelques-uns d'entre eux pénétrés de la dignité de leur ministère, sont sincèrement dévoués à la cause nationale, comme les dignes enfants du pays qui les a vu naître, il faut espérer que les autres comprendront aussi ce qu'ils doivent à l'humanité et à leur pays.

71. Paysans, peuple asservi.

Dans plusieurs chapitres des périodes précédentes, j'ai eu l'occasion d'indiquer quel était, à différentes époques le sort de la nombreuse population agricole. Quiconque en aura bien examiné les vicissitudes, ne pourra point dire que depuis l'introduction du christianisme, l'état de cette portion considérable de la nation, se soit en rien amélioré. Le christianisme trouva le peuple des campagnes libre en grande partie, cultivant des terres qui n'étaient pas à lui, jouissant de la protection des mêmes lois qui réglaient les relations avec les propriétaires. Tous étaient libres, et les prisonniers de guerre, s'ils allaient cultiver la terre, le devenaient après un certain intervalle de temps. Les paysans libres, cultivant des terres qu'ils ne possédaient qu'à titre de ténanciers, à la charge de payer aux propriétaires des dîmes et autres redevances de différente nature, ou de labourer certains champs du domaine, avaient la faculté de changer de domicile et de s'établir partout où ils le voulaient. Le christianisme, tout en contribuant à l'abolition de l'esclavage, limita cette faculté de déplacement que le paganisme ne contestait pas à tous les paysans. En accordant aux propriétaires les priviléges, le droit héréditaire et ducal, c'est-à-dire, le droit sans réserve de disposer des domaines, et de s'y gouverner d'après leur bon plaisir, le christianisme enlevait aux paysans la liberté d'invoquer la loi commune et les soumettait à la juridiction de leurs seigneurs. C'est aussi par son influence, que les différentes redevances se changèrent en corvées. Il se passa bien du temps avant que ce changement funeste pût s'introduire et se consolider dans toute

l'étendue du pays. Aux plus beaux jours de l'histoire de Pologne, sous le règne des Iagellons, les nobles qui se disaient les seuls propriétaires de bien-fonds, regardaient les paysans comme des sujets attachés à la glèbe, et exigeaient d'eux certaines redevances, des services personnels et au moins un jour de corvée par semaine; sans leur contester la propriété des biens-meubles qu'ils pouvaient avoir acquis par leur travail, ils se considéraient comme pouvant disposer à leur gré de leur personne et comme ayant sur eux le droit de vie et de mort. C'est surtout sur le peuple russien habitant une partie de la Litvanie que retombait tout le fardeau de cette odieuse servitude. A l'extrémité méridionale de la Pologne, l'Ukraïne présentait un contraste dans la population des Kozaks libres, qui refusèrent de subir le joug de l'esclavage et de faire la corvée, à laquelle on voulait les assujettir. Menacés d'une pareille dégradation, ils firent à la noblesse une guerre acharnée, et après avoir prolongé cette lutte pendant soixante-dix ans, ils finirent par quitter le pays, entraînant à leur suite des nuées d'habitants des campagnes. Cette guerre dépeupla et affaiblit la Pologne.

72. Paysans serfs opprimés.

Après que l'émigration des Kozaks libres eût délivré les nobles de leurs redoutables ennemis, ils se hâtèrent d'ériger en principe que les paysans, étant leurs sujets, ne pouvaient rien posséder à quelque titre que ce fût, qu'ils étaient faits pour cultiver les terres de leurs maîtres, sans qu'il leur fût permis de disposer des fruits de leurs travaux. Leur pécule et leur personne étaient censés appartenir en propriété aux seigneurs. Privés de la protection des lois et soumis à la juridiction seigneuriale, ils se trouvaient exposés à tout l'arbitraire et à toutes les vexations de la caste privilégiée. Les seigneurs réglaient, d'après leur bon plaisir, le tarif des redevances et des services personnels; ce que l'un d'eux imaginait de plus onéreux pour ses paysans, était à l'instant imité par tous les autres qui s'empressaient de faire

supporter la nouvelle vexation aux paysans de leurs domaines. Ils augmentèrent la corvée, qui, n'étant d'abord que d'un jour, monta à trois, à quatre et jusqu'à six jours par semaine, et même jusqu'à douze sur les frontières de l'Allemagne. Mais les corvées, tout exorbitantes qu'elles étaient, n'étant pas encore suffisantes pour exécuter tous les travaux de l'agriculture, les seigneurs se permirent de requérir dans la saison des récoltes toute la population de leurs villages, aussi longtemps qu'ils en avaient besoin, sans que les paysans pussent exiger pour ces journées additionnelles d'autre récompense, que quelques verres d'eau-de-vie. Indépendamment de tous ces abus et de toutes ces vexations, les seigneurs établissaient dans leurs domaines des monopoles de commerce pour pouvoir vendre à leurs paysans, au prix fixé par eux, différentes denrées nécessaires aux premiers besoins de la vie, telles que du sel, des boissons, des harengs et plusieurs autres articles de première nécessité. Tel était l'état déplorable du peuple! mais il n'était pas rare de voir des petits propriétaires, des boyars, des petits nobles, réduits par la ruse ou par la violence à la condition des paysans corvéables. Pendant une longue suite d'années la Pologne présenta constamment le triste spectacle d'une nation où la minorité privilégiée, non contente d'avoir interdit à la majorité la jouissance de la propriété territoriale, s'adjugea encore le droit de la dépouiller de tout ce qu'elle pouvait acquérir par son industrie, son travail où son économie, et finit par se constituer maîtresse absolue de la vie et de la liberté individuelle des gens de cette classe laborieuse de la société. Cet état monstrueux dura jusqu'à la chute de la république. Après le partage de la Pologne; l'oppression et la violence suivirent leur cours dans les provinces incorporées à la Russie, où l'on poussa la barbarie jusqu'à vendre les paysans comme des bêtes de somme. Mais dans les provinces de la république tombées en partage à la Prusse et à l'Autriche, dont on forma plus tard le duché de Varsovie et le royaume, on apporta de grands soulagements au sort des paysans, et on les affranchit du despotisme des seigneurs.

73. Etat différent de deux fractions de paysans de l'ancienne Pologne.

Comme nous venons de le voir, après la chute de la république polonaise, les paysans furent partagés en deux sections. La condition de ceux qui habitaient la partie russe au-delà du Bug et du Niémen devenait de plus en plus malheureuse (53); parmi les paysans de ces contrées, on n'en rencontre que très-peu qui parlent polonais; la plupart se servent de la langue russienne ou litvanienne. Ils ne comprennent plus même le mot polonais : patrie, oïczizna; tout ce qui leur rappelle avoir fait partie de l'ancienne Pologne, c'est le souvenir de temps qui furent bien meilleurs. Ce souvenir arma les paysans samogitiens, professant la religion catholique; en effet, ce n'était que dans cette seule province que les paysans jouissaient, du temps de la république, de plus de franchises et d'une plus grande prospérité que partout ailleurs. Aussi les insurgés de la Samogitie, ont-ils pu réunir des forces considérables et prolonger la guerre avec une persévérance remarquable, tandis que le peuple russien des autres provinces, enchaîné par la politique de l'église qui reconnaît le tzar pour chef suprême, dirigé par des prêtres ignorants, soutiens du despotisme, était moins disposé à prendre les armes. Ce peuple regardait avec insouciance les seigneurs aller à la guerre, les bénissait et faisait des vœux pour le succès de leur entreprise, prévoyant qu'il n'en serait pas plus malheureux, sans croire pourtant qu'il pût jamais être beaucoup plus heureux. D'un autre côté, à l'ouest du Bug et du Niémen, dans la partie allemande, le peuple de la campagne, marchant à pas lents dans la voie du progrès, manifeste un certain désir d'amélioration. A l'exception de quelques cantons limitrophes de la Volynie, où la langue russienne avait pénétré, la partie allemande parle polonais, connaît le mot patrie, oïczizna, et en comprend le sens ; aussi, dans chaque insurrection, les paysans de ces provinces ont-ils redoublé d'ardeur et de dévoûment

(53) Voyez quelques exemples de spoliation et d'asservissement dans les goubernies polonaises, dans la note 10.

pour combattre les ennemis du pays. C'est en eux que consistait toute la force du petit royaume établi par le congrès de Vienne.

74. Nécessité de l'émancipation des paysans.

Les paysans composent plus que la moitié de la population de l'ancienne Pologne (54). Ce n'est donc que parmi eux qu'on peut trouver de grandes ressources et des forces imposantes pour une insurrection nationale, car ce sont eux qui constituent réellement la nation. Est-il possible qu'ils soient toujours appelés à décider la querelle entre les rois et leurs seigneurs, à combattre, soit pour la domination oppressive des étrangers, soit pour la tyrannie domestique, et jamais pour leur propre liberté et leur indépendance? Vous comprenez, mes enfants, qu'il est temps de redresser les griefs, de réparer toutes les injustices qu'on a faites à ces hommes opprimés, dégradés, outragés pendant tant de siècles, à ces hommes qui sont vos semblables, vos compatriotes, que la religion et la morale vous font un devoir d'aimer. Les améliorations qu'ils attendent avec tant de patience, ne pourront être réalisées qu'autant qu'ils seront affranchis de la servitude, que les corvées seront abolies, qu'ils seront dotés de la propriété foncière et admis à la complète jouissance de tous les droits de citoyen. On l'a dit depuis long-temps et la non-réussite de toutes les tentatives d'affranchissement de la

(54) Il devient toujours plus difficile de distinguer les classes qui se rapprochent et se confondent. On porte la population de l'ancienne Pologne à 20 millions d'habitants. Dans ce nombre nous avons compté :

Le dixième pour les israëlites.	2 millions.
Un tiers pour la noblesse et la bourgeoisie :	
Noblesse	3 millions.
Bourgeoisie	4 millions.
Reste pour les paysans des campagnes.	11 millions.

Si l'on ajoute à ce dernier nombre la noblesse indigente et la bourgeoisie asservie des petites bourgades, dont la condition ne diffère guère de celle des paysans, on aura une population de 14 à 15 millions pour la part des cultivateurs qui attendent le progrès de l'amélioration sociale.

patrie le prouve suffisamment, que la Pologne ne pourra être rétablie sans cette réforme radicale. L'humanité, la justice, les lumières du siècle, l'intérêt du pays et de la noblesse elle-même, commandent impérieusement cette transformation. Quand les paysans auront la certitude de combattre pour leur liberté, ils se lèveront comme un seul homme, et combattront comme jadis les Kosaks polonais qui s'étaient levés pour défendre leur indépendance. Chacun d'eux, soit qu'il parle polonais, litvanien ou russien, se précipitera avec le plus grand dévouement sur le champ de bataille. On verra alors surgir sur tous les points de grandes masses populaires, qui, réunies à la noblesse belliqueuse, formeront des armées invincibles capables de détruire les bandes les plus nombreuses et les mieux aguerries des oppresseurs de la Pologne.

75. Quelles mesures ont été prises après le 29 novembre, pour affranchir les paysans.

Pendant la dernière révolution on a à peine effleuré la question importante de la transformation sociale dont nous venons d'indiquer le but et le principe. On prétendait à Varsovie que l'émancipation du peuple habitant au-delà du Bug et du Niémen, appartenait à la future représentation de ces pays, et que les pouvoirs révolutionnaires du royaume n'avaient aucun droit de la proclamer. Quand l'insurrection éclata dans ces provinces, plusieurs nobles annoncèrent à leurs paysans qu'ils seraient désormais libres et leur assurèrent la propriété de la terre qu'ils cultivaient pour leur propre compte; mais ces déclarations n'eurent d'autre effet que de produire une surprise d'incrédulité et d'étonnement sur les paysans qui se méfiaient des promesses de leurs maîtres. Habitués dans leur misère à se conformer en toutes choses aux ordres partis d'en haut par des oukazes, ils auraient peut-être ajouté plus de foi à ces promesses si elles avaient été faites au nom de quelque autorité supérieure. Mais le gouvernement national, qui ne fit rien pour l'émancipation du peuple du royaume, n'osa pas appuyer les déclarations patriotiques des nobles des provinces insurgées,

sur lesquelles son pouvoir ne s'étendait pas encore, et avec lesquelles il n'avait pas de communications assez directes. Dans les limites du petit royaume, il n'empêcha pas de présenter à la diète un projet de loi portant que la corvée serait abolie dans les biens nationaux et changée en une rente perpétuelle. Qu'en arriva-t-il? Cette question très-simple en elle-même, que le gouvernement pouvait résoudre et mettre à exécution sans l'intervention de la diète, reçut un si grand nombre d'amendements qu'elle devint l'objet de discussions interminables qui firent perdre à la chambre des moments précieux, et n'apportèrent aucune consolation aux souffrances du peuple. Seule, la société patriotique, parlait hautement de la nécessité d'affranchir les paysans et d'améliorer leur sort. Ceci déplaisait beaucoup aux hommes ayant un haut crédit dans la nation et qui se proposaient de sauver la révolution par des moyens diplomatiques (55). La diète, après avoir longuement délibéré sur le projet conçu en quelques articles et après en avoir écarté d'autres qui lui furent présentés sur le même objet, finit par ne rien décider, seulement différents membres manifestèrent à cette occasion d'étranges appréhensions. On peut donc dire que l'ardeur du peuple à servir la patrie fut refroidie par ceux qui n'ont voulu rien faire pour lui, et quand quelques-uns élevèrent leur voix pour soutenir sa cause et proposer quelques mesures qui pussent lui être utiles, il y en eut d'autres qui surent s'opposer à l'exécution de leurs généreux desseins. Tout cela venait de ce que quelques hommes influents et infatués de la diplomatie avaient réussi à donner à la révolution une fausse direction qui la conduisit à sa perte.

76. Faction diplomatique croyant à la coopération étrangère

La révolution du 29 novembre n'a produit personne qui sût écarter tous les obstacles qui s'opposaient à l'insurrection

(55) La société patriotique comptait au nombre de ses présidents plusieurs membres de la diète, Cantorbéry Tymovski, Valentin Zvierkovski, Romain Soltyk, Joachim Lelevel; elle fut dirigée un certain temps par la présidence de Maurice Mochnacki, Xavier Bronikovski et autres.

générale du pays et à la transformation sociale qu'on en attendait; mais puisque la nation entière l'appelait de tous ses vœux, elle en serait certainement venue à bout elle-même, s'il ne se fût trouvé des hommes capables et habiles, malheureusement très-habiles à arrêter tout le mouvement, à le paralyser et à le faire rétrograder. Pour cette œuvre inique, les égoïstes ne manquèrent pas, et ils jouissaient d'une funeste considération dans le pays. Ils se firent d'abord connaître par leurs coupables tentatives pour maintenir la domination de Nicolas, et quand leurs efforts échouèrent, ils s'adressèrent aux cabinets des autres rois, cherchant à obtenir leur appui, et pour mériter l'approbation du ministre de tel cabinet, ils n'hésitaient point à diriger la révolution de la manière la plus conforme à ses insinuations. Ils s'en promettaient de grandes choses, bien qu'ils dussent savoir que chacun de ces cabinets, dont ils imploraient la protection, avec une soumission indigne de la nation dont ils se disaient les représentants, eût mieux aimé en sa qualité d'allié fidèle de Nicolas, pousser la Pologne à sa ruine que de s'attirer la disgrâce de l'autocrate par une démonstration quelconque. On expédia une bande d'agents diplomatiques à Paris, à Londres, à Berlin, à Vienne, partout où ils pouvaient réussir à s'introduire, et on les chargea d'ouvrir des négociations avec les puissances étrangères qu'on se proposait d'engager dans la cause de la Pologne, en invoquant les dispositions des traités de Vienne. Ces agents recueillaient avec soin tous les bruits d'antichambre et de salons et les transmettaient à Varsovie, où Gustave Malachovski, ministre des affaires étrangères, les répandait à son tour parmi les membres du gouvernement et de la diète, dans la capitale et dans les provinces.

77. La diète proclame une monarchie constitutionnelle représentative.

Quand la diète n'interrogeait que ses sentiments nationaux il lui arrivait souvent de prendre des décisions qui contrariaient les vues du parti diplomatique. Elle avait déjà rompu les liens qui unissaient ce parti à Nicolas, et quoi-

qu'elle continuât à se conformer à la constitution octroyée par Alexandre, sous prétexte qu'il fallait avoir des formes quelconques, cependant elle fit tant de fois acte d'indépendance, elle parla si haut de sa souveraineté que les diplomates en furent effrayés; aussi se hâtèrent-ils de l'attirer dans un piège. Pour ne pas provoquer de dissensions sur la future forme de gouvernement et la future constitution de l'état, la diète évita de se prononcer à cet égard, et se servit dans tous ses actes du nom de la nation. Ce moyen fort simple d'éluder la question était en harmonie avec les idées les plus populaires et ne pouvait nullement blesser les susceptibilités diplomatiques. En partant de ce principe, la diète établit un gouvernement sous le nom de gouvernement national, qui devait battre une monnaie portant l'inscription de monnaie nationale. Mais le prince Adam Czartoryski demanda, dans l'intérêt de la diplomatie, que cette inscription fut remplacée par celle de royaume de Pologne, ce qui lui fut accordé par condescendance. Il fallait dès-lors que la diète proclamât aussi la monarchie. Le nonce Constantin Svidzinski, un des membres les plus actifs de la diète, et associé aux intrigues de la diplomatie, imagina une loi décrétant qu'à l'avenir la Pologne serait une monarchie constitutionnelle-représentative. Cette décision escamotée à la chambre, le 8 février, ne pouvait avoir aucune valeur, parce qu'on répétait dans la diète même, que ne représentant qu'une faible partie de la Pologne, elle ne pouvait s'arroger le droit de faire des lois qui devant être une expression de la volonté générale, ne pouvaient être votées que par une assemblée constituante choisie dans toute l'étendue du pays. La diète avait donc dépassé son mandat. Quant à la loi qui en était la suite, bien qu'on en fît peu de cas, elle provoqua la question prématurée de savoir si la Pologne serait à l'avenir une monarchie ou une république, ajoutant un sujet de division à ceux qui existaient déjà, et transformant la diète en un parti en opposition duquel il s'en forma un autre qui commença à parler de la république. Cette décision illégale rappela ce triste souvenir que l'ancienne république avait été déchirée par des rois, qu'elle avait succombé au moment où les aristocrates voulaient en métamorphoser le chef électif portant le

titre de roi en un véritable roi héréditaire ayant une cour, distribuant des ordres, des titres de famille et beaucoup d'autres faveurs capables de tenter la vanité et l'ambition des grands. C'était au reste un sujet de triomphe pour le parti diplomatique qui s'en vantait à chaque occasion à la chambre. Le nonce Svidzinski, voulant faire prévaloir dans les discussions les titres pompeux du futur état, appuyait toujours dans ses discours sur les mots : monarchie constitutionnelle-représentative, royaume de Pologne, et les prononçait avec emphase. Les diplomates s'applaudissaient de leur ouvrage, en voyant que la diète, entravée par sa décision, ne pouvait plus s'élever à la hauteur de sa mission, ni proclamer des principes révolutionnaires, car elle devrait être obligée de défendre la constitution et le trône imaginaires qu'elle avait elle-même élevés, et que les négociateurs polonais parcourant les antichambres ministérielles, la décision de la diète à la main, et la monnaie royale de Pologne en poches, offraient comme une mauvaise marchandise au premier acquéreur qui voudrait l'accepter.

78. Diète.

Grâce à l'influence de ces hommes habiles qui dirigeaient la révolution dans de fausses routes, la diète ressemblait à un boiteux qui, après avoir fait avec sa jambe valide un pas sûr, cloche de sa jambe malade, et ainsi retarde sa marche. Toutes les fois que la diète ne consultait que les sentiments patriotiques qui animaient toute la nation, elle avançait hardiment sur sa jambe valide vers le grand but de l'insurrection nationale, et la transformation sociale basée sur les principes de la souveraineté du peuple. Ouvrant alors des délibérations révolutionnaires, elle renversait la dictature et la faction moskovite, proclamait l'indépendance de la Pologne jusqu'à la Dzvina et le Dnieper, établissait enfin le gouvernement national. Mais quand elle se laissait entraîner par l'opinion de quelques intrigants, qui, abusant du crédit et de la confiance qu'on leur accordait, voulaient imposer un frein à la nation, la diète chancelait sur sa jambe malade, et tombait dans les pièges diplomatiques;

c'est alors qu'elle confirmait la dictature, proclamait que la Pologne serait une monarchie; ne sachant point résoudre la question concernant la propriété des paysans, elle guerroyait avec les journalistes et établissait deux couleurs nationales, rouge (ponceau) et blanc, par opposition à la cocarde tricolore que la révolution avait adoptée. Cela paraît de peu d'importance, mais il ne faut pas oublier que les deux couleurs dont la diète voulait faire l'emblème de la révolution, servaient aussi à parlementer avec les généraux russes et étaient reconnues par les pouvoirs de Nicolas. Leur adoption prouve jusqu'à quel point on savait égarer la diète et la placer en opposition avec le mouvement révolutionnaire. Puisque la diète avait décidé de s'en tenir aux formes de la constitution d'Alexandre, il était dans les attributions de ses commissions de surveiller les actes du gouvernement et de tous les pouvoirs administratifs Mais la diète ayant placé toute sa confiance dans les personnes qu'elle avait appelées à remplir les premières fonctions de l'état, ses commissions ne leur ont jamais demandé compte de la gestion des affaires publiques. La diète, fatiguée par la longue durée de la session qu'elle aurait mieux fait de proroger, tomba dans une véritable indolence dont elle ne put plus sortir, et se montra incapable de réprimer les querelles constitutionnelles des ministres, que Gustave Malachovski, suscitait à ses collègues. De jour en jour l'enceinte des délibérations législatives se changeait en une lice ouverte aux disputes des partis et devenait le rendez-vous des intrigants. Affaiblie par la longueur de la session et par l'influence malfaisante de la faction diplomatique, la diète tomba en défaillance, et ne marcha plus qu'avec des béquilles, quand on lui demanda de changer le gouvernement.

79. Menées de la faction diplomatique.

Quand dans une révolution on n'a pas étouffé à leur naissance les intrigues du parti ennemi, il devient difficile ensuite de les anéantir; elle couvent longtemps dans l'obscurité où elles s'agitent; puis elles étincellent, éclatent et enflamment le volcan dont rien ne peut éteindre les feux

destructeurs, arrêter les laves dévorantes. Cet esprit d'intrigue se dévoila sous la dictature et fut poussé à l'extrême quand le marquis Vielopolski revint de son ambassade à Londres. Dès-lors, les meneurs organisèrent leurs conciliabules dans la capitale, et après avoir établi leurs communications avec le quartier-général qui était encore à Iendrzeiov, ils délibérèrent en secret, dressèrent le plan de campagne et se prirent de querelle avec les hommes de toutes les nuances politiques opposées à la leur, avec une animosité et un entêtement qu'on ne leur avait jamais vus. A cette époque la société patriotique, tombée dans l'inaction, était près de s'éteindre. Les diplomates cherchaient à la dissoudre, car ils s'offensaient d'y voir des hommes sans nom s'occuper de leur haute politique, discuter des moyens d'améliorations sociales et d'y entendre répéter sans cesse qu'il ne peut y avoir d'insurrection sans réforme sociale. Les trois couleurs que la société avait adoptées offusquaient aussi leur vue délicate, car ils haïssaient les principes républicains et s'efforçaient de les comprimer partout où ils pouvaient les atteindre (56). Les jeunes patriotes qui avaient les premiers donné le signal de la révolution, se trouvaient en butte à leurs sarcasmes : « C'est vous, leur disait-on, qui

(56) Le 29 du mois de mai, la société patriotique célébra la mi-anniversaire de la révolution. Lelevel, président, exposa dans son discours que depuis la diète constituante, la nation polonaise avait subi une révolution sociale; que si elle s'ébranlait actuellement, il fallait y distinguer deux choses inséparables: l'insurrection pour recouvrer l'indépendance, et la révolution sociale pour améliorer l'état de toutes les classes. — Le 2 juin, dans une séance extraordinaire, tenue à l'improviste, sous la présidence du vice président Thaddée Krempoviecki, sur la motion de Xavier Bronikovski, appuyée par l'abbé Kazimir Pulaski, on décréta la dissolution de la société patriotique, en déclarant qu'on le faisait avec l'assentiment du président Lelevel. Celui-ci protesta le lendemain 3 juin, et raffermit la marche de la société. Le 5 juin, la proposition de l'abolition du gouvernement avait été soulevée dans la chambre, et le premier objet d'inculpation contre Lelevel fut le discours du 29 mai et sa protestation du 3 juin. Ces deux actes effarouchèrent les aristocrates et leur parti diplomatique au plus haut point.

avez rempli la coupe, il faut que vous la vidiez.» Non content de les avoir empêchés de prendre des mesures énergiques pour sauver la révolution, le parti qui s'était emparé des affaires les expulsa de l'état-major, de la magistrature, de toutes les places publiques, qu'on voulait purger des hommes à principes révolutionnaires, où ils pouvaient rendre encore quelque service à la patrie. Les diplomates fondèrent des journaux aristocratiques dont la tactique habituelle était de déverser la calomnie sur tous ceux qui voulaient signaler la mauvaise marche des affaires. Ils cherchèrent à dégoûter le public de la liberté de la presse, et, après avoir érigé en principe le droit du bâton, ils excitèrent ceux qui se croyaient offensés dans la polémique des journaux à se servir de ce droit et à se faire justice eux-mêmes sur les auteurs des articles ; ils faisaient tout cela, disaient-ils, pour le bien du pays et pour mériter la protection des puissances étrangères. Les représentants du palatinat de Kalisz ou le parti des kaliszans ne fut pas non plus à l'abri de leurs menées, ils finirent par proposer à la diète de changer le gouvernement. Vous concevez, mes amis, jusqu'à quel point toutes ces menées devaient diviser les esprits et compromettre la cause nationale. Forcé de repousser les attaques et de chercher les moyens de conjurer les dangers évidents qui menaçaient la patrie, le parti révolutionnaire mit toute son attention à combattre la clique diplomatique, qui, à l'exemple des confédérés de Targovica, se concertait avec les étrangers et conspirait avec eux la ruine de la Pologne.

80. Composition du gouvernement national.

Le gouvernement national était composé de cinq membres qui constituaient une unité irresponsable, car ils étaient censés représenter un roi irresponsable. D'après le nombre des suffrages que chacun d'eux avait obtenu à la diète, ils se suivaient ainsi : Czartoryski, Niemoïovski, Moravski, Barzykovski, Lelevel. La majorité étant de trois membres, il pouvait se former dix différentes combinaisons. La présidence étant dévolue aux membres qui avaient obtenu le plus grand nombre de suffrages dans la diète, il s'en suivait, qu'il n'y avait que les trois premiers membres du gouvernement

national qui pussent présider, et c'est sous leurs présidences que se réunissaient les différentes majorités : six différentes sous la présidence de Czartoryski, trois sous celle de Niemoïovski, une sous celle de Moravski. Cela n'entraîna pourtant aucune scission : ordinairement Czartoryski tenait la présidence et signait les résolutions du gouvernement, et rarement Niemoïovski. Cependant il y avait quelquefois dans le gouvernement de vives discussions, occasionnées par la diversité d'opinion de ses membres. Pour opérer une fusion, on imagina d'y joindre des personnes de toutes les couleurs politiques : Czartoryski représentait la haute aristocratie et le parti diplomatique, et comme on savait que Barzikovski suivait en tout son avis, on disait qu'il y avait deux membres d'une même opinion. Niemoïovski et Moravski, tous deux du parti de Kalisz, professaient la doctrine de la monarchie constitutionnelle, dont le respectable Niemoïovski, qui possédait l'estime et la confiance de tout le monde, était amoureux et dont il était le plus zélé partisan ; il y avait donc deux autres membres appartenant à une autre nuance politique. Restait Lelevel qui devait à lui seul représenter et défendre les principes républicains et la révolution. Or, par cette divergence d'opinion dans le nombre des dix majorités, il pouvait s'en former quatre mixtes ou nulles; trois constitutionnelles ou doctrinaires, trois diplomatiques ou aristocratiques ; c'est-à-dire qu'il n'y avait dans le gouvernement de réunion que des deux couleurs, doctrinaire et aristocratique (57). Les membres du gouvernement,

(57) Voici les combinaisons dont nous parlons et leur couleur :

C. N. B.
C. M. B. } Majorité aristocratique ou diplomatique.
C. B. L.
C. N. L.
C. M. L.
C. N. M.
N. M. B. } Majorité constitutionnelle ou doctrinaire des kaliszans.
N. M. L.
N. B. L.
M. B. L.

Quatre sans couleur, nulles; ainsi la nullité prévalait dans le gouvernement national.

ayant partagé entre eux différentes branches de l'administration, expédiaient les affaires pour les ministres : en effet, il n'en manquait pas qui avaient besoin d'être aidés. Le général en chef ne dépendait point du gouvernement, les opérations militaires étaient sous sa direction exclusive ; cependant il avait le droit de siéger comme membre additionnel du gouvernement quand on y traitait des affaires de la guerre, et, toutes les fois qu'il venait à la séance, celui qui avait eu le moins de voix à la diète, était obligé de lui céder sa place et de se retirer. Le principal soin du gouvernement était de fournir au général en chef tout ce dont il avait besoin. Pendant longtemps ses demandes furent raisonnables, et le gouvernement s'empressa de les satisfaire. Plus tard, Skrzynecki voulut augmenter le nombre des généraux, et le gouvernement, qui devait les confirmer, fut étonné d'en voir présenter à la fois douze à sa nomination, et bientôt après six autres, sans compter ceux qui lui étaient recommandés isolément. Arrivé à Praga, après la bataille d'Ostrolènka, il demanda la destitution du général Krukoviecki des fonctions de gouverneur de Varsovie. Bien que cette demande présentât de graves inconvéniens, le gouvernement s'y prêta encore, par égard pour le général en chef, mais en même temps, Skrzynecki se déclara inopinément, devant quelques membres de la chambre des nonces, contre le gouvernement lui-même. Le but de cette déclaration était d'écarter des personnes dont la présence gênait les machinations diplomatiques.

81. Tentative de renverser le gouvernement national.

Accouru d'Ostrolènka à Praga, Skrzynecki reçut une députation consolatrice de la chambre des nonces. La députation de retour à Varsovie proposa à la diète d'abolir le gouvernement, conformément à la demande du général en chef. On exposa tous les inconvénients qui résultaient de la nature même du gouvernement composé de cinq membres, des diverses combinaisons des majorités et des présidences, enfin

de la divergence d'opinion parmi les membres du gouvernement. On présenta comme le plus fort argument en faveur de l'abolition, la nécessité d'éliminer Lelevel, dont la présence blessait, disait-on, la diplomatie européenne, et, par cela même, était nuisible à la cause de la patrie. Le nonce Svidzinski démontra la puissance de ce membre en prouvant que lui seul en votant le dernier emportait toujours la décision; qu'en dirigeant les journaux et en présidant la société patriotique, il s'était emparé de tous les organes propres à influencer l'opinion publique; qu'enfin, ses opinions républicaines devaient faire repousser sa participation aux actes d'un gouvernement fondé sur les principes de la monarchie constitutionnelle-représentative. Alors des voix éloquentes, organes de l'opinion publique, s'élevèrent en faveur du gouvernement pentarchique; les journaux prirent une part très-active à la lutte, et, dans la séance du 10 juin, la question du maintien du gouvernement ayant été mise aux voix, 42 membres répondirent affirmativement, 35 négativement. Il fut donc maintenu à la faible majorité de 7 voix (58). Certes, le gouvernement n'était pas à la hauteur de sa mission, mais s'il eût été détruit, le gouvernail de la révolution serait tombé entre les mains de la faction diplomatique, qui s'efforçait déjà de la livrer aux cabinets étrangers pour pouvoir d'autant mieux disposer à son profit du sort de la Pologne.

(58) Dans cette diète, aucune discussion n'a compté autant d'éloquents orateurs. Svidzinski et Malachovski épuisèrent tous les arguments, tous les sophismes contre la pentarchie et les pentarques. De l'autre côté, François Wolovski combattit leurs raisonnements avec toute sa dialectique, approuvant le principe de la pentarchie; Krysinski, avec une finesse admirable, démasqua l'aristocratie et ses intrigues; Jean Olrich Szaniecki, défendant les idées républicaines, et descendant à la position des personnes, repoussa victorieusement les inculpations des adversaires; Svirski y joignit ses observations particulières avec grand succès.

82. Gielgud attaque Vilno (59).

Vous me direz, mes enfants, que Skrzynecki aurait mieux fait, au lieu de s'occuper du gouvernement, de diriger toute son attention vers la Litvanie, où étaient allés les généraux, Chlapovski, Dembinski et Gielgud. C'est ce qu'on disait alors, car l'insurrection ayant été étouffée dans les terres russiennes, il fallait apporter tous ses soins à secourir efficacement les insurgés de la Litvanie et de la Samogitie, les mettre à même de prolonger la guerre. Les trois généraux que nous venons de citer avait sous leurs ordres douze mille hommes d'excellentes troupes, et vingt-quatre canons. Cette force se trouva bientôt accrue par un nombre plus considérable d'insurgés, qui, divisés en petits détachements, avaient jusqu'alors tenu la campagne; les généraux polonais imaginèrent de les réunir à leurs corps et de les transformer en troupes régulières. Il n'y a pas d'expressions pour décrire les transports de joie avec lesquels les soldats-citoyens saluèrent ces guerriers si expérimentés; mais cette joie se changea bientôt en désolation! D'après l'ordre d'ancienneté, le commandement de toutes les forces réunies échut à Gielgud, homme d'une incapacité notoire, ce qui contraria beaucoup le général Chlapovski, à qui on avait promis le gouvernement en Litvanie. Après une perte de temps considérable, les trois généraux convinrent de se porter sur Vilna, et d'attaquer les Russes qui s'y étaient réunis; mais ils ne prirent cette résolution qu'après que l'ennemi eût reçu des renforts considérables. Le 18 juin, Dembinski engagea un vif combat du côté du Calvaire et ce ne fut que le lendemain que le général Gielgud se décida à attaquer les Russes qui s'étaient retranchés dans les montagnes de Ponari, couronnées d'une formidable artillerie. Le colonel Zalivski s'avança avec ses intrépides partisans le plus près de la ville. Abandonné par

(59) Voyez les notes 42, 28.

Chlapovski, sur les événements de la guerre en Pologne, ou en Litvanie (en polonais).

Henri Dembinski, mémoire sur la campagne de Litvanie, Strasbourg, 1833.

Gielgud qui fut obligé de se retirer, il courut de grands dangers, et ne parvint qu'avec beaucoup de peine à se dégager du milieu de l'ennemi. Cette défaite fit une impression douloureuse sur l'esprit des insurgés; ils allaient bientôt être témoins de plus grands désastres.

83. Gielgud conduit les insurgés Litvaniens en Prusse.

Après la malheureuse attaque de Vilna, Gielgud et les généraux qui étaient sous ses ordres ne purent se maintenir nulle part. En se retirant devant l'ennemi, ils se réunirent dans les environs de Szavlé, où il y avait une garnison russe de quatre mille hommes, avec quelques canons. Ils voulurent prendre ce bourg d'assaut, mais la discorde et la négligence des généraux, l'incapacité du général commandant, firent qu'ils ne purent en venir à bout; après un combat mal engagé et mal soutenu, où le sang coula inutilement, ils lâchèrent pied, et se replièrent devant une poignée d'hommes. Cet événement irrita les insurgés et faillit les porter aux dernières extrémités, mais les généraux savaient communiquer aux soldats leur découragement, et les empêcher de prendre des mesures pour remédier au mal. Retirés à Kurszany, ils se partagèrent en trois divisions. Chlapovski et Gielgud, après avoir trompé par des mensonges les soldats et les insurgés, entrèrent les premiers en Prusse, le 12 juillet, et mirent bas les armes. L'exaspération des soldats trompés et trahis était à son comble. Au moment où la division de Roland passait devant celle de Gielgud, qui était déjà sur le territoire prussien, un officier, nommé Skulski, emporté par un sentiment d'indignation, sort des rangs de cette division, court sur Gielgud et l'étend raide mort d'un coup de pistolet, criant: « qu'ainsi périssent les traîtres. » Roland continua sa route, et quatre jours après se sauva aussi en Prusse. Ainsi périt la belle armée envoyée en Litvanie, et les insurgés de cette province, partageant le sort de l'armée, furent livrés aux Prussiens, qui les traitèrent comme prisonniers de guerre. La Litvanie et la Samogitie se couvrirent de deuil. Désormais il y régna un silence lugubre, interrompu par les malédictions et les gémissements des victimes,

ou par le fracas du passage des troupes victorieuses. Dembinski seul partit avec sa division de Kurszany et, s'enfonçant dans la Litvanie, disparut pour quelque temps au milieu des Russes.

84. Skrzynecki passe la Vistule à Poticze.

Le jour même de la défaite de Vilna, le gros de l'armée de Skrzynecki offrit un étrange spectacle! sans songer à la Litvanie, car il comptait sur Gielgud comme sur lui-même, et son projet de renverser le gouvernement n'ayant pas réussi, le général en chef forma le plan de détruire le corps de Rudiger occupant le palatinat de Lublin. Dans ce but, Iankovski marcha sur Kock pour attaquer de front le général ennemi, Chrzanovski sortit de Zamosc pour tomber sur ses derrières; Skrzynecki lui-même quitta Praga, et se porta aussi de ce côté avec le reste de l'armée; mais au moment de commencer l'action, il reçoit la fausse nouvelle que les Russes, débouchant d'Ostrolènka, se dirigent sur Praga. A cette nouvelle il abandonne à Iankovski l'exécution de son projet, et, n'osant pas revenir sur ses pas et rentrer dans Praga, il court en toute hâte vers la Vistule, passe ce fleuve le 20 juin, sur le pont construit à Poticze, et ramène à Varsovie ses troupes épuisées par des marches inutiles à travers un pays sablonneux. Cependant, le 19 juin, le général Rudiger, étant près de Lysobyki enveloppé de toutes parts, n'attendait que le moment où il serait forcé de rendre les armes; mais au lieu d'être battu, il enlève à Iankovski un parc d'artillerie, le conduit au-delà du Vieprz, et se met hors de danger, sans avoir été entamé. Couvert de honte, Iankovski suivit le général en chef, et passa aussi la Vistule. Chrzanovski, laissé tout seul en face de l'ennemi, par suite de ces événements inexplicables, parvint à se retirer, et à rejoindre le gros de l'armée. Cet échec, et la conduite ultérieure du général en chef, prouvèrent que depuis la défaite d'Ostrolènka, il n'osait plus se rencontrer avec l'ennemi, et qu'il semblait attendre du hasard le salut de la patrie. On voit que ses danses sont terminées et ne sont suivies que par des marches et contremarches comme s'il poursuivait les vents.

85. Paskievitch passe la Vistule à Nieszava.

Une mort subite avait enlevé Diebitch à Pultusk, le 10 juin, et bientôt après le grand-duc Constantin mourut aussi subitement, en Litvanie, le 29 juin, au moment où il se dirigeait vers Pétersbourg. Dans cet intervalle de temps, il se fit de grands changements dans l'armée russe. Paskievicz remplaça Diebitch, prit le commandement le 24 juin, et fit des préparatifs pour de nouvelles opérations. Nicolas chercha l'assistance du roi de Prusse qui lui permit de s'approvisionner à Thorn de munitions de bouche et de guerre, en lui assurant tout ce dont son armée aurait besoin dans ses opérations ultérieures. Paskievitch dirigea vers ce point ses colonnes réunies dans les environs d'Ostrolènka, ce qui devait fournir au général polonais une nouvelle occasion, si ce n'est de détruire la principale armée russe, au moins de lui faire éprouver des pertes considérables; car Paskievicz, conduisant son armée presque sous le canon de Modlin, les Polonais, protégés par des batteries pouvaient l'attaquer en flanc, couper les corps ennemis, et, après les avoir séparés les uns des autres, les accabler en détail. Mais le général en chef, n'ayant pas voulu adopter ce plan, tous les corps russes se réunirent à Nieszava, sans avoir été inquiétés dans leur marche. Paskievitch fit jeter un pont à quelque distance de Thorn, et quoiqu'il eût mis huit jours à traverser la Vistule, depuis le 11 jusqu'au 19 juillet, on ne songea nullement à lui en disputer le passage, ni à le déranger dans la construction du pont. Il occupa tout le pays, entre Kalisz et Sochaczev, et s'avança à quelques lieues de la capitale pour l'assiéger et la cerner de tous côtés. Le général en chef n'ayant fait aucune démarche pour l'en empêcher, il devenait évident qu'il désirait le siége et l'assaut, qu'il attendait on ne sait quel accident.

86. Non-intervention.

Depuis la révolution de juillet, on parlait beaucoup de la non-intervention, ce qui voulait dire que les puissances étrangères n'avaient pas le droit de s'immiscer dans les

affaires intérieures des autres pays. Il était donc évident que l'insurrection de Pologne devait être à l'abri de l'intervention des puissances étrangères, car la diplomatie européenne observant les traités du congrès de Vienne, regardait la Pologne comme partie intégrante de la Russie. Mais cette non-intervention fut reconnue tout d'abord comme impuissante à protéger la Pologne contre l'hostilité de ses voisins et finit par être violée impunément à son égard. La politique des cabinets de Berlin et de Vienne éleva des barrières hostiles autour de la Pologne insurgée, de manière que personne ne pouvait en sortir ni y pénétrer. Un grand nombre de médecins qui accouraient de l'Allemagne, de l'Angleterre et de la France pour apporter des secours aux blessés et aux cholériques, n'arrivèrent à Varsovie qu'après avoir essuyé toutes sortes de chicanes. Quelques militaires, qui venaient de la France, éprouvèrent encore de plus grandes avanies, et il n'y en eut que quelques-uns d'entre eux qui parvinrent à entrer dans les rangs des guerriers polonais (60). Nous avons déjà vu que la saisie de sommes destinées à la banque, et de marchandises achetées à l'étranger, occasionna des pertes immenses à la Pologne. Enfin par la dernière et la plus criante violation du principe de la non-intervention des secours furent donnés par la Prusse aux opérations de Paskiévitch. Cela se passa à la face de la diplomatie européenne, et personne n'osa réclamer contre cette injustice; aucun ministre n'ouvrit de protocoles. Bien que le principe adopté et reconnu par les cabinets fut violé, cette violation n'ébranla pas les alliances des monarques, ne porta aucune atteinte à la paix, ne provoqua pas la moindre protestation. Comment donc pouvait-on s'imaginer que les alliés de Nicolas feraient quelque démarche en faveur de la Pologne.

(60) Le colonel le Gallois, de Suavre, G. de Montebello, français; le général Ramorino, génois; le général Langermann, allemand; le major F. Zeltner, suisse; (Kosciuszko avait terminé ses jours dans la maison de sa famille). Il y eût grand nombre de médecins qui accoururent de toutes parts. Antomarchi qui avait assisté Napoléon dans ses derniers moments. Brandin qui avait rendu le même service à Bolivar; Brière de Boisemont, Legallois, Sédillot, Chambrais et grand nombre d'autres.

87. Espérances des diplomates et de leurs agents.

Cependant les diplomates de Varsovie et leurs agents croyaient toujours qu'à force de pénétrer les intentions des cabinets pour s'y conformer, à force de sollicitations infatigables, ils parviendraient enfin à éveiller leur intérêt pour l'insurrection. A ces importunités, dans tous les cabinets, on témoignait d'abord une grande peur de la Russie et l'on finissait par déclarer que ce que les Polonais avaient de mieux à faire était d'implorer leur pardon de Nicolas et de se rendre à discrétion. Il n'y avait que l'opinion publique qui se manifestait favorablement. En France, en Allemagne et presque dans tous les états, les sympathies les moins équivoques furent témoignées par les populations pour la cause de la Pologne. C'était particulièrement en France qu'elles éclataient avec une émotion presque exaltée. A Paris, plusieurs personnes formèrent, le 28 janvier, sous la présidence de Lafayette, un comité qui devait agir de concert avec d'autres qui se formaient dans différents départements pour soutenir la cause de la Pologne. Le nom de Lafayette, connu comme un nom historique intimement lié au mouvement de la liberté des peuples, n'avait eu jusqu'alors aucun rapport avec la cause polonaise ; depuis ce moment, il s'y rattache par un lien indissoluble. Mais le nom du grand citoyen n'était pas du goût des diplomates de Varsovie et de leurs agents, car il n'était d'aucun cabinet et avait déjà été repoussé par celui qui donnait le conseil de se rendre à discrétion. Après quelques mois d'attente, les agents diplomatiques poussèrent des cris de joie quand ils découvrirent quelques communications entre les cabinets au sujet de la Pologne insurgée. Mais quel fut leur étonnement quand ils apprirent la disgrâce des plénipotentiaires français et anglais, à Constantinople, rappelés par leurs cours pour avoir adhéré aux insinuations qui avaient disposé le sultan à se déclarer en faveur de la Pologne. Les diplomates de Varsovie croyaient toujours que leurs représentations pourraient à la longue triompher de la peur que les cabinets de Londres et de Paris manifestaient à l'égard de la Russie, et surmonter la répugnance qu'ils avaient pour notre révolution. Ils ne cessaient de se bercer

de l'espoir d'attirer quelqu'un des princes de l'Europe par l'offre de la couronne de Pologne, constituée en monarchie constitutionnelle-représentative. N'a-t-on pas vu les Belges choisir pour leur roi le duc de Nemours, un des fils de Louis-Philippe roi des Français? Ne se pouvait-il pas que le même duc ou quelqu'autre de ses frères voulût accepter la couronne de Pologne? Et si l'on ne trouvait pas d'amateurs à Paris, peut-être en trouverait-on à Vienne? Peut-être l'archiduc Charles daignerait-il l'accepter, ou quelqu'un de la nombreuse famille autrichienne? Telles étaient les propositions qu'on colportait de cour en cour et qu'on cherchait à insinuer adroitement à ceux qu'on croyait disposés à y prêter l'oreille. Mais personne n'osa accepter une chose qui devait déplaire à Nicolas, chacun fuyait cette couronne comme on fuit un pestiféré. Cependant les diplomates et leurs agents conçurent de nouvelles espérances fondées sur quelques paroles qu'ils réussirent à surprendre à Vienne, et plus encore sur les entretiens particuliers et sur les promesses des ministres français. Ils en conclurent que l'Autriche ou la France, peut-être même les deux pays ensemble, étaient déjà prêts à venir au secours de la Pologne. Metternich aurait fait entrevoir depuis longtemps la probabilité de ce concours et le représenterait maintenant comme pouvant se réaliser; la constitution du royaume lui paraissait un peu trop libérale, mais on pourrait la refondre en y introduisant des principes aristocratiques. Voilà les Hongrois qui déclarent solennellement qu'ils sont prêts à accourir au secours de la Pologne. Metternich ne s'en offense pas, car c'est lui sans doute qui en a suggéré l'idée. C'est ainsi qu'on croyait approfondir les mystères de la politique autrichienne. Quant à la France, on se disait à l'oreille, que non-seulement le cabinet des Tuileries avait fait quelques démarches auprès de celui de Pétersbourg, mais que le roi Louis-Philippe avait résolu de prendre en main la cause de la Pologne, qu'il avait lui-même écrit au roi d'Angleterre pour l'engager à agir de concert avec la France, et qu'il était sûr du succès. L'existence de la Pologne serait donc reconnue, et ces deux rois deviendraient ses auxiliaires. Seulement, il faut prendre patience, ne fût-ce que pendant deux mois, et ne pas s'exposer aux chances d'une bataille,

que peut-être on pourrait perdre. Ces espérances semblèrent se changer en réalité, quand on apprit que Sébastiani, pour donner plus de poids à ses promesses, avait envoyé un courrier à Varsovie (61). On n'attendait enfin que la réunion des chambres françaises où le roi devait se prononcer ouvertement en faveur de la Pologne.

88. Illusions de Czartoryski dissipées.

Le président Czartoryski s'étant emparé des relations diplomatiques, le gouvernement national n'avait rien à y voir. Lui seul avec ses ministres en connaissait les secrets et il était enchanté de ce qu'on lui mandait de l'étranger. Mais sa joie n'était pas sans mélange, car il s'apercevait que Skrzynecki compromettait par son inaction la cause de la Pologne. Il lui faisait des observations, et, voyant qu'on ne pouvait plus le tirer de son apathie, il écrivit aux cabinets de l'Europe pour se plaindre de ce que la diplomatie européenne avait abandonné la Pologne. Il avoua combien la cause nationale était compromise par la confiance avec laquelle on avait compté sur leurs vaines promesses : « Nous nous sommes reposés, disait-il, sur la noblesse et la sagesse des cabinets ; en nous y fiant, nous n'avons pas tiré parti de toutes les ressources qui s'offraient intérieurement (dans le royaume) et extérieurement (dans les gouvernements polonais incorporés à la Russie). Pour gagner l'approbation des cabinets, mériter leur confiance et obtenir leur appui, nous ne nous sommes jamais écartés de la plus stricte modération et cette modération a paralysé bien des efforts (de la nation), qui nous auraient secondés dans ces derniers temps. Sans les promesses des cabinets, nous aurions pu frapper un coup (sur le champ de bataille), qui, peut-être, eût été décisif; mais nous crûmes qu'il fallait temporiser, ne rien laisser au hasard, et nous avons la certitude aujourd'hui qu'il n'y a que le hasard qui puisse nous sauver. » Après ce triste aveu des

(61) Pour preuve de sa sincérité, Sébastiani offrit à la diplomatie polonaise à Paris la somme nécessaire pour couvrir les frais du voyage et demanda une personne affidée, pour la charger de la missive. Brikczinski partit effectivement muni des papiers. — Voyez *Cabet*.

erreurs commises pendant la révolution, le prince Czartoryski attendit l'ouverture des chambres en France, croyant encore que le discours du trône jetterait quelque lueur d'espérance. Les journaux ne tardèrent pas à le lui rapporter. Louis-Philippe y dit : « Que la nationalité polonaise ne périrait pas. » Comme si la conservation de la nationalité pouvait être l'ouvrage de quelque force étrangère et ne dépendait pas uniquement des Polonais. Mais un allié de Nicolas, que pouvait-il dire de mieux? Ainsi les illusions de Czartoryski s'évanouirent comme un songe; c'était vraiment pitié de le voir détrompé et ramené à la réalité par les paroles du roi des Français. N'ayant plus rien à espérer ni de la France, ni de l'Angleterre, qui, occupée de ses propres affaires, ne voulait pas entendre parler de la Pologne, il tourna les yeux vers l'Autriche. Il écrivit au cabinet de Vienne, en le suppliant de venir au secours de la cause polonaise près de succomber, l'assurant que les Polonais étaient disposés à se soumettre à la domination autrichienne, et à accepter telle forme de gouvernement qu'il conviendrait à sa politique de leur imposer.

89. Le diplomate Skrzynecki fomente la discorde.

Le général en chef envia au président du gouvernement la connaissance des mystères diplomatiques. Il crut qu'en s'occupant lui-même des négociations il saurait mieux que le vieux diplomate fléchir la raideur des cabinets, échauffer leur froideur, et même enflammer des sympathies en faveur de la Pologne. Après avoir effectué son passage de la Vistule à Poticzé, il écrivit force dépêches au roi de Prusse et à différents ministres et ambassadeurs des puissances étrangères. En attendant leur réponse, il se mit à donner des fêtes et banquets au château royal, au jardin de Saxe, et alarma les esprits par la découverte d'un complot. Le général Hurtig et plusieurs autres personnes, soupçonnées de trahison, et d'intelligences avec l'ennemi, furent arrêtés, le 29 juin. Leur arrestation souleva des soupçons contre le général Iankovski, qui avait laissé échapper Rudiger à Lysobyki. Le peuple demanda à grands cris qu'il fût jugé. Pour calmer les esprits, on arrêta Iankovski et un autre

général, qui avait commandé dans cette malheureuse journée, et l'on nomma un conseil de guerre. Cette nouvelle arrestation dérangea les plans de Skrzynecki. C'était déjà un chaos épouvantable; les germes de division que la faction diplomatique avait répandus à pleines mains, allaient porter leurs fruits. Le général en chef, qui avait pris part à toutes les querelles que cette faction avait suscitées, y ajoutait encore de nouveaux sujets de discorde. Il fit destituer Krukoviecki, gouverneur de Varsovie; il se brouilla avec les kaliszans, il chicana Czartoryski, applaudit au droit du bâton, fit observer par ses espions les membres du gouvernement, et se prépara à rompre avec le pouvoir qui ne pouvait approuver sa conduite. Comme membre du gouvernement, il ne venait jamais à ses séances; comme général en chef, il avait été placé par l'arrêté de la diète en dehors de toute influence du gouvernement national. Cependant, celui-ci crut de son devoir de lui représenter l'état des affaires pour l'engager à rentrer en campagne, il lui fit même sentir la nécessité d'un conseil de guerre. Skrzynecki répondit avec aigreur et dans des termes inconvenants, surtout au sujet des efforts infructueux du président relativement aux négociations, car il espérait pouvoir mieux réussir. Afin de passer avec sécurité les deux mois que la diplomatie représentait comme le temps nécessaire pour amener un autre état de choses, il évitait de s'exposer aux chances d'une bataille, il faisait seulement faire la petite guerre à ses compatriotes dans la capitale, et ne pensait nullement à tenir tête à l'armée de Nicolas. Il recevait la nouvelle de la défaite de Gielgud et des insurgés en Litvanie et de leur entrée en Prusse, et il permettait à l'ennemi d'inonder le reste du pays, qui, jusqu'alors, avait été à l'abri de l'invasion, et de s'emparer de toutes les ressources qui pouvaient servir à prolonger la guerre.

90. Conseil de guerre.

L'inquiétude des esprits, dans la capitale et dans l'armée, croissait d'une manière effrayante; la confiance dans les notabilités était ébranlée. La presse, la société patriotique, discutaient à haute voix la situation des affaires. On signa-

lait de plus en plus les fautes du général en chef; on pénétrait les mystères diplomatiques. Lelevel, qui allait plus souvent présider la société patriotique, avait pris plusieurs fois la parole au sujet de la diplomatie, en analysant les nombreux empêchements qu'elle avait à surmonter pour se faire entendre; quoiqu'il déclarait qu'il était loin de défendre les diplomates et leurs démarches, on lui reprochait de vouloir pallier leurs trahisons, et calmer les esprits qu'il fallait plutôt aigrir. En effet, l'inquiétude et l'exaspération devenaient de jour en jour plus menaçantes. Des hommes de toutes les conditions délibéraient publiquement sur le parti à prendre pour sauver la patrie; on arrangeait en secret les mesures les plus propres à faire marcher la révolution. Immédiatement après la bataille d'Ostrolènka, les généraux Krukoviecki et Prondzinski rédigèrent des mémoires où ils prouvaient les fautes et l'incapacité du général en chef, faisaient sentir l'urgente nécessité de lui ôter le commandement. Les membres de la diète et du gouvernement, auxquels ces mémoires furent communiqués, voulurent en faire un secret. En effet, ils demeurèrent inconnus jusqu'à ce que l'opinion publique fît à Skrzynecki les mêmes reproches. Deux mois s'étaient déjà écoulés depuis la défaite d'Ostrolènka, quand le 24 juillet, Bonaventure Niemoïovski fit une motion à la chambre pour ordonner à Skrzynecki de réunir un conseil de guerre en présence d'une commission de la diète nommée à cet effet. Cette motion du nonce de Kalisz souleva toute la colère du général en chef; cependant il se soumit à la décision de la diète. Le conseil de guerre fut réuni le 27 juillet. Les partisans de Skrzynecki, s'étant opposés à tout examen du passé, le rassurèrent au point qu'il répéta avec une pleine confiance en lui-même, que bientôt il ramènerait au port ses concitoyens. On délibéra sur la situation des opérations militaires et tout le monde fut d'avis que si la capitale venait à être assiégée, elle ne pourrait résister plus de huit jours; il fallait donc empêcher le siége que le général en chef semblait attendre avec impatience. On se félicita d'avoir des forces considérables à opposer à l'ennemi : on pouvait réunir quarante mille hommes sur le point principal, en disperser quarante mille sur diverses

directions. Cette force semblait, aux habiles généraux, suffisante pour continuer la campagne avec succès. On décida à l'unanimité la nécessité de prendre l'offensive, et l'on ordonna à Skrzynecki de livrer incessamment une bataille. Mais tout cela fut inutile. Le général en chef criait qu'il ferait la guerre à mort aux kaliszans qui, à son opinion, n'étaient que des intrigants; il lançait des injures contre la société patriotique; il réunissait des conseils de guerre pour opposer leurs décisions à celle du grand conseil ordonné par la diète; il fatiguait les troupes auxquelles il faisait faire divers mouvements sans aucune nécessité, et ne voulait point tenter la fortune d'un combat, car il attendait des dépêches diplomatiques qui devaient le rendre puissant et invincible, et reconduire sans doute la patrie au port de la sécurité mortelle; il oublia dans son étrange aveuglement que les députés de Kalisz, délibérant à la chambre des nonces sur l'état déplorable des affaires, remplissaient leurs devoirs de citoyen, tandis que lui trahissait les siens, en se mêlant de ce qui ne le regardait pas, et en s'obstinant à éviter le combat qui pouvait seul sauver la nation.

91. Retour de Dèmbinski de la Litvanie (62).

Vers la mi-juillet, Samuel Rozycki fut envoyé à tout hasard en Litvanie avec une poignée d'hommes et deux petits canons. Prompt à se jeter au milieu des plus grands dangers, il se dirigeait de ce côté par des chemins détournés, lorsqu'il rencontra, sans s'y attendre, le général Dèmbinski, dont on n'avait depuis longtemps aucune nouvelle. S'étant séparé à Kurszany de deux autres divisions qui marchèrent vers la frontière prussienne, Dèmbinski se jeta dans le fond de la Litvanie, avec quatre mille hommes et six canons, et, se laissant conduire par les conseils de l'habile colonel Sierakovski, il tourna Vilno, ramassa chemin faisant les insurgés de Novogrodek, et, évitant les poursuites de l'ennemi, il rencontra Samuel Rozycki près de Narevka. Il l'éclaira sur le véritable état des choses, lui fit voir l'impossibilité de se

(62) *Henri Dèmbinski* mémoire sur la campagne de Litvanie, Strasbourg, 1833.

maintenir en Litvanie avec si peu de monde, et l'engagea à l'accompagner dans sa retraite. L'apparition inattendue de Dèmbinski à Varsovie causa au peuple une émotion extraordinaire. Les esprits inquiétés et aigris par tant de revers, comparaient la hardiesse avec laquelle il avait sauvé sa division errante au milieu des ennemis, à l'obstination de Skrzynecki, et à sa répugnance à livrer bataille. On voyait dans Dèmbinski un héros destiné à arrêter la patrie sur le bord de l'abîme, vers lequel on ne cessait de la pousser. Tout le peuple de Varsovie courut au devant des braves, qui arrivaient, on les salua avec attendrissement. La vue des soldats et des insurgés épuisés de fatigue et marchant pieds nus, déchirait le cœur, et faisait voir à quel point de décadence la cause nationale était arrivée. Cette scène déchirante augmenta l'exaspération générale.

92. Diétines des insurgés.

Vous vous rappelez, mes chers amis, que depuis le commencement de la révolution, la cause des Polonais des gouvernies avait constamment été repoussée par la faction amie de Nicolas; car, provoquer une insurrection dans ces provinces, c'était blesser la politique du tzar dans son endroit le plus sensible. Après que la diète se fut plus ouvertement prononcée en faveur de cette cause, et que les citoyens de la Litvanie et des terres russiennes eurent cimenté par le sacrifice du plus pur de leur sang l'alliance intime qui les unissait depuis des siècles à leurs frères de la Pologne, les hommes qui avaient placé toutes leurs espérances dans la France et dans l'Autriche, et qui observaient strictement les traités de Vienne, n'osèrent plus se mettre en opposition directe pour empêcher les habitants des gouvernies d'agir dans la cause commune. Mais les légions litvaniennes, formées du consentement de la diète, n'arrivèrent jamais à leur destination. Elles arrosèrent de leur sang les champs de Nur et de Rutka, et quoiqu'elles se fussent trouvées à quelques journées de marche des frontières de la Litvanie, où elles auraient pu combattre avec plus de succès, on se garda bien de les y laisser pénétrer. Obligées de rebrousser chemin et traînées

à la suite de l'armée, elles furent négligées, et ne rendirent point les services qu'on en attendait. Toute l'insurrection de la Litvanie et des terres russiennes était regardée comme une affaire à part, comme une diversion qui avait bien servi en dehors de la Pologne, dans un pays étranger ; et, le croiriez-vous, mes enfans, tout ce qui s'y rapportait appartenait au ministre des affaires étrangères. Il semblait aux diplomates polonais qu'en agissant de la sorte, ils mériteraient l'approbation des cabinets, parce qu'ils prouveraient par là qu'ils étaient les fidèles observateurs des traités de Vienne, et qu'ils évitaient tout ce qui pouvait susciter à ces cabinets de nouveaux embarras dans leurs relations avec Nicolas, lequel ne voulait plus regarder comme Polonais les habitants des provinces situées au-delà du Bug et du Niémen. Ils oublièrent qu'en établissant cet indigne distinction, ils reniaient leurs propres compatriotes, jetaient dans les esprits un germe de division, et affaiblissaient la cause nationale. Aussi, quand on présenta à la diète un projet de loi relatif à l'élection des représentants des palatinats détachés de la Pologne par la Russie, et au mode de leur adhésion à la diète révolutionnaire, le parti qui les avait constamment repoussés souleva des difficultés diplomatiques, et la loi ne passa qu'après de nombreux obstacles de sa part. En vertu de cette loi, les insurgés arrivant de tous côtés à Varsovie, tinrent leurs diétines (8-22 août), et choisirent leurs nonces, qui, admis à la chambre, ne s'y présentèrent que peu de jours avant la prise de la capitale. C'était cependant un spectacle solennel, car il démontrait, à la veille même d'une terrible catastrophe, la possibilité de réunir en un seul corps de nation tous les habitants de l'ancienne Pologne, depuis les rives de l'Oder jusqu'à celles du Dnieper, et de voir délibérer leurs représentants dans une même enceinte, comme ils l'avaient fait quarante ans auparavant.

93. Bolimov, revue des troupes.

Skrzynecki, ne voulant point attaquer les ennemis malgré les cris du public, l'ardeur de l'armée qui ne demandait qu'à se battre, et la décision impérative du conseil de guerre,

la diète résolut enfin d'intervenir. Mais au lieu de lui ôter sur-le-champ le commandement, elle envoya à Bolimov, où était alors le quartier-général, une commission chargée de pleins pouvoirs pour examiner cette affaire. Skrzynecki passait en revue les troupes réunies sur ce point et attendait toujours les dépêches : quand les commissaires arrivèrent, le hasard voulut qu'il reçut le même jour une réponse de Metternich, dans laquelle celui-ci l'engageait à se rendre à discrétion. Toute la journée du 10 août se passa à Bolimov en diétines militaires, car on appela de ce nom les discussions des officiers supérieurs au sujet de Skrzynecki, en présence de la commission de la diète, laquelle finit par lui ôter le commandement. Le gouvernement, que la diète venait d'établir, en vertu d'un nouvel arrêté qui l'autorisait à nommer les généraux en chef, confia à Dèmbinski le commandement de l'armée, pour trois jours seulement, pendant lesquels le gouvernement devait faire une autre nomination. Les généraux auxquels il s'adressait refusèrent leurs services dans cette crise difficile; au milieu de ces conjonctures, qui ne cessaient d'embarrasser le gouvernement, la revue des troupes eut lieu de nouveau. Skrzynecki, qui n'avait pas quitté l'armée, saisit cette occasion pour lui présenter comme son successeur, le général Dèmbinski qui devait terminer la guerre d'après son plan, et, comme s'il voulait défier le pouvoir qui lui avait ôté le commandement, il communiqua directement cette nouvelle aux rédacteurs des journaux, avec le discours qu'il avait adressé à l'armée. Ce discours parvenu à Varsovie, dans la nuit du 14 au 15 août, fut déposé au gouvernement par tous les rédacteurs, comme preuve de l'insigne insubordination de Skrzynecki, et, bien qu'il ne fût pas publié, il parvint à la connaissance des habitants de la capitale, et contribua à soulever tous les esprits contre son auteur.

94. Société patriotique.

A cette époque, la plus grande fermentation régnait déjà tant dans Varsovie que dans le reste du pays. Le conseil municipal déclara officiellement au gouvernement qu'il ne répondait point de la tranquillité de la capitale. On disait même qu'il se tramait une conspiration dans le but de

donner à la révolution un cours plus actif. Chaque membre du gouvernement en fut averti séparément, quoiqu'on n'indiquât à aucun d'eux le fil de cette prétendue conspiration. Le gouvernement, ne possédant point de pouvoir révolutionnaire, et composé d'éléments hétérogènes, n'avait pas le moyen de prévenir le mal. Il ne cessait de presser le conseil de guerre de prononcer un arrêt dans l'affaire des prévenus de crimes d'état, et des généraux arrêtés pour n'avoir pas fait leur devoir à Lysobyki; il insistait auprès du général en chef pour l'engager à prendre l'offensive. En effet, il ne fallait qu'une seule victoire, que quelques avantages sur le champ de bataille pour dissiper l'orage qui se préparait, réveiller la confiance et sauver Iankovski; juste objet de la sollicitude de Skrzynecki. Mais il n'était pas possible d'engager le général en chef à attaquer l'ennemi, ni d'obtenir un arrêt du conseil de guerre. La société patriotique, qui, depuis longtemps ne donnait presque aucun signe de vie, sortit tout-à-coup de son assoupissement. A l'époque de l'arrestation de Hurtig, elle prit de nouvelles forces et présenta un grand intérêt. L'affluence du peuple devint imposante. La salle des séances n'était pas assez vaste pour contenir tout le monde qui s'y pressait en foule (63). Depuis ce moment, ce ne furent plus les seuls membres de la société, mais les citoyens de toute condition, les gardes nationaux, les insurgés des provinces les plus éloignées, qui venaient se communiquer leurs idées, leurs émotions, délibérer sur l'état déplorable de la patrie, remonter à la source du mal, et proposer des moyens de salut. En attendant, chaque jour accumulait les événements, et ceux-ci apportaient un nouveau levain à la fermentation générale, et quand la mesure du mal fut comblée, le peuple de Varsovie, exaspéré par une longue suite de revers, manifesta, par des symptômes non-équivoques, qu'il allait se porter aux moyens extrêmes. Vers le soir du 15 août. Jean Czynski, délégué par la société, par suite des délibérations de ce jour, se rendit avec deux autres membres auprès du gouvernement pour l'informer du

(63) C'est dans l'intervalle de cette nouvelle recrudescence, que la société célébra l'anniversaire de la révolution de juillet.

danger imminent, et de la nécessité d'y apporter un prompt remède (64). Il porta la parole au nom du peuple; la foule qui le suivit jusque dans la cour du palais du gouvernement s'écoula un peu satisfaite, mais l'avertissement donné par la société patriotique arriva trop tard.

95. Nuit du 15 Août. (65).

Opprimé par une main étrangère, le peuple polonais s'insurgea le 29 novembre et chassa le tyran; cruellement trompé par ceux en qui il avait placé toute sa confiance, il prouva le 15 août qu'il n'avait pas donné sa démission. Il ne connaissait pas les véritables auteurs du mal, car ils portaient tous en public le masque du patriotisme, et ce n'est que clandestinement, dans l'obscurité de l'intrigue, qu'ils ruinaient la cause nationale. Ne croyez pas, mes amis, que ce fut le rebut du peuple, la populace qui s'agita dans ce moment d'extrême indignation : non, ce furent des citoyens honorables, exaspérés au plus haut degré; ce fut le peuple qui se fit justice lui-même. Il est bien difficile que, dans une crise pareille, on puisse agir avec sang-froid. Ordinairement, on ne prend conseil que de la colère; et dans cette nuit du 15 août, la colère du peuple avait sans doute de justes motifs puisque même des étrangers, présents dans la capitale et amis de la cause polonaise, partagèrent les dispositions des habitants de Varsovie. Les autorités, voulant empêcher l'effusion du sang, se donnèrent beaucoup de mouvement, mais elle n'osèrent pas prendre de mesures violentes, et ne cher-

(64) Les deux autres compagnons de Czynski furent l'abbé Kazimir Pulaski et Boski. — Il existe une relation des événements de la nuit du 15 août, rédigée par Czynski lui-même, et publiée plusieurs fois en français et en allemand, chaque fois avec quelques modifications.

(65) *Henri Dembinski*, quelques mots sur les derniers événements de la Pologne, Paris 1833.

Bonaventure Niemoïevski, derniers événements de la révolution polonaise (en polonais). Paris, 1833.

Jean Czynski, la nuit du 15 août 1831, à Varsovie, traduction et notes d'*Ordiniec*, Paris, 1832.

chèrent qu'à calmer les esprits par la persuasion. On eut tort sans doute de garder les prisonniers d'état dans le château où la diète tenait ses séances ; c'était là cependant qu'on avait enfermé les généraux Hurtig, Iankovski et plusieurs autres. Le peuple se porta d'abord au château, d'où, après avoir enfoncé les portes, il fit sortir les prisonniers, les massacra dans la cour, et pendit leurs corps aux réverbères. De là, il courut au faubourg, où étaient détenus les anciens espions du grand-duc et les expédia de la même façon. Il pendit aussi à la lanterne quelques vils sbires de l'ancien régime qui tombèrent dans ses mains : trente et quelques personnes, parmi lesquelles se trouvaient des généraux prévenus d'intelligence avec l'ennemi, d'insignes criminels, de méprisables agents de l'ancienne police secrète, trouvèrent une mort ignominieuse. Une femme russe succomba aussi sous le glaive qui cherchait des coupables, sa jeune fille fut blessée par hasard. Quelques personnes, dont la culpabilité n'était pas prouvée tombèrent malheureusement victimes de l'erreur et de la précipitation du peuple, car, dans ce moment d'exaspération, on ne sut pas distinguer les innocents d'avec les coupables. Les exécutions se prolongèrent jusqu'au lendemain du jour suivant (66). Krukoviecki, nommé pour la seconde fois gouverneur de Varsovie, arrêta cette vengeance populaire, et, quand le tumulte fut apaisé, on entendit répéter dans les rues que le peuple s'était fait justice lui-même. Le gouvernement publia une proclamation dans laquelle il déplorait que tant de monde eût péri sans

(66) On déplora la mort du général Fenshave, ancien aide-de-camp du grand-duc : quelques formalités l'avaient malheureusement retenu dans la prison. Dans le château périrent les généraux Iankovski et Bukovski ; Hurtig et Salacki ; l'espion Louis Bentkovski et la femme Bazanov. — La foule s'étant porté hors de la barrière, y assomma Szlei, Makrot, Szimanovski, les plus actifs espions du grand-duc, couverts d'opprobre et de malédictions, de même qu'un certain nombre de leurs collègues. Dans différents quartiers de la ville, furent pendus : Hankievicz, vil persécuteur du patriotisme ; Birnbaum, fameux scélérat, dont les forfaits passent toute croyance ; un misérable étranger qui vomissait des injures contre la Pologne : on le disait prussien ; enfin, un ancien espion, Kavecki, déguisé en femme.

jugement ; que le peuple eût douté du zèle des autorités à remplir leur devoir ; enfin, en dirigeant l'attention du peuple sur l'ennemi campé aux portes de la ville, il l'appelait aux armes (67). Cette proclamation ne fut pas mal accueillie, car il survint bientôt de nouveaux événements qui prouvèrent jusqu'à quel point la raison de certaines notabilités avait égarée.

96. Dèmbinski veut usurper le pouvoir suprême.

Aussitôt que la colère du peuple se manifesta par les premières voies de fait, le prince Adam Czartoryski quitta Varsovie, et se transporta au quartier-général. L'action gouvernementale, qui n'avait jamais eu beaucoup de vigueur, finit par se relâcher tout-à-fait en présence des événements qui la débordèrent, et par les dispositions des membres du gouvernement qui se dégoutèrent de leurs fonctions. Le 16 août, on se proposait au quartier-général de réprimer sur le champ par la force armée la sédition populaire ; on parlait de faire fusiller sans jugement les perturbateurs, c'est-à-dire, tous ceux qu'il plairait de regarder comme tels, ou au moins de les faire exécuter par une justice expéditive. Le 17 août, Dèmbinski, général en chef par intérim, occupa militairement la capitale, et fit afficher une proclamation où il disait que le peuple de Varsovie, ayant assassiné des personnes innocentes, égorgé des femmes et des enfants, il ferait punir les coupables de tant de forfaits avec la plus grande sévérité. On disait que cette proclamation, pleine de honteux mensonges, de calomnies atroces, de menaces stupides, était nécessaire pour satisfaire la diplomatie européenne. De retour dans la capitale, le prince Adam Czartoryski, conjointement avec les autres membres

(67) Bonaventure Niemoïovski fut effectivement appelé à rédiger une proclamation, lorsque celle de Théodore Moravski fut jugée inadmissible ; Horodyski en composa aussi une qui n'obtint point les suffrages. Enfin, après de longues discussions, depuis 5 heures du matin jusqu'à midi, la rédaction proposée par Lelevel fut acceptée, bien que tronquée.

du gouvernement, envoyèrent à la diète leur démission qui fut acceptée, et depuis ce moment, ils ne se mêlèrent plus de rien. En même temps, le colonel Zalivski fut arrêté au camp. Dans la ville, Dèmbinski fit conduire en prison l'abbé Pulaski et quelques autres personnes, pour la plupart de la société patriotique; l'arrêt devait être prononcé et exécuté dans les cinq heures, et Dèmbinski, appuyé de la force armée, devait déclarer à la diète qu'il s'emparait du pouvoir suprême, et se proclamer dictateur. Mais tous ces plans s'envolèrent comme la fumée. Le peuple fut indigné par la proclamation diffamante de Dèmbinski, et l'opinion ne vit plus en lui le héros que naguère elle élevait aux nues, mais bien un homme violent, un calomniateur du peuple, ne reconnaissant ni lois ni justice, dérogeant aux pouvoirs de l'état, et qui se laissait conduire par la faction qui était la cause de tous les malheurs de la patrie. Le peuple fraternisa bientôt avec les régiments campés dans les rues, et attendit avec calme les décisions de la diète, où l'on déclara que si Dèmbinski osait paraître dans la chambre, il n'en sortirait pas vivant. Les cinq heures fatales s'écoulèrent, et les affaires changèrent de face. La diète vota une nouvelle loi concernant le gouvernement. D'après cette loi, il ne devait y avoir qu'un seul président investi du pouvoir exécutif, et pouvant nommer les généraux en chef. Krukoviecki, nommé président du gouvernement, laissa à Dèmbinski le commandement de l'armée; mais bientôt il le lui ôta et le donna au vieux Kazimir Malachovski.

97. Miêndzirzec.

Le général Krukoviecki trouva environ soixante mille hommes avec cent quarante canons, à Varsovie, six mille à Modlin, quatre mille à Zamosc, sans compter le corps de Samuel Rozycki, dans le palatinat de Sandomirz, qui pouvait monter à dix mille hommes. Toutes les forces russes réunies autour de Varsovie ne dépassaient pas quatre-vingt-dix mille hommes, mais elles pouvaient d'un moment à l'autre recevoir des renforts et opposer en cavalerie et en artillerie des forces beaucoup plus nombreuses que celles des Polonais. Ainsi,

les forces respectives des deux parties étaient à peu près égales. Les soldats polonais, toujours animés du meilleur esprit, étaient prêts à marcher à l'ennemi, mais malheureusement on ne remarquait plus dans les chefs la même ardeur. Paskiévitch coupait déjà les communications du gros de l'armée polonaise avec Samuel Rozycki, tandis que d'autres généraux russes arrêtaient les transports des vivres du côté de Praga. Pour se développer un peu et respirer plus à l'aise, le général Lubienski fut envoyé dans le palatinat de Plock avec trois mille hommes, et le général Ramorino vers Brzésc, avec vingt-cinq mille hommes des meilleures troupes. Le premier se porta sur Plock puis se replia sur Modlin. Le second, après avoir perdu quelques marches, remporta le 29 août une belle victoire à Rogoznica, non loin de Miendzirzec, mais non pas telle qu'elle aurait dû être. De là il poussa jusqu'à Brzésc, éloigné de cinquante lieues de Varsovie, au moment où l'ennemi se disposait à engager le combat sous les remparts de la capitale. Ramorino fut donc obliger de rebrousser chemin, sans avoir prit Brzésc, et quoique la capitale demandât son prompt retour, il ne se pressait point et marchait à petites journées, reposant ses troupes et perdant par là un temps précieux.

98. Krukoviécki.

Le comte Krukoviécki, vieux général de l'ancien service, était connu depuis longtemps pour un homme tracassier, remuant, d'une humeur brusque et violente. Dès le commencement de la révolution, il aspirait au commandement de l'armée, mais il n'obtint que peu de suffrages, car la révolution avait une invincible répugnance pour sa personne. Quand Skrzynecki fut nommé général en chef, Krukoviécki ne put rester à l'armée, à cause des rapports personnels qui existaient entre eux. Créé gouverneur de Varsovie, il embarrassa plus d'une fois le gouvernement en rappelant par ses violences le régime du grand-duc : on disait que c'était une preuve d'énergie parce que Krukoviécki n'était pas aussi poltron que Constantin. Sur les vives instances de Skrzynecki, le gouvernement le déposa de ses fonctions ; le général en chef offensé

personnellement par lui, après son retour d'Ostrolènka, voulut l'en faire punir par un conseil de guerre. Ce fâcheux démêlé releva dans l'opinion publique les talents de Krukoviécki. Plus Skrzynecki et tous ceux qui n'avaient pas su satisfaire les esprits perdaient de crédit, plus Krukoviécki en gagnait. Dans la nuit du 15 août, il parut de son propre chef dans les rues, et essaya de calmer le peuple. Il savait l'habituer à son autorité, il semblait favoriser cette commotion violente et y participer en quelque sorte : cependant, nommé de nouveau gouverneur, il rétablit l'ordre tout seul. Dèmbinski, qui avait épousé la cause désespérée de Skrzynecki, menaça en entrant le 17 août à Varsovie, de se défaire de Krukoviécki. Mais comme ni l'ancien, ni le nouveau général en chef ne pouvaient plus espérer d'être appuyés par la diète, il était plus facile à Krukoviécki de se concilier la bienveillance de celle-ci. Un grand nombre de personnes possédant la confiance publique, n'ayant point répondu à l'attente générale, des hommes, qui n'avaient pas autant de crédit, et auxquels on ne se fiait pas tout-à-fait, durent à leur tour paraître au timon des affaires. Indépendamment de cette circonstance, plus d'un nonce, effrayé par le mouvement populaire qui venait d'éclater, crut que personne ne pourrait sauver le pays si ce n'était l'énergique Krukoviécki, et ils lui donnèrent leurs votes. C'est ainsi que cet homme à double face, dont le caractère était alors une énigme, apparut vers la fin du drame du fond de la scène, inspira une espèce de confiance, et fut élu président.

99. Gouvernement de Krukoviécki.

Krukoviécki, président du gouvernement, se montra d'abord un tout autre homme que Krukoviécki gouverneur de Varsovie. Il devint extrêmement populaire, alla lui-même faire des excuses à ceux qu'il avait offensés comme gouverneur. Il fit mettre en liberté l'abbé Pulaski, le colonel Zalivski, et beaucoup d'autres personnes acquittées par le conseil de guerre ; il permit à Skrzynecki de se cacher; il s'entretenait avec tout le monde et sondait ainsi les esprits. Il s'entoura d'hommes de toutes couleurs : aristocrates, doc-

trinaires, kaliszans, membres de la société patriotique, et des hommes les plus populaires dans la capitale. Il chercha à amalgamer les différents partis : cependant, il demanda d'abord que la société patriotique suspendît ses délibérations, et envoya les aristocrates au camp de Ramorino où se rendirent en effet Czartoryski et Gustav Malachovski. Toutes ces mesures ne firent augurer rien de bon. A l'agitation si prolongée et à la triste préoccupation des esprits, succéda tout à coup je ne sais quelle sombre taciturnité, quelle lassitude. Depuis que les différentes personnes qui avaient trompé la confiance de la nation ou encouru la haine du pays avaient quitté la scène publique, les passions qu'elles avaient excitées s'étaient refroidies; et le pouvoir de Krukoviécki n'éveillait ni sympathies, ni confiance, mais seulement un assentiment glacé. Les aristocrates, trompés dans leurs calculs diplomatiques, semblaient se retirer tout-à-fait; la presse, peu disposée à parler le langage que Krukoviécki voulait lui faire tenir, perdit tout intérêt et n'eut plus de retentissement; la société patriotique, bien que de nouveau encouragée par le président du gouvernement à reprendre ses délibérations, n'eut plus de stimulant qui pût ranimer sa ferveur éteinte. On aurait dit que le manque de sincérité avait posé son doigt sur la bouche des hommes de tous les partis. Un sinistre pressentiment s'empara de tous les esprits, et sembla dire à chacun : « Krukoviécki peut devenir traître ! » Le général Chrzanovski était du nombre de ceux dont la réputation avait souffert. Les entrevues qu'il avait eues, le 11 et le 28 juillet, avec le général russe Thiemann, et sur lesquelles Skrzynecki n'avait jamais donné au gouvernement national des explications satisfaisantes, firent naître le soupçon que Chrzanovski entretenait des intelligences secrètes avec l'ennemi. Instrument des colères de Dèmbinski, au moment où celui-ci méditait d'usurper le pouvoir suprême, et se préparait à une réaction sanglante dans la capitale, il fut nommé par Krukoviécki gouverneur de Varsovie. Il était difficile dans cette crise de choisir un homme contre lequel il s'élevât plus de charges; cependant Krukoviécki s'était tellement obstiné à maintenir Chrzanovski dans cette nouvelle fonction, que toutes les sollicitations, toutes les

instances qu'on fit auprès de lui pour qu'il la lui retirât, restèrent sans effet. Krukoviécki lui-même se plaignait de ce que la position était difficile, presque impossible à défendre ; il hasardait de temps à autre quelques mots pour donner à entendre qu'il prévoyait la nécessité où l'on serait bientôt de traiter avec les Russes, et il savait d'avance que Paskiévitch devait commencer l'attaque le 6 septembre. Avant ce jour on remarqua des communications de plus en plus manifestes avec le camp ennemi. Enfin le général Prondzinski et le colonel Pierre Vysocki, envoyés comme parlementaires, apportèrent des promesses illusoires faites au nom de Nicolas, par lesquelles celui-ci s'engageait à oublier le passé, à faire droit aux anciens griefs, ainsi qu'à accorder une amnistie aux habitants des gouvernements, à condition qu'on rentrerait immédiatement dans le devoir; Krukoviécki ne trouvait personne qui osât appuyer ouvertement ses desseins. Quoi qu'il en soit, le pressentiment d'un triste événement grandissait, et il était cruel de penser à quels dangers était exposé plus d'un bon polonais, contre lequel l'autocrate nourrissait une vengeance implacable. Chacun cependant marchait, sinon avec enthousiasme, du moins avec un dévoûment héroïque et une admirable résignation. Les colonels Pierre Vysocki et Joseph Zalivski, les mêmes qui avaient les premiers donné le signal de la révolution, et qui s'étaient attiré par là toute la colère du despote, se trouvèrent dans cette terrible position. Le premier reçut l'ordre de défendre la redoute de Vola, le second fut envoyé avec une poignée d'hommes vers Karczev, où s'étaient accumulées les forces considérables de l'ennemi. Zalivski, après avoir couru de grands dangers, parvint heureusement à rejoindre le corps de Samuel Rozycki ; Vysocki tomba entre les mains de Nicolas.

100. Prise de Varsovie. (68).

C'était justement le trente-septième anniversaire de la mémorable défense de Varsovie, pendant laquelle l'armée

(68) Voir la note 28, 41.

Jean Népomucène Uminski, relation de l'attaque de Varsovie, dans les journées des 6 et 7 septembre 1831. Paris 1832.

et le peuple de cette ville, protégés par de faibles retranchements, avaient repoussé les efforts de l'ennemi, qui fut forcé de lever le siége. Paskiévitch commença l'attaque le 6 septembre, en dirigeant toutes ses forces contre la redoute de Vola, point le mieux fortifié, mais qui n'était pas suffisamment garni de monde, et s'en empara après un combat acharné (69). On se battit jusque vers le soir pour défendre les différentes lunettes. Le peuple de Varsovie aurait bien voulu partager en masse les dangers de l'armée, mais Krukoviécki et le gouverneur Chrzanovski n'en voyaient pas la nécessité. Il y avait seulement quatre mille gardes nationaux sous les armes. Chrzanovski menaçait de faire fusiller celui qui oserait conduire le peuple sur le champ de bataille. Le lendemain au point du jour, Krukoviécki se rendit lui-même auprès de Paskiévitch et eut avec lui une longue conférence. A la nouvelle de cette démarche, tous les ministres l'abandonnèrent et donnèrent leur démission. Krukoviécki, croyant pouvoir faire entrer la diète dans ses coupables projets, se servit de Prondzinski, qui se présenta à la chambre des nonces, où après avoir obtenu la parole, il retraça, dans un discours éloquent, les difficultés et les dangers de la situation, fit connaître les conditions d'amnistie, et finit par ajouter qu'il fallait les accepter sur-le-champ, car l'attaque devait être renouvelée à une heure après midi. Plus tard, quand la salle des délibérations trembla au bruit du canon, Prondzinski se présenta de nouveau pour annoncer qu'il venait de parcourir les rangs ennemis, qu'il y avait quatre-vingt mille hommes en ligne de bataille avec une artillerie quatre fois plus nombreuse que celle des Polonais, et que dans deux heures les Russes seraient maîtres de la capitale. Après bien des efforts, et par conséquent beaucoup de temps perdu, Krukoviécki ne put rien arra-

Thomas Svitkovski, prise de Vola, le 6 septembre (en polonais). Paris, 1833.

Zvierzchovski, trahison en Pologne, réponse au général Chrzanovski, Bourges, 1833.

(69) Ici périt le vétéran invalide Sovinski.

cher de la diète si ce n'est une explication de la loi sur les négociations, en ce sens que l'initiative des traités appartenait au président et leur ratification à la diète. Après avoir fait replier les troupes sur Varsovie, ce qui occasionna du désordre dans la défense et mit le général en chef dans l'impossibilité de prolonger le combat, Krukoviécki signa tout seul, vers le soir, au nom de la nation, l'acte par lequel il se soumettait sans aucune condition au roi Nicolas, et crut qu'il avait tout terminé. Dans ces deux journées les Polonais perdirent plus de cinq mille hommes; mais la perte des Russes monta à environ vingt mille hommes tant tués que blessés. A la nuit tombante, les ennemis étaient déjà aux barrières de la ville, et bien que la canonnade eût cessé, le faubourg de Czisté tout en flammes éclairait encore des combats partiels, et l'on continua à tirailler jusque bien avant dans la nuit. Il eût été possible de recommencer la défense et même de repousser l'attaque, si l'on avait eu des troupes fraîches à opposer à l'ennemi. Mais Ramorino était encore éloigné de plusieurs marches; il n'était peut-être pas prudent d'affaiblir la garnison de Modlin; et qui aurait eu le courage, dans ce moment suprême, après avoir laissé pénétrer l'ennemi presque au centre de Varsovie, qui aurait osé appeler aux armes ce peuple tant de fois repoussé. Le peuple stupéfait et pétrifié à la vue de la catastrophe contint sa colère. Malachovski, vétéran de l'armée, modèle de vertu et de dévoûement, brûlant du feu de la jeunesse dans un corps décrépit, déplorant les forfaits de Krukoviécki, voulut se défendre dans les rues. Le maréchal de la diète réunit vers le soir et pour la troisième fois, la chambre, qui, révoltée de l'infâme trahison de Krukoviécki, nomma à sa place Bonaventure Niémoïovski, président du gouvernement, et se retira à Praga où l'armée se rendit. Pour gagner du temps, on conclut un armistice de quarante-huit heures : on laissa le pont au pouvoir des Russes qui promirent de leur côté de laisser évacuer sur Praga les effets d'habillement qui étaient à Varsovie. Mais les Russes ne respectèrent pas longtemps cette convention : cependant ils ne poursuivirent pas l'armée polonaise dans sa retraite vers Modlin.

101. Ramorino et Samuel Rozycki entrent en Galicie (70).

Si la guerre et l'insurrection avaient été dirigées comme elles auraient dû l'être, la perte de la capitale, toute sensible qu'elle dût être, n'aurait pas amené la ruine de la patrie. Vous n'avez qu'à vous rappeler, mes chers enfants, combien de fois, sous Jean-Kazimir, Varsovie fut prise, et combien de fois Etienne Czarniecki fut battu, cependant la capitale fut reprise et il chassa les ennemis hors du pays. Après la perte de Varsovie, on avait encore soixante-dix mille combattants et les forces russes, réunies aux autres corps qui n'avaient pas pris part aux journées du 6 et du 7 septembre, ne pouvaient monter tout au plus qu'à cent mille hommes. Mais la plus brave armée devient faible quand elle est privée de ses forces morales. C'est le mauvais commandement qui lui a ôté ses dernières ressources, en refroidissant l'ardeur qui animait d'abord l'armée, et le soldat en fut découragé, lui qui comptait avec plus de confiance sur la capitale que sur les talents de ses chefs. Ramorino avait reçu l'ordre, de Moldin, de rejoindre le gros de l'armée. Pour faciliter cette jonction, on jeta pour lui un pont sur le Bug, à Kamienczik. Mais les diplomates qui suivaient son camp, décidèrent qu'il serait mieux de filer vers la Galicie, où ils trouvaient plus sûr de se reposer sur les autrichiens. Ramorino suivit leur conseil. Tantôt faisant mine de marcher sur Zamosc, tantôt s'efforçant de franchir la Vistule, pour se réunir avec son corps beaucoup plus fort à celui de Rozycki; réellement il se rapprochait vers la Galicie. Le soldat, tant de fois trompé, ayant pénétré les desseins de son général et désespérant du salut de la patrie, se traînait vers sa destinée fatale en maudissant ses chefs. Ramorino introduisit son corps en Galicie, le 16 septembre, non loin de Borov. Il n'y eut que Samuel Rozycki, avec son petit corps, qui tint la

(70) *Samuel Rozycki*, compte-rendu à la nation, de mon service en 1831 (en polonais). Bourges, 1832.

Kazimir Malachovski, quelques mots concernant les ordres donnés par le général en chef de l'armée polonaise, au corps du général Ramorino après l'évacuation de Varsovie. Paris, 1832.

campagne jusqu'au dernier moment. Quoique battu dans plusieurs rencontres, il défendit courageusement chaque pouce de terrain. Czartoryski et Gustav Malachovski vinrent lui apprendre que Ramorino était entré en Galicie. Bientôt arriva aussi Skrzynecki, qui avait heureusement passé à travers les divisions russes, mais il était obligé de garder l'incognito, même au milieu des siens, car sa vue révoltait ceux qui voulaient combattre et mourir pour la patrie. Samuel Rozycki se défendit le plus longtemps, et, cédant à la force, entra en Galicie, près de Bobrek, et mit bas les armes. Les russes auraient eu le temps de l'accabler avec des forces supérieures, car ils étaient sûrs qu'ils ne seraient point inquiétés par l'armée qui s'était rendue de Praga à Modlin.

102. Gouvernement de Bonaventure Niemoïovski (71).

Après la prise de Varsovie, vingt et quelques mille hommes avec quatre-vingt-dix canons, soixante-dix membres de la chambre des nonces, suivis d'un grand nombre de personnes qui redoutaient avec raison les vengeances plus sauvages de l'ennemi, prirent le 8 septembre le chemin de Praga à Modlin, où la diète s'établit dans une étable pour se reposer de ses fatigues. Bonaventure Niemoïovski commença à gouverner sous l'influence importune des généraux. Il réunit les officiers supérieurs en un conseil, où, après avoir mis de côté les opinions de quelques militaires, exprimées dans des termes peu respectueux pour le pouvoir suprême, il consentit à l'élection d'un général en chef. Rybinski fut nommé à la pluralité des voix. Après cela,

(71) *Jean Neponuck Ianovski*, les derniers moments de la révolusion de Pologne, en 1831, depuis l'attaque de Varsovie. Condé-sur-Noireau, 1833.

Xavier Bronikovski, mon émigration de Varsovie jusqu'à Dresde (en allemand). Paris, 1832.

Joseph Kruszynski, précis de négociations entre le maréchal Paskievitch et le commandant en chef de l'armée polonaise, après l'évacuation de Varsovie. Leipzig, 1832.

Lembke; séances de la diète tenues à Zakroczim, publiées à Gottingue, en allemand, sur la relation du journal polonais de Zakroczim.

le président du gouvernement, les nonces et les citoyens qui étaient sortis de Varsovie, vont se loger dans le bourg voisin, à Zakroczim, pour établir, disait-on, l'ordre nécessaire et la discipline. La position n'était pas sans doute très-forte, mais elle n'était pas tout-à-fait privée de ressources et l'on pouvait facilement s'y défendre. Il se présentait à droite et à gauche un pays fertile. Le palatinat de Plock fournissait les vivres. Celui d'Augustov pouvait devenir un grenier plus abondant, mais on ne voulait pas se développer sur une ligne étendue, car on avait en vue de se retirer le long de la Vistule. Il est vrai que l'armée avait besoin d'être rehabillée, mais on avait en caisse dix millions en argent comptant; de pareilles sommes se trouvaient déposées à l'étranger, dans différents endroits; des sommes plus considérables encore, sauvées de la banque de Varsovie, furent destinées aux besoins de la nation et de l'armée, par décision de la diète, délibérant à Zakroczim, dans l'église des récollets. On parlait, tantôt de surprendre Varsovie, tantôt de se jeter en Litvanie, tantôt de pénétrer dans le pays raboteux de Krakovie, où l'on savait que l'infatigable Rozycki tenait encore la campagne; mais on ne faisait courir tous ces bruits que pour occuper les esprits. Cependant Rybinski faisait parvenir à Zakroczim des plaintes réitérées contre des hommes remuants, suggérait lui-même aux officiers l'idée de demander leur démission, ce qu'ils faisaient avec empressement. Différents généraux entrèrent en pourparlers avec les plénipotentiaires de Paskiévitch. Ces conférences se tinrent à Novidvor pendant dix jours (9-19 septembre), sans autre résultat que la suspension des opérations de l'armée. Bonaventure Niemoïovski faisait souvent des voyages de Zakroczim à Modlin, où la caisse publique était déposée sous la garde militaire; il en revenait sans apporter de nouvelles.

103. Rybinski conduit en Prusse le reste de l'armée (72).

Enfin, le général en chef termina la campagne, on peut le dire, sans coup férir. L'armée et la diète arri-

(72) *Chelmicki* et *Zwierkovski*, sur le départ de Plock du président Niemoïovski (en polonais).

vaient à Plock, où l'on fit jeter un pont, ce qui réjouit tout le monde. On croyait qu'on se dirigerait de là vers Varsovie ou dans le palatinat de Krakovie. Toute la diète campa une partie de la nuit sur les bords de la Vistule, attendant que le pont fût achevé; elle devait accompagner l'avant-garde, avec laquelle elle devait trouver plus de sûreté dans son voyage. Le 22 septembre, Dèmbinski était déjà à Gombin, à dix lieues au-delà de la Vistule. Mais un nouveau conseil de guerre décida, par trente-six voix contre sept, d'arrêter ce mouvement, et l'avant-garde retourna le lendemain à Plock. Alors, la diète essaya pour la dernière fois son autorité. Eclairée par les généraux Bem et Uminski sur la possibilité de prolonger la campagne, et voyant que le premier se refusait à accepter le commandement, elle y appela le général Uminski. Celui-ci, s'étant bientôt convaincu qu'on avait soulevé contre lui l'esprit d'une partie de l'armée, se démit de ses fonctions. Le président du gouvernement et le maréchal de la diète quittèrent Plock, le 25 septembre, et se rendirent en Prusse. Rybinski reprit le commandement et continua à longer la Vistule. On fit jeter un autre pont à Vroclavek. Cette ville, située sur l'autre bord du fleuve, fut occupée le 29 septembre. La joie du soldat, qui se manifestait pour la dernière fois, se changea bientôt en désespoir, Vroclavek fut abandonné avant minuit, au milieu des imprécations et des malédictions partant de tous les rangs. Le lendemain, l'armée se trouva en pleine marche vers la frontière de la Prusse. Il parait qu'elle fut en effet poursuivie par l'ennemi, puisqu'au moment de passer la frontière, on présenta au général en chef une quarantaine de kozaks faits prisonniers. Vingt mille prussiens avaient été réunis dans cet endroit pour faire les honneurs

Valentin Zwierkovski; histoire des derniers événements de 1831. Paris, 1843 (en polonais).

Jean Chotomski; défense de Rybinski. Paris 1843 (en polonais).

J. N. Uminski; réponse à la défense publiée par Chotomski. Bruxelles, 1843 (en polonais).

à un nombre plus considérable de Polonais et pour les désarmer. Le 7 et le 11 octobre, Modlin et Zamosc se rendirent aussi.

104. Suites.

Quand on réfléchit sur les causes de la chute de Napoléon, on voit qu'il n'est tombé du faite des grandeurs que parce qu'il s'était aliéné l'affection des peuples dont il faisait peu de cas. On peut appliquer cette vérité à la dernière insurrection de Pologne, qui n'a succombé que parce que ceux qui l'ont dirigée, ne voulant rien faire pour le peuple, ont fustré ses espérances, paralysé ses forces et refroidi son ardeur à servir la patrie. Le président même du gouvernement national, Adam Czartoryski, l'a avoué, et la non-réussite de la dernière tentative d'affranchissement confirme d'une triste manière cette vérité depuis longtemps répétée, que la Pologne ne pourra être rétablie que par le peuple et en s'appuyant sur ses propres forces; car, certes, ses assassins ne la relèveront pas. Cependant, les partisans du parti diplomatique ne cessaient de compter sur les secours des puissances étrangères et d'implorer leur protection : qu'arriva-t-il? Aucun potentat n'embrassa la cause de la Pologne. L'Autriche dissimulait ses vues, le gouvernement du roi-citoyen trahissait l'espoir que l'on avait mis en lui, la Prusse concourait secrètement à écraser la Pologne et lui faisait plus de mal en agissant dans l'ombre, que si elle se fût déclarée contre elle ouvertement. Quand, il y a quarante ans, l'insurrection de Kosciuszko succomba, on se garda bien d'en accuser les chefs vaincus, car ils n'étaient point coupables d'inaction. Il n'y eut que Poninski qu'on soupçonna alors de trahison parce qu'il demeura inactif quand il aurait dû se battre. Dans la dernière insurrection, il n'y eut qu'indécision et coupable négligence. Ici, on restait les bras croisés quand il aurait fallu agir offensivement; là, on ne voulait pas profiter de l'occasion favorable qui se présentait; à chaque pas, on n'entendait que plaintes et malédictions, à cause de l'inaction. Qu'attendaient-ils donc ces hommes qui usaient d'une si excessive circonspection? Des triomphes sans

dangers? Voulaient-ils que la nation descendît vivante dans le tombeau qu'ils allaient lui creuser? Qu'ont-ils amené par leurs temporisations, si ce n'est des funérailles sans la mort? Ils craignaient d'exposer la cause nationale aux chances d'une bataille, qui eût été fatale à Nicolas, quand même il eût vaincu; ils avaient la coupable opiniâtreté de lui préparer la victoire avec tous les avantages que pouvaient lui procurer le perfide désarmement de la nation. Ils craignaient de perdre des canons sur le champ de bataille, et ils ne rougirent point de les conduire en Prusse et en Autriche, où l'on s'empressa de les renvoyer à Nicolas. Ils regrettaient de répandre du sang, et ils ne reculèrent point devant l'idée de livrer le soldat pieds et poings liés. Le soldat, auquel on ne permit pas de périr les armes à la main, rendu à la discrétion des deux autres assassins de la Pologne, fut forcé par eux de retourner dans son pays où l'attendaient les chaînes de Nicolas, et un service honteux où il devait verser son sang pour le tyran. Au lieu de trouver une mort honorable pour sa patrie, il prolonge son existence misérable dans un esclavage avilissant. Soixante-dix mille hommes furent conduits en Prusse et en Autriche par des voies différentes, et presque tous sont réduits à cet état honteux. De ce nombre, sept mille à peine se répandirent dans les pays étrangers, y compris les auteurs de tant de malheurs. Ces derniers voient enfin que le temps passe sans qu'ils puissent obtenir de pardon. Ces sept mille hommes ont en quelque sorte échappé à la vengeance du vainqueur, mais dans quelque coin du monde qu'ils cherchent un asile, ils se trouvent toujours dans des pays alliés à leur ennemi. Dans leur infortune, ils regardent de loin avec douleur leur patrie gémissant sous le joug; ils adressent leurs pensées, leur parole, à vous, enfants de Pologne.

105. La renaissance, l'accroissement des forces.

Dans l'infortune, le cœur navré de douleur, je vous raconte, mes enfants, les tristes événements passés, et cependant je vous parle d'une Pologne renaissante. Quarante ans de calamités ne sont pas sans doute une preuve

de régénération, comme la longueur, d'une maladie n'annonce pas le rétablissement du malade. Mais quand des symptômes favorables se manifestent, personne ne doute d'une prochaine guérison, quand même on souffrirait davantage. Les efforts continuels et de plus en plus énergiques que fait la nation polonaise pour secouer le joug qui lui est imposé, sont une preuve suffisante qu'un jour elle se relèvera de sa chute. Quand un peuple répète plein de foi : « Non la Pologne ne périra pas, tant que nous vivrons; » quand il ne désespère point du salut de sa patrie, il est toujours actif; quand, après s'être reposé, il se lève de nouveau et redouble d'efforts pour rompre les liens qui le retiennent, on ne peut douter qu'un tel peuple ne puisse recouvrer son indépendance. Eclairé par une douloureuse expérience, il cherche à détruire dans son principe le mal qui l'a ruiné, à connaître ce qu'il lui faut, pour agir avec plus de vigueur et de succès, et quand il a repris de nouvelles forces il sait en faire usage. On répète partout que nous vivons dans un siècle de révolutions, de changements sociaux, de progrès. Pas de coin en Europe qui ne soit miné, comme on dit, par un volcan révolutionnaire. Depuis le Tage jusqu'à l'embouchure de la Volga, de même qu'en France, en Turquie, en Allemagne, en Grèce, en Russie, partout couve l'esprit d'agitation qui demande des améliorations, de la liberté en faveur de tout le monde, l'affranchissement des peuples. Quand une telle marche de l'humanité se manifeste depuis 70 ans, par des commotions réitérées qui n'ont abouti à aucune fin, irrévocablement d'autres suivront qui, tôt ou tard, établiront l'émancipation et les libertés des peuples, et il est évident qu'aucune force contraire ne sera assez puissante pour s'y opposer. La Pologne avait commencé l'amélioration sociale avant sa chute; les spoliateurs, qui oppriment les peuples, et qui l'ont déchirée, ont proclamé ce fait, en vociférant contre elle des plus abominables calomnies, et leurs clameurs loin de nuire à l'approche d'une ère nouvelle pour la Pologne, ne font que l'accélérer. Son sort se trouve dans cet avenir; dès que l'affranchissement des peuples en Europe se décidera victorieusement, la Pologne sortira du revirement universel; elle reparaîtra entière et

glorieuse de toutes ses réformes sociales. Enfants de la Pologne! examinez bien en quoi consiste la liberté et les améliorations humanitaires; observez les entraves qui se présentent aux réformes; voyez quelle est la classe des habitants de votre patrie qui demande avant tout des égards; elle formerait les forces les plus formidables si elle combattait pour l'indépendance de la Pologne, non pas par instinct ou par obéissance, mais appelée par sa conviction intime et son propre mouvement. Pour moi, je n'indiquerai ici que la proportion croissante des forces nationales relatives au progrès d'amélioration, bien qu'il ne soit que trop lent, trop peu avancé. Il y a à peu près 90 ans, dans la confédération de Bar formée par les Pulaski, la seule noblesse faisait courageusement face à l'ennemi; elle n'était qu'au nombre de huit mille, et elle combattait plusieurs armées. Depuis qu'on a accordé quelques faveurs aux bourgeois, et que l'on a commencé à s'occuper de progrès et d'amélioration pour les autres classes, la Pologne, diminuée par les premiers démembrements, a formé une armée de soixante mille hommes; et, rétrécie il y a 43 ans, dans des limites encore plus étroites, par le second démembrement, elle pouvait encore mettre sur pied les trente mille hommes commandés par Kosciuszko, et armer le peuple de toutes les classes, spécialement des capitales, pour la défense de la patrie. Plus tard, il y a trente ans, le pays, encore amoindri de la portion dévolue au roi de Prusse, se créa une armée de trente mille hommes; et il y a 25 ans le duché de Varsovie, qui n'était pas plus grand, en avait une de quatre-vingt-dix mille, pleine d'ardeur, car l'esprit des réformes sociales respirait en elle. Dans le dernier ébranlement, le royaume tzarien, quoique moindre que le duché, eut cependant quatre-vingt mille hommes de troupes réglées; toutes les classes prirent les armes, sans compter les insurgés au nombre au moins de cinquante mille. Ce dernier ébranlement occupait cependant moins de pays que l'insurrection de Kosciuszko. Si les Pulaski et Kosciuszko avaient eu, au lieu de trente-huit mille hommes, une armée de cent trente mille hommes, comme lors du dernier ébranlement, que n'auraient-ils pas fait? Il faudrait être aveugle pour ne pas remarquer cet accroissement énorme des forces nationales, et il devient évident, qu'au

milieu des revers, les combattants augmentent chaque fois; si ce peuple pouvait encore comprendre son intérêt, il verrait qu'il repose dans les améliorations sociales, le progrès humanitaire et l'émancipation. Disons-donc, pour terminer, que la régénération de la Pologne s'accomplit dans les malheurs et dans les douleurs.

106. La régénération de la Pologne arrivera dès que ses forces seront bien dirigées.

On dit qu'une ville ne se construit pas d'un seul coup; aux maçons et aux charpentiers, la bonne saison n'est pas favorable chaque jour, et s'ils prennent des briques, des poutres et d'autres matériaux de mauvaise qualité, leur construction ne tiendra pas longtemps, et s'écroulera avant qu'elle soit achevée. C'est ce qui est arrivé jusqu'aujourd'hui dans la reconstruction de la Pologne; on se servait de mauvais matériaux, on usait de mauvais éléments. On n'osait pas, on ne voulait pas améliorer le sort du peuple, ce qui pouvait lui faire comprendre qu'il combattait pour son propre compte. Or, cet élément n'était pas d'une qualité parfaite. Ceux qui voulurent réédifier leur patrie, au lieu d'éveiller ses propres forces, allaient rôder dans le monde, former des légions serviles aux conquérants étrangers. Ne blâmez point les réfugiés qui, après la chute nationale émigrèrent, évitant ainsi la Sibérie et les prisons : mais maudissez ceux qui abandonnèrent leurs familles dans le but de figurer dans les légions des émigrés destinées à combattre à Saint-Domingue, à Alger, en Espagne, où ils ont été plusieurs fois décimés avant que l'occasion se présentât de retourner dans leur pays natal. Soyez certains que le nombre de vos frères qui reviendront chez vous estropiés sera assez grand, sans qu'il faille l'augmenter. Ceux qui arrivent sur leur propre sol à l'âge viril doivent rester chez eux, et se saisir des armes à l'occasion propice, car la Pologne ne sera jamais rétablie que dans le cercle de ses propres régions. Les autres ne cessent de compter sur l'appui étranger. Malheur au peuple qui recouvre son existence par la protection d'un autre, il ne sera jamais ni libre, ni indépendant; il restera soumis, asservi. En effet l'expérience prouva que rien ne contribue

autant aux non-succès que trop d'espoir fondé sur les secours diplomatiques. Quel est le monarque qui seconderait sincèrement un peuple. Ce serait du reste un mauvais élément pour la construction ; il ne bâtirait qu'un duché de Varsovie, qu'un royaume tzarien, de vraies masures d'argile qui, à la première tempête, aux premières pluies tomberaient dans la boue. Quelques-unes de ses constructions sont déjà sorties des mains impériales ou tzariennes. Quelle serait donc celle qui sortirait des mains autrichiennes, si elle eût pu se faire comme plusieurs des meneurs se l'imaginaient pour le malheur de la nation. Ce serait un roi autrichien dans une fraction de la Pologne, la garnison en uniforme blanc, la permission spéciale arrivée de Vienne de parler et d'écrire en polonais, une censure privilégiée, un repos dans des souterrains humides de Monkatch pour les esprits ardents, une correction paternelle appliquée avec des souliers, l'hommage de la soumission des magnats, une répartition oppressive des impôts confiée aux états, l'avilissement et l'esclavage : voilà les fruits amers que préparaient les obstinés qui mettaient leur salut dans l'Autriche. Ce n'est pas dans la diplomatie, ni dans l'appui des cabinets que le sort futur de la Pologne repose, mais dans le soulèvement des peuples et dans leur émancipation. La reconstruction de la Pologne trouvera de meilleurs éléments sur son propre sol, dans ses propres facultés, et le premier peuple qui se soulèverait et combattrait pour son affranchissement serait un ami naturel de la Pologne. Elle ne demanderait pas son appui, mais sa fraternité et son alliance ; c'est par ce moyen qu'il servirait la nation polonaise, comme celle-ci lui serait réciproquement utile. Le temps prépare tout. Quarante ans dans la vie des nations, je le répète, n'est qu'un court espace de temps : aussi l'action douloureuse de la régénération exige des années. Vous grandissez, mes amis, et il est possible que vous arriviez à la maturité dans l'époque la plus chaude qui demandera votre service. Pensez-y, et formez-vous pour que vous soyez d'utiles enfants pour votre patrie, plus éclairés et plus conséquents que ceux qui ont commis antérieurement tant de fautes. Réfléchissez sur ce que je vous ai dit, et si mes paroles sont vraies,

si, en les relisant vous les trouvez justes et bonnes, vous agirez en vous y conformant. Alors vous adoucirez pour moi l'amertume de l'exil, en me persuadant qu'avec ce petit ouvrage, j'ai pu encore une fois rendre un service à la cause nationale. Rappelez-vous le passé, conservez la sérénité de votre esprit, et répétez le chant de vos pères; car la Pologne ne périra pas tant que vous vivrez.

FIN DU PREMIER VOLUME.

LILLE.—IMPRIMERIE DE VANACKERE.

HISTOIRE

DE

POLOGNE.

TOME SECOND.

LILLE. — IMP. DE VANACKERE.

LILLE. — IMP. DE VANACKERE.

HISTOIRE

DE

POLOGNE,

PAR JOACHIM LELEVEL.

CETTE SECONDE PARTIE CONTIENT :

1.° LA POLOGNE SOUS LE RÈGNE DE STANISLAV-AUGUSTE PONIATOVSKI. 2.° CONSIDÉRATIONS SUR L'ÉTAT POLITIQUE DE L'ANCIENNE POLOGNE ET SUR L'HISTOIRE DE SON PEUPLE.

PUBLIÉE PAR LES SOINS DES POLONAIS.

TOME SECOND.

A PARIS,
A LA LIBRAIRIE POLONAISE,
RUE DE L'ÉCHAUDÉ, 9.

A LILLE,
VANACKERE, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
GRANDE PLACE, 7.

1844





A LILLE,
CHEZ L. LEFORT, IMPRIMEUR-LIBRAIRE.

A PARIS,
CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES.

TOME SECOND.

HISTOIRE DE GONGORE

PAR JOACHIM LEFEVRE.

LA POLOGNE

SOUS LE RÈGNE DE

STANISLAV-AUGUSTE

PONIATOVSKI,

OU

HISTOIRE DE SA CHUTE

ET DES EFFORTS DES POLONAIS POUR SAUVER L'INDÉPENDANCE DE LEUR PATRIE;

(Revue, augmentée et éditée pour la cinquième fois).

LA POLOGNE

SOUS LE RÈGNE DE

STANISLAS-AUGUSTE

PONIATOWSKI,

OU

HISTOIRE DE SA CHUTE

ET DES EFFORTS DES POLONAIS POUR RALLUMER L'INDÉPENDANCE
DE LEUR PATRIE;

(Pièces authentiques et inédites pour la conviction bio)

DOCUMENTS

SUR L'HISTOIRE

DU RÈGNE DE STANISLAV-AUGUSTE.

Les documents publiés sur cette époque ne sont pas très-nombreux. Nous avons, en langue polonaise, les actes imprimés de presque toutes les diètes. C'est le procès verbal détaillé, contenant tous les discours qui ont été prononcés. Il faut cependant excepter quelques diètes dont les actes manuscrits sont restés en partie inédits dans les archives particulières. (Ainsi, les débats de la diète 1778 ne furent pas publiés, par la négligence de son secrétaire; l'impression de la plus grande partie des débats de la constituante ne put être achevée; enfin les actes de la malheureuse diète de Grodno de 1793, n'ont pas vu le jour). Il existe, en langue polonaise, nombre de journaux, brochures, pamphlets, feuilles volantes, épîtres, mémoires, concernant diverses personnes importantes, et qui jettent beaucoup de lumière sur les plus grands événements, sur les plus graves questions qui ont été publiés dans les dernières années de la république; il en reste plus encore en manuscrit. On a tiré grand parti de ce genre de documents dans les mémoires d'*André Kitovicz*, publiés récemment en langue nationale; plusieurs narrations des massacres commis par les Haïdamaks, ont aussi été imprimées à Posen en 1840 et 1842; de même que les mémoires du cordonnier *Kilinski*, publiés d'abord à Posen en 1830, puis d'une façon plus exacte à Varsovie en 1831. On a réimprimé en 1830 l'ouvrage très-important sur l'établissement et la chute de la constitution du 3 mai, déjà publié en 1793; *Hug Kollontaï*, *Ignace Potocki*, *François Dmochovski* et autres contemporains ou coopérateurs dans la création de cette constitution, avaient apporté le plus actif concours à la rédaction de cet ouvrage.

Notice sur Antoine Tyzenhaus, publiée en 1819, par *Xavier Bohusz;* biographie d'André Zamoïski, écrite par *Stanislav Staszic*, et insérée dans ses ouvrages tirés à très-peu d'exemplaires, qui furent presque tous détruits par le grand duc Constantin. Biographie de Thomas Ostrovski, publiée à Paris en 1836, par son fils, *Antoine Ostrovski.*

Dans la langue *française*, on a publié de meilleurs ouvrages sur cette époque. Plusieurs français et particulièrement *Rulhières* et *Ferrand*, se distinguent de tous les autres par l'importance de leurs travaux et par le haut mérite de l'art historique; sous ce dernier rapport la narration brillante de Rulhières l'emporte infiniment sur celle de Ferrand qui est trop sèche. Nos écrivains polonais ont aussi publié différents ouvrages en allemand et en français. Je vais en nommer les plus remarquables qui existent dans ces deux langues.

Histoire des gouvernements du nord par *Willams*, Amsterdam 1780, tome quatrième.

William Coxe, voyage en Pologne, traduit par P. H. Mallet, à Genève, 1786.

Manifeste de la république, confédérée de Pologne du 15 novembre 1769, traduit du polonais 1770, grand in-4.°, sous ce titre, sans lieu d'impression, existe un gros volume, contenant un recueil des actes de la confédération de Bar, dont les exemplaires sont très-rares.

Histoire de l'anarchie de la Pologne, par *Cl. Rulhières*, quatre volumes, ouvrage qui n'est pas fini, car à peine a-t-il atteint le milieu de la confédération de Bar.

Lettres particulières du baron *de Viomênil* sur les affaires de Pologne en 1771 et 1772, un volume, elles se rapportent à la confédération de Bar, ainsi que la biographie de Dumourier.

Histoire des trois démembrements de la Pologne, par *Ferrand*, trois volumes, ouvrage le plus complet et le plus important, puisé dans les actes dont une grande partie se trouve dans la gazette de Leyde, qui a inséré à cette époque nombre de discours, proclamations, protestations, anecdotes et événements survenus en Pologne, etc.

Mehée, histoire de la révolution de Pologne en 1791, seconde édition, Paris 1792, ouvrage d'un étranger exaspéré contre les Polonais.

L. P. Ségur aîné, histoire de Frédéric-Guillaume III roi de Prusse, trois volumes ; ouvrage plusieurs fois publié sous le titre de décades ou de tableau politique de l'Europe, depuis 1706 jusqu'en 1796.

La chute de la Pologne, par *Frédéric de Reumer*, traduite de l'allemand, par Charles Forster, Paris, 1837.

Coup-d'œil rapide sur les causes réelles de la décadence de la Pologne, par *Komarzevski*, Paris 1807, auteur attaché à la personne de Stanislav-Auguste.

Essai historique et politique sur la Pologne, par *Pierre Maleszevski*, Paris 1832.

Léonard Chodzko, Pologne illustrée et tableau de Pologne, par Malte-Brun.

Mémoires de *Michel Oginski*, sur la Pologne et les Polonais, de 1788 à 1815, Paris, 1826, 1827, quatre volumes.

Histoire de la révolution de Pologne en 1794, par un témoin oculaire (*Joseph Zaïonczek)*, Paris 1797.

Mémoire sur la révolution de la Pologne, trouvé à Berlin, Paris, 1806. Rapport officiel sur l'insurrection de Varsovie en 1794, fait par *Pistor* et adressé à l'impératrice Catherine II.

Versuch.... Essai de l'histoire de la dernière insurrection (en allemand, par *Charl Voïda*), Zurich, 1796, deux volumes.

Beytrag.... Supplément à l'histoire de la révolution polonaise en 1794, traduit en allemand, d'un manuscrit polonais, Frankfort et Leipzig, 1796, contient l'insurrection de la grande Pologne.

Geordnete Sammlung.... Collection des actes gouvernementaux et des proclamations qui ont paru en Pologne depuis le 23 mars 1794, avec la description de la révolution de Varsovie en 1794, trois petits volumes.

Le maréchal Souvarov, histoire de ses campagnes, Paris, 1802, trois volumes.

La vie et les écrits de Sulkovski, par *Hortense Saint-Albin,* Paris, 1831.

Biographies de Kosciuszko, en français , par *Julien de Paris;* en russe, par *Glinka;* en allemand, par *Falkenstein;* elles sont traduites en polonais. *Léonard Chodzko* prépare encore une nouvelle biographie plus étendue de ce grand citoyen.

LA POLOGNE

SOUS LE RÈGNE DE

STANISLAV-AUGUSTE.

HISTOIRE DE SA CHUTE.

> Si les trois puissances sont d'accord pour vous tenir dans la malheureuse situation où vous êtes, j'avoue que je ne vois aucune ressource contre ce malheur.
>
> MABLY.

INTRODUCTION.

1. Calamités, ignorance.

Depuis le commencement du règne de Jean-Kazimir et les guerres des Kozaks, jusqu'à la fin des guerres suédoises et de la diète dite muette, c'est-à-dire, depuis 1648 jusqu'à 1717, pendant 70 ans, différents désastres, désolèrent constamment la nation et le sol polonais. Ces calamités diverses amenèrent l'amoindrissement de la république, dont les limites furent restreintes par la perte de plusieurs palatinats et la diminution de la population affaiblie par l'émigration des Kozaks, des sociniens, d'un grand nombre de protestants (1), par la famine et par la peste; et le corps civique fut diminué, autant par ces malheurs que par l'exclusion

(1) En 1652-1654, 1658, 1667.

du reste des dissidents des droits de citoyens (2). Enfin la totalité de la nation catholique fut affaiblie par l'appauvrissement général et par une misère réelle, par l'instruction qui ne fut plus que jésuitique ou entièrement négligée; par l'obscurcissement et la torpeur de l'esprit, qui, au XVII siècle, se montra généralement engourdi dans toute l'Europe; par l'épuisement, suite des catastrophes convulsives qui agitèrent la nation pendant soixante-dix ans.

2. Enervement, insensibilité

La nation, plongée dans un état de stupeur, se montra sous le règne des Saxons sans énergie, et comme si elle était paralysée; elle demeura dans l'inaction, donnant à peine quelque signe d'existence; accoutumée aux souffrances et aux humiliations, elle se croyait heureuse (3); imbue de faux principes, elle se contentait d'exercer une hospitalité franche (4), de vivre dans le désordre; satisfaite de posséder une étendue de pays encore très-considérable et de conserver ses institutions républicaines au milieu des puissances absolues qui grandissaient immensément depuis que la Pologne diminuait dans ses forces vitales.

3. Protectorat russe.

La Pologne formait une république, mais depuis longtemps, ses actions étaient subordonnées à la tutelle étrangère. Les deux rois saxons n'éprouvèrent aucune répugnance à la mettre sous le giron de la Russie; de la tenir sous le protectorat de Pierre-le-grand, d'Anne et d'Elisabeth. La cour de Pétersbourg ne cessa d'assurer qu'elle s'intéressait beaucoup trop à tout ce qui concernait la sûreté du roi,

(2) En 1733, 1736.

(3) Zakrïola sasa, popuszcsa pasa (sous le roi Saxon, resserrez votre ceinture). — Quand le roi buvait, la Pologne était ivre.

(4) L'expression populaire l'a comparée à une hôtellerie et l'appelait auberge (karczma zaïezdna), où chaque voyageur et tout le monde pouvaient librement entrer, y faire du tapage, et ensortir à son aise.

comme aussi le repos, le bien et la liberté de la république, pour pouvoir regarder avec indifférence qu'il y fût effectivement porté quelque altération ou atteinte ; aussi, pour faire preuve de l'amitié sincère qu'elle avait pour le roi et la république, elle assura toujours, de la manière la plus formelle, qu'elle ne souffrirait jamais la moindre confédération, ni trouble, ni innovation contre la personne sacrée du roi, contre la république, de même que contre sa liberté et ses droits, de qui, par qui, et sous quelque prétexte qu'ils puissent être suscités ; et que, bien au contraire, pour y obvier de toutes ses forces, elle ne manquerait pas de prendre en conséquence des mesures convenables. Telles furent les déclarations bienveillantes de la Russie, et le langage qu'elle tint dans tous ses attentats.

4. Les Polonais s'instruisent en Lorraine.

Mais depuis le milieu du XVIII siècle, l'Europe marchait à pas de géant dans le développement des lumières et des sciences ; dans cette voie progressive, qui, en donnant aux nations l'intelligence de leur dignité, éveillait en elles un nouveau sentiment et leur donnait une énergie nouvelle. A cette époque, à Nancy, en Lorraine, la cour de Stanislav Leszczinski, roi philosophe, était ouverte aux Polonais (5). Ce prince estimé et chéri des habitants de la Lorraine, méritant leurs bénédictions, fut accompagné ou visité par plusieurs Polonais adhérants, curieux ou admirateurs de ses qualités personnelles et de ses vertus. Il faisait instruire à ses frais, continuellement, douze adolescents polonais qui venaient étudier dans les colléges de Lunéville et de Nancy et retournaient ensuite dans leur pays, en y emportant les idées françaises. Il n'en manquait pas d'autres qui, voyageant pour leur satisfaction, par dissipation ou dans le but de s'instruire, s'en retournaient inspirés de nouvelles conceptions. Il se trouva par ce moyen des hommes capables d'introduire des améliorations dans la république, mais leurs conceptions et leurs principes tout nouveaux et étrangers différaient de ceux du pays.

(5) Stanislav Leszczinski administra les duchés de Lorraine et de Bar, depuis 1737 jusqu'à 1766, année de sa mort.

5. Ceux qui voyagent apportent des idées monarchiques.

Comme en Pologne, ils avaient vu en France une nation gouvernée par un roi : mais en Pologne, le roi était nommé à vie ; il présidait seulement la république, les diètes ou les états ; son pouvoir exécutif était même très-limité. En France, la royauté était une monarchie absolue, on n'y tenait pas de diète ; tous les pouvoirs et tous les grades d'honneur, étaient concentrés dans la personne du roi, qu'on voyait entouré de ses ministres, de princes, comtes, vicomtes, marquis, pairs, maréchaux, généraux, chambellans, gens d'épée et de robe, courtisans d'origine et de profession, toujours prêts à servir sa personne, récompensés par lui de titres, de places, d'ordres, d'honneurs et de différentes distinctions. Il n'en fut pas ainsi en Pologne. Le principe de la république repoussant la servilité, ne souffrait pas de distinction de courtisanerie, professait une parfaite égalité civique. Mais ce principe se détériorait en pratique depuis l'affaissement de la nation. Auguste II, qui cherchait à imiter la cour de Louis XIV, poursuivi par Charles XII, fonda l'ordre de l'aigle blanc, qui ne fut pas supprimé, parce que dans ce temps, les diètes n'ayant plus lieu, on ne put y mettre de l'opposition et qu'il était du goût des seigneurs. Les opinions monarchiques françaises se propageaient librement et sans obstacle parmi les indigènes, car la noblesse, indifférente, ne s'opposant point au pas rétrograde de sa civilisation politique, ignorait même le besoin de la république, et les seigneurs devenaient courtisans afin de se distinguer plus ostensiblement de la multitude de la noblesse (6).

(6) La Pologne avait malheureusement dans son sein une de ces colonies que l'exemple de la brillante cour de Louis XIV forma dans tous les pays monarchiques, et que l'esprit léger du siècle rendit en Europe si funeste au caractère national, comme à la raison politique. Elle avait parmi son aristocratie des familles que l'éducation étrangère, revenue à la mode sous le malheureux règne des Saxons, rendait naturellement favorable à cette politique. Il y avait de ces familles, dont l'instruction confiée à des hommes étrangers à la vraie science comme au sentiment de la patrie ne marchait pas avec la morale, ne fortifiait pas

6. Zaluski et les autres, sa bibliothèque.

Beaucoup de citoyens sentirent la nécessité de faire renaître les sciences, de propager les lumières dans le pays et s'en occupèrent ardemment. Joseph-André Zaluski, évêque de Kiiov et André-Stanislav Zaluski évêque de Krakovie fondèrent une grande bibliothèque. Joseph-André surtout, consacra tout ses revenus et employa toute son activité à la recherche des livres. Il parvint en effet à former une bibliothèque qui surpassa par le nombre des volumes, toutes les bibliothèques particulières, et fut même égale aux bibliothèques les plus considérables qui existaient en Europe. Zaluski rendit cette bibliothèque publique en 1747 et bientôt après nationale. A l'exemple de Zaluski, les ordres religieux et plusieurs abbés et supérieurs de couvents augmentèrent les bibliothèques par de nouvelles acquisitions de livres. L'utilité de ces fondations contribua beaucoup à relever le mérite des publications bibliographiques de Joseph-André Zaluski. Le prince Joseph-Alexandre, Iablonovski palatin de Novogrod, fut aussi zélé dans ses recherches et ses travaux littéraires et dans les secours qu'il donna aux autres; son ardeur se tourna spécialement vers les recherches des généalogies nobiliaires et princières (7). Les piaristes et les jésuites encou-

le bon sens, et ne donnait pas de lumières appropriées à leur situation civile et politique. — L'instruction qui leur ornait l'esprit était tirée des idées de l'encyclopédie, des feuilles périodiques renommées, de petits ouvrages en vogue, de littérature moderne, ne pouvaient pas les éclairer. Cette instruction faisait des demi-savants, des demi-littérateurs, des hommes du monde; elle ne pouvait élever l'homme à la dignité d'homme, pour le préparer ainsi à celle de citoyen, de magistrat, d'administrateur (Maleszevski; essai hist. et polit. sur la Pol. II, 14). — Et lorsque la Pologne se vit agitée par la politique extérieure de ses voisins; cette politique trouva toujours des instruments dans la partie peu nombreuse de l'aristocratie, etc. (Le même, II, 16).

(7) Ses immenses *tabulæ iablonovianæ*, sont publiées entre 1743 et 1749, à Amsterdam ou à Nuremberg. En même temps devint fameuse la généalogie controuvée du ministre Brühl, reconnu noble et comte d'Ocieszin, par le tribunal de 1749. — Niesiecki et Dunczevski, sont les héraldistiens de cette époque. — J. A. Iablonovski fonda à perpétuité, en

ragés dans la culture des connaissances concoururent avec émulation, mais non sans collision, à rendre d'immenses services. Les Bohomolec, parmi les jésuites, contribuèrent le plus à corriger le goût et le style polonais, à extirper les préjugés populaires et les superstitions.

7. Konarski, instruction.

Stanislav Konarski consacra tous ses soins à améliorer l'éducation et à rectifier les idées. Il fut piariste et fonda à ses frais, à Varsovie, un collége-pensionnat pour la jeunesse (8). Il lutta avec courage et constance contre des obstacles et des préventions inouïes. Il combattit le goût corrompu du style, la mauvaise méthode d'enseignement, le désordre de la république, le *liberum veto* même et les ruptures des diètes. Comme il était piariste, les jésuites lui furent contraires, et comme il osa attaquer les abus dans la république, il offensa la noblesse (9). Ce fut pourtant par ses efforts qu'eut lieu la réforme de l'ordre ecclésiastique des piaristes qu'il commença en 1740, secondé par son collègue piariste, Jordan. L'instruction devint l'unique but de cette savante congrégation ; leurs écoles, amenées à un état prospère, formèrent des citoyens. On y étudia particulièrement les connaissances historiques et politiques et on les puisa dans les ouvrages et les idées françaises. Ainsi les écoles et les études faisaient passer dans les esprits républicains des Polonais les opinions monarchiques françaises.

8. Désir des réformes.

Bientôt des maisons notables commencèrent à s'apercevoir du mauvais état de la république. Cet état paraissait encore

Saxe, quatre prix de quatre médailles d'or pour être distribuées à ceux qui auraient le mieux réussi à traiter les sujets proposés chaque année, savoir : perfectionner l'histoire de la Pologne et des pays qui ont quelque rapport avec elle; question de géométrie, question de physique et d'agriculture; enfin question de mécanique et d'art hydraulique.

(8) Collegium nobilium.

(9) Le roi Stanislav Leszczinski et l'abbé Konarski, sont les écrivains polonais qui ont exposé avec le plus de force tous les abus du gouvernement. Mais que peuvent les représentations de quelques sages

pire à ceux qui étaient déjà plus affectés des idées monarchiques et considéraient sous un point de vue la république comme une monarchie. Tous ceux qui examinaient les désordres où elle était plongée pensaient à son amélioration mais leurs avis étaient divers. Les uns voulaient un progrès rapide, d'autres voulaient qu'il fut très-lent; d'une part on désirait de grands changements, tandis que d'un autre côté on se montrait prêt à défendre les anciennes institutions. Au désir de servir le pays se mêlait aussi l'envie de se distinguer et d'obtenir la prépondérance. Dans les tentatives louables qui commencèrent à agiter les esprits, les tendances se déclarèrent différentes. Les Potocki et les Radzivill soutenant le maintien intégral des libertés de la république, formaient le parti qu'on nommait de la cour, ou le parti saxon, parce que leurs adversaires, les Czartoryski, ayant d'autres projets fondés sur des bases monarchiques, entreprirent de combattre la cour, c'est-à-dire le roi Auguste III, et l'influence de son ministre saxon. Cependant, il leur fallut d'abord exploiter longtemps son influence avant de le combattre ouvertement.

contre la fureur des factions, les préjugés et l'intérêt d'une noblesse tumultueuse, les cabales et les intrigues des puissances voisines? (Coxe; voyage en Pol. 1. chap. 1. p. 10).

PREMIÈRE PÉRIODE.

TROUBLES ET PERTES.

II. Confédération des Czartoryski.

1764-1766.

9. Les Czartoryski préparent leur action.

La maison des princes de Czartoryski fit valoir son origine, comme remontant à la famille des ducs litvaniens dont la branche Iagellone occupait le trône du grand duché et de la Pologne. Par son alliance avec la maison de Sieniavski et avec le castellan de Krakovie, Stanislav Poniatovski, elle augmenta sa fortune et acquit une puissante influence. Sieniavski enrichit son époux d'une grande dot; Stanislav Poniatovski, quoique d'extraction obscure, parvint par ses capacités aux plus hautes dignités de la république, s'acquit un immense ascendant pour donner une direction plus efficace au timon de l'état, forma un triumvirat avec les deux Czartoryski (10), Michel chancelier de Litvanie et Au-

(10) Le nom de Poniatovski est assez connu en Pologne, particulièrement dans la noblesse; mais les familles de ce nom, désavouaient les Poniatovski qui possédèrent le trône et le titre de prince. On trouve une notice sur cette maison royale, dans l'art de vérifier les dates, ouvrage très important, où l'on remonte aux Torelli comtes de Montechiarugolo en Italie, dont les descendants dûrent s'établir par quelqu'accident à Krakovie, dans le commencement du XVII siècle. Cette extraction fabuleuse et controuvée de la maison royale de Poniatovski était connue en Pologne, et faisait rire tout homme judicieux On ne demandait point si c'était un Salinguerra Torelli de Montechiarugolo qui donna naissance à Stanislav Poniatovski, né vers

guste son frère, palatin de Russie, doués tous les deux de grandes capacités et propres à une vie active, entreprirent d'opérer cette grande transformation de la république

1675, et on fesait peu de cas de différents contes sur la naissance qui sont quelquefois relatés dans les histoires de Leszcinski : tout ce qu'on savait, c'est que c'était un homme assez obscur avant que ses talents éminents se fissent connaître avec éclat. Ce n'est pas par sa naissance, mais par ses qualités personnelles que *Stanislav Poniatovski* est parvenu à sa gloire et à sa grandeur, ce qui n'était pas rare dans la république de Pologne, aux hommes de la foule dont l'origine était inconnue, mais le mérite manifeste. Tourmenté, disent les auteurs de l'art de vérifier les dates, du désir d'acquérir de la gloire, Stanislav passa dans sa tendre jeunesse au service de la Suède. Ayant conduit au-devant des Saxons par des bois et des défilés un détachement de l'armée, qui arriva deux jours plutôt qu'on ne pouvait l'espérer, Charles XII jugea ses talents, se l'attacha et en fit son aide-de-camp. Il avait déjà sa confiance, lorsque ce prince, vainqueur de la Pologne, déposa Auguste II, le 15 février 1704. A la fameuse journée de Pultava, il sauva la vie à Charles XII. Pendant le séjour du roi de Suède à Bender, Poniatovski ne cessa de négocier avec la Porte ; il en fit trembler les ministres, remua le sérail, et parvint à mettre la sultane Validé, mère du sultan, dans les intérêts du prince réfugié. Ce fut par son moyen, qu'après avoir fait passer plusieurs mémoires au grand-seigneur, il fit déposer le visir et qu'il balança longtemps l'influence des Russes dans cette cour. Pendant que l'armée turque tenait presque prisonnière celle du tzar sur la rivière de Prut, il conseilla au visir de ne penser qu'à affamer les Russes. On n'écouta pas son conseil. Poniatovski sauva pour la seconde fois la vie à Charles XII dans l'île de Rugen. Après sa mort, la reine Ulrique Eléonore, sœur de ce monarque, lui offrit tout ce qui pouvait le récompenser de tant de services rendus au feu roi. Mais celui-ci témoigna à la reine qu'il était Polonais attaché à sa patrie et il se contenta de lui demander le diplôme original d'abdication de la couronne, que Charles XII avait forcé le roi Auguste de signer en 1704. La reine le lui accorda et le chargea de conclure un traité de paix entre la Suède et la Pologne. Stanislav instruisit le roi de Pologne, que tous les liens qui l'attachaient à un héros, son ami, étant rompus par sa mort, il désirait rentrer dans l'obéissance de son souverain naturel et qu'il lui remettrait le diplôme d'abdication de sa couronne dont il est possesseur. Auguste, pour qui cet acte était si important, reçut Stanislav à bras ouverts, lui rendit ses biens, ses privilèges et le

en une monarchie bien organisée. C'était, selon leur pensée, le moyen le plus efficace de relever leur patrie de l'humiliation où elle était plongée. Ils eurent donc à combattre les préventions, l'esprit local, les partis redoutables des Potocki et des Radzivill. Nourrissant toujours les mêmes projets, ils protégèrent les sciences et les lumières autant qu'il fut possible de le faire, ce qui pouvait disposer entièrement les esprits en leur faveur; ils usèrent de tous les moyens pour se créer des partisans; en Pologne et en Litvanie, ils élevèrent les familles dont le nom était encore peu connu, à une certaine considération, ou relevèrent celles dont l'ancien éclat s'était éclipsé par les adversité du temps; ils placèrent leurs favoris dans les fonctions publiques, aidèrent le ministre Brühl à prouver ses titres de noblesse (11), et par son intermédiaire ils purent longtemps disposer des emplois de la république. Ils recherchaient et protégeaient les hommes doués de talents supérieurs et ceux qui par leur style, par leurs écrits pouvaient influencer l'esprit public. S'ils n'ont pas atteint leur but politique, on n'oubliera pas qu'ils ont puissamment contribué à plusieurs améliorations. Conjointement avec Konarski, ils firent tant par leur activité, leur amour des sciences et des lumières que personne ne pouvait les égaler dans les soins qu'ils se donnaient à cet effet. Mais la cour et le ministre Brühl lui même les gênaient déjà : ils dirigèrent à la fin contre lui des attaques, afin d'affaiblir et de ruiner son ascendant. Enfin, pour commencer ce qu'ils projetaient, pour vaincre les pre-

fit vice-veneur du grand-duché de Litvanie. Poniatovski augmenta en faveur sous Auguste III, et avec lui les deux princes Czartoryski, qui s'alliérent avec lui, profitant de son influence croissante. Avec eux il forma ce triumvirat, qui tantôt avec Brühl, tantôt malgré lui, gouvernait le royaume. Successivement général des gardes royales, premier régimentaire des armées de la couronne, staroste de Lublin et de Stryi, trésorier de Litvanie, palatin de Mazovie, castellan de Krakovie, chevalier de l'aigle-blanc, il mourut le 3 août 1762 comblé d'honneurs et de gloire, laissant de la princesse Constance Czartoryska, qu'il avait épousé le 14 septembre 1720, deux filles et huit fils. » Voyez la table généalogique.

(11) En 1749.

mières difficultés, effectuer les réformes et placer sur le trône un polonais, il leur parut nécessaire de recourir à la puissante intervention de la cour protectrice de Pétersbourg.

10. Le jeune Poniatovski à Pétersbourg.

La faction de Czartoryski qui dirigeait un parti de la nation, se qualifiait de famille, et ne cessait de se concerter en famille, aspirant au trône dès qu'il serait vacant. Elle travaillait pour un des Czartoryski : mais il se trouva dans son cercle un autre aspirant, qui s'imagina aussi que la royauté de la république lui était réservée. Le vieux Poniatovski avait beaucoup d'enfants et le jeune Stanislav Auguste, un des puînés, conçut de hautes espérances. Il reçut une instruction convenable, mais dans ses mœurs et ses dispositions, il se montra déréglé de bonne heure. Dans son voyage à Paris, une galanterie fausse, étudiée, et de perpétuelles déclarations d'amour, l'exposèrent à d'extrêmes ridicules; ses déréglements le livrèrent aux poursuites de ses créanciers d'une manière avilissante, et ceux qui prenaient intérêt à lui le firent partir précipitamment d'une ville, où sa conduite ne lui permettait plus de rester avec considération. Ce qui dans ses voyages l'avait surtout frappé, ce qu'il étudiait avec le plus de soin, c'était le port et les airs de tête du roide France Louis XV. Dans ces voyages, il s'allia intimement avec un anglais, Hansburg Willams, homme de mœurs dépravées, qui, allant en 1755 en ambassade à Pétersbourg, prit avec lui le jeune Poniatovski et l'entraîna dans des amours avec la grande duchesse Catherine. Par ces liaisons, ses espérances se raffermirent; la couronne devait récompenser les dangers qu'il courait. Forcé de quitter Pétersbourg, il saisit la première occasion d'y revenir sous un caractère plus marquant. C'est en vain que sa mère Constance Czartoryski lui représentait, que ce n'était pas par un commerce de galanteries, mais par de grandes vertus qu'il devait mériter l'élévation qui lui était prédite, il ferma l'oreille à ces remontrances sages. Le ministre Brühl, favorisant le parti de Czartoryski et se pliant toujours aux

intrigues de la cour de Pétersbourg, à la demande du chancelier russe Bestujev, envoya en 1737, en caractère d'ambassadeur ou ministre plénipotentiaire de la république, le jeune Stanislav-Auguste Poniatovski, et comme ce jeune homme ne possédait encore aucune qualité civique pour remplir une aussi haute mission, Brühl le décora de l'ordre de l'aigle blanc. En effet il reparut à Pétersbourg afin de continuer ses assiduités auprès de la grande duchesse et préparer sa propre destinée. La chute et l'exil de Bestujev furent suivis du rappel de Poniatovski. En attendant, les préparatifs de la famille avançaient, et on jugea qu'il était temps de rompre avec le ministre Brühl. La famille, pour faire agir de droit le ministre saxon dans la république, en 1749, avait inventé un procès dans lequel Brühl prouva devant un tribunal par des généalogies inventées, qu'il descendait de la maison d'Ocieszin, qu'il était par conséquent noble et citoyen de la république : sous ce titre il servit aux vues de la famille. Mais lorsque la rupture fut arrêtée, à la diète de 1762, Stanislav-Auguste Poniatovski entrant pour la première fois dans la chambre des représentants comme nonce de Mielnik, empêcha l'ouverture de la séance à cause de la présence de Brühl fils, élu nonce de Varsovie. Sur ce mot les sabres sont levés de part et d'autre. Kazimir Poniatovski, nonce de Belz, frère aîné du premier, crie qu'on fait violence à la chambre. Le tumulte et la querelle s'échauffent de plus en plus ; enfin Szimakovski, nonce de Ciechanov, intervint avec son véto et rompit la diète. Le palatinat de Mazovie garantissait à cette occasion la légitimité de la noblesse de Brühl, appuyé par une partie de la Litvanie, conduite par Radzivill. Mais les Czartoryski soulevèrent une autre partie de la Litvanie qui protesta contre la noblesse controuvée du ministre, déclarant que c'était inouï pour un étranger d'avoir un indigénat ou annoblissement par un décret du tribunal.

11. Les Czartoryski implorant l'assistance de la Russie.

Dans la même année des événements importants se suivirent à Pétersbourg. L'impératrice Elisabeth mourut : Pierre III, devenu empereur, conclut un traité avec Fréderic II

roi de Prusse, où l'on stipulait de placer sur le trône de Pologne, après la mort d'Auguste III, un Piast, c'est-à-dire un indigène, et de protéger les dissidents; l'empereur s'était réservé de disposer lui même de la Kourlande, où la Russie allait réinstaller le duc Ernst Biron, qui revenait de son exil de Sibérie. Cette alliance inspira de vives craintes aux Polonais. Ces craintes redoublèrent à l'avénement au trône de Catherine II, qui prenant la couronne après l'assassinat de son mari, ratifia les bases de cette alliance, et bientôt, dans un autre traité, le 21 avril 1794, ces deux puissances despotiques, par un article secret, s'engagèrent mutuellement à maintenir la république de Pologne dans sa libre élection et à conserver sa constitution et ses lois fondamentales (12). C'est auprès de cette impératrice que les Czartoryski cherchèrent un appui, pensant tromper sa vigilance, et se servir adroitement de son assistance pour arriver à leur but. Le roi Auguste III avait quitté la Pologne pour se rendre à Dresde en Saxe. Les dissensions entre les partis, qui s'envenimaient depuis

(12) Cet article secret portait : « Comme il est de l'*intérêt* de sa majesté le roi de Prusse et de sa majesté l'impératrice de toutes les Russies d'employer tous leurs soins et tous leurs efforts pour que la république de Pologne soit maintenue dans son état de libre élection, et qu'il ne soit permis à personne de rendre ledit royaume héréditaire dans sa famille, ou de s'y rendre absolu, sa majesté le roi de Prusse et sa majesté impériale ont promis et se sont engagés mutuellement et de la manière la plus forte, par cet *article secret*, non-seulement à ne point permettre que qui que ce soit entreprenne de dépouiller la république de son droit de libre élection, de rendre le royaume héréditaire ou de s'y rendre absolu, dans tous les cas où cela pourrait arriver, mais encore à prévenir et à anéantir par tous les moyens possibles et d'un commun accord, les vues et les desseins qui pourraient tendre à ce but, aussitôt qu'on les aurait découverts, et à avoir même, en cas de besoin, recours *à la force des armes* pour garantir la république du renversement de sa constitution et de ses lois fondamentales. Ce présent *article secret* aura la même force et vigueur que s'il était inséré, mot à mot, dans le traité principal d'alliance défensive signé aujourd'hui. Fait à Pétersbourg, le 11 avril (31 mars v. s.) 1764.

longtemps, se manifestèrent après son départ avec plus de vivacité, à l'ouverture du tribunal de Litvanie. En cette circonstance, l'impératrice déclara, qu'elle ferait entrer ses armées en Litvanie pour empêcher qu'on ne troublât les travaux du tribunal; elle exigea aussi que le roi lui rendît compte de son règne, comme à la protectrice des libertés de la république.

12. Les Russes entrent en Litvanie, projet de détrônisation, mort d'Auguste III.

Les troupes russes, allant alors de la Kourlande en Ukraïne, prirent le chemin le plus court qui passait au milieu de la Pologne. Elles s'arrêtèrent en Litvanie. Tout le monde put deviner facilement par la marche de cette armée, commencée sans but certain, qu'elle était disposée à seconder les vues de Czartoryski. Le bruit courait que pour atteindre au plus tôt son but, la famille se proposait de détrôner le vieux monarque. La confédération projetée par ses partisans, pendant la reprise des travaux du tribunal de la couronne, en octobre 1763, à Piotrkov, semblait confirmer ce bruit et présager une guerre civile : car le sang avait déjà coulé dans les élections et les partis s'assemblaient en armes, fortement déterminés à soutenir leur cause par la force. Les bruits couraient aussi que pour réaliser leurs projets, les confédérés voulaient, chose inouïe dans les fastes du pays, égorger leurs adversaires rassemblés à Piotrkov. Dans cette effervescence générale des esprits, arriva la nouvelle de la mort du roi, qui, frappé d'une attaque d'apoplexie, le 4 octobre 1763, finit un règne de trente ans, pendant lequel il éprouva des chagrins continuels. Cette mort changea la position des partis; le tribunal n'avait plus de force, l'interrègne commençait. Les rumeurs cessèrent, on pensait à l'élection du roi et les Czartoryski entrevoyaient une occasion plus favorable à leurs desseins. Cependant ils rencontrèrent de nouveaux obstacles qui entravèrent leur marche et les forcèrent à ne pas développer complètement leurs plans.

13. Diète de convocation rompue en 1764.

Aussitôt que le primat du royaume, Vladislav-Alexandre Lubienski, en qualité d'inter-rex ou vicaire de la république pendant l'interrègne, eut déterminé l'époque de la réunion de la diète de convocation, l'armée russe, commandée par le prince Dachekov, se rapprocha de la capitale où se tenait l'assemblée. Les ambassadeurs russes, le comte Herman, Charles de Keiserling et le prince Nicolas Repnine, présentèrent leurs notes diplomatiques, le 4 mai 1764, et le 7 la diète tint son ouverture. Le parti de Czartoryski, et celui des républicains à la tête desquels se trouvaient Jean Clément Branicki, hetman de la couronne et castellan de Krakovie, et Charles Radzivill, palatin de Vilna, se réunirent sous les armes. Le parti républicain, avec une poignée de soldats de l'armée de ligne, que le hetman put retenir auprès de lui, ne comptait que quelques milliers d'hommes, secouru d'une faible somme d'argent, que l'électeur de Saxe leur avait envoyé. Cependant ce parti était plus nombreux et plus fort que celui de la famille. Les troupes de la république comptaient 6000 hommes; celles de la Russie 5000; les premières étaient renforcées par de plus nombreux contingents des particuliers, de Radzivill, de François de Sales Potocki; le renfort de la famille donné aux Russes n'était pas de ce nombre. Mais le parti républicain ne formait qu'une opposition pacifique quoique menaçante, n'ayant aucun but arrêté et comptant sur les formes légales; l'autre parti s'était tracé un plan et un but déterminé; il était agresseur, prêt à se porter aux dernières violences et à fouler aux pieds les formes et la loi, appuyé de la coopération étrangère. Le 7 mai, les environs et l'intérieur de la capitale, le château royal, les chambres des délibérations furent encombrées d'hommes armés de ce parti, tous portant les cocardes de la famille, couleurs rouge, blanche et verte. On n'y comptait que huit sénateurs, et un petit nombre de nonces, qui défilèrent, avec leurs nombreux cortèges armés, entre les lignes russes et envahirent les chambres de l'assemblée. L'ancien maréchal de la diète, le vieux Adam Nalencz, Malachovski, écuyer-tranchant de la couronne, nonce de Sieradz, devait déposer le bâton de sa dignité, mais

arrivé après une longue attente au milieu de l'assemblée, il garda le silence et ne crut pas devoir lever le bâton avant que les armées étrangères eussent quitté la capitale. Cette fermeté du maréchal, avait été concertée avec l'intrépide André Mokronoski, nonce de Bielsk, qui au nom des représentants absents fit insérer dans les actes le manifeste, signé par vingt-deux sénateurs et quarante-cinq nonces, contre la honteuse violation de la liberté des délibérations publiques, contre la tenue de la diète de convocation en présence d'une armée étrangère et sans le concours de la noblesse de Prusse qui n'avait pu envoyer ses nonces à cause de la violence d'un détachement russe stationné à Grudziondz; usant donc du droit de véto lui Mokronoski, empêcha la marche de la diète par son véto. On en demande la cause? Mokronoski répond laconiquement, « Moskou est sur notre dos, je suis nonce, je possède le liberum veto. » Dans l'instant on prit les armes; à deux reprises les pointes des sabres se croisent sur Mokronoski, mais ni lui ni le maréchal ne paraissent effrayés. Ils préfèrent plutôt être victimes et mourir libres que de se faire les instruments de l'humiliation de leur patrie. Enfin Malachovski quitte sa place et emporte avec lui le bâton de maréchal. Alors le tumulte s'accroît, d'horribles clameurs se font entendre, menacés par mille glaives, et toujours inébranlables dans leur résolution, les courageux Malachovski et Mokronoski sortent de la salle et de l'enceinte du château, traversant la foule stupéfiée, qui leur ouvrit un libre passage. Mais lorsque la diète fut dissoute avec toute la solennité et selon toutes les formes voulues par la loi, l'autre parti ne trouvant plus d'opposition, proclama maréchal de la diète de convocation le prince Adam-Kazimir Czartoryski, staroste général de Podolie et nonce de Krakovie, fils d'Auguste, palatin de la Russie-rouge.

14. Confédération des Czartoryski; le parti républicain succombe, 1764.

Le parti républicain se proposa de quitter Varsovie dans l'espérance de faire insurger la nation contre l'illégalité et la violence, de réunir une autre diète et d'agir légalement. Cette

décision remplit de joie les Czartoryski. Ils ouvrirent dans leur camp et dans le camp russe un libre passage aux chefs, à tous les représentants qui voulaient s'éloigner, à leurs adhérents, bagages et force armée, qui défilèrent jusqu'à Piaseczno, où ce monde se divisa : Branicki, Radzivill et François Potocki, chacun prit une direction différente. Ceux au contraire qui composaient la diète prirent des mesures plus efficaces pour parvenir à leur but, ils créèrent dans la capitale une confédération à l'effet d'assurer la durée des séances et d'empêcher leur rupture. Elle se renforça encore lorsque celle de Litvanie, déjà formée au mois d'avril, ayant à sa tête Michel Brzostovski, grand écuyer du duché, très-opposé aux vues de Radzivill et lui occasionnait toute sorte de préjudice, se fut réunie à la confédération de la couronne. Le prince Auguste Czartoryki fut nommé par la diète commandant de la force armée, sous le titre de régimentaire, avec ordre de poursuivre le parti républicain et son chef, le hetman Branicki, qui comme Radzivill allait être dépouillé de sa dignité. Branicki, harcelé sur les chemins de Lublin, Sambor, Dukla, par les troupes russes, et les confédérés; ne trouvant pas les forces que ses partisans devaient réunir, petit à petit abandonné par son armée, se retira en Hongrie, confiant les débris de ses forces, au nombre de 600 hommes, au major Joseph Zaremba, qui pendant six semaines sut déjouer les poursuites des russes ; jusqu'à ce qu'il reçut ordre du hetman de se soumettre. Radzivill n'ayant pas assez de moyens pour résister à l'armée de ligne, se vengea de la perte de sa forteresse de Niesviez, par le pillage de Terespol, ville appartenant à Fleming, beau-frère de Czartoryski ; ensuite il livra le 20 juin, près de Slonim, un combat contre les Russes commandés par Dolgorouki ; se croyant vaincu, il partit sur-le-champ pour l'étranger. François Potocki chercha à s'accommoder avec les Czartoryski. Les autres Potocki, incapables de résister, tombèrent entre les mains des vainqueurs.

15 Les lois décrétées à la diète de convocation, 1764.

La diète de convocation en établissant dans ses séances ultérieures des commissaires militaires et du trésor, réussit à restreindre le pouvoir des hetmans et des grands-tréso-

riers; elle parvint à établir que les affaires de finance, d'économie et de justice, seraient désormais décidées à la majorité des voix et que si la diète venait même à être rompue par le véto, ses décisions une fois adoptées auraient force de loi. Cette mesure mit une certaine limite au véto, mais on ne réussit pas à l'abolir comme on se le proposait parce que les ambassadeurs des puissances voisines s'efforcèrent de le conserver. Il faut encore observer que ce n'est que par artifice que les Czartoryski surent éluder l'opposition étrangère et parvinrent à modifier la force du véto et à augmenter le pouvoir royal en instituant les commissions souveraines qui voilaient leurs desseins. Ils déguisaient leurs réglements particuliers sous des expressions générales; ils firent décider que tous les projets qui se rapporteraient au profit de la république devraient être proposés par les commissions, et décidés avant tout par la forme judiciaire, ce qui voulait dire à la pluralité des voix, et par une décision anticipée à laquelle la rupture pouvait porter atteinte (13). Ils firent une multitude d'autres réglements concernant l'administration, la police, le droit d'asile, le clergé; et établirent des lois favorables aux paysans, qui restreignaient l'autorité excessive de la noblesse; la peine de mort fut portée contre le seigneur qui tuerait un paysan. Dans les derniers jours de la diète de convocation, on profita de l'absence de tous les députés de la province de Prusse, pour dépouiller cette province des prérogatives qu'elle s'était réservées en s'unissant à la Prusse. On limita le nombre des députés aux diètes; il ne devait y avoir à l'avenir que douze nonces (14); en même temps

(13) Les Czartoryski étaient même accusés de fraudes législatives : On signa une ordonnance ou réglement à porte clause ; et on s'engagea sous la foi publique et le sceau du serment à ne point révéler ce qu'il contenait, on les déposa dans les archives de la république et en l'indiquant dans les codes des lois, on dit seulement : Secundum scriptum porrectum. Voilà, ajoutait l'abbé Mably (du gouv. de Pol. chap. 11), un moyen tout trouvé et très-commode, pour faciliter les opérations des réformateurs.

(14) Le nombre des nonces de la province prussienne fut bientôt fixé à 38.

les grandes villes, furent rendues en quelque sorte dépendantes de la volonté du roi. De cette façon, on exerça sur la province de Prusse le pouvoir législatif qu'elle avait le droit d'exercer elle-même. La proposition hardie portant qu'à l'élection, au lieu de laisser chaque noble donner son vote, il convenait mieux de choisir parmi la noblesse les députés, électeurs autorisés, fut rejetée. Cependant il devenait facultatif aux palatinats d'arriver à l'élection, viritim c'est-à-dire en masse, ou d'envoyer un certain nombre de représentants, tel qu'on voudrait le choisir. Ce fut à cette diète que la république reconnut les titres d'empereur de Russie et de roi de Prusse. Le 23 mai les ambassadeurs de Catherine II, Kayserling et Repnine, et le 27, celui du roi de Prusse, le prince Carolat, comte de Schonaich, assurèrent par des déclarations solennelles, que la reconnaissance des titres de leurs monarques ne pourrait aucunement être préjudiciable à l'intégrité des possessions de la république. La ratification de ces engagements de la part de la Prusse, eut lieu bientôt après, pendant la durée de la diète de convocation; et celle de la part de la Russie fut donnée à l'époque de la diète d'élection. La diète de convocation, en terminant ses travaux, prolongea l'existence de la confédération qui devait assurer la non-interruption des séances des diètes suivantes, et les confédérés proclamèrent à l'unanimité, pour leur maréchal, le prince Adam-Kazimir Czartoryski.

16. Election, 1764.

La diète d'élection, fut commencée le 27 août sous la présidence de Joseph Sosnovski, grellier de Litvanie. Les armées russes s'éloignèrent de Varsovie à la distance de trois ou quatre milles. Les cours de France, d'Espagne et de Vienne recommandaient préalablement l'électeur de Saxe comme candidat à la couronne (15); mais leurs ambassae

(15) Catherine II dissuadait bien franchement l'électeur de penser à la couronne, en lui mandant dans sa lettre confidentielle : « Qu'elle lui conseillait, en véritable amie, de ne pas exposer ses intérêts dans une affaire, dont l'issue ne saurait répondre à ses vues. » — L'électeur mourut le 15 décembre 1763.

deurs, mécontentés de l'insolence du parti prédominant, à l'exemple de celui de France le marquis de Paulmy d'Argenson, s'éloignèrent de Varsovie, et le parti Saxon, tomba bientôt, d'autant plus facilement que l'électeur de Saxe quelque temps après la mort de son père Auguste III, décéda aussi, laissant pour successeur son fils dans l'âge de minorité. Sur le champ d'élection il n'y avait plus de parti de la cour, le parti Saxon ou républicain était déjà dispersé. Les insinuations des cabinets de Pétersbourg et de Berlin avaient toutes leurs forces; ces deux cours proposaient d'accord l'élection d'un des Piast, et nommèrent particulièrement Stanislav-Auguste Poniatovski (stolnik) écuyer de la table du grand duché, comme candidat unique. Rien ne parlait pour lui, disait-on; cependant, le souvenir des relations entre Leszczinski et son père, la haute position à laquelle par ses capacités s'était élevé son parent, sa parenté avec la maison des Czartoryski, placaient le nom de Poniatovski au niveau des notabilités qui pouvaient ambitionner le trône et compter des partisans à cet effet. Lui-même, nonce pour la seconde fois à la diète, honoré de l'ambassade à Pétersbourg, il se trouvait déjà dans une position à laquelle on arrivait avec beaucoup de peine après avoir rendu certains services à sa patrie. On ne savait pas quels services Stanislav-Auguste avait rendus à la république, mais on savait que par son libertinage et la dissolution de ses mœurs il avait gagné les faveurs de la tzarine, qu'en récompense elle lui avait promis la couronne et qu'elle avait écarté tous les autres candidats et ne présentait que ce seul. Le parti de Czartoryski se résigna à l'accepter; il espérait que les princes dirigeraient leur neveu, et celui-ci promit de se conformer aux vœux de ses oncles. Il n'y avait donc aucune opposition, aucune difficulté, aucune distraction : il eut tous les suffrages; tous les palatinats adhérèrent à ce choix, et il fut effectivement, le 7 septembre 1764, élu unanimement roi. L'impératrice Catherine II eut la satisfaction d'avoir donné son roi à la république; elle y établit toute sa prépondérance et sa suprématie, car elle savait qu'elle pouvait compter sur la docilité de son ancien amant. Le lendemain, le nouveau roi reçut dans le château les félicitations des ambassadeurs

de Russie et de Prusse, des ministres résidents d'Angleterre, Wroughton, et de Danemark, de Saint-Saphorin ; les hommages des états de Kourlande, ainsi que les compliments de plusieurs seigneurs polonais. Le 13 septembre, il prêta le serment sur les pacta conventa, et le 15, les cours de Pétersbourg et de Berlin lui firent présenter une note officielle, déclarant leur intervention en faveur des dissidents.

17. Diète du couronnement, mécontentement 1764.

Jusqu'ici, malgré plusieurs obstacles, les entreprises courageuses de Michel, d'Auguste et d'Adam Czartoryski leur réussirent avec un certain succès. La diète du couronnement devait consolider leur œuvre. Le couronnement et le sacre du roi, avec toutes les cérémonies d'usage, eut lieu le 25 novembre, à Varsovie, contre l'habitude qui destinait Krakovie pour toutes ces solennités. Le nouveau roi parut dans un costume théâtral au lieu de prendre l'habit national. On savait qu'il dérogeait à l'usage, pour ne pas se priver de sa chevelure, l'opinion réprouvait hautement cette fadaise. La diète, qui se tenait à l'occasion de cette cérémonie, fut ouverte le 4 décembre par le maréchal Hyacinthe Malachovski, staroste de Piotrkov. On y ratifia les décisions prises par la diète de convocation, la diminution du pouvoir des hetmans y fut mise à exécution. Cette disposition blessa les intérêts des Massalski, dont la famille possédait cette dignité en Litvanie et occasionna le mécontentement d'une grande partie de cette province. On établit à la même diète, un tarif sur les marchandises importées, et l'on entendit prononcer le mot de contrebande, inconnu jusqu'alors dans la république. Ces réglements nouveaux devinrent une source de protestations et produisirent une sensation pénible dans tout le pays. A la même diète du couronnement, la charge de chancelier ou garde-des-sceaux de la couronne, se trouvant vacante par la mort de Jean Malachovski, le roi la donna à André Zamoïski, palatin d'Inovroclav et chef du majorat de sa famille. Cette nomination fut applaudie ; mais la distribution des sceaux de vice-chancelier à André Mlodzieiovski et

Antoine Prezdziecki fut l'objet d'une assez grande réprobation. A la même diète encore les frères du roi obtinrent le titre de princes. Une semblable élévation devenait conforme à la nouvelle réforme. L'opinion accepta cette élévation avec indifférence (16). L'affaire des dissidents fut remise à la diète suivante.

18. Le mécontentement grandit et de nouvelles difficultés surgissent.

Le parti contraire, retiré de la scène politique, n'excitait plus aucun obstacle; les institutions nouvelles, sanctionnées et mises à exécution, paraissaient devoir amener un changement décisif dans les affaires de la république, et l'on crut avoir atteint le terme de la révolution : cependant les créateurs du nouvel ordre de choses étaient loin de voir la métamorphose consommée d'après leur plan. En attendant, surgirent de nouvelles difficultés et bientôt ils se trouvèrent dans un labyrinthe inextricable avec des forces épuisées. Ces forces et les ressorts qu'ils avaient à leur disposition, entrèrent sous la direction du roi, mais le roi n'avait pas assez de fermeté pour s'opposer avec vigueur aux exigences russes, ni assez d'énergie, ni de disposition pour seconder les Czartoryski. Ils se virent dépouillés de ces ressources qui avaient fait grandir leur action; ils virent que l'opinion contraire à leurs idées et à leur influence gagnaient tous les jours. Ebranlant les fondements de l'ancien système, sans pouvoir consolider le principe nouvellement inventé, ils blessèrent grand nombre de susceptibilités de familles puissantes de l'ordre équestre, même de la nation entière et de toutes les classes d'habitants. La mésintelligence s'animait sourdement, les esprits s'irritaient et leur ouvrage allait bientôt s'écrouler. Déjà au moment du couronnement on avait pu observer l'absence de plusieurs mécontents. Le mécontentement des autres se déclarait de jour en jour avec moins de réserve. On déplorait la perte des prérogatives quelquefois mal comprises. On se

(16) Un Sobieski, un Leszczinski furent rois et aucun des Sobieski ni des Leszczinski ne fut élevé au titre de prince.

fâchait surtout de voir ces changements dus à l'influence étrangère bien que grand nombre des mécontents, fussent disposés eux-mêmes à chercher un appui dans ces mêmes étrangers : tel était l'égarement des esprits ! Les Czartoryski de leur côté désiraient vivement se délivrer de la prépondérance que la Russie, s'était acquise. Ils en donnèrent une preuve à la nation, lorsqu'à la diète du couronnement, l'impératrice de Russie, par l'organe de son ambassadeur, exigeant que la Pologne conclût avec elle une étroite alliance d'amitié, le chancelier Czartoryski s'y opposa décidément, disant que les parties n'étant pas égales, cette alliance placerait les Polonais dans une dépendance absolue de la puissance d'un aussi grand empire que la Russie. Certes, ce motif était humiliant pour la Pologne, mais il déclarait une disposition contraire à la Russie. Cependant ils éprouvèrent bientôt qu'il était plus facile d'ouvrir le pays à l'invasion de l'ennemi que de le faire évacuer. Le vieil ambassadeur russe Kayserling était mort (17) et il avait été remplacé par Repnine, plus impérieux, plus rusé, plus violent que son prédécesseur. Les Czartoryski usèrent de tous les moyens pour le faire déconsidérer et discréditer aux yeux de l'impératrice, pour obtenir sa révocation. Ils échouèrent dans ces démarches, par conséquent leur fidélité à l'impératrice devint suspecte ; Repnine, ombrageux et méfiant, amena une rupture et conjura la ruine des Czartoryski.

19. Premiers soins du roi.

Stanislav-Auguste, âgé de 32 ans, donnait des espérances qui paraissaient d'autant plus fondées, qu'on l'avait vu s'occuper tout de suite des affaires du pays et de plusieurs institutions que réclamait son intérêt. On croyait que son humanité, sa prévenance, son affabilité et ses lumières pourraient apaiser les mécontentements qui partagaient l'esprit national. Il organisa sa cour, sans étiquette gênante, mais conformément aux changements prémédités. Un entourage de chambellans répondait à son attitude monarchique ;

(17) Keyserling mourut le 30 septembre 1764.

aux titres des dignités nationales s'entremêlaient non-seulement le titre princier tout récemment autorisé par la législation pour la famille royale, mais les titres secondaires de comtes et de barons. L'ordre de l'aigle-blanc décorait des notables qui consentaient à la défiguration du principe républicain. Le 8 mai 1765, le jour de saint Stanislav son patron, il institua l'ordre de St-Stanislav et le prince Auguste Czartoryski, palatin de Russie-rouge, son oncle, en fut créé le premier chevalier. Il établit au mois d'octobre, conformément aux pacta conventa, une école militaire ou corps des cadets de Varsovie, dont la surveillance avec le titre de commandant, fut confiée au prince Adam Czartoryski, staroste-général de Podolie, son cousin germain, fils de son oncle. C'est de cette école que sortirent plusieurs hommes distingués qui méritèrent si bien de la patrie et l'illustrèrent par leurs actions. C'est aussi d'après les pacta conventa, que le roi fit ouvrir l'hôtel de la monnaie où l'on frappait le numéraire sur le pied et la loi de l'Allemagne. Il établit une fabrique d'armes. La capitale, commençait à grandir et à s'embellir de différents bâtiments et de vastes palais dont le roi lui-même entreprenait la construction. La protection qu'il accorda aux sciences naissantes fit augurer que les développements donnés aux talents produiraient des fruits abondants. Tout semblait refleurir et prendre une activité nouvelle. Le règne de Stanislav-Auguste jouit bientôt d'une renommée avantageuse en Europe. On vit plus d'ordre dans le pays; les trésoriers adhérèrent volontiers aux réglements de la nouvelle commission; les maréchaux acceptèrent des adjoints et assesseurs, ce qui diminuait de beaucoup leur pouvoir seulement les hetmans de Litvanie, se plaignaient de la création de la commission militaire qui avait pour but de restreindre leurs prérogatives.

20. Le roi est reconnu partout.

En attendant, le roi recevait de toutes parts des félicitations quelquefois retardées mais répondant aux convenances et sincères. Les cours européennes le reconnurent d'un accord unanime; au mois de novembre, par l'organe

du comte Colorédo, la cour de Vienne lui fit parvenir sa congratulation et plus tard les autres puissances suivirent le même exemple. Il envoya Alexandrovicz en ambassade à Constantinople; à Paris, Adam Poninski, staroste d'Ustrzica, et Félix Loïko, chambellan de sa cour. Il est vrai qu'avant l'élection, à la diète de convocation, une illégalité avait été commise, mais elle paraissait avoir été aplanie et écartée par une entière adhésion de la nation, par les travaux de la confédération non-interrompus pendant trois séances consécutives, sans qu'aucune autre confédération se fut déclarée contre elle. Les membres du parti de l'opposition retournaient dans leurs pays. Le hetman Branicki revint résider à Bialystok; Mokronovski, les Potocki reconnurent Stanislav-Auguste pour roi; et ses oncles se réconcilièrent avec lui. Voyant la bonne intelligence se rétablir entre les personnages les plus distingués et inviolablement attachés au bien-être de leur patrie, on devait augurer pour la nation la jouissance durable de la prospérité. Stanislav-Auguste ayant commencé son règne sous des auspices si brillants crut devoir lui donner encore plus d'éclat, par une alliance monarchique en épousant une des archiduchesses d'Autriche. Mais ce projet n'eut pas de succès, l'archiduchesse fut réfusée au roi parvenu, sous des augures sinistres; et le cabinet de Pétersbourg fut blessé par cette défection du favori de son impératrice.

21. La Russie envenime le mécontentement.

Cependant une sourde fermentation couvait sous la cendre et devait éclater un jour. Chaque pas fait en avant hâtait une terrible catastrophe. Les projets et l'activité du roi faisaient ombrage aux cours voisines. Le mécontentement des factions s'exhalait par des plaintes contre l'établissement du tarif, contre la commission militaire, contre Repnine, contre les Czartoryski et contre le roi. On se plaignait de la soumission de ce dernier aux ministres étrangers. Les soins et les sollicitudes qu'il prodiguait pour le bonheur du pays ne furent point appréciés, mais furent représentés sous un point de vue défavorable. Ses efforts, signalés

par un zèle sincère à l'effet de maintenir les lois et la sûreté intérieure trouvaient, même auprès des citoyens les plus vertueux autant d'opposition que de mécontentement. On comptera parmi ses adversaires et ses ennemis à plus forte raison ceux qui, en appréciant fort légèrement les avantages publics, se déclareront contre lui, et parmi ses amis ceux qui n'hésiteront pas à le trahir. Repnine envenimait les mécontents, proférant lui même des plaintes contre le roi, il encourageait les esprits remuants et leur faisait espérer de trouver un appui auprès de l'impératrice, déjà, comme on le savait, également irritée contre ce roi infidèle. Effectivenent, on portait de tous côtés des plaintes au pied du trône de Catherine II; et lorsque la conduite de Stanislav-Auguste ne parut plus conforme aux intérêts de l'impératrice et de ses ministres, la cour de Pétersbourg prit d'autres mesures : le baron Saldern fut envoyé dans le but apparent de concilier les différends et pour calmer les esprits; en même temps Repnine adressa à la république un nouvel avis de presser la conclusion des affaires des dissidents. Non-seulement les cabinets de Pétersbourg et de Berlin, mais aussi les autres puissances telles que : la Grande-Bretagne, le Danemark, la Suède parlaient hautement en leur faveur, dans le courant de 1766; elles désiraient qu'on les réintégrât en possession de leurs anciennes libertés, qu'ils eussent particulièrement le droit de pouvoir aspirer à tous les emplois et à toutes les dignités, et qu'on accordât aux archimandrites ou évêques du rit grec, des places dans le sénat.

22. La diète de Czaplic détruit la confédération et le principe des Czartoryski 1766.

Le 6 octobre 1766, on ouvrit la diète ordinaire présidée par le maréchal Célestin Czaplic. Le commencement des débats paraissait promettre des résultats favorables. Le roi espérait réaliser ses intentions, il comptait surtout que le *liberum véto* serait aboli, que les impôts et l'armée seraient augmentés; mais au même instant, il survint une opposition nouvelle

et inattendue, qui trouva l'encouragement et l'appui de l'ambassadeur russe Repnine. Le roi, touché vivement de ces nouveaux obstacles, s'évanouit sur son trône au milieu de la séance, et dans son indisposition qui se prolongea plusieurs jours, il regretta d'avoir souhaité la couronne, dont le poids lui semblait insupportable. Cependant Repnine déclara ouvertement que si les projets passaient par la décision de la diète, ils donneraient lieu à la guerre entre la Russie et la Pologne; il exigea au contraire que les nouvelles constitutions, qui abrogeaient la loi de l'unanimité, fussent restreintes de manière qu'elle n'eut de rapport, directement ou indirectement, à aucune matière d'état. On demanda aussi de la part des cours étrangères la dissolution de la confédération générale (des Czartoryski) et on accorda aux états un délai de vingt-quatre heures pour en prendre la décision définitive. Les clameurs et le tumulte furent portés au comble. Lorsque le roi résolut de lever la séance, les cris : « tuez, massacrez » se firent entendre. Le roi, épouvanté, se jeta dans la foule et se sauva en désordre et l'assemblée se sépara en fureur. On nomma hautement Zakrzevski et Tressemberg comme ayant eu le projet d'assassiner le roi en pleine séance; mais on ne les poursuivit pas. Il n'y avait plus moyen de résister. Repnine força le prince Auguste Czartoryski à venir lui même exposer la demande des cours de Pétersbourg et de Berlin et d'en tirer les conclusions. Pour se tirer avec quelque honneur de cette humiliante situation, il fut statué par une constitution interprétative de celle de 1764, que l'établissement des nouveaux impôts, l'augmentation de l'armée de la république, les traités, la guerre et toute matière d'état seraient soumis à l'unanimité. Le *liberum véto* fut par conséquent rétabli dans un sens plus large, sans qu'il pût cependant influer sur les affaires de l'administration et de la justice, ne pouvant les annuler. La confédération de Czartoryski, qui existait depuis 1764, fut dissoute et ses nombreuses décisions furent cassées ou modifiées et adaptées à l'ancien ordre de choses; les lois antérieures furent restaurées, le pouvoir des hetmans conservé dans son intégrité.

23. Les dissidents ne sont pas satisfaits; la discorde déchire le pays, 1766.

Repnine parut alors s'intéresser moins aux affaires des dissidents, parce qu'il ne crut pas convenable d'aigrir le parti opposant qu'il secondait lui même contre le roi. Cette opposition était contraire aux dissidents par des motifs très-politiques, car on était persuadé que les faveurs accordées aux dissidents augmenteraient l'influence des puissances étrangères sur les affaires de la Pologne. Effectivement le nom de tolérance appliqué à tout ce que les dissidents demandaient, tenait l'Europe en erreur. On ne songeait pas que non-seulement ils étaient tolérés, mais qu'ils étaient admis au partage des plus riches starosties, à tous les droits civils de la noblesse à tous les emplois militaires, comme il est évident par les maréchaux des confédérations qui vont se former; (le calviniste Grabovski, le luthérien Goltz furent starostes et généraux). Ils demandaient, non pas la tolérance, mais la participation à la souveraineté, dans les chambres; ils furent trompés plus d'une fois par la politique perfide de la Russie. La Russie, tout en demandant avec menace l'admission des évêques désunis au sénat, n'a jamais pensé à les y introduire et ne les y a jamais fait entrer. Introduits dans le sénat, ils auraient été satisfaits, et tout le schisme aurait peut-être fraternisé avec la république; et dans ce cas la Russie craignait de perdre le dévoûment des désunis pour ses vues, qu'elle aimait mieux exploiter à son avantage tourmentant toujours et menaçant la république sur ce point. Or, la question des dissidents éprouvant une résistance vigoureuse, n'était pas soutenue efficacement par Repnine. Gaetan Soltik, évêque de Krakovie, dans son zèle civique s'emporta particulièrement contre les dissidents, comme défenseur de la religion, et se vit fortement soutenu par Visconti, nonce du pape. Mais la chose était plus grave, lorsqu'il leur reprochait qu'au mépris des institutions de la république, ils cherchaient la protection des puissances étrangères, et qu'est-ce qu'on pouvait espérer de bon de citoyens infidèles à leur pays? Cependant il fit la pro-

position de leur accorder quelques prérogatives, qui ne répondirent pas complétement à leur attente, et le 24 novembre on promulga des lois contraires à leurs vues. La diète fut terminée au milieu d'un mécontentement général. Repnine, détruisit l'édifice que les Czartoryski avaient élevé avec tant de peine et d'effort. Il jugea cependant que l'œuvre de sa politique n'était pas consommée ; il lui restait encore à diminuer et à paralyser l'activité du roi. Par son opération perverse, la concorde avait été bannie pour faire place à la mésintelligence et aux divisions. Des symptômes de discorde, d'irritation et de haine, se manifestaient déjà dans toutes les parties du pays. Le préjugé, la supercherie reprenaient leur influence; le fanatisme superstitieux et la calomnie se couvraient du voile de la religion ; l'ambition, l'avarice, la rancune et l'orgueil s'enflammaient. Mais lorsque dans cette situation des esprits, on vit de nouvelles troupes étrangères venir sous prétexte qu'elles étaient appelées par les indigènes que les passions aveuglaient ou qui étaient lâchement trompés et vendus : alors le sentiment national et l'amour de la patrie s'émurent en voyant l'indépendance de l'état de nouveau outragée, et se révolta, sans savoir prendre de mesures convenables.

III. Confédération de Radom.

1766-1768.

24. Différentes confédérations secondées par l'intrigue russe, 1769.

Dans le courant de l'année 1767, de nouvelles troupes russes, commandées par Soltikof, Nummers et Kretchétnikof, entrèrent en Pologne afin d'appuyer les différentes confédérations et d'encourager les habitants à en former de nouvelles. L'apparition de quelques-unes des confédérations datait déjà du 24 novembre 1766 ; elles se déclaraient tantôt contre le roi, tantôt elles favorisaient les in-

térêts des dissidents et cherchaient presque toujours la protection de Catherine II, car on leur persuadait continuellement qu'elle avait en vue la défense des libertés de la république, sans en excepter le rétablissement des hautes prérogatives des dissidents. La mauvaise disposition de l'impératrice contre Stanislav-Auguste encourageait les ennemis du roi, et la protection qu'elle offrait aux dissidents, avec éclat, inspirait à d'autres l'idée de s'armer avec de grandes espérances. Pendant cette fermentation et le croisement des idées contradictoires, on voyait se former des confédérations à Krakovie et à Lènczica; on en comptait vingt-quatre plus petites formées en Litvanie, qui se réunirent à Vilna, sous un seul chef, Stanislav Brzostovski, staroste de Bystrzica, frère de Michel. Celle des dissidents, établie à Thorn, le 19 mars 1767, fut conduite par le général Georges-Guillaume Goltz, staroste de Tuchol. Jean Grabovski, général d'artillerie polonaise, se mit à la tête d'une autre formée à Sluck; cependant les signataires de ces dernières ne furent pas aussi nombreux que ceux des autres confédérations formées pour la plupart par les ennemis du roi. Repnine, activement secondé par l'abbé référendaire Gabriel Podoski, honteusement vendu et voué à ses vues, avait augmenté les ennemis du roi, en leur promettant que les prérogatives de la république seraient désormais péremptoirement garanties; qu'elles seraient défendues contre toutes les attaques du parti royal, que les débats nationaux pourraient avoir lieu tranquillement et en toute sûreté, alors les confédérations se manifesteraient franchement et avec succès; enfin il faisait espérer à tous les ennemis du roi, et il n'y en avait que trop, que la détrônisation de Stanislav-Auguste en serait une suite immanquable.

25. Charles Radzivill revient, 1767.

Les confédérations républicaines et celles des dissidents, travaillées par les insinuations étrangères, rapprochèrent tellement leurs dispositions qu'on avait formé le projet de les amalgamer dans une confédération générale. C'était le but que se proposait la vigilante politique de Repnine; et pour

donner encore plus de confiance à cette résolution, il indiqua le prince Charles Radzivill comme chef de cette grande fusion, afin d'affermir par ce choix son indépendance lorsqu'elle verrait à sa tête un homme dont les sentiments furent toujours contraires et hostiles à la Russie. Stanislav Brzostovski, allié à l'une des Radzivill se rendit à Dresde pour engager le prince Charles qui résidait en cette ville, à revenir en Pologne et à se rendre docile aux bonnes intentions de l'impératrice de Russie. Charles Radzivill se laissa fléchir. Privé par Michel Brzostovski, maréchal de la confédération précédente, de sa dignité sénatoriale et de sa fortune, il recouvra et ses biens pillés et dévastés et ses honneurs, par l'intervention d'un autre Brzostovski, Stanislav, maréchal d'une autre confédération. Radzivill fit son entrée solennelle à Vilna le 6 juin. La fusion des confédérations devait avoir lieu à Radom.

26. Réunion à Radom, 1767.

Ces affaires placèrent le roi, faible et indolent, dans la position la plus fâcheuse : il se vit forcé de se soumettre aux volontés de Repnine, qui, ayant obtenu sa soumission, changea tout-à-coup de conduite et entreprit d'autres mesures avec les confédérés turbulents et peu déterminés à remplir ses ordres. Il fit occuper les environs de la ville de Radom, où toutes les confédérations s'étaient rendues, par une armée russe qu'il fit cantonner dans la ville et dans les maisons où logeaient les confédérés ; il ne les ménagea plus, prit un ton hautain, les insulta, les humilia et prescrivit ses lois. Enfin, un détachement de canonniers, la mèche allumée, vint dresser une batterie en face de la maison de ville, où toute la noblesse était assemblée, et dans cet appareil formidable, le colonel russe Carr, chargé de cette affaire, exigea la signature du manifeste dressé par Repnine lui-même. Toutes les confédérations s'unissant dans une seule, dite depuis confédération de Radom, présidée par Radzivill et Brzostovski, furent par conséquent obligées par serment d'accepter et de reconnaître les intérêts des dissidents, la garantie de l'impératrice, et après avoir juré d'être fidèles au roi, d'inviter

celui-ci à accéder à la confédération. De cent soixante-dix-huit maréchaux, il n'y en eut que six qui, dans ce jour d'oppression, signèrent simplement, tout le reste ajouta des clauses dérogatoires. François-Xavier Branicki et Pociei furent envoyés, au nom de la confédération, à Pétersbourg, pour demander l'appui et la protection de Catherine II, qui les reçut poliment. Les maréchaux de la confédération étant arrivés à Varsovie, présentèrent au roi leurs hommages et le roi accéda à la confédération. C'est ainsi que le but de la confédération générale fut détourné et faussé; la Russie, renforça le trône de Stanislav-Auguste en le mettant sous sa tutelle. Les dissidents, leurs ennemis, les adversaires du roi, tous, s'aperçurent également qu'ils étaient dupes de la Russie et de Repnine; trompés par ceux en qui ils avaient placé toute leur confiance, ils commencèrent à comprendre et à déplorer leur position, à se décourager ou à s'exciter et se préparer à de nouvelles entreprises. Cependant l'ouverture de la diète extraordinaire de confédération, eut lieu le 5 octobre 1767. Elle était présidée par Charles Radzivill et Stanislav Brzostovski, maréchaux de la confédération.

27. Enlèvement des sénateurs, 1767.

Plusieurs des confédérés qui se virent trompés dans leur attente, devinrent opiniâtres dans leur détermination, aucune menace de déportation, de violence, ne put modérer l'ardeur du zèle que l'indignation leur avait inspiré. Plusieurs sénateurs, particulièrement l'évêque de Krakovie Soltik, déployèrent le plus grand courage. Repnine, accusant de témérité leur noble audace, fit piller à plusieurs reprises les biens de l'évêque et menaça de l'envoyer en Sibérie. Déjà il s'était saisi de Kozuchovski, nonce de Kalisz, et l'expédiant hors de la capitale, il le força à rester dans sa campagne (18). Cette violence passa inaperçue et n'intimida ni

(18) Cependant Zukovski s'était rendu à Varsovie avant l'enlèvement des sénateurs, pour s'entendre avec l'évêque Soltik, qui le chargea d'une mission à la cour de Vienne, que Zukovski devait remplir dès que l'enlèvement serait consommé.

l'évêque, qui se voua à sa patrie, ni les autres. Alors Repnine résolut conformément à ses menaces antérieures d'y mettre fin par un coup d'état. Dans la nuit du 13 au 14 octobre 1767, Gaëtan Soltik, évêque de Krakovie, Joseph-André Zaluski, évêque de Kiiov, Venceslav Rzevuski, palatin de Krakovie, Sévérin Rzevuski, staroste de Dolin, son fils, sont enlevés et transportés de Varsovie par Vilno et Smolensk à Kaluga, au fond de la Russie, sous l'escorte russe; chacun conduit séparément se vit privé de toute communication et des soulagements que l'âge et les infirmités de quelques-uns rendaient nécessaires. Le scellé fut mis sur leurs papiers. Les chambres ayant eu connaissance du projet de cette déportation, ne voulaient pas même croire à la possibilité de son exécution : mais lorsqu'il devint notoire que cet acte de violence était accompli, une stupeur ineffable s'empara de leur âme, et bientôt fit place au découragement et un abattement extrême. Au milieu de la plus profonde affliction, de la consternation générale et des sensations les plus pénibles, le seul chancelier de la couronne, André Zamoïski osa se constituer l'organe de la nation et peindre hardiment la situation dans laquelle se trouvait l'état. Profondément touché de l'indolence des représentants à la diète, il les apostropha et fit entendre, que, s'ils ne pouvaient pas s'opposer au dernier outrage qu'on leur faisait éprouver et s'ils s'abstenaient de réclamer hautement contre cette injure afin de sauver la gloire de la nation : lui de sa part, ne voulant point sanctionner un acte de violence aussi atroce, déposait le sceau dès qu'il n'est plus l'expression de l'indépendance et de la dignité des Polonais, mais l'empreinte de leur servitude et de l'opprobre; il le résignait et le remettait au roi, prêt à souffrir plutôt toutes les persécutions, qu'à se montrer ministre coupable et à servir d'instrument à l'ignominie qui venait de souiller sa patrie. De suite le sénat et les nonces en corps se rendirent chez le roi pour se plaindre de cette violation du droit des gens. Pendant que la ville entière était dans le deuil et l'épouvante, ceux qui entrèrent dans le cabinet du roi l'y trouvèrent paisiblement assis à son bureau, dans l'attitude d'un dessinateur, occupé à imaginer le dessin d'une livrée pour l'anniversaire de son couronnement.

Forcé d'accorder une audience à toute la diète en corps, il parut déconcerté et irrésolu. Il ne put cependant refuser de nommer trois sénateurs pour se rendre chez l'ambassadeur russe et lui demander la raison de cet attentat. Repnine répondit qu'il n'avait à rendre compte de ce qu'il avait fait qu'à sa souveraine. Les sénateurs députés ayant rendu cette réponse au roi, le grand chancelier Zamoïski se démit aussitôt de tous ses emplois. Et telle est la puissance des vertus civiques et du courage, qu'ils arrachent l'admiration, même de ces âmes avilies, de ces caractères rampants, qui n'ont pas la force de les imiter. Le roi approuva la vertu d'André Zamoïski, en l'applaudissant il accepta sa démission, mais privant le grand citoyen de sa haute fonction de chancelier, il la confia, ainsi que le sceau, à l'un de ces hommes pervers, qui, indolents à toutes les actions honnêtes, insensibles au bienfait, trouvaient mille moyens de commettre des méfaits et se montrait inépuisable dans des inventions ingénieuses impropres pour seconder les entreprises du crime, par les cabales et l'imposture. André Mlodzieiovski était l'homme capable de sceller la honte et la ruine de sa patrie.

28. La diète soumise et sa commission terminent leurs travaux, 1767, 1768.

Cependant ce ne fut pas autant la terreur, qui agitait le pays et la capitale, que l'indignation et la colère. La diète partageait ce sentiment, mais son aveuglement et son indolence, dans les débats ultérieurs, continuaient à être l'instrument des menées de Repnine, qui réussit à faire éloigner les plus opiniâtres et tourna à son profit la faiblesse des plus dociles. Enfin, pour faciliter la marche des affaires, le 19 octobre, la séance fut interrompue et suspendue. L'on choisit, conformément à la demande impérieuse de Repnine, une commission à l'effet de terminer les négociations avec les cours étrangères, et spécialement au sujet des dissidents. Cette commission fut présidée par Gabriel Podoski, déjà connu par sa lâche servilité à la Russie, qui, de référendaire, venait d'être créé primat du royaume, en récompense des

services qu'il avait rendus à Repnine (19). Le traité avec la Russie fut conclu et l'on mit les dissidents en possession de toutes leurs prérogatives. Repnine prodigua, selon son bon plaisir les charges et les dignités ; prescrivit des lois aux dissidents, indiqua celles que devait suivre et décider la diète. Pourtant les évêques désunis n'entrèrent point dans le sénat et on ne fit aucune attention à ce sujet. La diète reprit sa séance sous de tels auspices, le 1er février 1768, et fut terminée le 5 mars de la même année. Les nonces de la Litvanie n'arrivèrent pas à cette courte reprise de travaux achevés. A peine la séance fut-elle reprise, que parut une protestation de l'évêque déporté, Soltik. Un citoyen de Litvanie, Charles Chreptovicz, nonce de Grodno, s'en était chargé au moment de l'enlèvement; ayant vendu et assuré ce qu'il avait pu de sa fortune, il fit enregistrer ce manifeste au greffe de Grodno, et sortit du royaume emportant le registre original des actes, et il envoya cet écrit à toutes les cours et l'adressa à tous les ministres à Varsovie. Presque tous les états furent étonnés et se virent détrompés; en Pologne cette protestation fit une sensation encore plus vive, car chacun y vit avec joie ses propres sentiments devenus publics.

IV. Confédération de Bar.

1768-1772.

29. L'évêque Krasinski pense à soulever la nation, 1768.

On disait de l'évêque de Krakovie, Soltik, que l'orgueil était l'unique moteur de ses actions. Or, l'orgueil fit grandir son caractère, et quand il méditait le soulèvement de la nation menacée de la violence la plus révoltante, l'orgueil le cloua sur sa chaise curule et le livra à une longue captivité. L'évêque de Kamieniec, Adam Krasinski, déguisé en chasseur, pénétra à Varsovie, afin de persuader à Soltik de se sauver. Ses exhortations furent sans succès. L'orgueilleux Soltik resta inébranlable. Il confia ses préparatifs à son collègue

(19) Le primat Lubienski étant mort au mois de juin de l'année 1767.

dont il connaissait le caractère mobile et aventureux, en le chargeant de l'exécution de son projet. L'évêque Krasinski, travesti en médecin, échappa aux poursuites des Russes afin de se rapprocher d'abord de la frontière de Turquie, d'où il expédia des nouvelles à Constantinople; ensuite il traversa toute la Pologne au milieu des dangers; passa entre plusieurs détachements russes, habillé en officier prussien conduisant une remonte de chevaux; partout il se concerta et renoua des relations, surtout à Varsovie; enfin il partit pour la Silésie, dans le but de trouver l'assistance des puissances étrangères, et de s'assurer leurs secours, car il pensait que sans leur appui les forces de la nation n'étaient pas suffisantes pour secouer le joug russe et il croyait qu'à la fin la politique de l'Europe ne regarderait plus d'un œil indifférent les procédés iniques de la Russie et sa domination en Pologne.

30. Politique spoliatrice de cette époque.

La politique de ces temps là avait ébranlé l'ancien ordre de choses jusque dans ses fondements et lui avait donné une nouvelle forme tellement déterminée que si la force des circonstances eût amené la nécessité de revenir à la précédente, on eut trouvé des obstacles insurmontables. Frédéric II, fort de ses conquêtes importantes, créa et concentra dans sa seule personne une puissance aussi active que formidable. L'apparition de cette nouvelle monarchie militaire et vigoureuse, rapprocha plus que jamais les états d'Orient de ceux de la partie occidentale de l'Europe. La politique habile des cabinets suivant une routine astucieuse et leurs ambassadeurs auprès de différentes cours saisissant adroitement toutes les circonstances favorables, travaillaient chacun à l'agrandissement de leur pays dont la construction intérieure et extérieure devait être mieux complétée et perfectionnée. Le moyen le plus efficace de la bonne construction de la machine politique, consistait dans l'accroissement des chiffres statistiques, qui augmentaient et s'élevaient à force de réunions de petites portions par de nouvelles incorporations. Par conséquent la politique s'occupait d'acqui-

sitions d'arrondissements au détriment des peuples ou des états moins forts dont l'existence était en butte à des morcellements et aux rapines de leurs voisins puissants. Dans les traités entre les états prépondérants on se réservait des conditions secrètes qui rendaient les conventions publiques incertaines ; la garantie forcément imposée portait une terrible atteinte à l'indépendance des pays moins puissants. La lassitude et l'épuisement général, après de longues guerres, disposaient les monarchies du premier ordre à des ménagements réciproques et à un concours mutuel qui frappait d'un commun accord les faibles.

31. Relations entre les puissances.

L'accroissement subit de la monarchie prussienne démontra la nullité du système politique garanti par tous les traités conclus depuis la paix de Westphalie qui devaient veiller à ce qu'aucun état ne s'agrandît, les maintenir dans leurs limites, dans leurs intérêts, et tenir entre eux l'équilibre. Ce système céda. L'inimitié très-ancienne entre la maison de Bourbon et celle d'Autriche servant d'élément à l'équilibre, paraissait éteinte par la conclusion des dernières alliances ; celle que Kaunitz avait réussi à concerter entre l'Autriche et la France, fut fortifiée après la guerre de sept ans. L'Autriche était liée par une étroite alliance, aussi bien à la Russie qu'à la France. Frédéric II, allié de la Russie, désirait maintenir la paix avec Marie-Thérèse. Celle-ci ne pensait plus à reconquérir la Silésie et le roi de Prusse, victorieux, voulait préserver ses derniers jours des fatigues de la guerre. La paix, désastreuse pour les faibles, régnait ainsi entre les principales puissances, chacune d'elles se voyait satisfaite dans ses vues et pouvait impunément, si l'occasion se présentait, dépouiller à son profit ceux qui manquaient de force. Or, aucun état ne s'opposait à l'accroissement de la prépondérance décisive que la cour de Pétersbourg prit en Pologne. Cependant, l'évêque Adam Krasinski ne désespérait pas d'intéresser les cours européennes contre l'ambition de la Russie et s'imagina de pouvoir ramener à une meilleure action les dis-

positions de la diplomatie. La Suède et la Turquie, voisines de la Pologne, mais dans un état non moins faible que cette dernière, s'allièrent à elle. La Suède, plus impuissante, craignant le courroux de la Russie, promettait peu, et pour que la Porte-Ottomane fut capable de prendre quelque détermination, il fallait attendre l'intervention active de quelqu'autre monarchie, et la convaincre que les armées étrangères se trouvaient effectivement en Pologne.

32. Confédération de Bar ; mission du sénat, 1769.

En attendant, les Russes renforçaient le nombre de leurs troupes dans ce pays, sans étendre cependant leurs cantonnements vers la frontière de la Turquie, pour ne pas lui faire ombrage. Cette précaution russe favorisa l'exécution des projets des patriotes plus ardents, plus impatientés. Le nom de Pulaski y brille au premier rang. Le vieux Pulaski alluma l'embrasement et son fils l'illustra; le père donna l'exemple du dévouement, le fils inspira l'action et l'héroïsme (20). Pulaski, avec toute sa famille, se rendit en Podolie.

(20) *Joseph Pulaski*, dans sa jeunesse, montra de l'ardeur pour la liberté de son pays; dans les guerres occasionnées par l'élection de Stanislav Leszczinski, il avait levé et conduit avec gloire un corps de 400 hommes. Depuis il embrassa la profession d'avocat dans les grands tribunaux; il y dirigeait les affaires des Czartoryski ; mais après quelques années, il avait rompu désagréablement avec eux. Sa fortune étant chargée de dettes et de procès, il plaida ses propres causes devant les tribunaux, et il pensait que la justice et l'éloquence dans les républiques les plus corrompues, sont préférables à toutes les brigues et à toutes les protections des grands qui outragent la loi. Ses ennemis et ses amis considéraient sous différents points de vue son habileté dans les détours de la jurisprudence. Toute sa vie il avait enduré les railleries publiques sur son peu de courage, n'en marquant jamais de ressentiment, riant le premier de ces injures qui étaient passées en plaisanteries; espèce de cynisme que ses amis expliquaient en disant que formé sur les mœurs antiques, il avait un grand dédain des injures particulières; que cette vertu si inconnue de nos jours est une des plus nécessaires au maintien des républiques. Ils disaient qu'un homme assez violent pour s'emporter à

Là, le 29 février 1768, lui Joseph Pulaski, staroste de Varka, ses trois fils et son neveu, François Potocki, palatin de Kiiov, Michel Krasinski, podkomorzy de Rozan, frère de l'évêque et encore un citoyen, jetèrent les fondements de la fameuse confédération de Bar, dont Michel Krasinski fut nommé maréchal-général. L'évêque de Kamieniec parut un instant mécontent et désolé de la formation précoce de cette confédération, mais il y accéda et agit dès-lors plus activement encore auprès des cours étrangères. La Pologne se vit donc de nouveau ébranlée et soulevée. Quoique cela fut prévu cependant Repnine en donna avis à sa souveraine et demanda ses ordres; il força en même temps par des menaces, le roi et quelques sénateurs se trouvant dans la capitale, de demander l'intervention de l'impératrice. Mais quand le sénat fut convoqué, il approuva ceux qui s'y opposaient et délégua André Mokronoski vers les confédérés. Cette mission autorisa l'existence de la confédération; mais les confédérés ne pensaient pas à se concerter avec le délégué. Mokronoski, témoin de la ferveur

des injures et à des menaces, n'inspirait à ce vertueux citoyen qu'un sentiment de pitié, et qu'il disait tranquillement : « C'est un fou ! » Il avait 62 ans lorsqu'il entra en relation avec les évêques Soltik et Krasinski, leur servit d'intermédiaire dans leurs intimes communications et se sentit enflammé d'un sentiment qui éveilla dans son âme le courage d'un héros et des ressources inépuisables pour de grandes actions. Repnine qui commença à le regarder de mauvais œil, fit un jour le mouvement de le frapper, parce que cet ambassadeur s'étant couvert en lui parlant, Pulaski au même instant s'était aussi couvert. Pulaski jusque là insensible aux injures, conserva de celle-ci un ressentiment profond. Les outrages et l'oppression dont il continua d'être témoin lui donnèrent plus d'indignation et d'impatience. Pulaski emmena avec lui trois fils et son neveu. Il les conduisit dans une de ses terres, à quelques lieues de Varsovie. Ce fut là que, malgré leur extrême jeunesse, il leur confia son dessein; il fixa leurs yeux sur cette perspective de gloire réservée aux libérateurs des nations. Mais il ne leur dissimula pas les malheurs qui attendent ceux qui échouent dans ces grandes entreprises, et l'ingratitude des hommes envers les infortunés vengeurs de l'humanité. Il y dit les derniers adieux à son épouse, qui consacra courageusement sa famille entière au service de la patrie (voy. Rulhieres, anarchie de Pol.).

et de l'embrasement qui s'étendait par une confédération formée dans les environs de Halicz, sous le chef Joachim Potocki, échanson de Litvanie, par une autre de Lublin, retourna à Varsovie, prit congé du roi, et alla de son propre mouvement à Paris pour y faire tout ce qui était possible en faveur du soulèvement.

35. Les Russes combattent les confédérés.

La guerre s'étant donc déclarée, ne cessa de ravager le pays jusqu'à la cinquième année. La confédération de Bar avait pour but de délivrer le pays, de l'agression de la Russie, et la constitution, de la garantie étrangère, qui privait la nation de l'usage du pouvoir législatif; de reconquérir l'indépendance et la souveraineté ; elle prit les armes, au nom de la liberté et de la religion ; au nom de la religion le sang allait couler plus abondamment qu'au nom de la patrie. Les autres confédérations se formant dans le même sens, se réunissaient et accédaient à celle de Bar, ou agissaient indépendamment pour leur propre compte. Longtemps ces soulèvements partiels, n'eurent pas de point central et manquèrent d'un chef capable de diriger leurs mouvements. Comme elles ne se formaient pas à la fois, mais successivement, cela donnait une grande facilité à l'armée russe répandue dans tout le pays, de disperser les confédérés qui manquaient d'armes et de munitions. Dans le courant de ces années, les confédérés comptèrent beaucoup de revers; leurs déroutes continuaient mais ils n'étaient pas abattus, et à chaque déroute ils étaient capables de se présenter aux Russes plus formidables, plus expérimentés et plus exercés. La guerre pour les Russes devenait fatigante et plus dangereuse. Il leur fallait combattre par détachements les nombreux partisans et empêcher le soulèvement possible de toute la nation. Repnine ne laissait pas échapper de ses mains l'empire qu'il exerçait sur le roi et sur toutes les autorités de la république. Il désarmait les pouvoirs du pays dont il se méfiait; il retenait dans l'inaction l'armée polonaise, à l'exception d'un faible détachement, commandé par Xavier Branicki, destiné à agir contre les confédérés, car il sentait bien

que les militaires nationaux rapprochés des confédérés auraient fraternisé avec eux comme il était arrivé maintes fois dans certaines occasions, lorsque les détachements de l'armée nationale se trouvaient en contact avec les confédérés. C'était une guerre intérieure mais non pas intestine. L'armée russe agissait seule contre les confédérés et livrait journellement sur tous les points de nouveaux combats ; elle couvrait avec toutes ses forces la capitale, résidence du roi et centre de l'armée nationale. Dans l'espoir d'étouffer l'embrasement dès sa naissance, un renfort considérable, avec le détachement de Xavier Branicki, furent dirigés contre Bar, vers la Podolie et l'Ukraïne.

34. Massacres de l'Ukraïne excités par l'impératrice. Drevitch, 1768.

En même temps un autre expédient s'était présenté à l'impératrice pour détruire la confédération; comme le soulèvement qui s'était déclaré au nom de la religion devait combattre les dissidents conspirant avec l'ennemi du pays, et comme le nonce du pape qui appelait à la défense de l'église outragée, envenimait le fanatisme religieux, l'impératrice sut en tirer tout l'avantage possible contre la noblesse catholique; elle arma le peuple désuni. Les émigrés des Zaporoges conduit par Zelezniak, portant l'oukase de l'impératrice, se répandirent dans des cantons désarmés de l'Ukraïne, répandant le brigandage et le carnage, appelant le peuple au nom de la religion opprimée. Leur marche grossissait en nombre et en massacres. La défection de Gonta, kozak au service de la garnison de Human, livra cette place à la boucherie du fanatisme. Tout ce qui s'était réfugié dans cette ville fut impitoyablement égorgé, le 24 juin et jours suivants de 1768. Le sang coula à grands flots, l'humanité gémit sous des cruautés horribles et hideuses, et un évêque russe courut bénir, au nom de l'impératrice et de l'orthodoxie, le peuple ivre de ses excès. Il fallut que les Russes même allassent réprimer sa fureur. En effet leur armée et celle de Pologne réunies, commandées par Joseph Stempkovski, mirent fin à ces atrocités, par de sévères punitions. L'enquête compta

50,000 victimes égorgées, et les exécutions montèrent à plusieurs centaines. Tout y était déjà calmé, un silence lugubre régnait et les fuyards revenaient, lorsque l'année suivante, 1769, un autre chef kozak, Tymienko, soupçonné encore de connivence avec la Russie, renouvela ces horreurs. Mais ce carnage produit par le fanatisme révoltait l'humanité, les cruautés que commettait l'armée de ligne russe, nommément sous les ordres du colonel Drévitch et de Ren, présentaient un tableau non moins exécrable. Encore ils respectaient les militaires qui tombaient dans leurs mains et les renvoyaient ordinairement à leurs régiments; mais les citoyens paisibles, et surtout les ecclésiastiques suspects étaient indignement maltraités; les capitulations avec les confédérés rarement observées, presque toujours violées; ceux des confédérés qui devenaient leurs prisonniers de guerre se trouvaient heureux quand on leur tranchait tout de suite la tête sans les torturer; un grand nombre d'entr'eux, épuisé par des privations continuelles, fut dirigé vers la Sibérie pour n'en revenir jamais, et de ceux qu'ils laissaient dans leur pays, un grand nombre fut estropié, on leur coupait les mains et les pieds On voyait encore, bien des années après, des victimes couvertes de cicatrices, mutilées, privées de leurs membres : souvenirs de l'abominable barbarie, dont s'était souillé Drévitch, homme dont le nom, même aux yeux du roi, devait servir d'épouvante. Une fois, l'ex-chancelier Zamoïski étant parti pour une nouvelle campagne, le bruit s'était répandu qu'il voulait tomber dans les mains des confédérés pour embrasser leur cause. Le roi, effrayé, conservant de l'aversion pour les confédérés et sympathisant avec la Russie, écrivit à l'ex-chancelier une lettre anonyme, dans laquelle il le menaçait de la fureur de Drévitch; il lui fit en même temps observer que parmi les confédérés il ne serait qu'un subordonné et par ces motifs il pensait le ramener à la raison. Appréciant le service que Drévitch avait rendu à sa cause et à l'impératrice, il voulait le récompenser en le décorant de l'ordre de Saint-Stanislav qu'il avait institué lui-même; et il le lui aurait donné si Joachim Chreptovicz, ayant eu connaissance de ce projet, n'eut rapporté

sa propre décoration, et n'eut déclaré que, si le roi exécutait ce dessein, tous les autres viendraient lui remettre les leurs.

35. Revers des confédérés, 1768.

L'expédition des Russes contre les confédérés de Bar avait réussi avant la répression des massacres de l'Ukraïne. Le 20 juin les Russes prirent d'assaut la ville de Bar (21). Les confédérés, refoulés, ne pouvaient se tenir sur toute la frontière méridionale. Joachim Potocki était forcé d'abandonner ses opérations aux environs de Podhaïcé, et Pulaski d'évacuer Bérdiczev. Ils se virent obligés de se retirer au-delà du Dniestr. La Turquie put se convaincre de l'existence des Russes en Pologne, quand à Constantinople, la nuit du 13 au 14 juillet elle apprit la violation de sa frontière par les poursuites russes, et quand elle donna asile aux confédérés en Valachie. Les Russes obtenaient le même succès sur les autres confédérations. Ils s'emparèrent de Krakovie où ils perdirent deux de leurs colonels, Panine et Bek. En Litvanie ils s'emparèrent de Niesviez, dispersèrent les grands préparatifs de Radzivill et réduisirent ce prince à l'inaction. Horain, maréchal de la confédération, périt sous Vilna. La confédération kuiavienne, commandée par Uleiski, fut détruite sous Naklo. Drévitch dispersa le corps de Rydzynski, près de Treyn, sur la frontière de Prusse; il remporta des avantages contre les autres.

36. Les confédérations se raniment, 1768-1769.

Malgré ces pertes, les confédérations se ranimaient partout. En Litvanie, Simon Kossakovski se promenait et se soutenait contre les Russes avec bonheur. Dans la province de Sieradz et de Krakovie, Birzinski avec plusieurs mille com-

(21) A la prise de Bar, un des fils de Pulaski, Antoine, tomba dans les mains des Russes; conduit à Kazan, il y rendit service à la Russie contre Pugatchef. Depuis ce temps-là, fidèle à la Russie, il fut de la confédération de Targovica. Son fils Kazimir fut emprisonné et longtemps détenu en 1825 et 1826, pour son patriotisme.

battants fatiguait Drévitch et vengeait les pertes antérieures. Dans la grande Pologne, Ignace Malczevski nommé maréchal accrut ses forces jusqu'à 4000 hommes, évitant des rencontres sérieuses ; aidé par son régimentaire Gogolevski, plus courageux, et par quelques autres plus capables de combattre, il causa aux Russes des pertes considérables et les obligea à se retirer dans les villes. Antoine Moravski, aux environs de Gnezne, Mazoviecki, dans la terre de Dobrzin, par leur bravoure jetaient la panique dans les camps russes. La confédération de la terre de Varsovie, sous le maréchal Tressemberg, soutenant ses relations avec la capitale l'inquiéta souvent, et le petit exploit de son régimentaire Bachovski, dans les forêts de Kapinos, alarma l'ambassadeur russe et les autorités dans la capitale. En attendant, les confédérés de Bar, en Valachie, se trouvaient dans diverses perplexités et étaient déchirés par des mésintelligences. Dans l'espérance de l'intervention étrangère et de la guerre imminente de la Turquie avec la Russie, le maréchal et le régimentaire persistaient à agir de concert avec la Turquie et à entrer dans leur patrie, conduit par la lumière pâle du croissant ; tandis que Pulaski était d'un autre avis : il comptait sur ses propres forces et voulait agir offensivement. Ces dissensions divisèrent les esprits à tel point que Joachim Potocki conçut une haine implacable contre la famille de Pulaski et conjura sa perte. Il était facile de rendre le vieux Pulaski suspect aux Turcs, il fut arrêté et conduit à Constantinople où il mourut en prison (22). Krasinski et Potocki, avec ses adhérents, restèrent en Turquie pour participer à la guerre qui allait éclater. Les jeunes Pulaski, Kazimir et François, suivant le système de leur père, essayèrent une irruption en Podolie avec quelques centaines d'hommes et tinrent leur poste près de Dniestr, tout l'hiver, avec fermeté. Au printemps, assaillis par 6,000 Russes, l'un dans les retranchements de Trinité,

(22) Le vieux Pulaski de sa prison écrivit à ses fils d'être tranquilles sur son innocence, mais quelle que fut sa destinée, de sacrifier leurs ressentiments, de ne jamais songer qu'à la patrie et de justifier sa mémoire par leur conduite. Il mourut à Constantinople vers la fin du mois de décembre 1768.

(okopy troïcy), l'autre à Zvaniec, réussirent à sortir, tous deux séparément, sans pouvoir se réunir; Kazimir, avec ses 200 hommes, s'esquiva courageusement par un dangereux sentier, à travers l'ennemi qui le cherchait, et il repassa le Dniestr, méditant une plus grande entreprise. Plusieurs autres notabilités de la confédération se rendirent à Teschen en Silésie, où arriva l'évêque Krasinski, plein d'espérance dans l'intervention tant désirée, s'efforçant de rapprocher et de réconcilier les esprits, de centraliser l'action par une organisation générale de tous les soulèvements qui jusqu'à ce moment s'agitaient isolément

37. Relations de la confédération résidant à Teschen, avec les cours étrangères.

Lorsque la confédération s'était établie à Teschen, différentes circonstances excitaient les partisans de l'intervention. Ils prévoyaient que l'inertie de l'Autriche pouvait bientôt changer. Marie-Thérèse désirait en vérité maintenir la paix, et le ministre Kaunitz secondait ses intentions. Mais l'empereur François Ier venait de mourir, et Joseph II, son fils, lui succéda au trône impérial avec des idées autres que celles de Marie-Thérèse sa mère. Il parvint à obtenir une entrevue au mois d'août 1769, à Neisse en Silésie, avec Frédéric II; il lui voua dès-lors son admiration, et Frédéric II eut la complaisance de le payer en retour des éloges qui le satisfirent. L'accord et la bonne intelligence se fortifiant de jour en jour entre les deux souverains entreprenants, faisait augurer à la Pologne un avenir plus rassurant : car on était persuadé que la grande prépondérance de la Russie leur faisait enfin ombrage et suscitait contre elle leur inquiétude et leur envie. Effectivement l'Autriche, sans vouloir déclarer son opinion et sans altérer encore ses relations pacifiques avec la Russie, donnait au moins un asile aux confédérations résidant à Teschen. La cour de Saxe ne les secourait que faiblement et se refusait quelquefois à les seconder, elle semait plutôt de nouvelles divisions chez eux. La France seule commença à s'occuper plus sérieusement du sort de la confédération, à laquelle elle envoyait de l'argent et des hommes. Pierre de

la Roche, officier de dragons, lié d'amitié avec l'évêque Krasinski, et le général Mionczinski étaient chargés par le gouvernement français de ses subsides et de la partie diplomatique qui résultait de ces premières ouvertures. L'ambassadeur de France, le comte de Vergennes, parvint enfin à obtenir en date du 4 novembre 1768, la déclaration de guerre de la Turquie contre la Russie, et la guerre allait commencer avec la bonne saison de l'année 1769. Mais si d'un côté les confédérés voyaient poindre l'intervention des puissances étrangères en leur faveur, d'un autre côté, ils voyaient avec peine que les relations amicales entre les cours de Vienne, de Pétersbourg et de Paris ne s'altéraient point.

38. Activité des confédérés, expédition des Pulaski en Litvanie. Gliniany, 1769.

L'activité des confédérés était infatigable, leurs bandes fuyant devant les Russes, ne cessaient de les surprendre à chaque occasion. Dans le mois d'avril 1769, on comptait 13 combats dont cinq avaient été à l'avantage des confédérés, six favorables aux Russes, deux douteux. La guerre avec la Turquie commencée, les échecs des Russes près de Chotzim enhardirent à de nouvelles entreprises. Zakrzevski soutenait la confédération de Kuiavie, comme régimentaire ; le brave kozak Joseph Sava Kalinski fut élu maréchal de celle de Vyszogrod. François Pulaski occupa la ville de Sambor. Kazimir pénétra aussi dans l'intérieur du pays et le hasard l'amena sous les murs de la même ville. Il apprit de son frère la nouvelle de la mort de leur père. Au lieu de se livrer dans leur douleur à un juste ressentiment, ils se rappelèrent le conseil de leur père et prirent une ferme résolution de venger le tort porté à leur nom et de prouver son innocence par leurs actions, en se vouant à la cause de leur patrie ; cette noble résolution les inspira d'un héroïque courage. Ils concertèrent tout de suite le plan de se porter avec leur poignée d'hommes en Litvanie et de soulever cette province presque calme. Traversés dans leur projet par des lettres calomnieuses qui les devancèrent et cherchèrent à leur enlever toute confiance, qui les représentaient comme des

traîtres vendus aux Russes, ils s'avancèrent cependant au fond du pays. Leur apparition souffla partout une confiance méritée et favorisa leur entreprise. A peine aboutirent-ils à la frontière de Litvanie avec leurs 600 hommes, qu'ils se virent renforcés par 300 hulans tatars litvaniens; victorieux près de Brzesc-Litevski, ils protégèrent la formation d'une confédération avec laquelle le 20 juin, près de Slonim, ils furent surpris par 3,000 Russes. Dans cette affaire, ils eurent le bonheur de détruire la cavalerie russe et de sortir encore victorieux pour se diriger vers Augustov, lieu où ils étaient convenus de protéger les comices des confédérés de la Litvanie et les élections de leurs maréchaux. Jean-Michel Pac, staroste de Ziolov, conformément aux décisions antérieures y fut proclamé maréchal-général, et l'on y débattit le plan de la prochaine campagne. Les Pulaski soutenant toujours que la Pologne ne pouvait être délivrée que par ses propres forces, voulaient absolument agir offensivement, désirant plutôt chercher et attaquer les Russes qu'être poursuivis par leurs troupes : c'est avec ces idées qu'ils pénétrèrent jusqu'en Litvanie, afin de soulever cette province et de faire des courses ensemble : mais ils y trouvèrent d'autres dispositions; les Litvaniens croyaient qu'il valait mieux s'enfermer dans leur province et la défendre. Les Pulaski furent donc forcés de se séparer des Litvaniens, et d'exécuter une retraite plus dangereuse que ne l'avait été leur marche; leur périlleuse entreprise allait ainsi perdre tout succès. Eux mêmes, dans leur retraite, atteints vers la fin d'août 1769 par les Russes, furent dispersés près de Lomazy. François y périt, et Kazimir resté seul des cinq Pulaski se sauva avec dix hommes vers la frontière de Hongrie. Les Litvaniens se virent harcelés par des forces supérieures, sans avoir de chef capable. Ils étaient encouragés et secondés par le vieil hetman Branicki, mais son secours pécunier et pacifique n'était pas de nature à les rassurer. Radzivill offrit un appui plus efficace avec 600 hommes de troupes et les canons qui lui restaient encore. L'intrigue acharnée contre Pulaski recommanda à Radzivill pour chef de son armée, Birzynski qui accourut de Sieradz et prit le commandement. Peu de jours après il s'engagea entre les détachements russes et son petit corps fut enfin détruit presque aux portes de

Bialystok, résidence du vieil hetman. Les Russes voyaient tout l'intérêt que portait le château aux confédérés, mais ils respectèrent le séjour du vétéran. Radzivill ayant perdu le reste de ses forces, emporta du trésor ce qu'il put et partit pour Teschen. Ses terres furent occupées par les Russes, pillées et dévastées ; ses richesses, sa bibliothèque, ses musées transportés de Niesviez à Pétersbourg. Pac aussi partit bientôt avec les députés et les chefs des élections d'Augustov pour participer à de grandes réunions qui devaient consolider et centraliser les confédérations. L'évêque Krasinski ne cessait de travailler dans ce but, et par ses efforts infatigables il semblait obtenir tout le succès. La politique inerte de l'Europe était enfin ébranlée ; la Turquie en guerre avec la Russie ; la France et la Saxe offrant leurs secours ; l'Autriche amie. Toutes ces circonstances engageaient à une démonstration plus solennelle ; dans ce but une réunion fut convoquée. La campagne de Chotzim, encore défavorable aux Russes, laissait plus de sécurité aux représentants confédérés pour traverser leur pays et se rendre à Gliniany, où en effet, dans le mois de septembre, purent s'assembler les maréchaux ou députés de cent soixante-dix-neuf districts de la république, pour dresser en actes publics ce qui était secrètement convenu, pour cimenter l'union du soulèvement.

39. Repnine remplacé par Valkognski, le sénat ne désaprouve pas la confédération ; Biala. 1769

Une sombre inquiétude absorbait alors la cour de l'impératrice. Dans l'incertitude de la campagne de Chotzim, elle comprit mieux sur quel point la conduite de Repnine avait placé sa domination en Pologne. Il tomba en disgrâce, fut révoqué et le prince Valkognski, nommé à sa place, arriva à Varsovie au mois de juin (23). La politique de l'impératrice allait donc être plus douce, plus humaine.

(23) Valkognski eut la première audience publique à Varsovie, le 4 juin 1769, et le 14 du même mois Repnine quitta cette ville pour retourner à Pétersbourg.

En effet, la guerre toujours pillarde devenait moins sauvage ; elle était confiée à la direction du général Veymarn. Valkognski suivit aussi la voie de la douceur selon ses instructions, conformément même à ses dispositions personnelles, il n'empêcha pas le roi de convoquer le sénat. A peine vingt-six sénateurs se furent-ils assemblés, tous dévoués à la cour qu'on les vit avec étonnement déclarer hautement que c'était un crime que de réclamer l'intervention étrangère contre les confédérés et que ceux qui l'avaient demandée, en répondraient à la république. Les Czartoryski, qui inspiraient cette déclaration, proposèrent qu'en même temps on réclamerait de la justice et de la magnanimité de l'impératrice la réparation des torts que les procédés de l'ancien ambassadeur avaient causés au pays. L'impératrice entra dans la plus violente colère contre les résultats de cette assemblée; Valkognski eut recours à des menaces, à quelque violence, mais cette fois il ne put changer à la résolution prise. Pour contrebalancer une semblable résolution, il inventa, avec le primat Podoski, une union patriotique conciliatrice en apparence, en réalité contraire au roi et aux confédérés (*). En attendant, une joie inexprimable remplaça les inquiètudes de Pétersbourg; la campagne de Chotzim tourna à l'avantage de la Russie, les Turcs furent réfoulés sur tous les points. Ces chances imprévues changèrent complètement la situation des confédérés, ils comprirent que toute espérance d'une assistance étrangère, était peut-être illusoire, et qu'ils ne devaient compter que sur eux seuls. Sans se décourager, ils renoncèrent à la temporisation, s'organisèrent, s'armèrent et combattirent. Gliniany, n'offrait plus de sécurité à l'assemblée de leurs représentants ; ce fut donc à Biala, sur les frontières de la Silésie, que dans les premiers jours de novembre 1769, les députés des deux Pologne et ceux de la Prusse polonaise, se réuni-

(*) Les principaux membres de cette union patriotique étaient : Le primat Gabriel Podoski ; l'évêque de Kuiavie, Antoine Ostrovski ; l'évêque de Vilna, Ignace Massalski ; le palatin de Kalisz, Ignace Tvardovski ; le palatin de Poméranie, Georges Fleming ; Adam Poninski ; Vladislav Gurovski, etc. Voyez chap. 58, et note.

rent sur le sol de la république, et proclamèrent solennellement pour maréchal Krasinski, et pour régimentaire Potocki; ainsi le premier noyau de la confédération de Bar servit de nœud à la confédération générale. La confédération de Litvanie, dont les députés et le chef étaient présents, se réunit aussi avec celle de Pologne, et comme à cette époque Krasinski et Potocki se trouvaient en Turquie à titre d'ambassadeurs de la nation, et rendaient des services éminents aux Turcs dans leur guerre, Pac, maréchal de la confédération de Litvanie, en leur absence, en fut désigné le chef. L'acte de la confédération générale, redigé dans toutes ses formes, signé d'un commun accord, fut publié sur tous les points de la république; la nation se livrait aux démonstrations de la joie en présence même des Russes, qui n'osaient contrarier cette manifestation du sentiment; les adhésions nombreuses des sénateurs, des citoyens les plus respectables par leur âge et leur position, arrivaient de toutes parts; et les confédérés sous les armes allaient combattre avec plus d'ardeur, plus d'ensemble. Cependant ce n'était pas le sol national, mais Teschen qui continuait d'être la capitale et le quartier général de la confédération; ce n'était pas sur la terre de la république, mais bientôt à Epéries, en Hongrie, que résidait la généralité, qui organisait, autorisait et donnait des ordres à toutes les confédérations particulières, et le premier noyau de la confédération de Bar, avec les chefs, restait encore à Varna pour mieux suivre la marche de la politique et de la guerre de Turquie.

40. Généralité, organisation, revers, 1769.

La généralité une fois constituée s'évertua à organiser l'ensemble, et à soutenir l'ordre et la subordination autant qu'il était possible. Chaque chef devait avoir sa nomination, son grade et l'autorisation de la généralité. Elle appréciait les suffrages des localités et les capacités. Les petites compagnies, si elles n'avaient pas de chefs de mérite et confirmés dans leur isolement, rentraient sous les ordres des maréchaux et des régimentaires supérieurs. Dans cette organisation,

le rang, les prétentions, l'ambition, l'animosité, la haine, l'intrigue, présentaient des embarras interminables, d'autant plus que souvent la généralité n'avait pas à temps les renseignements suffisants. La perception des impôts commença à s'exécuter plus régulièrement. Antérieurement ces exactions donnaient lieu à de nombreux abus et même au brigandage. Dans le désordre prolongé, inévitable dans de semblables secousses, il s'était formé des bandes, qui, en qualité de confédérations, tournoyaient dans tout le pays, du fond de la Litvanie jusqu'en Prusse et vivaient de pillage. Elle furent poursuivies et dispersées et leurs chefs passés par les armes. Dans ces opérations il fallait épargner de sanglants conflits et se saisir des chefs plutôt par des subterfuges. L'insubordination et les révoltes furent étouffées dans leur naissance. Birzinski, instrument de son ambition et de l'intrigue étrangère qui s'obstinait à agir indépendamment et ne voulait pas reconnaître l'autorité de la généralité, fut adroitement mis aux fers et privé du commandement (24). La confédération de Sieradz ne s'éteignit pas avec lui; une autre se forma tout de suite, composée de notabilités du palatinat; elle avait pour maréchal Galecki, staroste de Bydgoszcz, et pour régimentaire le major Joseph Zaremba. Dans ce moment d'une nouvelle ferveur, le régimentaire de la grande Pologne, Gogolevski s'impatientant des démarches trop circonspectes de son maréchal Malczevski; prétait l'oreille au projet de sa destitution de maréchal; et à la fin, poussé à bout, il essaya une révolte; abandonné par ses complices, lui seul fut fusillé. Malczevski quoique privé de son collègue plus capable que lui, n'était pas oisif. Dans une expédition entreprise avec deux milles hommes, près de Tursk, non loin de Kalisz, il mit en fuite le colonel russe Bialolipski; mais arrivé sous les murs de Czenstochova, il fut honteusement défait par le même Bialolipski. Il se retira en Prusse où il était mis à couvert par la confédération prussienne de Gordon et de plusieurs braves partisans. Il n'y resta pas longtemps; remis de son échec, il succomba sous

(24) Celui qui s'était chargé de s'emparer de la personne de Birzinski fut le fameux aventurier Dzierzanovski (voyez Rulhières).

un autre. Mis en déroute près de Montvy et Vilczyn par Apraxine et Drévitch, il abandonna son poste et se réfugia en Silésie. Les revers ne discontinuaient pas d'éprouver la persévérance des confédérés. La confédération de Lènczica, sous André Cielecki, rencontra Drévitch sous Skrzynno et fut mise en déroute. L'avantage qu'avait Zaremba sur le colonel Rew, dans la ville même de Piotrkov, était de peu de valeur en comparaison d'une bataille perdue bientôt après. Depart et d'autre se réunirent des forces plus considérables. Drévitch, et Galitzine, à la tête de 3000 hommes, s'arrêtèrent près de Dobra non loin de Kalisz, où se présentèrent presque dans le même nombre les confédérés conduits par Szaniavski. Les confédérés rompus par le premier choc perdirent leurs canons et 800 hommes restèrent sur la place; 400, avec les maréchaux Szaniavski, Tressemberg, Lassovski et beaucoup d'officiers furent faits prisonniers.

44. Attitude imposante de la confédération. 1770.

Tous ces échecs souvent, assez graves, ne déroutaient guère le génie entreprenant. La confédération prenait chaque jour une attitude plus imposante. L'hiver ne refroidit point son esprit; chaque jour on imaginait de nouveaux plans. Moravski, après la déroute du maréchal, tenait ferme, et plus vigoureusement que jamais, le canton de Gnezen. Malczevski forma le projet de s'emparer de la capitale, où la cour et les Russes animaient à outrance les divertissements du carnaval. Au fort de l'hiver et des réjouissances, l'alarme pénétra dans les salons, et le 12 février 1770, un combat fut livré, par lequel les Russes réussirent à préserver Varsovie de toute surprise. Depuis cette époque, la peur ne cessait d'y nourrir des inquiétudes, car on savait que la capitale avait des relations secrètes avec les confédérés et que ceux-ci méditaient le moyen de s'en rendre maîtres. Les Russes tout occupés à la garder et tournant leurs forces vers la petite Pologne, offrirent à la grande Pologne l'occasion de se réorganiser. Le maréchal Malczevski reparut encore, institua à Posen un conseil d'administration, et s'empara de la petite armée de 600 hom-

mes que préparait Sulkovski, on ne savait dans quel but, et bientôt il se trouva à la tête de 2000 hommes bien vêtus et armés. Antoine Sieraszevski fut proclamé régimentaire. Cette nouvelle apparition fit naître de grandes espérances, d'autant plus qu'en repoussant les Russes aux environs de Thorn, on avait eu le bonheur de remporter une victoire près de Radomin, où périt 300 Russes. Après plusieurs mois d'existence Malczesvki, avec le gros de son armée, entreprit de se rendre maître de Varsovie. Le bruit du projet le devança et éveilla les Russes. Il rencontra près de Blonie Galitzine qui détruisit son entreprise. Malczevski laissant la défense de la province à ses lieutenants, partit pour Epéries, rendre compte de ses malheurs à la généralité. En attendant, la confédération dans la petite Pologne, prenait une attitude formidable. Drévitch envoyé contre Kazimir Pulaski, dans les montagnes voisines de la Hongrie, y attaqua tour à tour les trois camps des confédérés, traînant une petite guerre avec des succès balancés ; enfin battu deux fois dans les montagnes, il fut contraint de retourner à Varsovie, chercher des renforts et concerter de nouveaux plans, contre la croissance de la confédération. Au mois d'août 1770, Pulaski descendit dans les plaines, feignit de vouloir marcher sur Varsovie, et fondit précipitamment sur Krakovie. Il pénétra dans un des faubourgs, enleva la grande garde russe, prit et emmena avec lui un régiment national, retourna rapidement sur la route de Varsovie, et avec une égale vitesse vint camper sous le couvent de Czènstochova, dont il prit possession (25). Pour se raffermir dans sa nouvelle possession et distraire les Russes, il envoya Kossakovski en

(25) Le nonce qui au nom du Pape animait depuis le commencement les confédérés de Bar, se trouvait à Czènstochova au moment de la prise de possession par Pulaski. Il lui donna la bénédiction de sa sainteté. En même temps, la cour de Rome expédiait une réponse qui devait calmer la conscience de Marie-Thérèse et diriger ses démarches contre les confédérés et la Pologne. Le Saint-Père y dit : « Que l'invasion et le partage de la Pologne étaient non-seulement politiques, mais dans l'intérêt de la religion ; et que pour l'avantage spirituel de l'église, il était nécessaire que la cour de Vienne étendît sa domination en Pologne aussi loin qu'elle le pourrait. »

Litvanie y ranimer le soulèvement et lui même se concerta avec Zaremba afin d'essayer de s'emparer de la ville de Posen, s'il était possible. Le colonel Ren était dans cette ville et tenait la province en échec. En même temps, dans toute la province de Krakovie, on se remuait avec ardeur. On prit possession des châteaux ou places fortes de Koscian, Bobrek, Tiniec, Landskrona, et on les fortifia ; on acheta des fusils, des canons on prépara des munitions. Pour régler militairement les forces dispersées dans l'autre partie de la Pologne, la généralité nomma Joseph Zaremba régimentaire général de la grande Pologne.

42. Interrègne proclamé, 1770.

Comptant sur la tournure favorable des circonstances, la généralité ne cessait de provoquer la nation par des proclamations qu'elle faisait partir de sa résidence d'Epéries. Elle se déclara mainte fois dans les termes les plus énergiques et les plus acerbes contre la conduite inique de la Russie ; contre la politique indigne des Czartoryski et d'autres qui livraient leur malheureux pays à la merci des étrangers, contre cette ignobleet honteuse déférence pour la Russie, qui ne cessait d'avilir la république. Elle crut enfin le moment propice pour mettre à exécution le projet formé et nourri depuis longtemps, avec lequel on avait cherché à familiariser l'opinion publique ; c'était de déclarer le trône vacant. En effet l'inactivité servile de Stanislav-Auguste l'avait placé dans une triste et humiliante position. On attribuait tous les maux à l'élection forcée et tyrannique de Poniatovski et sa déchéance était le vœu presque unanime. Le primat Podoski, chef de l'union, patriotique indiquait à l'impératrice l'unique moyen de pacifier la Pologne, par la détrônisation du roi. Les chefs de la confédération résidant à Varna, excités par les rélations qu'ils avaient avec la Turquie, avaient déclaré l'interrègne dès le 9 avril 1770. Encore à Teschen, Ignace Bohusz, secrétaire de la confédération en avait préparé l'acte et il avait décidé les confédérés à le signer. Cependant la généralité hésitait encore à le proclamer. Enfin la publication eut lieu le 14 mai 1770, à Koniéczné, sur la frontière de la Hongrie. Cet acte dé-

clarait Stanislav-Auguste usurpateur du trône et du titre royal, il le sommait de comparaître devant la confédération, et, en cas de désobéissance, le mettait hors la loi. Stravinski et deux autres confédérés servant de témoins, remirent publiquement cet acte entre les mains de Stanislav-Auguste Poniatovski, dans le château de la résidence royale à Varsovie, et disparurent, protégés par leur adresse et par leur confiance dans la capitale. Pulaski, Kossakovski, Mazoviecki et presque tous les chefs s'empressèrent de le promulguer; le seul Zaremba s'abstint disant que c'était provoquer un nouvel ennemi. La Russie avait donc un nouveau motif de soutenir sa créature sur le trône de la république. La terreur et la défiance régnaient dans la capitale; on y redoublait de précautions, les Russes s'y rassemblaient en plus grand nombre, leur armée recevait des renforts et Xavier Branicki, avec son corps de troupes du roi, se mit en campagne, pour partager les opérations russes.

43. Situation et ressources de la confédération. Dumourier, 1770.

Enfin le fort de l'action venait de se dérouler. La situation de la confédération, semblait être satisfaisante et elle avait à sa disposition des ressources plus considérables que jamais. L'Autriche gardait un silence impénétrable sur toutes les démarches des confédérés; Joseph II, à Epéries, honorait les membres de la généralié d'un entretien affable. La France, dirigée par le ministre Choiseul, ne désapprouvait pas la proclamation de la vacance du trône, elle venait de reconnaître la Pologne comme république confédérée; elle reçut Michel Vielhorski, maître d'hôtel de Litvanie, à titre de ministre plénipotentiaire et entama des relations mieux réglées avec la généralité. Tant que le ministre Choiseul fut en faveur, Dumourier, envoyé avec plusieurs officiers aux secours des confédérés, disposa des hommes et de l'argent que la France envoyait en subside. Dumourier, arrivé au mois d'août à Eperies, trouva la situation de la confédération satisfaisante. Il concerta le plan des opérations, et régla une discipline mieux établie; la présence des officiers français sur plusieurs points, donna aux confédé-

rés l'aspect d'une armée régulière, et une impulsion plus stratégique à leurs mouvements. Toute l'armée des confédérés, forte de 8000 hommes, fut divisée par Dumourier en quatre corps : le premier de mille hommes, sous le kosak Sava, devait seconder quelques troupes irrégulières en Mazovie et en Litvanie, soutenant un poste éloigné et mouvant; le second, de quinze cents hommes, était sous Valevski et Beler; les deux autres, plus considérables, commandés par Zaremba et Pulaski ; tous les trois agissant de concert. Les confédérés ne manquaient ni de courage ni d'adresse : mais habitués à guerroyer pendant plusieurs années comme partisans, ils étaient plus propres à la dispersion qu'à la retraite, peu habitués à conserver leurs rangs dans les combats et leurs moyens étaient très-bornés, quoiqu'il ne leur manquât en dernier temps, ni munitions, ni argent. Dans cette guerre d'indépendance, la noblesse seule agissait et combattait. Encore, il faut dire que ce n'était pas la totalité qui courait aux armes, mais une portion bien insuffisante pour occuper et couvrir un terrain assez vaste, pour y organiser une force nationale et fournir des ressources capables d'accomplir cette grande œuvre. Leur nombre montait quelque fois de 8 à 9000 hommes, tandis que les Russes soutenaient leur armée de 20 à 25000 hommes. Il est vrai que les Russes ne pouvaient jamais porter le gros de leurs forces sur un point, ils étaient dispersés dans toute l'étendue de la Pologne, leurs forces étaient obligées de garder la nation désarmée en respect et dans l'inaction : mais s'ils dirigeaient quelque part des corps inférieurs en nombre, ils étaient supérieurs par la discipline et le concours du gros de leur armée. Malgré la disproportion notoire des forces, cependant les succès et les revers se montraient variables et se suivaient comme les vagues de la mer orageuse, dans ce pays plat et ouvert. Les circonstances extérieures n'offraient plus de stabilité, elles changeaient pendant cette longue agitation et même dans les moments les plus propices elles n'étaient jamais sans nuages; enfin elles commençaient à prendre des couleurs plus sombres. La Russie triomphait partout des Turcs et allait les réduire; de sinistres pressentiments venaient en même temps pénétrer les trames occultes de la diplomatie qui commençaient à se laisser voir.

44 Entrevue à Neustadt, occupation de Spiz, 1770.

Kaunitz, quoique toujours dévoué à Marie-Thérèse, considérait cependant l'avenir et prévoyait que le moment n'était pas éloigné, où Joseph II deviendrait héritier de toutes les couronnes de sa mère. Il tint une conduite réservée, de manière à pouvoir mériter les bonnes grâces du maître futur, sans perdre celle de Marie-Thérèse, tant qu'il se crut habile à satisfaire son humeur par quelques inventions diplomatiques qui ne compromettaient point son propre système. Les arpenteurs autrichiens préparaient déjà le petit bouquet que Kaunitz pensait offrir à Joseph II, en enclavant, au printemps de 1770, dans l'arpentage, la starostie de Spiz, sur quoi Stanislav-Auguste adressa, le 20 juillet 1770 ses remontrances à Kaunitz lui-même. Sur ces entrefaites, Frédéric II arriva le 13 septembre 1770 à Neustadt en Moravie afin de voir encore une fois Joseph II; Kaunitz haï de Frédéric II, s'y trouvait aussi. Cependant le monarque prussien ménageant les apparences, dissimula ses ressentiments, il parut même traiter le ministre autrichien avec distinction. On y discuta sur le sort de la république de Pologne et l'on convint d'une médiation pour empêcher de répandre le sang comme on faisait depuis tant d'années (26). Des rumeurs inquiétantes se répandant toujours

(26) A l'entrevue de Neustadt, Frédéric II proposa le partage de la Pologne à l'empereur Joseph II, et insista sur la nécessité de porter par la persuasion ou de vive force la cour de St-Pétersbourg à consentir au démembrement. La carte de ce royaume fut mise sous les yeux des deux princes, leurs parts respectives furent fixées et tout le plan d'opération réglé (Coxe, histoire de la maison d'Autriche, chap. 119). Coxe ajoute à sa narration : « Le comte de Hertzberg m'a dit aussi que le projet fut concerté à Neisse et à Neustadt. Ce ministre fut même consulté par le roi à qui il fit des représentations contre l'admission des Autrichiens au partage des dépouilles, et Frédéric lui répondit ; « Ils partageront aussi le blâme. » (Voyez le compte que Wraxal rend des deux entrevues dans ses mémoires, of the courts of Berlin). Ferrand, dans son histoire des trois démembrements de Pologne (livre I, p. 119), suivant la notice incomplète de Rulhières, se refuse à admettre ces aveux diplomatiques, et soutient qu'à Neustadt on ne s'occupa point de la Pologne.

plus sérieusement au sujet de cette entrevue, Stanislav-Auguste n'ayant pas de réponse de Kaunitz sur la starostie de Spiz écrivit le 20 octobre 1770 à Marie-Thérèse elle-même. En attendant, avant qu'arrivât la réponse de cette pieuse impératrice, son administrateur de la frontière, Zecher, publia le 26 novembre 1770, un acte par lequel la starostie de Spiz est déclarée détachée du territoire de Sandecz et de la république et incorporée à la Hongrie : aussi son occupation militaire s'en suivit. Marie-Thérèse, de son côté, par sa réponse en date du 27 janvier 1771, déclare qu'elle a cru devoir mettre ses droits à couvert et pourvoir à la sûreté de ses états; elle proteste en même temps de son inaltérable amitié, tant pour la république que pour le roi Stanislav-Auguste; elle assure qu'elle n'avait jamais conçu le dessein de s'approprier aucune partie de la Pologne et qu'elle ne souffrirait pas qu'aucune puissance démembrât ce royaume. Cet escamotage, imaginé par l'astucieux Kaunitz ne troubla guère la conscience ni les dispositions pacifiques de la pieuse impératrice-mère et fut pour son fils une prise de son goût. L'incorporation de ce canton aux états autrichiens, offrit une acquisition qui arrondissait justement les frontières de la Hongrie sur ce point, aux dépens d'un voisin qui ne savait pas résister. Dans le cours de ces négociations, déjà en 1770, vers la partie orientale de Pologne, la peste se déclara parmi les troupes russes commandées par Roumiagntzof. La Pologne accablée par la guerre en fut aussi atteinte. Les cours de Berlin et de Vienne profitant de ce prétexte firent rapprocher leurs armées de la frontière, et le cordon sanitaire s'étendit jusque sur le territoire polonais. L'armée prussienne occupa Varmie et commit des violences sur différents points; elle ne respectait pas les confédérés et on savait que Drévitch avait à sa disposition l'artillerie prussienne. En même temps le prince royal de Prusse, Henri, frère du roi, reçut ordre de se rendre de Stokholm, où il se trouvait, à Pétersbourg où il arriva au mois de décembre 1770.

45. Kazimir Pulaski et Dumourier ; Sava, 1771.

Kazimir Pulaski, par ses campagnes antérieures, fit connaître son audace et son génie entreprenant. Par une fatalité qui s'attache souvent aux hommes dévoués, il avait des envieux qui continuaient à nourrir des suspicions. La généralité elle-même lui attacha Mosinski comme surveillant. Heureusement Mosinski savait estimer le surveillé. On remarquait une jalousie entre Pulaski, jeune encore, et Zaremba ancien militaire. Pulaski se trouvait donc avec ses conceptions et son esprit indépendant trop isolé et peu disposé à se fier aux autres. Cependant les retranchés dans Varsovie avaient peur de lui ; on disait que l'audacieux Pulaski oserait tout. Pour arrêter le danger, Drévitch propose d'en finir avec Pulaski par la prise facile de Czenstochova : le général Weymarn le charge de cette expédition. Au fort d'un hiver rigoureux, au mois de janvier 1771, Drévitch ayant sous ses ordres 5,000 hommes avec l'artillerie prussienne, pousse les attaques et bombarde la petite forteresse ; Pulaski le repousse par ses sorties et le force enfin, lui seul, de se retirer avec honte. Zaremba était avisé et appelé par Pulaski, mais il crut mieux de faire une diversion éloignée, en alarmant le colonel Ren, sous les murs de Posen. Sava se préparait alors à faire une irruption en Litvanie, en faveur de Kossakovski, qui continuait ses courses sur les frontières de Kourlande et de Russie. Sava s'avança en Podolie, où il fut arrêté dans sa marche par Xavier Branicki. Il retourna donc dans ses propres cantons où il obtenait depuis si long-temps tant d'avantages ; là, le 26 avril 1771, atteint et attaqué par Souvarov, près de Szrensk, il fut grièvement blessé ; séparé de son corps à cause de sa blessure, il tomba prisonnier dans les mains des Russes, il mourut peu de jours après à Prasnysz. Souvarov et Branicki se dirigèrent vers Krakovie. Branicki attendait des renforts russes et se proposait de soumettre Zaremba avec lequel il commença à traiter près de Vidavka : mais avant que ces renforts fussent arrivés à leur destination, Branicki, battu, put à peine sauver sa vie. Il reparut bientôt là où Souvarov était aux prises avec Pulaski, où les Russes, à différentes reprises, attaquèrent

vigoureusement Bobrek, Tyniec, Landskron, sans succès; quoique ces places ne fussent que des châteaux fortifiés, ils ne purent s'emparer d'aucune. La défense fut attribuée à juste titre à la direction des officiers français. C'était le fruit de l'intérêt que la France témoignait aux confédérés : mais depuis que Choiseul était tombé en disgrâce, et éloigné du ministère (24 décembre 1770), Dumourier ne fut plus secouru par sa cour comme auparavant et éprouva des désagréments. Le 22 juin 1771, il perdit un combat près de Landskrona; les suites en furent fâcheuses. Il se plaignit de ce que Pulaski était absent, qu'il s'éloignait jusqu'à Zamosc infructueusement, et attribua sa défaite à cette hardie excursion. Après cette défaite, Branicki poursuivit Valevski jusqu'à Biala; Osviecim et Bobrek furent évacuées, Souvarov qui participait à la victoire des siens, se retourna contre Pulaski et échoua dans sa poursuite, Pulaski parvint à entrer dans Czenstochova. Dumourier, mécontent des circonstances, se brouilla avec Pulaski, de conciliant comme il devait être, il devint impérieux, aliéna les esprits des autres et peu après s'éloigna dégoûté de sa position.

46. Violente maladresse de Saldern; désastres des confédérés, 1771.

Les trames ourdies dans les ténèbres de la diplomatie contre la république, chargeaient déjà d'épouvante l'esprit public. Au seul roi Poniatovski, le projet de démembrement parut toujours chimérique. Depuis la visite du prince Henri, on débattait à la cour de l'impératrice Catherine II, le parti que l'on devait prendre; l'opinion était divisée. L'orgueil russe bouffi par le triomphe qu'on remportait de l'empire Ottoman humilié, considérant l'acquisition de la Pologne entière comme nécessaire et bien méritée par tant d'efforts, se révoltait à l'idée d'une participation au butin de ceux qui, depuis plusieurs années, contrariaient et entravaient les démarches de la Russie. L'autre parti voyant l'épuisement de l'empire se préparait à prêter l'oreille aux exigences des autres cours, et à sacrifier sa proie, pour interrompre l'interminable lutte. Catherine II ne s'expliquait pas encore,

mais elle envoya au mois d'avril 1771, en remplacement de Valkognski, Gaspar de Saldern, avec les instructions les plus pacifiques (27). Il devait tout accorder aux Polonais, hormis la vacance du trône; il pouvait même agréer la constitution qu'on présenterait, et retirer la garantie de la Russie si on l'exigeait. Mais il était de ceux qui ne veulent pas céder un pouce de terre de la Pologne; avec ses dispositions sombres, violentes et sauvages, il croyait la réduire entièrement. Dans sa déclaration contre les confédérés, il les désigna comme des brigands, des scélérats, des criminels; il réveilla les procédés féroces de Drévitch; de telle sorte que le général Weymarn ne voulant point partager tant de honte, demanda et obtint son rappel. Saldern incrimina les vues de l'union politique, l'accusant de connivence avec les cours étrangères et les ennemis de l'impératrice, parce que cette union proposait la réconciliation des confédérés avec le roi, sans l'intervention de la Russie. Dans ses emportements, il en fit arrêter le chef, le primat Podoski, ce qui fut désavoué et blâmé par l'impératrice. Il sévit contre ceux qui avaient une correspondance avec cette union, qu'il força de se dissoudre Dans sa colère se trouva impliqué le hetman de la Litvanie, Michel-Kazimir Oginski, qui prolongeait sa neutralité quoiqu'il eût été pressé par la France et même par l'Autriche de se déclarer pour les confédérés. Oginski voulant enfin prévenir le coup déjà préparé par Saldern, réunit sa petite armée de 2,000 hommes, et remporta, le 6 septembre 1771, une victoire entre Chomsk et Radzica (ou Bendzica), sur les Russes qui s'étaient avancés contre lui. Mais bientôt, le 23 septembre, surpris par Souvarov à Stolovicze, et trahi, il fut forcé de fuir à Kœnigsberg, toutes ses troupes étant mises en déroute, à l'exception de la compagnie tatare commandée par Bielak, qui échappa et se retira en ordre. C'était un nouveau désastre pour la confédération, qui était déjà accablée par tant

(27) Sous prétexte de sa mauvaise santé, le prince Valkognski s'était déjà absenté de Varsovie, en 1770, étant remplacé par le général Weymarn, qui remit ses lettres de créance le 31 mai de la même année. Quant à Saldern, il eut sa première audience publique le 30 avril 1771, son instruction était du mois de février de cette année.

d'autres et commençait à languir. Encore dans les moments les plus prospères pour elle, elle se ressentit de ces bruits d'incertitude qui énervent la vigueur. On parlait d'intervention, de secours, de coopération étrangère, on conseillait de ne pas risquer beaucoup, de temporiser. D'autre part, de sinistres présages que la confédération ne durerait pas longtemps, répandaient une indécision pénible, et travaillaient les esprits les plus ardents. L'espoir des secours disparut enfin, les mauvais augures seuls frappant le sentiment patriotique, insinuaient à la réflexion froide et découragée que la confédération ne durerait pas longtemps. L'ennemi se multipliait, les désastres se succédaient. Après la défaite d'Oginski la Litvanie mit bas les armes; Kossakovski disparut de la scène patriotique. Le vieil hetman de la couronne Jean Klemens Branicki mourut à Bialystok, le 9 octobre 1771; avec lui la confédération perdit le représentant de l'indépendance nationale, et les ressources de ses trésors. Dans différents combats, les confédérés perdirent leurs meilleures troupes, quelques magasins, et plus de trente pièces de canon. Dans les cantons plus rapprochés de Varsovie on ne voyait plus d'insurgés : tout se concentrait vers la haute Vistule. On ne voyait plus cet empressement qui soutenait un nombre respectable de combattants. La France ne refusait pas encore ses secours à la confédération, mais son assistance commençait à languir. A la place de Dumourier elle envoya Viomenil qui avait sous ses ordres plusieurs officiers distingués : Choisy, Kellermann, Charlot, Saillans, Desprès, Galibert et autres. L'activité réduite à une petite échelle s'était ralentie lorsqu'arriva l'enlèvement retardé du roi.

47. Enlèvement du roi; la diplomatie crie au régicide, 1771.

L'aventurier Dzierzanovski, confident du roi, avait formé le projet de l'enlèvement de l'ambassadeur russe Repnine. Le roi l'avait trahi. Dzierzanovski se sauva et nourrissant une haine implacable contre son délateur, inventa le plan de le livrer aux confédérés. Depuis ce temps, Kossoski, Tressemberg, Birzinski formèrent le même projet, avant qu'il ne fut mis à exécution par Stravinski, Zakrzevski et Lukaski.

Stravinski communiqua ce projet à Pulaski qui y consentit à condition pourtant que les jours de Stanislav-Auguste seraient ménagés. Stravinski le lui promit en l'assurant que s'il avait eu l'intention de le tuer, il en aurait trouvé l'occasion, mais qu'il ne donnerait jamais un exemple inconnu dans les fastes de son pays. Il n'y aurait lieu à commettre ce meurtre, ajouta-t-il, que dans le cas, où en le conduisant, nous serions poursuivis sans espoir d'échapper. Alors, reprit Pulaski, vous enverrez un trompette dire qu'en vous poursuivant on compromet la vie de la personne enlevée. Après cette décision ils se séparèrent. La foi d'un serment terrible garantissait la vie de celui qu'on allait saisir. Les conjurés en petit nombre, trouvèrent moyen malgré de fortes vedettes russes de se glisser dans Varsovie. Pulaski, d'après la convention, par des manœuvres habiles, sut attirer l'attention des Russes sur le champ de bataille, pour les détourner sur ce qui devait se passer dans la capitale. Pendant la nuit du 3 novembre 1771, les confédérés saisirent le roi au milieu de la rue du Miel (*Miodova*), vis-à-vis de l'église des Capucins et le conduisirent hors des remparts de Varsovie. Stravinski sûr de l'exécution de son entreprise, suivait lentement ses compagnons et Lukaski les devançait trop vite. L'extrême obscurité de la nuit, l'ignorance des lieux et la confusion de leurs voix, éloignant les confédérés les uns des autres, le nombre auprès du roi en diminuait, enfin la frayeur dispersa le reste, de manière que le roi se vit seul avec Kuzma dit Kosinski. Celui-ci, apostrophé par Stanislav-Auguste, finit par céder; il le reconnut pour son souverain et lui demanda son pardon. Le roi lui donna la certitude qu'il l'obtiendrait. Après quoi, Kuzma l'accompagna au moulin situé près de Burakov, le roi lui-même indiqua le chemin : et tandis que le roi, après avoir expédié un billet au général Coccei, chef de la garde de la couronne, en lui annonçant sa miraculeuse conservation, s'endormit exténué de fatigue, Kuzma, le sabre à la main, veilla auprès de son monarque et servit de sentinelle. Coccei accourut bientôt avec un détachement de la garde, et à peine la nouvelle de la disparution du roi s'était-elle répandue dans Varsovie, que le roi quoique blessé fortuitement à la tête au moment de son enlèvement, se

trouvait déjà dans son château. Cet acte téméraire des confédérés servit depuis de prétexte pour les accuser d'un attentat sur la personne du roi. Stanislav-Auguste lui-même, pour s'attirer plus de compassion, ne manqua pas de laisser croire à cette accusation. Un long procès fut entamé contre les conjurés. Pulaski fut impliqué dans l'enquête. L'honnêteté se déclare franchement, et il se proposa de donner publiquement toute les explications possibles : mais bientôt détourné par quelques conseillers, il dévia du chemin de la franchise soutenant mensongèrement qu'il ne savait absolument rien, ce qui lui fit tort et servit à la calomnie. Les cours étrangères s'empressèrent d'envisager l'événement du 3 novembre comme une tentative de régicide. Le roi de Prusse déclara que les confédérés avaient mérité la vengeance de toute l'Europe. Le ministre Kaunitz exigea que la généralité reniât son consentement à cet attentat si elle voulait que les membres de la confédération eussent encore asile dans les états autrichiens. Contrainte par la nécessité, elle le fit avec une dignité convenable.

48. Fin de la confédération de Bar, 1772.

Désormais la diplomatie poursuivant ses complots contre la Pologne, s'efforça de montrer de l'aversion pour la confédération de Bar. Le projet du démembrement s'accréditait dans l'opinion publique. Un abattement glaça le sentiment national. On ne voyait qu'une triste issue de tous les efforts, on prenait de la répugnance contre les confédérés, on considérait leur dévoûment et le reste de leur courage avec frayeur. Le nombre des confédérés commença à diminuer. La généralité reçut ordre de quitter la ville de Teschen où elle s'était transportée d'Epéries depuis peu de temps. La paix entre la Russie et la Turquie allait être bientôt conclue, et les espérances de ce côté s'évanouissaient sans retour. Les confédérés perdaient l'asile qu'ils avaient naguère dans les états de l'Autriche et de la Turquie. Le 3 février 1772, ils surprirent, à l'aide des officiers français, le château de Krakovie, mais bientôt, le 22 avril, ils le perdirent. Les armées autrichiennes en violant le territoire polonais portèrent leurs pas agres-

seurs dans son intérieur. Elles occupèrent le 6 juin, Landskron, le 20 du même mois Tiniec, et s'avancèrent jusqu'en Volynie. D'un autre côté, les troupes prussiennes inondèrent plusieurs palatinats de la grande Pologne et de la Prusse polonaise. Il fallait justifier une conduite aussi étrange et chercher à couvrir leur inique invasion de quelque apparence spécieuse; dans ce but, des dissertations érudites fabriquées pour les circonstances furent publiées afin de prouver la validité des droits de l'Autriche et de la maison de Brandebourg sur les pays dont elles allaient s'emparer. La complicité des deux autres puissances avec la Russie pour écraser les confédérés devenait notoire et ne réservait à ceux-ci aucune chance possible. Dans ces conjonctures accablantes, le héros de la confédération, Kazimir Pulaski, apprenant le sort du château de Krakovie et l'accord des trois puissances, choisit quatre cents des plus dévoués à la cause et les engagea à quitter Czènstochova et à partir le plus tôt possible; lui-même confia à trois officiers le moment de son départ, se sépara en répandant sur eux des larmes de dévouement et laissa une lettre d'adieux à sa garnison. On y comprit sa pensée. Maître du château de Krakovie, Souvarov amena de nouvelles troupes sous Czènstochova. Les assiégeants voulaient remettre la place aux troupes nationales et se soumettre au roi. Ils repoussèrent trois assauts, avant que l'ordre positif arrivât de Varsovie de la part du roi Stanislav-Auguste de rendre la forteresse aux Russes. Elle fut donc évacuée le 15 août 1772. Pulaski courant mille dangers, partit enfin pour l'Amérique, où il périt glorieusement près de Savanah en combattant pour la liberté (28). Bonkovski, Vielichovski, Mazoviecki, résistèrent encore plusieurs semaines après la soumission de Czènstochova, ne pouvant se persuader que le terme de la confédération fut arrivé : ils disparurent les derniers de cette lutte prolongée. Les autres confédérés n'étant plus soutenus par aucune espérance, épuisés, se débandèrent plus tôt allant se cacher dans les régions dévastées de la Pologne, ou fuyant leur patrie pour se dérober à la poursuite de

(28) Kazimir Pulaski naquit en 1747, périt en 1779, près de Savanah, où les Américains ont érigé un monument en son honneur.

l'ennemi. Tant de dévoûment, tant de sacrifices, tant de sang versé, tant d'espérances trahies, furent le résultat de la confédération de Bar qui illustra la faiblesse et l'inanition de l'état ; et lorsque d'un côté, ceux qui ne purent échapper à l'esclavage furent poussés à peupler les contrées glaciales de la Sibérie, les autres, comme émigrés, portèrent au loin leurs plaintes, et toutes ces victimes transmirent le nom polonais à l'admiration du monde entier. Le valeureux Zaremba, jadis la terreur des Russes, se trouva le seul des confédérés, qui fléchit et s'avilit jusqu'à demander pardon et protection aux vainqueurs.

V. Diète extraordinaire de délégation.

1773-1775.

49. Le demembrement déclaré.

Le calme s'étant rétabli, le projet du démembrement ne tarda pas à être officiellement déclaré. Le prince Henri, frère du roi de Prusse, s'arrogeait le mérite d'en avoir donné la première idée. Son voyage à Pétersbourg, en 1770, n'avait d'autre but que de la communiquer aux Russes parmi lesquels Tchérnichéf était d'avance de son avis. Le cabinet de Pétersbourg parut d'abord s'opposer à son exécution, à cause de l'opinion contraire de Panine, qui jouissait alors d'une grande influence auprès de l'impératrice. Saldern, favori de Panine, était aussi du nombre des opposants Cependant, lorsque Catherine II commençait elle-même à approuver le démembrement, il n'y eut que le seul Panine, dans le conseil, qui s'y opposa ; et cette question ne fut définitivement résolue par l'impératrice, que lorsque l'ambassadeur d'Autriche, Lobkovitz, arriva à Pétersbourg en avril 1771. Alors, malgré l'opposition opiniâtre de Panine, Catherine II, prenant sur elle la responsabilité de cet acte, donna son consentement décisif au premier démembrement de la Pologne. Le manifeste déclarant la convention des trois cours, parut sous la date du 13 janvier 1773. Frédéric II fit valoir ses prétentions historiques et le dédomma-

gement des dépenses diplomatiques qu'il avait faites en faveur de la Pologne, pendant la guerre de la Turquie. D'ailleurs il lui fallait une acquisition quelconque pour effectuer la jonction de ses possessions disséminées et les arrondir convenablement. L'Autriche, après avoir donné, la première, l'exemple fatal, par l'envahissement de la starostie de Spiz, se croyant aussi suffisamment autorisée par ses éruditions historiques, n'empêchait pas l'exécution des vues et des intérêts de la cour de Berlin, d'autant plus que celle-ci voyait avec indifférence l'empiètement de l'Autriche poussé jusqu'en Podolie ce qui dérogeait même à la convention des trois cours. (29). Réciproquement la Prusse n'avait éprouvé aucune opposition, lorsque sans égard à la convention, elle s'était étendue des deux côtés de Notec (30). L'impératrice de Russie, préoccupée depuis tant d'années de sa domination en Pologne, fatiguée de tant de désagréments et de contrariétés, ayant cédé aux exigences de

(29) « Les Autrichiens (dit le roi de Prusse, Frédéric II, dans ses mémoires, pour se disculper de son propre brigandage), en abusant d'une carte peu exacte de la Pologne, ayant confondu les noms de deux rivières, le Zbrucz et le Podhorzèc (dont ils défigurent le nom), avaient sous ce prétexte étendu leurs limites bien au-delà de ce qui leur était assigné par le traité de partage. » Ils avançaient toujours vers l'Orient en cherchant leur rivière et ils ne s'arrêtèrent que lorsqu'ils se furent trop rapproché de Kamieniec-Podolski, qui ne devait entrer sous aucun titre dans leur partage. C'est ainsi qu'ils se sont emparés d'une grande partie de la Podolie qu'ils prétendaient ne pas posséder.

(30) L'ambassadeur de Prusse à Varsovie disait : « Les eaux appartiennent à mon roi lorsque le Notec déborde, par conséquent les terres inondées, lorsqu'il est rentré dans son lit. » Par suite de ce raisonnement on établit que le fleuve pouvait déborder à une distance de douze milles (plus de 30 lieues), même par-dessus les montagnes. — A la prière de la femme du général Skorzevski, le conseiller prussien Brenkenhof, son ami, enclava ses terres avec 2000 habitants, dans le territoire prussien, et Frédéric II permit ce nouvel acte arbitraire. Bien plus, en février 1775, le roi donna l'ordre de reculer insensiblement ses frontières et réunit ainsi à son royaume 46,000 habitants ; puis l'année suivante encore 18,000, avec des villes et villages. (Reumer, chute de la Pologne.)

deux cours, n'osait plus s'opposer aux spoliations qu'elles voulaient commettre. En effet la Russie voyait échapper à sa politique des portions très-considérables et précieuses de ce pays, elle même ne se mit en possession que de la Russie blanche, à titre simple de compensation pour les frais de la guerre soutenue contre les Polonais confédérés; et en même temps les deux cours de Berlin et de Vienne assurèrent positivement à celle de Pétersbourg qu'elle pourrait jouir librement de son influence dans les affaires intérieures de la république, et qu'elle serait en droit de donner sa garantie à la constitution qui y serait établie.

50 Protestation.

Les trois cours co-partageantes, pour arranger leurs affaires avec la république, expédièrent à Varsovie leurs plénipotentiaires respectifs : Revitzki, envoyé pour l'Autriche, Benoît, pour la Prusse, et Stackelberg, pour la Russie. On peut juger de l'état déplorable de la république, par les événements antérieurs et les plaintes qui s'élevèrent à la face de l'univers, au moment de l'arrivée des plénipotentiaires. Le reste des confédérés, réunis à Braunau en Bavière, loin de leur patrie qu'ils fuyaient, firent leur protestation et l'envoyèrent auprès de toutes les cours de l'Europe. Stanislav-Auguste lui-même, profondément touché de l'abaissement de la nation, les imita et expédia les siennes de Varsovie. L'ancienne république, victime de l'insouciance de l'Europe et de sa propre faiblesse, énervée et privée de la faculté d'agir, allait encore éprouver une longue suite d'humiliations et d'outrages. On allait exiger qu'une diète sanctionnât cette première spoliation, et on prépara tout pour l'obtenir. On peut dire qu'aucune époque de l'histoire de ce pays malheureux ne se présente sous des couleurs plus noires; époque scandaleuse, décélant une dépravation effrontée, une dégradation hideuse. Toutes les sommités sont vénales, rapaces, insatiables; il règne une corruption effroyable. Mais si dans de pareilles circonstances il se trouve des hommes assez vils, assez méprisables, pour être prêts à se constituer les instruments de l'opprobre et de l'ignominie, il est du moins

beau et consolant de porter son attention sur ces caractères empreints d'un courage imperturbable et d'une vraie grandeur, qui sans s'arrêter aux dangers, sans soucis de leur fortune, sans égard aux résultats qu'aucun succès ne peut plus couronner, vouent leur propre existence à la défense de leur patrie, et sans dévier, traversent le chemin que leur a tracé leur naissance et leur devoir civique. Il est aussi utile de considérer de quelle manière on se résigne à fléchir sous le poids de la dure nécessité, comment on agit dans les moments les plus critiques; d'observer au reste jusqu'à quel point l'homme, dans la plus profonde humiliation, ranime son sentiment, s'efforce de sauver sa dignité, et cherche à relever cette existence qui lui est encore réservée. C'est ce qui mérite d'être remarqué dans les tristes débats des Polonais, qui s'ouvrirent bientôt après la chute de la confédération de Bar.

51. Stackelberg; sénatus-consulte.

Stackelberg avait obtenu de sa souveraine la permission de rendre à leur pays les sénateurs détenus à Kaluga; et il demandait en même temps le rassemblement de la diète pour ratifier le démembrement. Le roi accéda à ce désir et convoqua d'abord le sénat pour avoir son opinion et l'autorisation de réunir une diète extraordinaire. A peine vingt-sept sénateurs se réunirent-ils à Varsovie, que ceux-ci déclarèrent d'abord qu'étant en si petit nombre ils ne pouvaient répondre aux trois cours dans une question si importante et si difficile, cependant ils se sentaient suffisamment autorisés à ordonner aux instigateurs-procurateurs de poursuivre en toute rigueur ceux qui avaient reconnu le démembrement de leur patrie et qui avaient osé rendre aux puissances co-partageantes leurs hommages de fidélité. Dans l'espérance de réunir plus de sénateurs, le roi les avait de rechef convoqués pour le 8 février 1773, mais cette fois-ci encore, à peine se trouvèrent-ils au nombre de trente. Le roi de Prusse et à son exemple l'Autriche et la Russie ne voulurent plus permettre aux sénateurs des provinces envahies d'aller rejoindre leurs collègues. Alors le sénat perdit de sa première vigueur; non-seulement il indiqua le jour de l'ouverture de

la diète, mais il institua de plus la haute cour qui devait juger ceux qui avaient tenté de s'emparer de la personne du roi (31) ; il décréta en même temps une adresse de remer-

(31) On prolongea, on suspendit l'enquête, et quinze mois après, le 7 juin 1773, on recommença intempestivement le procès au moment où il n'y avait plus de confédérés de Bar sous les armes, afin de ternir plusieurs noms célèbres par leur patriotisme. Le roi lui-même parla devant le tribunal en faveur des accusés et particulièrement de Kuzma, auquel il dit devoir la vie. En parlant ensuite de Lukaski qui était tombé dans les mains de la justice, il dit formellement que celui-ci n'en voulait point à sa vie, qu'il voulait seulement se saisir de sa personne ; il appelait cet événement son accident ; il émut avec beaucoup d'art tout l'auditoire. Mais les mesures russes étaient prises et le roi devait s'y conformer. Lukaski démontra avec avantage, pendant toute l'instruction, que les ordres qu'il avait reçus se bornaient à enlever le roi. Son avocat avait travaillé sur ce plan, mais il ne put prononcer la défense qu'il avait composée. Le roi avait fait décider par la commission que tous les plaidoyers lui seraient préalablement communiqués, et lui-même, il ne voulut jamais consentir à ce que celui de Lukaski fut prononcé. Aussi la commission, dans tout le cours du procès, parla toujours du dessein de commettre un régicide. C'est ce que la sentence reconnut. Kuzma et la femme de Lukaski, Eve Medenska, devaient assister à l'exécution de Lukaski ; cette dernière parce que son mari avait plaisanté à ce sujet devant elle. Elle ne survécut pas à ce spectacle déchirant, elle succomba trois jours après. Lukaski et Cybulski, qui étaient entre les mains de la justice russe, eurent la tête tranchée ; ils montrèrent tous deux un calme et un courage imperturbables. Les contumaces, y compris Pulaski furent condamnés à la même peine. Kuzma obtint quelque argent et une petite pension et alla séjourner à l'étranger. — Lukaski laissa un testament du 3 septembre 1773, diffus mais remarquable par son contenu, par sa simplicité et sa netteté d'expressions, ses argumentations, sa force et sa conviction. C'est un manifeste d'un confédéré contre Stanislav-Auguste Poniatovski, roi-intrus, qui tira son origine d'un nom sans aveu, fit venir les Moskovites, se plaça sur le trône et livra la république aux oppresseurs étrangers ; parjure aux *pacta conventa*, il ne fut pour la confédération qu'un soutien de l'ennemi, de l'injustice et de la tyrannie, digne de mort, hommes hors de la loi. Lukaski protesta devant tout le monde n'avoir rien fait que par zèle et amour pour sa foi sainte et sa chère patrie ; il était heureux de mourir comme martyr. Cependant se trouvant en face de l'éternité, il confesse qu'il mérite justement la mort et

ciements à l'impératrice de Russie pour la délivrance de sénateurs de leur violente et longue détention à Kaluga.

52. Diétines, 1773.

Dans ce temps, l'évêque de Krakovie Soltik, revenait dans ses foyers. Animé du sentiment qui le distinguait toujours, il rencontrait partout l'estime et l'admiration qui redoublaient. Son esprit patriotique pénétra dans les lieux les plus éloignés de la Pologne et ranima tous les sentiments. Les diétines préparatoires, déployèrent le plus vif enthousiasme pour la cause de l'indépendance nationale. De tous côtés et particulièrement dans les palatinats de Kiiovie, de Volynie et de Krakovie on présentait des protestations contre le démembrement et contre la convocation de la diète forcée et irrégulière. Plusieurs diétines ne se réunirent point. Il y en eût trente-deux qui furent rompues, et dans beaucoup d'autres on se sépara sans vouloir élire les nonces de la diète destinée à l'obéissance et à la soumission. La Prusse polonaise n'envoya plus de nonces. En Litvanie à peine les districts de Grodno, de Kovno, de Minsk et de Novogrodek envoyèrent-ils les leurs. Les terres de Zakroczim et de Vyszogrod, le district d'Opatov et beaucoup d'autres tinrent la même conduite et refusèrent d'y avoir leurs représentants. La convocation réitérée des diétines par les seconds universaux n'eut pas non plus de succès (32). Mais s'il faut admirer

qu'il s'y comdamne lui-même, se reconnaissant très-criminel, parce qu'il avait laissé vivre l'intrus Poniatovski, car il considère que c'était par lui seul que la république avait péri et que tant de milliers d'hommes avaient été massacrés qu'il y aurait encore tant de malheureux; que les lois avaient été annulées et la liberté changée en servitude et en esclavage.

(32) Sans être instruit des affaires de Pologne, je parierais tout au monde qu'il y a plus de lumières dans la diète et plus de vertu dans les diétines (J. J. Rousseau, du gouv. de Pol. chap. 7). — Je suis convaincu que les nobles polonais n'ont été si supérieurs par leur courage et par leur énergie à tous ceux de l'Europe, que parce qu'ils se rassemblaient plus souvent en public. C'est dans les diétines et dans les diètes, dans les confédérations enfin des districts, des palatinats et de la nation, que l'esprit public s'est montré dans toute sa vigueur (Garrande Coulon, recherches polit. sur l'état de la Pol. IV, 7).

cette répugnance à coopérer à la honte et à l'humiliation de la patrie, il faut déplorer qu'il n'y ait pas eu dans un temps opportun plus de force à résister et à combattre. Enfin, au milieu de tant de tergiversations, la diète extraordinaire s'assembla le 19 avril 1773, très-incomplète.

53. Reiten; Confédération de Poninski, 1773.

On qualifia du nom de diète cette réunion peu nombreuse; mais on n'espérait guère avancer beaucoup sans y proclamer une confédération. Adam Lodzia Poninski, maître d'hôtel de la couronne, nonce de Liv, déclara qu'il en serait maréchal pour la couronne et que Michel Radzivill porte-glaive de Litvanie, serait maréchal pour sa province. Au moment où ils entraient, en voulant lever les bâtons de leur dignité usurpée, Thaddée Reiten et Samuël Korsak, nonces de Novogrodek, Vilezevski, nonce de Vilna, Stanislav Bohuszevicz, nonce de Minsk et plusieurs autres Litvaniens protestèrent contre des procédés dérogeant à la loi, à la liberté et contre l'usurpation arbitraire de la dignité de maréchal, démarche inouïe et sans exemple. Leur résistance était opiniâtre au dernier point. Nuit et jour ils siégèrent, ils couchèrent dans la chambre, fulminant leurs imprécations, conjurant leurs collègues de ne point céder et soutenant leur opposition malgré la formation de la confédération dans le domicile particulier de Poninski, le 20 avril, et du tribunal de la diète confédérée, malgré l'envahissement par des soldats et les menaces les plus terribles. L'inflexible Reiten fut particulièrement secondé par Korsak, qui déclara à Stackelberg, qu'en livrant à l'avidité des ennemis tout ce qu'il possédait et sachant qu'ils pouvaient disposer de sa vie, il ne connaissait point de souverain assez riche pour le corrompre, ni assez puissant pour l'effrayer. Plusieurs jours se passèrent avant que Poninski avec ses adhérents réussit à s'emparer de la salle défendue par la voix de ces ardents représentants. Cependant le tribunal de la confédération condamna et éloigna de la délibération Reiten et ses trois autres collègues; et le 23 avril les confédérés occupèrent définitivement les chambres des débats. Les

Litvaniens indignés signèrent leur protestation, mais on n'en permit pas l'insertion dans les actes (33). C'est le second exemple d'une diète, qui, avant de se former, foula toute légalité, toutes les formes et les règles respectées depuis des siècles. La confédération des Czartoryski marchant la première méprisa et viola le *veto*; celle de Poninski suivant ses traces n'avait plus à redouter le *veto* déconsidéré, elle méprise et violente l'opposition; des intrus dans son sein méprisent l'autorité des suffrages et dictent leur volonté.

54. Délégation nommée, 1773.

La diète devait d'abord nommer une délégation qui aurait le plein pouvoir de traiter avec les trois cours voisines et de donner une constitution à la république. Mais comme un but voilé s'y cachait, c'est-à-dire la ratification du traité de partage, la diète et le roi avec elle, depuis le 7 mai, montraient une répugnance extrême à la formation de la délégation qui ne pouvait agir qu'à la honte et à la destruction de la république et qui deviendrait corruptible n'étant composée que d'un petit nombre d'individus. Le 17 mai, les nouvelles troupes des trois puissances entrèrent dans la capitale et déployèrent leur force en double rang dans les rues proches du château où la diète délibérait. Cependant l'opposition fervente et vigoureuse ne se ralentit pas; le roi lui-même ne fléchit pas cette fois. C'était sans effet que Poninski se plaisait à répéter que les cours étrangères avaient donné des preuves suffisantes de violence, pour qu'on ne s'épuisât pas encore dans une résistance infructueuse et inutile. Après de longs débats 52 voix contre 51 avaient décidé que quant aux propositions des trois cours co-partageantes, on n'avait pas besoin de recourir au vote. En conséquence la forme légale écartée, la marche extra-légale et abusive fut autorisée : en même temps, malgré les réclamations du roi et de plusieurs nonces,

(33) On peut voir une description plus ample de l'opposition à l'ouverture de la diète de 1773, dans le tableau de la Pologne, de Malte-Brun, par Léonard Chodzko; dans l'histoire de trois démembrements de Ferrand; et dans la Pologne illustré de Léonard Chodzko.

la séance de la diète fut interrompue le 17 mai et différée jusqu'au 14 septembre. Le lendemain, le 18 mai, le maréchal Poninski, conjointement avec le roi, nomma une délégation dont les instructions, rédigées avec une certaine dignité, cachaient le but essentiel, triste et déplorable, sans toucher les terribles résultats qui s'en suivaient. La délégation, fut composée de tout le sénat, d'un grand nombre de nonces et présidée par Antoine Ostrovski, évêque de Kuiavie.

55. Le démembrement sanctionné, 1773.

Cette délégation, assez nombreuse, s'arrogeait le pouvoir législatif de la diète, de sorte qu'elle pouvait être envisagée comme une délibération de la diète extraordinaire ou extra-légale réduite à un nombre plus petit par l'exclusion d'une partie des nonces. Tout cela était fait au mépris de la loi de la république, des droits nationaux et par une violence qui marchait le front levé. La lenteur extrême de cette délégation dans l'exécution de son objet principal, lui donna assez de temps pour d'autres délibérations très-utiles. Elle ne cessa de manifester sa pénible aversion pour la tâche qui lui était imposée. La voix de la résistance et des discours analogues y retentissaient de temps à autre, mais ordinairement, lorsqu'il s'agissait de sanctionner quelque proposition arbitraire, un morne silence servait d'expression au consentement présumé. Les ministres des trois cours surveillaient assidûment chaque démarche, prescrivaient tout ce qui devait être discuté et arrêté. D'ailleurs s'ils souffraient la lenteur des débats, qui ne les impatientaient guère, leur indulgence dérivait de petites collisions et de la jalousie réciproque de leurs cours, et particulièrement de l'avidité insatiable de celles de Berlin et de Vienne (34). Ce délai cependant ne fut d'aucune utilité à la Pologne, et ne la soulagea en rien.

(34) La cour de Vienne cherchait une rivière qui n'existait pas, celle de Berlin l'extension qu'on pourrait admettre ou supposer au débordement et à l'inondation de la rivière Notec (voyez ci-dessus, notes 28, 29).

La Russie ayant participé à la spoliation, consentit aux exigences des autres cours, et les spoliateurs achevèrent leur brigandage à l'amiable. L'œuvre du premier démembrement fut définitivement arrangée, sanctionnée et signée le 13 septembre 1773, les portions pour chacun des co-partageants y furent déterminées. Les protestations des signataires cherchaient à annuler cette action de détestable nécessité; les signatures ne furent pas remplies; plusieurs refusèrent d'y apposer leurs noms, et l'on n'est jamais parvenu à s'en procurer le nombre convenable; ni les attentats, ni les coups de feu tirés sur ceux qui résistaient ne purent fléchir leurs refus.

56. Loïko; pertes des provinces.

Lorsque la répugnance de la délégation retardait la consommation définitive du forfait diplomatique, alors le savant Loïko combattait par des recherches historiques les prétentions des cours spoliatrices; il répliquait aux inductions de la Prusse et de l'Autriche; réfutait par des investigations profondes leur fausse érudition et prouvait la futilité de leurs assertions mensongères (35). Tous les raisonnements, toutes les protestations et toutes les résistances parlementaires auraient eu plus de valeur si elles eussent été ap-

(35) L'ouvrage du savant Loïko a été publié en français, en deux volumes, à Varsovie, 1773 et 1774, le lieu de l'impression y est nommé Londres, in-quarto.

Le titre du premier volume est : Les droits des trois puissances alliées sur plusieurs provinces de la république de Pologne; les réflexions d'un gentilhomme polonais sur les lettres patentes et prétentions de ces trois puissances.

Le titre de l'autre volume est celui-ci : Insuffisance et nullité des droits des trois puissances co-partageantes sur plusieurs provinces de la république de Pologne, authentiquement démontrées et prouvées par l'histoire, et les actes les plus authentiques et les traités les plus solennels conclus entre ces mêmes puissances et la sérénissime république, garantis par plusieurs cours de l'Europe.

Le même ouvrage a été publié en polonais et en anglais.

puyées par les armes; mais à cet effet la Pologne se sentit impuissante : la république était sous le joug des armées, le roi sans âme, sans caractère; le forfait fut donc consommé. Sur 13500 milles carrés que comptait la Pologne, elle en perdit 3925 du terrain le plus fertile, le plus riche, le mieux cultivé, le plus peuplé. La Prusse occupa les palatinats de Malborg, de Pomerellie et de Culm, le duché de Varmie et une partie de la grande Pologne des deux côtés de Notec, à l'exception des villes de Thorn et de Dantzik. L'Autriche prit possession de la Russie-Rouge, d'une partie de la Podolie et des palatinats de Sandomir et de Krakovie, situés entre la Vistule et les monts Karpates, avec les salines de Vieliczka et de Bochnia. Enfin la Russie s'empara des palatinats de Mscislav, de Vitepsk, de Polock, de Livonie et d'une portion de celui de Minsk, située au-delà du Dniepr.

37. Constitution, législation.

La diète ne fut terminée qu'au mois de mars 1775, sa délégation prolongeant ainsi presque de deux années ses travaux eut le temps de faire grand nombre de lois, de réglements et une nouvelle constitution. Le *liberum veto* fut maintenu et conservé dans toute son intégrité. Le conseil du roi, composé de sénateurs, fut supprimé et remplacé par un conseil permanent. Quinze sénateurs et autant de membres de l'ordre équestre, nommés par le choix de la diète, le composaient, sans que le roi influât sur leur nomination. On décréta qu'à l'avenir aucun étranger ne pourrait être admis à occuper le trône polonais. Tels furent les points fondamentaux de la nouvelle constitution. La Russie garantit l'inamovibilité de cette nouvelle constitution et la conservation des libertés nationales. Enfin les trois cours co-partageantes garantirent encore cette fois l'intégrité de la république. A la même diète à cause de l'épuisement de la république et de la diminution de son revenu qui était réduit à moitié par le démembrement, on changea et on augmenta considérablement les impositions. L'impôt de la capitation et l'ancienne taxe des cheminés furent abolis et remplacés par une nouvelle taxe des cheminées, taxe générale proportionnelle.

lement répartie sur toutes les classes des habitants du pays. L'usage du papier timbré fut introduit. Par ces mesures on arriva à rétablir les revenus de la république à la même somme qu'avant son amoindrissement. Le revenu royal, presque ruiné par la perte des provinces démembrées, est rétabli dans son intégrité par d'autres ressources de l'état. Le roi se désista du droit de conférer les starosties, excepté les quatre qu'on avait laissées à sa disposition; et quatre autres, celles de Bialacerkiev, de Kaniov, de Bohuslav et de Chmielnik sont déclarées comme sa propriété. Quant aux autres starosties, la noblesse se les distribua à titre d'emphytéose d'une durée de cinquante ans. Adam Lodzia Poninski obtint le titre de prince; les Sapièha obtinrent l'autorisation de se qualifier princes, et c'est de cette époque particulièrement que date la manie des titres. Un Iablonovski, en 1743, un Sulkovski, en 1752, se sont procuré le titre allemand de prince de l'empire; les Czartoryski, non-contents d'un titre national, se disant issus des ducs de Litvanie, suivirent cet exemple, et se décorèrent du titre de princes de l'empire, en 1786. Pour une multitude d'autres familles prétentieuses, il suffisait de retrouver leur descendance des ducs de la Litvanie ou de la Russie ancienne pour briller avec le titre de prince. Ce titre avait encore quelque valeur dans l'opinion, mais les titres de comtes et de barons comme les titres étrangers étaient regardés avec dépit par la noblesse, surtout le dernier, celui de baron, que le roi Stanislav-Auguste conférait par abus aux non-nobles (36). La diète de délégation s'était aussi occupée des dissidents naguère protégés par la Russie, avec tant de ferveur. Les prérogatives qu'on leur avait ac-

(36) Sur la marche antérieure des titres étrangers et princiers en Pologne, voyez nos considérations sur l'état politique de l'ancienne Pol. notes 132, 332, 447. — « En Pologne, il n'y a pas de titre qui appartienne à la naissance (dit Mêhée, hist. de la révolution de Pol. en 1791, seconde édit. p. 193) : la nation est noble ou esclave. Tous les princes et tous les comtes sans nombre que l'on voit ne sont que des particuliers reconnus comme tels par les diètes de Pologne, qui ne leur accordent jamais d'autre titre que celui qui est attaché à leurs charges ou à leurs emplois : il y a, à la vérité, quatre familles de princes,

cordées, en 1768, furent de nouveau restreintes ; les chaises sénatoriales leur furent refusées, le nombre des nonces à la diète professant les cultes non-catholiques fut aussi limité et quelques autres restrictions décrétées. Ils acceptèrent tout sans se plaindre, mais la discorde se mit entre eux. La noblesse voulait prédominer même jusque dans les consistoires et dans les réglements ecclésiastiques : elle y trouva une forte opposition parmi les non-nobles.

58. Dilapidation des biens publics.

La loi qui soumit les starosties aux règles emphytéotiques ouvrit un vaste champ à la mémorable dilapidation des biens publics. Les puissants et les intrigants profitaient de leur movibilité, embrouillaient leur condition, s'enrichissaient par leur possession, se les appropriaient à jamais. Dans le même temps, à l'époque de la diète, le pontife Clément XIV signa la fameuse bulle qui supprimait l'ordre des jésuites. Cet événement amena des résultats d'autant plus remarquables pour la Pologne, que les jésuites y étaient nombreux, qu'ils y possédaient une fortune immense. La diète la convertit au profit de l'instruction publique. A cet effet trois commissions bien mémorables furent instituées. La commission distributive (rozdavnicza) est obligée de veiller à la sûreté du fonds des établissements d'éducations nommés ex-jésuites; elle est chargée de l'administration en gros, pour que les sommes en numéraire et les terres soient confiées à des possesseurs honnêtes et responsables. Le système de conférer les biens à bail perpétuel était bien conçu et ses bases assuraient un revenu considérable et certain à l'instruction. Mais cette même commission distributive étant aussi autorisée à aliéner les terres en les échangeant contre du numéraire ou contre d'autres biens fonciers, commit d'affreuses dilapidations. Ignace Massalski, évêque

et une de comtes, en Litvanie, mais elles ne sont connues que dans ce duché et point en Pologne. Quant aux autres princes ou comtes, les premiers en ont acheté ou obtenu le titre dans l'empire, et les autres le sont par effronterie et gratis. »

de Vilna, en fut le chef principal. D'immenses fonds furent engloutis dans un gouffre de désordres, ou dérobés par d'infâmes opérations; de plus grands encore furent gaspillés ou dissipés. Les hommes avides et avares s'en emparaient; on avait de justes craintes de voir la ruine totale et la dissipation de tout le fonds destiné à l'instruction. Heureusement la courte durée de cette commission distributive arrêta la dissipation complète et par ce moyen une partie assez considérable fut encore conservée. Une autre commission judiciaire était obligée de rechercher les fonds perdus ou détournés, mais elle était impuissante à empêcher la rapine que la commission distributive effectuait avec une rapidité effrayante. Ainsi, au moment où les trois souverains limitrophes consommaient leur spoliation sur la république, ces dilapidateurs commettaient impunément un semblable brigandage sur la fortune ci-devant jésuitique, et sur les starosties distribuées en emphytéose ; ils déchiraient les entrailles de l'état comme des loups affamés. Il arrivait souvent que la fortune publique, c'est-à-dire, les starosties et les possessions ex-jésuitiques, servaient aux spoliateurs étrangers à payer et à récompenser leurs infâmes serviteurs, vendus et traîtres à la patrie (37).

(37) Donnons quelques exemples des rapines et des récompenses : Martin, prince Lubomirski, obtint la starostie de Bar en propriété héréditaire; Xavier Branicki obtint aussi à titre d'hérédité la starostie de Bialacerkiev, possédée alors par Mniszek, ancien maréchal de la cour; ce même Xavier Branicki se fit une fortune colossale. Poninski s'enrichit aussi des starosties. L'évêque Ignace, prince Massalski, se mit en possession de palais et de maisons dans la ville de Vilno, de campagnes et de capitaux appartenant au fonds de l'instruction. Les archives conservent la quittance du vice-chancelier deLitvanie, Joachim Chreptovicz, de la somme de 200,000 flor. de pol. qui lui furent payés par l'ordre de la Russie, sur les fonds de l'instruction publique. — La Russie distribuait encore de sa caisse des sommes considérables pour gagner ou récompenser ses partisans. Elle donnait à plusieurs des susmentionnés. Elle payait à Wessel, à trois Gurovski, à Borch et à beaucoup d'autres des pensions viagères de 80 et de 120,000 flor. de pol. L'historien Naruszevicz touchait aussi un subside modique pour son histoire de la Krimée.

59. Commission de l'éducation.

Enfin une troisième commission, celle d'éducation, formée sur la motion de Joachim Chreptovicz (depuis vice-chancelier de Litvanie) devait diriger l'enseignement public, et

Voici encore quelques sommes pour la plupart relatives à l'époque de la diète de Poninski, que les feuilles de 1794 ont publiées, et dont la notification fut trouvée dans les papiers d'Igelström. Elles étaient comptées en ducats de Hollande et distribuées comme suit :

Le roi reçut en présent une somme de ducats.....	6000
Les deux maréchaux de la confédération.....	6000
Spécialement, le prince Poninski :	
du 1er avril 1773 au 1er mars 1775 (époque de la diète).	46,000
du 24 juin 1775 au 1er janvier 1776.....	1200
du 1er janvier 1778 en décembre 1788.....	4800
Le prince Michel Radzivill palatin de Vilno :	
du 1er avril 1773 au 1er mars 1775 (époque de la diète).	23,000
Le secrétaire Friese, le 19 avril 1773.....	100
Le prince Antoine Czetvertinski, castell. de Przemisl :	
le 1er juin 1773.....	150
L'évêque de Kuiavie, Antoine Ostrovski :	
du 16 septembre 1775 au 1er juin 1778.....	4500
Le prince Auguste Sulkovski, du 8 août 1775 au 1er déc. 1779.	4250
Le palat. de Lenczica, Simon Dzierzbicki, de 1778 à 1786.	1500
Le castellan de Gnezne, F. Miaskovski :	
du 10 mai 1778 en décembre 1788.....	800
Le maréchal, comte Gurovski, du 10 mai 1778 en déc. 1788.	1400
Le comte Kazimir Raczinski, du 10 mai 1776 en déc. 1789.	3000
L'évêque de Posne, le chancelier, Mlodzieiovski :	
du 1er janvier 1778.....	3000
Pour gagner les suffrages de certains nonces, le 16 mai 1773.	8000
Pour la chancellerie et plusieurs nonces.....	6800
Pour gagner quelques votes dans certaines diétines.....	3300

La suite de la publication fut empêchée par l'influence du roi et de son parti même, en 1794. Le comte Kazimir Raczinski toucha sa pension jusqu'à sa mort, 1814; La Russie du temps de l'empereur Alexandre cessa de payer ces pensions à plusieurs de ces traitres. Lobarzevski réclamait la sienne plusieurs années avant de mourir misérablement en 1822; il avait mérité cette récompense à la fin refusée, pour le service qu'il rendit à la diète de Grodno, en 1793. On ne finirait jamais si l'on voulait épuiser toutes les particularités. L'impudeur était poussée sur ce point au plus

avait à sa disposition tout le revenu ex-jésuite, qui diminuait sensiblement par suite de la dilapidation ci-devant mentionnée. Ces trois commissions composaient les hautes magistratures qui ne rendaient compte de leurs travaux qu'à la diète seule. La diète suivante, qui eut lieu en 1776, supprima la commission distributive sans approfondir ses forfaits, et réunit la commission de justice, à la commission d'éducation qui désormais fut aussi investie de toutes les attributions qui avaient été naguère partagées entre ces trois différentes magistratures.

60. La période orageuse fait croître l'activité nationale.

Avec la diète de délégation, présidée par Poninski, finit la première période, contenant neuf ans du règne de Stanislav-Auguste, période orageuse, féconde en commotions qui ébranlèrent toute la Pologne. D'abord on s'occupa de la transformation de la république, puis on combattit pour l'indépendance, et le premier démembrement termina cette époque désastreuse. Lors de l'élection, il n'y eut que peu de seigneurs, les plus riches, qui s'empressèrent de réformer la

haut degré. Quant on reprochait à Gurovski qu'il recevait de la tzarine un infâme subside, il répondait qu'il le faisait afin d'appauvrir cette vieille femme. Il était de toute notoriété que le chancelier évêque Mlodzieiovski était payé et on le savait à l'étranger. Mlodzieiovski voyageant avec son assistant Prziluski, voulait faire connaissance avec J.-J. Rousseau. On annonce au philosophe que des Polonais sont venus le voir. Il sort. L'évêque lui présente ses civilités et décline son nom et ses dignités; disant qu'il est le chancelier Mlodzieiovski. Le philosophe tout indigné lui riposte : « Vous m'avez vu de front, voyez moi par derrière. » et il lui tourna le dos. L'abbé Labunski, pour dernière récompense, nommé chanoine du chapitre de Vilna, répétait toujours pour se disculper qu'il ne pouvait être compris dans le nombre des traîtres, attendu qu'il servait directement dans l'armée des Russes comme confesseur; mais il considérait comme traîtres ceux à qui il était chargé de porter l'argent russe, sans qu'ils fussent engagés dans ce service; comme par exemple à l'abbé Kontrim, son collègue, aussi récompensé en dernier lieu, par le canonicat, dans le chapitre de Vilna; à son frère Kontrim, élevé depuis, en récompense, au titre de sovietnik, etc.

république, qui profitèrent des commotions nationales. Dans la confédération de Radom, la sollicitude pour l'organisation intérieure et l'agitation devint plus générale, et plus animée : mais dans ce chaos d'événements sans but certain, paralysée par l'influence étrangère, elle ne produisit aucun fruit si ce n'est qu'elle a modifié et affaibli les innovations aristocratiques, sans améliorer les anciennes institutions qu'elle pensait rétablir. Dans la guerre de l'indépendance, la noblesse combattant à la manière antique, prouva que, malgré une longue inertie, et malgré la dépravation des seigneurs, des aristocrates, les mêmes sentiments animaient encore la noblesse et que sa bravoure ne dégénérait point. Mais cette guerre prouva aussi que la nation nobiliaire affaiblie, en se relevant, ne put reprendre tout d'un coup son ancienne vigueur, tandis que les puissances limitrophes grandissaient en augmentant leur force et le fonctionnement de leurs machines statistiques; méditaient sa perte et se concertaient d'un commun accord pour entortiller et cerner hermétiquement leur proie, pour qu'elle ne put leur échapper. Ce fut un spectacle affreux et épouvantable ; cependant la nation n'était point abattue et attendait un moment favorable pour recommencer ses efforts.

SECONDE PÉRIODE.

CALME ET PROGRÈS.

DEPUIS 1776 JUSQU'A 1788; — 12 ANS.

VI. Progrès et lumières.

61. Finances.

Quinze années de repos et de tranquillité qui succédèrent aux commotions (1772-1788), laissèrent le loisir de méditer sur les intérêts de la patrie. Pendant cette longue période du règne de Stanislav-Auguste, les Polonais se préparaient à recommencer l'œuvre de la régénération. D'abord l'attention fut éveillée sur les moyens propres à assurer le bien-être et à remédier au dérangement dans l'intérieur de l'état. Une des premières nécessités était de mieux connaître la situation du pays, diminué par le premier démembrement, et d'y introduire une sage économie. Les guerres continuelles, attirant toujours de nouveaux malheurs sur les habitants, occasionnèrent des désordres dans le trésor, tant par l'impossibilité de percevoir les impôts, que par un maniement irrégulier des revenus et les frais de guerre des confédérés. A ces désastres s'ajouta encore le brigandage des pillards de la diète de Poninski. Le budget présenté à la diète de 1776, dévoila l'état déplorable du trésor; malgré quelques années de paix dont on avait déjà joui avant l'ouverture des états, les revenus ne suffisaient pas et les dépenses excédaient la recette. Les 11 millions d'habitants que contenait encore la Pologne payèrent cependant pendant un an et demi 15,070,000 florins polonais, et les dépenses furent de 34,820,000. Le déficit était relativement énorme : 19,750,000 florins (38). Le

(38) Ce qui faisait en francs : le revenu, 9,418,000; la dépense, 21,991,579; l'excédant, 12,473,579 francs.

revenu ayant diminué par le démembrement du pays, il fallait proportionnellement borner les dépenses. Mais l'entretien de la personne royale, et plus encore de l'armée ne devait souffrir aucune diminution ; or, il était nécessaire d'augmenter le revenu de l'état, par de nouvelles impositions. Aussi un déficit si énorme ayant augmenté la dette, il était indispensable de pourvoir à l'amortissement. Pour y arriver on y destina 1 million du trésor tous les deux ans, on réserva une somme extraordinaire de 1,200,000 florins, le clergé offrit de sa propre volonté des dons gratuits, enfin d'autres sommes retrouvées dans les années suivantes couvrirent les dettes. Une administration active, des revenus fixes provenant de la taxe de cheminées, de l'impôt des boissons, de la quarte ; et d'autres, comme ceux de la douane, du timbre, assurèrent définitivement les finances. A la diète de 1778, on remarqua que dans les deux années, les revenus s'étaient élevés à 35,000,000 de florins; de cette somme 9 millions par an étaient destinés à l'entretien de l'armée et pareille somme à couvrir d'autres dépenses ; de sorte que les revenus, croissant toujours dans les années suivantes, produisaient annuellement une somme de 20 millions environ, laissant chaque fois un excédant en caisse.

62. Commerce.

Les finances de la république étaient donc très-modiques, mais réglées. Elles furent privées du revenu des provinces les plus riches, que la Pologne venait de perdre, comme de celui du commerce des produits nationaux. Par la perte de la Prusse royale, la Pologne, séparée de la mer, ne pouvait plus faire librement son commerce sur la Vistule. Le plus important qui consistait dans l'exportation de toutes espèces de grains, devint très-difficile et succomba fâcheusement. Il avait prospéré beaucoup dans les premières années du règne de Stanislav-Auguste. En 1770, à Dantzick seul, on vendit 25,000 lastes de froment et 36,500 de seigle. La différence fut énorme après la guerre de la confédération de Bar et la perte de la Prusse royale. Désormais, l'exportation du fro-

ment va descendre quelquefois à 3,000 lastes et celle du seigle à 4,000. Cependant le prix des propriétés foncières augmentait. Quelques années de repos et de paix suffirent pour faciliter à tout le monde les moyens d'améliorer leur économie. L'activité éveillée partout, cherchait à relever le commerce de la mer noire, et pour y parvenir on y consacrait de grandes sommes. Pour donner une extension convenable au commerce de l'intérieur, on creusait des canaux, celui d'Oginski (1766-1784) joignant les fleuves de Pripec et du Niémen (39) ; et celui de Muchaviec qui devait ouvrir une communication entre Pripec et Bug. Le crédit croissant facilita l'exécution des entreprises de cette sorte; encouragea la fondation des maisons de banque et anima la circulation d'immenses capitaux. On peut bien juger du progrès général et de l'activité qui se développaient assez rapidement, en considérant l'état du trésor de la république, qui depuis 1776 doubla et accrut considérablement ses ressources Les droits sur les marchandises, en Pologne, qui produisaient une somme de 60,000 florins polonais, montèrent subitement jusqu'à 1 million. En Litvanie l'augmentation était dans la même proportion. Le revenu du papier timbré croissant chaque jour, était aussi une preuve suffisante de l'activité renaissante de la nation. Il rapportait annuellement en-

(39) Ce fut Michel-Kazimir Oginski, hetman de Litvanie, qui conçut et exécuta le plan de joindre la mer Noire avec la mer Baltique par un canal qui porte son nom. L'ouvrage fut dirigé par Baseggio, vénitien. Après avoir fait travailler à cette grande entreprise pendant quelques années et après y avoir dépensé plusieurs millions, sans autre vue que celle du bien public et de la prospérité de sa patrie, Oginski fut forcé par les malheurs de la Pologne, et par les revers auxquels il se vit personnellement exposé, de la faire interrompre pour quelque temps. Vers 1780, il en fit recommencer les travaux qui furent couronnés en 1784 du succès le plus complet. La république participant à l'honneur de celui qui l'avait entrepris et fait achever à ses frais, lui a donné le nom de *canal-Oginski* ou *port-Oginski*. Le canal est long de neuf mille; les dépenses, pour son exécution, montaient à 12,000,000 de florins de Pologne. En reconnaissance, la diète décréta d'avance, au mois de janvier 1768, d'élever à Oginski, une statue dont l'exécution a été retardée par les calamités du pays.

viron 160,000 florins polonais, et en 1776 il s'éleva d'un coup jusqu'à 320,000 et plus tard à 400,000. En Litvanie il fit le même progrès.

63. Agriculture, bâtiments.

Ces années paisibles du règne de Stanislav-Auguste démontrent suffisamment que malgré les pertes immenses et les entraves qu'il fallait vaincre, les soins des citoyens, et leur activité surent triompher et rendre au pays cette prospérité dont il commençait à jouir. A mesure qu'on travaillait davantage à relever l'état, l'agriculture redevint l'objet essentiel de l'occupation nationale. La hausse de la valeur du sol prouve qu'elle prospérait grâce à l'activité intérieure. La pensée de son amélioration n'était pas étrangère aux propriétaires, mais ne pouvait encore porter ses fruits. Aussi dans l'état où le pays se trouvait, l'attention de plusieurs propriétaires se dirigea plus vers le cultivateur que vers le sol cultivé. Le sort des paysans effectivement excita l'intérêt au moins de certaines personnes douées d'un sentiment plus élevé. Non-seulement André Zamoïski élevant sa voix éloquente en leur faveur, se constitua l'avocat de leur cause, mais encore le prince Stanislav Poniatovski, trésorier de Litvanie, Joachim Chreptovicz, vice-chancelier de Litvanie, Paul Brzostovski, référendaire de Litvanie et plusieurs autres, par l'administration bienfaisante de leurs terres, par la diminution ou l'abolition des corvées chez eux, par l'enseignement qu'ils ouvraient aux paysans, contribuèrent puissamment à provoquer les égards dus à cette classe laborieuse. Leur exemple influait beaucoup sur le progrès de l'agriculture. On remarquait une certaine aisance dans les villages et les bourgs appartenant aux propriétaires moins riches. On commençait à bâtir en briques les maisons de campagne des propriétaires et même les habitations des paysans. Slonim et Siedlce, propriétés des Oginski; Pulavy, appartenant à Czartoryski; Jablonna, près de Varsovie, au primat Michel Poniatovski; Verki, près de Vilno, à l'évêque Massalski, furent ornés de magnifiques palais et de nombreux édifices d'utilité générale. Dans la capitale, à Varsovie, on

vit s'élever plusieurs casernes et le château de Lazienki, résidence d'été du roi ; l'église évangélique, superbe rotonde; d'autres bâtiments et environ 300 grandes maisons nouvellement construites en murailles bien solides. Le nombre des rues, des habitants, des artisans, des fabricants, s'accrut considérablement.

64. Industrie. Tyzenhaus.

Personne cependant ne parvint à la hauteur d'Antoine Tyzenhaus dans ses entreprises vraiment gigantesques et éminemment utiles. Depuis le commencement du règne de Stanislav-Auguste, Tyzenhaus, trésorier de la cour, en Litvanie, seigneur riche et puissant par lui-même, mérita dignement et à juste titre toute la confiance du roi. Il forma de vastes projets et contribua beaucoup à relever la Litvanie. L'architecture faisait des progrès rapides dans ce pays. On y construisait des chemins on y bâtissait des auberges commodes. Le terrain traversé par le Niémen y est jonché de pierres innombrables : cette immense quantité de pierres qui empêche la culture, qui incommode au dernier point le voyageur, offrit au trésorier des matériaux pour ériger de grands édifices près de Grodno. Il y construisit en entier le faubourg de Horodnica, qu'il choisit pour centre de ses opérations. De l'autre côté de la ville, sur la petite rivière Lososna, il éleva des bâtiments en pierre où il établit de nombreuses manufactures. Il chercha et attira des artistes, des artisans ainsi que des ouvriers étrangers, de Hollande, de France, d'Allemagne et l'on vit bientôt après, à Lososna comme à Horodnica, des fabriques de draps fins, de soierie, de toile, de nappes damassées, de camelot, de broderies, de bas de soie, de chapeaux, de dentelles, de ferraille, d'aiguilles, d'armes à feu, de cartes, de voitures et d'équipages, de bijouterie. Ces manufactures et fabrications, employaient (en 1778) trois mille ouvriers, soixante-dix étrangers dirigeaient les divers métiers. Les indigènes de toutes les conditions employés dans ces fabriques prouvèrent que le génie national était capable de s'exercer avec succès dans toutes les branches de l'industrie

auxquelles on les avait appelés. Pour les développer, il fallait vaincre les préjugés et les superstitions. Tyzenhaus lutta courageusement et mit en œuvre tous les moyens, souvent même l'arbitraire et la violence.

65. École de médecine. Tyzenhaus contrarié.

Son esprit actif créait de nouveaux plans, les développait, les perfectionnait et les consommait; ni les guerres, ni les désastres civils ne l'arrêtaient dans l'exécution de ses entreprises. Il fonda à Grodno une école de sciences naturelles et de médecine, sous la direction de Jean Emmanuel Gillibert, naturaliste français. Le jardin botanique attaché à cette école, dans la deuxième année de son existence, en 1778, comptait quinze cents plantes exotiques. Tyzenhaus connaissant la passion du roi pour les jeux, la musique et les spectacles, lui procura en peu de temps des musiciens et des danseurs accomplis, choisis parmi les paysans indigènes. Le roi touché du zèle infatigable de Tyzenhaus et des succès continuels qu'il avait obtenus depuis tant d'années, se reposa entièrement sur lui et lui porta une telle affection, qu'il lui confia la distribution des emplois et des dignités qui étaient de son ressort en Litvanie. Il semblait qu'il fût le favori du roi. Une telle position de Tyzenhaus lui attira des haines exaspérées au plus haut degré. Les uns se croyaient blessés, lorsque leur indolence était mise au jour, lorsqu'ils se voyaient négligés ou inquiétés; les autres, tourmentés par la jalousie, méditaient une basse vengeance. Par un excès de zèle, le trésorier ayant dépassé les revenus dans ses dépenses, pour faire prospérer les fondations industrielles, ce à quoi il employait non-seulement les revenus du roi, mais les siens, se trouva gêné pour payer une partie de l'intérêt de la somme de 10 millions que le roi devait à la Hollande. Cette circonstance, quoique le paiement eut été effectué par les capitalistes avec beaucoup de promptitude, suscita des cris de colère et les réclamations de l'envie. L'impératrice de Russie, inquiète de la puissance de Tyzenhaus, s'associa aux clameurs et exigea du roi qu'il éloignât le trésorier sur le champ. Le roi ne balança pas long-temps, et en 1782, aban-

donna cet homme, qui avait si bien mérité de sa patrie et qui avait rendu d'immenses services au roi lui-même. Sans hésiter, Stanislav-Auguste fit encore plus, il livra Tyzenhaus à ses ennemis acharnés.

66. Chute de Tyzenhaus.

La calomnie la plus ignominieuse, la violence brutale et l'outrage le plus grossier, réussirent jusqu'à tel point, qu'il n'y eut plus de possibilité pour Tyzenhaus de se justifier. Ses persécuteurs se présentèrent à Horodnica comme des brigands, ils s'emparèrent de ce faubourg et de ses majestueux édifices à main armée. Tyzenhaus en sortit à pied, un bâton de pèlerin dans la main et les quitta à jamais. On y pilla, on ruina les manufactures ; on refusa aux fabricants et aux ouvriers les subsides convenus. En accusant Tyzenhaus d'être cause d'un million de déficit, on préleva quatre millions sur ses biens fonciers. Le reste de sa fortune fut saisie par quelques particuliers qui trouvèrent les moyens de se l'approprier impunément. Révolté de l'injustice et de l'injure, Tyzenhaus d'un caractère inflexible dans le malheur, trahi et oublié du roi, passa le peu de jours qui lui restaient à vivre dans la capitale, à quelques pas du château de Varsovie, où Stanislav Auguste, s'abîmait dans ses jouissances, et il y mourut dans la misère, en 1785. Horodnica dépeuplée et déserte, aussi bien que les décombres des magnifiques murailles de Lososna, protestent encore contre la lâche indolence, qui loin de savoir résister à la méchanceté, devint son instrument et son complice. Les manufactures et les fabriques de Tyzenhaus furent négligées et même persécutées. Cependant la main de la destruction, ne fut pas capable de saper jusque dans sa base un monument dont les restes offrirent long-temps encore l'empreinte de la gloire industrielle que la Pologne avait due à ce ministre infortuné. Les fabriques se maintinrent en grande partie et ne cessèrent point de produire et d'alimenter l'industrie nationale. Comme ces idées et ces lumières, contre lesquelles se déclarent l'obscurantisme, la méchanceté et le préjugé : une fois enracinées, elles poussent des

germes bienfaisants, se propagent, se développent à l'avantage de l'humanité, malgré toutes les entraves et malgré les plus indignes persécutions

67. L'obscurantisme et la superstition se dispersent.

L'instruction devait certainement propager les lumières et agir sur les préventions ; mais il n'est pas moins certain que les démarches de plusieurs propriétaires dans leurs terres, les efforts faits en faveur du commerce et de l'industrie, influaient encore plus sur les populations où l'instruction ne pouvait pénétrer sitôt. Au reste, il est très-important d'observer quelle immense révolution s'effectuait parmi le peuple. Elle commença sous les règnes des Saxons et marcha à pas redoublés sous celui de Stanislav-Auguste. Elle fut décidée par un concours très-compliqué d'événements et par une coopération très-variée : il faut cependant remarquer que le clergé y contribua puissamment. On ne peut pas nier que les mœurs dissolues et la conscience dépravée de plusieurs évêques qui ne se couvraient pas du manteau de l'hypocrisie, n'y aient beaucoup concouru (40) : mais le consciencieux bon sens des prélats et du bas clergé, dont la piété sincère et les mœurs rigides édifiaient le peuple, leur soin pastoral, leur doctrine opéraient la grande métamorphose des conceptions du peuple avec plus de succès. Ils s'élevaient contre l'obscurantisme, ils enseignaient la morale ; petit-à-petit ils purgeaient les temples et les cérémonies d'amulettes, de pratiques inconvenantes, ils se montraient indifférents envers les observances et les usages qu'avec le temps on devait de plus en plus négliger. Les nonces de la cour de Rome n'osaient y mettre des entraves. Le progrès marchait rapidement. En quelques années on ne voyait plus de ces sombres pratiques superstitieuses, de cette bigoterie hideuse qui allait jusqu'à ensan-

(40) S'il faut rappeler ces noms trop fameux, ce sont : Podoski, Mlodzieiovski, Ostrovski, Massalski, etc., etc.

Leur collége, fondé par Konarski, forma plusieurs citoyens qui commencèrent à servir utilement leur patrie. Ce collége et sa méthode méritaient donc de servir de modèle, tant pour les écoles qui existaient déjà que pour celles qu'on avait établies à la place des institutions ci-devant tenues par des jésuites, aussi bien que pour toutes les autres, que dirigèrent des moines de différents ordres, basiliens, cîteaux, chanoines réguliers, piaristes, bénédictins et pour les écoles des dissidents particulièrement des calvinistes. Toutes ces institutions recevaient de la haute autorité la bonne impulsion qu'elles en attendaient. D'après le plan des études, la langue latine et la philologie étaient considérées comme la forme de l'instruction scolaire; néanmoins l'enseignement des écoles comprenait toutes les branches des connaissances. En embrassant tout ce qui était relatif aux sciences, on s'occupait principalement de celles qui servent à former un homme et un bon citoyen, et on s'appliquait à l'étude philologique. L'histoire par conséquent, la morale, les notions du droit politique, les principes de l'économie politique étaient cultivés spécialement. Pour les enseigner, il fallait des livres élémentaires; une société élémentaire était donc chargée de pourvoir à un besoin aussi grand, de dresser le plan de l'éducation. Elle n'était pas composée des auteurs des ouvrages élémentaires, mais elle appelait les écrivains à les rédiger, elle appréciait le mérite des publications, et donnait son autorisation. Plusieurs savants indigènes et surtout les piaristes, contractèrent chacun dans leur partie l'obligation d'écrire et de composer des ouvrages élémentaires pour l'usage de la jeunesse. On ne se borna pas à ses propres forces, les étrangers distingués furent aussi invités à coopérer à ce travail important. Condillac, entre autres, prépara un traité de logique; Lullier rédigea des ouvrages de mathématiques pour les colléges de Pologne (44). En effet la commission et la société élé-

(44) La science des mathématiques en Pologne a une immense obligation à Lullier, qui vit encore à Lausanne; qu'il sache que ses ouvrages ont trouvé un excellent traducteur dans Gavronski, et ont préparé admirablement la jeunesse reconnaissante à de hautes études mathématiques.

mentaire n'étaient pas capables de suffire à tous les besoins des écoles nationales. Cependant, tout ce qu'on est parvenu à faire a eu un succès immense. Le mode d'organisation des écoles et le plan d'études adoptés dans la république furent respectés par les étrangers après la chute de la Pologne, et méritèrent leur assentiment avant que leur politique ne commençât à les défigurer; et même après un grand nombre d'années, ce mode d'instruction nationale n'a pas cessé d'influer salutairement sur la nation, qui attend le moment de sa régénération.

70. Le roi protège les sciences, les arts et les spectacles.

La culture des lettres, les lumières, la politesse et les bonnes et élégantes manières françaises qui faisaient des progrès, trouvèrent un amateur zélé dans la personne du roi, et la capitale voyait les fruits de son affabilité et de son activité. Il jouissait d'un revenu d'environ sept millions de florins polonais, ce qui équivalait à un tiers des revenus de l'état : par conséquent on peut dire qu'il était riche. Il consacrait de grandes dépenses à la culture des arts pour lesquels il montrait de la prédilection, mais sa caisse particulière, ne put sous d'autres rapports encore, être tenue dans un ordre aussi parfait que celle de la république, et des dépenses désordonnées le mirent quelquefois dans l'embarras. Il engagea pourtant et fit venir à ses frais des artistes étrangers. Le sculpteur français Lebrun, les peintres italiens Canaletti, célèbre par ses tableaux de perspective, et Bacciarelli, par ses tableaux d'histoire; beaucoup d'autres artistes encore contribuèrent à orner avec leurs ciseaux et leurs pinceaux, les châteaux de Varsovie et de Lazienki (45). Le talent du peintre polonais Smuglevicz, digne élève de Czechovicz, dont il ne surpassa pas le mérite, rivalisait avec

(45) Voici quelques autres artistes étrangers : Norblin, français, peintre et dessinateur; Pink, sculpteur; Jeuffroi, français, graveur en pierre; Rustem, peintre grec, vers la fin de sa vie professeur à l'université de Vilna, aussi bien que le sculpteur le Brun; Dauvigny, danseur.



les étrangers. L'opéra et le ballet excitaient le goût pour les représentations scéniques. Le talent d'Albert Boguslavski créa la scène nationale et forma des artistes nationaux. La comédie surtout anima les écrivains polonais, et développa des talents qui fournirent au théâtre leurs nombreuses productions. Le roi était ravi d'un progrès si sensible. En le voyant assister aux représentations, en le rencontrant à l'atelier du peintre ou aux examens des colléges, en le suivant dans les charmes d'une vie privée, on oubliait qu'il était roi, on ne pensait plus qu'il était bien funeste au pays. Il réunit avec beaucoup de dépenses, sous la direction d'Albertrandi, une bibliothèque bien choisie, une collection de médailles antiques et de gravures, il s'entoura des lumières du siècle, prodigua des encouragements à ceux qui s'appliquaient aux études, distribua des médailles à ceux qui les avaient bien méritées, et récompensa généreusement le travail et le talent. Tous les jeudis il y avait des dîners littéraires à la cour. Le roi affable et prévenant y présidait et partageait son repas avec les savants qu'il attirait à sa table; on y discutait des objets sérieux, on plaisantait, et la réunion était animée par le génie et l'esprit de nombreux poëtes.

71. Ecrivains.

L'envie d'écrire et de publier des ouvrages multiplia les auteurs. Ceux qui avaient puisé leurs connaissances dans les colléges jésuitiques se distinguaient aussi bien que les élèves des piaristes. Naruszevicz, Virvicz, Poczobut, Piramovicz, Pilchovski, Nagurczevski ex-jésuites; Vincent et Gaëtan Skrzetuski, Iodlovski, Kopczinski, Théodore Ostrovski, Vaga, de la congrégation des piaristes (46) se distinguèrent spécialement. Un grand nombre d'écrivains de différentes conditions par leurs traductions et leurs ouvrages originaux, propageaient les connaissances utiles, influaient

(46) Lisez et prononcez leur nom : Narouchévitch, Virvitch, Potchoboute, Piramotvich, Pilkhoski, Nagourtchéski, Skrgétouski; Koptchign'ski, Yodloski, Ostroski.

Biblioteka Akademii Sztabu Generalnego

puissamment sur l'opinion et l'esprit publics. Il ne manquait pas d'habiles auteurs dans les sciences naturelles et dans les mathématiques. Hubé, Kluk, Zaborovski, Lènski, Poczobut, Jean Sniadecki s'y distinguent, bien que cette branche de l'instruction parût la moins importante pour l'époque. La littérature et la politique étaient d'une nécessité beaucoup plus grande et elles étaient traitées et cultivées davantage par les écrivains nationaux. Les publications de ce genre furent plus nombreuses et plus remarquables et donnèrent naissance à des ouvrages assez considérables. Les brochures et les feuilles périodiques se multiplièrent. Le journal du commerce et plusieurs autres journaux répondaient parfaitement au but qu'ils se proposaient. Les journaux littéraires, sous le titre de Mémorial et de Moniteur; ouvrirent un vaste champ aux travaux des amateurs de belles-lettres.

72. Culture de la langue, prose, poésie.

Le mauvais goût qui régnait dans la langue nationale fut entièrement corrigé et déraciné. Les élucubrations profondes de Kopczinski, de Novaczinski et autres sur la langue polonaise et sa grammaire, apprenaient à l'estimer. La prose perfectionnée jadis, par une longue suite d'écrivains et d'orateurs anciens, reparut sur son sol natal avec plus de gloire, car dans son style correct, elle réunit les grâces et l'élégance. Les débats des diètes retentirent d'une éloquence parlementaire claire, coulante, simple, mâle, énergique, vraiment attrayante et empreinte de grandes beautés, qui indiquait le goût et la haute culture de la langue, et qui exprimait les émotions et les sentiments élevés de la nation. Ce perfectionnement était l'œuvre commune des orateurs et auditeurs dignes appréciateurs du talent oratoire, car il n'y a pas de grands orateurs, où les bons auditeurs manquent. La même culture de la langue généralement répandue dans le pays, se faisait voir dans les actes publics, dans les manifestations et les protestations nombreuses de l'époque, où le sentiment national se prononçait solennellement. La facilité d'écrire et d'énoncer ses pensées

se manifestait généralement et sous tous les rapports, et cet idiome, qui autrefois avait fait de faibles progrès dans la poésie, en fit alors d'immenses. Chaque jour vit naître de nombreux aspirants qui, en s'exerçant sur les modèles latins ou français, produisaient des fruits dignes d'être imités à leur tour. Dur et forcé, mais noble et grand en poésie, Naruszévicz égalait les auteurs anciens dont il suivait les traces, dans les satyres, dans les descriptions, dans les odes. Krasicki, plus familiarisé avec les productions françaises, par ses poésies legères, plaisait à tout le monde, et procurait un plaisir inappréciable. Ses poëmes burlesques, ses satires et ses fables pour la plupart épigrammatiques, le distinguent spécialement; il y surpassa les autres et prit la première place parmi les poëtes de la nation. Il s'illustra non moins dans d'autres genres de poésie; dans son épopée, il a su soutenir la hauteur et la grandeur du style, ce qui n'est pas sans mérite. Vèngierski lui disputa la palme de la priorité dans la poésie burlesque, et Niemcévicz rivalisa avec lui dans ses fables dont les sujets, aussi bien que ceux de ses contes, faisant allusion aux événements de l'époque et pleins de saillies spirituelles trouvaient un accueil favorable et exercaient une impression immense sur la pensée civique. Zablocki excella dans la comédie et son majestueux comique contemple avec orgueil les compositions plus légères qui, tout excellentes qu'elles soient, ne peuvent le surpasser. Trèmbecki éleva sa poésie et particulièrement sa poésie descriptive par un coloris superbe et sublime. Krapinski et Kniaznin (47) répandirent dans leurs chants et dans leurs poésies lyriques la douceur et la naïveté qui enchantent les cœurs sensibles et accessibles aux émotions.

73. La nationalité est affectée par des idées étrangères.

Il faut bien remarquer que les poëtes sus-mentionnés, étaient singulièrement préoccupés des sujets nationaux, ils chantaient les événements de leur patrie, ses héros et leur

(47) Les noms de ces poëtes, se prononcent : Vinguerski, Niémtzévitch, Zablotzki, Trimbétzki, Karpign'ski, Kniaznine.

gloire, les succès et les malheurs du pays, les mœurs et les défauts de la nation. Ils suivaient les formes classiques et en y apportant quelques modifications, il y encadraient spécialement des sujets nationaux. Si la poésie lui rendait ainsi son hommage, la prose par beaucoup d'autres raisons, devait payer son tribut à la nationalité, et s'en occuper particulièrement en traitant de l'histoire, des affaires de l'époque, de l'état social et humanitaire. Cependant l histoire des autres pays intéressait beaucoup les Polonais, trouvait des traducteurs et des imitateurs. Des écrits politiques sur la situation de l'Europe furent aussi traduits du français, car les Polonais y rencontraient souvent des remarques sur leur propre pays; ils trouvaient qu'on écrivait beaucoup plus, et plus exactement sur la Pologne, en langue française, qu'en tout autre langue. On étudiait Condillac, Rollin, Jean-Jacques Rousseau, Millot, Montesquieu, Voltaire, et grand nombre d'autres auteurs qui trouvaient des traducteurs. C'est par ces traductions, ainsi que par la lecture des ouvrages français, qu'on se familiarisait avec les idées françaises dans les conceptions tant politiques que philosophiques. Il s'en suivait que les idées étrangères exerçaient une impression remarquable sur les ouvrages nationaux, sur ceux mêmes qui examinaient et éclaircissaient les événements historiques de la Pologne et son état social. Les recherches de Loïko et de Naruszevicz, dans l'histoire, celles de Gaëtan Skrzétuski, Ostrovski, Vaga et d'une longue série d'autres auteurs qui s'occupaient des affaires publiques, de la politique intérieure et de la législation, ont prouvé suffisamment combien la politique et la philosophie françaises influaient sur leurs pensées; de sorte qu'ils mirent très-souvent les objets de leur patrie dans le moule étranger, et donnèrent à l'histoire du pays une couleur moins locale et qui défigurait ce caractère national.

74. Questions publiques et sociales.

Jean Potocki dévoilait alors l'histoire primitive de la Pologne. Naruszévicz, par ses recherches assidues, élabora une grande partie de l'histoire nationale du moyen-âge; il

créa un style historique. On travailla beaucoup pour l'histoire nationale et le roi encouragea ces travaux. Dogiel publia un code diplomatique ; Albertrandi fouilla les archives étrangères en Suède et en Italie; les autres, celles du pays ; Loïko se perdait dans les chiffres statistiques Vaga, Ostrovski, Trèmbicki et beaucoup d'autres recueillirent des lois et des réglements tirés d'anciens statuts et de constitutions dispersées dans de nombreux volumes. Leurs travaux mirent la nation en état de comprendre le défaut de l'ancienne législation et d'insister sur la nécessité d'un code mieux coordonné. On consultait les publicistes étrangers. Jean-Jacques Rousseau et Mably avec d'autres, par leurs considérations sur le gouvernement de Pologne, répondaient aux demandes des confédérés de Bar, et influaient d'une manière décisive sur l'opinion nationale. Les traductions des ouvrages de Beccaria, de Filangieri, de Montesquieu et de tant d'autres de ce genre, devinrent extrêmement utiles dans un pays où des débats venaient de s'engager sur l'existence nationale et sur le bien-être du peuple. André Zamoïski cependant et Stanislav Staszic remuèrent plus efficacement les esprits et excitèrent l'attention publique. Le premier par un projet de législation, par un code qu'il a rédigé en 1778; l'autre, en 1785, par des commentaires sur la biographie du grand citoyen Jean Zamoïski, aristocrate par sa position, puis, par le principe qu'il posa, consolidateur de la république et de la démocratie nobiliaire. Ces commentaires furent plusieurs fois réimprimés. Ces deux ouvrages firent naître de nombreuses discussions sur la situation critique de la Pologne et sur les moyens de la sauver; sur les préjugés et les abus de la noblesse et de son aristocratie, sur les lois communales et la liberté de l'état des paysans, sur la richesse et la prospérité de la Pologne qui aurait pu avoir 100 millions de fl. et en avait seulement 20 de revenu ; qui aurait pu mettre 60 mille hommes sur pied et les maintenir pour sa défense, au lieu de 16 mille hommes de troupes qu'elle tenait pour toute sa sûreté. Ces argumentations ouvrirent les yeux de la nation et relevèrent son courage. L'esprit acquit avec une force nouvelle, l'énergie et la fermeté nécessaires.

VII. Les Diètes. 1776-1788.

75. Préparatifs à la diète de 1776.

Tandis que la nation se disposait à un avenir prospère, tandis qu'elle désirait par des améliorations salutaires parvenir à son but, des hommes vils et sans caractère, gouvernés par des préjugés ou par l'intérêt personnel, se réveillaient en sursaut et se tenaient prêts à arrêter et à faire rétrograder la marche progressive et les sages institutions, à trahir la cause de leur patrie. On le voit, par la dilapidation du bien public, en 1775, par l'acharnement scandaleux en 1782, contre le progrès qui se manifestait d'une manière éclatante en Litvanie; on le verra dans les délibérations législatives des diètes. Le terme de la diète ordinaire approchait et les vœux des citoyens-patriotes appelaient au poste le maréchal André Mokronoski qui jouissait toujours dans le pays de la plus haute considération : Stackelberg lui-même parut le désirer vivement. Mais en même temps il se forma un parti contraire. François-Xavier Branicki, qui avait jadis rendu des services particuliers à Stanislav-Auguste, obtint le bâton de hetman de la couronne au moment où on se plaignait encore de la diminution des prérogatives et du pouvoir de ce titre par l'établissement du conseil permanent. Mécontent de l'amoindrissement de sa dignité, il méditait le renversement des institutions de Stackelberg dans l'idée de relever l'autorité qui venait de lui être déférée. Dans l'espérance d'y réussir plus efficacement, il courut à Pétersbourg et il travailla à détruire le crédit de l'ambassadeur russe à la cour de Varsovie. Mais l'apparition subite et inopinée de Stackelberg dans la capitale de l'empire déjoua cette intrigue. Stackelberg revint à Varsovie et conformément à ses nouvelles instructions et suivant son inclination personnelle, il se montra très-doux et très-affable dans ses résolutions. Branicki, de son côté, ne se déconcerta point, et sans renoncer à son plan, il usa de son influence et d'intrigues dans les délibérations des diétines; il en résulta quelques désordres. Quant à Mokronoski, il accepta volontiers le soin de diriger la diète, se flattant de pouvoir empêcher et de combattre avec plus de

succès les empiétements du hetman, et de porter des remèdes salutaires aux abus de l'intérieur, si l'on ne pouvait se délivrer encore de l'humiliation qui pesait sur la Pologne.

76. Diète de Mokronoski. 1776.

Le 23 septembre de l'année 1776 s'ouvrit la diète ordinaire, présidée pour la couronne par André Mokronoski général inspecteur (plus tard palatin de Mazovie), et pour la Litvanie, par André Oginski, porte-glaive de cette province. Mokronoski emporté par un zèle ardent, et désirant écarter dès les premiers jours, tous les empêchements, parvint par des démarches moins régulières à former une confédération. Celle-ci après avoir ratifié le traité de partage du pays, avait cassé la commission distributive dont le pouvoir, ainsi que celui de la commission judiciaire, avaient été remis à celle de l'éducation. Le conseil permanent obtint le droit dangereux et nuisible, de décider et d'éclaircir les cas douteux des lois; mais l'affermissement de son pouvoir contribua à restreindre davantage celui des ministres. On s'occupa des finances avec succès. Elles étaient en désordre et souffraient comme nous l'avons dit un déficit écrasant. La diète de Mokronovski remédiant à ce mal, régla leur marche pour les années suivantes. On avait senti le besoin impérieux d'une nouvelle législation, car celle qui existait depuis plusieurs siècles, ayant été introduite successivement et selon la nécessité du temps, exposait la gestion de la justice au désordre et à l'arbitraire. Le roi en présentant la motion demanda qu'on en chargeât une seule personne et il indiqua André Zamoïski, comme seul capable de remplir cette tâche imposante. La proposition fut agréée avec enthousiasme et avec des acclamations unanimes : le roi en fut ému jusqu'aux larmes. On donna deux ans à Zamoïski, pour composer un code adapté le mieux possible aux besoins de l'état social.

77. Code de Zamoïski; des personnes.

Le code d'André Zamoïski était déjà terminé en 1778, cependant il ne fut pas présenté à la diète de la même année, présidée par Louis Tiszkievicz, greffier de la Litvanie,

mais bien à l'époque de la diète suivante, en 1780, dont le maréchal fut Antoine Malachovski, secrétaire de la couronne. Dans son travail, le législateur André Zamoïski évita de s'appuyer sur de pures théories qu'on n'aurait pu appliquer, sans irriter l'opinion de la nation, qui avait ses préventions et ses habitudes profondément enracinées ; il évita aussi de suivre et d'arranger dans un système unique tout ce que l'usage et la coutume avaient sanctionné, car il se serait trouvé dans le cas d'autoriser et d'approuver par sa voix législative au maintien des anciens préjugés et des vieux abus. Il tint le juste milieu afin de mieux réussir, en passant légèrement sur quelques préventions à détruire les plus intolérables. Il osa plus qu'il ne convenait encore aux circonstances et aux dispositions du moment. Il existait en Pologne une énorme distinction et une forte séparation entre les différentes classes d'habitants. Le législateur, désirant les rapprocher civilement, établit dans son code la facilité de conclure des mariages entre les nobles et les bourgeois, sans cependant oser accorder un partage égal de la fortune entre les sœurs et les frères, sans détruire l'ancienne loi qui faisait perdre la noblesse à tous ceux qui s'occupaient de métiers ou de commerce où l'on se sert d'aunes ou de pintes. Il considère les paysans comme libres, mais attachés à la glèbe. Leur mariage désormais devait se faire d'après leur pleine volonté, sans entrave de la part de leurs seigneurs, sans demander leur consentement. Il voulait qu'un des enfants après le décès du père fut attaché à la terre, et que les autres eussent le choix libre de pourvoir à leur existence comme bon leur semblerait, et comme chacun d'eux pourrait le faire. Les écoles primaires et paroissiales devaient être multipliées pour développer l'intelligence de toutes les classes et les préparer à un meilleur sort.

78. Justice selon le code de Zamoïski.

En Pologne, les Juifs, les bourgeois, le clergé et les nobles avaient une loi différente et une justice particulière, tandis que les paysans n'en avaient aucune. Le législateur vou-

lait établir les mêmes lois et les mêmes tribunaux pour tous les états et pour toutes les classes d'habitants. La juridiction devait subir donc quelques changements. La justice de grod serait retirée aux starostes, elle deviendrait royale, de manière que parmi les huit juges présentés par la nation, le roi en choisirait quatre. Chaque palatinat devait avoir une justice terrestre, dont le roi, sur les candidats présentés par les électeurs, nommerait les juges pour cinq ans. L'appel de ces deux justices de première instance serait porté aux tribunaux supérieurs; le procès et l'enquête devaient rester publics. La loi allemande ou teutonique serait conservée aux villes privilégiées ; au reste, il n'y aurait désormais qu'une loi pour tous. Les Juifs seraient soumis à la même juridiction que les chrétiens. L'instigateur, c'est-à-dire, le procureur assisterait le paysan devant le grod. Le clergé, s'il tenait à conserver sa justice ecclésiastique, serait obligé de terminer toutes les questions en litige dans le pays sans recourir ailleurs, ses débats ne devaient être suivis que dans la langue polonaise. (48).

79. Code de Zamoïski désapprouvé par la diète d'André Malachovski, 1780.

A peine ce code fut-il imprimé et rendu public, que les starostes, les palatins, les starostes-généraux, les maréchaux, les hetmans, le nonce du pape et l'influence étrangère tâchèrent de le représenter sous les points de vue les plus défavorables; afin de séduire le bon sens de la noblesse, on fit croire aux uns qu'il portait l'empreinte de l'hérésie, aux

(48) André Zamoïski cherchant les avis des hommes éclairés, avait pour collaborateurs Christophe Szembek, évêque de Plotzk; Joachim Chreptovicz, vice-chancelier de Litvanie; Vengrzecki, Grocholski et plusieurs autres; Joseph Vybicki tenait la plume et était le plus laborieux. Malgré les concessions qu'ils faisaient aux préjugés et par lesquelles ils voulaient captiver le consentement de tous les représentants législateurs, ils doutaient du succès de leur code. « Le navire a déjà quitté les bords, il faut se livrer aux orages, » répondait Zamoïski en encourageant ses collaborateurs (Léonard Chodzko, Pol. illustrée).

autres qu'il ne pouvait manquer de provoquer la rébellion des paysans contre leurs seigneurs; enfin qu'il portait atteinte à la pureté du sang noble et que, par conséquent, ses lois devenaient le tombeau de la liberté. C'est avec de semblables préventions que les nonces, égarés ou soudoyés, se réunirent à la diète de 1780. A peine le code y fut-il présenté, que des emportements furieux saisirent la chambre. Sokolnicki, nonce de Poznanie, le premier, jeta par terre les trois volumes du code et les foula aux pieds, vociférant contre l'œuvre et l'auteur. D'après l'avis du prince Stanislav Lubomirski, maréchal de la couronne, ainsi que sur la motion de Kamienski, nonce de Volynie, dans les journées du 31 octobre et du 2 novembre, au milieu des cris tumultueux et des récriminations forcenées, qui appelaient André Zamoiski traître à la patrie, l'accusant d'attenter à la liberté et aux priviléges des nobles, on déclara sa législation digne du bûcher : le code projeté fut d'une manière illégale et scandaleuse, sans aucune délibération, dédaigneusement repoussé. Et ce ne fut que par l'intervention d'Antoine Malachovski, maréchal de la diète, et de quelques nonces, qu'on obtint avec peine des ménagements dans le décret qui écartait le code. Il est visible que plusieurs idées énoncées dans ce projet apparurent prématurément au corps législatif, mais elles arrivèrent à temps pour qu'on pût se familiariser d'avance avec elles. Sans vouloir les discuter ni les prendre en considération, on savait cependant ce qu'on rejetait Les dix années subséquentes servirent de délibération mieux réfléchie et firent naître d'autres sentiments lorsque dans la même enceinte, ce corps législatif mettait en avant et prenait en mûre considération les idées puisées dans ce code qu'il avait précédemment scandaleusement désavoué.

80. On réfléchit.

Si la république, continuellement contrariée dans son abaissement, ne pouvait pas arriver tout d'un coup aux améliorations, il n'en est pas moins vrai qu'elle s'était mise sur un pied plus respectable et qu'elle aspirait vivement à un meilleur sort. Depuis l'année 1773, toutes les cor-

rections et les modifications législatives, les affaires financières et administratives fléchissaient sous la prépondérante influence des ministres russes. L'ambassadeur de Russie gouvernait la Pologne. Cependant, le bon esprit se propageant généralement, se manifesta dans maintes délibérations, d'une manière éclatante. Les diètes se tinrent avec plus d'ordre : elles examinèrent plus sérieusement la marche et les comptes-rendus des pouvoirs exécutifs; s'il arrivait qu'une discussion se montrait plus animée, plus orageuse, il n'y avait pas d'exemple qu'on essayât de l'arrêter ou de l'annuler, par le *liberum veto;* telle était la force de l'opinion, et tel était le mépris dans lequel était tombé cet instrument dangereux, tant il était déconsidéré, et réduit à l'état d'épuisement par les violences précédentes. Le véto prononcé dans toutes les formalités, fut violé d'abord par les Czartoryski; et ensuite par la violence de Poninski, qui arrêta son effet avant qu'il fut proféré et empêcha sa manifestation définitive. Ainsi cet instrument dangereux de la liberté fut d'abord monstrueusement défiguré et à la fin détruit, comme tant d'autres qui soutenaient les institutions de la république qui furent remplacés par des formes différentes, plus régulières, plus conformes à la monarchie modérée du gouvernement mixte. A chaque diète, on s'occupait du projet d'augmenter l'armée, on s'appliquait à son amélioration, on s'efforçait de maintenir l'ordre dans le trésor public, Sous tous les rapports le roi lui-même faisait preuve d'activité, et en effet l'armée et le trésor se virent rétablis sur un pied plus conforme et plus respectable. C'est sous de tels auspices que se passèrent les diètes sus-mentionnées, de 1776, 1778 et 1780.

81. Diètes orageuses, 1782, 1784, 1786.

La diète qui fut ouverte en 1782, sous la présidence de Kazimir Krasinski, quartier-maître (obozny) de la couronne, fut très-agitée au sujet de Soltik, évêque de Krakovie. Ce citoyen, de retour après plusieurs années de détention dans un climat glacé et éloigné de sa patrie, parut d'abord aussi actif qu'il l'avait été autrefois : mais affaibli physiquement dans sa longue solitude, ses faculté

morales commencèrent aussi à faiblir, et sa raison se dérangea au point qu'il fallut l'écarter de la régie de ses biens et de l'administration de son diocèse. Le souvenir des vertus et des souffrances de ce vieillard respectable lui procurèrent des amis et des défenseurs qui voulurent lui conserver l'administration de ses biens et son autorité, sans égard pour son état mental. L'acharnement de part et d'autre se prolongea et empêcha l'acquittement des magistrats. La diète suivante, assemblée en 1784 à Grodno, sous la présidence de François-Xavier Chominski, se distingua par un accord et une unanimité édifiante. Les magistrats furent acquittés et la diète décréta l'accélération de l'exécution des sentences judiciaires. Néanmoins, vers la fin de la même diète, l'intrigue de la fameuse Dougromov, française d'origine, jeta le brandon de la mésintelligence dans la famille royale. Dougromov se constitua accusatrice de l'attentat contre la vie du roi, médité par plusieurs personnages distingués entre lesquels elle nomma Czartoryski. Cette femme fut punie par l'exposition au carcan (49); mais plusieurs seigneurs du pays ayant été appelés à l'enquête judiciaire, cet événement produisit un mécontentement si grand que la diète de 1786, sous la présidence de Stanislav Gadomski, se termina sans rien conclure. C'est de cette manière que se passèrent les autres diètes, savoir de 1782, 1784 et 1786, avant la mémorable et brillante époque de la diète constituante de quatre ans.

(49) La femme Ougroumof ou d'Ougromov, née dans les Pays-Bas, était de la famille de Néri; elle fut mariée en secondes noces avec Alexandre Ougroumof, russe de nation. Elle s'était établie en Pologne depuis 1767. Femme d'une grande beauté, elle eut très-souvent recours aux intrigues pour subvenir aux dépenses démesurées auxquelles elle se livrait. A cet effet elle accusa faussement les personnes qui entouraient le roi lors de son séjour à Grodno; elle suivit la même intrigue en croyant pouvoir découvrir le complot, contre les jours du prince Adam-Kazimir Czartoryski. Cette affaire a été dans son temps une des causes célèbres. Cette femme subit la flétrissure le 22 avril 1785 (L. Chodzko).

TROISIÈME PÉRIODE.

CHUTE ET RÉFORME.

DEPUIS 1788 JUSQUA 1792, QUATRE ANS.

VIII. Diète constituante.

82. Projet contre la Turquie.

Le cabinet de Pétersbourg fixant un œil avare sur la Turquie, revenait souvent au projet d'expulser les Turcs de l'Europe, de délivrer la Grèce et de rétablir l'empire d'Orient, en les soumettant à sa domination. Si au renouvellement des différends et des guerres contre la Turquie, il ne compromit point publiquement ses idées favorites, néanmoins ses projets parurent acquérir plus de maturité, orsque Patiomkine dirigea les affaires de l'empire. Le dernier traité avec la Porte-Ottomane, conclu en 1774, à Kainardji, garantissait l'indépendance de la Krimée; c'était soumettre cette province importante au protectorat de la Russie. Effectivement, en 1782, la Krimée se courba sous sa suprématie, et bientôt, en 1784, elle fut occupée et changée en un gouvernement et incorporée à l'empire russe. La Turquie se vit obligée de ratifier cette rapine, ce démembrement pacifique. En 1787, l'impératrice Catherine II alla visiter cette nouvelle acquisition et le 7 mai Stanislav-Auguste la rencontra à Kaniov; au mois de juin l'empereur Joseph II, héritier de toutes les couronnes de Marie-Thérèse sa mère, après le décès de celle-ci, vint aussi à ce rendez-vous et accompagna Catherine II, jusqu'à Cherson en Krimée; mais son retour dans ses états fut d'autant plus rapide, qu'une révolte en Belgique exigea sa présence et son attention la plus sérieuse. Il semblait que la réunion de ces trois têtes couronnées

avait pour objet la déclaration de guerre contre la Porte-Ottomane : cependant la décision formelle n'en transpira pas dans le public; Stanislav-Auguste, de retour, fut seulement empressé d'élever à Lazienki, près de Varsovie où était son château d'été, une statue équestre de Jean Sobieski foulant aux pieds les Turcs, et de donner des spectacles analogues. Il ne pouvait en effet entreprendre la guerre avec la Turquie, parce que les états de la république n'auraient jamais consenti à combattre une puissance qui maintenait religieusement les traités de paix et d'amitié avec elle, et bientôt la Prusse dissuada la cour de Varsovie, de prendre aucune participation à la guerre contre la Porte-Ottomane. Les deux autres puissances déclarèrent la guerre. Dans la même année de 1787, au mois d'août, la Russie commença ses hostilités contre les Turcs ; l'Autriche suivit bientôt son exemple. Mais si la première, victorieuse, triomphait sur l'ennemi, l'autre ne pouvait jouir de la même fortune, ayant à redouter les événements qui se passaient en Belgique, où l'irritation, l'insurrection et les révoltes étaient loin d'être assoupies.

83. La puissance de la Russie fait ombrage à la Prusse et à l'Angleterre.

Cependant la guerre de la Turquie ne pouvait être indifférente aux intérêts et à la politique des autres cabinets. L'Angleterre et la Hollande craignaient que la Russie et l'Autriche ne devinssent trop puissantes et ne déchirassent la Turquie. La Prusse regardait ces événements d'un œil inquiet. Après la mort de Frédéric II, son neveu, Frédéric-Guillaume II, lui succéda. Ce prince ne suivit pas longtemps la politique de son oncle, si ce n'est son astuce et sa mauvaise foi. Il se vit sous l'influence des partis français ou anglais ; il prêta l'oreille aux intrigues superstitieuses qui l'entouraient et le trompaient; il s'attacha au parti de l'Angleterre, dont le ministre Hertzberg était le chef. Celui-ci possédant toute la confiance de son maître Frédéric-Guillaume II, traça un nouveau plan, dont le but tendait si non à abaisser l'Autriche, du moins à la tenir dans des bornes resserrées aussi bien que la Russie son alliée; il espérait que

par cette intervention diplomatique, le royaume de Prusse pourrait à l'occasion favorable s'accroître extérieurement par quelques acquisitions. A cet effet une armée considérable fut réunie dans la Silésie pour observer les chances de la guerre des deux puissances impériales. En même temps, le cabinet de Berlin, conjointement avec celui de la Grande-Bretagne, excitait la Suède et la Pologne, en leur faisant entrevoir comme prochain le moment favorable pour se délivrer de l'influence de la Russie. Le pétulant Gustave III, roi de Suède, après avoir introduit plusieurs améliorations dans son pays, déclara la guerre à la Russie. Quant à la Pologne, elle n'avait pas dans son roi un homme aussi entreprenant, mais, travaillée par la Grande-Bretagne et la Prusse qui se tenaient toutes deux prêtes à la guerre, s'il fallait la soutenir, elle se mit dans une attitude respectable, et voyant la Russie occupée de deux guerres différentes, elle commença d'un pas hardi et bien réfléchi, une réforme intérieure qui devait la soustraire à la déplorable influence du cabinet de Pétersbourg.

84. La diète encouragée par la Prusse et l'Angleterre, 1788.

Vers la même époque, approchait aussi le terme d'une diète ordinaire. Elle fut ouverte le 6 octobre 1788 et le jour suivant; dans le but d'assurer la marche de ses travaux, on avait formé unanimement une confédération présidée par les maréchaux de la diète, dont l'un était Stanislav-Nalencz Malachovski, référendaire de la couronne et nonce de Sieradz; l'autre, Kazimir-Nestor Sapiéha, général d'artillerie de Lithuanie. Cette diète, à cause de sa longue durée, de ses grands travaux et du nombre des nonces qui la composaient, double de ce qu'il était d'ordinaire, fut appelée diète de quatre ans, grande diète ou diète double, ou enfin diète constituante, parce qu'elle devait proclamer une nouvelle constitution; diète qui ne vit pas sa clôture, parce qu'après une durée de quatre ans, elle suspendit ses délibérations et ne les reprit pas depuis. Le 18 novembre 1788, le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume II, déclarait officiellement qu'aucune garantie russe, imposée à la constitution existante en Pologne, ne devait em-

pêcher les Polonais de changer celle-ci, ni mettre des entraves à la liberté nationale et à l'indépendance de la république. Il recherchait l'alliance de la Pologne, en déclarant écarter toutes les difficultés qui pourraient l'entraver. Tantôt immédiatement par lui-même, tantôt par l'organe de ses ministres Buchholtz ou Lucchésini, il ne cessait de soutenir les nonces et de les encourager à une activité sans relâche, Haïles, ministre résident d'Angleterre appuyant les propositions du cabinet de Berlin, faisait entrevoir aux Polonais des espérances non moins brillantes pour la cause de leur indépendance nationale. A la séance du 9 décembre 1789, on nomma et l'on envoya auprès des cours étrangères les ministres suivants : Pierre Potocki, staroste de Szczirzec, en Turquie; Adam Rzevuski, en Danemark; Georges Potocki, staroste de Tlomackie, en Suède; Michel Ctéophas Oginski porte-glaive de Litvanie, en Hollande; le prince Joseph Czartoryski, pourvoyeur de la table (stolnik) de Litvanie, à Berlin; Jean Nepomucène Malachovski, à Dresde; Thaddée Morski, en Espagne; François Bukaty, à Londres; Stanislav-Kostka Potocki, en France; Félix Potocki, général d'artillerie de la couronne, à Pétersbourg.

85, Les partis, le roi se réunit à la nation.

Les opinions différentes des membres de la diète, influaient infiniment sur la formation des partis. Le plus puissant et le seul national, comme le temps le prouva, fut le parti qui dirigeait les délibérations de la diète, appuyé sur l'amitié du roi de Prusse, sans égard aux traités existants entre la Pologne et la Russie, traités dérogeant à l'indépendance et à la libre discussion. Les autres partis contraires au précédent étaient loin de vouloir offenser la Russie, encore moins de rompre avec elle, et déclaraient leur résolution de rester fidèles aux traités existants avec cette puissance. Cependant la diversité de leurs intérêts, enfanta la mésintelligence, et l'on compta d'abord, trois partis russes, savoir: celui du roi, celui de Félix Potocki et celui de Patiomkine, à la tête duquel se plaça François-Xavier Branicki, hetman de la couronne, marié à Engelhardt,

nièce de Patiomkine, feld-maréchal de Russie. En peu de temps, il ne resta que ce dernier : le parti de Félix Potocki fut dissous; celui du roi, affaibli par les intrigues de Branicki, se réunit au parti national qui formait le parti patriotique allié de la Prusse. Certainement, dans les votes de la chambre, cette réunion valait quelque chose : mais la jonction du roi au parti patriote n'était qu'une convenance peut-être nécessaire, mais désagréable, fastidieuse, fictive, et fausse au fond. La position de Stanislav-Auguste était triste et vraiment rebutante. Il s'était aliéné l'aristocratie qui ne se rapprochait de lui qu'avec dédain. Elle lui reprochait qu'il s'entourait de gens obscurs, qu'il se fiait à des favoris et à des aventuriers de basse extraction (50). Qu'on ne pense pas qu'il ait gagné par ce choix l'opinion populaire. Les commotions patriotiques auxquelles il n'avait nullement participé, et contre lesquelles il s'était déclaré; son élévation à la royauté par la Russie, qui le soutenait sur le trône; tant de manifestations nationales contre lui; sa servitude de vingt années, avaient avili sa personne. Il affectait de protéger le talent, et les gens de caractère le méprisaient, et beaucoup d'hommes de talent supérieur évitaient jusqu'à ses réunions littéraires. Dans l'ombre d'une gravité majestueuse, sa vie déréglée contribuait à sa déconsidération. On comptait ses conseillers de confidence et de confiance dévoués à la Russie. Lui, jouet de leur politique, se consolait dans ses intimités avec ses deux frères, le primat Michel-Georges et l'aîné Kazimir. Quel succès pouvait donc produire l'alliance des patriotes avec ce chef d'état. Aussi, malgré la réunion du roi et des patriotes, une bonne harmonie et une certaine confiance n'arrivèrent entre eux que bien tard. Sans égard pour de fâcheux antécédents, on se rappelait qu'à la diète même le roi avait parlé longtemps en faveur de l'alliance avec la Russie, de la bonne volonté de l'impératrice, de sa magnanimité. Il écoutait avec calme et patience, les reproches sévères de ses

(50) On comptait parmi ses favoris Komarzevski, Korticelli kurlandais, employés dans des missions particulières et diplomatiques; Arnold Byszevski son ancien domestique; Ryx son fidèle valet de chambre, etc.

antagonistes ; il était maintes fois impossible aux orateurs plus emportés de ne pas lui faire sentir publiquement que ses anciennes liaisons avec Catherine II, étaient les causes de tous les malheurs du pays. Sa participation continuelle à toutes les opérations de la diète, son intimité avec le cabinet de Berlin lorsqu'elles furent plus éprouvées, rapprochèrent enfin les esprits. On répétait avec contentement : « Le roi avec la nation et la nation avec le roi. » La confiance mutuelle reparut enfin, l'influence et la coopération directe de Stanislav-Auguste aux travaux de la diète, en animèrent la marche et semblèrent en consolider les résultats.

86. Manière d'agir du parti russe.

Au milieu de ces événements, le parti de Branicki Patiomkine, était le seul implacable dans ses résolutions ; faisant toujours valoir la nécessité de l'amitié de la Russie, il défendait les institutions arrêtées sous sa protection et formait l'opposition la plus rusée et la plus opiniâtre. Les travaux de la diète languissaient au milieu des empêchements qu'il suscitait. Cette opposition envenimait des débats interminables, absorbait par des discussions fatiguantes un temps précieux, proposait des questions minutieuses et sans conséquence, engageait à les examiner, pour entraver la marche des affaires majeures et de plus haute importance. Autant ces amis de la perturbation proféraient de cris et causaient de tumulte en persistant dans leurs résolutions coupables, autant les patriotes paraissaient calmes et persévérants, pleins de dignité et inébranlables. L'éloquence d'un grand nombre d'orateurs, d'Ignace et de Stanislav-Kostka Potocki, de Pie Kicinski, de Julien Niemcevicz, de Weissenhof et de tant d'autres, renversait les argumentations du parti ennemi. Une tournure adroite, donnée aux débats de l'assemblée, la bienveillance et la modération avec lesquelles les objections étaient écoutées avaient plus d'une fois écarté les contrariétés. On chercha les moyens de gagner les opposants, mais ces démarches restèrent sans résultats, très-souvent mêmes elles devinrent nuisibles. On voulut les calmer, en les invitant à participer à l'exécution de ce

qui avait été décrété. Eux-mêmes s'empressaient à obéir dans tous les cas où l'on mettait en exécution les lois décidées contre leur avis : mais leur but parut évident, lorsqu'on eût remarqué qu'ils le faisaient pour déranger et paralyser l'exécution de ces décisions qu'ils n'avaient pas eu assez de force pour arrêter dans la chambre législative.

87. L'armée.

La proposition de porter l'armée nationale à cent mille hommes fut agréée bientôt : mais lorsqu'on en vint au mode d'organisation, Branicki obtint que la cavalerie, composée des nobles, formerait la principale force nationale, et que les réglements de celle-là seraient communs aux réglments de cavalerie de l'armée de ligne. On négligea l'infanterie et sa disproportion avec le nombre de la cavalerie fut immense. A cette occasion le roi éprouva cette méfiance qu'on nourrissait encore pour lui. Au lieu de le charger de l'administration de l'armée comme il le désirait, on proposa d'établir à cet effet une commission qui serait indépendante de lui. Après une séance très-orageuse, on convint qu'il y aurait à ce sujet deux delibérations, deux tours de votes : aux suffrages publics la proposition fut rejetée par 149 voix contre 114; au scrutin secret elle fut admise à la pluralité de 140, contre 122. Le roi en fut vivement affecté. Plusieurs membres de l'opposition, firent partie de la commission et leur présence et leurs menées y furent funestes pour l'armée. Enfin, comme au milieu des entraves alimentées par l'intrigue, il était impossible d'organiser les cent mille hommes, on se contenta de limiter ce nombre à un effectif de soixante mille.

88. L'impératrice de Russie fomente des troubles; Poninski puni.

Durant la gestion de la diète, du côté du sud-est de la Pologne se manifestèrent dans la classe du peuple des symptômes de révolte et une disposition prononcée au renouvellement du carnage dont la Pologne avait ressenti quelque

temps auparavant les effets si terribles. Après une enquête faite à ce sujet, on découvrit que c'étaient des machinations tramées par Sadkovski, archimandrite, grec désuni, évêque de Sluck. Un oukaz de l'impératrice l'avait placé, en 1783, dans le diocèse de Sluck, et pendant toutes les années suivantes, Sadkovski témoigna une invincible répugnance à remplir ce qu'il devait à la république, comme citoyen et comme fonctionnaire; il éludait toutes les sommations et se réfugiait dans des restrictions qui démontraient son infidélité; il prêchait à ses ouailles une soumission directe à l'impératrice, et cherchait à séduire le peuple, à surprendre sa religion jusqu'à tel point, qu'il lui arrachait un serment de fidélité à l'impératrice Catherine II, comme chef suprême de l'église qui devait dominer; enfin, inspiré par elle, il préparait et distribuait des armes pour soutenir sa cause. Cet événement fut pris en mûre considération par la diète, et le 20 mai 1789, on nomma une députation à cet effet. L'arrestation du chef et de ses principaux agents déconcerta le reste des conjurés; des troupes furent envoyées dans tous les cantons suspects et la diète, contente d'avoir prévenu un grand danger, régla l'organisation de la hiérarchie de l'église grecque non-unie, à la satisfaction du clergé qui exalta la sagesse et la bienfaisance de la république. L'affaire de Poninski, ancien maréchal de la diète, fit perdre beaucoup plus de temps en discussions prolongées. Celui-ci, enrichi des biens nationaux des starosties, ayant à cette époque dissipé sa fortune, se trouva ruiné quoiqu'il conservât toujours la place de grand trésorier de la couronne. Le parti de Branicki prévoyait bien que cette affaire absorberait beaucoup de temps, c'est pourquoi, il s'efforçait par tous les moyens de la maintenir en discussion, quoique les crimes de Poninski fussent si palpables, que Suchodolski, nonce de Chelm, et Suchorzevski, nonce de Kalisz, tous deux entièrement dévoués à la Russie, s'étaient constitués volontairement prisonniers pour que Poninski fut immédiatement arrêté et emprisonné. Enfin le décret du 1 septembre 1790, condamna Poninski à la peine de l'exil; privé de toutes ses dignités et fonctions, dépouillé de ses ordres, déchu de sa noblesse, il devait être conduit par les prin-

cipales rues de la capitale avec un crieur public qui répéterait à chaque carrefour : « C'est ainsi qu'on punit les les traîtres à la patrie. » Son inculpation entraîna devant la justice plusieurs de ses complices, qui s'étaient gorgés des starosties, conjointement avec lui. Comme ils étaient presque tous du parti de Branicki, on s'évertua pour détourner l'orage, qui pouvait les dépouiller de leur gaspillage, à former de nouveaux projets, afin d'augmenter par d'autres ressources le revenu de la république, augmentation dont le besoin devenait indispensable si l'on voulait arriver à l'effectif de cent mille hommes de troupes.

89. Impôts; revenus.

On s'empara des biens immenses de l'évêque de Krakovie et de son duché de Sievierz, au profit du fisc : par ce moyen on augmenta considérablement les ressources du trésor. En même temps les impôts du clergé furent doublés ; plusieurs taxes élevées; enfin l'impôt foncier, ou une dîme de 10 pour cent imposée sur le revenu de tous les propriétaires terrestres, faisait espérer que dans un court espace de temps, le trésor de la république serait rempli et suffisamment pourvu. Cependant malgré la facilité avec laquelle l'impôt de la dîme foncière fut agréé, malgré le zèle d'un très-grand nombre de citoyens, qui, sans craindre d'obérer leurs biens, le déterminaient volontairement au-dessus de leur revenu, on vit s'élever de plus grandes difficultés lorsqu'on voulut le mettre à exécution; et à peine les commissions lustratives, instituées pour établir le cadastre, parvinrent-elles à les aplanir. Par cet impôt, la république vit ses revenus augmentés de dix millions. On procéda aussi à la nouvelle taxation des starosties, car les possesseurs des starosties qui payaient jusqu'alors le quart de leurs revenus, furent tenus depuis de verser la moitié du même revenu. Or, la nouvelle taxation des lustrateurs des starosties, rapporta cinq millions, ce qui faisait dix fois autant que donnait l'ancienne quarte. Comme par tous ces moyens on ne put encore arriver au bilan désiré, la dépense excédait encore de 5 à 8 millions, pour subvenir à ce manque, on décréta à

l'unanimité un emprunt de dix millions pour la couronne et de trois millions pour la Litvanie. On avait fait aussi plusieurs fois la motion de vendre les starosties successivement. Ce projet fut enfin décrété par les suffrages à hautes voix de 123 membres contre 81 ; dans le scrutin, de 105 contre 93, et à la proposition de Stanislav Soltik, nonce de Krakovie, les possesseurs furent subitement dépouillés.

90. Rupture avec la Russie, alliance avec la Prusse.

La diète remua bientôt l'ancien bâtiment de la république sur tous les points, mais dans sa marche lente et réfléchie, elle remplaçait par des modifications et des changements tout ce qui devait être abrogé successivement et partiellement, en apparence sans aucun plan, et ce n'est qu'après un certain laps de temps, qu'elle est arrivée à s'occuper de l'ensemble de la constitution. L'occasion se présenta lorsque le conseil permanent, produit d'un protectorat arbitrairement établi, fut cassé sans difficulté dans la séance du 19 janvier 1789. C'était décidément rompre avec la Russie. A l'exemple du primat, Michel-Georges Poniatovski, frère du roi, environ trente sénateurs et nonces s'abstinrent de donner leurs votes ; il se trouva cent vingt-deux votes pour la suppression et onze contre. Le conseil permanent fut donc aboli, et on sentit alors plus que jamais le besoin d'une nouvelle constitution, et de changements nécessaires, dans différentes branches d'administration. Le cabinet de Berlin, tant par des lettres particulières du roi de Prusse que par des notes officielles présentées par son ministre Luchésini ne cessait d'appuyer ce projet; d'un autre côté, le ministre d'Angleterre Hailes continuait aussi à encourager les Polonais à s'en occuper sérieusement. Plus on s'éloignait du cabinet de Pétersbourg, plus se fortifiaient les intimités avec la cour de Berlin. Frédéric Guillaume II, instruit par des communications officielles de la diète, du progrès de ses délibérations, approuvait toutes les décisions, et désirait contracter avec la république une alliance défensive, dans laquelle il offrait de fournir une infanterie proportionnée à la cavalerie polonaise.

Luchésini ne dissimulait pas que le roi de Prusse désirait vivement la souveraineté de Thorn t de Dantzick, qui, enclavées dans ses possessions, se trouvaient dans une position gênante, toutefois il ajoutait que si cette proposition paraissait faire quelqu'ombrage, il avait ordre de déclarer que le roi de Prusse n'insistait pas; Frédéric-Guillaume lui-même, quelque jours après la conclusion du traité, le 11 avril 1790, écrivit à Stanislav-Auguste qu'il retirait cette proposition, pour écarter toutes les difficultés qui pouvaient s'opposer aux deux traités d'alliance et de commerce. L'alliance fut en effet décrétée dans la séance du 15 mars, conclue le 29 mars, et ratifiée le 5 avril 1790. En même temps les bases de la constitution furent arrêtées.

91. Lois fondamentales; la constitution décrétée.

Déjà le 7 septembre 1789, on nomma une députation qui devait rédiger la charte constitutionnelle et gouvernementale. L'opposition ne cessant de fatiguer la diète, provoqua alors les discussions sur les lois fondamentales (kardinalné) qu'on séparait de la constitution, comme principe vital de l'existence de la république. A cette occasion, la conservation de l'intégrité du pays, sans la moindre atteinte aux limites de la république, passa sans obstacles. Les autres articles fondamentaux subirent plus de discussions. On demanda, qu'au mois de décembre 1789, la députation chargée de la nouvelle constitution soumît à la délibération de la diète les bases de la charte future. Ces bases présentées au nombre de huit articles, et les débats qu'elles entraînèrent, se compliquèrent avec les discussions sur les lois fondamentales. Cependant, à la séance du 29 mars 1790, les huit articles furent unanimement agréés et sanctionnés. On souleva enfin une question aussi grave que délicate, celle de changer le trône électif en héréditaire. Elle fit taire les débats prolongés sur les lois fondamentales et fut renvoyée de la diète aux diétines, afin que toute la nation participât à une décision d'une aussi haute importance.

92. Longueur des débats, leur publicité.

Les débats de la diète, soutenus constamment depuis deux ans, déjà plus solennels que tous les précédents, par leur longue durée, attirèrent dans la capitale un concours immense de citoyens de toute la Pologne et de la Litvanie, empressés à suivre de près l'œuvre importante du salut de la patrie. La population de la capitale s'augmenta d'un tiers à peu près. Chaque jour une foule innombrable de curieux encombrait les salles des discussions publiques. Ils portaient le nom d'arbitres, comme s'ils étaient envoyés par l'opinion publique, pour aller entendre et apprécier les délibérations, pour être rapporteurs de ce qui se passait dans l'enceinte des chambres. Effectivement ils propageaient les différents avis énoncés par les représentants de la nation et les discussions qu'on y avait engagées. Par leur organe et par les journaux, la tribune trouvait partout un retentissement. En même temps, la presse secourait immensément l'œuvre civique, lorsque les hommes d'état et grand nombre de citoyens, dont la pensée était préoccupée de hautes questions, s'empressaient à les scruter, à communiquer au public leurs propres idées et des lumières avidement recherchées. Chaque projet important qui devait être présenté à la diète était précédemment approfondi, soutenu ou combattu, dans des conversations de familles, dans des réunions civiques et par de nombreux écrivains (51). Les objets se

(51) C'était une chose bien importante que de préparer l'opinion de la capitale, extrêmement animée par le concours civique de toutes les parties de la république. Hugue Kollontaï, très-actif dans la législation, avait sous sa main douze jeunes gens répandus dans toutes les sociétés, qui sondaient la pensée publique et répandaient dans tous les cercles différents propos qui pouvaient diriger l'esprit général. On organisa un club constitutionnel qui devait seconder les efforts des législateurs. Trembicki était son secrétaire et il reste des protocoles de ses délibérations. On qualifia d'intrigue tous les moyens qui furent inventés pour prédisposer l'opinion. Cette intrigue fut en réalité maniée honnêtement par des hommes peut-être égarés dans leur conviction, mais intègres, qui n'ont jamais trouvé d'ennemi assez lâche pour oser contester la pureté de leurs intentions. Le parti opposé, parti russe, cherchait aussi à influencer l'opinion à sa manière.

multipliaient toujours, et soutenaient activement l'attention générale. Le clergé et ses propriétés, les starosties, les villes, la forme du gouvernement, l'hérédité du trône et les élections, la forme des débats de la diète, la juridiction, les relations avec les cours voisines, leurs intrigues, la politique de l'Europe en général, donnaient lieu à des nombreuses discussions, autant dans les feuilletons et dans les petites brochures que dans les ouvrages plus considérables, qui arrivèrent au secours des graves délibérations de la diète. L'opinion publique était d'avance hautement prononcée sur chaque projet qui devait être soumis à la décision des réprésentants, c'est ainsi que leur sentence était celle de la nation. Wybicki, Staszic, les Rzevuski, François et Jacques Jezierski, Makulski et un grand nombre d'autres s'adonnèrent à la belle tâche de préparer, d'informer, d'instruire les esprits. Bars et Mèndrzecki et d'autres auteurs, par leurs élucubrations historiques sur les anciens droits des villes, contribuèrent puissamment à l'acceptation de la loi concernant les villes et la bourgeoisie. Les écrits de Sévérin Rzevuski et d'Albert Turski, partisans de l'élection du trône, furent refutés par Huges Kollontaï. Thaddée Morski et d'autres qui soutenaient l'hérédité. La nation lisait toutes ces publications, se familiarisait avec les opinions contradictoires, et se préparait à délibérer et à décider dans la question la plus délicate, touchant une prérogative qui était conservée avec une jalousie extrême, depuis plusieurs siècles.

93. Nouvelle diète réunie à l'ancienne; hérédité du trône.

Une décision avait été prise, à la proposition de Michel Zaleski, nonce de Troki, encore le 29 novembre 1778, que la diète serait prolongée autant qu'il conviendrait : cependant, lorsque les deux années de la séance se furent écoulées, et que l'époque d'une diète ordinaire qui devait comme de coutume être précédée par des diétines, approcha, on reprit la question de la durée de la diète. L'opposition voulut profiter de cette occasion pour faire dissoudre la diète, afin de faire place vide à celle qui allait se réunir. Mais les confédé-

rés de la diète trouvèrent un expédient qui déjoua les efforts de l'opposition, et lorsqu'on en vint au vote de la proposition, cent quinze voix contre seize décidèrent la continuation de la diète confédérée, jusqu'au 7 février 1791, afin de laisser un temps suffisant aux nonces nouvellement choisis de se réunir aux anciens, qui devaient leur donner des informations utiles et nécessaires sur la gestion des affaires, et mieux préparer leur esprit aux nouvelles décisions d'un intérêt majeur, avant de se séparer eux-mêmes. Les diétines s'occupèrent donc du choix des nonces à la diète, et puis elles prirent en considération l'hérédité du trône. Elles approuvèrent toutes les décisions de la diète confédérée, elles acceptèrent la proposition de l'hérédité et choisirent Frédéric-Auguste, électeur de Saxe, petit-fils d'Auguste III, roi de Pologne, pour successeur présomptif du roi et chef de la dynastie, qui dans sa personne devait occuper le trône à la mort de Stanislav-Auguste; il était déclaré, que s'il était privé de descendants mâles, sa fille, l'infante, serait regardée comme héritière du trône de la république. Les élections étant terminées, les nouveaux nonces arrivèrent à Varsovie et le 16 décembre 1790, ils se réunirent aux membres de la diète séante; la grande diète confédérée prolongea de cette façon ses débats avec un nombre double de membres, car les anciens continuèrent à y siéger, même après le 7 février 1791. D'abord, le 20 décembre 1790, on se débarrassa des lois fondamentales, et on reprit l'ancienne question sur les diétines, dont la discussion commença encore le 7 mai 1790. Elle ne fut terminée que trois mois après sa reprise, le 24 mars 1791. Bientôt une autre loi sur les villes et la bourgeoisie fut décidée, le 18 avril 1791.

94. La bourgeoisie admise aux prérogatives politiques, 1791.

Les bourgeois réclamant le rétablissement de leurs anciens droits, prouvèrent par des documents qu'ils jouissaient autrefois de la représentation et en appelèrent aux lumières et au jugement des législateurs, devant lesquels ils étaient certains de trouver justice. La noblesse délibérante comprenait très-bien, qu'elle avait devant elle la haute mission de

réprimer les abus qualifiés d'anarchie, de corriger les institutions établies en sa faveur, au détriment d'autres classes de la nation. Elle abordait cette tâche, avec calme, toujours prête à conserver ses immenses prérogatives, elle ne se montrait point jalouse envers la bourgeoisie. On rédigea, par conséquent, une loi, par laquelle non-seulement les prérogatives et les priviléges surannés de la bourgeoisie, se trouvaient rétablis dans toute leur plénitude, mais qui rendait plus égales la réprésentation bourgeoise, et celle de la noblesse dans les chambres, et qui admettait graduellement et partiellement la bourgeoisie aux prérogatives civiques de la noblesse. Pour atteindre plus facilement ce but, on suggéra à Suchorzevski, nonce de Kalisz, en lui faisant sentir tout l'avantage que son parti pouvait en tirer l'idée de s'emparer du projet de la loi et de l'appuyer. Croyant réellement par cette démarche gagner la bourgeoisie et sa représentation pour le parti Branicki, et tourner en même temps les dispositions du public contre les patriotes qui ne manqueraient pas, à ce qu'il croyait, d'attaquer sa proposition, il s'en chargea. Cette adroite déception d'un partisan aussi déclaré de la Russie, contribua beaucoup à la réussite et à l'accélération de la décision. En vertu de cette loi, les députés des villes prirent de suite leur place dans la diète, et s'assirent à côté des nonces nobles. Ainsi, la représentation nationale dans la diète confédérée, déjà doublée se vit encore étendue et augmentée (52).

(52) La loi de la représentation bourgeoise décida que la bourgeoisie serait représentée par vingt-quatre membres; elle permit aux bourgeois de choisir des nobles pour leurs représentants; elle accorda aux députés le droit de prendre la parole dans la diète, d'exprimer le vœu de leurs commettants, sans participer à la discussion. — C'était rétablir les anciennes prérogatives tombées en désuétude, ce que demandait la bourgeoisie toujours constituée sous une autre loi, sous la loi teutonique. — Un écrivain qui réprouve ces demi-mesures de la législation, condamna sa propre réprobation par son analyse de la bourgeoisie en Pologne. « Ce qu'on appelle bourgeoisie en Pologne se réduit à peu près aux marchands de Varsovie et de Krakovie; car dans tout ce qu'il plaît aux Polonais d'appeler villes, on ne rencontre guère que des juifs, quelques

95. On convient de proclamer la constitution, 1791.

Le précis et la base de la constitution rédigée par la députation nommée à cet effet, étaient connus mais l'ensemble et la suite des articles restaient toujours inconnus à la

marchands grecs, arméniens, italiens, français et allemands. Tous ces gens, qui se faisaient recevoir bourgeois dans les petites villes polonaises, bien loin d'être des citoyens, étaient au contraire le fléau de la Pologne. Bien loin d'être réunis par un intérêt commun, ils sentaient que tous leurs intérêts se croisaient et s'entrechoquaient; leur but à tous était de faire une petite fortune aux dépens des Polonais et de la porter dans leur patrie ; tous les moyens leur étaient bons, pourvu qu'ils y arrivassent; prétendre faire des citoyens utiles, d'hommes aussi divisés par leurs intérêts, leurs mœurs, leurs usages et même leur langue ; entreprendre de les faire renoncer à leur pays, c'est entreprendre l'impossible (Méhée, hist. de la révol. de Pol. en 1791, seconde édit. p. 65, 66). La diète nobiliaire ne pensait pas de cette façon, et sachant qu'un très-grand nombre de familles allemandes peuplait les capitales, elle accorda ce que la bourgeoisie demandait, et lui ouvrit le chemin de la naturalisation au nivellement prochain qui devenait indispensable par le progrès et l'ébranlement de l'esprit de corps de la noblesse. Cet esprit fut en effet ébranlé par la force du temps, et fléchit sur ses deux extrémités. D'un côté il ne put résister aux attraits que l'aristocratie lui présentait et il démentit ses principes d'égalité; commençant à participer aux prétentions de l'égoïsme, il se fit complice de la ruine des bases sur lesquelles reposait son corps. De l'autre côté il devint plus enclin à admettre à ses prérogatives les gens qu'il considérait comme étrangers ou inferieurs; il donna à ses principes une certaine extension, plus conforme aux progrès du siècle, et à la mission qu'effectivement l'ordre équestre aurait remplie, s'il n'avait été arrêté par la rigueur de l'esprit de corps. Mais en même temps l'ordre équestre entraîné dans des concessions, cherchait à reconnaître ses abus et à y mettre ordre. Il remarqua que dans son cercle, agissaient en citoyens beaucoup de gens dont la noblesse était douteuse ou pouvait être légalement contestée; qu'il y en avait même qui, sans être honorés par aucun titre nobiliaire, exerçaient les droits civiques : on chercha à réprimer ces abus, bien qu'autorisés par l'usage des siècles. On défendit, dans les palatinats russiens, aux gratialistes, de partager les suffrages de l'ordre équestre, puisqu'ils n'étaient point nobles. Afin de fermer les

députation. En attendant, les changements politiques dans la diplomatie qui s'opéraient au dehors, commencèrent à alarmer la Pologne. Les cours amies prirent une apparence

petits chemins par lesquels on parvenait à la noblesse, on renouvela les défenses des annoblissements, par les acceptations particulières dans les districts, par les adoptions, par le néophitisme, par des moyens extra-légaux, quels qu'ils fussent, quoique autorisés par un long usage. Or, tous ceux qui avaient réussi plus ou moins récemment par ces moyens spéciaux, à entrer dans le corps de la noblesse, coururent risque d'être désapprouvés par l'ancienne noblesse, d'être poursuivis pour illégitimité, et saisis dans leurs propriétés, par le droit de caducité. Pour l'honneur du siècle, il faut dire qu'aucun accident de ce genre n'inquiéta personne, l'opinion même aurait condamné un semblable fait, comme un scandale motivé par une indigne avarice. Cependant des consciences craintives, cherchèrent à se retrancher contre les attaques légales qui pouvaient survenir, croyant trouver dans un acte extrà-légal un bouclier de sécurité. Ils s'adressaient au roi : Stanislav-Auguste intervenait avec son autorité extrà-légale, par des lettres de cachet qui devenaient la sauve-garde des contrevenants. La chancellerie royale jugeait et confirmait clandestinement la noblesse douteuse. Ces sentences restaient occultes, les lettres scellées et déposées dans les archives ne devaient être ouvertes qu'en cas extrême. Celui qui possédait un semblable document était réputé noble, en régle et inattaquable. Bien des personnes ont eu recours à cet expédient. Un autre était ouvert à cette époque pour ceux qui croyaient avoir besoin des preuves de leur noblesse; c'était l'érudition frivole des héralditiens. Cette érudition était considérée en Pologne comme une farce innocente, utile à la vanité. Charles Radzivill séjournait en Bavière : la cour de l'électeur s'empressa d'honorer son entourage de titres de chambellans et autres semblables dignités ou décorations : pour les obtenir, il fallait déposer les descendances nobiliaires de plusieurs générations du côté paternel et maternel. On croyait que chaque poste apportait aux Polonais des documents nécessaires ; en attendant, Charles Radzivill, avec quelques courtisans érudits, inventait les alliances, les parentés des candidats aux honneurs; ils inventaient les citations des chartes, des documents héraldiques, des codes manuscrits ainsi qu'ils en ont confectionné des volumes qui sont déposés dans les archives de Bavière, ou suspendus par des cordons de soie, comme des monuments historiques. Tel était le mode des compositions héraldiques. On riait des origines et des généalogies que l'héralditien Vielondko composait pour des familles, mais on ad-

d'inquiétude que semblait leur inspirer le projet inconnu d'une charte républicaine, lorsque les débats se poursuivirent avec lenteur, et languirent. Par considération pour les relations extérieures, il fallait donc accélérer la marche et éclaicir cette position sombre par la promulgation du projet. Le roi était de la même opinion et le jour du 5 mai fut convenu et définitivement fixé à cet effet, sans que le parti contraire en fut avisé. Mais Stanislav-Auguste, confiant le secret à ses affidés, en fit part à Hiacynthe Malachovski, chancelier de la couronne, qui le communiqua aux partisans de Branicki qui jetèrent l'alarme. Dans un mo-

mettait sans examen ces preuves futiles; on trouvait suffisant pour tout un nom, s'il se trouvait mentionné dans la liste nobiliaire publiée par Pierre Malachovski. Eh, comment pouvait-on contrôler l'origine de ceux qui se disaient issus de ces pauvres nobles de campagnes, et qui réellement tiraient leur pur sang noble de ceux qu'on voyait (dit Méhée. hist. de la révol. de Pol. en 1791. p. 107) par douzaine, sur de petits chariots tirés par un petit cheval, s'acheminant vers le rendez-vous d'une diétine, portant leurs suffrages. Les uns sont un peu vêtus (continuait-il), les autres sont presque nus. Quelques-uns ont un sabre sans fourreau, d'autres un fourreau sans sabre, leur nombre, leur gaîté, leur misère, présentent le coup-d'œil le plus curieux. Ces modes de parvenir à la jouissance du civisme offraient une espèce de fraude électorale, mais innocente au fond, car elle rendait à chacun le droit dont il était privé par la naissance. L'opinion les tolérait et les protégeait malgré la loi qui les prohibait. Dans l'extension extérieure du civisme par les grands chemins légaux, il y avait infiniment plus de difficultés à surmonter, cependant et sur ce point, le progrès se déroule à pas accélérés... Dans les 60 ans qui précédèrent Stanislav-Auguste, le nombre des annoblissements enregistrés est de trois par an; dans l'espace de 30 années, pendant son règne, on accorda 746 annoblissements et 166 indigénats, tous enregistrés, par conséquent trente par an. Ce fut surtout dans les années de la constituante que ces annoblissements se firent avec une facilité extrême pour tous ceux qui le désiraient. Particulièrement dans les capitales, il y eut très-peu de familles bourgeoises distinguées, qui ne fussent nobles, bien qu'elles en fissent peu de cas. Réciproquement à cette époque la noblesse se faisait honneur de s'inscrire dans le corps de la bourgeoisie, et un esprit de fraternité non-équivoque, rapprochait la noblesse de la bourgeoisie.

ment aussi décisif, ce parti entreprit de troubler les délibérations; dans ce but, il donna des ordres à ses adeptes pour armer la multitude. Les patriotes et le roi en furent prévenus et pour éviter ce scandale, ils avancèrent de deux jours la solennité de la proclamation du projet constitutionnel. La veille, c'est-à-dire, le 2 mai, vers le soir, lorsqu'ils s'assemblèrent dans le palais de Radzivill pour se communiquer confidentiellement la lecture de cet acte, les partisans de l'opposition et des hommes étrangers aux affaires de la diète s'y introduisirent. Dès que la lecture en fut finie, on apprit que l'opposition courait partout pour indisposer l'opinion par le blâme et le dénigrement de l'œuvre qu'elle venait d'entendre. Pour écarter tout événement fâcheux que les adversaires eussent pu préparer, dans le but de compromettre la solennité et la tranquillité publique, encore dans la nuit, on se réunit de nouveau dans la maison du vénérable maréchal Malachovski, où les membres assemblés, après s'être assurés de la majorité absolue, à l'exemple d'Adam Krasinski, évêque de Kamieniec, signèrent la déclaration, de s'abstenir de toutes motions superflues et d'écarter tous les incidents qui tendraient à retarder l'acceptation de la constitution.

96. La constitution est lue malgré l'opposition, 1791

Dès le matin du 3 mai 1791, les avenues, les corridors, les escaliers et la cour du château royal où la diète siégeait furent remplis par une foule immense de peuple. Chacun y accourait dans un recueillement religieux et pénétré de confiance dans le bonheur futur. Le maréchal Malachovski et le nonce de Krakovie, Stanislav Soltik, invitèrent la députation des affaires étrangères, à rendre compte de la politique extérieure. Son rapport ne passa point sans réclamation. Suchorzevski, nonce de Kalisz, interrompant la lecture à plusieurs reprises, parvint à faire une démonstration scénique. Ayant à son côté son fils, à peine âgé de six ans, il se traîna sur les genoux jusqu'aux pieds du trône, vociférant ses lamentations contre la contrainte qui lui était faite et déclarant plutôt sacrifier son petit rejeton, que de permettre

dans ce jour-là, d'immoler la liberté nationale. Après avoir obtenu la parole, par cette démarche théâtrale, il s'efforça d'accuser le parti qui allait proposer la constitution de sédition et de complot contre sa vie. Lorsqu'il eut terminé son discours, on poursuivit la lecture du rapport de la députation. Son contenu montrait de tous côtés de sinistres augures : on était à la veille de voir la paix conclue entre la Russie et la Turquie ; on s'était convaincu de la perfidie et la mauvaise foi d'une puissance, qui se disait amie de la Pologne ; on était sur les traces de la trahison de quelques Polonais dégénérés, soudoyés par les étrangers. Ignace Potocki, maréchal de la cour, s'adressa à Stanislav-Auguste et l'engagea à proposer le moyen le plus efficace pour sauver le pays. Le roi l'indiqua dans la publication et l'acceptation de la constitution préparée. Après de courtes discussions, on procéda immédiatement à sa lecture.

97. La constitution est proclamée et acceptée le 3 et le 5 mai 1791.

La lecture terminée, l'opposition éclata en murmures, et tout en argumentant contre le projet, elle fit perdre plusieurs heures d'un temps précieux. On lui répliqua laconiquement et avec précision. Quelques voix contraires se faisaient encore entendre faiblement, lorsque Zabiello, nonce de Livonie, sollicita le roi et les états assemblés de prêter serment à la nouvelle constitution, sans délai. Des acclamations universelles accueillirent cette proposition. En même temps tous les membres de la diète se précipitèrent spontanément vers le trône pour témoigner leur émotion et leur respect pour la majesté de leur chef. Le roi manda de suite l'évêque de Krakovie, Turski, pour qu'il reçut son serment. Après avoir juré, il descendit et quitta le trône se dirigeant vers l'église ; avec lui, le sénat, les nonces, les dignitaires, les employés, la cour et une foule immense de peuple se pressèrent vers l'autel de l'éternel où les représentants de la nation prêtèrent solennellement leur serment : une douzaine d'entre eux à peine hésitèrent, et restèrent dans

la salle évacuée par tout le monde (53). Mais ceux-là mêmes donnèrent leur approbation, par un acte particulier, lorsqu'à la séance du 3 mai, Joseph Kossakovski, évêque de Livonie, proposa de faire passer aux voix la nouvelle constitution. Conformément à sa demande, trois fois elle fut mise en question (*ad turnum*) et trois fois elle fut sanctionnée à l'unanimité, sans qu'aucune voix osât s'élever contre elle. La joie et le bonheur de la capitale se répandirent avec rapidité dans tout le pays. L'accomplissement d'une œuvre aussi grande qui devait démontrer aux yeux de l'Europe et du monde entier que la nation polonaise pouvait par elle-même opérer sa grande régénération politique, qu'elle comprenait parfaitement ses droits et savait maintenir et conserver sa liberté en harmonie avec le principe monarchique auquel elle se montrait disposée à rendre hommage (car telle a été l'opinion du moment), remplissait le cœur de tout Polonais des plus hauts sentiments. Après que neuf mois se furent écoulés depuis l'époque de la proclamation temps destiné à un mûr examen de l'opinion générale, les citoyens réunis le 14 février 1792, aux diétines, acceptèrent partout unanimement la nouvelle constitution, et jurèrent de la défendre. Hugues Kollontaï, vice-chancelier de la couronne, et Ignace Potocki, maréchal de la cour de Litvanie, avaient contribué le plus activement, non-seulement à la rédaction de cette constitution; mais aussi à former l'opinion autant dans l'enceinte de la diète que dans le public et à diriger l'exécution de ce grand acte.

98. Charte gouvernementale, 1791.

La charte constitutionnelle, connue sous le nom de constitution du 3 mai, portait le titre de loi gouvernementale. D'après ses dispositions, la religion catholique

(53). Voici les noms de ceux qui sont restés dans la salle : Antoine prince Czetvertinski, castellan de Przemysl; Mielzinski et Suchorzevski, nonces de Kalisz; Kretkovski, nonce de Lenczica; Kicki nonce de Chelm; Dluski, nonce de Lublin; Zagorski, Hulevicz, Stroïnovski, Krzucki, nonces de Volynie; Orlovski, Mierzeievski, Zlotnicki, nonces de Podolie; Radziminski, nonce de Czerniechov; et Korsak, nonce de Vilno.

romaine reste la religion dominante de l'état; les autres cultes sont libres dans leur exercice; le roi doit être de la religion catholique. L'hérédité du trône y est consacrée. Les nobles conservés dans leurs anciennes prérogatives leurs privilèges, observent entre eux une égalité parfaite. Les villes royales sont libres, envoient leurs députés participer aux délibérations de la diète. Ces députés, à la fin de la seconde année de leurs fonctions, sont annoblis; la même faveur fut accordée aux grades inférieurs du service public, civil et militaire occupés par les bourgeois. La classe agricole des paysans est prise sous la protection spéciale de la loi, afin de faire respecter sa liberté individuelle et de la garantir contre l'arbitraire. Le pouvoir législatif réside dans les deux chambres de la diète qui s'assemble tous les deux ans, et à cette époque elle doit se réunir, même sans être convoquée. Elle est aussi toujours prête à s'assembler dès que son maréchal la convoque en cas urgent, ou déterminé par la loi. La chambre des députés, composée des nonces terrestres et des députés des villes, représente tout le pouvoir national et exerce la souveraineté nationale. Les lois qui y sont délibérées et décrétées passent à la délibération de la chambre des sénateurs, composée des évêques, des palatins, des castellans, des ministres, à la tête desquels se trouve le roi, président. La pluralité des voix décide partout. Certaines lois sont sanctionnées par les suffrages réunis des deux chambres, c'est ainsi qu'elles décident conjointement; les autres vont à la sanction du sénat qui peut arrêter leur promulgation jusqu'aux votes de la diète prochaine. En cas de parité des suffrages, le roi décide par son vote. Le pouvoir exécutif, confié au roi, se trouve divisé en administration de l'éducation nationale, de la police, de la guerre et du trésor. Il y a, pour le pouvoir exécutif suprême du roi, un conseil nommé la garde-loi (straz), composé de six ministres où le roi préside et décide; alors ses décisions sont contre-signées par un des ministres. Le roi possède le droit de nommer les sénateurs à vie, les autres dignitaires et employés, les ministres, mais sans pouvoir les éloigner de leur fonction, car ils en sont responsables à la nation. Dans l'intervalle d'une diète à une autre, le roi, con-

jointement avec le conseil, est muni du pouvoir de faire des réglements par intérim et de conclure les traités provisoirement. Le pouvoir judiciaire, séparé et indépendant, est exercé par des juges élus. La justice terrestre est pour la noblesse ; la juridiction référendaire pour les paysans et les villes conservent toujours leur justice particulière. Les tribunaux de première instance, les tribunaux d'appel pour la noblesse et le tribunal assessorial pour les villes, composent la haute instance. Les crimes d'état et les ministres accusés sont jugés par la haute cour de la diète. La haute cour est nommée en permanence, pour l'intervalle entre les diètes. Le *liberum veto* et les confédérations sont supprimés à jamais. Tous les vingt-cinq ans, on procédera à la révision et à l'amélioration de la constitution, dans une diète constituante, convoquée extraordinairement à cet effet (54).

(54). La république démocratique renfermée dans un corps nobiliaire, ressentit une perturbation extrême de ses institutions dans les XVII.e et XVIII.e siècles. La souveraineté du peuple nobiliaire avait à lutter avec les prétentions monarchiques; son principe d'égalité avec les exceptions aristocratiques; son esprit de fraternité avec les animosités religieuses et l'intolérance ; son indépendance avec l'influence et la prépondérance étrangère. Les institutions, gardiennes des libertés se défiguraient : le rokosz, le veto, les confédérations, les diètes mêmes ; et le corps nobiliaire, perdait sa vigueur, voyait s'échapper de ses mains tous les puissants instruments de sa souveraineté.

Les cris s'élevaient de toutes parts contre le monstrueux état de la république, contre les vices qui la tyrannisaient. On se désolait, on se préparait à remédier au mal, on traçait des plans à cet effet : les uns voulaient corriger ce qui s'était dépravé, les autres réformer et remplacer le mal par le bien. Corriger, c'était soutenir la république et ses institutions; substituer un autre ordre, c'était renverser la république et établir à sa place une monarchie. Les partis se formèrent sur ces deux points et chacun marcha plus ou moins vers son but, sans pouvoir l'atteindre: en attendant, avançait la défiguration de tous les ressorts de la république.

Dans cette perplexité survint la confédération de Bar. Elle n'avait d'abord d'autre but que l'indépendance : mais les confédérés, retirés sur le sol étranger, à Teschen et à Epéries, suivaient de loin le destin

99. La constitution approuvée par Frédéric-Guillaume II. 1791.

L'électeur de Saxe, nommé successeur au trône de Pologne après la mort de Stanislav-Auguste, accepta en effet,

de leur patrie, avec une attention qui les conduisit à réfléchir sur son organisation future. Dans l'espoir de triompher un jour, ils se préparaient à créer des plans, ils discutaient s'il fallait corriger, réorganiser seulement où transformer. A ce sujet ils recherchaient les lumières des étrangers Vielhorski représentant de la confédération en France, pour faire connaître aux étrangers l'état et les institutions de son pays, communiqua à plusieurs d'entr'eux un tableau du gouvernement de Pologne, et il demanda, au nom des confédérés, l'avis des publicistes, parmi lesquels: le Mercier de la Rivière, l'abbé Mably et Jean-Jacques Rousseau, écrivirent leurs considérations sur le gouvernement de Pologne. Les confédérés succombant, ces ouvrages restèrent dans les mains des Polonais, et leur servirent de conseil et de guide. Surtout deux d'entre eux doivent fixer spécialement l'œil du scrutateur de la législation polonaise.

Ces deux écrivains ont eu une immense influence sur la destinée de la Pologne; leurs ouvrages sur le gouvernement de Pologne devinrent le point de départ des opinions divergentes qui se disputaient dans la législation nationale. Jean-Jacques Rousseau, auteur du contrat social, philosophe et publiciste, fut citoyen d'une petite république; l'abbé Mably, historien scrutateur et publiciste, fut le sujet d'une monarchie despotique. Ils portèrent leur jugement sur les institutions républicaines et communiquèrent leurs observations et leurs conseils vers 1771, à la demande faite par l'organe de Vielhorski. La diction du philosophe est plus énergique, plus animée, plus concise; sans égard à la personne du comte Vielhorski, auquel il veut obéir, il analyse l'objet et le discute. L'abbé Mably, s'acquitte en homme de cour, plein de politesse, il s'adresse continuellement à Monsieur le comte, ce qu'il a l'honneur de lui dire, et il prend la liberté de le lui exposer, sans éviter des répétitions nombreuses; il est diffus, et malgré tout l'intérêt du sujet, faible et pâle. Tous les deux sont d'accord que la Pologne doit rester république et se consolider en république nobiliaire; tous les deux veulent restreindre l'autorité royale qui leur semble être trop prépondérante en Pologne et établir l'élection des sénateurs; tous les deux énoncent leurs vœux pour l'affranchissement du peuple humilié. Toutefois, ils allèguent pour excuse une connaissance insuffisante du pays.

de la part des Polonais, cette proposition loyale, résultat de

Le républicain de Genève, admirant la grandeur du spectacle bizarre, que lui offre l'unique reflet des idées antiques sur une échelle aussi gigantesque, admirant la profondeur de la pensée des institutions qui s'adaptent à sa théorie du contrat social, y remarque quelques imperfections dans les détails et certaines détériorations ; il cherche à maintenir et à améliorer les institutions, à animer et à donner de l'énergie à leur action. L'autre, content de ce qu'il y trouve une république, ne veut point déroger à son existence, cependant il en voit toutes les institutions vicieuses, il s'attaque à tout moment à ses mauvaises lois, à ses usages, à ses préventions; il discute, il combat, il trace une marche graduelle et douce pour améliorer tout, il indique des moyens transitoires, il invente des plans qui doivent opérer une métamorphose radicale, il sape les bases nationales pour modeler et organiser une monarchie représentative.

Le publiciste Mably, établit un trône héréditaire, veut absolument séparer les pouvoirs, centraliser le mouvement de la machine, il abroge le véto, abolit les confédérations, réduit au silence les diétines antécomitiales, veut faire disparaître les dissentions, réprimer les passions. Le républicain philosophe, aime la liberté incompatible avec le repos, il soutient l'élection du chef de l'état, il veut organiser et renforcer les confédérations, il cherche à utiliser le véto, il est disposé à décentraliser l'administration, il ne s'effraie guère ni de ce qu'on appelle anarchie, ni des passions auxquelles il croit pouvoir donner une bonne direction. L'abbé cache des mœurs rigides sous une robe modeste; inconstant et sans fixité dans ses conceptions, aigri contre les forfaits politiques, il s'efforce à faire taire les méchants, sans songer à la perte de la liberté, qu'il estime. Le philosophe plein d'écarts, de vice, d'incontinence, chérit l'espèce humaine, se réjouit de sa flexibilité, admire les sentiments élevés, et laisse bondir toute sorte de dispositions, bonnes ou mauvaises, pour usuAer le liberiǫ, dont il est amoureux.

L'abbé, organisant la machine selon sa doctrine, désire y avoir de bonnes auberges pour les voyageurs, une industrie florissante; il va reconnaître la situation diplomatique du jour et arranger les affaires extérieures. Rousseau dissuade d'avoir des places fortes qui sont les nids des tyrans, se plaît dans la rusticité nationale, et descend aux éléments de l'éducation primaire, aux mœurs et à l'appréciation des ressorts civiques. Le premier parle avec une réflexion froide et débile; l'autre avec un cœur courageux et ardent. Le premier soumet l'homme à la loi, l'autre fait agir sa vertu.

l'affection civique de la nation : mais à des conditions bles-

Or, Jean-Jacques Rousseau conjurait de ne faire que corriger; Mably endoctrinait de transformer. Malheureusement la Pologne se trouvait trop prédisposée à cette dernière mesure. La voix du philosophe, l'amour des anciennes institutions ne suffisaient déjà plus pour calmer l'épouvante qu'on en faisait que celle-ci causaient; et rien que la marche des événements depuis la chute de la confédération de Bar, n'a mieux prouvé cette assertion « que les Polonais rejetteront avec indignation elle loi que dans dix ou douze ans ils désireront et recevront avec acclamation, si on ménage leurs préjugés, si on les conduit avec prudence, et qu'on les encourage, à ne pas craindre et même à chercher la vérité, (Mably, t., 10). » Aussi, après vingt ans, (1771-1791) le jeu abusif des vains préceptes s'emparant de l'esprit des créateurs de la constitution du 3 mai, prévalut et séduisit toute la nation qui abjura ses croyances et sa vigueur devant les nouvelles formes qui devaient sauver l'existence de la patrie !

Les deux écrivains consultés ne vivaient plus, quand la constitution du 3 mai fut décrétée. Dans les temps plus rapprochés (1787) Bentham traversait la Pologne et il était satisfait d'être aussi consulté au sujet de la législation nationale. Je ne sais quels étaient ses avis, si on les a suivis, s'il était content des résultats que lui offrait ladite constitution. Peut-être l'abbé Mably en aurait-il approuvé la composition, peut-être l'aurait-il considérée comme un modèle transitoire, utile aux réformes ultérieures. Sous ce rapport, ce modèle trouva des approbateurs et des apologistes· « De toutes les constitutions établies depuis une cinquantaine d'années, celle-ci est la plus ancienne, à l'exception de celle de l'Amérique du nord. Des fautes y seraient donc plus excusables, dit en 1830, Reumer, professeur de l'université de Berlin, plus excusables que là où se rencontrent soit une longue expérience, soit des circonstances plus favorables; à où enfin des peuples plus avancés en civilisation se sont mis à l'œuvre. Quelle gloire n'est-ce donc pas pour les Polonais d'avoir pu se tirer de la position la plus défavorable et la plus affreuse, position telle que les moyens les plus désespérés appelaient l'indulgence; d'avoir su se donner une constitution dans laquelle, mieux que dans tout autre essai plus récent, les véritables principes de la raison et de la science politique semblent réalisés, en conciliant à la fois le passé, le présent et l'avenir.

Les hommes modérés de cette époque-là rendaient hommage à cette œuvre législative. Le célèbre orateur de la Grande-Bretagne, Burke, disait : « L'humanité doit se réjouir et se glorifier, quand elle considère

santes la nouvelle constitution qui ne semblait pas être tout-

le changement de la Pologne : rien n'y est honteux. Ce changement est d'une nature si élevée, qu'il sera le bienfait le plus noble et le plus grand versé sur l'espèce humaine. Nous avons vu le trône affermi par l'amour de la nation sans offenser la liberté.... » et il continue à lui donner son assentiment en détail, sous tous les rapports.

Fox nomme la constitution du 3 mai une œuvre à laquelle tous les amis d'une liberté raisonnable doivent être sincèrement attachés. L'ex-ministre prussien Hertzerg, dans un traité qu'il lut à l'académie de Berlin, le 6 octobre 1790, en fit remarquer la sagesse. Volney, dans ses ruines, félicite de bonne foi la Pologne, qui, seule des pays septentrionaux, s'est, dans la journée du 3 mai, soustraite aux reproches qu'entraîne l'oppression incorrigible sous laquelle gémissent les paysans.

Le mérite de cette législation diminue aux yeux d'autres observateurs. Thomas Payne, considérant la constitution polonaise comme une tentative peu significative, convient que le gouvernement de Pologne et les citoyens polonais ont voulu donner l'exemple d'une réforme faite sur eux par eux-mêmes. En même temps, les orateurs, les publicistes et les écrivains, dont les idées absolues demandaient une transformation radicale de l'état social, se fâchaient contre les législateurs polonais. Ceux de la France particulièrement, qui ébranlaient l'état social et opéraient dans leur pays cette énorme métamorphose dont ils ne pouvaient ni calculer ni prévoir l'issue, ni toutes les conséquences ultérieures, réprouvèrent hautement ce monument de modération et de concessions. Un membre de la convention, Garrande Coulon (recherches politiques sur la Pol. V, 14), ne vit, en 1793, dans l'ouvrage de Mably sur le gouvernement de Pologne, que de misérables projets de racommodage d'un édifice défectueux dans ses fondements, *qui couvrira certainement de ses décombres les architectes à courte vue qui entreprendraient d'en rétablir les ruines*. Au reste, dit-il, le système de l'abbé Mably n'était pas mieux calculé pour les nobles eux-mêmes, qu'il ne l'était pour le peuple polonais. Et ce qu'il dit de l'ouvrage de Mably, il le relate à la constitution de 1791, qui a principalement adopté ses bases et que personne n'a trouvé intérêt à soutenir.

Cette diversité d'opinion dépendait de la manière de voir des publicistes sur cette constitution, et l'on peut remarquer qu'ils formaient leur jugement selon qu'ils voulaient y trouver l'amélioration brusque de l'état social dans toute la population, ou qu'ils considéraient le mode et la marche du remaniement. Aucun d'eux n'a jugé les principes

à-fait du goût de l'électeur. Ses réserves dictées réelle-

qu'elle allait établir relativement à ceux qu'elle abrogeait. Certes la constitution de 1791, sous le rapport de l'état social, ne nous présente que d'étroites ouvertures, des expectatives éloignées, de vagues promesses; sous d'autres rapports, elle est plus explicite et doit arrêter la réflexion avec plus d'attention.

Makintosh admirait la tranquille et majestueuse réforme du gouvernement. Effectivement, il est presque impossible de trouver quelque chose de semblable dans les fastes du monde. Cette marche grave, longue et réfléchie, que la nation entière partage avec un accord et une conviction à toute épreuve; cette habileté des créateurs de la constitution à diriger avec tant d'adresse la conscience nationale: sont assurément, si imposantes, si extraordinaires, qu'il est impossible de ne pas être étonné, de ne pas s'incliner avec ses propres conceptions, devant cette force majeure qui prépare toute la nation, sa diète, ses diétines, ses publicistes, ses législateurs et toutes les classes d'habitants. Si l'on entre même dans les sentiments intimes de la nation, on peut trouver que cet assentiment universel dérive plutôt de la résignation, mais on est encore ému à la vue de tant de sacrifices, de tant de grandeur; et tous les écarts, mais toutes les erreurs sont excusables et ne sont qu'à plaindre.

Or, c'est toujours avec un sentiment pénible que je recherche cette déviation de l'antique principe que la nation et ses représentants approuvaient et sanctionnaient par leur volonté suprême. Cependant le fait est qu'on métamorphosait la république en une monarchie, qu'on subordonnait les institutions républicaines à la domination dynastique. « Hérédité dans le trône et liberté dans la nation seront à jamais des choses incompatibles, » s'écriait le philosophe en avisant les Polonais du péril qu'ils couraient. Cependant bien des arguments furent épuisés à cette époque, bien des sophismes furent mis en circulation, pour saper les fondements de cette haute maxime. C'était le danger des troubles et de l'influence étrangère au moment des élections qui parlait à la raison de la nation mise à l'épreuve : comme si les fastes du monde de toutes les époques n'offraient pas le tableau de plus d'influence, de plus de calamités, de plus de désordres et de troubles de plus longue durée, à l'occasion des querelles dynastiques qui se perpétuent de génération en génération. « La défense de la chrétienté, observe Simonde de Sismondi (dans ses études sur les constitutions), a été confiée aux deux monarchies électives, de Hongrie et de Pologne. Le droit électoral a porté sur l'un et sur l'autre trône quelques-uns des plus

ment par les prétentions monarchiques, semblaient en

grands princes qui aient jamais gouverné les nations, et peut-être l'Europe est-elle redevable de son existence même à cette constitution aujourd'hui si décriée. Le droit des rois de France à leur couronne, fut contesté. En additionnant la durée de leurs guerres avec les Anglais pour la succession, on trouve qu'elles durèrent 63 ans. En effet, les guerres de succession sont plus rares que celles d'élection : mais elles sont plus ruineuses. On pourrait compter ainsi, comme conséquence du système héréditaire, les guerres des rois de France pour la succession à d'autres couronnes. Les chances de l'hérédité placèrent sur le trône Charles VI, qui fut fou pendant 30 ans, et dont la folie eut les plus fatales conséquences. La folie est un accident rare; la minorité est une conséquence nécessaire du système d'hérédité. Sur 520 années, la France fut gouvernée 82 années par des souverains qui avaient moins de vingt-cinq ans. Cependant la régence d'une monarchie durant une minorité est peut-être la plus mauvaise forme possible de gouvernement. Nous trouverions à peine 13 années de guerres d'élection dans toute l'histoire de Pologne et 10 années dans toute celle de Hongrie, et cependant, ni dans l'un ni dans l'autre de ces deux pays, la constitution ne semblait propre à éviter les troubles. » Je ne veux pas compter les années de guerres de succession, quand le système héréditaire sous la dynastie de Piast désolait la Pologne, mais il est bon de remarquer que dans la période élective, durant laquelle il n'y eut que 13 années de guerres d'élection, le droit des rois élus à la couronne de Suède, créa à la Pologne, dans l'espace de 63 ans (1798-1660) 30 années de guerres de succession, les plus désastreuses, qui contribuèrent puissamment à sa ruine.

Rien ne pouvait mieux parler pour l'élection que ce chiffre statistique, mais rien ne pouvait arrêter ceux qui pensaient par ce moyen sauver la Pologne. « Assurez-vous, leur disait le philosophe, *qu'au moment que la loi de la couronne héréditaire sera portée, la Pologne peut dire adieu pour jamais à sa liberté* (chap. 8). » Ils sacrifiaient la liberté pour le salut de l'état, sans réfléchir qu'il est plus facile de perdre les libertés à l'amiable par des formes législatives, que de les recouvrer, ce qui ne se fait pas ordinairement sans commotion; qu'il était facile de laisser échapper pacifiquement le droit de l'élection en y renonçant tout bonnement; et qu'il ne le serait pas autant en d'autres circonstances d'abolir l'hérédité et qu'on manquerait à cet égard de formes législatives. Ils rétablirent le principe contre lequel la nation combattit pendant quatre siècles (1370-1791); contre lequel elle s'était soulevée jadis (1338-1370) pour préserver son existence d'une ruine totale, pour sauver

même temps annoncer des symptômes de crainte et de

sa patrie. Et ce malencontreux principe, en altérant la république n'a pas soutenu la Pologne : la dynastie présomptive n'a été que spectatrice indifférente, ou complice de l'opprobre. Ne tenant qu'à ses prétentions sur ce qu'elle devait posséder, n'intervenant, ni pour consolider le pacte proclamé avec elle, ni pour sauver l'existence de l'état elle apprit encore une fois aux Polonais que l'hérédité du trône est incompatible avec la liberté et l'existence de la nation.

On a voulu enfermer la royauté monarchique et héréditaire dans les ornières d'une stricte présidence des pouvoirs de l'état ; mais nécessairement on a délivré, non-seulement la personne sacrée et inviolable du roi, mais son autorité, de toute responsabilité : s'il violait son serment et les pactes fixés par la loi, il ne dispensait point les habitants de l'obéissance de la fidélité et de la soumission. Non-seulement la protestation prohibitive, conservatrice, arrêtant l'activité du mal, le véto devenait, étant aboli sans effet, un scandale ridicule et même un crime; mais l'ancienne rebellion légale, la confédération, abrogée aussi et défendue, devenait une révolte, une félonie un forfait, que la loi condamnait comme un crime d'état. C'est en vain que la voix du philosophe faisait entendre que sans les confédérations, la république ne serait plus depuis longtemps ; c'est en vain qu'il énonce *sa grande peur que la Pologne ne dure pas longtemps après elles si l'on prend le parti de les abolir*. Aussi au moment de la révolte de Targovica, il n'y avait pour faire face à celle-ci, ni royauté nouvellement établie, ni diète tout récemment accrochée à son char, ni confédération déconsidérée et abrogée par la législation : la nation se vit désarmée, ses armées et sa défense confiées à un lâche, parjure irresponsable devant la loi. Si l'on disait que c'était un traître, auquel malheureusement le sort avait remis le destin de la nation, un lâche qui n'a pu conserver l'état pour la dynastie future : on répondrait, que c'était la loi, la nouvelle législation, qui avait assoupi et fait mourir toute la vigueur républicaine, pour livrer le peuple égaré et surpris à ce traître.

L'hérédité du trône défigurant la république dans le point essentiel, entraîna nécessairement la défiguration sous d'autres rapports, détruisit les éléments les plus vigoureux de la liberté et forma un état, posé sur des bases tout à fait différentes des anciennes. On disait que c'était un gouvernement mixte qui est le meilleur de tous les gouvernements, qui pouvait convenir à tous les esprits, garantir la liberté pour tout le monde ; on avouait que c'était une monarchie modérée,

vacillation, inspirés par la politique (55). Cependant plusieurs

devant laquelle toute la vigueur républicaine devait se retirer à jamais comme inutile et nuisible à une liberté raisonnable.

Cependant, si l'on revient à la constitution de 1791, sans se relater à ces institutions antérieures qu'elle fit périr, on y remarque encore quelque chose d'imposant en voyant qu'elle ne désavoue pas la dénomination de république, qu'elle conserve la souveraineté nationale dans tout son éclat, dans toute sa majesté et la laisse agir parlementairement et représentativement dans l'exercice de toutes les branches des autorités. Les ministres enlacés avec leur pouvoir exécutif, par des combinaisons compliquées dans le fonctionnement des mandataires du peuple; les ministres, directement responsables, à la nation seule, soumis à chaque moment à l'autorité irrévocable de la diète, toute-puissante, toujours prête à se réunir et presque permanente; semblaient offrir toute sécurité au pays, être assujettis à la loi sans pouvoir y déroger impunément, ni exciter des collisions. Enfin, si la constitution du 3 mai 1791, se montre sous certains égards supérieurs aux autres réglements gouvernementaux qui lui sont comparés (à ceux de 1807 et 1815), si elle est plus favorable que toute autre à l'activité populaire, et en a encore conservé des puissants éléments; il est bon de remarquer, que ces éléments sont le fruit des anciennes institutions, le produit du génie nationale. (Voyez analyse et parallèle de trois constitutions polonaises, de 1791, 1807, 1815, traduit du polonais par Erasme Rykaczevski. Arras, octobre 1833, in-8.o)

(55) « Quelles grandes obligations les Polonais croient-ils avoir à la maison de Saxe. Auguste II a été accusé pendant son règne d'aspirer au despotisme. En effet on lui reproche avec raison d'avoir marqué très-peu de respect pour vos lois et les pacta conventa, et moins encore pour vos mœurs qui avaient conservé jusqu'alors une certaine âpreté, convenable à des républicains, et à laquelle il a substitué une mollesse recherchée. — Vous n'avez point donné votre couronne à Auguste III, elle a été un don de la Russie et l'ascendant que cette puissance a pris impérieusement sur vous est l'ouvrage de ce règne faible et malheureux. — Soyez persuadés que ce roi choqué malgré lui de vos prétentions et de vos formalités républicaines, vous haïra autant qu'il aimera ses dociles Saxons. »

Ces paroles de Mably, (du gouv. de Pol. I, 5) étaient adressées aux Polonais au moment où les confédérés de Bar faisaient espérer à la cour de Saxe les suffrages de la nation en sa faveur aux élections prochaines, et la cour obligeante acceptant avec bienveillance ces pro-

cours témoignèrent leur approbation. Le roi de Prusse Frédéric-Guillaume II, dans sa lettre adressée à son ministre Goltz en date du 16 mai 1791, applaudit à la constitution,

messes, semait la discorde entre les confédérés. Cette nouvelle expérience fut encore insuffisante, pour faire réfléchir et indisposer contre cette cour la noblesse qui n'oubliait pas le proverbe chéri : « sous le règne du Saxon, desserre ta ceinture. » On disait qu'Auguste II avait soûlé la Pologne (quand Auguste buvait, la Pologne était ivre), Auguste III l'assoupit, et la réminiscence de leur règne était pour la noblesse un doux souvenir. Elle voulait encore entrer sous le giron d'une maison, aussi pacifique, aussi douce, qui aimait tant la bonne chère; elle essayait encore de prolonger par l'hérédité ces bonnes dispositions saxonnes. Mais ce nouvel essai n'était qu'une rude épreuve, chèrement payée. « Les Polonais eux-mêmes (dit Garran de Coulon, rech. polit. sur l'état de la Pol. V, 3.) doivent cesser pour jamais de compter sur les secours des étrangers depuis la révolution de 1791 ; n'appelèrent-ils pas la maison de Saxe sur le trône, qu'ils venaient de proclamer héréditaire, et n'eurent-ils pas l'heureuse humiliation de se voir refusés? » — Voici le refus et les conditions : « Son altesse électorale n'acceptera qu'aux conditions suivantes : 1° qu'on aura l'assentiment des cours environnantes et la certitude qu'elles ne s'opposeront pas à ce que l'hérédité de la couronne de Pologne soit transmise suivant le mode de la nouvelle constitution ; 2° que l'on fera à cette constitution les changements qui peuvent être nécessaires pour la détermination des pouvoirs et pour prévenir les troubles ou rivalités qui perdraient le gouvernement et détruiraient toute subordination ; 3° que la formule du serment de fidélité des troupes sera changée et qu'au lieu de le prêter à la nation, mot vague, qui signifie tout ce qu'une faction dominante veut faire signifier, on le prêtera au roi et à la république ; 4° que le roi aura la sanction des lois et le droit exclusif de déclarer la guerre ; 5° que l'éducation du prince royal sera absolument et entièrement confiée au roi, et, à son défaut, à la reine-mère, ou à ses plus proches parents, en cas de mort, et non à une commission, qui, outre qu'elle répugne au droit de paternité, peut avoir de grands inconvénients dans des moments d'intrigues et de factions ; 6° que le droit d'hérédité sera concentré dans les électeurs de Saxe, à l'exclusion des princesses; 7° que la république s'expliquera sur tous ces points de manière à les reconnaître comme conditions expresses de l'acceptation de son altesse électorale. Dresde, avril, 1792. »

félicitant surtout les Polonais du choix de la maison de Saxe et de l'abolition des élections (56). Quelques jours après, le 23 mai, le roi, Frédéric-Guillaume II, écrivit particulièrement à Stanislav-Auguste, se relatant à sa lettre précédente, dans laquelle l'empressement qu'il a mis à faire connaître sa façon de penser, à dû convaincre la nation polonaise de l'intérêt qu'il prenait à elle; il se félicite d'avoir pu contribuer au maintien de sa liberté et de son indépendance; enfin il y assure que ses soins les plus agréables seront d'entretenir et d'affermir les liens qui l'unissent à cette nation. Le 21 juin, dans une note diplomatique, il proteste encore qu'il lui est doux d'assurer de nouveau, que fidèle à ses obligations, il aura toujours à cœur de remplir celles, qui l'année précédente, ont été contractées par lui. Tant de manifestations avaient démenti plus que jamais, tous les bruits sinistres qui se répandaient de trames secrètes ayant pour objet un nouveau partage et avaient nourri chez les Polonais l'espérance que

(56) Lettre du roi de Prusse, Frédéric-Guillaume II, au comte Goltz, datée du 16 mai 1791. — « J'ai reçu votre dépêche en date du 3 mai, avec un supplément qui me fait part d'une nouvelle bien importante, celle que la diète de Pologne a proclamé l'électeur de Saxe, successeur éventuel au trône de Pologne, en assurant ladite succession à ses descendants mâles et à défaut de ceux-ci à la princesse sa fille et à l'époux futur que l'électeur, de concert avec les états de Pologne, lui aura choisi. Ensuite d'un penchant très-amical qui m'a toujours dirigé pour coopérer à la prospérité de la république, ainsi qu'à consolider sa nouvelle constitution, penchant dont je n'ai cessé de donner les preuves, qui pouvaient dépendre de moi; j'admire et j'applaudis cette démarche importante que la nation a faite et que j'envisage comme essentielle à consolider son bonheur. La nouvelle que je viens d'en recevoir m'est d'autant plus agréable, que je suis attaché par des liens d'amitié à ce prince vertueux, destiné à rendre la Pologne heureuse et que sa maison jouit avec la mienne des liaisons d'un bon voisinage et de la plus intime union. Je suis persuadé que ce choix de la république affirmera à jamais cette harmonie et cette étroite intelligence entre elle et moi; je vous recommande de déclarer de la manière la plus solennelle mes félicitations sincères au roi, aux maréchaux de la diète et à tous ceux qui ont contribué à une œuvre aussi importante. » (Voyez : étude historique de Ségur, ou tableau politique de l'Europe).

leur neutralité serait respectée et qu'ils pouvaient compter sur leur allié en cas d'invasion et de guerre avec la Russie (57). Dans le même temps le corps d'observation de Silésie, occupant toujours ses positions, fit entrevoir l'intérêt que le cabinet de Berlin ne cessait de prendre à la guerre de l'Autriche contre la Porte-Ottomane. L'Angleterre ne paraissait pas non plus abondonner ses plans une fois arrêtés, et conjointement avec Frédéric-Guillaume II, elle offrait sa médiation aux puissances belligérantes.

100. L'Autriche contrarie les plans des anglo-prussiens, 1791.

Joseph II ne pouvait regarder d'un œil indifférent s'agiter de cette façon les démarches diplomatiques des puissances observatrices, surtout lorsque la révolution des provinces belges

(57) Antérieurement à toutes ces manifestations, au mois de mars 1791, lorsque par l'organe de Goltz, Frédéric-Guillaume II adressait officiellement à la république les expressions les plus obligeantes, les plus rassurantes; il expédiait officieusement au même Goltz une instruction secrète de la conduite qu'il devait tenir. Dans celle-ci il lui dit : « Vous suivrez, Monsieur, la marche des événements avec toute la sollicitude possible ; vos relations avec l'envoyé de Russie deviendront tous les jours plus intimes ; en attendant mes nouvelles instructions, vous trouverez ci-joint quelques extraits des écrits de mon prédécesseur, de glorieuse mémoire, Frédéric II. Ceci vous servira de guide dans vos relations avec les Polonais. » Or, Frédéric II disait entres autres choses : « Lorsque nos intérêts changent il faut changer avec eux.....» Ceux qui condamnent si fort cette conduite sont des gens qui regardent comme quelque chose de sacré la parole donnée..... L'espèce humaine est moutonnière, elle suit aveuglément son guide : qu'un homme d'esprit dise un mot, cela suffit pour que mille fous le répètent. Il est donc important à un roi de s'écarter souvent des routes ordinaires, ce n'est que par le merveilleux qu'on en impose et qu'on se fait un nom ; toutes ses vertus ne sont appuyées que sur ses intérêts et son ambition. Qui veut passer pour un héros doit s'approcher hardiment du crime, qui veut passer pour un sage doit se contrefaire avec art. » (Voyez, Léonard Chodzko Pol. illustrée).

lui ôtait les moyens de profiter efficacement des avantages, qu'il aurait pu tirer de la guerre avec la Turquie. Sur ces entrefaites, la mort vint le surprendre, et Léopold II, héritier du trône et de cette guerre infructueuse, accepta la médiation. Le congrès de Reichenbach s'en occupa et combina les bases de cette pacification désagréable à la Russie. Le ministre Hertzberg poursuivait ardemment ses projets, et ce fut d'après ses plans que la Prusse porta ses vues sur la possession de Thorn et de Dantzik que la république aurait cédés en échange de la Galicie; parce que Léopold II, en rendant cette dernière à la Pologne, aurait été indemnisé par les provinces bien plus considérables de l'empire Ottoman. La position militaire de l'Autriche, contrariait ces projets et présentait bien des difficultés à leur accomplissement : cependant le cabinet de Berlin était sûr d'y parvenir par de simples négociations, pourvu que Léopold II voulût se déclarer contre la Russie et agir de concert avec les autres puissances lorsqu'il serait question de prescrire des conditions. Pourtant ce système de politique tortueuse et confuse, qui entraînait avec lui les germes d'une nouvelle guerre et tendait surtout à offenser la Russie, avec laquelle l'Autriche était en paix depuis tant d'années, ne pût obtenir le consentement de Léopold II. L'Angleterre, unie à diverses époques par des liaisons intimes à l'Autriche, ne se trouvait pas assez hardie pour la pousser dans de nouveaux dangers; le peuple anglais surtout se rappelant d'anciennes alliances, témoignait des sympathies non équivoques pour cette puissance et s'impatientait visiblement de ses embarras, lorsque la Grande-Bretagne se concertait avec la Prusse contre l'Autriche et la Russie. Le ministre Pitt ne discontinuant point de seconder les plans du cabinet prussien, prit en considération ces sentiments nationaux, qu'il ne devait pas voir avec indifférence. Afin de ne pas perdre son crédit et de ne pas ruiner d'autres plans d'une grande importance pour la Grande-Bretagne, réfléchissant en outre sur les circonstances qui commençaient à ébranler l'univers, ce ministre devint moins empressé et moins actif au sujet de la

Pologne. Ainsi la Grande-Bretagne se refroidit envers la Prusse et la Pologne, et Pitt se montra très-facile à les abandonner, en se rapprochant du cabinet de Vienne(58).

101. Les plans du cabinet de Prusse n'ont pas de succès. 1791.

Dans ces circonstances, Frédéric-Guillaume II parut être laissé à lui-même. Abandonné par l'Angleterre, il n'osait plus appuyer les propositions qui devaient compromettre sa médiation, et faire connaître seul à la Porte-Ottomane les intentions des puissances chrétiennes qui comptaient s'accommoder à ses dépens, en la dépouillant de ses possessions. D'un autre côté, la Pologne, malgré les insinuations de la Grande-Bretagne, ne se montra pas dans ce temps empressée à la concession des villes de Thorn et de Dantzik au roi de Prusse; et ce dernier ne pouvait pas trop insister sur cette cession, sans offrir aux Polonais quelque indemnité équivalente. Frédéric-Guillaume II, désappointé dans ses espérances, hésita dans ses plans et devint plus accessible aux manières engageantes et savoureuses de Bischofsverder. En même temps les événements se compliquaient : les troubles de la Hollande et de la Belgique, l'effervescence croissant en France et les travaux de l'assemblée constituante, faisaient une si profonde impression sur les cabinets européens, que leur inquiétude devenait manifeste. Enfin la franchise de Hertzberg fut entraînée et détournée par l'habileté de Bischofsverder, au point que la Prusse, en terminant ces négociations de Reichenbach, abandonna entièrement ses plans. Pour tout résultat, elles n'ont eu, que la décision de l'Autriche, prise encore le 27 juillet 1790, de se désister de ses avantages sur la Turquie, en réalité peu importants. Sur cette base le traité de Schistova fut conclu le 21 août 1791, entre l'Autriche et la Porte. De cette manière Léopold II se retirant du champ de guerre, laissa aux autres puissances le soin de suivre, selon leur bon plaisir, les plans entamés.

(58) Sur la *défection* de Pitt et du cabinet de la Grande-Bretagne Voyez Coxe, histoire de la maison d'Autriche, chap. 130.

102. Les manifestations anglo-prussiennes contre la Russie sont illusoires.

En effet, quoique les événements arrivés en France eussent pris d'un jour à l'autre un caractère plus important et eussent demandé l'attention plus sérieuse ; quoique les efforts du roi de Prusse par rapport à Thorn et à Dantzick eussent échoué, auprès de la diète, dont la décision du 1 avril 1791 fut décidément contraire, ce qui contribua infiniment à refroidir l'intérêt que ce monarque feignait de témoigner à la Pologne : cependant les deux cabinets de Berlin et de Londres ne paraissaient pas encore se désister de leurs vues sur la Russie. Frédéric-Guillaume II admirait la constitution, et manifestait avec profusion ses amitiés (les 16 et 23 mai, le 21 juin) comme nous l'avons dit. Les armées prussiennes furent réunies et cantonnées dans la province acquise sur la Pologne, c'est-à-dire dans la Prusse occidentale, ci-devant Prusse-polonaise-royale, pour être plus à la portée de secourir efficacement la Pologne, si les troupes de l'impératrice de Russie osaient l'attaquer. Dans le même temps une flotte anglaise se préparait et recevait ordre de couvrir avec ses vaisseaux la mer Baltique. La Pologne put donc augurer encore pour elle quelques chances favorables. Mais sous ce dehors, il y avait un autre esprit qui dirigeait et gouvernait ces mouvements. Au reste, tous ces projets contre la Russie, longuement ourdis et traînés, se perdaient dans des négociations fantastiques, dans des démonstrations apparentes et illusoires. On ne put même savoir si la Grande-Bretagne ou la Prusse avaient fait quelque ouverture à la Russie elle-même concernant la Pologne; s'il y avait eu de leur part quelques démarches directes à la cour de Pétersbourg qui put décidément les compromettre. Lorsque la politique générale commença à prendre un autre cours et un nouvel intérêt, les deux puissances alliées de la Pologne abandonnèrent leurs projets antérieurs et changèrent d'attitude : de sorte que la Pologne, excitée autrefois par ses alliées, sur l'appui desquelles elle devait compter, se vit isolée, peu préparée à repousser un agresseur et sans moyens suffisants pour résister, réduite à subir le sort qui lui était réservé.

103. Catherine II se tire d'embarras.

La position de la Russie pendant cette marche si diverse de la politique, était à la vérité embarrassante et l'on était fondé à croire qu'elle empirait : mais Catherine II n'en parut pas effrayée. Occupée d'une double guerre, elle parvint à en terminer une, par la paix conclue le 14 août 1790, à Véréla, avec la Suède. Tournant alors ses forces dans une autre direction, elle poursuivit heureusement ses victoires sur les Turcs. En même temps elle eut le bonheur de voir que les changements survenus dans la politique européenne tournaient à son avantage; car la ligue anglo-prussienne abandonnait ses plans, ainsi que Frédéric-Guillaume II, si actif dans ses démarches quelque temps auparavant contre l'impératrice, chercha depuis son amitié (59). La convention de Pilnitz, où Léopold II et Frédéric-Guillaume II se réunirent, au mois d'août 1791, eut pour but principal de surveiller les événements de France. Ces souverains y reconnurent et y garantirent l'indépendance de la Pologne et l'inviolabilité de sa constitution. Bientôt Catherine II, sans aucune médiation, signa le 9 janvier 1792, le traité de Iassy, qui termina la guerre avec la Turquie, et Léopold II, cet ami de la paix, mourut le 1.er mars de la même année. Délivrée de la guerre avec les Turcs, l'impératrice tourna ses vues sur la Pologne. Pour réaliser ses projets, elle commença par lever les entraves qu'elle pouvait rencontrer de la part des autres puissances; elle fit ses ouvertures à chacune d'elles séparément : cette manière d'agir offrant plus de chances de succès à ses négociations. Bientôt, par suite de démarches particulières auprès du cabinet de Vienne, l'Autriche renonça aux articles de la convention de Pilnitz, relatifs à la Pologne. Il était plus facile encore de s'entendre particulièrement avec Frédéric-Guillaume II, qui s'était déjà engagé bien avant dans les affaires de la France. Catherine II lui fit entrevoir les avantages immenses qu'il pouvait tirer de l'humiliation de la Pologne, et elle le dé-

(59) Voyez la note 57.

cida entièrement à renier et à démentir les traités qui le liaient à la république. Par un fatal concours des circonstances et de la perfidie, la diversion que la France opérait, contribua dans ce moment décisif, à priver la Pologne de ses alliés. La Grande-Bretagne et la Prusse, allaient tourner leurs forces contre la France. La Grande-Bretagne abandonnait la Pologne, la Prusse la trahissait. L'impératrice, rassurée du côté des puissances qui se disaient alliées de la Pologne, put alors facilement employer toutes ses forces contre ce pays. Et quoique son empire fut affaibli par les guerres, qu'elle venait de terminer récemment, elle déploya cependant toute son activité pour rétablir son influence et sa prépondérance sur la république.

104. La république prend la défensive, 1792.

La Pologne se fiant depuis plusieurs années à la foi des traités et au vif intérêt que lui témoignaient les puissances amies, ne pensa nullement àfa ire la guerre surtout isolément. Confiante dans sa bonne cause, n'ayant point porté atteinte aux droits des autres nations, elle ne voulait pas être le premier agresseur, et aucune des puissances ses amies ne l'y engageait; leur politique semblait approuver son calme. La Pologne conserva dans tout cet intervalle une attitude méfiante et hostile envers la Russie, sans paraître l'offenser; elle rompit avec cette puissance sans la tracasser, sans provoquer une guerre; elle ne l'avait pas attaquée ni inquiétée lorsqu'elle était allée remporter sur les Turcs des victoires éclatantes. La Russie, de son côté, montra beaucoup de ménagement et évita tout prétexte d'une collision, afin de se préserver des obstacles qu'elle pourrait rencontrer de la part de la république. La république, dans son système de neutralité tranquille et inoffensive, pénétra enfin, après plusieurs années, cette politique plus que douteuse. Loin de s'en effrayer, elle reprit son énergie et se montra résignée à faire face aux événements. La diète, stimulée par le danger, redoubla d'activité. Elle ne s'occupa plus de la législation, mais tout son empressement se tourna vers les finances et vers l'or-

ganisation définitive de l'armée. Les préparatifs étaient en effet bien avancés, lorsque la guerre fut déclarée et immédiatement commencée. Dès qu'elle parut inévitable, les états assemblés, conformément à la nouvelle constitution, déposèrent d'abord entre les mains du roi Stanislav-Auguste, le commandement suprême de la force armée, ils remirent à sa disposition des millions, d'immenses ressources et le pouvoir nécessaire à la défense de l'état; ils lui confièrent la république : mais ils jugèrent convenable de suspendre leurs travaux, et ils se séparèrent pour un temps indéterminé. Ils commirent en cela deux fautes désastreuses (60).

IX. Confédération de Targovica, 1792-1793.

105. Complots des mécontents et de Catherine II, 1792.

Les chefs de l'opposition, voyant qu'ils n'avaient pas assez de force et de moyens pour soutenir et conserver l'ancien ordre de choses, ni pour empêcher la décision et l'introduction de la nouvelle loi, cherchèrent d'autres expédients pour renverser par la force les nouvelles institutions qu'ils considéraient comme le tombeau des prérogatives nobiliaires, et pour rétablir les anciennes qu'ils appelaient la liberté dorée de la noblesse. Dans ce but, ils allèrent supplier les puissances étrangères d'intervenir et demandèrent leurs secours. Félix Potocki, général d'artillerie de la couronne, se rendit à cet effet à Pétersbourg. Il y trouva déjà François-Xavier Branicki, hetman de la couronne, qui, lié avec la famille de Patiomkine, mort tout récemment, cherchait à se faire un crédit à la cour de l'impératrice. Sévérin Rzevuski, hetman-de-camp de la couronne accourut aussi à Vienne et y demanda la même protection. Son voyage fut sans résultat; celui de Branicki et de Félix Potocki eut plus de succès. Il n'existait plus de traité entre la Russie et la Pologne, et la bonne intelligence, si longtemps ménagée, était remplacée par la méfiance. Catherine II ne

(60) Voyez la note 54.

se hâtait pas de faire éclater sa colère et de recommencer les hostilités. Lorsque les mécontents arrivèrent dans sa capitale, Simon Kossakovski (autrefois l'un des plus ardents confédérés de Bar), frère de l'évêque de Livonie, alors général au service russe, leur facilita seul l'accès du trône de Catherine II. Ils réclamèrent l'assistance de l'impératrice. Elle hésita quelque temps, mais elle y consentit enfin; et les Polonais rebelles et traîtres à leur patrie, sûrs de sa protection tramèrentjusqu'au bout leur complot, et formèrent le 24 mai 1792, une soi-disant confédération de Targovica, appelée ainsi d'une petite ville de l'Ukraine. C'est de la sorte que la guerre fut enfin provoquée.

106. Perfidie de Frédéric-Guillaume II. 1792.

La déclaration de l'impératrice du 18 mai 1792, disait, qu'elle n'avait jamais songé à reconnaître la constitution du 3 mai, et que, pour appuyer les démarches salutaires des confédérés de Targovica, elle donnait ordre à son armée de pénétrer en Pologne. En conséquence les troupes russes, commandées par Kakhovski et Michel Krétchétnikovf, passèrent le 19 les frontières de la couronne, et le 21 du même mois franchirent celles de la Litvanie. Sur cent mille hommes de cette armée imposante, on en comptait 80,000 d'une organisation régulière et 20,000 kozaks. La diète de Varsovie se sépara le 29 mai. Le roi de Pologne s'adressa alors à Frédéric-Guillaume II, par une lettre du 31 du mois de mai, conçue dans les termes d'une généreuse confiance, en le prévenant qu'il allait bientôt lui demander des secours, conformément aux traités et à ses promesses réitérées. Le roi de Prusse, dans sa réponse en date du 8 juin, accuse les Polonais de s'être donnée à son insu, et sans son concours à une constitution qu'il n'avait jamais songé à soutenir. Qu'il avait été aisé de prévoir les embarras dans lesquels la Pologne se trouvait alors, que sa façon de penser et le langage de ses ministres n'avait jamais varié. Il s'en référa à l'avis du roi de Pologne : était-il obligé de tenir ses engagements lorsque l'état de choses était entièrement changé et que les conjonctures présentes, amenées par la constitution du

3 mai, n'étaient point applicables aux stipulations contractées. Il assure enfin, qu'il serait tout prêt à se concerter avec l'impératrice et à s'entendre en même temps avec la cour de Vienne, pour convenir des mesures capables de rendre à la Pologne sa tranquillité. Dans une telle perplexité, lorsque la noire perfidie d'un allié parjure était mise au grand jour, Stanislav-Auguste, devait payer de sa personne et tenir tête à l'invasion. Le commandement suprême lui fut remis à cet effet, et on attendit avec anxiété le moment où le roi viendrait en personne partager les fatigues de la campagne.

107. Sinistre pressentiment; retraite de l'Ukraïne, 1792.

En attendant, l'armée polonaise, composée de 55,639 hommes, ne présentait d'effectif que 45,360 hommes. La nation espérait voir à sa tête son souverain, mais à sa place elle vit comme lieutenant le prince Joseph Poniatovski, son neveu. Le roi institua en 1792, la croix militaire (depuis si chère aux guerriers polonais), et lui-même resta dans sa capitale, entouré d'un morne silence, pénétré de sombres alarmes et d'une incertitude inexplicable. Un sombre pressentiment fit taire ce cri plein de confiance : le roi avec la nation. De sinistres soupçons pénétrèrent les âmes et firent penser que le roi allait abandonner la nation. L'inquiétude, sur le salut de la patrie, devenait de jour en jour plus pénible. C'est sous l'impression de tels sentiments que le neveu du roi, Joseph Poniatovski, conduisit l'armée de la couronne, suivant les ordres de son oncle. Cette armée partagée en trois colonnes, occupait les provinces méridionales, et en vertu des ordres du roi, se retirait vers l'intérieur du pays, sans opposer de résistance aux forces prépondérantes de l'ennemi. L'armée russe sous les ordres du général Kakhovski, traversa l'Ukraïne. Les colonnes polonaises se replièrent devant elle jusqu'à ce qu'elles se fussent réunies à Polonné. Un combat partiel livré près de Ziélencé la 18 juin, démontra la bravoure des nationaux, mais la retraite ne discontinua point. On ne tint pas la position de la ville de Dubno ; on ne s'arrêta que sur les rives de Bug, toujours conformément aux ordres du roi.

108, Retraite de la Litvanie. 1792.

En Litvanie de faibles forces secondées par quelques détachements des troupes de la couronne, avaient pour chef à l'avant-garde le brave Bielak, qui s'opposait vaillamment à la marche des Russes sous les ordres de Krétchétnikof. Elles battaient aussi en retraite désorganisées par leur commandant le prince de Wurtemberg. Lorsque la honteuse conduite de celui-ci fut évidente et sa perfidie avérée (61), Judicki prit le commandement. Après l'affaire de Mir, il recula avec son armée vers Grodno, d'où il fut appelé auprès du roi et remplacé par Michel Zabiello. D'après les plans de Stanislav-Auguste, l'armée litvanienne devait s'étendre jusqu'à Brzesc-litevski, afin de communiquer avec celle de la couronne et de pouvoir en même temps couvrir la ville de Varsovie contre l'attaque de l'ennemi.

109. Affaire de Dubienka, 1792.

Les Russes profitant de la retraite des Polonais, avançaient continuellement. Le 17 juillet, arrivés près de Dubienka, ils entreprirent de franchir le Bug et d'avancer encore. Le corps polonais qui y campait, s'appuyant sur la frontière autrichienne de Galicie, et communiquait à gauche avec le reste de l'armée. Le général Thaddée Kosciuszko y commandait. Il s'était déjà fait connaître en Amérique dans la guerre de l'indépendance, où il avait acquis une gloire bien méritée, qui reparut sur son sol natal dans la mémorable journée de Dubienka. Il y fut vainqueur, remporta des avantages brillants sur les Russes qui essuyèrent une perte

(61) Le prince Louis de Wurtemberg épousa, en 1784, Marie, fille d'Adam Czartoryski, staroste général de Podolie. Vu cette alliance, le commandement lui fut confié. A cette trahison politique, Paul, issu de ce mariage réprouvé par la colère céleste, ajouta un crime parricide lorsqu'au service russe, en 1831, il fit tirer le canon, sans aucune nécessité contre le château de Pulavy, où séjournait, en ce moment sa malheureuse mère et sa grande-mère, âgée de 90 ans.

considérable. Ce fut la seule action d'importance qui illustra cette campagne : elle couvrit d'une nouvelle gloire Kosciuszko : mais en ce moment les Russes violant la frontière autrichienne, attaquèrent le corps polonais. Kosciuszko fut donc forcé de quitter sa position : il recula et prit celle de Krasnystav.

110. Progrès des confédérés; le roi chancelle, 1792.

Félix Potocki fut le maréchal de la confédération de Targovica. A mesure que les Russes avançaient dans l'intérieur de la Pologne, le nombre des confédérés augmentait, la confédération se faisait valoir par la violence et multipliait ses signatures par l'épouvante (62). A Vilno, après l'entrée de Krétchétnikof, Simon Kossakovski, se proclama hetman de Litvanie par la volonté de la nation. Ce même Simon, avec son frère Joseph Kossakovski, évêque de Livonie, formèrent une confédération dans cette province, et lui donnèrent pour maréchal Alexandre Sapiéha chancelier de Litvanie. Cette confédération se réunit avec celle de Targovica. Presque la moitié du pays se trouva évacuée et abandonnée à la merci de l'invasion et de toutes les calamités. Les forces polonaises diminuaient dans des combats partiels et des escarmouches insignifiantes ; les ressources souffraient une réduction sensible ; il n'était plus permis de compter sur aucun secours étranger et Stanislav-Auguste impatiemment attendu dans l'armée fit faire de fausses marches à un détachement de 5,000 hommes commandé par le général Byszevski, sous prétexte de le rejoindre, mais sans pouvoir se décider à remplir ses devoirs. Il devenait évident, qu'il abandonnait et trahissait la cause du pays. Il expédia des ordres au prince Joseph Ponia-

(62) Félix Potocki fit nommer maréchal de Podolie, Zlotnicki qui ne démentit pas sa nomination; et Moszczenki, maréchal de Braclav. Branicki avait fait de même pour Antoine Pulaski et Kurdvanovski, maréchaux de Volynie et de Czerniechov (Ferrand, trois démemb. de Pol, livre XI).

tovski pour tâcher de conclure un armistice. Les commandants russes, feignant de n'avoir pas assez de pouvoir pour y consentir, renvoyèrent les négociateurs à Pétersbourg, sans discontinuer pourtant leurs hostilités.

111. Le roi adhère à la confédération de Targovica. 1792.

Stanislav-Auguste écrivit le 22 juin à Catherine II, lui offrant d'assurer la couronne de Pologne à son petit-fils le grand duc Constantin, pensant recouvrer par cette proposition, sa bonne grâce et ses affections. Mais, pour toute réponse, il reçut une lettre du 2 juillet pleine de reproches, avec une déclaration formelle qu'elle n'entendait entrer dans aucune négociation et qu'elle ne le reconnaîtrait plus lui-même pour roi s'il n'adhérait à la confédération de Targovica. Le 4 juillet, le roi avait convoqué l'arrière ban (pospolité ruszénie) comme les circonstances impérieuses l'exigeaient, et la nation allait être remuée sur tous les points, lorsque le 21, il reçut ladite lettre. Les menaces qu'elle contenait l'intimidèrent, et depuis il n'hésita plus à déserter la cause nationale. Le lendemain, le 22, il convoqua un grand conseil, composé des maréchaux de la diète et des ministres et il leur fit part de sa décision. Les deux maréchaux de la diète Malachovski et Sapiéha, Ignace Potocki et Stanislav Soltan, maréchaux de la cour de Litvanie, Thomas Ostrovski, trésorier de la couronne, Kollontaï, vice-chancelier de la couronne, prononcèrent les discours les plus véhéments et tâchèrent par tous les moyens possibles de détourner le roi de cette résolution honteuse. Mais les deux frères du roi, le prince Michel, primat, et le prince Kazimir podkomorzy, de la couronne, Hiacynthe Malachovski, chancelier de la couronne, Joachim Chreptovicz vice-chancelier de Litvanie, Mniszek, maréchal de la couronne, Tyszkiévicz, hetman de camp de Litvanie, et Dziekonski, trésorier de la Litvanie, appuyèrent la proposition et les motifs du roi. Le lendemain, c'est-à-dire le 23 juillet 1792, le roi Stanislav-Auguste signa, en son nom et en celui de l'armée, l'acte de son adhésion à la confédération de Targovica; quelques jours après,

le 25 août, il signa une autre déclaration que lui présentèrent les confédérés. Cet acte scandaleux, porta un coup mortel à la nation (63).

(63) Les chefs du complot rejetèrent l'accession simple du 23 juillet et présentèrent à Stanislav-Auguste une déclaration qu'il signa, le 25 avril 1792, elle portait : « Des novateurs insensés attachés aux principes destructeurs de la sécurité des états, ont osé renverser les lois fondamentales de la république, consacrées par tant de siècles, et lui donner une constitution monarchico-démocratique. J'accède à la confédération de Targovica ; je m'attache sincèrement à elle, et promet d'agir d'autant plus volontiers pour le bien de l'état, que je reconnais pour bonnes et utiles les choses qu'on veut obtenir, et que l'appui magnanime et désintéressé de sa majesté l'impératrice de toutes les Russies nous promet une heureuse issue, et garantit une complète sécurité à la république (Reumer, chute de la Pol.). » C'est la teneur de la déclaration royale que Stanislav-Auguste a eu la lâcheté de signer. A l'exception de ceux du conseil qui donnèrent leur assentiment à cet acte ignominieux, il est presque impossible de rencontrer quelqu'un, parmi les plus attachés à sa personne, qui ne frémisse, lorsqu'on lui rappelle ce moment de bassesse. Stanislav-Auguste eut bien des reproches et des insultes à essuyer à cette occasion. Thomas Ostrovski, au moment de la signature, le 23 juillet, voulut lui arracher la plume. Autour du château il entendait les cris effrayants : « Roi parjure ! roi traître ! » La désolation était universelle et l'égarement des esprits fâcheux et inexprimable. Thomas Ostrovski assurait qu'il y avait assez dans le trésor pour continuer la guerre, pourvu que le maréchal réunît la diète qui reprendrait du roi le pouvoir dont il avait si lâchement abusé; le maréchal, pour sa part, offrit sa propre bourse au roi s'il voulait aller se mettre à la tête de l'armée; le lieutenant en chef Joseph Poniatovski, méditait d'enlever son oncle et de le conduire au camp. La fatale adhésion à la confédération de Targovica, mit tout en déroute. Stanislav-Auguste vit bientôt une défection de ses affidés, on désertait et sa personne et son château. Pie Kicinski, chef de sa chancellerie, qui jouit tant d'années de sa confiance, lui renvoya sa nomination à la dignité sénatoriale de castellan et le quitta à jamais. L'évêque de Kiiov, Gaspar Cieciszovski lui écrivit qu'il ne lui restait qu'à épargner le parjure à ceux qui étaient forcés par les ennemis et les rebelles de renier leur bonne foi et leur serment ; et s'éloigna du pays. On émigrait. Le roi resta pour vider la coupe jusqu'à la lie; et ceux qui restèrent avec lui passèrent

112. Les confédérés gouvernent.

Une douleur inexprimable saisit la nation. Les maréchaux de la diète constituante Malachovski et Sapiéha, signifièrent leur protestation; à leur exemple Ignace Potocki, Kollontaï et plusieurs membres de la diète qui se trouvaient à Varsovie, quittèrent cette capitale et se rendirent à l'étranger. L'armistice fut conclu et le général Russe Kakhovski entra dans Varsovie. Les communications entre les troupes polonaises furent interrompues. Les confédérés de la couronne et de la Litvanie se rassemblèrent, le 11 septembre 1792, à Brzésc-Litevski, d'où trois jours après on expédia une ambassade à Pétersbourg pour remercier Catherine II qui avait renversé la nouvelle monarchie et arrêté l'esprit monarchique. Le 23 octobre 1772 les confédérés s'établirent définitivement à Grodno, où ils formèrent leur généralité : c'était le centre de leur gouvernement. Félix Potocki se chargea de la rédaction d'une nouvelle constitution, dans laquelle la liberté dorée de la noblesse, et le trésor précieux de ses prérogatives devait être particulièrement conservés. Cependant il eut soin de promettre protection aux autres habitants du pays. Des mesures de vigueur furent proclamées contre la désobéissance et contre les citoyens qui n'auraient pas fait acte d'adhésion avant le 15 août. Les Kossakovski, gouvernaient la Litvanie au nom de la confédération, ils se livraient au pillage et à la violence à l'aide des sancits ou ordonnances lancés.

113. L'époque révolutionnaire crée un langage pour les opérations des cabinets contre la Pologne.

Partout en Europe, les nations se préparaient depuis un certain temps à des changements qui devaient tôt ou tard amener une forte commotion. Les lumières une fois répan-

par une épreuve terrifiante, contraints à voir l'émotion des hommes loyaux, qui forcés par une violence barbare à désavouer leur foi civique, perdaient connaissance, s'évanouissaient, tombaient malades; plusieurs même ne purent survivre à leur honte et à leur humiliation.

dues, pénétrèrent dans toutes les positions sociales et aucune force ne fut plus capable de les arrêter dans leur marche rapide. La masse des préjugés invétérés se trouva confondue et sapée jusqu'en ses fondements; de nouvelles théories, des opinions variées se communiquaient à toutes les classes, emportaient les esprits; la voix de la liberté et de l'égalité retentit aux acclamations de l'enthousiasme et ne put engendrer qu'une aversion décidée pour toutes les institutions surannées et dépravées, dont les forfaits parurent dans toutes leurs formes hideuses; le machiavelisme monstrueux et pervers de la politique des cabinets ne pouvait être désormais couvert d'un voile de mystère et agir sans produire du scandale, les abus mercantiles dans les relations commerciales et industrielles ne se commettaient plus sans irriter et révolter l'opinion. Les révolutions devenaient immanquables. Contrariées ou favorisées par des circonstances locales et des positions particulières, elles dépendaient d'événements inattendus capables de hâter leur explosion. L'Amérique, la Belgique, la Hollande, enfin la France, en donnèrent l'exemple. Une lutte terrible s'ouvrit pour l'humanité; l'intérêt animé qu'on y prenait, les publications les plus véhémentes, les esprits les plus ardents, qui attaquaient sans réserve l'ancien ordre social, qui s'acharnaient contre des institutions autorisées par l'usage, mais trop longtemps respectées ou soutenues par des préventions stupides et obstinées, faisaient une impression inexprimable sur la multitude déjà avide de nouveautés, et excitaient au plus haut point un terrible embrasement. En France, où les circonstances accélérèrent l'explosion qui amena un bouleversement complet; on vit d'horribles ébranlements. Le parti prépondérant, quoique peu nombreux des jacobins, renversant et foulant aux pieds l'autel de la superstition et le trône de la servitude, élevait l'épouvante au sein de la nation, accomplissait la métamorphose sociale et menaçait du même régime les autres puissances de l'Europe. La frayeur saisit les souverains, auxquels leur conscience terrifiée faisait entrevoir le calice inévitable de l'expiation et de l'amertune. Ils entreprirent de s'opposer au débordement révolutionnaire; ils conspirèrent et se coali-

sèrent contre le mouvement populaire : et désormais de part et d'autre la guerre sanglante des principes fut proclamée et transmise aux générations prochaines. Les circonstances locales amenèrent aussi en Pologne une espèce de révolution, mais d'un autre genre, sans commotion, calme, avouée et appuyée par les cours monarchiques, elle fraternisait avec la politique de leurs cabinets; cependant cette politique dirigée par l'avarice et la plus noire perfidie va renier sa propre connivence et sa coopération, elle va jeter le blâme sur ce qu'elle trouvait naguère excellent, et la charger des mêmes reproches qu'elle faisait à la révolution de France. Aussi la constitution du 3 mai, accusée de monarchisme par les targoviciens et l'impératrice, est de rechef incriminée comme démagogique et jacobine par la même impératrice et par Frédéric-Guillaume II, qui admirait auparavant cette œuvre. Lorsque l'intérêt changea, leur langage se démentit et consomma l'infâmie. Ainsi il serait difficile de trouver dans les fastes du monde une autre époque qui fournît à l'histoire plus de mensonges, plus de mauvaise foi, de faussetés, de fourberies.

114. Invasion prussienne, 1793.

Le cabinet de Berlin, malgré les fâcheux résultats de l'expédition armée qu'il avait poussée jusque près de Paris, n'avait pu cesser de faire partie de la coalition. Néanmoins, il pouvait plutôt compter sur les avantages qu'il voulait remporter sur la Pologne, déjà subjuguée. Or, il publia une déclaration du 6 janvier 1793, dans laquelle il dit, que pendant sa guerre avec la France, il lui était nécessaire de pourvoir à sa sûreté ; d'un autre côté, les factions des jacobins et la fermentation continuelle des esprits pouvaient devenir dangereuses. Immédiatement après cette déclaration, le 16 janvier, les troupes prussiennes franchirent les frontières, et entrèrent dans la grande Pologne. Les confédérés effarouchés par cette irruption, apprirent avec indignation qu'elle était effectuée du consentement de la Russie. Le 2 février ils formèrent le projet de faire une protestation énergique contre l'invasion des troupes prus-

siennes, et le 3 février, ils déclarèrent par un manifeste qu'ils ne consentiraient à aucune usurpation et qu'une seule vue les animait, celle de transmettre à leurs descendants une république libre et indépendante, que ne pouvant la conserver intacte, aucun d'eux ne survivrait à son désastre. L'ambassadeur de Russie, Sievers, arrêta sans difficulté cet emportement par des menaces et par la dislocation des troupes polonaises dans diverses positions, où elles restèrent inactives, et en privant les hetmans de leurs armées. La plus grande partie fut envoyée dans l'Ukraïne où les Russes la firent disperser.

115. Dantzik et la grande Pologne réunies à la Prusse, 1793.

Peu de jours après, le 24 février, parut un autre manifeste du roi de Prusse, dans lequel il éclatait contre la ville de Dantzik, où s'était établie cette méchante et audacieuse secte, qui, marchant de crime en crime, fournissait le grain et tous les autres approvisionnements à ses abominables adhérents. En conséquence de ces griefs, le 27 mars, l'armée prussienne occupa Dantzik, après une courte mais noble résistance, impuissante contre des forces majeures. Par une nouvelle déclaration en date du 25 mars, il répéta toutes ses injures contre le parti soi-disant patriotique, qui, vaincu, n'en continuait pas moins ses machinations secrètes, inspiré par l'esprit démocratique français et par les maximes de cette secte atroce; cherchant à faire des prosélytes par ses manœuvres, par des émissaires jacobins puissamment appuyés qui avaient déjà formé plusieurs clubs révolutionnaires. C'était particulièrement la grande Pologne qui était infectée de ce poison dangereux. Le roi de Prusse, obligé de poursuivre la guerre contre la France, conjointement avec les puissances coalisées, voyant qu'il allait courir le risque, d'avoir à dos un ennemi, avait résolu de faire entrer sur le territoire de la république un corps de troupes. En même temps, il exhortait très-sérieusement et avec affection les habitants des districts dont il allait prendre possession, à se soumettre de bon gré à sa domination, à l'envisager dès à présent comme leur souverain légitime et à rompre dorénavant

toute liaison et toute connexité avec la Pologne. De cette manière les palatinats de Poznanie, de Gnezne, de Kalisz, de Siéradz, de Lènczica; la ville et le couvent fortifié de Czènstochova; la terre de Vielun; la plus grande partie des palatinats de Rava et de Plock ainsi que les villes de Thorn et de Dantzik furent enclavées dans les possessions de Frédéric-Guillaume II, et toutes ces provinces prirent depuis le nom de Prusse méridionale.

116. La moitié des provinces russiennes et de la Litvanie annexée à la Russie. Ouverture de la diète de Grodno, 1793.

Le manifeste russe, qui parut à Grodno au nom de l'impératrice, le 29 mars, ou 9 avril du nouveau style, 1793, contenait les mêmes expressions contre les auteurs de la constitution du 3 mai. Vaincus, dit ce manifeste, leur résistance ouverte cessa, mais elle fit place à des machinations secrètes. Ils ont réussi au point que même le peuple est devenu complice de cette haine et de cette inimitié qu'ils ont vouées à l'empire russe; ils travaillent sans relâche à introduire au sein de la république cette doctrine infernale qu'une secte impie, sacrilége et inique a enfantée; déjà des clubs affiliés avec celui des jacobins de Paris sont établis dans la capitale et dans plusieurs provinces de la Pologne; ils vomissent leur poison secret, en infectent les esprits et en activent leur fermentation. Et le manifeste déclare que l'impératrice de Russie et le roi de Prusse, avec l'assentiment de l'empereur des Romains, n'ont pu trouver de moyen plus efficace pour leur sûreté respective, que celui de resserrer la république de Pologne dans des limites plus étroites; enfin il invite les Polonais au nom des trois puissances, à s'assembler au plutôt en diète, à l'effet de s'arranger à l'amiable. La moitié orientale de la république fut par conséquent incorporée à la Russie. L'impératrice Catherine II traça de sa main, sur la carte de Pologne, depuis l'extrémité orientale de la Kurlande, une ligne qui passa près de Pinsk, traversa la Volynie, et ne s'arrêta que sur les frontières de la Galicie autrichienne. Par ce partage, le roi de Prusse avait occupé 1061 milles

carrés du pays le plus fertile et le plus peuplé; et la Russie 4553 milles carrés, au point que la république ne comptait plus que 4016 milles carrés. L'ambassadeur de Russie, Sievers, voyant l'exaspération des esprits, pour les adoucir et les calmer, s'en rapportait à la magnanimité de l'impératrice, répétait les assurances du manifeste : que tout devait s'arranger à l'amiable dès que la diète serait réunie. La ville de Grodno fut destinée aux séances de la diète, les diétines allaient s'assembler et un *sancitum* de la confédération de Targovica, déclara incapables d'être élus nonces, à la diète, tous ceux qui n'avaient pas accédé à la confédération de Targovica, ou qui s'étaient permis de protester contre quelques-unes de ses décisions. Sous cette exception pesante et sous la contrainte de la force russe, les élections furent effectuées. Le roi Stanislav-Auguste arriva à Grodno, ou, en ouvrant la diète le 17 juin 1793, il exprima amèrement sa douleur au sujet de ces événement déplorables et ses craintes sur la destinée de la Pologne.

117. Réclamations des ambassadeurs; violences, 1793.

La diète de Grodno était composée de dix sénateurs, dont trois étaient évêques; et de nonces choisis par les districts qui devaient encore rester à la Pologne; mais les uns étaient vendus à la Russie, les autres élus sur la demande de Sievers : cependant il s'en trouva qui se montrèrent inflexibles et imperturbables au plus haut point, et qui par leur audace réduisirent long-temps au silence des scélérats honteusement vendus. Ce n'était plus le courage, mais le désespoir qui les animait et qui donnait à leur sentiment la force et l'énergie. Ce que Sievers espérait terminer en quelques jours se prolongea plusieurs mois. L'assemblée se forma en diète de confédération, sans que celle de Targovica cessât d'agir. Il y avait donc deux confédérations, deux gouvernements, dont le but était de déchirer la patrie. Le 19 juin l'ambassadeur de Russie, Sievers, et le ministre de Prusse, Buchholtz, présentèrent leurs notes de même teneur, par lesquelles, ils demandaient instamment qu'on nommât sans délai une délégation munie de pleins pouvoirs pour négocier et conclure un

traité avec leurs cours. Après une réponse peu satisfaisante de la part de la diète, les deux ministres étrangers renouvelèrent leur demande. Sievers, rencontrant plus de résistance qu'il ne croyait en pouvoir rencontrer, ouvrit la voie sauvage de l'extorsion. Il arrêta le paiement des fonds nécessaires à l'entretien du roi (64), il fit mettre le séquestre sur les propriétés de plusieurs membres de la diète, et quelques jours après il fit garder comme prisonniers, dans leurs propres maisons, neuf nonces de la diète. A cette démarche violente et sur la motion proposée et vigoureusement soutenue par le jeune Adam Poninski (fils de l'ancien maréchal de la diète), l'assemblée dressa une protestation contre l'oppression qu'une puissance étrangère exerçait sur la représentation nationale, contre la violation des principes les plus communs du droit des gens et de la liberté des nations indépendantes; elle ordonna de l'insérer dans les registres de la diète et de l'envoyer à toutes les cours étrangères; elle fit encore un pacte de garantie, par lequel la diète était déclarée rompue si l'on osait en arrêter les membres. Le maréchal de la diète Bielinski, par condescendance pour la Russie, empêcha l'enregistrement de la protestation et sa notification officielle : mais Sievers réfléchit et pour le moment se décida à lever la captivité imposée aux nonces, déclarant toutefois que si la diète, sous quelque prétexte que ce fût, retardait encore l'acquiescement à la volonté de Catherine II, le reste du territoire de la république serait démembré.

118. La Diète s'occupe de la question russe, 1793.

Voulant surtout aplanir la question russe, Sievers indiqua en dernier lieu, le 12 juillet, pour le jour où la délégation devait être formée; à cet effet, il déclara qu'après ce terme, il serait obligé d'écarter les boute-feux, les pertur-

(64) Dès que cette mesure fut connue, plusieurs nonces se réunirent pour offrir à ce prince 500,000 florins polonais : il leur témoigna sa reconnaissance, mais sans accepter leurs offres (Ferrand, hist. des trois démembr. de Pol. XII).

bateurs de la paix et de l'ordre, vrais ennemis de leur patrie, qui seuls empêchaient la marche des délibérations. Non content de ce procédé, le 16 juillet, il adressa une note violente dans laquelle il menaçait de cantonner les troupes de sa souveraine dans les terres, possessions et habitations de ceux des membres de la diète qu'il trouverait en opposition à ses propositions; cette exécution militaire s'étendrait même, si le roi se joignait aux opposants, à tous les domaines royaux et aux biens-fonds de tout ce qui tenait à sa personne; la saisie des revenus de la république devait encore être une suite naturelle des procédés de la diète, de même que la cessation du paiement des troupes nationales. Alors l'indignation fut à son comble, les clameurs les plus violentes, des cris de désespoir se firent entendre dans la chambre. Dans la séance du 17 juillet, le roi qui avait préalablement nommé les membres de la délégation, proposa de s'adresser à la grandeur d'âme et à la bonté de l'impératrice, en la laissant seule arbitre du sort de la république, en lui dénonçant l'excès des malheurs sous lesquels gémissait une nation dont elle voulait être alliée. Cette déférence apparente irrita l'ambassadeur russe, il ordonna que la délégation fut autorisée sur-le-champ, le jour même du 17 juillet, à signer le traité. A la lecture de cette exigence, une effervescence terrible se manifeste, l'émotion devient croissante, les nonces quittent spontanément leurs places, se pressent vers le trône, déclarant qu'ils sont prêts à sacrifier leur vie, qu'ils préfèrent être traînés en Sibérie, que ce pays glacé et désert leur rappellera qu'ils ont rempli leur devoir. Ce furent Mikorski, Galènzovski, Grelavski, Kimbar et Karski qui donnèrent l'élan à cette noble et courageuse démonstration de la part des nonces. Le roi cherchait à adoucir l'exaspération, à inspirer le calme et la réflexion. On lui rappela les serments solennels, même ceux des confédérés de Targovica, par lesquels on s'était engagé à maintenir l'intégrité de la république. Massalski, évêque de Vilno, et Kossakovski, évêque de Livonie, tâchaient d'écarter ces scrupules en persuadant que des restrictions étaient indispensables, surtout dans les circonstances au milieu desquelles on se trouvait. Kossakovski fit observer que si

l'on renonçait désormais à la résistance, l'impératrice de Russie étant satisfaite, pourrait ne pas insister sur la cession des provinces que le roi de Prusse avait envahies; et que, par conséquent, en faisant des concessions à la Russie, on s'épargnerait celles que la Prusse demandait. Le roi fut du même avis. Il osait espérer, disait-il, dans un discours persuasif, que ceux qui vivraient après lui diraient de lui : « Il voulut toujours le bien, il fut malheureux, mais il ne fut pas coupable. » Il conclut qu'il fallait en renonçant à une résistance désormais impossible, montrer que la nécessité était le seul droit qu'on pût faire reconnaître par la diète. Enfin la résistance intrepide fléchit devant une irréfragable nécessité, et à la motion du nonce Lobarzevski, la délégation fut autorisée à signer le traité, c'est-à-dire la cession des provinces occupées par la Russie; ce qui eut lieu le 23 juillet 1793

119. La question prussienne éprouve plus de résistance, 1793.

Buchholtz à son tour se fit entendre et le 24 juillet, il remit une note par laquelle il demandait à la diète de nommer une pareille délégation, autorisée à conclure un traité avec la cour de Berlin. Cette proposition excita une terrible effervescence; on éclata en invectives des plus outrageantes contre le roi de Prusse; on n'en excepta pas Stanislav-Auguste particulièrement inculpé par Ciemnievski et Dziékonski. Il se montra indulgent et fut presque impassible à tous les reproches amers qui furent lancés contre lui à cette occasion; conséquent avec sa maxime de n'avoir pas égard à des offenses personnelles et de les pardonner. Il en éprouva de plus sensibles à la séance du 17 août, lorsqu'il fit la proposition de ratifier le traité de cession à l'impératrice (65). Il ne la fit passer que bien

(65) Le nonce Kimbar lui adressa plusieurs fois les plus vifs reproches, avec tant de violence, qu'il fut généralement blâmé. « Quoi, sire ! lui dit-il une fois, n'êtes vous donc plus le même qui, en signant la constitution du 3 mai, nous disait : que ma main sèche plutôt que de

tard, dans la nuit, par 66 voix contre 21. Cependant la cour de Berlin ne pouvait espérer une pareille condescendance, quoique son ministre fût appuyé par Sievers, qui recommença ses menaces et annonça que l'opposition aurait les suites les plus désastreuses, car il considérait cet entêtement aveugle et au-dessus de la crainte comme le vrai jacobinisme. Il indiqua le 31 août, comme jour où cette triste affaire devait être terminée. Ce jour-là s'étant écoulé sans qu'on eût rien statué, il annonça, le 2 septembre, par quelles mesures il pensait ramener à la raison ceux qui s'opposaient à sa volonté; il déclara, qu'il saurait préserver la personne du roi de tout attentat et de toute conspiration. En conséquence, il donna ordre de placer deux bataillons de grenadiers russes sur la terrasse et dans la cour du château et de braquer quatre pièces de canons la mèche allumée contre la salle des séances; de plus de placer une chaise destinée au général russe, Rautenfeld, auprès du trône, et tout cela pour faire approuver, sans aucun délai, le traité avec le roi de Prusse : promettant en même temps aux nonces une entière liberté de parler et de discuter. Les imprécations et les cris de désolation, retentirent dans les termes les plus violents contre la perfidie et la tyrannie des cours étrangères, et l'on ne décida rien dans cette journée ni dans les suivantes (17, 19 septembre) qui préparaient de nouveaux sujets d'épouvante, de nouveaux excès et de nouvelles violences.

120. Séance muette, 1793.

Aucune résolution ne pouvant être prise dans cet état de choses, dans la nuit du 22 au 23 septembre, d'après les ordres de Sievers, quatre nonces : Krasnodèmbski de Liv, Simon Szidlovski de Plock, Mikorski de Vyszogrod et Skarzinski de Lomza, sont saisis et transportés sous l'escorte

souscrire à tout acte contraire. Toute l'Europe vous accuse de n'être que le roi de Catherine : justifiez-la du moins de vous avoir couronné en lui montrant que vous savez régner » (Masson, mémoires secrets sur la Russie t. I.)

des Kozaks, hors de la ville (66). Le matin du 23, les nonces s'assemblent comme à l'ordinaire, mais un morne silence les saisit tous. Le général Rautenfeld, avec ses deux bataillons et quatre canons prend sa position. La note de Sievers relue à haute voix, annonce l'enlèvement des quatre entêtés et assure la liberté de la discussion. Mais la discussion expira ; le silence ne fut guère interrompu. On n'entendit plus que les expressions les plus pressantes de Sievers, et les représentations réitérées du général Rautenfeld qui assurait ne pas quitter sa place, avant que les nonces accédassent aux volontés de Sievers (67). Un silence absolu continua à régner. Il semblait qu'il y manquait la voix humaine, tout y était muet, l'assemblée entière présentait le sombre tableau de la mort. La nuit était déjà au déclin, trois heures du matin venaient de sonner, lorsque Rautenfeld sortit de la salle pour y faire entrer la soldatesque russe. Alors Joseph Ankvicz, nonce de Krakovie, voué à la Russie, prit la parole, déclarant que le silence tenait lieu de con-

(66) Ils se sont égarés jusqu'aux excès les plus criminels (dit Sievers dans sa note du 23 septembre 1793), témoins les deux derniers discours du nonce Krasnodembski de Liv, à la séance du 16, et du nonce Szidlovski de Plock, à la séance du 19; dans lesquels le premier en louant ouvertement les principes de jacobinisme de la diète révolutionnaire et de la constitution du 3 mai, a osé peindre des couleurs les plus noires la confédération générale de Targovica formée pour sauver la patrie et protégée dans cette vue par sa majesté impériale; le second s'est permis une licence plus grande encore, en osant même nommer la présente diète, unie sous un nouveau lien de confédération, un vil ramas de peuple, qui avait surpris le roi un jour de dimanche, pour lui faire signer cet acte, selon lui criminel; sans réfléchir que l'offense s'étendait à deux puissances voisines et à la nation même, par l'insulte faite à un corps souverain.

(67) Rautenfeld demanda que le roi mît fin à cet inexplicable incident. Le roi ayant répondu qu'il ne pouvait pas forcer les députés à parler, Rautenfeld courut chez l'ambassadeur..... Sievers écrivit au maréchal de Litvanie : « Le roi lui-même doit demeurer fixé sur son trône, jusqu'à ce qu'il ait cédé. Je ferai coucher les sénateurs sur la paille dans la salle des conférences, tant que ma volonté ne sera pas exécutée (Reumer, chute de la Pol.). »

sentement. A cette motion, le maréchal de la diète, Stanislav Bielinski, autre créature payée par la Russie, demanda sans haleine, à trois reprises, si la diète autorisait la délégation à signer le traité avec le roi de Prusse, sans réserve. Le silence continuait et aucune voix n'osait appuyer; le maréchal fit insérer dans le protocole du jour, le consentement de la chambre. Le traité fut donc signé le 25 septembre; mais la nuit précédente, du 24 au 25 de septembre, des protestations nombreuses avaient été portées dans les actes publics. On y déplorait le malheur du pays et la violence, espérant que la postérité serait plus heureuse et saurait trouver les moyens de sauver l'infortunée patrie (68).

121. Réglements de Grodno pour l'intérieur. 1793.

Autant la diète montrait de lenteur à l'accomplissement des exigences des puissances étrangères, autant elle s'occupait activement des affaires intérieures du pays en réprimant les abus que l'anarchie targovicienne avait multipliés sans fin. Le 15 septembre, sur la motion faite par l'ambassadeur russe, Sievers, et par l'évêque de Vilna, Massalski, la confédération de Targovica fut dissoute. Par les soins de Michel Oginski, trésorier de Litvanie, les sancites

(68) Stanislav-Auguste en signant le second démembrement, ne le signa pas sans répugnance! « Je ne ferais jamais cette bassesse, disait-il à Sievers en se rendant à Grodno; que l'impératrice reprenne sa couronne, qu'elle m'envoie en Sibérie, qu'on me laisse sortir de mon royaume à pied et un bâton à la main, mais je ne me déshonorerai pas. » Il menaça Catherine d'abdiquer : elle lui fit répondre, « que ce n'était pas le temps. « Ce fut le colonel Stackelberg, neveu d'Igelstrom, qui lui porta finalement à signer le traité de partage. Stanislav-Auguste se mit à pleurer, en disant : « Monsieur! monsieur! ayez pitié de moi! qu'on ne me force point à signer ma honte! » Stackelberg lui dit, qu'après ce sacrifice il pourrait jouir d'une vieillesse heureuse et tranquille : il essuya ses larmes et répondit : « Eh bien! je veux l'espérer. » mais sa nièce, Tyszkievicz, étant entrée, il se mit à pleurer à chaudes larmes avec elle. (Masson, mémoire sec. sur la Russie).

de cette confédération, en vertu desquels les abus les plus arbitraires avaient été commis dans la province, furent cassés et annulés. On s'occupa beaucoup de l'organisation et du maintien de l'instruction publique. Sievers avait protégé contre la rapacité des targoviciens, les fonds de l'éducation publique. On avait fait de nouvelles démarcations des palatinats de la république retrécie, et l'on préparait une nouvelle forme de gouvernement. Le 16 octobre, on avait conclu le traité d'alliance avec la Russie, ou plutôt le pacte d'asservissement de la Pologne, par lequel la constitution, la liberté de la république et son intégrité étaient garanties. Les troupes polonaises qui se trouvaient cantonnées dans les provinces unies à la Russie reçurent ordre de prêter serment de fidélité à l'impératrice; le reste de l'armée de la république devait être réduit à 15,000 hommes. A la clôture de la diète, le 23 novembre, on ordonna d'annuler les lois de la diète constituante. La dernière séance dura toute la nuit et se prolongea jusqu'à 7 heures du matin. Les nonces, navrés de douleur et d'amertume, allèrent en se séparant se cacher dans leur intérieur, afin de dérober à la vue publique leur honte et leur chagrin.

X. Insurrection de Kosciuszko, 1794.

122. Activité des sociétés secrètes.

Les manifestes des cours co-partageantes faisaient connaître l'existence de sociétés secrètes dans toutes les provinces polonaises. Effectivement, dès que le joug et la violence étouffèrent leur liberté et leur voix, les polonais commencèrent à se concerter entre eux sous un mystère impénétrable à leurs ennemis. L'excès des outrages fait au sentiment national, à Grodno, anima les communications secrètes dont le but était d'arranger des moyens de soulèvement. Pour répondre à son devoir, on ne voit point de danger, on ne trouve rien d'impossible; la voix de la patrie appelle ses enfants à se dévouer, et ils courent consommer l'holocauste, sachant même qu'ils doivent succomber victimes de leur courage. Telle était la conduite qu'avaient

embrassée les patriotes zélés. Ils choisirent pour centre de leurs opérations la ville de Varsovie, où devaient se rapporter toutes les associations dont l'activité se propageait dans toute la Pologne (69). Bientôt l'accord le plus parfait unit l'armée et la jeunesse de toutes les classes et de toutes les vocations. La privation de décorations honorables, qu'on défendait aux officiers et aux soldats de porter; les vexations sans lesquelles les cantonnements des troupes russes ne pouvaient se passer; le retour des nonces dans leurs foyers, où ils racontaient les violences exercées à Grodno; la conduite arrogante et tyrannique du général en chef Igelstrom; enfin les bruits sinistres d'un nouveau partage de la Pologne, envenimaient les esprits déjà aigris par tant d'outrages.

123. Ruine générale.

Cependant les souffrances du pays étaient énormes et ses ressources taries ou infiniment diminuées. Beaucoup de citoyens, après avoir fait de grands sacrifices aux besoins de leur patrie, lors de la campagne de 1792, virent leur fortune délabrée; en outre, à plusieurs, le séquestre ôtait les moyens convenables de substentation; la situation de presque tous était empirée par des exactions et des pillages que les targoviciens et les troupes russes exerçaient, par le ravage et l'incendie suites inévitables de la guerre. Le trésor public

(69) Les sociétés secrètes se formaient instantanément vers la fin de 1792, sur tous les points de la Pologne, elles variaient dans leurs formes, leurs principes, leurs plans, mais elles avaient le même but, par conséquent elles fraternisaient entre elles. Cependant pour se réunir et centraliser leur action, elles éprouvaient beaucoup de difficultés. Pour les aplanir Jacques Jasinski, colonel du génie en Litvanie, un des plus énergiques conspirateurs, inventa un admirable expédient, qui obtint un succès complet. Il fit publier un petit ouvrage frivole sous le titre : extrait des œuvres d'un philosophe chinois Good. Tout le monde l'avait dans les mains et les initiés seuls apprenaient qu'ils y trouveraient la clef pour se comprendre, un certain rit général pour toutes les sociétés de différentes organisations. Par ce moyen, en peu de temps, tout était rallié et uni en un faisceau.

se trouvait presque épuisé. De nombreuses maisons de banque, d'autant plus importantes pour le pays qu'elles s'étaient acquis une confiance générale, après avoir englouti des capitaux immenses se déclarèrent insolvables et annoncèrent leur banqueroute, ce qui amena la ruine d'un grand nombre de particuliers. Le prix des biens fonciers tomba à la moitié de leur valeur; la circulation du numéraire diminua et le crédit déchu disparut très-fâcheusement. Les opérations de la politique russe et les soins de l'impératrice magnanime, contribuèrent directement à la ruine du crédit et des banques. L'armée répartie dans le pays, sans connexion, manquait de munitions et d'armes, celle de Litvanie surtout se trouvait dépourvue d'artillerie et présentait le tableau d'un dénument pitoyable. Cependant, au milieu de la désolation générale, l'esprit entreprenant s'agitait d'autant plus, que le peu de ressources qui restaient pouvait encore lui être enlevé. On entretint des relations avec Ignace Potocki, Hugues Kollontaï et Thadée Kosciuszko, retirés à Dresde. Joseph Zaïonczek fut envoyé de leur part à Varsovie pour sonder l'opinion des habitants et il revint annoncer que les préparatifs pour le soulèvement étaient loin d'être organisés.

124. Le plan de Byszevski avorte, Kosciuszko est choisi pour chef.

Sur ces entrefaites, le général Byszevski, qui se retirait de la grande Pologne devant l'armée prussienne, avec sa division et le brigadier Jean Henri Dombrovski, conçurent le projet de tomber à l'improviste sur Varsovie et d'en chasser les Russes. Mais Byszevski, avant de le mettre à exécution, crut convenable d'en faire part au roi, Stanislav-Auguste, qui en avertit le général en chef russe Igelstrom, et lorsque Byszevski n'était qu'à trois milles de la capitale, on l'informa des mesures que les Russes avaient prises avec précaution pour préserver la ville de toute surprise et de toute attaque; l'armée polonaise inférieure en nombre prit par conséquent le chemin de Krakovie et se réunit au corps du général Vodzicki. De concert avec lui, on entama des communications

avec l'armée de Podolie et d'Ukraïne, alors encore sous les armes, forte de 18,000 hommes, et on convint d'inviter Kosciuszko à prendre le commandement général. C'était là aussi l'opinion des conjurés de Varsovie qui voulaient confier la direction du soulèvement à Kosciuszko. Les vœux de la nation se tournaient vers lui. Des milliers de voix répétaient son nom et le nommaient mystérieusement chef de l'insurrection. C'était cependant un secret profond, et il n'y avait que des soupçons qui inquiétaient Igelstrom et mettaient en danger l'affaire et le chef. Il était prudent de cacher des apparences inquiétantes ; c'est dans ce but, qu'au commencement de 1794, Kosciuszko se retira en Italie.

125. Madalinski provoque le soulèvement, 1794.

En attendant Ignace Potocki, Hugues Kollontaï et plusieurs autres émigrés polonais prévenus de l'insuffisance des moyens intérieurs, n'osaient cependant coopérer avec leurs compatriotes, et pour seconder leur ardeur, ils cherchèrent l'appui de l'étranger. Bientôt ils virent que la Pologne était réduite à ses propres forces. L'Autriche, qui semblait être négligée par les deux autres puissances co-partageantes, offrait peu de chance de succès, non parce qu'elle était à cette époque engagée dans des hostilités avec la France, mais parce qu'il fallait se méfier de son assistance. La Turquie se trouvait fatiguée par sa dernière guerre avec la Russie, et comment pouvait-on demander son assistance, lorsque dans sa dernière guerre si malheureuse, elle n'avait eu aucun secours de la Pologne. La Suède fit quelques promesses, mais elles se bornèrent à de simples paroles. François Bars, envoyé à Paris, s'était présenté devant le comité de salut public. Il fut accueilli favorablement et encouragé par des témoignages flatteurs énoncés au nom de la république française; mais il ne put obtenir aucun résultat ; car la France à cette époque était trop occupée d'elle même, pour pouvoir intervenir efficacement dans les affaires des autres pays. Les émigrés polonais étaient donc d'avis de retarder l'époque de l'explosion : mais la force des circonstances

intérieures accéléra l'effervescence et le soulèvement. Le général russe Igelstrom, dont les soupçons ombrageux observaient les dispositions des esprits, se détermina le 15 mars 1794 à effectuer la réduction de l'armée polonaise. On commença à licencier et à désarmer des régiments entiers. Antoine Madalinski, stationné avec sa brigade à Ostrolènka, s'y opposa; pressé par les Russes, il se retira. Par des manœuvres habiles, évitant le combat, il parvint à s'échapper aux poursuites des postes russes et prussiens. Sur son chemin il s'empara à Dzialdov d'une caisse prussienne en y laissant une obligation au nom de la république de Pologne; il passa la Vistule et la Pilica et se replia vers Krakovie. Dans son passage par le palatinat de Sandomir, différents détachements se joignirent à lui; Valevski et d'autres se firent aussi jour pour se rapprocher de Krakovie où ils se réunirent avec Vodzicki, et Thadée Kosciuszko y accourut.

126. Insurrection de Krakovie.

Le 24 mars 1794, l'acte de l'insurrection fut dressé et proclamé à Krakovie. Le mot de ralliement était liberté, intégrité et indépendance; la guerre déclarée à la Prusse et à la Russie; les autorités provisoires réglées avec défense de faire une constitution, car, lorsque la Pologne serait délivrée des troupes étrangères, la nation elle même devait décider de son sort et de celui des générations futures (70).

(70) L'insurrection fit table rase pour la législation future. Elle méconnut à juste titre l'existence du roi, et elle passa sous silence la nouvelle constitution du 3 mai. Les principaux créateurs de cette constitution, Ignace Potocki et Hugues Kollontaï participant activement à l'insurrection, renoncèrent à leur œuvre, qui n'avait pu sauver leur patrie, et qui à peine née était frappée de mort pour toujours. Quoique l'insurrection ménage l'Autriche et déclare qu'elle est hostile à la Prusse et la Russie seulement, cependant le ministre autrichien résidant à Varsovie proteste que sa majesté impériale avait en horreur les projets des insurgés, parce qu'ils proclamaient les principes monstrueux de la convention française et voulaient en adopter les abominables et sanguinaires procédés. Le roi Stanislav-Auguste, aussi

Kosciuszko, à qui l'on confia le pouvoir dictatorial, fut nommé chef. Les paysans du palatinat de Krakovie furent levés et armés de faulx et de piques, pour augmenter à la hâte le nombre des troupes qui montaient à 5,000 hommes. Les Russes occupés à la poursuite des différents corps d'armée polonais, se dirigeant vers Krakovie réunissaient une force bien plus considérable. Commandés par les généraux Tormansoff et Denisoff, ils rencontrèrent l'armée de Kosciuszko le 4 avril 1794, à Raclavice, près de Skalmirz. Malgré le nombre disproportionné des combattants, les Polonais restèrent vainqueurs, maîtres du champ de bataille et de huit pièces de canons.

127. Les Russes s'efforcent d'arrêter le progrès de l'insurrection, 1794.

Tandis que cela se passait dans les environ de Krakovie, à Varsovie le banquier André Kapostas, le cordonnier Jean Kilinski, alors membre du conseil municipal de cette ville, le boucher Joseph Sierakovski préparaient le soulèvement des habitants de cette capitale; rassuraient et animaient la détermination des conjurés. Autant ces préparatifs avançaient, autant l'inquiétude d'Igelstrom devenait grande. Il fit venir des troupes pour renforcer la garnison russe de Varsovie, et engagea Buchholtz à accélérer la marche des troupes prussiennes. Il intima l'ordre au conseil permanent de déclarer les insurgés rebelles et perturbateurs du repos public; il en exigea l'arrestation de plus de vingt personnes suspectes; lança des ordres pour saisir plusieurs personnes dans les provinces, et fit désarmer les troupes polonaises en Ukraïne. Le prince Sulkovski, chancelier de la couronne, se rendit chez Igelstrom pour lui représenter l'inconvénient d'une pareille détermination; en retournant, lorsqu'il entrait dans la salle du conseil-permanent, frappé

ménagé par le silence qu'on gardait envers lui, désavouant par l'ordre du ministre russe l'insurrection de Krakovie, n'hésita pas à assimiler le zèle inconsidéré des insurgés au désordre anarchique qui déchirait la France et les incrimine de chercher dans ses maximes des moyens de se relever.

d'une attaque d'apoplexie, par suite de l'émotion qui l'agitait ; il mourut au bout de trois jours. De son chef, Igelstrom fit déporter de Varsovie quelques étrangers et jeta dans les caves de son hôtel, Vèngierski, Stanislav Potocki et Stanislav Kraïevski, et quoiqu'il ne pût rien apprendre de leur part, il ne les relâcha point (71). Dans le même temps, on arrêta à Vilno, Soltan maréchal de la cour de Litvanie, l'abbé Xavier Bohusz (ancien confédéré de Bar), Michel Brzostovski (ancien maréchal de la confédération), Ignace Tyzenhaus, chef de la garde litvanienne et plusieurs autres citoyens, et on les transporta au fond de la Russie. On poursuivit Charles Prozor, qui allait effectivement avec les ordres des insurgés en Ukraïne. A sa place on conduisit en Sibérie Oskierko qui lui avait donné asile; Xavier Dzialynski et plusieurs autres. Les affidés d'Igelstrom lui conseillaient de prendre possession de l'arsenal polonais de Varsovie, qui était considéré comme le palladium de la république. Le bruit qui en courait mettait en émoi tous les esprits. Les Russes eux-mêmes semaient la terreur dans la capitale. Ils menaçaient les uns, ils donnaient des conseils aux autres, pour les sauver d'un danger imminent, et faisaient voir clairement qu'on tramait un attentat contre la ville et le peuple (72). Plus les alar-

(71) Stanislav Potocki était un jeune homme différent d'un autre Potocki de ce prénom (aussi Stanislav et frère d'Ignace). Il suivit toujours la carrière militaire. Du temps de Napoléon, il fut général, enfin, il fut tué à Varsovie, dans la nuit du 29 novembre 1830.— Le père de Stanislav Kraïevski fut cet instigateur ou procureur de la couronne, qui déposa sa charge entre les mains du roi pour n'avoir pas voulu dresser l'acte d'accusation exigé par Igelstrom contre Kosciuszko. Le jeune Stanislav Kraïevski, délivré des cachots d'Igelstrom, servit sa patrie sur le champ de bataille et périt de la mort des braves le 16 septembre 1794, dans l'affaire mémorable de Krupczicé. Son père fut remplacé par Rogozinski, qui dressa l'acte d'accusation contre Kosciuszko, ou plutôt contre lui-même, car il fut pendu par suite au mois de mai 1794.

(72) Les Russes offraient à ceux auxquels ils voulaient témoigner leurs bonnes dispositions, des tabatières et d'autres cadeaux comme gage de sécurité dans le moment du danger.

mes mutuelles étaient grandes, plus l'explosion devenait urgente et rien ne put l'arrêter dès qu'on apprit les événements arrivés à Krakovie et la victoire de Raclavicé. Peu de jours auparavant, le cordonnier Jean Kilinski avait informé les conjurés des intentions russes, en assurant positivement qu'Igelstrom et le hetman Pierre Ozarovski avaient donné l'ordre, qu'au signal donné par un coup de canon, pendant la célébration nocturne de la résurrection, on enfermât le peuple dans les églises, on emprisonnât plusieurs individus, qu'on désarmât l'armée polonaise et que les Russes couverts d'uniformes polonais s'emparassent de l'arsenal et des magasins à poudre. Kilinski promit aux conjurés de soulever 500 bourgeois, à l'effet de prévenir l'exécution des plans russes, et il insista pour qu'on ne retardât plus. Le jour du 17 avril, qui était le jeudi de la semaine sainte, fut indiqué pour l'explosion.

128. Insurrection de Varsovie, 1794.

A peine l'obscurité de la nuit commençait-elle à disparaître, que l'armée et le peuple se mirent en mouvement. Le roi alarmé, courut après le capitaine Lesczinski qui était ce jour là de garde au château, et qui allait quitter son poste pour se rendre à sa destination, en le conjurant de ne pas l'abandonner ; le capitaine lui répondit : « Ta personne, sire! est à l'abri du danger, mais la patrie est menacée; dès que j'aurai rempli mon devoir, je reviendrai : » et il partit. Plusieurs détachements se dirigèrent vers le magasin à poudre et vers l'arsenal, où on distribuait des armes au peuple. Tout ce mouvement fut facilité par le commandant de la ville, Cichovski, qui d'abord avait été admis dans l'intimité des conjurés; mais depuis, on s'était méfié de lui, et on l'avait écarté de la confidence. Cependant Cichovski, de sa propre inclination, sut rendre service dans cette grave occasion. Comme il connaissait exactement l'emplacement des troupes russes, possédant la confiance d'Igelstrom, il sut interrompre très-habilement leurs communications, et contribua infiniment au succès. De terribles combats s'engagèrent sur divers points de la ville, mais

le feu le plus nourri fut dirigé contre l'hôtel d'Igelstrom. Le colonel Hauman, voulant se rapprocher du centre de la ville, à la tête du régiment Dzialinski trouva dans la rue dite du faubourg de Krakovie, le passage barré par quatre régiments russes, sous les ordres du prince Gagarine; longtemps arrêté, il donne enfin sur eux et les écrase dans une bataille rangée; Gagarine y est tué. Du côté de Mokotov, un autre général russe, Novitzki, stationnant hors de la ville, fit entrer quelques milliers d'hommes et quinze pièces d'artillerie sous les ordres de Klugen, pour secourir les siens et pénétrer jusqu'au palais d'Igelstrom; mais arrivé sur la place du palais de Saxe, Klugen fut vigoureusement assailli par une poignée de peuple; repoussé, il se retira vers le soir hors la ville. Après des efforts continus, l'hôtel d'Igelstrom, situé dans la rue dite du Miel, fut enlevé de vive force : cependant le général russe eut le bonheur de s'évader et de sortir de Varsovie. Les attaques et les combats ne furent terminés que le troisième jour. Les Russes, qui s'étaient enfermés dans les maisons, se defendirent jusqu'à la dernière extrémité et il fallut repousser plusieurs de leurs corps qui tentaient de pénétrer dans la capitale, tant du côté des casernes de la garde que du côté de la Vistule.

129. Ordre et conseil provisoire, 1794.

Les Russes perdirent 12 pièces de canon; ils étaient au nombre de 8000 hommes; environ 2300 d'entre eux furent tués, on en comptait même 4000; 1800 soldats et 160 officiers furent faits prisonniers : on les traita avec les égards convenables. Après la prise et le sac de l'hôtel d'Igelstrom, ci-devant palais de Zaluski, on s'empara des papiers secrets et de la caisse : mais à la première réclamation du président de la ville, l'un et l'autre furent remis au trésor public; et à la seconde sommation, sur la somme de 9600 ducats de hollande enlevés au moment de l'assaut, on en rendit 9300. Un soldat polonais qui trouva 1,000 ducats dans la rue, vint les remettre à la caisse publique sans jamais vouloir accepter un seul denier pour son désintéressement.

Pendant tout le temps des combats, le nonce du pape, le ministre de Suède baron de Toll, le chargé d'affaires d'Autriche de Caché, et le ministre de Prusse Buchholtz, ne furent nullement inquiétés. Le peuple proclama Mokronoski commandant, Ignace Zakrzevski président de la ville, et l'établissement du conseil provisoire eut lieu immédiatement après (73). On prit toutes les mesures nécessaires pour maintenir l'ordre et la tranquillité publique (74). Par le décret du 20 avril, on invita le peuple à remettre les armes au dépôt général, ce qu'il fit volontairement. Tous les partisans patentés de la Russie furent arrêtés. Les citoyens déposèrent de nombreuses offres et souscriptions pour les besoins de l'état. On expédia aussitôt un courrier à Kosciuszko avec un rapport détaillé sur la délivrance de Varsovie (75). Cet événement était d'autant plus important à la cause de la révolution de Pologne, que cette capitale formait le seul dépôt de munitions.

130. Insurrection de la Samogitie et de Vilno, 1794.

Tandis que cela se passait à Varsovie, à la même époque, et presque le même jour, on relevait l'étendart de l'indépendance en Samogitie. Le chef Niesiolovski, le vice brigadier

(73) Ce conseil fut composé des membres suivants: Ignace Zakrzevski, président; Stanislav Mokronoski, commandant de la ville; Xavier Dziekonski, Simon Szidlovski (ex-nonces); Joseph Vybicki, Elias Aloé, Ignace Zaïonczek, André Ciemnievski (ex-nonces), Jean Horain, Stanislav Rafalovicz, François Makarovicz, Michel Vulfers, François Tykiel, François Gautier, Jean Kilinski.

(74) Le conseil témoigna son respect à Stanislav-Auguste. Celui-ci, dans sa réponse, augurait une prospérité stable, et donnant de sa part un bon avis, il conseillait de se préserver des maximes des jacobins, et de reprendre les ordres de l'aigle blanc et de Saint-Stanislav.

(75) Le courrier donnant oralement la relation des événements, Kollontaï l'interrompit : « Et le roi vit-il encore? — Oui, répond le courrier, et même son autorité est reconnue. — Alors, c'en est fait de notre révolution, s'écria Kollontaï, l'armée se battra admirablement pendant quelques mois, mais la Pologne tombera et le roi signera son anéantissement. » (Léon. Chodzko, Pol. illustrée).

Romuald Giedroïc, Antoine Prozor, Pierre Zavisza et le brigadier Sulistrovski, se réunirent le 16 avril, dans la ville de Szavlé et contraignirent le général-major Chlevinski, nouvellement arrivé dans cette province, de proclamer l'acte d'insurrection. Ils réussirent d'abord à chasser les Russes de leur province, puis ils se rapprochèrent de Vilna. Dans cette capitale, les conjurés, conduits par le colonel du génie, Jacques Iasinski, qui n'avait à sa disposition que deux compagnies armées et deux autres désarmées, en tout 300 hommes, triomphèrent des Russes. Dans la nuit du 23 au 24 avril, la révolution fut commencée et terminée. Le général commandant russe, Arséniéff et son état-major, le hetman Simon Kossakovski et plusieurs autres Russes et leurs partisans sont arrêtés, 1,500 hommes sont faits prisonniers, le reste se sauva hors de la ville. Le peuple prit aussi part à cette merveilleuse affaire (76). L'acte de l'insurrection

(76) Cet exploit mérite d'être compté au nombre des plus miraculeux que l'histoire présente. « Cette insurrection eut surtout cela de remarquable (dit Ferrand, hist. des trois démembr. de la Pol. XIII), qu'ayant été concertée et préparée pendant près de trois semaines, entre plus de deux cents individus, le secret en fut si religieusement gardé et que toute la surveillance russe ne put le découvrir. Ces deux cents individus appartenaient à toutes les classes : professeurs ou étudiants de l'université, chanoines, curés, moines, négociants, juifs, militaires et même quelques femmes. Rien ne transpira. » Malgré ce secret profond qui n'était trahi par aucune indiscrétion, le projet transpira aux yeux des Russes ombrageux. Arséniév croyant voir quelques indices qui impliquaient Iasinski comme conspirateur, quelques jours avant cette nuit mémorable, demanda à Iasinski publiquement, à un bal, s'il était possible qu'il eût quelque projet? Iasinski en plaisantant, soutenait qu'il n'y avait rien d'impossible. Alors, Arséniév saisissant la plaisanterie, demanda quelles mesures il pensait prendre s'il voulait se révolter. Iasinski les lui exposa, à peu près comme il était convenu avec les conjurés, cela parut au général russe si incroyable, qu'il se mit à rire et fit rire tous les conjurés présents, qui d'abord furent effrayés de la conversation en apparence indiscrète de leur chef. Arséniév, confiant dans le nombre qu'il avait sous son commandement, fut très-satisfait d'être rassuré et calmé. Depuis aucune nouvelle alarmante ne lui donna l'éveil, jusqu'au moment où il se vit arrêté par quelques hommes, au château où il demeurait.

et le rétablissement de la constitution du 3 mai furent proclamés.

131. Vigueur de la faible insurrection de Litvanie, 1794.

Le tribunal révolutionnaire, créé en même temps à Vilna, commença à faire justice. Simon Kossakovski, soi-disant hetman, comme traître et concussionnaire, fut pendu le 25 avril. Quelque temps après, le 11 mai, son compagnon, Jean Szvykovski, maréchal de la confédération de Targovica en Litvanie, fut puni du même supplice. Les Russes ayant été chassés de Brzesc-Litevski et de Grodno, les habitants accédèrent, le 9 mai, à l'acte de Krakovie, ce qui eut lieu aussi le 15 mai à Vilno, d'où on expédia une députation pour faire part à Kosciuszko de ce qui venait d'arriver. Iasinski, après avoir quitté Vilno, poursuivit les Russes, les battit dans trois rencontres : le 30 avril, il battit Levis, près de Niémemczin ; le 7 mai Déioff, près de Polany ; le 25 juin Nicolas Zouboff, près de Siolo. Mais les Russes, très-nombreux, commandés par Knorring, Tzitzianoff, Nicolas Zouboff et Benningsen, occupant les positions entre Vilno et Minsk, menaçaient la capitale de la Litvanie, et Iasinski n'avait pas de forces suffisantes pour les repousser tous. L'armée de Litvanie manquait de munitions et les Kozaks, ainsi que les soldats dispersés par les échecs récents des Russes, commettaient dans le pays beaucoup de brigandages, sans que les chefs polonais fussent en état d'y remédier aussi promptement que la situation des citoyens paisibles pouvait le réclamer.

132. Jonction de différents détachements, 1794.

A la nouvelle de l'insurrection, sur tous les points du pays où se trouvaient les troupes polonaises, des mouvements se manifestèrent. S'il n'y eut pas de soulèvement, au moins l'esprit guerrier et patriotique des militaires se réveilla et courut aux armes. Les régiments d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie stationnés dans les environs d'Olyka en Volynie, bravant les dangers dont ils étaient entourés, parvinrent à

gagner les environs de Varsovie. En Ukraïne et dans la basse Polésie, où les ordres portés par Charles Prozor furent prévenus par les ordres russes, tout se mit en mouvement spontanément. Le lieutenant Joseph Kopec, à la tête de 600 hommes, après avoir quitté sa position entre Ovrucz et Zitomir, continuellement aux prises avec les Russes, qui le poursuivaient et le harcelaient, rejoignit ses autres frères d'armes. François Xavier Vyszkovski, en traversant la Podolie depuis Starikonstantinov et près d'une partie de la Galicie, amena avec lui 1200 hommes. Une autre brigade, conduite par François de Sales Lazninski, passant par la Moldavie et la Galicie, se réunit à l'armée. Ces différents détachements, renforcèrent l'armée de Kosciuszko, et favorisèrent l'insurrection du palatinat de Lublin.

133. On fait justice des traîtres à Varsovie. Conseil suprême, 1794.

Lorsque la nouvelle de la révolution qui avait éclaté à Vilna parvint à la connaissance des habitants de Varsovie, l'opinion fut édifiée de la justice qu'on avait faite de deux traîtres. En même temps, on alarma le peuple par la fausse nouvelle qu'on voulait faciliter l'évasion des prisonniers arrêtés pour leur conduite politique, et on l'excita à réclamer leur punition immédiate. Le conseil provisoire procéda en conséquence à la révision des papiers des accusés. Un décret fut rendu contre : l'évêque de Livonie, Joseph Kossakovski, le hetman Pierre Ozarovski, le président du conseil permanent et ci-devant nonce à la diète de Grodno, Joseph Ankvicz et le hetman de Litvanie Zabiello, qui furent pendus le 9 mai. Quelques jours après on exécuta juridiquement l'instigateur Rogozinski. Le 10 mai Kosciuszko avait déjà signé la nomination et l'organisation d'un conseil-suprême, composé de huit membres qui devait remplacer le conseil-provisoire. Le 28 mai ils entrèrent en fonctions. Ces membres étaient : Aloïse Sulistrovski, Thomas Vavrzecki, François Myszkovski, Hugues Kollontaï, Ignace Zakrzevski, Vielovieiski, Ignace Potocki et Jean Iaskievicz. Ce conseil informa le roi Stanislav-Auguste de son ouverture et lui communi-

qua dorénavant le rapport de ses travaux. Il fit aussi part de son installation aux ministres étrangers résidant à Varsovie et dès le 31 mai et 1er juin, le nonce du pape, le chargé d'affaires d'Autriche et les ministres d'Espagne, d'Angleterre, de Hollande et de Suède, y répondirent officiellement. On fit de grands efforts pour augmenter les souscriptions patriotiques; le nonce du pape permit de faire usage des trésors des églises pour la défense du pays. Cependant il n'y avait qu'un petit espace de pays libre de l'invasion des étrangers et d'où l'on pouvait tirer des secours, ce qui mettait Kosciuszko et les patriotes insurgés dans une gêne inconcevable et dans des contrariétés continuelles.

134. Dévouement, confiance, 1794.

Le courage et la valeur devaient suppléer au dénûment. On vit se ranger sous les ordres de Kosciuszko, de son gré, le prince Joseph Poniatovski, neveu du roi, qui peu auparavant était généralissime de l'armée polonaise; on vit le prince Kazimir Sapiéha, ci-devant maréchal de la diète constituante et général d'artillerie, servir volontairement avec le grade de capitaine. C'étaient de beaux exemples de dévouement. Mais d'un autre côté, on s'aperçut de l'inquiétude qui perçait dans beaucoup d'endroits. Kosciuszko parla au peuple dans l'espoir de lui faire prendre en masse les armes, cet appel, et quelques réglements en faveur de la classe agricole, offensèrent les propriétaires fonciers. Ils y aperçurent une atteinte à leurs droits, un préjudice causé à leurs propriétés, parce qu'on les privait des bras nécessaires à la culture de leurs terres. Les premiers jours les paysans armés de faulx et de piques se montrèrent dignes de leur chef et de la cause sacrée pour laquelle ils combattaient. L'insuccès de la journée de Szczekociny, dont nous allons signaler les suites, déconcerta et ralentit leur empressement; et, lorsqu'il fallut organiser une force plus considérable, les difficultés ne manquèrent pas de se multiplier. C'est pourquoi on ne vit plus de faucheurs après la malheureuse journée. Kosciuszko vit qu'il ne trouvait pas chez

les paysans cette force morale sur laquelle il comptait, et il recula devant les premières tentatives d'un affranchissement brusque du peuple, sans pouvoir regagner les dispositions des propriétaires. Cependant la confiance de toute la nation, en sa personne, fut sans borne et hautement prononcée. Il endossa le simple habit du paysan de Krakovie et par ses mœurs rigides il gagna les affections de la population, sans en tirer avantage. La noblesse lui accordant sa confiance, se montrait insouciante lorsqu'il fallait seconder avec vigueur le chef populaire, comme si c'était assez d'avoir la foi sans agir.

135. Bourgeoisie; partis, 1794.

Ce fut dans quelques villes principales qu'il trouva une vigueur plus déclarée, mais en même temps un esprit inquiet. Le peu qu'on avait accordé aux bourgeois par la constitution du 3 mai, donna cet élan aux villes les plus considérables et les plus éclairées. Plus les bourgeois de ces cités attachaient de valeur à ce petit cadeau, plus ils étaient animés à soutenir l'existence de l'état et ombrageux envers ceux qui le livraient aux mains des ennemis. C'était au sein de la noblesse qu'ils voyaient des coupables, et c'était la noblesse qui tenait la direction du soulèvement national; toute condescendance pour les accusés irritait infiniment les bourgeois; chaque revers leur suggérait l'idée d'une trahison. Certes c'était une fâcheuse disposition, mais c'était une suite nécessaire des événements antérieurs. Les discussions parlementaires placèrent la bourgeoisie sur les hauteurs politiques, et la rapprochèrent politiquement de la noblesse; à l'époque de l'insurrection, se déclara un amalgame social de la bourgeoisie avec la noblesse. Dans ces moments de commotion, il n'y avait pas de noblesse; tous les défenseurs sincères de la patrie étaient réputés citoyens; il n'y avait que les coupables qui fussent nobles et titrés. Une fraternité sociale rapprocha alors toutes les classes. On se réunissait aux soirées, aux assemblées, aux

bals, sans distinction de condition ou de profession; tous étaient égaux et rien ne pouvait détruire ni affaiblir cette nouvelle fraternité : mais d'autres causes engendraient les divisons et excitaient l'inquiétude. La concorde s'était affaiblie entre les hommes qui étaient à la tête de l'insurrection, et la dissidence qui existait entre eux allait se répandre plus animée dans la population; leurs querelles devenaient nationales, influençant les opinions, formant des partis, paralysant et affaiblissant l'action générale. Les principes, et surtout la manière d'agir, les conjectures présentes, divisaient la pensée des principaux personnages et de leurs adhérents. Kollontaï, un des membres du conseil suprême, possédait toute la confiance de Kosciuszko et présidait le département des finances; il se montra très-actif pendant tout le temps de la révolution. Mais son caractère était diamétralement opposé à celui de Kosciuszko. Ennemi du repos, apte aux intrigues, avide de pouvoir, enclin aux mesures arbitraires et violentes, on était généralement persuadé qu'il suivrait volontiers le chemin du terrorisme, à la manière française. Ces différentes dispositions enfantèrent le parti des hugonistes, qui entretint les esprits dans une fermentation continuelle, sans savoir se faire populaire. D'un autre côté, tous ceux qui étaient vendus à la Russie, ou se montrèrent dociles à ses volontés, alarmés sur leur sort et sur celui d'un grand nombre de personnes retenues en prison pour leur politique antérieure et leurs méfaits, ou formèrent aussi un parti que l'on nomma le parti de la cour. Ces deux partis s'effrayant réciproquement, ne se ménageaient pas les imprécations mutuelles. Le parti de la cour, ci-devant russe, se répandait en plaintes, ne cachait pas ses craintes, exagérait les menaces des hugonistes, semait l'alarme en dévoilant sa défiance et sa désaffection envers les patriotes; au lieu de se réunir à eux et d'aller de concert servir la cause publique, il irritait les esprits. On voyait enfin des collisions enveminées et des mécontentements pleins d'aigreur dans la capitale, lorsque le concours de nouvelles peu satisfaisantes vint encore aggraver le mal.

136. Plusieurs échecs, 1794.

Après la bataille de Raclavicé, Kosciuszko, afin de se rapprocher du général Grochovski, encore stationné au-delà de la Vistule, cotoya la rive gauche de ce fleuve et établit son camp à Polaniec. Dès que sa jonction avec Grochovski eut été effectuée, il quitta son camp dans l'intention de se diriger vers Varsovie. Dans sa marche, il rencontra non loin de Skalmierz, près de Szczekociny, les troupes russes commandées par Denissoff. Le roi de Prusse était hostilement arrivé en cet endroit, sans aucune déclaration préalable, avec une armée de 24,000 hommes sous ses propres ordres et sous ceux du général Favrat. Kosciuszko, néanmoins sans s'effrayer de cette présence inattendue, résolut d'attendre les Russes. Le 6 juin, l'armée régulière et les faucheurs étaient déjà victorieux, lorsque le général Favrat, avec toutes ses forces, tomba sur l'aile gauche des Polonais. Le sort du combat ne put être douteux : il fallut céder devant un ennemi quatre fois plus nombreux. La mort des généraux Grochovski et Vodzicki contribua beaucoup au mauvais succès; quelques canons tombèrent au pouvoir des Russo-Prussiens. Cette perte cependant n'empêcha point Kosciuszko de continuer sa marche vers la capitale. Presque dans le même temps, le 8 juin, le général Zaïonczek perdait la bataille de Chelm contre les Russes, sous les ordres de Derfelden et se voyait contraint à se retirer vers Lublin. A ces désastres il s'en joignit un autre encore : le commandant Vieniavski, auquel Kosciuszko avait confié la défense de la ville et du château de Krakovie, les livra le 15 juin, sans aucune résistance, entre les mains des Prussiens.

137. Plusieurs accusés sont exécutés à Varsovie, 1794.

Tout le monde, hommes et femmes, était occupé avec la plus grande activité à élever des retranchements autour de la capitale, lorsque ces affligeantes nouvelles arrivèrent à Varsovie, et firent une impression fâcheuse. Kazimir Konopka, ci-devant secrétaire de Kollontaï, jeune homme animé

du plus ardent enthousiasme, qui avait déjà harangué le peuple dans plusieurs autres occasions, fit entendre cette fois sa parole véhémente. Il peignit sous les plus vives couleurs l'infâme trahison de Vieniavski, qui avait livré la ville de Krakovie; il assura qu'il se trouvait dans les murs de Varsovie des traîtres semblables qui échappaient à la justice par la négligence et la pusillanimité des juges; que l'ennemi s'avançait rapidement sur Varsovie, lorsqu'un ennemi plus dangereux était nourri dans l'intérieur de la ville; il exhortait le peuple à demander le supplice de ces traîtres et la plus prompte punition de leurs crimes. La nuit approchait déjà, le peuple revenait en foule de ses travaux de retranchements et remplissait de cris et de tumulte tout son passage, demandant la mort des coupables. Il se porta vers l'hôtel de ville, y planta une potence, et dans la nuit même plusieurs autres furent dressées dans différents quartiers. Dans la matinée du 28 juin, le président de la ville, Zakrzevski, conjointement avec le conseil suprême, mit tout en œuvre pour ramener la tranquillité publique. Le peuple supportant impatiemment qu'on ne publiât aucune condamnation, qu'on ne lui livrât point les coupables, se jeta sur Maïevski, inspecteur de la prison qui avait sur lui une liste des accusés, pour la lui arracher. Maïevski ne voulant point céder, parvint à la détruire et fut pendu sur-le-champ. La fureur emporta alors le peuple vers la prison. On força les portes des cachots, et on pendit plusieurs accusés. Le prince Antoine Czetvertinski, castellan de Przemisl; l'évêque de Vilna, le prince Massalski, Boskamp-Lassopolski et quelques autres (77). Dans cette confusion il était impossible d'apaiser les esprits. Ceux qui voulaient le tenter étaient exposés à un danger imminent. Zakrzevski et Kilinski même faillirent être victimes. Dans le nombre des pendus il y eut des innocents, et ce ne fut qu'après les efforts inouïs et courageux du président Zakrzevski que le peuple se calma.

(77) Matthée Roguski, Piéntka, Grabovski, Michel Wulfers. — Le maréchal de la couronne Frédéric Moszinski avait déjà la corde au cou, lorsqu'ils furent délivrés par les efforts du président Zakrzevski.

138. Punition des perturbateurs ; inquiétudes.

Cet événement remplit le cœur de Kosciuszko de la plus profonde douleur. Il prit toutes les mesures possibles pour que de pareilles scènes ne fussent plus reproduites. Pour satisfaire l'impatience du peuple. il établit des tribunaux militaires, pour la punition immédiate des prévenus de haute trahison; mais aussi il ordonna l'exécution des principaux moteurs de la journée du 28 juin, qui furent pendus le 26 juillet, au nombre de sept (78). Konopka

(78) « On avait donc mis dans cette instruction plus de célérité que dans celle des délits trop manifestes des agens de la Russie, » dit Ferrand dans son histoire des trois démembrements de la Pologne, où il se plaint de l'effervescence populaire. Après ce coup de répression, le tribunal révolutionnaire, le 29 septembre, 9 et 17 octobre, publia les listes de condamnation des contumaces qu'on pendait en effigie. Félix Potocki, Xavier Branicki, Sévérin Rzévuski, Georges Vielhorski, Antoine Zlotnicki, Adam Moszczenski, Jean Zagurski, Jean Suchorzevski, Michel Kobylecki, Jean Svieikovski, François Hulevicz, Jacob Szmul, Kazimir Raczinski, Théophile Zaluski, Stanislav Bielinski, Florian Drevnovski, Antoine Pulaski, Michel Lopott, Hyacinthe Malachovski, Adam Szidlovski, Kazimir Mieczkovski, Gaëtan Mionczinski, Thadée Vlodek, Ignace Lobarzevski, Adam Podhovski, Kurdvanovski. Ainsi justice a été faite sur plusieurs qui figurent dans notre relation des événements précédents ; mais quand le tribunal condamna l'évêque de Lublin Skarszevski, le troisième des évêques qui assistèrent à la diète de Grodno, et lorsqu'on allait l'exécuter, puisqu'il était du nombre des détenus, Kosciuszko le grâcia. L'opinion nationale réprouva toujours cet acte de clémence, et ne voulut pas pardonner à Skarszevski, d'avoir manqué à la patrie; même quand il fut primat du royaume tzarien il n'évita pas la réprobation.—Tous ces événements en Pologne ne cessaient d'être incriminés par les ennemis de jacobinisme, de participation à la marche révolutionnaire! et ne satisfaisaient guère les moteurs et les chefs de la révolution en France. Bars résidait toujours à Paris, comme représentant de la république insurgée de la Pologne, et il éprouvait les reproches et la répugnance de la convention. Après la répression de l'exaspération du peuple, du 28 juin, le comité de salut public exigea de Bars une réponse catégorique sur ces questions : « Si le général Kosciuszko assure d'un côté théoriquement, qu'il se sert des moyens vraiment révolutionnaires pour sauver la Pologne,

et quatre autres furent condamnés au bannissement et l'on intima à ceux qui avaient encore pris part à ces violences l'ordre de se rendre au camp, pour y être enrôlés dans divers régiments. Cependant la fermentation des esprits était bien loin d'être assoupie. Le parti de la cour et celui des hugonistes s'incriminaient mutuellement. Au moment où la capitale était assiégée par les Prussiens et les Russes, arriva la mort inopinée du primat prince Michel Poniatovski, frère du roi. L'opinion généralement accréditée fut, que cette mort avait été précipitée par sa famille, pour lui éviter le supplice flétrissant qu'il avait mérité par sa conduite toute récente. Des soupçons sur les relations de plusieurs individus avec l'ennemi inquiétaient l'opinion. L'irritation augmentait sensiblement et l'esprit public se refroidissait. Vilno, capital de la Litvanie, fut menacée d'événements semblables à ceux qui se passaient à Varsovie, mais le discours de Michel Oginski, solennellement improvisé devant le peuple, calma l'effervescence, sans cependant l'apaiser entièrement.

139. Varsovie assiégée; défense de Vilno. 1794.

Peu de temps après l'arrivé de Kosciuszko à Varsovie, le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume II, s'en rapprocha à la tête de 50,000 hommes; et secouru par 9,000 Russes, il ouvrit, le 13 juillet, le siége de la capitale. L'insurrection se trouvant ainsi menacée sur le point le plus important, on ne pouvait diviser les forces, bien qu'elles fussent sou-

comment se fait-il, qu'en pratique, il agisse différemment? Comment se fait-il qu'il ménage et reconnaisse, lui, dictateur, pour souverain, le traître Stanislav-Auguste? qu'il sévisse impitoyablement contre ceux qui, allant être fusillés pour la journée du 28 juin, ne se cachaient point et répondaient avec calme qu'ils avaient cru servir les intérêts de la patrie en assommant les véritables coupables? qu'il craigne d'affranchir spontanément les paysans, voulant ménager les intérêts et les priviléges abusifs de la noblessse? qu'il ménage enfin la perfide Autriche, qui est en guerre avec nous? » Bars, confus, se tut, car il n'osait excuser des faits trop notoires.

tenues par l'énergie des habitants de la ville. Cependant la Litvanie réclamait impérieusement des renforts, et le généralissime promettait de lui en envoyer. Il rappela provisoirement auprès de lui le général Iasinski et envoya à sa place, pour commandant en chef, Michel Vielhorski, homme d'un caractère réservé, qui parut tellement effrayé de l'état desespéré où se trouvait l'armée peu nombreuse de Litvanie, qu'au lieu d'agir énergiquement, il préféra la temporisation et même la retraite. La ville de Vilno en ressentit les effets dans les journées des 19 et 20 juillet, lorsqu'elle fut assiégée et assaillie par 10,000 Russes, commandés par Knorring, qui avait sous ses ordres d'autres généraux. La garnison polonaise ne consistait qu'en 250 hommes, mais le dévouement des habitants de Vilno, se joignit à cette poignée et triompha, quoique les Russes fussent déjà entrés dans la ville, et qu'ils se battissent dans les rues. La présence d'esprit de Hornovski, le courage et l'intrépidité héroïque de Georges Grabovski, résistèrent pendant deux jours consécutifs aux attaques réitérées et sur différents points, de forces infiniment supérieures. Les Russes furent contraints de se retirer. Vielhorski, avec toute sa force, campait à Voronov, à quelques lieues de cette scène belliqueuse et ce ne fut qu'après une longue hésitation qu'il consentit à se rapprocher de Vilno. La capitale de Litvanie fut donc sauvée pour cette fois (79).

(79) Il est vraiment incroyable jusqu'à quel point ces deux officiers Hornovski et Grabovski surent se multiplier dans ces journées où Vilno fut attaqué sur plusieurs points, où il fallait tantôt se ranger hors de la ville, tantôt défendre les portes, les remparts, les rues et les maisons de la ville. Parmi ses anciennes portes, Vilno en compte une, qu'on nomme Ostra-bama, la porte-pointue (quoiqu'elle soit construite en forme de tour aplatie et crénelée). Au-dessus de cette porte, il y a une chapelle consacrée miraculeuse à la sainte Vierge et confiée aux soins des religieux Carmes-Chaussés. Dans ces journées, ces religieux et plusieurs citoyens s'y introduisirent pour défendre cette importante place et empêcher l'entrée de l'ennemi dans la ville; ils occupèrent toutes les ouvertures de la tour, d'où ils pointaient les officiers russes dont les régiments se portèrent plusieurs fois vers la porte pour entrer dans la ville. C'est ainsi que périt le général Déiov, atteint de la balle

140. Vilno succombe, 1794.

Cependant, une nouvelle attaque des Russes était d'autant plus à redouter que leurs forces augmentaient journellement. Une diversion heureuse en Samogitie et en Kurlende, soutenue par Vavrzecki et Giedroïc, l'expédition de Michel Oginski en Semigale, jusqu'à Duneburg, et celle d'Etienne Grabovski du côté de Minsk tinrent quelque temps l'armée russe en échec et ralentirent ses mouvements : mais ces actions brillantes ne purent suffire contre les forces trop supérieures de l'ennemi. L'entrée des Russes à Vilno, le 12 août, amena la retraite de la petite armée polonaise de Litvanie; tous les mouvements de l'insurrection Litvanienne furent resserrés dans les environs de Grodno et de Kovno.

141. Insurrection de la grande Pologne; Varsovie délivrée, 1794.

A Varsovie, la résistance opiniâtre des Polonais triompha des efforts inutiles du roi de Prusse, qui désespérait de pouvoir s'emparer de cette capitale. Frédéric-Guillaume II attendait avec anxiété de nouveaux renforts en canons de gros calibre, en munitions, qui devaient lui arriver de Grudziondz, par la Vistule. Ces secours alarmaient juste-

de Kossobudzki. Plusieurs fois les Russes furent repoussés par le peuple et par les canons qu'on avait placés au fond de la rue. Il arriva une fois, que cette position se trouva dégarnie de défenseurs; il n'y avait que les tirailleurs de la tour qui continuaient à faire leur compte ordinaire des officiers des assaillants ; les Russes franchirent enfin cet obstacle terrible, traversèrent la porte et entrant dans la ville s'avançaient à grands pas, lorsqu'un homme du peuple, nommé Czarnobacki, sortant d'un petit cabaret situé au fond de la rue et voyant l'ennemi s'approcher, rentre dans le même cabaret et saisissant un tison ardent le pose sur la lumière du canon qui restait encore chargé. Le coup part, fait un grand ravage dans les rangs serrés de l'ennemi, jette une épouvante plus grande encore et le décide à prendre la fuite. La ville s'est vue sauvée.

ment la ville de Varsovie, mais dans une position aussi périlleuse, un événement de la plus haute importance arriva tout inopinément. Denis Mnievski, castellan de Kuiavie, à la tête de 30 hommes seulement, eut le courage de tomber sur la garnison prussienne, à Brzesc-Kuiavski et la désarma; l'heureuse issue de cette première tentative en insinua d'autres. Les volontaires accouraient se ranger sous ses drapeaux, il parvint aussi à s'emparer des barques prussiennes chargées de munitions et de canons de gros calibre destinés à l'armée royale qui assiégeait Varsovie, et les fit couler à fond. Il se défendit valeureusement contre le général Schvérin et le colonel Sekuly qui furent détachés de l'armée royale pour le combattre. Sekuly, signala ses marches par les barbaries les plus révoltantes. Cependant l'insurrection de la grande Pologne devint générale. Celle de Koscian qui éclata le 22 août, sous le commandement de Niemoïovski fit des progrès rapides. Le roi de Prusse se vit par cette diversion obligé de lever le siége de Varsovie, dans la nuit du 6 au 7 septembre; il se retira avec toute son armée; l'armée russe sous les ordres de Fersen en fit autant et les généraux Dombrovski et Madalinski furent envoyés au secours des habitants de la grande Pologne, sur lesquels toutes les forces prussiennes allaient tomber.

142. L'Autriche se déclare contre la Pologne, progrès de Souvarof, 1794.

Avant que le roi de Prusse fut arrivé près de Varsovie, son ministre Lucchésini travaillait déjà à décider l'Autriche contre la Pologne. De nouveaux avantages tirés du démembrement souriaient au cabinet de Vienne qui ne voulait plus être négligé dans cette nouvelle spoliation. Son ministre à Varsovie, de Caché, quitta la capitale le 3 juillet, et les armées de cette puissance, sous les ordres du général d'Arnoncourt, envahirent la terre de Chelm et une partie de la Volynie, sous prétexte d'assurer la tranquillité des frontières des états de l'Autriche. L'armée polonaise ne pouvait pas opposer de résistance de ce côté, car il fallait surveiller les mouve-

ments des troupes russes, commandées par Derfelden, et plus tard, ceux d'une nouvelle armée conduite par le général Souvarof, et formant 20,000 hommes de troupes régulières et bien disciplinées. Le 17 et le 18 septembre, le général Charles Sierakovski, à la tête d'un petit corps, se maintint dans sa position près de Krupczicé, contre des forces infiniment supérieures; ce combat terrible coûta aux Russes à peu près 5,000 hommes (80). Mais ne pouvant se flatter de soutenir aussi heureusement une autre attaque, le général polonais se replia sur Brzesc-Litevski. L'inexpérience de quelques commandants placés sous ses ordres, fut cause que les Russes passèrent rapidement la rivière du Bug. Dans un engagement qui eut lieu immédiatement après, près de Terespol, les Polonais, perdirent leur artillerie, beaucoup de monde et durent se retirer.

143. Défaite de Macieiovicé, 1794.

Dans cette alternative, Kosciuszko quitta Varsovie pour se réunir à Sierakovski et combattre Souvarof. Mais Adam Poninski (ex-nonce et fils de l'ancien maréchal de la diète) posté sur la Vistule, n'avait pas fermé le passage de la Vistule au général Fersen, qui sortait du palatinat de Sandomir dans le but de réjoindre le général Souvarov. Pour traverser ce projet Kosciuszko tourna sa marche et prit position à Macieiovicé, mais il n'osa pas engager un combat avantque ses autres détachements fussent réunis; Fersen s'empressa au contraire de le chercher, et les deux armées en vinrent aux mains le 10 octobre 1794. Poninski, campé à quelques lieues près de Zélechov n'arriva point; l'inégalité des forces et la fortune du combat entraînèrent les Polonais à leur perte. Kosciuszko, Kniazievicz, Sierakovski, Kaminski, Kopec, Fiszer, Seidlitz, Niemcevicz sont faits prisonniers; Jean Krzicki périt. Cette journée fut la dernière de la Pologne.

(80) Souvarof se tenait pour vainqueur dans l'affaire de Krupczicé, mais il avoua qu'une seconde victoire semblable détruirait son armée. Les autres généraux russes, qui étaient dans cette affaire meurtrière, répétaient qu'on ne pouvait concevoir combien de monde ils avaient perdu. (Mémoires manuscrits de Zienovicz).

144. Désorganisation, abattement, 1794.

Il restait encore environ 30,000 hommes de troupes nationales, tant anciennes que des nouvelles levées, forces assez respectables, mais ces troupes manquaient de vêtements et de magasins, leur esprit fléchissait sous le poids des revers et des fatigues. Maintenant que les malheurs venaient fondre de tous côtés, elles devaient se concentrer autour de la capitale. Les généraux Giedroïc et Mokronoski amenèrent leurs corps délabrés de la Litvanie, tandis que le général Dombrovski ramenait le sien de la grande Pologne. Le manque de vivres se faisait sentir de la manière la plus impérieuse et le pays à l'entour de la capitale, dévasté par la guerre ne pouvait plus fournir les secours nécessaires. Kollontaï proposa pour chef de la nation (en remplacement de Kosciuszko) Thomas Vavrzecki, siégeant dans le conseil suprême, peu connu et ne possédant même aucuns talents militaires. On l'avait cependant élevé à ce poste éminent d'après l'avis donné par un homme énergique. Dans des conjonctures aussi difficiles, plusieurs projets furent agités, mais chacun d'eux ne put que présenter des résultats sinistres. Si les pertes successives étaient d'une conséquence terrible, l'abattement universel de l'esprit national et de la force morale, après le désastre de Macieiovicé, était encore plus funeste. La discorde leva plus que jamais la tête. Les partis se faisaient des reproches, récriminaient, sans qu'aucun d'entre eux eût le courage d'entreprendre quelque coup décisif. Un seul d'entre eux, toujours contraire à l'insurrection, se déchaînait en calomnies, en diffamations, la crédulité y donnait toute son attention et ne voyait qu'une longue suite de trahisons là où manquaient les forces matérielles et morales. Les patriotes, dans cette perplexité, lorsqu'une triste fin et une chute inévitable se présentaient seuls à leur imagination et à leur dévouement, ne se repentaient point de leur entreprise, ils ne déploraient pas les sacrifices qu'ils avaient faits, et sans s'abandonner au désespoir ou à une désolation pusillanime, ils attendaient le dernier dénouement avec résignation.

145. Prise de Praga; capitulation de Varsovie; dissolution, 1794.

Souvarof après avoir effectué la jonction de toutes les troupes russes, s'approcha à la tête de 40,000 combattants du faubourg de Praga, couvert de faibles retranchements élevés à la hâte et défendus par 8,000 hommes d'infanterie et 2,000 de cavalerie, sous les ordres du général Zaïonczek. Le reste de l'armée polonaise était obligé de couvrir la capitale contre les autres troupes russes réunies aux prussiens et de chercher des vivres pour ravitailler Varsovie. En attendant, Souvarof tenta une attaque contre le faubourg de Praga, et dans la nuit du 3 au 4 novembre, les Russes franchirent les retranchements; toute résistance devint alors impossible (81). Au milieu du carnage, les généraux Jacques Iasinski, Paul Grabovski et le colonel Jean Korsak, trouvèrent la mort des braves. Un régiment composé exclusivement d'Israélites du culte de Moïse, se distingua vaillamment dans ce jour malheureux; les débris de la garnison se retirèrent à Varsovie, le pont fut brûlé et Praga abandonnée à son fatal destin. Souvarof commanda le massacre, et quinze mille habitants furent passés au fil de l'épée. Hommes, femmes, vieillards, enfants, tout fut égorgé; les enfants, arrachés des mamelles de leurs mères et lancés sur les piques des Kozaks, les violences, les cruautés de la soldatesque effrénée signalèrent horriblement cette boucherie atroce. Varsovie capitula le 8 novembre. Kollontaï partit un des premiers. Après lui les membres du conseil suprême, enfin l'armée nationale évacua la ville. Souvarof y fit son entrée. Dès-lors les symptômes de la dissolution se manifestèrent sur tous les points; la saison avancée aggrava la situation de l'armée; les chevaux tombaient d'inanition; plusieurs officiers licenciaient leurs déta-

(81) On cria à la trahison. Le fait est que Zaïonczek n'eut pas de bonheur, ni près de Chelm, ni à Praga. La vocation militaire était son métier de salaire. Il était du parti hugoniste et adversaire de Kosciuszko. Pour se disculper, il publia depuis un livre sous ce titre : Histoire de la Révolution par un témoin oculaire. A la fin sa vocation fut récompensée par la Russie, lorsque l'empereur Alexandre le fit vice-roi de la Pologne tzarienne.

chements et les laissaient se disperser. Les généraux Giedroïc et Niesiolovski se distinguèrent par leur contenance inébranlable. Dombrovski inventait différents plans sans pouvoir les réaliser. La retraite sans but devenait tous les jours plus déplorable. Le général russe Denissov, expédié à la poursuite de l'armée polonaise, l'atteignit près de Radoszice, et proposa un arrangement d'après lequel, le 10 novembre 1794, elle mit bas les armes. Madalinski fut contraint d'en faire autant près de Konskie, en donnant congé à ses soldats il leur recommanda de se tenir prêts au premier appel. Ignace Potocki, Thadée Mostovski, Ignace Zakrzevski, Thomas Vavrzecki, André Kapostas, Jean Kilinski, furent transportés comme prisonniers à Pétersbourg, au mépris de la capitulation qui garantissait leur liberté individuelle (82). Hugues Kollontaï, Joseph Zaionczek, Stanislav Potocki, François Dmochovski, Onufre Kopczinski et plusieurs autres furent saisis et emprisonnés par l'Autriche. Antoine Madalinski, Georges Grabovski, Gielgud, Niemoïovski et les autres, échurent en partage au roi de Prusse et furent enfermés dans des forteresses prussiennes. Tous les patriotes enfin, furent soumis à une enquête et traités comme rebelles. L'Autriche même, avec laquelle les Polonais n'avaient eu aucun démêlé, les considérait comme tels. Ceux qui cherchèrent leur salut dans l'émigration, évitèrent personnellement les chicanes et les outrages, mais déclarés perturbateurs, ils furent condamnés par défaut, et leurs biens confisqués.

XI. Conclusion.

146. Comparaison de deux époques turbulentes sous le rapport de l'activité nationale.

La troisième et la dernière période du règne de Stanislav-Auguste, comprenant un espace de six ans, avait commencé

(82) La capitulation de la capitale, proposée par les Polonais, portait que la ville serait remise, si l'on promettait aux habitants la garantie des personnes et des biens. Souvarof, en l'accordant, ajouta : il y a un

comme la première par des efforts d'amélioration dans l'état, par la réforme de la république, d'où était venue la guerre de l'indépendance terminée par un partage. Néanmoins, la différence entre ces deux périodes est bien grande. Pendant l'élection, un très-petit nombre d'hommes de distinction entreprit la tâche de la réforme, et l'on pensait qu'elle ne pouvait plus être effectuée sans un appui étranger; dans la diète de quatre ans, tous les représentants de la république y donnèrent leur assentiment et leurs soins, la nation s'y prêta sans contradiction, il ne fallut plus recourir à l'aide de l'étranger pour rétablir cette œuvre. Dans la première période des mécontentements sans nombre, des confédérations contraires formées et dirigées par l'influence étrangère, troublant toute la Pologne et toute la Litvanie, mirent obstacle aux décisions législatives et réussirent à les écarter; dans la dernière période, à peine se trouva-t-il quelques hommes obstinés, qui, pour renverser la législation de la diète constituante, reclamèrent l'intervention étrangère et attirèrent des forces ennemies, auxquelles la nation ne put résister. L'édifice ruiné de la diète constituante engloutit sous ses décombres, l'existence politique de la Pologne. Dans la dernière guerre de l'indépendance, non-seulement la noblesse, comme dans la confédération de Bar, mais encore les bourgeois, les paysans et l'armée coopéraient d'un accord unanime à la défense de leur commune patrie. Les confédérés de Bar, ayant une seule puissance à combattre, trouvèrent quelqu'appui au dehors et des événements favorables les secondèrent avant que le sort se déclarât contre eux; dans la guerre de 1792 et dans l'insurrection, le pays diminué par le morcellement précédent offrait moins de ressources pour l'action, aucun secours étranger n'arrivait, tandis que toutes les puissances voisines liguées contre la république complotaient et

autre article que vous oubliez : c'est l'oubli du passé ; je l'accorde aussi. (Ferrand, hist. des trois démembr. XIV). Le vainqueur sanguinaire pensait ainsi : mais sa maîtresse magnanime était d'un autre avis.

déployaient des forces majeures. Cependant ces forces redoutables et le triste avenir qui se présentait d'avance, ne purent détourner les Polonais de remplir le devoir le plus sacré que la patrie leur imposât. Ils déclarèrent à la face du monde entier que malgré sa décadence, la nation sortie d'une longue apathie, revivait et se préparait à une activité plus générale, plus unanime et plus vigoureuse. Ils prouvèrent que la régénération avait semé ses germes au moment du déclin et de la chute.

147. Progrès social.

La nation polonaise était composée comme les autres peuples d'Europe, de différentes classes qui se distinguaient moins par la langue que par leurs prérogatives. Une seule classe formait la république et proclamait les hauts principes de la liberté, de l'égalité et de la souveraineté du peuple; les autres en étaient exclues comme inférieures, ou croupissaient dans une servitude humiliante. Ordinairement c'est sur la classe prédominante qu'en premier lieu l'histoire porte ses regards. On trouve dans cette classe, au commencement du règne de Stanislav-Auguste, la désorganisation, l'affaiblissement et l'engourdissement, suites de la dépravation du sentiment moral. Les hommes de capacité et les gens instruits par différentes vues et divers intérêts, se mirent en campagne, pour briller, pour profiter de l'impuissance des autres, pour se dévouer à leurs convictions. L'égoïsme aristocratique voulut se faire valoir et mettant en avant le principe monarchique, il chercha à établir des prérogatives exceptionnelles et ses priviléges au détriment des principes de la république. La conscience civique s'efforça d'élever la liberté et l'indépendance sur des bases nationales. Au cri de ses tentatives, toutes les classes se réveillèrent et la vue de la scène qui allait s'ouvrir à leurs yeux, les émut profondément. La noblesse courut sauver ses priviléges menacés; les dissidents, les bourgeois reclamèrent successivement leurs droits; l'hu-

manité parla dans l'intérêt des classes asservies et voulut défendre leur cause. Tant d'éléments sociaux, agités dans les derniers trente ans du dépérissement de la république, se heurtaient et se compliquaient en se multipliant. L'ennemi étranger ne négligea pas d'en profiter, et se servit de toutes les corruptions que l'ancienne dépravation et l'ancien abrutissement pouvaient lui offrir. Ce qu'il y a de plus dangereux pour l'existence de l'état, c'est que ses révolutions se consomment sous l'influence de perfides étrangers. La Pologne en est un exemple instructif. Malheureusement pour elle, dans le progrès qu'elle faisait, à mesure que l'esprit national commençait à agir avec plus d'indépendance, l'ennemi extérieur devenait plus redoutable, plus avare, plus acharné, plus nombreux, mieux concerté et d'indignes Polonais, consommaient leurs trahisons avec plus d'insolence et d'effronterie. Lorsqu'on réfléchit sur la marche du progrès, on remarque que les éléments discordants se faisaient des concessions mutuelles, et se rapprochaient entre eux, pour faire avancer l'amélioration sociale, et pour faire cause commune contre l'ennemi extérieur. L'aristocratie parvenait à établir l'hérédité du trône, sa courtoisie, ses honneurs, ses titres, ses décorations, et à empêcher toutes les classes de prendre part à des distinctions particulières, et elle s'enorgueillissait de plusieurs de ces acquisitions sur la tombe de sa patrie. La noblesse allait sauver sa souveraineté et ses prérogatives civiques, en cédant à l'orgueil de l'aristocratie les vanités dangereuses de la corruption, mais elle ouvrait ses bras fraternels aux classes autrefois désavouées, elle s'imposait les charges qui étaient communes à tous les habitants, et ne reculait point devant le danger que sa patrie courait. Les dissidents qui recouvraient leurs droits à l'époque où rien ne se décidait sans l'intervention des étrangers, cessèrent d'être le point d'appui de l'ennemi extérieur, dès qu'ils entrèrent dans les rangs des citoyens. Les bourgeois furent affiliés à l'unité de la république, indépendamment de toute intervention par l'assentiment cordial de la classe dominante, et la république a éprouvé quelle force elle avait

acquise par cette modique extension de ses principes. Quelle force ne devait-elle donc pas trouver, si elle avait réussi à animer et à relever la classe la plus nombreuse et la plus laborieuse. Dans cette marche progressive, elle succomba, mais elle dévoila ses facultés croissantes et révéla sa future renaissance.

148. Démembrement définitif, 1795, — 1796.

Les trois puissances spoliatrices entamèrent entre elles des négociations sur le troisième et dernier partage de la Pologne, et l'année suivante, il fut arrangé d'un commun accord. Avant de le consommer, on s'empara du mobilier de la république. Les insignes royaux, les archives et les joyaux du trésor, qui se trouvaient toujours déposés à Krakovie, furent emportés par les Prussiens. Les archives et les actes publics conservés à Varsovie, ainsi que la bibliothèque publique de Zaluski, devenue propriété nationale, furent transportés à Pétersbourg. Plus tard les trois cours partagèrent les archives, respectivement aux portions de la république qui leur échurent. La bibliothèque occupa un édifice spécial et porta le nom de bibliothèque impériale. En 1795, le roi Stanislav-Auguste reçut de Pétersbourg l'ordre d'aller à Grodno, où, après avoir, le 9 janvier, quitté Varsovie pour toujours, le 25 novembre de la même année, anniversaire de son couronnement, il signa son abdication, et le prince Repnine s'arrangea de manière que l'acte d'abdication parvint à Catherine II le jour de la fête de son nom, et lui fut remis comme un bouquet ou un présent. Le 26 avril, la Kurlande fut annexée à la Russie, et par un oukaz du 25 décembre, toute la Litvanie fut incorporée à l'empire. Enfin, après de longs préliminaires, en 1796, les cours co-partageantes se mirent respectivement en possession de leurs portions. Les Autrichiens entrèrent à Krakovie, le 5 janvier, et le 9 du même mois, les Prussiens à Varsovie. La Pilica, la Vistule et le Bug, formé-

rent la frontière de l'Autriche; le Niemen, et une ligne de démarcation jusqu'au Bug, séparèrent la Prusse de la Russie, de sorte que Niemirov, situé sur le Bug, devint le point de réunion du partage des trois cours, de Berlin, de Vienne et de Pétersbourg. La première eut 697 milles carrés, la seconde 834, et la troisième 2183 milles (83).

149. Stanislav-Auguste malheureux comme tous les Polonais.

Stanislav-Auguste Poniatovski, appelé en 1797, de Grodno à Pétersbourg, s'y transporta pour y terminer ses tristes jours, dans une humiliante opulence. Il avait joué un rôle bien important dans les fastes de la Pologne, car il avait été présent à tous les événements, avait signé tous les actes et scellé tous les malheurs du pays. Pendant tout son règne de trente ans, il fut dans une position gênante, difficile, pénible, analogue à celle de la nation et de chaque citoyen en particulier, il en était affecté comme la nation entière et chaque Polonais individuellement, et il souffrait de même des contrariétés fâcheuses, des adversités affligeantes qui accablaient la Pologne. Il souhaitait autant de bien à sa patrie, que les meilleurs, les plus vertueux citoyens, et que ceux

(83) On se débattait entre Vienne et Berlin pour quelques lambeaux de territoire attenant au palatinat de Krakovie, et la convention conclue à Pétersbourg, le 24 octobre 1795, entre les ministres de Prusse et d'Autriche, ne put même terminer cette difficulté : la Prusse rendait à l'Autriche la ville de Krakovie ; celle-ci renonçait à une portion de terrain que lui avait assurée la déclaration du 3 janvier et la cédait à la Prusse : mais, quant aux limites du palatinat de Krakovie, tout ce dont on put convenir, ce fut qu'elles seraient réglées sous la médiation et l'arbitrage de la Russie. Ce dernier arrangement tint encore près d'un an et ne fut terminé que le 21 octobre 1796. (Ferrand, hist. des trois démembr. XIV). Il est bien d'observer l'étymologie slavonne de *Niemirov*, où touchaient les frontières de tous les trois co-partageants : « Elle veut dire, *lieu de discorde, lieu privé de la paix, n'offrant ni sécurité, ni garantie.* »

qui, par leur aveuglement, leur opiniâtre entêtement et leur dépravation se séparaient avec leurs vues et leurs intérêts particuliers, et trahissaient la cause générale. Sensible aux malheurs de la république, il partagea la douleur des vrais patriotes, et de ceux qui ayant livré le pays aux étrangers, déploraient ensuite leur erreur et se montraient désolés de la perte de leur patrie, mais qui s'inquiétaient pourtant du sort qui les attendait, si elle eût été sauvée. Toute la nation était malheureuse, le roi devait être comme elle. Le sort du pays entier, comme de chacun de ses membres, était digne de compassion, celui du roi l'était aussi. Mais un bon citoyen, fidèle aux devoirs que la patrie impose, et libre de tout reproche parce qu'il suivit toujours la route de la vertu, trouve partout un vif intérêt et une émotion sympathique; celui qui ne s'est point conduit ainsi et qui n'a agi que poussé par le vice qui le domine, n'excite qu'une misérable pitié

150. Différentes opinions sur Stanislav-Auguste.

Ceux qui observaient Stanislav-Auguste dans une certaine intimité, surtout les employés de son cabinet et de sa cour; ceux qui avaient gagné ses bonnes grâces, qu'avaient honorés ses bienfaits, ou qui avaient eu occasion de disserter avec lui sur les arts et les sciences, enfin ceux dont le sort dépendait du roi lui-même, et qui étaient liés avec lui par des rapports particuliers, admiraient la bonté du roi, et vantaient son habileté dans la politique. Les personnes qui siégeaient avec lui, dans les assemblées publiques, qui délibéraient avec lui dans les conseils, ainsi que ceux qui exposaient leur vie en défendant leur patrie, n'étaient pas du même avis. On pouvait remarquer dans toutes les classes de la nation un profond respect pour la dignité royale, mais en même temps un sentiment de mépris pour la personne qui en était alors revêtue. Beaucoup de citoyens étaient animés contre lui de dédain et de haine; ils le détestaient dans leur indignation, ils le considéraient comme un misérable, un lâche, un traître. Ces dispositions, ne provenaient

nullement d'intérêts particuliers ou personnels, mais de l'intérêt public qui occupait constamment tous les esprits. L'histoire cherche toujours les causes des événements passés, elle observe les incidents et juge les conséquences et les résultats, sans jamais faire de conjectures sur ce qui serait advenu, si l'on eut agi autrement. Si l'on admet pourtant des réflexions conjecturales ou présupposées sur le sort de la Pologne, il est impossible d'en tirer d'heureux présages. Il fallait s'attendre, ou à un joug, ou à la destruction et à la mort. Si la nation avait suivi une autre marche, si le roi avait agi différemment, sans doute les mêmes événements ne seraient point arrivés, mais l'issue n'eût pas été moins sinistre. Dans cette perplexité, l'homme qui suit le chemin tracé par la vertu civique, sans réfléchir sur les conséquences, n'est point responsable des événements devant l'histoire, il sera sans reproche. Il n'en est pas de même de celui qui, considérant exclusivement les résultats, s'écarte, pour y parvenir, de la ligne directe de ses devoirs, prenant, pour atteindre son but, un chemin détourné et vicieux; un tel homme, lorsqu'il manque le but qu'il s'était proposé, lorsque le succès ne couronne pas ses démarches, est soumis à la grave responsabilité de toutes les conséquences funestes dont il est l'auteur.

151. Tempérament et politique de Stanislav-Auguste.

Stanislav-Auguste, considéré dans sa vie privée, était en effet un bon seigneur et un homme excellent. Humain et généreux envers tout le monde, lorsqu'il n'y avait rien à redouter. Mais si quelque embarras le contrariait, alors il abandonnait et oubliait l'homme le plus digne et le plus attaché à sa personne. Il était patient et d'un caractère extrêmement doux : aussi le voyait-on consentir à tout, ne sachant déployer aucune énergie pour braver et dominer les adversités, pour s'opposer aux agressions et aux attentats; il ne prenait de décision fixe et arrêtée que lorsqu'il donnait son adhésion aux accidents préjudiciables à lui-même et à la nation. Comme il pardonnait toujours les

offenses qui lui étaient personnelles, il en agissait de même envers ceux qui outrageaient l'état, et supportait toutes les mortifications, toutes les humiliations et toutes les avanies. Doué de la sensibilité des cœurs faibles, il pleurait sur les malheurs de la république et quant il lui fallait faire des manifestations publiques, il se répandait dans ses harangues en plaintes douloureuses et larmoyantes; et aussi il ne manquait jamais d'y verser l'expression de sa tendre et touchante reconnaissance envers l'impératrice, sa bienfaitrice. C'était un homme plein de connaissances et de science, aussi habile orateur que bon politique. Placé sur le trône par une intervention étrangère, il ne vit en politique sa sûreté et celle de la république que sous l'influence de la souveraine qui l'avait élevé à une si haute dignité. Si par faiblesse ou par suite de quelque condescendance politique, il s'écartait par moments de cette voie, il y retournait aussi souvent qu'il le pouvait. Politique habile, il connaissait parfaitement, comme tout autre Polonais, la position dangereuse de la Pologne et prévoyait tous les événements qui devaient arriver, mais il s'abusait en croyant que les moyens dont il se servait continuellement, seraient toujours efficaces, et que la voie qu'il suivait serait sans terme. Il connaissait tous les besoins et tous les sentiments du pays, mais il ne sentait pas que la nation ne pouvant supporter aucun joug, devait chercher l'indépendance ou la mort. Marchant sur la voie qu'il s'était tracée en habile politique, il s'associa à chaque confédération, mais il ne s'associa jamais à ceux qui prenaient les armes pour défendre l'indépendance du pays. Si donc, la nation fut trompée en comptant sur les événements extérieurs, en se fiant sur une politique et sur des traités qui ne méritaient aucune foi et devaient inspirer une juste méfiance, le roi le fut aussi, lorsqu'il crut jouir toujours de la protection éternelle et des bonnes grâces inépuisables de Catherine II. Enfin, la nation et le roi ne se comprirent point et en se dirigeant sur des chemins opposés, éprouvèrent des méprises réciproques. La nation ne pouvait croupir dans l'abaissement et l'humiliation, ni oublier son indépendance et sa liberté : le roi, de son côté, manquait d'âme pour se soustraire au joug honteux qu'il s'était résí-

gné à supporter avec humiliation et sans murmurer. Il finit ses jours à Pétersbourg, le 12 février de l'année 1798, à l'âge de 66 ans (84).

(84) Le séjour de Stanislav-Auguste à Pétersbourg devait être bien triste, surtout, lorsqu'on considère que c'était sous le règne de Paul. Masson nous donne une anecdote à ce sujet. « A une cérémonie de cour, dit-il, où Paul se plaît à se pavaner, sceptre en main, couronne en tête et manteau impérial sur le dos, Stanislav, qui le suivait, accablé de vieillesse et de lassitude, fut forcé de s'asseoir dans un coin, tandis que Paul se faisait baiser la main par 3 ou 400 esclaves de cour. Il s'aperçut que le vieux roi s'était assis pendant cette cérémonie et lui envoya un aide-de-camp pour lui ordonner de se tenir debout. » (t. II. p. 169). Masson décrit les réglements de Paul, concernant les catholiques à Pétersbourg (p. 220, 221), puis il dit : « Paul fit inhumer dans la même église le corps du malheureux roi de Pologne. Il vint lui-même examiner le catafalque et les préparatifs de la pompe funèbre. Un tapissier, occupé de la décoration des voûtes, était au haut d'une échelle, en veste et en pantalon, pour travailler plus commodément. Paul apprenant que c'était un Français nommé Leroux, lui ordonna de descendre et lui fit donner à l'instant la bastonnade au milieu de l'église (p. 224). » — A cette anecdote que Masson nous a conservée, nous en ajouterons quelques autres plus plaisantes qui se passèrent à l'occasion des obsèques de Stanislav-Auguste. L'empereur Paul voulut l'ensevelir avec une pompe royale. Comme Stanislav-Auguste était un ex-roi qui avait abdiqué sa couronne, l'empereur Paul trouva d'abord convenable de le réinstaller sur son trône; à cet effet, il fit vêtir les dépouilles mortelles d'un manteau royal, et lui-même plaça une couronne sur la tête du défunt, de cette manière, il le restitua sur le trône et le recouronna roi, comme les Russes dans leur rite, rebaptisent les cadavres des non-orthodoxes avant de les ensevelir dans leurs cimetières. Après cette première cérémonie les Polonais présents et les Russes de la cour durent baiser la main royale. Le corps resta quelque temps déposé dans le palais où les cérémonies religieuses commencèrent. Ayant demandé quelles étaient celles pratiquées à la mort des rois Bourbons en France, Paul apprit qu'il était de droit que la famille royale partagea certains services ecclésiastiques avec les prêtres. Il voulut les connaître pour rendre personnellement ce témoignage de respect au roi son frère, sans blesser toutefois l'orthodoxie russe. Par conséquent, lui et les deux grands-ducs ses fils, Alexandre et Constantin, avec les prêtres catholiques, encensèrent et aspergèrent d'eau

bénite le corps gisant dans le cercueil au milieu du palais. Paul suivit le convoi funèbre jusqu'à la porte de l'église catholique, où il n'entra pas étant d'un autre rit. Voulant rendre cette parade plus resplendissante, il fit faire à l'archevêque catholique de nouveaux habits de cérémonie et une mitre archi-épiscopale plus riche. Il en donna lui-même le dessin, et, d'après ses ordres on plaça sur le front de la mitre au lieu de la croix, son chiffre impérial qui ressemble à un gibet. (Pavel-Piervoi, Paul premier). Et l'archevêque Siestrzencévicz, la tête couverte de cette mitre potencée, la crosse dans la main, marchait comme un grenadier impérial, à la grande satisfaction de l'empereur Paul.

ORDRE DES MATIÈRES.

RÈGNE DE STANISLAV-AUGUSTE.

I. Introduction.

1. Calamité, ignorance. — 2. Enervement, insensibilité. — 3. Protectorat russe. — 4. Les Polonais s'instruisent en Lorraine. — 5. Ceux qui voyagent apportent des idées monarchiques. — 6. Zaluski et les autres, sa bibliothèque. — 7. Konarski, instruction. — 8. Désir des réformes.

PREMIÈRE PÉRIODE, TROUBLES ET PERTES.

II. Confédération de Czartoryski.

9. Les Czartoryski préparent leur action. — 10. Le jeune Poniatovski à Pétersbourg.— 11. Les Czartoryski implorent l'assistance de la Russie.— 12. Les Russes entrent en Litvanie, projet de détrônisation, mort d'Auguste III.— 13. Diète de convocation rompue.— 14. Confédération des Czartoryski, le parti républicain succombe. — 15 Lois décrétées à la diète de convocation. — 16. Election. — 17. Diète du couronnement, mécontentement. — 18. Le mécontentement grandit et de nouvelles difficultés surgissent. — 19. Premiers soins du roi. — 20. Le roi est reconnu partout.— 21. La Russie envénime le mécontentement. — 22. La diète de Czaplic détruit la confédération et le principe des Czartoryski. — 23. Les dissidents ne sont pas satisfaits, la discorde déchire le pays.

III. Confédération de Radom.

24. Différentes confédérations secondées par l'intrigue russe. — 25. Charles Radzivill revient. — 26. Réunion à Radom. — 27. Enlè-

vement des sénateurs. — 28. La diète soumise et sa commission termine leurs travaux.

IV. Confédération de Bar.

29. L'évêque Krasinski pense à soulever la nation. — 30. Politique spoliatrice de cette époque. — 31. Relations entre les puissances. — 32. Confédération de Bar, mission du sénat. — 33. Les Russes combattent les confédérés. — 34. Massacre de l'Ukraïne excité par l'impératrice; Drévitch. — 35. Revers des confédérés. — 36. Les confédérations se raniment. — 37. Relations de la confédération résidant à Teschen, avec les cours étrangères.— 38. Activité des confédérés, expédition des Pulaski en Litvanie, Gliniany. — 39. Repnine remplacé par Valkognski, le sénat ne désapprouve pas la confédération; réunion de celle-ci à Biala.— 40. Généralité, organisation, revers. — 41. Attitude imposante de la confédération. — 42 L'interrègne proclamé. — 43. Situation et ressources de la confédération. Dumouriez.— 44. Entrevue à Neustadt, occupation de Spiz. — 45. Kazimir Pulaski et Dumouriez, Sava. — 46. Violente maladresse de Saldern, désastres des confédérés.— 47. Enlèvement du roi; la diplomatie crie au régicide. — 48. Fin de la confédération de Bar.

V. Diète extraordinaire de délégation.

49. Le démembrement déclaré. — 50. Protestations. — 51. Stackelberg, sénatus consulte. — 52. Diétines. — 53. Reiten, confédération de Poninski. — 54. Délégation nommée. — 55. Le démembrement sanctionné. — 56. Loiko, perte des provinces. — 57. Constitution, législation. — 58. Dilapidation des biens publics. — 59. Commission de l'éducation. — 69. La période orageuse fait croître l'activité nationale.

SECONDE PÉRIODE. CALME ET PROGRÈS.

VI. Progrès et lumières.

61. Finances. — 62. Commerce. — 63. Agriculture, bâtiments. — 64. Industrie, Tyzenhaus. — 65. École de médecine, Tyzenhaus contrarié.—66. Chute de Tyzenhaus.—67. L'obscurantisme et la superstition se dispersent. — 68. Administration de l'instruction, les universités.—

69. Écoles, ouvrages élémentaires. — 70. Le roi protége les sciences, les arts et les spectacles. — 71. Écrivains. — 72. Culture de la langue, prose, poésie.— 73. La nationalité est affectée par des idées étrangères. — 74. Questions publiques et sociales.

VII. Les diètes.

75. Préparatifs à la diète. — 76. Diète de Mokronoski. — 77. Code de Zamoïski, des personnes. — 78. Justice selon le code de Zamoïski. — 79. Ce code désapprouvé par la diète d'André Malachowski. — 80. On réfléchit. — 81. Diètes orageuses.

TROISIÈME PÉRIODE. CHUTE ET RÉFORME.

VIII. Diète constituante de quatre ans.

82. Projet contre la Turquie. — 83. La puissance de la Russie fait ombrage à la Prusse et à l'Angleterre. — 84. La diète encouragée par la Prusse et l'Angleterre. — 85. Les partis, le roi se réunit avec la nation. — 86. Manière d'agir du parti russe. — 87. L'armée. — 88 L'impératrice de Russie fomente des troubles, Poninski puni. — 89. Impôts, revenus. — 90. Rupture avec la Russie, alliance avec la Prusse. — 91. Lois fondamentales, la constitution décrétée. — 92. Longueur des débats, leur publicité. — 93. Nouvelle diète réunie à l'ancienne, hérédité du trône. — 94. La bourgeoisie admise aux prérogatives politiques. — 95. On convient de proclamer la constitution. — 96. La constitution est lue malgré l'opposition.—97. La constitution est proclamée et acceptée le 3 et le 5 mai 1791. — 98. Charte gouvernementale. — 99. La constitution approuvée par Frédéric-Guillaume II. — 100. L'Autriche contrarie les plans des anglo-prussiens. — 101. Ceux du cabinet de Prusse n'ont pas de succès. — 102. Les manifestations anglo-prussiennes contre la Russie sont illusoires. — 103. Catherine II se tire d'embarras. — 104. La république prend la défensive.

IX. Confédération de Targovica.

105. Complot de mécontents et de Catherine II. — 106. Perfidie de Frédéric-Guillaume II. — 107. Sinistre pressentiment, retraite de l'Ukraïne.— 108. Retraite de la Litvanie.— 109. Affaire de Dubienka. — 110. Progrès des confédérés, le roi chancelle.— 111. Le roi adhère à la confédération de Targovica. — 112. Les confédérés gouvernent.— 113. L'époque révolutionnaire crée un langage pour les opérations des cabinets contre la Pologne.— 114. Invasions prussiennes.— 115 Dantzik et la grande Pologne réunies à la Prusse — 116. La moitié des provinces

russienne et de la Litvanie annexée la à Russie. Ouverture de la diète de Grodno. — 119. Réclamation des ambassadeurs ; violences. — 118. La diète s'occupe de la question russe. — 119. La question prussienne éprouve plus de résistance. — 120. Séance muette. — 121. Réglement de Grodno pour l'intérieur.

X. Insurrection de Kosciuszko.

122. Activité des sociétés secrètes. — 123. Ruine générale. — 124. Le plan de Byszevski avorte, Kosciuszko est choisi comme chef.— 125. Madalinski provoque un soulèvement.— 126. Insurrection de Kracovie. — 127. Les Russes s'efforcent d'arrêter le progrès de l'insurrection. — 128. Insurrection de Varsovie — 129. Ordre et conseil provisoire. — 130. Insurrection de la Samogitie et de Vilno.— 131. Vigueur de la faible insurrection de Litvanie. — 132 Jonction de différents détachements.—133. On fait justice des traîtres à Varsovie, conseil suprême. — 134. Dévouement, confiance. — 135. Bourgeoisie, partis. — 136. Plusieurs échecs. — 137. Plusieurs accusés sont exécutés à Varsovie. — 138. Punition des perturbateurs, inquiétudes. — 139. Varsovie assiégée, défense de Vilno. — 140. Vilno succombe. — 141. Insurrection de la grande Pologne, Varsovie délivrée. — 142. L'Autriche se déclare contre la Pologne. Progrès de Souvarof — 143. Défaite de Maciciovicé. — 144. Désorganisation, abattement. — 145. Prise de Praga, capitulation de Varsovie, dissolution.

XI. Conclusion.

146. Comparaison de deux époques turbulentes, sous le rapport de l'activité nationale. — 147. Progrès social. — 148. Démembrement définitif. — 149. Stanislav-Auguste, malheureux comme tous les Polonais.— 150. Différentes opinions sur Stanislav-Auguste. — 151. Tempérament et politique de Stanislav-Auguste.

CONSIDÉRATIONS SUR L'ÉTAT POLITIQUE DE L'ANCIENNE POLOGNE.

(Voyez, l'hist. chap. 1 à 50).

INTRODUCTION.

1. Histoire du peuple. — 2. Slav, Zbor. — 3. Kmet, Lech. — 4. Inégalité et gradation des classes.

PREMIÈRE PÉRIODE. ABSOLUTISME.

5. Slachcic, noble.— 6. Assemblées des districts.— 7. Service public; communauté. — 8. Instabilité de la population peu nombreuse. — 9. Propriété, hérédité très-restreinte. — 10. Gradations dans les classes; classes inférieures, *kmet*. — 11. Captifs, esclaves, ascriptices, originaires. — 12. Les classes inférieures vaincues. — 13. Redevances, prestations, corvées. — 14. Exactions — 15. Chasse et son service. — 16. Courriers, poste, service des chemins. — 17 Défense du pays. — 18. Coup-d'œil général sur la première période.

SECONDE PÉRIODE. ARISTOCRATIE.

(Voyez l'hist. chap. 51 à 89).

19. La chose publique affectée par la propriété particulière. — 20. Droit dynastique. — 21. Chef de l'état établi par l'aristocratie. — 22. La Léchie divisée en petits états indépendants. — 23. Hiérarchie, sénat.— 24. Donations jure hæreditario. — 25. Décrets contre le service illimité des courriers et contre la puscizna. — 26. Plusieurs charges remplacées par d'autres. — 27. Priviléges jure teutonico. — 28. Bourgeois, lutte. — 29. Hiérarchie, synodes. — 30. Représentation nationale, diète. — 31. Le peuple est pour la nationalité. — 32.— Unité de l'état, impôts, jus militare. — 33. Noblesse, corps civique. — 34. Scultéties. — 55. Hérédité kmetonale, vola. — 36. Les kmetons sont libres. — 37. Les kmetons sous le poids des obligations.—38. Les kmetons sujets de leurs seigneurs.— 39. Protection des seigneurs donnée aux kmetons devant la justice.— 40. La Pologne n'est pas féodale. — 41. Les conditions de la féodalité sont étrangères à la

Pologne. — 42. Système allodial et féodal, expansion de ce dernier. — 43. Marche différente des états de l'Occident et de l'Orient en Europe. — 44. Irruption destructive de la féodalité diplomatique en Pologne. — 45. Coup-d'œil sur la seconde période.

TROISIÈME PÉRIODE. DÉMOCRATIE NOBILIAIRE.

(Voyez l'hist. chap. 90 à 138),

46. L'esprit civique détruit le système dynastique, arrête la dissolution de l'état. — 47. Il transforme toutes les fonctions en fonctions nationales. — 48. Il s'empare de l'idée de la coequation. — 49. Influence étrangère appréciée par l'esprit civique; sectes. — 50. Coequation géographique. — 51. Egalité civique. — 52. Titres princiers. 53. Coequations des charges et des autorités terrestres. — 54. Législation locale. — 55. Progrès de l'organisation et de l'autorité de la diète générale. — 56. Les rois ne s'opposent pas au progrès. — 57. La coequation fait disparaître la diversité des lois. — 58. La Litvanie possède un corps de lois, qui manque à la Pologne. — 59. Puissance de la diète, participation du roi à la législation. — 60. cohésion centralisée dans la diète. — 61. Grandeur nationale sans conquêtes. — 62. Insouciance pour le recouvrement.— 63. Nationalisation et colonisation du peuple nobiliaire.— 64. La part que la Mazovie prend à la colonisation. — 65. Une idée dirige le peuple nobiliaire qui agit seul. — 66. Indigènes, exemption des impôts. — 67. Défense du pays. — 68. Liberté dont jouissent les populations étrangères.—69. Le pouvoir ecclésiastique restreint. — 70. La bourgeoisie diffère des indigènes. — 71. Mesures restrictives contre les bourgeois. — 72. La législation terrestre impose des bornes à celle de la bourgeoisie.— 73. Humiliation de la bourgeoisie. — 74. Mécontentement des villes de Prusse. — 75. Contestations avec Dantzik, guerre, pacification. — 76. Abaissement de la bourgeoisie en Prusse. — 77. Félicité, bonheur. — 88. Les kmetons sont des cultivateurs libres. — 79. Les kmetons jouissent de la loi terrestre. — 80. La naissance distingue les classes et abaisse les kmetons. — 81. Les kmetons sont dépouillés de la propriété terrestre. — 82. Des dispositions de police enchaînent les kmetons à la glèbe. — 83. Les kmetons sont soumis à la juridiction arbitraire. — 84. Les charges publiques, la corvées augmentées. — 85. Progrès de la civilisation et du mécontentement des paysans. — 86. Condition plus douce des kmetons en Mazovie. — 87. Justice pour les kmetons en Mazovie. — 88. Caution kmetonale. — 89. Asservissement des paysans dans les pays limitrophes. — 90. La réorganisation de la republique contribue à

l'asservissement. — 91. Violences auxquelles les kmetons sont sujets. — 92. Coequation de l'asservissement. — 93. L'ancienne législation favorables aux kmetons est détruite.

(Voyez l'hist. chap. 139 à 165).

94. Le peuple nobiliaire créa une république, — 95. Souveraineté du peuple. — 96. Premier chef populaire. — 97. Organisation législative comparée à celle de Rome. — 98. Les fonctions comparées à celles de Rome. — 99. L'autorité paternelle comparée à celle de Rome. — 100. L'aristocratie en tire avantage. — 101. Le principe monarchique jette la division. — 102. Le peuple provoqué à la lutte par des chefs. — 103. Coup-d'œil sur la troisième période.

QUATRIÈME PÉRIODE. PERTURBATION DE LA DÉMOCRATIE NOBILIAIRE.

104. Caractère de la race Slave. — 105. Caractère des Polonais. — 106. Conséquence du tempérament. — 107. Caractère des paysans. — 108. Provinces russiennes. — 109. la Litvanie. — 110 Prusse. — 111. La grande et la petite Pologne. — 112. Mazovie. — 113. Les partis religieux s'arment. — 114. Les évêques. — 115. Les jésuites. — 116. Intolérance. — 117. Esprit de législation. — 118. La période de la décadence offre une lutte avec des principes étrangers. — 119. La royauté tracasse le principe républicain. — 120. L'aristocratie reprend position. — 121. Opulence et puissance des aristocrates. — 122. La démocratie nobiliaire faiblit. — 123. Esprit de corps de la noblesse. — 124. Perturbation des diètes. Véto. — 125. Rokosz, confédération. — 126. Malheurs et calamités.

(Voyez l'hist. chap. 166 à 197).

127. Le malaise et les souffancess du *peuple*, suites de l'oppression. — 128. Condition des classes non-nobles en Litvanie. — 129. Etat misérable des paysans en Litvanie. — 130. La condition des paysans polonais se rapproche de celle des paysans de Litvanie. — 131. Les publicistes réprouvent les usurpations nobiliaires sur le peuple. — 132. Les seigneurs exploitent les paysans par des monopoles. — 133. Les voyageurs et les militaires s'alimentent chez des paysans. — 134. Symptôme de mécontentement du peuple kozak. — 135. Zaporoges. — 136. Les Kozaks, peuple cultivateur. — 137. Les exploits des Kozaks inquiètent la république. — 138. Les collisions avec les Kozaks se multiplient. — 139. Asservissement des Kozaks. — 140. L'esprit de corps de la noblesse s'acharne contre les Kozaks. — 141. Force et

caractère du soulèvement des Kozaks. — 142. Bogdan Chmielnicki. — 143. La cause du peuple bientôt amortie. — 144. La cause des Kozaks subordonnée à l'intérêt nobiliaire. — 145. Les Kozaks se retirent de la Pologne et s'organisent en nation. — 146. Les Kozaks se rendent au tzar. Malheurs. — 147. Convention de Hadziacz. — 148. Malheurs des Kozaks dans l'empire du tzar. Leur mission. — 149. Le serment des confédérés de Tiszovcé reste sans suite. — 150. Condition misérable du peuple empire. — 151. La corvée et les charges domainiales aggravées.— 152. Autres charges et vexations. Traitement sauvage. — 153. Disposition paisible des paysans et condition moins misérable que celle de leurs voisins. — 154. Cas extraordinaires des soulèvements du peuple. — 155. Soulèvement de l'Ukraïne par la propagande de la tzarine. — 156. Human. Suites. — 157. Destruction du soulèvement. — 158. La tzarine essaie de soulever les paysans. — 159. Destruction des Kozaks de la petite Russie et des Zaporoges. — 160. Lenteur dans l'adoucissement du sort des paysans. — 161. Trames de la tzarine pour soulever les paysans. — 162. Inactivité et indifférence des paysans au moment de la chute. — 163. Qu'aurait produit le tiers état en Pologne. — 164 Catholicisme. — 165. Dégradations des qualités morales de la noblesse. — 166. Dépérissement et diminution de la noblesse. — 167. Dernières agitations de la multitude nobiliaire et la continuation des calamités. — 168. Léthargie, affaiblissement, titres et fortunes. — 169. Les ressorts de la république faiblissent et se dépravent. Confédération. — 170. Rupture des diètes. — 171. Royauté. Capitale. — 172. Anarchie qui n'est pas à dédaigner. — 173. Les germes de la décadence se développent dans la grandeur. — 174. Désorganisation dans la nation. — 175. Calamités du pays. — 176. Léthargie et réveil.

CONSIDÉRATIONS

SUR L'ÉTAT POLITIQUE

DE L'ANCIENNE POLOGNE

ET

SUR L'HISTOIRE DE SON PEUPLE.

Ouvrage rédigé en 1836, *et publié pour la première fois en* 1844.

Nonumque prematur in annum.
(Horatius de arte poet.)

IMPRIMERIE DE LELEUX, A LILLE.

CONSIDÉRATIONS

SUR L'ÉTAT POLITIQUE

DE L'ANCIENNE POLOGNE

ET

SUR L'HISTOIRE DE SON PEUPLE.

Nostra respublica, non unius esset ingenio, sed multorum; nec una hominis vita, sed aliquot constituta sæculis et ætatibus.
(*Cicero de rep.*)

Quiconque veut ôter aux autres leur liberté, finit presque toujours par perdre la sienne.
(*J.-J. Rousseau, Gouv. de Pol.*)

INTRODUCTION.

(Voyez d'abord l'Histoire du 1er volume jusqu'au chap. 50.*)*(1)

1. HISTOIRE DU PEUPLE.

Il existe un grand nombre d'écrits qui portent le titre recommandable d'histoire de la nation, il en est même d'une haute importance qui s'intitulent histoire de l'humanité; cependant on se plaint encore quelquefois de ce que l'histoire du

(1) *Avertissement.* Les considérations sur l'état politique de l'ancienne Pologne et sur l'histoire de son peuple, sont les résultats d'études et de méditations reprises à différentes époques de ma vie. Mon plan était de leur donner une extension plus considérable : je me proposais d'approfondir dans tous les détails l'état politique et social du pays,

peuple est encore à faire et de ce que les livres qui prennent ce titre ne répondent pas au but qu'on s'était proposé. La raison du peu de succès de ces publications est simple. L'humanité peut se diviser en deux portions, la première, active au détriment de l'autre, dont elle use et abuse à son gré ; impatiente et entreprenante et s'élançant de toute sa vitesse dans la voie du progrès, elle donne lieu sans cesse à une foule d'évènements variés, dont la succession intéresse et passionne le lecteur, aussi c'est sur elle que portent surtout les écrits des historiens. La seconde, calme, inerte et passive ne se traîne qu'avec lenteur dans cette voie du progrès si rapidement parcourue par l'autre, son aspect reste longtems le même, ses actions se suivent et se ressemblent et ne peuvent fournir matière qu'à quelques considérations générales, présentées le plus souvent dans un style vague et sans couleur. Que si parfois elle vient à sortir de son apathie ce n'est qu'à de longs intervalles, ses émotions et ses élans peuvent bien alors ébranler le monde et éblouir la vue des

analysant les relations, les changements et les modifications survenues à chaque période, à chaque moment dans toutes les classes et dans l'organisation. A cet effet, je réunissais bien des notes et des dates, souvent négligées. L'ouvrage aurait formé la matière de deux ou trois forts volumes. Dans ma position actuelle, ne pouvant m'aider que de faibles réminiscences et de sources insuffisantes, je me borne à ces courtes considérations, dans lesquelles j'ai choisi pour principal objet de recherches et d'observations, la classe agricole des paysans, bien que l'étendue de cet objet eut été trois fois plus considérable, si mon premier plan eut pu être réalisé. Cet ouvrage, comme il est actuellement, forme un tout à part, qui est intelligible pour les lecteurs un peu familiarisés avec l'histoire de la Pologne ; mais en même temps il doit servir de complément au précis de l'histoire que j'ai racontée à mes neveux. Les articles de ces considérations peuvent entrer avec les articles du précis dans un cadre, et offrir une lecture suivie. Il ne faut que commencer par la lecture de la période du précis, après quoi on prend la période correspondante des considérations, qui rentrent le plus souvent dans le cadre de ma narration succincte de l'histoire. De même, les articles de l'histoire et des considérations, s'entrelacent et se correspondent jusque vers la fin. J'ai pris soin de marquer chaque endroit des deux ouvrages où ils s'entre-aident réciproquement.

écrivains, mais ce n'est que pour un instant, bientôt elle se retire de la scène et retombe dans ce calme plat qui n'offre plus qu'une monotone uniformité.

La résignation et l'insouciance du peuple, ses souffrances et sa misère se voient mieux dans les états civilisés parce que l'individualisme y brille avec plus d'éclat. On aperçoit au contraire plus clairement son activité indépendante dans les états primitifs où l'ordre social est moins artificiel, où ses liens sont plus relâchés, plus voisins de ceux qui réunissent les hommes dans l'état sauvage.

Il y court librement les forêts, chasse, pêche; il laboure la terre et soigne ses troupeaux; hospitalier envers les étrangers, il jouit en sécurité des dons de la nature, et de son humble bien être, et il échappe incessamment aux historiens, à moins qu'ils ne se décident à pénétrer dans le cercle étroit des familles; c'est là qu'il faut chercher ses vertus et ses vices, dont le récit monotone n'est interrompu que par quelques évènements extérieurs.

2. SLAV, ZBOR.

Tel a été l'état du nombreux peuple Slave, dans un temps reculé qui échappe aux investigations de l'histoire. Maintes fois, il a subi le joug et le passage des étrangers; maintes fois il a été englobé dans des gouvernements éphémères qui s'élevaient dans le sein de son vaste pays; toujours il a su recouvrer ses antiques libertés, toujours on l'a vu reprendre le progrès interrompu et s'avancer vers cette dangereuse civilisation qui devait finir par le priver de son indépendance.

Les Grecs, qui appelaient les Slaves barbares, remarquèrent chez eux l'état social, constitué sur des bases radicalement opposées à celles de leur empire, mais bien plus avancées dans la civilisation que chez les autres barbares leurs voisins. Leurs peuplades vivaient éparses, leurs habitations étaient disséminées, chaque famille isolée, et s'il arrivait qu'il fallût repousser un ennemi, ou une invasion, c'était la multitude qui se réunissait pour y faire face. Malgré l'isolement général, on remarquait chez eux cette grande idée de fra-

ternité, qui n'en faisait qu'un seul tout appelé par eux mêmes *s'lov* (2), affluence de la multitude, d'où vient le nom de Sloves ou Slaves, lorsqu'il allaient combattre. Ils nommaient aussi leur affluence, leur concours, leur réunion, *zbor*, *sobor*, *sobranie*, synode, comices, assemblée, lorsqu'ils se réunissaient pour discuter leurs affaires politiques, et tous ceux qui habitaient isolément, ayant le droit d'assister à ces assemblées, étaient *zboranie*, *zborovi* (3), gens de l'assemblée : d'où vient le nom de *Sporoï*, chez les Grecs (4). Malgré le sentiment fraternel qui unissait les peuples slaves, souvent des dissensions se manifestaient parmi eux. Mais par différentes causes, des familles nombreuses, des peuplades entières allaient quelquefois s'établir ailleurs et empiétaient sur les possessions de leurs confrères. Il s'ensuivit çà et là des relations variées entre les habitans, slaves sbores. Les frères plus forts, s'acquirent dans différents cantons une domination et assujétirent leurs confrères qui ne surent point repousser leurs aggressions. C'est ainsi que les anciens *sbors*, *sebrs*, se trouvèrent soumis aux Kroates Serbiens, qui s'établirent au sud de la Save et y instituèrent leurs zupans et leurs zupanies (5).

(2) *Colluvies gentium*, *confluctus*. L'étymologie de la dénomination de *Slaves*, est expliquée de différentes manières. On croit qu'elle vient de *Slava*, gloire. Les autres pensent que *slovo*, parole, lui donne l'origine, pour désigner que les indigènes se comprennent entre eux ; comme les étrangers, et particulièrement l'Allemand, est appelé *niemiec*, muet, parce qu'il ne sait pas parler avec un Slavon. Les autres encore supposent que *slavon*, *slavak*, ne signifie rien que *czlovek*, homme ; la transmutation d'*s* et de *c*, dans la prononciation, et dans les dialectes slavons n'étant pas sans exemple, comme on le voit par le mot *sad*, *sond*, *sud*, jugement, que les Bohêmes prononcent, *cud*.

(3) *Comitiales homines*.

(4) Procope explique ce mot par l'étymologie grecque, en le rapportant à *sporadein*, être dispersé.

(5) Un *sebr*, dans la législation de Duschan, roi ou tzar des serbs, est considéré comme sujet de *vlastelin-serb*, c'est-à-dire des propriétaires, et il est puni plus sévèrement qu'un vlastelin. Ce dernier paie pour la tête d'un sebr tué, 100 perpères, et s'il arrivait qu'un sebr tuait un vlastelin, il payait 500 perpères, et perdait les deux mains.

Macieiovski, hist. de la législ. slave, t. II, p. 150.

3. KMET, LECH.

Dans les parties septentrionales de la Slavonie, au nord des Karpates, une masse d'habitants portait le nom de *kmet*, *kmiot*. Dans les temps les plus reculés, cette dénomination était donnée aux anciens, aux conseillers suprêmes, au plus haut rang civique. Par la suite, elle se communiqua à tous les citoyens, à toute la population libre, capable de participer au conseil, à tous les cultivateurs. Enfin, elle devint une dénomination des classes inférieures et subordonnées, ainsi, en Bohême et en Pologne, elle indiquait les paysans (6). En Bohême, une partie de la population conserva avec ce titre ses hautes prérogatives; elle prenait le premier rang et était suivie par les *lechs* et les *vladicks* (7). Les *lechs* y composent une classe inférieure, plus jeune; leur nom servait même à désigner un jeune guerrier. Les traditions polonaises racontent qu'un lech de leur pays envoya en Bohême son frère cadet, qui s'y établit avec ses gens. La jeunesse léchite s'établit donc en Bohême, et, unie aux indigènes, elle forma une classe élevée qui ne le céda qu'aux plus puissants kmetons, qui composaient la plus haute classe civique, et qui conservèrent long-temps leur titre honorifique de kmeto, titre, depuis expliqué et remplacé par ceux de sénateur, consul terrestre ou seigneur (panosza) (8). Mais il n'y eut qu'un petit nombre des kmetons qui retinrent leur antique position, en s'alliant avec les nouveaux colons; le reste des

(6) L'origine de l'appellation *kmet*, dit-on, est inconnue. Cependant la lettre radicale ramène sans difficulté à l'étymologie conforme à la valeur du mot. *K'miot*, *k'miec*, *k'miet*, dérive de *um*, (conception, savoir, connaissance), et est composé de *ku-um* (pour le conseil). Dans l'idiôme polonais, *um* s'est perdu, il n'en reste que quelques dérivés: *umiec*, savoir, *przed'miot*, sujet ou objet (objet de la conception), *przy'miot*, qualité (morale et intellectuelle) d'un homme.

(7) *Kaze kniezna vy pravity posty... po vsse kmety, lechy a vladiki.* La princesse fait envoyer des messages à tous les kmetons, lechs et vladiks, dit le poëme intitulé: Jugement de Libousse, *vstali kmeti, lesi i vladiki, pochvalili pravdu pozakonu*, les kmetons, les lechs, et les vladiks se lèvent et rendent justice selon la loi.

(8) *Maciciovski*, hist. de la législ. slave, t. II, p. 50.

indigènes tomba dans une situation inférieure, et même subordonnée aux lechs et à leurs compagnons d'armes vladiks. Le reste de ce peuple, privé de droits civiques, se distinguait par le nom antique de kmeto, pour n'être pas confondu avec la classe des *robots* ou *robotaires*, que leur travail servile assimilait aux esclaves (9).

4. INÉGALITÉ ET GRADATION DES CLASSES.

Cette inégalité s'établit en Slavonie avant l'introduction du christianisme. Elle variait d'après les circonstances locales ; différentes portions des populations montaient ou descendaient selon la marche des évènements. Tantôt c'étaient les nouveaux établis qui, trouvant l'hospitalité et un bon accueil, profitaient des avantages qui leur étaient donnés ; tantôt c'étaient des alliés qui opéraient le changement de l'état civique, et prenaient l'ascendant; ailleurs, c'étaient les vainqueurs qui forçaient les vaincus à une réunion inégale, ou à subir le joug et l'asservissement, tristes conséquences d'une conquête décisive. Les chefs profitaient de ces dissensions, et nous avons fait observer ailleurs comment le christianisme et l'influence étrangère concouraient en leur faveur et contribuaient à consolider cette inégalité, en arrêtant la marche inconstante et variable des fluctuations populaires dans les états plus considérables et plus durables qui prenaient de la consistance sous l'influence de la civilisation chrétienne.

(9) *Robota*, travail rude et bas ; *rob*, esclave, le fils, le descendant de rob, *parobek* (po-robie). Avec le temps, ces expressions ont perdu leur ancienne signification : *robota* n'est que le travail quelconque, une occupation ; le *parobek* est un homme libre en service, employé aux travaux champêtres. Chez les Russes, *rob* conserve toujours sa valeur primitive, leur expression familière et douce appelle les enfants *rabiata*.

PREMIÈRE PÉRIODE

DEPUIS 860, JUSQU'A 1139; 280 ANS.

ABSOLUTISME.

5. SLACHCIC, NOBLE.

La race léchite, divisée depuis des siècles en différentes peuplades, allait enfin s'agglomérer en une masse plus compacte et étendre sa domination sous un chef. Les Polaniens prirent une bonne part à ce résultat, et firent, dans la route qui devait y conduire, le premier pas. Mais toute la population qui coopérait à la création de l'état, n'obtint pas le même avantage; elle était déjà composée de différentes classes, et parmi les Polaniens et les autres Léchites, il y avait une classe léchite par excellence, qui composait la classe élevée des Lechs, dont les descendants, pour se distinguer de la multitude léchite, polonaise, mazovite, chrobate, prirent le nom de *z-lechcic*, *z-lachcic*, *s-lachcic* (ex lechitæ progenitus), c'est-à-dire, tirant son origine de la race issue de Lech, d'un léchite. La prononciation modifia cette appellation en *szlachcic* (schlakhtzitz). C'est cette classe d'hommes qui fut appelée en latin noble. Lorsque le pays se constitua en état, l'autorité put élever les hommes inférieurs à cette classe; elle les anoblissait. Déjà, vers 1040, le roi Kazimir, en dotant un guerrier ordinaire de possessions plus étendues, le faisait passer dans un rang plus élevé (10). La classe de

(10) Non de nobilium genere, sed de gregariis militibus nobiliter opem tulit. Kazimirus civitatem ei contulit et eum dignitate inter nobiliores extulit (*Gallus*, I, 20.) — Quidam de sordido famulitii genere, avo originario, sed vir et facundus et strenuus nomine Maslaus

szlachcic, slachcic, *slachta* (collectivement), fut donc toujours renforcée et augmentée par de nouveaux venus qui acquéraient les prérogatives (11) qu'elle donnait.

6. ASSEMBLÉES DES DISTRICTS.

Avant que les états plus considérables se fussent formés entre les Karpates et la Mer Baltique, toutes les peuplades, dans leurs cantons respectifs, avaient leurs réunions civiques, dans le but de discuter les affaires publiques. Le district s'appelait *poviat*, et son assemblée, ses colloques, *viéca* (viétza). Le progrès de la civilisation dans la portion orientale de la Slavonie, aux environs de Dniepr, éleva et peupla des cités considérables, des villes puissantes, *grod*, qui composaient des états; c'est donc là que les viéca cantonnaux se sont domiciliés. Le progrès, aux environs de la Vistule, chez les Lechites, eut une autre marche; il respecta plus les relations éparses des habitants. Le *grod* ne concentrait point l'état politique du canton, les habitants du grod ne portaient aucun caractère civique. La dénomination de citoyen, *obyvatel*, donne l'idée de celui qui séjourne dans le cercle d'un district (12). Lorsque les états plus considérables se formaient, il n'y avait pas d'idée de la capitale ou de la résidence fixe d'un chef. Kruszvica (Krouchevitza), le berceau de la dynastie des Piastes, est oubliée et ruinée. Boleslav-le-grand n'a pas de résidence déterminée; il sta-

(*Matth.* II, 00); pincerna Meschonis et minister, post mortem ipsius, Mazoviæ gentis sua persuasione princeps existebat et signifer (*Gall.* I, 20.)

(11) Comme il y avait en Bohême des *lechs*, en Pologne des *slachcics*; aussi dans la Slavonie occidentale, chez les Vénèdes, entre l'Elbe et l'Oder, il y avait des *Lazes*, *Lechs* ou *Slachta* qui furent réduits en esclavage par des conquérants allemands. (*Grimm*, p. 227, 306, 323; *Macieiovski*, hist. de la législ. slav, t. II, p. 262.)

(12) *Viéca*, *viécé*, assemblée, cercle d'une assemblée; *vieniec*, cercle, couronne; *poviat*, cercle ou district; *povity*, *obvity*, entouré d'un cercle, enveloppé, emmailloté; *obviciel*, *obyvatel*, celui qui composa un cercle, une assemblée ou un district; membre de l'assemblée, habitant du district; celui qui séjourne dans un district.

tionnait dans des villes ou dans des places fortes. Ce n'est que vers 1080, que la faction chrobate, après avoir chassé Boleslav-le-hardi, et avoir mis sur le trône l'indolent Vladislav Herman, sans désavouer la prépondérance du nom de Pologne, indiqua aux Léchites pour chef-lieu, Krakovie. Encore fallait-il que la dynastie de Piast se séparât en plusieurs branches, et divisât le pays, afin que Krakovie devînt une espèce de capitale et de résidence (13) fixe.

7. SERVICE PUBLIC; COMMUNAUTÉ.

Les citoyens et les habitants jouissant de leur liberté, supportaient chacun une part des fardeaux publics, impôts, prestations en nature, constructions des places fortes et des ponts, réparations des chemins, poursuite des malfaiteurs, charriage, courriers et de tous les services d'où dépendait la défense du pays et le soutien de la guerre. Sous ces rapports, le territoire, les hommes et toutes leurs propriétés étaient publiques et devaient servir sans réserve à l'état. A cet égard, il n'y avait pas de propriété ; tous les possesseurs de biens fonciers fonctionnaient comme chose publique, et une propriété particulière n'était que relative, émanée de cette propriété générale, publique, commune. Là où la main de l'homme, par son travail, faisait naître des produits spéciaux, la possession particulière prenait naissance ; mais partout ailleurs, les dons de la nature étaient en commun, les poissons dans les rivières et les étangs, le miel et autres objets alimentaires dans les forêts, les terres incultes et sans propriétaires; les forêts étaient à l'usage de tout le monde ; on y chassait, on y faisait abattre des arbres et paître les troupeaux; on y défrichait le terrain pour la culture, et alors il devenait possession particulière, car c'était le travail seul qui constituait le propriétaire (*).

(13) Vladislav Herman aimait mieux séjourner à Plock, en Mazovie, qu'à Krakovie. « *Boleslauus vero legitimus filius meus*, dit Vladislav Herman, *in Vratislavia et in Cracovia et in Sandomiria sedes regni principales obtineat. Boleslauus tamen legitimus duas sedes regni principales obtinuit.* » (Gallus, II, 8, 21).

(*) La bulle de 1136 du pape Innocent II, spécifiant les donations qu'a-

8. INSTABILITÉ DE LA POPULATION PEU NOMBREUSE.

Le pays était peu peuplé. Quelques parties de la population se concentraient sur certains points plus fertiles ou plus commodes ; mais, en général, la population était très-mouvante et portée à se déplacer. Boleslav-le-grand transporta en 1002, dans l'intérieur de la Pologne, les habitants des environs de Strela et de l'Elbe ; l'année suivante, il en fit autant avec les Daleminces ou Glomaces qui habitaient à l'ouest de l'Elbe ; plus tard, en 1007, il enleva la population de la ville de Zerbst et du pays des Morezins contigu à Magdeburg, et il dépeupla la ville de Lieska et changea tous ses alentours en déserts (14). L'état des Boleslav gagnant en population, d'innombrables captifs, suites des victoires des trois rois de ce nom, entrèrent en Pologne et vinrent se confondre avec les anciens indigènes. La population augmentait toujours ainsi à la suite des victoires, mais les revers la faisaient diminuer de la même manière. Un exemple frappant de cette fluctuation se manifesta après la mort de Mieczislav II, dans la terrible catastrophe de 1040. La Pologne devint déserte. La population se transporta dans la Mazovie, et cette province, toujours moins peuplée, devint pour quelques années populeuse et puissante (15). Depuis, cette province fut réduite par

vait à cette époque l'archevêché de Gnezne, et qui étaient dispersées dans toute la Pologne, leur donne le nom de possessions de l'archevêque ; les gens qui y avaient leurs terres, sont aussi possesseurs : *possessores possessionis archiepiscopalis.* (*Raczynski, Codex dipl. maj. pol. Poznanie* 1840). Cependant la qualification d'hérédité était déjà connue (*legati Ægidii conf. de a.* 1120. (1105), Szczyg. Tinecia II, 1, p. 138, sq.). La fondation du couvent de Lenda, 1145, se sert indifféremment de possession et d'hérédité (Législ. primitive de Pol. n° II, p. 166, 167). L'instabilité de ces possessions est avérée par la même bulle d'Innocent II, quand il y spécifie dans les possessions de l'archevêque, *villam quæ fuit Dangeri episcopi.* L'hérédité se consolida lorsque les privilèges exemptèrent les possessions de charges publiques.

(14) *Ditmar*, V, p. 369, 373 ; VII, p. 381, 384, 414.

(15) Erat enim eo tempore Mazovia, Polonis illuc fugientibus, in tantum populosa, quoniam, ut dictum est, tota Polonia pene deserta jacebat (*Gallus*, I, 20).

la force des armes, et la population de la Pologne redevint plus forte que celle de Mazovie. L'instabilité des habitants et leur disposition à voyager n'était pas moins prononcée en pleine paix. Des hameaux, contenant des centaines de familles, devenaient quelquefois subitement déserts; leurs habitants les quittaient pour changer d'emplacement, afin d'éviter quelque inconvénient, quelque dérangement, ou bien pour trouver un labeur plus productif sur une terre plus fertile ou vierge (16). Il faut prendre en considération cet état de choses et les idées de l'époque pour bien comprendre les événements, les monuments historiques et la marche de la condition des hommes et des différentes classes de la société.

9. PROPRIÉTÉ, HÉRÉDITÉ TRÈS-RESTREINTE.

Cependant, la possession particulière était respectée et devenait nécessaire pour bien remplir le service du pays; l'aristocratie des fortunes se formait, et rien ne distinguait autant les classes et les hommes que la fortune. Avec le progrès de la civilisation, qui forçait à organiser un état sous un chef, ces fortunes, soutenues par les armes, croissaient et se consolidaient. On ne contestera pas qu'anciennement, la commune elle-même, dans ses *viéca* (viétza), décidait de l'usufruit des domaines publics en particulier, ou de la distribution en possession des terres publiques, des bénéfices et des hérédités. Cette faculté se transporta au chef de l'état qui, avec son autorité de dominateur et de conquérant, payait les fonctionnaires et récompensait les services publics par les hérédités (17). Plus les idées de l'occident in-

(16) Propter recessus hominum de Chinino, Clementis plebani decima penitus deperierat (fundatio monast. Trebnitz, anno 1203. Sommersb, t. I, p. 817). Cum e separatione subditorum bona dominorum suorum sæpius annihilentur et deserantur, nulla præsertim legitima causa ad hoc persuadente (Statuta Minoris Pol., art. 57). Kmetho recedat a domino suo, solum in nativitate domini juxta consuetudinem hactenus observatam (Statuta Minoris Pol., art. 114; constitut. Lancic de a. 1418, art. 65).

(17) Contuli Sandesch, Osviecim et Sevor, ista tria castra usque ad mortem. Insuper dedi et hæreditates (dipl. de a. 1163, ap. Okolski or-

fluençaient et secondaient le mouvement social de la Pologne, plus le pouvoir du chef de l'état prit de force. Après la guerre, il concourait à distribuer les portions (*sortes*) (18). Souvent, la propriété par l'envahissement n'était que titulaire, nominale, mais elle était confirmée par la force, sanctionnée par la longueur du temps, par des décrets, par l'autorité du chef souverain. Il semblait que c'était à ce dernier de disposer de la reversibilité. Effectivement, les bénéfices dépendaient de sa bonne volonté; mais quand à l'héritage qui allait perdre son propriétaire, et qui n'avait plus d'héritier, il était une bonne prise pour celui qui était à même de s'en emparer. Il s'appelait *puscizna* (19), vacuité ou vacuage à défaut d'héritier, déshérence. La succession était admise dans la ligne directe, sans que les collatérales eussent aucun droit d'hérédité au vacuage (20) Aussi, la langue polonaise ne connaissait d'autres termes pour l'hérédité que *oïczizna*, *dziadzina* et *dziedzictwo*, c'est-à-dire, patrimoine, *avita bona*, héritage d'aïeul (21).

bis Pol. p. 110, t. II). — Civitatem ei contulit militi gregario, anno 1042 (*Gallus*, I, 20.)

(18) Positio regionis, anno 1110, per sortes hæreditarias ruricolis et habitatoribus dispartita (*Gall.* III, 24.)

(19) Bona derelicta, alias puscizna (constitutiones terræ Lancic. de a. 1418, art. 23). Bona absque prole decedentium, puscizna (statuta Minor. Pol. 50; Visl. 54.) — Le copiste des lois municipales en 1455, P. S. de Opatov, dit : « *Hæreditas obmortuata,* odumarta, *vel* puscizna *sans héritier.* » — On chercherait en vain le mot de *proprietas* dans les anciens statuts de Pologne; il n'y a que des *possessiones*. Le statut litvanien même de 1529 et de 1588 ne connaît que des *possessiones*.

(20) In paganismo solos haberent filios successores (Dregeri codex dipl. Pomer, t, 1. p. 134.) Kazimir le restaurateur, vers 1040, répond aux offres de l'empereur, proverbialement : « Nulla hæreditas avunculorum vel materna, justius vel honestius possidebitur quam paterna (*Gall.* I, 19). Cum aliqui kmetones, seu rustici, vel alii civiles homines absque prole de hac luce decedunt, ipsorum omnia bona mobilia et immobilia, nomine vulgariter puscizna domini eorum consueverunt occupare (Statuta Minoris Pol., art. 50.)

(21) Le mot *spadek*, succession, héritage, est plus nouveau dans la législation polonaise.

10. GRADATIONS DANS LES CLASSES. CLASSES INFÉRIEURES. KMET.

Je ne parlerais pas des fonctionnaires, des palatins, gouverneurs, castellans, des conseillers (22), des juges, qui sortaient ordinairement de la classe noble, qu'une chaine d'or distinguait des autres (23) ; mais je ferai remarquer qu'il existait cependant dans cette classe des distinctions que les historiens nous révèlent assez souvent dans leurs écrits. La classe inférieure, offre des gradations et des subdivisions assez variées. Les gens de cette classe sont nommés, *milites gregari*, *milites pauperes*, *villani*, *kmetones*, *rustici*, *ruricolæ*, *liberi*, enfin, *plebei ignobiles*, *originarii* (24). Leur service militaire les rapprochait de la classe des nobles. Ils jouissaient des mêmes lois qu'eux; les litiges entre eux et les nobles ressortaient de la même juridiction (25). Ils possédaient leur propriété particulière et obtenaient les hérédités sur les terres publiques ou dans les domaines particuliers (26); s'ils décédaient sans hoires, leur possession devenait la puscizna (27). Ils prenaient en nantissement les héritages

(22) Militiæ princeps (*Gall.* II, 33); palatinus, comes palatinus, palatini vicarius (*Gall.* II, 4, 10, 21, 30); comes qui tunc Mazoviam regebat (*Gall.* II, 49); duces comites ac principes, vel aliique proceres (*Gall.* I, 13, 16); duodecim consiliarii (*Gall.* I, 13).

(23) Nobiles torques aureas baiulabant (*Gall.* I, 12); magnates, familiares (*Gall.* I, 9, 15); tali et tanta prosapia (*Gall.* I, 13.)

(24) *Gallus*, I, 9, 12, 15, 20; II, 4; , II 24; *Mattheus*, II, 00; dipl. a. 1105 vel 1120, ap. Szczigielski Tinecia, I, p. 138. — Originarii, dans la législation de l'Occident, répond aux « glebæ addicti, quos dominus corporaliter possidet, » il serait impossible de retrouver dans la législation polonaise une semblable servilité. Cette qualification répond plutôt à indigène. (*Voyez la note suivante, au n°* 38).

(25) *Gall.* I, 9.

(26) Per sortes hæreditarias ruricolis et habitatoribus dispartita (*Gall.* III, 24, anno 1110); hæredes in diplomate anni 1120; astricti sunt glebæ soli, propria possessione (donatio 1086, ap. Dlugoss.); Kmeto de agro aut hæreditate sua. (Statuta a. 1420.)

(27) Statuta Minoris Pol. art. 50.

des nobles (28). Plusieurs, tenaient seulement à vie, la terre appartenant à un autre, c'est-à-dire la terre des domaines publics ou privés; ils avaient un nom particulier de *smardo*, *smerdo*, mortel, qui, par son décès va évacuer la glèbe (29). Les autres la tenaient pour un certain temps (30), ou à perpétuité, en ferme perpétuelle, dont le bail obligeait au cens et à certaine redevances (31). Leurs possessions et leur propriété héréditaire, étaient reconnues et respectées, ils n'étaient point attachés à la glèbe; ils changeaient leur domicile et leur établissement comme il leur convenait; ils abandonnaient complètement leurs villages et leurs hameaux, et allaient s'établir ailleurs, sur les terres d'un autre propriétaire, ou sur les terres de l'état délaissées et incultes. Outre ces cultivateurs, il y avait toujours grand nombre d'hommes de professions diverses (32) et de locataires *komornik*, *chalupnik*, qui peuplaient les chaumières et les masures des campagnes (33) qu'ils tenaient à loyer.

(28) Si nobilis kmetoni hæreditatem obligaverit (ordinatio Bodzantae 1359, art. 5).

(29) Villam Czulov, cum smardonibus (dipl. an 1120, Szczig. supra cit). La civilisation héréditaire était si avancée en Pologne, qu'à cette époque il y avait déjà très peu de smerdon dans la Léchie. Ils étaient plus nombreux chez les Vinides, entre l'Oder et l'Elbe, où les peuplades persistaient avec plus d'opiniatreté dans leur paganisme. La classe des smerdons exista en masse plus long-temps dans les terres russiennes, où la civilisation héréditaire de l'Occident ne pénétra que tardivement.

(30) Qui per 30 annos fuerunt in manuali possessione (donatio 1086, apud Dlugoss).

(31) Pradnik, cujus hæredes Mars et Ratay tres scotos solventes. Quod polonico more pomocne dicitur, sive omnem censum, quali, vel quocumque modo vulgariter nuncupatur (dipl. confirm. 1120).

(32) Piscatores, sagittarii, agazones, fossores, sutores, lagenarii, cocci (bouchers), carpentarii, pecorarii, doliarii, venatores, pistores bulla Innoc. papæ 1136; donationes aa. 1120, 1145).

(33) In Dolany camerarii; in littoræ Vislae camerarii (*ibid*).

11. CAPTIFS, ESCLAVES, ASCRIPTICES, ORIGINAIRES.

Le grand nombre de captifs faits à la guerre et les peines de l'asservissement ou de l'esclavage imposées pour certains délits et particulièrement pour les dettes, devaient augmenter la classe des esclaves, appelés *servi*. On sait que les Bohêmes et les Hongrois vendaient leurs prisonniers, ce trafic des esclaves n'était pas non plus inconnu en Pologne. La reine Judith, mère de Boleslav III, vers 1085 rachetait les captifs et grand nombre de chrétiens de la servitude des juifs (34). Mais cette même reine donnait des esclaves et des hommes à l'abbaye de Tiniec (35). Il y avait donc des habitans dépendants des autres, sujets, asservis, esclaves; mais je ne vois point et je ne puis admettre que l'esclavage ait été une condition perpétuelle. Le captif aussi longtemps qu'il était esclave, était employé aux services particuliers. S'il n'était point racheté, sa condition devait changer. La liberté, dit la loi, est inventée par les sages pour défricher les bois et les forêts de peu d'utilité. La terre ne devait être cultivée, que par une main libre. Un esclave défricheur acquérait sa liberté et s'il allait terminer le défrichement, il devenait possesseur, ou héritier de la terre fécondée par son travail, sauf les redevances et le tribut qui lui étaient imposés. Il était libre de garder ou d'abandonner sa terre (36). C'était le co-

(34) Quæ mulier in pauperes et captivos ante diem praecipue sui obitus opera pietatis exerceret et multos christianos de servitute judæorum suis facultatibus redimebat (*Gall.* II, I).

(35) Regina Juditha contulit Xiegnice cum taberna et servis Sokol et filiis ejus. — Dominæ Judith homines Radesa, Nemoy, etc., (dipl. confirm. 1120 apud Szczig. Tinecia). Contulit (Boleslaus, anno 1065, monasterio Mogilnensi) et servos adscriptitios ex nomine designatos (*Dlug.* III, p. 258). Dans la spécification des possessions de l'archevêché de Gnezne, se trouvent : « super campum Dambsko, omnes servi cum villis eorum ; et abbatia sanctæ Mariæ in castello Lanciciæ cum centum servis et villis eorum (bulla Innoc. papæ 1136 ; Raczyn. codex dipl. Maj. Pol. p. 3, 4). Dedi in Serobno duos homines Stanum et Nozalam fratrem ejus cum pueris et villa eorum (fundatio monast. Trebnitz. 1208, Sommersb. t. I, p. 820.)

(36) *Statuta* 1420, art. 23, 31.

lon, le libéré, l'ascriptice (37). De cette manière il était naturalisé et devenait régnicole. Il y avait des ascriptices, qui tenaient leur possession pour trente ans, et d'autres qui devenaient attachés à la glèbe par cela seul qu'ils acquéraient une propriété. Leurs enfants et leurs descendants sont nommés originaires, ou indigènes nourris et élevés sur la même terre, sur le sol de la nation (38). Dès qu'un originaire ou un ascriptice, étant libéré, émancipé et libre, assis sur la terre de liberté *vola*, finissait l'époque de son labeur servile, il était considéré comme kmeto (39). Il entrait dans la milice, partageait le service militaire, pouvait obtenir les portions terrestres (sortes), acquérir une terre en propriété et la dignité de noble *slachcic* (40).

12. LES CLASSES INFÉRIEURES VAINCUES EN 1042.

Cette différente condition des habitants et ces relations variées établies entre eux, par suite de la nouvelle formation de l'état de Boleslav, étaient trop récentes, trop incommodes, et trop oppressives, pour être supportées avec patience ; aussi à la première occasion l'état fut ébranlé de fond en comble. Les esclaves se révoltent contre leurs maîtres, les libérés contre les nobles ; ils asservissent ces derniers ou les tuent et déshonorent leurs femmes ; et s'emparent de la

(37) Liberati (*Gall.* I, 19); adscripticii (dipl. confirm. 1120).

(38) Canonicis enim ecclesiæ Cracoviensis (regina Judith, a. 1086, contulit castellaniam de Chrop cum hominibus adscripticiis qui per 30 annos fuerunt in manuali possessione, vel qui astricti sunt glebae soli propria possessione, et originarii, qui ex ascripticiis nati in ipso solo glebae coaluerunt et cum servitutibus eorum et tributio quæ consistunt in frumentis, melle, pellis mardurinis. Monasterio vero Tinecensi eadem Judith contulit Xiaznice, cum suis appendiciis, scilicet cum villis supra Vislocam fluvium, constitutis et cum hominibus easdem incolentibus, ascripticiis et originariis, cum servitutibus eorum et tributis (*Dlugos*, IV, p. 309).

(39) Le défricheur est Kmeto, dans les statuts de 1420, art. 23 et 31.

(40) Avo originario, pincerna regis, princeps et signifer. (*Voyez ci-dessus la note* 10).

domination (41). Je ne répéterai pas ce que j'ai dit ailleurs de l'invasion étrangère qui forçait les habitants de la Pologne, à se refugier en Mazovie, ni de la réapparition du paganisme ou de l'ancienne religion, qui semblait vouloir renaître: je ferai seulement remarquer la dernière victoire remportée sur Maslav en 1042 qui allait terminer les sanglantes dissensions et les guerres intestines. Le parti de Maslav était populaire et allié du paganisme ; le parti de Kazimir était aristocrate, partisan du christianisme, et peu nombreux. La Pologne était en ce moment dépeuplée et presque déserte. Kazimir avait à peine pu conduire au combat trois régiments, tandis que les Mazoviens en avaient trente. Le carnage de leurs troupes fut terrible. Maslav périt, Kazimir et les Polonais, leur slachta triomphent (42). A son tour la Mazovie se dépeupla et la multitude réfugiée sur cette terre de franchises, est reconduite dans les possessions de leurs vainqueurs. Les libérés, les ascriptices, les originaires, les kmetons furent replacés sur les portions de la glèbe à laquelle ils étaient attachés.

Il faut absolument considérer cet évènement désastreux comme une victoire remportée sur les classes inférieures, dont le sort ne pouvait qu'empirer à sa suite. L'ordre fut rétabli, mais la marche de l'état social tourna dès lors graduellement au désavantage des classes inférieures.

Les facheuses conséquences de cette défaite du parti démocratique se firent sentir dans toutes les provinces ; mais elles furent beaucoup plus sensibles dans la Pologne proprement dite, parce que c'était cette province qui avait éprouvé la plus forte secousse, et il ne fallait pas moins que cette victoire sanglante et que l'emploi de la violence pour la repeupler. Les classes inférieures eurent un peu moins à souffrir dans la province méridionale de Chrobatie ; mais le lieu où la réaction fut la moindre c'est la Mazovie qui se soumit à la domination de Piast. Il ne s'y établit pas de lutte entre les

(41) Nam in dominos servi, contra nobiles liberati, se ipsos in dominum extulerunt ; aliis in servicio versa vice detentis, aliis peremptis, uxores eorum incestuose honoresque scelatissime rapuerunt (*Gall.*, I, 19).

(42) *Gallus*, I, 20.

nobles et le peuple et elle conserva les lois démocratiques, de-sorte que pendant longtemps elle servit d'asyle aux plébéïens qui ne pouvaient s'accoutumer au régime aristocratique des autres parties de l'état. (*)

13. REDEVANCES, PRESTATION, CORVÉE.

Pour se former une idée des charges auxquelles le peuple de cette époque était soumis, il ne faut que voir la donation de l'abbaye de Tiniec faite vers 1085 et confirmée en 1120; où l'on trouve les redevances des hommes de la province de Krakovie donnés au couvent avec les hameaux ou campagnes qu'ils habitaient. Ils doivent à l'église de Tiniec le cens (tributum) et la garde (stroza) avec la taille (pomocne); ils sont obligés de clore la cour de haies de 8 aunes de longueur, de construire chaque année deux maisons de 14 aunes; chacun d'eux, doit moissonner 5 arpents et faucher et amener dans la grange 5 chariots de foin; battre le blé de la dîme et le transporter dans le cloitre; chaque année il doit travailler 4 jours à la charrue dans la plus proche ferme; et charrier pour Tiniec toutes les fois qu'il en est requis; ils sont de plus soumis à fournir les moyens de voyager en voiture à l'abbé, au supérieur, au juge (tribun) et au receveur (tributarius); ils doivent travailler aux fermes chaque fois que cela leur est ordonné, ils sont tenus de livrer annuellement au monastère 3 cruches de miel et 4 écureuils ou martres.

Les peines pour le vol sont une amende de 3 cruches de miel, ou quelquefois de 6 marcs, qu'ils peuvent remplacer par une cruche de miel (43). Les hommes de la Pologne, donnés en 1145 à l'abbaye de Lenda, doivent tous les

(*) Les soumis se remuèrent encore sous Boleslav II.

(43) Voyez l'acte de confirmation dans l'ouvrage de Szczigielski, intitulé Tinecia II, 1, p. 130. L'authenticité de cet acte est justement contesté, mais personne n'a pu contester son ancienneté, et l'authenticité des détails qu'il reproduit. Si l'on parvient un jour à expliquer les fautes dans lesquelles est tombé Szczigielski qui l'a reproduit, il est probable qu'on parviendra aussi à établir son authenticité. Nous en entretiendrons nos lecteurs, dans les volumes suivants, si nos recherches sur le moyen-âge de la Pologne ont l'avantage d'être publiées.

ans vers la saint Michel, chacun, rendre 60 bottes de seigle, un boisseau d'avoine, une mesure de froment, 3 cruches de brais, moissonner 5 arpents, faucher 3 chariots de foin, couper autant de chariots de bois et deux troncs de pin ; ils sont obligés 3 jours desuite avec toute leur famille, d'aider à la moisson, de battre le blé pendant un jour, donner 3 bottes de lin ; et enfin ils doivent transporter à pied ou à cheval dans toute la Pologne les dépêches des moines (*).

14. EXACTIONS.

La dépendance, la servitude, la corvée et les redevances pesaient particulièrement sur les ascriptices et les originaires, mais les générations qui leur succédaient entraient et se confondaient dans la classe des kmetons, qui étaient de la même condition, sujets à-peu-près aux mêmes redevances, aux mêmes corvées de quelques jours, de trois ou quatre dans l'intervalle d'une année. Tous les habitants et particulièrement les kmetons et les ascriptices payaient la dîme à leurs églises respectives (**), et ils devaient subir différentes exactions et tailles, tant générales que locales, parfois très particulières et prélevées par de grands propriétaires. Les foires, les marchés aux denrées (*targové*), constituaient un revenu, parce qu'on y payait un octroi ; on percevait aussi un péage aux gués des rivières (*przévoz*), aux ponts (*mostné*) (***). les communes étaient soumises à un droit de voisinage (*vicinia, opole*), qui consistait en vaches (*krovné*) et en bœufs (*volové*) (****). Ces communes et grand

(*) Voyez, donation de Lenda en 1145, insérée dans la législation primitive de Pol., n° 2, p. 167.

(**) L'église de Gnezne avait dans les possessions de l'archevêché : plenarias decimationes (bulla Innoc. papæ de a. 1036, in Raczyn. cod. dipl. Maj. Pol.).

(***) De tabernis, de foris, de theloneis... porcorum thelonei (bulla Innoc. de a. 1036, in Raczyn. cod. dipl. Maj. Pol.). Tinecensem villam cum transitu navali..... in Bitom targowe, duæ tabernæ (Aegidii confr. tinec. de a. 1120, in Szczig. Tinecia, II,) targowe, mostne fundatio Lenden. 1145, dans la législ. primit. de Pol. n° 2, p. 168).

(****) Vache, bœuf, voisinage, sont les dénominations diverses de la même imposition. Sint ab omnibus viciniis liberæ.... de Crivinens[1]

nombre de particuliers étaient chargés d'un cens pour le terrain qu'occupaient leurs batiments et leur haie, *potvorové*, *podvorové* (*). Ceux qui étaient moins chargés de travail, payaient un cens plus élévé *dan*; sur les villages plus considérables pesaient les vœux (*vota*) de 12 marcs, qu'ils remettaient au souverain et aux seigneurs en implorant leur protection (44).

15. CHASSE ET SON SERVICE.

Le peuple participait encore à la communauté des pâturages, des coupes de bois, du produit des abeilles (45); mais il est très-probable qu'il supportait déjà plus de charges qu'autrefois, à l'occasion de la chasse dont il perdait le profit. Les grandes chasses et les grandes pêches qui se faisaient jadis en commun, de l'accord des communes, devenaient le partage des puissants seigneurs et particulièrement du roi qui, comme chef de l'état, réunissait dans sa personne l'autorité des districts et tirait tout l'avantage des institutions et coutumes de la vénerie. Boleslav-le-grand avait des oiseleurs et des veneurs de toutes les nations, et dont l'adresse servait

vicinia deliberamus, ita ut cum dicta vicinia, circuitiones, septuaginta bovem et vaccam, homicidia, omnesque exactiones, dicta villa non solvat, sed specialiter omnes villæ ex integro, se pro una vicinia et solutione si quod in eis venerit nobis, singulis annis, unum bovem et vaccam solvant. (Premisl. liberat villas cœnobii Lubin, a. 1277, in Raczyn. cod. dipl. Maj. Pol. n° LVIII, p. 65). A vicinia quod opole vulgariter nuncupatur (fundat. Lendens. 1145, législ. primit. de Pol., p. 168).

(*) Henrici barbati donat. monast. trebnic. 1222, in Sommersb. script. rer. siles.

(44) Tinecensem villam cum transitu navali, et taberna, cum voto ducis duodecim marcarum argenti et tribus poledris. Opatoviec, quod rex Boleslauscum foro et taberna et transitu navali et voto duodecim marcarum singulis annis (dipl. confir. 1120.)

(45) Libertatem omnium silvarum ad suos usus et suorum colonorum (donatio 1184 in cod. dipl. Dregeri p. 343). Les redevances en martres, en écureuils, prouvent que la chasse n'était pas défendue aux colons et aux kmetons. L'archevêque de Gnezne avait dans ses possessions : annonam mellis et feri pellium vulpinarum et mardurinum (bulla 1136, in Raczyn. dipl. Maj. Pol.).

à couvrir ses tables de gibier et de volaille (46). Là, où la chasse était annoncée, tous les chasseurs se réunissaient aux chasseurs de l'état (47). Les chiens, les faucons, les chevaux volaient au son du cor, et les gens du peuple, qui, pour éviter les rapines des grands chemins, allaient s'établir au fond des pays boisés, devaient les soigner et alimenter tous ces chiens, faucons, chevaux (48). Maintes fois, pour le gros gibier, pour chasser les animaux féroces, la population entière voyait ses travaux interrompus, afin qu'elle vînt coopérer à l'expédition des chasseurs. Ailleurs, les hameaux devaient garder et soigner les bièvres ou castors; ailleurs, les rêts pour la pêche ou la chasse (49).

16. COURRIERS, POSTE, SERVICE DES CHEMINS.

Boleslav-le-grand, qui agissait plutôt en père qu'en souverain, n'opprimait point le peuple par ses déplacements ; il préférait le séjour des villes et des châteaux à celui des tentes et des camps. Il avait bien réglé ses relais et leur service ; lorsqu'il passait d'une ville à une autre, il avait soin d'égaliser le fardeau en congédiant exactement les métayers et les

(46) *Gallus*, I, 14.

(47) Indulsimus ut piscatores et venatores fratrum, piscatores venatoresque nostros ubique piscando ac venando libere sequantur (donatio lenden. 1145). Sur les grandes chasses de cette époque, voyez le contemporain Ditmar de Merseburg.

(48) A custodia et solucione erodiorum quod sokol dicitur. Irsgovo, cum sæcutariis et stabulariis (donatio lend. 1145). Conservatio equorum, canum, falconum, aucupum, venatorum (donatio luben. 1178, apud Sommersb. p. 894). Relaxamus etiam capita animalium, quæ pro canibus nostris ; sive jecora, quae pro falconibus accipiebantur a carnificibus (Bolesl. pudic. a. 1264, in miechovia Nakielscii.) Venatores qui *psiarze* nominatur.

(49) Bobrove, a receptione vel custodia aut conductu castorariorum ; homines vero prædictarum villarum tenentur rethæ (donatio 1145). Nyr pertotum inter Thur et Cholm, cum castoribus et eorum custodibus, cum piscatoribus et villis eorum, tantum archiepiscopo pertinet (bulla Innoc. papæ, 1136, in Raczyn. cod. dipl. Maj. Pol.). Debent eis piscatores dare qualibet quarta feria veru piscibus honoratum quod mech vulgo sonat, similiter sexta feria (fundatio Trebnitz. 1203).

inspecteurs d'un district au moment où il allait le quitter, et en appelant ceux du territoire sur lequel il entrait. Aucun des conducteurs ou des pasteurs ne dérobait à sa vue ni bœuf ni brebis ; le pauvre et le riche souriaient à sa rencontre, et tout le monde accourait pour le voir (50). Mais ce service sur les grands chemins (angariæ) ne se bornait pas aux seuls voyages du souverain ; il demandait des courses à pied et à cheval pour entretenir les communications ; il exigeait des transports et des chariots, des chevaux, des bœufs, des conducteurs (prévod) de relais en relais, et à chaque station, une nourriture convenable pour les animaux et surtout pour es voyageurs, les coureurs et tous les employés de l'état. Outre ces droits qui appartenaient au monarque, les grands seigneurs (quique potentum) avaient contracté de temps immémorial la coutume de voyager avec pompe, et pour se défrayer, ils enlevaient aux pauvres, non-seulement la paille et le foin, mais encore toutes sortes de provisions qu'ils allaient piller dans les granges et les chaumières. Lorsque le moindre seigneur avait un message à faire porter, ses satellites s'emparaient des chevaux des pauvres et parcouraient des milliers de lieues avec une rapidité extrême (51). Du temps de Boleslav-le-hardi, lorsque les seigneurs allaient à leurs colloques (viécé) à leurs assemblées civiques, ils faisaient brouter les prairies par leurs chevaux, enlevaient les moissons et les provisions des habitants, brûlaient les haies et les palissades qui enfermaient les métairies, prétendant, eux et leur suite insolente, que c'était la loi du pays (52). Cependant, bientôt le peuple fut réduit à déplorer l'ancien régime et ses vieilles coutumes. Souvent, il comptait sur les chefs de l'état qui avaient à lutter contre les factions des puissants magnats. Boleslav-le-hardi céda à leur force croissante ; mais le peuple chérit son fils, le jeune Mieczislav, parce qu'il le voyait suivre les antiques mœurs de ses prédécesseurs, et parce qu'il espérait trouver en lui un protecteur. Lorsqu'en 1089, le poison l'enleva de ce monde, la Pologne pleura. Mais ce

(50) *Gallus*, I, 12, conf. 15.

(51) Vincentius Kadlubkonis, cap. 9 ; Baszko apud Sommersb., p. 50.

(52) Vita sancti Stanislai, cap 11.

ne furent point les nobles qui s'en affligèrent, c'étaient les paysans et les pâtres qui quittaient leurs charrues et leurs troupeaux, les serfs qui accouraient aux obsèques du prince défunt pour témoigner leur douleur (53).

17. DÉFENSE DU PAYS.

Le nombreux charriage, les courriers multipliés et la garde innombrable de différents objets qu'on disait appartenir au souverain (54), étaient une suite indispensable pour cette époque de la formation de l'état sous un seul chef, qui entrait en alliance avec le monde latin civilisé. La garde, *stroza*, des places fortes était plus importante et elle ne perdit pas son caractère de service de l'état. Bien qu'on croie que ce fut Boleslav-le-grand qui l'institua, il eût mieux réglé l'impôt de la garde et les prestations en nature qu'exigeaient la construction, la réparation, la défense des places, surtout de celles des frontières, ainsi que l'entretien des chemins et des ponts sur le passage des troupes. On remplissait des magasins de différents grains, *sèp*, *navaz*, on allait changer la garde et la garnison (55). L'œil surveillant de Boleslav-le-grand tenait en vigueur ces dispositions, qui se relâchèrent sous ses successeurs, sans soulager le peuple. Aucun particulier n'avait de château, les places fortes appartenaient à l'état, et personne ne pouvait ni en construire ni en posséder. Elles étaient confiées aux hauts fonctionnaires, chefs du district (comes castellanus). Les premières donations qu'on connaît ne portaient aucune atteinte à la défense du pays (56);

(53) *Gallus*, I, 30.

(54) Custodem ad aliquas res ducis custodiendas (donatio 1160).

(55) Baszko apud Sommersb. — Boleslaus I, consiliariis probantibus, generalem edidit sanctionem, ut quilibet colonus seu kmeto, mansum integrum colens, unam siliginis, alteram avenæ mensuras de purgato grano persolvat, et in propinquiora regalia horrea deducat in usum, vestitum videlicet et victum militum eorum, qui castra commetanea administrabant (*Dlugos*).

(56) La donation de Boleslas-le-hardi, en 1660, assignait seulement quelques revenus au monastère de Mogilno sur différents chateaux du prince; cui introitus regales, videlicet nonum torum, nonum portum,

et le premier exemple que l'histoire nous offre d'une place forte appartenant à un particulier, c'est vers 1110, le château du puissant Setech (57). Bientôt après, les chartes commencent à exempter de prestations (58), et les aristocrates se fortifient.

18. COUP D'OEIL GÉNÉRAL SUR LA PREMIÈRE PÉRIODE.

Lorsqu'on suit avec attention les évènements de cette première période jusqu'à la mort de Boleslav-bouche-torse, on y voit la marche de l'*absolutisme* qui est le caractère du gouvernement, et cette marche, dans laquelle il faiblit graduellement, offre des sous-divisions qu'on peut distinguer en trois différentes sections.

I. Dans l'obscurité primitive de l'histoire, l'absolutisme s'établit par la formation de l'état, contrairement au génie slave, au principe professé par cette race depuis des siècles. L'absolutisme se montre dans sa vigueur jusqu'à la mort de Boleslav-le-grand, arrivée en 1025. Il a dû, pendant 170 ans, (depuis 860 jusqu'à 1025), grandir et rassembler en lui tous

nonum poledrum, nonum piscem, ex castris, oppidis et curiis suis regiis Grudziadz, Zakroczim, Sérock, et medietatem telonii fluvii Bug..... in Laszin vero decem marcas, in Sbuczimir septem marcas, in Rosprza septem marcas, in Volborz quatuor marcas, in Zarnov duo et medium marcas, quotannis percipiendum largitus est : contulit et servos adscriptiitios ex nomine designatos (*Dlug.*, t. I, p. 258,) En 1086, la reine Judith et son mari donnèrent les hommes et quelques revenus, quelques terres (*Dlug.* lib. IV, p. 309 ; confirmatio donationis 1120 apud Szczigielski tinecia), et on n'y voit point d'exemption.

(57) Zeteum fugientem ad castellum quod fecerat (*Gallus*, II, 16).

(58) La spécification des possessions de l'archevêché de Gnezne, dressée en 1136 par la bulle du pape Innocent II, renferme des donations très-récentes. Ces donations consistent presque toutes en revenus, cependant on y remarque déjà quelques exemptions récentes : provincia Znin cum jurisdictione seculari ;....., item Lowiche cum omni penitus jurisdictione sæculari (Raczyn. cod. dipl. Maj. Pol. n° 1). Absolvimus, a stroza, a dan, a naraz a castrorum edificatione, seu pontium quorumlibet, a vecturis et expeditionibus (donatio lend. 1145). C'est la plus ancienne charte que je connaisse, qui offre un exemple des exemptions.

les éléments populaires par la nécessité de la réunion des peuplades, en un état qui préparât l'unité nationale. Dès qu'il eut accompli sa mission, il devait fléchir devant les dispositions de la race à laquelle il commadait.

II. La seconde section, de 55 ans (depuis 1025 jusqu'à 1080), offre l'*ébranlement de l'absolutisme*. L'expulsion de Rixa, les secousses épouvantables qui suivirent, la rigueur de Boleslav-le-hardi et son expulsion, détruisirent la force de l'absolutisme et ouvrirent le champ à l'influence des hommes puissants.

III. Dans les derniers 60 ans de la période (depuis 1080 jusqu'à 1139), les excès du palatin Sieciech, sous le règne de l'indolent Vladislav Herman et les troubles excités par Zbigniev, sous le règne chevaleresque de Boleslav-bouche-torse, l'*absolutisme fut affaibli* définitivement par l'ascendant que prit l'aristocratie qui va dominer dans la période suivante.

SECONDE PÉRIODE.

DEPUIS 1139, JUSQU'A 1374; 234 ANS.

ARISTOCRATIE.

(*Voyez l'Histoire de Pologne du* 1er *vol., chap.* 51 *à* 89.)

19. LA CHOSE PUBLIQUE AFFECTÉE PAR LA PROPRIÉTÉ PARTICULIÈRE.

Dans la période précédente, nous avons observé comment par la formation de l'état, les possessions particulières se consolidaient, les grandes fortunes prenaient de la consistance et l'aristocratie acquérait de l'ascendant. Par conséquent l'état social changeait, les classes inférieures en souffraient, leur position devenait précaire et plus dépendante, la propriété commune gênée et les deshérences, (ou le sol et la possession évacuées) plus rares. Nous allons remarquer dans la seconde période, que le progrès de ce changement explique la marche des évènements funestes pour l'état et la nation. Dans la période précédente, à l'exemple des particuliers, le chef de l'état se considérait comme propriétaire héréditaire de tout le pays qui n'était pas possédé par la haute classe; toutes les terres que le menu-peuple habitait et cultivait étaient à lui. L'importance énorme de cette possession du chef de l'état, faisait, que lorsqu'il partageait ses possessions particulières entre ses enfants, ou lorsque ses successeurs faisaient ce partage, ils divisaient entre eux l'état: l'état se trouvait englobé dans leur propriété. Miecislav le premier partagea sa propriété entre ses nombreux fils. C'est en vain que Boleslav le grand éloigna ses frères et voulut établir l'unité de l'empire: la perturbation de cette unité se renouvela parmi ses successeurs et ne fut assoupie

que par la mort du frère de Mieczislav II (59). Après Kazimir, son fils Boleslav II, ne régna seul que parce que son frère Vladislav Herman était trop jeune et trop indolent : mais il fut forcé de lui céder le trône et l'indolent Vladislav Herman, ne put empêcher le partage de l'état entre ses deux fils, malgré l'illégitimité avouée de son fils ainé. Le partage de l'état se perpétua dans la famille de Piast, comme s'il se fût agi d'une propriété particulière et fut consommé par Boleslav III, malgré le bas âge de plusieurs de ses fils. Le moins âgé, Kazimir, trop jeune pour participer à ce partage, ne passant pas l'âge de la tonsure, était resté sous la tutelle de ses frères, qui devaient lui assigner une portion à l'âge requis par les coutumes.

20. DROIT DYNASTIQUE.

La Lechie fut donc divisée comme une propriété héréditaire, entre les descendants de Piast et resta bien long temps plongée dans cet état. Les discussions y éclatèrent et l'aristocratie commença à réfléchir et à approfondir la question de l'état ; tandis que les princes, soutenaient leur droit héréditaire. Personne n'osait contester ce droit. Ils faisaient des donations au clergé comme les particuliers, en donnant leurs hérédités ducales en propriété et droit héréditaire (60). Non

(59) Son frère Otton ou Besbraïm occasionnait ces dissensions. Il était l'aîné, et par suite des mariages multipliés de son père, la succession lui était contestée. Le scrutateur de l'histoire nationale, Naruszévicz, cherche à mettre en doute la véracité de ces faits, mais, à mon avis, il faut les rétablir dans les fastes de la Pologne. La narration du chancèlier de l'empire, qui avait ces affaires entre les mains, est trop claire, trop précise, elle s'accorde avec toutes les chroniques et annales qui l'ont puisée dans d'autres sources, elle répond à la nature des choses qui devaient nécessairement arriver. S'il se trompe en donnant le nom d'Otton à Besbraïm, c'est qu'il est certain que Besbraim portait aussi ce nom de baptême comme son autre frère, en l'honneur des empereurs Otton, avec lesquels leur père était intimement lié.

(60) Donavi haereditatem nostram ducalem jure haereditario possidendam, dit Mieczislas III, dans sa donation de 1173. — Hereditatem nostrorum lagenariorum, ad nos jure dominii pertinentem, contulimus

seulement ils distribuaient, comme nous l'avons vu, les terres incultes aux petits cultivateurs, mais il dotaient les prêtres et les seigneurs laïques de biens avec le menu-peuple qui habitait et cultivait ses portions, *sortes*. Ils partageaient entre eux, jusqu'à la dernière extinction de leurs races, ces immenses possessions et les districts qui les enclavaient : chacun dans sa petite division était maître indépendant. Ils réglaient leurs héréditès par testaments, par adoptions; ils les échangeaient et les vendaient sans égard à aucune reversibilité. Dans cette dissolution manifeste de l'état, il s'agissait cependant de la représentation du chef de la famille et de l'état. Krakovie était considérée et indiquée par la dernière volonté de Boleslav III, comme capitale, le chef devait y résider (61). Dès que Vladislav II fut expulsé, la succession naturelle du chef de famille fut interrompue et bouleversée ; une confusion d'idées déchira l'état pendant toute cette période.

21. CHEF DE L'ÉTAT ÉTABLI PAR L'ARISTOCRATIE.

La science et les doctrines y prirent part. La loi canonique et la loi romaine, servaient d'appui à la famille. Mieczislav III, qui savait faire valoir son fisc et l'omnipotence de son pouvoir souverain, soutenait la validité des testaments, et expliquait que, comme chef de famille, il avait le droit de choisir son successeur par testament ou par adoption. Maintes fois, les testaments et la dernière volonté du chef mourant, jouèrent un rôle important dans toute cette période.

Les aristocrates étaient d'un tout autre avis. Instruits par la bible, par Trogue-Pompée ou Justin, par Aristote et par l'histoire, ils ne voulaient admettre aucune doctrine romaine, ni celle des empereurs, ni celle des papes, ils aimèrent

jure hereditario; ab omnibus juribus nobis ratione dominii pertinentibus incolas liberantes, dit Premislav II, duc de Pologne en 1214.

(61) Cum dux Poloniæ certam dederit singulis filiorum suorum in Polonia portionem, principalem civitatem Cracoviæ, majori natu reservans : instituit, ut semper, qui esset de ipsius genere prior natu, civitatem teneret eandem (Innocentii III. papæ, epistola a. 1211, illustravit Bosquet lib. I, nro 82).

mieux l'élection et ne voulurent considérer dans leur souverain qu'un chef de leur choix, qui ne fut que le premier entre des égaux (62). Ils établirent sur le trône la branche cadette de Piast et observant l'hérédité, ils soutinrent leur choix, contre les réclamations de la branche ainée, éloignée du trône par leur décision. Quoiqu'ils tinssent fixement à la branche cadette, pendant cinq très longues générations (deux cents ans depuis 1177 jusqu'à 1370), la monarchie et tous les duchés de la Léchie, étaient cependant en butte aux guerres de succession et au droit d'héritage.

22. LA LÉCHIE DIVISÉE EN PETITS ÉTATS INDÉPENDANTS.

Kazimir le juste, chef de la branche cadette, de l'état et de la famille, confia une petite partie de la Poméranie odérane, avec le titre de duc à un de ses castellans et à ses descendants. Il créa donc dans la Léchie, une petite principauté et une dynastie qui furent mises au niveau des princes Piastes. Cette création étrangère à l'esprit et à l'organisation de la Léchie, se détacha bientôt, et se réunit à l'empire. Mais sous le règne doux et peu énergique de Leszek le blanc, à l'exemple de ce petit duché, dans la même province, riche, favorisée par sa position et son administration séparée, surgit un autre duché plus puissant, formé par l'usurpation de Sviatopelk, gouverneur influent et actif. Celui-ci, allié aux ducs de Pologne qui trouvaient en lui un appui forma lui seul ce duché sans se détacher de la Léchie, dont l'ensemble fut composé d'un agrégat uniforme de duchés plus ou moins considérables, plus ou moins nombreux, indépendants et toujours discordants entre eux, désunis par l'animosité des princes et des particuliers, liés cependant par un sentiment fraternel des peuples, des aristocrates et même des princes issus de Piast. Depuis que la réunion de ces derniers, convoquée à Gonsava en 1227, eut échoué, jamais ils n'ont pu s'assembler, ni en colloque général de l'état, ni en congrès; jamais le chef de l'état n'est parvenu à réunir toutes leurs forces, quoiqu'ils sentissent bien qu'ils devaient tous ensemble défendre l'état désuni contre l'invasion des

(62) Vincent. Kadlubkonis, cap. 3, 21.

ennemis extérieurs. Leur animosité réciproque ne tendait qu'à disloquer l'unité de la nation, en apparence peu solide, et menaçait la Léchie d'anéantissement.

23. HIÉRARCHIE, SÉNAT.

Dans cette perplexité engendrée par la dynastie régnante, il y avait un autre lien qui soutenait l'ensemble de la Léchie, c'était la hiérarchie épiscopale. En même temps, une nouvelle puissance, une autre autorité se constituait à côté des princes, celle des aristocrates. Chaque prince devait suivre le conseil de ses hauts fonctionnaires, qui composaient un corps de barons, et il ne décrétait rien d'important sans leur consentement; partout ils signaient comme témoins. Kazimir le juste, succédant à l'arbitraire de son frère, vit se former à la place de l'ancien conseil qui suivait les rois précédents, un sénat, où, siégeaient les hauts fonctionnaires des provinces et des districts. Les évêques de Léchie y prirent leur rang de prééminence (63). Il est probable que maintes fois dans les questions de l'état, les barons ou conseillers des autres duchés, se joignaient au sénat du souverain. Les évêques en particulier se réunissaient à l'appel de leur métropolitain dans des synodes ou conciles et s'ils y discutaient les affaires politiques de l'état, l'assistance du prince et des barons de la Léchie, ou leur consentement ne leur manquait pas. Les colloques ou *viécé* des districts étaient toujours en usage, ils animaient l'esprit civique des habitants (64). Mais rien n'était déterminé quant aux assemblées

(63) Convocatis suis baronibus in Cracovia, dit en 1163 Kazimir le juste, lorsqu'il naturalise et dote quelques étrangers (donatio apud Okolski orbis pol. t. II, p. 110). On se fache contre lui de ce qu'il ose disposer de la Russie sans conseil : addunt illius factum arrogantiæ a nemine ferri debere, qui, senatus non inspectu reverentia (Vincent. Kadlubkonis 16). L'évêque de Krakovie, inhaerendo antiquo consuetudini in senatu regni vestri primum locum et vocem post archiepiscopum gnesnensem habet; dit le pape Urbain III en 1185 dans son brevet conservé dans les archives du chapitre de Krakovie (Czacki, sur les lois de Pol., note 1134, t. I, p. 247).

(64) Nobiles viri qui ad colloquium in Boriovo fuerunt convocati, 1202, (Henr. barbat. ap. Sommersb, t. I, p. 897). Cum multidine boronum

générales de toute la Léchie. Il n'y avait que la possibilité de ces assemblées, car le souvenir de l'unité de l'état et de la nation ne se perdait point, et provoquait à y penser.

24. DONATIONS JURE HAEREDITARIO, 1140 — 1250.

L'esprit d'indépendance trouva dans la confusion des idées un avantage personnel. Pour bien établir le clergé, la dîme que lui donnaient les cultivateurs ne pouvait suffire. Il fallait doter les abbayes, les chapitres et les diocésains. Nous avons déjà dit que les princes leur faisaient des donations très-considérables, ainsi qu'aux seigneurs laïques, démembrant de cette manière leurs immenses hérédités ducales. Sans déterminer les limites entre la propriété publique et la propriété particulière, ils confondaient l'état avec leur patrimoine ou leur propriété de famille qu'ils distribuaient, et si l'on observe bien leurs donations, qu'ils appelaient quelquefois testaments, on y voit comment la propriété publique et l'état se perdaient dans la propriété particulière. Les donations *jure hæreditario* en droit d'hérédité ou particulier furent posées contre le *jus polonicale* ou droit public polonais de l'état. La possession indépendante et presque sans condition réservait au souverain, aux ducs donateurs et aux autorités de l'état, quelques cas de la haute justice, de crime d'état ou capital. Tout y entrait dans le pouvoir du possesseur : administration, juridiction, perception de droits, service public, défense du pays ; le propriétaire y dominait et disposait de ses biens; la déshérence, *puscizna*, ne pouvait plus y arriver ; la possibilité de la spoliation d'un propriétaire disparaissait, le droit de communauté s'effaçait ; en un mot, l'hérédité affranchie de la loi polonaise, comme le disent les chartes ; la loi polonaise y était détruite et la possession livrée à l'absolutisme et à l'arbitraire des propriétaires. Les priviléges donnés en 1232 et dans les années suivantes aux évêques, se servirent d'une expression plus déterminée, en disant qu'ils cédaient aux

ac populi circum sedentis, en 1203. (id. Sommersb, t. I, p. 897). Actum in colloquio apud Manczniki 1240 et 1252 (Raczyn. cod. dipl. Maj. Pol. n° XVII, XXX, p. 20, 38). Datum in Obrazov, tempore colloqui 1256 (Boleslaus dux Pol. ap. Nakielski miechovia p. 177).

prélats le *jus ducale*, le droit ducal (65), et ne contribuèrent pas peu à faire mûrir ce système d'indépendance dans toutes ces donations. Les gens jouissant du droit héréditaire n'ambitionnaient pas de prendre le titre de duc, comme le fit Sviatopelk le Poméranien, et plus tard l'évêque de Breslav, possédant le duché de Neisse et d'Otmuchov; mais chacun régnait dans sa possession plus ou moins considérable, comme les ducs régnaient dans leurs duchés. Les priviléges qui suivaient les donations, confirmaient l'exception du droit polonais, exemptaient les anciennes propriétés des charges et participations en commun, ou les délivraient de quelques services, redevances, charges publiques, dont l'état jouissait encore.

25. DÉCRETS CONTRE LE SERVICE ILLIMITÉ DES COURRIERS ET CONTRE LA PUSCIZNA.

En 1180, les évêques réunis à Lènczica, en présence de plusieurs barons plus considérables, prononcèrent des anathèmes contre tous ceux qui oseraient s'emparer des déshérences, *puscizna*, des évêques qui décédaient ordinairement sans enfants; fût-il prince, illustre personne, fonctionnaire, etc., s'il usurpait, il devait restituer pour ne pas commettre un sacrilége. Pour préserver leurs possessions de la rapine qu'on commettait sous prétexte de la propriété publique et du service de l'état, ils décrétèrent une mesure générale par laquelle personne ne devait toucher aux provisions de gens pauvres, ni par la violence, ni par quelque subterfuge, ni exiger des chevaux ni quelque bête de voiture, en qualité de conrriers, messagers, sauf le seul cas de l'invasion de l'ennemi, attendu que lorsqu'il s'agit du salut de la patrie, il n'y a pas de tort ou d'injustice (66). Par cette disposition,

(65) Anno 1232, Vladislaus Odonis, libertates ducales concessit (Baszko inter script Sil. Sommersb., t. II, p. 59; Annal. Cuav. ibid. p. 91, 92, Dlugos, t. 1, p. 65; donatio terrar. Nissens. et Otmuchov. ap. Sommersb. t. I, p. 781, t. III, p. 35.)

(66) Nobis relatum est quod (tu Kazimire duce) de concilio archiepiscopi et episcoporum Poloniæ et principum terræ quasdam abusiones amputasti (rescriptum Alexandri III, in bullario Rom. t. II, p. 459,

l'ancien service public de charriage et de stations semblait être restreint ; ni les princes, ni les fonctionnaires, pas plus que les particuliers, ne pouvaient se promener ou voyager aux dépens de la population. Mais la loi et les anathèmes n'étaient pas assez forts pour réprimer la violence et les rapines, c'est plutôt l'intérêt particulier et la résistance des propriétaires qui réprimèrent les excès et soulagèrent en apparence le peuple dans cette ancienne charge.

26. PLUSIEURS CHARGES REMPLACÉES PAR D'AUTRES.

Qu'on ne s'imagine pas qu'il y eut une amélioratiun du sort du peuple dans l'abrogation multipliée de la loi polonaise ou du service public, sur les possessions des propriétaires ecclésiastiques et laïques. Le service ne changeait que de direction, la loi et ses coutumes tombaient dans des mains arbitraires (67). Les propriétaires devenaient les interprètes

n° 105). Nulla est enim injuria si tunc ut cunque saluti patriæ consulitur. (Vinc. Kadl. cap. 9 ; Baszko inter script. Sil. Som., t. II, p. 16 ; Dlugos, t. I, p. 542.)

(67) Les donations en Silésie le disent plus explicitement. Concedimus villam meam Kotovizi, cum omnibus eiusdem fructibus ville et utilitatibus, solutionibus, exactionibus, povoz, lesne, narzas et omnibus singulis solutionibus quibuscunque vocentur vocabulis, de jure vel etiam consuetudine, adinventis vel etiam adinveniendis (donatio a. 1208 ; apud Somm., t. I, p. 823). Concedimus quicquid juris habemus monasterio, hoc est : in venatione ferarum, in captura castorum ; item in Stanitz et caeteris, stroza, prevod, povoz, poradlne, vectigal, tributum vel census, indicionem vel aliud quodcunque ordinarium vel extraordinarium servitium vel prestationem, et si quid aliud est, quod ad nostram convertere possemus usum vel servitium aut utilitatem aliquam, hæc omnia concedimus abbati ut ea convertat in usum et commodum sui monasterii (donatio a. 1258, ducis Opoliensis ap. Sommersb, t, I, p. 880). Quelquefois les princes se réservaient de petites commodités pour leurs promenades : vaccam, quam in adventu nostro ratione prandii nostri dare tenebuntur (Bolesl. pudic. 1264, in miechovia Nakielscii) ; duas pernas, triginta pullos, centum ova, dimidiam mensuram pisi et dimidiam mensuram milii ac salis terciam dare annis singulis debet, comme Leszek le noir, en 1286 le prescrivit au castellan de Volborz.

de la loi et des usages, ils rendaient justice aux gens qui habitaient sur leurs terres, ils se faisaient justice eux-mêmes dans les contestations qui survenaient entre eux et les gens de leur domaine, ils devenaient arbitres de leur sort. On dit cependant qu'il vaut mieux avoir un seul maître absolu qu'une multitude de petits despotes qui exploitent impunément les peuples sur tous les points avec une minutieuse assiduité. C'est ce qui est arrivé dans la Léchie. Tous les devoirs, considérés autrefois comme publics, échurent à des milliers de particuliers. Les exactions, octrois et péages locaux furent leur partage, et certes, ne diminuèrent point, mais plutôt augmentèrent. La vacuité des possessions d'agriculteurs n'était plus à la disposition des autorités du pays ou du prince, mais tombait en propriété au maître. La jouissance commune des pâturages, des terres incultes ou en friche, des forêts, n'était plus que l'usufruit permis à condition, ou toléré par des seigneurs. La loi sévit contre ceux qui pourraient chasser, pêcher, couper, faire paître, cultiver sans le consentement du propriétaire. Le nombre des ruches fut plus strictement déterminé, et le garde d'abeilles, *bartnik*, du seigneur veillait à ce que les soins des intelligents kmetons n'y prissent pas trop d'extension. La garde des châteaux se multipliait sous la forme de la garde des fermes et des cours, où l'on construisait les résidences seigneuriales, *dwor*, qualifiées de castels, *zamek*. La garde et la conservation des objets de vénerie servait aux réjouissances des seigneurs. La taille, les impositions en nature, toutes les prestations, dont le prince donateur privait l'état, pesèrent sur le peuple, changées en service et en corvée dûs au seigneur. Le progrès du pays et les changements arrivés par l'augmentation de la population, faisaient disparaître plusieurs charges. On ne demandait plus aux paysans des martres ou des écureuils lorsque la chasse leur était défendue. Dans beaucoup d'endroits, les bièvres, fuyant les hommes, se retiraient vers les lieux moins fréquentés; avec leur dispersion cessait, la garde et le service, *bobrové*, (68). Les seigneurs substituaient d'autres charges à la

(68) Il y avait cependant au XIIIe siècle des couches immenses de castors aux environs des rivières Nida et Narév. En 1229, le garde-

place des anciennes, imitant leurs princes qui inventaient d'autres subsides pour subvenir à la diminution de leur revenu (69). Quelquefois, les mesures générales, décrétées avec le concours des évêques et des barons, privaient le trésor des princes de certains revenus. C'est avec leur consentement que, vers 1237, Henri le barbu, duc de Silésie, du duché de Pologne et de Krakovie, abrogea plusieurs taxes judiciaires assez importantes, connues sous le nom général de *pomocne*, et particulièrement sur les mariages des vierges et des veuves. L'abolition de ces taxes s'étendait à des classes pauvres et leur apportait un soulagement. Les ducs de Mazovie, qui se faisaient payer leurs noces ducales, *nuptiale*, amendaient de même les noces de leurs sujets, et chaque pauvre veuve remariée leur donnait une cruche de miel. Ils imitèrent l'exemple de Henri le barbu, et abolirent cette taxe, se réservant toujours un bouquet de mariés (70).

27. PRIVILÉGES JURE TEUTONICO DEPUIS 1250.

Les donations et les privilèges *jure teutonico*, en droit

castor Jasko de Makov, rendant compte au duc de Mazovie, Conrad, de la fiente des castors aux environs de Pultusk, désigne 251 castors de la seule couleur noire, on en choisit 10 pièces pour le prince, et 50 pour la vente.

(69) L'histoire accuse deux rois de Pologne, Miecislav II et Vladislav II d'avoir, à l'instigation de leurs femmes allemandes, institué pour leur table, des exactions antérieurement inconnues qui cessèrent dès qu'ils eurent abandonné le trône. A l'instigation de la reine Rixa, Miecislav II, tam regalium quam militarium danias, suffragia, collectus et tributa, in singulis precipue festivitatibus pro mensa et coquina regis solutionem indixit (*Dlugos*, p. 190). — Et Vladislav II, à la demande de sa femme, crudeliter excogitavit ut homines oppidani et rusticani statis et solennibus feriis, honoraria quædam munera, nempe, pullos, gallos, gallinaceas, anseres, ova, mel, avenam, porcos, triticum, in cellam principis inferrent : quod cum semel iterum ac tercium in graciam principis non inviti fecissent; Vladislaus, lege, ut in perpetuum deinceps esset, sanxit (*Kromeri*, hist. Pol., IV).

(70) Henricus cum barba, leges concussionis elisit, videlicet pomocne, virginale, viduale et siquæ sunt similia, prossus extirpavit (Dlugos,

teutonique allemand, dépouillaient aussi le trésor de ses ressources, mais sous d'autres rapports, elles avaient beaucoup plus d'importance pour la Pologne, et sous certains égards lui étaient plus pernicieuses que les donations par droit héréditaire. Ces dernières fixant la propriété particulière, ébranlaient la loi nationale et la transféraient dans les mains privées, la livraient à leur caprice ; les autres abolissaient la loi polonaise, introduisant une plante exotique, ennemie de la nationalité locale, dangereuse pour l'existence de l'état, dont la présence engendrait une division pénible entre les habitants. La terre hospitalière de la Slavonie donnait asyle, à différentes émigrations, venant d'Allemagne. Une multitude de juifs se refugiaient en Pologne, fuyant les persécutions fanatiques, qu'ils subissaient en Belgique et aux environs du Rhin ; en même temps, des essaims d'Allemands, s'acheminaient vers la Pologne pour y chercher établissement et fortune. Les juifs se virent protégés par les autorités du pays (71). Les privilèges, les immunités, les exemptions qui leurs étaient accordés garantissaient un libre exercice de leur culte, de leurs usages et de la langue

t. I, p. 660). — Idem dux (Mazoviae Boleslaus) cum consiliis baronum suorum, sicut in aliis privilegiis eius habetur, abolevit urnam mellis, quæ exigebatur a pauperibus viduis nubere volentibus (confirmatio privilegiorum per Gregorium IX papam, ante a. 1276, apud Czacki sur les lois Pol. et Litv., t. I, p, 61, note 330), — Honny soit qui mal y pense ! Nos écrivains, sans hésiter, rapportèrent cette exaction d'un service que la morale réprouve. La preuve d'une semblable explication, dans cette époque reculée, manque complétement, là où l'on autorisait toute la population à évacuer leur glèbe en cas de violence faite à une fille. (Statuta Minoris Pol. 57 ; Vislic, 71 ; Statuta Maj. et Min. Pol. 36, 114; Visl. 134), une semblable explication, à mon avis, est inadmissible. En effet, si nous nous référons aux citations indiquées, tout porte à croire que c'était une taxe imposée peut-être très-récemment parce qu'on ne la trouve dans aucune donation, ni charte. Elle semblait honteuse pour la législation nationale du XIIIe siècle, qui l'abolit, car elle blessait l'indépendance personnelle et la liberté qui étaient la base du mouvement social de ce temps.

(71) Sous Mieczislav III, vers 1175, *Voyez* Vincentius Kadlubkonis, cap. 2.

allemande qu'ils apportèrent avec eux et assuraient leur existence séparée (72). Leur population favorisa beaucoup l'établissement des Allemands. De bonne heure, quelques individus de cette nation, ou leurs corporations, obtinrent des permissions exceptionnelles de jouir de leur loi. Leur loi allait ensuite être étendue sur tous les habitants du lieu où ils se domiciliaient. C'est vers le milieu du XIII siècle, pendant une centaine d'années, que de semblables privilèges se multipliaient et envahissaient la Léchie. Communes, hameaux, villages, bourgs, villes furent dotés de la loi teutonique et la loi nationale y fut abrogée. Les Allemands, qui s'établirent ainsi sous l'égide de leurs propres lois, apportèrent leur industrie et l'influence étrangère; des usages et des pratiques inconnus, une autre juridiction, le duel et le jugement de Dieu; leur nationalité et leur civisme local, *mieszczanstvo;* une sympathie pour leur mère patrie, avec laquelle ils entretenaient des relations très variées et observaient une certaine dépendance se relatant aux sentences de la haute justice de Magdeburg, de Halle, de Lubeck. La loi impériale et les principes féodaux allaient en même temps déployer leurs forces pour troubler la sécurité du pays.

28. BOURGEOIS, LUTTE.

Il est donc important d'observer les villes qui commencent à prendre leur existence sous d'autres conditions que les anciens *grod* enceinte, et *posada*, établissement communal. La Léchie des temps antiques n'avait que des *grod*, place de juridiction, fortifiée contre l'invasion des ennemis; de grandes communautés en masses réunies, entassées sans ordre, *posada;* et des chefs-lieux des autorités de province ou capitales, *stolica*, résidence de la haute justice. Avec l'introduction de la loi teutonique, on procédait à la fondation de la ville ou bourg, *locatio urbis*, *civitatis*, *burgi*, qu'on nommait vul-

(72) Ces privilèges extraordinaires leur étaient accordés en 1264 par Boleslav, duc de Pologne; en 1295, par Boleslav, duc de Svidnitz; en 1299, par Henri, duc de Glogov; en 1334, par le roi Kazimir le grand. Ils jouissaient des mêmes prérogatives en Bohême, en Missnie, et en Turingie.

gairement *miasto*, c'est-à-dire emplacement (73). Les bourgeois appelés *mieszczanie*, habitants domiciliés de la localité, vont former désormais une opposition à l'idée de citoyen, du civisme cantonal, *obyvatel*, qui séjournait dans le district. Une ville *miasto*, avec son droit allemand, va avoir une existence séparée de l'état : elle a sa juridiction à elle seule, son administration, son régime, sa législation locale ; elle doit se défendre, elle compose une république : et il y en avait autant, qu'il y avait de grod, de posada, érigés en *miasto*, dotés de la loi teutonique. Toutes les villes et bourgs plus considérables, toutes les capitales furent organisées en petites républiques et la Léchie vit se former une nouvelle classe d'habitants, qui offrit un caractère politique, un état, un ordre. Cette apparition de populations nombreuses et compactes sur tant de points avec un caractère étranger, était un pronostic effrayant pour la nationalité de la Léchie, qui se partagea, se déchira bientôt en parties, expressément déterminées. Celle des nobles et kmetons nationaux, indigènes (autochthones), *terrigenæ*, *ziemianie*, dont le séjour est dispersé dans des districts, *poviat* et des terres *ziemia* de différents duchés ; et celle des citadins et bourgeois, *civitatenses*, *oppidani*, *mieszczanie*, domiciliés dans les encientes des villes, qui offrent un caractère étranger. Dans maintes villes, *grod*, *miasto*, *stolica*, on voit une double juridiction, l'une territoriale, terrestre, *judicium terrestre*, *castrum*, *grod*, où jugeaient les palatins, castellans, capitanei, starostes ; l'autre bourgeoise, de bourgmestres, advocati, consules, sculteti, scabini, et le conflict de ces deux justices. Dans tout le pays, la loi polonaise délabrée, appelée *commune*, *terrestre* (74), et la loi allemande,

(73) En 1257, Urbem suam Cracoviensem Boleslaus pudicus ad incrementa quæ sub Polonis et jure polonico assequi non poterat perducturus, jus illi largitur *srzedense* seu teutonicum ; advocatumque in ea constituit, qui urbis situm et domus, passim et sine lege, sine ordine consistentem, translocat et circo urbis primum ordinato, etiam plateas ipsius proportionaliter et ex æquo distinguit (*Dlugos*, t. I, p. 750).

(74) Dicunt esse jus terrestre, commune, in præjudicium universalis justitiæ (vita sancti Stanislai, cap. II, scripta circiter 1270.)

mal coordonnée (75), et le conflit de ces deux lois. Les appellations, variées à l'infini, de cette dernière montrent qu'il n'y avait pas plus d'unité dans cette partie de l'état, que dans l'autre, dont nous avons fait remarquer le relâchement. Dans cet état de choses, les seigneurs et les nobles, ou l'aristocratie, se partageaient, penchant, tantôt vers les anciennes institutions slaves, tantôt vers l'empire germanique; souvent ils se ruinaient et engageaient leurs fortunes dans l'usure avec les juifs. Les princes partageaient la même incertitude: tantôt ils restaient fidèles à l'esprit national, tantôt, sympathisant avec des seigneurs dénaturalisés et des bourgeois germanisés, ils ruinaient leur existence, engageant les terres de la Léchie aux usuriers allemands, particulièrement aux chevaliers teutoniques et aux markgraves de Brandebourg, ou rendaient hommage et devenaient vassaux du roi de Bohême, prince de l'empire. D'un côté les ducs de Silésie appelés au trône de la Léchie, et les rois de Bohême portant le titre de rois de Pologne; de l'autre Przemislav et Vladislav lokétek n'étaient que représentants de deux principes qui se disputaient et déchiraient le pays. Dans cette perplexité extrême de l'état, le peuple attaché toujours à sa nationalité, attendait quel joug il allait supporter, lorsque la Léchie serait définitivement démembrée et séparée en deux portions. Car celle, où la nationalité reprit ses forces, conserva son existence et consolida l'indépendance de la Pologne, l'autre s'unit avec l'Allema-

(75) Jus teutonicum, magdeburgense ou majdeburgense, novifori ou srzedense, saxonicum, lubecense, korcinense, friburgense, flamingale, culmense, suosatense, etc. Toutes ces dénominations dérivent des noms des villes qui donnaient leurs lois aux autres, par conséquent il est juste de convenir que le *jus novifori* vient du nom de la ville de Silésie, proche de Breslav, appelée *Srzoda* en polonais, *Neumarkt* en allemand, *Novum forum* en latin. Aussi, il faut admettre que ces trois mots de trois différentes langues s'expliquent réciproquement et expriment la même idée, d'autant plus que la loi *novifori* est interprétée *sredense, srzedense, szredense*. Les allemands expliquent *Novum forum*, par *Neumarkt*, la nouvelle foire, le nouveau marché; mais le *novum forum* signifie aussi le nouveau barreau, la nouvelle juridiction, justice. Effectivement, le mot *sredzki, sredense*, répond à cette signification et désigne une loi ou décret résultant d'un conseil, *z-rady, s-redzkie*.

gne. Nous laissons cette dernière, nous allons observer celle qui va être sauvée.

29. HIÉRARCHIE, SYNODES.

Dans la dissolution, lorsque la confusion et l'anarchie déchiraient la Léchie, lorsque tous les liens d'unité étaient usés, la famille régnante, rebelle à son chef, sans fraternité, la bourgeoisie divisée en petits groupes épars peu favorables à l'état, les citoyens propriétaires fonciers individuellement isolés, lorsqu'une multitude de droits, de lois, de juridictions s'entrechoquaient; l'état avec un souverain titulaire sans autorité et privé de la souveraineté nationale, n'offrait qu'un ramas discordant d'éléments hétérogènes; un seul lien soutenait encore son existence, c'était celui de la hiérarchie épiscopale. Les anathèmes de l'archevêque de Gnesne, frappant tous les partis avec le même effet, avaient leur force en Mazovie, à Krakovie, en Silésie. Les évêques se réunissaient en synodes, et, en présence des barons ou des dignitaires et des hauts personnages, décrétaient les règlements qui touchaient tous les habitants et tout le pays. En 1170, ils condamnèrent et firent brûler vif le castellan de Mazovie, Bolesta, assassin de Verner, évêque de Plock; en 1180, dans le synode de Lènczica, ils arrêtèrent les lois préservant les classes pauvres des rapines des seigneurs; en 1189, dans le synode de Krakovie, ils imposèrent sur le pays les contributions saladines (76). L'archevêque Henri Kietlicz, entre 1200 et 1219, organisa, du consentement de tous les princes, une juridiction ecclésiastique, confirmée par un synode national. Les originaires et les ascriptices établis sur les terres de l'Eglise appartenaient à cette justice; les délits des prêtres, toutes les contestations des laïques avec eux, les questions de dimes, naissance, mariage, décès, testaments, s'y rapportaient; enfin, les litiges séculiers s'y arrangeant à l'amiable, tout le pays s'y prêtait volontiers et tous les partis s'y confondaient (77). Les synodes décrétaient des statuts qui concernaient le clergé et l'état. Les synodes de 1237, 1285, 1313, prescrivirent les règlements

(76) *Dlugos*, t. I, p. 518, 542, 560.
(77) *Dlug.*, t. I, p. 624, 625.

de l'instruction nationale (78). En 1244, les évêques se réunirent à Vroclav, afin de régler la discipline chrétienne, et ce synode porta le nom de diète (79). En 1285, ils se réunirent à Lènczica, afin de juger les différends très-graves survenus entre l'évêque et le prince de Vroclav, et ils y lancèrent des censures ecclésiastiques contre le tyran de Vroclav.

30. REPRÉSENTATION NATIONALE, DIÈTE

Lorsque le sentiment civique s'éveilla et entreprit de sauver la nationalité et l'indépendance menacées de toutes parts, barons, seigneurs, nobles, hauts personnages des quatre duchés, savoir : des duchés de Pologne, de Krakovie qui, bientôt, formeront la grande et la petite Pologne (*), des duchés de Poméranie dantzikoise et de Kuiavie, se rapprochèrent et s'unirent aux évêques. La nation applaudit à leurs efforts et les appuya de ses vœux. Il ne faut pas oublier que, depuis quelque temps, le concours des barons et leur conseil devinrent nécessaires, pour que les décisions des princes fussent valides. Une multitude de peuple y prenait part et assistait maintes fois aux opérations législatives et administratives (80). Le corps des barons se composait de hauts fonctionnaires ou dignitaires, savoir : des évêques, des starostes ou gouverneurs, des palatins, des castellans, des gouverneurs, des chanceliers. Leur fonction portait toujours le caractère public de l'état ; mais l'extrême division sociale, causée par des priviléges et des exceptions, avait créé dans tous les duchés tant d'autorités particulières, que la fonction des palatins,

(78) Plusieurs de ces statuts existent en manuscrits.

(79) Synodus apud Vratislaviam, Vratislaviensis dieta (*Dlug.*, t. I, p. 710.)

(*) La distinction de la grande et de la petite Pologne commence à éclore vers le milieu du XIIIe siècle (Boleslaus dei gratiâ dux Poloniæ majoris 1259, 1260, 1261, in Raczyn. cod. dipl. Maj, Pol. XLV, XLVII, XLIX, p. 54, 55, 57.)

(80) *Voyez ci-dessus la note* 64. — C'étaient des meetings du civisme de ce temps. Chacun, selon ses facultés, prenait part aux affaires publiques et formulait des demandes. Ce concours devint toujours plus animé dans la période suivante.

des castellans, fut en grande partie dépouillée de sa juridiction, de sa police, de son administration; il ne restait à ces hauts fonctionnaires que leur antique dignité et leur considération et plus de loisir pour s'occuper des affaires générales du pays. Ils abandonnent en conséquence leurs charges aux employés subalternes, et composent définitivement le sénat et la haute représentation nationale. Ce n'est plus un sénat, simple conseil des barons, dont l'avis ne devait pas être dédaigné par le souverain, mais c'est le corps représentatif, dont le cercle grandissait sans être encore déterminé, qui, conjointement avec le prince de son choix, discute, porte sa décision et sa sanction législative. Il forme les grands colloques de toutes les provinces, de toute la nation, il organise une assemblée des représentants de toutes les terres, *ziemia*, des habitants des districts, indigènes, régnicoles, *terrigenarum*, *ziemian*, réunie en une diète, *ziem*, *siem* (z-jem), *seim*, Une assemblée, diète, a eu lieu en 1331 à Chènciny, composée des évêques, des chanceliers, des palatins, des castellans, de plusieurs starostes et de grand nombre des nobles et des personnes de l'état équestre, convoqués ou admis à participer à cette diète solennelle (81)

31. LE PEUPLE EST POUR LA NATIONALITÉ.

On dit que la loi allemande était très-favorable pour le

(81) Colloquium, conventus (Annalista contemporaneus inter script. hist. pol. edit. Gedan., p. 103; Nakielski miechovia, p. 257; Dlug., t. I, p. 1008). Veriti in sententia regum (Hungariæ et Bohemiæ) aliquando posset in dubium revocari, præsertim prælatis, baronibus, nobilibus, civibus et communitate regni Poloniæ expresse non consentientibus in ejus omologationem, sine quorum consensu omnis alienatio regni censetur irrita et inanis (*Dlug.* sub. a. 1335, p. 1036.) Anno 1356, cum reverendis in Christo patribus, archiepiscopo, episcopis, nec non caeteris prælatis et canonicis; nec non magnificis castellanis, palatinis, camerariis, succamerariis, judicibus, militibus, nobilibus; consulibus, advocatis, scabinis, sculletis et officialibus villarum et locorum singulorum, universis, synodum, conventionem, et concilium celebravimus (privilegium juris teutonici, Cracoviæ 1356 editum, Dlug., t. I, p. 1105; Laski fol. 168; Konarski, vol. leg. I, p. 143; Bandtke jus pol., p. 159).

bien-être du pays. Les priviléges qu'elle accordait, répètent constamment qu'ils donnent la liberté, qu'ils délivrent des charges oppressives de la loi polonaise. La loi étrangère devait donc offrir un avantage matériel au peuple, quoiqu'elle n'offrît que le fer et la servitude à qui entrait sous la domination des Allemands. Effectivement, le bien-être se manifestait sous son régime en Pologne; les villes, particulièrement, florissaient, et les populations se montraient très-portées à cette nouvelle organisation. La raison en est que la Pologne, en acceptant cette influence étrangère, choisit la loi des communes, mais n'admit point le système féodal des dominateurs qui déchirait l'empire et asservissait la population soumise. Cependant, malgré l'avantage évident qui résultait de l'organisation étrangère, le peuple des campagnes semblait, en général, être animé d'un autre sentiment; il était toujours attaché à sa nationalité. Peut-être qu'il aimait mieux sacrifier l'avantage matériel à l'amour de l'indépendance de son pays; peut-être qu'il n'y gagnait pas autant que les bourgeois. Délivré des anciennes prestations, il devait contribuer au besoin de l'état, de sa commune ou de sa localité; changeant de loi, il entrait sous une législation (*wille-kühr*) dispersée dans mille endroits, offrant des modifications nombreuses, empiétant sur la loi polonaise, subissant de son côté des atteintes réciproques et offrant des conflits fâcheux, dont les petites communes rurales ne pouvaient se préserver (82). Cependant, pour faire revivre la loi polonaise et lui rendre sa force, il fallait mettre en vigueur tout ce qui pouvait assurer la liberté et la sécurité des habitants, riches et pauvres, de la noblesse et des kmetons. Vladislav lokétek, placé à la tête du parti national, au milieu des agitations les plus orageuses, posa les bases de cette œuvre. Déplorant le sort d'une

— Voici un conseil en 1352 : Nunc itaque vocatis ad præsentiam nostram propter hoc specialiter : cracoviensi episcopo, suo capitulo ac palatinis, castellanis, consulibus quoque civitatis nostræ cracov. habuimus cum ipsis ministerium consilii (in Raczyn. cod. dipl. Maj. Pol., XCIV, p. 110.)

(82) Stat. Minor. Pol. art. 52-55; Vislic., édit. Laski et Konarski, art. 66, 68, 69.

capitale, Dantzik, qui fut victime de la faction allemande ; forcé de sévir contre les deux autres, contre Posen et Krakovie, il sanctionna pour la jouissance d'une partie de la population, la loi teutonique ou municipale ; mais, ressuscitant la loi nationale, il soumit également ces deux lois aux mêmes règlements d'unité et d'indépendance qui devaient désormais régir l'état. Son fils, Kazimir-le-grand, dans les années de calme, suivant l'exemple de son père, mérita le titre de roi législateur.

32, UNITÉ DE L'ÉTAT, IMPOT, JUS MILITARE.

L'unité de l'état fut proclamée et toutes les prérogatives, tous les privilèges et prétentions, tous les droits, des princes, des barons, des seigneurs, des prélats, des bourgeois, devaient se taire devant les mesures générales, et ne plus offenser, ni la loi commune, ni la nationalité, ni l'indépendance, ni la souveraineté nationale, réunies sous un seul prince (83), La liberté personnelle et l'indépendance de la propriété qui répugnaient aux servitudes particulières, n'admettaient que des obligations conventionnelles et le service public envers l'état. Ce dernier ne pouvait pas disparaître, seulement ses formes changèrent définitivement. Par les donations, les princes diminuèrent l'état et dépouillèrent leur propre caisse des ressources nécessaires, et le pays en souffrait. Comme toutes les anciennes redevances et prestations n'affectaient que faiblement quelques coins du pays, et partout tombées en désuétude, et étaient déjà hors d'usage; les princes cherchèrent d'abord à pourvoir à leurs besoins par différents expédiens arbitraires, par des taxes, d'une nouvelle invention, par des exactions, qui ne pouvaient que vexer les contribuables, sans remédier efficacement à la pénurie croissante. Il fallait donc trouver d'autres moyens plus judicieux, confor-

(83) Cum sub uno principe et capite eadem gens jure diversa habere non debeat, ne sit tanquam monstrum diversa habens capita, expedit reipublicæ ut uno et æquali jure tam Cracovienses, quam etiam Majori Poloniæ inhabitatores et cæteræ regni nostri terræ utantur et judicentur. Anno 1319. (*Voyez* mon analyse des statuts de Vislica. § 42, 47.)

mes aux ressources du pays. Il ne restait que peu de contributions en nature et particulièrement en avoine pratiquées encore dans quelques provinces. Il restait aussi un impôt foncier *pobor*, connu sous les noms de *rastrale*, *poradlné*, impôt de la charrue, ou *podimné*, impôt de la cheminée payé d'un manoir et de sa métairie cultivée, *mansus*, *lan*, *vloka*, par conséquent appelé aussi *lanové* qui dérive de *lan*, portion de terre destinée à la culture (84). En effet ce seul impôt foncier fut le plus efficace à remédier à la disette du trésor. Il fut élevé, et montait ordinairement à 12 gros (9 francs) d'une *vloka*, ou d'un *lan*, du temps de Vladislav-lokétek et Kazimir-le-grand. Tout le monde le supportait également, il n'y eut que le clergé qui s'en affranchit et ne voulut contribuer qu'extraordinairement. Il soulevait aussi des difficultés pour le service militaire dont aucun des propriétaires fonciers ne devait s'exempter. La discipline militaire était prescrite, *jus militare*, elle déterminait les armes, l'équipement, le harnais, les enseignes qu'on devait suivre, le campement et les marches sans oppression du peuple; le prix des objets nécessaires à l'armée était fixé (85). Les hommes de la classe militaire et non militaire, lorsqu'ils possédaient la terre du droit militaire, en une propriété dont ils disposaient comme de leur patrimoine, les ecclésiastiques et les scultètes, tous devaient aller à la défense du pays, selon leurs facultés (86),

33. NOBLESSE, CORPS CIVIQUE.

Pour comprendre la gradation des classes des régnicoles qui habitaient le pays, *extra muros* des villes, il faut prendre

(84) On comptait par *vloka*, là où la culture procédait par jachère *ugor* triennale; elle avait 1,701,562 1/2 de pieds carrés de roi, et était composée de 30 *morg* de 56,718 3/4 pieds carrés de roi. — On comptait par *lan*, là où la culture était en friche *odlog*, et le lan officiel montait à 510,488,7 1/2 pieds carrés de roi. — Le petit *lan* des kmetons, avait 2,139,360 pieds carrés de roi, étant à raison de demi-vloka, et on le confond très-souvent avec la vloka.

(85) Statuta vislic., art. 3, 7, 8, 80, 88, 121, 149; statuta de expeditione bellica Kazimiri magni apud Bandtke, p. 235.

(86) Sed quia in armata militia honor regis et defensio totius regni de-

en considération le prix de la tête, des blessures et des coups. Anciennement, la vie d'un noble était payée 12 marcs et celle d'un kmeton 3. Ce prix fut élevé depuis. Le plus haut prix monte à 60 marcs (2220 francs) pour la tête d'un ecclésiastique ou d'un noble, *miles famosus*, *nobilis terrigena*, *ziemianin-slachcic*. On payait 30 marcs (1110 francs) pour la vie d'un noble du second ordre de la noblesse imparfaite, *miles*, appelé dans la petite Pologne *scartabellus*, *svircalka*, c'est-à-dire compagnon, homme de confiance, considéré en Mazovie, comme un homme ordinaire, *vir communis*, non-noble, jouissant seulement du droit militaire, vulgairement nommé *vlodika*. On ne payait que 15 marcs (555 francs) pour un noble, anobli récemment, d'un scultète, ou d'un kmeton. Ces trois classes formaient trois grades dans la noblesse, et l'ordre militaire (87). Les scultètes pouvaient être anoblis et n'étaient point comptés, au nombre des roturiers. Enfin, la tête d'un kmeton tué, fut taxée 6 marcs dans la grande Pologne, 8 marcs en Mazovie, 10 marcs dans la petite Pologne. Cette gradation de la noblesse ne pouvait durer longtemps après qu'elle eut été appelée par le roi Vladislav-lokétek à la constitution de l'état. La peine capitale ne la distinguait plus dans la grande Pologne (88). Tous les nobles possédaient les terres libres qui ne dépendaient de personne. Il ne leur convenait point d'entrer dans quelque dépendance personnelle ; c'est pourquoi la loi réprouve ceux d'entre eux qui voudraient faire acquisition de scultèties dépendantes des sei-

endet, tenetur igitur quilibet miles, secundum quantitatem et possessionem suorum bonorum et redituum ad rempublicam cæteris armatis hominibus servire et prodesse; dum modo bona ipsorum sunt libera et de jure militari instituta et absque omni vexatione conserventur (statuta Majoris Pol. 18; Minoris Pol. 101; Vislic. 121.) — Clericis cuiuscumque gradus, bona patrimonialia possidentes ad expeditionem transeat de eisdem juxta ejus omnimodam facultatem (ordinatio Bodzantæ 1359, art. 9.) — Omnes sculteti, juxta ipsorum facultates ad quamlibet expeditionem ire teneantur. (Statuta Minoris Pol. et Vislic., art. 7.)

(87) Statuta Minoris Pol. 80; Vislic. 99; statuta Mazov., anno 1377, 1389.

(88) Statuta Majoris Pol. 21; Vislic. 62.

gneurs (89). Pour la haute noblesse, les anciennes distinctions, c'est-à-dire les chaînes, ne suffisaient plus, ils recommencent à blasonner leur rang, imitant les Allemands. Chacun prenait et changeait ses armoiries. Une loi nouvelle voulut que le fils ne les changeât pas du vivant de son père (90), et prescrivit de repousser par des généalogies le blâme porté à la noblesse (91). Quelque temps après, lorsque les armoiries se consolidèrent dans les familles, la loi exigea des justifications des personnes du même blason (92). Enfin l'époque est arrivée, où la classe nobiliaire va se constituer en ordre, et prendre le caractère politique en corps. Dans toute cette période, le haut personnage nobiliaire se faisait valoir isolément par des exemptions ; dans la suivante, la législation, organe nobiliaire agit en faveur de l'ordre nobiliaire.

34. SCULTÉTIES.

Les advocaties ou les scultéties, *voïtostvo*, *soltistvo*, dont il y avait grand nombre à cette époque et dont la possession convenait si peu au caractère indépendant de la noblesse, étaient des portions de terres de plusieurs hectares sous la loi teutonique, vendues ou données à perpétuité à condition

(89) Cum officium scultetorum semper existat servile et ad nutum dominorum stare et facere jure tenetur, indecens est ut majores aut potentiores personæ in scultetias aliquas præter dominorum voluntatem assumantur : idcircò, fuit visum ut nullus miles, aut alius quicunque illustris, emat aut acquirat sibi in aliqua villa scultetiam praeter illius domini voluntatem (Vislic. statut. 108). Cependant la noblesse, surtout en Mazovie, possédait des scultéties. Item omnes sculteti, seu addicti plebei, et nobiles, tam in villis nostris ducalibus, quam nobilium nostrorum, in jure theutonico culmensi residentes seu locati, prout de agri advocatiarum suarum decimare sint obnoxii (Vlad. ducis Maz. regulatio decimæ 1446, in Raczyn. cod. dipl. Maj. Pol. CXXIV, p. 170). Et nombre de scultéties de villa ou bourgades nationales, restèrent dans les possessions des nobles jusqu'à la chute de la Pologne.

(90) Quod viventibus patribus, filii duntaxat sigillo paterno utantur, et aliud portare vel habere non præsumant (Statuta Minoris Pol. 6).

(91) Stat. Maj. Pol. 44 ; stat. Min. Pol. 31, 71 ; stat. Visl. 32, 86.

(92) Stat. Mazov. a. 1412 ; Lancic. 1418.

d'un cens et quelque autre service. Le fermier devait en outre, à la demande de la commune ou du seigneur du domaine duquel la scultétie dépendait, remplir les fonctions de justice et de police. Sa dépendance du seigneur, qui conservait le titre de propriétaire, était si faible, que le fermier scultète pouvait donner un bail, en nantissement, ou vendre sa scultétie entière ou en partie, sans même aviser le seigneur d'avance (93). Il y avait encore d'autres petits propriétaires de cette époque, hommes de profession et considérés, c'étaient les meûniers, dont la position indépendante est consacrée par les lois du pays.

35. HÉRÉDITÉ, KMETONALE, VOLA.

La condition des kmetons était plus compliquée. La loi reconnait leur liberté et leur propriété, s'occupant plus d'assurer leur jouissance que de les défendre contre le danger qu'elles peuvent courir de la part des seigneurs domaniaux. Il faut observer que généralement les kmetons possèdent la terre à certaines obligations tant dans les domaines du prince ou plutôt de l'état, que dans les domaines d'un seigneur noble ou ecclésiastique, ou de quelque propriétaire particulier. Cependant il faut y distinguer deux modes de possessions : l'un héréditaire en bail à perpétuité (les anciens *sortes*) ; l'autre de l'usufruit à bail à terme. — Ordinairement un kme-

(93) Advocati et sculteti de quatuor mansis advocatiæ vel scultetiæ sed si plures quam quatuor coluerint, aut aliqui ipsorum aliquid aliis vendiderint ; locaverint seu tradiderint ad colendum (Anno 1359 ordinatio Bodzantæ art. 3.) Les sculteties sont assez anciens, en 1207, dans la donation à l'abbaye de Trebnitz, il est dit : scultetus cum villanis in villa Budkov eorum castellano non respondeant ; scultetus vero mandatis abbatissæ tenebitur obedire (Sommersb., t. I, p. 819.) La scultetie de Kreczlavicé était assez considérable, puisqu'elle payait un marc et demi en or, ce qui ferait 666 francs ; cette somme se réduisait en 4 marcs gros d'argent, c'est-à-dire à 148 francs, in signum dominii (transactio a. 1325, apud Nakieslki miechovia, p. 253.) Elle devait consister en plus de 16 mansus. — Coloni pedites, sculteti equites, ad communem terræ defensionem procedere tenebuntur ; disent les chartes de 1178 et 1203. Sommersb, t. I, p. 895, 898.)

ton possédait un *vloka*, ou un *lan* (*mansus*) et plus souvent un demi de *vloka* ou de *lan*, quantité suffisante pour l'entretien de la famille, portion indivisible. Il y en avait grand nombre qui possédaient moins, des portions plus petites, toujours chargées d'obligations proportionnées à la grandeur des portions *sortes*, aussi indivisibles. C'était une propriété héréditaire établie sur la loi polonaise (94), hors de toute atteinte, hors d'engagement que le seigneur pouvait contracter, ne répondant, ni pour ses dettes, ni pour cautionnement, ni pour amendes, ni pour quelque chose que ce soit qui touchait le seigneur; car le seigneur répondait lui seul de ses propres biens qu'ils administrait directement lui-même (95). Le kmeto établi, ne pouvait être dépossédé par le seigneur du domaine : la loi, ne voulant plus souffrir de vacuité *puscizna*, défendit expressément la saisie des biens meubles et immeubles que les seigneurs se permettaient par abus, lorsqu'un kmeto décédait sans enfants, elle ordonna explicitement qu'en ce cas, les biens seraient dévolus aux plus proches parents collatéraux (96). Puisque cet héritage, obéré par les obligations était indivisible, il s'ensuit qu'un seul des héritiers pouvait l'avoir, un fils, un gendre, un neveu, le mobilier se divisait entre les autres qui allaient où bon leur semblait et, rien ne devait les empêcher, se domicilier dans une ville afin

(94) Kmeto de agro, aut hæreditate sua (stat. 1420, art. 24). Kmetones mellificia jure hæreditario possidentes (*ibid.* 27). Quando kmeto apud nobilem agrum suscipere voluerit.... circa susceptionem kmetonis poterit locare jus polonicum (stat. Mazov,, p. 386). Hoc in jure terrestri (stat. Visl. 134.)

(95) Pro pœna, obligatione aut fidejussoria cautione militis, kmeto vel subditus, non debet impignorari; miles obligatus, de suis propriis bonis et rebus satisfaciat. (Stat. Majoris Pol., 39; Vislic., 150.)

(96) Abusiva consuetudine noscitur esse observatum quod cum aliqui kmetones seu rustici, absque prole de hac luce decedunt, ipsorum omnia bona mobilia et immobilia, nomine vulgariter puscizna, domini eorum consueverunt occupare, unde nos eandem consuetudinem, et juri contrariam, et absurdam reputans, statuimus, quod debonis decedentim calix pro marca una cum media (55 francs) ecclesiæ parochiali comparetur, reliqua vero bona ad proximos consanguineos et affines devolvuntur, prout æquitas et justitia suadet. (Stat. Min. Pol. 50; Visl. 54.)

d'exercer quelque profession, s'établir dans un autre domaine, ou acheter une terre, afin de devenir propriétaires indépendants (97). Qu'on ne pense pas que par cette division des meubles et immeubles, et l'indivisibilité de ces derniers, un des membres d'une famille de kmetons fut attaché à la glèbe, car s'il le trouvait avantageux, il était libre de l'abandonner, comme il avait le droit d'en prendre possession. Il l'abandonnait en s'acquittant des conditions obligatoires de la convention ou du bail à perpétuité jusqu'à l'époque de son éloignement. Le second mode de possession des kmetons et des hommes qui entraient dans la classe des laboureurs, c'est le bail à terme pour plusieurs années. Ce genre de possession se nommait *vola*, *libertas*, parce que la volonté du seigneur la confiait et elle rendait la liberté aux prisonniers, aux ascriptices qui la cultivaient. Ils devaient y servir, travailler ou payer le cens pendant les années convenues : après, ils étaient libres de disposer, eux, de leurs personnes (98) et le seigneur

[97] Nos Bartholomeus una cum fratribus nostris, intendentes servitium nostri subditi [kmethonis] Petri, de nostra voluntate, damus sibi locationem villæ nostræ Pythycz cum viginti mansis et uno in perpetuum jure hæreditario possidendos,.... preterea tabernam cum suis usibus sibi damus ; adjicimus etiam tercium denarium sibi in villa et metis villæ de re qualibet judicata... Damus etiam sibi, suisque legitimis successoribus predictam villæ locationem libere vendere, donare, seu commutare (donatio de a. 1305, in Raczyn. cod. dipl. Maj. Pol. LXXXIII, p. 94). Voici une famille kmetonale, propriétaire directe d'une terre considérable. — Si nobilis kmetoni, hæreditatem obligaverit (ordinatio Bodzantæ 1359, art. 5).

(98) *Vola*, dans la législation de Bohême, signifie un droit quelconque relatif aux biens sans aucune obligation (Macieiovski, hist. de la législ. slav., t. I, § 277, p. 298). Dans la langue polonaise, *vola* signifie volonté et jouissance de la propriété. Les statuts polonais interprètent la *vola* en latin par *libertas ;* et nous avons déjà observé ci-dessus, § 11, que c'était la manière de rendre la liberté aux captifs que de leur donner la vola (statuta 1420, art. 23). Or, les statuts de Korczin en 1456, disent : servi liberi, vulgariter *volny*, c'est-à-dire libres ; et ceux de Korczin en 1372 répètent : liberi sive exempti, alias *slugi*, c'est-à-dire serfs, serviteurs : car par cette servitude ils devenaient libres. Les ascriptices, les originaires, les kmetons, tenant la vola de la bonne volonté du sei-

de sa vola. Les tenanciers de vola, continuaient de la tenir en prolongeant le contrat, ou changeaient de possession à terme de bail. La différence essentielle entre la vola et l'hérédité kmetonale consiste en ce que la première est un bénéfice disponible, l'autre une portion du domaine indisponible. Pour disposer de la première, le seigneur avait une pleine liberté ; il ne jouissait point de cette liberté pour l'autre. Si le kmeto possesseur l'abandonnait, le seigneur devait la confier au premier intervenant qui la demandait. C'est pourquoi le clergé appelait la dîme de celle-ci *illibera*, au cas où l'hérédité kmetonale était cultivée par un noble (99) : car cette dîme était le produit d'une terre qui n'était pas à la disposition libre du seigneur du domaine; il ne devait pas jouir directement de cette terre sur laquelle il n'avait que le titre de propriétaire.

36. LES KMETONS SONT LIBRES.

Malgré la dissolution de la Léchie, elle devenait toujours plus populeuse; par conséquent, la population mouvante rencontrait toujours plus d'obstacles dans le changement de son domicile en masse. La législation y intervint avec empressement, afin d'empêcher le dérangement des propriétaires et le désordre qui pouvait en résulter. Sans abroger totalement cette liberté, elle détermina trois cas d'émigration autorisée par la loi, savoir : lorsque les censures ecclésiastiques lancées contre le seigneur privaient son domaine de sépulture, lorsque les kmetons étaient vexés pour les délits et les dettes

gneur, étaient en servitude. — Si libertatem, volam, habebat, tot annis domino suo serviat ab ipso minime recedendo, quod annorum libertatè (vola) gaudebat : et hoc, quando in jure polonico sedet. Quando vero jure teutonico est locatus, idem nequeat recedere ullomodo nisi tot annis censum exsolvat, quot annis habuit libertatem (volam) (stat. Maj. et Min. Pol. 36, 114 ; Vislic. 134). Ils pouvaient se racheter, payer leur rançon. — *Voyez* les autres conditions des colonies appelées vola, analysées dans le chap. ou § 78 de la période suivante.

(99) Ignobilis decimam illiberam de agris quos colit, dare sit adstrictus. Clericus petens decimam illiberam ab aliquo qui se dicit nobilem... (ordin. Bodzan. 1359, art. 5).

du seigneur; enfin, lorsque le seigneur violait une villageoise. Surtout, dans ce dernier cas, ils étaient autorisés à s'en aller tous sur-le-champ sans que personne dût les contrarier, et à aller où chacun voulait (100). Individuellement, ils pouvaient s'éloigner à tout moment, lorsqu'ils s'arrangeaient et fermaient leur compte avec le seigneur. Ordinairement, la fête de Noël était l'époque de la recession. Le kmeto qui sortait devait laisser le manoir dans un bon état et les champs ensemencés, bien cultivés, s'il était de la loi polonaise ou teutonique. Ceux qui jouissaient de la loi teutonique, s'ils voulaient abandonner leur hérédité avant le terme convenu, devaient la vendre ou se faire remplacer par un autre kmeto riche. La loi polonaise, se référant à l'ancien usage, permettait encore à un ou deux kmetons à la fois de s'en aller, contrairement à la volonté du seigneur. La fuite était désapprouvée. Ainsi, par la fuite nocturne, le kmeto perdait tout son bien, sans se délivrer de la poursuite. Le seigneur devenant propriétaire de ses biens pouvait revendiquer et recouvrer le fugitif, s'il ne le négligeait pendant une année entière. Mais la loi se rapportant encore à l'ancien principe, ne force point le fugitif à rester dans le domaine du seigneur, le condamne seulement à une amende de 3 marcs (111 francs), l'oblige à payer le cens annuel et le rend libre de tout engagement (101).

37. LES KMETONS SONT SOUS LE POIDS DES OBLIGATIONS.

Malgré le changement advenu dans les obligations que les kmetons devaient au seigneur de leurs possessions, elles n'é-

(100) In talibus casibus omnes ibidem habitantes recedent, quo unicuique placebit (statuta Min. Pol. 57, Vislic. 71; statuta Maj. et Min. Pol. 36, 114; Vislic., 134.)

(101) Cum a nobis, sive alio domino nobis subdito kmeto effugerit, idem nullum jus acquirat, donec domino suo de mansione non constabit; secus, si domino de mansione constiterit et intra annum ipsum jure non repetierit, extunc, post annum si ipsum repetere voluerit, minime licebit. Profugus, si, propter austeritatem domini redire timens, etiam jure convictus noluerit, decernimus, quod fugiens domino tres marcas pro poena, et censum annualem, solvere tenebitur et per hoc a domino suo

taient pas moins variées que les anciennes. Sans rechercher les petits dons, présents, faveurs, bouquets, vœux, révérences, il est certain que la garde locale et le charriage domanial existaient toujours, que les kmetons devaient rapporter à la grange avec leurs voitures la dîme aux ecclésiastiques (102) et la moisson aux seigneurs. Si les exactions du droit polonais étaient abrogées ou tombaient en désuétude, d'autres conditions étaient imposées aux kmetons dans des conventions nombreuses qui résultaient de la courte durée de tenue de la vola et de la mutabilité des cultivateurs. Ordinairement, on augmentait le cens, les fournitures de grains ou le travail. Dans les terres cultivées sous la loi allemande, prévalaient les fournitures de blé en grande mesure allemande, *maldrat*, qui valait quatre mesures, *korzec*, de Pologne, et équivalait à la dîme de froment, de seigle et d'avoine (103).

fugitivus liberatibur. Hoc in jure terrestri. In jure teutonico fugere seu recedere non potest, nisi hæreditate vendita, vel loco sui kmetonem æque divitem collocet, aut agris in toto excultis et extirpatis, hiemalibusque et æstivalibus seminatis, domino resignando, recedere poterit pro libito [codices anno 1440, 1444, 1458, statutor. vislic. 134]. Nequaquam recedat a domino suo visi domo bona relicta et decenter septa, solum in nativitate domini juxta consuetudinem hactenus observatam [ibid. traduction polonaise de Svientoslav, p. 75.]

(102) Præcipimus, colonis et kmetonibus agros et prædia quælibet colentibus, decimas frugum suarum curribus suis, ad horrea episcopi et clericorum ducere et ponere, sicut olim fuit consuetum. Anno 1352 (Bandtke jus polon., p. 154.) Laudamus quod dux debet promittere decimas ecclesiæ poznaniensis, in villis terræ suæ locare apud bonos kmethones sive rusticos, ubi decime stabunt illesæ (composition 1358; in Raczyn, cod. dipl. Maj. Pol. **XCVIII**, p. 115.) Et præterea kmethones ad ducturam decimarum hujus modi debent esse obligati; et nos dux Vladislaus ac nobiles terrigenæ et subditi nostri non debebimus,... sed licebit ipsis (spiritualibus) easdem apud kmethones quos ad id sibi neverint utiliores locare quiete et secure (regulamen 1446, in Racz. cod. dipl. Maj. Pol. **CXXIV**, p. 169.)

(103) Agrorum colonis mansus quilibet fertonem persolvat argenti (9 1/4 francs) et maldratum triplicis annonæ, quatuor siliginis, quatuor tritici et quatuor avenæ (an. 1255, Henr. dux Silesiæ, civitatem Olesnitza jure teutonico locat, apud Sommersb, t. I, p. 1073.) Unum ferto-

Dans les terres de la loi nationale, le kmeto livrait moins de productions en nature, *sep*, mais cultivait certaines portions de fermes du domaine, et il était redevable de plusieurs jours par an de travail ou de corvée. Quelque puisse être le nombre des jours de travail, on peut dire avec certitude qu'il n'excédait pas le nombre de semaines d'une année, qu'il était même bien loin de ce chiffre (104).

38. LES KEMETONS SONT SUJETS DE LEURS SEIGNEURS.

Toutes ces relations qui existaient entre la noblesse et les kmetons n'étaient pas sans de graves inconvénients pour ces

nem argenti usualis et unam maldratam triplicis frumenti, videlicet quatuor mensuras tritici, quatuor siliginis et quatuor avenæ per singulum annum persolvent (transactio de 1291, apud Czacki, t. I, p. 317 nota 1198). Incolæ de manso quolibet duas mensuras tritici, sex siliginis, quatuor avenæ cum fertone argenti usualis pro censu, et decima in magnam mensuram (*maldrat*) solvere tenebuntur singulis annis in festo S. Martini confessoris (donation de 1290, dans mon ouvrage sur la législ. primit, n° 18, p. 205) Incolæ vero villæ, de quolibet manso quatuor mensuras tritici, quatuor siliginis, quatuor avenæ et tres scotos usuales argenti solvere annis singulis tenebuntur (Raczyn. cod. dipl. Maj. Pol. 1299, LXXXI, p. 91.) Vers 1300, la valeur d'un mansus était 10 marcs et sa rente fut comptée, un marc ou 37 francs. D'après le prix des céréales de cette époque, le cens et le maldrat, donnent, dans le premier et le second cas, 28 francs 17 centimes; dans le quatrième, 23, 50; dans le troisième, à peu près 20 francs.

(104) La fondation du monastère de Trebnitz en 1203 porte : omnes homines circuitus, tenentur operari in Trebnitz, sex septimanis, scilicet post octavam paschæ duabus, post octavas pentecostes duabus, ante festum S. Martini duabus; in aestate quilibet metere debet quinque capetia, secare plaustratas (plaustra tria?) fœni in pratis monasterii (Sommersb, t. I, p. 817). Tempore Withoudi, dum ad possessionem seu locationem kmethones vocabantur (in Podlachia), extunc quatuordecim dies in anno quilibet kmetho de manso laborabat (privil. terræ Bielsc. de anno 1501, art. 13, in T. Dzialyn. zbior prav litev. p. 89). Comparez ce qui a été dit ci-dessus, période première, § 13. Je n'ai pas de matériaux pour indiquer d'une façon plus déterminée le travail et la corvée du XIVe siècle, mais il suffit de prendre en considération les statuts de Mazovie de 1421 (Bandtke, jus pol., p. 139) pour se convaincre que les jours de cor-

derniers. La noblesse se nommait volontiers sujette du chef de l'état, mais elle était civiquement active, s'élevait à une vie politique, possédait une propriété absolue de ses terres. Les kmetons, privés de tous ces avantages, étaient considérés comme sujets de la noblesse. La noblesse les appelait ainsi : *subditus, poddany*, et les traitait comme assujettis. Les colons qui tenaient vola, ascriptices, originaires, colons, illiberi ou liberi, liberati, portaient aussi les noms de *rustici*, *villani*, *ignobiles, kmetones*, *subditi* ; et les seigneurs confondaient toutes ces dénominations, toutes ces conditions qui, effectivement, devaient être confondues et placées sur la même échelle dans le but d'assurer à tout le monde la liberté (105). Il est beau que la loi prescrivit que l'huissier devait frapper à la porte du kmeto pour notifier au domicile la citation comme pour un noble ; que la juridiction ne devait pas confondre les kmetons dans des affaires de leurs seigneurs ou les rendre responsables pour eux ; que la contumace d'un kmeto était purgée par l'amende d'un bœuf, lorsqu'elle était taxée à deux bœufs pour le noble plus riche (106); mais il est triste d'observer que cette législation ne parle que d'excès et de violences dont les kmetons sont susceptibles, ne pense qu'aux fugitifs, n'indique aucun règlement qui les autorise à agir avec indépendance, qu'elle ne les voit que relativement à leurs seigneurs, que son langage prouve que la marche de la civilisation et la prépondérance des nobles et des *milites* paralysent l'antique franchise. Bien que la loi parlât en faveur de la propriété foncière du kmeto et de son héritage, le seigneur avait

vée dans l'année, étaient inférieurs au nombre des semaines (*Voyez ci-après* le § 84 de la période suivante).

(105) Sive liberi, sive ascripticii (confirm. Vladislai loketek, fundationis monast. Lenden. de a. 1336); kmetones, inhabitatores et incolæ (idem Vladisl. a. 1332 ap. Nakielski miechovia); coloni et kmetones (Kazim magnus in privil. 1352, apud Bandtke jus pol., p. 134); kmetones aut incolæ (Visl. 71); seu rustici (Visl. 54); kmetones vel rustici qui liberi non sint (compositio decim. in Mazov., 1358, in Racz, cod. dipl. Maj. Pol. XCVIII, p. 115); aut villani (Visl. 24); kmeto vel subditus (Visl. 150). En 1359, leur dîme est appelée illibera (ordin. Bodz. art. 5, p. 166).

(106) Statuta Vislic. 11, 24, 150.

le titre de propriétaire du domaine, avait mille moyens de le dépouiller de ses possessions et de l'expulser de ses terres ; bien que la loi voulût le préserver de la responsabilité pour les dettes de son seigneur, le créancier qui s'emparait du domaine de son débiteur en qualité de possesseur, chassait le kmeto, s'il trouvait bon et avantageux de cultiver directement sa possession (107). En commettant cette violence sur la personne du kmeto, il ne violait point la nature du sol, car son débiteur étant toujours propriétaire du domaine, lui, le créancier remplaçait le kmeton et représentait le possesseur direct et subordonné comme de droit. Ce n'est plus la rapine des seigneurs se promenant et voyageant, qui excite les plaintes des classes pauvres, mais la dépendance imposée à celles-ci. Les oppressions et les injures des nobles et des *milites* s'aggravaient sur les kmetons, qui allaient se plaindre et trouvaient protection chez le roi Kazimir, dit le grand. Il s'opposait sévèrement et s'interposait rigidement pour que personne, fût-il grand, riche, puissant, n'osât exercer de violence sur ses kmetons. Du temps de Kazimir-le-grand, chacun était puni de ses infractions à la loi et de ses excès. C'est pourquoi ce roi n'a pas évité le persiflage des nobles et des *milites*, qui l'appelèrent par dérision roi des paysans, *rusticorum rex*, *krol clopov* (108).

92. PROTECTION DES SEIGNEURS DONNÉE AUX KMETONS DEVANT LA JUSTICE.

Partout, dans le duché de Mazovie, dans la grande et la petite Pologne, les kmetons ne peuvent se présenter devant la justice sans l'assistance et la protection de leur seigneur, pour laquelle celui-ci reçoit un bon salaire. Dans le duché de Mazovie, les kmetons jouissaient de plus de liberté, parce qu'ils trouvaient des protecteurs plus prompts à donner des cautionnements, *rekoïemstvo*, pour eux, et ces protecteurs y

(107) Si labores suos dictus creditor voluerit ampliare repellendo kmetones, et excolendo agros eorum, de agris kmetonum quos colit decimam ingonitvam, solvere tenetur (ordinatio archiep. Bodzantæ 1389.) De agris dequibus kmetones per nobiles sunt depulsi et ammoti (lauda Cracoviensia 1447.)

(108) *Dlugoss*, t. I, p. 1161.

avaient un bon partage dans les amendes judiciaires (109), où comme de raison, ils se faisaient directement récompenser par le protégé. Les statuts de la petite Pologne prennent le plus d'intérêt pour les kmetons, passent sous silence toute assistance de seigneurs, haussent le prix de l'homicide, des blessures et des coups, adjugent une portion moins considérable aux seigneurs que ne font les statuts des autres provinces. Ceux de la grande Pologne, silencieux à l'égard des kmetons, se prononcent à peine sur la non-responsabilité dans les affaires des seigneurs (*), ils ne parlent que des fugitifs et donnent tout l'avantage aux seigneurs dans le dividende des peines judiciaires (110). Ce dividende de la grande Pologne

(109) Miles kmetonem alterius vulnerans, tum kmeto super eumdem militem quærulari debet et agere judicialiter, dominus vero ejusdem kmetonis assistere debet in judicio et tres marcas usuales super percussore æccipiet, kmeto vero pro quolibet vulnere, sex scotos, pœnis ducalibus exceptis (stat, Mazov. a. 1377, art. 15.)

(*) Voici l'extrait d'un acte dressé à Osieczno, dans la Grande-Pologne, d'un litige entre un abbé et un kmeton, terminé à l'amiable, à Konkalewo, par l'arbitrage de nobles et de non-nobles, où le kmeton figure en personne sans assistance de seigneur. Noverint universi, quod vertentibus hinc inde impedimentis inter abbatem et conventum ejus lubinensem parte ex una, et quendam kmethonem de Lubin dictum Bartho et Stephanum filium eius parte ex altera : volentes vero partes predictæ, compositionem ac concordiam finalem, videlicet amicalem in villa Konkalewo terminum hodie ex utraque parte receperunt : quos concordaverunt, nobiles viri domini Hanko et Petrus fratres uterini hæredes de Konkalewo et Mathias de Hossek, Petrus Zumpf scultetus de Lubin, nec non Pelgrinus judex, Dominicus Cabervat de Bolewo, intempora æterna; Quo facto, dominus Jarossius frater conventualis una cum domino Mathia plebano lubinensi exparte prædicti domini abbatis lubinensis, cum prædicto kmethone Bartho, unacum stephano suo filio, personaliter coram nobis, proconsule et juratis civitatis Osseczna : Paulo Longi, Johanne Orszula, Milza, Paulo Crotki, venerunt, prædictam compositionem supra scriptorum nobilium, in dicta villa Konkalewo : coram nobis sic simul, in prætorio sedentibus predicti oppidi (Oseczno), viva voce recognoverunt... (Compositio de a. 1399. in Raczin. cod. dipl. Maj, Pol. (VIII, p. 145, 146)

(110) L'amende fixée dans la législation polonaise du XIVe siècle pour

fut abrogé par la législation de Vislica, qui sanctionna les peines déterminées par le statut de la petite Pologne (111) ; mais l'exécution de cette loi rencontra bien des retards.

40. LA POLOGNE N'EST PAS FÉODALE.

Finissant mes considérations sur la seconde période de l'histoire de Pologne, je vais ajouter quelques observations contre l'hypothèse qui fait de la Pologne un état féodal et l'assimile le plus faussement au système des pays occidentaux,

l'homicide et la blessure d'un kmeto ou paysan, réduite en francs et centimes, était réglée de la manière suivante.

Dans les statuts de :	*Homicide :*			*Blessures ou coups graves :*					
	à la famille.	au seigneur.	total.	au blessé		au seigneur.		total.	
	fr.	fr.	fr.	f.	c.	f.	c.	f.	c.
Mazovie.....	178.	178.	356.	— 9	25.	12	33.	21	68.
Petite Pologne.....	222.	148.	370.	— 9	25.	4	62.	13	87.
Lènczica (en 1418)....	111.	259.	370.	— 9	25.	22	35.	31	60.
Grande Pologne	111.	111.	222.	—19	50.	37	00.	56	50.

Dominus kmetonis tres marcas usuales super percussore accipiet, dit le statut de Mazovie, c'est le tiers *tercia* du marc. Occidens, vulnerans, domino solvere teneatur, disent les statuts de Lenczica et de la Grande Pologne.

Les statuts de la Petite Pologne s'expriment avec plus de réserve, ils disent : Kmeto occidens kmetonem, pro poena homicidii, castellaniæ vel ei in cujus jurisdictione homicidium hoc perpetratum, quatuor marcas (148 francs.) Si kmeto vulneratur de pœnis sententiatis duas partes læso, terciam autem judicio ubi causa agitatur dare demandamus (stat. Min. Pol. 51, 72 ; Vislic. 56, 88.) Or, c'était à la justice, à la juridiction, non pas au seigneur que l'amende était destinée. Ce ne sont que les statuts de Nieszava en 1454 qui changent cette disposition et prescrivent que cette portion de la peine capitale appartiendra au seigneur : pecunias quas antea, pro capitibus a nostrorum terrigenarum hominibus recipiebant (castellani seu capitanei), a modo exigere non debebunt, sed unus quisque hæres hujusmodi pecuniam, alias *glowe*, jure sibi decernendo recipiat (art. 35, p. 287).

(111) Sviętoslav de Vocieszin. statutorum lib. II. 21. p. 84, 93.

d'où résulte bien d'autres hypothèses qui égarent l'esprit observateur. Plusieurs écrivains ont déjà remarqué l'abus qu'on faisait du féodalisme dans différentes histoires monstrueusement défigurées. Hallam, historien très-judicieux, observa avec raison qu'il n'y avait que la France, la Grande-Bretagne et quelques colonies normando-franques, qui fussent constituées en états féodaux; partout ailleurs, il n'y avait qu'une influence plus ou moins forte du féodalisme; les pays limitrophes en sont particulièrement affectés, et s'il faut, dit-il, indiquer un état radicalement contraire au principe féodal, certes, c'est la Pologne. L'œil pénétrant de cet auteur a bien apprécié ou deviné le caractère de l'histoire de ce pays. Plusieurs écrivains français qui cherchèrent à approfondir son organisation sociale, reconnurent cette vérité. Jean-Jacques Rousseau voyait avec plaisir que la Pologne, de tous les peuples existants, se rapprochait le plus de l'esprit des anciennes institutions des Grecs et des Romains; Mably dit aux Français: « Les Polonais n'ont jamais connu nos lois ni nos coutumes féodales; leur république n'est qu'une association des possesseurs des terres; un intérêt commun a dû toujours les réunir. » Rulhières assure aussi que ce n'est point le gouvernement féodal qui subsiste en Pologne, mais un gouvernement plus ancien, celui des Francs, des Goths, de presque tous les peuples sortis des forêts du Nord, celui qui a précédé la féodalité. En effet, s'il est utile de comparer quelque autre organisation sociale à celle de la Pologne, il convenait bien mieux de l'assimiler au système allodial qui précéda la féodalité. Mais l'autorité de tant d'écrivains célèbres n'a pu rien contre cette foule irréfléchie qui, avec ses idées confuses, prêche l'erreur. Ces illustres auteurs français parlaient de la Pologne moderne; Hallam parlait de la Pologne du moyen-âge. Je crois que les considérations précédentes sont à l'appui de son assertion, et les suivantes seront d'accord avec celles des autres auteurs dont j'ai cité l'opinion.

41. LES CONDITIONS DE LA FÉODALITÉ SONT ÉTRANGÈRES A LA POLOGNE.

Les conditions de la féodalité sont: 1.° dépendance et servitude personnelle de tout le monde, érigée en système, en-

chaînée par une gradation, en sorte que, depuis l'esclave le plus humilié jusqu'au suzerain, personne n'y est libre. Les vassaux immédiats, ou du premier ordre, ceux du second ordre, barons, arrières-vassaux, bannerets, sont les hommes-liges, vassaux et serfs envers leurs seigneurs réciproques et leur doivent service comme les vassaux de la couronne au suzerain. Cette gradation se dérange par un mélange, il s'y forme un tissu qui affecte maintes fois le suzerain même, et l'assujettit au vasselage; 2.° point de propriété absolue, chacun tient la terre d'un autre, le suzerain en est le propriétaire titulaire; chacun des seigneurs donne une investiture à ses hommes-liges et reçoit hommage. La terre ou le fief sert de salaire, et le feudataire salarié doit service personnel à la personne du seigneur qui l'investit du fief. Dans cet état de société, il n'y a pas de fonctionnaires qui se métamorphosent en vassaux. Rien de semblable ne peut être appliqué aux deux périodes de l'histoire de Pologne que nous avons parcourues (112). La liberté personnelle et l'indépendance de chacun y est la base de la société qui veut considérer les captifs mêmes comme destinés à une prompte émancipation. Il y avait des terres que leur condition rapprochait des fiefs : ces petites portions de la glèbe appelées hérédité kmetonale, qui ne devaient être cultivées qu'en seconde main; mais cette destination du sol n'établissant aucun lien de vasselage, le possesseur kmeton y était libre et ne les tenait qu'à bail à perpétuité, comme nous l'avons observé. On y remarque une dépendance de kmeton, sujet de son seigneur, et qui partage avec lui les amendes judiciaires; mais c'est le salaire pour le protectorat, pour le patronage, et non la servitude d'un vassal, et il était libre à chacun de la noblesse d'offrir sa protection à chacun des kmetons, de lui donner un refuge, de le cautionner, de lui prêter son assistance comme à un homme libre. En général, la propriété foncière y est absolue; point

(112) Mes argumentations contre l'hypothèse de la féodalité en Pologne, se trouvent dans l'analyse de l'hist. de Pol. de G. S. Bandtke, édition de 1820, insérée dans le journal littéraire de cette année, à Varsovie; quelques remarques à ce sujet se trouvent aussi dans une note de l'histoire de Pol. de Vaga, publiée en 1824, p. 78.

d'investitures et d'hommages, s'il arrive que le donateur se réserve quelque avantage, cela ne l'autorise pas à se regarder comme maître du domaine qu'il a donné ou de l'homme auquel il l'a cédé ; les conditions personnelles sont si rares qu'elles offrent des exceptions extraordinaires, résultat de l'imitation des exemples étrangers ou pratiqués par les étrangers allemands qui s'établissaient isolément (113). Un seul fonctionnaire, Sviatopelk, s'est emparé du pouvoir, il gouverne, il règne sans investiture et sans hommage. Chacun y est redevable purement et simplement du service de l'état. L'idée civique nationale de l'état prédomine toujours, et elle répare le dérangement que l'égoïsme excite et nourrit. Au reste, point de conceptions féodales ; la langue n'a pas d'expression pour le féodalisme ; elle se sert de termes étrangers, et lorsque les mots *allodium*, *feudum*, *lehen*, *lehu*, *homagium*, *investitura*, paraissent dans l'histoire de Pologne, ils sont souvent étrangement et monstrueusement employés, et il faut bien réfléchir sur leur juste valeur, pour ne pas se méprendre dans les conséquences qu'on en tire dans la narration historique (114).

42. SYSTÈME ALLODIAL ET SYSTÈME FÉODAL, EXPANSION DE CE DERNIER.

Montesquieu a traité de l'origine du féodalisme, par conséquent il a analysé les siècles du système allodial, qui donna naissance au système féodal. Que de lecteurs cependant, sans y avoir réfléchi s'en forment une idée confuse, croyant que

(113) Si necessarium fuerit, cum spadone et uno sagit, tario, nobiscum ibit in Polonia. Voici une expression de la donation de Boleslav, duc de Silésie en 1243, qui offre une tournure féodale (Sommersb, t. III, p. 32.)

(114) Les terres de la noblesse, sont quelquefois qualifiées d'allode (1438, 1439, 1456, Raczin., cod. dipl. Maj. Pol. CXXI, CXXII, CXXVII, p. 165, 166, 176.) En effet, elles sont, j'espère, à l'avis de tout le monde, libres de la tâche féodale. On comparerait plutôt l'hérédité kmetonale au fief, et une certaine analogie autorise à chercher cette ressemblance, cependant les statuts de Mazovie l'appellent une fois alodium :

tout y est féodalisme, inféodant dans leur pensée l'état social depuis Pharamond jusqu'à Louis XVI. L'esprit pénétrant des écrivans allemands distingua plus scrupuleusement les deux systèmes, si différents et même leurs nuances (115). Les scrutateurs du moyen âge, les nombreux auteurs des histoires élémentaires, abrégées ou étendues tous ont établi ces différences. La liberté est le principe du système allodial, dit l'historien Rottek, et la servitude est le principe du système féodal. Celui-là fait partir tous les droits et devoirs de l'idée de l'unité nationale et ce sont les droits et devoirs civiques; cet autre fait sortir tout de l'engagement personnel qui résulte des exigences et obligations convenues dans la première, c'est la nation ou ses autorités qui demandent fidélité, obéissance, prestation; dans l'autre ce sont les seules redevances personnelles. Le système allodial est par conséquent plus noble, il repose sur une idée, reconnait et protège la dignité de l'homme et du citoyen; le système féodal au contraire, dans sa conception, est ennemi déclaré de cette dignité, il donne préférence au salaire sur la liberté personnelle, il penche vers le désordre et l'esclavage. Il faut ajouter à ces observations, qu'il fut le résultat du désordre et de l'asser-

kmeto recedens tenetur constituere allodium pro festo S. Michaelis (stat. Maz., p. 389). Une autre fois en 1412, les mêmes statuts dit nobiles et vasalli, cæterique homines (p. 429). Le traducteur polonais, Mathias de Rozan, traduit vassaux par sujets *poddany*, c'est-à-dire kmeto. En 1314, fratres de Wedel concedunt privilegium civitati Neufriedland, cum pleno jure et justo titulo feudali utilitate qualibet et proventu (Racz. cod. dipl. Maj. Pol. LXXXVII, p. 100.) En 1302, un allemand prenant en bénéfice dit : nos Bugus de Wesenburch, notum facimus quod a religiosis Paradisi hereditatem polonice Lubinisco teutonice villa Marcini recepimus in feodum ipse vitæ nostræ, non quadam hereditario jure posteris nostris heredibus relinquamus sed cum jubente domino nostra vita finita fuerit, dicta hereditas, cum omni fructu ad Paradisun redibunt (Raczyn. cod. dipl. M. P. fac simile). En 1350, donatio 12 man sos Sarnickio à conditione ut sit perpetuus vassalus castri Rogosinensis (archives de la couronne IIII, p. 240) : or, Sarnicki avait la terre pour un service dû au grod de Rogozno. Au reste, on rencontre très-rarement ces termes improprement employés.

(115) L'Allemagne se distingue par une foule d'ouvrages élémentai

vissement et que s'il naquit sous la domination franque et y renversa le système allodial, il déborda, étendit bien loin ses ramifications et son influence. Bien assis et perfectionné en France, en Angleterre, en Écosse, à Naples, il fit une invasion avec ravage dans la Péninsule des Pyrénées, il se brisa dans la haute Italie contre la liberté citadine en y semant cependant une végétation très-pernicieuse. L'Allemagne au centre de l'Europe, offre un empire à cent têtes, une

res et classiques pour l'histoire, où l'on admire l'exactitude et la sagacité des écrivains qui retracent avec soin l'histoire des moindres peuples, donnent à chacun un caractère particulier, une couleur distincte, et déterminent les époques et la marche progressive de l'existence : ces ouvrages, cependant, sont très négligemment faits à l'égard de la Pologne; excepté relativement aux événements plus récents, je ne puis signaler aucun ouvrage qui offre quelque idée, quelque pensée juste et caractéristique sur la Pologne ; tous se bornent à quelques faits mal choisis, à l'indication des périodes dynastiques ; à répéter que ce pays, destiné à être dépendant et tributaire, n'était pas suffisamment soumis à l'empire, qu'il était dans l'anarchie, et puisait toute sa législation dans la législation allemande, s'organisait à la manière germanique. Cette négligence notoire, est, à mon avis, impardonnable, parce qu'il ne manque pas d'abrégés historiques dans la langue polonaise qui offrent de meilleures notions, et parce que l'histoire de Pologne possède une masse de sources historiques en latin et dans les langues étrangères si répandues en Allemagne. On a même en français et en allemand quelques précis et compilations historiques des mémoires et réflexions qui devraient arrêter l'attention des historiens, des abréviateurs allemands, d'autant plus que mainte fois l'opinion de certains savants observateurs, se montre contraire aux assertions qu'ils avancent. C'est ce que leur reproche, par exemple, notre illustre éditeur des monuments de la législation du *jus polonicum*, Jean Vincent Bandtke, lorsqu'il dit: Commiseratione digna est observatio (auctor. german.) qui existimant : Polonos, leges suas, ex isti (teutonico, saxonico) limpidissimo fonte omnis juris hausisse, nec unquam proprio Marte aliquid boni et honesti statuisse. Sane majore damno quam commoda obvenerunt Polonis et insana receptione et imitatione quorumvis jurium farraginis germanicæ, ac noto melior fuerit conditio Polonorum, si Sigismundi I, codicem à Mattheo Slivnicki compositum receperint, quo omnia jura germanica abrogare intenderat.

d'elles abattue en enfante plusieurs autres plus jeunes. Le féodalisme y prend une profonde racine, dont la tige dans ses nombreuses et sombres ramifications est entrelacée d'une végétation hétérogène. Mais ces branches sont assez fortes pour l'étouffer et la déraciner, lorsqu'elles mêmes tombaient en décrépitude. Une grande partie des franchises slavonnes y succombant, est ensevelie sous les décombres de l'empire. Plus l'irruption et l'influence du féodalisme avance vers l'Orient, plus elle faiblit. Le Danemark, la Norwège, la Suède au nord; la Bohême, la Pologne et la Hongrie au sud en sont atteintes dans une époque plus moderne, d'une manière différente, plus ou moins nuisible à leur principe, à leur existence. Elles offrent un système particulier, contraire au système politique des états de l'Occident, opposé au féodalisme. Les pays russiens présentent encore un autre tableau: de cités commerçantes, de knez, une simplicité rustique se débattant sous le poids des maximes grecques et bibliques (116).

43. MARCHE DIFFÉRENTE DES ÉTATS DE L'OCCIDENT ET DE L'ORIENT EN EUROPE.

Comme le système féodal de la partie sud-ouest de l'Europe allait se décomposer, aussi le système antiféodal de la partie nord-est, prenait d'autres formes. Dans les états du sud-ouest, la liberté et les immunités se développaient; les ordres de l'état se formaient et les autorités s'organisaient. Les hauts vassaux et les évêques composent une haute aristocratie et des chambres de pairs; le reste des hommes liges s'affranchit et donne origine à la noblesse, qui se renforce tardivement (depuis le XIVe siècle), par l'anoblissement qui devient toujours plus facile; les bourgeois et roturiers se constituent en ordre inférieur; le peuple agricole sort de l'esclavage, mais reste asservi: il est sans représentation. Le tiers-état ou les représentants de la bourgeoisie, avec les représentants de la noblesse, composent une chambre inférieure, qui conjointement avec la chambre des pairs, forme l'assemblée des états.

(116) Note à l'hist. de Pol. de Vaga, p. 145.

Les suzerains se débarrassent de l'élection, réclament le droit régalien et malgré leur pouvoir restreint, et le serment prêté à la constitution, ils deviennent monarques héréditaires. — Dans les états du nord-est, dont la formation fut effectuée par l'introduction du christianisme, par conséquent sujets à l'influence de l'esprit féodal qui s'efforçait d'y pénétrer, la marche des différentes formations était inverse. Les diverses classes des hommes libres y sont prêtes à organiser deux ordres de la noblesse et des paysans. L'anoblissement y est bien ancien (déjà pratiqué au XIe siècle) et cette sorte d'avancement dans les rangs plus élevés, est d'abord très facile, ce n'est qu'avec le temps, que l'anoblissement devient plus difficile. Les hauts fonctionnaires s'unissent aux évêques et forment une haute représentation aristocratique, un sénat. Dès qu'ils se changent en représentants, leurs anciennes fonctions sous d'autres titres sont remplies par d'autres employés de la nation. La noblesse, par ses représentants, forme une autre chambre de l'ordre équestre. Les colonies étrangères donnent naissance aux villes et à l'ordre bourgeois établi d'après une loi étrangère et dont les représentants partagent plus ou moins les travaux législatifs de l'ordre équestre. Ce ne sont pas le tiers-état ou un corps particulier de la nation, mais une fraction quelquefois assez puissante. L'état des paysans court des chances très diverses : dans la péninsule du nord, ils conservent la liberté et jouissent de la représentation; sur le continent ils sont assujettis. Le trône héréditaire de tous ces états se transforme en un trône électif (117), les élus acceptent les conditions que leur prescrivent les états ou la

(117) L'extinction de plusieurs dynasties contribua beaucoup à consolider l'élection pour certain temps. En 1311, les Alnucs et les Arpads en Hongrie ; en 1316, la race de Przemislav en Bohême ; en 1319, la famille de Harald haarfagri en Norvège ; en 1326, les Folkungs de Suède ; en 1375, les Scioldungs en Danemark, finirent leur existence. Les Piastes furent écartés du trône de Pologne en 1371. A la même epoque, plusieurs branches des Ruriks perdirent leurs principautés ou s'éteignirent. Les maisons des markgraves d'Autriche et de Brandebourg s'éteignirent aussi (Note dans l'édition de 1824 de l'hist. de Pol de Vaga, p. 116.)

nation souveraine; des capitulations, des pactes, des conventions, sont stipulées, le pouvoir royal s'affaiblit et tout prend un caractère national représentatif (118).

14. IRRUPTION DESTRUCTIVE DE LA FÉODALITÉ DIPLOMATIQUE EN POLOGNE.

Le féodalisme s'insinuait par différents sentiers dans tous ces états, par les colonies allemandes, par l'incitation de la civilisation de l'occident et de l'Allemagne, par quelques circonstances locales, par la diplomatie et par l'étude : le Danemarck et la Hongrie reçurent de meilleure heure une certaine impression plus forte que les autres états, la Bohême fut englobée dans le revirement féodal de l'empire. La Litvanie dans sa puissance d'invasion, se constitua féodale par un concours d'événements momentanés ; mais son contact avec la Pologne l'ébranla bientôt et détruisit son féodalisme 119). Ce principe se montra le plus pernicieux aux états nord-est par la diplomatie du siècle. L'hospitalité sans borne, ouverte à tous les étrangers peupla la Pologne d'allemands venus et établis sous différents costumes, mais avec des consciences bien diverses : marchands, hommes de métier, juifs, moines et chevaliers aguerris s'y attroupèrent. Ces derniers, faisant partie de l'empire, conçurent l'idée de conquérir toute la Pologne. Les prétentions de l'empire à sa domination sur tout le monde furent animées plus que jamais, et la diplomatie impériale usa tous les ressorts féodaux pour morceler et détruire la Pologne. Le petit duc de Poméranie et les chevaliers teutoniques, prenaient leurs investitures de l'empereur pour les terres dont ils allaient s'emparer dans la Léchie; les markgraves et les rois de Bohême, trafiquant avec les chevaliers et les poméraniens des dépouilles de la Léchie, s'adressaient à l'empire duquel ils relevaient et les empereurs suivant le principe féodal, accordaient l'autorisation du suzerain à toutes leurs rapines. Cette contagion terrible saisit les

(118) Note à l'hist. de Pol. de Vaga, p. 145, 146.

(119) Note à l'hist. de Pol. de Vaga, p. 116 ; *Voyez* l'hist. de la Litvanie et des terres russiennes jusqu'à l'union.

princes de la famille de Piast ; les ducs de Silésie et de Mazovie, reniant leur sang, rendirent hommage aux rois de Bohême, et devinrent leurs vassaux. La féodalité allait arracher à la Pologne tous ces pays que l'hommage et la soumission attachaient à l'empire. C'est avec des symptômes aussi sinistres que le féodalisme s'établit sur le sol de la Léchie en la menaçant d'une ruine prochaine pendant un demi siècle (de 1270 à 1330). Il fallait combattre ce principe infernal qui complottait la destruction de l'état. Vladislav Iokétek lui opposa une constance inébranlable, son fils Kazimir entra en transaction et cédant aux insinuations diplomatiques, abandonna au joug des chevaliers teutoniques la Poméranie dantzikoise, se réservant tacitement le titre frivole de suzeraineté ; il reçut hommage du duc de Mazovie et distribua des terres et des principautés à condition d'hommage aux princes de Litvanie, de Mazovie, de Poméranie (120). La nation réprouva hautement cette politique, arrêta une semblable distribution; voyant quelques petits fiefs formés sur les frontières de Silésie dans la terre de Vschova (Fraustadt) et dans les duchés d'Osviceim et de Zator, qu'elle recouvrait, elle ordonna en 1422 et en 1462, de les abolir tous les autres devaient avoir la même fin. Cependant l'affaire du duché de Mazovie, et de ses parties fut jugée d'après le droit féodal, jusqu'à l'extinction de la race ducale, contrairement aux anciens droits dynastiques (121) : la républi-

(120) *Dlugoss*, vol. II, p. 7, 104, 151. — Voyez avant tout ce qu'en dit l'archidiacre de Gnezne, témoin oculaire du danger dont la Pologne de cette époque était menacée par la distribution en mouvances de terres et de provinces portant les titres de duchés. Ce danger continua sous tout le règne de Louis d'Anjou. L'annaliste contemporain observe, non sans une pénible émotion, que c'était une chose étrange et toute nouvelle, antérieurement inconnue à la Pologne.

(121) Etiamsi in statu ducali et ducatibus Mazoviæ jure feudi ex antiquo pertinentium frater fratri non consueverit et non debuerit succedere : dit en 1504 le décret du roi Alexandre ; et la même règle servit aux dispositions de 1496, 1476, 1468, quoique anciennement personne n'eût osé contester les successions fraternelles qui eurent lieu en 1294, 1338, 1343, 1354. — Dans les affaires de la Mazovie, au quinzième siècle, et en 1504, c'est la justice qui prononçait ordinairement, il faut le

que y trouva son désavantage. Plus tard, la Prusse avec la Kurlande furent érigées en fiefs et la république eut de quoi se repentir.

45. COUP D'OEIL SUR LA SECONDE PÉRIODE.

La seconde période de 234 ans, depuis 1139 jusqu'à 1374, présente un tableau bien sombre de l'*aristocratie*, dont l'égoïsme turbulent, s'empare du pouvoir, remplit le pays de troubles et de déchirements, et ne cède qu'au sentiment civique d'une portion notable de la nation qui arrêta le mal. Cette période offre trois sections : de la naissance de l'aristocratie, de ses excès et de sa décadence.

I. L'*aristocratie* s'établit en combattant dans les premiers 60 ans, depuis 1139 jusqu'à 1180, l'absolutisme des enfants de Boleslav bouche-torse. Les deux princes chassés, leur bon plaisir soumis au conseil et au consentement des grands ou barons, le principe de l'état proclamé, furent les événements de la première section qui se termine par un synode législatif et l'établissement du sénat. L'aristocratie montre dans cet espace de temps, une vigueur bien remarquable et quelques idées plus élevées ; mais en même temps des symptômes d'une turbulence fâcheuse de l'égoïsme sans esprit de corps, et une tendance vers la dissolution.

II. Depuis le synode législatif, célébré en 1180 jusqu'au couronnement de Vladislav-lokétek en 1319 dans le laps de 140 ans, dans l'*anarchie aristocratique*, l'égoïsme se déchaine au dernier point, s'isole par des priviléges et par l'usurpation, déchire toutes les parties de l'état et de la nation, se dénationalise et démembre le pays ; fait des progrès au milieu de forfaits atroces. Des complots, des attentats, des assassinats les plus perfides, et des crimes les plus noirs caractérisent les dernières années de cette section anarchique : prin-

dire, avec connaissance de cause, car on a étudié à cet effet le droit féodal, on écrivait sur ce droit de mémoire. Sans compter la raison de la haute politique qui devait présider dans ces affaires, il était clair pour elle, que les ducs de Mazovie, depuis qu'ils s'étaient déclaré vasseaux, étaient du ressort de la justice féodale ; par leur vasselage honteux, ils ont renié l'antique droit national.

ces, évêques, barons, bourgeois, tous sont félons, traitres, scélérats, lâches, parjures envers leur race et leur patrie.

III. Le malheur était à son comble lorsque l'esprit civique surgit dans une partie du royaume, dans une portion bien nombreuse de la nation, arrêta le mal, et éleva dans la noblesse une digue insurmontable à l'anarchie aristocratique; dont l'action est *affaiblie* et bientôt privée de force. Le couronnement de Vladislav - lokétek en 1319, établit l'unité de l'état. Son énergie, secondant l'esprit national, réprima les excès, les diètes de Chènciny en 1331, de Vislica en 1347 et plusieurs autres, ouvrirent à la nation la participation aux affaires de l'état; les pactes, capitulation ou convention avec Louis d'Anjou, nommés privilèges, donnés à un corps de la nation, forment l'ordre équestre. A cet époque la Litvanie grandissant, se rapproche de la Pologne.

TROISIÈME PÉRIODE

DEPUIS 1374, JUSQU'A 1607 ; 233 ANS.

DÉMOCRATIE NOBILIAIRE.

(Voyez l'histoire de Pol. 1er vol., chap. 90 à 138.)

16. L'ESPRIT CIVIQUE DÉTRUIT LE SYSTÈME DYNASTIQUE, ARRÊTE LA DISSOLUTION DE L'ÉTAT.

Depuis que l'esprit civique, réfléchissant sur la position effrayante de la nation, eut repris sa vigueur, il ne put plus se borner à arrêter le mal, mais il dut aller jusqu'à ses sources afin de les tarir et d'empêcher efficacement leur débordement nuisible à l'état. Il comprit que le morcellement et la dissolution du pays, l'aliénation des terres et la diminution de l'état, la dilapidation des biens publics, partaient de l'intérêt particulier de la dynastie de ses droits et de son pouvoir. Il fallait donc abolir les apanages, les dividendes, les mouvances féodales; abroger l'hérédité et la succession dynastique. Ce changement marchait lentement et graduellement; son principe, une fois proclamé, renversait les obstacles sur tous les points. Il avait à combattre sur deux champs bien différents, et il terrassait sur l'un et sur l'autre tout ce qui lui était contraire. La Pologne était le champ de l'initiative et des premières victoires; la Litvanie n'avait qu'à subir les conséquences et à se rendre aux vainqueurs. L'hérédité dynastique, ébranlée dans ses fondements sous Kazimir-le-grand et

sous Louis d'Anjou, fut décidément renversée sous Vladislav Iagello. La famille de Piast n'avait plus à penser à ses droits; ses princes ne briguaient parfois le trône que comptant sur les suffrages des électeurs, qui les leur refusaient pour ne pas donner d'importance à leurs prétentions surannées, pour ne pas faire revivre les réclamations d'un droit aboli pour toujours. Vladislav Iagello règnait sans avoir le moindre droit dynastique. Lui, et ses descendants avaient été élus, sa famille était recherchée dans le but de soumettre et de détruire le désordre princier, de cimenter l'union fraternelle avec la Litvanie. L'aristocratie litvanienne était déjà préparée à l'élection d'un grand duc, ce qui pouvait séparer cet état de la Pologne. Celle-ci, reconnaissant et respectant le droit héréditaire des Iagellons en Litvanie, soutenait un obstacle insurmontable à cette séparation. Kazimir-le-grand, qui contracta tant de fois la haute politique de son père, y dérogeait encore par son testament, qui allait gaspiller les biens publics et les terres de l'état. L'esprit civique s'interposa, l'abrogea et reconnut sa nullité, il priva des mouvances les princes investis par Kazimir et Louis au détriment du pays, et depuis lors il n'y a plus en Pologne d'apanages ni d'aliénation des provinces de la république, excepté la malheureuse inféodation de la Prusse et des districts de Lavenburg et Bytov. Dans les vastes domaines de la Litvanie, les Ruriks cédèrent partout au nouvel ordre, excepté quelques ducs de Sievier, mais la famille nombreuse de Gedimin donnait le spectacle scandaleux (durant tout le règne de Vladislav Iagello) de cette prétention dynastique qui souilla dans les siècles précédents les Piasts. Les princes les plus renommés par leurs exploits, vendaient leurs bras et les provinces de l'état, aux ennemis de leur nation, dirigeaient sans honte les invasions des croisés, marchaient sous leurs étendards pour assouvir les haines et l'ambition. L'esprit civique de Pologne avait beaucoup de peine à les désarmer, à calmer et à soumettre cette fougue princière et aristocratique qui tourmentait la Litvanie. Enfin, pour empêcher la dilapidation des biens publics et les bénéfices, il fallait régler et restreindre le pouvoir royal, ou lui dire que ce n'était pas là sa propriété dont il pût disposer de bon gré; mais que c'était une propriété

publique, nationale, susceptible de règlement. Le premier exemple, sous ce rapport, fut donné en 1482 dans le duché de Mazovie où l'on défendit au duc de les obérer, aliéner, vendre ou de faire des donations. En Pologne, en 1504, la loi prescrivit la même défense au roi. Les biens publics conservèrent toujours le nom de biens royaux (*), mais pour la plupart, ils servaient de bénéfices et de salaires, dont la distribution était réservée au roi sous le titre de starosties.

47. L'ESPRIT CIVIQUE TRANSFORME TOUTES LES FONCTIONS EN FONCTIONS NATIONALES.

Tout devenait national. Les employés de l'état et de la couronne, les employés de la cour eux-mêmes prirent un caractère national. Comme les palatins et les castellans se changèrent en sénateurs représentants de la nation, de même toutes sortes de fonctions subalternes furent changées en charges civiques ou terrestres. Les podkomorzi, porte-enseigne, échanson, maître-tranchant, sénéchal, veneur, porte-glaive, rendaient quelquefois des honneurs au souverain, quand il entrait dans le district, et ordinairement ils faisaient partie de la juridiction terrestre (122). La seule charge des starostes semblait donner un certain temps, de l'ombrage à l'esprit civique et servir aux empiètements du pouvoir royal ou de l'ancien ordre, lorsqu'il se trouvait contraire aux nouveaux remaniements. Cette petite collision eut lieu sous le règne de Vladislav Iagello. L'abrogation de différentes prestations et redevances, proclamée par des dispositions partielles et des règlements généraux, n'était pas encore assez éclaircie, et la couronne croyait avoir droit d'en réclamer plusieurs dans différentes provinces et districts sous différents prétextes. Les starostes, qui remplissaient la même fonction que les castel-

(*) Item barones, milites, et nobiles, qui tenent et habent bona regalia (taxæ in Kolo 1458, in Raczyn. cod. dipl. Maj. Pol. CXXVIII, p. 180).

(122) Officiales terrestres sunt autem ii : succamerarius, capitaneus, gladifer, vexillifer, pincerna, subpincerna, incisor, dapifer, subdapifer, tribunus, judex, subjudex, notarius, thesaurarius, venator, agazo (Kromeri descr. Pol).

lans, tant dans l'administration que dans la police, étant chargés de lever les impôts, recueillaient ces redevances et exerçaient la surveillance relative à la sécurité publique. Cette tâche, commune aux castellans et aux starostes, embrouilla momentanément la séparation définitive entre les castellans qui devaient composer le sénat, et les starostes ou châtelains, qu'on appelait en latin, *capitanei*, qui devaient avoir une charge active avec la juridiction de grod, ou sans juridiction. Les chaises sénatoriales étaient remplies par de grands castellans et des castellans de second ordre qui prenaient place sur leurs bancs, et lorsque leur nombre grossissait, ils se plaçaient sur des barres de bois ou des perches, ce qui leur donnait le nom de perchiens, *dronzkovi*. Ceux qui s'abstenaient de leur fonction starostine y restaient pour toujours ; mais ceux qui revenaient à leur service de grod, quittaient le banc sénatorial et devaient se contenter du titre de staroste (123). Les règlements réitérés de la législation déci-

(123) CASTELLANS ET STAROSTES. Anciennement castellan, en qualité de chatelain, était une charge inférieure et nombreuse dans chaque district, dans chaque arrondissement où se trouvait un château fort, *grod*. Le traducteur polonais des statuts, en 1450, traduisit le titre de castellan en langue polonaise, *grododzierza*, ce qui veut dire possesseur de grod, duquel dépendait l'autorité de grod et la juridiction. Le titre de *staroste*, c'est-à-dire vieux, ancien, qualifiait le haut fonctionnaire, un gouverneur de quelque province. Un chant très ancien, qui remonte jusqu'à l'époque de l'introduction du christianisme, donne le titre de *staroste* à Lucifer, chef de l'enfer. Les administrateurs de la Pomeranie danzikoise, sont appelé *starostes*, gouverneurs, ducs, exercituum dux, ou capitaines, *capitanei* : ce dernier mot répondait au *staroste*. (Vincet. Kadlubkonis, p. 263 ; Boguph.) Lorsque vers 1300, on institua dans la Grande-Pologne une haute justice castellane siégeant à Posen, son chef reçut le titre de *capitaneus generalis*, ou *starosta general* (privil. Venceslai regis 1295, apud Nakielski, miechovia. p. 226.) D'abord, il n'y avait que des starostes de provinces, Louis d'Anjou commença à nommer et à multiplier les starostes, ses subordonnés. Lorsque par le concours des circonstances et la force du temps, la justice castellane fut délabrée, quantité de castellans entrèrent au conseil et s'assirent dans le sénat, ceux d'entre eux qui ne parvinrent pas à se faire sénateurs et tinrent plus obstinément à la juridiction, prirent le

dèrent le reste. Le pouvoir des châtelains ou starostes fut déterminé; aussi, leur fonction entra irrévocablement au nombre des fonctions terrestres, d'autant plus que l'esprit civique y trouva des récompenses pour le service rendu à l'état. Le civisme aimait le faste; on voulait réserver au chef souverain tous les titres et toute la pompe royale; il sépara, à cet effet, de l'état un revenu très-considérable pour le soutien de la dignité de sa majesté, mais il destina la plupart des starosties et des ténuts, c'est-à-dire des bénéfices moins considérables et petits à ceux qui avaient bien mérité, *panis bene merentium.*

48. L'ESPRIT CIVIQUE S'EMPARE DE L'IDÉE DE LA COÉQUATION.

L'empire des Iagellons était composé de deux parties distinctes, de la Litvanie et de la Pologne. Cette dernière offrait un petit corps robuste formé par la réunion de différents membres dont la même nature, au fond, variait infiniment sous différents rapports. L'uniformité qui devait s'établir par la législation de Kazimir-le-grand, sur le plan tracé par Lokétek, fut donc bientôt embrouillée par l'action isolée des provinces et des districts. Le statut de Vislica était oublié; la législation, l'administration, la juridiction, les impositions, la police, le service militaire, tout devenait spécial à chaque province et isolé de la totalité. L'imitation des étrangers y opérait encore et embarrassait la marche de modifications dans les coutumes et les habitudes. L'esprit civique réclamait continuellement l'uniformité, s'opposait aux usages et aux opinions étrangères, s'efforçait d'établir une coéquation, *cœquatio*

nom de *capitanei, starostes.* Dès que cette division commença à se déclarer, suivant le besoin dans différentes castellanie ou grod, il fallut substituer au castellan devenu sénateur, des chatelains, c'est-à-dire *capitaines staroste*. Cette distinction entre les castellans et les starostes, atteignit sa perfection du temps de Iagellon. Il est bon d'observer que la législation provinciale de la Grande-Pologne du XVe siècle défend la juridiction aux castellans devenus sénateurs, pour les distinguer des starostes possédant la justice de grod. Depuis que la charge des starostes se fut mieux constituée, les terres attachées au grod, et tous les biens, publics de l'état, prirent le nom de *starosties*.

juris (*). Mais il respectait les franchises spéciales des provinces, la liberté et l'opinion individuelles ; au moins il voulait tolérer les droits particuliers, pourvu que la fraternité des habitants retrouvât une harmonie sociale capable de consolider l'état et la république. Par conséquent, la marche de la coéquation, sans rétrograder, était lente. Sauf quelques concessions, elle devait s'effectuer à l'avantage de l'ordre civique, qui constituait l'état. Cette coéquation ne pouvait être tout-à-fait uniforme; empêchant toute tendance à la séparation par une organisation générale qui satisfaisait l'ordre équestre, elle laissa les exceptions et les différences qui se montraient d'accord et suivaient les règles générales. Cette opération coéquatrice, qui créa la grandeur de la Pologne, ne s'acheva point sans des sacrifices que durent faire les victimes de la prépondérance nobiliaire.

49. INFLUENCE ÉTRANGÈRE APPRÉCIÉE PAR L'ESPRIT CIVIQUE ; SECTES.

La plus forte influence étrangère, à cette époque, partait de la Bohême; celle de la Hongrie était moins remarquable. Plusieurs objets de commodité, comme les voitures couvertes, l'usage plus fréquent de vin, vinrent de Hongrie ; plus tard, l'habillement de quelques régiments et leur discipline se régla à la hongroise. La loi hongroise du partage de la fortune paternelle, qui destinait le quart aux filles et les trois-quarts aux enfants mâles, fut adoptée par l'usage ou par la législation. La Bohême laissa plus de souvenirs de sa prépondérance dans le XIVe siècle. La Litvanie et la Mazovie imitèrent et introduisirent dans leurs institutions plusieurs règlements de la Bohême. Depuis le temps de Venceslav, l'administration

(*) *Cœquatio juris*, est le pivot sur lequel tourne toute activité civique de l'époque. Les rapprochements partiels ne sont que pour aplanir les obstacles locaux, ne sont que des interstices jusqu'à la coéquation générale : in hoc moribus et consuetudinibus approbatis et approbandis, tam diu, quoadusque omnes aliæ consuetudines judiciariæ universarum terrarum regni nostri, per nos vel successores nostros, aut eos quorum interesset, invicem coæquarentur (jus Pol. terræ Drohic. adscribitur 1516, in T. Dzial. zbior prav litev. p. 120.)

de la Bohême laissa en Pologne ses traces. La monnaie subit une réforme, suivant celle de Bohême, et dans les temps postérieurs ne se détacha plus du système de l'Allemagne, qui était celui de la Bohême. Les troupes mercenaires de Pologne étaient composées de gens de Bohême. Le brigandage que la noblesse exerçait en Allemagne, en Bohême, en Silésie, fut imité en Pologne sur les frontières de la Silésie, ayant des relations avec ce pays bohême. Ce scandale se prolongea jusqu'au règne de Kazimir le Iagellonide. Il était réprimé en Silésie et en Pologne, plutôt par l'esprit civique et l'opinion nationale que par des mesures de police. La Silésie bohémienne infecta aussi la Pologne de la fausse monnaie. La héraldique allemande créant celle de Bohême, forma aussi celle de Pologne. Le progrès du blason de la noblesse polonaise eut d'intimes liaisons avec les armoieries de la noblesse de Moravie et de Silésie. L'idiôme de la Bohême fut très-répandu en Litvanie et très-estimé par les Polonais. La culture de la langue nationale éleva enfin une digue au débordement de cet idiôme. Les dissensions religieuses des hussites, qui tourmentaient la Bohême, et celles qui excitaient en Allemagne le luthéranisme et le calvinisme, firent leur invasion sur le sol de Pologne. Les décrets de Vladislav Iagello sévissaient contre les hussites; cependant lui-même entrait en conventions avec eux. Les Litvaniens et les Polonais leur donnaient appui. Les dispositions sévères de Sigismond I fulminaient contre les hérétiques, cependant lui-même applaudissait aux lumières des novateurs. Quelques évêques étaient assez audacieux pour brûler quelques hérétiques (124); cependant tous ensemble étaient impuissants contre un prêtre marié (125). On défendait sous des peines graves d'aller étudier les nouvelles doctrines à l'étranger, mais les dissidents de toutes sectes avaient leur domicile libre en Pologne; ils y discutaient leurs questions, tenaient leurs synodes; Sigismond-Auguste et la représentation nationale proposaient au pape une réforme afin de les satisfaire. Ces contrastes prouvent que le bon sens de l'esprit civique luttait avec le préjugé, arrêtait ses consé-

(124) *Voyez* ci-dessous, § 69.
(125) Stanislav Orzechovski.

quences; que la liberté, offrant asile aux persécutés, assurait une grande sécurité aux opinions.

50. COÉQUATION GÉOGRAPHIQUE.

Le pays se forma de duchés, mais sa condition nouvelle supprima leur titre, et substitua la dénomination de palatinats. La grande Pologne, la petite Pologne et la Kuiavie avaient leurs palatinats, *voïévodztva*, partagés en districts, *poviaty*, à l'exception de quelques portions de la grande Pologne et de la Kuiavie, dont la séparation momentanée dans le XIVe siècle, leur donna un titre particulier de terre, *ziemia*; telles furent les terres de Fraustadt ou Vschova, de Vielun, de Ruda et de Dobvzin, dont l'organisation se constitua isolément des autres palatinats et se divisa en districts Le duché de Mazovie aima mieux les divisions en terres, *ziemié*. Les ducs de Mazovie introduisirent la dénomination de terre dans la Podlasie et dans la Russie rouge ou duché de Halicz, lorsqu'ils le possédaient. Ce dernier, réuni en 1340 à la Pologne, perdit le titre de duché et fut constitué en palatinats, partagés en terres entremêlées de districts, et les terres de Chelm et de Halicz constituées à part de leur palatinat, furent subdivisées en districts. La Mazovie et la Podlasie, définitivement incorporées à la couronne, formèrent des palatinats divisés en terres; et parce que la population nobiliaire en Mazovie était plus forte que dans les autres provinces de la république, les terres furent subdivisées en districts. De la même façon, lorsque quelque pays allait se réunir à la république, il acceptait une division palatinale, adaptée à sa localité. La Prusse en 1466, et la Livonie en 1582, réunies à la Pologne, formèrent plusieurs palatinats partagés en districts. La seule terre de Michalov (partie de la Kuiavie), fameuse dans les rapines des chevaliers teutoniques, conserva en Prusse son titre particulier, et l'évêché de Varmie fut organisé séparément. La réunion plus importante de la Litvanie en 1569, et l'incorporation de pays russiens à la couronne, furent suivies de l'extinction des dénominations de duchés et de l'établissement de la division en palatinats et en districts, à l'exception de la Samogitie qui, n'ayant pas de palatin, mais un staroste, ob-

tint seule dans la république le nom de duché, partagé en une multitude de districts. Le duché de Osviecim et celui de Zator, divisés en districts depuis leur incorporation en 1564, faisaient plutôt partie intégrante du palatinat de Krakovie. Toute la Pologne fut en effet partagée en trois grandes provinces, deux de la couronne, 1° la grande Pologne, y compris la Kuiavie, la Prusse et la Mazovie, 2° la petite Pologne, y compris la Podlasie et les palatinats russiens; et 3°, le grand duché de Litvanie. Ces trois provinces furent composées: 1° de palatinats, de plusieurs terres, d'un évêché (Varmie) et d'un duché (Samogitie), dont les divisions portèrent: 2° les noms de terres et de districts; enfin, 3° plusieurs terres furent subdivisées en districts. Cette division, certes, ne peut pas être appelée uniforme, mais elle était conforme à l'unité et à la coéquation politique. Les palatinats de Moldavie, les duchés de Kurlande et de Prusse ou de Konigsberg n'entrèrent point dans la composition intégrante de la république, étant des états séparés, dépendants. Le seul petit duché de Sievierz sur les frontières de la Silésie, comme celui de Varmie, dont les ducs étaient aussi les évêques, constituant des états séparés, furent admis aux prérogatives de la coéquation (126).

51. ÉGALITÉ CIVIQUE.

Dans la Léchie, il n'y avait qu'une seule famille ducale; c'était celle de Piast, dynastie souveraine. Privée de la souveraineté, elle conserva le titre ducal jusqu'à son extinction. A l'exception de celle-ci, aucun titre, honneur ou dignité héréditaire, n'existait en Pologne. Les habitants se séparèrent en trois classes, qui avaient leurs subdivisions et quelques distinctions intermédiaires, transitoires qui les rapprochaient entre eux. Du commencement de cette période, la classe civique de la noblesse avait une triple gradation, et par cette inégalité, se rapprochait et se perdait dans les classes non nobles, particulièrement dans celle des kmetons. La haute noblesse, les *proceres*, les *satrapes*, possédant les hautes dignités, furent honorés de titres de barons; mais c'était un titre

(126) **CRÉATION DE PALATINS ET DE PALATINATS.** Le plus ancien palatin, dont on connait le nom, est Sieciech, du temps de Vla-

collectif : *les barons*. Il désignait un certain nombre, un corps de dignitaires ; maintes fois, sénat, barons, conseil, furent des

dislav-Herman. Il était le seul pour tout le royaume, et on n'en voit qu'un sous Boleslav III ; après la mort de Boleslav III, on voit plusieurs palatins, parce qu'il y avait quatre duchés, et que chacun demandait à avoir son palatin particulier. A mesure que la Léchie allait se partageant en duchés plus nombreux, la quantité des palatins s'accroissait. Les ducs de Silésie supprimèrent cette dignité, mais elle se conserva dans le duché de Mazovie et dans tous les duchés réunis en un seul état par Lokétek ; il trouva deux palatins de la Petite-Pologne, ceux de Krakovie et de Sandomir ; deux de la Grande-Pologne, savoir, ceux de Poznan et de Kalisz (le troisième, celui de Gnezne, avait cessé d'exister). Le duché de Kuiavie, étant divisé plus que les autres, avait plus de palatins : ceux de Brzesc, d'Inovroclav, de Lènczica, de Sieradz, de Gnievkov ; ce dernier fut en peu de temps supprimé, les autres prolongèrent leur existence jusqu'à la chute de la Pologne. La Poméranie dantzikoise avait aussi son palatin avant de tomber sous le joug teutonique. Ces palatins formèrent le noyau du sénat et de la diète du temps de Lokétek. Au nombre de ces premiers grands sénateurs. Il faut encore compter le castellan de Krakovie qui avait la préséance sur le palatin de Krakovie et sur tous les autres sénateurs séculiers. On ne sait point à quelle occasion cette prérogative lui a été accordée, il la prend pour la première fois vers 1250, et depuis cette époque il ne cède plus de sa prééminence, on le voit constamment précéder le palatin. En Mazovie, le nombre des palatins monta jusqu'à trois, ceux de Rava, de Plock et de Mazovie ; depuis lors, les ducs s'abstinrent de les multiplier. Dans les terres russiennes, l'antique dignité du palatin du duché de Kiiov, cessa avec la ruine de la capitale attaquée par les Tatars. Le duché de Halicz, à l'exemple de la Pologne et de la Hongrie, avait aussi son palatin, qui, après l'incorporation de ce duché à la couronne, porta le titre de palatin de Russie. Les ducs de Mazovie instituèrent le palatin de Belz, étant en possession de cette terre jusqu'à 1462. Podolie fut changée en Palatinat en 1434 ; le reste des pays russiens, prussiens, litvaniens, livoniens, obtenait des palatins et des castellans à mesure qu'ils se réunissaient à la Pologne ou se rapprochaient d'elle. La Prusse dantzikoise, s'émancipant du joug teutonique, en eut trois. La Litvavanie, en 1413, constitua d'abord chez elle deux palatins, celui de Vilna et celui de Troki ; puis elle ne put empêcher l'établissement de celui de Kiiov en 1470 ; plus tard, en 1500, elle créa, dans les terres russiennes, les palatins de Novogrodek, de Minsk, de Mscislaw, et elle con-

expressions identiques. Un baron n'indiquait qu'un membre du corps baronal. On n'appelait plus un dignitaire, *comes* ou *dux*, comme on disait anciennement. Il est probable, cependant, qu'à l'époque où la féodalité pernicieuse fit son invasion en Pologne au XIVe siècle, plusieurs aristocrates s'arrogèrent le titre de comte, dans le but de le changer en titre héréditaire de famille, comme ils firent pour les armoiries, car une tradition populaire raconte l'accident qui les fit réfléchir. On sait que Kazimir-le-grand fit une malheureuse expédition dans la Valachie. Le danger auquel il fallait faire face à tout prix était épouvantable. Alors, dans les instants les plus chauds, les milités ou le peuple de la noblesse plaisantaient par des sarcasmes amers messieurs les titrés, et leur indiquaient le moment de mériter leurs honneurs, de se montrer dignes de la distinction qu'ils ambitionnaient. Depuis cet événement, la héraldique nationale nous assure que tous les titres particuliers furent abjurés et méconnus dans la noblesse (127).

sentit, qu'en 1500 à Vitepsk, et en 1511, à Polock, les palatins fussent institués et toujours élus par les suffrages des citoyens. Plusieurs palatinats sont formés en 1569 par l'acte de l'union de Lublin, nommément, ceux de Volynie, de Brzesc, de Lublin, de Braclav, de Podlasie. Du temps de Batory, en 1582, on créa trois palatinats en Livonie, après 1660, il n'en resta qu'un. Les palatins de Czerniechov et d eSmolensk, parurent en 1635 et 1641, mais bientôt leur charge devint honoraire, Le palatinat de Gnezne ne fut recréé qu'en 1768.

[127] Paprocki, historien versé dans l'art héraldique, et vivant au XVIe siècle, qui reproduit cette circonstance dans ses ouvrages publiés en 1576, est une autorité incontestable sous ce rapport. En 1420, Elisabeth poloniæ regina, filium suum ex Vincentio Granovski susceptum, Joannem de Piltza, a Vladislavo Iagellone in comitem creari et suæ ditioni nonnullos milites et nobiles circa oppidum Iaroslav consistentes quo suus comitatus diuturnior et solidior fieret, subiici et infeudari ordinavit. Dum autem litteræ creationis hujus modi conscriptæ forent, Albertus Iastrzebiec episcopus Cracoviensis creationi hujus modi se constantissime opposuit, creationem et donationem hujusmodi, perniciem regno Poloniæ allaturam omnis conatibus perosus, etiam ad vigillandum litteras velut cancellarius regni nullo pacto poterat induci. Ejusque solius renitentia et oppositione creatio præfati Joannis de Piltza in comitem infesta est et abrogata [*Dlugos.*, XI, p. 426].

Il est beau que le statut de Vislica, distingue une gradation, et que la législation de Mazovie persiste plus longtemps à soutenir la différence entre *slachcic* et *vlodika;* ces différences devaient bientôt s'évanouir. Dans les provinces de la couronne, cette inégalité subit sa coéquation par les priviléges de Louis, par les pactes qu'on stipulait avec lui et par les modifications législatives du temps de Iagello. La noblesse prit le nom de l'ordre équestre, *ordo equestris, ricertsvo* (de l'allemand *Ritterschaft*) (128), et désormais toute inégalité dut disparaître. Chaque noble prenait certaines armoieries. Les Litvaniens et les Russiens imitaient cet exemple; les Russiens, inventant leurs propres armoiries et maintes communes, *posada*, dont la population montait à plusieurs cent familles, se servirent des mêmes armoieries et du même nom. Toute la noblesse prit et fixa le nom de famille qui tire ordinairement sa dénomination de la propriété foncière en possession dans ce temps. De là, vient la terminaison si fréquente en *ski* et *cki* (tzki), ce qui répond à *de* du latin et des idiômes occidentaux. Les Russiens aimèrent mieux adopter pour les noms de famille, leur patronymique terminé en *vicz* (vitche). Les Litvaniens fixèrent le nom de chef de la souche pour le nom de famille, sans changer de terminaison (129). Toute la noblesse était également

[128] Antiquitus milites, nunc equites (Kromeri descr, Pol.]

[129] En Pologne les familles prennent leur dénomination de la terre principale qu'elles possèdent, en en faisant un adjectif participe qui vaut notre *de;* par exemple, nous disons l'archevêque de Gnezne, le palatin de Krakovie, et les Polonais disent, l'archevêque *Gneznien,* le palatin *Krakovien,* selon le génie de la langue latine, et cela sans exception aucune. Il en est des noms propres et des noms de famille comme des noms de dignité; le seigneur de Potok, de Zolkiev, de Zamosc. s'appelle *Potokien, Zolkievien, Zamoscien,* et cela se termine en *ski,* qui est la marque d'adjectif dans la langue polonaise. » C'est l'observation juste de Dalerac (anecdotes de Pol., t. II, p. 282). Aussi, palatin Krakovski, archevêque Gnieznienski, monsieur Zolkievski possédant Zolkiev, monsieur Stobnicki, demeurant à Stobnica, dont la famille prend l'origine de Stobnica. Donnons quelques exemples de plus relatifs aux noms de famille : de Ritviany, Ritvianski; de Ostrog, Ostrogski; de Tarnov, Tarnovski; de Zamosc, Zamoscski, la prononciation l'adoucit en Zamoïski; de Olesnica, de Szidloviec, de Chmielnik,

blasonnée, *kleinot szlachecki* (130), avait le nom de famille, *imie*, et fraternisait par l'expression de frère, *brat*, *bracia*. Le proverbe disait : le noble, dans sa métairie, est égal au palatin (131), parce que, ni les richesses, ni les fonctions les plus élevées ne devaient déroger ou porter ombrage à l'égalité et à la fraternité civiques.

52. TITRES PRINCIERS.

Lorsque l'égalité établie dans la noblesse de Pologne, allait se communiquer avec toutes ces prérogatives, à la noblesse russienne, litvanienne, prussienne, livonienne. Alors la spa-

de Potok, de Czarniec, devaient donner Olesnicki, Szidlovieeski, Chmielnikski, Potokski, Czazniecski, mais pour adoucir le concours des consonnes, on dit et on écrit Olesnicki, Szidlovieeki, Chmielnicki, Potocki, Czarniecki (prononcez partout *tzki*, car nous le répétons, il n'y a pas dans l'orthographe polonaise, de *c* prononcé *k*, le *c* est toujours et partout *tz*). A l'égard de la grande noblesse qui tient le *ski*, non pas en l'air, comme les nobles campagnards, mais de quelque terre considérable, pour marquer leur dignité et leur distinction, ils disent (doublant leur nom) *Franciscus de Potok Potocki; Johannes in Zolkiev Zolkierski, Jan na Zamosciu Zamoïski* (Dalerac, l. c. p. 283), au lieu de Jean de Zamosc, *Jan z Zamoscia Zamoïski*, comme le dirait un simple noble possédant une petite propriété nommée Zamosc. Chez les Russiens, Daszko, Daszkievicz; Danilo, Danilovicz; Olelko, Olelkovicz, comme si l'on disait *Olelkonide, Daszkonide;* aussi, en Litvanie et en Prusse, les maisons ont des noms propres indépendamment des terres, comme Donhof, Pac (Patz), Sapieha, Soltan, Radzivill, à la mode d'Allemagne et des autres pays (Dalerac, t. c.); Czema, Gasztovd ou Gasztold, Korsak, Reiten. Outre ces règles générales, il y a cependant en Pologne, et dans les terres russiennes, grand nombre de noms dont l'origine est capricieuse, Nalènez, Zaremba, sont les noms des armoiries et des familles; Kmita, Gomolka (fromage ovoïde), Budny, Senp (lisez Sinp) (vautour).

(130) Frater clenodialis, de proprio clenodio (statuta Lancic. 1418, stat. Mazov. in Zakroczim 1412).

[131] Slachcic na zagrodzie, rovny voïevodzie. Un autre proverbe donnait préférence à un noble de la petite fortune, sur un seigneur opulent : Lepszy rycerz, niz panosza (Modrzevski, p. 124).

cieuse Litvanie, enclavant presque toute l'étendue de l'ancien territoire russien, nourrissait une multitude de *knez*, *kniaz*, de populations princières. Le titre russien de *kniaz*, répondait à celui de duc ou prince, il était celui de la maison souveraine de Rurik et de celle de Gedimin. Quand ces deux familles nombreuses perdirent leur autorité souveraine, le titre, au lieu de disparaître devint le titre honorifique d'une multitude de particuliers. Le sénat de Litvanie, dans maintes occasions officielles donnait le titre de *kniaz*, aux sénateurs, chanceliers et autres dignitaires de la Pologne, qui n'avaient aucun titre distinctif. L'esprit civique de la couronne, riait de cette qualité, et plaisantait en indiquant sa dérivation de sombres forêts de gros gibier, *knieié*, comme si ces princes *kniaz*, avaient leur domicile dans les bois, comme les quadrupèdes forestiers. L'union définitive de la Litvanie avec la Pologne, réduisit le titre de *kniaz* à la nullité et l'esprit civique persuada à toutes les maisons princières, tant litvaniennes que russiennes, de le négliger. Et chose singulière qu'il lui était plus facile de mettre en désuétude ce droit indigène et invétéré, que d'arrêter la contagion étrangère que plusieurs aristocrates inoculèrent chez eux au XVIe siècle (132).

[132] A l'époque de l'union definitive de la Litvanie avec la couronne, le principe d'égalité nobiliaire faisait quelques concessions aux titrés de la Litvanie, aussi a-t-on promis de ne pas empêcher les familles princières des terres de Volynie, de Braclav, et de Kiiov, de prendre des titres de prince, *kniaz* [vol. leg. II, p. 157, 164]. Dans les actes de l'union, en 1564 et 1569, on accorde ce titre nommément aux Radzivill [prince de l'empire], Zbarazski, Visnioviecki [avec lesquels les Zbarazski sont confondus], Czartoryski, [tous réputés princes de la maison de Gedimin] et Ostrogski [de la maison de Rurik] [vol. II, p. 170, 172]. Encore, a-t-on toléré le titre de comte de Tenczinski et d'Olesnicki *(ibid.)* Tous ces titres ne donnaient aucune préséance, prééminence ni prérogative. L'évêque de Varmie, prince de l'empire, entrant dans le sénat de la république, de bon gré négligea son titre ; l'évêque de Krakovie, duc de Sievier y siégeait sans aucun autre titre que celui d'évêque, il s'était résigné à s'en priver. A cette époque, on ne permit pas au primat de prendre le titre de prince. Dans le sénat, il n'y avait que leduc de Prusse de Konigsberg avec le titre princier, ce qui fâchait l'ordre équestre et le sénat, on n'aimait pas sa présence parce qu'il

Par des pactes de familles, plusieurs voulaient établir un ordre exceptionnel de succession, contraire à loi générale afin d'assurer la splendeur de leur maison dans la personne du premier né, ils cherchaient a ériger des majorats appelés *ordination*. Pour la plus part ces arrangements furent désapprouvés et abrogés, mais Zamoïski lui même donna le mauvais exemple de majorat, qui prit de la consistance. Les autres se procuraient des titres étrangers pour leurs familles, et le titre de comte s'établit clandestinement dans quelque maison aristocratique (133). Le grand Zamoïski même, qui refusa en républicain le titre de prince, voulut dans son âge avancé, obtenir le titre de comte, afin de se mesurer en duel avec Charles duc de Sudermanie prince, usurpateur de Suède. Ces titres illustraient certains ambitieux dans les pays étrangers, mais entachaient leur civisme dans leur propre et il y en avait très peu qui eussent osé en faire parade au sein de la république. Il eût été dangereux pour eux de contrarier la fraternité.

53. COÉQUATIONS DES CHARGES ET DES AUTORITÉS TERESTRES.

Les différences dans l'administration des provinces et des cantons, allaient se perdre dans la jouissance égale des prérogatives de l'ordre équestre et dans la suppression de toutes ces prestations qui n'étaient plus en usage ailleurs. C'est ainsi que du temps de Iagello les approvisionnements de l'avoine

était duc, et il ne pouvait pas prendre part aux élections des rois à cause de son titre; aussi c'est en vain qu'à la mort de Sigismond-Auguste, dans l'interrègne de 1572, l'inter-rex et primat l'archevêque de Gnezne déposa ses anciennes chartes qui lui accordaient *jus ducale*, en réclamant le droit de prendre le titre de prince; c'est en vain qu'il expliquait que le sénat est composé de princes, ayant dans son sein les ducs de Mazovie, de Prusse; que chaque sénateur devait être considéré comme prince, et lui le premier entre les princes, *primus et princeps*, primat et prince : on lui refusa positivement ce titre, incompatible avec l'égalité de l'ordre équestre.

[133] Principum [extraneorum] beneficio, comitum decus denno partum : dit Kromer dans sa descr. de la Pol.—Nous reviendrons sur ces titres ci-après, en observant la quatrième période.

que la Kuiavie et la Russie rouge importaient encore aux magasins des places fortes, furent abolis. De semblables charges eurent le même sort dans différents endroits. Lorsque en 1454 la Prusse revenait à la Pologne, de nombreux privilèges allaient concourir à la coéquation des droits. Une coéquation semblable fut effectuée dans les terres de Mazovie où l'on abrogea les exactions ducales, les taxes des noces *svacyrba*, *nuptiale*; en 1526, on amortit le droit ducal au terrain nouvellement défriché et cultivé, par lequel les ducs s'emparaient de *nadrostki*, de portions de terres défrichées qui outre passaient une certaine mesure; en 1538, la noblesse mazovienne, demanda que les impositions de sa province fussent remplacées par *poradlné*, impôt fixe de deux gros, généralement établi en Pologne: leur demande fut écoutée. Toute la Litvanie gagnait des avantages incalculables dans la coéquation, par l'abolition du féodalisme, qui, affaibli par la marche du temps, expira définitivement avec l'union de 1569. L'essentiel de la coéquation dans toute la république était l'organisation de la juridiction terrestre représentative, *ziemstvo*, et de celle des starostes *grod*; de toutes les fonctions terrestres dans les palatinats, terres et districts, dont la complication réglée jusqu'à l'uniformité, composait un ensemble harmonieux. Tout s'y croisait, sympathisait, formait un lien indissoluble, déterminé par les coutumes et les lois écrites, fonctionnait spontanément avec les forces locales du civisme, qui professait l'égalité et la fraternité.

54. LÉGISLATION LOCALE.

La coéquation de droit, devait définitivement s'effectuer par la législation générale qui se vit longtemps entravée par une confusion d'idées au sujet des réglements législatifs des cantons, de leurs relations avec la législation générale; par l'incertitude de l'organisation du corps législatif et des limites du pouvoir royal. Partout on s'assemblait très fréquemment et on discutait sur les affaires publiques. Les colloques judiciaires, ou les *viécé* des provinces et des palatinats, avaient leur tenue fixée. Maintes fois on se réunissait plus tumultueusement, ou dans des assemblées extraordinaires de la pro-

vince, ou formant de *conventus* d'une affluence plus nombreuse, où l'on prononçait sur les impositions, sur les lois et les coutumes qui pouvaient convenir à la province et à la république; souvent, sans la coroboration de semblables réunions, les décrets de la diète générale n'avaient pas de valeur. Dans toutes les terres et districts, on tenait des diétines, pour les élections terrestres, pour les discussions. On s'assemblait en confédération pour faire opposition, pour assurer la tranquillité ou la sécurité locale, pour la conservation des libertés locales, pour se donner un appui mutuel en cas que l'intérêt commun de la province ou de l'état demandât une résistance active. La grande Pologne, donnait un élan particulier à ce mouvement civique, qui souvent plaçait cette province dans un état de révolte, qui semblait embrouiller au comble le revirement des affaires, et, exerçant l'expérience de la nation sur tous les points, finissait par éclairer les contestations, rapprocher les esprits et les ramener à des mesures utiles pour l'organisation générale. Bien qu'on répétât le nom de statut de Vislica, qu'on se le rappelât, comme s'il n'existait pas; on rédigeait dans les assemblées générales et particulières les décisions de circonstance et éphémères, on se relatait aux coutumes où le manque de statut obligeait à le faire, telles sont les décisions de Piotrkov, de Lènczica en 1418, 1419; de Krakov en 1420, de Varta en 1423, et d'autres lieux décrétés du temps de Iagello, telles aussi celles du règne de Kazimir le Iagellonide arrêtées à Piotrkov, Opoki, Nieszava, Korczin, Novemiasto, Kolo, Opatoviec (en 1447, 1451, 1454, 1456, 1458, 1475); tels enfin les privilèges tant de fois répétés jusqu'à 1488, ceux accordés en général à tout le pays, et ceux des provinces en particuliers. Le statut de Vislica était ignoré à cette époque d'agitation, à tel point, que du temps de Kazimir Iagellonide les hommes d'état les plus distingués comme Ostrorog, ne savaient pas dire ce qu'il contenait (134).

55. PROGRÈS DE L'ORGANISATION ET DE L'AUTORITÉ DE LA DIÈTE GÉNÉRALE.

En réfléchissant sur tant d'élèments agissant séparément,

(134) J'ai cité quelques exemples de cette ignorance dans mon ana-

sur tant d'efforts, remuant presque indépendamment les uns des autres, on se demande, qu'elle force alimentait l'indissolubilité de l'état, quelle autre avait pu cimenter et consolider la république sans commotion? A mon avis la seule fraternité, profondément enracinée dans le sentiment national, dirigée par l'esprit civique remédiait toujours à tous les inconvéniens, dans son activité infatigable elle a vu organiser définitivement la représentation nationale, En 1404, une diète extraordinaire devait prononcer sur l'imposition beaucoup plus élevée que dans d'autres circonstances: Pour en venir là avec plus de succès, on tint avant la diète générale des assemblées *conventus* particulières (135) où on se concerta, ceux qui devaient aller décréter un impôt étaient élus et autorisés par les commettants de leurs provinces. Par cette mesure pour lors, extraordinaire, l'impôt décrété, n'éprouva aucune contradiction, et rapporta plus qu'il ne fallait. Cet exemple, imité quelquefois par-ci et par-là, n'était guère observé au point de régler les assemblées générales qui se tinrent dans les années suivantes et qu'on appelait, convention générale, ou convocation générale, parlement général, diète, *seim* (136). La guerre de Prusse (1454-1466) prodigieusement fertile en toute sorte d'évènements, l'était aussi pour la législation. L'ordre équestre, de différentes provinces, appelé au ban, se trouvait continuellement rapproché, et dans les moments de repos d'armes, il formait des assemblées, des conventions improvisées, où il révisait sans cesse ses privilèges, sa législation, il discutait et décrétait des réglements de circonstance, qui s'entrechoquaient et n'y établissaient rien de

lyse critique du statut de Vislica, aux chapitres ou §§ 61, 62, 63.

[135] Conventus particulares, ante dietam generalem *(Dlug.)*.

[136] Generale parlamentum, convocatio generalis, conventus generalis, dieta; comitia generalia en 1543. — A 1453, conventio generalis in Piotvkov, novem diebus duravit omni multitudine, cum jam singula precia quadruplo ascenderent, graves sumptus tolerante [Dlug. XIII, p. 116]. Comme l'idée dirigeait la masse, elle assistait assiduement à toutes les réunions politiques: aussi je répète qu'on peut dire, dans la langue d'aujourd'hui, que des meetings nobiliaires surveillaient toujours les assemblées législatives, administratives, judiciaires.

solide. Par une si fréquente expérience, il remarqua que sa législation, si elle avait de la force, serait plus efficace pour les libertés, que tous les privilèges et leurs confirmations; il éprouva que pour donner de la force à la législation, les décisions partielles et de circonstance, seraient toujours insuffisantes, qu'il fallait décréter les lois dans des assemblées générales de la république et leur donner une certaine forme et prescrire le mode convenable. Or, après la guerre de Prusse, lorsque les représentants se réunirent et qu'on leur proposa un impôt, ils se refusèrent à le décréter, disant qu'ils n'étaient pas autorisés. Par conséqnent, à la diète suivante en 1460, force a été d'avoir cette autorisation; les représentants sous le nom de nonces terrestres, *posel*, *posel ziemski*, élus plus particulièment, arrivèrent donc à former une chambre particulière. A partir de cette époque les diètes et les diétines reçurent une forme plus régulière et mieux déterminée. Les nonces élus par les diétines qui précédaient nécessairement la diète, arrivant à la diète, devaient exhiber leur landa ou l'autorisation de leurs commettants. Lorsque la législation fut définitivement fixée, entre 1491 et 1506 où les statuts réunis dans un communé, dans un code, furent promulgués par l'impression : alors une loi dont nous allons tantôt faire connaître l'origine, prescrivit, que rien ne devait être décidé sans le commun consentement des nonces terrestres.

56. LES ROIS NE S'OPPOSENT PAS AU PROGRÈS.

Il est important d'observer, que l'organisation de la république, marchait sans résistance de la part des souverains, qui semblaient plutôt diriger le grand œuvre, que montrer quelque intérêt particulier pour eux mêmes ou pour leurs successeurs présomptifs, qui ne pouvaient pas leur être indifférents, étant leurs enfants ou leurs plus proches parents, d'après le choix longtemps suivi en Pologne. Ils étaient les vrais modérateurs de l'esprit civique qui développait graduellement son système, qui gagnait d'abord ses droits et son pouvoir par des privilèges. Les premiers privilèges donnés par Louis en 1355, 1374, et par Iagello en 1386, 1388, 1422,

1430, n'étaient point de la nature de quelque grâce ou liberté accordée par la bonté d'un souverain absolu; ils étaient plutôt une sorte de concession mutuelle, une espèce de convention qui allait déterminer les droits des citoyens et l'obligation du roi pour qu'on eût à les observer à l'avenir. Iagello, éprouva que toute résistance serait inutile (*). Son fils Vladislav en 1438, confirma les droits. Les contrariétés excitées sous le règne de Kazimir le Iagellonide, ne prenaient point origine dans la malveillance du roi, mais plutôt dans les tracasseries fomentées par l'aristocratie litvanienne. L'ouverture de la guerre de Prusse, dévoila une facilité extrême de Kazimir pour les privilèges et les concessions. Cependant la première année de cette guerre 1454 fut une année très orageuse dans la législation polonaise. On rédigeait des privilèges on décrétait des statuts dans les diètes très confusément. De cette confusion, surgit une autre marche pour le progrès. Désormais, la législation nationale seule règle les droits, et peut se passer des privilèges. Kazimir pouvait accorder et répéter quelques privilèges particuliers aux prussiens en 1454, aux russiens en 1456, aux krakoviens en 1456, aux litvaniens en 1457, à la grande Pologne en 1484 et 1488, qui rapprochaient ou éclaircissaient la coéquation à l'avantage de l'ordre équestre : mais les diètes seules se saisissaient de la tâche législative sans retour. Leur organisation arrivait à sa maturité, contraire aux privilèges, et leur pouvoir faisait des progrès, lorsque l'alarme que le projet de Buonacorsi répandit parmi la noblesse, mit fin à l'incertitude qui pouvait encore naître relativement à l'autorité législative (137). En 1493 on reproduisit et on sanctionna les statuts défi-

[*] *Voyez* la note 36 de l'histoire du premier vol., p. 92, 93.

[137] Plusieurs écrivains modernes, fâchés contre le pouvoir démocratique, que la noblesse s'arrogea, accusent les rois Jean Albert et Alexandre d'indolence, et Buonacorsi de lâcheté, lui qui osait projeter, mais se montrait pusillanime pour l'exécution de ses plans; ils pensent qu'un peu d'énergie et de violence aurait arrêté la prépondérance de la noblesse, et que l'autorité l'aurait soumise. S'il leur convient d'élever cette hypothèse, je pense qu'ils se trompent, il n'y avait plus de force qui put résister à la vigueur de l'ordre équestre; ceux qui auraient voulu tenter quelques démarches avanturcuses, auraient expié par des suites fu-

gurés de Nieszava (de l'an 1454), où l'on retrouva, dans une des copies nombreuses, et on admit dans le corps de la législation un article, qui dit, qu'aucune nouvelle constitution ne sera décrétée, ni le ban annoncé. sans la convention commune, convoquée dans chaque terre particulière (138). Cette disposition exige des assemblées particulières dans chaque province, mais bientôt en 1505, le roi Alexandre à Radom, dit plus explicitement, que rien ne devait être décidé par le souverain, sans le commun concours du sénat et des nonces terrestres (139). L'esprit civique n'était plus contrarié, ni

nestes leur insolence, et la royauté aurait été abolie. Lesprojets de Buonacovsi n'étaient qu'un charlatanisme qui mit à découvert la puissance de la noblesse.

[138] Pollicemur quod nullas constitutiones faciemus, neque terrigenis ad bellum moveri mandabimus, absque conventione communi in singulis terris instituenda. — Cet article ne se trouve pas dans la copie de 1458, ni dans les éditions de 1491; or, on a cru qu'il était de l'invention postérieure des législateurs de 1493 et de 1496, ou même de la législation de 1505 et de l'artifice du chancelier Laski qui publia ce statut en 1506. Mais si l'on réfléchit qu'en 1496 et 15 5 il convenait mieux d'avoir une diète générale que des conventus particulares; que cette sorte de conventions provinciales était encore très ordinaire vers 1454; qu'alors la guerre de Prusse fesait appel au ban plus important qu'à une autre époque; qu'au milieu du tumulte de la guerre, lorsqu'on détruisait le privilège de Czerkvic on allait décréter les lois à Opoczno, et que sans délai on les répétait à Nieszava; qu'il y a entre les articles nombreux de cette législation précipitée et hâtée, bien des différences dans les différentes copies connues aujourd'hui : il faut convenir que cet article fut inséré dans les statuts effectivement à Nieszava ou Opoczno, et qu'il se trouvait dans une copie bien ancienne qui fut reproduite en 1496 et 1505. Au reste, cet article n'aurait été d'aucune utilité pour le législateur de 1496 et 1503, qui irrité décrétait une loi plus importante touchant la puissance de la diète générale, qui agissait ouvertement de bonne foi, avec vigueur, et n'avait pas besoin de subterfuges.

(139) Quoniam jura communia et constitutiones publicæ non unum sed communem populum afficiunt, itaque in hac Radomensi conventione, cum universis regni nostri prælatis, consiliariis, baronibus et nuntiis terrarum, æquum et rationabile censuimus, ac etiam statuimus, ut deinceps futuris temporibus perpetuis, nihil novi constitui debeat

incommodé, que par les prétentions de l'aristocratie, et les deux Sigismonds faisaient sur tous les points des concessions pour écarter les empêchements à la coéquation et à l'organisation plus régulière de la république; ils se dépouillaient de l'autorité suzeraine en Litvanie, de tous les avantages que leur dynastie pouvait y avoir, de leur droit d'hérédité et rien ne les décidait à ces actes que leur conviction, qui marchait d'accord avec l'esprit civique. Je dis que la seule conviction faisait marcher d'accord les rois avec l'esprit civique, car l'instruction qu'ils recevaient dès leur jeunesse dans le cercle des citoyens, rendait leur sentiment conforme aux vœux de la nation. Encore faut-il observer que l'esprit civique en transformant tous les emplois, en fonctions et dignités nationales et représentatives, inspira d'une manière remarquable les dispositions des chanceliers, qui, dans leur position éminente, pouvaient entraver ou favoriser son progrès. Dans la longue suite de ces hauts fonctionnaires, aucun n'a encouru le reproche de l'entraver. Leur autorité grandissait avec le pouvoir du civisme, dont ils devenaient les premiers gardiens; et la contenance ferme de ces respectables dignitaires, sauva la royauté des Iagellons des fautes qu'elle eût pu commettre; et dirigeant leur conscience, rassura l'harmonie inaltérable.

57. LA COÈQUATION FAIT DISPARAITRE LA DIVERSITÉ DES LOIS.

La réunion des statuts qui devaient à l'avenir obliger également toutes les parties de la république, et la publication qui en fut faite en 1506, dans un seul volume imprimé, achevait la coéquation de droit, sans établir l'uniformité qui aurait blessé les indépendances locales. Chaque province se réserva ses coutumes, ses exceptions qui ne devaient cependant déroger ni à la législation générale, ni à l'organisation générale de la justice et aux réglements de l'administration. Les exemplaires du volume imprimé, avaient à leur fin plusieurs

per nos, et successores nostros, sine communi consiliariorum et nunnitiorum terrestrium consensu, gravamenque reipublicæ et damnum atque incommodum cujuslibet privatum, ad innovationemque juris communis et publicæ libertatis (Laski, fol. 115, vol. leg. I, p. 299; Bandtke jus Polon., p, 339).

pages blanches, afin que chaque terre pût y insérer ses articles particuliers. La grande Pologne avec la Kuiavie, observaient leurs habitudes ; le palatinat de Krakovie mit par écrit ses exceptions, ses *consuetudines* et les fit connaître ; le palatinat de Sandomir suivait ses propres coutumes. La Russie rouge et plusieurs terres, se distinguaient par les leurs. La Mazovie comme duché particulier, séparée plus longtemps de la législation générale, rédigea d'abord et imprima en 1536 et 1541, son code, mais lorsqu'en 1576 elle adhéra aux statuts de la couronne, et au système de la coéquation, elle fit de nombreux extraits de ses propres statuts, qui devaient particulièrement l'obliger, sous le nom d'*excerpta*. A l'époque de l'union de la Litvanie avec la couronne, en 1569, la Litvanie, conserva en entier son second statut et le rédigea en 1588 pour la troisième fois pour elle seule, se servant des statuts de la couronne comme d'une loi secondaire et maintes fois dans la législation ultérieure de la république, elle se prescrivit des clauses spéciales. Les provinces russiennes incorporées à la même époque en 1569, à la petite Pologne, obligées désormais à suivre les décrets de la législation de la république sans réserve, conservèrent cependant le statut litvanien de la seconde rédaction. La Prusse, en se réunissant avec la Pologne, se vit toutefois isolée avec sa loi allemande suivie également par les bourgeois et par la noblesse. Le prétexte de la coéquation et le principe fâcheux de la distinction de l'ordre civique, du reste des habitans décida plus tard la noblesse prussienne à se donner en 1598 un code particulier, comme *variantes*, ou *correcture prussienne*, plus conforme à la législation de la couronne. Il y avait ça et là des districts qui observaient des règles particulières. C'étaient des variétés territoriales, locales, auxquelles il faut ajouter quelques autres diversités qui distinguaient différentes classes d'habitans. Les meûniers, les garde-abeilles avaient leurs statuts particuliers. Le clergé se distinguait par ses prérogatives et ses règles canoniques. Les juifs jouissaient de leurs immunités et leur juridiction particulière. Les arméniens observaient leur propre législation. Enfin les villes conservaient leurs lois étrangères et étaient presque exemptes de la loi terrestre. Sans compter les habitants de ces dernières, tous

les autres ainsi que tous les cantons, se rapportaient au même point, aux statuts de la couronne. Cette multitude de lois, bien qu'elle fût subordonnée à certains réglements, présentait une machine infiniment compliquée ; offrait un accord que l'habitude et une longue expérience avait établi, mais en même temps faisait surgir mille inconvéniens d'autant plus bizarres, que le statut de vislica et le *communé* de 1506, servant de base, furent reconnus insuffisants et défectueux.

Mais tel était dans ces siècles l'amour des franchises individuelles et locales, que le principe de la république qui se formait sur une immense échelle, savait observer et diriger toutes ces incohérences, les ranger en ordre, adoucir leur défaut d'harmonie, sans écarter les conséquences que le pays devait nécessairement subir tôt ou tard.

58. LA LITVANIE POSSÈDE UN CORPS DE LOIS QUI MANQUE A LA POLOGNE.

La législation qui toléra tant de variétés fixa suffisamment, en 1491 et 1506, le droit des personnes. Dans sa marche ultérieure, elle s'occupa des biens et multiplia des statuts importants sous ce rapport, ne pouvant jamais parvenir à composer un code systématique. La Litvanie, plus heureuse, en avait un, parce que l'aristocratie compacte y avait son intérêt, et que le pouvoir du grand-duc pouvait imposer des règles plus arbitrairement. Le statut de Sigismond-le-vieux, promulgué en 1529 et 1530 (*), demanda une révision et une autre rédaction sous Sigismond-Auguste, en 1564 et 1566, parce que le progrès de la coéquation du grand duché avec la couronne approchait de sa fin. Sigismond-Auguste déclare que les Litvaniens ne sont pas ses hommes-liges, que cette soumission personnelle à un suzerain est absurde et contre nature, dégradante et infâme pour un citoyen libre ; que lui, il n'est plus héritier foncier de la Litvanie, ni lui, ni sa famille, ni ses cousins, ni personne; il renonça à tous les droits qu'il consi-

(*) Ce statut rédigé dans l'idiome russien, traduit en Polonais et en latin, parut pour la première fois en ces trois langues par le soin de Titus Dzialynski en 1841, à Posen; zbior praw litewskich, in-4.°.

dérait comme incompatibles avec le bonheur de l'état, et sa renonciation fut une affaire aussi importante que celle qui établit en Litvanie, à la façon de la Pologne, une justice et une administration représentatives, et les nonces terrestres pour les diètes. Le grand duché était plus susceptible d'obtenir une uniformité plus systématique, parce qu'il allait subir une métamorphose, qui créait un édifice tout nouveau, plus commode aux citoyens et à tous les habitants. Dans la Pologne, tout était achevé, il ne fallait que coordonner le vieux bâtiment, où les habitants craignaient d'être dérangés par l'embarras de la reconstruction. On dit que les intrigues de quelques aristocrates réussirent à renverser, en 1532 et 1534, la rédaction de Taszicki; cependant il est bien d'observer que ce beau travail offrait des lacunes, ne sachant trancher beaucoup d'incertitudes, sapait la législation sur plusieurs points, et ne réparait ces brèches par aucune proposition, présentait un ouvrage insuffisant. Le code de Mathias Slivnicki, plus régulier, plus achevé, avait pour but d'aplanir la différence étrangère qui stigmatisait la loi municipale. Et comment eût-il pu obtenir l'assentiment à une époque où l'on avait tant d'attachement et de prévention pour ses habitudes? A son projet se montrèrent indifférents et contraires tout de même, et la noblesse et les bourgeois, ces derniers ne voulant pas se séparer de leur loi allemande (**). Quant aux ouvrages de Jacques Przliuski, publiés en 1548 et 1551, il est avéré qu'ils manquaient leur but. Au reste, si ceux qui demandaient une refonte de la législation dans un seul code, ne purent réussir et n'ont pas eu d'écho chez les législateurs, c'est que l'esprit de toutes les localités s'y opposa. Une compilation privée et médiocre de Jean Herburt, de 1565 et 1570, satisfit le mieux le barreau et tout le monde.

57. PUISSANCE DE LA DIÈTE, PARTICIPATION DU ROI A LA LÉGISLATION.

En effet, les statuts de la couronne, bien que suffisants pour diriger l'état social et politique, ne disaient pas tout ce qu'on

(**) Le statut de Taszicki fut publié en 1532; celui de Slivnicki resta en manuscrit.

voudrait trouver pour comprendre la composition de la république ; très-souvent il faut se référer aux évènements et aux suites qui résultaient du mouvement de la nation pour en tirer les conséquences relatives à l'organisation. C'est par ce moyen qu'on voit la force et la puissance de la diète. Ses délibérations, ses votes et ses décisions dépendaient beaucoup du bon plaisir des nonces. On décidait en donnant le consentement, tantôt par acclamation, *zgoda*, tantôt par le silence sans élever d'objection. Le murmure, le cri de mécontentement, repoussaient le projet. Dans les moments orageux, sous Sigismond-le-vieux, il y eut, en 1539, un exemple d'une tumultueuse rupture de la diète, mais on n'a aucun exemple que le souverain, comme chef de l'état, ait osé rompre ou dissoudre l'assemblée. Tout y semble cependant partir du trône; le chef de l'etat semble proposer, opérer, décider et promulguer les lois. C'est aux prières, à la demande du conseil et des nonces, qu'il répond, qu'il décide; c'est en les consultant qu'il statue; ayant leur consentement, il décrète ; rarement lui-même adhère à la volonté de l'assemblée; lui seul il parle en souverain et en législateur ; toutes les formes sont pour lui, mais ce ne sont que les formes. S'il voulait réussir dans quelques vues qui trouvaient de l'opposition, c'est par la persuasion, par des moyens captieux, par l'intimidation de quelques intéressés, qu'il arrivait quelquefois à son but. Au reste, la ferme volonté de l'assemblée était irrécusable. On ne voit pas que le chef de l'état ait pu rejeter une décision de la diète, ni empêcher par un veto décisif la discussion une fois entamée, ou retirer, ou proroger un projet une fois saisi. S'il n'adhérait pas à quelque demande, c'est que la demande, la motion, était contraire à la loi, au droit, ne trouvait pas de consentement de la part de ceux qui devaient l'accepter; c'est par ces motifs qu'elle tombait d'elle-même (***). Depuis la diète de 1521, il était obligé d'indiquer, dans les universaux de convocation les objets qu'il devait proposer à la diète. Depuis 1529, les nonces arrivaient munis d'instructions, et il ne manqua pas d'exemples qu'après la diète, ils rendissent compte aux commettants de leur mission législative. Depuis 1573, cette tâche devint obligatoire,

(***) Voyez la note 137.

et les diétines de relation sont tenues à cet effet après la diète, *post comitiales*. Les trois ordres, disait-on, décidaient dans la diète, l'ordre équestre, le sénat et le roi ; mais toute la force résidait dans l'ordre équestre, dans la chambre des nonces. L'union de Lublin, en 1569, en achevant la coéquation, ne fit qu'agrandir le corps législatif. Le nombre des représentants et la préséance de deux nations, tant dans le sénat que dans la chambre des nonces, y furent déterminés.

60. COHÉSION CENTRALISÉE DANS LA DIÈTE.

A la mort de Sigismond-Auguste, la république se trouva sans chef, dans son plein pouvoir également sur tous les points de son immense étendue. Elle y éprouva son omnipotence, en décrétant les lois fondamentales que le roi élu devait jurer d'observer; s'il manquait à son serment, il rompait les pactes qu'il contractait avec la nation. En même temps, la réorganisation laborieuse de la république, qui occupa d'une manière brillante le règne de Sigismond-Auguste ; l'établissement de la justice indépendante sous Etienne Batori et quelques réglements législatifs achevèrent l'organisation de la démocratie nobiliaire et de la république qui, après une marche progressive de deux siècles, se vit arrivée sans commotion ou perturbation dangereuse à sa perfection. Composée de deux nations, se disant deux états, et de nombreuses petites parties et variétés, elle était une seule république et bien consolidée. Ce n'était point une fédération, ni plusieurs états sous la domination d'un souverain, ou soumis à une capitale ou à une province quelconque, mais c'était une cohésion civique et fraternelle de différents pays et provinces en une république, à laquelle la Prusse ducale de Konigsberg et la Kurlande étaient attachées dans l'expectative d'une réunion prochaine. La Livonie, liée plus étroitement par des conventions particulières, mais séparée par sa position, ses titres, son administration, ses réglements; La Varmie et le petit duché de Sievierz indépendants et réunis au grand corps par la présence de deux évêques souverains dans le sénat. La Litvanie et la Pologne, unies par un acte solennel, ayant leurs gouvernements totalement séparés, mais assez uniformes. La Prusse royale ou dantzikoise,

régie tout-à-fait indépendamment et par d'autres formes, possédait sa législation, réunie à celle de la Pologne, sans qu'un acte quelconque ait été dressé; c'était sa bonne volonté d'envoyer autant de nonces à la diète de la république qu'il lui semblait convenable, ce nombre n'étant pas déterminé. C'était un pays presque indépendant, où le noble polonais ne jouissait pas des droits de son ordre, s'il n'obtenait un indigénat de la province; cependant elle faisait partie intégrante de la grande Pologne et de la république, chaque noble de Prusse étant noble dans la république entière, et pouvant y obtenir toutes les charges et dignités. Je ne rappellerai plus d'autres variétés qui paraissaient disloquer l'unité de l'état; mais je ferai remarquer le fait notoire que toutes ces parties cohérentes formaient un corps compact, une unité parfaite qui avait un point de ralliement dans la diète toute puissante. Point de capitale ou de résidence gouvernementale. Chaque province avait sa résidence particulière. (La Prusse, aucune). Krakovie, grande par ses souvenirs, par ses dépôts, par le château royal, voyait souvent arriver la cour pour régler les affaires générales de la république, ou se reposer un peu des fatigues des voyages, des expéditions ou de la chasse. Mais il fallait chercher : Iagellon avec ses chanceliers et son conseil en Prusse ou dans quelque pays russien; Vladislav, son fils, en Hongrie ou en Bulgarie; Kazimir, dans les forêts de la Litvanie; ses enfants couraient ces vastes domaines. Kniszin servait de résidence à Sigismond-Auguste, et lorsque la diète allait se réunir à Piotrkov, c'était là le centre vital de la république. C'était la centralisation de toutes ses parties, de tous ses éléments, le pivot de la démocratie nobiliaire, au sein de laquelle la fraternité et la nationalité étaient les liens et le nœud indissoluble de l'état.

61. GRANDEUR NATIONALE SANS CONQUÊTES.

Ce ne sont pas les conquêtes, ni la guerre, ni la force brutale, ni quelques commotions violentes, qui ont élevé ou consolidé la grandeur de la république. La sécurité dans l'intérieur, la paix à l'extérieur, caractérisent singulièrement les deux siècles du progrès. Si l'on excepte quelques excursions

des Tatars plus ou moins dévastatrices, comme sont les invasions des sauterelles; quelques expéditions pour mettre en ordre les voïévodes de la Moldavie; enfin, plusieurs commotions de la Litvanie, excitées par les frères et les cousins-germains de Iagello, que les Polonais tâchaient d'apaiser, et les expéditions de Vitovd au-delà du Dnieper, étrangères à la Pologne; la Pologne, elle-même, n'avait d'autre guerre que celle contre les chevaliers teutoniques, et l'autre contre les Moskovites. Si l'on observe les relations qui existaient entre la Litvanie turbulente et la bruyante Pologne, on voit que Iagello soumit la première à l'autorité de l'autre; cependant celle-ci ne voulait guère de sujétion, elle prêchait l'abolition du féodalisme, l'émancipation civique, la réunion fraternelle; aux violences et aux aggressions des Litvaniens, les Polonais opposaient des paroles de vive réprobation, n'allaient point jusqu'aux voies de fait, mais tâchaient d'inspirer aux Litvaniens un meilleur sentiment. Quant aux autres guerres, cinq ou six ans entre 1410 et 1422, sous Iagello, contre les pervers chevaliers, ne purent délivrer le pays de ce fléau : il fallut les combattre quatorze ans de suite sous Kazimir Iagellonide, depuis 1454 jusqu'en 1466, pour délivrer la moitié de la Prusse, qui voulait absolument sa réunion avec la Pologne; enfin, en 1519 et 1520, sous Sigismond, ces deux années suffirent pour désarmer à jamais l'orgueil des moines. De l'autre côté, les ducs de Moskou, par des agressions réitérées en 1460, 1479, 1490, 1494, enlevèrent à la Litvanie plusieurs provinces russiennes trop éloignées, et déterminèrent la Pologne à faire face et à les repousser, lorsqu'elles se renouvelèrent en 1507, 1508, 1512, 1563 et 1564. Toutes ces guerres n'étaient point de nature à étendre les frontières; elles étaient inévitables pour la défense seule. La république témoignait toujours son penchant pour la paix et une répugnance manifeste pour les conquêtes. Pas un pouce de terre conquise ne l'agrandit; elle avait des terres perdues à regagner, et elle fut accusée d'avoir négligé leur recouvrement. L'histoire de la Pologne de cette période ne consiste guère dans la narration des exploits militaires ou de quelques aventures ou anecdotes, ou de grandes opérations de personnes particulières, mais elle se renferme dans la description du progrès de l'état social, de la croissance

et de l'organisation de la république, du progrès, décidé par l'action d'une diète, d'une province, d'une portion du peuple.

62. INSOUCIANCE POUR LE RECOUVREMENT.

Cinq fois, en 1400, 1420, 1438, 1467, 1471, les Bohêmes vinrent offrir leur couronne à la famille de Iagello, avant qu'un fils de Kazimir ait été destiné à l'accepter (140). La couronne de Hongrie pour les Iagellons était plus agréable. Ils s'empressèrent quatre fois, en 1440, 1472, et deux fois, en 1490, de l'accepter; deux fois ils l'occupèrent au gré de la nation magyare. Ces évènements extérieurs n'étaient qu'un hommage à l'illustration et à la gloire que la république donna à la maison des Iagellons. La grandeur de la Pologne fut accomplie par la nationalité qui, dans l'espace de deux siècles, s'accrut prodigieusement. La Pologne qui, à la mort de Lokétek, avait à peine 6,000 lieues carrées au moment de l'union de Lublin en 1569, s'était augmentée dix fois autant. Si l'on observe l'énorme extension de la Litvanie, lorsqu'elle entra sous l'influence de la Pologne, on voit que la nationalité de cette dernière n'a pas pénétré jusqu'à Novogrod-la-grande ni à Pskov ni dans le duché de Tver qui étaient de bonne heure perdus, sans que la république ait fixé ses vues sur ces pays ; on voit que sa nationalité cherche ses frontières au-delà du Dnieper,

(140) Dans une de ces occasions, en 1439, la maison d'Autriche proposa de finir les différents à l'amiable, le congrès se réunit à cet effet à Breslav, où les plénipotentiaires polonais dirent : « Kazimir, élu roi de Bohême, n'ambitionna point de posséder cette couronne, ce n'est que par compassion pour les calamités des Bohêmes, dont l'idiôme est le même que le polonais, qu'il accepta l'offre. Il propose, pour le bien de la chrétienneté, de se désister du droit acquis, à condition que le roi des Romains et de Hongrie, Albert, se désistât du sien, et se résignât au choix libre des barons et des nobles de la Bohême, afin que leurs suffrages pussent prononcer pour l'un des deux, ou choisir quelqu'autre prince qu'il leur plairait, car un roi élu en bonne intelligence, leur convient le mieux, » Cette proposition qui plut aux Bohêmes, n'était pas du goût d'Albert, qui sut éluder et tromper, dans ce congrès, la bonne fois des plénipotentiaires polonais (Voyez Dlugos., XII, p. 712).

et s'y arrête incertaine dans les vastes plaines de Sievier, se heurtant contre un adversaire terrible par principe. D'un autre côté, insoucieuse de son intérêt, elle recule devant la nationalité allemande. C'est en vain que maintes fois les Silésiens furent prêts à revenir à leur ancienne patrie, que la Bohême se résolut à céder cette acquisition et que la proposition de la cession fut, en 1404, sur le tapis ; les Polonais se montrèrent indifférents aux avantages qu'ils pouvaient en tirer pour leur république. Le cœur fraternel était glacé pour une portion de la nation qui désavoua, il y a 90 ans, sa fraternité. L'insouciance des fiers républicains était plus impardonnable lorsqu'il s'agissait de la Prusse ducale. On traita facétieusement les propositions de la noblesse prussienne qui voulait se réunir avec la république, et on plaisanta sur les prétentions des sujets d'un duc élevé à la dignité de sénateur. C'était en vain que la noblesse prussienne sollicitait l'émancipation de son assujettissement à la maison de Brandebourg ; on était sourd et insensible à toutes les réclamations ; on était aveugle sur les conséquences, et on livra les Prussiens à une autre branche brandebourgeoise, qui allait séparer à jamais une portion aussi importante à l'état.

63. NATIONALISATION ET COLONISATION DU PEUPLE NOBILIAIRE.

Malgré les fautes et les négligences, le petit royaume de Lokétek se vit bientôt décuplé et se changeant en république il sut consolider son existence. Il engloba dans son corps des peuples de différents idiômes, des états de différentes constitutions, et ces peuples se rattachaient de leur propre mouvement, et se pliaient volontiers sous les institutions républicaines. Russiens de la Russie blanche et rouge, samogitiens, prussiens germanisants, litvaniens, populations de la race allemande, tatars établis au centre de l'état, tous, sympathisaient avec les polonais et les mazoviens ; tous s'identifiaient à leurs idées, à leur sentiment ; tous suivaient leurs mœurs, leurs coutumes, leurs habitudes ; tous, adhérant à leur loi, apprirent leur langue, s'incorporèrent dans leur nationalité. Le petit corps vigoureux de la Pologne, propa-

geant ses maximes qui avaient tant d'appas pour les classes des citoyens, agissait sur tous les points intellectuellement, et par sa prospérité, sa population croissante et ses relations commerciales, agissait matériellement. Les villes russiennes jusqu'au delà du Dnieper se peuplaient de la population polonaise, elles se remplissaient d'hommes de métier arrivés de la Pologne d'origine allemande ou polonaise; ceux-ci s'y établissaient avec leur loi teutonique de Magdeburg. Une masse énorme de juifs polonisés inondait ces villes et toutes les provinces. Il n'y a pas de doute qu'un grand nombre de kmetons et d'autres paysans n'y allât aussi chercher fortune. Mais ce nombre ne pouvait être que modique comparativement au nombre des autres classes d'habitants. La condition du peuple laborieux de la spacieuse Litvanie, n'avait aucun attrait pour les kmetons de Pologne qui jouissaient encore de leurs anciens droits. Ceux là seulement d'entre eux pouvaient hasarder de s'y rendre qui savaient se faire bourgeois, ou entrer dans la classe nobiliaire. Mais les vastes régions litvano-russiennes offraient de nombreux avantages au peuple polonais et surtout à sa noblesse; le commerce du blé et du bétail y attirait les spéculateurs; les marchands de cochons, de chevaux, de bœufs, allaient s'y établir; comme les garde-abeilles, les intendants des fermes, les cultivateurs, les domestiques et courtisans qui s'attachaient aux grands seigneurs dont le grand duché comptait un nombre très considérable. Après les ravages des mongoux et des croisés, qui foulèrent sous leurs pieds de fer, l'humanité payenne, il y avait beaucoup de cantons dépeuplés. Ce n'était pas la Pologne qui avait besoin d'être à cette époque repeuplée par des bourgeois de la race allemande, comme on le croit ordinairement, mais la Podolie, l'Ukraïne, la Poldasie alors désertes, et la Litvanie infiniment boisée. C'est dans ces pays que la noblesse polonaise allait se domicilier. La petite Pologne peupla particulièrement la Podolie. Mais la grande et petite Pologne auraient peut être échoué dans l'immense opération qui dénationalisa tant de pays sans le concours des Mazoviens. Les deux Polognes ne manquaient pas de cette petite noblesse très remuante, connue dans les évènements de ce temps, mais rien ne peut être mis en comparaison, avec la multitude de la petite no-

blesse de Mazovie. Il est probable que le tiers de la population de cette province ; avant la réunion à la couronne, était composé de petite noblesse ; et lorsque celle des deux Pologne, travaillait à organiser une république, à établir une démocratie nobiliaire ; celle de Mazovie peuplait les cantons qui devaient se transformer en provinces de la république.

64, LA PART QUE LA MAZOVIE PREND A LA COLONISATION.

Déjà au XIVe siècle la prise de possession du duché de Halicz par le duc de Mazovie avait attiré les mazoviens vers les sources du Bug dans la Russie rouge, où ils se mêlèrent avec les russiens et les lechs, venant de la petite Pologne. En même temps, la parenté et les relations entre les ducs de Mazovie et de Litvanie facilitaient aux mazoviens leur établissement dans les pays traversés par le Niemen et la Vilia. Des essaims de noblesse et de kmetons, sortant de leurs sables arides, allaient cultiver le haut pays de Narev et de Bug, où ils rencontraient les russiens venant aussi de l'autre côté repeupler ces cantons des Iadzvingues exterminés, qui portaient le nom de Podlasie. Cette province refleurit par le concours des deux peuples, qui fraternisaient, mais qu'on distingua cependant bien longtemps par leurs mœurs et leur idiome. Au milieu de XVe siècle ses terres demandaient des privilèges et des réglements particuliers, qui prouvent la prépondérance décisive des mazoviens(*). C'est encore de cette province, que la petite noblesse mazovienne ayant prit une nouvelle croissance ne cessa de se répandre à toute époque

(*) Tempore Withowdi, felicis memoriæ, dum ad possessionem seu locationem kmethones vocabantur (in Podlachia) (privileg terræ Bielsc. de a. 1501, § 136, in Dzialyn. Zbior praw litew, p. 89).—Ut omnes officiales, nobiles et terrigenas, ad cujuscumque instantiam; videlicet tam nobiles quam ignobiles : Rutheni, Judæi, Armeni, christiani et pagani, citatos, non nisi juxta consuetudinem juris terrestris polonici, judicarent (jus polon. terræ Drohic. adscribitur a. 1516, in Dzial. Zbior praw litew., p. 119). — Quando aliquis terrigena (Polonus, Mazovita), per Ruthenum inculpatus erit. Si etiam aliquis Ruthenus, Polonum citarent (privileg. Bielsc. 1501, § 6, 11, in Dzialyn. Zbior prawlitew., p. 85, 87).

avec celle de Mazovie, dans toutes les possessions de la république. La Litvanie se distinguait aussi par le grand nombre de la petite noblesse, dans la masse de laquelle les nouveaux colons s'immergeaient sans jouir de prérogatives encore inadmissibles suivant le statut de l'époque. Mais c'était le pays entre la Vistule et les sources du Narev qui alimentait le peuple noble par excellence : peuple mazovien. On y voyait toujours le sol rayonnant de sillons prolongés et partagé entre une foule de petits propriétaires qui divisaient à l'infini leurs possessions mêmes ; et lorsque le sillon exténué refusait le partage ultérieur à la famille laborieuse, ils se dispersaient et couraient les provinces pour trouver un établissement commode (141). Mazovie est le vrai berceau de la plus grande partie de la noblesse polonaise. Il est rare de trouver une famille qui ne tire son origine de Mazovie, qui n'y trouve son nom, ses armoiries et il est presqu'impossible de voir une famille en Mazovie qui n'ait pas de rejetons de sa souche dans plusieurs provinces de Pologne. Dans ce débordement de la population mazovienne sur toute la surface de la république, la Pologne trouvait un puissant renfort pour la propagande et l'établissement de sa nationalité. L'union tardive de la Mazovie, soutenait cette province dans une position neutre et indifférente à l'égard des contestations qui existaient entre les polonais et les litvaniens. Aussi en 1569, au moment de l'union, ces deux nations tournèrent leurs regards vers elle, convinrent de la choisir pour la terre intermédiaire où les diètes générales devaient s'assembler et tenir leur séance dans Varsovie. La Mazovie fut gouvernée maintes fois assez arbitrairement, par une cour dépravée, pleine de sales intrigues, où les derniers rejetons de Piast de la branche de Kazimir le juste, périrent par le poison. L'esprit civique cherchait à mettre dans ce pays un frein à l'absolutisme, mais avec moins de succès qu'en Pologne, pourtant les obtacles qu'il éprouva, l'endurcirent et lui inspirèrent un caractère

(141) Duo, tres vel quatuor nobiles pauperes unum laneum colentes (statut, 1552, vol. leg. II, p. 601). Sunt familiæ quædam nobiles apud nos in tantum prosemmatæ ut ægræ ordinem suum tueantur : neque expeditionibus propter paupertatem prodignitate sufficiant (Modrzev., p. 168).

d'obstination. Aussi, à l'époque de l'incorporation du duché à la couronne, délivré de la contrainte locale, il fit cause commune avec l'ordre équestre de Pologne, dont la force d'action fut plus que doublée, la démocratie nobiliaire ne pouvait que prendre de la consistance jusqu'à un certain point, par cette masse de petit peuple nobiliaire, qui entra sur le vaste champ politique. Les diètes de deux nations tenues à Varsovie, les élections du chef de l'état opérées sous les murs de cette ville placée dans le centre du peuple citoyen, remirent à ses soins la république. Désormais la Mazovie va avoir une influence incalculable sur la destinée de la Pologne. Elle savait que sa ville principale était désignée pour la centralisation de la république; elle ne pouvait prévoir que cette ville deviendrait la capitale de la royauté.

65. UNE IDÉE DIRIGE LE PEUPLE NOBILIAIRE QUI AGIT SEUL.

Je pense que les explications que j'ai données sur l'origine et l'organisation de la république de Pologne, prouvent suffisamment que ce n'est pas un homme extraordinaire, ni le talent éminent de quelques personnes renommées, qui fut le constructeur de cet édifice, mais une bonne portion de la nation. L'individualisme y fut englouti dans l'action générale de la masse, l'influence de quelques hommes prépondérants s'y perdit et ne brilla que par ses résultats; l'histoire pour la plupart d'entre eux ne sait pas rendre compte de leur opération, elle nous fournit une foule de noms célèbres qui ne sont qu'entraînés par la multitude. Cette multitude agit comme un tourbillon dans lequel on ne distingue rien que la confusion, cependant il laisse des traces de son passage et un nouvel ordre, il s'absorbe pour reparaître avec plus d'éclat. Les noms particuliers y étincellent momentanément et s'effacent; le tourbillon seul reprend sans cesse son mouvement. Un Ritvianski, Olesnicki, Tènczinski, Tarnovski, Kmita ne sont pas les principaux moteurs, contrariant maintes fois la marche du progrès et lui donnant un démenti par leur propre conduite. Le moteur essentiel est l'idée qui emporte une portion du peuple; c'est la conception que cette partie de la

population poursuit et développe jusqu'à une certaine perfection. On dirait qu'on peut remarquer une semblable marche chez d'autres peuples de cette époque : mais si ces peuples poursuivaient la même tâche, il faut avouer qu'ils ont couru des chances infiniment variées, qu'ils ont échoué tous, que le seul peuple nobiliaire de Pologne conçut l'idée d'établir une république spacieuse . et qu'il y parvint le premier, dans l'histoire du globe. On avait des républiques citadines ou bourgeoises daus l'antiquité et dans le moyen âge; de puissantes capitales républicaines qui dominaient; on avait des fédérations républicaines, des villes, des cantons libres, l'union de petits états républicains : mais la Pologne seule, se constitua en république vaste et nationale; elle posa le principe par lequel la vieille Europe veut se rajeunir actuellement et améliorer le sort de tous ses habitans. On a raison de s'élever contre les vices qui infectèrent la république de Pologne, vices que nous allons bientôt prendre en considération, dont nous allons indiquer l'origine et le progrès. Puisse un meilleur avenir préserver l'humanité européenne de plusieurs d'entre eux. Mais nous ne cessons pas d'insister sur l'aspect imposant qu'offre la Pologne et sur cette différence radicale, qui la distingue de toutes les autres républiques qui illustrèrent jusqu'à ce jour les fastes du monde.

66. INDIGÈNES ; EXEMPTIONS DES IMPOTS.

De temps antique comme nous l'avons vu, l'agriculture et la défense du pays furent le caractère du citoyen. Les bourgeois domiciliés dans les villes sous la loi teutonique composant une autre classe civique forment une anomalie qui fait ressortir plus distinctement le caractère spécial des régnicoles seuls indigènes, *terrigenæ*, suivant la loi nationale et les institutions républicaines. Le nom d'indigènes se donnait à la noblesse, mais en même temps cette appellation était appliquée à tous ceux qui se rapprochaient de la profession de la noblesse des armes et de la charrue par leur propriété foncière et leur service militaire : par conséquent souvent on distinguait les non nobles agriculteurs par la dénomination de *terrigenæ*; scultètes, kmetons, bourgeois possédant les propriétés terrestres, ils étaient indi-

gènes, *terrigenæ* (142). Tous payaient l'impôt connu sous des noms de *pobor*, *lanové*, *poradlné*, *podimne*, *krolestvo*, ou mieux *krolevskie*, *rastrale*, *regale*; contribuaient à la défense du pays et étaient obligés de se rendre au ban général, à la levée générale, *pospolité ruszénie* (143). C'était ce que demandaient les réglements de Lokétek, la législation de Kazimir le grand et les conventions stipulées avec Louis. Mais cet accord des différentes classes, ce rapprochement de la masse de toute sorte d'habitants par les mêmes réglements allait être dérangé. Le clergé se soustrait le premier avec ses biens ecclésiastiques aux dispositions générales, aimant mieux contribuer aux besoins de l'état par des sommes accordées de temps en temps, et se résignant aux vexations et aux rapines des militaires, car si les articles de disciplines répétaient les ordres de respecter les biens des ecclésiastiques, et si les publicistes s'indignaient du pillage que ces biens encouraient; les militaires commettaient les dégâts, disant que, puisque le clergé était exempt d'impôt et du service de la défense du pays, il convenait de faire subir à ses possessions des exactions et des vexations au profit des défenseurs de l'état. Cependant les grands seigneurs laïques imitèrent en partie l'exemple du clergé (144) et bientôt la noblesse en fut édifiée et ne deman-

(142) Nobiles et terrigenæ, disent en 1447, les lauda cracoviensia (Bandt. jus Pol., p. 240). La même distinction se rencontre très-souvent dans les statuts de Mazovie, 1414, 1426, 1456, 1472. On voit la même distinction en 1455, dans le privilège de terres russiennes où les terrigenæ forenses (bourgeois), sont expressément signalés (Bandt. jus Pol., p. 293). La constitution de 1458, parle du rassemblement à Kolo, de prælatorum, baronum, nobilium, militum et terrigenarum Majoris Poloniæ (Bandt. ib. p. 304).

(143) Subita in regno invasio : secularium ac nobilium dominorum kmetones, nobiles et cives, in toto ad expeditionem transire debent; etiam domini spirituales, quamvis sint ab omnibus expeditionibus et eorum subsidiis per privilegia exempti, suos kmetones mittere velint (lauda Crac. de a. 1447, p. 244, art. 21).

(144) En 1458, un règlement de la Grande-Pologne, dit : proclamatio fieri debet ut dationes exigeatur, recusantes vero inpignorentur

da que de la coéquation. Elle se délivra en 1454 du péage et des taxes de douane, *telonea*, sous différents prétextes elle retira ses terres cultivées de l'impôt fixe de deux gros, qui diminuait, non seulement par suite de la diminution de la valeur de la monnaie, mais aussi par suite de cette vile opération. Enfin, décretant les contributions foncières, elle s'en exemptait totalement en faisant payer le peuple : c'était la coéquation de la prérogative nobiliaire ; je vois qu'une telle décision a eu lieu en 1472. Les universaux de la convention de Korczin de cette année portaient qu'il serait payé de chaque *lan*, six gros ou un ferton par les kmetons, citadins, bourgeois, par les indigènes *terrigenæ* qui n'avaient point de kmetons ; par les hommes libres ou émancipés ; par les scultètes, meûniers, aubergistes qui possédaient une propriété foncière (145). Il est évident que la noblesse qui avait des kmetons sur ses terres n'était pas contribuable ; mais le peuple noble, qui cultivait la terre de ses propres mains, comme les kmetons, faisant partie des indigènes qui n'avait pas de kmetons, était chargé comme tous les autres indigènes non nobles. C'étaient donc les riches seigneurs qui inventaient cette mesure à leur avantage et accordaient la même faveur aux frères d'une fortune très modique, à condition qu'ils eussent des sujets kmetons. On prit pour prétexte le service militaire en disant que des propriétaires ayant leurs kmetons, leurs sujets, étaient plus à même de le remplir que les nobles cultivateurs, plus attachés à leur glèbe par leur propre travail. Définitivement, le clergé, toute la noblesse, et la bourgeoisie foncière *extra muros*, n'étaient plus contribuables, leurs terres immédiates étaient exemptes d'impôt, il n'y avait que les terres distribuées à leurs sujets, à leurs tenanciers qui étaient redevables et imposées (146).

principaliter, tam kmetones de bonis spiritualibus, quam palatinorum (Bandt., p. 305.)

(145) Contributio fertonum in conventione Novae civitatis Korczin anno 1472 concessa. Quilibet kmeto et ex agris civitatum et oppidorum : quilibet terrigena non habens kmetonem censualem (c'est-à-dire de kmeton corvéable qui paye ladite contribution) ; liberi sive exempti ; quilibetscultetus sive advocatus, de molendinis, de tabernis.

(146) Nam qui sacerdotibus et equitibus coluntur, itemque suburbani

67. DÉFENSE DU PAYS.

Toute idée de conquête ou d'agrandissement exclue, il ne restait pour les guerriers que la défense du pays et de leurs libertés. On avait de la répugnance pour des expéditions invasives ; dans ce cas, la levée devait être payée et ne pouvait rester long-temps au-dehors des frontières, l'expédition devant être terminée en trois mois. Les levées partielles des provinces et des palatinats suffisaient ordinairement pour faire face au danger. Aussi, les levées générales, *pospolité ruszénié*, étaient très-rares et devinrent beaucoup plus rares encore depuis que la république se fut constituée dans l'unité des deux nations. Ce système de la levée fit languir quatorze ans (1454-1466) la guerre de Prusse dans laquelle les troupes soldées étaient en très-petit nombre, et dans laquelle les levées des indigènes ne brillaient que par des exploits passagers. Encore pensait-on, à cette époque, à introduire une gradation de la levée relative au danger de l'état. La noblesse devait être toujours prête à prendre les armes au moindre danger ; si la la république était menacée plus gravement, alors les bourgeois devaient se réunir à la noblesse, et ce n'est que dans des périls imminents que les kmetons et toute la population devait être armée pour sa défense (147). La chose cependant resta sur l'ancien pied jusqu'au temps de Sigismond-Auguste. L'intérêt de la Litvanie se rattachant toujours plus intimement à la Pologne, provoqua l'organisation d'une armée fixe. Les secours des Polonais pouvaient à l'avenir préserver la Litvanie des pertes qu'elle avait essuyées, mais ne pouvaient couvrir ses vastes frontières à tout moment. Les Litvaniens, pour leur sécurité, eurent recours à l'armée régulière, et, en 1551, donnèrent l'exemple à la Pologne d'une armée permanente. En attendant, en Pologne, dans l'année 1544 et les suivantes, on prescrivait les règles de la levée, son armement, son exercice, ses revues dans les palatinats et terres (148) ;

et scultetorum agri, ab ea quoque pensione (a duobus grossis), immunes sunt (Krömeri descr. Pol.)

(147) Ostrorog vers 1450.

(148) *Landwehr* d'aujourd'hui.

enfin, à l'époque où la législation, saisie de la réorganisation de la république, voyait l'état menacé de la guerre au sujet de la Livonie, on organisait une armée permanente, et on décrétait, en 1562, un fonds fixe pour la soutenir.. Ce n'était plus une troupe de mercenaires étrangers ou de volontaires indigènes que le chef de l'état soldait, mais une armée nationale, qu'on nommait *quartuaire* ; elle était renforcée par d'autres régiments, formés ou licenciés à mesure du besoin de l'état. Dans cette armée, la cavalerie était composée en entier de l'ordre équestre; l'infanterie était recrutée parmi les non-nobles; on y admettait les étrangers : l'ordre équestre avait de la répugnance à y servir à pied. Les efforts de Batori et de Zamoïski diminuèrent la prévention sans déraciner le préjugé. On admettait aussi les étrangers dans l'artillerie. L'organisation définitive de l'armée eut lieu sous le règne de Batori.

68. LIBERTÉ DONT JOUISSENT LES POPULATIONS ÉTRANGÈRES.

Terre hospitalière, renommée par sa liberté, ouverte à tout le monde, déjà peuplée par différentes races de divers cultes, dont les rancunes réciproques expirèrent sur un sol paisible et serein, la république voyait s'opérer la formation de petites peuplades par suite de l'affluence et du concours d'une foule d'étrangers de différentes nations distinguées par leur haute civilisation et leurs lumières. Les Valaches y erraient avec leurs troupeaux (149). Les Israélites Karaïtes, calmes et laborieux, établis en Litvanie, y trouvèrent une juste protection. Les Bohémiens ou *Cygani* apparurent en Pologne vers 1500, et jouirent d'abord de leurs mœurs sauvages en toute sécurité (*). Ce n'est que lorsqu'on éprouva leurs vices que la loi en 1557, 1563, 1578, voulut les faire bannir. Le palatinat de

(149) Valachi a quolibet centenario ovium per sex grossos dabunt (contributio anni 1472.)

(*) Videlicet tam nobiles quam ignobiles, Rutheni, Judæi, Armeni, christiani et pagani (jus Pol. terræ Drohic. adscribitur, a. 1516, in Dzialyn. Zbior prav litev. p. 119). Il est probable que ces pagani sont les ciganiens, qui se sont de bonne heure répandus et établis en Podlachie, où il y avait de belles forêts qui touchaient aux immenses forêts vierges de Bialovieza.

Podlasie s'y opposa. En 1607, la loi, trop sévère, fut abrogée, et une police particulière les surveillant avec un certain succès, rendit leur séjour moins nuisible (150). Les Tatars mahométans, colonisés en Litvanie, par Vitovd depuis 1397, jouirent de franchises bien méritées. Ils disaient, en 1519, au roi Sigismond, que leurs coreligionnaires et leurs compatriotes de la Krimée et de Kaptchak savaient bien qu'ils n'étaient pas étrangers parmi leurs amis litvaniens. Leurs régiments se rangèrent dans l'armée nationale, et par l'union de la Litvanie avec la couronne en 1569, la propriété foncière qu'ils possédaient leur fit partager toutes les prérogatives civiques de la noblesse; la république trouva chez eux de bons républicains et de dignes fonctionnaires. Une association belliqueuse, connue sous le nom de Kozaks, se formant d'abord dans les cantons moins peuplés de la Podolie, ensuite à l'abri de l'onde et des cataractes du Dnieper, on en tira un avantage pour l'état, en la considérant comme un poste militaire qui devait couvrir le pays contre les irruptions des hordes nomades. Les Israélites juifs talmudistes, privilégiés à leur aise, peuplaient toujours sur tous les points l'immense étendue de la république; orgueilleux de leurs spéculations et de leur industrie, malgré quelques vexations auxquelles ils étaient sujets, ils vivaient dans l'opulence, considérant la Pologne comme leur paradis terrestre (151). Les Arméniens du rit uni, réfugiés ou

(150) La majorité des Ciganiens était fixée et domiciliée, elle était responsable du larcin commis par sa race. Les bandes vagabondes étaient aussi soumises à un certain contrôle. Une espèce d'administration de cette population s'organisa, dont le point central se constitua en Litvanie, où plus tard, dans la ville de Mir, résidait leur haute justice et leur roi du choix et de la nomination des Radzivill qui se nommèrent protecteurs des Ciganiens, dont le plus grand nombre trouvaient asile dans leurs immenses domaines.

(151) On trouve encore en ces provinces (Russie et Podolie) une grande quantité de juifs qui n'y sont pas méprisés comme en plusieurs autres endroits. Ils n'y vivent pas misérablement des lâches profits de leurs usures et de leur services, quoiqu'ils ne refusent pas ces sortes de gains, mais ils possèdent des terres, s'occupent du commerce et s'appliquent même à l'étude des belles lettres, particulièrement à la médecine et a l'astrologie. Ils ont presque partout la commission de lever les

trefois dans la Russie rouge, à l'époque de l'incorporation de cette province à la Pologne, obtinrent en 1356, 1367, des priviléges et des exemptions qui leur garantirent leurs lois, leur rit et leur idiôme. La capitale Leopol a vu s'élever leur cathédrale et s'établir leur magistrat particulier ; dans toute la province russienne, ils érigeaient avec sécurité leurs églises, et leur commerce prospérait; ils rédigèrent en 1519 leur code, traduit en polonais en 1601, et ils furent affranchis en 1567 de péages dans toutes les provinces du royaume où ils circulaient (152). Italiens, Espagnols, Bohêmes, Moraves, Hongrois, arrivaient de toutes parts, trouvant un accueil honorable chez les bourgeois ou chez la noblesse. Leur savoir fut recherché ; rien n'empêchait qu'ils ne jouïssent du droit de citoyen s'ils voulaient se naturaliser. Plusieurs d'entre eux, obligés de fuir leur patrie pour leurs opinions, pouvaient les professer librement en Pologne et y vider leurs discussions théologiques ou sociales. Enfin, la masse de la population allemande, qui ne cessait de composer une portion très-considérable des habitants, mérite une considération spéciale ; elle apportait ses mœurs, sa langue, ses habitudes, son industrie, ses doctrines, qui faisaient, à cette époque, le tourment de l'Europe.

69. LE POUVOIR ECCLÉSIASTIQUE RESTREINT.

Une question bien grave pour cette époque mit à l'épreuve le sentiment national; c'était la question religieuse intimement liée à la politique. Nous avons déjà signalé les dispositions à la tolérance des opinions qu'on manifestait alors; il nous reste

droits d'entrée et de transport des marchandises. Ils peuvent prétendre à une fortune assez considérable, et non-seulement ils sont au rang des honnêtes gens, mais quelquefois même ils leur commandent. Ils n'ont aucune marque qui les distingue des chrétiens, il leur est même permis de porter l'épée et d'aller armés; enfin ils jouissent de tous les droits des autres citoyens (Gratiani, vie du cardinal Commendoni, II, 15.)

(152) Voyez la note d'Ignace Danilovicz, ancien prof. de l'université de Vilna, dans l'édition de 1824, de l'hist. de Pol. de Vaga, p. 133 et suiv.

à la considérer sous le rapport de l'autorité du clergé dans la république et de ses relations avec Rome. Les évêques, tenant toujours le premier rang dans le sénat, forts de leur juridiction, contribuèrent eux-mêmes à préserver le pays des exécrables procédés de l'inquisition du pape, qui voulait les mettre en activité; eux-mêmes l'abolirent par un décret d'un synode national en 1542 (153). Alors plusieurs evêques se permirent dans leur juridiction des excès, qui révoltèrent le sentiment de l'ordre équestre. Quelques hérétiques brûlés, quelques nobles incarcérés, dépouillés de leurs biens, de leurs honneurs, excommuniés par les sentences épiscopales, crièrent à la répression du forfait (154). La juridiction episco-

(153) En 1318 et 1326, le pape Jean XXII, nomma des censeurs de la foi pour la Pologne. Le statut de 1424, connait les inquisiteurs hæreticæ pravitatis délégués par le pape. En 1436, un décret royal leur accorde appui; un autre en 1454, 1464, autorise le libre exercice de leur fonction, et ordonne à la justice profane de mettre en exécution leurs sentences. Le couvent des dominicains, à Léopol, fut le point central des inquisiteurs de plusieurs pays situés vers l'Orient. On ne connaît en Pologne qu'un seul *auto-da-fé* de cette inquisition papale; ce fut en 1508 qu'elle livra aux flammes un juif, qui fuit sæculari potestati traditus (Jodoc. Ludov. Decius, p. 63). Quoique le synode national de 1542 l'eût abolie, l'inquisition papale avait encore ses inquisiteurs à Léopold nommés par la cour de Rome pour les pays étrangers, jusqu'à 1570.

(154) L'évêque de Posen, André de Bnin, irrité contre les hussites et contre leur protecteur Abraham Zbonski, assiégea ce dernier dans son chateau, et le força de lui livrer, vers 1435, plusieurs prêtres hussites, il en brûla deux; Zbonski mourut de chagrin, l'évêque de Kuiavie Krzeslav de Kurozvanki, mort en 1503, avait fait brûler vif un prêtre Adam parce qu'il avait fait communier des laïques sous les deux espèces. Une dame Catherine, épouse de Melchior Zalaszovski avait aussi été brûlée vive par sentence de l'évêque de Krakovie, Pierre Gamrat, entre 1538 et 1545, à cause qu'elle ne croyait pas à la présence réelle de Jésus-Christ dans l'eucharistie. Ce sont les seules victimes du bûcher à cette époque. Quelques personnes de la première distinction avaient été excommuniées, privées de leurs biens, de leurs charges, et bannies de l'état. Tels étaient: un Stadnicki, condamné de la sorte par Jean Dziaduski, évêque de Przemysl; un Ostrorog et un Lazinski, con-

pale fut donc circonscrite dans des bornes plus justes, et, quoique Sigismond-Auguste lui-même, en 1552, reconnut que l'hérésie était du ressort des tribunaux ecclésiastiques, cependant les évêques, considérant l'énergie de l'ordre équestre, se modérèrent, cédèrent à des circonstances majeures et n'osèrent plus fulminer les anathèmes; ni appeler à leur cour les opinions que la noblesse discutait. Ils restèrent dans le sénat, d'où l'on a voulu les faire sortir; ils y restèrent chefs de la même souveraineté nationale qui humilia leur pouvoir ecclésiastique; gardiens des institutions qui se soulevaient contre leur prérogative étrange. Dans les siècles précédents. où Rome, arbitre du monde, faisait trembler les puissances, le clergé, toujours à la tête de la politique nationale, soutenant maintes fois l'indépendance de l'état, proclamait que l'autorité politique de la cour de Rome n'avait aucun pouvoir en Pologne, que l'anathème du pape, comme acte politique, n'y aurait point son effet; ils observaient leurs doctrines, leurs pratiques locales: ils reconnaissaient l'autorité du concile au-dessus du pape, mais le respect pour sa suprématie hiérarchique, les démarches infatigables de la cour de Rome, entraînaient le clergé polonais dans d'innombrables relations et dans une sujétion qu'alimentaient l'intérêt et l'ambition. La cour de Rome devint presque seule distributrice des prélatures et en retira des sommes très-considérables. Lorsque les institutions républicaines mûrirent, l'esprit civique se fâcha de cette exploitation, il s'offensa de ce que la haute dignité des sénateurs dépendait de la nomination étrangère. Une lutte très-courte, mais décisive avec la cour de Rome, en 1460, transféra au roi la nomination aux évêchés; une semblable conclusion eut lieu concernant la nomination des abbés; l'autorité de la cour de Rome y fut déterminée par des conventions et des revenus circonscrits. Les anciennes exactions, connues sous le nom d'*annates*, et l'antique capitation pour la lampe de Saint-Pierre furent supprimées (155). Le clergé,

damnés de même par l'archevêque de Gnezne Dzierzgovski, entre 1445 et 1559; un Krupka Przeclavski, proscrit par André Zebrzidovski, évêque de Krakovie, entre 1550 et 1560.

(155) La composition de 1539 amortit ce tribut *sviètopietrze*, qui, dans les dernières années, ne montait qu'a 24,500 francs.

suivant le sentiment national, évitait le concile de Trente, et ne s'empressait guère d'entrer dans des contestations étrangères. L'idée de la réforme et de la séparation de l'église nationale de la cour de Rome était nourrie et hautement soulevée par les catholiques les plus orthodoxes. La Pologne n'a inventé aucune hérésie, mais elle ne fut indifférente à aucune des doctrines qui trouvaient un asile chez elle. Le luthéranisme, les frères bohêmes, le calvinisme, le zvinglianisme, le socinianisme, se répandirent en Pologne et en Litvanie, et s'installèrent dans toutes les classes d'habitants; la noblesse, les bourgeois, jusqu'aux kmetons, les embrassaient et se divisaient dans leur choix. Les bourgeois, plus disposés pour l'Allemagne, aimaient mieux le luthéranisme. Les indigènes étaient plus enclins au calvinisme et au socinianisme. Les amateurs de nouveautés, animés dans leurs disputes, se rapprochaient ou se séparaient. Malgré l'animosité des discussions, tolérer et fraterniser servait souvent de mot de ralliement. La cour de Rome se trouva dans une perplexité terrible; à chaque moment, quelque accident imprévu pouvait décider si la Pologne deviendrait protestante ou resterait catholique.

70. LA BOURGEOISIE DIFFÈRE DES INDIGÈNES.

Malheureusement, l'égalité établie dans l'ordre équestre, la coéquation entre les provinces et le principe de fraternité ne purent jamais s'étendre à tous les habitants ni détruire toutes les divisions et distinctions dont la nation était infectée. La plus grave qui se présente à tout moment dans l'espace de cette période de prospérité et dans le cours de la période suivante, est entre l'ordre équestre et l'ordre bourgeois. Malheureusement, rien ne pouvait effacer l'origine étrangère des villes, et des circonstances favorables ne se présentaient pas pour amalgamer ou rapprocher les deux partis ; une lutte se perpétua, pernicieuse à l'état. Les capitales, ramenées du temps de Lokétek à la raison par la force nationale indigène, virent avec contentement les années les plus prospères pour les villes sous le règne de Kazimir-le-grand. La bourgeoisie,

appelée conjointement avec la noblesse aux affaires publiques (en 1336 1343, 1356), forma, si l'on veut, le tiers-état qui s'est placé entre la noblesse et les paysans, et acquit une représentation dans les assemblées et les délibérations nationales (156). L'assistance des représentants des villes n'était cependant pas prescrite ni fixée, sujette aux accidents variables qui retardaient ou accéléraient le developpement des formes législatives et représentatives. La coopération des bourgeois aux affaires publiques devint moins manifeste dans ce développement exclusivement terrestre. Il n'y a pas de doute, cependant, que les députés des villes, plus ou moins nombreux, venaient aux élections des rois, aux couronnements, assistaient à maintes conventions des provinces et aux diètes ou assemblées générales. Mais ordinairement, on y discutait sur la législation commune nationale, sur l'administration et sur la juridiction terrestre, sur les impôts fonciers, sur les relations entre les indigènes, terrigènes et leur service militaire, ce qui ne regardait guère les bourgeois; dans presque toutes les affaires qui occupaient les diètes, les députés des bourgeois ne devaient avoir qu'une présence muette. Leur isolement et leur nullité est attestée par tous les actes émanés du corps législatif; la moindre mention de la présence des bourgeois ne s'y trouve pas; dans les priviléges même relatifs aux indigènes, on ne les voit pas comptés au nombre des indigènes (157); car les bourgeois étaient privilégiés séparément comme s'ils étaient d'une race étrangère à la nation polonaise (158). Sous tous les rapports, les habitants étaient divisés en deux classes: bourgeois, industrieux, gens de métier, sédentaires; et indigènes militaires, cultivateurs, coureurs de pays. Leur commerce était relatif à leurs différentes professions, leur manière

(156) Voyez note ci-dessus 81.

(157) C'est par une exception extraordinaire qu'en 1453 la confirmation des privilèges données par Kazimir Iagellonide, ajoute ; « burgenses, ac tota communitas populorum incliti regni.

(158) Dans le duché de Mazovie, en 1448 ou en 1458, on rencontre un privilège du duc Boleslav donné en commun, dignitariorum, nobilium, militum, terrigenarum, civium, oppidanorum et villanorum seu kmetonum (Bandtke jus pol. p. 456).

de vivre, leur état social, leurs prérogatives réciproques, leurs lois, leurs préventions mutuelles qui les séparaient, leurs idées monopolisantes, tout isolait les bourgeois des indigènes. Les bourgeois, au sein de la représentation nationale, s'ennuyaient, ils s'absentaient, négligeaient de fréquenter les diètes, comptant sur le roi qui jurait de maintenir l'intégrité de leurs priviléges; par leur propre indifférence, ils perdaient l'influence qu'ils devaient avoir lorsque les législateurs nationaux agitaient les questions qui touchaient à la condition des villes et des bourgeois. Les diètes décrétaient les impositions que les bourgeois devaient payer à l'état; elles prononçaient sur le commerce, sur la police des villes; enfin, elles allaient réviser la loi teutonique.

71. MESURES RESTRICTIVES CONTRE LES BOURGEOIS.

Il y avait des bourgeois cultivateurs (159) et des nobles (sans perdre la noblesse) cabaretiers dans les villes (160). L'exercice mutuel des professions pouvait nouer des liens plus intimes entre les deux classes, si des préjugés et des raisons majeures ne s'y opposaient point. L'exemption de la bourgeoisie, dans son origine, hostile à la loi commune, devenait à charge aux indigènes, qui se déclaraient d'abord contre le monopole des bourgeois et contre leurs confréries exploitant aux marchés les kmetons. Afin de préserver les kmetons de ces exorbitances municipales, la législation terrestre ordonna, en 1420, que le palatin, le staroste et les autres dignitaires terrestres détermineraient le prix des céréales et des denrées rurales importées par des kmetons; elle décréta des peines contre les confréries et les bourgeois contrevenants (161). Peu après,

(159) Terrigenæ forenses (privil. anni 1436), Civis seu oppidanus, qui civitatem inhabitat et agrum colit non teneatur ad prædictam poradlne pensionem; sed si ante oppidum vel civitatem resideret, solvat præfatam poradlne pensionem; ac si in villa resideret, non obstante quod ad jus et jurisdictionem oppidi seu civitatis pertinere perhibeatur (privil. Iagell. 1433, art. 19).

(160) Nobiles in civitatibus residentes qui cerevisiam propinant (Statuta, a. 1420).

(161) Jus polon. edit. Bandtke, p. 220.

en 1454, on statua que les dignitaires terrestres, conjointement avec les consuls-bourgeois, indiqueraient le prix de tous les ouvrages des artisans et des gens de métiers, afin que la communauté, c'est-à-dire, les indigènes et leurs gens ne fussent pas grevés (162). En même temps, la noblesse étant délivrée des taxes de douane et de péage, les villes et les bourgs entrèrent, sous ce rapport aussi, sous la surveillance des autorités terrestres. Les bourgeois supportaient avec peine ces mesures administratives. Enclins aux monopoles et attachés à leurs immunités, leurs exceptions et leur civisme particulier, ils donnaient prétexte à la noblesse de les repousser de la participation des affaires publiques, d'user de réciprocité et d'agir de représailles beaucoup plus graves. Ce n'était point parce qu'il ne convenait pas aux nobles d'avoir des bourgeois dans leur rang, disent les législateurs en 1496, ni parce que des bourgeois, possesseurs de domaines terrestres, cherchaient l'occasion de se soustraire aux expéditions militaires, mais parce qu'ils empêchaient les nobles d'avoir des maisons et des propriétés dans leurs villes, qu'il convenait de leur défendre à l'avenir d'avoir des domaines de la loi terrestre ; ils furent donc sommés de vendre et de céder à l'amiable, dans un temps convenable, leurs possessions foncières (163). Les mêmes législateurs observant que, depuis quelque temps, les non-nobles s'étaient introduits dans la possesion des prélatures et prébendes destinées par leur fondation aux nobles, et que, par suite de cette irrégularité, l'église était privée de

(162) C'est d'abord le privilège qui devait prescrire aux palatins, adjunctis sibi consulibus pertaxent artificiorum venalitates quæ si communitatum regni gravarent justitia tenta venditionem instituant (privil. 1454, au mois de septembre.) Les statuts de la même année au mois de novembre, arrêtent plus sérieusement cette mesure : ne terrigenæ et eorum homines aggraventur. Les articles décrétés à Korczin, en 1465, reproduirent cette décision. Les autres articles du statut, rédigé de différente manière en 1454, portaient dans certaines copies : ut civitates non faciant prohibitiones in foris pro utilitate sua et incommodo aliorum ; ou bien : non debent facere aliquas inhibitiones in foralibus, sed quilibet ad forum adducta vendat prout melius poterit (jus polon edit, Bandtke, p. 284).

(163) Jus polon. ed. Bandt., p. 352.

défenseurs: ils ordonnèrent qu'à l'avenir les prélatures et les prébendes seraient confiées aux seuls indigènes du royaume, nés de parents nobles. Ils ajoutèrent qu'afin que cette mesure ne parût pas écarter les plébéïens, et pour que l'église fût illustrée par des hommes savants, il y aurait dans les chapitres des canonicatures et prélatures destinées aux doctes plébéïens, docteurs de quatre facultés (164). Enfin, voyant que l'exécution de la loi, qui ordonnait de déterminer le prix des marchandises, était éludée, ils demandèrent la suppression des confréries (165). Il est difficile de dire jusqu'à quel point les représentants des villes participaient à toutes ces décisions, mais il est certain que les bourgeois n'avaient rien à opposer à toutes ces mesures que leurs priviléges et leur loi teutonique (166).

72. LA LÉGISLATION TERRESTRE IMPOSE DES BORNES A CELLE DE LA BOURGEOISIE.

Lokétek proclamant l'unité de l'état et l'unité de la loi, ne porta aucune atteinte à la loi teutonique qui était ramifiée et ombrageait toute la Pologne. Kazimir-le-grand, s'efforça à détacher cette souche du tronc ennemi; ses efforts de longtemps n'eurent pas de succès parcequ'il ne manquait pas dans la noblesse d'amateurs de la loi teutonique, qui se référaient à la haute instance de Magdeburg (167). Les cas de ces appels extraordinaires furent considérés comme honteux, d'autant plus que la loi teutonique ne pouvait sympathiser avec la loi terrestre. Elle n'était tolérée que par cette dernière. Le statut de Vislica le prouve, lorsqu'il dit, que ceux, qui, au lieu de vider leurs litiges, conformément à leur privilège, dans la juridiction teutonique, feront leur procès selon la loi polonaise, ne pourront plus invoquer la

(164) *Ibid.*, p. 345, 346.

(165) Fraternitates destruere.

(166) Voyez la note 174.

(167) O stupor! o ignavia nostra! o pudor! o dedecus obprobriumque ingens! vel potius stultitia, tam diu permisit, ut... in Mejdeburg jus quæritur, idque a sordidis squallidis opificibus, extremæque classis hominibus (J. Ostrorog, congestum, II, 1).

loi teutonique pour leur défense (168). Cette disposition formulait un moyen très facile pour arriver à la suppression de la loi teutonique dans beaucoup d'endroits. Il ne dépendait que de la volonté du seigneur de commettre cette irrégularité. Les scultètes qui étaient juges, leur rendaient ce service et la législation terrestre, favorisa le bon plaisir des seigneurs, lorsqu'elle soumit les scultètes à leur arbitraire, en arrêtant, que chaque seigneur pourrait forcer un scultète à vendre sa scultétie, s'il le trouvait inutile ou rebelle (169) ; or, il était rebelle s'il ne rendait pas ses sentences selon la volonté du seigneur (170).

On se plaignait de ce que la loi polonaise et les coutumes troublaient habituellement la loi teutonique (171). Cette perturbation ne se bornait point aux campagnes et à la juridiction des scultètes, elle affectait la juridiction bourgeoise par de dispositions législatives de la noblesse. Dans toutes les terres de la Pologne, les kmetons de la loi teutonique blessant ou tuant un noble, avaient à répondre de leur crime dans la loi terrestre (172) ; la législation terrestre permettait aussi au noble de trainer le bourgeois qui le blessait, devant la justice terrestre (173). Il est vrai que la réciprocité était ré-

(168) Sunt jus teutonicum habentes, et tamen jure teutonico omissa, secundum jus polonicum se gerunt; statuimus quod amplius per jus teutonicum non poterint se defensare (stat. vislic. 71, p, 74).

(169) Inutilem scultetum, aut rebellem, dominus potest præcipere scultetiam suam et vendere (stat. 1420, p. 215).

(170) S'ils étaient ignorants dans la loi, ils étaient reconnus incapables de remplir leur fonction, dit Modrzevski (p. 160); le seigneur en jugeait en cour de cassation, et comme autorité, il donnait leur démission aux juges.

(171) Jura polonicalia. modos et consvetudines universales, jus teutonicum consveverunt perturbare (la charte de 1432, chez Nakielski, miechovia, p. 447; de l'an 1456, chez Szczigielski, tinecia, p. 156).

(172) Stat. Lancic. 1418, art. 1, p. 194.—La noblesse de la Grande Pologne demanda en 1454, quod in civitatibus et oppidis hominibus et subditis terrigenarum, jus Poloniæ ministretur super his articulis : videlicet, homicidio, vulneribus, incendio et aliis articulis consuetis cum hominibus civilibus (privil, in Cirekvicé, p. 268).

(173) Si nobilem contingit per civem vulnerari, nobilis potest

servée pour les bourgeois, mais la législation terrestre y intervint bientôt. En 1505 plusieurs articles de la loi municipale, qui prescrivaient les jugements de Dieu et autres semblables réglements, réprouvés par la religion et le bon sens, sont abrogés par la décision des nonces terrestres. L'histoire ne nous dit pas si les députés bourgeois y consentirent, mais elle nous fait connaitre les mesures prescrites, concernant la vie et la liberté des indigènes, lorsqu'ils se trouvaient surpris par la justice teutonicale. On permit en 1520 et en 1538 à la bourgeoisie d'arrêter des nobles saisis en flagrant délit et de poursuivre les accusés de crime devant la justice bourgeoise, si le privilège y autorisait la ville: mais l'assistance du staroste y devenait absolument nécessaire. La législation nationale, réitérant plusieurs fois ses dispositions, prouve qu'elle rencontrait des obstacles dans l'exécution de la loi; elle ordonnait en 1538 et 1543, la dissolution des associations, confréries, corps de métier, dans toutes les villes et bourgs de la république, parcequ'elles offensent la liberté de la noblesse et agissent au détriment de la liberté terrestre. La noblesse courroucée demanda par ses nonces terrestres, d'abolir tous les étapes. Il semblait cependant aux législateurs qu'on ne pouvait pour le moment statuer rien de positif là-dessus, considérant les privilèges dont l'inviolabilité était jurée par le souverain, qui n'y pouvait rien changer sans le consentement des privilégiés (174). La noblesse en colère ne voulut plus reconnaître de députés des villes au milieu de sa représentation, ni avouer leur consentement dans les affaires

ad judicium terrestre evocare (statuta 1454, page 285).

(174) Idcirco hoc responsum consiliarüs nostris et nuncüs terrarum dedimus: quia contra jusjurandum nostrum nullius litteras et privilegia frangere et mutare possumus et volumus, nisi fortasse, illorum ad id accedat consensus (stat. 1543, vol. leg. I, p. 566). — Cet article remarquable est d'autant plus important pour l'historien, qu'il offre l'exemple, autant que je sache unique, dans la législation polonaise de l'opposition royale, du veto motivé contre une proposition contraire à la loi, sur laquelle lui, le roi, ne peut statuer seul, sans le consentement de qui de droit. Le même article est aussi l'unique monument dans toute la législation polonaise, qui signale et atteste l'existence du consentement bourgeois.

publiques. Deux fois, en 1537 et 1548 les nonces terrestres chassèrent les députés bourgeois de leur chambre, deux fois, le roi Sigismond les ramena à leurs places (*). Cependant, ces différents déplorables, finirent par la retraite des députés, qui évacuèrent leur poste honorable, dont ils ne pouvaient plus conserver la dignité avec succès.

73. HUMILIATION DE LA BOURGEOISIE.

Une séparation terrible était achevée et la force resta auprès de la noblesse. Vainement quelques efforts cherchaient à remédier au mal en proposant un code commun qui aurait pu placer la question sur le point de coéquation (175). Alors les savants bourgeois recommandaient pour le code commun aux nobles et à la bourgeoisie, la loi teutonique et la loi romaine, considérant les statuts nationaux comme vicieux et barbares. Malheureusement la loi teutonique était toujours étrangère, la noblesse avait pour elle une aversion décidée. Faire de semblables propositions, c'était blesser toutes les susceptibilités de l'ordre équestre qui répétait que les lois nationales, instituées dans le but de conserver l'égalité mutuelle de la noblesse, ne pouvaient être remplacées par des lois hétéro-

(*) Déjà, en 1518, un privilège considérait la ville de Krakovie comme incorporée dans l'ordre équestre, et assurait aux échevins (raïce) l'ancienne prérogative de participer à toutes les réunions nationales, tant spéciales que générales. Un décret de 1521, proclame: licet de jure et consuetudine præconsul cum consulibus almæ civitatis Cracoviensis ad omnes conventus generales regni per nos et antecessores nostros specialiter litteris consveverunt vocari. Cependant, en 1537, les nonces, pretextantes quasdam causas, essayèrent d'expulser même ces représentants bourgeois de la capitale. Sigismond, en 1539, rappela que Krakovie possède : contra mores aliarum civitatum, le droit politique; il renouvela en 1543 le privilège, proclamant que, cives Cracovienses pro plebeis non sint censendi. La confédération de 1586 confirma à plusieurs capitales, vocem positivam tam eligendi regis et marschalcarum nuntiorum terrarum, quam consulendi de bono reipublicæ.

(175) At mihi quidem videtur, dit encore, vers 1450, le baron Ostrorog (congestum II,9), in uno eodemque jure nos omnes regnicolas posse et debere versari.

gènes (176), encore moins pouvait-on penser à les remplacer par quelques autres: d'un autre côté, selon la pensée de nationaliser tous les éléments que l'état enfermait dans ses limites, on voulut donner un code national à la bourgeoisie, conforme aux statuts terrestres. Tel a été le plan de la rédaction de Slivnicki. Mais ce beau projet ne pouvait avoir de succès. La noblesse elle-même n'était plus disposée à admettre à ses prérogatives une classe qu'elle allait humilier. Elle statua, qu'un noble qui abandonne ses armes et l'agriculture pour s'adonner à de vils métiers est privé de la noblesse (177); elle arrêta que quiconque, à la manière des bourgeois, mesure avec l'aune, pèse avec la livre, perd sa noblesse (178). Cette maxime (qui n'avait pas été soulevée, avant cette époque), abaissait la condition de la classe bourgeoise d'autant plus que la profession des kmetons, celle de l'agriculture était avouée honorable. Mais les lois décrétées par la législation nobiliaire, et les mesures prises par les autorités terrestres, ne pouvaient sitôt affaiblir la force des privilèges, ni réprimer l'activité de la bourgeoisie. Les corps de métiers et les confréries, les étapes, les marchés et les foires se soutenaient selon les chartes, dont la vérification était si pénible pour la réorganisation de la république du temps de Sigismond-Auguste. La juridiction privilégiée des villes n'omettait aucune occasion de faire connaître de fait la loi teutonique aux nobles, de faire sentir à l'ordre équestre toute sa vigueur. Elle faisait pendre au gibet, ou décapiter les nobles criminels qui tombaient dans son pouvoir; elle arrêtait les débiteurs et perturbateurs. Dans les affaires civiles la loi terrestre se rencontrait fort souvent avec la loi teutonique qui empiétait sourdement sur la loi nationale. La douane et les péages, la pro-

(176) Polonæ leges ad conservandam æqualitatem mutuam nobilium comparatæ ex exoticis suppleri non possunt (Piasecki, p. 449).

(177) Contaminatur etiam et abdicatur quodammodo, si quis, desertis militiæ et agriculturæ studiis, sordidum quæstum faciat arte mechanica, vel tenuiore et minutioribus mensuris ac ponderibus utente mercatura et cauponatione (Kromeri descr. Pol).

(178) Slachcie poki lokciem mierzy, a funtem vazy, traci slachectvo (Stat. litevski 1562).

pination, les taxes et les prix des marchandises occasionnaient des contestations. Des collisions, des tracasseries, envénimaient cette lutte partielle qui continuait sur tous les points de la république entre les bourgeois et l'ordre équestre. Plus la noblesse devenait puissante, plus la lutte devenait inégale. La république florissante et puissante, semblait être à l'abri des incursions de l'ennemi; le plus grand nombre des villes mal bâties construites en bois, restaient ouvertes en sécurité, sans défense, désarmées, occupées du commerce et d'une petite industrie, ne pensant guère au besoin de défendre le pays les armes à la main, et n'étant nullement façonnées à tenir face aux ennemis. La bourgeoisie, délaissée par les réglements et les ordonnances de la législation terrestre à la merci des starostes, courba sa tête altière et se soumit graduellement à toutes les humiliations et vexations. Des starostes savaient particulièrement rabaisser et avilir les magistrats du plus grand nombre des grandes villes, des capitales des provinces qui se faisaient respecter et savaient mieux faire valoir leur droit.

74. MÉCONTENTEMENT DES VILLES DE PRUSSE.

Les éléments de discorde, s'accumulèrent singulièrement dans la Prusse, où la querelle devait se vider l'épée à la main. Les villes de cette province, plus florissantes, plus commerçantes, riches de leur industrie, de leur négoce; mieux bâties, depuis la guerre avec les chevaliers teutoniques aguéries et bien fortifiées, avaient plus de ressources et de moyens pour faire résistance à l'ordre équestre. Ces villes, dotées de privilèges par Kazimir Iagelloniде, avec une largesse remarquable, n'étaient pas empressées à se réunir à la Pologne, sans faire auparavant de profondes réflexions. Réunies, elles partageaient dans la province comme second ordre, toutes les prérogatives civiques et politiques de la noblesse. La bourgeoisie des grandes villes entrait dans le sénat de la province et les députés des grandes et des petites villes, s'assemblaient dans la même diète avec les nonces terrestres. Bourgeois et nobles observaient la même loi teutonique et dans les grandes villes, la population allemande avec

sa langue allemande prévalut et inspira des sympathies pour l'Allemagne. Des discordes et des haines, sont connues entre différents idiomes et elles étaient invétérées entre l'idiome polonais et l'idiome allemand. Malgré l'aversion mutuelle, et l'avis des hommes d'état, qu'il fallait empêcher la langue allemande de s'établir en Pologne (179); malgré le danger évident auquel la nationalité s'exposait et les conséquences prouvées par des évènements bien déplorables, l'ancienne malveillance des villes qui reprirent leur sentiment national, et la perte de tant de pays qui se firent germaniser: les frontières de la Pologne furent toujours ouvertes aux allemands et les polonais se montrèrent toujours disposés à déposer leurs préventions contre eux et à les recevoir dans la fraternité. Les grandes villes de la Prusse, méconnaissant cette disposition, régies par des magistrats de la race allemande, considéraient alors les polonais comme étrangers, elles excluaient même de leurs ateliers les ouvriers de cette nation (180). Et lorsque l'empire d'Allemagne vit avec aigreur la domination des polonais sur la Prusse, se fondant sur ses droits qu'il ne pouvait appuyer de bonnes raisons (181), alors les grandes villes de la Prusse, semblaient regretter et supporter avec chagrin leur liaison avec la république. La plus considérable d'entre elles, Dantzik, une des plus puissante dans la Hanse, honorée du titre d'amiral de la Pologne, manifestait de la manière la plus facheuse son humeur; dans son enceinte, tous les motifs de mécontentement allaient se concentrer. Les villes de Prusse n'osaient point reclamer le droit de naufrage, comme le firent depuis, celles de Livonie, malgré les ordonnances réitérées des rois

(179) Quoniam autem sunt interquædam alia, fit ita inter has duas linguas, natura veluti quandam perpetuam, discordiam odiumque inserit, hortor, ne in Polonia sermo iste prædicetur, dit Ostrorog, vers 1450.—Le proverbe polonais répète : jusqu'à la fin du monde, le polonais avec l'allemand ne fraterniseront jamais. » Poki sviat sviatem Polak Niemcovi, Niemiec Polakovi, niebędzie bratem.

(180) Civitates a consulibus et quidem germanicæ linguæ et sanguinis reguntur. Polonos enim pro externis habent et neque ad artes mechanicas perdiscendas admittunt (Kromeri descr. Pol).

(181) Aegre ferunt Germani Polonum imperare Prutheno, jusque suum repetunt ex albo nescio quo, imperii sui (Modrzevski, p. 171).

de Pologne qui donnaient protection aux naufragés et à leur propriété : mais leurs intérêts de navigation et de commerce, se croisèrent, tant entre elles réciproquement, qu'avec la Pologne. Elles demandaient toute l'attention de la république, lorsque le protestantisme vint rembrunir ces contestations.

75. CONTESTATIONS AVEC DANTZIK, GUERRE, PACIFICATION.

Le mécontentement éclata à Dantzik avec une violence fâcheuse. Le peuple en 1525 se déclara luthérien, pilla les églises et les couvents, déposa les magistrats, en créa de nouveaux et en avertit le roi Sigismond, qui de son côté, cacha la réprobation de cette révolte ; lui-même rebelle en ce moment à l'ordre établi dans le monde chrétien, il constituait la Prusse de Königsberg en duché luthérien. Sa justice ne manqua cependant pas d'atteindre les dantzikois : quatorze coupables eurent la tête tranchée. Cette sévérité exaspéra l'esprit de la ville déjà indisposée contre la république. La doctrine de Luther, propagée dans la langue allemande, s'établit cependant dans de grandes villes de la Prusse et échauffa les prétentions mercantiles des dantzikois. Les villes d'Elbing et de Thorn, avaient du temps des chevaliers teutoniques leur droit d'étape (depuis 1351). Le traité de commerce en 1436 assura cependant la libre navigation et le transport libre pour les denrées et marchandises de Pologne sur la Vistule jusqu'à la mer, par conséquent, Thorn et Elbing ne pouvaient plus jouir de leur droit. La loi de 1496 et l'ordonnance de 1526, décidèrent Thorn, à ne plus mettre d'obstacle au passage. Les dantzikois, tout en applaudissant à ces mesures qui favorisaient la liberté du commerce, prétendirent bientôt avoir eux mêmes le droit d'étape. Cette prétention irrita les polonais et embarrassa le commerce pendant plusieurs années (1539—1546). Mais à peine cette question semblait elle être arrangée, qu'une autre surgit. La pacification de l'Allemagne en 1552, suggéra aux dantzikois l'idée de se donner à l'empereur qui assurait la liberté des cultes. Le moment était urgent. Sigismond-Auguste jugea à propos de prévenir la rupture pernicieuse qui allait se déclarer. Il se rend à Dantzik, et bravant le danger, il fait aux citoyens

ses remontrances, accompagnées d'expressions vives, leur représentant, qu'ils ne pourraient en faisant partie de l'empire avoir les avantages qu'ils avaient, étant réunis à la Pologne ; qu'effectivement ils ont part à toutes les prérogatives des Polonais qui ne les regardent que comme leurs amis et leurs frères ; qu'ils sont libres, indépendants et presques souverains dans leur cité, qu'il ne dépend que d'eux de comprendre raison. Cette persuasion franche eut son plein succès. Ils reconnurent que l'autorité dont la république jouissait sur eux, n'était qu'une protection utile, ils reçurent les reproches de Sigismond-Auguste, comme autant de marques d'affection, et ils se calmèrent. Mais les démêlés n'étaient point finis là ; et lorsque la Hanse, déchue par le concours des circonstances et la marche des relations commerciales, craignant qne la Baltique ne lui échappât, tourna ses regards vers la Pologne, et proposa à Sigismond-Auguste d'accepter le protectorat, alors Dantzik, une des quarante villes majeures de la Hanse, recommença avec plus d'amertume ses contestations. Par la réunion de la Livonie, la Pologne se trouva maîtresse des côtes étendues de la Baltique, et de plusieurs ports très commodes. Les hostilités avec la Suède, que l'occupation de la Livonie engendra, demandèrent des armements sur mer et quelques réglements concernant le commerce avec la Suède ; les capres de Sigismond-Auguste croisaient et l'empêchaient. Dans ces conjonctures, les dantzikois voulaient exercer leur souveraineté dans le port et sur la mer, ils se fâchaient de quelques droits, que le roi de Pologne prélevait et de sa marine qui prenait naissance. En même temps arriva la réorganisation de l'intérieur de la république. Un examen sévère d'abus et d'excès, la révision des chartes et privilèges, les réglements, prescrits et imposés par une commission de la république de Pologne, dirigée par un sénateur évêque de Kuiavie Karnkovski, dans une ville protestante, mercantille et suivant la loi teutonique, augmenta les griefs, chagrina encore d'avantage les esprits si mal prédisposés et accrut l'orage. L'élection d'Etienne Batori, contrariée par une faction catholique servit de prétexte aux dantzikois protestants pour faire valoir leur mécontentement. Ils se déclarèrent pour l'empereur Maximilien II,

proclamé roi par la faction catholique et s'opposèrent seuls, les armes à la main au choix de Batori. La guerre est déclarée.

Le belliqueux Batori de ses bras vigoureux serra la ville en 1577. Les dantzikois pour se mieux défendre, détruisirent eux mêmes les faubourgs. Mais ni le courage, ni les sacrifices purent changer leur position critique. Zborovski pressa le roi d'en finir. Penses-tu, lui répartit Batori, que je serais disposé de réduire par force une ville, en hameau ? Dantzik doit rester une cité et conserver ses privilèges. Peu de jours après, sous prétexte de manque de munitions, il leva le siége. Les dantzikois réfléchirent, envoyèrent leur soumission et acceptèrent les conditions. Ils remboursèrent les frais de guerre et leurs griefs furent renvoyés à la diète, dont les décisions en 1584, abrogèrent à leur satisfaction les dipositions de Karnkovski, réglèrent la douane et pacifièrent pour toujours les contestations entre les deux républiques. Il n'est pas dit que la république nobiliaire abusa de sa victoire ou traita celle des bourgeois comme soumise : mais il est notoire que la bonne harmonie et le sentiment fraternel s'établit, animé par l'intérêt commun.

76. ABAISSEMENT DE LA BOURGEOISIE EN PRUSSE.

La condition des autres villes de la Prusse était différente de celle de Dantzik, et se rapprochait beaucoup de la condition de celles du reste de la Pologne. La cité de Dantzik, alliée de la république, agissait isolément dans toutes ses affaires, tout-à-fait pour son compte. Elle ne pouvait supporter l'activité de la compagnie anglaise qui s'était établie à Elbing, où elle jouissait du commerce presque exclusif du drap. Envieuse du négoce de cette ville, elle usa de tous les moyens pour lui ôter cet avantage, et s'empara de ce monopole vers 1630-1640. Elbing ne put trouver d'appui assez efficace dans la république. Dans toute la Pologne, il n'y avait aucun lien entre les villes, aucune idée d'alliance ou de confédération ne surgissait ; chacune se débattait isolément avec ses adversaires. En Prusse, on remarque encore moins d'unité entre elles, malgré les institutions de la province, qui les rapprochaient intimement; et ce qui est plus triste encore, des més-

intelligences mutuelles contribuaient à leur dégradation. Cette province, à l'époque de l'union de la Litvanie, en 1569, forma une portion plus intime de la république, par l'organisation de la diète, ses états furent contraints d'assister aux diètes, et la noblesse fut inspirée de la même pensée que celle de Pologne. On en voit une preuve dans sa législation terrestre, dite *correcture*, qu'elle prescrivit en 1598, afin de se distinguer de la bourgeoisie et de se rapprocher de la loi nationale; elle voyait d'un œil de dédain la considération que toute la bourgeoisie possédait dans la province, et l'orgueil des grandes villes, il faut le dire, seconda indignement les rancunes nobiliaires qui allaient humilier les plus faibles. Les petites villes assistaient autrefois aux diètes provinciales par leurs députés, mais vers 1640, elles furent exclues de toute délibération par la violence des nobles. Les grandes villes étaient autrefois au nombre de sept, elles furent réduites à trois. Plus cette province était éclairée, avancée dans la civilisation et avait des relations avec les étrangers. plus cette prépondérance aristocratique devenait sensible. Mais n'anticipons pas sur les évènements qui déroulent le tableau de la période suivante.

77. FÉLICITÉ, BONHEUR.

Cette portion de la nation qui portait le nom de *slachta*, l'ordre équestre, jouissait de la félicité la plus absolue; elle vivait dans une prospérité qui lui assurait le bonheur matériel, l'opulence, les plaisirs, la bonne chère, tout fut son partage; l'économie augmentant les fortunes des moins riches; les pauvres amélioraient leur situation. Moralement, cette portion de la nation était non moins heureuse; elle jouissait d'une liberté sans borne; ses facultés intellectuelles, dans leur progrès, saisies d'une haute idée politique, renversaient les obstacles; elle avançait triomphante vers son but, voyait ses désirs accomplis. Le plus opulent et le plus pauvre partageaient ce succès. Il est difficile d'imaginer plus de bonheur pour des citoyens dont l'âme pouvait se perdre dans la béatitude, s'il était réservé au genre humain de ne pas abuser de la prospérité. Si la masse de la nation; les non-nobles avaient un désir d'améliorer leur état social et politique, leur bonheur était

loin de pouvoir être comparé à la félicité de la noblesse. La bourgeoisie montrait effectivement jusqu'à un certain point l'envie de jouir de plus grandes franchises, et d'élever, ou du moins de soutenir sa position civique; elle n'avait pas l'avantage d'en être satisfaite. Ses libertés restreintes, son civisme refoulé dans l'étroite enceinte des bourgades, se trouvait gêné et humilié. La classe des bourgeois devait être moralement bien malheureuse. Elle se résigna cependant à son sort avec calme et presque sans murmure. Le chiffre de son bonheur matériel devait donc être bien grand, s'il fit oublier ces adversités et absorba l'esprit qui faisait des progrès intellectuels; car les villes avaient des hommes instruits qui cultivaient l'étude et la science. La bourgeoisie se disait heureuse; son industrie, ses métiers étaient animés, le commerce actif, les richesses, les fortunes s'agrandissaient et lui fournissaient des moyens de jouir de la prospérité. La condition des paysans était plus sombre. Cependant un certain progrès semble manifester quelques faveurs de la fortune qui voulait les faire participer à la jouissance de la prospérité générale. Leurs habitations, leur bonne chère, leur habillement s'amélioraient. La culture de la terre et le travail leur assuraient ces avantages; c'était le seul bonheur à envier. Quelques-uns d'entre eux allaient s'établir dans des villes et des bourgades où ils apprenaient les métiers et les connaissances utiles; ils fréquentaient les écoles afin de s'instruire. Le nombre d'hommes avides qui cherchaient à changer leur état social, quelque grand qu'il fût, n'influençait que très-faiblement la masse de la population, qui semblait être satisfaite des petites faveurs que la prospérité universelle lui accordait effectivement, et des avantages que le travail tirait de la position où elle se trouvait. Long-temps, on ne voit que quelques plaintes des publicistes sur la condition des paysans; les paysans eux-mêmes collectivement ne font aucune démonstration de mécontentement. Leurs seigneurs les disaient heureux, peut-être qu'eux-mêmes ils croyaient l'être, tant le plus petit bonheur matériel assoupit le désir du bonheur moral. Ils ne pensaient guère à changer leur état social, et peut-être étaient-ils contents, sans s'apercevoir assez, qu'insensiblement leur condition allait s'obscurcir terriblement. Dans la

masse de la prospérité, celui qui jouit le plus du bonheur en est le moins satisfait; avide de le pousser à l'infini, avare du moindre partage avec les autres, il prépare le malheur, et la noblesse se trouva amenée à ce point vis-à-vis des bourgeois et des paysans.

78. LES KMETONS SONT DES CULTIVATEURS LIBRES.

Le roi Louis, dans ses pactes conclus avec la noblesse en 1355 et 1374, et par lesquels il promettait aux habitants du royaume de ne les point imposer sans leur consentement, fait cette promesse aux nobles aussi bien qu'à leurs iobagions et habitants de leurs domaines et de leurs maisons, *nobiles et eorum jobagiones populos et inquilinos;* il explique que les habitants ou la population des domaines nobiliaires qu'il appelle iobagions, sont les kmetons, *ipsorumque populum, kmetones seu ivagiones.* Cette dénomination hongroise dont s'est servi Louis pour désigner les kmetons, indique les hommes libres et leur qualité civique (182). La législation de cette époque et les actes politiques respectaient leur ancienne condition. Elle est d'autant plus explicite qu'elle parle suivant la loi romaine ou impériale des serfs privés de la liberté, qui sont dans la possession de leur maître, qui ne peuvent pas

(182) Privilegia Lodovici, in jus polonicum edit. Bandtke, p. 157, 186. On a encore l'appellation de *Iobagiones* (par erreur robagiones) attribuée aux kmetons dans une charte de 1381 (voyez Nakielski miechovia, p. 317). *Jobagio, iovagio, ivagio,* désignait en Hongrie un homme libre, s'appliquant à toutes les classes; 1° iobagions, sont les hommes qui cultivent la terre d'autrui à certaines conditions, égaux aux affranchis *libertini,* ils sont *colons* et citoyens *cives* du district; 2°, iobagions, sont libres, militaires, *iobagiones castri;* 3°, les nobles sont iobagiones; 4°, les barons ou seigneurs et fonctionnaires sont aussi iobagions; enfin, 5°, iobagions, sont les quatre haut dignitaires: *palatinus, ban* et deux *comites palatii.* — Lorsque l'historien du XIIIe siècle, Vincent, fils de Kadlubek (cap. 24, p. 815), dit que le duc de Halicz Romain, à peine installé dans son duché par Leszek le blanc, tum galiciensium satrapas et *jubagionum* florentissimos incautos occupat et trucidat, quosdam vivos terræ infodit, certes, il ne parle pas de iobagions-kmetons, mais des iobagions nobles de la haute classe.

devenir libres sans l'affranchissement (183). Elle dit que les sages ont institué les érections de *vola* (libertas), ou des colonies, afin d'utiliser les terres incultes par le défrichement (184). Ces terres en friche, confiées pour un certain nombre d'années aux colons, furent pendant cet espace de temps affranchies de toutes exactions royales et ecclésiastiques, de dime payée en argent ou livrée en gerbe et de dime de miel, à l'exception du colombage, des contributions de froment destiné au desservant de la paroisse pour la célébration des offices divins, enfin des contributions du denier de saint Pierre (185). Ce ne fut qu'après quelques années qu'on les obéra quelquefois d'impôt extraordinaire (186). Les seigneurs étaient maîtres d'ériger de semblables colonies, *vola*, et d'établir leurs serfs où il leur plaisait, afin d'augmenter les cultures et les hérédités ou villages (187). Nous avons déjà fait observer que cette sorte de nouvelles érections et de *vola*, était la forme de l'affranchissement. C'est pourquoi ces serfs affranchis sont appelés dans la langue vulgaire, tantôt serviteurs, *slugi*, eu égard à la condition de laquelle ils allaient s'affranchir, tantôt libres

(183) In lege imperiali continetur, quod servi illiberi aut ancillæ, non possunt nec valeant de manibus dominorum suorum liberari, nis per eosdem fuerint manu missi et libertate donati (stat. 1420, art. 31, p. 219.) Item familiares et famuli serviles, a quolibet fertone sui pretii duos grossos (census anni 1456, occasione belli, in Raczyn. cod. dipl. Maj. Pol. CXXVII, p. 176).

(184) Libertas ad hoc per sapientes est inventa ut silvæ et nemora ubi modicæ sunt utilitates vel proventus, extirpentur et ad ampliores utilitates reducantur (stat. 1420, art. 23, p. 215; conf. art. 31, p. 219).

(185) De novalibus et villis de novo locatis et agris exstirpatis, non manipulatim decima dari debeat, sed solvi cum certa pecuniæ qualitate (compositio in Mazov. de a 1358, in Raczyn. cod. dipl. Maj. Pol. XCVIII, p, 115), Homines in villis terrigenarum, libertatem habentes, durante eidem libertate, et non ultra, ab omnibus exactionibus regalibus et censibus eccles... etc. (stat. 1493, art. 24, p. 317).

(186) Homines sedentes in libertate, a tribus annis, in subsidium per fertonem de quolibet laneo dabunt (contributio de anno 1456, p. 196).

(187) Servos illeberos, dominus ubi vult locare potest, acquirendo hæreditatem novam, per ipsos erigendam (stat, 1420, art. 31, p. 219 ; confer. art. 23, p. 215).

volni, eu égard à la condition acquise. Ils sont serviteurs d'origine et jusqu'à la fin de leur possession de *vola* ; ils sont libres, parce qu'ils se trouvenl déjà dans l'intervalle de leur affranchissement, jouissant de *vola* (188). C'est ainsi que s'explique cette synonymie-contraste : jouir de la servitude ou de la liberté (189). Les statuts de cette époque ne connaissent guère de dénomination et de gradation, d'ascriptices et d'originaires dont se servaient les chartes anciennes et que le langage vulgaire de quelques écrivains et annalistes n'avait pas encore oublié (190); mais ces statuts appellent les hommes établis dans ces érections nouvelles, kmetons, comme tous les cultivateurs des domaines royaux, ecclésiastiques et nobiliaires, furent nommés kmetons. Une coéquation devait, par conséquent, s'effectuer dans la classe des indigènes non-nobles à l'avantage de la liberté. C'était que le peuple, *populus*, *plebs*, dont la condition toute dépendante le faisait sujet, *subditus*, des seigneurs des domaines, devait cependant jouir de la loi terrestre, aussi bien que les nobles.

79. LES KMETONS JOUISSENT DE LA LOI TERRESTRE.

La législation autorisait le libre changement de domicile des kmetons, prescrivant le mode de l'abandon de leur établissement, c'est-à-dire leur recession, *recessio*, qu'ils pouvaient effectuer au jour désigné en terminant leur compte avec le seigneur du domaine ; elle autorisait même leur recession spontanée à chaque moment, à condition de payer 3 marcs d'argent (84 francs) de dédommagement (191). Les abus et les différentes coutumes locales empiraient l'ancienne condition

(188) Servi liberi sive *volni* dit le statut de 1456; liberi sive exempti, alias *slugi*, réplique celui de 1472. Voyez le chap. ou § 35 de la période précédente, note 98).

(189) In libertate, vel in servitude gaudentes.

(190) Dlugosz, Kromer.

(191) Kmetones possunt surgere et in medio anno et quando volunt, solutis dominis tribus marcis (statuta Lancic. 1418, art. 35, p, 147; de recessione, statut. 1420, art. 23.)— Hortulani recedentes, solvent censum et goscinne (stat. Lancic. 38); tabernatores si locare non possunt. marcum solvent (ibid. 39).

des kmetons dans plusieurs provinces, et nous avons indiqué la grande Pologne comme la plus avancée, comme celle où cette condition devait être le plus abaissée. On peut le remarquer sous le rapport de la recession, lorsque le législateur fait une exception pour cette province et pour la Russie rouge, où les anciens usages devaient être suivis (192). Certes, cette réserve n'est pas à l'avantage des kmetons; elle place la grande Pologne dans la catégorie de la Russie rouge, où la condition des kmetons était plus sombre que dans la Pologne; il y fallait préserver les kmetons des violences des starostes et de leurs lieutenants, qui les réduisaient à la servitude (193). Dans aucune province de la Pologne, les starostes de cette époque n'étaient accusés de semblables forfaits, ils se montraient au contraire favorables à la liberté des kmetons, à leur libre circulation et leur donnaient protection. La loi de cette époque, décrétant quelques règlements au sujet des kmetons fugitifs, se prononce aussi pour la liberté lorsque, autorisant la confiscation de leurs biens et leur poursuite, elle réserve en définitive une composition avec le seigneur (194). La restitution des fugitifs devait être plus rigide dans la grande Pologne, puisque la législation confuse de l'année 1454, inscrivant dans les statuts bien des clauses que la grande Pologne voulut obtenir en privilège, rédigea des articles plus sévères sur l'extradition des fugitifs (195). En ce qui concerne l'homicide, les blessures, les coups, la différence de leur taxe, les anciennes dispositions restèrent quelque temps observées dans les terres (196), avant que la taxe de la petite Pologne ou du statut de Vislica l'emportât sur les autres et fût acceptée partout. Le prix de la tête noble fut élevé et aggravé par

(192) Stat. 1493, art. 12, p. 327.

(193) Kmetones terrigenarum per capitaneos ac alios officiales ipsorum, violenter non recipiantur in servitutem, vulgariter *mordanica*, nisi prius villicus cum omnibus kmetonibus possessionatis super eo juraverint, quod sit de eo genere et servitate et quod ignoraverint (privilegia terrarum Russiæ et Podoliæ 1456, inopere jus polonicum, edit. Bandtke, p. 293).

(194) Statut. Lancic. 1419, art. 63; stat. regni 1420, art. 24.

(195) Stat. Nieszav. art. 24, 28, p. 285.

(196) Voyez la note 110.

la peine d'une année et de six semaines de prison, dont aucune composition ni lettre de grâce ne pouvait délivrer le coupable. Quant au kmeton, s'il tuait un noble il répondait de sa tête, et s'il blessait un noble, il était condamné à l'amende et devait avoir la main coupée, toutefois, la composition était permise. L'homicide, les blessures et les coups portés à des kmetons étaient également punis de prison et d'amendes ; si c'était un kmeton ou un noble qui en était coupable ; chaque fois les taxes étaient divisées entre la partie lésée et le seigneur. En égard à la modicité de fortune des kmetons, l'usage observait dans l'acquittement des peines et des amendes quelques relâchements; et s'il arrivait au noble de payer la peine au kmeton, il devait s'acquitter sur-le-champ. La loi s'occupa de régler la justice qui, par une coutume perverse, transposait dans sa pratique les termes de la comparution, en hâtant les litiges des riches et ajournant ceux des pauvres et des plébéïens (197). La législation ne cesse d'appeler la protection des seigneurs sur leurs kmetons, réclame leur appui dans tous les cas de justice. Encore c'était pour les préserver de la violence des magnats (198); mais c'était les tenir dans une tutelle perpétuelle, sous un patronage qui devait les épuiser. Aussi, il est plus que certain que le kmeton né pouvait plus avoir aucune action dans la juridiction terrestre sans l'assistance du maître. Aussi les nobles, en exemptant leurs propres personnes dans différens cas de la justice municipale, cherchaient de même à soustraire leurs kmetons à toute action de

(197) Perversa consuetudo in transpositione terminorum (stat. 1420, art. 1). Dominorum potentumve causæ citius exaudiuntur ; at pauperum et plebeiorum non ita (Ostrorog II, 8, circa a, 1450).

(198) Voici un exemple de la protection seigneuriale. Domina Drogochna de Riczvienna, nomine sui kmetonis, acquisivit in Janusio de Slupcza, pro medietate genitalium, quinque marcas, sicut pro medio homine. Statutum est igitur, per omnes dominos in colloquio generali : quando quis alicui abscidit testiculos, sicut pro capite judicetur, et si ip a genitalia extrahat qualitercumque violenter solvat cum pœna septuaginta et actori quindecim (statut. Lancic. 1418, art. 18, 19). Plus tard, il était statué que l'abscission d'une main, d'un pied ou d'un membre principal, serait punie et amendée comme homicide.

la loi teutonicale. Ils les admettaient aux avantages qu'ils se réservaient pour eux-mêmes, et comme ils etaient délivrés des péages, comme ils avaient une libre entrée pour les denrées, boissons, bétail et tous les produits de l'agriculture, aussi ils assuraient la libre vente de tous ces produits sur les marchés et foires des villes, à leurs kmetons. Mais la noblesse, en se délivrant des impôts imposa ce fardeau sur les kmetons.

80. LA NAISSANCE DISTINGUE LES CLASSES, ET ABAISSE LES KMETONS.

La noblesse ne se prouve guère par la naissance, dit dans le XVe siècle, un docte commentateur des historiens de Pologne, mais par le mérite. Les parents sans avoir fait quelque chose de louable, n'auraient été jamais anoblis. Tout le le monde a la même origine : il n'y avait qu'un seul père du genre humain ; chacun est rejeton de la même souche, de la lignée obscure ou brillante. La noblesse qui vient par naissance est empruntée ; faire parade avec le mérite d'autrui, est une ridicule jactance (199). Cette sage réflexion ne pouvait arrêter l'ordre équestre dans le progrès qu'il faisait pour se constituer en monopole et en caste. Le nombre de la noblesse montait immensément dans cette période par la réunion de tant de provinces et particulièrement par l'admission des litvaniens et des russiens aux prérogatives de l'ordre équestre. Sigismond-Auguste se trouvait très occupé à désigner les propriétaires fonciers du grand duché et des provinces incorporées qui se qualifiaient aptes à entrer dans le rang de la noblesse et à prendre des armoiries parmi les populations nombreuses des petits propriétaires. Le service rendu à l'état recommandait aussi grand nombre de personnes du pays et d'étrangers aux honneurs de l'ordre équestre, qu'ils obtenaient sans difficulté. Cependant sous Sigismond le vieux, la noblesse se fâchait qu'aux dépens de son lustre on récompensât le mérite. A la rigueur ni la condition de la mère, si elle était plébeienne, ne dérogeait à la qualité de noble lors-

(199) Le docteur Jean Dombrovka, commentateur de la chronique de Vincent Kadlubkonide, rédigea ses commentaires, vers 1440

que le père était de l'ordre équestre (200) ; ni l'entrée récente dans l'ordre équestre, ne nuisait à l'égalité civique, mais il était mieux d'être noble, né, que créé ; et un descendant d'ancêtres nobles, né d'un père noble et d'une mère noble, était plus précieux et plus illustre. Cette importance donnée au principe de la naissance, traça moralement une séparation terrible entre la noblesse et les plébéiens tant bourgeois que kmetons. L'ordre équestre évitant de contracter mariage avec des non nobles, s'isolait et se renfermait dans ses relations sociales en une caste qui ne pouvait plus souffrir que les autres classes d'habitants lui ressemblassent. Aussi depuis ce temps, on voit, que même par des réglements minutieux on voulait empêcher que les autres classes ne ressemblassent aux nobles. Comme les juifs s'habillaient ainsi que les nobles, la chaine au cou et l'épée attachée à la ceinture, on leur ordonna de porter la calotte jaune pour qu'on ne les prit pas pour nobles. D'abord cette ignoble disposition fut arrêtée en 1454, à l'instigation étrangère de Jean Capistran (201), et longtemps elle resta sans le moindre effet, négligée et oubliée ; mais l'idée étant (comme tant d'autres) insinuée par l'occident fut goutée et relevée dans la législationpostérieure (202). Elle resta encore presque sans exécution. La législation inspirée par Jean Capistran, traitait les israëlites, d'infidèles, de race servile, étrangère à la nation. Cette législation trouvait entre les chrétiens et les israëlites une séparation réelle qui ne pouvait disparaître même sous le costume identique, par conséquent elle n'avait pas de suites en touchant à cette apparence identique qui voilait trop légèrement l'hétérogénéite : mais elle rencontrait plus d'intimité sociale, entre la noblesse chrétienne et les classes plébéiennes des chrétiens, c'est ici qu'elle va, avec un succès effrayant jeter une séparation cruelle, et repousser les non-nobles bien loin de l'ordre civique. Nous avons déjà exposé la marche de cette rupture avec la classe bourgeoise, de l'assistance de laquelle dans les

(200) Statuta eccles, ad vota dominæ Elisabeth 1505; vol. I, p. 302 ; Kromeri descr. Pol.

(201) Stat. Nieszav. 1454, édition de 1491, art. 19 ; Dlugos, t. II, p. 157.

(202) Stat. 1533, vol. I, p. 524, 525.

affaires publiques, la noblesse se délivra en restant seule sur le champ politique et législatif. On ne distinguait dans la législation que les nobles *ordo equestris*, et les ignobles, *populus, plebs* : tous les bourgeois aux yeux des nobles étaient égaux aux kmetons, *civitatenses, oppidani et kmetones;* une coéquation entre eux fut prononcée. Chaque noble fut maître dans ses terres. Par une ancienne fiction, le roi fut considéré, comme propriétaire de toutes les terres qui n'appartenaient pas aux nobles et il y fut maître à condition qu'il ne pût aliéner, obérer, ni administrer lui même. C'était une possession différente de celle de la noblesse : mais une comparaison en était déduite. Comme le roi possède dans ses domaines des villes, des bourgs et des villages; aussi la noblesse érige et compte dans ses domaines des villes, des bourgs et des villages ; comme les *civitatenses, oppidani et kmetones*, sont sujets du roi, aussi ceux des domaines nobiliaires, sont sujets des nobles (203). Le roi administre par ses starostes ; la noblesse par ses intendants qu'elle appelle vice-starostes, *podstarosci*. Le roi exerce la juridiction sur les bourgeois et kmetons de ses domaines, aussi la noblesse jouit de sa justice sur les bourgeois et kmetons des domaines qu'elle possède; le roi et la noblesse rendaient justice par des magistrats, scultètes, avoués, starostes, vice-starostes et leurs lieutenants. Lorsque la législation arrêtait quelque loi concernant les bourgeois et les kmetons, elle prescrivait au roi et à la noblesse une règle qu'ils devaient suivre envers leurs sujets plébéiens. La classe bourgeoise était mise au niveau des kmetons. Qu'on ne pense pas que la condition de kmeton ait gagné par ce rapprochement des bourgeois et des vilains, elle va plutôt perdre son ancienne considération. Déjà l'antique gradation entre les indigènes nobles et les kmetons, allait se perdre par suite de l'égalité établie dans l'ordre équestre et effaçait beaucoup la fraternité morale entre les indigènes, qui ne sont plus inégaux seulement : mais séparés. La législation de 1420, défendit aux kmetons de blâmer un noble (204), ce qu'ils

(203) Plebes urbanæ, oppidanæ, vicanæ et agrestes, partim principi parent, partim proceribus et equitibus, partim certis sacerdotiis attributæ sunt (Kromeri descr. pol. p. 169).

(204) Statuta, 1420.

pouvaient autre fois comme étant indigènes et de la même loi. Ses réglements, réprouvent en même temps la familiarité des nobles avec les kmetons et considèrent comme indigne du noble, de boire et jouer dans des auberges avec les kmetons, et même de se placer sur le même banc trop près d'eux ; ses réglements, refusent de lui rendre justice, s'il y est blessé ou s'il y reçoit des coups (205). La noblesse désavoue son origine commune avec les kmetons, qui sont désormais pour elle étrangers comme les bourgeois : les kmetons cependant n'acquièrent point les droits et prérogatives des bourgeois, n'entrent point sous la loi teutonique et perdent la loi terrestre ; ils ne sont plus indigènes, les nobles seuls le sont, *terrigenæ ziemianie*; les kmetons ne le sont plus ; les seuls nobles sont nés, *bene nati*, *urodzeni*, *rodovici* ; les kmetons ne sont que laborieux, *laboriosi*, *pracovici*. Les kmetons et les bourgeois, sont également appelés *chlopi*, et cette appellation, comme déshonorante, ne peut être donnée au noble sans le diffamer (206). Elle n'était pas nouvelle, mais elle n'était applicable qu'aux hommes réduits au servage, le langage vulgaire lui donna une extension terrible, surtout, depuis la mémorable époque (1493-1511) de la législation provoquée par les alarmes qu'excita le projet de Buonacorsi.

81. LES KMETONS SONT DÉPOUILLÉS DE LA PROPRIÉTÉ TERRESTRE, 1496.

Jusqu'à cette époque la législation observait le langage qui suivait le principe de la coéquation à l'avantage de la liberté : désormais elle va suivre le système de la coéquation de l'asservissement. Nous avons remarqué, que le droit domanial favorisait quelquefois le dépouillement et l'expulsion des kmetons de leur possession par les nobles (207) ; comme il

(205) Stat. Lancic 1419, art. 68, p. 200 ; stat. Mazov. 1453, p. 445.

(206) Utrique *chlopi* appellantur, quam appellationem velut probrosam non fert nobilitas (Krom. descr. Pol).

(207) De agris de quibus kmetones per nobiles depulsi et ammoti sunt aut fuerint et per nobiles coluntur et arantur.— In signum nobilitatis nobilium qui dictos agros, qui quondam erunt kmetonum araverint, has prærogativas reservamus ; primo, decimam propriis curribus non

arrivait que le roi ôtait aux nobles les biens qu'il leur donnait en bénéfice (208). Les cas d'une semblable spoliation, devaient être toujours plus rares, car il était de l'intérêt du seigneur d'avoir ses biens peuplés; et s'ils arrivaient c'était une violence. Nous avons bien distingué ceci : que le seigneur était maître de disposer de sa liberté *vola*, mais jamais de l'hérédité kmetonale, le sol de cette possession étant d'une autre nature. Les *sortes*, *vloki*, *lany*, des kmetons, étaient des propriétés héréditaires à condition, établies sur la loi polonaise terrestre, et dont rien ne devait changer la nature, quand même un noble les cultivait, comme on le voit très clairement par des clauses que le clergé se réservait sur la dîme de ces *sortes*, qu'il appelait dîme illibéra (209). La loi de 1496 qui défendait au plébéien de posséder les biens terrestres, ravit d'un seul trait de plume la propriété quelconque à tous les kmetons, sans réserve, car toutes leurs possessions étaient de la loi terrestre. Par conséquent: 1, ceux qui avaient acquis et possédaient des terres indépendantes, libres de toute condition, devaient les vendre, ou ils en étaient dépouillés; ou par système de coéquation, leur possession trouvait un maître et leur possession devenant domaniale, était soumise à des obligations comme les autres, et ils y étaient dorénavant, sujets, comparés à ceux qui vont être asservis. 2, Tous les kmetons qui avaient leur hérédité à condition, *jure polonico vel teutonico*, dans les domaines terrestres de leurs seigneurs; hérédités redevables de quelques charges en travail, en cens, ou en nature, ont leur hérédité affectée à jamais par l'impuissance d'avoir en propriété les biens terrestres; leur hérédité, n'est plus qu'une por-

debent conducere; secundo, quod dominus decimæ non eligat capetia; tercio, quod nobiles non teneantur ad solvendam decimam canapi (chanvre), ad quam kmetones obligantur (Lauda Cracov. 1447, art. 24, p. 245). Voyez chap. 37, note 107, de la période précéd.

(208) Entre plusieurs autres exemples de semblable dépouillement dont les annales du pays font mention, qu'on se rappelle le dépouillement d'Ostrorog par Sigismond-le-vieux, ce qui révoltait l'esprit populaire dans les troubles de la guerre de coq,

(209) Voyez chap. 35 et note 99 de la période précédente.

tion, que le seigneur leur laisse cultiver; les kmetons ne la possèdent qu'autant que le seigneur le leur permet; leurs héritiers, ni leurs enfants n'ont aucun droit à cette portion de terre sans le bon plaisir et le consentement du seigneur; les kmetons perdent leur hérédité, ils ne sont plus propriétaires comme ils l'étaient, aussi la dénomination des kmetons héréditaires, se perde-elle. Il est beau de la trouver encore quelque temps dans des statuts, relevée officiellement, il n'est pas moins édifiant chez beaucoup de nobles de ne pas entendre de dénégation portée à la propriété des kmetons des portions de terre qu'ils tenaient, mais le principe et le fond de la loi, soulève une dénégation irréfragable et donne naissance à des conséquences déplorables pour les cultivateurs. Toutes les différences dans la possession terrestre, y sont confondues, les nuances aplanies et nivelées à la même règle; les *sortes*, jadis héréditaires ne diffèrent plus des *vola*; la coéquation s'y consomme. L'ordre équestre d'un seul coup, indirectement a fait une bonne prise; statuant contre les bourgeois auxquels il défendait d'avoir des biens fonciers, il s'empara des propriétés des paysans. Les bourgeois des pauvres bourgades, les scultètes bien qu'ils eussent été nommés héréditaires, ne pouvaient échapper à des conséqueuces qui résultaient de la loi d'expropriation : car tous étaient plébéiens impuissants à avoir une propriété foncière. Les scultètes, les avoués, les meüniers, ne pouvaient plus, sans le consentement des seigneurs domaniaux, aliéner ou obliger leur propriété comme ils le pouvaient autrefois (210). L'atteinte portée à la propriété fut suivie d'outrages et de violences contre la liberté personnelle.

82. DES DISPOSITIONS DE POLICE ENCHAINENT LES KMETONS A LA GLÈBE.

Les statuts parlaient jusqu'à cette époque de la recession des kmetons, réglaient et resserraient le mode de leur libre jouissance; dorénavant le kmeton pour changer de domicile, ne jouit plus du droit de recession qui lui garantissait toute sa liberté; mais il recevra *missionem*, congé, licenciement

(210) Stat. 1510, vol. I, p. 374.

démission de son seigneur, comme son serviteur (211). Sans cette permission spéciale, sans cette émancipation, aucun des kmetons, ne peut se présenter nulle part. Il est défendu aux autorités terrestres, aux starostes du district, de leur donner des passe-ports ou des chartes de sécurité, *salvus conductus*; ils étaient même obligés de veiller à ce que les kmetons eussent des papiers en règle de leur domaine, qu'ils fussent pourvus du passe-port domanial au nom de leur seigneur, qui était le seul valable. Ceux qui en étaient privés étaient considérés comme fugitifs ou vagabonds (212). Le législateur de la fin du XVIe siècle, prescrivit les règles de la permission de déménagement, sauf les coutumes locales; en commémoration des statuts de vislica, décrétés 150 ans auparavant, il obligea les seigneurs sous des peines déterminées de laisser partir pendant le cours d'une année un kmeton de chaque village, il y ajouta la clause, que cette obligation ne s'étendrait qu'à un seul et non pas à plusieurs comme le voulaient les statuts de vislica, dont il faisait une commémoration emphatique (213). Il permit aux kmetons, d'envoyer leurs enfants étudier les lettres ou les métiers, même avant leur douzième année à l'insu du seigneur: mais si les fils des kmetons voulaient s'éloigner afin de jouir de leurs connaissances sans le consentement du seigneur, leur patrimoine devait être confisqué et eux mêmes devaient lui être restitués (214).

(211) De missione kmetonum, pro qua diversimode et quisque pro suæ terræ consuetudine obstabat, per nos definiri volumus; consuetudines super mittendis eis observatas non esse immutandas, sed observandas ubique (stat. 1496, art. II, p. 343).

(212) Terrigenarum nostrorum subditis kmetonibus, civibus, oppidanis aut servis, capitanei locorum salvos conductus dare non debeant (stat. 1504, 1505, 1543).

(213) Observetur quod non plures quam unus kmeto annis singulis se de una villa in aliam transferre poterit (stat. 1496, art. 4, p. 349; art. 11, p. 343, art. 46, p. 355).

(214) Kmetonum filii, non poterint de hæreditate in qua patres eorum morantur sine scitu et consensu domini sui recedere, nisi qui studendi gratia literarum anno quocunque ante duodecimum suæ ætatis annum, vel anno quocumque ætatis, causa artificiorum exire voluerint, qui etiam dominis suis requisitis id facere debent; et qui exiverint dominis

Un seul d'entre plusieurs fils pouvait espérer avoir la permission de son seigneur d'aller se domicilier ailleurs, pour servir, pour étudier la science, ou quelque métier, il devait avoir un congé et des certificats qui pussent lui servir de preuves qu'il était comme émancipé. Si un kmeto, n'a qu'un fils unique, ce fils restera dans son hérédité et labourera avec ses parents, ou bien trouvera dans la même hérédité son domicile, sa nourriture, son service, car l'agriculture ne doit pas être privée de bras laborieux et il en faut pour la culture des anciennes fermes et l'érection des nouvelles (215). Ces dispositions relatives aux fils des kmetons, parurent aux législateurs de 1511, contraires à l'équité et à la liberté commune et leur exécution fut suspendue (216). Cette suspension, dictée par le bon sens, et par un sentiment plus humain, honorerait les législateurs, si elle eût pu porter ses fruits. Mais les dispositions prescrites contre les vagabonds et les fugitifs, rendaient celles-là, superflues. Et voici leur teneur. Ceux qui, ayant leurs certificats et leur affranchissement, n'entrent pas dans un service ou dans un atelier, au bout de trois jours, sont réputés vagabonds : ils seront arrêtés, chargés de chaines et employés aux travaux publics de la ville ou de la commune (217). Quant à ceux qui sortent sans la permission du seigneur, ils sont fugitifs, doivent être par tout arrêtés et restitués. Le législateur demande, que la restitution soit effectuée à la première réquisition, sans aucune procédure judiciaire, tant par les autorités terrestres et municipales que par les particuliers bourgeois ou nobles. S'il arrive, que le fugitif trouve un asile, celui qui le lui donne et qui le protège, est cité en justice; l'affaire est urgente, le premier terme est péremptoire ; il doit comparaître à la première sommation et si ni le staroste, ni les dignitaires, ni les fonctionnaires de la justice ne se trouvent sur les lieux, le

nescientibus vel invitis, perdant sortem patrimonii sui et denique restitui debent (stat. 1502, vol. I, p. 293, anni 1510, vol. I, p. 357).

(215) Cum vero recessurus esset, licentiam et litteras testimoniales a dominis locorum accipiet, cum quibus tanquam emancipatus iret ad artificia et servitia. etc. (Stat. 1496, art. 11, p. 313).

(216) Stat. 1511, vol. I, p. 379.

(217) Stat. 1519, vol. I, p. 390.

greffier ou l'huissier terminera l'affaire, prononcera sur la restitution et les amendes que le protecteur devra payer (218). Toutes ces mesures de police furent prescrites pour que la concorde fût conservée, pour préserver le pays des voleurs, des brigands, et la jeunesse kmetonne des mauvaises compagnies et de la dépravation des mœurs (219). Les dispositions relatives au domicile, règlent aussi le changement qui peut résulter du mariage. Elles déclarent, que la législation veut voir les mariages libres, et ordonnent, qu'un colon sans possession, épousant la fille d'un kmeton ayant sa possession, doit rester chez son beau-père, de même qu'une fille de parents sans possession, mariée à un fils, dont les parents ont une possession, doit suivre son mari (220).

83. LES KMETONS SONT SOUMIS A LA JURIDICTION ARBITRAIRE.

Il est beau que le législateur de cette époque prescrive encore aux kmetons de s'adresser à la justice terrestre dans certaines occasions (221). Ce langage ne reparaît plus dans les constitutions postérieures et n'a aucune valeur à l'époque qui nous occupe. Le kmeto ne pouvait comparaître devant cette justice sans l'assistance de son seigneur; presque dans toutes les circonstances son seigneur répondait et agissait pour lui. Sous le rapport des dettes ou obligations contractées par un kmeto, de dommages et contraventions, on devait s'adresser à la justice du seigneur: s'il ne la rendait point, c'est lui qui devait être poursuivi (222); pour l'homicide et les blessures, le kmeto ne paraissait point sans son patron. Au bout du compte, malgré la variété des formes, le seigneur seul agissait pour son kmeto. Celui-ci ne pouvait

(218) Stat. 1496, art. 112, 14, p. 343; art. 46, p. 355; — 1510, vol. I, p. 357; — 1520, vol. I, p. 393; — 1538, vol. I, p. 524; — 1543, vol I, p. 575.

(219) Stat. 1496, art. 14; — 1510, vol. I, p. 357.

(220) Quæ libera esse volumus... stat, 1511, vol. I. p. 379.

(221) Stat. 1505, vol. I, p. 302.

(222) Stat. 1496, art. 16, p. 344; anni 1420, art, 27, p. 217; confer. stat. Mazov.

intenter aucune affaire contre lui, ni contre aucun noble, à moins qu'il ne trouvât un protecteur. un patron noble, qui voulût agir pour lui. Alors l'affaire était entre les nobles, le kmeto n'y était que comme objet ou occasion de la cause. Il y avait une juridiction dans les bourgades, dans les villages et dans les communes, *in pagis*, exercée dans les bourgades par des consuls du choix des bourgeois, et dans les villages et les communes par des scultètes héréditaires, auxquels étaient adjoints plusieurs échevins du choix des cultivateurs. L'ombre de la justice représentative existait partout et les scultètes ou avoués en qualité de chefs et de défenseurs de la commune, devaient rendre justice selon la loi. Il ne manquait pas de règles pour régir le peuple, cependant les vice-starostes, les intendants, les lieutenants des seigneurs gouvernaient selon l'équité ou plutôt, au lieu d'observer quelques règles, arbitrairement et selon leur bon gré (223). Aussi la justice est elle rendue par les scultètes et échevins, ou bien par les seigneurs eux-mêmes, leurs vice-starostes et intendants, très simplement, sans fracas et sans formes judiciaires (224). C'est ainsi que les seigneurs et leurs intendants apaisaient les querelles, prononçaient leurs jugements dans des litiges, se faisaient justice à eux mêmes, condamnaient et punissaient les délits et les crimes. Encore les bourgades pouvaient elles prétendre à l'appel porté devant les hautes instances de la justice municipale mais la sentence de la justice domaniale, était définitive.

84. LES CHARGES PUBLIQUES, LA CORVÉE AUGMENTÉES.

Dans les temps primitifs de la Pologne, particulièrement sous Boleslav le grand, toute la population étant aguérrie, les

(223) Reguntur a suis quæque dominis eorumquæ præfectis ac pro curatoribus ex æquo et bono, sive ex arbitrio magis, quam certis legibus; quamquam non carent tamen suo quæque jure (Krom. descr. Pol. p. 169).

(224) Habet plebs peculiaria judicia in pagis quidem simiolissima, quæ vel ab advocatis judiciarijs et scabinis, vel a scultetis vel a præfectis sive dominis eorumque procuratoribus et administris, sine strepitu et figura judicii exercentur (Kromeri descr. Pol. p. 194).

kmetons furent aussi très souvent sous les armes. Plus tard, la noblesse prit la tâche de se battre elle-seule, et les kmetons durent être moins fatigués dans l'exercice militaire. Du temps des Iagellons, réduits exclusivement à la culture de la terre, ils jouirent plus que jamais de la tranquillité. La construction des places fortes était négligée, les redevances aux magasins abolies, et les paysans se voyaient soulagés de ces anciennes charges. Les nouvelles qui venaient d'être imposées, ne les surchargeaient point. L'armée permanente qui venait d'être organisée, ne demandait pas beaucoup de monde pour l'infanterie, ou pour le service des bagages et du train. En cas de guerre, la loi de 1544 les obligeait à équiper un homme de chaque vingtième : mais les petites expéditions, ne le demandèrent point de longtemps. L'impôt foncier, diminué ou augmenté proportionnellement au besoin de la république, depuis 8 gros jusqu'à 15 (de 4 francs 70 centimes, à 8 francs 80 centimes) d'un *lan*, ou *vloka*, n'était guère exorbitant quoiqu'il ne fît que suppléer à l'impôt fixe de deux gros, infiniment amoindri par la diminution de la valeur du gros, ce qui réduisit les deux gros à un franc et 17 centimes. Quand même on pourrait dire que leurs rétributions publiques étaient plus grandes que dans les siècles précédents, cela ne fournirait pas de preuve d'oppression, car dans le progrès de l'agriculture, du commerce et de la population, qui augmentaient tous les jours, chacun possédait plus de ressources et pouvait contribuer plus qu'auparavant. Aussi comprend-on par quelle raison la loi, les conventions et les dispositions locales, haussaient le cens pécuniaire (225) tant dans les domaines royaux, que dans l'ordre équestre. Mais on s'en prit aussi au travail, on fit parler la législation à ce sujet, et suivant les principes de coéquation et de commodité de l'ordre équestre, par le conseil et avec le consentement de tous les sénateurs des deux états, ecclésiastique et séculier et des nonces terrestres, Sigismond-le-vieux à Thorn et à Bidgoszcz, en 1520 statua à perpétuité que chaque colon ou, kmeto, dans tous les villages et hameaux, tant royaux que

(225) Loco laborum, censum pecuniarum auxerunt (stat. 1520, vol. I p, 394).

particuliers, qui, auparavant ne travaillait pas un jour dans la semaine serait tenu à l'avenir de travailler sur chaque *lan* un jour hebdomadairement; à l'exception des colons, dont le travail fut remplacé par un cens pécuniaire, un tribut en céréales, ou par quelque contribution; et parce que cette loi n'avait statué que pour ceux qui travaillaient moins d'un jour par semaine, on réserva, que cette constitution ne devait point s'étendre à ceux des colons, qui sur leur portion, travaillaient plusieurs jours par semaine (226). Ces jours, sont réservés pour la coéquation ultérieure.

85. PROGRÈS DE LA CIVILISATION ET DU MÉCONTENTEMENT DES PAYSANS.

Toutes ces opérations législatives, déployées avec activité à l'ouverture du XVI$_e$ siècle pour la commodité d'une classe, sous prétexte de soutenir l'ordre et la tranquillité du pays, marchaient vers l'asservissement du peuple. Le peuple passif,

(226) Qui prius diem in septimana non laboraverunt nobis et dominis ipsorum, de quolibet laneo unum diem septimanatim laborent et ad laborandum sint adstricti. . . hæc lex, pro his tantum constituta est, qui minus quamdiem in septimana nobis et dominis suis laborare soliti erant. . . . . (stat. Thorun. vol. I, p. 396; Bidgoszcz, 1520, vol. I, p. 394).—Un jour dans la semaine n'était qu'une coéquation. Encore, en 1421, Mazovie précéda avec ce règlement: statuimus de consensu domini episcopi et aliarum personarum spiritualium et secularium, quod ex nunc omnes et singuli incolæ mansos, sive medios mansos, in villis nostris, spiritualibus vel secularibus possidentes, de quolibet manso culto vel possesso unum diem, et de medio, medium diem, dum et quando requisiti fuerint per eorum dominos, laborare irrecuse teneantur (Joh. ducis Maz. statuta terminorum in Varschova 1421, in Bandtke jus. pol. p. 434). De même en Podlachie, qui était une colonie Mazovienne. Tempore Withoudi, quatuordecim dies in anno quilibet kmetho de manso laborabat. Nos vero statuimus quod unus quique kmetho de manso possessionato per eum, in septimana unum diem laborare tenebitur, de medio vero manso, in duabus septimanis diem. Insuper et hujusmodi kmethones ad quatuor tlokas in anno vocati laborare tenebunt (regis Alexandri, privil. terræ Bielsc. 1501, art. 13, in T. Dzial. zbior pravlitev. p. 89).

n'opposait aucune résistance et était entraîné doucement dans les piéges que lui tendaient le fatal destin et l'avidité aveugle. La terre spacieuse et fertile lui présentait toujours un champ immense où il pouvait tirer profit de sa profession de cultivateur, quoique à de dures conditions. On défrichait continuellement le sol, on bâtissait des campagnes disséminées, des hameaux, des villages, des bourgades compactes, où les kmetons se domiciliaient avec des avantages que leur accordait, dans ces nouveaux établissements, la vanité et l'intérêt des seigneurs qui voulaient avoir grand nombre de villes et de marchés dans leur domaine. Dans son état de paysan, le peuple trouvait une fortune qui lui assurait une existence suffisante, et l'œil scrutateur du législateur, qui le surveillait continuellement, observait chez lui un certain désordre et lui reprochait de se ruiner en dépenses au-dessus de ses ressources ; remarquait que plusieurs enorgueillis se ruinaient, voulant se vêtir de précieux habits et faisaient des excès, ce qui ne pouvait convenir à leur condition (227). Les cabanes du peuple s'étaient effectivement améliorées par l'emploi général des cheminées. Il ne savait pas se séparer de la volaille qui encombrait ses habitations; canards, oies, coqs, poulets avec leurs mères, tous trouvaient asile dans la même chambre, et dans les hivers très-rudes, agneaux, chèvres, veaux, s'y réfugiaient aussi. Les habitations étaient plus misérables là où le peuple s'obstinait à ne pas admettre quelques améliorations, ce qui eut lieu à cette époque, non-seulemement dans plusieurs provinces russiennes de la Litvanie et de la couronne, mais dans des cantons maritimes plus avancés dans la culture, comme ont été la Samogitie, la Kassubie, la Prusse. Là, le paysan, pendant tout l'hiver, gisait avec sa famille, son bétail, ses autres animaux et les oiseaux domestiques, son attelage, son porc, dans la puanteur et dans l'ordure, dans l'air imbu d'exhalaisons âcres, autour du feu, sous une nuée de fumée qui noircissait la toiture presque sans issue (228). Plus libre que les autres, muni de franchises plus larges, sans désir, il ne pensait pas à améliorer même la salubrité de ses foyers, ni à su i-

(227) Stat. 1466, art. 167, p. 344.
(228) Kromeri descr. Pol., p. 87, 88.

vre le progrès général. On s'empressait alors d'instruire les garçons dès leur tendre jeunesse. Ils étaient envoyés aux écoles, aux instructeurs, pour apprendre la langue latine et acquérir quelques connaissances ; cette instruction fut recherchée par des pauvres et des riches, par des nobles et des plébéïens, particulièrement par des bourgeois des bourgades (229). Les kmetons y avaient leur bonne part : il ne dépendait que des parents de livrer aux études leurs enfants et de les affranchir. Mais la masse ne pouvait en tirer tout l'avantage possible, surmonter les obstacles, dépenser, se séparer de sa petite famille qui, non-seulement pendant les vacances, mais durant toute l'année, était utile aux occupations domestiques. Enfermés dans le cercle étroit de leur existence, peut-être qu'ils commençaient à gémir sur le sort futur de leurs enfants, sans savoir assurer leur avenir. La jeunesse, plus ardente dans son sentiment, dirigée par un pressentiment pénible, cherchait isolément à échapper à son destin funeste ; elle fuyait ses parents et courait dans les villes pour y trouver une profession libre. La législation, l'administration, la police, la poursuit et réprime ses élans, afin que l'ordre du pays ne soit point dérangé, afin de sauver la jeunesse de la mauvaise compagnie et de la dépravation des mœurs. Le mécontentement et le malaise des sentiments outragés, dans sa désolation, s'efforce de se soustraire à une gêne indignement imposée. Des individus plus sensibles, plus aventureux, vont s'expatrier, émigrer : les starostes des frontières reçoivent ordre et sont obligés de leur faire la chasse. surtout vers les frontières de Silésie et de Hongrie (230). On y fuyait comme si l'on pouvait s'y trouver mieux. Ce sont les premiers symptômes des conséquences de la coéquation qui tourna vers l'asservissement.

86. CONDITION PLUS DOUCE DES KMETONS EN MAZOVIE.

La coéquation des droits et des charges des classes non-

(229) Krom. *ibid*, p. 91.

(230) Capitanei finitimarum, rusticos omnes ex Polonia fugientes aut se conferentes transire, non permittant, sed eos continent et arceant secundum statuta . . . Stat. 1538, vol. I. p. 532.

nobles, malgré le progrès effrayant qu'elle faisait, ne pouvait arriver à l'égalité de sitôt. Dans quelques parties, la fertilité du sol, la lumière, les sentiments, l'état social des localités modéraient la marche; ailleurs, la variété des lois et particulièrement la loi et les institutions allemandes l'empêchaient. La province de Prusse. malgré la misère des chaumières, reculait plus lentement. La Mazovie, encore séparée, se distinguait aussi par ses institutions kmetonales. Il est vraiqu'elle devança de cent ans la couronne dans l'augmentation législative de la corvée jusqu'à un jour par semaine (231) ; qu'elle imita les dispositions tendant à la séparation de la pauvre noblesse des paysans ; mais la Mazovie était trop peuplée par la petite noblesse pour que les menaces et les réprobations prononcées contre ceux qui se familiarisaient dans des cabarets avec des kmetons (232) pussent avoir les mêmes conséquences qu'ailleurs. Tout y était plus rapproché, et la classe nobiliaire, dans les auberges, sur les marchés, aux kermesses et foires, dans les cabarets et sur les champs cultivés, se confondait avec le peuple ; l'ancienne fraternité allait s'y refroidir plus lentement et elle retardait l'amoindrissement des anciennes libertés. Aussi, il est très-rare de trouver un privilége comme était, à cette époque, celui de Boleslav, duc de Mazovie, donné en 1458 aux dignitaires, nobles, milites, indigènes, citadins, bourgeois et villageois ou kmetons, à tous ensemble, dans lequel toutes ces classes étaient réunies et formaient un seul corps privilégié, et dans lequel les kmetons étaient l'objet principal du privilége qui abrogeait en leur faveur l'amende exorbitante qu'ils encouraient en certains cas ; il abolissait le cens que les kmetons enregistrés payaient, et diminuaient le prix de l'enregistrement; enfin, il leur promettait qu'ils auraient des huissiers de leur état, kmetons et plébéïens de naissance, partout où il existait une juridiction terrestre ou municipale ; les mêmes huissiers remplissent les fonctions de receveurs d'impôts (233). Les privilèges postérieurs, particulièrement celui du roi Sigismond-le-vieux, donné à l'époque

(231) Stat. 1421, p. 334, voyez ci-dessus note 226.

(232) Stat. 1453, p. 445.

(233) Privil. 1458, p. 456.

de la réunion du duché, faisaient participer les kmetons aux avantages qu'obtenait la noblesse, délivrée de l'obligation de la construction des places fortes, de la capitation et de différentes autres exactions, l'impôt devant être désormais réduit au seul *lanové* de 2 gros. Mais on y arrêta aussi, comme une chose essentielle, la restitution des fugitifs (234). La Mazovie se trouva en contact avec la Pologne, et la tendance à la coéquation dirigée vers l'asservissement, dut l'affecter.

87. JUSTICE POUR LES KMETONS EN MAZOVIE.

Bientôt le statut provincial de Mazovie fut rédigé en 1536 et imprimé en 1541. Aucun autre n'a donné plus d'articles concernant les paysans, ne s'est montré plus détaillé, plus explicite, dévoilant le reste de leurs anciennes franchises chancelantes, de leur jouissance de la loi terrestre. Si le kmeto était cité à comparaître devant la justice terrestre, il recevait la citation par l'entremise de son scultète (235); appelé comme témoin ou comme partie tierce, il ne devait pas souffrir du délai qui pouvait arriver (236). Dans sa propre cause, le kmeton fait citer le noble devant la justice terrestre et agit lui-même (237), car la loi détermine les cas où le seigneur agit en son nom ou doit répondre pour lui. Le kmeton ne pouvait blâmer la noblesse (238). Dans tous les cas, d'homicide, de blessures, de coups, le seigneur agissait pour son kmeto, puisque le seigneur y avait son partage dans les peines et les amendes (239). Pour l'homicide, le kmeton payait de sa tête ou faisait composition. La composition, cependant, n'avait pas lieu s'il était prouvé que le noble n'avait pas donné aucune occasion au meurtre (240). Si le kmeto violait une femme noble ou non-noble, il payait de sa tête; le noble, pour

(234) Privil. 1529, p. 466, 468.

(235) Statuta Mazoviæ, p. 385, édit. Bandtke jus Pol.

(236) *Ibid.*, p. 388.

(237) Quando kmeto citat nobilem ad judicium sæculare pro causa propria *ibid*, p. 403.

(238) *Ibid.*, p. 403.

(239) *Ibid.*, p. 399.

(240) *Ibid.*, p. 388, 410, prout pars læsa voluerit, p. 410, sine redempt

l'homicide et la violence, payait les taxes (241). Les taxes d'homicide, de blessures, de coups, pour les kmetons, sont établies proportionnellement aux taxes fixées pour les nobles (242). Lorsqu'on tuait un noble ou un kmeto pendant leur travail, la peine était double; si un noble, dans une invasion, tuait ou blessait, les peines étaient aussi doubles (243). Lorsqu'on enlève au kmeto quelque objet domanial, il n'est pas compétent pour agir, l'objet appartenant au domaine, le seigneur y doit intervenir (244). La responsabilité des complices est réglée pour les kmetons comme pour les nobles (245). Pour le dégât des limites, le kmeto répond également comme le noble (246). Le statut défend la détention et l'emprisonnement de kmetons et de domestiques, excepté le cas de crime ou de violence (247); aussi un kmeto, auteur de dommages dans des forêts ou dans les champs, peut être arrêté (248). Le statut transcrit la loi polonaise qui dispose que le seigneur doit faire justice aux créanciers des kmetons (249). C'est pour conserver un bon voisinage qu'il défend de laisser sortir des kmetons, même sous caution, dans les palatinats qui entouraient la Mazovie, parce qu'un semblable changement de lieu offre de grandes difficultés (250).

88. CAUTION KMETONALE EN MAZOVIE.

Les difficultés résultaient de ce que la Pologne méconnaissait la caution et le cautionnement qui compliquait singulièrement les relations des kmetons avec les nobles, et rassurait leurs franchises contre l'empiètement des nobles, par l'intercession des nobles eux-mêmes. Lorsqu'un kmeto allait s'établir

(241) *Ibid.*, p. 387.
(242) *Ibid.*, p. 392, 410.
(243) *Ibid*, p. 399, 400.
(244) *Ibid.*, p. 403, quia actio hæreditaria est, que non competit kmet.
(245) *Ibid*, p. 395, fiat pœna coadjutorii sicut est inter nobilit.
(246) *Ibid.*, p. 385, judicari et condemnari, sicut nobiles judicari solent *in eod. casu.*—(247) *Ibid.*, p. 412.
(248) *Ibid.*, p. 389.
(249) *Ibid.*, p. 390, debet quæri justitia apud dominum ejus.
(250) *Ibid.*, p. 400, propter diff. et damna quæ in talib. suboriri solebant.

quelque part dans les domaines d'un noble, il y arrivait avec une caution d'un autre noble. Si, selon la convention, il ne s'installait pas, c'était la caution qui répondait pour lui et payait l'amende (251). S'il s'installait, il se réservait le cautionnement qui garantissait la convention arrêtée entre les deux parties. Au bout de l'année, vers la saint Michel, la convention se prolongeait ou finissait. En ce dernier cas, la recession du kmeton avait lieu, et la caution y remplissait son rôle; car, d'un côté, elle garantissait au seigneur l'établissement dont le kmeto avait pris possession, le manoir, la culture de la métairie et toutes les obligations que le kmeto contractait; de l'autre côté, elle protégeait ce même kmeto contre son seigneur. Lorsque le kmeto voulait s'établir ailleurs, d'accord avec sa caution, il prenait congé du seigneur et exécutait sa recession en toutes règles (252). La caution intervenait et calmait en mille occasions les démêlés entre les seigneurs et les kmetons, et ces derniers trouvaient toujours des cautions. La petite noblesse cautionnait avec empressement, parce qu'elle y trouvait son avantage, et les kmetons des protecteurs contre les violences des magnats. Ordinairement, les riches étaient contraires à l'établissement des kmetons dans des fermes même de la petite noblesse, et n'étaient guère portés à donner congé à leurs kmetons. En ce cas, l'autorité de la caution intervenant, forçait le seigneur (sans procès) à les laisser aller où bon leur semblerait, et retirait l'amende pécuniaire pour l'empêchement illégal, 10 marcs par tête (96 francs) (253). Les seigneurs riches voyant, en Pologne, le modèle d'un ordre bien plus simple, qui leur laisserait plus d'autorité sur leurs paysans commencèrent à demander l'abolition du cautionnement. Le statut, dont nous relatons les règles, respecta encore la caution ; mais une décision unanime des sénateurs et des nonces terrestres des terres de Mazovie, lui porta des restrictions sensibles. Elle arrêta qu'un noble ne devait cautionner que tout au plus trois kmetons, et que sa

(251) *Omylne, ibid.*, p. 386.

(252) *Ibid.*, p. 388.

(253) Lauda plocensia apud Czacki sur la législ. polon. et litv. note 1587, t. II, p. 201.

caution n'aurait d'effet qu'à l'époque de la saint Michel, ou à celle de Simon et Jude. Le cautionnement pour les injures ne devait plus avoir lieu, si ce n'est aux mêmes époques qui terminent l'année du contrat ; enfin, on ne pouvait plus intervenir avec aucune garantie pour l'établissement du domicile dans les villes, ou pour la recession vers de nouvelles érections sur les terres récemment défrichées (254). A peine ces restrictions furent-elles établies, que des demandes réitérées extorquèrent encore cette exception ; que la noblesse ne devait plus cautionner pour les kmetons royaux, ni les starostes pour les kmetons domiciliés chez les nobles (255). En 1544, reparurent les clameurs contre la caution, on demanda son abolition totale, et on peut pressentir, d'après la marche des évènements, que la coéquation des droits de la province et de la couronne va bientôt satisfaire à ces demandes.

89. ASSERVISSEMENT DES PAYSANS DANS LES PAYS LIMITROPHES.

Dans mes élucubrations sur cette troisième période, je ne me suis occupé que de cette partie du peuple de la Pologne qui sortit de la domination des Piast et entra sous celle des Iagellons. Sa condition, déjà se rapproche infiniment de l'autre partie litvano-russienne qui faisait aussi partie de la domination des Iagellons, et qui va former partie intégrante de la république. Celle-ci mérite une considération particulière mais je ne veux pas répéter ce que j'ai retracé ailleurs sur sa condition ancienne (256), et je crois faire mieux en réservant mes considérations sur sa condition depuis l'union des deux états, à la période suivante. Je ferai cependant observer en passant que son sort n'était pas plus satisfaisant, ni sur un meilleur chemin que le sort du peuple polonais ; il était encore bien pire, encore bien plus déplorable. Je pense aussi qu'il est bon de rappeler qu'à la même époque, une fatalité poussait les peuples qui environnaient la Pologne dans le même assujettissement et achevait leur infortune. N'est-ce pas un

(254) Stat. Mazov., p. 400.
(255) Archives de la couronne w w w, p. 231.
(256) Esquisse de l'hist. de la Litvanie.

spectacle terrifiant que ce joug, cet esclavage imposé aux Slavons des environs de l'Oder, et à différentes populations des côtes de la Baltique par la race allemande. Ne peut-on pas reprocher aux conquérants, qui allumaient le fanal de la civilisation occidentale pour les barbares des environs des Karpates, de leur communiquer en même temps la contagion de l'asservissement à l'esprit de la classe dominante? La Bohême, en contact plus intime, plus portée à être influencée et inspirée par l'exemple étranger, nous montre un tableau non moins déplorable chez elle. Un Iagellonide, doux, indulgent, faible, bon, indolent, y régnait et ne pouvait réprimer l'émigration, le vagabondage et le brigandage de la classe non-noble, que ses sentiments révoltés forçaient à fuir ses foyers asservis. Le même Iagellonide, en Hongrie, laisse sévir la législation du pays contre le droit de propriété des iobagues. Le sang y coula avant que l'asservissement y fût consommé. Ces catastrophes sanglantes précédèrent celles de Pologne qui arrivèrent bien plus tard. Ce n'est pas pour faire des reproches, ni pour comparer le malheur des autres nations, ni dans le but de pallier les forfaits de la noblesse polonaise que je rappelle ces évènements étrangers, mais pour discerner d'où partait le mal, pour indiquer la marche générale de l'humanité dans la moitié orientale de l'Europe, que j'ai distinguée, au point de vue social, de celle de l'occident; pour faire remarquer que les vices qui allaient lentement s'affaiblir et se disperser à l'occident, dérangeaient aussi, par leur influence civilisatrice et pernicieuse, l'ordre social de la partie orientale. A cette marche progressive de la fatalité, aucun pays ne pouvait se soustraire; d'un pas plus précipité ou plus ralenti, chacun achevait sa course; les uns avancèrent plus loin, les autres s'arrêtèrent plus tôt, mais tous achevèrent leur ouvrage. Et pour donner un exemple de la marche inégale de cette période, je dirai que la Silésie, et plus encore la Moravie, furent en retard et n'imposèrent pas le joug si précipitamment à leur population; la Livonie, avec la Kurlande, subjugua le peuple de bonne heure et perfectionna son esclavage (257).

—

(257) *Voyez* la note 277.

90. LA RÉORGANISATION DE LA RÉPUBLIQUE CONTRIBUE A L'ASSERVISSEMENT.

La réorganisation qui allait redresser les abus qui s'étaient multipliés dans la république sous le dernier des Iagellons, devait, en Pologne, établir l'ordre dans la machine qu'on disait être délabrée. Grands et petits furent également atteints de la perquisition des droits de chacun, et le peuple fut aussi l'objet de ce contrôle. Des monuments que le temps n'a pas encore dévorés attestent que l'ouvrage était dirigé par des hommes d'état consommés et exécuté par des fonctionnaires habiles. Les starosties, les économies et tous les domaines publics, arpentés, cadastrés. Maintes redevances, négligées par l'incurie, sont de nouveau rétablies. Les contributions sont acquittées, et la culture des terres domaniales est faite dans les starosties plus scrupuleusement et plus exactement par les paysans que naguère. Dans les domaines des abbayes et des monastères, les ascriptices (c'est ainsi que l'histoire de cette époque nomme les kmetons), sont ramenés à cultiver les champs royaux, au charriage et à certaines contributions de blé; en remplissant ces obligations, ils rentrent sous l'inspection plus sérieuse des starostes et gagnent leur protection contre la malveillance des méchants (258). Si les devoirs des paysans des biens royaux sont plus rigoureusement exécutés, on ne peut douter que les seigneurs et toute la noblesse, dans leurs possessions, ne se croient en droit d'exiger plus scrupuleuse-

(258) Plusieurs passages de la description de Pologne, par Kromer, relatifs au peuple, sont si remarquables et font connaître le changement de sa condition, alors tout récent, d'une manière si lucide, qu'ils méritent d'être répétés en latin. Non ita pridem abbates et præpositi monasteriorum certas pensiones, quæ stationes vulgo dicuntur, regi *denuo* pensitare cæperunt. Adscripticii quoque ipsorum, ad colundos principi agros, subvocationes et pensiones quasdam frumentarias *revocantur*, quo præfectorum regiorum præsidio, tutiores sint ab injuriis improborum. His autem exceptis, soli præfecturarum adscripticii, in suis quique præfecturis agros colundo et vectigalia pensitando, rem familiarem principi sustinent, quæ *nunc tamen* aliquanto exquisitius curatur, quam *olim*. Kromeri descr. Pol. p. 130, 131, édit. Elzevir.

ment le service de leurs sujets, non-seulement se rapportant à la loi qui détermina le minimum des jours de leur corvée, mais à des redevances et à des servitudes qui tombaient dans l'oubli, à une stricte observation de leur domicile qui les enchainait à des localités étroites et les constituait presque prisonniers. Généralement, les bourgeois et les paysans étaient redevables envers leur seigneur d'un cens qu'ils lui payaient. Quant aux paysans et aux villageois nommés kmetons, ils devaient travailler à la culture des champs et à divers autres ouvrages domestiques, certains jours avec attelage, *cum jumentis*, *dzien ciongly*, et d'autres jours ils devaient un travail manuel, *manuarias*, ou de piéton, *dzien pieszy*. Outre cela, ils devaient des gratuités forcées, *gratuitas*, *daremszizna*, *daremszina*, *darmocha*, ou services gratuits, imposés sans récompense. Soit que ces charges fussent le résultat d'une imposition arbitraire, ou d'un échange des anciennes redevances, comme nous en avons signalé maintes fois, le peuple leur donna cette appellation et les seigneurs ne la désapprouvèrent point. Presque tous les kmetons devaient travailler ces jours-là et devaient remplir tout ce service par eux-mêmes ou par ceux qui entraient à leur service, *parobki*, *mercenarii*, ou par des journaliers, *operarii*, *naïemnicy* (259), dont il y avait encore un nombre considérable ; ils circulaient assez librement dans le pays et louaient leur travail. La loi, pour le bien de la culture, leur défendait de rester et de louer leurs bras dans les villes (260). La réparation de tous les détails de l'édifice de la république ne révoquant aucune des dispositions législatives qui devaient maintenir l'ordre et la sécurité du pays, et qui étaient cependant oppressives, demandant au contraire leur exécution sévère, ne pouvait être favorable au bas peuple. Elle appesantit le joug de la classe sujette, acheva son

(259) Sunt aliquando meliore et liberiore conditione urbani et oppidani quam agrestes, ac censum quidem annuum utrique dominis suis pensitant; verum agrestes et vicani plerique omnes, operas præterea gratuitas ad colendos eorum (nobilium) agros et alios usus domesticos, non solum manuarias verum etiam cum jumentis, ipsi per se, vel per mercenarios et operarios suos præstant (Krom. *ibid.*, p. 112).

(260) Stat. 1496.

asservissement, détruisit les franchises qui laissaient encore respirer l'ancienne liberté, anéantissant de fait le droit terrestre pour les kmetons, brisant sans retour leurs relations civiques avec les seigneurs ; il n'y avait plus que maître et sujet, *pan i poddany-chlop* (261). Et il n'était permis à aucun d'eux de changer de domicile sans la permission expresse de son maître ; c'est ainsi que les kmetons ressemblent aux attachés à la glèbe et ne diffèrent pas beaucoup des serfs, particulièrement comme ils sont aujourd'hui, *præsertim et nunc sunt tempora*, dit l'historien contemporain. Et le maître a incontestablement sur eux le pouvoir de vie et de mort, à l'exception de ceux qui, dès leur tendre jeunesse, se vouent aux études et à l'église (262); ceux-là sont considérés comme

(261) Nous avons montré que l'appellation *chlop* donnée aux gens non-nobles, outrageait un gentilhomme, et dégradait un non noble, fut-il même sujet-sep, il en était avili, il en était comme de la qualification de *vilain* donnée en France aux paysans et roturiers. Les statuts et les constitutions évitent de se servir de cette appellation de *chlop;* cependant on la voit déjà dans un statut de 1557 *clopskiégo stanu*, c'est-à-dire de l'état des vilains (vol. leg. II, p. 606, art. 9). Les exceptions du palatinat de Mazovie la reproduisent en 1576 (vol. II, p. 945, act. 37). Plus tard, elle revient encore quelquefois dans la législation. Comme l'usage vulgaire l'admit avec moins de réserve, les législateurs eurent aussi moins de répugnance qu'au XVIIe siècle.--Les cabarets des paysans portaient le nom de *chalupa,* et l'habitant de cabane, *chalupnik* portait un nom analogue à celui de *chlop,* sans offrir le même sens : *chalupnik* ne désignait rien qu'un locataire qui n'avait pas de champ, qui demeurait dans la *chalupa.*— Dans l'idiome bohème, *chlapy* veut dire cheveux, cependant l'étymologie de *chlop,* n'est pas encore découverte.— Dans les dialectes slavons, *leb, lep, lop,* sont les mots pour désigner la tête ; d'où vient *hlava, glova,* tête, chef. *Chlop* (k'lob) serait chef de famille ; *chalupa,* habitation d'une famille.

(262) Nec alio cuiquam commigrare inconsulto domino licet, ita ut videantur esse glebæ adscriptitii, nec multum a servis differant *præsertim ut nunc sunt tempora* (Krom. descr. Pol. p: 112). Et hæc servitus barbarica, qua dominus fingitur potestatem habere vitæ et mortis servorum, damnationis et absolutionis (Modrzevii de rep, emendanda, I, 15, vel 16). Habent sane in eos domini vitæ necisque potestatem, præter eos quo ab ineunte ætate literarum studiis sacrorumque mi-

émancipés (263); car les enfants des kmetons, aussi bien que leurs parents, sont sous le pouvoir du maître (264), et les paysans sont réduits à une servitude continuelle, et par une fiction de la loi, sont considérés comme des objets sans existence (265). Tout cela était récent; et la coéquation avec la réorganisation consommaient l'œuvre.

91. VIOLENCES AUXQUELLES LES KMETONS SONT SUJETS.

Je ne parle pas des provinces où l'on vendait les paysans (266), je les ai séparées de mes observations dans cette période, comme je l'ai dit ci-dessus; je ne parle que des provinces de la Pologne qui s'étendent de l'Oder jusqu'au Bug, où l'assujettissement était tout récent. Le mal y prit une vigueur extrême et éveilla l'attention des hommes d'état. Sigismond-Auguste, absorbé dans la réorganisation de l'état, fut frappé d'un nouveau malheur qui affectait ce pays, il se demanda pourquoi, au moment de ses triomphes en Livonie, les délits s'étaient multipliés dans le peuple? François Krasinski, chantre de la cathédrale de Krakovie, lui fit observer trois causes: l'instruction du peuple négligée, l'augmentation des impôts inséparable de la guerre, et la réorganisation de l'état, que le peuple considérait comme une ruine de sa patrie, et qu'ainsi, par désespoir, il se portait à des crimes et à des excès (267).

nisterio se addixerunt (Krom. p. 113, Bodin. de republ. I, 5).

(263) Stat. 1496, art. 14, p. 343.

(264) Potestati dominorum (Herburt); imo cum de colono retinendo agitur, adeo cum vendicare student, ac proprium facere et mancipio et usu ac fructu et ne liberis quidem ejus faciant potestam abeundi (Modrzev. I, 19 vel 20).

(265) Rustici continua servitute premuntur, et fictione juris pro nullis habentur (Przilusk stat. p. 38).

(266) Eosque etiam (rusticos), quod in nonnullis fit provinciis (Litvanicis et Rutenicis) tamquam bestias vendendo (Modrzev. I, 19, vel 20). Si vero quis illiberum suum vendiderit, aut propter panem, tempore famis dederit alteri: talis illiber remanebit penes illum perpetuo (stat. de a, 1529, XI, 10, in Dzial. Zbior prav litev., p. 159).

(267) La réponse de François Krasinski est du 15 décembre 1568 (Czacki, sur la loi Polon. et Litvan., note 1407, t. II, p. 120). Sigis-

Le même lui fait remarquer aussi qu'il y avait des monstres qui ôtaient impunément la vie à ses sujets contre le droit divin et humain (268). Il y avait des seigneurs puissants, avides de rassasier leur ventre et leurs débauches (269), sans en excepter les évêques, accusés hautement par tout le clergé polonais (270), qui traitaient les paysans plus cruellement que la noblesse, qui croyaient que tout devait céder à leur domination, qui renchérissaient sur l'oppression, en enlevant aux paysans leurs possessions et leur propriété, en les privant de tous moyens de se sustenter, disant que tout ce que le peuple possédait leur appartenait, qu'ils étaient maîtres de se défaire d'un paysan inutile ou dont ils étaient mécontents; et chez

mond-Auguste et ses chanceliers, suivaient avec attention l'état des crimes capitaux, et malgré la croissance de la population, ils remarquaient avec satisfaction la diminution du meurtre, qui était généralement légèrement puni, quoiqu'il attirait cependant dans certains cas, la peine de mort. et ils voyaient avec affliction l'augmentation du vol, délit, traité sévèrement par la législation, et souvent puni de mort. En général, ils observèrent la diminution des crimes de violence ouverte, ils virent l'augmentation, quoique dans une moindre proportion, des crimes et délits dissimulés.

Le chiffre moyen du ressort de la loi municipale et de la loi terrestre, dans la Pologne entière, sans y compter ni la Prusse ni la Mazovie, donnait, pour l'espace d'une année,

Vers l'an	Brigandages.	Assassinats.	Assassinats dans les églis. dietines	Poison.	VOL avec effraction	VOL ordinaire.
1510	141	60	38	—	25	51
1550	77	62	10	10	56	72

sans y compter les cas rares de punition capitale pour le blasphème et le sortilège. Les cas d'empoisonnement, très-rares du temps de Sigismond-le-vieux, s'accrurent fâcheusement dans les premières années de Sigismond-Auguste. Réfléchissant sur la marche de la criminalité, ce roi dut s'étonner de l'augmentation subite des délits, vers 1565.

(268) François Krasinski, p. 64 de son ouvrage Polonia publié à Bologne en 1574, et dédié à Henri de Valois.

(269) Divites isti ut abdomini et libidini suæ satisfaciant (Modrzev, I, 19.).

(270) Dans la bibliot. de Barberini, cod. n°° 3485, extrait d'Albertrandi, cité par Czacki.

eux, un paysan était inutile, s'ils trouvaient un avantage à s'emparer de ses biens. Un paysan pouvait donc être dépouillé de tout et expulsé de ses foyers sans avoir la liberté de changer de domicile (271). « Et vos bouches sont pleines de liberté, dit André Fritz Modrzevski, dans son ouvrage sur la réforme réparatrice de la république (publié en 1554 et 1559), lorsqu'il n'y a chez vous qu'un servage barbare qui délaisse la vie de l'homme à la merci de son maître. Et quelle liberté accorde-t-on au paysan ? Il donne la dîme, il paie le cens et les impôts : il laboure, privé de tous les honneurs civiques, il devrait au moins attendre quelque équité de la justice, mais il est décidément empêché d'en trouver. La noblesse tient les colons et tous les plébéïens pour des chiens. C'est le mot de ces hommes abominables, qui, s'ils tuent un paysan, qu'ils nomment un rebut de la terre (*chlop*), disent qu'ils ont tué un chien (272). » Certes, ces abominations scandaleuses n'étaient point communes à toute la noblesse et à tous les opulents seigneurs, la voix de l'humanité devait diriger le cœur civique. Tarnovski disait hautement que dès qu'un paysan acquitte ses redevances, il ne doit être considéré par son seigneur que comme un voisin (273). Mais les forfaits de plusieurs sont suffisants pour jeter le blâme le plus sanglant sur la nation. Les dissensions religieuses de ce siècle provoquèrent des débats sur plusieurs questions sociales, qui se discutaient en Pologne entre les sectateurs de différentes doctrines. Une partie des sociniens et quelques autres dissidents soutenaient que l'autorité judiciaire n'avait pas le droit de condamner à mort (274) ; ils avançaient même que personne ne devait risquer sa vie, pas même pour la défense de sa patrie. Leurs opinions excitèrent des réponses qui prouvaient la nécessité de la peine capitale et la défense du pays (275). Cette discus-

(271) Modrzev. 1, 19.

(272) Modrzevski de republ. emendan. I, 15 vel 16.

(273) Modrz. I, 19, vel 20.

[274] Bernard de Lublin, luthérien, publia ses opinions avant 1529. Pierre de Goniondz, socinien, les propageait vers 1560,

(275) Jean de Pilzno, dans son ouvrage polonais, intitulé : *Différents ouï-dires dans la Sarmatie,* publié en 1529, p. 112, confond les argumentations de Bernard de Lublin, en lui rappelant qu'il avait lui-

sion animant les plaintes contre l'inégalité de la peine de l'homicide, crut retrouver la principale source du malheur et de l'asservissement des paysans dans cette inégalité et dans le bas prix de leurs têtes. Léonard Coxus, André Fritz Modrzevski, Jacques Przilusky, Pierre-Maur Ruiz, espagnol naturalisé, et beaucoup d'autres publicistes, demandaient la même peine de l'homicide pour la tête des kmetons et pour celle des nobles (276). Petricy, dans ses commentaires sur la traduction de la politique d'Aristote, réprimande les seigneurs qui s'arrogent le droit de mort sur les paysans (277); et tout ce cri d'un sentiment indigné ne pouvait plus extirper ni empêcher

même tué des brigands en se défendant. Paléologue, defensio veræ sententiæ de magistratu publico in ecclesiis christianis retinendo, à Losk, 1580 et Simon Budny dans la publication polonaise: de l'office du glaive, 1583, soutenaient la peine de mort.

[276] Léonard Coxus de homicidiis plebeiorum 1511; André Fr. Modrzev. de rep. emend. à Bâles 1554, 1559; J. Przilusky statuta 1553; Roisii Maurei decisiones 1563, et les manuscrits de ces derniers.—Les résolutions du chancelier Ocieski, en 1550, du 8 et 18 juin, et du 18 septembre; en 1551, du 18 décembre; celles du trésorier Lutomirski, en 1554, du 18 mars, au sujet de peines capitales et d'emprisonnements sont bien remarquables, elles intéressaient le peuple qui trouvait des hommes justes.

[277] La traduction de Petrici, publiée en 1605, libro VI.— « Toutes fois, nous lisons en l'histoire de Pologne, dit Bodinus [de republica, I. 5], que tout prisonnier de guerre était esclave du vainqueur, si le roi n'en voulait pas payer deux florins par tête, et encore à présent, les sujets censiers qu'ils appellent kmetons, sont en la puissance de leurs seigneurs qui les peuvent tuer sans qu'on puisse les appeler en justice, et s'ils ont tué les sujets d'autrui, ils sont quittes en payant dix écus, moitié au seigneur, moitié aux héritiers, ainsi que nous lisons aux ordonnances [statuts] de Pologne, qui sont semblables aux ordonnances des royaumes de Danemark, de Suède, de Norvège, mais il y a plus de 400 ans que la France n'a souffert le véritable esclavage. » Je laisse aux autres à apprécier cette dernière assertion de Bodin, qui voudrait faire croire qu'en France, la liberté du peuple existait au XIIe siècle, vers l'an de grâce 1100! je ferai seulement remarquer que la Norvège, la Suède, bien renommées par des libertés que le peuple agricole y conserva avaient des statuts semblables à ceux de la Pologne.

l'accroissement du vice profondément enraciné ; il ne laissa qu'un désolant souvenir de l'impuissance des bons conseils, et il ne resta plus pour la sécurité des paysans que l'humanité, la charité et la pitié pour leur condition. Les synodes des dissidents faisaient appel à la miséricorde chrétienne des seigneurs (278) ; la chaire des catholiques fulminait contre les oppresseurs (279),

92 COÉQUATION DE L'ASSERVISSEMENT.

J'ai accusé la grande Pologne comme étant la province qui devança les autres dans les dispositions oppressives et j'ai signalé déjà quelques faits qui le prouvent. Encore à cette époque un synode de dissidents tenu à Posen en 1560, dans cette province imbue des doctrines des frères-bohêmes et des luthériens, nous donne à cet effet des détails comparatifs dans son cinquième article ou canon, où il détermine le maximum des charges, des paysans. Afin que les sujets ne soient pas écrasés par leurs maîtres de labeurs excessifs, il décrète que les paysans ne seront obligés de travailler que trois jours dans la huitaine, à l'exception du temps de la récolte, de la culture et des semailles ; il exige que dans ces moments plus laborieux, il y ait pour eux, une compassion chrétienne afin qu'ils puissent pour eux-mêmes moissonner et ensemencer et se nourrir sous le poids des travaux sans plainte de détresse et sans invoquer la vengeance céleste ; il prescrivit qu'on donnât à manger aux locataires, qui sans avoir de champ, de prairie, ou de jardin, sont obligés de travailler pour la cour ou la ferme du domaine, excepté, lorsqu'ils sont tenus à battre ou à couper le blé ; il ordonne aux seigneurs de tenir le rôle des orphelins, les actes de leur justice et veut que leurs sentences protègent les innocents, punissent les coupables sans extorsion (280). Je crois que chacun conviendra que

(278) Les synodes de Vodzislav en 1558 ; de Posen, en 1560 ; de Krakovie en 1573.

(279) Bialobrzeski, dans sa postille dédiée au roi Etienne, I, p. 223 ; II, p. 93, 94.

(280) Joseph Lukaszévicz, p. 56, hist. des dissidents de la ville de Posen, publiée à Posen, 1835.

cette énumération de la corvée dûe de la part des paysans, n'avait pas besoin de statut, qui déterminât un jour de travail par semaine. Le synode de la petite Pologne, où les doctrines des sociniens et des calvinistes prirent le plus d'ascendant, tenu en 1573 à Krakovie, semble se relater à de moindres charges, lorsqu'en exigeant de la part des maîtres et de leurs intendants l'amour chrétien et l'humanité envers les paysans, il défend de les grever de labeurs excessifs et ne parle que de deux jours de travail dans la semaine et tout au plus trois; il prescrit, que le cens et les impôts seront perçus avec équité sans oppression; il veut, qu'on donne du repos aux paysans, et que les jours de fêtes il n'y ait ni travaux, ni charriage; enfin il exhorte les seigneurs à traiter leurs sujets comme s'ils étaient eux-mêmes à leur place (281). Ces dispositions synodales montrent évidemment que les charges des paysans étaient plus modérées dans la petite Pologne, que dans la grande Pologne; elle semblent vouloir arrêter l'abus et le progrès du service imposé au peuple et fixer le maximum, qu'elles font monter à trois jours de corvée dans la semaine. Ce maximum est sujet à une extension terrible, comme nous le verrons dans la période suivante et offre des conditions additionnelles, qui laissent à cette même époque le maximum peu déterminé. On voit aussi que la coéquation fit des progrès vers le maximum. Je ne saurais contester que la Mazovie qui s'était distinguée jusqu'à cette époque par des institutions plus favorables à la liberté des paysans, ne se fût déjà rapprochée beaucoup du maximum. Cette province, éminemment catholique, marchait à grands pas vers la coéquation de l'asservissement et de l'oppression du peuple; il ne lui restait qu'à écarter les lois qui formaient quelqu'obstacle et comme le mal venait de l'occident, ce fut d'abord le palatinat de Plock qui abolit le cautionnement en 1563, et détruisit ce dernier rempart de la liberté personnelle du cultivateur (282). Douze ans plus tard, le palatinat de Mazovie,

(281) Jos. Lukaszevicz, p. 124, de l'ouvrage intitulé: *les Églises des Frères-Bohêmes dans la Grande-Pologne*, à Posen, 1834.

(282) Na zadanie poslov voïevodztva plockiego, ktorzy przed nami przekladali niepozytki i czenesté rozterki, ktoré zapevnym przyvilejem

par conséquent toute la Mazovie, adhéra à ce système, en acceptant en 1576 les statuts de la couronne et en abrogeant son code provincial, elle abolit aussi la caution et régla l'égalité de droit et de sujetion (283),

93. L'ANCIENNE LÉGISLATION FAVORABLE AUX KMETONS EST DÉTRUITE.

L'abolition du cautionnement en Mazovie est peut être le seul exemple de l'abrogation directe de la loi favorable aux kmetons. La législation semble toujours respecter et maintenir les anciens statuts; ne voulant point déroger à leur existence elle se relate continuellement à la loi terrestre, aux coutumes locales, *consuetudines*; elle rappelle le statut de Vislica, qui servait toujours de base à la législation. Cependant nous avons vu la marche graduelle, non-seulement du changement effectif de la condition sociale des kmetons; mais de la mutation de l'esprit législatif et de l'annihilation de toutes les dispositions qui devaient les protéger. La législation nouvelle, détruisit l'ancienne, ainsi que pour les kmetons il n'y avait plus de statut de Vislica. Dans la foule des répétitions, souvent éphémères, souvent précipitées, on a modifié, défiguré ses articles tant de fois, qu'il céda aux usurpations de la classe législatrice. Tous les réglements au sujet du domicile, de l'homicide, de la justice, de la propriété, du travail et des redevances, des conventions, de l'instruction, subirent cette épreuve. Le statut de 1496 dit qu'il approuve

między soba dzierze'i, pozvalamy aby takovy przyvilei, iako go sobie dovolnie byli przyieli ito renkoïemstvo, ex nunc, ustalo i dalei trzymané niebylo, porovnyvajac ich v tem z innemi voïévodztvami, vol. leg. II, p. 640.

(283) Les exceptions et les coutumes du palatinat de Mazovie, confirmées à la diète de Thorn, en 1577, art. 46, vol. leg. II, p. 948. «Zgadzaïonc sie v tym z innymi voïevodztvy korony naszei polskiei, postanovilo na generale Varszavskim vszystkie voïévodztvo Mazovieckie, iz rènkoïemstvo kmieci v tym voïevodztvie niema byc.» Par conséquent, l'article sur le cautionnement de ces mêmes exceptions (vol. II, p, 646] ne se relate qu'aux cautionnements existants, et n'est qu'une dérision pour les temps futurs.

et confirme l'article de Vislica sur la récession : mais il prescrit qu'un seul kmeton peut s'éloigner dans le courant d'une année, comme si c'était là la disposition de Vislica, qui parlait de deux. Par cette fausse citation il voulait témoigner son respect pour le statut de Vislica, et il ne faisait qu'insulter à son souvenir (284). Par la législation nouvelle tous les réglements de Vislica, sans être abolis, sont paralysés et réduits au néant. Particulièrement les dispositions de police privent les kmetons de toute la jouissance de leur ancien droit ; les lois relatives à la propriété terrestre les dépouillent de leur subsistance. Les cas, prévus à Vislica. de leur retraite en masse n'ont plus de force. Le maître absolu, viole impunément une fille et une femme kmetone et ne laisse sortir personne, pas même le père ou le mari outragé. Le maître absolu, encourt l'excommunication, expulse le curé, profane le sanctuaire et disposant de la conscience de ses sujets leur impose une autre doctrine, les retenant assujetis à la glèbe. Plus de statut de Vislica ! ceux mêmes qui parlaient en faveur des kmetons, ne le réclamaient guère, ne s'en rapportaient pas à lui; tout en attaquant et combattant l'ordre nouveau, ils semblent méconnaître le contenu, l'existence du statut. Si l'on osait le citer, on répondait : ou que la législation ultérieure avait statué autrement, ou que les coutumes terrestres disposaient différemment, ou que l'usage ayant force de loi voulaient qu'il en fût autrement, ou enfin, que les réglements surannés de Vislica, par un long laps de temps étaient tombés en désuétude, étaient hors d'usage et ne s'accordaient plus avec un état de choses, tout-à-fait différent. Et l'usage changeait selon l'arbitraire, et l'arbitraire seul décidait du sort et de l'existence d'un kmeto. Catholiques, schismatiques, luthériens, zvingliens, calvinistes, frères-bohêmes, hussites, sociniens, tous étaient d'accord sous ce rapport; aucun fait, aucun acte ne peut les disculper. Après la mort de Sigismond-Auguste en 1573, les états et le peuple noble des deux nations, de toutes sectes dissidentes, réunis pour les élections sur le sol de Mazovie, sous les murs de Varsovie, forment une confédération, afin d'assurer la concorde et le libre exercice

(284) *Voyez ci-dessus* chap. 82. note 213.

des cultes: là ils disent, qu'ils ne veulent pas déroger à l'autorité des seigneurs ecclésiastiques et laïques sur leurs sujets et ils ne contrarient nullement l'obéissance de ces sujets envers leurs maîtres; ils déclarent au contraire, qu'en cas, qu'une rebellion se manifestât sous prétexte de religion, il serait loisible aux seigneurs, comme il l'était toujours, de punir le sujet rebelle, dans les affaires civiles ou spirituelles, comme il lui plairait (285). Cette déclaration dressée par l'organe des deux nations qui composaient la république, n'était pas sans de graves conséquences, que nous analyserons dans la période suivante.

(Voyez l'histoire de Pologne, chap. 139 à 165.)

94. LE PEUPLE NOBILIAIRE, CRÉA UNE RÉPUBLIQUE.

On a observé que l'histoire romaine se caractérise plus par l'individualisme que l'histoire grecque, où l'unique moteur est le peuple inspiré par la nationalité de sa race, et où l'individualisme disparaît. Une autre différence se présente aussi sous ce rapport, le peuple romain est plus passif, on le remue par un intérêt matériel, celui de son bien-être, et c'est afin de lui procurer quelque droit civique ou d'en obtenir

[285] Vszakze przez te konfederacio, naszo zviérzchnosci zadnei nad poddanymi ich, tak panov duchovnych, iako i svieckich, niederoguiemy i posluszenstva zadnego poddanych przecivko panom ich nie psuiemy; i ovszem iesliby takova licencia gdzie byla sub pretextu religionis, tedy, iako zavsze bylo, bendzie volno i tevaz kazdemu panu poddanego svego nieposlusznego, tam in spiritualibus, quam in sæcularibus, podlug rozumienia svego skarac. Confed. gener, Varsov. 1573, vol. leg. II, p. 842.

quelque résultat politique. Ce sont les chefs qui dirigent tout et profitent de chaque petite occasion pour faire avancer leurs hautes idées. En Grèce, le peuple lui-même va à ce but politique, les chefs, les hommes d'importance sont souvent disposés autrement; ils cèdent plutôt à la nécessité, qu'ils ne dirigent le grand mouvement social. Le vertueux Aristide, l'idéal de l'intégrité, professe des principes plus aristocratiques que démocratiques et ne fait qu'une concession au peuple vainqueur, en approuvant sa démocratie définitivement établie après la répulsion des Perses, disant que le peuple l'a bien méritée. Quel était le moteur de cette double victoire du peuple athénien ? rien, que sa conception et sa volonté qui agit d'elle même avant d'avoir un chef populaire, Périclés. Dans la marche compacte de la masse, souvent on ne remarque d'illustres personnes que contraires à l'opinion générale, entraînées par la masse et contraintes à la suivre malgré elles. Les plus beaux moments des républiques lombardes ne présentent effectivement que les noms de quelques traitres à la foi publique, et on s'explique difficilement, cette disparition et réappartition subite des villes, démolies et rebaties, cette résistance imperturbable qui établit la liberté, l'amélioration de l'état social et la prospérité. L'action et la force y est dans les populations et toute individualité y disparait pour l'histoire, une idée politique, sociale y dirige toute la masse, et les fastes contemporains, ne savent désigner aucun nom particulier, qui y donnait l'élan. Aussi avons-nous observé dans la formation de la république de Pologne, dans l'établissement de sa démocratie nobiliaire : liberté, égalité, fraternité, indépendance, domination, tout partait de la conception de la masse; elle seule donnait l'impulsion aux grandes opérations de l'état; c'est dans les réunions terrestres, dans les camps de la guerre de Prusse, dans les élections, les rokosz, dans les représentants choisis par la masse, que le grand édifice trouvait des architectes inconnus, des maçons infatigables et laborieux (286). Ces illustres person-

[286] Personne ne vient vous dire : « je le veux ! je l'ordonne ! que tout se soumette à ma volonté ! » les seules lois en vigueur sont celles que nous avons faites, chacun y est maître chez lui, grand ou petit, car

nages, dont l'histoire célèbre les grands exploits, y brillent d'une autre clarté ; ils sont imbus d'autres idées, ils s'arrogent des positions discordantes avec le principe de la masse ; un tel cherche la gloire et les honneurs étrangers, un autre ambitionne le chapeau de cardinal, s'énorgueillit de ses hautes dignités, un tel se distingue par son extrême opulence, se dit magnat, cherche des alliances princières, un autre érige des duchés épiscopaux ou des majorats : mais ils sont impuissants à faire face au progrès du peuple et à l'ordre que ce peuple établit. Ils flattent la masse, ils favorisent ses élans, sans oser les contrarier ouvertement, ils se résignent à faire des concessions à la masse et font le sacrifice de leurs principes hétérogènes ; c'est par ce seul moyen, que leurs prétentions particulières et leur marche en sens inverse, sont quelques fois tolérées. Des gens semblables ne peuvent pas être nommés moteurs. Ils entravent la législation et lorsqu'elle peut contrarier leurs abus et leurs excès, ils lui donnent l'impulsion dans le sens du peuple nobiliaire pour en retirer leur propre avantage. Leur principe aristocratique est mal assis, dépendant de l'action générale ; maintes fois dans sa position précaire il est forcé de s'amalgamer avec le principe contraire. C'est la raison pour laquelle on ne voit pas de partis en lutte, de factions de familles, s'agitant entre elles, de chefs ennemis. Les mésintelligences et les tracasseries entre Kmita et Tarnovski, les petits démêlés dans la guerre de coq, disparaissent dans la confusion. Dans toute cette période il n'y eut qu'un choc de l'aristocratie litvanienne (qui avait ses chefs agitateurs), avec la démocratie de Pologne, qui est subordonnée à l'agitation plus imposante de province à province, de nation à nation et qui expire dans l'harmonie qui s'établit sur la question la plus importante. La démocratie polonaise, dans cet engagement même, est sans chef, elle agit en masse, par son principe. Cette marche inaltérable de deux siècles, créait mille embarras aux hommes prétentieux ; plus ils perdaient de terrain, plus ils s'impatientaient et reprochaient le désordre à la masse. Des plain-

personne n'oserait porter atteinte à ses droits, dit Mathieu Strikovski en 1572.

tes de leur part s'élevaient contre son organe, contre les diètes où les nonces terrestres soutenaient avec vigueur le langage populaire. C'était le champ de bataille où l'intrigue aristocratique soufflait la discorde, fomentait des scissions éphémères, où ses prétentions se brisaient toutefois contre le principe soutenu par la foule fougueuse et indisciplinée, mais instruite par l'expérience, stimulée par un exercice continuel et attentive à garder ses prérogatives. Elle statuait, ordonnait, disposait, et les prétentieux avec leurs prétentions, placés à la tête du gouvernement avaient de la peine à exécuter : leur égoïsme s'irritait (287). Les contemporains dans la confusion qui résultait de différents intérêts, ne distinguaient pas tous les ressorts qui y jouaient, ainsi que les écrivains et les autorités exécutives inculpaient d'un assez commun accord le corps législatif des nonces terrestres, le petit peuple noble (288). Sigismond-Auguste lui même plongé dans ses débauches, meurtri par le délabrement de sa santé, désireux cependant de poursuivre encore l'organisation plus parfaite de la république, six semaines avant sa mort, dans le but de se mettre à l'abri des reproches de la postérité, remit aux actes de la couronne, ses plaintes de ce qu'on n'avait pas suivi ses conseils, qui étaient entravés principalement par l'autorité de quelques nonces terrestres, qui s'arrogeaient un pouvoir extrême. Il dit que s'il plaisait à Dieu d'affecter l'état de quelque malheur, on ne devait pas l'accuser de négligence ou d'incurie, ni lui, ni le sénat qui se montrait toujours d'accord et docile.

[287] Du temps de Sigismond-le-vieux, Jean Tènczinski disait aux nonces : mementote, filioli mei, ex hoc legatorum conciliabulo, perituri sumus omnes procul dubio aliquando.

Sigismond-Auguste, dit-on, s'emporta une fois et réprimanda un nonce terrestre de la sorte : Quid tu rem ducis et latebram ineptiis tuis quæris? Provocare ad fratres, quorum tu ipse ductor et seductor es, apage, et cum his quos in comitatu habes colloquere nec nos teneas longa expectatione suspensos, cum nos in aula versabamur, tu eras in causa.—Eh bien! ce n'était ni un Tènczinski, ni quelque autre homme renommé qui était séducteur, chef populaire, mais un homme obscur, sorti de l'étable, d'un recoin sordide.

[288] Kromer, Varszévicki et même Modrzevski.

95. SOUVERAINETÉ DU PEUPLE.

Au moment de la mort de Sigismond-Auguste, de grands changements se sont effectués dans la république. Par l'union récente de la Litvanie, la chambre des nonces devenait plus nombreuse, de plus du double, car au nombre des représentants des anciennes parties de la république qui montait à 95, les palatinats nouvellement unis ou incorporés à la république, donnaient 89 nonces terrestres, sans y compter ceux de la Prusse. Aussi aux élections du roi les suffrages se sont énormément augmentés. Les nouveaux citoyens et représentants multiplièrent nécessairement les difficultés des assemblées, tantôt par la timidité de leur parti populaire, tantôt par la méfiance de leurs aristocrates; ils cédaient aux anciens l'initiative et la première décision; ils y adhéraient, ou ne montraient que des décisions incertaines. La Litvanie particulièrement, dans maintes occasions, donna des preuves de cette hésitation et de cette irrésolution. Dans les interrègnes, la représentation nationale sans chef, établit des lois fondamentales, les regardant comme le palladium de la liberté. Le roi élu faisant la capitulation avec la nation. acceptant les conditions que lui prescrivaient les pactes convenus, *pacta conventa*, devait jurer d'observer les lois fondamentales. C'était donc une législation, qui ne résultait, ni de privilèges, ni de statuts sanctionnés et promulgués par le roi, mais émanait de la seule souveraineté du peuple qui l'imposait au chef choisi. Jusqu'à ce moment les lois, disait-on avaient été établies par les trois ordres de la république, par l'ordre équestre, par le sénat et par le roi. Les lois fondamentales furent décrétées par les deux ordres de la nation sans que le roi y contribuât. Il ne manquait pas de personnes qui exerçaient leurs doctrines afin de déterminer comment elles étaient obligatoires. La nation ne raisonnait guère et tenant ferme sur ce point, ne pensa jamais à soumettre à la sanction, ce qu'elle avait statué par sa volonté toute puissante. Cette question en souleva une autre, relative au chef de l'état et aux ordres de la république. Il était évident que la nation, tout en attribuant ce titre de troisième ordre à son chef, après avoir mani-

festé avec indépendance sa suprême volonté législative, prouvait la nullité de cet ordre : par conséquent il n'y avait selon quelques uns que deux ordres et le roi n'en composait aucun (289). Ce point resta toujours chez les publicistes et les hommes d'état comme une énigme irrésolue dans la constitution de la république. Quant à la nation, elle ne discutait pas sur cette question, elle jouissait de sa souveraineté selon son bon plaisir et savait tenir le chef de l'état sous sa dépendance.

96. PREMIER CHEF POPULAIRE.

Au milieu de ces conjonctures, parut sur la scène nationale, un homme qui, par son immense influence, inspira ses opinions et ses doctrines à la république et régla son avenir. C'était Jean Zamoïski. Il avait fini ses études à l'université de Padoue, où il avait été investi des honneurs du rectorat; élève de Sigonius, il publia en 1563 un ouvrage sur le sénat romain. De retour dans sa patrie, il comptait sa trentième année, lorsqu'en 1572, arriva la mort de Sigismond-Auguste, et l'élection que les deux nations réunies devaient, pour la première fois, effectuer ensemble. Sa proposition portant que chaque noble, chaque citoyen était électeur et éligible, que chacun devait donner son suffrage, lui créa une popularité colossale, lui créa une influence immense et inaltérable dont il jouit tout le reste de sa vie, et qui le présente dans l'histoire de Pologne comme le premier chef d'un parti et du peuple (290). Dans les différentes phases de la république qui se suivirent dans l'espace de trente ans, il fut moteur, agitateur, régulateur, arbitre des affaires publiques, selon que les circonstances le demandaient, et que ses plans, ses conceptions le lui dictaient. Philologue romaniste, il trouva déjà de savantes comparaisons entre la république de Pologne et celle de Rome;

[289] Jean-Jacques Rousseau, dans ses considérations sur le gouvernement de Pologne, consacre un chapitre à la question des trois ordres, et n'y voit qu'un seul ordre équestre souverain.

[290] *Rei vodzi,* celui qui dirige la multitude, la masse, l'assemblée sans être chef; mais par l'autorité que lui donnent son activité et son ascendant décisif sur le cercle civique.

que la langue latine, employée jusque vers cette époque dans les actes publics, avait suggérées aux hommes versés dens l'étude de l'antiquité. Il s'empara de cette idée, il la perfectionna, la consolida, et, pour ainsi dire, mit la Pologne dans le moule romain; il subordonna sa patrie à la république romaine, dont il appliqua les institutions par analogie, donnant l'interprétation romaine aux institutions de Pologne. Lui-même, il toucha les points les plus importants, donna aux uns des explications, mit les autres en œuvre, et laissa aux amateurs et aux intéressés le reste, c'est-à-dire, à achever l'assimilation des détails, et à la mettre en pratique.

97. ORGANISATION LÉGISLATIVE, COMPARÉE A CELLE DE ROME.

Dans la comparaison des institutions du pays à celles de la république de Rome, et dans l'application de ces dernières à la république et au civisme polonais, on ne se rattachait point à une époque très-limitée, on excluait seulement les temps des empereurs, et on se reportait à toutes les autres institutions de la république, remontant jusqu'au temps des rois d'où elles tiraient leur origine. La diète représentait les *comices* romaines, et on distinguait par la dénomination romaine, les diètes ordinaires pacifiques, *comitia togata*, des diètes à cheval qui s'assemblaient quelquefois en pleine campagne, *comitia paludata*, le sénat représentait un corps de *patriciens*, une curie, *curia*, composée des pères, *patres*. Au sénat appartient l'autorité, *penes patrum auctoritas*; par conséquent il confirme les lois, et ses décrets, *senatus-consulta*, expliquent la loi et ont force de loi *ad interim*. Les sénateurs s'appellent *patres conscripti*; ceux du second ordre, *minorum gentium*. Le primat y est le premier des sénateurs, *princeps senatus*; or, il y avait *custodia*, la garde de la république, et il prétendait remplir l'office d'*interrex*, dans les interrègnes, et de jouir de ce titre, à la manière romaine, ce qui lui fut accordé en 1572. Le roi, *rex*, fut élu comme celui de Rome. Les chambres du sénat et des nonces avaient la prérogative d'avoir sur le champ de l'élection une place, *ovile*, *septum*, *okop*, *kolo*, entourée d'une fosse, et une haie pour les sénateurs, *szopa*. Les nonces

terrestres représentaient le peuple, *populus*, et leurs statuts manifestaient la volonté du peuple, *jussus populi*. Ces statuts portent aussi le nom de *leges curiatæ*, car les attributions données à la chambre des nonces, de *populus*, de *plebs*, ne dérogeaient en rien à son caractère patricien. Par rapport aux pères du sénat, la chambre des nonces est composée de la plèbe, *plebs*, et elle décrète les *plebliscites*. Et comme le peuple noble, *populus*, figure en ce cas sous le nom de *plebs*, aussi, les lois de la diète, les coutumes nobiliaires (*consuetudines*), les griefs ou décisions (*sancita*) des confédérations et de rokosz sont appelées *plebiscita*, parce que tout cela émanait du peuple, partait de la volonté de la plèbe. Les nonces terrestres, comme élus et représentants de la plèbe, devaient veiller à la liberté; ils sont investis de la tutelle de la plèbe avec l'autorité des tribuns, *ad tuendam plebem, tribunitia jure contenti*. Zamoïski a donc bien conclu que les nonces terrestres ont le pouvoir d'intercession jusqu'à tel point que chacun d'eux est à même d'empêcher et d'occasionner une perturbation décisive par son *veto* (291). Les nonces qui s'assemblaient à cette époque n'étaient pas assez érudits pour bien comprendre cette explication de leur pouvoir qu'aucune loi de la république ne déterminait, mais l'autorité tribunitienne le leur assignait, et interprétait le consentement commun des deux chambres prescrit par la loi de 1505 pour les nouvelles constitutions par l'unanimité dans les décisions de la diète, et particulièrement de la chambre des nonces. Or, le consentement législatif s'effectuait déjà, *nemine opponente*,. Zebrzidovski, en 1605, marchant sur les traces de Zamoïski, pensait, par un rokosz ou par une confédération, opposer la majorité des votes au consentement unanime des diètes, des *comitia togata*. Le temps fit mûrir ces idées et instruisit mieux les 190 tribuns du peuple qui composaient la diète de Pologne.

---

[192] In hac republica, nuncii, qui vocant terrestres, habent intercessionem tribuniciæ potestatis, adeo, ut ex his unus possit omnia perturbare et impedire [Bibliot. Albani ; codex mss. Ristratto della doppia negoziazioni fatta dal Vanozzi ; note d'Albertrandi, cité dans l'ouvrage de Czacki].

98, LES FONCTIONS COMPARÉES A CELLES DE ROME.

Différentes magistratures renforcèrent ou agrandirent leur pouvoir à l'ombre de leur analogie avec celles de l'ancienne Rome. La fonction des starostes, *capitaneorum*, répondait le mieux, disait-on aux *préfets* que Rome envoyait pour présider les magistratures municipales, *præfectus juridicendo*, sans qu'il y eût été dérogé aux lois et aux institutions municipales; or, on ne devait guère réprouver que le préfet-staroste se plaçât en arbitre dans les villes et les bourgs de Pologne, en y dictant sa volonté, conforme, à ce qu'il disait, à la loi teutonique. Les évêques, en reprenant dans le XVII.e siècle, leur juridiction ébranlée du temps de Sigismond-Auguste, ne se fâchaient point lorsqu'on les comparait aux *censeurs* de Rome, ce qui leur facilitait la surveillance du culte, de sacra et des mœurs, *censores morum*, ce qui leur donnait un titre à s'emparer avec plus d'audace de la censure de la presse et à combattre avec plus de succès les dissensions religieuses. Les tribunaux suprêmes établis sous Etienne Batori, prirent bientôt l'aspect de la juridiction des *préteurs*, aussi bruyants que cette dernière au déclin de la république romaine, ils devenaient aussi importants dans la justice, par leurs sentences, qui formaient les *præjudicata*, comparés aux *édits*, *edicta perpetua*, des préteurs. Les charges militaires cherchaient aussi des titres dans les antiquités romaines; les *magistri*, les *tribuni militum*, étaient sous les ordres des hetmans, qui, comme les autres *pro-préteurs*, *proconsuls*, *consuls*, *vainqueurs*, jouissaient des honneurs du triomphe. Déjà Tarnovski, en 1530, triompha après sa glorieuse victoire d'Obertin. Zolkievski, en 1610, conduisit en triomphe le tzar de Moskou. Le génie de la conquête, étranger à la Pologne, préserva les hetmans de l'administration militaire et des extorsions excessives que firent les commandants de Rome, si célèbres dans leurs provinces; mais les hetmans s'arrogèrent le droit de proposer les articles de paix, le droit de la conclure, de veiller à la sûreté de la république. Le hetman Zamoïski fut le premier qui en donna l'exemple, et il montra que c'était aux hetmans comme aux consuls, *videant consules, ne quid respublica de-*

trimenti capiat, de pourvoir au salut de la république. Il demanda plus d'une fois que la diète, que le sénat, chargeât les hetmans de cette autorité, qu'il exerça lui-même de son propre mouvement. S'il fut imité par quelques autres hetmans, il faut avouer qu'ils n'ont jamais abusé de l'autorité dont ils s'emparaient, et pour la plupart, ils ont bien mérité de leur patrie.

99. L'AUTORITÉ PATERNELLE COMPARÉE A CELLE DE ROME.

L'ordre civique se modela aussi sur la doctrine des antiquités romaines, ce qui influa beaucoup sur l'état social. La noblesse portant le nom de l'*ordre équestre*, devait avoir des bagues, *signet*, comme en avaient les *equites* romains. Les armoiries et les noms multipliés, modelés à la manière allemande ou espagnole, semblaient répondre aux variétés des titres romains. La héraldique du pays réunissait une multitude de familles dans des groupes qui étaient distingués par des armoiries particulières à chaque groupe. C'étaient donc des *tribus*, *gens*, race, dont la souche était divisée en plusieurs centaines de branches ou de familles. On savait très-bien que les nombreuses familles de mêmes armoiries, n'avaient aucune parenté entre elles, aucune origine commune ; cependant on admettait, par une pure fiction, l'identité de la race armoriale dont les ramifications demandaient des distinctions spéciales par des prénoms, noms, surnoms et maintes appellations, *prænomen*, *nomen*, *agnomen* ; par un nom de baptême, par le *nomen gentis* et *nomen familiæ* (imiei nazvisko), ou par quelque distinction armoriale, quelque exploit qui avait illustré les ayeux. L'agriculture étant la marque distinctive du civisme des deux républiques, par conséquent, l'*hæreditas*, comme *res mancipi*, se distinguait de *dominium in bonis*, acquis par l'épargne ou le mérite, ce que le statut litvanien sépare avec beaucoup de soin. L'occupation et la mancipation sont les attributs de la noblesse, qui s'emparait *jure caduco* des choses *nullui*, ou illégalement possédées. Le *jus terrestre* n'est que le *jus quiritium*, et la noblesse possède le *dominium jure quiritium*, où chacun puise comme père de famille, *pater familias*, le droit de son autorité paternelle, *pa-*

tria potestas. On réfléchit sur les dispositions des rois, rédigées par Papyrius (292), et on y vit que la religion catholique devait présider à toutes les actions publiques, comme rien ne pouvait s'effectuer à Rome sans les augures; on y vit que les sacra et la magistrature appartenaient aux pères, aux citoyens nobles, capables et élus, que le peuple, c'est-à-dire la noblesse, ayant *jus suffragii et honorum*, est seule en droit d'élire les magistrats, de crèer les lois et de décider sur la guerre, ce qu'elle effectuait dans les diétines et les diètes. Les plébéïens non-nobles sont destinés à la culture, à labourer la terre, *plebeii agros colunto*. Le père de famille, dans l'intérieur de sa maison et dans les limites de ses domaines, possédant toute autorité, avait les *sacra*, le *bonum et æquum*, l'*arbitrium*. Il veillait selon son bon plaisir sur la pureté des mœurs, il punissait le parricide dont il était l'interprète, et déterminait son application aux délits et à sa propre offense comme père et maître. Sa femme, ses enfants, ses domestiques, tout son entourage, ses serfs et tous les gens de ses domaines étaient de sa justice. Le XVII.e siècle pousse jusqu'à l'excès l'autorité paternelle, exercée sous les auspices des idées romaines avec une rigueur inouïe (293). Le père croyait avoir le droit de vie et de mort sur ses enfants, comme il l'avait sur ses serfs. Encore au XVIII.e siècle, il y avait des pères de famille qui tenaient aux règles romaines, *liberos relegandi*, *vendendi*, *oc-*

[292] Sextus Papyrius jussa regum romanorum conscripserat.—Ne quid inaugurato faciunto. — Patres soli, sacra, magistratusque peragunto.—Plebeii agros colunto.—Populus magistratus creanto, leges scisunto, bella decernunto.—Ne quis præsentibus fœminis obscena verba facito.—Parricidas omnes capite puniunto.—Adulterii convictam vir et cognati ut volent necanto... Parentum omne jus esto, liberos relegandi, vendendi, occidendique.

[293] Cet accroissement du pouvoir paternel n'est pas remarqué par nos écrivains. Macieiovski, dans son histoire de la législation slavone, l'a négligé, et il combat ce que j'avais signalé sur le premier progrès des droits du père, dans mes recherches historiques sur notre législation primitive. L'accroissement est trop palpable pour être répété. La domination civique devait s'étendre par tout, subjuguer et asservir tout, jusque dans le sanctuaire des maisons, dans le sein des familles. J'aurai peut-être occasion de le prouver dans quelque autre mémoire.

cidendi (294). Les pères de famille plus opulents s'entouraient d'une cour nombreuse, *clientèle*, qu'ils protégeaient, et la jeunesse de la noblesse pauvre allait se placer en foule, comme *clients*, sous leur autorité, et les servait avant d'être émancipée. Quant aux paysans, nous avons pu observer que déjà, depuis long-temps, la langue romaine les a rabaissés dans la législation polonaise. Cette manière d'envisager le pouvoir paternel, qui allait immensément grandir, ne pouvait qu'empirer la condition des paysans, qui n'évitèrent pas les comparaisons aux classes inférieures de Rome. C'est ce qui fit revivre la qualification d'*ascriptices*. Ils étaient *illiberi, servi, res mancipi*, sujets à l'émancipation, esclave si l'on veut (295). — On a voulu pousser plus loin la comparaison des institutions des deux républiques et appliquer le code de Justinien aux règlements des statuts; mais cette tâche resta aux légistes maladroits qui exercèrent quelquefois leur sagacité sur ce champ avec peu de succès. L'esprit civique de la noblesse, répugnant à tout ce qui était impérial, repoussait toute connivence avec les doctrines justiniennes, et répétait que les lois étrangères ne pouvaient pas suppléer aux lois polonaises (296).

100. L'ARISTOCRATIE EN TIRE AVANTAGE.

Les idées romaines faisaient des progrès sous différents égards, plus ou moins rapides, et contribuaient aux change-

[294] On a fait observer que l'infanticide était très rare en Pologne. En 1502, Jean Niemira fut accusé d'infanticide. La sentence l'appelle « fere auditum in regno scelus. » L'accusé prouva qu'il avait tué son fils ne pouvant le retenir lorsqu'il allait passer à l'ennemi. La cause fut interrompue et suspendue, « ne inter victricem pietatem erga patriam et victum amorem paternum, inconsiderate statuamus. » Le tribunal de Litvanie, dans l'espace de trois siècles, ne fut saisi que de deux cas d'infanticide commis sur des adultes [Czacki, sur la législ. polon. et litv., note 1417, t. II, p 125]. La justice, effectivement, ne pouvait que rarement s'emparer de cet excès du pouvoir paternel.

[295] Ut breviter dicatur, quæ antiquis Romanis in servos fuit hoc nunc nobilibus Polonis in plebeios subdites, quod ad jus attinet est potestas [Dresner, similium juris Pol. p. 57].

[296] Piasecki, p. 449.—L'influence du droit romain sur la légis-

ments qui survenaient dans les agitations de la république. Elles ne semblaient blesser ni les institutions ni le principe de l'état ; cependant, sous leur impression, l'aristocratie gagnait insensiblement du terrain dans le sein de l'égalité de l'ordre équestre. Bien que chaque citoyen, électeur et éligible, pût parvenir aux plus hautes dignités, aux chaises curules, ce n'était que les maisons opulentes qui s'emparaient de tous les honneurs, qui s'enrichissaient des starosties ; l'augmentation de pouvoir des hetmans, des évêques, l'accroissement de l'autorité paternelle était leur partage ; dans leurs discussions, divisant le sentiment du peuple et envenimant l'animosité, tantôt politique, tantôt religieuse, elles se posaient en chefs de partis qu'elles formaient elles-mêmes. Les trois élections qui se succédèrent dans un court espace de temps, l'empiètement de la royauté sur les libertés de l'ordre équestre, le mépris que le roi témoignait pour les lois fondamentales, enfin l'esprit d'intolérance soufflé par la cour de Rome, organisèrent cette lutte des partis qui va désormais troubler et fatiguer la république. Toutes ces questions mises en mouvement, pouvaient à tout moment ébranler le peuple et le diviser, à l'époque où, dans son action, mille embarras s'étaient élevés par suite de l'inexpérience et du manque de confiance de la noblesse nouvellement admise, de l'irrésolution de ses représentants, de l'ambition et des ressources des aristocrates. L'intrigue des agitateurs savait profiter de toutes ces conjonctures, exploiter l'affaiblissement de l'énergie populaire, multiplier les dissensions jusqu'au point que le peuple se divisa et suivit la voix des chefs et des meneurs. Comme précédemment, sous Sigismond-le-vieux, les dissensions entre Kmita et Tarnovski n'avaient pas été de longue durée ; aussi celles qu'excitait le caractère inconstant du primat Uchanski, et celles qui éclatèrent entre lui et le maréchal Firlei, s'éteignirent bientôt, n'ayant aucun aliment dans le peuple ; elles ne présentent que ces anciens démêlés qui ne formaient pas en-

lation civile et criminelle de la Pologne, occupant plusieurs de nos investigateurs, m'a engagé à réunir à leurs savantes recherches, quelques observations de ma part, qui peut être trouveront leur place dans quelque autre mémoire.

core de partis prononcés. Mais on peut déjà observer une continuité de discordes entre le puissant Gorka et les évêques de Posen dans la grande Pologne, point de départ des grandes agitations. Enfin, la popularité de Zamoïski provoqua la formation d'un parti qui, le premier, agita et divisa la république, ayant à sa tête les Zborovski. Offensé par l'immense popularité de Zamoïski et les faveurs dont il jouissait, ce parti fut exaspéré au comble par la mort de Samuel Zborovski que Zamoïski fit décapiter. Les Zborovski ne pouvaient cacher leur haine contre ce chef ennemi placé au faîte de la puissance et contre le roi Etienne, qui s'éleva aussi haut.

101. LE PRINCIPE MONARCHIQUE JETTE LA DIVISION.

Etienne Batori, donna dans ces factions intestines et se fâcha hautement contre les institutions qui lui ôtaient les moyens d'agir avec plus de vigueur conformément à ses vues particulières. Les Iagellons ses prédécesseurs dirigeaient l'état, en calmant les passions ne voulant point percer l'obscurité qui couvrait les limites, entre leur souveraineté et la souveraineté du peuple : l'énergique Batori s'impatientant, entreprit de les déterminer. Les Iagellons, et Sigismond-Auguste encore, malgré la réforme organisatrice de la république qu'il opérait, déclina toujours les questions secondaires, comme était la question des cultes, qui devait être étrangère à l'organisation essentielle. Batori voulut absolument trancher toutes ces incertitudes. Ses essais n'aboutirent malheureusement qu'à faire éclore toutes les divisions qui naguère couvaient obscurément sous les formes trompeuses de l'ancien ordre de choses et expiraient sous l'égide d'une liberté effrénée. Il parlait de toléranee, mais il favorisait le parti papal, relevait son pouvoir, lui restituait l'ancien droit et remettait dans ses mains le glaive orthodoxe et implacable, ce qui remplit des inquiètudes les plus pénibles tous les dissidents. Il affectionnait la dignité et la gloire de l'ordre équestre, la grandeur de l'état, le titre de république, même de chef populaire ; mais il protestait contre la liberté relachée, contre les lois fondamentales qu'il avait jurées ; et du chef populaire il faisait un magnat ; favorisant l'aristocratie ecclésiastique et

laïque, il reconnaissait plusieurs aristocrates pour ses ennemis et se mettait à les combattre. Les Iagellons jouissaient de la majesté royale, entourés du faste monarchique, n'étant effectivement que chef de la république. Batori se reconnaissant pour monarque, entreprit de relever son pouvoir et par ses projets intempestifs, plaça le principe monarchique en collision avec les institutions républicaines; alarmant les libertés nobiliaires, il prépara une turbulence fâcheuse. Le grand duché de Litvanie étant héréditaire, inséra dans ses statuts la loi de lèse majesté. La Pologne, instituée en république méconnut cette loi dans sa législation: elle nomma lèse majesté l'offense d'un nonce terrestre, représentant, tribun du peuple et n'admit pas le cas de lèse majesté pour le chef de l'état, comme elle n'admit jamais le cas de lèse majesté pour la chambre. Batori, imbu de ses idées monarchiques et combattant conjointement avec Zamoïski le parti de Zborovski, ne sut pas se borner à la poursuite de la trahison contre la sureté de l'état; en se servant du statut, il fit décapiter en Litvanie Oscik comme traître, et intenta en Pologne aux Zborovski, le scandaleux procès de lèse majesté, inoui dans les fastes de la république, qui déchira à jamais l'accord entre les libertés civiques et le chef suprême.

102. LE PEUPLE PROVOQUÉ A LA LUTTE PAR DES CHEFS.

Les conséquences de la rupture de l'harmonie qui alimentait depuis plusieurs siècles le progrès de la république, se manifestèrent bientôt (entre 1586 et 1605) par les symptômes les plus déplorables. Le sang répandu clandestinement sur l'échafaud, par suite d'une condamnation solennelle pour le crime controuvé de lèse majesté, rejaillit sur les partis discordants et sur les collisions avec le trône, qui le firent verser avec plus d'abondance daus des guerres civiles. Gorka et les Zborovski, contrariant Zamoïski toujours chef populaire, portèrent sur le trône, l'impopulaire Maximilien d'Autriche. L'affaire de Biczina, vainquit ce parti, dont l'agitation fut définitivement assoupie par la mort de Gorka et la réhabilitation de Zborovski. Mais le vainqueur Zamoïski eut bientôt à lutter contre la cour. Il remua le peuple, toute

fois sans vouloir le pousser à bout ; il menaça la royauté parjure et rebelle. L'homme extraordinaire, qui dans la vigueur de son âge, inspirait au peuple nobiliaire les plus hautes idées démocratiques sur la souveraineté ; s'alliant avec Batori, et secondant ses vues monarchiques, voulut mettre un frein aux excès et ne créa qu'un ennemi à la république qu'il fallait dorénavant combattre ; il l'éprouva lui même, favorisant le parjure Batori, il dut faire sentir sa colère au parjure Sigismond III. Dans son âge avancé, sans réfléchir combien de fois il avait donné un démenti à sa foi, il déplora l'avenir et descendant dans sa tombe, laissa une mèche allumée qui devait enflammer un grand embrâsement. Le peuple mécontent de la mauvaise foi royale, habitué à avoir des chefs à sa tête, se fit conduire par des meneurs ; Zebrzidovski, Jean Radzivill, Ostrorog, l'appellèrent, et la masse s'ébranla signant le fameux Rokosz de Sandomir. Les mânes de Zamoïski semblaient approuver le grand mouvement national, et le trône tremblait sur ses bases en entendant l'écho des menaces du chef defunt, mille fois répété par le peuple en colère. Zebrzidovziki se référant aux doctrines du grand Zamoïski, soutenait, que les tribuns du peuple réunis à la diète, ayant le droit d'imposer leur véto et la république ne pouvant statuer par l'unanimité rien d'utile dans les conjonctures actuelles : elle devait se constituer en rokosz, ou en confédérations, dans lesquelles la majorité peut décider (297). Il négligea la diète et se montra rebelle à ce corps souverain. De son côté le roi s'arma. On vint aux mains. Le sang coula près de Guzov. Zebrzidovski et Radzivill, sont battus, le roi est vainqueur : avec lui la faction autrichienne et jésuitique, le parti catholique, remportent une victoire décisive et triomphent ; l'aristocratie en tire un avantage immense pour son compte. Si l'on remarque, que depuis que les dissensions personnelles des chefs commencent à diriger et diviser le peuple, les plus actifs parmi les agitateurs et meneurs des partis ennemis sont les dissidents hérétiques ou schismatiques : Firlei, Zborovski, Gorka, Jean Radzivill, Ostrorog et beaucoup d'autres, il faut absolument convenir, qu'en dernier lieu, les chefs ne

[297] Czacki sur la legisl. litvan., note 1168, t. I, p. 278.

sont qu'humiliés et les dissidents sont avec le peuple réellement vaincus (298). Le seul principe de la confédération, de la rébellion légale, resta debout et nécessaire, car le vainqueur n'étant pas assez fort pour assujétir la république, pardonna généreusement aux adversaires, s'enveloppa dans des formes républicaines et se cramponna aux éléments contraires à leur esprit, menaçant continuellement la liberté.

103. COUP D'OEIL SUR LA TROISIÈME PÉRIODE.

La troisième période de 233 ans, présente un tableau imposant *de la démocratie nobiliaire*, dont l'esprit civique établit une république dans laquelle il renverse tous les obstacles, developpe ses idées progressivement, constitue une démocratie souveraine et dominante, qui soumet tous les éléments hétérogènes à la noblesse, et impose le joug au peuple. Le progrès fut consommé sans catastrophes sanglantes, sans secousse, ni turbulence, sous le voile d'un calme bruyant. Les Iagellons règnent par le choix, et la Litvanie se rattache graduellement à la Pologne.

I. Dans les premières années de cette troisième période, depuis les privilèges donnés par le roi Louis en 1374, jusqu'à la guerre de Prusse et la législation décrétée au bruit des armes en 1454, dans l'espace de 80 ans, on voit d'abord les derniers symptômes de l'impuissance aristocratique dans les turbulentes factions de Nalencz et Grzimala dans la grande Pologne. Bientôt l'aristocratie se fond dans *l'égalité de l'ordre équestre*, qui devient toujours plus *puissant* et assure sa liberté par des capitulations et des conventions, c'est-à-dire par des privilèges. Le système de *coëquation*, rapproche les provinces, réunit leurs assemblées politiques dans une seule diète, toujours plus fréquente. Dans la Litvanie, attachée à la Pologne, les commotions dynastiques cessent, *l'aristocratie* litvanienne cherche à la tenir sous l'administration des ducs particuliers, *séparée* de la Pologne.

II. Depuis la diète de Nieszava en 1454 jusqu'aux diètes de

[298] Hæretici, dit Piasecki, ea occasione usi, [profitant de la commotion générale et du rokosz], libertates ecclesiasticorum restringi, suis que sectis majores immunitates præberi quærebant.

Radom et de Piotrkov et jusqu'à la publication du code législatif en 1506, dans l'espace de 52 ans, c'est la *législation* qui détermine la puissance et le pouvoir de l'ordre équestre, législation exercée par le même ordre. *Les diètes s'organisent* et elles *centralisent* l'action et l'union intime de toutes les parties cohérentes de la république. La démocratie nobiliaire, arrive à son apogée. L'aristocratie litvanienne, sous la direction de Gastold et de Glinski, cherche à détacher le grand duché de la Pologne.

III. Les diètes de Radom et de Piotrkov entre 1493 et 1506 élevèrent au plus haut degré la démocratie nobiliaire et établirent sa domination sur toutes les classes d'habitans. Depuis cette époque, jusqu'à la réorganisation de la république, depuis 1506 jusqu'à 1562 dans l'espace de 56 ans, bourgeois, paysans, le haut clergé, ce qui restait de l'aristocratie, tout est *humilié ou asservi*. A côté de la bruyante Pologne, la Litvanie, jouissant du calme dans l'intérieur, subissant des pertes à l'extérieur, *réfléchissait* et se *disposait à la réunion*.

IV. Depuis le commencement de la réorganisation de la république en 1562, jusqu'à la défaite de Guzov, en 1607, l'espace de 45 ans offre, *le dernier développement de la souveraineté du peuple nobiliaire, et l'organisation définitive de la république*. Dernière section de la troisième période, riche en évènements de la plus haute importance. Régularisation de la république, union de Lublin, législation du peuple souverain sans chef, élection populaire, veto des tribuns du peuple, confédération, combats sanglants; Dantzik, représentant de la bourgeoisie vaincue et réduite par la force des armes, pacifiée à l'amiable; la faction anti-populaire battue à Biczina, le parti populaire défait à Guzov; le principe monarchique levant le glaive. Le peuple triomphant dans l'espace de deux siècles, suit avec confiance son premier chef, qui par un solécisme politique, embrasse les plus sublimes idées de la république et seconde le principe monarchique, combat la rebellion de ce dernier et éveille le principe aristocratique.

QUATRIÈME PÉRIODE

DEPUIS 1607, JUSQU'A 1795.

PERTURBAT ONS

DE LA DÉMOCRATIE NOBILIAIRE.

104. CARACTÈRE DE LA RACE SLAVE.

En observant le caractère d'une nation, on fait très bien de demander le naturel de la race, dont elle prend son origine, et, de distinguer les diversités produites par l'influence des temps et des lieux. Le climat, la localité, le genre de vie, d'aliments, le mélange des races; les institutions politiques, le degré de la civilisation, l'instruction, produisent tant de modifications qui défigurent le naturel primitif des races jusqu'à les rendre dissemblables entr'elles. La race Slave, dès son origine, occupait une trop immense partie du globe, pour ne pas présenter dans le laps des siècles, de fortes différences, qui doivent attirer toute attention de l'historien. Cependant, le génie de cette race, se révèle de temps en temps, sur tous les points, où elle s'est établie, reprend sa vigueur, aussi les faits historiques et les témoignages unanimes des peuples et des écrivains de tout âge; attestent toujours ses dispositions de la même manière. L'amour de la nationalité et de la liberté dit-on caractérisent particulièrement les Slaves; leur hospitalité et la douceur de leurs mœurs

furent toujours éprouvées ; leur imagination mélancolique , ne les a jamais portés au fanatisme , mais , donnant une teinte particulière à leur poésie , a fait ressortir d'une manière éclatante, leur élan , leur courage , leur valeur. Les vices que leurs ennemis leur reprochent , sont pour la plupart les conséquences de leurs bonnes qualités , et on peut dire , de leurs vertus. La simplicité de leur nature , les rend quelquefois dupes. Moins propres à l'invention , ils sont plus portés à l'imitation : arriérés dans la civilisation matérielle et scientifique , ils ont devancé une foule de peuples civilisés par l'organisation sociale et les institutions civiques qui ont assuré longtemps leur bonheur. Leur médiocrité n'est que le fruit de l'incompatibilité de leurs conceptions , de leurs habitudes , avec ce que la civilisation étrangère imposait. Par la douceur de leurs dispositions , leur race succomba ça et là sous le poids de l'oppression d'autres races , mais on ne peut pas dire que ce fut par faiblesse. La race Slave se montre assez forte si l'on considère son extension ancienne et celle qu'elle a aujourd'hui. Non seulement elle a pris un ascendant décidé sur cent peuples moins civilisés , barbares , dont les facultés intellectuelles étaient peu élevées ; non seulement les Bulgares , les Ougres sont devenus Slaves, et la race asiatique et américaine a dépéri en face de celle des Slaves : mais elle fit reculer la nationalité latine et grecque des environs du Danube , jusque vers l'Italie et vers l'antique Olympe , où, dans le moment de sa vigueur elle est entrée en lutte avec la race grecque dépravée , et lui a disputé un instant la possession de la Hellade et même du Péloponèse. Cette race , empreinte de son naturel particulier , agissant depuis Hemus : jusqu'à la mer glaciale , depuis la frontière de Californie , jusqu'à l'Elbe, offre le spectacle, très varié pour l'histoire , d'habitans des mers, des plaines, des glaces, des steppes, des montagnes, des pays marécageux ou raboteux. Les Polonais, placés au milieu de cette nombreuse famille , ont pris en possession les plaines de la Vistule et dans la marche des siècles , englobant dans leur état des plaines plus étendues et de nature différente , ils y ont accompli cette grande mission, dans laquelle ils ont dessiné leur caractère particulier.

105. CARACTÈRE DES POLONAIS.

Depuis Kromer, bien des écrivains, comptaient la générosité, la franchise et la liberté, pour des qualités saillantes du caractère Polonais (299). D'autres estimaient leur courage, observant, que les nobles polonais étaient supérieurs par leur courage et leur énergie, à tous ceux de l'Europe, parce qu'ils se rassemblaient plus souvent en public (300). Leur pays, leur indépendance, leur haute position sociale, et leur vie politique les avaient formés particulièrement et les avaient distingués des autres Slaves. Placés sous un climat plus rude, ils ne semblent pas partager sur leurs plaines, au même degré, cette violente ardeur, cette agilité, ces emportements et cette imagination poétique qui enflamme de temps en temps leurs frères méridionaux. Cependant les frimas de l'hiver n'ont pas refroidi leurs sentiments ; la jouissance prolongée de l'existence politique, les a animés et à soutenu cette esprit de liberté, qui a construit et organisé un grand édifice national. Cherchant la réalité, leur action est plus prosaïque, plus claire ; leur courage, s'unissant avec la sincérité, sans être trop forcé à la dissimulation, paraît chez eux avec plus d'éclat et de force. Satisfaits dans leurs désirs, com-

[299] Le naturel des Polonais est sincère et franc, il se laisse plutôt surprendre qu'il n'est capable de tromper ; moins irascible que facile à apaiser, ni insolent, ni opiniâtre, mais plutôt maniable si l'on le traite bien à propos ; il se laisse entraîner par l'exemple et se montre condescendant envers le prince et les autorités. Portés à l'hospitalité, à la politesse, à l'affabilité et à l'humanité, les Polonais, non seulement sont prompts à recevoir les étrangers et les inconnus, mais ils les invitent et sont empressés à les obliger, non-seulement ils sont prêts à partager leur bonne-chère, et à se familiariser avec tout le monde, mais aussi enclins à imiter les mœurs et les manières de leurs convives [Kromer, descr. Pol., p. 91]. Je répète ce passage de Kromer, car il a servi de modèle aux écrivains postérieurs. Lorsque, par exemple, Solignac dit : « La générosité, la franchise, une noble fierté, font le caractère des Polonais, » il ne fait que résumer la description de Kromer.

[300] Garran de Coulon, recherches polit. sur l'état de la Pol. IV, 7. —J.-J. Rousseau, sur le gouv. de Pol.

me aucun des peuples ses frères ne l'était, ils eurent une humeur plus affable, plus enjouée, plus gaie et plus portée aux plaisirs; cependant le naturel mécancolique y perce toujours dans la plus joyeuse distraction. Par le progrès de l'aisance et de la civilisation matérielle, l'hospitalité engendra chez eux la générosité dans laquelle ils montrèrent cette inclination au luxe et à la dissipation qui fit disparaitre leur sobriété, et les disposa au relâchement de l'austérité de leurs mœurs antiques. Ce n'était pas tant la vanité, ni l'envie de la gloire, qui les poussait dans leur vie politique; c'était plutôt l'attachement à la nationalité, et l'amour de la liberté et de l'indépendance; ni l'orgueil, ni l'ambition ne les emportaient autant, que la fierté de ce qu'ils étaient et de ce qu'ils possédaient; dans leur embarras et leur détresse, c'est plutôt l'incertitude et l'indécision qui les déconcertent, que la timidité ou la crainte, encore moins sont-ils sujets à la terreur panique. Dans le malheur, lorsqu'ils se voient humiliés, ils se montrent résignés, ils ne désespèrent pas; s'ils deviennent dociles, ils ne sont pas serviles. Propres à tout, aux études, aux arts, aux métiers ils y parviennent à une certaine perfection, rarement ils y excellent; ils apprennent avec la même facilité toutes les langues; doués d'adresse et de dextérité à imiter tous les modèles. On leur reproche leur paresse, leur dédain pour les métiers et l'industrie, leur insouciance, leur inconstance, leur inconséquence et leur légéreté: mais si l'on observe qu'ils s'étaient absorbés dans le civisme et dans l'agriculture, il faut avouer qu'ils étaient des gens de profession, qui travaillaient et ne changeaient pas de vocation. Presque méconnaissant l'avarice, ils étaient bons économes ou dissipateurs. Désintéressés sans envie, ils n'en voulaient à personne et ils étaient effectivement peu conséquents, s'ils pensaient de trouver leurs qualités chez les autres et ne se souciaient de leur avidité. Braves, sans témérité; emportés sans passion; ils étaient portés à un dévouement extrême. Il est bon d'observer leurs manières faciles et dégagées, fruit de leur extrême indépendance; leur simplicité soumise à la gravité et leur politesse qui conserve la rusticité républicaine. Et s'ils imitent quelques étiquettes de l'occident, ils leurs donnent plus de dignité; s'ils adoptent la

pompe ou quelques formes serviles de l'orient, ils les anoblissent et effacent leur origine (301).

106. CONSÉQUENCES DU TEMPÉRAMENT.

Toute l'histoire tant dans les plus beaux moments, que dans les moments de dépravation ; dans les circonstances propices, que dans les revers, manifeste les conséquences de cette disposition nationale, où les extrémités ne se touchent pas mais où une harmonie entre la vigueur et la faiblesse, entre les belles qualités et l'abnégation, entre les élans les plus sublimes, et l'insouciance, dirige toutes les actions. La fraude, la perversité, la mauvaise foi y sont presque inconnues ; rares chez les traitres mêmes. Les scènes de cruauté et d'horreur n'ensanglantent les pages de l'histoire que par l'influence et l'action étrangères. Si la nation grandit, c'est par ses qualités éminemment sociales ; elle subjugue par sa douceur, par ses manières, par la fraternisation. Jamais elle n'abuse de sa supériorité ou de sa victoire, rarement elle en profite. Contente du succès, elle s'arrête et laisse ce qu'elle commençait inachevé. Ce qu'elle gagne par sa valeur, par l'ascendant, elle le perd par l'insouciance, par l'inconséquence. Aussi le proverbe national dit que le polonais devient sage après la perte (302). En apparence, le polonais est remuant et difficile à diriger ; mais tout bruyant qu'il est il aime la paix et s'appaise s'il n'est pas provoqué ou irrité. En sachant agir à propos, le laisser faire, flatter sa vertu et son penchant pacifique, l'assoupir dans son abnégation, on le désarme. L'exemple, la persuasion, la séduction, l'entrainent jusqu'à la dépravation. Ses ennemis se sont emparés bien des fois de ces armes dangereuses et ont admirablement

(301) Ils changent de mode assez légèrement, ils ont plusieurs fois changé leur costume national; sur tout, ils sont portés à imiter les Français, et ils se reprochent leur frivolité à ce sujet par un proverbe : « *Francuz, vymysli, Niemiec to zrobi, a Polak glupi, zaraz to kupi.* » (Ce que le Français entonne, le bon Allemand confectionne, c'est toujours le fou Polonais qu'on rançonne).

(302) Mondry Polak po szkodzie.

réussi. C'est ainsi que sa bonne foi et sa confiance se laissent tromper et conduire. Cette quatrième période que nous allons analyser, en exposant la décadence de la république et de l'état, en donne une continuité de preuves. Ce n'est pas par quelque appât de gain ou par l'argent que commence sa corruption. Au moment de son désappointement lorsqu'il est décontenancé, ou détourne son attention, on le préoccupe d'autres choses, on le trompe; on cherche par des insinuations captieuses à le persuader, à l'instruire, à l'induire en erreur et il se laisse entrainer dans ces pièges, et suit l'exemple. Malgré lui, il défigure son idée, il dément sa foi politique, il s'irrite, il se fanatise, et le désordre dans sa pensée et dans le pays en est la suite. Il se déchire avec son frère car il se débat dans l'erreur, et cet état pénible dure longtemps, parce que son tempérament n'est pas fait à de brusques métamorphoses: il se passe un temps assez considérable, avant que son bon naturel reprenne sa force, avant que son bon sens réfléchisse et se répète : sage après la perte (303).

107. CARACTÈRE DES PAYSANS.

Souvent dans la même nation, différentes classes d'habitans, se distinguent par des tempéraments différents qui se forment sous l'impression de leur position sociale, de leur profession, de leur instruction particulière. Cette variété dans la nation polonaise, n'est pas aussi importante, par la raison, que les classes non nobles jouent un rôle trop subordonné et qu'en général elles décèlent peu de différences trop

(303) Je ne puis terminer ici mes observations générales sur le caractère national, sans rappeler l'opinion d'un savant historien allemand, salarié par l'impératrice de Russie, l'érudit Schlôzer. A son avis, « la plus stupide nation en Asie, sont les Chinois, la plus stupide en Europe, sont les Polonais. » Je pense qu'en relatant cette spirituelle expression, je suis libre de toute réflexion, et qu'on ne me reprochera pas de ne pas reproduire et combattre d'autres opinions, méchantes, stupides, calomnieuses, émises par certain nombre d'écrivains sur le caractère slave ou polonais. Lisez Vautrin, Uklanski, Schultès, vous y trouverez saillant ce qui est sale, le vice particulier généralisé, le faux donné pour le vrai.

saillantes, trop déterminées. La bourgeoisie n'offre rien d'extraordinaire, si ce n'est dans les villes de Prusse et quelques bourgs de la grande Pologne, où la race allemande entremêlée à celle des Slaves prit de l'ascendant et y inspira une vie plus flegmatique, plus contemplative, plus spéculative, plus studieuse, y inculqua un peu de raideur, une attitude plus froide. Dans les capitales des provinces elle se confondait plus avec le tempérament local et se nationalisait. A l'exception des mœurs que les professions donnent et d'un esprit de communauté plus compacte, les bourgeois de ces capitales, ne diffèrent pas de la noblesse (304). Dans les petites bourgades, où les populations sont composées pour la plupart de cultivateurs, elles ressemblent au peuple laborieux. Ce peuple indigène, ces paysans laborieux, à l'exception de la race lettone placée dans les cantons de Niemen et de Dzvina, sont tous les Slaves de la même souche que la noblesse. Leur conformation, leur physionomie, leur caractère, leur langue, sont les mêmes. La race lettone, se sert de son propre idiome, tous les autres paysans de la Pologne parlent deux dialectes de la langue slavone, russien ou polonais. Le russien se subdivise en diverses modifications un peu plus prononcées, qui n'empêchent pas de se comprendre réciproquement sans aucun embarras; le polonais a beau-

(304) Après, parurent, rangés de même, quatre cents cavaliers de *Dantzik*, tous généralement des principaux bourgeois et marchands de la ville. L'on voit peu de noblesse, mieux faite et mieux à cheval que cette bourgeoisie, aussi est-elle née dans la profession des armes, à quoi l'oblige la jalousie de sa liberté (Laboureur, voyage de Guébriant, vol. I, p. 141). Les bourgeois de *Krakovie* sont tous riches artisans, ou marchands, ou gens de justice et officiers de ville. Il ne manque à ceux-là que l'opinion de la noblesse, car ils en ont la mine, l'opulence et les mœurs. C'est le concours universel des honnêtes gens et même des gentils-hommes étrangers qui veulent obtenir le bénéfice de noblesse et d'indigénat, qui ne leur est guère refusé après qu'ils se sont dignement acquittés des charges publiques, et souvent l'on en tire des jurisconsultes pour être employés aux ambassades que le roi envoie aux princes voisins. Ceux de *Varsovie*, à cause de la cour qui s'y tient ordinairement, les secondent en civilité et en richesses, et un jour ils pourront faire les mêmes fortunes (*id. ib.* vol. II, p. 108).

coup moins de nuances locales. Dans tous les deux, point de patois. Partout c'est la même langue, et la langue polonaise unique pour toutes ces populations indigènes, nobles ou non nobles, car elles sont de la même origine. Aussi leur caractère est le même. Mais l'asservissement plus ancien des populations russiennes et plus récent des populations polonaises, placées depuis tant de siècles dans une humble condition, devait, si non les corrompre, au moins affecter leur tempérament. Endurcis dans le travail, endurcis dans leurs privations ou leurs souffrances, conformément à leur douceur naturelle, ils étaient résignés et se montraient insouciants à l'amélioration de leur sort. Les paysans russiens moins productifs, plus tristes, se consolaient par des chants plaintifs, les paysans polonais, plus intelligents, riaient, dansaient, criaient et cherchaient des divertissements. Si l'on attribuait quelque idiotisme aux mazoviens, c'était qu'on les plaisantait sur leur obstination dans les idées acquises, sur leur méfiance, sur cette persévérence laborieuse, que le sol aride leur recommande; cependant ils ne sont pas moins bruyants et aiment la réjouissance. Les montagnards, lestes, agiles, gais, dans leur pauvreté, sautent et chantent (305). Les litvaniens

(305) Ils paraissent former une race particulière, distinguée des autres races slaves par une taille plus svelte, une physionomie plus marquée, un nez plus allongé, des lèvres plus fines, leurs yeux plus petits, et leurs os zygomatiques plus saillants, les rapprochent néanmoins de la race slave. Plus vifs, plus agiles, plus robustes, plus dociles et plus rusés que les slaves de la plaine, ils portent à ceux-ci une ancienne haine. La stérilité du sol se refuse à produire du froment, l'orge et l'avoine y croissent ainsi que le sarrasin ; le chanvre et le lin que l'on cultive dans ces montagnes sont si gros, si durs, et d'une si petite hauteur, qu'ils ne méritent pas d'être travaillés, quoique l'indigence des habitants les force à s'en occuper. L'avoine est ainsi à peu près la seule fromencée qui leur donne du pain ; ils la broient eux-mêmes, pour la plus part, dans un moulin à main, et de la farine grossière qu'ils en retirent avec la petite paille, ils se font une pâte sans levain et sans sel, ils lui donnent la forme d'un gâteau rond, d'un pied de diamètre, et haut d'un demi-pouce, qu'ils font cuire sous la cendre, ils l'appellent *platzki* (Schultès chez Malte-Brun, précis de la géogr., édit. de Huot, t, VI, p. 57 ',571).

peu nombreux, contemplant dans des cantons boisés, leur condition pénible, souriaient silencieusement et regardaient avec calme le meilleur sort de leurs frères de Samogitie, pays, où les paysans libres, enrichis par le commerce et la culture se montraient hospitaliers, pour leur seigneur; modèles de la douceur, contents de leurs retraites reculées, mais commerçantes (*); ce qui était un contraste frappant avec la population lettone, et plus encore avec celle des Tcouchons de la Livonie, soumise à un joug pesant et réduite à l'esclavage par les allemands, superstitieuse, vindicative, et respirant la fausseté. Aussi est-il bien de distinguer la population russienne de l'Ukraïne, d'une contrée ouverte et riante lorsque les rayons de l'été dardent sur les pâturages et les champs peu cultivés, mais très fertiles. La population y est plus animée, plus mobile, son imagination mélancolique est poète dans ses chants populaires, dans ses émotions; ses passions peuvent s'enflammer plus facilement et se porter à des violences. C'est de là que doit partir la terrible émotion populaire, qui va ébranler la Pologne (306).

(*) *Voyez ci-après* la note 355.

(306) Lorsque je dis que le peuple en Pologne danse, c'est de ses danses nationales que je parle. Ce peuple, effectivement, possède les mêmes danses qui sont connues et en usage chez les nobles; elles prennent leur origine à l'époque où les classes indigènes furent plus rapprochées, plus confondues entre elles, aussi offrent-elles le caractère relatif aux dispositions locales et résultant du tempérament commun des nobles et des paysans. La *Polonaise* tire certainement son origine, comme elle en porte le nom, du berceau de l'état, de la Grande-Pologne. C'est une danse de conversation, éminemment civique, grave et imposante: on avance à grands pas, on se mêle et on ralentit; un léger frétillement lui donne une certaine cadence; c'est une longue procession qui marche deux-à-deux et suit la première paire, qui dirige et tient en ordre (rei-vodzi, *voyez ci-dessus* note 290). Le chef n'y est pas toujours le même, il cède sa place au premier venu qui, par une tape des mains, l'avise de se retirer. Le chef dirige la danse, et lorsqu'il reparaît de la mêlée, tout rentre dans l'ordre pour le suivre et faire de nouveaux ronds. La *mazure* suit la même marche (car les figures variées sont d'une invention plus récente), avance à petite trotte sautilleuse avec trépignement à mesure inégale; les danseurs deux à

108. PROVINCES RUSSIENNES.

L'identité remarquable dans différentes provinces du caractère des paysans et de celui de la noblesse, prouve que la localité a prédisposé ces deux classes d'indigènes de la même origine, au même tempérament. Mais dans la classe civique, des circonstances particulières, des évènements qui préparaient le destin des provinces, forcent les différentes localités à se déclarer plus ostensiblement et leur donnent par leur influence plus de développement et de variétés. S'il est important dans l'histoire de faire attention au caractère des personnes remarquables ; dans celle de la république, où souvent l'individualité disparait devant l'action de la masse ; où les provinces sont à même d'agir plus clairement avec l'indépendance que leur garantissent la liberté et l'organisation de l'état ; où leur activité particulière, décide des affaires publiques et de la destinée de la nation entière : la connaissance du caractère provincial, devient indispensablement nécessaire. Aussi je vais toucher cette question délicate, pour en tirer des conséquences historiques et découvrir le rapport qui existe entre le caractère et les évènements de toutes les époques. La tâche est bien difficile pour moi, car en retraçant quelques traits, il me faut parler des qualités louables ou des défauts des personnages vivants (car telles sontencore les provinces), quoique je ne parle que des temps bien reculés. Lorsqu'on retrace le caractère d'un homme du jour, on risque une chance incertaine, on se fait maintes fois des enne-

deux animant leur course, tournent quelquefois et accompagnent leurs rondes de secousses du corps et de cris. La *krakoviak*, danse des montagnards et habitants des pays escarpés : les danseurs volent avec fracas ou gravissent avec force ; pour reprendre haleine ils s'arrêtent, le danseur en chef chante des couplets et recommence ses tours suivi des autres. La *kozak*, danse russienne de l'Ukraïne, s'exécute par un danseur et une danseuse, dans un champ ouvert et vaste ; tout leur corps est en mouvement, en bonds, en sursaut, en violents replis des jambes vers la terre ; ils sautent éloignés, ils s'élancent pour se rapprocher brusquement, ils se détournent, et quelque fois ils se donnent les mains pour ralentir leurs branles fatigants.

mis mortels. Les provinces sont des personnages toujours vivans, que je ne voudrais pas blesser, mais je ne veux pas non plus déroger à la vérité. Cependant je ne m'étendrais pas dans le détail de toutes les particularités, je ne toucherai que ce qui est indispensable à mon but. Aussi je n'ai que peu à dire sur les provinces russiennes, bien que leur variété pût fournir de beaux tableaux à un pinceau exercé et habile. Leurs parties méridionales, assises sur un sol fertile suivant le rite oriental, sous l'influence de la dépravation grecque, se montrèrent plus passionnées, plus violentes sous l'ancien régime ducal. La Russie rouge incorporée plus anciennement, calme sa turbulence et son humeur farouche que des circonstances antérieures envénimaient, elle s'éclipse un moment avec son caractère dans sa position subordonnée, mais elle fleurit, et s'emparant de la littérature polonaise, l'anime de son esprit ardent et poétique, embrasse avec zèle tous les mouvements de la petite Pologne, sans qu'on puisse remarquer quelque séparation de sa pensée; elle sert même à préparer les autres provinces de l'ancien duché de Halicz ou de Kiiovie à la réunion et à la fusion avec la Pologne. Les autres provinces du duché, Volhynie, Podolic, Ukraïne, exposées aux invasions des tatars et à différentes calamités, déchues de leur position élevée par la suppression de la souveraineté ducale, incorporées tardivement à la république, ne manifestèrent leur disposition particulière que vers la fin de l'existence de la république. Les ukraïniens, reculés vers les frontières, loin du centre, possèdent un tempérament tantôt gai, tantôt sombre et sauvage, et se font remarquer par leur emportement violent et leur impétuosité. La sérénité vivace, l'esprit ardent et aventureux caractérise les podoliens, placés sur les confins et dans le terrain raboteux du Dniestr. Les habitans de ces deux provinces, pendant long-temps, n'entraient pas dans le compte des évènements nationaux, ne formaient pas dans la classe civique de distinctions actives, et ne se faisaient connaître que par l'animosité du peuple, et le sang qui ruissela dans leur contrée à grands flots. Le tempérament, vif, leger, un peu vain, capable de s'enflammer et facile à s'éblouir des volhyniens ne s'est pas préparé à jeter des flammes brillantes. Tout y était étouffé par d'immenses fortunes, par l'esprit

princier qui, bien qu'il eût déposé ses prétentions à la domination souveraine et ses titres déplacés sur la scène de la république, disposait dans son orgueilleux égoisme, bouffi de vanité, de toutes les ressources morales et matérielles de ces provinces et ne jetait de l'éclat au-dedans et au-dehors de la république, que par des mouvements isolés (307). C'est de ce côté que partirent toutes les expéditions aventureuses au-delà du Dniestr et du Dniepr. Le civisme était absorbé dans leurs qualités personnelles et dans leurs vices. La haute instruction de la Russie rouge ne pouvait s'y répandre, parce qu'elle était latine, les lumières occidentales y étaient étrangères parce que le rite grec y avait le terrain, le rite latin n'y était que le nouveau venu. Ce n'était que par la dislocation des grandes fortunes, par leur ruine, par la marche seule du temps, que de nouveaux possesseurs terrestres et l'ordre civique pouvaient se former et faire éclore les prédispositions locales. Il fallait que le calcul agricole et la vie agreste, fussent affectés par des malheurs réitérés, et suivis de l'instruction intellectuelle, pour qu'à l'avenir la nation pût en tirer tout avantage.

109. LITVANIE.

Je ne veux pas me submerger dans les vastes marais de l'immense Polésie, je vais monter vers le nord où est

(307) Toutes les terres russiennes, y compris la Russie rouge, renfermaient ces fortunes colossales, qui contribuent à créer l'aristocratie au sein de l'ordre équestre. — La terre de Zloczov appartenant à Danielovicz, comptait 150 villages ou hameaux, elle avait assurément plus d'étendue que beaucoup des principautés souveraines de l'Italie ou de l'Allemagne ; les biens s'étendaient près de vingt milles autour de Léopol et vers la Podolie. Halicz était jadis un royaume florissant, aujourd'hui (vers 1680), tout cet espace, avec les villes qui y sont contenues, appartient à la maison des Potocki, le castellan de Krakovie en est le chef et possède presque toute la Pokucie. C'est ce que remarque un étranger, écrivain judicieux, Dalerac (*Anecdotes de Pol.*, t. II, p. 230, 235), après l'époque des ravages qui ruinèrent bien des fortunes. Les possessions d'Ostrogski, de Visnioviecki, de Korecki et d'autres, situées dans des régions plus orientales, furent plus considérables. A des expéditions de ces aristocrates immensément riches, se réunissaient quelques maisons de nouveaux enrichis dans la Pologne.

situé le grand duché de Litvanie. La terre y est sillonnée par des rivières navigables, boisée et remplie de lacs, en grande partie très fertile et propre à la haute culture, cependant le climat plus ingrat, offre des difficultés puissantes ; le ciel y est assez serein, mais la saison pluvieuse confond la moisson tardive avec l'ensemencement plus qu'ailleurs. Nous y avons distingué le peuple différent d'idiome et de race ; occupant séparément différents cantons. Quant à la classe civique elle est plutôt une fusion de plusieurs races. Les dispositions éminement douces y désarment toutes les animosités nationales. Les familles litvaniennes, russiennes, polonaises s'identifièrent au civisme du duché ; les familles allemandes, tatares, juives, néophytes s'immiscèrent et se confondirent également et le génie litvanien y prit son assiette. Dès qu'il parut sur la grande scène du monde, il se montra accessible à la civilisation du siècle et sous ce rapport il ne resta pas en arrière en face des frères polonais, quoique le pays fût toujours plus sauvage et ne pût pas arriver à la même culture que la Pologne. Cependant les litvaniens sont en butte à quelques plaisanteries invétérées, fruit des animosités et des collisions qui précédèrent l'union définitive et les relations ultérieures entre les deux nations réunies. Ces plaisanteries de frères plus anciens, ne sont pas de nature à offenser le sentiment litvanien, mais dès leur origine, elles contribuèrent à nourrir l'embarras que des rapports politiques ont inspiré. L'instruction jésuitique, qui s'empara presque exclusivement de la Litvanie n'était pas de nature à les faire disparaître (308). Dans leurs manières les litvaniens observent une politesse insinuante et recherchée. Renfermés en eux, ils se montrent réservés et on leur reproche un certain manque de sincérité. Tout défians qu'ils puissent paraître, ils ne sont pas ombrageux : aussi paraissent-ils sur le champ des débats de la répu-

(308) La Litvanie conserve toutes ses prérogatives avec une fierté et une hauteur extraordinaires; l'humeur même de la noblesse est plus altière, plus rude et plus fanfaronne que celle des Polonais; le peuple est moins civilisé et plus féroce aussi ; le pays plus sauvage, plus couvert, le climat moins doux, plus glacial. (Dalerac, *Anecdote de Polog.*, t. II, p. 356).

blique souvent à l'écart et un peu timides. Toutefois lorsque leur conviction les anime, ils y donnent des preuves d'énergie et de courage inébranlable. Aux petites attaques, ils répondent par une attitude calme pleine de dignité ; aux sarcasmes de leurs confrères, ils opposent une contenance forcée et hautaine. Plus sérieux que silencieux, plus réfléchis que persistants, ils admirent une législation plus méthodique, plus complète et plus sévère ; ils établirent chez eux un certain ordre administratif plus régulier. Avec leur sang froid, plus lents que flegmatiques, ils décélèrent maintes fois dans leurs déchirements intestins, beaucoup d'acharnement. Braves et courageux, mais moins aguerris, ils subirent bien des fois le reproche de la part de leurs frères, de retard, d'indiscipline, d'hésitation. L'esprit civique plus concentré dans la Litvanie que dans les terres russiennes, n'avait pas besoin d'attendre la dissolution des grandes fortunes pour y faire briller ses qualités, il se trouva même aux prises avec l'insolence des magnats, ce qui devait amener une guerre civile.

110. PRUSSE.

Nous avons signalé que les villes de Prusse avaient une population mélangée de deux races, on peut dire, jusqu'à un certain point, la même chose de la noblesse de cete province. De nombreuses familles allemandes se naturalisèrent et inspirèrent à la classe civique des anciens kaszubes ou poméraniens, leur flegme qui donne le temps à la réflexion ; leur tempérament qui par la lenteur donne la constance et soulève quelquefois des passions plus ferventes ; mais en même temps elles y établirent un égoisme provincial qui sans s'imposer aux autres provinces, les repoussait et soutenait l'isolement de la noblesse prussienne. Par l'organisation de la république, la Prusse, en apparence plus unie avec la couronne, s'en tenait plus détachée que la Litvanie. Ses institutions étaient bien en apparence moins aristocratiques que celles du reste de l'état, mais néanmoins l'ordre équestre avait maintenu une distinction tranchée et impertinente entre lui et la bourgeoisie. L'antagonisme religieux y fut plus fortement déclaré, éclata prématurément en des tumultes et envénima les tracasseries de deux partis,

qui divisant le sentiment de la province, ne cessèrent de lutter avec l'esprit étranger. Tout s'y dessinait avec des couleurs plus graves et plus tranchantes. Toute fois le civisme prussien avec ses idées exclusives, ne se plaçant point à la hauteur que lui pouvait procurer dans les affaires de la république son instruction intellectuelle, et servant isolément par des individus, ne se retira jamais au désavantage de la chose publique, décéla avec sa constance éprouvée l'attachement au sort de l'état, subit toutes ses chances, tous ses revers, tous ses malheurs, avec un sentiment patriotique et dévoué.

111. LA GRANDE ET LA PETITE POLOGNE.

Remarquons d'abord au sujet des deux Polognes, ce que les évènements des périodes précédentes nous ont révélé, que si la grande Pologne, donna origine à l'état, la petite Pologne le consolida. Longtemps le sort de l'état fut exclusivement dans les mains de ces deux provinces. Le génie national, demandant l'assistance de l'une ou de l'autre, flottait entre sa perte et sa grandeur; appuyé par l'esprit civique de l'une et de l'autre, chose étonnante! il courait plus de danger dans le berceau de sa naissance, que dans les haies acquises. Le danger était patent du côté de la grande Pologne, bien qu'il résultât de la position particulière : la grande Pologne elle-même dans des moments de dépravation, contribua à l'amputation de ses bras qu'elle étendit au-delà de l'Oder et jusqu'à la Baltique. Alors la petite Pologne étendit les siens le long des Karpates, enclava le cours du Dniestr et appella la Litvanie à la fraternité. De cette époque le génie de la Pologne et de la république réside dans la petite Pologne. La vieille semblait finir sa mission; la cadette souleva le grand œuvre, et son esprit local, seconda l'entreprise. Bien que les évènements précédents prédisposassent les deux provinces à coopérer différemment à l'existence de l'état et formassent leurs qualités particulières : toute fois il faut y voir en même temps le résultat de leur tempérament relatif, qui constitua la force de la nation et décida de sa vie politique. Soit naturel local, soit habitude que la grande Pologne, comme auteur de l'état, avait pu contracter dès son

origine : elle fit éprouver son humeur hautaine et impérieuse sans qu'elle méritât quelques reproches de prétention ou voulût s'arroger une prédomination (309), Remuante et turbulente, elle s'agite dans son intérieur. Sujette aux déchirements des partis ou des factions convulsives, elle bourdonne fatiguée par l'ambition et les passions particulières. Dès les temps reculés, plus accessible à l'influence étrangère, plus portée à se conformer aux idées étrangères, c'est un pays éminemment polonais, mais cicatrisé ; c'est une citadelle bien fortifiée, malgré les brèches que le temps lui a faites. Sa perte est toujours désastreuse pour la république, sa force et son audace sont le salut de l'état. La petite Pologne est un champ ouvert à l'élargissement de l'esprit civique où l'antique principe Slave ; moins affecté par la contagion étrangère, se prononce plus clairement. Animée par la fraternité, portée aux impulsions généreuses, facile et prompte au dévouement, entreprenante, elle appelle à l'action aux moments du danger, elle se réunit de cœur et d'âme aux efforts des autres. Placée depuis bien longtemps, à la tête de la république, elle ne s'est jamais imposée, pleine d'abnégation, elle agissait sans connaitre son ascendant, elle cédait la première ligne à ses confrères. Ce beau rôle que lui ont donné, ou ses dispositions locales, ou le concours des circonstances, n'est pas cependant sans tache. De petites passions, des motifs chétifs s'y entremêlent maintes fois, souvent elle commence, coopère et laisse aux autres l'affaire inachevée, qu'elle devrait poursuivre jusqu'au bout. C'est dans son sein que la législation prit l'uniformité sans voir son entière construction, sans pouvoir soutenir sur tous les points le principe de liberté; C'est ici que les mouvements populaires s'agitent, bien qu'infructueusement, ou avec peu de succès, près de Leopol, Iènrzeiov, Sandomir, c'est ici qu'anciennement le rite grec, de même postérieurement les doctrines des sociniens, des zvingliens, des calvinistes, des frères-bohêmes, furent nationalisées lorsque la grande Pologne n'avait pu parvenir avec son luthéranisme au même résultat, encore moins la Prusse ; c'est dans la petite Pologne que surgit l'idée de la fraternité des cultes,

(309) Rei vodzi, *voyez* note 290.

qui trouva mille difficultés dans la grande Pologne, et n'eut pas d'écho dans la Prusse ; c'est dans la petite Pologne, que descendirent des Karpates, Lokétek et Jean-Kazimir, pour rétablir la chose publique délabrée par les invasions de Venceslav et de Charles Gustave, qui avaient eu lieu par la grande Pologne.

112. MAZOVIE.

Enfin, après avoir fait le tour dans les provinces qui touchent aux frontières de l'état, nous entrons dans la province centrale de la république, dans celle de Mazovie. On dit, en Pologne, qu'un astre opaque luit sur son horizon obscur, que les Mazoviens naissent aveugles ; on ne leur épargne point les épithètes d'obstinés, de méchants, sans qu'ils s'en offensent. Le fait est que leur esprit se distingue singulièrement et révèle quelque chose de saillant qui choque leurs confrères. On pourrait peut-être débrouiller l'origine de cette prédisposition locale dans la position reculée, dans l'influence des idées occidentales, dans des relations anciennes avec des peuplades léchites, et dans la longue séparation du duché de Mazovie. En suivant les évènements, on est cependant forcé de modifier l'opinion plaisante et exagérée qu'on a d'eux. On les voit pleins de préventions dans leurs idées, crédules dans ce qui ne les contrarie pas, méfiants dans ce qui ne s'accorde pas avec leurs conceptions, plus persistants qu'opiniâtres ou inflexibles, plus rancuniers qu'implacables ou vindicatifs ; toujours difficiles, mais plutôt résistants que fermes. Si on les accusait autrefois d'être sauvages, timides, ils sont cependant pleins d'urbanité, déliés dans leurs manières, éminemment sociables, sincères et constants. Les deux nations, se heurtant contre leurs frontières, choisirent la capitale de Mazovie pour le point de réunion, se confièrent avec sécurité à la bonne foi des Mazoviens. Ces derniers, sans apprécier la grandeur du cadeau qui leur était offert par leurs confrères, et continuant de jouir de la prépondérance que leur donnait leur population nobiliaire, se disséminant dans toute la république, prirent, sans le savoir, un ascendant immense sur toutes les affaires. La diète, définitive-

ment organisée, avait 21 sénateurs mazoviens sur le total de 136, ce qui donnait le sixième du sénat aux Mazoviens. Elle comptait jusqu'à 184 nonces terrestres, sans y comprendre ceux de trois palatinats prussiens qui, n'ayant pas de nombre déterminé, envoyaient 12, 38 ou 70 nonces terrestres. Dans le nombre de 184, il y en avait 26 de six palatinats de la grande Pologne, par conséquent 5 par chaque palatinat ; 55 de dix palatinats de Litvanie, par conséquent à-peu-près 6 de chaque palatinat ; 71 de dix de la petite Pologne, ou 7 de chacun ; et il y en avait 32 de trois palatinats de Mazovie, ce qui fait 11 de chaque palatinat; si l'on y ajoute les 6 nonces terrestres du petit palatinat de Podlasie, peuplé par des Mazoviens, on aura 38 nonces mazoviens dans la chambre inférieure le cinquième de la représentation nationale. Considérant l'extension territoriale, cette proportion paraîtra non moins à l'avantage des Mazoviens, mais si l'on a égard à la population nobiliaire de cette province, on la trouve très-juste. On peut dire que les Mazoviens formèrent une représentation mitoyenne, qui s'est placée dans sa propre localité entre la représentation nouvellement admise, composée de 83 membres, et l'ancienne, qui n'était que deux fois plus forte, plus nombreuse que celle des Mazoviens. Remarquons ces innombrables relations de famille et de parenté que les Mazoviens avaient sur tous les points de la Pologne, particulièrement de la nouvelle formation et le penchant de la nouvelle représentation qui, timide, hésitante, irrésolue, comme elle se montrait, devait plutôt suivre instinctivement la représentation intermédiaire, mitoyenne, que l'ancienne ; et nous pouvons nous imaginer l'importance et l'effet des votes et des cris des Mazoviens dans toutes les affaires nationales, dans les diètes, sur le champ de l'élection et partout. On peut dire que la direction des affaires de la république échappait des mains des Polonais, qu'elle entrait sous la direction de nouveaux frères russiens et litvaniens et essentiellement sous l'impulsion des Mazoviens qui exercèrent toujours leur influence prépondérante, spécialement dans les temps plus rapprochés de l'union de Lublin, avant que la fusion des parties réunies se fût suffisamment consommée, avant que l'esprit civique de la nouvelle noblesse arrivât à sa maturité. La marche différente de la chose publique et grand nombre d'évène-

ments qui survinrent, s'expliquent par cette nouvelle combinaison des prédispositions locales, des tempéraments provinciaux et de leur coopération.

113. LES PARTIS RELIGIEUX S'ARMENT.

On prétend que Sigismond-Auguste, en se déclarant pour le calvinisme ou pour le protestantisme, pouvait sauver la Pologne, qui périt parce qu'elle était catholique, quand les états réformés arrivèrent à leur haute position. Je ne conteste pas que la Pologne n'ait subi le sort des autres états catholiques, mais je n'oserais avancer que son salut dût sortir du calvinisme ou de quelque autre réforme de cette époque. Dans de semblables hypothèses, on se relate à des évènements qui ne devaient arriver qu'en cas qu'un autre système eût été suivi. Ce qui est certain dans cette supposition, c'est que Sigismond-Auguste aurait décidé dans son état une rupture religieuse, sans qu'on sût quelle issue elle aurait eue, et qu'en effet, il l'a retardée, sans pouvoir l'empêcher d'abîmer la Pologne cent ans plus tard. Le génie national disait qu'il fallait donner un refuge et un libre exercice à tous les cultes, à toutes les doctrines, sans se déclarer pour aucune, et de fait, le civisme, dans son fonctionnement, ne distinguait aucun culte ; mais l'influence étrangère y intervenait et opposait mille obstacles. Un pressentiment pénible, inspiré par l'aspect sombre et ensanglanté de l'Europe, saisissait tous les sectateurs. Discutant librement sur leurs principes, ils se préparaient à combattre ou plutôt à repousser les attaques, ils s'armaient. Le génie de la nation, par l'organe de la diète, présentait à la cour de Rome les propositions de la réforme du catholicisme, afin de désarmer les partis et de prévenir la rupture. La cour de Rome, effrayée, s'efforça, en 1564, d'imposer de sa part les décrets du concile de Trente, afin de mieux organiser le combat. L'alarme grandit parmi les novateurs, leur synode de Sandomir proclama, en 1570, le *consensus* politique, afin de se retrancher dans l'union fraternelle contre les sociniens et les catholiques. On s'agita dans les deux Pologne, en Prusse, en Litvanie, même dans les provinces russiennes, où des questions surgirent dans le rit grec. La seule Mazovie est presque étrangère à ces émotions ; quelques nouveaux secta-

teurs y circulent, s'y établissent sans trouver de prosélytes; elle est indifférente à la fermentation générale, elle persiste dans sa discipline catholique romaine. Les novateurs cherchent à fraterniser avec les catholiques, afin de se préserver de l'attaque, le génie national les seconde pour la dernière fois, et la confédération, garantissant la paix entre les dissidents, avait été conclue en 1573 au centre de la Mazovie, à Varsovie, sur le terrain neutre, du moins encore impassible. Les petites passions et les suggestions étrangères brisent presque sur-le-champ cet acte solennel. La cour de Rome anime les prétentions des évêques, conjure, obsède le roi Etienne. A la voix du catholicisme, les Mazoviens orthodoxes applaudissent, et le catholicisme est debout, il est l'état. Le rit grec, en Pologne, qui accepta autrefois le concile de Florence, abolit le schisme. Les discussions soulevées dans son sein dans les temps postérieurs, sans manifester une rupture fatale, semblaient relâcher les liens de la discipline. Le rit latin y intervient, cherche, en 1595 et 1598, à raffermir l'orthodoxie romaine, par la funeste union de Brzesc, afin de mieux condenser et compter ses forces, et de se munir de nouvelles armes. Le schisme, plus opiniâtre, se déclare et s'irrite; les non-unis, se rapprochant de l'ancien schisme (moskovite) qui n'avait pas adhéré dans son temps à l'union de Florence (310), forment un camp séparé, ennemi des latins,

(310) On sait qu'Isidor, métropolitain de Kiiov, était mal accueilli à Moscou, où résidait souvent un autre métropolitain sous la protection du grand-duc, et alimentait un schisme disciplinaire exploité par l'avarice des patriarches de Constantinople. Une petite portion des Grecs sous la domination litvanienne, se détacha aussi de la doctrine d'Isidor, et nourrit une séparation. Le roi Alexandre établit en faveur de sa femme Hélène, fille du grand-duc de Moskou, une chapelle ou cerkiev désunie à Vilna; Hélène elle-même érigea à Minsk, en Litvanie, une nouvelle métropole désunie. Le schisme se trouvait donc assis dans la république et pouvait y gagner du terrain, méritant une protection politique comme les autres cultes. Lorsque généralement l'autorité du pape s'affaiblit en Pologne sous le règne de Sigismond-Auguste, le nombre des désunis devenait plus considérable, au point qu'au moment de l'union de Brzesc, vers 1595, la cour de Rome elle-même ne comptait plus que 2169 églises grecques de son ressort, et 1089 qui lui furent infidèles.

peu favorable aux novateurs. Appelés par ceux-ci, ils ouvrirent leur convention avec les calvinistes à Vilna, en 1599. Malheureusement ces derniers s'imaginaient alors qu'ils pouvaient se rapprocher mutuellement, même dans la doctrine. Leur proposition refroidit les désunis. C'est avec peine qu'on y parvint à dresser un acte d'union politique peu sincère (*). Lorsqu'en 1606, la fermentation populaire, animée par les non-catholiques, éclata en rokosz; alors les Russiens non-unis se tenaient à l'écart, les Mazoviens n'y figurent pas. La cause royale est celle de ces derniers, parce qu'elle est catholique ; ils sont médiateurs entre Sigismond III et les rokoszans ; les diètes tenues au centre de la Mazovie sont favorables à la cour, et l'affaire de Guzov ouvre une autre ère pour la Pologne, déclarée exclusivement catholique.

114. LES ÉVÊQUES.

Les évêques, reprenant leur ancienne autorité, furent animés d'un zèle qui grandit d'autant plus, qu'ils trouvaient moins de résistance, qu'ils se virent appuyés par le monarchisme, par Etienne et par la cour de Sigismond III. Encouragés par la cour de Rome, ils se concertaient entre eux, rétablissaient une discipline plus sévère pour le bas clergé, amélioraient leurs séminaires, rétablissaient les écoles, attaquaient la presse par leur censure, appelaient à leur juridiction les infidèles, protestaient infatigablement contre toutes les décisions nationales contraires à leurs démarches, réunissaient plus souvent les synodes. En 1576, ils adhérèrent aux décrets du concile de Trente, ne se réservant que quelques exceptions; en 1589, au synode de Gnezne, ils renouvelèrent les protestations contre la tolérance des dissidents, proclamée par la confédération de Varsovie; ils décrétèrent, en outre, de ne plus permettre le libre exercice du culte à tous les

La nouvelle union fut d'abord couvée à Rome en 1593, et comme elle ne fructifiait pas, elle fut relevée et mise au jour à Brzesc, en 1595.

(*) Les non-unis négligèrent pour la plupart d'apposer leurs signatures à l'acte de cette confédération de 1599, dont l'original se trouve dans quelques archives à Kœnigsberg (Jos. Lukaszevicz, hist. des églises helvetes en Litvanie, t. I, p. 134).

non-catholiques, d'empêcher l'ouverture de nouvelles écoles tenues par les dissidents et de recouvrer les églises perdues, tombées en possession des dissidents. Ces derniers se trouvent enfin ouvertement menacés, et l'attaque terrible commençant sur tous les points, ruine leur sécurité. Les évêques eurent recours à la haute-cour, aux tribunaux suprêmes, où ils étaient certains de gagner légalement leur cause ; aussi, les sentences des tribunaux privaient les dissidents de temples et les dépouillaient de leurs moyens matériels. Dans les autres efforts, les évêques ne trouvaient pas encore autant d'assistance, ni chez les autorités civiles, ni chez le clergé séculier de leur dépendance, ni chez les moines, pas même chez les dominicains ils l'ont trouvée plus efficace chez les jésuites, qui se virent honorés de leur protection, aussi bien que de la protection royale, et ils en surent profiter. Bientôt, lorsque l'ardeur des évêques se ralentit, les jésuites continuèrent infatigablement l'épuration de la Pologne recatholicisée.

115. LES JÉSUITES.

Dès l'origine des jésuites, une voix réprobatrice de leur institution s'est élevée sur tous les points de la chrétienté. L'esprit national, en Pologne, recula d'effroi, mais la liberté garantit la sécurité à leurs établissements. Bientôt, les rokoszans, élevant des plaintes amères contre leurs opérations, signalant la désolation qu'ils apportaient à des générations futures, firent entendre des présages sinistres. Les jésuites apparurent d'abord à Brunsberg, sur un coin éloigné, dans le duché épiscopal de Varmie, et ils employèrent, pour se répandre et s'enraciner en Pologne, des biais qui leur ont servi admirablement dans d'autres pays. Leur organisation exclusive, leurs maximes et leur conscience fertiles en toutes sortes de restrictions mentales, rendaient bons tous les moyens possibles pour parvenir; rien ne leur était illicite. Couverts de la robe d'étude et de piété, ils s'emparaient des sommités et des capacités. Bientôt ils acquirent pour leur congrégation plusieurs gens instruits et de talent. Par des manières insinuantes et souples, ils gagnèrent la protection des évêques et de plusieurs maisons opulentes ; par finesse et ruse ils s'insé-

rèrent dans l'intimité des familles; ils séduisirent la confiance du roi Batori; appuyés par Rome et par l'Autriche, ils possédèrent la conscience de Sigismond III; ils persuadèrent ce dernier de ne pas confier des charges publiques aux dissidents. Aussi, l'épuration du sénat commença, et toutes les dignités et fonctions qui dépendaient de la nomination royale, furent tous les jours plus inaccessibles aux dissidents. Les jésuites ouvrirent leurs écoles à Posen en 1572, à Vilna en 1579, à Kalisz en 1595 et ailleurs (311). L'écho de l'instruction nouvelle et supérieure fit peupler leurs écoles. Les dissidents, eux-mêmes, eurent l'imprudence ou la faiblesse d'y envoyer leurs enfants. Une nouvelle génération toute jésuitique se disciplinait. En même temps, quelques défections se manifestèrent dans les rangs des dissidents qui, de jour en jour, commencèrent à perdre leurs protecteurs. Les prédicateurs jésuites firent un grand éclat en sermonant continuellement le peuple (312), et par les disputes théologiques en langue latine, incompréhensible pour le peuple, avec des dissidents dans les églises et les colléges, où les jésuites argumentaient sans fin, parlant avec une faconde admirable, et tâchant d'avoir le dernier mot, ils imposèrent à la multitude qui, stupéfaite de cette fougue inépuisable, fut édifiée des allures, du savoir, du zèle, de l'ardeur des nouveaux apôtres de la foi. Aussi, la dévotion et la ferveur gagnaient tous les jours les âmes fidèles, l'aversion contre les dissidents s'envenimait, et Posen, le premier point de l'opération militante des jésuites, a vu, la première, en 1593, des écoliers jésuites se porter à des violences dont les dissidents furent l'objet. Bientôt, en 1605, la population de

(311) C'est par la protection des évêques, comme je l'ai dit, qu'ils ont eu leurs premiers colléges. Stanislav Hosius, évêque de Varmie, fonda en 1511 leur collége à Brunsberg; l'évêque de Posen Adam Konarski, établit celui de Posen en 1572; celui de Vilna fut érigé en 1570 par l'évêque de Vilna Valerien Protasevicz, a Kalisz le collége fut bâti en 1595 par l'archevêque de Gnezne, Stanislav Karnkovski. A la suite de premières fondations épiscopales, Etienne Batori érigea le collége de Vilna en université en 1578, puis il fonda les colléges en 1579 à Polock; en 1581, à Riga; en 1583, à Dorpat, à Grodno.

(312) Vuiek et Skarga, les plus célèbres prédicateurs des jésuites, furent Mazoviens.

cette capitale partagea cet emportement. Ces premiers accidents pénétrèrent de terreur les dissidents et fournirent des sujets aux griefs des rokoszans, bien que, dans toute cette époque préalable, une dissimulation étudiée dirigeât encore les démarches de l'apostolat. Depuis l'affaire de Guzov, tout se déclara d'une façon plus terrible (313).

116. INTOLÉRANCE.

Dès le moment de la dispersion des rokoszans, l'intolérance et la persécution firent des progrès sans réserve. Le sentiment national, comme possédé par un esprit malin, ne s'effraye plus; mais il s'irrite; sa bonne foi, sa conscience, sa crédulité sont séduites et entraînées par la voix de la piété et du zèle. La Prusse résiste plus long-temps à la violence, parce que le luthéranisme y est plus solidement établi, mais l'antagonisme y fermente, la dévotion de part et d'autre s'anime. Mazovie et sa capitale suivent aveuglément l'impulsion conforme à leurs dispositions; livrés aux pratiques sévères et bigotes, elles enveniment leur aversion contre les hérétiques et les impies (314). Dans les deux Polognes, à la veille du dernier

(313) Une émeute scandaleuse à Krakovie précéda celle de Posen, elle arriva en 1580 contre les luthériens, plusieurs y périrent et la maison où ils se réunissaient, fut démolie. Cet accident révéla les dispositions de la population des villes capitales plus rapprochées des frontières de l'Allemagne, où l'on avait tant d'exemples d'intolérance et d'acharnement. Les tumultes se renouvelèrent à Krakovie en 1591 et 1606, toujours contre les luthériens.

(314) En 1612, Jean Tiszoviecki, bourgeois de Bielsk, fut condamné à mort sur les instances de la reine; et exécuté à Varsovie comme impie, parce qu'il parlait contre la trinité, se moquait du culte des images, et avait maltraité le crucifix. C'est l'acte sauvage dont Mazovie et sa capitale sont témoins. Cette capitale est plus renommée par la bigoterie de cette époque. — « Toute la semaine sainte, dit en 1644 Laboureur (*Voyage de Guébriant*, t. I, p. 208), nous fûmes témoins du zèle excessif des Polonais, et particulièrement du peuple, qui s'écorche du fouet dans les églises. Tous les samedis de carême, sur le soir, il ne manquait jamais de se fustiger ainsi: mais depuis le mercredi saint jusqu'au jour de pâques, c'était une chose pitoyable de les voir aller par

danger, une désertion funeste éclaircit les rangs des dissidents. Des conversions nombreuses de grandes maisons et de toutes sortes de familles nobiliaires, diminuèrent leurs forces, privant leur existence de protecteurs. La petite Pologne, toujours scandalisée et indignée de l'impiété des sociniens, prit des mesures plus efficaces pour l'arrêter, et, suivant l'exemple de la grande Pologne, agit de même contre les dissidents, si l'on peut dire, avec moins d'acharnement que contre les sociniens (315). Les passions de la grande Pologne furent plus hautes et plus violentes. Dans l'espace de quinze ans (1606-1620). les frères-bohêmes y furent privés de deux tiers des églises, Certes, la proportion des pertes des autres dissidents n'était pas si élevée, mais partout, par les décrets des tribunaux ou par les voies de fait, on leur reprenait les églises et les pa-

diverses compagnies de 50 et de 100, après un crucifix, les disciplines au côté, teintes de sang, plusieurs desquelles avaient des pointes de fer, hurlant horriblement par les rues et cherchant les églises tout le jour et la nuit avec des vilains flambeaux de poix ; ils étaient vêtus d'un capuchon percé à l'endroit des yeux avec un froc de même toile blanche ou bien de toile noire semé d'ossements et de têtes de mort blanches, avec ces mots : *memento mori*. Le vendredi saint, ils ne cessèrent de se fouetter dans les églises de la ville et des faubourgs, où ils entraient avec cette prière : *Jesus pius, Jesus fortis, deus immortalis, miserere nobis*. Ils se couchaient après le ventre contre terre, et baissaient aussi leurs croix, puis, se relevant, ils se découvraient les épaules nues et s'écorchaient vigoureusement l'espace d'un lamentable *miserere*, et l'on en voyait plusieurs dont les plaies étaient enfoncées de l'épaisseur d'un doigt. Ce qui se faisait dans la ville se pratiquait encore à la campagne avec plus d'austérité, et de la galerie du chateau de Varsovie, nous voyons les villages de la rive de la Vistule, tous en feu de la lumière des flambeaux, et mille sortes de processions avec ces cris épouvantables. Je plaignais beaucoup leurs épaules et plus encore leur superstition, car ils croyaient avoir beaucoup avancé leur salut, en se fouettant ainsi, et en ne mangeant point de beurre le carême,

(315) En 1627, à Lublin, on a démoli le lieu de la réunion des sociniens ; en 1637, on a puni leurs étudiants qui ont insulté la croix à Rakov ; en 1638, les temples des sociniens sont fermés par le décrêt de la diète.— En 1646, les étudiants du collège des jésuites à Lublin, pillèrent la synagogue des juifs, et tuèrent huit israélites, ils en furent punis-

roisses. Maintes fois, les décrets des tribunaux interdisaient l'exercice de leur culte ; la population ameutée détruisait leurs temples et leurs écoles ; le feu consumait leurs édifices, et cela ne s'est point passé sans des rixes violentes. La guerre avec la Suède continuait alors en Livonie, les Suédois commettaient des cruautés sur des jésuites et des catholiques; par répression, les dissidents, sur plusieurs points de la république, furent traités, bien que moins cruellement, mais d'une manière non moins scandaleuse, par leurs compatriotes catholiques. Ils souffraient et enduraient toutes ces persécutions croissantes, se plaignant sans succès de ces violences; cependant, à cette époque si déplorable, les dissidents de Bohême, poussés à l'extrémité par la cruauté tyrannique de la maison d'Autriche qui dépeuplait leur pays (entre 1622 et 1627), cherchaient un asile dans la Pologne, et y trouvèrent pendant un certain temps un refuge assez paisible. En Litvanie, la diminution des non-catholiques allait plus lentement. Cependant elle devint tout de suite très-sensible. Le calvinisme avait prospéré sous la protection des maisons puissantes ; quelques défections le privaient de cet appui ; le socinianisme le déchirait aussi ; or, malgré la marche tardive des défections, sa résistance se vit dépouillée de tous ses moyens, bien que l'acharnement contre eux devînt plus sauvage, par l'empire que prirent les jésuites (316) et par la variété des cultes sur lesquels les jésuites et la violence pouvaient remporter des victoires. Sous le poids de cette ferveur religieuse, le peuple de la loi de Moïse n'était guère ménagé dans toute la Pologne (*). L'argent et des relations particulières, de petits intérets, préser-

(316) En 1581, une sédition éclata à Vilna à l'occasion que l'évêque brûla les livres des luthériens, des calvinistes et des schismatiques; en 1611, les protestants furent maltraités dans leur temple et dans leur école, à la provocation des jésuites ; en 1644, les étudiants firent des tumultes furieux, et calmés par la force armée.

(*) Preclav Moïecki, dans son ouvrage intitulé : *Cruautés des Juifs*, Krakovie, chez Siebeneicher, 1618; et Miczinski : *Miroir de la couronne de Pologne*, outrages et perturbations excessives de la part des juifs adressés à la diète de 1618, en ont déversé tout ce que la haine peut imaginer.

vaient ce peuple de la persécution intolérante (*), mais il n'était pas moins vexé et humilié (**). Ce n'est plus la calotte jaune (que Capistran proposait) qui allait distinguer les juifs, mais le costume entier; il ne leur était plus permis de suivre les modes de l'habillement de la noblesse. Les adorateurs du dieu de Mahomet, établis en Litvanie, furent en butte à des mauvais traitements encore plus sensibles. Déjà, la troisième rédaction du statut, en 1588, les privait de la faculté de posséder les charges publiques. Plus tard, d'atroces calomnies répandues en 1616 contre eux (317) provoquaient des haines superstitieuses. Leur vertu silencieuse s'arma de résignation, réfutant mieux l'imposture par leur conduite que par la faible apologie publiée tardivement en 1630 en leur faveur (318). Un plus vaste champ des commotions religieuses s'ouvrit au sein du rit grec, qui occupait, non-seulement les provinces russiennes, mais aussi une grande partie de la Litvanie. Le prosélytisme des nouveaux unis, marchant avec une ferveur ardente, provoqua une résistance violente ; il comptait des martyrs en Litvanie (319), et le peuple, bien que puni, fermentait au plus haut degré dans les provinces plus chaudes du midi, s'ameutait et se préparait à une terrible secousse. Tel était le tableau que, pendant quarante ans, (1607-1648), présentait la république sous le rapport de la religion, plus passive chez les persécutés du côté de l'occident, plus résistante et active chez les opprimés du côté de l'est. Présage sinistre !

(*) Leur presse continuait à être sous l'imprimatur ou sous la protection du haut clergé, et ils imprimaient librement tout ce qu'ils voulaient. Le haut clergé continuait aussi à donner l'autorisation à chaque demande de l'érection d'une nouvelle synagogue.

(**) Ut tumultus contra judæos et eorum cedes in civitatibus Polonis coerceantur, demandaient les états de la province Prusse à la diète de 1664.

(317) Dans l'ouvrage de Pierre Czizevski, intitulé : *Alfurkan des Tatars*, partagé en quatre parties, livré à l'impression en 1616 et 1618.

(318) *Apologie des Tatars*, ouvrage publié en 1630 sous le nom d'Azulévicz.

(319) L'archevêque de Polock, Josaphat Kuncevicz, fut massacré en 1623 à Vitepsk, par les habitants de cette ville.

117. ESPRIT DE LÉGISLATION.

Le bon sens national, suivant son sentiment, a dit en 1552, 1563, 1565, 1568, par l'organe de Sigismond-Auguste et des diètes, que les anciens décrets iagellons contre les hérétiques, quoique insérés dans le volume de commune ou code législatif, n'ont aucune valeur, aucune force, qu'ils n'obligeaient que momentanément, leur nature n'étant qu'éphémère ; et aucune voix postérieure n'osa s'élever contre cette opinion une fois établie. A la même époque du rapprochement définitif de deux nations, il était dit que les temps étant changés comme les motifs de la loi et les décrets intempestifs, la religion ne pouvait plus entraver la jouissance du droit civique. Aussi, vers la fin du règne de Sigismond-Auguste, ne comptait-on dans le sénat que deux sénateurs laïques qui professaient la religion catholique (320) sans que cela blessât l'opinion de la nation entièrement catholique, qui voyait que cette déférence pour toutes les opinions qui végetaient depuis long-temps et qui pullulaient tout nouvellement, assurait la tranquillité de l'état, employait des hommes capables à son service, décidait l'union intime des populations et des provinces. L'esprit de la législation admit donc de fait cette maxime que la religion ne pouvait empêcher la jouissance pleine et entière des prérogatives civiques (*). La confédération de Varsovie qui, en

(320) Constantin Ostrogski (dont la maison protesta en 1595 contre l'union de Brze-c) était hautement schismatique en 1522, lorsqu'il occupait toutes les grandes dignités comme hetman et sénateur palatin de Troki. Pac, évêque de Kiiov, devenu luthérien, dépossédé en 1566 de l'évêché, à l'instigation de la cour de Rome, resta dans le sénat comme castellan de Mscislav. Encore, Sigismond III admis dans le sénat le podkomorzy de Krakovie, Cikovski, socinien. Je donne ces quelques exemples trop notoires, tirés de la multitude des autres, qui furent la conséquence de mesure générale.

(*) C'est pourquoi les dissidents en 1632, conformément à l'usage et au droit, demandaient d'insérer dans le serment royal : sine discrimine religionis dignos et bene meritos ad honores, dignitates et beneficia reipublicæ admittam, recipiam et promovebo (Jos. Lukaszevicz, hist. des églises helvet. en Litvanie, t. I, p. 186.

1573, assura la paix aux dissidents, malgré quelques réclamations, fut cependant considérée toujours comme irrévocable, comme une loi positive, et jamais, malgré le changement du système, elle ne fut appelée éphémère. Le bon sens national, malgré tout égarement du sentiment, n'osa s'élever contre son ouvrage. Cependant, depuis l'affaire de Guzov, la marche des choses prit décidément le chemin opposé. La législation peut être considérée comme stationnaire, mais revenant sur maintes anciennes dispositions, elle se fait leur interprète, elle tient un autre langage, et elle s'occupe plus que jamais de religion. Les protestations de zélés catholiques se multiplient sans fin à la suite de celles des évêques (321). Les dissidents déposent leurs griefs sans succès (322). On répond à leurs réclamations par des reproches : que leur doctrine est nouvelle, arrivée de l'étranger; on les repousse par des menaces, que la république ne les souffre qu'autant qu'ils se montreront sans prétention, et qu'elle saura les réprimer et s'assurer de la tranquillité (323). Ce langage devenait de jour

(321) Salvis juribus catholicæ romanæ ecclesiæ ; excepto articulo confederationis dissidentium.

(322) « Nous sommes des enfants dévoués à la république, » dit alors à la diète, un des schismatiques, répondant aux reproches de Sigismond III, « mais pouvons-nous marcher contre des ennemis extérieurs, étant persécutés par ceux que nous avons dans le pays, et par l'union cruelle (de Brzesc) qui nous prive du bien être civil et de la paix de l'âme. Partout, nos temples sont fermés, les prêtres exilés, les biens de l'église spoliés ; on ne baptise plus les enfants, on ne confesse plus les mourants, on n'enterre plus les morts, on jette leurs corps dans les champs, comme des animaux immondes. Tous ceux qui n'ont pas trahi la foi de leurs pères, sont éloignés des fonctions publiques ; notre orthodoxie est un crime ; la loi ne nous protège pas, nos cris ne sont pas entendus ! »

(323) « Comment les dissidents peuvent-ils se plaindre contre les décrets des tribunaux, » disait en 1648, à la diète de convocation, Balthazar Sarbievski, juge terrestre de Ciechanov en Mazovie, « si eux-mêmes s'assemblent dans le jardin de Radzivill, dans la capitale même, blasphèment la sainte église catholique, bien qu'il leur est défendu, par la loi fondamentale du duché de Mazovie, de se trouver dans les limites de Mazovie.

en jour plus hautain, plus menaçant, plus insultant. Vladislav IV pensa à rapprocher les esprits et convoqua, en 1645 ; un colloque, *colloquium charitativum*, à Thorne. Le ton insolent y fit connaître que la religion catholique était dominante et exigeait l'abjuration de toute autre doctrine. Au sénat, il n'y avait plus de dissidents (324).

118. LA PÉRIODE DE LA DÉCADENCE OFFRE UNE LUTTE AVEC DES PRINCIPES ÉTRANGERS.

Toute la période précédente nous présente le retour du principe slave et le développement progressif de la nation, bien que modifié par la civilisation du siècle. Il ne se laisse point séduire ; rien n'ose résister, tout lui cède. C'est le progrès de l'élément de la grandeur de l'état, et le progrès de sa plus haute félicité. Dans la période de la décadence de la Pologne qui va nous occuper ; dès le commencement, un autre tableau se déroule devant nos yeux. C'est une collision, c'est un combat, c'est une rixe continuelle des éléments hétérogènes radicalement opposés. Bon gré, mal gré, le principe national est engagé dans une lutte dangereuse avec des principes étrangers, que le concours des circonstances ramène dans le pays, et qu'on lui inflige importunément. Le génie national voulait soutenir l'indépendance de l'église nationale, demandait la réforme de sa discipline ; la politique ultramontaine lui apporte les décrets du concile de Trente et l'obéissance passive. L'inclination nationale à la tolérance s'efforce d'entretenir la paix entre les dissidents ; cette politique étrangère suscite des protestations, fomente la persécution. Celle-là cherche au moins à établir une fraternité politique parmi les dissidents ; le luthéranisme allemand s'y oppose. La liberté nobiliaire protège toutes les doctrines ; le jésuitisme étranger envenime les haines contre elle. L'orga-

(324) L'épuration du sénat fut presque consommée du temps de Sigismond III, Cum Sigismundo III, regni gubernationem aggrediente, maxima senatorum pars, novæ religioni dedita esset ; moriens, duos tantum palatinos, kalisiensem nimirum, et Belzensem, religionis dictæ propugnatores in senatu ipso Sigismundus III, relinqueret (Cellarius, descr. Pol. p. 111). La dernière épuration a eu lieu en 1669.

nisation de la république détache la question religieuse du civisme et de la politique; l'influence étrangère l'identifie. Tout cela partait d'en haut. C'est le roi pris à l'étranger, c'est le haut clergé, ce sont les seigneurs qui remuent ces éléments contraires. Ce que le sentiment national repousse avec répugnance et déteste, le roi, avec sa camarilla, avec ses courtisans, le recherche avec prédilection, le protège, le soulève. Le système dynastique qui a manqué de détruire la Léchie, désavoué par la nation, condamné par sa souveraine puissance, se voit rappelé par des idées étrangères qui maintiennent la république dans une continuelle inquiétude, et en font subir toutes les conséquences. Jadis, dans la période précédente, quelques cas extraordinaires ont agi contre le principe et l'intérêt de l'état par le népotisme royal; dans la période sur laquelle nons portons notre attention, la pensée dynastique s'occupe en toute occasion de l'hérédité, du népotisme, du successeur (325). Le républicanisme national est en tout temps alarmé des projets, des petits efforts, de l'augmentation du pouvoir que l'idée monarchique étrangère alimente sans cesse, entraînant la cour dans des intrigues et des menées occultes. Le génie national a bien constitué la fraternité et l'égalité dans la classe civique, neutralisant ou nivelant tous les éléments aristocratiques; ces éléments reprenant de la force, fonctionnent en sens inverse, imbus d'idées étrangères, ils façonnent leur aristocratie sur le modèle étranger, s'entendent avec des étrangers et ouvrent à leur politique une influence illimitée. Le royalisme, l'aristocratie, la haute hiérarchie sont des éléments étrangers à la république, contraires et ennemis de ses principes. Dans la période précédente, tout présentait un progrès; dans celle de la décadence, tout va dé-

(325) Le droit d'hérédité de Vasas, fatigua et épuisa la république depuis 1562 jusqu'à 1660, pendant 68 ans. Le népotisme fit perdre la Prusse du temps des Iagellons, il rembrunit et troubla les règnes de Sobieski et des Saxons, bien que les élections n'ont occasionné que treize années de troubles ou de guerres (comme l'observe Sismonde de Sismondi), mais la question des successions étrangères, attachée aux chefs élus, inquiéta tous les règnes de la dernière période, à l'exception des règnes très-courts de Vladislav IV et de Michel.

celer une lutte des principes hétérogènes qui ne peuvent s'accorder, qui s'efforcent de s'affaiblir, de se renverser et qui engendrent une anarchie. Cette lutte terrible et longue, excitée par le haut égoïsme, se déclare dès le moment qu'on a invité les étrangers à diriger la république, et elle a provoqué le rokosz de Sandomir. Après la dispersion du rokosz dans les premiers quarante ans (1607-1648) jusqu'à la mort de Vladislav IV, elle défigure, désorganise l'état, introduit le dérèglement, la dépravation; c'est une section de la période déplorable qui fait naître l'anarchie. Nous avons déjà observé cette perturbation sous le rapport de la religion, nous allons l'examiner sous le rapport civique, politique et social.

119. LA ROYAUTÉ TRACASSE LE PRINCIPE RÉPUBLICAIN.

Le sage Sigismond-Auguste, plongé dans la dissolution des mœurs, se fiant avec crédulité à la sorcellerie, se conformant au principe de l'état, jouit du titre monarchique, n'étant que le chef, le président de la république; il désavoua le droit dynastique, et lorsque la petite cabale exploitait dans sa retraite sa cassette et dilapidait son trésor particulier, la république n'avait rien à réclamer; il couronna le triomphe du progrès. Sigismond III, d'origine suédoise, de pays protestantisé; par ses habitudes et ses affections, allemand et catholique, bigot, entouré d'exorcistes, de jésuites, de convertisseurs, d'Allemands, consumé d'un désir ardent de voir tout le monde converti, accroché au char ensanglanté des Habsbourg, qui se promenait sur des milliers de cadavres, victimes de l'intolérance, des persécutions et de leur sentiment civique: dirigeait clandestinement ses machinations étrangères, suivait son système dynastique, excitait la guerre de succession et de religion, désavouée par la république, exploitait les ressources de l'état, dilapidait le trésor à son avantage; et depuis l'affaire de Guzov, rien ne l'arrête dans tous ces excès (326).

(326) Des plaintes seulement et des reproches se faisaient entendre dans les diètes, sans qu'ils eussent eu des suites, contre la guerre de Suède dans laquelle Sigismond III impliqua la république, faisant valoir son droit particulier d'hérédité contre les traités clandestinement con-

Sigismond III désorganise impunément la république, suit une diplomatie inique, prépare, par ses propres démarches, des malheurs plus graves. Son fils, Vladislav IV, plus raisonnable, plus tolérant, plus polonais, adoucit un instant le mal, et allait être entraîné dans de semblables détours, contraires à l'esprit national, lorsqu'il rencontra inopinément une résistance et fut forcé d'interrompre ses projets. La mort le délivra des reproches et des malédictions qui suivirent le glorieux règne de son père. La république, bien qu'elle montre peu de vigueur dans l'espace de ces quarante ans, réprouve cependant la conduite royale, et dévoile ce triste désaccord qui existait entre elle et son chef.

120. L'ARISTOCRATIE REPREND POSITION.

Le roi de Pologne, disaient les Polonais, est comme celui des mouches à miel : il n'a point d'aiguillon et ne peut faire de mal à ses sujets, mais il peut faire beaucoup de bien, parce que les évêchés, les abbayes et toutes les dignités séculières, des palatins, sénateurs, chanceliers, starostes, généraux, les premières charges de la guerre, des finances, de la justice et de la police, sont à sa nomination, et qu'il y pourvoit selon sa volonté (327). Cette énumération décèle sous quel point de vue on considérait ce bien et qui en avait tout l'avantage. C'était l'aristocratie seule, l'aristocratie factice qui en profitait. On croirait qu'elle a fait un pacte avec la royauté et qu'elle marchait d'accord, mais son égoïsme et sa turbulence, enfin, l'organisation populaire de la noblesse, empêchaient l'alliance intime ; toutefois, entre l'égoïsme royal et l'égoïsme aristocratique, existait un pacte contraire à l'esprit national, chacun tirait sa corde, se rapprochait ou s'éloignait, marchait d'accord ou guerroyait, exploitant sans cesse l'état, se servant du

clus, et contre les secours qu'il donnait à la maison d'Autriche ; contre les intrigues de cette maison qu'il protégeait; de ce qu'il a donné l'évêché de Varmie à son fils qui n'avait que 9 ans ; qu'il a acheté pour son compte les starosties de Zyviec, disposa d'autres starosties en faveur de la reine. La proposition faite en 1626, de nommer de son vivant un successeur, révolta le sentiment de l'assemblée législative.

(327) Laboureur, voyage de Guébriant en 1644, vol. II, p. 10.

peuple nobiliaire comme d'une machine qui ne fonctionnait pas toujours à leur aise, mais qui rendait des services éminents dans leurs vues particulières. L'aristocratie des provinces nouvelles fraternisait enfin comme nous l'avons vu, avec l'égalité nobiliaire et semblait abjurer ses prérogatives, mais ses prétentions reparurent sous d'autres formes et ranimèrent le mouvement aristocratique dans toute la république. La réapparition de l'aristocratie plus active, part effectivement des nouvelles provinces. C'était, pour les aristocrates, se faire un honneur populaire que de prouver par des généalogies, par des ouvrages héraldiques, qu'ils avaient abandonné les titres princiers; mais on faisait remarquer qu'ils étaient en droit, par l'acte de l'union de Lublin, de les prendre (328). Les Radzivill et Ostrogski établirent en Litvanie et dans les terres russiennes des majorats en 1579 et 1618 (329). Les Radzivill étaient aussi, par l'acte de l'union, autorisés à jouir du titre de prince, qui était le titre de l'empire, un titre étranger (330), et ils recherchaient des alliances avec les maisons réputées souveraines (331). L'ambition de l'aristocratie se porta à cette époque au-dehors du pays en y cherchant la domination et la fortune. Les deux Valachies et Moskou furent envahies; là, elle s'aventurait et courait en désordre le champ de l'émulation. En Pologne, c'était aussi se faire honneur populaire que de refuser les titres étrangers. Cependant les ambitieux, particulièrement plusieurs des nouveaux parvenus, s'empressèrent de suivre les traces de leurs frères puînés : majorats, titres, mariages diplomatiques; reparurent dans la couronne,

(328) Les ouvrages héraldiques, particulièrement celui d'Okolski (orbis polonus), nommaient un nombre considérable de ces noms exprinciers : Koribut, Koriat, Koszerski, Korecki, Lubar, Lukomlski, Massalski, Prunski, Prus, Zienievicz, Zbarazski.

(329) Le majorat *ordinacia* de Radzivill, fondé en 1579, était d'Olyka, de Niesviez, de Mir, de Kleck; le majorat d'Ostrogski, en 1618, était d'Ostrog et de Dubno.

(330) Acqui en 1515 et 1518.

(331) Le prince Jean Radzivill de Birze, épousa, en 1613, Elisabeth Sophie, fille de Jean Georges, électeur de Brandeburg. Les Visnioviecki s'allièrent avec les Mohila, princes de Moldavie; Zamoïski avec Batori, prince de Transilvanie, etc., etc.

et des expéditions aventureuses furent recherchées. Zamoïski, lui-même, en donna l'exemple (332). Bientôt les courses aventureuses cessèrent; toute leur ambition se replia vers leurs foyers, se renferma dans les limites de la république, où elle va manier les éléments étrangers, ennemis de la nation, au détriment de l'état.

121. OPULENCE ET PUISSANCE DES ARISTOCRATES.

» Nous ne voulons point plus de pays, disaient-ils, nous ne voulons point un roi trop puissant, ni même trop vaillant, ni trop sage; nous voulons qu'il soit libéral et magnifique comme nous; notre terre est la meilleure du monde, et parce qu'elle ne peut jamais manquer, nous vivons mieux dans le désordre que dans l'ordre, et si nous sommes mauvais ménagers, nous ne pouvons craindre de nous ruiner à cause de nos priviléges; tant s'en faut, nous sommes d'humeur à ne nous enquêter jamais de nos affaires. Nous vivons du présent, nous n'appréhendons point le futur; les biens ne sont rien qu'un accident, sujet à toutes sortes de révolutions : mais la noblesse est éternelle, c'est la richesse et la force de nos pays, et quiconque sera soigneux de la conserver, la relèvera s'il veut faire des

(332) Ossolinski s'énorguellissait d'être forcé de renoncer en 1637 au titre de prince que lui offrirent les électeurs de l'empire, mais il s'arrogeait celui de comte comme héritier des biens de Tenczinski, dont la maison allait s'éteindre en 1634, jouissant du titre de comte. Un Sapiéha de cette époque, Stanislav Jean, mort en 1635; refusa le titre princier que l'empereur Ferdinand II lui offrait; mais l'autre Sapiéha, Nicolas, palatin de Vilna, mort en 1609, accepta de l'empereur Maximilien II. celui de comte, qu'il attacha à ses possessions de Koden. Zamoïski, Myszkovski, Mniszech, furent des noms nouveaux, des parvenus. Zamoïski établit le majorat de Zamosc en 1589; les Myszkovski, le leur, en 1601, à Pinczov, et ils prirent le titre ridicule de marquis, que le principuscule de Mantou leur accorda. Mniszech entreprit de conquérir le trône des tzars. Comme les Radzivill se décorèrent du titre princier de l'empire, aussi, en 1547, Lubomirski en obtint un pareil de l'empereur Ferdinand III, cette dernière acquisition éveilla et révolta la noblesse.

actions dignes de sa naissance (333). » Aussi, se regardaient-ils comme chefs de la noblesse, et ils l'étaient effectivement. Ils avaient un nombreux entourage, composé de la jeunesse noble, qu'ils entretenaient à leurs frais (334); ils comptaient grand nombre de clients, de protégés, et ils entretenaient des régiments de parade et bien armés. Leur luxe, leur faste, étaient inexprimables. « J'entreprends de décrire une chose dont je ne puis faire qu'une peinture morte, dit un voyageur de la cour de France, en retraçant ce qu'il a vu en Pologne, et que je ne saurais me vanter d'avoir bien vue, puisque j'en fus ébloui. Quoique l'entrée ait duré huit heures, ce ne fut qu'un éclair pour nous, étant impossible de pouvoir particulièrement distinguer l'ordre, les habits précieux et les magnifiques caparaçons des chevaux des seigneurs polonais. » Cependant cette réception n'était composée que de la cavalcade de trois évêques et d'un Radzivill, qui n'étaient pas des plus opulents. Et lorsque ce voyageur entre dans l'intérieur de la maison : « L'Italie, dit-il, que nous avons vue depuis, n'a rien de si pompeux, ni qui tient plus du grand prince. J'avoue que je fus ébloui et que je crus avoir été transporté en songe dans un palais enchanté (335). » S'ils se ruinaient, ces opulents, la république était là pour les relever. Ses dépouilles étaient à leur disposition; les hautes dignités, les starosties leur assuraient des revenus qui compensaient les pertes et rétablissaient leur fortune délabrée. Cette manière de soutenir leur hauteur était plus convenable que les majorats ou autres moyens étrangers. Cependant leur ambition, leur inclination se plaçaient sur un point extra-nobiliaire, extra-légal; les allures de plusieurs prenaient une tournure étrangère; ils sortaient du cercle national, ils s'installaient en une classe plus élevée, prédominante, qui se distinguait et méprisait les institutions civiques. « La grande noblesse peut trancher de souveraine dans les villes de sa dépendance. Les seigneurs

(333) Laboureur, voyage de Guebriant en 1644, vol. II, p. 113.

(334) Kazanovski, qui n'était point des plus riches, en avait 200, habillés de satin jaune avec la veste de satin bleu, c'était leur uniforme (Laboureur, voyage de Guebr., vol. II, p. 53).

(335) Labour. *ibid.*, vol. I, p. 141, 210.

peuvent avoir troupes, gardes, places-fortes, commerce avec les princes étrangers, résidant à la cour de leur propre roi, avec lequel ils traitent en audiences. Ce qui a fait nommer le roi de Pologne, le roi des rois (336). » Et ces rois nombreux allaient non-seulement contracter des mariages à l'étranger, mais s'arrogeaient le droit de traiter en puissance et de conclure des alliances avec des puissances étrangères. Le peuple nobiliaire devait veiller à ses droits et combattre leurs prétentions, afin de sauver sa patrie.

122. LA DÉMOCRATIE NOBILIAIRE FAIBLIT.

Lorsque Rome conquérante, dévora cent peuples et les réduisit à l'esclavage, elle vit ses rues, ses places publiques envahies par une multitude de barbares, d'esclaves, d'affranchis, qui se disant citoyens de Rome, et peuplant les comices, allaient disposer des suffrages et du destin de la république. Le génie de l'antique Rome pâlit et bientôt quitta le capitole, l'abandonnant à un autre esprit. De grands évènements, amènent nécessairement de grands changements dans l'existence des états et souvent donnent origine à de grandes commotions. Aussi la république de Pologne, englobant dans sa fraternité des provinces spacieuses, antérieurement constituées d'une autre façon, devait subir le sort commun à toutes les grandes opérations humanitaires. Elle se ressentit de ces changements. Ses diètes, où toute action fut concentrée, son existence ultérieure, prennent une autre marche. Ces changements, ne sont ni hideux, ni funestes, comme ceux de Rome résultant des conquêtes et du joug imposé à cent peuples; ceux de Pologne, sont les suites d'assimilation et d'amalgame spontanés de plusieurs corps moins compactes, à un corps petit, mais dense et robuste. Or, sa densité, sa force, devaient nécessairement se dissoudre dans l'étendue spacieuse, comme un corps dur dans un liquide, faiblir et rendre l'ensemble de tous ces corps plus souple à l'action ennemie. Les évènements qui se sont passés dans l'intervalle d'une génération depuis l'union de Lublin, le prouvent suffisamment, comme nous l'avons remarqué; la représentation mi-

(336) Dalerac, anecdotes sur la Pol., t. II, p; 306.

toyenne, moins encore la nouvelle, ne secondait pas avec le même élan les manifestations populaires des polonais. L'esprit polonais se voit modifié, son essence se déclare d'une composition mixte ; enfin la grande commotion du rokosz de Sandomir, bien que battue par accident, révèle une certaine impuissance de l'action populaire. Toute la génération suivante, dans des discussions paisibles, se montra sur tous les points passive. Un malaise la tourmente, et la démocratie nobiliaire n'a pas de confiance dans ses forces, elle semble avoir perdu sa vigueur ; elle est évidemment paralysée par la lenteur, par l'irrésolution, par une disposition différente de ses confrères. Elle fait dans les diètes force démonstrations, beaucoup de tapage, mais elle temporise, elle transige. Désappointée dans ses manifestations précédentes, elle est en outre distraite et entrainée par des chefs sur un autre horizon. Inspirée par des exploits militaires de Batori. elle tourne toute son impétuosité vers les expéditions lointaines, elle suit les traces des invasions aventureuses des magnats, cherchant une vaine gloire et une fortune chétive que lui offraient le pillage et le butin. En attendant, des plantes parasites prennent racine dans la démocratie nobiliaire et dépravent son caractère, des principes étrangers se disputent son terrain ; le royalisme, l'aristocratie, s'emparent de l'ascendant, le désordre se multiplie par le croisement de divers intérêts, que le corps nobiliaire ne saura plus, ni soumettre, ni dompter. Cependant lui seul est souverain et tout puissant.

123. ESPRIT DE CORPS DE LA NOBLESSE.

Ce corps nobiliaire était nombreux. Cent mille mécontents concoururent à des rokosz de Léopol et de Sandomir. Ce nombre fourni par une portion de pays, décélait qu'il y avait quatre ou cinq fois plus de citoyens capables d'agir et de combattre avec l'accroissement de l'état, le nombre grossissait et devait grossir continuellement si la propagande du principe n'était arrêtée sur tous les points, par de malheureuses collisions. Ce corps, constitué en ordre équestre, vainqueur et triomphant, voulut enfin renfermer sa démocratie dans des bornes infranchissables. Nous avons vu comme il

s'est éloigné des classes inférieures dites non nobles, ignobles, plébéiennes ; comment il les a impitoyablement repoussées (337). Depuis, il commença à élever des empêchements toujours plus difficiles à surmonter, à l'admission dans son ordre, à la naturalisation tant par l'indigénat que par l'anoblissement. L'opinion existait, qu'ils étaient très faciles sous ce rapport (338) ; cependant anciennement les formes de la naturalisation, étaient bien plus simple pour les étrangers. Depuis 1558, ils ne peuvent plus obtenir d'indigénat qu'en pleine diète, et sans cela ils ne peuvent plus avoir de propriété terrestre, ni briguer les charges (339). Une loi plus ancienne de 1578, prescrivit que l'anoblissement n'aurait lieu qu'à la diète, ou

(337) La noblesse ne se perd point en Pologne que par les arts mécaniques où l'on se sert de poids ou de mesures, et par des autres métiers indignes, dont le plus sordide, à leur égard, est de tenir le cabaret, mais tant s'en faut qu'ils blament l'agriculture (Laboureur, voyage de Guebr., vol. II, p. 53). *Voyez* chap. 71 et 74 de la période précédente.

(338) Les anciens gentils-hommes (nobles) ne s'opposent jamais à des ennoblissements, et l'on ne les peut assez louer de la vertu qu'ils ont de les procurer par leurs propres recommandations.... L'on dira it qu'ils sont jaloux que tout ce qu'il y a de vertu soit joint à leur noblesse, car il se trouve même que quelques-uns ont rappelé l'usage des anciennes adoptions d'une famille en l'autre, de quoi nous avons un exemple de Jean Zamoïski, lequel donna les armes de sa famille à Luc Serny, Christophe Bernard Szidlovski, Stanislav Pacholoviecki, Gaspar Vielkolucki, Valentin Lapczinski; Pierre Frank et autres capitaines de réputation (Labour. I, c. p. 56).

(339) L'habitation, ni la naissance même dans le royaume, ne sert de rien à ceux qui sont de pays etrangers, quoiqu'ils soient très-nobles. Il est besoin, pour jouir des privilèges, que le roi, s'ils sont de sang illustre, approuve leur noblesse en une assemblée générale, et qu'il leur octroye des lettres d'indigénat. Cet honneur d'être gentilhomme polonais est beaucoup brigué pour l'estime que l'on en fait, car les princes mêmes le recherchent, et l'an 1629, le prince palatin de Moldavie, Myron Bernavski Mohyla le demanda (Labour., I, c. p. 57). Les Paléologue, les Kantakuzènes, les Laskaris s'établirent en Pologne, et obtinrent leur naturalisation. Les ducs de Saxe-Lavenburg en 1652, plus tard, de Neuburg, Würtemberg, de Ligne, plusieurs de Nassau, d'Anhalt en ont eu leur indigénat,

dans l'armée ; par conséquent on décréta en 1601, que tous les indigénats et toutes les nobilitations seraient insérés dans les actes (340) ; en même temps, on abrogea l'admission des non nobles aux armoiries que la noblesse pratiquait par une espèce d'adoption. Encore, un nouvel anobli ne pouvait jouir des pleins droits du citoyen ; lui et ses proches descendants étaient des scartabelles (les anciens *svircalka*) d'un état mitoyen et transitoire avant que son arrière fils pût entrer dans la jouissance entière du droit. Cependant l'instrument de l'anoblissement, pouvait se relâcher de cette rigueur par une décision particulière (341). Certes il ne faut pas songer à la stricte exécution de ces décrets. Les libertés locales, l'indépendance individuelle, les coutumes terrestres, *consuetudines*, facilitaient l'admission. La Litvanie et les palatinats russiens, offraient aussi de singulières exceptions. Les étrangers s'y naturalisaient toujours plus facilement ; les néophites se trouvaient anoblis par le baptême. Malgré l'abolition du féodalisme, l'ancien vasselage y laissa quelques vestiges chez des nobles qui possédaient les terres d'autrui et étaient redevables d'un service militaire effectif ou en cens qui bien que public était du ressort du propriétaire domanial. On y comptait plus de classes mitoyennes qui possédaient les terres. Il n'était pas rare qu'une simple acquisition de la terre, donnât le droit à la jouissance des prérogatives civiques et plaçât au rang nobiliaire. Il y avait dans les palatinats russiens des gratialistes qui partageaient le suffrage avec des nobles, et ceux auxquels on donnait des graties, bien qu'ils ne fussent pas nobles, allaient voter aux diétines. Cependant, quoique toutes

(340) L'insertion était quelquefois en usage antérieurement, bien qu'elle ne fût pas nécessaire. On connait plusieurs anoblissemens inscrits avant 1500. Depuis 1500 jusqu'à 1600, on a 100 anoblissements insérés dans les actes. Le nombre réel devait être énormément plus considérable, lorsqu'on réfléchit sur les circonstances de la réforme réparatrice de la république, et sur la création nouvelle de la noblesse en Litvanie, réunie à cette époque. Depuis l'an 1600, lorsqu'on commença à observer avec plus de rigueur l'enregistrement jusqu'à 1764, dans l'espace de 164 ans, les actes n'offrent que 366 anoblissements.

(341) Non præciso jure scartabellatu.

ces petites circonstances existassent en faveur des petits propriétaires et existassent jusque vers la fin de la république (342); il était notoire que l'acquisition du droit civique, c'est-à-dire de la noblesse, devenant toujours plus difficile par les réglements législatifs, l'ordre équestre toujours plus inaccessible, se renfermait dans le cercle étroit de son égalité exceptionnelle. Personne ne devait s'y élever au dessus de ses frères, de quelque dignité ou richesse qu'il fût, ni par des titres, ni par quelque distinction ou décoration. L'ordre équestre qui ne voulut pas connaître de formes distintives, se souleva contre l'innovation de ce genre et arrêta le scandale que les aristocrates tentaient d'introduire du temps de Vladislav IV, en inventant un ordre, une décoration honorable à l'étranger. En même temps, en 1638 et 1641, l'ordre équestre, déclara que la variété des titres, nuisant à l'égalité de la noblesse, il était défendu à jamais de prendre un titre quelconque ou de se servir des honneurs étrangers, hormis ceux que l'union de Lublin a réservés (343). Dans ce moment d'agitation, à la veille de l'ébranlement épouvantable que la république allait subir, l'esprit de la démocratie nobiliaire ou plutôt l'esprit de corps, s'effaroucha de l'antique qualification de petite noblesse : désormais, selon la loi de 1641, on ne devait plus se servir de cette expression dérogeante à l'égalité et on n'employera à sa place que celle de *rozrodzéni bracia*, frères dis-générates, dis-ramifiés de la même souche. Cet acte de vigueur du corps nobiliaire, imposa pour quelque temps à l'aristocratie naissante.

124. PERTURBATION DES DIÈTES, VETO.

En même temps, mille bruits alarmants circulaient sur des manèges du roi. Vladislav IV s'armait. Il s'entendait avec

(342) On les a attaqués législativement, encore du temps de Stanislav Auguste (vol. leg. VII, p. 61).

(343) Aussi on ne faisait pas grand cas du cardinalat, la pourpre ne donnant aucun rang, ni aucune préséance; un évêque revêtu de cette suprême dignité, n'aurait sa place au sénat que selon le rang et l'ordre de son évêché, ce qui fait que les Polonais ont de tous temps négligé cette grandeur étrangère (Dalerac). Voyez la note 415.

les magnats, avec les cours étrangères ; il prépare, disait-on, un soulèvement des paysans, de la vile populace contre la noblesse ; il se propose d'entreprendre une guerre sans aucun consentement de l'ordre équestre, il en veut à ses libertés. Les décisions des mêmes diètes, le désarment sur le champ, l'humilient tout d'un coup, et reduisent tous ses préparatifs au néant. Ces coups de vigueur, prouvent où est encore la force à laquelle tout devait céder. Mais le brandon attisé, n'est pas éteint. Ces actes de vigueur n'avaient d'autre effet, que de rejeter au dehors de l'enceinte diétale et du cercle équestre les menées et les trames du roi et des magnats, qui entrainaient des calamités innombrables sur la république et ne cessaient de revenir dans les temps postérieurs se débattre dans le sanctuaire de la diète, où tout allait être changé en rixe et collision des éléments incompatibles, qui se fatiguant mutuellement, paralysaient, affaiblissaient et exténuaient l'action centrale et vitale de la république. Les délibérations de la diète qui vont offrir le spectacle d'une lutte éternelle de partis, de principes, de passions, sont dans une continuelle perturbation. Pénétré de l'esprit de corps, l'ordre équestre se sentant attaqué, devenait plus ombrageux, plus soupçonneux, plus intraitable et avait recours aux moyens extrêmes de rupture ; où le véto interposé, arrêtait toutes les tentatives dangereuses, cassait toutes les prérogatives iniques. Le liberum véto, n'est pas un droit vicieux en lui-même, dit un philosophe publiciste [344], il est le garant de la liberté publique. Le nonce d'Upita Siciniski, pouvait en 1652, par une insolence scandaleuse donner le premier exemple d'une rupture non convenue par la minorité, mais antérieurement, plus de 60 ans auparavant on se servait de ce moyen, et il n'a dégénéré en abus, que lorsque le désaccord intérieur et la dépravation dans le haut étage, arriva à une certaine maturité. Ordinairement, le véto, était le résultat d'une délibération de la minorité et était considéré par l'ordre équestre menacé à tout moment, comme une sauvegarde conservatrice : elle arrêtait le fonctionnement de la machine, mais elle assurait son existence.

(344) J.-J. Rousseau, *Considérations sur le gouvernement pol*, ch. 8.

125. ROKOSZ, CONFÉDÉRATION.

Pour faire marcher la machine politique dans laquelle le fonctionnement se trouvait dangereusement arrêté, ou mal dirigé, il fallait des remèdes plus violents, des agents énergiques : à cet effet l'ordre equestre se réserva les confédérations « sans contredit, la confédération est un état violent dans une république, dit le philosophe de Genève (345) : mais il est des maux extrêmes, qui rendent les remèdes violens nécessaires et dont il faut tâcher de guérir à tout prix. Cette forme fédérative, qui peut-être dans son origine eût une cause fortuite, me paraît un chef-d'œuvre de politique. Les confédérations sont le bouclier, l'asyle, le sanctuaire de la constitution. » C'est effectivement sous ce point de vue qu'il faut les considérer, surtout dans l'état déplorable de lutte, que les principes ennemis ouvrirent contre les institutions nationales. Ce chef-d'œuvre de la politique est certainement d'origine fortuite, car des motifs assez impérieux n'existaient pas encore pour lui, lorsque le génie populaire l'inventa. C'était pour arrêter la marche vicieuse des affaires, ou des autorités, pour réprimer le mal qui prenait racine, qu'on se confédérait sous Iagellon, et avant son règne. Les confédérations prenaient une attitude militante, sans jamais venir à des voies de fait. Dans les temps du progrès surtout sous les deux Sigismond on ne pensait pas à des confédérations, aucun motif ne les rendait nécessaires, on recourut une fois à une démonstration plus douce, plus bruyante, mais plus paisible, à celle de rokosz, pour déposer les griefs, afin de faire réfléchir et mieux agir les autorités ordinaires. Le rokosz ne décidait rien, ne prenait aucune mesure efficace, n'avait aucune volonté fixe, ni allure hostile au point de vouloir combattre. Les confédérations, au contraire, avaient toujours un but arrêté, une volonté décisive, elles statuaient et prenant une pose menaçante, s'armaient ou se montraient disposées à prendre les armes et à combattre. La confédération de Varsovie, décrétant la paix entre les dissidents, imposa une loi fondamentale, qu'aucune législation diétale n'osa abolir (346).

(345) Le même, chap. 9

(346) Voici par exemple la confédération de Korczin formée en 1408

Le rokosz de Sandomir, songeait à réunir les deux grandes manifestations, de l'opinion et de la volonté nationale : Zebrzidovski parlait hautement de la confédération dans laquelle la majorité pouvait décider contre l'unanimité de la diète. La déclaration de la vacance du trône en était une conséquence : c'était l'acte de confédération. La confédération fut battue, les rokoszans dispersés. Ces évènements jetèrent une déconsidération sur le rokosz, comme sur une mesure de peu de succès, lorsque d'autres conjonctures allaient ruiner son crédit (347). L'armée de la république ne recevant plus régulièrement sa solde, formait des unions, des ligues soldatesques, *zvionzek* ; pour extorquer le paiement arriéré. Ces ligues bien organisées prenaient le nom de rokosz ou de confédération. Comme manifestant le mécontentement et réunies tumultueusement, elles ressemblaient au premier; comme demandant l'exécution d'un objet arrêté et statuant, ayant des maré-

(vol. leg I, p. 140), dont les décisions furent encore deux siècles plus tard (en 1607) citées comme loi (vol. leg. II, p. 1616). Quod quicunque exstans indigena, habens in regno bona, vellet aliquas inobedientias, contra jus terrestre commune, aut etiam guerras nobis et regno damnosas movere, sine licentia regis et concilii sui, et in jure terrestri communi nollet contentari, aut etiam hæreticales errores facere vel promovere vellet, contra talem cujuscumque status, gradus, in eorum destructionem consurgere volumus et promittimus, sub fide et honore.»

(347) « Le petit mot *rokosz* avait autrefois tant d'ascendant sur l'ordre équestre, que, pour peu qu'un gentilhomme (noble), s'avisât de le prononcer publiquement à haute voix, tous ceux qui l'entendaient étaient obligés, sous les peines les plus sévères, de s'attrouper autour de lui; comme ceux qui s'y rendaient répétaient le cri, ces clameurs réitérées attiraient toujours de nouveaux camarades ; ainsi, la bande grossissant à chaque instant, l'on voyait bientôt en armes une foule prodigieuse de noblesse » (les loisirs du chevalier D'eon de Beaumont, descr. de la Pol. VII, 13 ; V, 13 de l'édition d'Édouard Kurzweil, idée de la rep. de Pol. Paris, 1840). La tradition en a fait de rokosz une épouvante, cependant, toutes les circonstances de ceux qui furent les plus imposants, prouvent que c'étaient de véritables meetings en se servant du langage d'aujourd'hui. Comme O'Connell, Atwood et les autres se placent en chef du peuple et des ouvriers d'Irlande, de Birmingham, d'Halloway ; de la même manière Zamoïski, Zebrzidovski, à Iendrzeiov, à Sandomir, dirigeaient leurs meetings nobiliaires.

chaux et des réglements organiques, elles ressemblaient plutôt à la seconde. Bien qu'on leur refusât ces titres peu convenables à leurs révoltes, cependant le nom du rokosz attaché à des ligues violentes soldatesques, perdit sa couleur primitive, perdit son importance et tomba en désuétude, d'autant plus que des démonstrations tumultueuses de la nation mécontentée, n'auraient pas eu de suite à l'époque des combats et des guerres. La confédération armée était la plus utile et la plus nécessaire. Elle avait un but déterminé, elle appuyait son vouloir sur des victoires, elle statuait et imposait ses décrêts, les *sancita*, à la législation diétale, à la fin, elle s'alliait et se confondait avec la diète de pacification. Dans cette marche de déchirements intestins, elle devenait plus fréquente, et acquérait une haute importance. La confédération de Tyszovcé, fit face aux attentats domestiques, aux forfaits intérieurs, à toutes les invasions des ennemis extérieurs; elle sauva l'état délabré. Celle de la grande Pologne en faveur de Lubomirski, sauva et affermit la constitution nationale; enfin celle de Golomab, réprima les factieux.

126. MALHEURS, CALAMITÉS.

Après les quarante années (1607—1648) de la désorganisation de la république, nous avons vu l'aristocratie, dans l'anarchie naissante se constituer et jeter l'éclat loin des frontières de l'état; les vingt-cinq années (1648—1673) des deux règnes suivans, au milieu des désastres, du désordre, et de l'anarchie qui arrive à son comble, dans lesquels, tout se replie vers le centre de l'état et ébranle toutes ses forces vitales: l'ordre équestre montra encore une vigueur remarquable. Il y a trois siècles, du temps de Vladislav Lokétek, la Pologne, poussée à son péril extrême, appela ses enfants à sa défense et une classe guerrière, répondant à ses cris de détresse, se constitua en ordre équestre. C'était son âge plein d'avenir, l'âge de la jeunesse qui, élaborant de nouvelles conceptions, sauve l'édifice de sa patrie, en l'organisant: et cette édifice devait grandir. Trois cents ans plus tard sous Jean Kazimir Vaza et Michel Visniovieckí, appelé de nouveau par une crise non moins dangereuse de sa patrie, il accourut avec la même ardeur et

le même dévouement, sauver les ruines de l'immense édifice pour le conserver, dans sa décadence, dans sa désolation. C'était son âge viril, saisi du mal du siècle, mais plein de force, d'expérience, instruit par le passé, riche de grands souvenirs; l'âge, qui n'avait plus d'avenir que la stabilité perplexe. Il prolongea son existence avec tout son esprit intraitable, avec ses idées arriérées, avec ses habitudes invétérées. Il pouvait se glorifier, qu'à l'extrême détresse, il ne recula pas devant le danger épouvantable, ni devant l'anarchie atroce, et qu'il s'assit victorieux sur les décombres. Je ne sais pas, si la Pologne aura une plume assez habile, assez capable de retracer tous les maux qui l'ont accablée à cette époque: une guerre cruelle entre la classe civique et le peuple; l'invasion simultanée de cinq ennemis, qui ont à la fois occupé tous les pays, suivis de l'irruption des turcs, ranimés par l'esprit des conquêtes; les secours perfides et ruineux, l'acharnement des sectes poussé jusqu'au fanatisme; l'état lâchement livré aux étrangers par intérêt de religion, de principe, de haine, d'animosité personnelle; le roi déclaré ennemi de la république, assouvissant ses petites vengeances, victime d'une jalousie ambitieuse; la royauté trafiquant avec des cours étrangères, prostituant sa couronne par des pactes illicites, compromettant la paix par ses droits héréditaires, poussant en avant la question de succession au mépris de ses serments, des lois fondamentales et de la sécurité publique: la séduction et l'égarement, l'abandon et la désertion de la cause nationale; la félonie, l'infidélité et la trahison; des révoltes et des factions se déchirant entre elles; des haines implacables, l'ambition scandaleuse, toutes les passions se dressant et se croisant dans le labyrinthe des éléments hétérogènes contradictoires et impitoyablement hostiles; la perte des provinces, la ruine des autres; la destruction barbare, le pillage insatiable, la flamme dévorante changeant tout en désert; carnage, massacre, boucherie; des cruautés sauvages ensanglantant toutes les parties du pays dans ces jours de désastres; enfin la peste, fléau terrible, ravageant les populations, fournissent d'innombrables objets à la réflexion (348).

(348) Pour donner une idée de la dévastation de cette époque de plu-

Le destin funeste, accumulant tous ces malheurs sur la Pologne, offre pour un historien, un tableau de feu et de

sieurs années, je citerai quelques exemples qui sont plus connus. Ces exemples sont pris pour ainsi dire de sommités, car les narrations historiques s'évertuent ordinairement à détailler les aventures des hautes classes dont elles déplorent les malheurs; sans pénétrer dans le malheur plus étendu du peuple ; aussi lorsqu'elles parlent de la ruine du pays, elles comptent les pertes des grandes villes, des places plus considérables, et laissent en confusion les pertes incalculables des campagnes. Aussi, croyait-on que la peste en 1652, enleva dans la Pologne 400,000 hommes, lorsqu'on comptait à Krakovie seule, qui était alors le concours et le refuge des indigènes fuyant les calamités de la guerre intestine, on comptait, dis-je, 173,000 chrétiens et 20,000 juifs qui y succombèrent de la peste.

En 1655, les Moscovites rasèrent la ville de Troki ; Grodno, Merecz, et Kovno subirent presque le même sort. Dans cette dernière ville, il ne resta que le temple paroissial qui résista au feu et à la démolition, tous les chemins entre ces villes furent jonchés de cadavres ; force habitants des deux sexes furent enlevés et emmenés au fond de la Moskovie. A Vilno, le feu consuma plusieurs quartiers et 15,000 d'habitants furent égorgés (August in Limmerus, dans ses feuilles publiées alors à Leipzig, en donne les détails).

Les Suédois, en 1655 et en 1656, brulèrent Lublin, Konin, Varka, Fordon et autres villes, et les ruinèrent de fond en comble. Lenczica fut réduite en cendre par les Suédois et tous les habitants passés au fil de l'épée. Sandomir éprouva le ravage du feu en partie par la méchanceté des Suédois, en partie par la faute des Polonais. Lesno et Vielun, sont incendiées et ruinées par les Polonais eux-mêmes, qui vengeaient l'attachement de ces villes protestantes au parti suédois. Les faubourgs de Krakovie, Kleparz, Stradom, Kazimirz furent consécutivement ravagés par le feu des Suédois. Les faubourgs de Varsovie, particulièrement la nouvelle ville, sont ruinés par les Suédois, ils en donnent eux-mêmes les descriptions et le dessin de la destruction. Bien des villes ne se relevèrent jamais de leurs ruines.

Les villes de la Russie rouge repoussèrent heureusement l'invasion et les attaques des ennemis, et furent sauvées dans leurs retranchements, mais leur pays plat fut ouvert à des incursions qui pillaient et enlevaient les habitants des campagnes. Les Transilvaniens, les Kozaks, les Tatars, les Suédois y pénétrèrent. Les Kozakes dépeuplaient les pays qu'ils traversaient et bien des villes ouvertes, ou qui tombèrent fortuitement

sang, d'horreur et de dépravation; de courage, d'énergie, de dévouement. Il offre pour nos considérations, une multitude de circonstances à observer, que nous ne nous proposons point d'analyser toutes en détail, non plus que les rapports extérieurs tant politiques que commerciaux, ni la législation, ni la littérature, ni différentes autres questions que nous écartons de nos réflexions actuelles: mais nous devons observer les conséquences dans l'état de la politique intérieure et de la situation sociale de la nation, enfin le sort du peuple, en suivant d'abord les évènements, dans lesquels il joua en effet un role très important.

(*Voyez l'Histoire de Pologne, chap.* 160 *à* 197).

127. LE MALAISE ET LES SOUFFRANCES DU PEUPLE, SUITES DE L'OPPRESSION.

Dans la période précédente, je crois avoir suffisamment démontré qu'avec l'humiliation des classes non nobles, l'asservissement du peuple partait plutôt de l'ascendant de la civilisation occidentale qui ne discontinua d'agir dans le cours des siècles, depuis que le christianisme latin s'établit en Pologne. L'asservissement des populations par la domination allemande qui s'étendait dans la Slavonie et dans le pays des Lettes, et celui du peuple, en Bohême, qui faisait partie de l'empire, sont les évènements qui devancèrent l'asservissement du peuple en Pologne, sont des faits trop notoires qui me semblent prouver que ce n'était point l'esclavage oriental qui

dans leurs mains, furent la proie des flammes; ils brulèrent Loïov, Chvastov, les Polonais brulèrent à la face de cette dernière, Trilisie. Les Litvaniens, punissant l'infidélité de leurs villes, qui embrassèrent le parti kozak, brulèrent et pillèrent Pinsk, Bobruisk. . . . . Que l'on s'imagine le reste.

agissait sur l'état social de la Pologne, mais le système du servage de la féodalité occidentale. Bien qu'ébranlé et affaibli dans les pays où il a eu son origine, il roule vers les pays antiféodaux, scandalise ces pays, et par une impression funeste, contribue au malheur du peuple. C'est la marche de la civilisation qui affecte et empeste les temps du bonheur et de la félicité. Aussi, avons-nous remarqué ce contraste frappant de la prospérité des populations, avec la perte de leur liberté et l'oppression qui devait tôt ou tard créer un malaise plus sensible, plus insupportable. Encore quelques années de cette inconséquence, et ce solécisme social devait nécessairement disparaître. Dans les premières années de l'anarchie naissante, les législateurs ou la classe dominante se montrent encore offensés de ce que les populations inférieures osent jouir du bonheur matériel et se servir d'objets précieux qui ne convenaient qu'au luxe. Déjà elle a changé l'habillement, qu'elle prit à la tatare, et se distingua des anciens vêtements nationaux qu'elle délaisse aux autres classes; il lui fallait encore les dépouiller des choses qui lui sont nécessaires à l'ostentation. Or, en 1613, 1620, 1655, par les motifs que les plébéïens se montrant toujours plus disposés à se comparer aux nobles, font élever le prix de différentes marchandises, on défend aux plébéïens des deux sexes, à l'exception des magistrats municipaux, de porter des robes de soie, des doublures de soie, ou des fourrures précieuses, si ce n'est de renard et d'autres de moindre prix; on défend de se servir de pierreries et d'autres bijoux, sous peine de fortes amendes. Lorsqu'on considère cette disposition, on voit qu'elle se relate à des bourgeois seulement. Naguère, on statua des lois somptuaires pour arrêter nommément le luxe des kmetons, il ne fallait plus y revenir, d'autres mesures dont nous allons analyser le progrès, la réprimèrent chez les paysans. C'est le seul luxe des bourgeois qui affecta à cette époque le fastueux ordre équestre, et ce n'étaient que des plébéïens opulents, de riches marchands et des bourgeois propriétaires qui habitaient les grandes villes. Les petites villes et les bourgs offraient déjà un autre spectacle qui ne différait en rien de la pauvreté et du dénûment qui commençait à s'emparer des paysans, encore avant les calamités qui devaient survenir. Ce spectacle

se manifestait plus affreux en hiver. Un voyageur français de cette époque qui traversait en 1645, au mois de février, les villes principales de Mazovie, Mlava, Ciechanov, Novemiasto, remarqua que ces trois lieux étaient des villes en Pologne, mais ils passeraient en France pour des villages, tant pour n'être pas clos, ni de murailles, ni de fossés, que parce que les maisons y sont sans ordre, en petit nombre, mal bâties et incommodes (bien qu'ils ne manquassent point de maisons en briques), et les habitants si pauvres qu'ils font pitié, car la plupart n'ont pas seulement d'habits, presque tous marchent nus-pieds, et si l'on entre dans leurs poêles, l'on y voit les enfants nus comme la main, au milieu des pourceaux, des poules, des chiens, des veaux, des chats et de toutes sortes d'animaux domestiques (349). Leur luxe, comme celui des paysans, ne faisait plus d'ombrage à l'ordre équestre. Le même voyageur donne une idée plus triste de la Litvanie. « Si bien que ce pays, dit-il, se peut dire excellent pour les commodités de la vie; toutefois, ce bonheur n'est presque que pour les nobles, car les paysans y sont encore plus misérables qu'en Pologne, et ne possèdent rien qu'un gentilhomme ne puisse prendre s'il lui agrée. » Si l'on se rappelle ce que j'ai pu dire du servage des paysans polonais, à l'époque de l'union de Lublin, on comprendra que j'avais raison de répéter que la condition des paysans litvaniens fut plus dure que celle des paysans en Pologne, et comme le sort de ces derniers s'empirait de jour en jour par l'impulsion de la civilisation, il est évident que l'union des deux pays ne pouvait plus offrir d'amélioration pour la population opprimée, mais devait plutôt empirer son état et aggraver son asservissement. C'est ce que les évènements prouvent, et c'est ce qui va nous occuper.

128. CONDITION DES CLASSES NON NOBLES EN LITVANIE

Dans l'espace de deux générations, la Litvanie se prescrivit et corrigea trois fois son statut, dont elle est orgueilleuse. Un chapitre entier (350) et plusieurs articles des autres y sont

(349) Laboureur, vol. I, p. 180.

(350) Le dixième chap. dans la première rédaction, et le douzième dans la seconde et la troisième.

consacrés à déterminer l'état des classes non-nobles et assurer leur condition par la législation. On sait qu'il était plus méthodique, plus explicite, plus sévère que la législation polonaise ; aussi, il détermine le prix du sol, il prescrit les dispositions judiciaires et de police pour le changement de domicile; contre les fugitifs, les vagabonds; il ne parle pas de maximum ou de minimum de travail, il défend seulement aux seigneurs d'augmenter le travail des paysans ou de le changer; il défend de tuer un homme et détermine la gradation de taxe de la tête de toutes les classes. Après la première publication du statut, sa seconde rédaction éleva toutes ces taxes, et la troisième, se réservant ces taxes (351), prescrivit pour l'homicide, sans distinction des classes, la peine de mort. Les rédactions réitérées semblaient élever leur voix pour l'humanité, elles sem-

(351) L'homicide, suivant le statut de 1529, divise les habitants en nobles *slachcic* et serviles. L'homicide d'un slachcic est 1682 francs à la famille et autant au fisc.

La classe non-noble, composée de serviles et de serfs ou esclaves, offre plusieurs cathégories :

Pour la tête d'un *putny* (interprété en latin par *homo servilis*); — pour celle d'un homme de métier, (si même il était moujik); — et pour celle d'un employé d'économie..... 337 fr. 14 c.

Pour l'homicide d'un maître d'abeille..... 224 f. 76 c

Pour la tête d'un *muzik* (lisez moujik, qualifié kmeto dans la traduction latine);—et pour celle d'un employé d'économie, quand il est illiber..... 168 f. 20 c.

Pour la tête d'un *parobek ne volny*, interprété en latin par *illiber*, (ce qui répond à un esclave)..... 84 f. 10 c.

Au nombre de gens de métier, sont comptés : doreur, fabriquant d'orgues, armurier, boulanger, orfevre, brodeur, forgeron, menuisier, vitrier, fauconnier, voiturier, écuyer, maçon, tailleur, cordonnier.

Le troisième statut de 1588, détermine des gradations plus nombreuses pour l'homicide :

Boïar de cuirasse	802 fr. 08 c.
Boïar courrier	669 f. 37 c.
Maître d'abeilles	535 f. 55 c.
Homme de métier	399 f. 77 c.
Paysan à corvée	331 f. 87 c.
Serf domestique	267 f. 70 c.

blaient même vouloir diminuer l'esclavage. La législation polonaise témoignait de l'horreur pour l'esclavage et montrait de la répugnance à en parler, bien qu'elle ne reniât jamais l'esclavage éventuel des prisonniers de guerre, bien qu'elle forgeât les chaînes à la classe laborieuse. Les statuts de Lituanie sont plus francs et déterminent plus clairement l'esclavage et le servage. Le premier statut considère comme esclave, *nievolnik :* 1.° le prisonnier de guerre ; 2.° le voleur condamné à être pendu, auquel on conserve la vie ; 3.° une femme mariée à un esclave et un homme marié à une esclave, ainsi que l'homme suit la condition de sa femme. Le même statut dit que les enfants des prisonniers de guerre ne sont plus esclaves, mais de la classe servile, des sujets, *poddany*, *oïczic* ; quant aux enfants d'autres esclaves, il ne s'explique point et ne pense guère à étendre la protection de la loi sur ces esclaves, qui reproduisaient l'esclavage dans leur progéniture. La seconde et la troisième rédaction ne connaissent plus l'esclavage de voleur rendu à la vie, ni l'esclavage de l'époux d'une esclave; par conséquent, elles ne connaissent que l'esclavage des prisonniers de guerre. Hormis ceux-ci, toute la population ignoble est libre, *volna*, ou non libre, sujette, *nievolna*, *poddana*. (352). Les subdivisions de ces deux portions sont bien variables, et chacune offre plusieurs gradations. Les bourgeois, les boïars et les hommes francs, *pochozi*, sont libres. Bien que chez les bourgeois, l'égalité parfaite fût aussi bien établie que chez les nobles et qu'ils eussent

(*) La traduction latine du premier statut porte : Illiberi fiunt quatuor modis. Primo qui antiquitus sunt illiberi, aut nascuntur ex illiberis. Secundo qui ex terris hostilibus ducuntur captivi. Tercio, dum condemnati ad mortem propter furtum impetrantur et prestant se in illibertatem ei, cui sentenciati fuerint, et is eis parcit, tales, et posteri eorum nasciturі ex eis fiunt illiberi. Quarto, cum se ipsimet in illibertatem vendiderint, et qui liber existens, duxerit illiberam, is redditur illiber et pueri eorum sexus utriusque ; eodem modo et mulier, si sciénter nupserit illibero, redditur illibera et pueri eorum similiter (statut. 1529, XI, 12, in Dzial. zbior prav litev. p. 361).

(352) Esclave, *nievolnik ;* prisonnier de guerre, captif, *ieniec* (qui est saisi), *braniec* (qui est pris); serf, *nievolny* (qui manque de la liberté); serviteur, qui sert, qui est en service *sługa;* sujet *poddany*.

leur loi particulière comme en Pologne, savoir : la loi teutonique, et que le statut déterminât les relations entre leur loi et les statuts : cependant la condition des bourgeois n'était pas égale partout. Ceux des grandes villes pouvaient mieux jouir de leur droit et se rapprochaient par certaines prérogatives de la classe nobiliaire (353) ; mais ceux des moindres villes et des bourgades royales ou seigneuriales furent réduits à une position bien triste qui ressemblait à celle des paysans. Les boïars portant l'ancienne appellation de la noblesse russienne, le titre de la haute noblesse moskovite, rappelaient leur ancienne éminence civique, déchue par l'invasion litvanienne et les conquêtes de la famille Lutuver. Le conquérant leur laissa leur liberté personnelle et les terres qu'ils possédaient, en les privant du droit de citoyen ; il les partagea en deux rangs et les chargea d'un service militaire, en les obérant en outre de chariage, de courriers et de certaines prestations et taxes. Le boïar d'un rang plus élevé s'appelait cuirassier, *boïar pancerny*; celui du second rang, boïar coureur, *boïar putny*, obligé au chariage et aux courses: Il y avait aussi des boïars tourains ou de remparts, *poturemni*, qui devaient la garde et le service des tours et des places-fortes (354).

(353) Les membres de magistrat de la capitale de Vilna sont annoblis par l'exercice de leur haute fonction. D'autres conditions et clauses annoblissaient des bourgeois dans les autres villes plus considérables. Les bourgeois étaient en possession paisible de biens fonciers. Et quid nobilis aut civis (*boyarin abo meszczanin*) non habuerit in suis bonis kmethones, dit le statut de 1529 titulo de re bellica et militari (II, 1, in Dzial. zbior prav litev. p. 170). On demanda en 1551, que les bourgeois et les marchands (*mieszczanie i kupcy*) qui ont acheté les biens de la noblesse, ne se négligeassent dans le service militaire (Pétitions de 1551, art. 23, dans Dzial zbior pravlitev, p. 447). Cette prérogative de la bourgeoisie mieux privilégiée, continua jusqu'à la chute de la Pologne ; surtout celle de Vilna jouit de cet honneur, la capitale de la Litvanie, sous le rapport du droit politique, étant à la hauteur d'autres capitales.

(354) *Turma*, tour, prison dans une tour, *infundo* dans des souterrains. *Teremne*, rempart que les ducs russiens avaient hors de l'enceinte de la ville, ou dans les campagnes, où ils s'arrêtaient avec leur cour, pour se distraire ou pour prendre une attitude plus guerrière.

Cette classe était assez nombreuse et généralemect d'une très-médiocre condition. La classe des hommes francs, *pochozi*, sans possession, sans domicile fixe, de profession ou sans profession, cherchant des conditions, des services, courait risque de perdre sa liberté. La loi permet les émancipations ; elle statue même que les paysans et les serfs, s'ils sont négligés par leur seigneur pendant la famine, recouvrent leur liberté ; mais elle ne craint pas de menacer en maintes occasions les hommes libres de la perte de leur liberté et permet à chacun de se priver de sa liberté (*). L'homme franc à condition, s'il ne s'acquite selon la convention, qu'il conclut avec un seigneur et s'enfuit, est une bonne prise, doit être remis au seigneur et perd sa liberté ; il entre à jamais dans la classe des sujets, *v poddane*, *v chlopy*. Aussi, il est permis à un homme libre de se vendre avec sa famille, *przedac sie*, *zaprzedac sie*, dans le servage à perpétuité ; la loi lui permet de se racheter, de compter durant les sept années la valeur de son service pour recouvrer sa liberté ; mais elle ne défend à personne de rester à jamais vendu, lui, sa famille et toute sa progéniture, elle ne dit pas si la postérité peut revendiquer le bénéfice de sept ans de service; non, si celui qui l'a vendu a négligé de le faire, elle reste à jamais sujette, esclave. — La classe asservie qui peuple toutes les campagnes se partage en deux portions bien que le passage de l'une à l'autre dépendît des circonstances et de la volonté des seigneurs. Les laboureurs qui travaillaient à la corvée, *oïczic*, *oïczisty*, *chlop*, *poddany*, composent une portion plus respectable ; ceux de cette classe qui ne sont que dans le service, dans des fermes, basses-cours, métairies, ménages des cours, des cuisines, sont considérés serfs, *nievolna czeladz*. Le statut défend de les appeler esclaves, mais ils appartiennent à leurs seigneurs; s'ils s'enfuient, leur seigneur peut les céder à un autre pour la somme convenue, et encore, durant les quatre années, il peut les redemander et les racheter, ainsi, qu'à sa réquisition, s'il rend la

Il est probable que le boïar *poteremny*, changea en *poturemny*.

(*) Déjà le statut de 1529 proteste que celui qui se vend lui-même ou vend son fils, ne peut pas vendre ni soi-même ni son fils à perpétuité (XI, 10). S'il avait un moyen de se racheter.

somme payée, ils doivent lui être restitués. Ils ne sont pas esclaves, mais on trafique pour les posséder, ils sont vendus et achetés légalement. Aussi, les publicistes polonais, scandalisés de cette espèce de trafic, s'écriaient avec amertume que dans certaines provinces russiennes et dans la Litvanie, on vendait les hommes comme des bêtes de somme (355).

129. ÉTAT MISÉRABLE DES PAYSANS EN LITVANIE.

Le changement de nom, de la qualification de quelque chose introduit dans la législation, devient souvent très-important pour l'humanité, et la suppression de la dénomination d'esclave devait produire quelque adoucissement pour le peuple asservi, si elle était arrivée dans un moment plus favorable. En effet, ce changement ne devenait qu'une formule insignifiante dans la législation qui autorisait la vente de sa liberté ; l'achat et la vente des serfs, *czeladzi*, *chlopov*, qui fixait le prix de leurs travaux dans le seul but de déterminer légalement la valeur des domaines, lorsqu'ils allaient être vendus, échangés, nantis, obérés, hypothéqués, avec le sol, le bétail, les prestations, les forêts, la corvée, les bâtiments et les hommes qui y habitaient. Le statut menaçait de peine de mort l'assassin de son sujet, mais il n'empêchait pas le maître d'infliger à ce sujet asservi telle peine que bon lui semblait. Si le sujet asservi succombait sous la torture de la juridiction domaniale, ce meurtre restait impuni. Et l'arbitraire de cette espèce de juridiction était d'autant plus sauvage, qu'il n'était ni guidé ni gêné par aucune formule de la justice communale. Le maître se faisait justice à lui-même, et s'il rendait justice à ses sujets, il se faisait payer, car le sujet ne devait pas se rapprocher du maître sans lui offrir un hommage, un présent, un bouquet. S'il allait se marier, pour la permission et en témoignage de sa sujétion, il payait une taxe, *hussica*, qui délivrait de

(355) Eosque etiam quod in nonnullis fit provinciis tamquam bestias vendendo (Modrzev. de emend. republ. 79). —A litteris consensuariis, notarii, non debent exigere plus quam : ab unoquoque homine vendito per duos grossos ; a terra in qua seminatur decem tunc (tonneaux), per grossum ; a prato decem currum feni, per grossum (Statut. 1529, I, 16, in Dzial zbior prav litev., p. 156).

l'humiliant prémice de la nuit de noce(*). Les statuts empêchent de lever et changer les redevances, permettant aux esclaves mêmes de compter leur gain qui pouvait servir pour les racheter, par conséquent, ils reconnaissent la propriété des classes asservies; aussi le maître paye le salaire à ses serfs, il observe quelques formes et les habitudes en prélevant les charges et les services domaniaux de ses sujets, mais il répète que tout lui appartient, et l'homme et son gain. Le voyageur de cette époque reculée, dont nous citons assez souvent la relation comme autorité, assure bien positivement que « les paysans de la Litvanie sont encore plus misérables qu'en Pologne, et ne possèdent rien qu'un gentilhomme ne puisse prendre s'il lui agrée. Leurs pauvres maisons sont des hospices francs pour ceux qui passent, et c'est peut-être la raison de leur

(*) *Jus cunagii,* se laisse plus convenablement expliquer en Pologne (*voyez ci-dessus* note 70). En Litvanie, les chants plaintifs qui sont en usage chez les paysans lorsqu'ils vont se présenter à leur seigneur avant les noces, confirment malheureusement l'abus honteux dont ils furent maintes fois victimes. — Il faut cependant distinguer l'impôt de *kunica* ou les *kuniczne plati,* de la Samogitie, qui étaient une imposition d'une certaine classe, qui payait chaque année 16 gros. En 1529, cette imposition était réduite à 8 gros. *Kunigas*, en Samogitie, signifie prêtre, duc, roi; *Kunica* était donc une imposition royale. — Nous avons déjà remarqué (chap. 107), qu'il faut distinguer la Samogitie du reste de la Litvanie. La liberté primitive de la population n'y était pas affectée autant; à l'exception de quelques serfs, *czeladz,* toute la population, tous les laboureurs Samogitiens sont libres. Sigismond-le-vieux donnant à la Litvanie un statut, prescrivit dans la même année 1529, une loi aux paysans de la Samogitie, en les qualifiant : *lud pospoliti* (vulgus). (*Voyez* cette ordonnance dans Dzial zbior prav litev. p. 131-136). Il y fixe les taxes, les impositions, le chariage et le service dû au domaine; il détermine les taxes de la justice, et la marche de la juridiction; il prescrit la justice de la dernière instance de son lieutenant *namiestnik* ou gouverneur de la province; *starosta zmudzki,* devant lequel doivent se terminer tous les litiges entre le peuple et la noblesse. — En 1551, la pétition de Samogitie demande (art, 11, dans Dzial. zbior prav litev. p. 464) qu'on n'empêche au peuple commun de chasser le gibier dans les forêts du domaine public, suivant l'usage ancien. (De même la pétition de 1554, art. 7, p. 496).

négligence à cultiver le pays, qu'un peu de labeur rendrait très-fertile. Ils mangent d'un pain noir comme la terre et y laissent le son avec la farine ; leur boisson est une bière composée de toutes sortes de grains ou bien du médon (hydromel). Ce qu'il y a de paysans fait métier d'agriculture ; il y en a tel qui doit cinq et six jours de la semaine au manége de son seigneur (356), et à peine lui reste-t-il du temps pour gagner de quoi vivre petitement. C'est pourquoi ils n'ont point de fêtes, et le dimanche même, ils travaillent et donnent cette juste réponse à ceux qui les en veulent reprendre : «Ne faut-il pas aussi manger le dimanche ? » Avec toute cette dure sujétion, ils ont encore celle de la taille qui n'est pas moins rude, car il faut, trois ou quatre fois l'année, qu'ils donnent de l'argent qui est très-rare entre eux, pour le besoin de la garde des frontières, et si le seigneur est avare ou tyran, il leur peut encore imposer quelques taxes. Leur habit est d'un mauvais gris; leurs souliers sont de l'écorce de tilleul en manière de sandales (357.) » Certes, le climat et les difficultés que l'agriculture y éprouvent, aggravaient la condition misérable des paysans; mais elle était le résultat de leur asservissement, de leur oppression qui s'était appesantie sur eux depuis quelques siècles, qui avait affaibli et épuisé leurs forces. Aussi, le travail d'un paysan litvanien comparé à celui d'un paysan polonais, était-il toujours inférieur, à moitié moindre, et pour labourer une *vloka* de la ferme, on comptait sept paysans établis sur la terre domaniale. Le pays, moins avancé dans la culture, offrant moins de ressources à la consommation, ouvrait aux propriétaires seulement des débouchés éloignés, et les communications intérieures étant encore rares et difficiles, par conséquent le chariage absorbait une grande partie du travail des paysans et des boïars, et ruinait leurs pauvres moyens d'existence.

—

(356) Czacki nous dit d'après les actes officiels de cette époque, que dans les domaines royaux, un paysan travaillait deux jours de corvée, dans ceux de la noblesse, trois et plus. Ce nombre ne se relate qu'à un jour d'attelage ; il faut y compter ceux des piétons.

(357) Laboureur, relation, vol. II, p. 114, 115.

130. LA CONDITION DES PAYSANS POLONAIS SE RAPPROCHE DE CELLE DES PAYSANS DE LITVANIE.

Lorsque le peuple est tout-à-fait passif, les faits relatifs à son existence offrent ordinairement une monotonie qui nécessite des répétitions que nous n'avons pas pu éviter malgré la gradation progressive de l'asservissement qui, pour nous, variait ce triste tableau. Et nous tomberions dans de nouvelles répétitions si nous voulions suivre toutes les dispositions qu'on reproduisait encore dans la république pour régler la condition et la sujétion des paysans; mais nous entrons dans des moments de commotions qui précèdent le grand ébranlement, et nous y trouvons encore quelques évènements nouveaux et quelques dates qui continuent à obscurcir leur avenir. Nous avons montré que l'opinion de plusieurs publicistes polonais se révoltait contre la vente des hommes en Litvanie, ou dans maintes occasions on payait la valeur de l'homme, lorsque dans l'ancienne législation polonaise, on ne payait qu'amendes et dommages pour les pertes que la rupture de la convention produisait. Cependant, depuis quelque temps, la poursuite toujours plus acharnée des fugitifs et la restitution forcée, décidèrent les protecteurs à satisfaire l'avarice des persécuteurs, en leur payant, outre les amendes et les dommages, une somme demandée pour la perte du sujet, de sa femme, de ses enfants. Les prétentions de cette espèce montaient excessivement et mettaient les protecteurs dans l'impuissance de remplir l'acte de l'humanité. Alors la législation intervint, et fixa le maximum, sans réfléchir que c'était une cession de l'homme pour de l'argent, sa vente autorisée. Cette loi fut statuée la même année que la troisième rédaction du statut avait été promulguée en Litvanie en 1588, à peu près vingt ans après l'union de Lublin. Elle dit que : « modérant le prix exorbitant des paysans fugitifs, *chlopov*, il est décrété, sous peine de nullité, ne pourront exiger que la somme de 500 marcs (4281 fr. 25 c.) pour un fugitif, y compris sa femme, ses enfants et tous les meubles de ménage (358). » Cette fixation étrange de la valeur des meubles, de l'homme et de sa fa-

(358) Vol. leg. II, p. 1243.

mille, rapprochait la position des paysans polonais de celle des paysans de la Litvanie. Je ne dirai pas que ce rapprochement ait été le résultat de l'influence de l'état social de Litvanie sur la Pologne, bien qu'il fût consonnant et s'accordât avec ce nouvel outrage porté à l'humanité, mais je remarquerai, suivant l'opinion des publicistes de l'époque, que cela se conformait au romanisme appliqué à la république, car on répétait que la noblesse possédait sur ses sujets plébéïens le même droit, la même autorité qu'avaient les anciens Romains sur leurs esclaves (359). Oui, bien que la position du peuple litvanien fût plus misérable, celle du peuple polonais fut très-analogue et devint toujours plus ressemblante. Les bourgeois des bonnes villes ont quelques sortes de prérogatives au-dessus des paysans et font une espèce mitoyenne entre la noblesse et le bas-peuple. Car ce qu'ils possèdent est à eux absolument, et de plus ils ont à eux-mêmes des priviléges que n'ont point les paysans qui ne peuvent sortir de la terre de leur seigneur sans sa permission, pour passer au service d'un autre, si bien qu'il semble qu'ils soient attachés à la terre et réputés faire partie de son limon. Les jardiniers et serviteurs domestiques de la campagne (*czéladz*), sont encore plus serfs et plus esclaves que les paysans; leur vie dépend aussi bien que leurs biens du caprice de leur seigneur. Il est arbitre absolu de leur misère (*chudoby*), et sa maison est la prison du crime malheureux de leur condition, dont ils ne sortent qu'avec leur âme. Le plus innocent est coupable, et s'il le veut faire mourir dans les tourments, c'est la peine d'un autre péché originel que les lois du pays permettent. On les appelle en langue du pays, *chlopi* (dit notre narrateur étranger), comme aussi le bas-peuple, ce qui rend ce nom si injurieux, qu'un noble à qui l'on faisait cet affront, ne s'appaisait point, qu'il n'eût exterminé son ennemi. C'est de cette espèce de gens que l'on fait des hayduks et des valets domestiques, qui ne peuvent quitter leur maître sans sa permission, à peine de la vie et d'abandonner le royaume, parce qu'il a droit de

(359) Ut breviter dicatur quæ antiquis Romanis in servos fuit, hæc nunc nobilibus Polonis in plebeios subditos, quod ad jus attinet est potestas : dit Dresner dans l'année 1607, similium 17.

suite sur eux (360). Les vices, en Pologne, ne sont pas impunis, hors un seul point (continue le voyageur étranger), c'est qu'il était permis au noble qui avait tué un roturier, de faire périr et d'éteindre l'action des paysans par une petite somme d'argent ; mais l'on doit considérer qu'ils en usent rarement, et que s'il n'est pas expressément défendu, c'est une raison de politique pour conserver l'autorité qui, de tout temps, leur appartient sur le petit peuple, qu'ils sont obligés de tenir dans le respect et dans la crainte (361). » Cette explication étrange de l'impunité du meurtre était inventée par la noblesse elle-même. La législation punissait toujours l'homicide; le noble, quand il tuait un noble, devait être puni de prison et d'amende, et quand il tuait un paysan, il était puni de la seule amende ; bien qu'elle fût très-petite, la loi la considérait comme une punition, comme une peine pour le crime; mais le langage vulgaire de la noblesse qui s'arrogeait le droit de vie et de mort sur le bas-peuple, donnait cette scandaleuse interprétation que les étrangers répétaient.

131. LES PUBLICISTES RÉPROUVENT LES USURPATIONS NOBILIAIRES SUR LE PEUPLE.

Les gens de loi cédaient à toutes les assertions de l'ordre équestre au sujet de ses droits sur les paysans, n'osaient pas combattre son usurpation, considéraient les anciennes lois favorables à la liberté des kmetons comme tombées en désuétude par leur vétusté. Quelques publicistes seulement attaquaient encore avec courage l'opinion dominante. Olizarovius (362) et le vieux Simon Starovolski soutenaient hau-

(360) Laboureur, relat. du voyage de Guebriant, vol. II, p. 105. — On trouvera certainement que ce tableau retracé par Laboureur, n'est que la répétition de la description de Kromer, mais il faut réfléchir qu'il le revêt des couleurs de son temps, et lui donne des raisons dictées par l'opinion de son époque.

(361) Laboureur, II, p. 47, — *Voyez* la note suivante, 362.

(362) Olizarovius de politica hominum societate, publiée en 1651. Jam vero si consideramus quid de facto miseri isti homines apud plurimos dominos patiuntur, miserrime illos servire comperiemus, inquos non tantum domini quorum illi agros colunt, vitæ necisque potestatem

tement (363) que la prétention du droit de mort est illégale, contraire aux lois générales et positives. Christophe Opalinski dans ses satyres (364), retraçant le tableau de l'arbitraire dont la classe laborieuse subit les effets, jetait dans de justes couleurs, le plus sanglant blâme contre l'ordre dominant. Cet ordre, dont la domination ne pouvait être expliquée que par le droit du plus fort, cherchait cependant des arguments pour soulager sa conscience, pour justifier ses prétentions et ses usurpations. La conscience inquiète s'emparait des sophismes faciles à renverser par des écrivains judicieux. Je vais ici extraire un article assez remarquable d'un des publicistes de ces temps-là, qui renferme plusieurs questions de cette nature. «Si nous voulons considérer le droit de justice, dit Olizarovius, il est certain que les paysans ne sont point serfs, mais libres et francs citoyens, puisque ni le droit des gens, ni la loi civile ne peuvent prouver leur servitude. Dès l'origine, tous les hommes, et par conséquent les Polonais, étaient égaux entre eux, et n'avaient pas de chefs par la naissance, mais par leur mérite. Ceux qui accordent aux princes le droit d'élever et de dégrader la position sociale des hommes, et soutiennent que les princes ont ôté la liberté aux paysans, doivent réfléchir que la Pologne ne se trouva jamais sous une semblable tyrannie, et que si elle l'était, une telle violence serait de la même nature que la capture des prisonniers par des brigands et des pirates. Ceux qui pensent que les princes ont réduit leurs sujets à la servitude par les voies de la législation, doivent savoir que les lois divines, de la nature et des nations s'y opposent, car aucune loi ne peut légitimement faire injure, et rien de semblable ne devient légitime, ni par la pratique, ni par l'ancienneté. Il faut absolument repousser les argumentations de ceux qui disent que les paysans, en Pologne, ne subissent aucune injure, car ils supportent avec patience le

usurpant, sed etiam quivis nobilis ut vult ita in vitas illorum grassatur, cum ab omnibus levi decem aureorum mulcta occidi possint, a patronis vero impune (p. 219).

(363) Sim. Starovolski de la réformation de Pol.

(364) Les satyres d'Opalinski furent publiées pour la première fois en 1612.

joug imposé malgré eux. Oui, ils le supportent patiemment, car ils y sont forcés, et la gravité de la servitude y est telle, qu'à ces hommes malheureux, aucune plainte, aucun gémissement, ne sont permis; or, c'est une fatalité contre laquelle aucun d'eux n'ose combattre. Il faut d'autant plus réprouver le raisonnement de ceux qui disent que les paysans se sont soumis de bon gré à leurs seigneurs, qu'il est trop notoire qu'ils ne se sont jamais livrés à leurs maîtres pour la glèbe qu'ils possèdent, mais qu'ils ont fait avec eux des conventions emphytéotiqnes ou à condition. Or, la comparaison qu'on fait ordinairement avec les serfs ascriptices des Romains est fausse, car ceux-ci, sortis de l'esclavage et attachés à la glèbe, avaient par ce moyen leur servitude adoucie. Et s'il faut comparer les paysans polonais à quelque classe de l'ancienne Rome, ils ressemblent plutôt aux payants un cens, aux colons établis à condition, *censiti*, *conditionales coloni*. Aussi, les paysans polonais sont libres, et les conventions qui existent entre eux et leurs seigneurs, en sont une preuve évidente. Les seigneurs leur donnent des portions de terre avec obligation de remplir certaines redevances et de labourer les champs. Ni ces obligations, ni ces conventions n'enchaînent les paysans à perpétuité, puisqu'on voit dans les domaines royaux qu'ils s'y engagent autant qu'il leur plaît. Or, ce n'est que la violence la plus inique qui priva de cette liberté les paysans dans les domaines de la noblesse; comme le droit de vie et de mort effrontément proclamé par des seigneurs est le plus faux, est le plus mensonger (365).» Ce passage d'Olizarovius console au moins; il prouve qu'à cette époque ensanglantée, la voix de la vérité s'élevait au milieu des tumultes et d'affreuses confusions; qu'à cette époque encore, les abus des starostes n'ont pas enlevé toutes les franchises aux paysans des biens royaux, comme elles étaient ravies dans les biens des magnats et de la noblesse bien possessionnée, *bene possessionati*.

—

(365) Olizarovius, chap. 2, § 17, p. 218, 219.—Olizarovius, natif d'Ingolstadt en Tyrol, était professeur dans l'université jésuitique de Vilna.

192. LES SEIGNEURS EXPLOITENT LES PAYSANS PAR DES MONOPOLES.

Il est probable que depuis l'augmentation des charges et du travail, il y a cent ans (vers 1500 et 1560), on se ralentit sur ce point sans vouloir les faire remonter à la hauteur de la Litvanie, mais avec la croissance de l'arbitraire, de nouvelles sources d'exploitation furent retrouvées et épuisées jusqu'à la dernière goutte. La noblesse s'était réservée le sel des mines de Vieliczka à un prix qui ne couvrait point les dépenses de sa fouille (366); elle prenait en proportion des possessions terrestres dans lesquelles elle établissait son commerce domanial en vendant ce sel à prix élevé aux paysans et à tous les gens du domaine ; il était même défendu aux paysans d'aller chercher le sel ailleurs, et le maître, marchandant l'objet de la première nécessité, calculant combien chaque paysan pouvait consommer dans son ménage, forçait chacun de prendre chez lui la quantité proportionnellement déterminée. La noblesse faisait le même trafic avec des harengs qu'elle faisait venir de Dantzik où elle exportait son blé. Les paysans furent soumis à la même opération commerciale pour différentes autres denrées et marchandises que leurs ménages et la culture des champs rendaient nécessaires. La noblesse qui avait en aversion le commerce établissait un trafic domanial qu'elle dirigeait par ses gens et les juifs. Ces derniers se chargeaient particulièrement des boissons, car ils fabriquaient l'hydromel, l'eau-de-vie, la bière, pour le compte des seigneurs et les vendaient au prix fixé par le seigneur. Si leur fabrique ne suffisait point à la consommation locale, le seigneur achetait ailleurs, et les juifs vendaient pour leur profit commun avec le seigneur, car aucune autre boisson que domaniale ne devait être ni fabriquée, ni vendue dans les biens des seigneurs. Il arrivait à ce sujet beaucoup de controverses avec des

(366) Les nobles de la grande et de la petite Pologne reçoivent chaque année 47,299 tonnes de sel, qu'ils peuvent faire exporter pour leur usage et celui de leurs sujets, dont ils ne payent que quatre florins de Pologne par tonne, quoique chaque tonne coûte 12 florins d'exploitage (Büching, géogr., t. II, p. 601, 602).

bourgeois qui avaient leurs priviléges et leurs droits de brassage (367). Tout ce monopole n'était pas le partage de la petite noblesse, qui était plus pauvre, plus indigente que les paysans, ni de celle qui possédait des fortunes modiques, de petits hameaux; mais c'était l'avantage des propriétaires des domaines plus considérables, et particulièrement des seigneurs plus opulents et des starostes, qui tenaient et administraient les biens nationaux et retiraient toute leur richese de la sueur du bas-peuple, pour faire cette ostentation trop fameuse de prodigalité sans mesure et de luxe exorbitant qui dissipait l'or et l'argent avec une folle profusion. Le peuple ne pouvait penser à sortir de sa pauvreté, il devait plutôt craindre de tomber dans l'indigence et dans un affreux dénuement. Aussi, le tableau de la misère des ménages des paysans ne s'améliore point. Les maisons des paysans de ces temps-là sont de pauvres cabanes, couvertes de chaume, bâties d'arbres chevillés, et pour la plupart, n'ont qu'un seul poêle où sont avec eux les vaches et les chevaux, ou du moins, les veaux, les moutons qui y sont de peu de goût, les pourceaux et les poules. Ils ont de misérables lits, leurs enfants couchent sur la paille et sont le plus souvent nus et sans chemise, à cause de leur pauvreté; mais ils ont à foison de quoi vivre en toute saison (368). Ils ne boivent point de vin, mais de la bière dont ils font tous (les bourgeois) chez eux, une eau-de-vie, capable de l'ôter aux étrangers qui en boivent, tant elle est désagréable. Ils ont encore une autre boisson nommée medon (hydromel), composée de miel et d'eau bouillis ensemble, mais il est difficile d'en trouver de bon si ce n'est en Russie, en Podolie et en Litvanie. Ils ne boivent de vin qu'aux bonnes fêtes, et je crois qu'on les verrait tous ivres, comme jadis les sauvages des forêts, si l'on en faisait des fontaines ou des réservoirs publics (369). »

(367) Les descriptions naïves et sincères de tous ces monopoles, se trouvent dans les satyres de Christophe Opalinski publiées pour la première fois en 1652. On y trouve beaucoup d'autres notices sur les mœurs de ce siècle là.

(368) Aussi la législation polonaise ne s'arrête nulle part sur la nécessité de nourrir les paysans par leurs seigneurs dans les temps de famine, comme l'a fait le statut de Litvanie.

(369) Laboureur, vol, II, p. 107.

133, LES VOYAGEURS ET LES MILITAIRES S'ALIMENTENT CHEZ DES PAYSANS.

Il faut parler encore des voyages de la noblesse qui devait, suivant l'opinion des étrangers, ruiner beaucoup la situation des pauvres paysans. Cette question très-importante dans les premiers temps des fastes nationaux (370), ne cessa d'affecter les paysans comme l'effet de l'antique hospitalité, de la communauté de tous les objets pour le service public; et comme résultat de l'état social et du degré de la civilisation matérielle du pays. Primitivement, comme nous l'avons vu, la cour, les seigneurs, les fonctionnaires, dans leurs courses continuelles, voyageaient aux frais des habitants plus fixement domiciliés. Leurs rapines furent arrêtées, et les Iagellons, dans leurs tournées fréquentes, payaient partout leurs visites, aussi bien que la noblesse de Pologne. Enfin, les postes mieux organisées facilitaient les communications. Le pays étant mieux peuplé, on voyait plus d'auberges, et il y en avait plus en Pologne qu'en Litvanie. Aussi, sous les Vasas, la cour, malgré l'empressement d'hospitalité et d'ostentation, trouvait moins d'invitations en Pologne qu'en Litvanie, où la noblesse se faisait un devoir de régaler les princes et leur suite au passage, chacun dans ses terres; on n'avait besoin que d'un lit et d'un charriot pour charger les provisions dont on accablait les voyageurs; tous les équipages vivaient aux dépens du seigneur chez lequel on passait, et ce seigneur allait même au-devant de la cour pour la régaler (371). On y comptait pour rien ces dépenses. L'ordre équestre, en Pologne et en Litvanie, se trouvait toujours obligé à des courses continuelles, tantôt en se rendant aux élections, aux diètes, aux diétines, aux tribunaux ou autres audiences juridiques, à différentes assemblées; parfois on se visitait mutuellement d'un bout à l'autre de l'empire. En traversant le pays spacieux, en évitant les désagréments des cabarets incommodes, les voyageurs faisaient honneur au noble du village s'ils allaient chez lui où il les régalait selon sa condition. Ces voyages établissaient des

(370) Voyez ci-avant, chap. 16, 25, de nos considérations.
(371) Dalerac, anecdotes sur la Pol., vol. II, p. 364.

relations plus nombreuses, et l'ancienne hospitalité ne cessait de répondre cordialement et avec effusion à cette familiarité (372). En Samogitie, où la liberté primitive du peuple était moins affectée qu'ailleurs, les seigneurs se voyaient obligés d'aller visiter les paysans qui demandaient sincèrement à les régaler dans leurs chaumières. Aussi, dans toute la Pologne et dans toute la Litvanie, les paysans n'osaient refuser aux voyageurs l'entrée de leurs cabanes. Le noble, quand il voyage (dit l'étranger qui observait cette coutume), entre dans telle maison de paysan qu'il lui plaît, lui et sa suite y boivent et mangent s'ils veulent de ce qu'ils y rencontrent; ils y logent avec tant de chevaux et renouent le reste avec leur suite chez d'autres; mais cela se fait sans vexation, car ils portent leurs lits dans le charriot qui les suit, ils portent aussi du vin, et ont toujours provision de chair salée ou fraiche et de confitures; il ne faut point même, quand ils n'auraient rien, que l'hôte coure chercher de quoi les traiter; ils mangent de ce qu'il a, et même ils ne le découchent jamais, ni pour eux, ni pour leur suite à qui la paille sert de lit (373). Au reste, tout ce qu'ils y prennent, ils le paient. On bénissait maintes fois des voyageurs généreux. Mais ce qui était réservé au bon plaisir de tous et de leurs cortéges, pouvait très-facilement dégénérer en abus et produire des rapines, ce qui ne manquait point d'arriver pour le malheur du peuple, surtout au moment de guerre ou de mouvement militaire, lorsqu'on soulevait l'antique maxime établie jadis par le haut clergé que tout est licite, qu'il n'y a pas d'injures pour le salut de la patrie (374). Or, les nobles, guidés par cette haute maxime, se rendent à l'armée avec peu de frais; autrement, ils ne le pourraient pas, vu la grande étendue du pays, ou bien ils iraient avec moins de train qu'il n'est besoin pour leur condition, et le peuple porte patiemment ce joug, parce que c'est une très-ancienne institution (375). Mais, par l'application de l'ancienne maxime, un autre fléau commença depuis

(372) Labour. vol. II, p. 47.

(373) Id., *ibid.*

(374) *Voyez* ci-dessus chap. 25.

(375) Laboureur, vol. II, p. 47.

quelque temps à accabler une grande portion du peuple, résultat du désordre et de la mauvaise direction des finances. C'étaient les ligues soldatesques formées à l'occasion du salaire arriéré. Les révoltés, avant d'être satisfaits, se cantonnaient dans les domaines royaux et dans ceux du clergé, donnant pour raison, aussi anciennement établie, que le clergé, libre d'impôt et de service militaire, devait concourir avec sa fortune dans les moments de manque et de disette. Or, la fortune du clergé fut exploitée et pillée; le paysan y était en butte à la rapine et à la déprédation. Les seigneurs disaient qu'ils protégeaient leurs sujets, qu'ils les conservaient exempts des tailles et des charges qui pèsent sur les paysans des pays étrangers, qu'ils doivent par conséquent supporter le joug qu'ils leur ont imposé et qui est absolument nécessaire; sans cela, le paysan serait trop riche et trop superbe, et peut-être entreprendrait-il de se mutiner (376). Telle a été l'étourderie inhumaine de la classe dominante. Cependant, plus les mesures sévères sévissaient, plus l'oppression s'aggravait, et plus l'esprit du peuple se disposait à la révolte, et les menaces, les présages des publicistes et des prédicateurs allaient se réaliser.

134. SYMPTOMES DE MÉCONTENTEMENT DU PEUPLE. KOZAKS.

Des symptomes effroyables révélaient effectivement le sinistre avenir, qui se rapprochait à grands pas, et qui alarmait la noblesse, sans la ramener à la raison. La patience du peuple s'épuisait. Sans parler de l'irritation religieuse qui disposait les bourgeois à des commotions qui agita le peuple schismatique de Vitepsk; l'émotion devenait ostensible dans les campagnes d'où le peuple désertait plus fréquemment ses foyers. La désolation des pays limitrophes ne l'effrayait pas, il y allait chercher un autre sort; ou bien il y allait s'enroler en avanturier, dans les rangs des partis qui combattirent pendant trente ans. L'Ukraïne offrait aussi quelques meilleures chances et servait d'asyle à ceux qui fuyaient leurs seigneurs. Enfin, le vagabondage, le vol et le brigandage se multipliaient.

(376) Id., *ibid.*

Pour remédier au mal, la grande Pologne sévit encore en 1595, par de nombreux réglements, qui qualifient de vagabonds et de vaut-rien, *hultaï*, tous les kmetons, jardiniers et leurs enfants des deux sexes, s'ils osent abandonner leur domicile de leur propre volonté, ordonnent de les saisir, mettre aux fers et employer aux travaux forcés. La Mazovie, la Prusse en 1633, acceptèrent cette mesure sauvage et tyrannique qui n'empêcha pas la croissance du mal. Quelques années après le rokosz, vers 1612, une multitude de brigands, *opriszki*, obstruait les grands chemins et le pays raboteux. On eut recours à des moyens extrêmes. Dans un seul jour, le 19 mai en 1614, près de Biecz, on saisit et on fit pendre 120 brigands (377). Cependant ces accidents, résultat du mécontentement et du désespoir, n'excitaient pas tant de craintes que les dispositions incertaines et plus explosibles de la population de l'Ukraïne, des kozaks, dispositions, qui pouvaient à tout moment se changer en une révolte dangereuse. — Le nom de kozaks, parut sous la domination litvanienne; où, sur plusieurs point du pays, des brigands, des fugitifs, des exilés se réunissaient en communauté pour pratiquer la rapine. Les tatars les nommaient kozaks et appelaient leur concours dans des irruptions qu'ils entreprenaient. De semblables bandes de kozaks se trouvaient au XIVe siècle en Podolie, sur le fleuve Jaïk en Asie, et dans la Litvanie même (378). Quand les pays russiens se repeuplèrent, ces bandes reculèrent vers le Dniepr, s'établirent sur les îles de ce fleuve, spécialement sur les îles moins accessibles, situées sous les cataractes *porohi*, et commencèrent à y avoir plus de renommée dans le XVI siècle. Sigismond-le-vieux leur donnait une consistance utile. L'union de Lublin, incorporant l'Ukraïne et ses stèpes, à la couronne, plaça les kozaks, sous l'autorité immé-

(377) Relation de Stravinski en mss. n° 254 de la bibl. de Zaluski, p. 89. (Czacki sur la législ. Pol. et litv., note 1407, t. II, p. 120).

(378) Stryikovski, sub anno 1239, 1355, p. 337, 339, Heidenstein, rer. Moscovit. p. 10.— Tartarorum exercitus ex fugitivis prædonibus et exulibus, quos sua lingua Kozakos appellant, collectis (Dlugos). Kozakorum nomen à Persis seu Turcis ortum est, qui sua lingua publicarum viarum latrones kozakos vulgo appellant (Heidenstein p. 326).

diate de la Pologne et de sa noblesse, qui trouvant la population aguerrie pensa d'abord à en tirer le meilleur avantage. Etienne Batori, considérant leur position comme militaire, les arma et leur donna une organisation plus régulière. essayant d'y introduire une discipline nécessaire : mais en même temps en 1578, il fit décapiter leur chef Podkova. Sous Sigismond III, conduits par Kosinski, ils excitèrent en 1593 des tumultes qui furent réprimés sur le champ par l'activité de Jean Ostrogski qui dispersap lusieurs milliers de révoltés. Bientôt en 1596 pour comprimer un autre de leurs chefs Nalévaïko, il fallait envoyer une force armée, sous le commandement de Stanislav Zolkievski : encore y reçut-il un échec : enfin il les enferma en un lieu et les contraignit de lui livrer leur général, avec quatre de ses officiers principaux qui portèrent leurs têtes à la cour de Varsovie. Nalevaïko périt par l'insomnie (379). La noblesse pour comprimer les kozaks, institua en 1607, une juridiction particulière contre eux, et se référant à des réglements précédents, savoir de 1589, 1590, 1601, mit en vigueur en 1607 l'ancienne confédération (de 1438), qui oblige tous les indigènes possédant les biens fonciers d'agir contre ceux, et détruire tous ceux, qui, mécontents de la loi terrestre, exciteraient, au mépris de cette loi une guerre ou oseraient propager les erreurs de l'hérésie (380). Les kozaks étaient l'objet de cette mesure; bien que non hérétiques mais non-catholiques, schismatiques, race guerroyante et non-noble, qui excitait des guerres, donnait asile aux mécontents non-nobles, aux fugitifs, vagabonds, qui grossissaient en nombre. Ces faits sont de la plus haute importance pour le destin de la Pologne ; ils décèlent l'agitation populaire; ils méritent une considération plus particulière ; d'autant plus qu'ils offrent une confusion, qui demande des éclaircissements sous différents point de vue.

135. ZAPOROGES.

» Vers l'orient de la Pologne, habite le plus exécrable des

(379) Nalevaïko, solis vigiliis, quod ipsi non fuisset concessum dormire, enecatus (Piasecki).

(380) Vol. leg. II, p. 1626. *Voyez ci-dessus* la note 346.

peuples, (disent les écrivains de son histoire) (381), si on peut donner le nom de peuple à un ramas de brigands de toutes les nations, échappés la plupart au supplice. Ils se rassemblent dans des lieux inaccessibles au milieu des cataractes du Dniepr, à 50 lieues de Kiiov en descendant le fleuve. Cette demeure sauvage, entre dès roches escarpées, toujours battue par la chûte des cataractes (*porohi*), endurcirait seule les hommes des mœurs les plus douces. Elles pourraient nourrir avec abondance ses féroces habitants par l'étendue des pâturages, par la chasse et la pêche; mais ils préfèrent vivre de rapines sur tous les pays voisins. Les premières lois observées parmi eux, sont de professer la religion grecque et de ne recevoir aucune femme. Ils se perpétuèrent tant par l'affluence de nouveaux aventuriers, que par la quantité d'enfants, qu'ils enlèvent dans leurs incursions pour les former à leurs mœurs. Leurs biens et leurs pillages, sont en commun; ils logent ensemble dans de vastes granges; aucun vœu ne les attache à cette société, ils la quittent à volonté: mais tant qu'ils vivent parmi ses membres, il leur est absolument défendu de lire et d'écrire. Un officier public (*pisar*) en a seul le droit; tout papier lui doit être remis, et en cas de contravention, il est juge souverain de cet espèce de délit. Cette peuplade appelée *kozaks de zaporoge*, est le noyau et le point vital de toute la population kozak, le point central de toutes les opérations, et toutes les expéditions partent de cette retraite sauvage. Elle serait restée un tas d'avanturiers et de brigands, peut être oublié dans l'histoire, si l'état ne l'eût chargée de la garde de la frontière, de la garde de la forteresse de Trechtemirov, où ils devaient se tenir 2000 en garnison; si des expéditions aventureuses combinées avec des kozaks cultivateurs, n'eussent pris une variété et une extension extraordinaires; si les zaporoges n'avaient entretenu des relations intimes avec tous les autres qu'ils secondaient dans leurs vues plus élevées. Cependant cette retraite compose toujours une communauté à part. Les habitants des cataractes, regardés comme les premiers citoyens de ce peuple nouveau des kozaks, dont ils étaient en effet la tige, avaient le premier rang

(381) *Voyez* Lessur, Scherer, Rulhière, Bantisz-Kaminski.

dans l'armée, la principale influence dans les conseils et dans l'élection de hetman c'est-à-dire du capitaine général; eux seuls avaient droit d'élire leur hetman particulier (382).

136. LES KOZAKS, PEUPLE CULTIVATEUR.

Ce fut des îles de Dniepr trop peuplées par l'affluence d'aventuriers, que sortit la nation kozake, lorsque la plupart d'entre eux enrichis de butin et rappelés par le désir de la société des femmes, acquirent des terres dans les plaines qu'arrose le Dniepr et se marièrent dans les villes de Pologne et dans les domaines de la noblesse polonaise. Ces stèpes, ces plaines immenses, rarement parsemées d'arbres ou entrecoupées par quelque trait boiseux, fertiles et abondantes en pâturage qui couvre et dérobe à la vue ordinaire, les haras indomptables des chevaux sauvages, offrent un pays éminemment commode à la population agricole et aguerrie. Dépeuplés, plus tard évacués par des peuples nomades, ils ouvrirent un établissement très commode à des kozaks, dont le courage et la témérité éprouvée allaient se reposer dans le calme de la culture et dans la douceur de la famille pour reprendre l'élan à de nouveaux exploits. Partout des friches se présentent à une culture facile. Tel grand propriétaire qui avait le titre domanial d'immenses terrains, cédait à perpétuité avec empressement les friches sans limites à des conditions légères aux kozaks, qui entraient en possession de terres, dont la propriété héréditaire ne leur était contestée par personne. Ils en payaient un cens, ou donnaient quelque redevance en nature et y étaient maîtres du sol; ils disposaient de leurs biens et y avaient des brasseries, du bétail à cornes, des chevaux, des armes, des bâtiments et habitations. Encore un nombre très considérable des familles kozakes, avaient les terres provenant des donations de Sigismond le vieux, faites en 1510 avec de semblables franchises et privilèges. Ils étaient assez nombreux du temps de Sigismond-Auguste, et au moment de l'union de Lublin; mais il est évident qu'aucune idée civique ne surgit alors parmi eux, car ils n'entrèrent point dans le rang de la noblesse, comme firent à cette époque

(382) Rulhière, anarchie de Pologne, livre IX.

tant de populations du vaste empire litvanien ; et ne pensèrent point à leur exemple de se délivrer de la dépendance domaniale et des redevances presque insignifiantes desquelles le principe polonais délivrait tous les hommes libres qui entraient dans la jouissance du droit civique. Ils restèrent dans des provinces incorporées à la Pologne, comme ils étaient libres et égaux entre eux, sans être citoyens de la république; ils restèrent sous la sauve-garde de la seconde rédaction du statut litvanien réservée à leurs provinces et sous l'égide de quelques privilèges, obligés à servir la république les armes à la main. Leur nombre augmentait de jour en jour. Quand Batori leur donnait une certaine organisation, il ne demandait d'eux que 6000 hommes : c'était leur population. Quarante ans plus tard en 1620, la république ordonna aux kozaks une levée de 30000 hommes, sans compter ceux, qui par milliers étaient en courses dans des pays étrangers. Un semblable appel ne fâchait point la population aguerrie : mais on se demande, d'où vient ce nombre si subitement croissant ? Une génération, certes, n'a pas engendré une quantité de guerriers aussi extraordinaire. On dit, que c'était les îles du Dniepr, la commune célibataire des Zaporoges qui donna tant de monde. Quelle a donc été cette race, qui alimentait cette commune stérile et la rendait un état aussi puissant ? On sait, que cette race étaient des paysans de la république qui fuyaient le joug imposé par la noblesse. D'abord c'étaient des paysans russiens rapprochés des zaporoges et des kozaks par leur position, leur langue, leurs coutumes, leur rite grec, schismatique, ou uni; puis c'étaient des paysans polonais, lechs, comme les russiens les nommaient, séparés par un espace de terre plus considérable, parlant un dialecte un peu différent, observant le rite latin et ses habitudes particulières, mais possédant un sentiment animé et élevé, qui les décidait à changer le dialecte, à changer le rite : tous partaient vers les îles de Dniepr, prendre un nouveau baptême de sang dans des expéditions périlleuses et retrouver leur liberté, sous l'écume bruyante des cataractes. Emancipés à la dure école de Zaporoges, ils entraient dans le sein des familles des kozaks cultivateurs et renouaient des relations avec leurs parents assujettis. La noblesse indigente s'y joignit: contrariée par

des principes étrangers et ennemis qui tracassaient ses institutions, dégoutée des contrariétés que les manifestations populaires éprouvèrent, elle courut se démettre de ses prérogatives pour jouir de l'égalité plus large chez des hommes libres et remuants, parmi lesquels elle répandait ses idées et les prétentions plus élevées. Tels furent les éléments de la population kozake, qui la reformaient en un peuple; et ce peuple, à l'époque d'émotions ou de révoltes, qui éclataient prématurément, se trouvait dans un état prospère, dans sa plus haute gloire.

137. LES EXPLOITS DES KOZAKS INQUIÉTENT LA RÉPUBLIQUE.

Dans cette période de la décadence de la Pologne, où tant d'éléments hétérogènes contrariaient les principes et les vœux de la république, la nation kozake, se mit aussi en contradiction avec elle. Répugnant aux conquêtes, la république ne voulait point de guerres, dans lesquelles elle fut entrainée par le roi, par des magnats et par les kozaks, qui croyaient tous qu'il leur est licite d'agir pour leur compte particulier, de se concerter avec des étrangers, sans égard pour l'intérêt de la république; poussés, l'un par ses prétentions de succession dynastique, les autres par l'ambition de dominer, les derniers par l'esprit de combat et de rapines. Aucun motif plus élevé, ne dirigea les kozaks; l'appât du butin et la soif de guerroyer les armaient contre le rite non uni, qui était leur foi; contre la liberté des peuples qu'ils devaient défendre; contre des nations, dont l'origine commune, les engageait à fraterniser avec elles: ils servirent aux vues ambitieuses des magnats à Moskou, au despotisme étranger qui s'efforçait d'exterminer les races slaves, de les priver au moins de leur indépendance, de leurs franchises; toutes les expéditions que les kozaks firent en Bohême, en Allemagne, en Hongrie, en Turquie même, portent ce hideux caractère. Leur gloire bien méritée par le courage et la bravoure, il faut le dire, est ternie par cette indigne et fausse tergiversation, contraire au génie de la république. Ils devaient garder les frontières contre les irruptions des tatars et des turcs: mais lorsque la Turquie, alliée de la république, espérait jouir de toute sécurité de ce côté, leurs invasions l'inquiétaient. Pod-

kova en 1578 fut décapité pour rendre satisfaction à la porte Ottomane. Cependant, toute la fureur des kozaks se tourna d'abord vers la Turquie. Ils cotoyèrent tous les bords et les rades de l'Euxin, dans leurs *czaïki*, ou bâteaux legers; bravant les flottes ottomanes et ravageant les grandes villes aussi bien que les campagnes de l'Asie et de l'Europe; pillant même en 1591, sous leurs hetman Szach, les faubourgs de Constantinople (383). La Turquie, irritée à l'excès, menaçait la Pologne; celle-ci à son tour s'efforçait envain d'arrêter les aggressions des kozaks, essayait sans succès de châtier leur

(383) Les Kozaks font guerre continuelle aux Turcs (dit Laboureur, vol. II, p. 228, 229, suivant le récit de Piasecki), non-seulement par terre, mais par mer, descendant jusqu'au milieu de la Natolie. Ils dressent une manière d'armée navale toute extraordinaire, car leur plus grand vaisseau, qui peut contenir 30 à 40 hommes, est d'un seul arbre de tilleul, qu'ils creusent et le plient de sorte qu'ils en font une barque légère, qu'ils garnissent en dedans de peaux ou de cuir, et l'entourent aux côtés de petites bottes de jonc, qui rompent doucement les flots de mer, et les tiennent assurés au milieu de la tempête. Avec cela, étant suffisamment fournis d'armes et de provisions, ils entrent au bout de 30 lieues d'eau douce de Borysthène, dans la mer Euxine, sans craindre les forteresses que le Turc a sur les côtes et aux embouchures des deux côtes, passant au milieu, hors de portée, si ce n'est qu'ils soient assez forts pour les attaquer, car ils les ont quelquefois forcées, et ont été avec cent de ces chaloupes, ou petits brigantins, mettre une armée de terre dans le milieu de l'Asie mineure, et pris des villes. Trebizonde a fait joug à leur puissance dans notre siècle, et ils ont encore pris et saccagé Sinope, mais j'admire encore d'avantage leur hardiesse d'avoir été piller les faubourgs de Constantinople à la vue de la ville, du grand seigneur et de sa cour. Les Turcs n'ont presque jamais eu d'honneur de les attaquer sur la mer Euxine, ils ont été souvent battus, et quand ils ont eu une puissante flotte, les kosaks qui connaissent tous les hâvres, se retirèrent avec leurs petits vaisseaux en des lieux de sureté où les autres ne sauraient aborder. Leur nom porta la frayeur par tout l'état des Turcs; il n'y avait rien qui leur fût plus formidable. Le sultan Amurat I avait coutume de dire que la haine des princes chrétiens ne l'empêchait pas de dormir tranquillement, mais que les Kozaks, qui n'étaient qu'un rebut des Polonais, lui causaient souvent de fort mauvaises nuits.

insubordination. Ses efforts devenaient d'autant plus impuissans, que le roi Sigismond III, et la camarilla de son gouvernement, favorisaient les intrigues catholiques de l'Autriche. L'empereur Rodolf II, en guerre avec la Turquie, animait ces entreprises des kozaks, il leur envoyait des armes, des munitions, de l'argent, des drapeaux de l'empire, des titres et des nominations, comme s'ils dépendaient de l'empire. Chlopicki, Loboda, Nalevaïko, Savula, chefs des kozaks, portaient la bannière impériale jusqu'en Hongrie, et au moment de la révolte de Nalevaïko en 1596, on trouva chez les vaincus ces signes impériaux. La cour royale, qui laissait à l'Autriche recruter des volontaires dans toute la Pologne, ne s'opposait guère à ces méfaits des étrangers. La république ou l'ordre équestre, dans sa colère, déclara déjà en 1607, la destruction des guerroyeurs hérétiques, lorsque l'aggression sur Moskou, à l'occasion de différents Dimitr, tournant les entreprises des kozaks vers ces régions, livrées à la dévastation, fit ralentir pour quelques années cette étrange complication, qui faisait agir dans une confusion extrême les ressources de la république d'une manière si contraire et si funeste. Les désordres de Moskou, n'étaient pas encore terminés, quand ce revirement recommença. Pour cette fois les turcs ne se contentèrent plus de leurs avantages remportés sur les seigneurs partisants de Mohila, ni de ce que les kozaks furent retenus par le hetman de la couronne Zolkievski: ils demandèrent et ils obtinrent la cession de la Moldavie par le traité de 1618; bientôt ils remportèrent en 1620 la victoire de Cécora, qui leur assura cette acquisition; enfin ils combattirent en 1621, pour raffermir cette possession par le traité de Chocim. Trente mille kozaks, accoururent, conduits par le fameux chef Pierre Konaszévicz à rompre les lignes épaisses des turcs, qui serraient Chocim; en même temps un détachement des kozaks lissoviens de 8 à 10000 hommes envoyés en 1618 et 1628 par le roi Sigismond III en Allemagne, servait au but sanguinaire de Ferdinand II: Hongrois, Bohêmes, Slaves, Allemands en furent victimes. Et pour bien concevoir l'esprit de l'époque, il ne faut pas oublier cette baguette magique de Wallenstein, remuant la multitude de différents idiomes et celle entre l'Oder et le Dniepre alléchée

par l'espérance de bonne fortune, volant tout de même sur les champs de désolation. Depuis la première organisation des kozaks par Sigismond le vieux, durant soixante-huit ans (1510-1578), la Litvanie et la Pologne, et particulièrement les provinces russiennes se réjouirent du service que les zaporoges rendirent, en défendant la frontière des incursions des tatars; depuis la seconde organisation effectuée par Batori, les cinquante ans suivants (1578—1636), les exploits téméraires, établirent leur haute renommée dans toute l'Europe; leur population grossissait, multipliant les embarras à la république, et grandissait dans les conceptions politiques. Soit que les turcs aient pris des mesures plus efficaces, pour empêcher les excursions des zaporoges; soit que la république réussit à mettre un terme aux tergiversations extérieures des kozaks; soit enfin, que les kozaks eux mêmes réfléchirent et portèrent leur attention sur leur position et vers l'état dont ils faisaient partie : il est notoire que leurs courses se ralentirent simultanément avec les courses des magnats. Magnats et kozaks, tout se replia vers ses foyers, tout se concentra dans l'intérieur de la république, déchirée par des principes divergeants.

138 LES COLLISIONS AVEC DES KOZAKS SE MULTIPLIENT.

Pour soutenir continuellement une grande armée permanente, sans danger pour la république, il faut marcher de conquête en conquête. L'ordre équestre comprenait bien cette maxime; il l'augmentait et la diminuait selon les besoins et dirigeait toujours ses sollicitudes, plutôt à sa réduction. Pour soutenir avec succès et sans danger pour le repos de l'empire, une milice permanente, comme classe distincte de l'ordre civique, il faut être entouré d'ennemis qui alarmeraient continuellement l'état et le forceraient à des combats sans relâche. L'ordre équestre éprouva ce danger avec les kozaks. Leur service s'effectuait à leur frais; l'ordre équestre n'avait que son autorité pour leur imposer les dispositions pacifiques, pour les désarmer; ou ses propres forces pour les réduire à l'obéissance. Tant que l'attention de la milice kozake, fut tournée en dehors, la seule insubordination tour-

mentait la république ; les autres motifs de mécontentement et de collision ne furent que secondaires. Mais dès que l'esprit de la milice se tourna vers l'intérieur, les motifs secondaires de sa turbulence, devenaient de la plus haute importance. Bien que vingt ans s'écoulaient depuis que la république menaçait en 1607 de détruire les guerroyeurs non-catholiques, qu'effectivement des mesures plus sèvères vers 1630 rétablirent la subordination ; cependant l'effervescence ne faisait que s'animer, la vigueur envénimait l'esprit des kozaks qui soulevaient leurs idées et leurs prétentions à mesure qu'ils se voyaient plus maltraités ou opprimés. Depuis que le synode de Brzesc et la proclamation d'une nouvelle union du rite grec avec le rite latin, le zèle des unis et des jésuites, redoublant d'activité, essaya de gagner la conscience des kozaks, rien ne décélait s'ils y ont fait quelques progrès, lorsqu'en 1617, un voyageur Theophane, reconnu à Moskou pour le patriarche de Jérusalem, apparut au milieu des kozaks prêchant la vraie orthodoxie. Il anathématisa l'union de Brzesc fulmina contre les infidèles, réprouva et condamna les expéditions des kozaks contre les moskovites orthodoxes et réprimanda leur hetman Pierre Konaszévicz qui les conduisait, enfin en donnant des bénédictions, il ordonna un nouveau métropolitain de Kiiov, Borecki, et le confia à la protection et au zèle des fidèles, en recommandant d'exterminer les damnés papistes. Konaszévicz reçut humblement toutes ces dispositions, et bientôt déposant sa dignité de hetman, se déroba dans un monastère, d'où, rien ne put le faire sortir, que la nouvelle seule, que son successeur Borodko, parjure à sa foi, prêtait l'oreille aux suggestions de la cour et des jésuites, pour trahir l'orthodoxie (*). L'anxiété pénible s'em-

(*) Sigismond III, pour avoir les secours des Kozaks contre les Turcs, envoya en 1621 un ecclésiastique Obornicki, qui fit une relation de sa mission et de ce qu'il a vu chez les Kozaks : Fuit consilium sive conventus Cosacorum 15 junii, duravit tribus diebus, aderantet spirituales, D. Metropolita Borecki et incitavit me ad suam curiam post duas hebdomadas: D. Kurczevicz electus vladyka (évêque) a Cosacis, 300 popi (ecclesiastiques séculiers) et 50 czerncis (moines). Peroravit cum motu D. Borecki primo die vehementer contra rempublicam et

pare des kozaks à ce bruit. Konaszévicz reparait subitement, assassine le traitre Borodko, sauve le culte, et conduit ses

serenissimum conquerendo, quod eorum antiqua et sancta religio opprimatur, tollatur, conculcetur. Tum produxit litteras a Vilnensibus datas, quas legit et cathalogum recensuit, quod sunt ibi mactati propter religionem, quod incarcerati, quod projecti in cloacas. Deinde saïdaczny (chef) protulit litteras a patriarcha illo impostore (Theophano), quas primo osculatus est, postea in verticem, postquam lectæ sunt, capitis posuit. Tunc statim sublato in cœlum clamore jurabant omnes se fidem suam antiquam defensuros az do gardla (jusqu'à mort). Altero dieadductus in medium circulum legatus serenissimi (Obornicki ipse), cui straverunt tapete in terra appositis duabus lagenis, sive tonnulis ligneis, ubi paucis est eos affatus, jussit D. hetman Brodavka (ou Borodko) explodere bombarda et tormenta, quæ explosio duravit continuo duabus horis. Qua finita jurabant fidelitatem serenissimo, et in præsenti necessitate regni promptissima obsequia, si quod petunt obtinuerint. Tertio die assignaverunt centuriones, tribunos, attamanos assavulos et legatos ad serenissimum. D. saïdaczny, D. Kurczevicz et alios duos. Summa legationis præcipua, ut serenissimus, approbet hos omnes pro metropolita et vladicis, quos patriarcha consecravit, aliquin captivabunt nobilitatem ut suasit Borecki. Postea fecerunt delectum inter se, quibus danda esset pecunia regia et his solis judicarunt dandam. qui arma bona haberent et qui mari aliquoties fuerunt contra Turcas; itaque duobus unum aureum dederunt. Fuerunt vero selectiores cosacorum in equis cum sclopetis quadraginta millia. Tandem assignatis oppidis, pagis pro stationibus, constitutis etiam pœnis et legibus, discesserunt in pace et statim pro nocte venerunt tria millia in Bialacerkiev..... hetman Brodavka..... dedit licentiam suis Cosacis, per Ukrainam Judæos spoliandi ; quod fideliter faciunt. Valde timendum est, ne Cosaci turbent multa etsi bellum servile. Valde hic dominatur et modo major crescit audacia et licentia, quando in tanto numero et potentia se esse cognoverunt, Brodavka in oratione sua in consilio suo dixit hoc in cœtera : przed woïskiem zaporozkim, drzy ziemia polska, turecka iwszystek sviat (Pologne, Turquie et l'univers tremblent devant l'armée des zaporoges). Deus hic conservet paucos et malos catholicos ; nam, quo esset fugiendum, locus non est, et sumus deserti ; oppida, pagi vastata a Cosacis ; homines non sunt, co zylo poszlo v kozactvo (tout ce qui vivait est devenu kozak) (epistola de l'abbé Obornicki, expediée le 28 juin 1621 de Faustinov, près Kiiov, dans l'histoire des églises helvétiennes en Litvanie, par Jos. Lvkasze-

guerriers sous Chocim pour faire triompher la république des turcs (1621 mois de septembre). Depuis cette époque les kozaks sont déclarés les soutiens de l'orthodoxie du rite grec et Kiiov avec l'Ukraïne sont déchirés par le schisme de deux métropolitains (*). Après la mort de Sigismond III, en 1632, survint une autre question. L'ordre équestre, assemblé sur le champ de l'élection, reçoit les demandes de plusieurs princes, des quartuaires ou de l'armée permanente et des kozaks, de l'admission aux votes ce qui était la plus haute prérogative d'un citoyen noble. Eh! pourquoi non? pourquoi les kozaks qui choisissaient leur hetman étant tous candidats à cette charge, pourquoi ne pourraient-ils par la même raison, se présenter à la royauté avec des nobles et ne porteraient-ils leurs suffrages au chef de la république, dont ils sont une portion bien méritée? L'ordre équestre, sans être surpris de ces demandes, répondit aux princes, que comme ils s'arrogent un rang plus élevé que la noblesse, il dérogerait au principe de l'égalité s'il les admettait aux élections; aux quartuaires on a dit, qu'étant soldés par la république, ils ne peuvent prétendre à une si haute prérogative; quant aux kozaks, c'est avec colère que l'ordre équestre signala qu'ils

vicz, t. I, p. 165, 166). Les craintes d'Obornicki se sont réalisées, mais l'hetmanBrodavka,malgré ses propos menaçants; est devenu suspect par la mission d'Obornicki, et périt.

(*) La persécution jésuitique des désunis prévoyait déjà un grand malheur. Voici comme s'exprime le prince de Zbaraz, écuyer de Litvanie, en portant à la diète de 1627, les griefs de son culte. » Quel avantage en a le roi de tant de perturbation avec la nation russienne? L'avantage en est que nous sommes dix-huit nations slaves, nous espérions trouver le salut pour nos franchises dans les rois de Pologne, nous avons pensé que la nation polonaise les délivrera du joug des payens; toutes à chaque occasion étaient prêtes à donner leur vie pour le roi et la nation polonaise; depuis qu'on a commencé à faire tort à la nation russienne, toutes sont nos ennemis déclarés, ils aiment mieux à présent périr dans une guerre, perdre leurs femmes et leurs enfants par le feu, comme ceux de Smolensk ont fait, que de nous seconder avec leur sang. Et quel est l'obstacle de calmer Moscou, si ce n'est le culte russien outragé? (Jos. Lukaszévicz, hist. des églises helvet., t. I, p. 172).

sont non-nobles, de basse extraction et qu'ils ne peuvent se comparer avec la noblesse. En d'autres termes, les moteurs de cette question, demandaient l'anoblissement des non-nobles kozaks, mais propriétaires cultivateurs et gens d'armes. L'esprit de corps de la noblesse s'offense de cette insolence : cependant la condescendance de sa part pouvait sauver la république des malheurs qui survinrent. Encore le nombre des kozaks était déterminé, encore ils se considéraient comme population d'un canton, une classe d'habitants de la Pologne ; leur conception ne se porta pas vers l'idée d'une nation à part ; une fois anoblis en masse et confondus dans l'ordre équestre, ils devaient nécessairement disparaître avec leur nom et leur élément, ils devaient cesser d'exister. Cette occasion favorable manquée, déclara une rupture décisive entre l'ordre équestre et le peuple kozak, qui souleva bientôt des obstacles insurmontables. On prévoyait ces difficultés et pour les prévenir, on conspira la destruction des kozaks.

139 ASSERVISSEMENT DES KOZAKS.

Le cri de destruction a été compris par les magnats et les starostes. Ce n'était pas l'extermination ou le massacre de la population nombreuse, mais son asservissement qui devait la détruire. Pour cultiver les friches des vastes domaines de la couronne et des seigneurs, on établit en Ukraïne comme ailleurs, cette classe laborieuse des serfs qu'on appelait sujets, *poddani*, *chlopi*, qui n'avait pas de propriété, mais était propriété de la glèbe, qui devait travailler la corvée, rendre des redevances, et payer des taxes imposées par les seigneurs. La culture de ces friches étant plus facile, plus productive et le désir des seigneurs d'en tirer un profit plus empressé, cette classe y était favorisée et elle y trouvait des établissements plus commodes. Les seigneurs eux mêmes recevaient et protégeaient les fugitifs, faisaient venir de nouveaux colons de ses autres domaines et leur accordaient des immunités pour dix, pour vingt ans. Et il y eut un temps, où la classe asservie, respirait avec plus d'aisance à côté de la liberté des kozaks. Mais ce temps d'adoucissement s'envola bien vite : sur plusieurs points, enfin partout dans l'Ukraïne, l'état de la classe labo-

rieuse, s'aggrava. On augmenta la corvée, les taxes, les redevences; la coéquation avec l'état de chose, dans d'autres provinces, marchait à grands pas. On imposa des taxes pour le baptême, pour le mariage, *kunica*, on imagina mille vexations. Le seigneur converti au papisme, forçait la religion de ses sujets. Ce sort sous lequel succombait la classe des serfs, était aussi réservé aux kozaks, tant par le système général de la domination de l'ordre équestre, que par des mesures prises pour détruire les kozaks. Encore à cette époque, il y avait dans ce pays là, peu de fortunes médiocres, tout a été partagé entre les domaines royaux et des magnats; ce furent donc les magnats et les starostes, secondés par les jésuites et les juifs qui forgeaient les chaînes aux kozaks. Les seigneurs et les administrateurs des biens royaux, habitués à traiter les paysans en esclaves, ne connaissant point de condition entre l'esclave et le maître, s'efforçaient de réduire les kozaks à la même servitude. Ils prétendaient les charger des mêmes redevances que les paysans polonais, les assujétir aux mêmes corvées. Les juifs qui de tout temps ont fait valoir les biens de la noblesse, voulurent ajouter cette nouvelle richesse au profit de leurs fermes, arrachant aux kozaks le petit commerce, leur gain, les boissons, s'emparant des monopoles. On enlevait aux kozaks, leurs temples, leurs cimetières; on établissait des tribunaux sous la direction consciencieuse des jésuites (384); on exhumait et insultait les ossements des schismatiques. Par de sourdes provocations, par des violences et des injures, on excitait les persécutés à des tumultes, à des révoltes, pour en tirer tout l'avantage, pour avoir un motif de punir, de sévir, et d'imposer le joug le plus pesant. La barbare avidité des magnats et des starostes, préparait des malheurs et des dommages incalculables à la république. Dans ces années de tranquillité à l'extérieur, on porta au plus haut degré, les vexations, l'oppression et la violence: en même temps on vociféra devant le sénat et le roi, qu'il fallait refréner la licence des kozaks; et pour prévenir toute commotion, on décréta d'ériger une forteresse. En effet on

(384) Omnem jurisdictionem iustinctu reverendorum patrum jesuitarum in illos usurpando (Grondzki).

bâtit en 1637 Kudak, d'où la garnison de la république, pouvait traverser et arrêter toutes les entreprises, même des zaporoges. Ces mesures soulevèrent cette population guerrière qui semblait déjà se courber sous le joug. Mais les révoltés sont vaincus près de Kumeiki, assiégés sous Borovica par Nicolas Potocki, hetman du camp et forcés de livrer leur chef Pavluk avec quatre autres des principaux officiers, à condition qu'après leur présentation au roi et à la diète, ils seront délivrés. Cependant sans égard pour la convention on les condamna à mort et ils furent décapités en 1638. A la même diète, on décréta, que dorénavant, toutes les prérogatives des kozaks sont à jamais abrogées; ils n'auront plus, ni leur juridiction, ni l'autorité de leurs anciens, *straszina*, ni de revenu à leur disposition, ni d'honneurs. Ceux que la dernière guerre a respecté, qui ne périrent pas, ne sont qu'une populace qui sera réduite à la condition des *chlop*. Le rôle de 6000 kozaks, sera à l'avenir, comme il était auparavant, mais leurs commandants, seront exclusivement les nobles, qui, ayant leur autorité à Trechtémirov, sont chargés avec ces 6000 enrolés, de soutenir l'ordre et la subordination dans tout le pays kozak. Par une faveur singulière, on permit encore aux kozaks, d'avoir des propriétés dans les cercles de Czerkassy, de Korsun et de Czéchrin, et nulle part ailleurs. Cette loi tyrannique, devait être mise à exécution sur le champ. Les kozaks voulurent résister. Nicolas Potocki, chargé de cette commission, eut souvent du pire, dit un contemporain écrivant sous la dictée de la noblesse (385). Mais à la fin, il remporta des victoires sur Ostrazin et Skielanovicz au-delà du Dniepr entre Holtva et Lubnia; aussi bien que sur Dimitr Timosiévicz Hunia sur la rivière Starcza. Alors les kozaks consentirent à obéir au chef que le roi leur donnerait, à exécuter seulement les commandements de sa majesté et à n'être plus que 6000 hommes. On leur donna une sureté qui fut mal gardée; plusieurs furent tués par ceux de l'armée. Le soulèvement de Sulima, fut en 1640, réprimé et ce chef courageux empalé (386). Une partie se retira en Moskovie,

(385) Laboureur, vol. II, p. 230.

(386) Sulima palo insutus pœnæ subit.

d'autres chez les tatars, où ils ont été bien reçus, le reste subit le joug. Ainsi cette force qui donnait beaucoup de réputation à la Pologne, qui ne lui coutait rien, et qui la gardait des incursions des tatares, est presque ruinée, dit Laboureur voyageant à cette époque en Pologne (387). Dix années d'esclavages se suivirent depuis ces évènements, dans une anxiété inexprimable, qui pénétrait toutes les populations de la Pologne et le silence lugubre de l'Ukraïne n'était interrompu que par des cris de vengeance, par des gémissements d'impatience, qui attendait l'occasion de secouer le joug (388).

140 L'ESPRIT DE CORPS DE LA NOBLESSE S'ACHARNE CONTRE LES KOZAKS.

Christophe Opalinski et André Rudomina voyant l'embrasement effroyable de la république et sa terre inondée du sang de ses enfants, répétaient que Dieu la punissait pour l'oppression et la tyrannie exercées sur le peuple, unique raison des révoltes des paysans et des calamités générales (389). Le grave historien Rudavski, en narrant les revers de sa patrie, n'a pas pu réprimer l'indignation qui s'était emparée de son âme contre l'ordre équestre dont il faisait partie, convaincu que le vice et l'insolence de cet ordre donnèrent l'origine à tant de malheurs; il se réjouit de voir ces superbes dominateurs captifs, en esclavage chez les Tatars, car c'était, à son avis, le meilleur moyen d'apprivoiser leur férocité qu'ils usent contre leurs sujets; il espère que dans les fers de l'ennemi, leur farouche disposition s'adoucira et deviendra plus raisonnable (390). Cependant, avant que la réflexion ait pu mitiger l'esprit, l'ordre équestre continuait une guerre sanglante, afin de soutenir son usurpation et sa domination. Jamais il n'a

(387) Labour, vol. II, p. 230.

(388) Cum maximo gemitu expectabant excutiendi jugi occasionem (Grondzki).

(389) Opalinski, dans ses satyres, et Rudomina dans son mémoire intitulé : *Fortune de l'état*, deux ouvrages publiés en 1652.

(390) Rudavski, secrétaire du roi Jean Kazimir, dans son histoire, lib. I. cap. 3, § 9.

éprouvé tant de revers, tant de pertes, tant d'humiliations, jamais il n'a décélé tant d'acharnement, tant de sacrifices, que dans cette funeste occasion. La fleur de la jeunesse moissonnée, ses fortunes ruinées de fond en comble, ses familles égorgées, les meilleurs de ses combattants tués, ses ressources épuisées, et cependant chaque fois il vote unanimement, il accourt de tous les palatinats avec un empressement sans exemple pour recommencer cette guerre fatale ; ni les fautes de ses commandants, ni ses propres méprises, ne démentirent jamais cet empressement extraordinaire ; il fit un pacte indissoluble avec ses magnats, dont il allait arrêter l'orgueil, aucune désunion sur ce point ne le sépara dans cette conjoncture ; des discordes personnelles des chefs dérangeaient quelques manœuvres militaires, engendraient des désastres, mais aucune dissension n'éclata dans le corps de l'ordre menacé ; son aristocratie et lui, d'accord, firent cause commune. On jeta l'alarme qu'un Ossolinski, qu'un Radzieiovski, s'entendaient avec les Kozaks, qu'ils les provoquaient à la révolte qui était immanquable, mais l'ordre équestre comprit bientôt que le manége de ces magnats n'avait point pour but la cause du peuple, mais seulement l'avantage d'une faction, et qu'il n'aurait produit que la direction aristocratique d'une révolte déjà inévitable. Ne les a-t-on pas provoqués parfois précédemment à des tumultes, à des révoltes, d'où l'on a tiré l'avantage, qui les réduisit à l'obéissance, à l'assujettissement. Bien que le joug dernièrement imposé, portant leur exaspération au plus haut degré, pouvait leur donner plus de force ; la victoire nouvelle devait les soumettre et les subjuguer à jamais, les décourager les asservir et rendre les révoltes impossibles. Malgré tout ce calcul, l'aristocratie recula devant le danger, sympathisa dans cette perplexité avec l'ordre équestre qui était tout entier soulevé ; il n'y avait que peu de nobles dont le sentiment ne portât vers les kozaks et le peuple. Il y en avait cependant, et c'est assez de citer un Krziczevski, pour dire que la conviction de leur bonne cause les porta à cette participation contraire à leur naissance.

141 FORCE ET CARACTÈRE DU SOULÈVEMENT DES KOZAKS

Effectivement, quelques nobles encourageant sincèrement les kozaks au soulèvement, donnent un caractère plus élevé, plus social et plus politique à leur commotion. Chmielnicki, Vychovski et quelques autres y figurent en chef, avec leurs capacités, leurs hautes conceptions, leurs vices et leurs faiblesses. Chmielnicki qui porta ses plaintes contre l'aristocratie pour ses affronts, devant les tribunaux, sans avoir la justice, plein d'indignation, plaidant la cause des kozaks devant les états de la république sans succès, se mit à la tête de l'ébranlement. Avant de subir le joug, les kozaks pouvaient tout au plus équiper une armée de 50,000 hommes, force trop insuffisante contre un état qui disposait de troupes plus nombreuses et était à même de remuer une levée générale, le *pospolite ruszénie*, quatre ou cinq fois supérieure. Ils devaient donc chercher des alliés. Par la situation et par le mode de guerroyer, les Tatars, leurs alliés les plus naturels, et dont le nombre pouvait obscurcir l'horizon de la Pologne, se présentèrent d'abord, mais ils n'offraient aux kozaks qu'un allié momentané, disposé plutôt à châtier la république qu'à être son ennemi intraitable. Par la position sociale à laquelle les kozaks furent réduits dernièrement, ils étaient rapprochés plus que jamais de l'état des paysans ; or, ils devaient trouver toutes les sympathies dans le peuple opprimé par la noblesse. Chmielnicki s'adressa effectivement à ce peuple. Levant l'étendard de la révolte, il remua les kozaks, les Tatars et les paysans des provinces russiennes. Kozaks et paysans prirent les armes pour la liberté et la religion (391). A cet appel, les combattants de Chmielnicki se quadruplent et semblent conjurer l'extirpation de la noblesse. Dans le même temps, la guerre

(391) Non solum Cosacos et totius Russiæ colonos rusticos omnes, ad rebellionem excitare etiam Tatarorum auxilium sibi ascivit. — Cosacos et rusticos pro eorum religione et libertate ad rebellionem concitaverunt (Piasecki).—Dummodo antiqua jura et libertates tum Cosacorum, quam religionis græcæ in integrum restituerentur, universam plebem, non Russorum tantum, sed catholicorum sibi associando et promittendo se omnes nobiles extirpaturos quisque in ea quæ sibi propria industria acquirit, dominetur (Pastorius).

de trente ans en Allemagne, depuis quelques années sur son déclin, allait être finie, et n'appelait plus de volontaires ni d'aventuriers qui y venaient de la Pologne, comme des autres pays, par conséquent, un nouveau surcroît s'offrit à la force de Chmielnicki, si des empêchements majeurs ne se présentaient. Cependant, des essaims de paysans polonais des provinces occidentales grossirent la foule des kozaks. Enfin, le peuple passif pendant tant de siècles, montrant depuis quelque temps son mécontentement par des émeutes isolées, s'ébranle et se lève contre son oppresseur. Chmielnicki et les kozaks s'avancent, en 1648, de l'Ukraine par les provinces russiennes, jusqu'à Leopol et Zamosc; partout, des milliers de paysans russiens se lèvent. Plusieurs détachements des kozaks entrent dans la Litvanie, ils y trouvent leurs co-religionnaires, le peuple du même idiôme; paysans et bourgeois y sympathisent, livrent des campagnes et des villes considérables aux aggresseurs. Les kozaks y sont maitres du tiers du duché, comme ils le sont des provinces russiennes du midi, où différentes villes fraternisent avec eux. La révolte des kozaks n'est que le soulèvement du peuple non-noble. Depuis six siècles, la Pologne n'a pas éprouvé de semblable commotion; depuis Maslav jusqu'à Chmielnicki, aucune commotion de cette nature ne s'est présentée. Le peuple, appelé par les kozaks, fait cause commune, il est actif. Un rare spectacle pour un historien, un spectacle terrible et imposant se manifeste, d'autant plus intéressant pour nous, que dans nos explorations, dans le cours des siècles, nous n'avons vu que le progrès de l'asservissement et de l'oppression, supporté avec soumission et patience.

142. BOGDAN CHMIELNICKI.

L'ancienne commotion dans l'empire de Boleslav, n'a pas eu de succès pour le peuple, et il est impossible d'en indiquer les raisons, ces temps reculés étant dépourvus de détails, qui pourraient en signaler les causes. La marche de la civilisation, de la religion, des relations locales, certes, n'y étaient pour rien, et contribuèrent à l'issue malheureuse. Aussi, le succès de la commotion arrivée sous les Vasas, dépendait des

rapports locaux, de la question religieuse, des conceptions du siècle et des évènements particuliers. L'invasion des étrangers favorisait ou paralysait ces deux mouvements selon les circonstances. On sait que le chef de l'ancienne commotion, Maslav, issu du peuple, fut pendu par les alliés qui lui dirent : « Tu as visé haut, monte. » Le noble Chmielnicki a su soutenir son crédit malgré les revers. On dit que Maslav aspirait à la souveraineté ; on accuse Chmielnicki d'avoir voulu profiter de sa position, pour son propre compte. Si ce dernier traitait avec les tatars, les turcs, les moskovites, les suédois, il ne faisait qu'irriter les magnats ses confrères équestres, contre lesquels il guerroyait ; il le faisait en faveur de la cause des kozaks dont il était chef. S'il agissait pour son propre compte, il ne pouvait nullement penser à la domination dynastique, bien qu'il en fût accusé, ni les idées nobiliaires dont il était imbu, ni celles de la population kozake, ne permettent point de l'admettre. S'il voulait placer son fils en Moldavie, il ne faisait que suivre le bon exemple des grands seigneurs, qui s'efforçaient bien des fois d'établir leurs parents, leurs beaux frères, leurs gendres dans les hospodarats de Moldavie ou de Valachie, ou sur le trône des tzars. Le hospodarat de Moldavie, n'étant pas héréditaire ; il ne voulait qu'établir un palatin de frontière qui tout en couvrant la république des attaques des turcs, aurait appuyé la cause des kozaks. Ce projet était encore motivé par sa position, il se trouvait à la tête d'une immense population qui ne voulait point déposer les armes et se fixer sitôt, qui voulait faire la guerre. Lui même, il était toujours noble, entraîné par le volcan embrasé, il aima mieux verser sa lave vers la Moldavie et la Turquie que vers la république. En observant toute sa conduite pendant toutes les perplexités orageuses qui tourmentaient sa position, on est vraiement mystifié du rôle que ce chef a joué. Il a su s'adapter aux mœurs des kozaks, soutenir son ascendant et sa supériorité dans toutes ces éventualités dont il passait pendant sa vie. Cependant il n'a pas perdu une certaine confiance, un certain calcul sur lui de l'ordre équestre. Son inclination pour la république est notoire et s'il n'a pu ramener les kozaks, ce n'est pas sa faute, c'est la faute de l'ordre équestre.

143. LA CAUSE DU PEUPLE BIENTOT AMORTIE.

De la part de Chmielnicki et des kozaks, tout a été favorable pour l'état, et l'harmonie parfaite régnait chez eux entre le chef et le peuple. Il n'y avait que l'exaspération mutuelle de la noblesse et des kozaks, du rite latin et du rite grec qui empêchait de part et d'autre tout accord et souleva des obstacles au détriment du peuple. Le cri de liberté et de religion, traça bientôt les limites de l'ébranlement. La religion fut le schisme béni par Mohila métropolitain de Kiiov; et les kozaks inondant le pays, où l'idiôme russien était parlé, où ils trouvèrent des cerkievs de leur orthodoxie, s'arrêtent avec leur chef Chmielnicki, près de Zamosc sur la frontière de l'idiôme et du rite désuni. Bien que leur noble chef attendit le résultat de l'élection, on se demande, s'il n'avait pas d'autres raisons pour ne pas s'aventurer plus avant sur le terrain de l'autre idiôme et de l'autre rite. Dans leur passage, les kozaks détruisirent les temples des latins, ravagèrent, incendièrent les possessions de ceux-ci. Chmielnicki devait-il étendre la désolation dans les provinces, où il n'y avait plus que l'objet de destruction? pouvait il compter y avoir du succès, où tout était nécessairement ennemi. Le peuple polonais fut bientôt désapointé, ses émotions se trouvèrent embarrassées et contrariées. Devait-il abjurer sa foi pour la liberté? Il vit qu'il ne s'agissait point de lui, qu'il était l'objet d'une aversion furieuse. Devait-il, par sa révolte enflammer la fureur de ses maîtres; lorsque son culte était en butte au fanatisme des furieux. Ceux d'entre le peuple polonais, qui, en désespérés prennent les armes, ne changent nullement cette fausse position; ils sont apostats, ils s'expatrient pour ainsi dire, ils s'incorporent dans la masse des kozaks et n'agissent plus que comme kozaks. Le malheureux peuple polonais, voyant la moitié de la république ébranlée, ne bougea point et aucune voix n'était assez puissante pour le soulever, telle a été la méfiance religieuse. Le noble Kostka Napierski, deux ans plus tard, s'établit en 1651, sur le versant occidental des Karpates aux environs de la capitale Krakovie, dans un château fort de Czorsztin et y proclama qu'il venait venger et délivrer le peuple de la tyrannie des nobles et des juifs; il assurait, qu'il

aurait des secours de la Hongrie et de la part de Chmielnicki, et il appelait le peuple à prendre les armes (392). Mais le peuple incrédule, reste inactif; Napierski est victime de son ardeur et de son dévouement populaire. Remarquons encore que la révolte des kozaks, devait rester d'autant plus étrangère au peuple de l'idiome polonais, qu'elle négligeait le peuple de l'idiome russien. Dans le traité de Zborav, le 17 août 1649, les tatars se séparant des kozaks, insérèrent dans la paix qu'ils allaient conclure avec la république un article, qui garantissait aux kozaks et à Chmielnicki la grâce et les anciennes prérogatives (393). Les kozaks et Chmielnicki, concluant deux jours après leur convention, ne firent aucune mention du peuple appelé à l'insurrection. Les conditions convenues ne parlaient que des affaires de religion et de kozaks, d'enrolement, de dignités et de la starostie de Czehrin accordée à leur chef, hetman Chmielnicki. Le peuple insurgé, paysans et bourgeois, dans des provinces et domaines que l'ordre équestre, que les magnats recouvraient, sont oubliés et délaissés à la merci de la noblesse, à sa vengeance, à son fouet impitoyable, à sa corde qui étranglait l'insubordination, à son couteau qui passait sur des gorges infortunées pour donner l'exemple et jeter la terreur. La question du peuple fut éloignée et mise de côté aussi bien par les kozaks, qu'elle était écartée par la noblesse. Le peuple de l'idiome russien et polonais vit clairement qu'il ne s'agissait que de la liberté et des prérogatives des kozaks. Le noble chef de cette milice, s'il comptait d'abord avec ses adhérents que la force des kozaks consiste dans le peuple, entraîné par l'inondation

(292) Se liberando à nobilitatis et judeorum tyrannide plebi venire invicem. —Spem sibi auxiliorum à Chmielnicio et ex Hungaria luxisse (Pastor. bell. Scyth. Cosac. lib. II, p 208,214).

(393) L'article du traité des Tatars avec la république, concernant les kozaks, portait : « Le roi de Pologne, par affection pour le chan, fera grace aux kozaks zaporoges et à Chmielnicki, pour leurs forfaits, dès qu'ils demanderont pardon et jureront fidélité au roi et à la république ; leur soumission sera reçue en présence des sénateurs ; le nombre de leur rôle et les prérogatives seront réglées selon les anciennes dispositions (Pastor. lib. I, p. 70).

terrible de l'opinion, des préjugés et de la commotion partielle, n'était pas en état, lui seul, de donner à cette secousse une direction plus large, plus humanitaire; il accepta la starostie, à l'instar des sénateurs et des hauts fonctionnaires de la république, qui, comme d'un prix mérité, s'emparaient des starosties pour leur service. C'est ainsi que la cause populaire, qui devait détruire la république nobiliaire, s'éclipsa bientôt et disparut du grand théâtre : il ne resta que celle des kozaks, dont nous allons observer le dépérissement. Chmielnicki lui resta d'autant plus fidèle, qu'elle prit son point d'appui sur le principe nobiliaire.

144. LA CAUSE KOZAKE, SUBORDONNÉE A L'INTÉRÊT NOBILIAIRE.

Lorsqu'il y a vingt ans; on demanda en 1632, au nom des kozaks, le droit de suffrage dans l'élection du roi, il ne s'agissait que d'anoblir quelques milliers de francs guerroyeurs. L'esprit de corps de l'ordre équestre s'en offensa, sans prévoir que vingt ans plus tard, il aurait plus d'embarras avec une masse plus considérable dont le nombre devenait indéterminé.

Après les premières irruptions des kozaks, les commissaires de la république qui allèrent à Périaslav, conclure une convention avec les kozaks, y virent leur extrême exaspération. Ils étaient glacés d'horreur à la vue des scènes affreuses qui se présentaient devant leurs yeux. Les têtes des captifs enterrés jusqu'au cou, fauchées par le peuple qui voulait venger la mort de leurs anciens chefs, empalés, pendus, tourmentés d'insomnies, venger ses propres affronts et les fers qu'il brisait. Mais les kozaks protestaient plus tard que ce n'était pas eux qui faisaient du mal à la noblesse; ce sont vos propres sujets qui vous outragent, qui vous assassinent, disait aux nobles Kravczenko, envoyé de Chmielnicki. Bien qu'ils désavouassent l'emportement des paysans, de même ils séparaient leur propre cause de celle du peuple; cependant, dans ces premiers moments d'exaspération, l'esprit kozak ne fraternisa guère avec la noblesse et ne pensa pas à l'anoblissement et au droit de suffrage. A Périaslav, le 19 février 1649, on ne parla que des prérogatives kozakes, que de la quantité des miliciens,

de leurs franchises, de leurs armes et de leur hetman. Peu de jours après, Chmielnicki demanda de faire évacuer les juifs et les jésuites de toute l'Ukraine, d'y abroger l'union de Brzésc, et de ne confier de fonctions dans cette province qu'aux désunis. Aussi, la convention de Zborov, du 19 août 1649, régla les mêmes conditions; elles stipulaient que les écoles seraient établies pour les kozaks, et que celles des jésuites ne pourraient y exister; que dans toute l'Ukraine, jusqu'à la rivière Horin, la religion dominante serait du rit non-uni; enfin que toutes les fonctions et dignités seraient réservées à des non-unis, et que les évêques non-unis prendraient leur place au sénat. La défaite des kozaks ne faisait que modifier ces conditions par la convention de Berestokcer, le 28 septembre 1651. Par celle de Zvaniec, où, en 1653, les Kozaks sont de nouveau triomphants, les conclusions de Zborov sont rétablies. Or, elle ne parlait que de la religion et des fonctions nobiliaires, les conventions de Zborov et de Zvaniec, n'étaient qu'en faveur du schisme et des seigneurs schismatiques; les kozaks n'y gagnaient rien, rien que le nombre d'enrôlement, même aucune garantie pour leurs prérogatives; le schisme une fois admis au civisme par l'intermédiaire de l'aristocratie, fraternisant avec l'esprit de corps de la noblesse, pouvait à l'avenir retirer sa protection à la population libre, mais non-noble. Les kozaks ne servaient que d'instrument à cette lutte des principes ennemis qui déchiraient la république dans le cercle de l'ordre équestre et de son aristocratie. La question civique, avancée il y a vingt ans en faveur des kozaks, fut assoupie, tant par la starostie de Czehrin accordée à Chmielnicki, que par la promesse des charges aux nobles schismatiques, et par des chaises curules destinées au clergé schismatique. Il est probable que pour les Zaporoges, habitants des cataractes sauvages, le civisme était indifférent, mais pour les kozaks, propriétaires des fortunes terrestres depuis bien des générations, le droit de citoyen était de la plus haute importance. Mais la première commotion changea tout-à-fait leur situation; leur nombre se confondit dans la masse des nouveaux venus et leur prétention fut noyée dans des secousses convulsives qui devaient bientôt déchirer la nouvelle nation des kozaks. En effet, la guerre avec les kozaks fut ramenée sur le même point qui déchirait en

même temps la république dans ses provinces occidentales et septentrionales. Dans la Pologne et dans la Litvanie, les dissidents combattaient pour leurs prérogatives et pour la liberté des cultes; la question sociale ne les remuait point, les bourgeois demandaient qu'il leur fût permis d'exercer publiquement leurs doctrines, et les nobles non-catholiques cherchaient à recouvrer la jouissance du droit de citoyen.

145. LES KOZAKS SE RETIRENT DE LA POLOGNE ET S'ORGANISENT EN NATION.

Dans les premières irruptions des kozaks, les éléments sociaux leur donnaient de la force; dans les suivantes, les principes politiques les secondèrent encore, mais dès que les uns et les autres furent épuisés et renvoyés de leur cause, ils faiblirent. Chmielnicki, de retour de sa première expédition, ramena quatre fois autant de monde qu'il en avait, mais ce nombre grossissant encore n'augmentait pas beaucoup ses forces. La manière de guerroyer comprise par les kozaks n'était point de nature à conquérir, à subjuguer; la déprédation et l'extermination marquaient ordinairement leurs marches et leurs retraites; ils couraient et se battaient en rase campagne; ils ne s'arrêtaient que pour assiéger le camp ennemi (394). Ce n'est que par surprise qu'ils emportèrent quelques villes, ou ils occupèrent celles qui leur ouvrirent leurs portes par sympathie pour leur culte et pour leur idiôme. Toutes les villes, toutes les places les moins fortifiées leur résistent, et rarement ils essaient d'attaquer sérieusement le moindre château. Chmielnicki, bien instruit dans l'art militaire (395), ne pouvait élever leur tactique, et malgré la grandeur du chiffre de ses guerriers, car il comptait près de 200,000 combattants, il ne se voyait ni plus fort ni plus puissant. Les sympathies de la classe laborieuse de la république

(394) Les noms des chefs kozaks qui se sont distingués du temps de Bogdan Chmielnicki, sont : le cruel Krzivonos, Michnenko, Holata, Neczaï, Bohun, Pedubaïlo (Litvanien), Nebaba, Krziczévski, gente Polonus non ignobili stirpe ortus, etc.

(395) Bogdan Chmielnicki, rei militaris peritus, in litterarum studiis versatus (Pastorius),

s'affaiblirent, et les élans pour courir les chances des révoltes locales ou des fatigues de la guerre éloignée s'apaisèrent après tant de malheurs et de vengeances que la noblesse fit souffrir à des villes et campagnes rebelles. Chmielnicki ne pouvait plus compter sur ce secours fraternel. L'assistance des Tatars ne fut non plus ni certaine, ni suffisante, et bientôt les évènements le prouvèrent lors de l'invasion des Suédois, des Brandebourgeois, des Moskovites et des Transylvaniens qui, simultanément, inonda la république. Les Tatars, par tant de relations fraternelles avec le génie de la république, épouvantés de l'excès des malheurs, s'abstinrent de leur propre mouvement de toutes les démarches hostiles, menaçant les kozaks mêmes de les arrêter s'ils osaient attenter à leur patrie au moment des calamités. Le peuple laborieux fut saisi du même sentiment de pitié pour le comble de la désolation de son ingrate patrie. Il n'y avait à cette triste époque que la noblesse et une mince partie de la bourgeoisie qui, partageant les partis discordants, s'entr'égorgeaient sous les ruines de leur pays. Les kozaks eux-mêmes, retirés hors de la république, n'intervenaient plus avec leur animosité précédente. L'incursion de Chmielnicki, en 1655, jusque sous les murs de Leopol, décela déjà la faiblesse et l'abattement, et le traité stipulé entre les Tatars et Chmielnicki, en 1656, à Ieziérziszczé, garantit la république des irruptions des kozaks. Chmielnicki, appréciant de bonne heure l'affaiblissement de son peuple, entreprit de l'organiser et de lui assurer un appui. Les steppes des palatinats de Kiiov et de Czerniechov, qui s'étendaient à l'orient de Dniepr, étaient encore déserts. Depuis Periaslav jusqu'à Putivl, première station et ville moskovite, il n'y avait ni bourg, ni hameau, ni titre de propriété nobiliaire. Chmielnicki, ramenant du fond de la Pologne un peuple nombreux de plusieurs 100,000 hommes, lui distribua ces terres qu'il commença à cultiver sous le nom des kozaks. On y bâtit des hameaux et des bourgs, les familles se forment, la nation des kozaks s'organise. Quiconque s'y établit s'incorpore aux kozaks, devient russien et adhère au rit non-uni. Les institutions républicaines toutes démocratiques se règlent; les assemblées, les élections nationales, les autorités représentatives sous la souveraineté de l'égalité commune tout à l'instar de la répu-

blique de Pologne, hormis la royauté et la noblesse dont le nom y est banni à jamais (395). Les Zaporoges n'y perdaient point leur ancienne prééminence. La nouvelle nation, quoiqu'elle ne passât point par la discipline sauvage des habitants des îles, comme les kozaks de l'ancienne date, respecta la tige qui donna origine au nom, au peuple et à la nation kozake. Mais ni l'organisateur de la nouvelle société, ni la société elle-même, ne conçurent d'idée de l'indépendance, ne se reconnurent assez forts pour se soutenir de leurs propres forces. Chmielnicki et son peuple, réfléchissant sur l'inaccomplissement des conventions de Zborov et de Zuravno, désespérant de pouvoir stipuler un accord avec la république de l'ordre équestre polonais, cherchèrent des alliés, des protecteurs. Comme il était indifférent à cette époque à l'ordre équestre si c'était un Jean Kazimir ou un Charles-Gustave de Suède, qui serait chef de la république, pourvu que les libertés et les institutions nobiliaires fussent observées; aussi, il était indifférent aux kozaks si la suzeraineté de leur état serait confiée à un roi de l'ordre équestre ou à un prince quelconque, pourvu que leur organisation fût respectée et qu'ils trouvassent les secours d'un protecteur assez puissant qu'eux-mêmes serviraient. Chmielnicki, dirigeant ses envoyés en Krimée, à Constantinople, à Moskou, en Pologne, en Autriche, à Stokholm, en Transylvanie, recevait réciproquement de ces états les chargés d'affaires dans la chambre de sa maisonnette rustique, où il vivait dans toute la simplicité d'un particulier. Le roi de Suède refusa de se charger de la suzeraineté proposée, quoiqu'il eût accepté la couronne républicaine de Pologne, qui se changea pour lui en une couronne d'épines et de tourments. En refusant la proposition, le roi de Suède dissuadait d'accepter la protection du tzar de Moskou, où la nécessité fatale entraîna Chmielnicki et les kozaks. Ce n'est pas sans répugnance que la funeste convention avec le tzar fut signée, mais les anciens de la nation kozake, en plein conseil, et la nation entière consentirent et subirent toutes les conséquences.

(396) Sublatis omnibus nobilibus, ut non unica persona intra ambitum eorundem superesset, quæ sibi aliquid privati juris prætendere posset (Grondzki).

146. LES KOZAKS SE RENDENT AU TZAR. — MALHEURS.

Chmielnicki destina deux palatinats pour la possession de ses kozaks, celui de Kiiov et celui de Czerniechov ; il les fit évacuer par tous les nobles qui ne devaient y avoir aucune possession terrestre comme nobles, ni contrevenir à la loi générale par des prétentions particulières(397). Ces deux palatinats, sous le nom de la petite Russie, se réunissent à la grande Russie ou tzarat de Moskou, à des conditions signées au mois de janvier 1654, à Periaslav. Le tzar est reconnu souverain de la petite Russie, ne devant point étendre de domination ni dans le palatinat de Volhynie, ni dans celui de Braclav. La nation kozake habitant la petite Russie, reconnaissant la suzeraineté du tzar, lui doit fidélité et obéissance, s'oblige de garder les frontières, et tenir 60,000 hommes sous les armes à la disposition du tzar. Toutes les anciennes libertés, droits et prérogatives sont garantis à la nation kozake. La juridiction sera exercée par les nationaux, et aucune autorité judiciaire ne peut être remplie par aucun boïar de la grande Russie. Les magistrats, les fonctions et charges appartiennent également aux kozaks, et aucun boïar n'influencera ni l'administration, ni le gouvernement intérieur. Le tzar nomme et confirme le hetman, mais son élection est libre et réservée à la nation. Les propriétés héréditaires ne seront chargées par aucune taxe arbitraire ; la nation kozake s'impose elle-même, et tout le revenu est à sa disposition, destiné spécialement à soutenir la force armée. La législation appartient aux assemblées nationales. La liberté du commerce est assurée. Enfin, le patriarche de Moskou n'aura aucune autorité sur le clergé de la petite Russie. C'est à ces conditions que le tzar devint souverain d'une jeune nation qui, à voir son organisation et sa nouvelle naissance, devait ressembler à un enfant qui, avec les plus belles dispositions, jouit du bonheur que lui prépare le beau printemps de son âge. Mais cet enfant, né dans les douleurs d'une agitation convulsive, mûrit subitement et décela toutes les souffrances d'un malheureux, tous les vices d'une société déréglée. Il renia trop précipitamment sa mère dénaturée qui,

(397) *Voyez* la note précédente.

avant de reconnaître son rejeton, lui retira ses aliments ; il rompit avec les éléments, bien qu'hostiles, mais d'une nature plus analogue aux siens, et s'allia avec les éléments tout opposés du despotisme. Tout d'un coup, il éprouva dans ses relations sociales et politiques une discordance pénible, qui l'accabla. L'idiôme russien ne s'y accordait pas avec l'idiôme moskovite, ni les mœurs et les institutions de la petite Russie avec celles de la grande Russie; le patriarchat du nord faisait ombrage au métropolitain du midi, et les cérémonies ecclésiastiques variaient. La démocratie des kozaks blessait l'autocrate, comme le despotisme de ce dernier révoltait le sentiment national des premiers. Le civisme de la nouvelle société se vit distrait par le penchant aux rapines, animé par les Zaporoges et par des passions particulières qui s'agitaient. Les anciennes familles avec les nouvelles avaient quelque chose de différent; les dispositions favorables pour la Pologne luttaient avec la nécessité trop importunément déclarée et l'incertitude de la destinée future ; l'espérance de l'honorable anoblissement dans une république puissante, qui savait apprécier le mérite et le service, se présentait aux anciens en face du danger de devenir esclave. La nation kozake, toute jeune qu'elle était, se vit malheureuse, agitée d'un sombre pressentiment. La mort de Chmielnicki ne tarda pas à arriver et les larmes ne furent pas encore essuyées par le peuple qui lui accorda sa confiance jusqu'à la tombe, lorsque la dislocation déchira la nouvelle société.

147. CONVENTION DE HADZIACZ.

Le noble Jean Vychovski, intime de Bogdan Chmielnicki, fut élu hetman. Mais le tzar se méfiant de ce choix, y intervint, envoya son lieutenant, et nomma contre cette élection des hetmans qui trouvèrent des partisans parmi les kozaks. Des partis, des factions se formèrent, et la jeune nation tomba dans l'anarchie. Dans ces conjonctures, Vychovski suivit le plan de Bogdan qui, peu avant sa mort, projeta de ramener son peuple vers la république. Vychovski s'adressa à elle, et les commissaires arrivèrent à Hadziacz, où le 16 septembre 1658, ils signèrent la fameuse convention, qui expira bientôt sous le

souffle du mauvais génie du siècle. Dorénavant, la république devait se composer de trois nations, savoir : de la polonaise, de la litvanienne et de la russienne; les trois palatinats de Kiiov, de Czerniechov et de Braclav formeront une province particulière, qui aura son chancelier, son maréchal, son trésorier, tous de la dignité sénatoriale, qui aura son propre tribunal ou haute justice et son université pour les non-unis, où les professeurs et les étudiants ne peuvent être que les non-unis; les cinq évêques et un métropolitain prendront place dans le sénat; les dignités sénatoriales du palatinat de Kiiov sont réservées pour les seuls non-unis; celles des deux autres seront possédées alternativement par les unis et les non-unis; bien que l'exercice des cultes soit libre, les unis s'abstiendront d'y bâtir leurs cerkievs. Enfin, tous ces trois palatinats sont destinés exclusivement pour la consistance des kozaks, qui y tiendront 30,000 enrôlés, et éliront leur hetman au choix du roi, qui le nommera parmi les candidats proposés par les électeurs. Tous ceux des kozaks qui seront présentés par leur hetman à l'anoblissement seront anoblis. Vychovski, avec tous ses adhérents, entre sur-le-champ sous l'obéissance de la république ; réunis avec les troupes polonaises et les Tatars, ils remportent près de Konotop une victoire éclatante sur leurs adversaires et les Moskovites, et ils réduisent la plus grande partie de la nation kozake. La convention de Hadziacz a été ratifiée par la diète de 1661. Vychovski étant nommé palatin de Kiiov, le bâton de hetman fut confié à Georges Chmielnicki, fils de Bogdan, auquel on donna en outre les starosties de Hadziacz et de Mirgorod. Si l'on compare la convention de Hadziacz avec celle de Periaslav conclue avec le tzar, il faut avouer qu'elle est bien inférieure pour le civisme spécial des kozaks qui composaient déjà une nation à part. Elle offre l'idée de l'administration particulière d'une partie de la république trop étendue; l'idée soulevée depuis dans les considérations sur le gouvernement de Pologne par Stanislav Lesczinski et Jean-Jacques Rousseau (398). Cette séparation est toute

(398) *Voyez* les œuvres du philosophe bienfaisant, tome II, p. 93, chapitre intitulé : Ministres d'état, dans les *Observ. sur le gouv.* — Considér. de J.-J. Rousseau, chap. 5.

nobiliaire pour l'avantage des nobles, seulement en faveur du schisme et des miliciens kozaks. Il est probable que ces derniers n'en ont pas compris la différence des conventions, qu'ils avaient raison de préférer fraterniser avec une république impérieuse, restant eux-mêmes dans une position bien subordonnée que de servir un despote, quoique honorés du titre de nation; peut-être qu'ils étaient convaincus qu'il leur convenait mieux de jouir de leurs institutions et prérogatives comme miliciens dans des provinces administrées par des républicains d'un rang plus élevé, que comme citoyens administrant eux-mêmes sous la férule d'un maître absolu ; que par conséquent, ils se déterminèrent avec discernement à la condition subalterne, dans laquelle l'anoblissement individuellement acquis, ne pouvait satisfaire que quelques particuliers, établissant entre eux une espèce d'aristocratie incompatible avec leurs institutions démocratiques, ou bien, arrachant, séparant de leur corps les compagnons de guerre les mieux mérités pour les placer sur un horizon plus élevé, dans une position étrangère. Aussi, cette convention fut désapprouvée par un grand nombre ; par suite des dissensions qui existaient déjà dans la nouvelle société; elle éprouva une forte résistance, et bien qu'elle fût appuyée par des victoires, elle fut incessamment combattue. Des bandes de mécontents ne voulant pas se soumettre, se rattachaient d'autant plus au tzar, d'autres allaient à l'aventure grossir les essaims des kozaks aux environs du Don, ou couraient le sol des Tatars et de la Turquie, alimentant le mécontentement de ceux qui se soumirent. En effet, la convention de Hadziacz, assez bien observée relativement aux prérogatives des kozaks, fut éludée et frustrée par le schisme et la noblesse non-unie. Le mécontentement de la noblesse rejaillit sur les kozaks. Ils se révoltent, ils sont comprimés. L'auteur de leur soumission, Vychovski, est soupçonné de fomenter le mécontentement, de susciter la révolte. Etienne Czarniecki sévit, et suivant le décret d'un tribunal militaire, le fit fusiller en 1663. Les évêques non-unis n'étaient pas admis au sénat, et le premier sénateur laïque de la convention de Hadziacz périt ainsi ; avec lui, la convention de Hadziacz elle-même est détruite et anéantie pour toujours.

148. MALHEURS DES KOZAKS DANS L'EMPIRE DU TZAR: LEUR MISSION.

Je ne finirais jamais ma narration, si je voulais énumérer tous les tumultes, toutes les révoltes qui éclatèrent incessamment sur différents points chez les kozaks, contre la république ou contre le tzar; preuve de la dissolution de leur société, de la dispersion de leur nation et des malheurs qui les accablaient. Le tzar, profitant des chances de la guerre, envahit la petite Russie, et sans aucun égard pour les conditions qu'il jura, y introduit son administration directe et son régime militaire, impose aux kozaks des taxes arbitraires. En même temps, il traite avec la république, et par le traité d'Andruszov, signé le 30 janvier 1667, il reste possesseur de la petite Russie. La province où demeuraient les kozaks est donc déchirée par leur protecteur souverain. Divisés entre eux par des dissensions et le sentiment, ils se voient morcelés par des frontières qu'on traçait à travers la terre qu'ils cultivaient. La république, dans sa détresse, cédant le pays transdniepran, abandonnait à jamais la plus grande partie de la nation kozake à la merci du despote. Le tzar reprenait sa politique, et les révoltes se suivaient sous le chef de Brzuchoviecki et de Doroszenko. Le partisan du tzar, Mnogogrzészny, convoqua, en 1659, une grande assemblée nationale à Gluchov, et détermina le gros de la nation à la soumission. Les mécontents, sous la conduite de Doroszenko, se retirèrent en Pologne et en Turquie. Doroszenko finit en se soumettant totalement à la protection de la Turquie. Dispersés partout, ils n'avaient aucun point d'appui ou d'union, aucune disposition à se rapprocher des Zaporoges qui, par leur position isolée, soutenaient leur influence sur les voisins et les appelaient à des troubles, à des incursions. En attendant, l'arbitraire du tzar faisait des progrès. Enfin, triomphant des projets de Mazeppa (399), le fondateur de la puissance russe réprouva hau-

(399) Les infortunés kozaks avaient tenté un dernier effort au commencement de ce siècle pour se délivrer du joug de la Russie, se donnant à la Suède, mais la division et la corruption se mirent parmi leurs chefs (Iskra et Koczubei trahirent Mazeppa). Tout ce qu'on trouva

tement les prérogatives des kozaks. Paul Polubatek, leur chef, bien qu'imposé arbitrairement par le tzar, mais fidèle à son devoir, adressa des paroles à jamais mémorables au tzar-empereur, « Tu veux faire perdre ma patrie, tu te dis supérieur à la loi, tu méprises nos franchises que tu as juré d'observer tu nous imposes des taxes et des travaux ignominieux, tu nous envoies tes fonctionnaires, tes boiars, qui ne connaissent point nos institutions et nos lois, tu détruis les libertés de la petite Russie. Je sais que des fers m'attendent, je sais que tu me feras périr de faim, comme c'est la manière de ton empire; mais je ne cesserai de défendre ma patrie, et je préfère mourir de la mort la plus cruelle que de voir la destruction de ma nation. » Le moment de la destruction totale n'était pas encore arrivé du temps de Polubatek, mais il se rapprochait. Depuis que la petite Russie et les kozaks sont séparés et cédés aux tzars par le traité d'Andruszov et par celui de Grzimultovski, les affaires des kozaks sont en quelque manière étrangères à la république. Cependant, on ne peut pas les perdre de vue par différents motifs que les évènements suivants justifieront, car c'est une portion bien considérable de la population, dont la perte, sapant les forces vitales de la république, ne cesse de reproduire les effets funestes de son malheureux sort. Avant leur extinction, les kozaks reparaissent encore sur la scène nationale; et leur nom reste pour le peuple russien, comme le mot de ralliement, le mot équivalent à celui de liberté. Kozak ou liberté sont l'expression synonime, qui électrise également l'âme du peuple. L'antique liberté russienne, concentrée dans les villes, y fut étouffée par l'aggression dynastique du despotisme. Elle chercha à se réfugier dans la noblesse russienne polonisée et dans la classe guerrière des kozaks. Dans le moment du grand embrâsement, elle appela le peuple laborieux. Tous ces éléments ne

dans les îles du Borysthènes fut passé au fil de l'épée, sans distinction d'âge ni de sexe. La plupart des autres kozaks de l'Ukraïne furent transportés sur les rives de la Baltique, et périrent de fatigue et de misère dans les travaux qu'on les força de faire pour la construction de Pétersbourg (Scherer., annales de la Petite-Russie, cité par Garran de Coulon. *Rech. sur l'état de la Pol.*, III, 6).

purent s'accorder. La noblesse russienne fut trop faible envers sa puissante aristocratie. Les kozaks ne surent ni relever le peuple, ni monter à la hauteur de la noblesse dont l'esprit exclusif les contrariait. Mais ils arborèrent l'étendard national, ils animèrent le sentiment de la liberté, ils firent l'appel que le peuple comprend; ils créèrent une petite Russie, une Russie particulière, dont le génie russien, contraire à celui de la grande Russie du tzarat de Moskou, est saisi par ce dernier et traîné par lui à sa remorque. Ce dernier ne le lache pas et s'efforce de macérer et de digérer cet aliment contraire à sa nature. C'est le travail des générations. — Mais avant de signaler la destruction des kozaks, nous allons réfléchir sur le destin fatal des paysans en Pologne.

149. LE SERMENT DES CONFÉDÉRÉES DE TISZOVCÉ RESTE SANS SUITE.

Dans le moment de la désolation extrême où la Pologne envahie sur tous les points par des étrangers, déchirée par ses enfants, nageait dans le sang, et s'écroulait à la lueur des flammes dévorant son existence; lorsque tout à l'entour, se préparait à fondre sur ses décombres pour les déblayer au profit de chacun; lorsqu'il n'y avait que de petits recoins, où, quelque peu de patriotes se confédéraient pour soulever leur patrie ruinée: alors, leur conscience, terrifiée par le spectacle du malheur, meurtrie par le remord des forfaits qui furent la cause de tant de calamités; leur conscience dis-je, se repliant plus sincérement dans son repentir et dans sa douleur, jura, jura solennellement devant l'autel de l'être suprême, de délivrer le peuple. C'est en 1625, dans la cathédrale de Léopol, que le roi Jean Kazimir et tous les sénateurs qui y étaient présents, au nom de la nation confédérée pour le salut de la patrie, prononcèrent le fameux serment, dans le quel ils dirent, chacun et tous: « je vois avec la plus profonde douleur, que Dieu, juge suprême, accable mon pays depuis sept ans (1648-1656) du poids de tous les maux, pour venger l'oppression et le gémissement des plébéiens: or, je promets, dès que la paix sera rétablie, de prendre, conjointement avec tous les ordres de la république, des mesu-

res efficaces, pour que le peuple de mon pays soit à l'abri de l'oppression et de la tyrannie (400). » Serment futile, prononcé devant l'autel et devant Dieu, par le roi et par des hommes sans foi! Le roi, bien que brave et courageux, emporté dans ses émotions, vindicatif, se laissant diriger par ses passions; le roi, dont l'inconstance fut notoire, qui riait lorsque le monde fondait en pleurs, changeait d'avis et de vocation, dansait gaiment au milieu des tumultes et de la désolation; affectionnant peu son épouse, accordant ses faveurs au beau sexe, s'attachant avec la même confiance et la même cordialité à ses amis et à ses ennemis, trafiquant de sa conscience et de son sentiment : oublia bientôt ses promesses solennelles, aimant mieux donner dans les intrigues de sa femme, dans des projets d'un successeur au trône: comment pouvait-il attacher du prix aux vœux formés au moment du danger, lorsque le danger était passé ! que pouvait-on espérer de l'ordre équestre et de son sénat ! A cette époque on aimait à répéter le proverbe latin devenu national : quel est le pasteur, tel est le troupeau ; tout le monde se conforme à l'exemple du roi (401). On se tracassait, on se divertissait, et chacun faisait son compte. La royauté préoccupée de ses petits bonheurs; les hauts fonctionnaires de leurs honneurs; l'ordre équestre de sa position exclusive et de sa toute puissance (*vielmozni*). Le peuple fut oublié ! cinquante ans plus tard, lorsque de nouvelles calamités débordèrent sur la Pologne, le prédicateur jésuite Szirma, rappelait, que comme on a trompé le peuple par des promesses illusoires, aussi Dieu n'a pas retiré le glaive de sa colère ; les guerres, les invasions, la discorde tourmentent le pays. Mais c'était toujours en vain, qu'on s'adressait à l'ordre équestre, en faveur du peuple. Etourdi et entêté, il ne voyait rien, il n'entendait rien, qui pût le tirer de son engourdissement. Stanislav Leszczinski, dans sa retraite auguste, plus philosophe que roi, toujours plein de réminiscence de son état républicain, élevait des cris, adressait des

(400) Kochovski, annal. Pol, climacter, II, p. 106.—Rudavski.

(401) Qualis rex, talis grex; ad regis exemplar, totus componitur orbis. — Iaki pasterz taka trzoda. — Iaki pan; taki kram.

réflexions et des réprimandes, effrayait par le danger (402), sans succès. Sa voix était trop éloignée. La voix des prédicateurs, de Bonaventure Gelarovski (en 1737), de Jean Zrzelski (en 1739) et d'autres ne réussit pas mieux sur des consciences endurcies contre le remords. La parole de Kurzeniecki (en 1752) était aussi infructueuse (403). Depuis deux siècles, dit enfin (en 1777) le piariste Vincent Skrzetuski, publiciste recommandable, les diètes n'ont rien décidé sous ce rapport de l'humanité; il semble même, qu'elles n'ont jamais pris en considération la question du peuple (404).

150. CONDITION MISÉRABLE DU PEUPLE EMPIRE.

Si la conscience et le sentiment d'humanité furent glacés chez les seigneurs et dans tout l'ordre équestre, quelle nécessité pouvait les déterminer à de justes démarches? N'ont-ils pas combattu et soumis la turbulence de la population révoltée, n'ont-ils pas versé leur sang pour la soumettre? La population catholique à la vérité prit peu de part à la commotion, mais n'a-t-elle pas murmuré, ses dispositions n'étaient-elles pas complices? Vainqueurs des kozaks, dont il ne resta qu'une poignée à leurs vexations ultérieures, ils avaient devant eux leurs sujets, échoués dans leurs espérances, humiliés, qui ont encouru leur colère: et cette colère était impitoyable. On me dira, qu'à l'exception de boucheries sur le champ de bataille, de quelques massacres dans la ferveur de la guerre qui devaient terrifier la fermentation générale, enfin à l'exception de quelques exécutions pour punir les mutins, on ne saurait citer des cruautés exercées sur le peuple réduit à l'obéissance, et moi non plus, je ne désire pas beaucoup retrouver cette violence sauvage prolongée et multipliée à l'infini: mais je vois que la condition des paysans polonais et russiens schismatiques et catholiques empira encore

(402) *Observ. sur le gouv. de Pol.*, chapitre intitulé Peuple, dans le les œuvres du phil. bienf., t. III, p, 3 et suivantes.

(403) Entretien d'un chapelain avec son seigneur, publié par Kurzeniecki en 1752.

(404) Skrzet, *Droit du royaume de Pologne*, t. II, p. 172. — Nous signalerons cependant quelques petites exceptions au chap. 158.

plus, qu'elle n'avait fait, que c'est la dernière époque où l'oppression monte à son comble. Jusqu'à ce moment, il en restait quelque chose, des formes, du mouvement, de souvenir, de déterminé, de convenu, d'observé : désormais, à l'avenir, tout s'efface, on n'a plus d'égard pour cette race ignoble, vilaine, détestable, maudite. Ce n'est pas assez de la qualifier chlop, son sang impur, ayant encouru la malédiction céleste de son origine, dès qu'elle sortit de l'arche de Noë, c'est la race impie de Cham, destinée à l'esclavage. On les appelait, chlop, cham ; on les insultait par des épithètes injurieuses. Le langage outrageant, ne servait que de préliminaire à toute sorte d'injustice.

151. **LA CORVÉE ET LES CHARGES DOMANIALES AGGRAVÉES.**

Je vois deux causes principales qui firent augmenter excessivement le travail, les redevances et la servitude des paysans; toutes les deux prennent leur origine dans l'avarice des seigneurs. La première est la répression d'esprit de turbulence et le châtiment ; l'autre la diminution de la population et l'apauvrissement général : les seigneurs cherchant à réparer les pertes qu'ils ont subies dans leurs fortunes et à cultiver leur domaines avec moins de bras, qui leur restaient. L'antique système de coéquation servit dans cette opération pour base et le maximum d'oppression se consolida sur tous les points de la république. En Ukraïne on élevait tout aux chiffres de Pologne, on rapportait à des dénominations de l'idiôme polonais ; en Mazovie, on imitait la Litvanie ou la grande Pologne; partout, les propriétaires, les starostes, les tenutaires, les baileurs se demandaient réciproquement à quelles charges étaient sujets leurs paysans et se croyaient en droit d'imposer les mêmes sur les leurs. Si quelque part le paysan était redevable deux jours de corvée dans la semaine, on expliquait, que ces jours étant des jours d'attelage, *ciongly*, ils repondaient à quatre jours manuaires, *piészy* ; et comme le seigneur du domaine donnait à l'usage du paysan, l'attelage, deux bœufs, un cheval, comme l'objet appartenant au domaine, c'était une grâce du maître s'il déterminait ces quatre jours en deux jours manuaires et seulement deux autres en jours d'attelage;

avec l'attelage domanial. Partout un autre chiffre, un autre compte se fixait. Le lecteur est prié de se rappeler ce que j'ai dit sur la marche progressive de la corvée et sur le nombre des jours que j'ai signalé d'après les témoignages contemporains et les sources historiques (405), et il conversa dans l'énumération suivante des charges qui obèrent les paysans polonais, l'énormité de l'augmentation, et l'on sera convaincu avec moi que l'excès de l'oppression est d'une date assez récente, qui ne monte, que vers la moitié du XVII.e siècle (406). Si l'on m'objecte que la corvée et les charges que je vais énumérer, n'étaient pas élevées à un aussi haut degré dans maints endroits, particulièrement dans les domaines royaux : j'accepte volontiers cette observation, car c'est une preuve que dans maints endroits, et particulièrement dans les domaines royaux on n'est pas arrivé au maximum, mais je ferai observer que ce maximum, que je vais détailler est la mesure la plus générale et qu'elle n'est pas encore le maximum pour beaucoup de campagnes où il y a plus de corvées et de redevances. Dans des villages et hameaux, un paysan, possédant une demi-vloka, *pol-vlok*, à trois jachères, et quelque part, une terre plus considérable, un lan, cultivé en friche, doit chaque semaine, la corvée de trois jours avec attelage, *ciongly*, et trois autres manuaires, *pieszy*. en tout six jours (407). Mais partout, il y a de la corvée extraordinaire, connue souvent sous des noms hideux de violence, *gvalt* (appellation allemande *gewalt*), ou de corvée gratuite, *daremszczizna* : son principal objet est d'accélérer

(405) *Voyez* ci-dessus chap. 84, 92.

(406) Aussi je me rappelle d'avoir vu les chartes de la seconde moitié du XVII.e siècle, qui détaillent déjà les mêmes charges que je vais notifier.

(407) La corvée d'attelage, *dzien ciongly* est aussi appelée le jour de l'homme *mènski;* et la corvée manuaire, *dzien pieszy*, le jour de la femme, *kobiécy*. Par conséquent, le fauchage est pour la plupart compté dans la corvée d'attelage, *ciongly, mènski*. Le travail de battre le blé, est rarement compté au nombre des jours d'attelage. — En Ukraïne, on compte moins de jours par semaine, mais le jour de la charrue y demande l'attelage triple, le sol n'est remué et sillonné que par la force de trois paires de bœufs que le paysan doit nourrir.

la récolte, alors, tous les habitants des chaumières, capables de manier la faucille, hommes et femmes, doivent sortir pour couper le blé. Cette sortie générale, se nomme *tluka*, ou la foule, accumulation de la foule; et il en a deux, trois, quatre et quelque fois plus dans la saison de la récolte. Dans beaucoup de domaines le maître a le droit de recourir à des journées forcément louées, dont il détermine le prix, ou bien le prix étant fixé très bas par quelque pratique ancienne, il n'est réalisé que par des assignats au juif cabaretier, qui le reçoit pour la boisson et fait son compte avec le seigneur. Il y a encore, une corvée, une servitude pour les femmes et pour les hommes, dont toute la population communale est solidairement obligée : c'est le tour, *kolei*, pour servir chaque jour, dans la basse-cour, le bétail, la volaille; l'autre servitude c'est la garde nocturne, *stroza*, réunie avec le chauffage des habitations domaniales. Enfin je ne dois pas oublier, qu'il y a ça et là, des obligations extraordinaires, comme de fileuses, de pâtres, de coupe de bois, de charriage, réparation des chemins vicinaux; et spécialement d'aller servir dans la cour et dans la basse-cour comme domestique; le maître lui même en fait le choix et ordonne à un tel garçon, à une telle fille de servir (408). Outre cette corvée et ce différent service personnel, le paysan paie un cens, *czinsz*, pour la chaumière qu'il habite; il est redevable d'un certain nombre d'œufs, de chapons, de poules, d'oies ou de canards, selon les habitudes établies; de chanvre, de lin, de laine, de certaines mesures de différents grains en semences; pour quelque liberté qu'il jouit dans les forêts, il doit fournir au seigneur des noix, des fraises et d'autres baies, des fonges séches et d'autres produits qu'il doit cueillir. S'il s'approche de son maître, ordinairement il vient avec un bouquet utile pour la cuisine ou la table du seigneur. Pour toutes ces fournitures ou cadeaux, le seigneur se montrait quelque fois magnanime en faisant donner un verre d'eau-de-vie ou de biére de sa fabrique, quelques lambeaux d'étoffe déchirés en forme de ruban, quelques médicaments, et quelquefois quelques

(408) Les domestiques de la cour, *dworscy*, de la basse-cour, *czeladz* haïduk, lokaï, kuchcik, chlopiec, stroz, parobek, dzievka, pastuch.

liards. Lorsqu'on faisait chasser à la moisson toute la foule, *tluka*, c'est alors que la libéralité du maître, pour prolonger et animer le travail la nuit tombante, faisait ouvrir des tonneaux de bière et d'eau-de-vie. Le jour où la moisson va finir, le seigneur en est averti par le chant d'allégresse, mêlé d'un ton plaintif; on lui présente une courone d'épis et il donne une fête champêtre, *okrènzne*, prodiguant les boissons : lui et toute sa famille, et son entourage, assistent et partagent cette réjouissance, dansent avec les paysans et par cet acte de familiarité, rendent hommage à la classe laborieuse.

152. AUTRES CHARGES ET VÉXATIONS; TRAITEMENT SAUVAGE

Notre liquidation des charges que le paysan supportait, bornée à celles qui allaient au profit direct de son maître, ne serait pas complète à raison des autres qui pesaient sur lui; ne serait point entière, si nous oublions les impôts publics, et la dîme dûe à l'église. L'ancien impôt foncier de lan et de vloka, fut enfin supprimé à cause de sa presque nullité, à laquelle il fut réduit, tant par la dépravation de la monnaie et du gros, que par la diminution des terres imposables, continuellement soustraites aux cadastres sous différens prétextes. Cet impôt fut remplacé par l'impôt de cheminée, *podimné*, et quelquefois, par la capitation, *poglovne*. La dîme fut ordinairement perçue en nature par l'autorité ecclésiastique et c'était un péché mortel, si elle n'était pas rendue rigoureusement et avec abondance ; en outre le desservant se faisait bien payer pour le salut de l'âme; les offrandes couvraient les autels et dans maintes fêtes le curé à l'office se vit enfoui sous le grain qu'on lui versait avec profusion. Le paysan lui donnait par habitude, quelquefois volontairement, ou par crainte, ou par scrupule. Partout il travaille, il donne, il s'épuise. Et s'il arrive une guerre, des passages de troupes, ou la traverse d'un voyageur peu raisonnable, le paysan se voit pillé et dépouillé de sa substentation annuaire, endommagé jusqu'aux meubles. Ajoutons à ces accidents, l'industrie ininterrompue des juifs, qu'on nommait les sangsus du peuple, qui tenaient en bail des cabarets, des brasseries et fonctionnaient infatigablement dans le métier de faire éni-

vrer toute la population au profit du maître. Le paysan, vivant sous l'impression de la maxime, que lui et tout ce qu'il gagne appartient à son maître, ne pensait guère à faire d'économie, aimait mieux consommer en buvant tout ce qu'il avait, que de se voir dépouillé de sa misère. S'il réussit à se procurer par son épargne, quelque fortune, quelque argent, loin de jouir de ce petit bonheur, il le dérobe à la vue des voisins et l'enfouit, sans le dire à personne. L'œil pénétrant des juifs, des intendants et d'autres substituts, épiait tous ses mouvements et avait main mise, sur ses biens et son corps. Les seigneurs de grands domaines, ne voyaient presque jamais leur serfs laborieux ; et les possesseurs de petites fortunes, se servant des juifs, des intendants et substituts, n'avaient pas besoin de cette classe laborieuse (409). Une grande quantité de la noblesse, rendue à l'indigence par la ruine du pays, au lieu de chercher quelque profession incompatible avec sa qualité nobiliaire, s'empresse à la surveillance chez les propriétaires, à l'administration de leurs biens, à la régie des domaines et forme une classe d'intendants, connue sous le nom d'économes, honorée quelquefois des titres plus élevés de vice-staroste, de commissaire, ayant à ses ordres des substituts, *vlodarz*, *karbovy*, *assavul*. Race impie, basflatteurs de leurs maîtres, voleurs de leurs biens pour faire leur propre épargne, tyrans envers les paysans qu'ils méprisaient et haïssaient. Si de bonnes dispositions personnelles n'anoblissaient ou n'adoucissaient les démarches de certains économes, l'état social et leur vocation leur imprimèrent à tous, ce détestable caractère. Sans pitié et sans remords, ayant un cœur insensible, l'âme sans compassion, ils ne lâchaient jamais de leur main le fouet correctif, en infligeant des peines selon leur bon plaisir. Les formes de l'ancienne juridiction communale, disparurent, l'arbitraire le plus sauvage du maître ou de l'économe disposait du corps des paysans réduits à l'esclavage. Il n'y avait que des assemblées extraordinaires, *gromada*, *gmina*, que le seigneur convoquait quelquefois par caprice, ou pour témoigner une espèce de considération

(409) « Si le roi le savait » de même le paysan répétait : *pan daleko, bog wysoko*, (le seigneur trop loin, et le dieu trop haut).

à ses sujets. Ombre des anciennes justices, administration et législation communale. Mais ces assemblées, dirigées par la volonté et la présence du maître suprême, discutant certaines questions proposées par le seigneur, n'avaient d'autre issue, que d'entendre ses ordres et ses dispositions. Les fêtes de moisson, *okènzné*, et les assemblées communales, *gromada*, restaient les seules douceurs, les seules consolations, dans la condition misérable des paysans, dont on a peine à comprendre la résignation. « Des hommes si nécessaires, dit le roi Leszczinski, devraient y être considérés sans doute, mais à peine les distinguons nous des bêtes qu'ils entretiennent pour la culture de nos terres. Souvent nous ménageons moins leurs forces que celles des animaux, et très souvent, par un trafic scandaleux, nous les vendons à des maîtres aussi cruels, et qui bientôt par un excès de travail, les forcent à leur payer le prix de leur nouvelle servitude (410). Je ne puis sans horreur rappeler ici cette loi qui n'impose qu'une amende de quinze francs à tout noble qui aura tué un paysan (411). Nous regardons ces hommes comme des

(410) Ils violaient toute fille qui leur plaisait, et répondaient par cent coups de bâtons à quiconque s'en plaignait; il n'y avait ni loi ni justice pour un paysan (Voyage à Vitovo en 1781 dans Bernouilli, IV, p 129).

(411) Nous avons vu que Bodinus, vers 1590 disait qu'on payait 10 écus d'amende pour le meurtre d'un paysan, et Leszczinski n'en donne que 15 francs. Qu'on ne veuille pas y voir un désaccord ou y chercher quelque changement de législation tout-à-fait stationnaire sur ce point. Le fait est exact, concorde, et la législation ne toucha guère, les 10 marcs, de prix pour la tête d'un paysan tué, que les statuts visliciens, en 1374, soulevèrent et confirmèrent. Toujours, ces 10 marcs, sont la peine et l'amende pour le crime; il n'y a que l'espace de temps qui défigure cette législation immuable par le changement de la valeur de ces marcs, dont la baisse descendait continuellement. C'est la détérioration des espèces qui en était la cause. Je donnne ici la note de cette diminution remarquable pour certaines époques, évaluant les 10 marcs en francs et centimes.

En 1347, les 10 marcs valaient	370 francs.
Vers 1500,	150
— 1570,	90

créatures d'une autre espèce (412) et nous leur refusons presque le même air, qu'ils respirent avec nous. Il est vrai que selon la constitution de notre royaume, nous pouvons nous passer de leurs conseils et ne pas les admettre dans nos assemblées, mais leur secours nous est nécessaire et par cela même, nous ne devrions point les traiter avec tant de cruauté. Est-il en effet, aucune loi, qui puisse autoriser le joug terrible que nous leur avons imposé (413)? »

153. DISPOSITION PAISIBLE DES PAYSANS ET CONDITION MOINS MISÉRABLE QUE CELLE DE LEURS VOISINS.

« Comme il est naturel de secouer le joug rude et pesant, continue le même Leszczinski, ne peut-il pas arriver que ce peuple fasse un effort pour s'arracher à notre tyrannie. C'est à quoi doivent le mener tôt ou tard ses plaintes et ses murmures. Jusqu'à présent, accoutumé à ses fers, il ne songe point à les rompre; mais qu'un seul de ces infortunés, esprit mâle et hardi, vint à concerter à fomenter leur révolte, quelle digue assez forte pourrait-on opposer à ce torrent (414)? » Et comment se faisait-il que ces prédictions menaçantes ne se réalisaient pas? — « C'est une race abâtardie, dit un étranger (en 1781), ignorante, adonnée à l'ivrognerie. Mais il avoue que la vie physique du paysan polonais était plus agréable que celle du cultivateur allemand (de cette même époque); une nourriture très-abondante, des vêtements grossiers, mais propres à résister au froid; une chaumière sale, mais bien couverte; un lit de plumes, la liberté de danser, chanter et s'eni-

Vers 1607,	70 francs.
— 1730,	13

En 1588 lorsque les dix marcs ou la tête d'un paysan tué ne valait plus que 85 francs 62 centimes, on taxa un fugitif paysan et toute sa famille, de 500 marcs, ce qui donnait 4281 francs 25 centimes. En 1661, le statut doubla cette taxe, mais les 1,000 marcs ne faisaient plus que 1,800 francs.

(412) Chlop Cham. *Voyez* chap, 150.

(413) OEuvres du phil. bienf., t. III, p. 4, 5, 6.

(414) *Ibid.*, p. 8.

vrer, voilà, dit-il, les conforts de ces esclaves (415). » Un autre étranger (Rulhière), sans s'arrêter à leur vie matérielle, qui, bien que pauvre sans être misérable, parut suffisante à l'observateur allemand; Rulhière, étudiant leur génie, remarque « qu'aucune superstition n'altère dans ces esclaves le penchant naturel des hommes à la liberté: Ils ne connaissent point cette insensibilité stupide avec laquelle les Russes (Moskovites) se laissent ôter leur misérable vie dont ils ne croient pas avoir la propriété. Ils ressemblent à cette multitude prodigieuse de serfs qui couvrent la terre, assujettis par la force, ployant avec douleur sous la dure nécessité de leur condition, habitués par leurs parents à supporter patiemment le triste hasard de leur naissance, et capables, par l'impulsion même de la nature, d'ouvrir leurs cœurs à l'espérance d'une révolution. Mais les désordres, les pillages, les cruautés des troupes russes, empêchent ces esclaves de se joindre aux mouvements intérieurs, de sorte que cette partie de la nation restait véritablement neutre entre ses maîtres et les oppresseurs de ses maîtres, entre les factions qui déchiraient le pays, en présence des étrangers. » Elle ne voulait ni se soulever, ni agir en sa faveur, comme faisaient les protestants et différentes factions des magnats, qui sympathisaient avec l'étranger, imploraient son asssistance, écrasaient leur patrie en se déchirant mutuellement. Au commencement du règne de Stanislav-Auguste, lorsque les agitations prirent une attitude menaçante pour le nouveau roi, « quelques émissaires de la famille royale, en 1766, tentèrent, pour prévenir le soulèvement général de la nation et retenir les nobles dans leurs terres, le plus dangereux moyen que la fureur pût imaginer, dit encore le témoin contemporain Rulhière; ils répandirent dans les foires publiques un manifeste destiné à exciter un soulèvement parmi tous les paysans du royaume, ou du moins à inspirer aux nobles la crainte que s'ils quittaient leurs châteaux pour se confédérer, leurs sujets, pendant leur absence, ne prissent les armes contre eux. Ce manifeste qui paraissait composé au nom de tous les esclaves polonais, était une déclamation éloquente sur la liberté, à laquelle la nature appelle également tous les

(415) Voyage à Vitovo, dans Bernoulli, t. IV, p. 129.

hommes. « Nos armes, disait-on, sont une faux ; mais nous en trouverons d'autres dans vos maisons ; notre armée est prête, elle est répandue dans toutes vos provinces, notre signal de ralliement sera la misère. » Ce moyen terrible n'eut aucun succès, et dans aucune partie de la Pologne, les esclaves ne firent aucun mouvement (416). » Maudissant leur sort fatal et leurs oppresseurs, ils buvaient, dansaient et chantaient; jouissant de leur très-minime suffisance, ils se laissaient entraîner par des divertissements, espérant et donnant aux voisins un exemple du bonheur (si l'on peut se servir de cette expression comparative), donnant l'aspect d'une condition plus douce qu'elle ne l'était réellement, mais plus douce que celle des autres. Les paysans moskovites abrutis et féroces, regardant leur esclavage comme l'état naturel des hommes, bénissant Dieu de leur état, croyant gagner le ciel en subissant la mort pour obéir au tzar, tournaient cependant leurs regards vers la Pologne. Une étincelle électrique traversant leurs veines, leur communiquait quelques idées de ce pays envahi par leur impératrice, suscitait chez eux quelques désirs inattendus; ils souhaitaient respirer l'air de la Pologne, comme l'on voit par les plaintes officielles de la cour de Pétersbourg, de ce que la Pologne donnait asile aux transfuges russes. Effectivement, en Pologne et en Ukraine, on parlait de la liberté, ce qui n'avait pas lieu en Russie ; le paysan moskovite croyait que sa tzarine allait écraser la liberté qui résidait en Pologne, il ne distinguait pas quelle était cette liberté, il croyait la trouver en émigrant.

154. CAS EXTRAORDINAIRES DES SOULÈVEMENTS DU PEUPLE.

Il y avait cependant une province où, sous un climat plus échauffé, l'esprit plus inquiet ne cessait de se déceler. Il fut soutenu dans ces dispositions par le voisinage de la liberté kozake qui palpitait sous le joug moskovite, au-delà du Dniepr et de celle des Zaporoges, dont les retraites furent encore à l'abri de la violence protectrice. Bien que les mesures prises des deux côtés du Dniepr, empêchassent les terribles commotions

(416) Rulhière, *Anarchie de Pologne*, livre VIII.

du peuple kozak, cependant le danger pouvait y éclater dans un moment propice. « Nous en avons un exemple récent (1702) dans le soulèvement de l'Ukraine, dit Leszczinski, dépossédé deux fois de sa couronne nationale; il ne fut occasionné que par les vexations de ceux d'entre nous qui y avaient acquis des domaines. Nous méprisions le courage des pauvres habitants de cette contrée; ils trouvèrent des ressources dans leur désespoir. » Ce soulèvement était provoqué, on ne sait pourquoi, par la révolte inattendue du chef des kozaks, Palei, qui se montra peu auparavant très-dévoué au parti de Leszczinski et à la république. Il sortit de Chvastov, assiégea la ville de Bialacerkiev et la prit, puis il se porta sur la forteresse de Korsun et sur quelques autres places fortes; les ayant emportées, il passa au fil de l'épée leurs faibles garnisons. Une foule immense de paysans se souleva sur différents points de l'Ukraïne, incendiant ses hameaux, et alla rejoindre le camp des kozaks avec ses familles et ses bagages. Palei choisit ceux qui étaient capables de porter les armes et forma d'abord une armée de 30,000 hommes qu'il partagea en trois corps, commandés par Palei lui-même, par Siemaszko, son beau-fils, et par Abazine. Suivant différentes directions, ils portaient partout la destruction et la mort, égorgeant ou mutilant les nobles qui tombaient en leur pouvoir. Pour les arrêter et les combattre, les Potocki réunirent à la hâte quelques forces; la noblesse de Volynie prit les armes avec d'autant plus d'empressement que l'esprit de révolte pullulait aussi dans cette province. Le hetman de la couronne, Jérôme Lubomirski, envoya en même temps les troupes de la république. Stanislav Patocki, staroste de Chmielnik, jaloux d'un colonel, voulant débaucher son régiment, afin d'agir avec plus d'accord après, donnait à ce régiment un banquet à Berdiczev, lorsque les kozaks se ruèrent sur cette ville, lui tuèrent 200 hommes, et enlevèrent en argenterie un butin très-considérable qu'on évaluait à un million de florins de Pologne. Le lendemain, un nouveau renfort de 2,000 quartuaires tourna les chances de la victoire; 15,000 kozaks sont défaits. Bientôt, vers la fin du mois de novembre, près de Niemirov, tous les trois corps des kozaks réunis sont battus à plate couture. Abazine, saisi, est empalé; on comptait 70,000 captifs de toutes sortes de condi-

tions; on respecta leurs jours, on les marqua et on les renvoya à leurs seigneurs respectifs. Palei et Siemaszko se retirèrent dans quelques places fortes, et le reste des insurgés se barricada sous leurs remparts avec leurs femmes, leurs enfants, le bétail, le mobilier, et résistèrent tout l'hiver. Enfin, ils succombèrent sous la tactique des troupes réglées, commandées par le hetman de camp Adam Sieniavski. Il y eut à cette occasion beaucoup de sang répandu, beaucoup de désolation. On accusait le roi Auguste II d'avoir fomenté cette révolte pour affaiblir le parti de Leszczinski, et les kozaks, appliqués à la question, confessaient cette accusation devant les tribunaux, particulièrement à Luck (417). Quelques années plus tard, en 1712, la paix de Prut manqua d'occasionner un embrâsement semblable. Pierre le grand céda à la Turquie l'Ukraïne méridionale qu'il ne possédait point. En conséquence, une partie des kozaks établit sa sicz sur le territoire de la république, sans vouloir reconnaître sa souveraineté. Au lieu de s'entendre, leur hetman répondait au hetman Jérôme Lubomirski par des menaces. Ces kozaks se disant sujets de la Turquie, désolaient déjà le pays par leur brigandage et occupaient les environs de Human. Lubomirski envoya sans délai une armée de 12,000 hommes contre eux. Victorieuse sur plusieurs points, elle pénétra jusque dans la sicz, fit main basse sur ceux qui ne purent se sauver et la détruisit (418). Au reste, depuis l'affaire, pendant plus de soixante ans, aucune émotion populaire plus considérable n'ébranla l'Ukraïne L'irruption des Zaporoges, en 1750, répandit la flamme, le pillage, le massacre beaucoup plus considérables qu'il n'arrivait ordinairement, avant qu'elle fût arrêtée ; mais elle ne remua pas les masses de population qui continuèrent de rester en repos. La Litvanie, dans cet espace de temps, en 1744, vit chez elle un soulèvement déplorable dans la starostie de Krziczev. Un paysan, Voszczillo, se mit à la tête de ses confrères des environs contre l'oppression et la violence. Les insurgés donnèrent l'assaut au château-fort de la starostie, sans pouvoir le forcer. Ils étaient réduits par le chansonnier de Litvanie,

(417) *Mémoires d'Erasme Otwinovski*, c. VIII, p. 17, 47 et 49.
(418) *Idem*, *ibid.*, c. XVII, p. 198, 199.

Radzivill, qui possédait la starostie de Krziczev: Ces cas méritent d'autant plus d'être remarqués qu'ils sont rares. L'oppression devait y être poussée à l'excès, si elle épuisait la résignation et décidait le peuple à un désespoir extrême. Mais revenons à l'Ukraine.

155. SOULÈVEMENT DE L'UKRAINE PAR LA PROPAGANDE DE LA TZARINE.

Le peuple de l'Ukraine et de Podolie ne cessait de sympathiser avec les kozaks. Sa menace ordinaire dans ses mécontentements contre ses maîtres, c'est d'appeler les haïdamaks; c'est ainsi qu'on nommait les zaporoges qui fesaient irruption commedes brigands. Ils entretenaient des correspondances avec ce peuple, et si celui-ci ne prenait pas les armes avec les kozaks haïdamaks, il cachait leurs marches, leur donnait des avis. Les incursions des haïdamaks se répétaient souvent; ils attendaient ordinairement le temps, quand la richesse des campagnes les attirait, les cantons boiseux favorisaient leurs marches et leurs retraites. Ils se partageaient en petites troupes et se suivaient un à un sur une seule file pour se cacher plus sûrement, traversaient les forêts, les ravins, les broussailles, cherchant plus à voler qu'à combattre; mais ce vol et ce brigandage pouvait se changer en une sanglante invasion, si les circonstances favorisaient ou enflammaient leur témérité. « L'Ukraïne, sur son immense étendue, est pour la plupart privée de forêts, mais dans certains cantons, il y avait assez pour dérober les démarches des brigands, surtout les forêts prolongées le long de la rivière de Tasmin, aboutissant le Dniepr, favorisaient les rapines. Dans ces forêts. il y avait plusieurs monastères désunis, capables d'envenimer les haines religieuses. Plusieurs seigneurs polonais possédaient de très vastes domaines, et presque tout le canton de Human (Houmagne), appartenait à Potocki, palatin de Kijov. Depuis 1760, il l'avait confié au soin d'un habile administrateur, Raphael Mladanovicz. Dans l'intervalle de quelques années, Human se convertit en une ville commerçante; on y établit une école qui comptait plus de 400 étudiants; le pays se peuplait; Mladanovicz distribuait aux cultivateurs les

terres labourables à condition de 12 journées de corvée dans l'année, 12 autres pour la construction des chemins, et un cens modique, ce qui attirait une population nombreuse. Pour la sécurité du pays, outre le cantonnement ordinaire de troupes régulières, on avait organisé des régiments de kozaks formés de gens du pays. L'activité et le progrès extraordinaires appelaient le clergé latin et du rit grec-uni, à soigner avec plus de zèle cette nouvelle vigne. Rylo, évêque-uni de Chelm, visita les fidèles, et la ferveur du clergé-uni commençait à alarmer les non-unis. Gervaise Linovski, évêque non-uni de Periaslav, intervenait de son côté, de part et d'autre on essaya la conversion; on s'impatientait; on s'irritait. Le métropolitain-uni, Félicien Volodkovicz, se fâchait contre l'activité de Melchisedech Javorski, ihumen (supérieur) du monastère non-uni de Motrenin, situé dans les forêts de Tasmin. C'est dans une semblable disposition des esprits, que les confédérés de Bar, en 1768, parcoururent les terres des seigneurs qui ne s'empressaient pas à s'associer à leur entreprise patriotique.

Après la retraite des confédérés et le déplacement des troupes régulières, une frayeur se répandit en Ukraïne, et un pressentiment sinistre. Maxime Zelezniak kozak zaporoge, pénitent, au service du monastère non-uni de Medvedovka, secondé par l'ihumen Melchisedech, commença à organiser les bandes, qui réunies avec les zaporoges ouvrirent le pillage et le massacre, proclamant au nom de l'impératrice Catherine II, que le moment de l'émancipation est arrivé, et que toute l'Ukraïne polonaise va être organisée en milice kozake; on exhiba un oukaz de la tzarine, on répandit le bruit des secours formidables de 50,000 hommes, et on appela le peuple au nom de la religion menacée par la confédération. A cet appel, la population s'ébranla sur différents points, et la force de Zelezniak grandit à mesure qu'il avançait sur la direction de Medvedovka, Zabatin, Smila, Zvinigrod. Le chateau Lisianka se trouvait en l'état de défense, mais son commandant Kuczevski, confiant dans la promesse des haïdamaks, que la vie de ceux qui se sont réfugiés dans le chateau sera respectée si l'on voulait se rendre, ouvrit la porte, et tout le monde y fut passé au bout des piques. Bialocerkiev,

place assez forte repoussa leur tentative (419). Cependant, ils avançaient, répandant le carnage ; les paysans nombreux accouraient se joindre. Les zaporoges fournissaient les armes aux paysans, et ceux-ci les conduisaient de maisons en maisons. » Tout ce qui n'était pas de la religion grecque, vieillards, femmes, enfants, gentilshommes, valets, moines, artisants, juifs et luthériens, tout fut massacré. Toute la noblesse éparse dans ses maisons en Ukraïne, y fut égorgée. Les juifs plus haïs, à cause de leurs concussions, furent presque tous brûlés vifs. Ces scélérats s'amusaient à pendre aux mêmes potences, un gentil-homme, un moine, un juif et un chien, avec cette inscription, c'est tout un. On vit à un même gibet, une mère entourée de ses quatre enfants. Une de leurs troupes, enterra tout vifs, et près les uns des autres, plusieurs centaines d'hommes, de manière que les têtes de ces malheureux passèrent hors de terre, et ensuite ils les fauchèrent comme les herbes d'un champ. Ils ouvraient le ventre des femmes grosses, et à la place des enfants qu'ils en arrachaient, ils y enfermaient des chats vivants. Il y en avait d'âgés à peine de dix ans, ils étaient conduits à ces meurtres par leurs pères ; ceux-ci tenaient les mains des malheureuses victimes liées derrière le dos, pendant qu'ils exerçaient ces enfants à égorger, à poignarder, à faire souffrir des morts lentes. Si un inconnu leur tombait entre les mains, et qu'ils le soupçonnassent de cacher sa naissance ou sa religion, ils le forcaient à massacrer de ses mains des gentilshommes et des prêtres. Tout ce qui pouvait fuir prit la fuite. On ne rencontrait plus dans les villages que femmes égorgées, enfants écrasés sous les pieds des chevaux. Un malheureux, échappé de ce carnage, traversa des villages dont les puits étaient comblés de cadavres d'enfants. Trois villes, cinquante bourgs et plusieurs milliers de maisons éparses dans les campagnes, furent brûlées (420) »

(419) Il existe en Polonais plusieurs relations de ce soulèvement sanguinaire. De Tuczapski, de Kvasnievski, de Mme Krebs, fille de Mladanovicz. Cette dernière est publiée à Posen dans le journal littéraire intitulé : *Orendovnik*. Celle de Lippoman et de deux anonymes sont aussi publiées à Posen en 1842, par E. Raczinski, sous le titre : *Bunt haïdamakov*.

(420) Ce tableau de sauvagerie, est tiré de Rulhière, *Anarchie de Po-*

Biblioteka Akademii
Sztabu Generalnego

156. HUMAN, SUITES.

Une foule de femmes, d'enfants et de vieillards, abandonnés sans défense, parce que tout ce qui était en état de porter les armes avait joint les confédérés, s'était réfugiés dans les murs de Human (Houmagne). On fit un horrible complot pour surprendre ces infortunés. Le général Nisse, commandant alors dans cette contrée, fit secrètement avertir un major prussien qui y était avec 50 hommes pour acheter des chevaux, de s'en retirer. En même temps on cherchait à corrompre la fidélité des kozaks de Human. Déjà leur chef Gonta devenait suspect. Gonta, simple paysan de Rozsuszki, était assez instruit, doté par son seigneur Potocki de deux villages, il espérait les avoir bientôt en propriété héréditaire et obtenir l'anoblissement; il s'était montré toujours fidèle et brave, l'administrateur de Human Mladanovicz lui fit part de ce qu'on le soupçonnait, Gonta se disculpa par des protestations solennelles, et il renouvela le serment avec tous les kozaks enrégimentés; Mladanovicz ne lui retira pas sa confiance, et l'envoya, sous les ordres d'un colonel, contre les haïdamaks, mais la conscience de Gonta fut bientôt ébranlée, on lui montra l'oukaz de la tzarine, on l'assura que ce n'est pas lui seul, mais tous les Grecs qui seraient admis à toutes les dignités de la république, et associés au gouvernement. Peu de jours après les zaporoges, avec le peuple soulevé, conduits par Zelezniak, et Gonta avec son détachement, parurent fraternisant devant Human. Mladanovicz, prévoyant la défection de ses kozaks, comprit le danger inévitable, ne le cacha pas à ceux qui étaient enfermés dans la ville. Ils remplirent sans délai les églises, se préparant à la mort, et lui, après une courte résistance, accepta l'entrevue avec Gonta, qui, à la suite de la conférence, le 24 juin, s'empara d'une porte et la livra à tout son monde. On ordonna aux habitants d'apporter sur la place publique tous les effets, tout leur argent pour racheter leurs vies. Cet ordre s'exécutait quand le massacre commença, avec le

logne, livre IX, il se fiait à ce qu'on disait. Ces scènes d'horreurs étaient ordinaires à de semblables soulèvements, on peut cependant douter du fauchement des têtes.

pillage de tout ce qui était resté dans les maisons. Boucherie presque sans pitié. Peu de monde réussit à se sauver, moins encore fut épargné par Gonta. Ceux qu'on laissa en vie furent baptisés par l'aspersion et admis au rit grec, et de ce nombre les enfants et les jeunes filles furent partagés entre les kozaks et les zaporoges. Seize mille personnes de tout âge, de tout sexe furent égorgés. Un évêque vint de Russie établir sa religion dans cette contrée. On y dansait, on chantait, on se gorgeait de boissons énivrantes, et des bandes détachées coururent répandre le carnage à Granov, à Toplik, à Daszov, à Tulczin, à Monasterzika, à Haïssin, à Bosovka, à Ladiszin. Szidlo conduisit la sienne jusqu'à Balta, où il franchit la frontière turque en poursuivant ses victimes. Quelques autres bandes pénétraient dans le Pobereze, le long du Dniestr. Aux environs de Czehrin, un potier Niezyvy répandait la désolation ; ailleurs, Bondarenko et une bande, ravageait les environs de Tastov (Chvastov) non loin de Kijov.

157. DESTRUCTION DU SOULÉVEMENT.

Le gros des haïdamaks, avec Zelezniak et Gonta, tenait encore son camp à Humam, lorsqu'un détachement russe des kozaks du Don parut tout inopinément. Leur commandant Goloriva (*) parla en ami, approuva tout ce qui avait été fait au nom de la tzarine, concerta un plan de la campagne ultérieure, gagnant la confiance de Zelezniak, de Gonta et des autres chefs, régla, de concert, une discipline ; enfin, soutenu par un régiment d'infanterie russe, du colonel Kreczetnikov (**), il s'empara des chefs, désarma tout le reste et les mit aux fers. Les Russes allaient ainsi faire justice de leurs propres atrocités. Au mois de novembre, le colonel Kreczetnikov fit partage de ses prisonniers, séparant ceux qui étaient de la Russie au nombre de 1,500, de ceux de Pologne plus nombreux qui furent livrés à Xavier Branicki qui stationnait à Serba sur les rives de Dniestr, près Mohilev. Le butin repris resta aux Russes. Ils s'emparèrent aussi de la famille de Gonta et l'envoyèrent au fond de l'empire. Zelezniak ayant reçu les knouts fut

(*) Les autres narrateurs l'appellent Krivoï.

(**) Tuczapski appelle ce colonel Nolkin.

envoyé en Sibérie pour toujours; Melchisedech fit un voyage en Sibérie, ensuite il fut récompensé par une abbaye dont il fut archimendrite, du reste il n'en rentra qu'une faible partie dans leurs îles, les autres étaient incorporés dans les régimens des kozaks, ou colonisés comme cultivateurs; une multitude de paysans furent aussi emmenés en Russie sous différents prétextes. Branicki de son côté fit brandir le glaive de la justice; il se réserva Gonta et dirigea les autres coupables par centaines vers différentes villes; la plus grande quantité au nombre de 800, fut envoyé, à Léopol. Les exécutions se suivaient dans toutes les villes de la partie méridionale de la Pologne, partout plusieurs périrent, à Léopol le tribunal de la couronne commença leur procès. Gonta resta seul à Serby, subit la peine cruelle des accrocs, de la mutilation et de la mort. Branicki chargea du reste son régimentaire Joseph Stempkovski, qui, voyant la mort de Gonta, s'écria qu'il n'était pas la seule cause du malheur, que les autres coupables devaient aussi périr, et il eut le plaisir de voir grossir le nombre des coupables. Dans le courant de la justice et des exécutions,« un grand nombre de Polonais échappés aux massacres, erraient dans les campagnes de la Moldavie, chargés de tout ce qu'ils avaient pu sauver de leurs effets; l'hospodar reçut ordre de les faire retirer de cette province. Ces malheureux allaient manquer d'asile, mais par une suite de la politique que les Turcs avaient embrassée, le prince Moldave leur fit insinuer de s'avancer d'avantage dans l'intérieur du pays pour être moins observés par les Russes. Comme ils s'enfonçaient dans cette province, les Russes au contraire firent publier le retour de la tranquillité en Ukraïne, afin, disaient-ils, que ceux qui y possédaient des terres prissent soin de les faire régir, et qu'elles ne fussent pas envahies par les premiers occupants. Tout ce qui avait échappé au premier carnage revint peu-à-peu. Ces infortunés, dans toute l'étendue de ce pays si florissant, il y avait quelques semaines, ne virent qu'un vaste désert, sans autre trace de ses habitants que le sang et la cendre confondus ensemble, et à peine furent-ils revenus, qu'au printemps de 1779 les soulèvements et les massacres recommencèrent. » Un certain Timienko en était le principal agitateur et chef. On voulait exterminer tout ce

qui avait signé les confédérations, sans distinguer ceux qui hésitaient à les signer. Il est impossible de savoir le nombre de ceux qui périrent dans ces massacres. Ceux qui échappèrent le font monter à 200,000 personnes; ceux qui présidaient aux informations juridiques, ne comptent que 50,000, nombre suffisant pour ternir à jamais les auteurs de ce soulèvement (*). Le renouvellement des massacres ouvrit un vaste champ à la justice de Stempkovski, secondé par les Russes, il se mit à détruire le brigandage, exécutant sans décret. A Lisianka, il fit pendre 60 paysans, et dans la ville de Koden, près de Zitomir, il faisait décapiter une foule à plusieurs reprises. A Léopol, le tribunal reçut ordre de Varsovie d'interrompre les interrogatoires, de brûler toutes les pièces, et delivrer les coupables aux supplices, sans faire de plus amples informations; ils furent tous abandonnés au bourreau, pêle-mêle comme du bétail, au nombre de 300. La justice de Stempkovski fut interrompue par l'amnistie proclamée par la diète de 1773. La dissolution se prolongea plusieurs années en Ukraïne, la population épouvantée se dispersait à l'étranger. Gonta était estimé, à la nouvelle de sa mort, une consternation inexprimable porta aux suicides. Les nouveaux réglements de corvée provoquaient aussi les actes de désespoir. Sur ce théâtre d'horreur, on a vu des scènes attendrissantes, des paysans de communes entières témoignant un attachement sincère, un dévouement inébranlable. Plusieurs individus furent récompensés par leur seigneurs ou par la république; quelques communes méritèrent des franchises qu'on leur accorda (**). Mais en général la main seigneu-

(*) 15,000 égorgés à Human. Admettons pour chacune des trois villes où le massacre a eu lieu, 1,500 de tués, nous aurons le nombre 4,500; pour chaque bourg, 500, et supposons 3,000 maisons saccagées, et sur chacune 2 personnes égorgées, nous aurons la somme de 50,500 juridiquement établie.

(**) Parmi les communes qui se sont distinguées par leur attachement et leur dévouement, on compte Ositna, Kuzminogrobla, Subska, Sienica, Podvysokie (*Voyez* note 10, t. 1, p. 254 de la Pol. renaiss. — Une tradition populaire assure qu'à cette époque vivait Vernyhora kozak d'au delà du Dniepr, pénitent sur une île jouissant d'une haute con-

riale s'appesantit sur le peuple. La corvée était élevée à 150 jours par an; une capitation et les redevances gratuites (daremszizna) furent instituées. A ces conditions, lorsque le calme garantit la sécurité, les fuyards rentraient, les nouveaux colons s'acheminaient et peuplaient le pays ravagé. C'est ainsi que se termina cette impériale propagande de la liberté, qui ensanglanta l'Ukraïne et la couvrit de deuil (421), propagande religieuse de la tzarine, qui n'oublia pas de récompenser monarchiquement et ses kozaks et ses zaporoges, comme nous allons le voir.

158. LA TZARINE ESSAYE DE SOULEVER LES PAYSANS.

Repnine menaça la noblesse de tous les palatinats voisins d'exciter de pareils soulèvements, si elle remuait. En effet des émissaires étaient envoyés dans toute la Pologne pour y soulever les paysans. Tout était fureur, désolation, désespoir. Mais cet appel moskovite n'avait pas de suite. Le peuple qui ne soutenait pas de relations avec les haïdamaks, ne s'empressait guère à suivre les fomentations étrangères. Plus tard les russes, n'ayant que 500 hommes dans toute la Litvanie et effrayés de l'approche de Kazimir Pulaski, jetaient la terreur dans ce pays, en laissant entrevoir qu'au premier mouvement de la noblesse litvanienne, ils auraient recours à cet

sidération de sainteté. Il dissuadait, prévoyant l'issue. Il laissa une prophétie en vers russiens qui restent dans la mémoire de la population; production extraordinaire de l'imagination inspirée qui sait suivre l'avenir; elle prédit la chute de la Pologne; de nombreux évènements qui doivent ramener sa future restauration de laquelle dépend le bonheur de l'Ukraïne. Le peuple attend l'accomplissement.

(421) Rulhière, *Anarchie de Pologne,* livre IX. — Ce sanglant épisode de l'hist. de Pologne arriva 120 ans après le soulèvement de Chmielnicki; elle rappelle en miniature les anciennes calamités sur lesquelles nous avons discuté; elle est trop connue, et la répétition de sa description serait peut-être déplacée si elle ne décélait les conséquences des anciennes fautes, et le rabaissement de la population kozake au déclin de son existence; si elle ne contenait les évènements récents relatifs aux paysans, dont je me proposais de réunir quelques détails.

exécrable moyen du soulèvement général des esclaves contre leurs maîtres employé l'année dernière avec un si horrible succès dans une autre province. Les paysans litvaniens étant comme ceux de Podolie et de l'Ukraïne de la religion russe paraissaient accessibles aux mêmes séductions. Des écrits séditieux, étaient les avant coureurs de cette effrayante menace. Des placards avaient été affichés aux portes des églises, dans lesquels on invitait ces paysans à ne point négliger l'occasion de s'affranchir. Ainsi la crainte des calamités, que venaient d'éprouver les deux provinces et d'un massacre général de toutes les familles nobles, avait saisi tous les esprits et retenait les nobles dans leurs châteaux, occupés à contenir leurs esclaves (422). Mais sans cette mesure de surveillance, cette fois encore le danger n'aurait pas eu de suite. Le peuple voyait déjà l'issue de la propagande tzarine, et n'entreprit pas de fraterniser avec l'ennemi de l'état. Surtout chez les paysans de la propre Pologne et de la Mazovie, l'expression de patrie, *oïczizna*, était trop précieuse, trop chérie, pour qu'ils la livrassent à la merci des étrangers. Si quelques populations du midi partageaient leur sentiment avec les haïdamaks, les populations des provinces anciennes, de l'idiôme polonais et catholiques, tout neutres qu'elles paraissaient; conservant l'inactivité relativement à leur position sociale, vouaient tout leur sentiment à ceux qui combattaient les Russes. Les confédérés de Bar, trouvaient partout des sympathies non équivoques. La confédération de Zakroczim sous le maréchalat de Zakrzevski, se trouvant presque au centre des forces russes, qui entouraient Varsovie, se soutenait longtemps avec quelque succès, se cantonnait sur les îles de la Vistule et entretenait ses relations avec la capitale, cependant, non seulement tels furent les soins qu'ils prirent pour cacher leurs marches, mais aussi telle fut la fidélité des paysans qui les avertissaient, qu'ils n'avaient de combat dangereux avec les russes. L'évêque Soltik, de retour en 1773 de la Russie, parcourant quelques-unes de ses terres, fut attendri, autant par la misère causée par les troupes russes, que par l'attachement et la confiance des paysans ses su-

(422) Rulhière. *ibid.*, livre X.

jets qui croyaient qu'avec son retour leurs malheurs étaient finis. » *O beata simplicitas!* s'écrie l'évêque, écrivant, au ministre russe Stackelberg, qui était chargé par la tzarine de parler et d'agir en faveur de la liberté des paysans (423).

159. DESTRUCTION DES KOZAKS DE LA PETITE RUSSIE ET DES ZAPOROGES.

C'est sur ces entrefaites, que les noms de Zaporoges et des anciens kozaks de la petite Russie retentirent pour la dernière fois et disparurent. La terre de Human et de l'Ukraïne, fumait encore du sang qui ruissela; les corps de la boucherie de Léopol, n'étaient pas encore glacés, quand la Russie prit des mesures efficaces pour anéantir ces peuples. La tzarine, triomphant des confédérés de Bar, arrêta leur destruction. Nous avons vu les promesses réitérés que les tzars juraient aux kozaks, nous avons signalé les infractions qui ne manquaient pas de suivre leur parole et leur serment monarchique; les plaintes et quelques révoltes d'opprimés. « Moyennant les secours militaires qu'ils s'engagèrent de fournir, on leur promit un subside considérable, la liberté absolue de leurs personnes, l'exemption de toute espèce d'impôts et la conservation de leurs privilèges et de leurs lois. L'infraction de toutes ces promesses à été le prix des services qu'ils ont rendus à la Russie contre la Pologne et contre les turcs. Le subside ne leur a point été payé, leurs cultivateurs soumis à la capitation, ont été asservis à la glèbe, comme ceux de toute la Russie, tandis que par l'ordre de Catherine II, l'académie d'agriculture de Pétersbourg, examinait : si, il était plus avantageux que les paysans restassent serfs ou fussent affranchis. Dans le même temps une grande partie des terres des kozaks, fut donnée à cette autre espèce de serfs qu'on appelle des no-

(423) Entre les articles du plan que les trois puissances tracèrent pour l'intérieur de la Pologne en 1773, l'article 18 portait : « Les paysans seront affranchis de la servitude, et dans toutes les paroisses, ils se choisiront leurs propres juges, desquels l'on pourra appeler premièrement au seigneur territorial, et de celui-ci au gouvernement du district ou au grod. »

bles en Russie (dvorzanstvo, boïar). Au lieu de leurs officiers, qu'ils avaient toujours élus et des arbitres domestiques, devant lesquels ils venaient se concilier en se donnant la main : la cour de Petersbourg, leur envoya des tribunaux russes les plus corrompus de l'Europe et des officiers allemands ou russes pour les commander ; la charge de leur hetman fut abolie. Enfin, lorsque Catherine II rassembla des esclaves de toutes ses provinces pour ce projet de code, qui n'a jamais été fait, les kozaks ayant réclamé la conservation de leur loi, le gouverneur de l'Ukraïne, suivant les ordres qu'il en avait reçus fit enchaîner les députés et les fit transporter à Pétersbourg, où ils moururent presque tous en prison de faim et de froid (424). « Les kozaks de la petite Russie, par suite de ces violences, cessèrent d'exister. Ils composent dorénavant des régiments de troupes régulières, et sont asservis. Il restait encore à réduire les zaporoges, considérés toujours comme souche des autres, et à détruire leur retraite, vrai sanctuaire pour la croyance du peuple. Les îles de Dniepr continuèrent d'être fréquentées ; il y eut toujours dans ce refuge ouvert à tous les mécontents et à tous les crimes, une espèce de nation. Elle conserva jusqu'au dernier moment, son institution primitive. L'impératrice et le grand duc, respectant leur organisation furent inscrits les premiers sur la liste de cette confrérie militaire. On ne savait pas précisément leur nombre et eux-mêmes n'en furent jamais assurés: on les croyait de 40 à 50 mille. La Russie les a resserrés par cette ligne de forteresses dont elle enfermait tout ce qu'elle avait envahi dans les déserts qui les entourent. Les russes cherchaient tous les moyens d'affaiblir et de subjuguer cette redoutable société. Ils se sont emparés de quelques unes des îles, ils violaient souvent à main armée le territoire de toutes les autres pour enlever de vive force les esclaves russes qui s'y réfugiaient ; ils tenaient des femmes dans le voisinage, cherchant ainsi à attirer ces brigands hors de leur repaire, à les mettre à la solde, à les subordonner à la même discipline que les autres kozaks (425). Affaiblis et réduits à une position

(424) Scherer, p. 262, Garran de Coulon, t. III, p. 6.
(425) Rulhière.

dangereuse par tous ces moyens, les zaporoges, courant aux carnages de l'Ukraïne, furent, comme nous l'avons dit, détruits en partie par les russes. Catherine II, les insulta en même temps : en réparation pour la violation commise par les troupes russes du territoire Ottoman, elle offrit de livrer au sultan 200 zaporoges vivants et de les abandonner à sa vengeance, comme fauteurs du mal que fit à la frontière l'armée régulière. Enfin l'ordre et la paix, qui suivent l'asservissement, régnaient dans l'Ukraïne après la réduction des kozaks de la petite Russie, après la défaite des confédérés de Bar et l'humiliation de la république démembrée, lorsqu'une déclaration impériale, rendue le 14 août 1775, apprit à l'Europe la destruction absolue du tronc de cette grande famille : des kozaks zaporoges. » Dans cet oukaze, la chaste Catherine II, après avoir reproché aux kozaks zaporoges leur vie licentieuse, leur attachement à leur lois, qu'elle avait elle-même juré de maintenir, et leur réclamation d'un territoire, qui n'a pu, dit-elle leur appartenir, puisque leur institution primitive est dénuée de toutes les lois et par conséquent leur possession de tout droit de propriété, annonce qu'elle s'est trouvée obligée envers Dieu, envers son empire et envers tout le genre humain, d'anéantir la sitche de zaporoges et les kozaks qui en portent les noms. Cette religieuse souveraine ajoute, que la destruction de ce peuple a été opérée par ses troupes, dans le meilleur ordre possible, avec une parfaite tranquillité et sans aucune résistance de la part des kozaks, vu qu'ils n'apperçurent les troupes qui s'approchaient d'eux, qu'au moment qu'elles les avaient déjà environnés de toute part (426).

160. LENTEUR DANS L'ADOUCISSEMENT DU SORT DES PAYSANS.

Je ne m'arrêterai point longuement sur quelques faits qui pouvaient améliorer la malheureuse condition des paysans, ils

(426) Scher. Garr. de Coul., I. c. — Voici encore quelques griefs que la Russie voulut reprocher aux zaporoges et une notice de leur sort après la destruction de leur retraite. «Dans la guerre contre les Turcs, qui fut terminée en 1774, ils se rendirent coupables de plus d'une trahison ; ils décélèrent même le projet de se rendre indépendants. Lorsqu'on établit

étaient les résultats nécessaires de la marche de la civilisation. Dès que la nation, sortant de son engourdissement, chercha des lumières et commença à reprendre son sentiment, elle ne pouvait rester tout-à-fait sourde à la voix de l'humanité, mais l'amélioration du sort des paysans était si lente, si petite, si imperceptible, qu'à peine peut-on en dire quelque chose de positif. A la diète de convocation, en 1784, la faction de Czartoriski, poursuivant ses plans, prescrivant une multitude de règlements dans le but d'établir l'ordre et la justice, fit des lois favorables aux paysans, qui restreignait l'autorité excessive de la noblesse sur ces infortunés. Bientôt, en 1761, on établit la peine de mort contre celui qui tuerait un homme, sans distinction de condition. Par conséquent, le maître devait désormais répondre de sa vie pour la mort de son paysan. L'amélioration du sort de la classe laborieuse, bien que très-faible, devait avoir cependant quelque retentissement, et la renommée d'une certaine liberté devait se répandre, si l'on considère les plaintes de la tzarine de l'émigration des paysans russes. En 1773, elle reprocha avec dureté à la Polo-

des colonies dans les pays reconquis sur les rives du Dniepr (connues alors sous le nom de la Nouvelle Servie), ils soutinrent que ces contrées étaient leur propriété, ils inquiétèrent les colons, et, soit par force, soit par adresse, ils asservirent près de 50,000 habitants. Un tel acte de révolte décida l'impératrice à anéantir ce petit état. En 1775, un corps de troupes russes les enveloppa et les désarma; on leur présenta un manifeste qui leur laissait le choix ou d'adopter un autre genre de vie, ou de sortir de l'empire. Une partie resta et se livra aux travaux de la campagne; l'autre se retira en foule chez les Turcs et les Tatars. Les descendants de ces mêmes kozaks zaporoges, existent cependant encore sous un autre nom et dans un autre pays. Par un oukaze du 30 juin 1792, Catherine II céda aux zaporoges qui s'étaient distingués dans la dernière guerre contre les Turcs, la presqu'île de Taman et toutes les contrées situées entre le Kouban et la mer d'Azof, jusqu'aux fleuves Teia et Laba. On leur donna le nom des kozaks de la mer Noire, et ils eurent le droit de choisir un hetman, ainsi que la permission de recruter jusqu'à 15,000 hommes dans la petite Russie. Ils ont renoncé volontairement à leur ancienne manière de vivre, ils se sont mariés et se livrent à l'agriculture (Malte Brun, *Précis de la géogr. universelle*, édit. de Huôt, livre LXXXVIII, t. VI, p. 50, 51). »

gne d'avoir donné asile à plus de 30,000 transfuges russes, et peuplé la partie de l'Ukraïne, qui, pour séparer les deux états, devait rester déserte (427). Au retour du calme, vers 1778, plusieurs seigneurs plus opulents donnèrent un bon exemple, en instituant l'instruction dans leurs domaines, abolissant la corvée ou la déterminant à condition de bail. André Zamoïski en Pologne; Stanislav Poniatowki, Joachim Chreptovicz, Paul Brzostowki en Litvanie, sont particulièrement connus et renommés par leurs idées plus élevées et plus favorables à la classe laborieuse (428). Mais le préjugé, plus profondément enra-

(427) Ferrand, *Histoire des trois démembrements de Pologne*, livre V, tome II, p. 64.

(428) L'exemple d'André Zamoïski, qui affranchit ses vasseaux (sujets paysans) de la terre de Biezun dans le palatinat de Plock, où chaque paysan eut en propriété autant de terre qu'il put en cultiver, et ne fut obligé de payer à son seigneur qu'une redevance ou cens annuelle proportionné à la valeur du sol. Il établit ensuite des prix d'argent pour être donnés tous les ans aux paysans qui faisaient les plus belles toiles, aux paysannes qui fileraient le plus beau lin ou feraient d'autres ouvrages utiles. Le jour de la saint Joseph fut fixé pour la distribution de ces prix. Cette démarche établit une noble émulation qui produisit des effets admirables. Il établit des écoles pour enseigner la jeunesse ; cette terre, qui ne lui rapportait que 15,000 livres, lui en valut en peu de temps au moins 50,000 fr. — Le prince Czartoryski, grand panetier de Litvanie, a suivi avec le même succès l'exemple de Zamoïski. Le prince Stanislav Poniatovski, général des armées de la couronne, depuis grand trésorier de la couronne, délivra aussi les paysans du joug de la corvée. Ce fut le 20 août 1778 que le prince ayant fait choix de plusieurs de ses vassaux (paysans), leur donna un festin champêtre, auquel il présida. Il divisa tous ces paysans en trois classes, la première fut composée de ceux qui, ayant le mieux réussi dans l'agriculture et l'économie, avaient aussi le plus de mœurs ; une capitation modique les affranchit de tout autre droit. La deuxième classe, composée de ceux qui, sous les mêmes rapports, approchaient d'avantage des premiers, furent assujettis à dix-huit jours de travaux pour un an, pour leur seigneur jusqu'à ce qu'ils se fussent rendus dignes d'entrer dans la première classe. La troisième, formée des sujets du moindre mérite ou de peu d'espérance, resta sous l'ancien fardeau des corvées et de la servitude, mais pouvant aspirer, en devenant meilleurs, à la seconde, et

cinq qu'invétéré, s'obstina au progrès. La crainte servait de prétexte pour s'y opposer. Jean-Jacques Rousseau, écrivant ses considérations sur le gouvernement de Pologne, sous l'impression des évènements qui ensanglantaient l'Ukraïne, partageait cette opinion. « J'avoue, dit-il, que la servitude établie en Pologne ne permet pas qu'on arme sitôt les paysans pour y organiser une milice nationale, les armes, dans les mains serviles, seront toujours plus dangereuses qu'utiles à l'état; et répétant à la noblesse qu'elle ne peut se flatter d'être libre et heureuse tant qu'elle tiendra ses frères dans les fers, propose l'affranchissement successif comme récompense d'une bonne conduite, espérant qu'on amènerait par dégrés les choses, jusqu'à pouvoir, sans révolution sensible, achever l'opération en grand, leur rendre enfin le droit que leur donne la nature de participer à l'administration de leur pays en envoyant des députés aux diétines, Tout cela fait, on armerait tous ces paysans devenus hommes libres et citoyens, et l'on finirait par avoir une milice plus que suffisante pour la défense de l'état (429). » Pour ma part, je ne puis pas concevoir ni expliquer les craintes de cette époque, et rien ne me prouve qu'elles aient quelque fondement. Les scènes d'horreur arrivés sous le ciel ardent de l'Ukraïne, excitées au nom de la religion, soutenues par la présence du brigandage, n'offrent

même à la première classe. Aucun de ceux de cette dernière tribu n'avait été admis à l'honneur de dîner avec son seigneur. Un grod fut alors établi pour veiller à l'instruction de ces paysans, pour leur partager les terres, et terminer leurs différents; des honoraires furent fixés aux juges de ce tribunal, afin qu'ils ne reçussent de leur clients, ni gratification, ni aucune espèce de présent.—En même temps, Joachim Chreptovicz, dans ses terres de Szczorsé, et Paul Brzostovski à Pavlov, appliquèrent généreusement les maximes philanthropiques à l'amélioration de la classe la plus intéressante des habitants (*Voyage de Léonard Coxe*, III].

De tous ces essais d'amélioration, le seul de Szczorsé a eu un succès et une stabilité qui semblent assurer l'avenir. La corvée y est abolie, et le cens exactement payé sans grêver ni avoir recours aux cultivateurs.

(429) J.-J. Rousseau, *Considérations sur le gouvernement de Pologne*, chap. VI, XII, XIII.

qu'une vengeance assouvie sur ceux qui ne changeaient pas leur système oppressif, mais de longs siècles décélèrent les dispositions paisibles du peuple de tout le reste de la Pologne et de la Litvanie. Depuis quelques siècles, l'opinion des publicistes, des prêcheurs, menaçait des craintes du soulèvement populaire et aucune conjoncture n'a pu réaliser, ni justifier leurs prédictions. Dans les derniers temps de la république, aucune provocation n'ébranla sa tranquillité, son calme. Chreptovicz abolit la corvée, Brzostovski arma et exerça aux armes ses paysans, et aucune émeute n'éclata. Quelque part qu'on fit quelque faveur à ce peuple, on ne l'a vu porté aux tumultes, si ce n'est là où il était en butte à quelques nouvelles injustices ou violences. Cependant, on ne cessait d'épouvanter les consciences endurcies de la noblesse qui cherchait à excuser son usurpation et sa haine contre le bas peuple. Le rejet du projet législatif d'André Zamoïski en 1780, fut d'autant plus scandaleux que le véritable motif existait dans ce qu'il proposait l'affranchissement des paysans. Cependant ce projet se réduisait à quelques clauses, qui ne touchaient ni la corvée, ni la redevance, il voulait les soumettre à la même justice qui devait être générale et égale à toutes les classes; il voulait instituer les écoles primaires pour leur instruction, et laisser la liberté de disposer de leurs forces à ceux qui ne seraient pas attachés à la glèbe, car ne devait être considéré comme attaché à la glèbe que celui qui cultivait la portion kmetonale, et celui de ses fils qui lui succédait. Ces propositions effarouchaient la noblesse.

161 TRAMES DE LA TZARINE POUR SOULEVER LES PAYSANS.

Il nous reste à notifier encore une alarme, encore un danger, comme résultat des scissions religieuses, de ce schisme grec jadis désavoué et repoussé par la république, qui est devenu gréco-russe depuis que Moskou l'a saisi sous sa protection directe et unique. Nous extrayons la description de cette agitation périlleuse de l'ouvrage de Ferrand (430). « Jusqu'à

(430) Ferrand, *Histoire de trois démembrements de Pologne*, livre VIII, t. II, p. 440.

1572, dit-il, le clergé grec non uni avait conservé ses anciennes relations avec le patriarche de Constantinople ; mais à cette époque, la Pologne ayant une guerre à soutenir contre les Turcs, tout rapport avec Constantinople fut interdit. On fit la faute de s'arrêter à cette mesure prohibitive, sans s'occuper de donner au clergé non uni une autre organisation, lorsque en même temps la métropole de Kiiov passa sous la domination des tzars. Les vacances des évêchés étant survenues, le clergé s'adressa au métropolitain de Kiiov, et par là se trouva assujetti de fait à l'influence spirituelle de la Russie; le danger, dont les suites étaient incalculables, devint bien plus grand quand Pierre I se fut déclaré chef de l'église grecque non-unie, et qu'il eût établi à Pétersbourg un synode des évêques grecs, entièrement soumis au pouvoir politique et religieux de la couronne. A la honte de l'humanité, Catherine en avait fait un abus révoltant pendant la confédération de Bar, et cherchait à le renouveler pendant celle de la grande diète de Varsovie en 1789. Les popes furent excités et soudoyés par elle pour soulever les paysans de leur rit contre le gouvernement polonais. Des tentatives d'insurrection furent faites en Litvanie ; le clergé refusa le serment de fidélité à la république, s'il n'y était autorisé par l'impératrice, et l'évêque de Sluck osa même prescrire à son clergé le serment de fidélité à l'impératrice, et la faire nommer dans les prières publiques. Des mouvements alarmants eurent lieu en Volynie, et surtout en Ukraïne. Le paysan de ces provinces, excité par ces popes, parlait ouvertement de renouveler des massacres. La diète fut avertie à temps pour prendre des précautions qui d'un jour à l'autre devenaient plus nécessaires. Deux popes arrêtés en Volynie donnèrent dans leurs interrogatoires des renseignements qui firent découvrir plusieurs dépôts d'armes ; trente autres furent arrêtés, et leurs révélations conduisirent enfin jusqu'à l'évêque même, que tout désignait comme le premier auteur de ces horribles complots. L'officier commandé avec un détachement pour l'arrêter, le surprit à l'instant où il s'élançait à une table sur laquelle étaient douze pistolets, dont il n'eût pas le temps de s'emparer. L'arrestation du chef et de ses principaux agents déconcerta le reste des conjurés ; des troupes furent envoyées dans tous les endroits

suspects, et la diète, satisfaite d'avoir prévenu un grand danger, voulut bien, par ménagement pour la Russie, ne pas suivre la découverte d'un complot dont elle était le premier moteur. Cependant elle lui porta des plaintes sur un dépôt d'armes de cent-vingt charriots amenés et escortés en Ukraïne jusque dans la terre de Smila, qui appartenait au prince Potiomkine. Stakelberg donna aussitôt une note, qui, très insignifiante au fond, désavouait les vagabonds, et assurait qu'ils n'inquiéteraient plus l'Ukraïne par des propos et des écrits, qui, circulant dans la lie du peuple, sont faits pour être abandonnés à la police surveillante. Sans attacher à cette note plus d'importance qu'elle ne méritait, elle donna un universel, qui dans toute l'étendue de la république devait être publié en chaire partout le clergé, notamment par le clergé non-uni. Cette publication, jointe aux mesures que l'on prit pour faire sortir de Pologne tous les étrangers vagabonds et suspects, arrêta les effets de l'effroyable machination qui avait donné les plus vives alarmes, et qui finit par couvrir d'opprobre et d'horreur ceux dont elle était évidemment l'ouvrage. » En même temps que la diète réprima le complot du schisme, et arrêta l'ébranlement des paysans russiens, elle décréta la paix à l'église schismatique, lui donna la liberté et l'organisation que le clergé non-uni accepta avec empressement et se réconcilia avec cette république, qu'il considérait naguère comme ennemie.

162. INACTIVITÉ ET INDIFÉRENCE DES PAYSANS AU MOMENT DE LA CHUTE.

En même temps, le sort des paysans devenait l'objet des discussions. L'évêque catholique Pilchovski rassembla toutes les opinions des écrivains précédents sur la malheureuse condition des paysans. L'opinion de la capitale et de la nation, prenant en considération cette question, a vu paraître plusieurs brochures en leur faveur. La diète, répondant aux changements des dispositions, ne produisit pas des débats qui auraient fait rougir l'humanité; dans la constitution du 3 mai, qu'elle promulgua, elle considère tout habitant de la république libre, dont l'opinion, le travail, le gain et la propriété doivent

être respectés. Elle statue qu'une loi particulière organisera une juridiction pour le peuple, jusqu'à ce moment privé de la protection de l'autorité publique. En même temps, beaucoup de propriétaires se rapprochaient de leurs sujets si long-temps méconnus, s'empressaient d'observer leur position, parcouraient avec un œil plus attentif, plus réfléchi, les inventaires de leurs économies, s'arrangeaient avec les populations de leurs domaines, arrêtaient avec elles et avec chacun des paysans, des conditions réciproquement convenues qui déterminaient les obligations mutuelles, les devoirs des cultivateurs-sujets. Un avenir moins sombre promettait l'amélioration du sort du peuple. C'était des années de révolution qui agitait l'occident de l'Europe, et les dernières années de calamités que la république allait vider avant sa chûte. D'un côté, les émissaires des agitateurs vinrent dans la Pologne envahie et livrée à ses ennemis, de l'autre côté, le peuple, confiant dans les espérances que lui firent ouvrir les législateurs, et plus épouvanté du joug multiplié des étrangers qui inondaient sa patrie, se montra sourd à la parole des émissaires, insensible à leur proposition. Après leurs efforts infructueux, ils dirent que le peuple, et surtout les paysans polonais et litvaniens n'étaient pas encore à la hauteur de révolution (431). Bien des

(431) Ferrand, *ibid*, livre XIII, t. II, p. 439. — « Les seigneurs de Pologne, plus coupables que les brigands (disaient en 1794 quelques émigrés et voyageurs polonais de ce temps, par l'organe d'un député de la convention, Garran de Coulon, *Recherches sur l'état de la Pologne*, t. V, p. 20), parce qu'ils se sont couverts du voile des lois, et qu'ils invoquaient sans cesse la liberté pour l'outrager plus sûrement, ont privé les serfs depuis plusieurs siècles, de la faculté de changer de domicile, qui appartient à tous les hommes, et de la participation à la propriété, qui ne peut pas être légitime tant qu'elle n'est pas communicable à tous. La fixation du mode le plus propre à assurer des propriétés actuelles aux paysans polonais, en prévenant les abus et les injustices privées, dépend de la combinaison de beaucoup de localités et de circonstances du moment, que les Polonais seuls peuvent apprécier. Mais les serfs de la Pologne, comme ceux de presque toute l'Europe, ont toujours possédé, moyennant des redevances plus ou moins considérables, des tenues particulières qui servaient à leur entretien personnel, et qu'ils transmettaient à leurs enfants. On pense (continue Garran

hommes du pays, doués d'un esprit plus ardent et dévoués à la cause nationale, pensaient autrement ; au moins ils comptaient trouver dans la masse du peuple les défenseurs du pays et de l'ingrate république. Ils étaient éblouis par la ferveur civique de quelques grandes villes, animées récemment par la formation de la représentation de la bourgeoisie ; mais ils éprouvèrent que la même cause n'agitait point les paysans accoutumés à voir les seuls nobles chargés de la défense de l'état. Kosciuszko, appelant les paysans aux armes dans la province plus émouvable de Krakovie, céda aux clameurs de la noblesse et ne compta plus sur l'émotion spontanée du peuple, dès qu'il changea son premier poste de frontière, et se rapprocha du centre du pays. Le peuple resta calme spectateur, comptant sur l'avenir; placé dans les rangs de l'armée nationale, il se montra fidèle à sa patrie sous les ordres de la noblesse. Après le démembrement définitif de la Pologne, la Russie établit l'esclavage dans la moitiée qu'elle incorpora dans son empire ; dans l'autre moitié, les spoliateurs proclamaient la liberté aux paysans. S'ils ne se méfiaient, ils se montraient au moins indifférents à ces paroles des étrangers. Les anciens publicistes ne répétaient-ils pas qu'aucune loi dans la république n'a établi l'esclavage, ne soutenaient-ils pas constamment que le peuple par son origine est libre? la constitution du 3 mai n'a-t-elle pas dit que tout homme en Pologne est libre? Toutes ces protestations sans suites étaient indifférentes pour le peuple qui chérissait sa patrie et se vouait à sa cause. Il fallait quelque autre chose, quelque autre élément plus efficace pour lui donner une existence indépendante et une activité plus utile au pays. Je ne releverai point ici toutes les petites améliorations

de Coulon), que c'est sur tous ces petits lots de terre dont il est juste de reconnaître aux tenanciers l'entière propriété. Ces tenues aujourd'hui si chétives, deviendront alors une pépinière abondante d'agriculteurs intrépides et vertueux. On doit les abandonner aux cultivateurs, franches de tous les droits seigneuriaux, qui, si long-temps ont étouffés l'émulation dans les campagnes. L'abolition absolue de ces redevances, est la moindre indemnité qu'on doive aux serfs polonais pour les injustices dont ils sont victimes depuis tant de siècles, et les autres domaines dédommageront les grands propriétaires de ce sacrifice, lorsqu'ils seront cultivés par les mains libres. »

arrivées dans la condition des paysans depuis la chute de la Pologne, ni ce qui l'a détérioré, cela sort du cadre de mes considérations qui se renferment dans l'existence de l'ancienne Pologne. Mais je ferai remarquer que la nationalité des paysans polonais est lasse des chicanes civilisatrices des Allemands; que les pensées des paysans litvaniens et russiens, sous le joug russe des tzars, se rapportent aux anciens temps de la république, où tout a été bien mieux au dire de leurs pères. Pénétrez au-delà du Dniepr dans le gouvernement de Tchernigov (Czerniechov) et vous y apprendrez par des traditions populaires, qu'il a été bien mieux aux cultivateurs, qu'ils étaient heureux quand ces régions faisaient partie de la Pologne. Sondez-y les descendants des kozaks, vous ne trouverez chez eux que des souvenirs tendres et douloureux de leurs anciennes relations avec la Pologne, des souvenirs qui rattachent l'origine de leurs franchises perdues à l'existence de l'ancienne Pologne. Même dans l'abus, dans les violences, dans les excès et dans la tyrannie de la domination républicaine, il y a quelque chose qui n'est pas si odieux, si répugnant, si détestable, si dégradant pour l'humanité, que dans l'asservissement et l'esclavage sous un despote absolu. Le sentiment du peuple opprimé comprend cette différence.

163. QU'AURAIT PRODUIT LE TIERS-ÉTAT EN POLOGNE.

Plusieurs écrivains étrangers pensent que la classe des paysans souffrait son humiliation, puisqu'il manquait un tiers-état assez fort et imposant à la Pologne. Il me semble toujours que cette sorte de raisonnement hypothétique dans les études historiques, nuit plutôt à la vérité qu'il ne donne de lumières surtout s'il dérive de l'analogie mal rapprochée. Les observateurs qui font une semblable déduction, connaissent l'histoire du royaume de France, de tous les états de l'occident, et ils en concluent que la Pologne et le reste de l'Europe suivaient la même marche, subissaient les mêmes conséquences. Mais ils doivent faire attention, comme nous l'avons déjà observé plus d'une fois ailleurs, que l'origine et l'état social des nations et des états européens à l'orient, étaient tout-à-fait différents. Leurs pays n'entraient jamais au nombre des pro-

vinces romaines ; la féodalité, en y pénétrant, ne pouvait jamais s'y établir avec toutes ses conséquences ; leur participation à des croisades variées, éprouvait des modifications locales qui produisaient d'autres résultats ; ils avaient chez eux une liberté primitive que la civilisation ancienne n'a pu détruire avant l'introduction du christianisme ; leur génie agricole ou commercial était loin de partager l'industrie trop raffinée ; leur royauté devenait élective, et les villes se constituaient pour la plupart comme étrangères à la nation. C'étaient des colonies qui apportaient aux bourgeois des pénates ennemies, et les plaçaient au sein des états qui leur donnaient l'hospitalité. En un mot, tous ces états composant un tout autre système politique que ceux d'occident, pour les juger et comparer, il convient mieux de chercher la différence que la ressemblance, la vérité y gagnerait plus. La Pologne surtout se distingue par la répugnance pour les croisades et le féodalisme ; par son génie agricole (432); par son caractère républicain, où le roi n'est qu'un magistrat, qu'un chef élu, et le principe d'égalité civique, le nerf de l'organisation politique. Il est plus prudent de la comparer à des républiques de Rome et d'Athènes (433). Y a-t-on proposé un tiers-état comme chose utile aux plébéiens ou aux esclaves? et moi je ne sais ce qu'aurait fait chez eux un tiers-état. Lorsque la lutte s'engage un à un, le tiers n'a rien à faire. Déplorons qu'une lutte semblable ne se soit pas engagée en Pologne avec quelque consistance. Celle qui éclatait momentanément, malheureusement, n'avait pas de forces égales, la force matérielle pouvait se mesurer de part et d'autre, mais la force morale ne s'était pas formée, manquait d'organe assez puissant, ne s'est pas élevée

(432) Etablissez les manufactures de première nécessité ; multipliez sans cesse vos bleds et vos hommes, sans vous mettre en souci du reste. (J.-J. Rousseau, *Considérations sur le gouvernement de Pologne*, chapitre XI).

(433) « Je reviens, » dit J.-J. Rousseau, après avoir caractérisé l'esprit des anciennes républiques, « je reviens avec plaisir à celui de tous les peuples d'aujourd'hui qui m'éloigne le moins de ceux dont je viens de parler (*Considérations sur le gouvernement de Pologne*, chapitre II).

dignement d'aucun côté. La force brutale épuisait les deux partis, sans être appuyée par le but. Privée de l'idée, de la force morale, elle ne pouvait se prolonger et marcher graduellement. C'est la foudre, dont l'éclat instantané ne laisse aux deux partis qu'épouvante et désolation. On pourrait dire, d'après les idées monarchiques, que le roi devait agir en faveur des classes non-nobles, former un tiers-parti, combattre l'égoïsme de l'ordre équestre. Il avait certainement des ressources à sa disposition. S'il ne pouvait se servir des trésors de la république des kozaks, de l'armée, il avait assez de revenu et était riche, il était maître des villes royales, par conséquent des villes les plus importantes, des cités et capitales des provinces. A Rome, aucun consul, aucun magistrat n'aurait agi contre l'ordre établi, contre la loi de son propre chef, au risque d'être précipité du haut de la roche tarpeienne. Aussi je ne sais pas quel sort pouvait attendre en Pologne celui des rois qui aurait entrepris quelque usurpation par l'entremise de la bourgeoisie, qui aurait tenté d'armer celle-ci, de la préparer à un engagement avec l'état. Aucun n'y a pensé. Tant de tergiversations royales ont occasionné de grands malheurs, cette autre ne pouvait produire que des résultats extrêmes. Mais puisque la Pologne réellement avait la bourgeoisie, et pouvait avoir un tiers-état possédant les villes commerçantes, industrielles et fortifiées? Admettons un moment une puissance active de ce tiers-état, quel effet pouvait-il en résulter? Afin de résoudre cette question, ne consultons pas les histoires de l'occident, mais la marche des évènements du lieu, qui sont à même de nous révéler quelque probabilité plausible. Eh bien! il est notoire qu'avec la prépondérance des villes et de la bourgeoisie, la loi et les droits allemands menaçaient les principes et l'esprit de la république, la nationalité et l'existence de la Pologne. En donnant le gain à la prépondérance de ces autres éléments, elle aurait inévitablement succombé. Il est notoire que les parties de l'ancienne Pologne, limitrophes de l'Allemagne ont subi ce destin. C'est en grande partie l'action du tiers-état tel qu'il pouvait se former dans la Pologne entière, et qui, dans ces parties imputées effectivement, était assez puissant. Et on se demande ce qu'y a gagné la classe laborieuse des agri-

culteurs dans ces parties dénationalisées par le tiers-état. A mon avis, c'est la seule combinaison hypothétique qui convienne aux investigateurs qui voudraient prévoir et établir pour la Pologne les conséquences probables de l'existence d'un tiers-état puissant. La Pologne évitant ce coup fatal, offre à l'histoire un autre tableau à étudier.

164. CATHOLICISME.

Nous avons pu remarquer que toutes les commotions de l'état depuis l'établissement des jésuites, présentent un intérêt de religion. Election, secousse populaire, confédération, tumulte, dans quelque localité soulèvement du peuple, discussion civique, tout prenait le caractère de l'intolérance et de la persécution. La Pologne, dont la grandeur au moment de l'union de Lublin, fut décidée par cette indifférence politique pour les opinions religieuses, qui assurait à chacun la paix et la jouissance de la liberté et du droit civique, est déclarée exclusivement catholique, et tous les a-catholiques sont réputés ses ennemis. Réellement ils sympathisent et fraternisent avec les envahisseurs de la république, comme les aristocrates s'entendent et se concertent avec ces envahisseurs pour ouvrir et livrer le pays à leur invasion. Mais ces derniers restent impunis, les autres sont châtiés, opprimés, expulsés. Pendant la guerre, on détruisait leurs villes, on démolissait leurs temples. Par le décret réitéré des diètes de 1658, 1659, 1661, les sociniens, les anabaptistes et quelques autres sectateurs devaient évacuer la Pologne. Comme un élu à la couronne ne pouvait être non-catholique, et devait se convertir, aussi un noble étranger ne devait plus espérer de se naturaliser, d'obtenir l'indigénat, s'il n'était pas catholique. La loi de 1661 décréta ce réglement. Les Mazoviens orthodoxes proposèrent en 1666 de ne plus souffrir de cultes dissidents. Bien que cette proposition fût repoussée par respect pour la loi fondamentale qui assurait la paix à tous les dissidents, toutefois le sénat fut en 1669 définitivement épurédes sectateurs et un non-catholique ne pouvait plus siéger dans les chambres, si quelqu'un s'y présentait, sa présence occasionnait un va-

carme scandaleux, enfin il était impitoyablement renvoyé de la chambre à cause de son non-catholicisme, comme le fut le nonce de Vielun Piotrovski en 1718. Les réglements législatifs des confédérations et des diètes de 1717, 1733, 1736 interdisant la jouissance des droits civiques aux dissidents, leur défendaient les hautes dignités et les charges plus élevées, nommément celles de la couronne, les nonciatures, députations, commissions et starosties avec juridiction. L'esprit jésuitique avait encore recours à la falsification subreptice des décrets législatifs dans leur impression. Les réclamations et les plaintes des dissidents n'obtenaient aucun succès, personne n'embrassait leur cause. Le sentiment national appelé à défendre la foi, sous l'apparence de la piété, fut occupé de bigoterie, des pratiques superstitieuses(434); il s'emportait maintes fois aussi bien contre des hérétiques que contre des sorciers, et laissait sans obstacle brûler en 1687 un blasphémateur, au haut clergé, qui pensait par cet acte gagner les bonnes grâces de la cour de Rome(435); il condamnait par l'organe de la diète, et faisait exécuter en 1724 le magistrat de Thorn, ce qui donna un scandale,objet des cris de tous les états peu tolérants de l'Europe, ce qui provoqua l'intercession renouvelée de temps en temps de puissances étrangères, se disant autorisées à agir en faveur de leurs co-religionnaires. Il faut enfin obser-

(434) *Voyez ci-dessus* note 314 du chap. 116.

(435) L'évêque de Poznanie, entre autres, a une si grande dévotion pour la pourpre du cardinalat, que dans la pensée de se faire un mérite auprès du pape Innocent XI, il a remué toute la machine de la diète en 1689, particulièrement le clergé, pour faire condamner au feu un malheureux gentilhomme litvanien Lyszczinski, accusé d'athéisme, quoique repentant et revenu à la saine doctrine, sans jamais avoir enseigné la mauvaise. Cet homme avait été arrêté contre les lois fondamentales de l'état, qui ne permettent pas qu'on arrête un noble avant de l'avoir condamné. Il était accusé par des gens qui en voulaient à son bien, particulièrement par un homme en place Brzoski. Il avait vécu en chrétien, fondé une chapelle, fait des œuvres pies dans son testament; tout son crime était d'avoir réfuté à la marge d'un livre d'Astelius sur l'existence de Dieu, les faibles raisons dont elle était prouvée par cet auteur. Il mettait à la fin de chaque raison, dont l'auteur se

ver qu'à l'époque des émotions religieuses et de l'infortune qui accablait le pays, le proverbe, qu'au moment de la terreur on a recours à Dieu (436), est devenu national, que la croyance du peuple a vu le salut de l'état, dans la protection de la sainte vierge, à laquelle il porta toute sa dévotion, y rattacha le sort du pays et ses idées politiques. Des pélérinages pieux s'établirent sur tous les points de la Pologne, des milliers accouraient de tous les coins rendre hommage à la reine des cieux et de la Pologne, assister à son couronnement (437). Ces fêtes nationales manifestaient plus que quelque autre évènement, que la Pologne est exclusivement catholique. On observait que les catholiques tâchaient, sinon d'opprimer à force ouverte, du moins d'abaisser les dissidents par tous les moyens que la prépondérance peut mettre en œuvre sans un éclat trop fâcheux. Cette prépondérance rencontrait cependant des obstacles dans les dispositions innées, résistant petit à petit à la séduction et aux intérêts particuliers, et mettait empêchement aux suites trop funestes de l'intolérance et de la superstition. Les hommes de loi témoignaient de l'aversion pour l'imputation de sorcellerie; les statuts à la main ils repoussaient souvent les accusations absurdes de ce genre. Les cérémonies religieuses des dissidents éprouvaient à peine quelque contrainte, et la liberté des cultes, toujours proclamée comme loi fondamentale, garantissait des vexations, assurait la tranquillité rarement interrompue. Le clergé polonais se trouvait

servait : ergo, non est deus, voulant dire que la même raison dont il prétendait prouver l'existence d'un Dieu, prouvait tout le contraire, tant elles étaient faibles, sans pourtant en douter lui-même. Aussi le saint office et le pontife romain désapprouvèrent fort la conduite de la diète, crièrent fort contre ce rigoureux décret, dans une lettre que le pape écrivit à son nonce en Pologne, dont j'ai vu l'original (Dalerac, *Anecd. de Pol.*, t. II, chap. 9, p. 346, 347).

(436) Kiedy trvoga, to do boga,

(437) Ces fêtes du couronnement étaient célébrées à Czentochova ou Iasnagora (clair-mont), Heiligelinde, Vilna, Zurovicé, Bialynicze, Berdiczév, Poczaïov, Podkamien. Sokal, Lvov (Léopol), Lezaïsk, Przemisl, Krakovie (*Voyez* à la fin du tome II, du *Médailler Polonais*, publié par Edvard Raczynski, Breslav, 1838, in-4°).

même sous ce rapport en contestation avec la politique de Rome, en écartant sa doctrine sur les mariages mixtes, ne demandant jamais comme elle voulait la conversion des contractants, dispensant et bénissant sans égard pour le culte chrétien (438). Je ne veux pas m'arrêter plus long-temps sur la position que la Pologne prit dans la politique religieuse de l'Europe. Elle en a subi toutes les conséquences comme la marche des évènements le prouve. Je les ai suivies dans mon parallèle de l'Espagne avec la Pologne, j'ai touché ici ce point de souffrance et de peine, afin de mieux apprécier les plaies et les ulcères qui rongeaient l'état social de la république dans la période de sa défaillance et de son déclin.

165. DÉGRADATION DES QUALITÉS MORALES DE LA NOBLESSE.

Après les guerres de trente ans, l'Allemagne parut ruinée, déserte, sauvage, épuisée. Le même cas arriva à la Pologne après ses malheurs qui firent le règne de Jean Kazimir trop fameux. Cependant les calamités qui devaient l'accabler n'étaient guère terminées, et les agitations intestines ne discontinuaient pas encore dans les 44 années suivantes 1673-1717. Mais des intervalles de repos laissaient à la nation des moments où elle pouvait jouir de ce qui lui restait, où elle pouvait réparer ses pertes, reprendre ses forces. Cependant ces 44 années décélèrent l'épuisement de l'état et la caducité presque irréparable de ses éléments; un attachement sincère à ses habitudes, à ses institutions, mais une dégradation du génie national. La misère du peuple, le délabrement des grandes fortunes, ne laissaient plus que l'ombre de l'ancienne grandeur. La licence, la rapine des fonctionnaires et des troupes dans leur cantonnement et dans leurs passages, prenant leur origine dans la guerre et les commotions, désolaient le pays dans les intervalles de la paix. La renommée de quelques évènements, de quelques victoires sans fruits, la gloire de la campagne de Sobieski, qui sauva Vienne et l'Au-

(438) *Voyez* les bulles du pape Benoit XIV, de 1741, 1743, 1746.

triche, n'était qu'un éclat d'illusion qui jetait ses dernières lueurs. « La bravoure et la libéralité ont suivi la destinée des richesses, dit un observateur contemporain, il ne s'en trouve presque plus, et cette nation, autrefois si belliqueuse, est depuis plusieurs années occupée à regarder de loin le rocher de Kamieniec dans les mains des Turcs. Les hussards, les pancernes (cuirassiers) et autres braves de la cavalerie, étaient jadis des héros ; on n'osait en soutenir la vue dans les combats, rien ne résistait à leurs efforts; aujourd'hui, ces mêmes hommes laissent sans façon les postes dangereux à leur tovarzisz (compagnon d'armes) ou pacholek (aux hommes de leur suite), aux dragons (formés des étrangers), et à l'infanterie (composée des paysans). Mais les Polonais veulent encore, dit le même observateur, briller aux diètes, et comme ils aiment le banquet, la table, ils font des festins magnifiques, surtout aux enterrements et aux noces. La vanité et l'ostentation sont restées. Ils se sentent encore à la vérité de ce génie élevé, de ce gout de l'indépendance, de cette supériorité de leurs ancêtres, mais que rien ne soutient chez eux. Fastueux dans leur misère, plein de leur pays, de leurs coutumes, de leurs manières, de leur grandeur, méprisant tout par comparaison à la Pologne ; ils préfèrent leurs gentilhommières enfumées, aux superbes palais de l'Italie (439). » Le voyageur observateur déplore cette obstination et ce défaut même des esprits sublimes de la Pologne, tant, à son avis, est général cet amour du propre.

166. DÉPÉRISSEMENT ET DIMINUTION DE LA NOBLESSE.

La diminution de la population était sensible dans toutes les classes, et trop évidente sur plusieurs points du pays. Les steppes de l'Ukraïne sont en partie déserts, privés de cultivateurs ; par l'invasion des Turcs, la Podolie se dépeupla et resta inculte. Les bois sombres s'élevèrent sur le pavé des villes naguère florissantes, et sur des foyers de villages dont les noms se transmettaient aux forêts. Tout près de la capitale, la

(439) Dalerac, *Anecd. de Pol.*, t. II, chap. 8, p. 298.

basse plaine qui s'étend vers l'Orient du faubourg de Praga, se couvrit de haute futaye. Dans toute la Pologne, on voit des forêts sillonnées par la charrue, des traces d'habitations en décombres. La peste, le fer, l'émigration enlevèrent au pays une masse d'habitants. Dans la classe nobiliaire se déclara une diminution très grave. Les émigrans de Smolensk, de la Livonie, de Czerniechov, qui, après la perte de ces vastes provinces, se réfugièrent dans la Pologne, et continuaient à les représenter, à tenir leurs diétines, leurs élections, à conserver les titres des fonctions terrestres, les émigrans, dis-je, ne purent remplir le vide immense qui s'ouvrait dans les rangs éclairés de la noblesse. L'histoire ne parle plus de la petite noblesse de deux Pologne, et n'offre plus d'exemple de ces réunions nombreuses de l'ordre équestre qui formaient les rokosz et les pospolites. Pour le ban général, dorénavant on comptait à peine 150,000 combattants de deux nations, encore on doutait si l'ordre équestre était en état de mettre sous les armes un nombre aussi considérable. Les hussards, de 20,000 autrefois, à peine étaient-ils au nombre de 4,000. On se demande qu'est devenue cette masse nobiliaire? a-t-elle péri? ou bien a-t-elle subi quelque métamorphose fâcheuse? effectivement, l'un et l'autre avait lieu. L'équipement des hussards demandait des dépenses qu'un assez grand nombre ne pouvait plus supporter comme jadis. L'apauvrissement interne empêchait de plus en plus une foule prodigieuse de l'ordre équestre d'avoir des armes et des chevaux comme elle en avait autrefois, pour être prête à marcher dès que le bien de la patrie le demandait. Par la suite de la même ruine, les revues de la noblesse devenaient plus rares et tombaient en désuétude, de sorte qu'avec le temps, si l'on avait convoqué l'arrière ban, plus de la moitié de cette multitude n'avait plus offert qu'un ramas de gens désarmés. Si d'un côté les fortunes immenses étaient en souffrance, allaient en dissolution ou diminuaient, de l'autre côté les très-petites possessions de la petite noblesse disparaissaient en masse. Du délabrement des premières, et de la ruine des autres, se formaient des fortunes nombreuses plus considérables, cultivées par des serfs; ces fortunes devenaient grandes dans certaines familles, sans pouvoir créer des fortunes de l'ancienne opu-

lence. Une masse très-considérable de la petite noblesse fut donc réduite à l'indigence, elle aliénait ses petites propriétés terrestres à des hommes de la nouvelle fortune, ou en était dépouillée, ou même elle se vit asservie avec ce qu'elle possédait. Dépossédée, elle perdait ses précieux titres et emportait de vaines et onéreuses qualités, ne pouvant plus jouir de sa condition civique, elle entrait dans l'état servile des domestiques. Une partie de ces dépossédés subit un joug non moins humiliant. Sans vouloir quitter sa charrue nobiliaire qui lui valait tout dans le civisme, elle s'établissait sur les terres d'autrui et payait le cens; dans cette condition, souvent elle est soumise à des redevances à la corvée, perdant dans les générations prochaines le souvenir de sa noblesse. A cet état d'asservissement, la violence, dans maints endroits, réduisait les populations libres, s'emparant des terres et des hommes. Dans ces tristes conjonctures pour le peuple nobiliaire, les provinces montrent des résultats variés; où il y avait plus de sentiment d'indépendance, comme dans la petite et la grande Pologne, là, la petite noblesse, pour ne pas se courber au joug, se laisse déposséder, va à la débandade, et disparaît, surtout dans la grande Pologne; là, la Mazovie avec ses adhérences, nourrit encore le peuple nobiliaire qui est son élément vital, elle n'a pas eu des riches capables de la dépouiller aussitôt des possessions civiques, mais cette province même n'était pas à l'abri de la transmigration des terres fâcheuses pour la petite noblesse. Dans les provinces russiennes, où l'esprit civique n'a pas établi le principe de l'indépendance absolue, on voit la petite noblesse payer le cens aux seigneurs, la noblesse censaire [*slachta czinszova*]. En Litvanie, il y a une guerre, une lutte sanglante, dans laquelle la petite noblesse court des chances bien variées en combattant les prétentions aristocratiques, en s'attachant aux bannières des chefs; dans beaucoup de cantons elle est dépendante, ses prérogatives faiblissent, elle ne peut éviter d'être asservie. On voit que le changement dans la population nobiliaire devait aussi influer sur la marche des affaires de la république, et décider de son destin.

167. DERNIÈRES AGITATIONS DE LA MULTITUDE NOBILIAIRE ET CONTINUATION DES CALAMITÉS.

La diminution de la noblesse citoyenne était d'autant plus énorme, que d'un autre côté son nombre augmentait toujours, quoique ce n'était pas dans la même proportion. L'ordre équestre, bien qu'isolé en une caste, et retranché dans des réglements qui entravaient l'anoblissement, voulait cependant voir augmenter ses rangs par le mérite, comme on disait. A chaque diète les hetmans devaient présenter vingt militaires dignes de l'annoblissement, auxquels le roi et les commissions de la diète, ajoutaient encore quelques-uns de leur chef, tant pour l'anoblissement que pour l'indigénat. Malheureusement la rupture trop fréquente des diètes, rendait souvent ce chemin impraticable, on avait donc recours aux coutumes terrestres, on anoblissait dans des diétines par le baptême et la conversion des non-chrétiens, par l'adoption aux armoiries, par la dotation de la propriété terrestre. Il est vrai, que suivant la constitution de 1663, la noblesse se perd par l'abus qu'en faisait un noble, en donnant ses armoiries à un roturier, ou en le reconnaissant publiquement pour être de sa famille, mais, *consuetudo altera lex*, et on le suivait sans se soucier de la loi générale, qui n'existait que conditionnellement. On plaisantait de la noblesse de Varmie de Sievierz, de Sielun, où les trois princes, les deux évêques et un curé exerçaient leur souveraine puissance, mais on respectait sa qualité nobiliaire. Les autres évêques possédaient mille moyens de pousser leurs courtisans à la noblesse. L'influence des riches dans leurs districts, élevait au rang de citoyens leurs fidèles, leurs familiers et serviteurs. « La noblesse était déjà un don vil et discrédité, qu'on n'obtenait ni par le sang, ni par le haut mérite, mais par la recommandation des seigneurs puissants ou par l'argent, à laquelle parvenaient sans distinction des hommes serviles et méprisables [440]. » Ces plaintes servaient de prétexte aux aristocrates pour dédaigner la noblesse, et se séparer de son corps. La loi de 1673

(440) Zaluski, epist. ad an. 1672, p. 462.

menace de l'infamie tous ceux qui voudraient se parer des honneurs étrangers, elle soutient l'égalité de l'ordre équestre, cependant les magnats commencent impunément à se donner des titres, ils cherchent à entrer dans des alliances avec des maisons souveraines, ils intriguent et divisent le pays par leur ambition insatiable. Les élections de Michel et de Jean III prouvent que l'élan populaire était encore assez fort, que la petite noblesse, réunie sur un point, savait se fâcher et montrer ses dents. Dans la confédération de Golomb 1672, la noblesse décéla beaucoup de ferveur et de vigueur en faveur du chef de l'état de son choix, contre les manèges des intrigants. On doit présumer que dans ces commotions populaires, la noblesse de Mazovie jouait déjà son rôle en commun avec celle de deux Pologne mieux favorisées. Après cent ans, la confusion des idées locales a été décidée. Le génie polonais inspira le sentiment mazovien, qui de sa part l'entraîna à sa foi. Ils marchaient de concert et devaient s'attendre au même accord de la part de la noblesse des nouvelles provinces. Effectivement, celle des terres russiennes se distinguait, car d'immenses fortunes mettaient toujours obstacle au développement de ses facultés. Le progrès de l'ordre équestre en Litvanie fut plus marquant. Après cent ans d'union avec la Pologne, il se pénétra de la pensée républicaine et démocratique, soulevée et soutenue par la noblesse polonaise; il aspirait à cette égalité politique, qui, nonobstant les richesses et l'autorité, élevait le plus humble au rang d'électeur et d'éligible; il supporta avec plus d'impatience l'ascendant des grands et son rôle secondaire dans lequel les prétentions de la féodalité abolie cherchaient à le retenir. Les vues ambitieuses des aristocrates litvaniens, enviant la fortune d'un parvenu polonais, nourrissaient, du temps de Sobieski une séparation plus tranchante entre les deux nations. On fomentait de petites animosités. Des sarcasmes, des pugilats, des combats de bâtons offraient à chaque réunion le tableau de la petite guerre qui se faisait au nom de deux nations entre les garçons et les nobles domestiques des seigneurs [441]. Enfin, la confédération d'Olkiéniki en

(441) Dalerac, *Anecd. sur la Pol.*, t. I., chap. 1, p. 49 et 50; Dor-

1700, et les victoires de la noblesse sur le parti de Sapiéha, établit en Litvanie la même prépondérance de l'ordre équestre qu'en Pologne et la même volubilité dans sa vie publique, malheureusement cette disposition se manifeste au déclin de l'astre nobiliaire qui pâlissait de jour en jour. La noblesse par l'invasion des Suédois et des Saxons, divisée en partis, s'épuisait, extirpait sa race déjà diminuée. Les confédérations de Sandomir, 1702, de la Grande-Pologne, 1705, enfin celle de Tarnogrod, 1715, prouvaient que chaque province des deux anciennes Polognes, conservant leur caractère local, pouvaient encore, sous l'impulsion prolongée des évènements, secouer la masse de l'ordre équestre pour bien des années. A la confédération conservatrice de Tarnogrod, la Litvanie se réunit aussi en 1716. Cette confédération pacifia la république en 1717, et la pacification assoupit l'ordre équestre. C'étaient les dernières commotions où l'on voyait s'agiter la foule, la multitude. Désormais, s'il ne manque pas d'agitations, si la Litvanie et la Pologne donnent réciproquement l'initiative à des confédérations, à des manifestations animées, on n'y voit plus ces secousses enflammées d'un esprit plus ardent inspirées d'un patriotisme sublime, d'un dévouement héroïque, qui ne cessent de temps en temps de représenter le génie national, c'est l'élite qui prolonge sa vocation jusqu'au dernier moment. La mission de l'ordre équestre finit sa tâche, il va pourrir dans son assoupissement et s'éclipser à jamais sous l'éclat du réveil de ses notabilités nombreuses qui illustrent les derniers moments de la république, et la renaissance future.

168. LÉTHARGIE, AFFAIBLISSEMENT; TITRES ET FORTUNES.

Mais avant que le réveil sonnât, une lassitude effroyable s'empara de la république nobiliaire, 1717-1764; tous, grands et petits, riches et pauvres, furent saisis d'un assoupissement

ville, *Fastes de la Pologne*, sous l'année 1694, p.. 199. — Cette guerre et ces rixes sont plus importans pour un historien observateur de l'état social de la Pologne, que les triomphes sous les murs de Vienne.

de tout sentiment, semblable à une léthargie politique. Dans cet engourdissement, la stupeur, l'inertie, l'impassibilité, décélaient une décrépitude. L'obscurantisme jésuitique cueillait le fruit de ses opérations, et les éléments étrangers et ennemis insultaient impunément l'état, l'outrageaient; l'aristocratie, le royalisme, l'influence et la prépondérance des étrangers se cantonnaient sans obstacles avec leurs prétentions. Le principe républicain était debout, mais méprisé et exploité par eux. Le principe d'égalité répétait que les richesses ne sont rien, qu'il n'y a que la naissance et la possession [442], le mérite et le talent, qui sont des titres civiques; la fortune n'est qu'un moyen de parvenir aux honneurs, et les honneurs civiques font la fortune. Effectivement, il ne manquait jamais d'exemples, jusqu'au dernier moment de l'existence de la république, de noms obscurs rehaussés par des capacités, qui, individuellement, ou dans quelques générations, s'élevaient à de plus hautes dignités, et jusqu'au trône, comme on a eu l'exemple sur les Sobieski et les Poniatovski. La noblesse s'est réservée une multitude de charges représentatives, une multitude de dignités terrestres, dont elle s'honorait de posséder les titres jusqu'à la deuxième et troisième génération. Les fils, les petits-fils héritaient des titres de leurs parents sans en posséder les fonctions. La langue, flexible à désigner la gradation des titres patronymiques et avitiques, distinguait le fils d'un staroste, d'un kastelan par staroscic, kastelanic, son petit-fils par staroscicovicz, kastelanicovicz (443). Toutes les charges s'inclinaient à cette qualification, à l'exception de celle de nonce terrestre, *posel*, qui ne se donnait qu'au moment de son exercice réel. On a même réservé les titres terrestres *in partibus* des provinces perdues, afin de multiplier les honneurs civiques, ad honores, et les faire partager à plus

(442) Bene natus, bene possessionatus.

(443) Général, généralovicz ; krol, krolevicz (prince royal), etc. — La flatterie fit disparaître les terminaisons des titres avitiques des petits fils, s'arrêta au titre patronymique en l'accordant à toutes les générations suivantes, jusqu'à ce qu'il fut remplacé par un autre réel. Le fils d'un staroste était qualifié staroscic ; le petit-fils, staroscicovicz.

de monde, comme preuve de services rendus à la patrie (444). Ces titres seuls élevaient les citoyens égaux ; aucune autre distinction, aucune décoration, pas même l'uniforme, ne devait servir de marque particulières à qui que ce soit : les militaires même étaient censés quitter leurs épaulettes et leurs uniformes, s'ils voulaient agir dans un cercle civique. Comme le principe d'égalité tenait à toute la noblesse le chemin ouvert aux plus hautes dignités, et à des récompenses les plus lucratives, la noblesse n'enviait point aux maisons plus influentes, aux familles historiques, qu'elles partageaient et échangeaient presque exclusivement les plus hautes dignités. Cependant on a pu remarquer qu'à toute époque il fallait arrêter par la voie de la législation l'ambition des personnes qui voulaient se placer au-dessus de l'égalité. Dans cette dernière période, leur vanité s'accrut en proportion de la dégradation de l'esprit national, et rien ne les empêchait d'obtenir tout le succès désiré. Déjà l'ordre de l'aigle blanc, institué illégalement en 1705 sans protestation de quelque valeur, s'il contrariait l'opinion nationale, leur donnait du lustre à l'étranger (445). Ils commencent à s'arroger en foule le titre diffa-

(444) Les titres sénatoriaux sont (voïévoda) palatin, castellan, maréchal, chancelier, vice-chancelier, trésorier, vice-maréchal. — Ceux des grands officiers et dignitaires (pisarz) secrétaire ou greffier, référendaire ecclésiastique et séculier, (hetman) grand général, (hetman polny) général du camp, (pod komorzy) subcamerarius, trésorier de la cour, [choronzy] porte enseigne, [miecznick] porte-glaive, (koniuszy) écuyer, (kuchmistrz) maître de la cuisine, (podczaszy) bouteiller, (kraïczy) trancheur, (stolnik) porte-viande, (podstoli) vice-porte-viande, (czes'nik) échanson), greffier de l'armée, général d'artillerie, (obozny) général quartier-maître, (strazmik) général des gardes des frontières, (lovczy) veneur, instigateur, porte-enseigne de la cour, (pod koniuszy) sous écuyer ; chacun double, de la couronne et de la Litvanie. — Les fonctions ou dignités terrestres sont : podkomorzy, porte-enseigne, (voïski) tribun, porte-viande, bouteiller, vicé-tribun, vice-porte viande, échanson, veneur, (lesniczy) maître des forêts, greffier, porte-glaive, (skarbnik) caissier, komornik, strukczaszy, (budovniczy) architecte, etc., etc., etc., starosta ; (sendzia) juge, (grodzki) de grod, (ziemski) terrestre, (tribunalski) du tribunal ; (podsendek) vice-juge, assesseur, régent, etc., etc.

(445) Long-temps il n'avait de valeur qu'à l'étranger. La cabale

mant de comte (446). Les étrangers, pour désigner les honneurs nationaux de staroste ou staroscic, de sénateur castellan ou palatin, et d'autres dignités, donnaient aux dignitaires, à leurs fils, à leurs descendants, le titre de comte; plusieurs ont effectivement obtenu ce titre par les faveurs des cours étrangères, et l'usage de ce titre s'introduisit enfin, dégradant et outrageant aux yeux de l'ordre équestre les noms les plus respectables dans les fastes de la république. Les héralditiens qui scrutaient l'origine des maisons illustres, n'osaient pas trop faire parade de ce titre indigne, mais la condescendance de l'union de deux nations, n'abrogeant pas les titres princiers de Litvanie et des provinces russiennes, ouvrit aux héralditiens une mine inépuisable où ils se voyaient autorisés à exploiter les titres plus honorifiques que celui de comte. Malheureux ceux qui ne purent s'accrocher a ces arbres ramifiés à l'infini, ils eurent recours aux graces impériales de l'empire d'Allemagne (447). La répugnance pour les

amoureuse décora, le 8 décembre 1756, Stanislav Auguste Poniatovski de l'ordre de l'aigle-blanc, pour donner du lustre à ce fat libertin, lorsqu'il allait à Pétersbourg, dans le caractère de l'ambassadeur de la république.

(446) *Voyez ci-dessus* chap. 120.

(447) Niesiecki, 1738, et Dunczevski 1757, se montraient modérés dans le dénombrement des maisons princières : mais Jablonovski 1743-1749 les a multipliés sans fin. On signale comme chose extraordinaire, qu'en 1733 un Czetvertinski et un Massalski prirent le titre de prince dans leurs signatures. — L'empereur donna aux puissants Sapiéha, à Kazimir, mort en 1720, et à Benoît, mort en 1707, le titre de prince, ils le dédaignèrent à cette époque. Jablonovski, en 1743, Sulkovski en 1752, furent honorés princes de l'empire. — Le reste s'accomplit sous le règne glorieux de Stanislav Auguste. La république accorda ce titre à Poniatovski en 1764, à Poninski en 1774; en même temps les Sapiéha, qui ne voulaient plus rester en arrière, prouvèrent par des généalogies gravées au burin, leurs progénitures des ducs de Litvanie. — Ils est curieux de remarquer dans ce débordement de vanité, comme elle était quelquefois blessée dans ces susceptibilités. Le prince Ignace Massalski, évêque de Vilna (pendu en 1794), contesta le titre princier à tous ceux de ce nom, disant que dans sa personne la maison de-

titres princiers est plus facilement vaincu. Les actes publics intitulaient déjà le primat et les évêques de Krakovie et de Varmie, puis certaines maisons qui ne cessaient de se qualifier dans leurs relations particulières; enfin du temps de Stanislav Auguste tous ceux qui prétendaient, le progrès était rapide. Le prince Ivan ou l'évêque de Vilna n'a pas réussi à s'introniser avec son titre dans le sénat, mais un honneur ecclésiastique égal à la royauté, recommença à tourmenter les chaises sénatoriales, c'était le cardinalat (448). Les fonctions

vait s'éteindre. Quelques autres anecdotes nous relatons dans l'hist. de Litv., chap. 6.

(448) Quoique la république soit soumise à la cour de Rome, et qu'elle regarde avec vénération les dignités ecclésiastiques, elle ne fait pas grand cas du cardinalat, la pourpre ne donnant ici aucun rang ni aucune séance, ce qui fait que les Polonais ont de tous temps négligé les grandeurs étrangères. Il y a donc fort peu de cardinaux polonais, c'étaient les évêques de Krakovie et de Varmie qui en furent honorés : Zbigniev Olesnicki, évêque de Krakovie, mort en 1493; Frédérik Iagellonide, prince royal, aussi évêque de Krakovie, mort en 1503; Stanislav Hosius, évêque de Varmie, mort en 1579; André Batori, aussi évêque de Varmie, mort en 1584; Georges Radzivill, évêque de Vilna et de Krakovie, mort en 1600; Bernard Macieiovski, évêque de Krakovie, et archevêque de Gnezne, mort en 1608; Jean Albert, prince royal, évêque de Krakovie, mort en 1634, et son frère, Jean Kazimir, jésuite, depuis 1684, roi, sont les seuls cardinaux de l'ancienne époque, en tout huit, dont quatre princes de la famille royale; on pourrait compter à ce nombre encore un cardinal plus ancien, Isidor, métropolitain de Kiiov.—Depuis la mort de Macieiovski, en 1608, on peut remarquer une interruption où personne n'ambitionnait. « Mais on commence aujourd'hui à revenir de cette folle indifférence, dit, vers 1690, le courtisan Jean Dalerac (*Anecdotes de Pologne*, t. II, chap. 9, p. 346). Les Polonais ont fort goûté les prééminences du cardinalat, ils se sont représenté un abbé, Jean Kazimir Denhoff, envoyé du roi auprès du pape, lequel a été fait cardinal en 1686. Cela a réveillé l'ambition des évêques. » (L'évêque de Poznan, pour en mériter, fit brûler vif Lyszczinski, *voyez ci-dessus*, note 435). Aussi, Michel Radzieiovski, évêque de Varmie, et primat, mort en 1705, était-il décoré du chapeau. Enfin, Jean Lipski, évêque de Krakovie, mort en 1746, fut décoré en 1737, à la présentation du roi, qui avait cette

n'étaient pas sans émoluments, et plusieurs étaient très lucratives, mais la république voulait encore récompenser le service. Sous ce rapport on devrait observer une certaine égalité proportionnelle à la hauteur et à la grandeur du service. La récompense consistait dans la distribution des terres publiques, c'était le pain bien mérité (449). Aucune récompense ne pouvait mieux répondre à la qualité civique dont le principal caractère résidait dans la propriété terrestre. En partant des grandes starosties jusqu'aux plus petites portions de terre, tout est destiné à ce but, starosties avec la juridiction *grodové*, et sans la juridiction, les ténutes de moindre extension, les advocaties, les petites portions du choix *vybranieckie*, formaient une gradation nombreuse, 452 starosties et nombre d'autres possessions, croissant à mesure de leur diminution, réservaient un fond respectable pour le dévouement civique Les soldats paysans, après le service de plusieurs années, obtenaient comme choisis, *vybrancy*, les petites portions à perpétuité, à condition de certaines redevances à la république, et leurs descendants étaient considérés comme milice d'élite, *vybraniecka*. Les advocaties allaient quelquefois à perpétuité. Quant aux ténutes et starosties, elles ne pouvaient pas être aliénées ni données à perpétuité, si ce n'est dans des cas extraordinaires décrétés par la diète, elles étaient confiées pour un temps limité, toutes, réservées pour le bénéfice de l'ordre équestre. Les plus riches étaient toujours au profit des aristocrates, et ils savaient cumuler et prolonger leur possession. Les dignités ecclésiastiques, les évêchés, abbayes, prélatures, prébendes et autres bénéfices étaient destinés aussi à la noblesse, qui les regardait comme un trésor devant ravitailler la famille qui avait un prêtre dans son sein. Ces bénéfices étaient aussi exploités par des maisons plus influentes. Les évêques, richement dotés, vivaient avec ostentation; résidant loin de

prérogative; mais ces rois orthodoxes, ayant cette prérogative, ne présentaient ordinairement à la cour de Rome que des étrangers, et ils avaient mainte fois force de chicanes à digérer, à cette occasion, comme il est arrivé en 1688 au défenseur de Vienne, et de la chrétienneté, en 1754 au pieux fils du converti Saxon, etc.

(449) Panis bene merentium.

leurs cathédrales; ayant des palais dans la capitale, trouvaient encore un moyen de se pourvoir d'un nouveau fond dans certaines abbayes, qu'ils prenaient comme commanditaires, en les considérant comme des starosties ecclésiastiques réservées pour le bien mérité.

169. LES RESSORTS DE LA RÉPUBLIQUE FAIBLISSENT ET SE DÉPRAVENT. CONFÉDÉRATION.

Chaque noble disait qu'il n'y avait sous le ciel personne aussi libre que lui. Effectivement, il se mettait au-dessus de la loi, il la réduisait au silence, l'interprêtait à son profit, la tournait à son avantage; il la laissait agir passivement s'il ne l'appelait lui même à son aide; il gouvernait dans ses domaines et dans sa maison despotiquement; sa puissance paternelle prit une extension sans bornes; il y disposait de ses enfants, arbitre de leur avenir, de leur vie. La licence extrême et la douceur des lois marchent sur les mêmes chemins. Le coupable est absout, dès qu'aucun particulier ne le poursuit en justice (450). Aucun noble ne pouvait être arrêté pour quelque crime que ce soit, à moins d'avoir été convaincu juridiquement, ou d'avoir été pris en flagrant délit (451). Il semblerait que le crime reste impuni. Toutpuissant, chacun tenait la police chez lui, ne voulant souffrir celle qui pouvait gêner sa liberté [452]. Pour préserver sa liberté des ennemis exté-

(450) Nemine instigante, reus absolvitur. Le procureur, appelé instigateur, était autorisé à poursuivre les crimes et les délits, sans y être obligé, si des réclamations n'arrivaient pas.

(451) Neminem captivabimus, nisi jure victum.

(452) La police est bonne, mais la liberté vaut mieux, et plus vous gênez la liberté par des formes, plus ces formes fourniront des moyens à l'usurpation (Jean-Jacque Rousseau, *Considérations sur le gouvernement de Pologne*, chapitre 7). — J'ai ouï dire à des étrangers, que la police de votre patrie ne vaut guère mieux que celle de la Tartarie [observations de Mably, t. I, p. 11, et il se plaint qu'il y manque d'auberges, comme suite de mauvaise police]. — Si Mably connaissait les dispositions policières relatives aux paysans, il aurait vu que ce n'était pas à la tatare, mais conformément aux règles des pays les plus civilisés, et il devait en être édifié; Jean-Jacque Rousseau aurait vu

rieurs et intérieurs, chacun s'armait lui-même et désarmait le pays. Il n'y avait plus d'armée permanente que 18,000 hommes, encore restait-elle incomplète, comptant le nombre d'officiers disproportionné aux soldats (453). Les Polonais savaient que les troupes réglées, peste et dépopulation des états, ne sont bonnes qu'à deux fins, ou pour attaquer et conquérir les voisins, ou pour forger des chaînes et asservir les citoyens [454]; ils répétaient la maxime comme proverbe : les forteresses sont les freins de la liberté [455], en les considérant comme des nids de tyrans [456] ; à peine en avaient-ils quelques-unes. Toute la défense résidait dans leur vaillance personnelle, dans leur bravoure qui dégénéra, dans leur ban déchu, dans leur confédération; et la confédération, faute de combattants, va se réfugier dans l'enceinte des diètes, dans la diète souveraine dont l'action paralysée, à la fin, dans la minorité qui ne pouvait plus que frapper d'inaction la marche légale. Nous avons déjà observé la diminution graduelle de chiffre dans toute sorte de commotions populaires. Celle de l'ancien rokosz, pacifique mais bruyante, qui portait des réclamations, exposant des griefs, ne pouvait plus avoir lieu dans les temps des agitations violentes, elle tombe en désuétude, son nom électrise l'esprit, mais discrédité, n'a plus de puissance à faire sortir la multitude de ses chaumières (457). Les confédéra-

sa maxime avérée par expérience dans toutes ces effroyables conséquences.

[453] A certaine époque, on comptait, en Litvanie, sur 4,000 de compot, c'est-à-dire de l'armée effective, plus d'officiers que de soldats.

(454) J.-J. Rousseau, *Considérations sur le gouvernement de Pologne*, chapitre 12.

[455] Fortalitia sunt frena libertatis, adage répété jadis en Pologne. Rousseau, de son propre mouvement, le répète : les places fortes, partout, deviennent des nids à tyrans (*Considérations sur le gouvernement de Pologne*, chap. 12).

(456) J.-J. Rousseau, *Considérations sur le gouvernement de Pologne*, chap. 12.

(457) « Les mœurs sont adoucies », dit le chevalier D'Eon de Beaumont, « et la politique s'est perfectionnée, cette boutade sarmatique n'aurait plus d'influence (*Descrip. de la Pol.*, t. VII, p. 13).

tions plus énergiques prirent aussi l'attitude moins belliqueuse de combats de partisans (458). Anciennement elles menaçaient, décrétaient, et leur décisions prenaient place dans les recueils de la législation, puis elles défendaient la liberté, et aucune faction n'osait faire le contraire; celle de Tiszovcé n'avait pas encore de confédérations à combattre. Mais ce chef-d'œuvre de la politique, ce bouclier de la république, qui la conserve, entraîné dans le revirement des principes contraires, commence à servir des armes également à ceux qui défendent et qui attaquent. Déjà la confédération de Sandomir combat celle de la Grande-Pologne. Plus tard, la formation d'une confédération, provoque une contre-confédération. On formait contre chacune une contraire anti-confédération, et les confédérations guerroyant entre elles, au lieu de défendre les institutions, déchiraient la république; une poignée d'hommes proclamait leur formation, et comme il ne fallait pas beaucoup pour les créer et les soutenir, les aristocrates en donnaient le commencement et appuyaient par ce moyen les vues politiques de leur intérêt. Les partis, les factions se battaient, et la multitude nobiliaire enfermée chez elle attendait le résultat. Telles sont plusieurs de cette multitude des confédérations formées depuis 1764, du temps de Stanislav-Auguste, tantôt par des factieux, tantôt par des aristocrates, jusqu'à celle de Targovica. L'aristocratie exploitait cette forme républicaine jusqu'au bout; ces confédérations étaient assez paisibles par elles-mêmes, lorsqu'elles étaient soutenues par les armes

[458] L'autorité d'une confédération générale formée suivant les anciennes lois de cette république, est si grande, que pendant sa durée, toutes les magistratures, toutes les juridictions cessent, la république dans toutes ses parties, est remise sous la puissance de la noblesse confédérée. Le roi, le sénat, les grandes charges, et les tribunaux, doivent lui rendre compte de l'administration du royaume. Ceux qui refusent de s'y joindre renoncent par ce refus même à toutes les prérogatives de la nation, s'exposent à la confiscation de leurs biens. Ces formidables ligues ont plus d'une fois déclaré le trône vacant. Les Polonais étaient accoutumés à les regarder comme leur dictature, espèrent que la personne même du roi demeurerait exposée à toute la sévérité des lois. (Rulhière, *Anarchie de Pologne*, liv. VIII).

étrangères (459). C'est encore à l'aristocratie qu'il faut attribuer la métamorphose de ce remède violent en une opération pacifique ou une conspiration qui s'emparait de la diète toute puissante en l'ouvrant sous le lien de confédération. Ce mode d'exploitation des institutions républicaines a eu lieu particulièrement du temps de Stanislav Auguste (460). Anciennement les confédérations se relataient à des diètes de pacification, qui reconciliaient les partis ou légalisaient le triomphe violent des confédérés. C'est dans ce cas que la diète pouvait se tenir dans l'enceinte ordinaire, *comitia togata* ou bien au milieu de la campagne, diète à cheval, *comitia paludata*. Les confédérés victorieux, considérant leur nombre, choisissaient leurs représentants et décidaient. Les confédérations de Golomb, de Tarnogrod, se sont terminées par de pareilles assemblées; la multitude semblait alors prendre du goût pour cette improvisation législative et guerrière, mais à l'époque de cette sombre paralysie qui nous occupe, l'impuissance assoupit son humeur fougueuse, et n'empêchait plus cette transmuttation que nous avons remarquée sous le rapport des confédérations.

170. RUPTURE DES DIÈTES.

Il nous reste à observer les diètes de cette époque de sommeil. Souveraines, elles devaient rendre la force aux institutions; munies du pouvoir suprême, elle devaient servir de boulevard à la liberté; composées de l'élite de la nation, elles devaient animer sa vie: mais là, c'est l'orage épouvantable, le sommeil agité par des songes inquiétants, par des rêves désordonnés, par des spectres effroyables. Une vaine élocution, privée de bon sens, des harangues où l'on ne voit que figures

(459) De cette époque fertile en évènements, la confédération de Bar portait l'ancien caractère national; toutes les autres sont défigurées pour la plupart, monstrueuses, méprisables.

(460) On a eu alors plusieurs diètes tenues sous le lien de confédération, à l'exception de celle de Stanislav Malachovski, indépendante; toutes les autres se trouvaient sous la protection étrangère, savoir : de Czartoryski, de Charles Radzivill, et Stanislav Brzostovski, de Povinski, de Mokronoski et de Bielinski à Grodno.

entassées et puisées dans d'insipides recueils [461], où l'on ne traite que de misérables puérilités de collèges. On ne s'entend pas, mais on brigue, on se dément, on dissimule, les petits intérêts se confondent avec le principe discordant de la république, et les petites affaires absorbent les affaires importantes; on se fâche, on s'irrite, et les représentants, le sabre au côté s'accusent réciproquement, s'emportent; le tumulte affreux gronde, fait trembler les voutes de l'édifice. mais la fin de la diète ramène le calme, l'orage cesse. Force est à la loi, on la respecte. Le temps de la séance écoulée, la diète est dissoute; un nonce a mis son véto, la diète est rompue. C'étaient les suites légales et ordinaires de la bruyante tempête. L'enceinte des débats se vide, et la surface de l'état redevient aussi tranquille qu'elle l'était auparavant; le tapage diétal ne ramène que les dispositions soporifiques. Depuis la diète de 1726 jusqu'à la fin du règne d'Auguste II, 1733; et depuis la diète de pacification de 1736, jusqu'à la fin de celui d'Auguste III, 1764, toutes les diètes ont eu le même sort, toutes sont dissoutes ou rompues. La force souveraine de la république est dans l'impuissance et réduite à l'inaction (462). Les années de calme qui suivirent la pacification de 1717, prouvaient aussi que, bien que les troubles et la désolation fussent passées, la liberté ne cessait d'être inquiétée et me-

(461) Imprimés in-folio ou in-quarto, sous le titre de *Suada*, ou bon conseil. Ces recueils furent empestés du mauvais goût du siècle, que l'instruction jésuitique propagea en Pologne. — « C'est un grand mal que les longues et vaines harangues qui font perdre un temps si précieux, mais c'en est un bien plus grand qu'un bon citoyen n'ose parler quand il a des choses utiles à dire. Dès qu'il n'y aura dans les diètes que certaines bouches qui s'ouvriront, et qu'il sera défendu (par convenance) de tout dire, elle ne diront bientôt presque plus que ce qui peut plaire aux puissants (J.-J. Rousseau, *Considérations sur le gouvernement de la Pologne*, chap. 7).

(462) En ce moment encore, la puissance législative conserve toute son autorité, elle est dans l'inaction, mais sans rien voir au-dessus d'elle, la diète est aussi souveraine qu'elle était lors de son établissement. Cependant elle est sans force, rien ne la domine, mais rien ne lui obéit. Cet état est très-remarquable, et mérite réflexion (J. J. Rousseau, *ibid.*).

nacée, qu'elle même donnait des armes aux meneurs et aux perturbateurs. L'amour de la liberté ne s'effrayait cependant pas du danger qui pouvait en résulter, sachant que le repos est incompatible avec elle. On aimait mieux une liberté turbulente qu'un esclavage tranquille (463). Mais pour éviter ce dernier, on ne savait plus repousser les éléments contraires à la liberté, ni les combattre, ni les neutraliser. Une méfiance terrible pour la majorité, des doutes dans les forces qui devaient conserver les institutions, un sentiment de l'impuissance, avait recours plus que jamais à la voix foudroyante de la minorité. En admettant que la cause de celui qui s'oppose, qui empêche, est meilleure (464), on exigeait les décisions sans contradiction, ce qu'on nommait obtenir à l'unanimité (465), le véto arrêtait toute activité. Le nonce qui se portait à cette extrémité, rédigeait un manifeste, y exposait ses motifs, demandait la réparation du tort que la liberté ou les institutions supportaient (466). Mais comme nous avons dit que les plus belles théories de liberté et de l'égalité mises en pratique dans les ornières de l'ordre équestre, et toutes les manifestations populaires, ont subi une défiguration hideuse, furent sujettes à des abus monstrueux et exploités par le principe contraire au génie de la république de même les diètes furent saisies de ce mal. Tous les partis exploitaient les formes à leur avantage, luttant entre eux sur le même terrain, avec les mêmes armes, ils s'épuisaient et traînaient la république vers le tombeau. Le peuple nobiliaire, pour la plupart

(463) Malo periculosam libertatem, quam quietum servitium, s'écrie Raphael Leszczinski, lorsque sa vie et son honneur sont menacés [œuvres du philosophe bienfaisant, t. II, p. 204, etc.]— In libertate labor, in servitute dolor, répétait-on en Pologne.— Le repos et la liberté me paraissent incompatibles, il faut opter, dit de son côté le philosophe de Genève (*Considérations sur le gouvernement de Pologne*, chap. 1).

[464] Melior causa prohibentis.

[465] Nemine contradicente. — L'exclamation *zgoda*, d'accord, répondant à trois demandes du maréchal, décidait.

[466] Veto, sisto activitatem, *nie pozvalam, nie ma zgody*, arrête la décision. On laisse le temps à la réflexion, si l'opposant persiste et proteste, la rupture est déclarée.

sans instruction, à peine endoctriné du latin jésuitique, abruti et dépravé, indifférent, pourvu qu'on le laisse conserver et cultiver librement son champ, facilement égaré et trompé, mauvais électeur, choisissait de mauvais représentants, auxquels on reprochait l'ignorance et la vénalité. Ils criaient avec leurs commettants contre les troupes étrangères qui inondaient le pays, contre les intrigues qui trahissaient leur patrie, mais ils ne poursuivaient et ne livraient point à la vindicte ces scélérats qui ouvraient les portes aux étrangers, et qui les invitaient (467). Certes, c'est un triste spectacle que cet affaiblissement du sentiment et de l'énergie nationale déroule devant le scrutateur de l'humanité, mais il est affreux d'arrêter l'attention sur ces sommités titrées, décorées, poudrées, égoïstes, corrompues par le cosmopolitisme; amollies, avares et vénales, qui, sous l'égide de la liberté illimitée, se servant de formes républicaines, commettaient les plus vils forfaits, s'entendaient avec les étrangers ennemis, complotaient avec eux pour organiser les plans de la destruction de la république pour imposer leur propre prépondérance; qui s'honoraient d'avoir des pensions viagères des ennemis pour le service qu'ils leur rendaient, d'être salariés et honorés de cadeaux, de présents de ceux auxquels ils rendaient hommage en avilissant leur propre nom, et en immolant leur patrie. Le prochain règne de Stanislav Auguste, décéla les traîtres exécrables déjà nombreux sous Auguste III, et voua leurs noms à la malédiction des générations futures. Bien des écrivains de notre temps se sont emportés beaucoup contre le vice des institutions de l'ancienne Pologne : à leur opinion, c'était un libertinage politique, même le philosophe de Genève, frappé des hautes idées qui y surgirent, qui lui arrachèrent l'aveu d'admiration, s'étonne comment a pu exister si long-temps un état si bizarrement constitué, où, tous les mouvements, presque indépendants les uns des autres, loin d'avoir une fin commune, s'entre-détruisent mutuellement, qui s'agite beaucoup pour ne rien faire. Ordinairement on attribue la chûte

(467) « Chez nous, en Pologne, dit Leszczinski, magna pars vitæ elabitur male agentibus : maxima nihil agentibus ; tota, aliud agentibus.

de la Pologne à ces institutions, mais ne doit-on pas plutôt dire que ces institutions mêmes, qui ont fait des Polonais ce qu'ils étaient, prolongeaient son existence, qu'elles laissaient contrebalancer le bon avec le mauvais, qu'elles ouvraient le champ à tous les efforts qui pouvaient la conserver, qu'il n'y avait que l'affaiblissement moral et le manque de vertu qui préparait la chûte à ces institutions et au pays, mais qu'elles donnaient jusqu'au dernier moment des élans de dévouement, et toujours de nouvelles ressources de vie (468).

171. ROYAUTÉ; CAPITALE.

On dit que le grand Jean Zamoïski pensait à l'abolition de la royauté, on accuse Georges Lubomirski de projets et de démarches faites dans le but de son abolition. Si ces faits sont vrais, il faut avouer qu'ils étaient conséquents, relativement au principe qu'ils défendaient, qu'ils étaient en harmonie avec ces idées de liberté, qui animaient l'ordre équestre. Ils auraient épuré la république d'une discordance qui la défigurait, et lui laissait une confusion, très-souvent fâcheuse, car elle n'éprouvait, sous aucun autre rapport, tant de mystification inexplicable, tant de contradiction. Les Polonais s'imaginaient que le roi est leur chef, qu'il préside leurs assemblées, qu'il est la bouche qui doit exprimer les pensées de tous les membres des assemblées, et qui par cela même doit ne rien dire, ne rien faire qui ne s'accorde avec leur sentiment; interprète de la nation, sévère observateur de la loi, il délivre de l'obéissance la première, s'il vient à

[468] Mais si déjà la Pologne en est à ce point, que tout y soit vénal et corrompu jusqu'à la racine; c'est en vain qu'elle cherche à réformer ses lois et à conserver sa liberté, il faut qu'elle y renonce et qu'elle plie sa tête au joug, [J.-J. Rousseau, *Considérations sur le gouvernement de Pologne*, chap. 3]. Elle a subi le joug. On ne peut pas dire que tout y fût corrompu, mais la dose de la corruption était suffisante, et plus grande celle de l'énervation, de l'impuissance, contre les forces et les circonstances majeures. — Voyez le parallèle de l'Espagne avec la Pologne, inséré dans le journal intitulé : *Revue du Nord*, publié en 1837, à Paris, où l'on voit que cet affaiblissement était inévitable par la marche de la civilisation en Europe.

transgresser l'autre. Les étrangers qui, d'après leurs idées ne concevaient pas bien l'organisation de la Pologne, déploraient le pouvoir limité de son roi. L'un d'eux disait à un Polonais : « Vous, Polonais, vous n'avez pas de roi. » — « Excusez, répartit l'autre, nous avons un roi, mais chez vous, c'est le roi qui vous a (469). Les autres qui comprirent mieux son pouvoir, ses moyens, et parmi eux, un abbé courtisan, s'étonnant de ses droits incompatibles avec la liberté, propose de les restreindre (470). Le roi avait sa cassette particulière en proportion des revenus de la république richement dotée; il était dispensateur d'une multitude de grâces, dignités, fonctions, starosties ou bénéfices; il était maître et souverain de toutes les villes royales, chef de sénatus consultes, qui devenaient plus importants depuis que les diètes furent atteintes de paralysie, président du conseil des ministres, chez lesquels le pouvoir exécutif était presque sans borne, et n'était contrôlé que par la diète. Mais ces ministres sont immuables, par conséquent indépendants, la noblesse vigilante et résistante avec son véto et ses confédérations, les magnats, désunis et ambitieux, briguant les honneurs et les grâces pour se montrer hautains et désobligeants, les villes pauvres et peu aguerries. Et ce roi, si puissant, entouré de faste et de tant de prérogatives, incompatibles avec la liberté, ne pouvait que corrompre quelques individus dépravés, embrouiller les affaires publiques, et de suite il se voyait entravé par une multitude de difficultés, d'obstacles insurmontables où il se rappelait qu'il était responsable. Sa personne sacrée était infaillible et par conséquent irresponsable selon les doc-

(469) Vos Poloni non habetis regem. — Imo, nos habemus regem, sed vos rex habet.

(470) Aux prérogatives immenses dont votre roi ou votre premier magistrat jouit de temps immémorial, on peut juger que vos pères, soit engoûment, soit faute de lumières, accédèrent au premier citoyen, qu'ils élevèrent sur le trône des droits incompatibles avec la liberté qu'ils aimaient. Les Polonais furent bientôt avertis de leur faute, mais au lieu de la réparer en ôtant au roi les droits dont il lui était si agréable et si facile d'abuser, ils lui laissèrent les prérogatives..... et, pour abaisser le roi, vous élevâtes ses ministres. (Mably, t. I, p. 5).

trines de certains monarchistes qui nommaient le gouvernement polonais, gouvernement mixte. Mais l'enquête de Zamoïski à la diète d'inquisition, la condition jurée par le roi qu'il affranchirait de toute soumission la nation s'il dérogeait à la loi, enfin des menaces de détrônement et de déchéance proclamées plusieurs fois, prouvaient suffisamment que l'ordre équestre ne concevait point l'infaillibilité, et n'admettait guère la non-responsabilité (471). Or, cette royauté placée sur d'autres bases, n'était que le magistrat suprême: mais sa majesté, son titre, devait avoir sa résidence, sa cour, ses cabales, ses prétentions. Nous avons observé qu'anciennement il n'y avait aucune résidence fixe, et la centralisation de la république, ondoyait avec cette fluctuation de l'ordre équestre qui organisait les diètes. Depuis l'union de deux nations et le soulèvement de la royauté par Batori, tout se fixe et se centralise dans une capitale. Varsovie, ville assez considérable de Mazovie, est élevée à cet honneur. Encore cette capitale est d'une autre nature que les autres en Europe, elle a toujours l'odeur de la plante exotique, elle est étrangère par sa population, par sa loi, mais c'est un affluent de tous les éléments contraires de la république, de la noblesse de deux nations, et particulièrement de celle de Mazovie, des ambassadeurs étrangers, des assemblées nationales électives, législatives, elle est résidence royale et du catholicisme. Déjà les Vasas y tenaient décidément leur cour, le goût de Sobieski pour les voyages, des Saxons pour les absences; les revers qui forçaient quelques-uns à l'évacuer, ne changèrent point cette destinée de la cité de Varsovie. Tout se concentre dans ses murs, le sort de la république se rattache à

(471) La forme du second serment immédiatement avant le sacre, se termine ainsi : « S'il arrive, ce qu'à Dieu ne plaise ! que je viole mon serment dans quelques uns des points mentionnés, les habitants du royaume et de tous les domaines de Pologne et de Litvanie, ne seront plus tenus de m'obéir, au contraire, en pareil cas, je les tiens d'avance pour dûment affranchis de toute fidélité et de toute soumission envers moi. De plus, je jure que je ne demanderai jamais aucune dispense de mon présent serment, et que, quand on me l'offrirait, je ne l'accepterais point. »

son enceinte. Encore long-temps prise et reprise par les ennemis et les Polonais, elle était un objet secondaire dans toutes les chances du pays. Avec le temps, son champ d'élection, décidant du joug de la république, rattachait à elle, de jour en jour, plus intimement le sort de la nation. Enfin la cour célibataire de Stanislav Auguste enferma toute la république et toute la vie nationale dans la capitale. La chûte de Varsovie décide la chûte de la nation. L'existence de la nation décline lentement et la capitale grandit, la royauté y brille avec sa cour, ses courtisans, ses chambellans, ses intrigues, ses cabales et sa reine (qui, dans les derniers jours, tenait ses débauches à Pétersbourg). L'alliance royale assurait des relations extérieures, et tous les royaumes, toute la diplomatie, traitent avec sa majesté le roi, laissant de côté la république. A l'exception du bon et indolent Michel, tous ces rois et reines, s'ils ne pensaient pas à ériger un trône héréditaire, au moins cabalaient pour désigner un successeur. A ce principe contraire au génie de la république, s'accrochaient tous les éléments ennemis : intolérance, aristocratie, influence étrangère, soif de distinction, avarice, ambition, abus extra-légaux, doctrines perverties, qui formaient non pas un gouvernement mixte, mais cette pestifère mixture, qui organisa le désordre et l'anarchie, travailla la nation dans l'espace de plusieurs générations, l'affaiblit, et lui prépara le joug.

172. ANARCHIE QUI N'EST PAS A DÉDAIGNER.

Nous avons analysé un tableau sombre d'un état formé d'un grand nombre de membres morts, et d'un petit nombre de membres désunis, dont l'anarchie dégoutait les étrangers et commençait à effrayer les indigènes. Cependant, « ce qui peut à peine se comprendre, remarque à ce sujet Rulhière, c'est que dans une pareille anarchie, il paraissait heureux et tranquille. La sûreté régnait dans les villes, les voyageurs pouvaient sans rien craindre traverser les forêts les plus solitaires et les routes les moins fréquentées. Jamais on n'entendait parler d'aucun crime, et rien peut-être ne fait plus d'honneur à la nature humaine, et ne confirmerait mieux

l'opinion philosophique que l'homme est naturellement bon (472). » Les auteurs modernes qui nous ont donné des relations sur la Pologne, assurent qu'il s'y commet moins de grands crimes en deux siècles, qu'il ne s'en commet en deux ans dans les pays les mieux policés (473), et cependant, observe Garran de Coulon, il n'y a pas de pays où les criminels ont plus de probabilité d'échapper à la punition. Cela n'est pas seulement vrai pour les nobles, mais aussi pour les serfs eux-mêmes. Ils échappent souvent à la peine par l'intérêt que le seigneur a de ne les pas perdre. Ce ce qui faisait dire à un écrivain de Litvanie, qu'il fallait que ses compatriotes fussent d'un bien bon caractère, puisque avec tant de facilité d'être méchants, ils étaient pas d'avantage (474). D'ailleurs, les lois de ce pays n'annoncent que clémence et modération; elles ne connaissent presque point les grands supplices, parce que les grands crimes, si fréquents dans les autres climats, n'ont jamais eu lieu, ajoute D'Eon de Beaumont, chez cette nation fougueuse, en apparence, mais en effet très-douce et très-humaine (475). Ce sont les dispositions nationales qui forment les institutions, et ce sont les institutions nationales, qui, réciproquement, forment le génie.

Aussi, le philosophe de Genève, s'appuyant sur cette règle, lorsqu'il attachait ses regards sur les enfants de la Pologne, qui éternisaient par leurs efforts et leur dévouement la dernière génération de leur patrie, leur donne ces avertissements : « ne méprisez pas les lois qui vous firent ce que vous êtes; c'est au sein de cette anarchie qui vous est si odieuse que se sont formées ces âmes patriotiques. » Et, contemplant la ferveur du réveil qui les animait, il ajoute : « La Pologne, cette région dépeuplée, dévastée, opprimée, ouverte à ses agresseurs, au fort de ses malheurs et de son anarchie, montre encore tout le feu de la jeunesse, elle ose demander un gouvernement et des lois, comme si elle ne faisait que

(472) Rulhière, *Anarchie de Pologne*, livre III.

(473) La Porte, *Le Voyageur français*, t. XX, p. 359 : D'Eon de Beaumont, *Description de la Pologne*, t. XVII, p. 3.

(474) Garran, *Recherches sur la Pologne*, t. IV, p. 8.

(475) D'Eon de Beaumout, *Description de la Pologne*, t. XII, p. 4.

naître; elle est dans les fers, et discute les moyens de se conserver libre, on sent en elle cette force que celle de la tyrannie ne peut subjuguer (476). » C'est sous cette impression qu'il approfondit les institutions dépravées que les autres nommaient vicieuses, qu'il les approuve et ne cesse de persuader aux Polonais de les corriger et de les conserver. N'érigez pas de forteresses, leur dit-il; ne tenez guère de troupes réglées, ne pensez pas à l'industrie ni à la police; il les conjure de ne pas établir l'hérédité du trône : « Otez au roi la distribution des grâces, réprimez la puissance de vos ministres, transformez votre sénat en un sénat éligible, corrigez l'administration, anoblissez le peuple entier, organisez mieux vos diètes, vos diétines, vos confédérations, améliorez et ne changez rien dans vos institutions, pensez toujours qu'elles vous ont fait ce que vous êtes. » Et il termine en disant qu'une seule chose suffit pour rendre la Pologne impossible à subjuguer : « C'est l'amour de la patrie et de la liberté, animé par les vertus qui en sont inséparables (477). »

173. LES GERMES DE LA DÉCADENCE SE DÉVELOPPENT DANS LA GRANDEUR.

L'anarchie avancait, et la liberté, mal conçue par nos grands seigneurs, (si l'on peut qualifier ainsi la licence) forge des chaînes à la postérité infortunée; c'est le triste exemple que la Pologne présente, avoue Stanislav Potocki (478), et il déplore que la débauche de l'abus de la liberté entraîna sa patrie dans le précipice [479]. Cet aveu d'un des illustres écrivains, publiciste et homme d'état, qui, par sa naissance, tenait à l'aristocratie, dont le frère Ignace contribua puissamment à la réforme de la république dans les dernières années de son existence, prouve qu'on sa-

(476) J.-J. Rousseau, *Considérations sur le gouvernement de Pologne*, chap. 1.

(477) J.-J. Rousseau, *Considérations sur le gouvernement de Pologne*, chap. 12.

(478) Stanislav Potocki, *De l'éloge et du style.*

(479) Stanislav Potocki, *Éloge de Czacki*, p. 10.

vait apprécier les institutions et les fauteurs du mal. Le cri contre l'abus s'élevait effectivement de génération en génération, et jetait l'épouvante sans pouvoir sitôt disperser la torpeur de la nation et de ses masses. On est juste, si l'on attribue la chûte de la Pologne à des malfaiteurs et des scélérats dont le nombre est déterminé par les évènements néfastes, mais l'historien serait loin de connaître la vérité entière, s'il réduisait les causes à un seul fait sans rechercher le concours des accidents des dispositions de l'époque, des relations que la marche lente du temps prépare d'avance pour décider le destin d'une nation. C'est pourquoi, dans nos réflexions précédentes, en observant les agitations intérieures, nous avons tourné nos regards sur différents points ; ailleurs nous avons considéré les mouvements extérieurs (480), ici, en terminant nos considérations sur l'état politique et social de l'ancienne Pologne, nous allons résumer ce concours de circonstances qui conduisit la république vers sa fin... C'est une triste réminiscence, mais elle offre un tableau imposant (481).«Les écarts de la liberté sont certainement graves, dit le célèbre poète créateur des chants nationaux, Niemcevicz, cependant, dans les commotions de la nation libre, il se manifeste un développement de capacité et de qualité, une certaine activité, et la dignité de l'homme, qu'on chercherait en vain chez les peuples où il n'y a que le commandement et l'obéissance (482). » Aussi, semblerait-il que la Pologne mérite quelques attention sous cet égard. La nation polonaise, qui inculqua sa nationalité à tant de peuples slaves, soutien dans des moments de danger de la Litvanie, dans laquelle elle forma les libertés nobiliaires ; nation qui faisait des progrès avec sa nationalité dans la Prusse de Königsberg; réunie avec la Litvanie, prenant sous sa tutelle la Livonie, et étendant sa suprématie jusque sur les bords du Danube, du Don et de la Néva; qui vit arriver les peuples d'alentour, des rives de

(480) *Voyez* parallèle historique de l'Espagne et de la Pologne.

(481) Ce résumé (chap. 173-176), est écrit en 1817, à la fin de l'analyse de l'ouvrage de Niemcévicz, intitulé: *Chants historiques*.

(482) Niemcévicz, *Chants historiques*, p. 441.

l'Elbe et du Rhin, des confins de la Laponie, et des côtes adriatiques, demander des rois à la Pologne, de cette race Litvanienne des Iagellons, modératrice des prospérités turbulentes de ses vastes états, cette nation certainement est remarquable, elle remplit sa mission, son action, bien quedouce, elle obtint des succès. Ses régions de félicité se peuplaient, les forêts étaient abbattues pour y construire des cités, l'abondance extrême de grains débouchait par les ports de la mer baltique et de la mer noire, alimentait l'Europe, l'ordre et la sécurité assuraient les richesses. Tous les pays de l'Europe, travaillés par des commotions terribles jusque dans les bases, inondés de sang, perdaient les libertés politiques, la seule Pologne continuait à jouir du bonheur des jours si enviés. L'industrie et la science s'y rendaient avec sécurité, les persécutés et les infortunés y trouvaient le refuge et la protection, toutes les opinions y avaient un asyle, et professaient les doctrines sans entraves. Batori prolongea encore quelques années de prospérité et de grandeur, quand le vol des libertés civiques, brisant tous les obstacles, donnait la dernière main à l'organisation intérieure. L'ordre équestre est tout puissant, méprisant les distinctions, les honneurs, les titres. Le roi, dans son pouvoir limité, s'appelait distributeur des grâces et des bénéfices. La classe des paysans, mise hors de la loi, à la merci des propriétaires, partageait la bonne chère que la terre produisait à leur seigneur, ne démentait pas le haut sentiment de ceux-ci, et se multipliait paisiblement. La bourgeoisie, satisfaite de la suffisance matérielle dont elle jouissait, dégoûtée de la fierté de l'ordre équestre, se retirait avec ses prétentions politiques, peu soucieuse d'abandonner une position importante pour son avenir. L'ordre même prépondérant du clergé, humilié, n'osait plus prétendre à sa juridiction, se retirait de la direction de l'instruction, dont il ne pouvait plus soutenir la hauteur, relativement au progrès et aux changements qui s'opéraient dans l'humanité. Enfin l'ordre équestre n'avait plus d'obstacle, il soumit tous les éléments et imposa les charges de l'état sur ceux qu'il humiliait, la prospérité seule offusquait les mauvais augures de l'avenir. Etienne Batori, roi de la grande nation, lutta avec sa fou-

gue ; sans ressources pécunières, pressé par la disette, pour le peu d'argent, ranima les prétentions du clergé, renoua les relations affaiblies avec la cour de Rome, laissa échapper à la république la Prusse de Königsberg, confia l'instruction aux jésuites. On déplorait la perte évidente du duché de Prusse, de cette portion précieuse placée au centre du royaume ; on montra de la répugnance contre l'admission des jésuites, qui déjà s'implantaient sur le sol polonais. Le chancelier de Litvanie, Vollovicz, refusa d'apposer le sceau, mais il aima mieux le conserver que de prouver sa profonde conviction des mauvaises conséquences. La volonté de Batory fut scellée, et sa main, qui devait retirer et sauver la nation de sa fatalité, ne prévoyait guère comme elle ensemençait des germes féconds en destruction. C'est à l'époque la plus brillante, illustrée par le courage et la vertu, que la décadence depuis si long-temps présagée, prit sa naissance et accabla la malheureuse nation pendant deux siècles (depuis 1587 jusqu'à 1795 ; 208 ans) par toute sorte d'épreuves et de calamités, avant qu'elle lui préparât la chûte, d'autant plus douloureuse, qu'elle abîmait la nation dans le moment, où, après de longues souffrances, et l'affaiblissement prolongé, elle reprenait ses forces et son sentiment.

174. DÉSORGANISATION DANS LA NATION, DEPUIS 1587, JUSQU'A 1647; 60 ANS.

Le sceptre électif fut confié à un indolent, qui laissait tomber de ses mains celui de la Suède. Il ne savait pas mieux manier celui de Pologne, mais il ne pouvait pas le perdre. Incapable de diriger les talents nationaux, il dérangeait son action, tracassait et fomentait le désordre et l'arbitraire. Les classes inférieures tombaient en souffrance. Les habitants se ressentirent de l'existence de ces infatigables jésuites. Le roi associait ses efforts contre ceux qui ne suivaient point les doctrines romaines. L'hydre de la persécution de la pensée et du sentiment, affecta et accabla silencieusement toutes les classes, pénétra tous les recoins de l'état, arrachant des plaintes amères, et excitant des violences réciproques. Toute la nation, touchée du ma-

laise inexpliqué, aigrie dans toutes ses parties. Les grandes maisons se disputaient, se déchiraient, en discorde avec le trône, méprisé et avili. Dans cette anarchie et ces premières perturbations convulsives, maintes fois teintes du sang des indigènes, les bandes militaires remplirent le pays de brigandages, demandant leur salaire, et l'ennemi extérieur, enhardi, commença à diriger ses irruptions vers les plus belles provinces. Cependant, dans cet accroissement du désordre, la Pologne, entourée d'ennemis et de contestations, fut entraînée sur le champ de combat et de gloire. Cette Livonie à laquelle on donne protection, est la première occasion des engagements belliqueux, et les expéditions extérieures que les grands seigneurs entreprenaient avec le consentement royal, allumèrent sur trois points des guerres terribles, vigoureusement soutenues, mais sans la continuité nécessaire, avec des interruptions à cause du dérangement intérieur de l'état. Des victoires éclatantes illustrèrent cette époque, mais la Livonie entra dans les mains des Suédois, il fallut se désister de la suprématie sur la Moldavie. Du côté de l'orient on essaya de rétablir les frontières de Gédimin et de Vitovd: mais la puissance, un moment pressée, reprit ses forces et sa tension. Dans ces temps-là, l'Europe entière fut déchirée d'une manière épouvantable, les factions et les opinions religieuses la divisaient partout; le christianisme se partageait en deux partis, d'un côté la maison d'Autriche se mit à la tête des fidèles de la papauté, de l'autre côté, le parti contraire, long-temps sans chef, le trouvait en Angleterre ou en Suède. Sur différents points de l'Europe, et du globe, une lutte sanglante se renouvelait de différentes manières. L'Autriche, s'attachant à la royauté de Pologne par des mariages, lui suscitait aux environs des ennemis et des mésintelligences, lui imposait son assistance et ses secours chèrement rançonnés, bien que sa politique inspirât de la défiance et insdisposât le sentiment mutuel, elle ne cessait de briguer la possession du trône de la nation, qu'elle voulait réduire sous son sceptre, se disant son amie. Elle changea la guerre au sujet de la Livonie en une guerre dans l'intérêt de la papauté, et entraînait sans relâche la Pologne dans cette querelle qui divisait la chrétienneté. La Pologne, éprouvant

des offenses et des chagrins de la part des partisans de la cour de Rome, se rangea cependant de leur côté, et combattant dans leur intérêt, elle coopérait effectivement au joug de Bohême et de Hongrie, elle provoquait contre elle-même les guerres onéreuses, utiles à l'Autriche perfide, qui, par ses machinations tacitement menées, pour satisfaire à ses propres vues, dirigeait contre la Pologne de nouveaux coups, de nouveaux malheurs, et la poussait à sa perte. Toutes ces sombres démarches ne finirent point avec Sigismond III, le règne de Vladislav IV n'était qu'un petit intervalle de repos dans le développement de tous les maux, que le dernier rayon de la grandeur nationale qui allait s'éteindre. C'est ainsi que les premiers 60 ans de la décadence s'écoulaient (depuis 1587 jusqu'à 1647); tous les symptômes de la dissolution se firent sentir et commencèrent à opérer, dévoilèrent tous les dangers qui grandissaient et prenaient une attitude toujours plus menaçante, sans que des moyens salutaires se fussent présentés.

175. CALAMITÉS DU PAYS, DEPUIS 1647 JUSQU'A 1717; 70 ANS.

Dans l'intérieur, les vices augmentaient et suivaient leur train; de l'extérieur, débordaient les plus horribles désastres L'intolérance et la persécution ne diminuaient point, et engendraient toutes ces conséquences. Les persécutés désavouaient la fraternité et la nationalité, considérant les aggresseurs étrangers comme leurs libérateurs. Les mésintelligences, les querelles particulières, l'arbitraire, continuaient, la rupture avec le souverain et le refus de la fidélité se manifestaient facheusement. Les classes inférieures opprimées. Une portion importante sous les plus grands rois, formant une barrière formidable du côté sud-est, grandie à un peuple nombreux, injuriée par les starostes et la noblesse, persécutée dans son culte, chagrinée par les opérations jésuitiques, les kozaks, dis-je soulevèrent les armes. La moitié de la république est inondée de la guerre meurtrière entre les indigènes de la même race, et dans les dispositions de ce temps-là, il ne se présentait qu'un des deux résultats, toujours dé-

plorable, ou l'humiliation de la république nobiliaire, ou l'extermination des kozaks. La destruction et le carnage répandaient le deuil; les incursions tatares s'associaient. Enfin, le peuple kozak abandonna les régions dépeuplées, et c'est ainsi que de ce côté la Pologne sortit victorieuse. L'affaire avec la Suéde non terminée, livra deux fois le royaume presque entier dans les mains des Suédois, et la maison lige, liée par le sang avec les Iagellons, comblée des bienfaits par les rois et la nation, se liguaient avec les ennemis. Par les frontières orientales, les armées étrangères parcouraient la Pologne consécutivement comme amies ou ennemies. De ce côté là, Smolensk et Kiiov sont perdus, et les attaques réitérées sur les frontières du midi soumirent pour long-temps la Podolie aux Turcs, et imposèrent momentanément un tribut à la république. Les pratiques de l'Autriche ne cessaient de poursuivre leurs trames, cependant la Pologne et son roi semblaient gagner une nouvelle renommée, en allant la sauver, en allant par cette expédition, décider du sort de la nation séparée par les Karpates. Les familles illustres intriguaient, se battaient et se trainaient aux tribunaux. Les diètes étaient continuellement rompues. Au moment du danger le plus imminent, le trône, livré à un choix capricieux, à l'intrigue ou mis à l'encan, avili, trouvait de plus nombreux acquéreurs. Au milieu des calamités, le roi abdiquant, renouvelait les prédictions de la chûte du royaume, indiquait, sur la terre échauffée par le sang tout récemment versé, indiquait les limites des futures spoliations. La diète, muette clôtura les désastres presque non-interrompus. Pendant 70 ans (depuis 1647 jusqu'à 1717), il n'y eut pas un pouce de terre qui ne fût plusieurs fois inondé de sang. Tout le pays désolé a changé d'aspect par suite des dévastations sans nombre, de toutes sortes d'oppressions. Les villes disparurent, transfigurées en petits hameaux. Avec la diminution du nombre des habitants, les grandes ressources abandonnaient le pays, et les moyens de la réparation des pertes échappaient. Le commerce du sol productif se réduisit à un tiers, car, pendant la durée des calamités, les autres états, sortis victorieux de leur lutte avec le parti de la cour de Rome, se reposant et faisant des économies, améliorèrent leur agriculture et leur indus-

trie. En Pologne, la diminution des bras laborieux dans les campagnes, fut remplacée par l'augmentation du travail, avec lequel les propriétaires obéraient les paysans, leurs sujets. Au milieu du malheur, l'oppression et la misère faisaient des progrès à pas de géant. En attendant, la société de Jésus contemplait d'un œil de triomphe les milliers de kozaks, ou moissonnés pendant la guerre, ou émigrés à la suite, les sociniens expulsés, tous les dissidents humiliés ; elle se saisit presque exclusivement de l'éducation et de l'instruction de la génération entière, car, si quelque part son esprit ne touchait pas directement, là son esprit pénétra. Une inculcation mécanique de quelques connaissances assorties et réduites à des formules controuvées, animées par la fustigation, émoussait le sentiment et les capacités. Le système pernicieux de détourner l'attention des objets de religion, de la morale, et de toutes les sciences qui forment le cœur et l'état social, hébétait les facultés de la conviction en y substituant la crédulité et l'obscurantisme.

176. LA LÉTHARGIE ET LE RÉVEIL, DEPUIS 1717 JUSQU'A 1795 ; 80 ANS.

Les conséquences de toutes ces calamités et de l'esclavage de l'esprit, se firent sentir bientôt. La superstition et l'irritation fanatique aigrirent et avilirent le génie national. Les classes inférieures, et même toute la masse de la noblesse indigente sont abruties. Par conséquent, l'esprit de l'ordre équestre, possédant toujours la domination est incapable de marcher avec le progrès de l'humanité. Son sentiment et son activité paralysés. Tombé dans l'insouciance, il ne cherchait dans les retraites que des distractions étourdissantes, de boissons, de procédures interminables avec toutes les chicanes du barreau. On applaudissait aux ruptures des diètes répétées sans but, on se réjouissait que ce fût le désordre qui soutint l'existence de la Pologne. L'impassibilité détruisit pour longtemps tout sentiment de douleur à la vue de l'avilissement de la république. La Pologne fut un don de récompense à la maison de Saxe pour sa renonciation au droit de succession aux états de l'Autriche. L'influence impérieuse des étrangers

plaçait des rois sur le trône ; les élections sont soutenues par leurs armées. Quand l'activité politique se constitua en une unité bien compacte, où l'indifférence devenait une faute plus grave que des mesures mal choisies, alors la Pologne cessa de bonne heure de figurer dans la diplomatie. Bien que spatieuse, elle n'offrait à la politique générale qu'un désert mort qui séparait la Russie de la Turquie, de l'Autriche et de la Prusse; elle n'était qu'un gîte pour chaque étranger qui pouvait impunément commettre des violences dans la capitale même. De la longue dispute dans la chrétienneté, la cause romaine de la papauté ne gagnait presque rien, mais l'humanité y restait souffrante. Cependant, de tous les états indépendants, la Pologne seule, avec l'Espagne (dont l'existence est sauvée par sa position géographique) se ressentit le plus des conséquences. La Pologne, insensible, sans forces, désarmée, triste victime de cette cause, méprisée par ses adversaires, négligée de tous les autres états, regardait ses voisins limitrophes d'un œil hautain, bien que leur situation prît une direction toute opposée à son affaissement. A mesure qu'elle marchait vers sa chûte, ses voisins grandissaient en puissance. La Russie, renforcée par la défection des kozaks couvrait ses frontières de deux côtés; l'Autriche paralysait l'engourdissement national de deux autres. La maison de Brandebourg menaçait d'un bout seulement, mais elle possédait une forte position presque au centre de la Pologne en y tenant la Prusse. Le Turc est devenu indolent. La Pologne touchait à peine la mer dans un coin déjà retréci; de toutes parts ses frontières sont ouvertes à l'invasion; aucun appui, aucune position forte pour résister. Et quel bras pouvait détourner la destinée ?... Effectivement, il n'y avait que son inaction et sa faiblesse qui prolongeaient son existence, sa nullité, était la cause qu'elle était négligée et oubliée jusqu'à l'époque où sa nation se réveillant de la léthargie, donna signe de vie.

Depuis les longues calamités jusqu'à la chûte (depuis 1717 jusqu'à 1795), 80 ans se sont écoulés, dont la plus grande partie offrait une sécurité paisible, bien que dangereuse. Ces années donnaient à la nation le temps de se reposer, de se repeupler et de reprendre quelques forces. Les chaînes imposées pendant un siècle et demi, à la raison nationale, n'en ont pas réussi

à détruire ses souples inclinations, facile à suivre et imiter les exemples. Au milieu des malheurs et de la dépravation, brillaient les vertus et la loyauté, la douceur et le courage qui s'adaptent à de bonnes institutions, et long-temps n'étaient pas disposés à les éluder. Aussi le sentiment qui n'abandonnait point les bonnes voies, conserva les dispositions honnêtes, malgré la crédulité et le déraisonnement extravagant. La nation, dans son état de stupeur, conserva heureusement les bonnes qualités de son caractère, qui allait se ranimer. On sentit la nécessité de la lumière, ce qui fit aimer les nouveautés étrangères. Les piaristes rectifiaient les conceptions, dirigeaient les penchants. Les jésuites, devenant leurs ennemis, contribuaient à propager les connaissances. Plusieurs citoyens, parmi les nationaux, et le roi, parvenu au trône, coopéraient au progrès de la lumière. La régénération de la nation commençait et avançait à grands pas, mais il était difficile de trouver les circonstances propices qui auraient secondé les espérances trompeuses. Au courant des efforts pour relever le pays de son état déplorable, les voisins trop puissants accomplirent le premier essai de la spoliation. En même temps, la révolution, ouvrant ses progrès sur le globe terrestre, s'allia avec la cause polonaise, et hâta sa chûte.

On ne peut guère s'attendre que la providence envoie à chaque occasion ces hommes extraordinaires, qui sont capables de devenir sauveur des nations en décadence. L'humanité a ses causes et ses résultats, elle subit ses phases que les évènements accomplissent irrévocablement. Certes, la faute de la nation développait la décadence et consommait la chûte, mais dans la marche de ses erreurs et de ses transgressions, les mutations s'opéraient en dehors de sa volonté, elles changeaient sa position. Survinrent les évènements, qui, débordant de tous côtés, l'inondèrent et la submergèrent. En succombant, elle suivit le sort des autres peuples....

FIN.

6024

BIBLIOTEKA
ASG
NAUKOWA
13644 1